Google

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

B 1,465,777

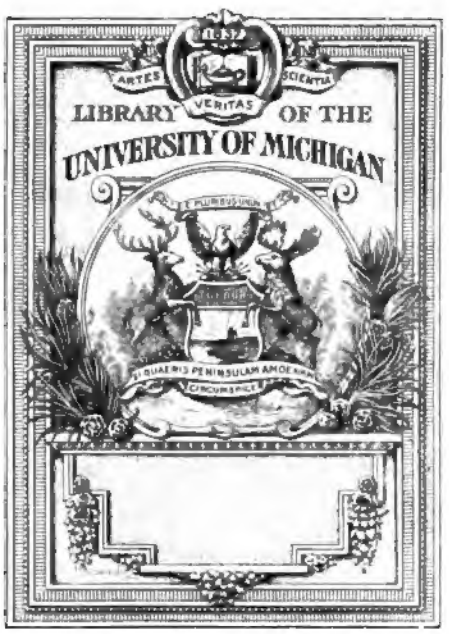
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN

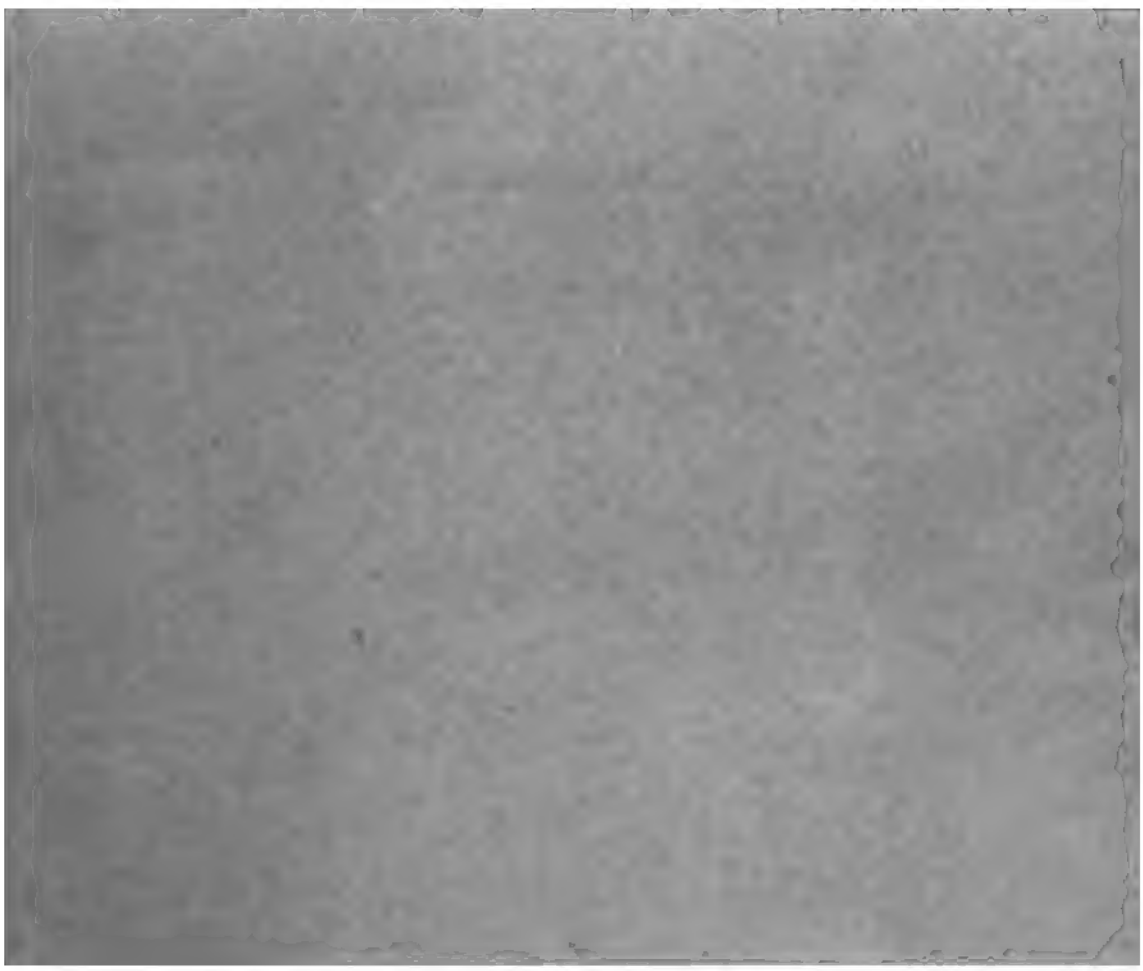

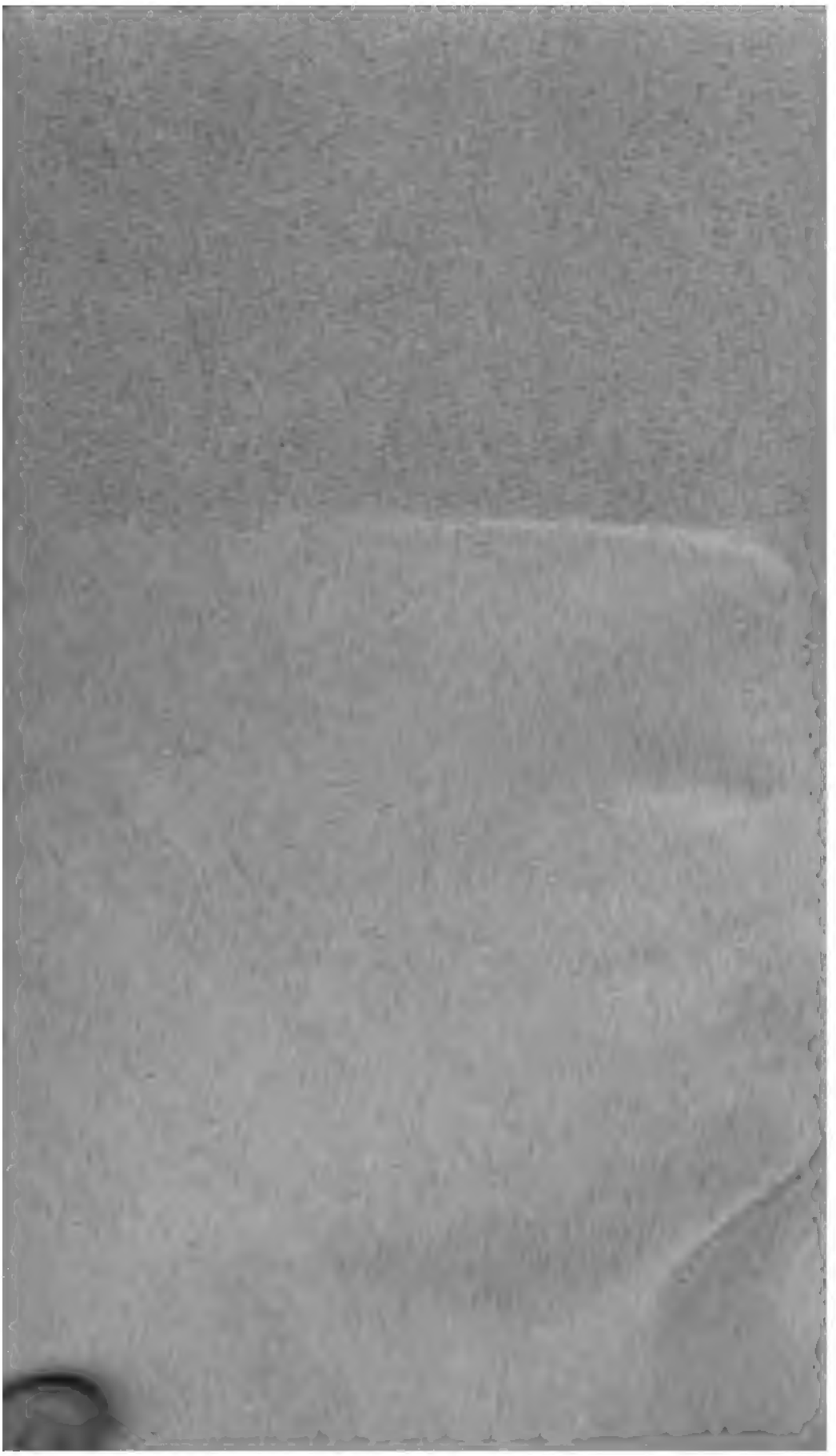

6e Année. N° 9. 1er Mai 1899.

GENERAL LIBRARY,
UNIV. OF MICH.
MAY 18 1899

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
Mathilde Serao	*Ou Giovannino ou la Mort!*	5
*******	*Notre Marine de Guerre.*	45
H. de Balzac	*Lettres à « l'Étrangère »* (4e série. — Fin).	80
Eugène Le Roy	*Jacquou le Croquant* (4e partie).	112
O.-G. de Heidenstam	*Autour du Pôle*	169
A. Le Braz	*L'Ile errante.*	184
Fr. Funck-Brentano	*Le Drame des Poisons.* — II.	188
XX	*Le Dilemme de notre Politique extérieure.*	224

PRIX DE LA LIVRAISON : 2 fr. 50

PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1899

LIVRES NOUVEAUX

VERSAILLES ET LES DEUX TRIANONS, dessins et relevés de **Marcel Lambert**, texte de **Philippe Gille.**

Signalons tout de suite aux amateurs de beaux livres cette admirable publication, dont les premiers fascicules viennent de paraître. Elle s'annonce comme une merveille de la librairie moderne. C'est toute l'histoire et la description minutieuse de Versailles, de son parc, de ses palais qui se poursuivra dans ces pages. Et certes, le château de Versailles n'a jamais manqué de chroniqueurs : on pourrait compter par centaines les documents qu'on a publiés sur lui. Mais la plupart de ces ouvrages, en dehors de ceux qui sont dus à de rares chercheurs, comme Eudore Soulié, par exemple, ne sont que des guides plus ou moins complets dont les auteurs se sont attachés, les uns à ne donner qu'une idée très sommaire du palais et du parc, les autres, à examiner tel ou tel détail sans tenir compte de l'ensemble ; les uns attachent trop d'importance aux événements historiques ; les autres se contentent de décrire richement l'édifice qui en fut le décor. On comprend que les éditeurs aient demandé à M. Philippe Gille d'écrire le texte de cet ouvrage : de précédentes publications avaient déjà fait connaître l'écrivain comme un admirateur fervent et éclairé de notre château national. Le nom de M. Marcel Lambert s'indiquait de lui-même, et on ne pouvait mieux choisir, pour illustrer ce livre, que l'éminent architecte du domaine de Versailles et des deux Trianons.

MÉMOIRES D'UN JEUNE HOMME RANGÉ, par **Tristan Bernard.**

Voilà un roman tout à fait nouveau, et personne autre que M. Tristan Bernard n'eût été capable de l'écrire. Il y fallait tout à la fois ses dons d'observation large et minutieuse, sa verve impassible, sa fantaisie grave, son sourire averti. Daniel Henry, le héros du livre, n'a certainement rien d'un héros. C'est un doux jeune homme de vingt ans qui travaille bien, et qui se conduit bien, et qui se marie. Il vit au milieu de « gens dans le commerce » et il est le savant de la famille. Licencié en droit, il prépare sa thèse de doctorat, sans impatience, mais non sans fierté, avec d'autant plus de fierté que sans doute même il ne la passera jamais. Dans le monde, il est gauche et timide, et ses vêtements lui vont mal. Sa vie est assez ordinaire, mais il aime à se regarder vivre, et ses moindres gestes ont pour lui une telle importance qu'on s'y intéresse tout de suite. Le livre est de ceux qu'il faut lire et relire : il est amusant, comme une pochade de Tristan Bernard, et il est profond à notre insu. Hâtons-nous de le signaler : nous n'aurons jamais l'occasion de recommander aux lecteurs de la *Revue* un volume qui, auprès de tous, mérite plus de succès.

POÉSIES COMPLÈTES, par **Eugène Manuel.**

L'auteur de ces poèmes est de ceux qui ont su rester en dehors de toute préoccupation littéraire autre que le souci de la langue poétique la plus simple, en dehors de tout parti pris d'école : la sincérité du sentiment a seule compté pour lui. Ses vers, discrètement publiés, comme ils furent écrits, n'ont été le sujet d'aucune bruyante discussion ; mais on les a lus avec une émotion pleine de gratitude. On aura plaisir à les relire, et on s'apercevra que, plus heureux que d'autres dont la destinée fut d'abord éclatante, ceux-là n'ont point vieilli : ils ont conservé tout leur charme, et l'auteur peut se dire, en les lisant, que, sans doute, ils ne vieilliront pas.

LE LYRISME SENTIMENTAL ET LA POÉSIE POPULAIRE, par **Robert de Souza.**

On sait que les poètes novateurs se sont évidemment préoccupés de faire passer dans leurs poèmes certains rythmes de chansons populaires : M. Robert de Souza, par de nombreux exemples, nous aide à nous rendre compte de cette « transposition d'art ». Cette étude se lit sans effort, et l'auteur a su excellemment nous guider à travers les œuvres de MM. Henri de Régnier, Gustave Kahn, Francis Viélé-Griffin, Verhaeren. Son livre est rempli de citations curieuses et belles, qui l'illustrent en quelque sorte ; le texte même est d'un critique avisé et d'un écrivain tout à fait délicat.

LES CHIMÈRES DE MARC LE PRAISTRE, par **Henry Rabusson.**

« Comment de rêveur on devient fou » pourrait être le sous-titre de ce roman. Marc Le Praistre a de la fortune ; il a le bonheur d'être aimé par une exquise jeune fille, tour à tour ferme et tendre, pour le guérir ; et en pleine jeunesse, aux premiers obstacles dressés par la vie devant sa fragile volonté, Marc Le Praistre retombe à tout jamais brisé, presque sans luttes. Il a trop pensé que les chimères venaient doucement visiter les hommes, dès qu'on les en priait, et pas un instant il n'a cru qu'il fallait l'effort de les conquérir. Dans toute son enfance sans épreuves, il n'a jamais eu à vouloir ; les choses étaient douces autour de lui et dociles à ses premiers rêves. Il ne s'est jamais demandé si elles pouvaient être toujours ainsi : il a grandi avec cette habitude ; il en est venu peu à peu à ne point douter de ce qu'il souhaite, et le monde réel se confond pour lui avec le monde qu'il imagine. Quand il s'aperçoit qu'il s'est trompé, le mal est déjà sans remède, et c'est vainement que Marc Le Praistre se roidit en quelques révoltes et en quelques sursauts. Cette histoire d'un faible est écrite avec un vrai charme de composition et de style, et comptera comme un des meilleurs livres dans l'œuvre si attachante d'un de nos très bons romanciers.

LA REVUE DE PARIS

LA

REVUE DE PARIS

SIXIÈME ANNÉE

TOME TROISIÈME

Mai-Juin 1899

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE DE PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1899

OU GIOVANNINO
OU LA MORT!

I

Ce jour-là, qui était un dimanche, à dix heures et demie, le sacristain de la paroisse des Saints-Apôtres sortit sous le portail de l'antique église napolitaine et se mit à secouer vivement une grosse clochette d'argent. Appuyé au chambranle de la vieille et lourde porte en chêne, il faisait sonner à carillons continus la clochette qu'il tenait à longueur de bras ; et c'était pour avertir les dévots de la rue Gerolomini, de la ruelle Grotta della Marra, du passage Santa-Maria-in-Vertecœli, de la place des Claies, que tout à l'heure commencerait la messe chantée, le grand office de la Pentecôte. Subitement, la clochette s'arrêta ; mais le sacristain demeura près de la porte, debout sur les marches, criant toutes les deux minutes vers la place déserte :

— Hâtez le pas ! la messe va *s'ouvrir*.

Cependant, personne ne se hâtait, ni les boutiquières qui passaient et repassaient au seuil entre-bâillé de leur boutique, ni les ménagères qui allaient dans la cuisine donner un dernier coup d'œil à la grosse pièce de viande mijotant avec la sauce tomate, ni les bourgeoises qui étaient encore entre les mains de la coiffeuse : car, pour que *s'ouvrît* la messe chantée, il fallait que le sacristain eût sonné trois fois. Seules arrivaient quelques femmes du peuple, dans leur robe neuve de percale, un peigne d'argent planté sur leur chignon lustré,

avec des marmots qu'elles traînaient à la remorque. Mais le sacristain, dédaigneux de si petites gens, continuait de répéter aux échos de la place, d'une voix monotone :

— Hâtez le pas ! La messe va *s'ouvrir*.

En cette matinée de fête, le palais n° 3 de la place des Saints-Apôtres [1] présentait plus d'animation qu'à l'ordinaire. C'était un haut palais jaune, avec une large cour mal pavée que les cochers et les palefreniers de la princesse de Santobuono remplissaient de flaques d'eau sale, en étrillant les chevaux, en lavant les voitures, en astiquant les harnais ; et les remises, portes béantes, y répandaient partout une puanteur âcre d'écurie. Justement, à cette heure-là, on finissait d'atteler le landau de la princesse, dans un grand tapage de palefreniers et de cochers, parmi le piétinement des chevaux qui devaient aller à vingt pas prendre la princesse dans son hôtel pareil à un château fort pour la conduire ensuite à l'église.

L'escalier du palais n° 3 était fort malpropre : la maison n'avait pas de concierge, et chaque locataire, étage par étage, était chargé de l'entretien. Mais donna Orsolina, qui habitait au premier étage, se trouvait alors enceinte de cinq mois ; et ses quatre enfants déjà venus au monde ne lui laissaient pas une minute de répit, non plus qu'à sa servante Marie-Grâce. Or, ce dimanche matin, donna Orsolina ne pouvait réussir à boutonner sa robe de laine noire, très usée, horriblement courte par devant ; et tour à tour elle rougissait, pâlissait, les larmes aux yeux, maudissant le jour où, au lieu de se faire sœur de charité, elle s'était éprise d'une folle et sotte passion pour Ciccio, l'employé des postes.

Sur le même palier, le couple Ranaudo se préparait posément pour aller à la messe. Donna Peppina Ranaudo était une personne de cinquante ans, grosse, grasse, plus large que longue, avec un visage rose et poupard de femme obèse qui n'a pas eu d'enfants, avec une tête où les cheveux se faisaient rares. Sa servante Concetta l'aidait à chausser d'énormes bottines en prunelle, tandis qu'Alphonse Ranaudo, son mari, commis

1. En Italie et surtout à Naples, on donne le nom de *palazzi* à de grandes maisons particulières que nous appelerions « hôtels », et souvent même à de simples maisons de rapport.

dans un bureau de loterie et grand chasseur devant l'Éternel, parti pédestrement dès trois heures du matin pour Pomigliano d'Arco, à la recherche de cailles, et revenu toujours pédestrement à dix heures, ôtait sa veste de futaine pour endosser sa redingote de castorine noire. Et ces vieux époux sans enfants, satisfaits de n'en pas avoir, heureux et tranquilles, échangeaient des sourires, avec une lueur paisible dans les yeux.

Au second étage, du côté gauche, un autre couple de gens heureux s'apprêtait aussi pour la messe : don Vincent Manetta, un vieillard sec et long, aux cheveux blancs, au visage de parchemin, au nez d'oiseau, avec des jambes comme des bâtons, greffier en retraite et furieux d'avoir été mis à la retraite, passionné pour l'histoire du vieux Naples au point de copier dans les livres tous les passages qui s'y rapportaient et convaincu ensuite qu'il en était l'auteur; et donna Élisabeth Manetta, une excellente femme qui, mariée sur le tard, à quarante-cinq ans, avait conservé une figure délicate mais jaunie de fille mûre et s'obstinait à se teindre les cheveux avec la teinture de Zempt, si bien que ces cheveux changeaient de couleur, tantôt d'un rouge sombre, tantôt d'un marron clair, tantôt d'un violet foncé, le plus souvent verdâtres comme les herbes livides des marécages. Et don Vincent, méthodique, méticuleux, vêtu de son pardessus noir qui lui descendait jusqu'aux talons, frappait le plancher avec sa canne un peu agacé.

— Élisa, le sacristain a déjà sonné deux fois.

— Une seule, une seule, mon ami! répondit patiemment donna Élisa, tout en passant des mitaines de filoselle à ses mains potelées mais qui avaient un léger ton de cire.

— Élisa, tu veux donc manquer la messe?

— Je cherche mon rosaire.

— Élisa, où as-tu mis les clefs?

— Je les ai dans ma poche.

— Élisa, où est la chatte?

— Je l'ai enfermée dans le cabinet au charbon.

Cependant le sacristain s'était remis à carillonner; il n'y avait plus que dix minutes avant que la messe chantée

commençât. Au deuxième étage, dans l'appartement de droite, un grand appartement de douze pièces, on entendit tout à à coup des battements de portes, des allées et des venues, et une forte voix de femme qui criait :

— Clairette ! Clairette !

— Qu'y a-t-il ? répondit une autre voix qui sortait d'une petite chambre close.

Donna Gabrielle, en agrafant à son poignet un lourd bracelet d'or, cria de nouveau :

— Le second coup de la messe est sonné !

— C'est bon ! répartit encore la limpide voix de Clairette, qui d'ailleurs ne bougea pas de sa chambre.

— Tu veux donc manquer la messe ? brailla donna Gabrielle en agrafant un second bracelet d'or à gros anneaux massifs. Tu veux perdre ton âme !

— Chacun prend soin de son âme à sa façon ! répliqua de derrière la porte la voix de Clairette, devenue stridente.

— Vous entendez, vous entendez ce qu'elle a le cœur de dire ! hurla donna Gabrielle, qui essayait en vain d'accrocher à ses oreilles de pesantes boucles d'or garnies de brillants et de perles.

— Je n'ai donc plus même le droit de parler, maintenant ? glapit la jeune fille sans quitter sa chambre.

— Tu devrais rougir de honte, pour t'être ainsi enamourée de ce gueux de Giovannino ; un gueux, oui, un gueux, et rien autre chose !

— Cela ne vous regarde pas ! dit Clairette, qui montra enfin son joli visage brun par l'entre-bâillement de la porte.

— Comment, cela ne me regarde pas ? Mais je suis ta mère ; et, sache-le bien, c'est moi qui commande.

— Pas le moins du monde, vous n'êtes pas ma mère ; et, par conséquent, ce n'est pas vous qui commandez ! répondit Clairette, qui apparut en jupon et en camisole.

Donna Gabrielle, dont la poudre de riz n'arrivait point à pâlir la face rubiconde et qui étouffait dans son corsage de velours noir, devint pourpre.

— Je te le ferai bien voir, si c'est moi qui commande !

Clairette avança de quelques pas et, avec une résolution tranquille :

— Je vous le répète, déclara-t-elle : ou Giovannino ou la mort !

Et, faisant claquer la porte, elle rentra dans sa chambre pour finir de s'habiller.

Peu s'en fallut que donna Gabrielle ne courût à sa poursuite ; mais, par crainte que le sang ne lui montât plus encore à la tête, elle se contint. Assise dans sa chambre à coucher, le chef coiffé d'un chapeau garni de plumes qui s'agitaient et d'un nœud de velours où elle avait passé un gros anneau de diamants, elle tâchait de reprendre son calme. Cette chambre, meublée de l'ample lit conjugal en cuivre où elle dormait ses sommeils de veuve, d'une monumentale armoire à glace en palissandre, de deux vastes commodes, également en palissandre, avec un dessus en marbre blanc, et d'une large toilette avec un dessus de marbre gris, présentait encore ce désordre matinal qui règne dans les maisons napolitaines, le dimanche, jour où tout le monde se lève tard. Sur la toilette traînaient quantité d'écrins en cuir et en velours, d'où la maîtresse de céans avait tiré ces gros bijoux qui la paraient ; et il y traînait aussi de petites boîtes en bois brut, sur lesquelles étaient inscrits à l'encre rouge trois ou quatre chiffres. Donna Gabrielle, qui avait toujours trop chaud, tant elle était forte et grasse, tant elle se serrait pour rendre sa taille un peu plus fine, s'éventait avec un éventail en satin noir très commun, mais attaché à sa ceinture par une double chaînette en or.

Sur ces entrefaites, la servante Carminella fit son entrée dans la chambre. Déjà elle avait assisté à la messe de six heures : car c'était une grande dévote qui menait *la vie spirituelle*, s'habillait de noir comme une religieuse et portait au cou la guimpe blanche. Pâle et taciturne créature, à la mine contrite, au regard toujours fuyant, qui ne travaillait que pour se mettre en la grâce de Dieu et qui soupirait de componction lorsqu'on lui adressait une réprimande.

— Cette fille me fera mourir ! dit donna Gabrielle à la servante, en manière de réflexion.

— Offrez vos tribulations au Père Éternel dans l'église de Sainte Claire, murmura la béguine.

— Le Père Éternel devrait bien m'accorder la grâce de lui

remettre le cerveau d'aplomb, grommela donna Gabrielle. Mais elle a vraiment la caboche plus dure qu'un caillou.

— C'est en punition de vos péchés, répliqua la béguine.

Enfin Clairette était sortie de sa chambre, vêtue, coiffée, se disposant à enfiler une vieille paire de gants. Sa robe de laine noire était vieille aussi, et son chapeau de feutre noir avait été porté tout l'hiver.

Donna Gabrielle examina sa belle-fille des pieds à la tête et fronça les sourcils :

— Pourquoi, demanda-t-elle, as-tu mis cette vieille robe?

— Elle n'est pas vieille encore.

— Tu trouves? Il fallait mettre le costume clair et le chapeau de demi-saison que je t'ai fait faire.

— Le costume est trop large pour moi.

— Ce n'est pas vrai. Et, d'ailleurs, s'il est trop large, est-ce que tu ne pouvais pas le faire ajuster?

— Demain...

— Va mettre ton costume neuf, Clairette! dit impérieusement donna Gabrielle.

— Il est trop tard.

— J'attendrai ; mais je veux que tu mettes ce costume ; sinon, les gens diraient que je te laisse aller comme une mendiante, parce que tu es ma belle-fille.

— Si encore on ne disait que cela! fit Clairette entre ses dents.

— Et qu'est-ce qu'on peut bien dire? Qu'est-ce que les mauvaises langues clabaudent?... Ne sait-on pas ce que tu me coûtes? Ne sait-on pas que je donne mon sang pour t'entretenir et t'habiller comme une duchesse?

— Votre sang? demanda Clairette avec ironie.

— Oui, mon sang; et si tu n'étais pas une ingrate coquine et une gueuse sans cœur, si tu n'appartenais pas à une race de pouilleux superbes, comme l'était ton père et comme devait l'être aussi ta caricature de mère, tu en conviendrais toi-même.

De brune qu'elle était, la jeune fille devint livide; ses yeux jetèrent des étincelles et ses jolies lèvres rouges tremblèrent de rage.

— Écoutez, donna Gabrielle, dit-elle à voix basse. Qu'il

vous plaise de m'insulter, moi, c'est bien : il faut que je le supporte, puisque Dieu l'a ainsi voulu. Qu'il vous plaise d'insulter mon père, ce brave homme, il faut encore que je supporte cela, puisqu'il a eu la bêtise de vous épouser, ce qui lui a valu de faire ici-bas son purgatoire. Mais que vous osiez insulter ma mère, cette sainte âme, vous qui n'étiez pas digne seulement de baiser la trace de ses pas, non, aussi vrai que c'est aujourd'hui le jour de la Pentecôte, cela, je ne le supporterai jamais! Vous dites que ma mère était une pouilleuse? Mais c'était une dame, entendez-vous! Les robes qu'elle mettait, elle les avait achetées dans le magasin : les bijoux qu'elle portait, c'étaient des bijoux de famille; quand elle sortait de chez elle, tout le monde lui disait : « Dieu vous protège! » Elle était si bonne! Mais vous, qu'est-ce que vous êtes? Une pouilleuse parvenue, rien autre chose; l'argent que vous avez, c'est celui des pauvres gens qui vous empruntent à cent vingt pour cent d'intérêt; les robes que vous mettez sont celles qui vous ont été revendues par des femmes de chambre voleuses; vos bijoux sont ceux que l'on a déposés en gage à votre agence, et quand le monde vous voit passer, il maudit tout bas la dureté de votre cœur. Ne parlez pas de ma mère, donna Gabrielle! Ma mère est en paradis; et, au contraire, c'est pour vous sûrement que le Père Éternel a créé la maison du diable.

— Voilà donc pourquoi tu ne veux pas mettre ton costume neuf! s'écria donna Gabrielle qui suffoquait de rage, tandis que pour la troisième fois le sacristain des Saints-Apôtres faisait sonner sa clochette et que Carminella, épouvantée, multipliait les signes de croix.

— Je n'ai pas à vous le dire, répartit obstinément Clairette.

— Mais je le comprends bien sans que tu me le dises! éclata la prêteuse sur gages. C'est probablement ton amoureux qui te l'a défendu!

— Et quand cela serait? demanda Clairette avec audace.

— Ce blanc-bec, cet emplâtre, ce rachitique, c'est lui qui se mêle de donner des ordres, de faire le jaloux!

— Oui, et puis après?... répliqua de nouveau Clairette qui tremblait d'émotion croissante.

— Mets ton costume neuf, tout de suite.

— Non !

— Prends garde que je ne fasse quelque folie.

— Eh bien, on vous enfermerait à l'hospice d'Aversa !

Et elle fit un mouvement pour rentrer dans sa chambre. Mais donna Gabrielle bondit et, de sa grosse main chaussée d'un gant de peau rouge, elle la souffleta sur les deux joues. L'un de ses pesants bracelets d'or à pendeloque fouetta le cou fin de Clairette, qui se mit à pleurer et à crier désespérément.

— Tais-toi ! répétait donna Gabrielle, d'une voix basse et rauque.

— Non ! non ! hurlait Clairette, pour se faire entendre de toute la maison.

— Tais-toi ! tais-toi !

Mais la jeune fille, en proie à une violente surexcitation nerveuse, criait à tue-tête, convulsivement. Sur le palier du premier étage, donna Orsolina qui fermait sa porte et qui poussait devant elle son troupeau d'enfants, pâle, exténuée par la grossesse, murmurait en comptant les sous qu'elle aurait à payer pour les chaises de l'église :

— Mariez-vous, fillettes, mariez-vous ! Et puis, vous verrez ce qui vous arrivera.

Et elle se faisait du mauvais sang parce que ses marmots, intéressés par les clameurs de Clairette, ne voulaient plus aller à la messe.

Placidement appuyée au bras de son mari et s'étayant de l'autre côté sur une canne pour soutenir son obèse personne, donna Peppina Ranaudo descendait l'escalier avec lenteur, en branlant sa tête mal garnie de cheveux et surmontée d'un chapeau très printanier, mais qui comptait au moins six printemps.

— Voilà la vie qu'elles font du matin au soir ! dit-elle avec un petit rire de pitié.

— Les filles sont comme la laine : on les améliore en les battant ! répondit don Alphonse, qui aimait les proverbes et la grosse gaieté.

Plus lentement encore, don Vincent Manetta, le greffier mis d'office à la retraite par un gouvernement persécuteur,

descendait du second étage en donnant le bras à sa femme, donna Élisabeth.

— As-tu pris ton livre de messe, Élisa?

— Bien sûr.

— Sais-tu pourquoi Clairette crie?

— Probablement, parce que sa belle-mère l'a giflée.

— Ah ! jeunesse, jeunesse !

Au troisième étage, tous les étudiants, qui logeaient du côté gauche, s'étaient mis aux fenêtres ; du côté droit, le professeur d'anglais, pourvu de cinq sœurs toutes plus ou moins mûres, était apparu derrière les vitres, en calotte et en pantoufles ; et dans la cour, les yeux en l'air, le cocher de la princesse de Santobuono fredonnait :

Papa ne veut pas, maman ne veut pas !
Comment ferons-nous? Comment ferons-nous ?

tandis que le groom, impertinemment, chantait à gorge déployée :

Il faut de l'argent ; nous n'en avons pas.
Comment ferons-nous? Comment ferons-nous ?

Enfin donna Gabrielle descendit avec Carminella qui, pour se rendre à l'église, avait mis un voile noir sur ses cheveux d'un noir opaque. Elle descendait, bouleversée, mais faisait effort pour se donner une physionomie tranquille et feignait de ne pas ouïr les sanglots de Clairette, qu'elle avait enfermée à double tour dans l'appartement. Les personnes qui étaient aux fenêtres, aux balcons ou dans l'escalier, se taisaient sur son passage, mais elle savait bien, donna Gabrielle, que, malgré les sourires qui avaient accompagné le salut des cinq sœurs du professeur d'anglais, — des sourires obligés, puisque le professeur lui devait deux cent vingt lires dont il suait sang et eau pour payer les intérêts sans jamais réussir à diminuer sa dette — elle savait bien que, malgré ces sourires contraints, les vieilles filles plaignaient la pauvre enfant prisonnière qui se lamentait sur la cruauté de son sort ; elle savait bien que les étudiants du troisième étage, qui avaient engagé à son agence leurs montres et leurs bagues, la saluaient par dérision. En passant sur le palier du premier étage, elle

avait bien saisi les paroles chuchotées par donna Peppina Ranaudo : « Pauvre créature, pauvre créature ! » Au bas de l'escalier, elle avait bien entendu donna Élisabeth Manetta dire à son mari : « Mais elle n'a donc pas de tuteur? » et le mari, homme de loi, magistrat, — comme il s'appelait lui-même, non sans ajouter gravement : « très intègre », — avait répondu : « Certes, ma chère Élisa, le tuteur pourrait intervenir ». Dans la cour, elle avait bien vu le sourire gouailleur du cocher et du groom de la princesse. Elle sentait que tous ces gens la méprisaient à l'envi, l'abhorraient, et que tous au contraire s'apitoyaient sur sa belle-fille dont les sanglots aigus et profonds troublaient le calme silence de cette matinée printanière. Il n'y eut que donna Orsolina, rencontrée sous le porche où elle s'efforçait en vain de régler la marche de son troupeau d'enfants, qui lui envoya un « bonjour » humble, presque câlin. C'est qu'à chacune de ses couches donna Orsolina s'était endettée davantage envers donna Gabrielle : tout son petit trésor de modestes bijoux, de linge fin, de casseroles luisantes, était en dépôt chez l'usurière; et celle-ci menaçait continuellement de tout vendre, car la pauvre femme, tant était cruelle sa misère décente, ne pouvait pas même payer les renouvellements; aussi, chaque fois que la débitrice rencontrait sa grosse et grasse créancière, elle baissait la tête, pâlissait, saluait avec un tremblement dans la voix. Mais donna Gabrielle se rendait bien compte que cette humilité cachait une haine sourde et confuse : la haine de la victime qui se résigne.

Ah ! quel soulagement ce fut pour la prêteuse chargée d'ors et de bijoux lorsqu'elle franchit le porche, traversa la place en vingt pas et pénétra dans la nef où déjà l'orgue résonnait pour la messe chantée ! Elle se mit à genoux près du grand autel, au fond de la vieille église remplie de dévots. Donna Orsolina s'était agenouillée sur une chaise, dans une chapelle latérale, et elle priait avec ferveur, tandis que ses enfants restaient bouche bée à écouter la musique, muets et un peu honteux. Don Vincent Manetta, après avoir étendu par terre un mouchoir de couleur, y avait posé un genou ; et, les mains jointes sur la pomme de sa canne, la tête appuyée sur les mains, le chapeau soigneusement placé sur une chaise à

côté de lui, à chaque instant il interpellait sa femme, tout bas :

— Élisa, dis le rosaire pour les âmes du purgatoire.

— Je l'ai dit.

— Élisa, récite l'oraison à saint André d'Avellino pour la bonne mort.

— Je la récite.

— Élisa, n'oublie pas les soixante *Gloria*...

Donna Peppina et don Alphonse Ranaudo, assis l'un à côté de l'autre, se souriaient mutuellement, souriaient aux révérences des prêtres, souriaient aux coups d'encensoir des enfants de chœur. Des lèvres sèches de la béguine Carminella sortait comme un petit sifflement qui accompagnait sa rapide et machinale prière. Seule donna Gabrielle, encore agitée, encore échauffée par la colère, furieuse contre elle-même et contre les autres, ne parvenait point à prier et avait pour toute consolation de regarder ses bracelets, de palper ses bagues sous la peau de ses gants, de sentir à ses oreilles grasses le poids de ses boucles d'or enrichies de brillants et de perles. Tous les autres avaient le cœur tranquille ou n'éprouvaient que la contrition d'une innocente douleur ; mais elle, dans sa détresse, devait se contenter de ressembler à une étincelante, laide et cruelle vitrine de bijoutier, où chaque bijou serait fait de larmes et de sang.

Pendant ce temps-là, prisonnière à la maison, Clairette pleurait et sanglotait encore, affaissée sur le carrelage. Mais sa crise nerveuse commençait à se passer ; peu à peu, elle revenait de sa violente émotion. Bientôt elle se releva, se rajusta, remit ses cheveux en ordre. C'était une créature sympathique et bonne, à la physionomie mobile, aux yeux gris pleins de feu, aux traits délicats ; prompte aux pleurs, prompte au sourire, d'une indomptable volonté... Depuis dix minutes déjà elle avait repris possession d'elle-même, lorsqu'elle sortit sur une petite terrasse d'où l'on dominait la cour. Chaque étage avait une semblable terrasse, et, par la terrasse, on accédait à un puits qui, situé à l'angle du bâtiment principal et de l'aile en retour, servait à tous les locataires du palais Santobuono. Elle vint au puits comme pour

y tirer de l'eau ; mais, tout de suite, à la fenêtre qui s'ouvrait de l'autre côté, un jeune homme apparut. La petite terrasse et la fenêtre étaient de niveau, mais séparées par l'orifice du puits avec son enchevêtrement de cordes, de poulies, de seaux et de chaînes, si bien que, même en se penchant et s'allongeant, il était impossible de se donner la main sans risquer de tomber dans l'abîme ; cependant on pouvait très bien faire la conversation. Il est vrai que, du porche et de la cour, jusqu'au troisième étage, tout le monde pouvait voir et plusieurs même pouvaient entendre ; mais, à cette heure, tout le monde était à la messe et, du haut en bas, régnait un grand silence tranquille... Les deux jeunes gens se regardèrent avec une telle intensité que ce regard muet eut une éloquence égale à celle de la plus affectueuse parole. Puis l'amoureux — chevelure blonde, teint blanc, taille élancée — se mit à parler très bas, en jetant par moments autour de lui des coups d'œil inquiets, tandis que la brune jeune fille avait les yeux fixés sur le jouvenceau et souriait sans rien dire, vaincue par l'émotion.

— Tu n'es pas allée à la messe ? demanda enfin Giovannino.

— Non.

— Pourquoi ?

— Je n'ai pas voulu.

— Parle franchement : tu as été maltraitée par donna Gabrielle.

— Non, non.

— Dis la vérité, Clairette !

Et sa voix se fit plus chaleureuse, plus insistante.

— Nous nous sommes disputées un peu, murmura-t-elle en rougissant, incapable de mentir.

— Et pourquoi vous êtes-vous disputées ?

— Parce que je t'aime.

— Tu m'aimes donc vraiment, vraiment, vraiment ?

— Tu le sais bien, Giovannino.

— Non, je ne le sais pas ! soupira-t-il en feignant de douter.

— Eh bien ! veux-tu savoir ce qu'aujourd'hui encore j'ai répété pour la centième fois à ma belle-mère ? s'écria-t-elle

avec une animation subite. Pour la centième fois, je lui ai redit : « Ou Giovannino ou la mort ! » Et donna Gabrielle, exaspérée par cette déclaration, m'a donné un soufflet.

— Cela t'a fait mal? interrogea-t-il à demi-voix, en pâlissant.

— Un peu, répliqua-t-elle avec orgueil; mais qu'importe?

— Pauvre Claire! pauvre Claire! dit-il, comme en se parlant à lui-même.

— Pourquoi me plains-tu? Je ne suis pas à plaindre! s'écria-t-elle avec exaltation.

Ils se turent. Une grande fraîcheur montait du puits ouvert sur lequel s'avançaient leurs têtes juvéniles. Un grand silence les enveloppait toujours. Clairette avait grimpé sur un tas de cordes humides, comme pour se rapprocher de son amoureux. Deux ou trois sœurs du professeur d'anglais s'étaient montrées une minute derrière les vitres, avaient souri en apercevant le joli couple et s'étaient retirées par discrétion. Un étudiant fumait sa pipe en balançant la tête, comme pour dire qu'il comprenait bien ces choses-là et qu'il accordait aux jeunes gens toute son indulgence.

— Cette vie-là ne peut durer! déclara brusquement Giovannino.

— Non, elle ne peut durer, fit Clairette, comme un écho.

— Alors, que faire?

— Prenons la fuite ensemble.

— Oui, mais après? demanda-t-il, soudainement troublé.

— Après nous nous marierons.

— Sans argent?

— Sans argent

— C'est un parti trop désespéré! fit observer le beau garçon indolent, qui connaissait la vie et qui en craignait les rudesses

— Quand l'amour y est, on est assez riche. Dis, m'aimes-tu?

— Oh! Clairette! si je t'aime! ..

— Alors nous n'avons pas besoin d'argent. Fuyons!

— Mais sans argent, on ne peut rien faire.

— Tu es un lâche! s'écria la jeune fille, indignée.

— Clairette, ma belle, tu plaisantes, répliqua-t-il avec un sourire

— Non, je ne plaisante pas. Tu as peur, tu penses à l'argent, tu ne sais pas aimer, tu es un lâche.

— Clairette, je t'adore!

— Non.

— Tu le sais bien, que je t'adore, Clairette!

— Non.

— Je t'adore, Clairette! Je te le jure sur mon âme!

— Non.

Mais la troisième dénégation fut moins forte que les précédentes. Clairette regarda Giovannino dans les yeux; et sa colère céda.

— Tu as raison, dit-elle.

— Puisque cette vie-là ne peut durer, reprit-il, tâchons de trouver autre chose.

Le problème de l'existence revenait encore lui tourmenter l'esprit.

— Moi, Giovannino, je ne trouve rien. Ma belle-mère est impitoyable.

— Est-elle aussi impitoyable que tu le crois? Et n'y aurait-il pas quelque moyen de la fléchir?

— D'ailleurs, je ne veux pas essayer, dit-elle avec une moue de mépris. Je ne sais pas supporter l'humiliation.

— Mais il n'y aurait pas d'humiliation, puisqu'elle est comme ta mère.

— A Dieu ne plaise! s'écria-t-elle en faisant le signe de la croix.

— Si seulement tu m'avais permis de lui parler! continua-t-il en poursuivant ses réflexions intérieures. Dis, veux-tu que je lui parle?

— Tu n'y gagneras rien.

— Qui sait?

— Donna Gabrielle est une femme d'un caractère vil, qui n'apprécie que l'argent.

— Eh! l'argent est une belle chose, remarqua-t-il, après l'amour!

— C'est une femme qui n'a jamais aimé personne! répliqua-t-elle, toujours indignée.

— Elle t'aimerait peut-être, si tu voulais.

— Et comment le voudrais-je, puisqu'elle me soufflette,

qu'elle m'enferme à la maison! Elle me tient sous les verrous comme les prisonniers. Si elle rentrait maintenant et nous surprenait à causer ensemble, tu verrais comme je serais battue!

— Alors, je me sauve.

— Non, Giovannino! je t'en prie, ne t'en va pas, ne t'en va pas!

Il y eut tant de passion dans sa prière, tant de passion dans son regard, que le jeune homme pâlit d'amour.

— Elle ne va pas rentrer tout de suite, — murmura Clairette les yeux dans les yeux de son amoureux. — Et puis, qu'est-ce que cela me fait, si elle rentre?

— Donne-moi ta main, Clairette! soupira-t-il, magnétisé par l'amour.

— Je ne peux pas, c'est trop loin! — dit-elle en se courbant et se tendant vers lui, les larmes au bord des paupières. — Je ne peux pas, je ne peux pas!

— Clairette, se reprit-il à dire, obstiné dans son idée, je veux parler à ta belle-mère.

— Et, à supposer qu'elle ne te mette pas à la porte, qu'est-ce que tu lui diras?

— Sois sûre qu'elle ne me mettra pas à la porte. Quant à ce que je lui dirai, je ne sais pas encore... Je lui dirai la vérité : que nous nous aimons...

— Et que nous préférons mourir, plutôt que de renoncer l'un à l'autre, ajouta-t-elle simplement.

— Ne pense donc pas à la mort! Je lui dirai que je suis très pauvre, mais que jamais personne ne pourra t'aimer plus et mieux que, soutenu par la force de mon amour, j'espère triompher de la médiocrité, de la secrète misère où je végète...

— C'est une méchante femme, balbutia Clairette qui se troublait : elle ne te croira pas.

— J'essaierai quand même, dit-il. Je ne peux plus te voir souffrir ainsi, cela me fait trop de mal.

Ils se regardaient, émus par le drame de leur amour contrarié. Cependant à la vieille église des Saints-Apôtres, la messe chantée venait de finir. Ce fut d'abord la voiture vide de la princesse de Santobuono qui, partie de l'église avant les autres, et après avoir reconduit la grande dame à son

hôtel, rentra la première au palais. Le cocher, descendu de son siège, leva les yeux en l'air et sourit en apercevant les amoureux ; puis il se mit à retirer tranquillement sa livrée. Ensuite arrivèrent les Manetta, l'ex-greffier donnant le bras à celle qu'il appelait solennellement son épouse ; ils aperçurent aussi les amoureux qui, à ce moment-là, se contemplaient en silence.

— Élisa ?

— Qu'est-ce que tu veux ?

— Te souvient-il du jour où je t'ai vue pour la première fois à Sainte-Marie-de-Capoue ?

— Oui, je me rappelle.

— Te souvient-il, Élisa, qu'il te déplaisait de quitter ta province ?

— Oui, je me rappelle.

— Est-ce que tu ne t'es pas trouvée mieux à Naples ?

— Oui, beaucoup mieux.

— Dieu soit béni ! fit le bon greffier.

Le couple des Ranaudo venait plus doucement ; et, à la vue des amoureux, ils eurent aussi un sourire paternel et maternel.

— Les soufflets n'ont servi à rien ! fit observer donna Peppina avec un petit rire, tandis qu'elle traversait la cour.

— « On n'aime pas bien à distance », chantonna don Alphonse, qui se flattait de posséder une voix phénoménale.

Les Manetta et les Ranaudo gravirent l'escalier lentement, lentement, tandis qu'aux fenêtres et aux balcons apparaissaient les locataires du troisième étage. Oublieux de toutes choses, les amoureux se regardaient dans les prunelles.

— Clairette, dis-moi que tu m'aimes, une dernière fois !

— Une dernière fois ? Mais c'est toujours, toujours, que je t'aime !

— Donne-moi ta main.

Pour se faire plus grande et pour arriver jusqu'à lui, elle entassa les uns sur les autres des rouleaux de cordes. Justement donna Orsolina entrait dans la cour avec son troupeau d'enfants traînés à la remorque ; et la pauvre femme savait bien que donna Gabrielle venait sur ses talons. Orsolina leva la tête, vit les amoureux, pensa tout de suite au danger qu'ils

couraient d'être surpris ; et, en dépit de tout, elle se mit à tousser très fort, d'une toux qui appelait, qui avertissait, qui s'efforçait de sauver. Or, à ce moment précis de cette chaude matinée printanière, sous les regards de tout ce monde, les amoureux triomphants venaient de réussir à se toucher le bout du doigt, transportés de bonheur pour cette caresse innocente, parmi les sourires muets de tous ces témoins qui feignaient de ne rien voir... En rentrant, donna Gabrielle avait vu, elle aussi. Mais le silence indulgent et charitable de cette nombreuse assistance, de ces pauvres gens, vieux, malheureux ou infirmes, de ces bonnes gens à l'âme tendre qui voyaient et pardonnaient, dompta le courroux de ce cœur dur qui ne savait ni prier ni pardonner.

II

Assise dans sa chambre auprès du petit balcon, Clairette s'efforçait en vain de tromper l'impatience de l'attente. Son esprit était en proie à un trouble profond. Machinalement, elle avait essayé de prier, de dire un rosaire pour recommander à la Madone le bonheur de sa vie : car le moment décisif était venu. Mais ses lèvres ne pouvaient prononcer les saintes paroles de la prière ; et, sur les grains du chapelet oublié, ses doigts demeuraient immobiles. Afin de se distraire, elle avait aussi voulu travailler à des housses brodées au crochet pour le meuble jaune du salon ; mais elle n'avait pas réussi davantage à continuer ce travail automatique. L'après-midi lui paraissait interminablement longue. N'y avait-il pas deux heures que Giovannino était là, dans le salon, avec donna Gabrielle pour tenter de vaincre l'opiniâtre cruauté de la belle-mère ? Oui, bien certainement deux heures ; et Clairette, seule dans sa chambre, n'osant pas venir au salon, n'osant pas appeler quelqu'un, énervée par ses rêveries et plus encore par le silence et la solitude, prêtait l'oreille pour surprendre un bruit de pas, une voix, un battement de porte ouverte ou fermée... Elle n'entendait rien !

Longtemps, par crainte instinctive, par vague appréhension

de maux pires encore, elle avait empêché Giovannino de parler à donna Gabrielle. Mais le jeune homme s'était obstiné dans la conviction que telle était l'unique voie de salut ; et un jour, sans prévenir Clairette, il avait écrit à donna Gabrielle pour demander un entretien. Chose étrange, la belle-mère avait consenti sur-le-champ, et même elle y avait mis de la bonne grâce. Or, la veille au soir, comme les deux femmes soupaient en silence, — leurs repas étaient toujours ou taciturnes ou interrompus par de violentes discussions, — donna Gabrielle avait dit tout à coup :

— Ton amoureux m'a écrit.

— Ah !... Et que veut-il ? avait répondu Clairette en cherchant à réprimer un mouvement de peur.

— Il veut me voir. Il viendra demain.

Et elles n'avaient plus rien dit. La belle-mère avait parlé sans colère, mais d'un ton sec : il était visible qu'elle ne voulait pas être interrogée davantage. Aussi, par fierté, Clairette ne fit pas de nouvelle question ; mais elle passa une nuit inquiète et fébrile, dans un demi-sommeil plein de rêves qui lui semblaient des réalités, de réalités qui lui semblaient des rêves. Tantôt elle se glaçait d'une terreur folle, tantôt la plus douce espérance lui enflammait le cœur. Elle ne put reposer une minute. Et le lendemain, lorsqu'à trois heures elle entendit le coup de sonnette, son premier mouvement fut de renvoyer Giovannino, de lui crier : « Sauve-toi ! » Mais elle ne bougea pas de sa chambre : le choc nerveux l'avait paralysée. Et maintenant elle attendait, immobile, incapable de rien faire, trouvant que les minutes duraient des siècles.

Que pouvait-il bien lui dire de si long, à cette belle-mère intraitable ? Comme il était facile de le prévoir, celle-ci ne se laissait pas persuader ; et, sans doute, Giovannino la suppliait, la conjurait de ne pas faire le malheur de deux êtres qui s'adoraient. Mais pourquoi la suppliait-il, cette femme sans pitié ? Clairette, elle, ne l'aurait jamais, jamais suppliée : elle était trop orgueilleuse et préférait la pire douleur à l'humiliation d'une prière...

Maintenant, pour calmer son émoi, pour dissiper ses tristes pensées, elle regardait dans la rue. Dans la rue, il y avait une repasseuse qui repassait une chemise devant la porte de sa

boutique, tout en balançant de temps à autre avec le pied une corbeille d'osier où sommeillait son nourrisson ; le petit, à ce bercement, fermait les yeux, et la mère donnait de grands coups de fer sur le plastron qui fumait. Il y avait, sur le balcon de donna Peppina Ranaudo, une conserve de tomate qui répandait une odeur aigre ; et l'indolente grosse femme sortait de temps à autre pour remuer avec une cuiller à pot la conserve qui séchait au soleil. Les mouches bourdonnaient de tous les côtés ; et, près de San Giovanni-à-Carbonara, un marchand de citrons, d'une voix mélancolique, recommandait la fraîcheur de sa marchandise. Mais Clairette était comme en état de somnambulisme : le front appuyé aux lames vertes de la jalousie, elle ne distinguait pas ce qui se passait dans la rue, n'entendait ni les cris des gamins, ni les appels des marchands. Et son agitation ressemblait singulièrement à du désespoir : il lui paraissait impossible que l'entretien de Giovannino avec donna Gabrielle pût rien produire de bon. Elle attendait avec anxiété, mais n'attendait que des choses perfides et mauvaises de nouveaux tourments infligés à son amour. Toutes ses rancunes contre sa belle-mère se réveillaient, rendues plus vives par l'excitation où elle était depuis vingt heures. Non, jamais elle n'avait reçu de cette femme le moindre bienfait ; ce qu'elle en avait reçu, c'étaient toutes ses tortures, toutes ses détresses, toutes les heures noires de son existence. Pourquoi eût-elle espéré de cette marâtre un bien quelconque, aujourd'hui ? Ce qu'elle en pouvait espérer, ce n'était que du mal, mais un mal inconnu, mystérieux, un mal qu'elle n'avait pas souffert encore... A la fin, la terreur l'avait emporté sur tous les autres sentiments ; et Clairette, retombée sur sa chaise, la tête courbée, l'œil sans regard, attendait le péril inconnu : et chaque minute qui s'écoulait lui semblait d'une lenteur mortelle.

Derrière ses épaules, une voix dit, tout bas :

— Mademoiselle Clairette...

— Que voulez-vous ? interrogea la jeune fille, comme au sortir d'un rêve.

— Votre mère vous attend au salon, annonça Carminella.

Clairette leva les yeux vers la béguine. Celle-ci avait la face plus verdâtre encore que d'habitude, les lèvres pincées et sèches de colère. La jeune fille ne répondit rien, ne fit pas un mouvement.

— Mademoiselle, votre belle-mère vous ordonne de venir.

— Est-elle seule? demanda la pauvrette.

— Que non ! elle est en compagnie, répliqua méchamment la béguine; et elle veut vous parler.

— C'est bien ; dites-lui que j'y vais.

D'un geste machinal, Clairette toucha son chapelet, baisa une petite photographie pâle de sa mère qu'elle conservait sur un guéridon, jeta sans se voir un coup d'œil dans la glace et vint au salon.

Donna Gabrielle, vêtue d'un peignoir chargé de dentelles que lui avait revendues la femme de chambre de la duchesse Episcopio, était assise sur le grand canapé de brocart jaune; et ce peignoir blanc la faisait paraître énorme, avivait davantage encore le coloris violacé de ses bajoues. Elle portait aux oreilles deux magnifiques solitaires; et sur ses gros bras nus presque jusqu'au coude, sur ses gros doigts rouges et comme gonflés, il y avait toute une scintillation de bracelets, de bagues et de pierreries. Sur sa poitrine une lourde chaîne d'or s'entremêlait aux dentelles du peignoir; et l'éventail qu'elle agitait méthodiquement ne parvenait point à rendre plus douce la teinte cramoisie de son épais visage. Elle avait les yeux luisants. Quant à Giovannino, il était assis sur un petit fauteuil jaune, vêtu modestement mais avec une élégance naturelle, un peu pâle et pourtant serein. Tous les deux semblaient tranquilles et contents; et ils regardaient Clairette qui, sans les regarder, s'avançait toute chancelante, avec des palpitations de cœur.

— Approche, ma chère Clairette, lui dit donna Gabrielle avec une amabilité insolite.

De nouveau, sans ombre de raison, Clairette fut prise de peur et se mit à frissonner. Mais Giovannino, du regard et du sourire, l'invitait à venir plus près.

— Viens, viens, répéta encore la belle-mère avec un accent de tendresse.

La jeune fille s'approcha, sans mot dire. Sa petite main blanche et fine, qui avait un tremblement de fièvre, fut saisie par les grosses mains rouges et gonflées de donna Gabrielle.

— J'ai voulu faire ton bonheur, prononça gravement l'usurière. Car il paraît que c'est la volonté de Dieu; et, au surplus, don Giovannino, ici présent, m'a l'air d'être un fort bon jeune homme. Tu vois, une mère ne te traiterait pas mieux. Avec l'aide du Seigneur, vous vous marierez quand le moment sera venu. Allons ! donne-moi un baiser.

La bouche lippue de donna Gabrielle se posa en claquant sur la joue délicate de Clairette, qui fit aussi le geste de donner un baiser; mais les lèvres de la jeune fille ne remuèrent pas, et de chaudes larmes silencieuses coulèrent sur son visage, sur son cou, sur le corsage de sa robe.

Giovannino contemplait sa fiancée avec une satisfaction tranquille.

— Appelle-moi maman, dit donna Gabrielle à Clairette, d'une voix attendrie.

Au lieu de répondre, Clairette continuait à pleurer en silence.

— Appelle-moi maman ! répéta l'usurière avec une sorte de larmoyante humilité.

— Maman ! maman ! s'écria enfin Clairette, qui éclata en sanglots.

Lorsque la servante, avec ses lèvres violettes et pincées qui se contractaient en parlant, avec ses coups d'œil obliques et faux, alla conter l'histoire dans tout le voisinage, au palais Santobuono, sur la place des Saints-Apôtres, chez les boutiquiers des ruelles, partout, malgré le ton sifflant et sarcastique de la béguine, malgré ses vagues et perfides réticences, il y eut un contentement général. Le spectacle prolongé de cet amour fidèle, invincible et malheureux avait touché le cœur de tous les voisins, leur avait inspiré une grande sympathie pour les jeunes fiancés.

— Donna Gabrielle a pris une sainte résolution ! dit Peppina Ranaudo, la grosse dondon bienveillante, en marchandant sur le palier une corbeille de pêches dont elle voulait faire une compote.

— Rien n'est saint devant Dieu! répartit la béguine, qui poursuivit son chemin en faisant le signe de la croix.

Malgré ses insinuations, malgré le sifflement de sa voix fielleuse, partout elle vit les gens sourire à l'heureuse nouvelle du mariage projeté.

— Écoutez, — lui dit donna Orsolina, exténuée maintenant par la fatigue de sa grossesse et par la chaleur caniculaire, sans économies et sans forces pour travailler, — écoutez. Carminella : cela me fait autant de plaisir que si Clairette était mon enfant, à moi. Le mariage est une servitude. mon Dieu, oui! Mais il faut bien que toutes les filles y passent.

— Toutes, non! répliqua aigrement la servante.

— C'est une affaire de hasard, — reprit d'un ton accommodant donna Orsolina, qui avait besoin de rester en bonnes relations avec tout le monde; — mais c'est une chose qui arrive quelquefois.

Il n'y eut pas jusqu'aux vieilles demoiselles du troisième étage, les sœurs du professeur d'anglais, qui, de derrière les vitres de leurs fenêtres, pour exprimer leur contentement, n'envoyèrent à Clairette un salut joyeux.

La fiancée baissait la tête et rougissait. A présent, tous ceux qu'elle rencontrait dans les escaliers, dans la cour, dans la rue, prenaient part à sa joie, la félicitaient chaleureusement, lui adressaient des souhaits mystérieux, lui serraient la main, l'embrassaient, lui demandaient « quand on irait à la noce ». Un jour, que donna Gabrielle était partie en avant, don Vincent et donna Élisabeth la retinrent sous le cintre du porche, pour lui expliquer comment s'était fait leur propre mariage : un mariage de vieux qu'ils racontaient comme une idylle, en se coupant mutuellement la parole pour se rappeler l'un à l'autre les doux mots d'autrefois. Un autre jour, le cocher de la princesse de Santobuono, après l'avoir saluée du fouet avec une galanterie chevaleresque, s'offrit, lui et sa voiture, dans un discours farci de compliments, pour la conduire à l'église et à la mairie lors des épousailles. Un dimanche, à la sortie de la messe, le madré sacristain des Saints-Apôtres lui avoua que, sans l'avertir, il avait fait célébrer un triduo pour qu'elle fût heureuse par la grâce de Dieu et selon la volonté de sa belle-mère. Et la

repasseuse, un matin, en la voyant paraître sur son petit balcon, lui cria gaiement, tout en donnant un vigoureux coup de fer sur le plastron fumant d'une chemise :

— Amour ! amour !

Clairette se sentait comme enveloppée par ce flot de sympathie, et elle baissait la tête pour cacher son émotion. Il y avait en elle un grand bonheur confus, mais où une méfiance invincible continuait à mêler son amertume. Cependant sa vie, à ce qu'il semblait, n'était plus que bonheur. Giovannino, considéré désormais comme un fiancé officiel, pouvait lui écrire quand il voulait et recevoir ses réponses ; le jeudi soir et le dimanche soir, il venait à la maison et y restait trois ou quatre heures ; lorsque la jeune fille sortait, il en était averti, s'arrangeait de manière à la rencontrer dans la rue comme par hasard, se joignait aux deux femmes sans que donna Gabrielle fît aucune objection et les accompagnait partout ; si elles allaient au théâtre, il était de droit leur cavalier, portait l'étui de la lorgnette, les aidait à ôter leur châle et leur manteau, se tenait modestement au fond de la loge.

A la vérité, donna Gabrielle assistait toujours aux entretiens des amoureux et ne s'éloignait pas une seconde ; mais c'est la coutume du pays, et ni l'un ni l'autre ne songeait à s'en plaindre. D'ailleurs, qu'importait sa présence ? Ils s'asseyaient dans la salle à manger, près d'une table ovale où était posée une lampe couverte d'un grand abat-jour. Clairette brodait au crochet avec ardeur, un peu pour dissimuler le tremblement nerveux qui agitait ses mains ; donna Gabrielle, tantôt en peignoir rouge, tantôt en peignoir bleu, chargée d'ors et de lourdes pierreries, agitait un grand éventail noir où des points argentés scintillaient ; Giovannino roulait des cigarettes qu'il fumait ensuite paresseusement.

C'étaient des soirées pleines de charmes. Clairette sentait s'évanouir alors ce sentiment d'amère défiance qui gâtait toute sa joie : le regard de Giovannino répandait autour d'elle une atmosphère de tendresse ; la voix de Giovannino, qui par intervalles rompait le silence, la caressait comme un souffle d'amour ; et, lorsqu'il parlait de ce ton bas et sédui-

sant qui n'appartenait qu'à lui. elle cessait involontairement de travailler, et ses mains devenaient immobiles tandis qu'un flot de sang faisait monter à ses joues une chaleur.

La belle-mère. depuis qu'elle avait donné le consentement solennel, continuait à manifester une aménité imprévue. mais persistante. Il semblait que tout à coup, par je ne sais quel sortilège, Giovannino eût mis fin à cette haine profonde. à cette profonde rancune qui avait armé la belle-mère et la belle-fille l'une contre l'autre, et qu'une pareille fascination eût amolli le cœur dur de Gabrielle et vaincu le cœur fier de Clairette. Les soirs où Giovannino n'avait pas l'autorisation de venir, les deux femmes passaient la soirée seules; mais, ces soirs-là, Clairette était toujours un peu nerveuse, et donna Gabrielle bâillait, oubliant d'agiter son éventail pour faire étinceler ses bagues. A un certain moment de la soirée, un coup de sifflet venait de la place des Saints-Apôtres. doux et perçant. Clairette tressaillait.

— C'est lui ! murmurait-elle tout bas.

— C'est lui ! disait à haute voix donna Gabrielle.

En effet, c'était Giovannino qui s'en allait tuer le temps au café de la Porte Saint-Janvier, le plus fameux à cette époque pour les sorbets à la napolitaine, et où affluaient les bourgeois. les commis, les petits propriétaires, les prêtres et les cabalistes.

Giovannino sifflait pour se faire entendre, et ce sifflet amoureux voulait dire :

« Me voici, je t'aime, souviens-toi... »

Clairette avait l'âme transportée.

— Où s'en va-t-il, à cette heure? demandait la belle-mère après une pause.

— Au café, répondait tranquillement la jeune fille.

— Oui, dépenser de l'argent ! grommelait donna Gabrielle.

Et Clairette la regardait en face, mais sans mot dire. Elle avait gardé tout entière sa fierté d'autrefois ; et il lui répugnait de répondre que, si donna Gabrielle avait permis à Giovannino de venir plus souvent le soir, il ne serait pas allé au café dépenser de l'argent: car cette réponse eût ressemblé à une prière, et elle était bien résolue à ne prier donna Gabrielle d'aucune façon. Certes, les heures de félicité

qui passaient sur sa jeune tête avaient réprimé dans son cœur plein de gratitude l'effervescence de l'indignation juvénile qu'elle ressentait naguère contre cette femme ; pourtant, le souvenir des chagrins paternels et de ses propres chagrins n'était pas effacé encore. Elle ne voulait rien demander, voilà tout. Si elle avait mal jugé sa belle-mère, si elle avait eu contre elle d'injustes préventions, eh bien, elle consentait à changer d'avis ; mais solliciter une grâce, une faveur, jamais ! Et elle se renfermait dans son caractère trop sensible, excessif, opiniâtre, prompt aux émotions, mais incapable d'oublier. Donna Gabrielle, de mauvaise humeur, frappait sur le bras du fauteuil avec son éventail. A la fin, agacée par le taciturne visage de Clairette, qui ne remuait pas d'une ligne, elle appelait Carminella. Celle-ci somnolait dans sa cuisine, marmottant des oraisons.

— Récitons le saint rosaire ! disait donna Gabrielle sans bouger du fauteuil où elle était enfoncée.

La servante alors prenait une chaise, s'agenouillait sur le carreau nu, appuyait ses coudes sur la paille et mettait son visage dans ses mains, puis commençait à réciter le *Mystère*. Donna Gabrielle écoutait, attentive, avec un petit mouvement des lèvres, comme si elle eût prononcé les mots. Clairette cessait de travailler, déposait son crochet et son fil sur le marbre de la table et plaçait une main devant ses yeux, comme pour se concentrer dans la prière.

— ... *fructus ventris tui, Jesu,* disait en finissant la béguine, sur un ton invariable.

— *Sancta Maria...*, reprenaient après l'*Ave* les deux femmes, donna Gabrielle à voix haute, Clairette à voix basse.

Lorsqu'elles arrivaient aux litanies si belles de la Vierge, Clairette s'agenouillait à son tour et s'accoudait sur sa chaise comme Carminella. Seule donna Gabrielle restait assise, car, à cause de son embonpoint il lui était difficile de s'agenouiller, mais elle se courbait un peu, comme par respect. Quelquefois, pendant les litanies, un second coup de sifflet montait de la place des Saints-Apôtres, doux et perçant. C'était Giovannino qui revenait du café et qui, avant de rentrer chez lui, disait bonsoir à son amoureuse :

« Me voici, je t'aime, souviens-toi !... »

Et l'on voyait tressaillir les épaules de Clairette, courbée. Donna Gabrielle avait une distraction et cessait de réciter les litanies. Et la servante, à qui rien n'échappait de tout cela, élevait la voix rageusement, comme pour un rappel à l'ordre, et priait comme si elle eût dit des injures ; puis, le rosaire terminé, elle s'en allait furieuse et recommençait à le dire pour son compte, seule dans sa cuisine, parce qu'elle estimait que, avec toutes ces « tentations », le premier ne valait rien ni pour l'âme ni pour le corps.

III

Un beau jour, Giovannino se mit à venir, non plus deux, mais trois fois par semaine. Cela eut lieu tout naturellement, au grand plaisir de l'amoureuse et sans la moindre protestation de la belle-mère. Le jeune homme gardait une attitude très correcte : il parlait peu, et à demi-voix; avant de fumer, il ne manquait jamais de demander la permission; il avait, surtout avec donna Gabrielle, des façons si polies que cette grosse femme rébarbative, grotesque et couverte d'ors, paraissait dans l'enchantement. De temps à autre, il se risquait maintenant à causer avec Clairette de leur avenir ; et celle-ci l'écoutait, heureuse comme si la plus suave musique eût résonné à ses oreilles. Avant de répondre, elle levait sur sa belle-mère des yeux timides, puis répondait à voix basse, timidement. Un soir qu'ils parlaient de trousseau, de toile et de mousseline, il fut question du temps nécessaire pour coudre à la machine une chemise, un jupon.

— Pour une chemise, il me faut deux jours, — calcula Clairette que ces discours transportaient de joie ; — mais pour un jupon, un jour me suffit.

— Non, il te faut plus, il te faut plus ! observa donna Gabrielle.

— Je crois, Claire, qu'il vous faut plus, — ajouta Giovannino avec un sourire, en secouant la cendre blanche de sa cigarette.

Doux entretiens ! Le jour suivant, Clairette vit apporter à la

maison, par un homme de peine qui faisait les grosses besognes, une pièce de fine toile de Hollande et une pièce d'excellente mousseline. La jeune fille, ravie, palpait la toile pour en sentir la finesse, froissait la mousseline pour en faire tomber l'amidon ; mais, tout à coup, elle aperçut quelque chose qui la fit pâlir. Ces pièces de toile et de mousseline portaient un timbre, un timbre bizarre ; et, subitement, elle se rendit compte que cela sortait de l'agence tenue par sa belle-mère. Elle pâlit, frissonna : ces marchandises appartenaient donc à de pauvres gens qui les avaient engagées par misère et n'avaient jamais pu les dégager ! Une toile, une mousseline de larmes et de sang, comme aussi les meubles du salon provenant d'une saisie, comme aussi la batterie de cuisine mise en gage et jamais retirée, comme les robes de donna Gabrielle, comme les pierreries et les ors dont elle se chargeait ! Des larmes et du sang, comme tout le reste ! ..

Là-dessus, la belle-mère survint :

— Est-ce que cela suffira ? demanda-t-elle en dépliant la toile et la mousseline pour les regarder à contre-jour.

— Je crois .. je crois, murmura Clairette troublée.

Puis, avec un grand effort :

— Merci, ajouta-t-elle.

— Bah ! je voulais dire que, s'il n'y en avait pas assez, j'en ai encore, de la toile, et de la mousseline, et du linon, par centaines de pièces ; l'agence en regorge : ces gueux-là ne font qu'engager ! .. Bonne marchandise, d'ailleurs. Mesurons, si tu veux ?

Et elles se mirent à mesurer, silencieusement. Clairette avait au cœur une inguérissable plaie. Le soir, quand Giovannino arriva, elle fut plus taciturne qu'à l'ordinaire ; mais donna Gabrielle, pour appeler l'admiration sur sa munificence, fit apporter la toile et la mousseline, dont une partie déjà était taillée. Giovannino en loua la qualité, en demanda le prix et s'adressant à sa fiancée :

— Au moins, Clairette, as-tu remercié notre bonne mère pour le splendide cadeau qu'elle nous a fait ?

— Je l'ai remerciée, murmura la jeune fille sans quitter des yeux son ouvrage.

— Et je vous remercie à mon tour, chère maman! reprit-il de sa voix enjôleuse.

Donna Gabrielle s'éventait, charmée, en extase. Mais on l'appela, et elle dut quitter le salon. Alors Clairette, à voix basse, rapidement, dit à Giovannino :

— Le sais-tu, que ces marchandises viennent de l'agence?

— Et qu'est-ce que cela fait? demanda-t-il, surpris de la question.

— Des marchandises engagées, comprends-tu? repartit Clairette avec effroi.

— Je comprends; mais qu'est-que cela fait? répliqua-t-il sans s'émouvoir.

Ce fut pour la jeune fille une cruelle blessure; mais, comme donna Gabrielle rentrait au même instant, elle n'osa rien dire de plus. Le jour qui suivit, toute la maison parlait de la générosité de donna Gabrielle, qui donnait à Clairette un trousseau digne d'une princesse. Mais celle-ci, désabusée, découragée, n'avait pu fermer l'œil de toute la nuit. Elle ne s'était endormie qu'au matin, d'un mauvais sommeil; puis elle avait rêvé qu'elle portait une fantastique chemise de larmes, une fantastique jupe de sang, et que son costume faisait rire aux éclats donna Gabrielle et Giovannino. Il lui fallut plusieurs jours pour réussir à calmer ses scrupules; et son âme garda une pénible désillusion.

Maintenant, même dans la soirée, elle travaillait à la machine; et le tic-tac de l'engrenage la distrayait de certaines pensées fâcheuses. Elle était parfois si absorbée dans le travail que sa belle-mère et Giovannino pouvaient discourir entre eux sans même qu'elle s'en aperçût. A cette grosse femme qui, dans ses peignoirs de jouvencelle, affectait la gentillesse, le jeune homme parlait avec un respect dont elle était flattée, prenait en l'écoutant des airs d'attention qui chatouillaient l'amour-propre de cette mastoque rubiconde et vaniteuse. Mais, aussitôt que Clairette levait les yeux, Giovannino recommençait à contempler sa fiancée avec une telle passion que la jeune fille se sentait mourir d'amour; il lui parlait avec tant de douceur qu'elle abandonnait son travail, vaincue; et la machine se taisait. Souvent ils causaient de

leur futur ménage ; c'est-à-dire que Giovannino expliquait comment il meublerait la chambre à coucher : avec un grand lit en cuivre luisant et une belle armoire à glace en acajou.

— Il faudra aussi une toilette en acajou avec dessus de marbre, suggérait maternellement donna Gabrielle.

— Une toilette aussi, comme de juste! — reprenait Giovannino ; — et une dormeuse au pied du lit, puisque à présent c'est la mode.

A écouter ces doux projets, Clairette, qui aimait de plus en plus son fiancé, se perdait dans les rêves les plus délicieux. Pour elle, le jour du mariage représentait la délivrance, l'oubli facile de l'odieux passé, le commencement d'une vie nouvelle, toute sereine, où ils se cloîtreraient avec leur amour, elle et lui, seuls, tout seuls dans la joie comme dans la douleur ; et elle serait libre, complètement libre, à ses côtés, pour toujours ; et la mort même ne pourrait les séparer que matériellement, mais leurs âmes resteraient unies par delà : car elle était croyante. Oh! que ne venait-il bien vite, le jour où elle sortirait de cette maison qui l'avait tant vue souffrir, pour s'en aller avec son époux dans une autre maison qui serait la leur et où elle vivrait la plus heureuse des femmes!... Tels étaient les rêves de la jeune fille enamourée. Mais, un soir, comme Giovannino parlait d'une belle image de la Vierge, de la madone de Valle di Pompéi, qu'il projetait de pendre à la muraille de la chambre à coucher, Clairette, interrompant son travail, osa dire :

— Et le salon?

— Quel salon? intervint la belle-mère, surprise.

— Le salon pour recevoir les visites! expliqua-t-elle, presque tremblante.

— Le mien ne vous suffit-il pas? Il est assez beau, ce me semble : tout en brocart jaune d'or, presque neuf. D'ailleurs, je ne reçois jamais de visites, et vous pourrez en disposer à votre aise.

— Ah! fit Clairette.

Et ce fut tout. Évanoui, le rêve de liberté, de solitude ; évanoui misérablement! Giovannino se taisait, les yeux baissés. La belle-mère, elle, ne bougea pas dans son fauteuil.

Clairette se remit à travailler, un peu nerveuse, cassant à chaque instant son fil ou l'aiguille de sa machine...

Lorsque Giovannino se leva pour partir, elle se leva aussi, résolue, et le suivit jusqu'à la porte. Elle l'arrêta sur le palier. Ils étaient seuls. La lune éclairait le palier, l'escalier et la cour.

— Tu as entendu ce que ma belle-mère vient de dire? demanda-t-elle en jouant distraitement avec le loquet de la porte.

— Et qu'est-ce qu'elle a dit? interrogea-t-il d'un air contrarié.

— Que nous n'avons pas besoin de salon. Nous habiterons donc avec elle?

— Sans doute!

— Et pourquoi?

— Parce que nous n'avons pas d'argent, ma petite! répondit-il en lui caressant légèrement les cheveux.

Elle recula.

— Alors, nous vivrons de son aumône?

— Son aumône? Allons donc! C'est ta mère d'adoption; et elle est riche à ne savoir que faire de sa fortune. D'ailleurs elle n'a que toi, et son devoir est de te fournir de quoi vivre.

— Non, Giovannino; c'est toi qui devrais travailler, qui devrais me fournir de quoi vivre. Je consens à ne manger que du pain, mais qui me vienne de toi, et non d'elle.

— Et je me propose aussi de t'en donner, ma petite; je chercherai du travail et je gagnerai notre vie. Mais à cette heure, tu comprends... il est difficile de trouver quelque chose tout de suite... Enfin, j'essayerai.

— Promets-moi de trouver! dit-elle, suppliante.

— Oui, je te le promets... Pourtant, au début, ce sera difficile; et, pour attendre, nous nous installerons ici... Tu verras, nous y serons très bien.

— Mais plus tard, — implora-t-elle, — plus tard, promets-moi que plus tard nous partirons, que nous ne vivrons pas de son aumône!

— Laisse donc ces exagérations et ces méchantes paroles. Tu es un peu extravagante, ma petite. Quand on n'a pas d'ar-

gent, il faut être raisonnable.... D'ailleurs, je te promets tout ce que tu désires. Sois tranquille !

Ils se quittèrent, troublés tous les deux. Lorsque Clairette rentra, donna Gabrielle, debout dans la salle à manger, paraissait attendre avec impatience le retour de sa pupille.

— Tu as été bien longtemps à revenir ! dit-elle avec un léger froncement des sourcils.

— Pardon ! pardon ! fit Clairette qui éclata en sanglots.

Mais ses larmes avaient beau couler, le poids lui en restait sur le cœur. Elle ne pouvait s'habituer à l'idée qu'il lui faudrait vivre chez sa belle-mère, continuer à manger le pain que cette femme lui donnait par charité, et qu'elle lui avait reproché tant de fois : cela lui paraissait insupportable, pour elle-même, pour Giovannino, pour la dignité de leur future famille.

Et cependant, elle ne pouvait aller nulle part sans entendre prôner la bonté de donna Gabrielle : une sainte femme qui, après avoir fait cadeau à sa belle-fille d'un vrai trousseau de princesse, lui préparait encore un appartement somptueux et lui cédait son salon de brocart jaune d'or. Oui ; mais Clairette ne s'en consolait pas. Chaque soir, c'était avec une sorte d'angoisse qu'elle demandait à Giovannino s'il avait cherché quelque chose, s'il avait fait des démarches. Il lui répondait vaguement, lui parlait d'une place au chemin de fer ; mais, pour l'obtenir, il fallait être recommandé au directeur général. Il lui parlait aussi d'un concours pour une place d'inspecteur de l'éclairage, emploi municipal ; mais il fallait connaître le syndic et l'adjoint délégué à ce service. Sur le moment elle se tranquillisait un peu, mais ensuite elle comprenait qu'il ne cherchait pas sérieusement et qu'il la payait de mots, pour la consoler et pour la tromper. Et elle insistait, elle insistait, avec une obstination anxieuse, tant qu'à la fin il haussait les épaules d'ennui.

Par contre, il lui arrivait maintenant presque tous les soirs de parler affaires avec donna Gabrielle.

Dans les premiers temps, il ne l'avait questionnée sur ce sujet qu'avec discrétion, comme on fait lorsqu'il s'agit des affaires d'autrui, et la prêteuse ne lui répondait que d'une

manière évasive. Mais ensuite, peu à peu, elle s'était mise à lui donner des renseignements précis, à lui parler de tout ce qui concerne l'obscur et ignoble monde des agences. Clairette écoutait, confondue ; et parfois, elle regardait Giovannino avec effarement, comme si elle avait voulu s'assurer que c'était bien lui, et non pas un autre, qui discourait de ces affreuses choses.

— *Le bureau...*, disait donna Gabrielle quand elle nommait l'agence.

— *Le bureau...*, répétait Giovannino, avec un air de mystérieuse solennité.

Ils n'osaient pas encore lui donner son nom brutal. Mais ils en parlaient chaque soir avec complaisance, malgré l'expression douloureuse que prenait le visage de Clairette chaque fois qu'ils abordaient ce sujet d'entretien. Donna Gabrielle se plaignait amèrement de ces sorcières d'entremetteuses qui apportent pour le compte d'un emprunteur l'objet à engager et qui prélèvent une commission beaucoup trop forte : une lire par dix lires.

— En somme, quel travail font-elles, ces vieilles coquines? ajoutait donna Gabrielle, rageusement.

— Elles attendent le pauvre honteux qui n'a pas le courage d'entrer au *bureau*, lui prennent gentiment sa montre des mains ; et, pour cette seule peine, elles empochent trois lires sur trente, par exemple !

— Une vraie *camorra !* — approuvait Giovannino, de cette voix qui avait de si attrayantes cadences.

— Et il n'y a pas de remède, entendez-vous, il n'y a pas de remède !... Et dire que moi aussi, à mes débuts, je l'ai fait ce métier d'engageuse intermédiaire qui épargne à une foule de gens la vergogne d'entrer au *bureau;* mais je le faisais honnêtement, sans jamais prendre plus d'une demi-lire par dix lires. Aussi, avec l'aide de Dieu et la protection de la Vierge, les affaires m'arrivaient en si grand nombre que cela revenait au même !

— Vous avez toujours été une excellente femme ! s'écriait Giovannino ému, en la regardant avec admiration.

A certaines minutes, Clairette frémissait comme si elle eût entendu des choses intolérables ; et puis, son esprit se

brouillait : elle ne percevait plus qu'une vague rumeur de paroles, n'avait plus qu'une sensation de douleur sans piqûre, de douleur sourde et continue.

Un soir, pour expliquer mieux quelque chose à Giovannino, donna Gabrielle alla prendre dans la pièce d'à côté les livres de l'agence. Les fiancés se trouvèrent seuls une seconde.

— Pourquoi fais-tu cela, Giovannino ? demanda la jeune fille avec une sorte d'égarement fiévreux.

— Tout est bon à savoir ! répliqua-t-il avec tranquillité, en jetant le bout de sa cigarette.

Elle ne répliqua point. Il avait sur un elle un pouvoir absolu ; elle l'adorait comme un Dieu. mais comme un Dieu qui pouvait également la faire pleurer et la faire rire. Elle souffrait par lui, mais ne lui résistait pas, obéissante, soumise. Toute cette soirée-là, courbés sur les gros livres sales, donna Gabrielle et Giovannino s'occupèrent à étudier le terrible mécanisme qui fait que le prêteur est toujours parfaitement sûr de recouvrer ce capital pour lequel il exige un intérêt monstrueux et finit par confisquer un gage qui a trois fois la valeur de la somme avancée ; ce terrible mécanisme qui rend presque toujours impossible à l'emprunteur de ravoir jamais l'objet engagé.

— Tout compte fait, quatre-vingts fois sur cent le gage nous reste ! conclut triomphalement donna Gabrielle, en refermant son gros livre sale.

— C'est magnifique, magnifique ! murmura Giovannino, pensif.

Et, malgré les coups d'œil suppliants de Clairette, il pria donna Gabrielle de lui prêter ses livres pour le lendemain, puisque c'était dimanche et qu'elle ne s'en servirait pas. Il voulait en faire un examen approfondi, entrevoyait quelque chose de nouveau, réussirait peut-être à lui donner un bon conseil...

A l'heure du départ, lorsqu'il serra la main de sa fiancée, cette main lui parut de glace.

— Qu'est-ce que tu as, Clairette ? lui demanda-t-il à l'oreille.

— Je souffre ; c'est toi qui me fais souffrir, répondit-elle, presque défaillante.

— Allons, pas de sottises ! Laisse-moi faire, et tu verras.

Depuis cette soirée, ils n'eurent plus que de courts entretiens d'amour. Cependant, Giovannino venait tous les soirs, sans que la belle-mère fît aucune observation; mais les soirées entières se passaient à parler du bureau, des gages, de l'intérêt, de la « reconnaissance », de la « boîte » pour laquelle on payait aussi un droit; bref, c'était un défilé de tout le sombre cortège des termes lugubres qui environnent ce calvaire des pauvres gens. Giovannino parlait de tout cela sans dégoût, avec désinvolture : il avait tout compris du premier coup, acquérait de l'expérience, donnait des conseils pratiques.

Et un jour, en cachette, sur les dix heures du matin, Giovannino se rendit à l'agence où trônait donna Gabrielle ; il n'en sortit qu'à midi passé. Il finit même par y aller tous les jours, à l'insu de cette pauvre innocente de Clairette ; et ce garçon au regard enjôleur, à la voix si douce, devenait si âpre au gain, si subtil et si rapace entasseur de sous, de demi-lires et de lires, que donna Gabrielle en nageait dans la béatitude. Maintenant, pour aller à l'agence, la corpulente patronne se parait de ses robes les meilleures, de ses chapeaux les plus pompeux, serrée dans son corset à en perdre haleine, portant toujours sur elle pour quatre ou cinq mille lires de bijoux ; et elle avait acheté du *rossetter*, afin de se teindre. Chaque matin, Clairette la voyait sortir et la suivait du regard, prise d'un involontaire frisson de peur ; et quelquefois, nerveuse, agitée sans motif, elle attendait à la fenêtre son retour, vers les deux heures de l'après-midi, avec une impatience nerveuse qu'elle ne pouvait s'expliquer à elle-même. Le fait est qu'un soir, du balcon de la chambre qui donnait sur la place, elle vit donna Gabrielle revenir en compagnie de Giovannino. Elle se rejeta en arrière, bouleversée, mais ne comprenant pas encore.

La belle-mère monta seule.

— J'ai rencontré Giovannino, — dit-elle tout de suite en entrant, — et il m'a fait un bout de conduite.

— Ah ! dit Clairette, sans rien ajouter.

Mais, dans la soirée, il n'y eut plus aucun doute : Giovannino travaillait à l'agence ! Car la grosse matrone dit en riant au fiancé de sa belle-fille :

— Vous souvenez-vous, Giovannino, de cet individu qui voulait engager une montre en nickel ?

— Si je n'avais pas été là, il vous refaisait ! — répondit Giovannino sans s'émouvoir, mais sans regarder Clairette.

— C'est vrai ; j'ai constaté que vous êtes très malin. Il n'y pas à dire : vous êtes né pour le métier !

La jeune fille se leva brusquement et sortit. Les deux autres se regardèrent et, pendant quelques minutes, restèrent sans parler. Le premier à retrouver la parole fut Giovannino : il affectait l'aisance, mais, de temps à autre, une émotion passait dans sa voix. Comme Clairette ne revenait pas, donna Gabrielle appela la servante :

— Carminella, que fait Clairette ?

— Elle récite ses dévotions, repartit sèchement la béguine.

Et, ce disant, elle enveloppa d'un même coup d'œil oblique sa maîtresse et Giovannino ; puis elle se retira.

Quelques minutes après, Clairette reparut. Elle s'arrêta sur le seuil :

— Mère, fit-elle d'une voix changée, mère !

— Qu'y a-t-il ?

— Permettez-moi de dire deux mots à Giovannino.

— Eh bien, dis-les !

— Pardon, il faut que je les lui dise en particulier ; et je le prie de venir ici un moment.

— Tu ne peux pas les dire devant donna Gabrielle ? demanda Giovannino qui cherchait à esquiver l'entretien

— Non, Giovannino, je ne le peux pas : il faut que je te les dise en particulier, affirma Clairette d'une voix émue.

— Allez donc, Giovannino ; contentez-la ! fit l'usurière sur un ton de protection maternelle.

— C'est pour vous obéir ! fit-il en s'inclinant devant la grosse femme.

Clairette le prit par la main et l'emmena dehors, sur cette petite terrasse où s'ouvrait le puits et où ils avaient eu des entretiens si délicieux, lorsque leur amour était si contrarié. Il faisait nuit noire. Une grande fraîcheur montait du puits ouvert et ils marchaient parmi les cordes humides qui encombraient le plancher. En bas, sur la terrasse du premier étage,

la servante de l'obèse donna Peppina chantonnait en remontant avec peine un seau d'eau, à la faible lumière d'une chandelle. Clairette serrait toujours d'une main convulsive la main de son fiancé.

— Comment as-tu le cœur de faire cette chose-là? lui demanda-t-elle d'une voix qui s'étranglait dans sa gorge.

— Le cœur de faire quelle chose?

— Comment, mon amour, comment peux-tu le faire, toi aussi, ce métier honteux et cruel?

— Toujours des exagérations, Clairette!

— Ne sais-tu pas que c'est un métier de sang et de larmes? Ne sais-tu pas que c'est la raison pour laquelle tout le monde nous hait, pour laquelle nous sommes en butte aux malédictions de tous les pauvres gens?

— Tu exagères, tu exagères!

— Ne sais-tu pas que mon père est mort du dégoût et de l'horreur qu'il en avait?

— Tu exagères.

— Ne sais-tu pas, que moi aussi, j'en mourrai de chagrin?

— On ne meurt pas pour si peu! ricana-t-il dans l'ombre.

— O mon amour, mon amour! — cria-t-elle en se tordant les bras, — comment pouvez-vous faire pareille chose, si vous m'aimez?

— Calme-toi, Clairette, calme-toi! reprit-il, effrayé de cette exaltation.

Et, dans l'ombre, il lui saisit les mains, les couvrit de caresses, lui dit à voix basse de vagues paroles, comme pour étourdir sa douleur. Frémissante encore, elle écoutait et s'apaisait peu à peu. Alors il en vint aux arguments plus pratiques, plus positifs.

— Ma fille, tu m'as conseillé toi-même de chercher du travail, pour ne pas vivre avec l'aumône de ta belle-mère. Et j'ai cherché, j'ai cherché beaucoup, je n'ai rien trouvé. Tout dépend de la chance et des protections. D'ailleurs, il y a sur le pavé une foule de gens qui ont plus de mérite que moi. Bref, je n'ai rien trouvé. Alors, l'idée m'est venue de me rendre utile à ta belle-mère. Crois-tu que cela ne me coûtait rien? Cela m'a coûté énormément, je t'assure. Mais je me suis résí-

gné parce que je t'aimais, parce que je ne voulais pas te faire vivre d'aumônes...

Elle sanglota, dans l'ombre.

— Ne pleure pas, Clairette; il n'y a pas de quoi. Je sais bien que ce n'est pas un beau métier; mais, pour toi, je consentirais à tout. Et puis, au fond, ta belle-mère n'est pas une méchante femme. Elle s'est très bien conduite avec nous, et tu n'as pas lieu de te plaindre d'elle. Enfin, ma fille, songe que ses intérêts sont aussi les nôtres. Comprends donc une bonne fois, chère petite sotte, que nous serons ses héritiers ! Et, après tout, s'il y a des gens qui ont besoin de mettre en gage tout ce qu'ils possèdent, il faut bien qu'il y en ait d'autres pour leur prêter sur gages.

— Oh ! ne dis pas ces choses-là ! murmura-t-elle, à bout de forces.

— Bon ! je ne les dirai plus. Mais, mon amour, il ne faut pas me reprocher le soin que je donne à nos intérêts. Or, sais-tu quelle est ma crainte unique ? C'est que ta belle-mère ne se remarie. Nous serions frais, alors !

Elle le regarda, dans l'ombre.

— Je ne crois pas, d'ailleurs, qu'elle en ait envie, — ajouta-t-il vivement, pour atténuer l'effet des paroles précédentes. — C'est déjà une femme d'âge : une bonne femme, mais il faut savoir la prendre par son faible... Es-tu calmée, à présent ?

— Oui.

— Tu m'aimes toujours ?

— ... Oui.

— Et tu crois que je t'aime, que je t'aime beaucoup ?

— ... Oui.

— Donne-moi un baiser.

Jusque-là, il n'avait jamais eu besoin d'en faire la demande. Elle se rejeta un peu en arrière, s'appuya contre la margelle du puits, et déclara :

— Non.

— Voyez-vous la méchante !... Eh bien, tu me le donneras une autre fois, — dit-il avec un petit rire, pour cacher sa gêne.

Ils rentrèrent sans nouvel incident. Mais la jeune fille annonça qu'elle était lasse et qu'elle voulait se mettre au lit.

En réalité, depuis ce soir-là, Clairette ne dormit plus ; son tempérament excitable, exalté encore par la douleur et l'amour, ne lui laissa plus une minute de paix. La nuit, elle rallumait la lumière, se promenait à travers sa chambre, écrivait à Giovannino, puis déchirait les lettres désespérées qu'elle avait écrites au courant de la plume. Pour se calmer, elle plongeait son front dans une cuvette pleine d'eau froide ; et un frisson la saisissait. Parfois, elle entendait un pas léger derrière sa porte : c'était Carminella qui couchait dans une pièce voisine et qui, pieds nus, venait se mettre aux écoutes.

— Mademoiselle ?

— Qu'y a-t-il ?

— Vous êtes malade ?

— Non ; mais je ne peux pas dormir.

— Dites vos prières.

— Je les ai dites.

— Dites-les une seconde fois.

— Rien n'y fait, Carminella, rien n'y fait !

— Recommandez-vous à la Madone.

— Elle m'a oubliée.

— Ne parlez pas ainsi !

— Bonsoir.

— Bonsoir. Dieu vous garde !

Le jour aussi, Carminella était sans cesse à rôder autour de Clairette, avec des empressements qu'on ne lui avait jamais vus. Et, quand la jeune fille sortait, aussitôt elle avait près d'elle tous les locataires de la maison, qui l'appelaient « la fiancée » ; et elle souriait, à la façon d'un malade qui frissonne de fièvre et à qui l'on demande comment il va. Parfois, lorsque elle était accompagnée de la servante, c'était Carminella qui se chargeait de répondre, avec la familiarité habituelle des Napolitains :

— Le mariage se fera, s'il plaît à Dieu.

Maintenant, Carminella essayait d'attirer Clairette à l'église le plus souvent possible ; et la jeune fille, qui ne retrouvait la paix à aucune heure du jour, y allait volontiers. Le froid de la nef calmait l'ardeur de sa tête, et la prière débrouillait un peu les fils confus de ses pensées. Elle allait donc souvent à l'église, le matin, le soir, et de préférence pour les vêpres.

Carminella se tenait toujours à son flanc, comme si elle avait eu l'intention de lui dire quelque chose ; mais Clairette la regardait avec une mine si égarée que la servante faisait la mine de ravaler ses mots et demeurait silencieuse.

Chaque soir, elles allaient à vêpres : l'heure était douce, les chants des femmes étaient mélancoliques, et, souvent, la jeune fille attendrie se mettait à pleurer. Désormais, elle n'avait plus de courage ; son énergie succombait à la déception profonde, à la profonde amertume qui l'avait envahie en plein amour. Un soir, entre autres, elle se trouva si mal qu'elle fut sur le point de défaillir. Elle devint toute blanche.

— Sortons ! dit-elle à Carminella.

— L'office n'est pas fini ! répondit la servante effarée.

— Si je restais une minute de plus, je m'évanouirais.

A contre-cœur, la béguine se leva : et elle suivit lentement sa jeune maîtresse, comme si elle eût voulu la forcer à ralentir sa marche. Mais celle-ci, impatiente, nerveuse, lui dit en se retournant :

— Tu as la clef ?

— Je ne sais pas...

— Tu dois l'avoir. Donne !

Machinalement, la servante donna la clef ; et la jeune fille se mit à courir, avec une hâte anxieuse d'être à la maison pour se jeter sur son lit comme une morte. La servante, qui semblait absorbée dans ses réflexions, négligeait de hâter le pas pour la rejoindre.

Clairette ouvrit rapidement la porte ; mais, dans l'antichambre, un bruit de voix la frappa : un bruit de voix qui rendit livide son pâle visage. Elle eut pourtant la force d'avancer, d'écarter avec précaution les portières de brocart jaune, et elle vit Giovannino qui donnait à sa belle-mère un baiser sur les lèvres. Un cri aigu terrible, qui n'avait rien d'humain, traversa l'appartement, remplit toute la maison, étonna les pacifiques locataires du palais Santoluono : un cri que jamais plus ils n'oublièrent. Ensuite, ce fut une course furieuse de gens à travers les chambres, des battements de portes, l'appel suppliant de deux voix, la porte de la terrasse s'ouvrit avec tant de violence qu'une vitre tomba, brisée. Dans le crépuscule, une ombre apparut sur le bord du puits.

A ces cris, à ce vacarme, toutes les fenêtres, tous les paliers s'illuminèrent. Sur la terrasse, donna Gabrielle hurlait :

— Elle s'est jetée dans le puits ! elle s'est jetée dans le puits !...

Le puisatier n'arriva que dix minutes plus tard. Carminella était allée le chercher ; mais comme, ce soir-là, son travail souterrain ne devait commencer qu'à minuit, elle l'avait trouvé dormant encore. C'était un homme grand et robuste, qui vint en manches de chemise, pieds nus, avec des yeux clignotants. Dans la cour, les cochers et les palefreniers lui attachèrent une grosse corde autour des reins, et il se mit à descendre. Silence profond. Agenouillée sur le palier du second étage, Carminella priait avec ferveur ; et peut-être les autres priaient-ils aussi. Donna Gabrielle avait penché la tête sur le fer glacé de la balustrade, tandis que Giovannino continuait à regarder dans le puits, fixement.

— Larguez ! cria du fond du puits une voix faible.

Le puisatier était arrivé en bas. Trois ou quatre minutes après, il donna une forte secousse à la corde ; et les cochers, les palefreniers commencèrent à tirer. C'était lourd. L'homme rapportait le corps. A un certain moment, donna Peppina Ranaudo s'écria, la voix pleine de larmes :

— Morte ou vivante ?

— Morte ! fit une voix faible et essoufflée.

Et de toutes parts, du haut en bas de la maison, dans la rue, dans les ruelles, ce fut un gémissement, une plainte, un sanglot :

— Morte ! morte ! morte !

MATHILDE SERAO

(Traduction de G. HÉRELLE)

NOTRE MARINE DE GUERRE

Il faudrait des volumes pour résumer, ne fut-ce que sommairement, l'histoire des commissions diverses qui, depuis plus de cinquante ans, ont été chargées de procéder à des enquêtes sur nos institutions maritimes ; quelques pages suffiraient pour indiquer les trop rares résultats de toutes ces enquêtes. Et cependant, si on accorde aux clameurs poussées par une certaine presse le dédain qu'elles méritent, et si on doit reconnaître que les attaques du Parlement n'ont généralement d'autre but que de déguiser une attaque contre le gouvernement quel qu'il soit, il ne faut pas moins s'avouer que tout n'est pas pour le mieux dans la meilleure des Marines et qu'il est nécessaire d'apporter à son organisation de profondes réformes. A défaut d'autres preuves, il suffit d'entendre les doléances de tous les officiers appartenant aux différents corps de la Marine : à des titres divers, ils sont unanimes à se plaindre des difficultés et des impossibilités mêmes du service ; ils constatent que malgré les efforts de chacun, rien ne va comme il conviendrait, que le matériel prête à de nombreuses critiques, que nos arsenaux sont débordés par une procédure et une paperasserie qui paralysent les meilleures volontés, que la direction d'en haut est flottante, indécise, procédant par à-coups, que l'entretien de nos escadres n'est qu'insuffisamment assuré, que le personnel fait souvent dé-

faut et que les changements perpétuels qui lui sont imposés le privent de l'homogénéité et de l'entraînement qui sont le premier besoin d'une force militaire. A cela, il faut ajouter un découragement profond dû à la lenteur de l'avancement et à des règlements grâce auxquels un lieutenant de vaisseau de quarante ans a la même situation et fait le même service qu'à son début dans la carrière, comme aspirant ou comme enseigne.

Il est vrai que si les plaintes et les critiques sont unanimes, on ne s'entend plus lorsqu'il s'agit d'y porter remède. On accuse le favoritisme de nos amiraux, on s'en prend à l'influence des parlementaires ou à l'inertie des bureaux, on met en cause volontiers des personnalités. Sous la pression de cet état d'esprit, on annonce à grand fracas de profondes réformes. Ces réformes ne sont, en réalité, que des mesures de détail: en fait, comme nous le montrerons dans le cours de ce travail, elles ne changent rien au cours des choses ; à la vieille machine, on a ajouté un organe nouveau, mais on n'a supprimé aucun des anciens mécanismes, si bien que l'organe nouveau, au lieu d'aider au fonctionnement de la machine, la complique et en diminue encore le rendement. L'échec des réformes tentées depuis dix ans est tel que c'est vraiment commettre une imprudence, que de proposer quelque mesure nouvelle : il est à craindre qu'elle soit le point de départ, non du progrès qu'on espère, mais d'un nouvel abus ou d'une nouvelle routine.

L'échec de toutes ces tentatives est aisé à expliquer. La plupart des hommes qui ont entrepris des réformes connaissaient peu ou connaissaient mal la Marine; ignorant l'infinie complication de ses services, ils ont apporté des idées toutes faites et se sont payés de mots. D'autres se sont renseignés auprès d'officiers appartenant à la Marine; mais ils se sont heurtés à des questions de personne, à un esprit de corps excessif et n'ont vu que ce qu'on a bien voulu leur montrer.

En réalité, une réforme utile ne peut venir que de la Marine elle-même ; c'est à elle de faire son examen de conscience et de voir, en toute connaissance de cause, si ses institutions répondent à ses besoins.

Nous nous proposons de faire cet examen aujourd'hui;

nous croyons pouvoir montrer que les erreurs reprochées à juste titre ne sont le fait ni des officiers, ni du ministère, ni du Parlement; elles sont le résultat d'une organisation qui, parfaitement appropriée, il y a cinquante ans, à la flotte et aux usages de cette époque, ne correspond plus aux besoins actuels. Cette organisation, au lieu de se plier peu à peu, par de lentes modifications, aux exigences nouvelles, n'a été que trop tard l'objet de quelques changements de détail qui ne suffisent plus. On veut atteler une locomotive à une vieille diligence de six chevaux, sans même supprimer les chevaux, et on s'étonne que la vieille diligence marche mal. Le contraire serait surprenant. On peut plutôt s'étonner qu'elle marche encore.

Le but de ce travail est donc de montrer que nos institutions maritimes, c'est-à-dire l'administration centrale du ministère, l'organisation de nos escadres et de nos arsenaux étaient parfaitement appropriées aux besoins de jadis et sont incapables de suffire aux besoins d'aujourd'hui. Après avoir exposé le mal, nous exposerons combien le remède est aisé, si du moins on veut porter franchement la hache dans les débris de coutumes surannées. C'est donc à la fois un exposé des motifs et un programme de réformes que nous présentons.

I

LE MINISTÈRE DE LA RUE ROYALE

Nous sortirions du cadre de notre étude, en examinant ici s'il ne conviendrait pas de retirer au ministère de la Marine une partie des tâches qui lui incombent. Nous croyons que ce Département aurait tout intérêt à se confiner dans un rôle uniquement militaire ; nous ne voyons pas pour quelles raisons, autres que les raisons historiques, il se trouve chargé des pêches, de la domanialité maritime, de la navigation commerciale, alors qu'il ne viendrait à personne l'idée de confier au ministère de la Guerre la surveillance des rivières et des chemins de fer en temps de paix; de même

l'inscription maritime, qui a été un tuteur nécessaire pour protéger les débuts de notre Marine, présente peut-être, à l'heure actuelle, plus de dangers que d'avantages, et il ne serait pas difficile d'établir qu'elle a réalisé, pour tout ce qui concerne la pêche et le commerce maritime, une sorte de socialisme d'État dont ces industries se meurent aujourd'hui.

Mais nous laissons, de propos délibéré, toutes ces questions à l'écart ; elles importent peu, d'ailleurs, dans l'examen de ce qui constitue la Marine de guerre proprement dite, et ne font que compliquer la tâche, déjà trop lourde, de nos ministres. Qu'il soit entendu que, dans ce qui suit, nous ne nous occupons que de l'organisation de notre armée de mer.

L'organisation du ministère était, il y a trente ans, parfaitement appropriée aux conditions relativement simples où elle devait fonctionner.

Le ministre, représentant du pouvoir central en ce qui concernait la Marine, voyait et dirigeait tout ce qui se passait dans son Département. Dans son cabinet se centralisaient toutes les affaires de matériel, de personnel, d'organisation. Il était la pensée unique et souveraine. Auprès de lui, ses chefs de service étaient en réalité des expéditionnaires d'un ordre supérieur.

La répartition des affaires entre ces chefs de service correspondait à cet état de choses : le directeur du matériel centralisait les questions de constructions navales, d'artillerie, d'approvisionnements ; — le directeur du personnel était chargé du personnel de tous les corps de la marine : officiers de vaisseau, artilleurs, ingénieurs, commissaires, équipages de la flotte, troupes de la marine ; — le directeur des services administratifs s'occupait des subsistances, des hôpitaux, des prisons, de la justice maritime, etc. ; — enfin, le directeur de la comptabilité générale traitait toutes les questions de comptabilité, matériel, travaux, personnel, et préparait les budgets. Cette division reposait sur une idée très simple et souvent exposée : pour constituer un navire armé, il faut un vaisseau, des hommes et de l'argent ; d'où trois divisions : matériel, personnel, comptabilité.

A côté de ces services, qui réalisaient, sous forme de

dépêches ministérielles, la pensée du ministre, étaient placés d'autres services chargés d'éclairer celui-ci : c'étaient le conseil d'amirauté, le conseil des travaux, le conseil supérieur de santé, d'autres comités de moindre importance et les inspections générales du génie maritime, de l'artillerie et des travaux hydrauliques. Les conseils et les inspections étudiaient les affaires en s'inspirant, pour chacune d'elles, des ordres du ministre et apportaient à celui-ci une simple consultation. Les inspections veillaient au maintien des règlements et renseignaient le chef du Département sur la façon dont étaient exécutés ses ordres.

On ne peut que trouver excellente cette organisation. Par exemple, s'agissait-il de prendre une décision sur la modification de l'artillerie d'un vaisseau? le ministre consultait le conseil des travaux ou les inspections générales, puis examinait avec les directeurs du matériel et de la comptabilité les conséquences financières du travail à exécuter avec le directeur du personnel les répercussions de cette modification sur la composition de l'équipage, et, finalement, prenait une décision qu'il signifiait aux arsenaux par une dépêche rédigée par le directeur le plus intéressé à la question, dans le cas actuel, par le directeur du matériel. S'agissait-il, au contraire, de modifier la ration des hommes? La question lui était soumise par le directeur du personnel, était examinée par les conseils techniques, étudiée par la direction du matériel au point de vue de sa réalisation possible avec les emménagements des navires; enfin, après entente entre les divers chefs de service, l'ordre du ministre était transmis par le directeur du personnel.

Il saute aux yeux que ce système de consultations successives convient à l'expédition d'un petit nombre d'affaires, à l'étude de questions de principe, mais est singulièrement compliqué et long s'il s'applique à l'expédition journalière d'un grand nombre d'affaires.

Si, dans cet organisme relativement simple, on supprime le ministre, le fonctionnement normal de la machine administrative est arrêté, on n'a plus affaire qu'à un corps sans tête, dont les membres, au lieu de s'entr'aider pour une action commune, se nuisent et arrêtent toute action.

Or, la marche du temps, les progrès dans l'art naval, le développement des affaires ont multiplié dans une proportion énorme le nombre des questions soumises au ministre. Si nous remontons seulement de trente ans en arrière, les frégates cuirassées comme *la Gauloise* ou les corvettes cuirassées comme *la Jeanne d'Arc* soulevaient moins de questions pour leur construction, leur armement et leur entretien que le moindre croiseur de troisième classe de nos jours. Les arsenaux présentaient une vie industrielle d'un calme complet et se suffisaient à peu près eux-mêmes, sans avoir à faire appel à la légion d'industriels, constructeurs de navires ou métallurgistes, fournisseurs de toutes sortes qui font aujourd'hui de la Marine la cliente de toutes les industries et de tous les commerces; par suite, les difficultés soulevées dans les essais, dans les paiements les passations de marchés, le contrôle des marchés, n'existaient pour ainsi dire pas. La vie parlementaire était réduite à une assez simple expression et le ministre n'était pas menacé, chaque jour, d'être interpellé sur la rupture d'une aile d'hélice, une fuite de chaudière, l'installation défectueuse d'un parc à huîtres; il n'avait pas, qu'on nous pardonne l'expression, perpétuellement à ses trousses le député ou le sénateur qui vient recommander une affaire, présenter les doléances d'un fournisseur ou l'invention nouvelle d'un incompris, insister pour empêcher le renvoi d'ouvriers inutiles; la presse aux cent voix ne grossissait pas tous les incidents et ne transformait pas une avarie insignifiante en une affaire d'État: le ministre n'avait pas à défendre son budget auprès des Commissions parlementaires, ou à comparaître devant les Commissions extra-parlementaires. Enfin le télégraphe ne le mettait pas, en quelques instants, lui et la Presse, au courant des divers incidents survenus à nos navires sur tous les points du globe, et ne donnait pas à tous ses subordonnés. préfets maritimes, commandants d'escadre, chefs de station, la tentation d'abriter leur responsabilité derrière un ordre venant de Paris, provoqué et reçu en quelques heures.

Bref, le chef du Département avait beaucoup moins d'affaires à étudier et beaucoup plus de temps à leur consacrer. Aujourd'hui, entre le Conseil des ministres, les séances des Chambres, les réceptions diplomatiques, les inaugurations

d'expositions, on se demande à quelle heure de la journée ou de la nuit le ministre prend le temps de travailler et de régler toutes les questions que seul il s'est réservé de régler.

Et c'est ici qu'arrive tout naturellement l'explication de l'état anarchique qui règne au Ministère de la rue Royale. Le ministre n'étant plus l'arbitre permanent entre ses chefs de service, mais ceux-ci n'étant pas capables, du fait de l'organisation, d'agir eux-mêmes, sous leur propre responsabilité, chacun va de son côté sans se préoccuper de son voisin et en étant tenté de chercher à se prévaloir d'une décision surprise à l'inattention du ministre pour faire triompher sa manière de voir.

D'une part, il n'y a pas — et, étant donnée la complexité des affaires maritimes, il ne saurait y avoir — une stricte répartition des services entre les différents directeurs : toute décision relative au personnel a une répercussion sur le matériel; toute modification relative à l'artillerie ou aux torpilles a une répercussion sur le navire lui-même. Chacun des directeurs n'a pas l'autorité suffisante pour agir personnellement même dans la sphère limitée qui lui est réservée : à côté d'eux les Conseils techniques et les inspections générales, naturellement jaloux de leurs prérogatives, mais irresponsables, n'admettent pas volontiers qu'on ne les consulte pas, ou, si on les consulte, qu'on ne suive pas leurs avis.

Chose singulière! A mesure que l'effacement du ministre augmentait, les directeurs du ministère, loin de voir grandir leur autorité, la voyaient diminuer. En 1890, sous le prétexte que la direction du matériel était une trop lourde charge pour un seul homme, en réalité parce qu'un officier d'artillerie se soumettait impatiemment à l'autorité d'un ingénieur, on crée une direction d'artillerie indépendante. Désormais, s'il y a divergence d'opinions entre les deux directeurs du matériel et de l'artillerie, le ministre doit les mettre d'accord : en réalité, c'est le conflit organisé. Le résultat est bientôt ce qu'il était à prévoir : toutes les questions communes à l'artillerie et aux constructions navales nécessitent pour leur solution des mois et des années de tiraillements. C'est à cet état de choses que l'on doit attribuer cette situation fâcheuse que les appareils d'artillerie du *Charlemagne* et du *Saint-Louis* n'ont été com-

mandés que deux ans après la mise en chantier de ces bâtiments et que tout l'effort fait pour les construire dans un laps de temps remarquablement court a été perdu parce qu'ils ont dû, une fois terminés, attendre leur artillerie de longs mois[1].

D'ailleurs, de l'abdication nécessaire que le ministre fait de ses devoirs, il résulte que chaque directeur se trouve avoir à jouer un rôle pour lequel il n'est ni préparé, ni outillé, et qui ne lui convient pas. Le directeur du matériel qui, autrefois, centralisait, sous les ordres du ministre, tout ce qui concerne le matériel, c'est-à-dire les constructions navales, l'artillerie et les approvisionnements, se trouve diriger, presque en toute indépendance et au double point de vue technique et financier les services qu'il n'avait autrefois qu'à administrer. Or, s'il a autour de lui le personnel de bureau nécessaire pour rédiger des dépêches et administrer des chapitres budgétaires, il n'a qu'un nombre insuffisant de collaborateurs techniques pour éclairer ses jugements. Il en résulte qu'il doit, se substituant au ministre, faire appel au concours des conseils techniques et des inspections générales, — et c'est ici un nouveau germe d'anarchie.

Les conseils d'une part, les inspections de l'autre, n'ont aucun lien normal; ils ont chacun leurs traditions, ou, plus exactement, leur mode de travail. Ils sont d'ailleurs purement consultatifs et irresponsables. De cette organisation résultent deux faits : tout d'abord, ils apprécient souvent des questions analogues d'une façon contradictoire; si le directeur du matériel adoptait toujours leur avis, ce qui souvent est difficile à éviter, il se trouverait, à quelques jours de distance, envoyer aux arsenaux des ordres divergents; d'autre part, les conseils ou inspections n'ont aucune responsabilité financière : il leur est donc loisible — et ils ne se gênent pas pour le faire — d'adopter les solutions les plus coûteuses qui mettent davantage leurs responsabilités à l'abri. Le directeur du matériel se trouve alors réduit, soit à dédaigner l'avis de ses conseils, soit à entreprendre des dépenses que la situation budgétaire lui interdisait.

1. Une situation analogue s'est présentée en Angleterre. Le matériel d'artillerie dépendait du ministère de la Guerre : il a fallu cinquante-quatre ans d'efforts, de 1837 à 1891, pour parvenir à charger la Marine de commander elle-même ses canons.

Il y a quatre ans, frappées du manque d'unité de nos constructions et de certaines erreurs graves qui avaient été commises, de nombreuses personnalités avaient proposé de créer, au Ministère de la Marine, un bureau technique chargé d'élaborer, comme en Angleterre, les plans des bâtiments. L'institution nouvelle fut réalisée sous le premier ministère de l'amiral Besnard. Mais cette innovation fut, comme, hélas! presque toutes les réformes maritimes, faite sous forme de caricature. Au lieu de l'organisation anglaise, qui avait été visée par les promoteurs de la réforme, on créa un nouvel organe indépendant qui vint ajouter encore aux difficultés des anciens. En Angleterre, tous les ingénieurs, au nombre de soixante, collaborent à la direction des constructions navales sous l'autorité d'un chef unique; en France, on chargea quatre ingénieurs d'élaborer les plans, en formant, sous le nom de section technique, un nouveau Conseil du ministre. C'est encore le ministre qui doit agir vis-à-vis de la section technique, qui doit la mettre d'accord au point de vue des mises en chantier, du budget, etc., avec le directeur de l'artillerie et avec le directeur du matériel. A celui-ci il appartient d'adresser, d'après les ordres du ministre, des instructions aux arsenaux pour exécuter les plans de la section technique. De fait, on a coupé en deux la direction des constructions navales, et, sous le prétexte de lui donner plus d'activité et de responsabilité, on a jeté le germe de nouveaux conflits; mais, en aucune façon, on n'a réalisé le but que l'on se proposait. Nos chantiers continuent à s'ignorer les uns les autres et il n'y a aucune ressemblance entre les navires de même type sortis d'arsenaux différents.

La situation est encore plus étrange et plus fausse, si nous examinons les services dépendant de la direction du personnel. Le chef d'état-major général, qui cumule aujourd'hui avec ses fonctions militaires celles de directeur du personnel, a, secondé par un capitaine de vaisseau, sous son autorité tous les bureaux qui traitent les questions relatives aux différents corps de la Marine, aux équipages de la flotte, aux hôpitaux, aux prisons, aux vivres. Comme son collègue, le directeur du matériel, il s'éclaire à l'aide des différents conseils techniques et des inspections. Mais il est aussi inca-

pable que lui d'agir avec une pleine et entière responsabilité.

Si le ministre avait les moyens de tout voir et de tout savoir, le directeur du personnel, simple exécuteur de ses ordres, n'aurait pas à agir par lui-même et à faire concorder son action avec celle des autres directeurs. Aujourd'hui, on se demande combien il faut de bonne volonté de part et d'autre pour que les services puissent encore fonctionner. Quelques exemples le montreront.

On croira peut-être que le personnel médical, l'administration des hôpitaux sont entre les mains à Paris de quelques médecins d'un grade élevé. Nullement, le Conseil supérieur de Santé ne sert qu'à liquider les pensions et à accorder les congés de convalescence; il n'a qu'une action consultative sur le service hospitalier de la Marine. Les statistiques médicales adressées chaque jour par les hôpitaux des ports ne lui parviennent qu'indirectement et irrégulièrement.

Il en est de même du personnel des ingénieurs. Seul, le directeur du matériel, qui est responsable des travaux des ingénieurs, est en état de connaître la capacité de ceux-ci et d'assurer leur répartition suivant les intérêts du service. De fait, il n'est même pas consulté sur ce point et ne fait pas partie du Conseil d'avancement. S'il juge utile d'envoyer un ingénieur en mission à l'étranger, il n'a pas les moyens de le faire et se heurte à une impossibilité budgétaire indiquée par son collègue : ne pouvant dépenser mille francs pour ces frais de mission, il lui sera loisible de dépenser des centaines de mille francs en tâtonnements pour exécuter ce qu'un examen sur place d'un homme compétent eût permis de décider sans erreur.

Ces exemples suffisent pour montrer que la direction du personnel, comme celle du matériel, le jour où elle a cessé d'être entre les mains personnelles du ministre, a créé la situation la plus inextricable qu'on puisse rêver.

A côté et au-dessus de tous les services dont nous venons de parler sommairement, le chef d'état-major général est chargé, sous les ordres du ministre, de tout ce qui concerne la préparation à la guerre.

Au ministère de la Guerre, le chef d'état-major général a

une tâche parfaitement définie : il n'intervient pas dans les questions de matériel et de personnel et ne fait que prévoir et préparer l'emploi éventuel des ressources mises à sa disposition par les autres chefs de service. Au ministère de la Marine, il en est tout autrement. Comme, au pied de la lettre, il n'est pas une question réglée au ministère qui n'intéresse la préparation à la guerre, le chef d'état-major intervient dans toutes les affaires, et est, en réalité, un vice-ministre. Peu à peu, et à mesure que l'autorité réelle du ministre s'éclipsait, ses fonctions se sont développées et ont absorbé la direction de toute la Marine, superposant un nouveau rouage aux rouages anciens. Le chef d'état-major ne considère que les intérêts militaires ; il n'a pas charge de crédits : néanmoins il adresse des ordres aux directeurs qui se trouvent dans cette singulière situation d'être vis-à-vis du ministre responsables de leur gestion financière et, en même temps, de recevoir d'un service irresponsable les ordres engageant cette gestion. Il est difficile d'imaginer une confusion de pouvoirs plus dangereuse et une suppression plus complète des responsabilités. Et cependant, les modifications qui se font à chaque changement de ministre ont toujours eu pour résultat d'aggraver cette situation.

Enfin, à côté des directeurs du matériel, de l'artillerie et du personnel, vient la direction de la comptabilité générale. Comme toute question, en définitive, se résout en une dépense et en un compte, toute question ressortit à la comptabilité générale et grâce à cette facilité, grâce aussi à l'état d'esprit qui règne dans la Marine, le droit de tenir les comptes donne le droit de diriger. Aussi, la Comptabilité générale se trouve chargée d'une foule de travaux qui, en bonne règle, ne lui appartiennent pas. C'est à elle qu'on s'adresse lorsqu'il s'agit de réformer l'organisation de nos arsenaux et de modifier les règlements de toute sorte. C'est lui donner un rôle pour lequel elle n'est pas créée et auquel elle n'est pas propre.

Ainsi, le ministre ayant cessé de pouvoir diriger effectivement tous ses services, les directeurs du ministère se trouvent investis de pouvoirs qu'ils ne peuvent exercer que par une entente mutuelle et non par le fait d'une direction supérieure.

On saisira, sur un exemple, le déplorable résultat de l'état

de choses que nous venons de décrire, en se souvenant de quelle désastreuse façon furent organisées nos expéditions coloniales. Il ne saurait en être autrement, et, si l'on ne modifie pas profondément l'organisation de notre ministère, les leçons du passé ne serviront de rien pour l'avenir. Le ministre et son entourage, qui sont généralement ignorants de la répartition des services qu'ils dirigent, sont portés à croire qu'il suffit, pour expédier un contingent de troupes aux colonies, d'aviser le chef du bureau des troupes et de donner les ordres d'embarquement. Mais, s'ils omettent — et trop souvent ils l'ont fait — de prévenir le directeur d'artillerie, les troupes sont expédiées sans armes ni munitions; s'ils oublient le directeur du matériel, elles ne trouvent pas de logements, heureux encore si, par un oubli plus complet, les vivres et les habillements ne font pas défaut. Le ministre croit avoir expédié des troupes : il a en réalité envoyé sur une plage déserte des hommes sans vêtements, sans armes, sans vivres et sans abri !

Dans l'exécution de la difficile mission que nous venons d'indiquer, et en l'absence de l'action directe du ministre, les directeurs du ministère ont-ils les collaborateurs indispensables?

Ici, encore, le passé était bon; le présent est dangereux.

Dans le passé, les directeurs étaient les exécuteurs de la pensée précise du ministre; ils n'avaient donc besoin, pour exécuter cette pensée, que d'expéditionnaires capables de rédiger une dépêche ministérielle. De là, l'organisation de ce qu'on appelle l'« Administration centrale du Ministère de Marine ». Cette Administration se compose d'un personnel purement civil, recruté à Paris à la suite d'un concours sur des questions de droit, d'administration et d'histoire maritime. Les membres de cette Administration suivent un avancement régulier et deviennent tour à tour commis, rédacteurs, chefs de bureau, sous-directeurs. Leur avancement porte sur l'ensemble du ministère et leur fait ainsi traverser successivement les services les plus divers.

Il y a vingt-cinq ans, lorsque les services étaient réduits à l'état de simplicité relative que nous venons d'exposer, les

chefs de bureau et leurs inférieurs ne faisaient que la besogne relativement simple de rédacteurs et d'expéditionnaires de divers ordres. Mais, peu à peu, à mesure que le nombre d'affaires s'accroissait (un bureau que nous pourrions citer a étudié, en 1897, vingt-huit mille affaires, au lieu de quatorze mille en 1885), les directeurs ont dû s'en remettre, pour régler certaines d'entre elles, aux collaborateurs qu'ils avaient sous la main ; ces collaborateurs, de simples rédacteurs qu'ils étaient, se sont graduellement élevés au rang d'instruments actifs de direction et, aujourd'hui, on est parvenu à ce singulier résultat que les services les plus importants de la Marine peuvent être, occasionnellement et de fait, dirigés par des chefs de bureau qui non seulement n'ont jamais vécu dans les arsenaux ou à bord des navires, mais n'ont même pas fait leur carrière dans la spécialité qu'ils dirigent. Chose bizarre ! en effet, il y a vingt ans, l'avancement dans l'Administration centrale se faisait par service, en sorte que le chef de bureau qui avait été sous-chef, rédacteur, commis, dans la même direction, possédait à fond l'ensemble des affaires de son ressort et suppléait par l'expérience à ce qui pouvait lui manquer de connaissances premières. Aujourd'hui, grâce à une des nombreuses réorganisations qui sont la préoccupation de nos ministres, l'avancement se fait sur l'ensemble du ministère ; aussi tel chargé des approvisionnements a fait son apprentissage dans l'artillerie ou les hôpitaux ; tel chargé des vivres s'est occupé successivement des équipages, de la comptabilité ou du service hydrographique.

En même temps, la faiblesse avec laquelle les ministres défendent leurs crédits avait pour effet de ne pas donner à cette administration le développement qu'elle devait avoir nécessairement pour suivre l'augmentation progressive du nombre des affaires. Les *Bureaux* de la rue Royale, contre lesquels s'acharnent les récriminations des arsenaux et des escadres et les économies du Parlement, succombent donc sous le double poids de travaux pour lesquels ils ne sont pas préparés, et d'un nombre d'affaires supérieur à leurs forces.

Faut-il s'étonner, après cela, si bien des questions sont traitées à la hâte, si les difficultés soumises au ministre res-

tent sans réponse pendant des mois, si le régime qui s'impose aux plus actifs et aux plus intelligents est le régime du « pas d'affaires » ? Le seul sujet d'étonnement, à vrai dire, pour ceux qui ont connu les détours des couloirs du ministère, est de constater avec quel soin et quelle conscience les affaires sont dirigées ; mais, tout en rendant à l'Administration centrale la justice qui lui est due, on ne peut néanmoins s'empêcher de s'étonner si par les défauts du système, les préfets maritimes, les chefs d'escadre, les directeurs des différents services sont en réalité tenus en lisière par de simples rédacteurs.

Enfin un dernier défaut, inhérent à la Marine même, vient accentuer encore les vices du régime. Pour l'officier de vaisseau et pour la plupart des officiers des corps auxiliaires, les postes à terre ne sont que des postes d'attente ; pour parvenir, il faut naviguer et, par suite, aucun officier de valeur ne s'immobilisera dans un poste lorsque son tour de navigation arrivera. Il en résulte que tous les officiers du ministère, depuis le chef d'état-major général jusqu'aux plus jeunes lieutenants de vaisseau ne demeurent, dans le poste qu'ils occupent, que dix-huit mois ou deux ans ; le chef d'état-major général et ses collaborateurs immédiats sont eux-mêmes sujets à des changements par suite de crises ministérielles. La direction de la Marine change donc de mains, non seulement à chaque changement de ministère, mais encore à chaque mutation nécessitée par les embarquements.

Que devient, dans ces conditions, l'unité de vues, la préparation à longue échéance ? Quelle est l'entreprise industrielle qui résisterait à un changement annuel d'administrateurs et de directeurs ?

On ne s'explique que trop l'absence de direction générale, les à-coups, les recommencements perpétuels, le manque de suite qui caractérisent toutes les entreprises de la Marine depuis vingt ans. Chacun expédie les affaires quand elles se présentent et, débordé par la masse des questions qu'il faut résoudre, sacrifie souvent à l'expédition pure et simple le rôle de direction qui lui est dévolu.

II

LES ARSENAUX

(Leur organisation administrative et industrielle.)

Nos arsenaux, malgré d'incessantes retouches et des réorganisations successives qui ont plus ou moins heureusement transformé le régime primitif, sont encore régis par l'ordonnance de 1844. Cette ordonnance reste entière ; les altérations survenues ont modifié, superposé, contrarié les organes anciens ; mais aucun de ceux-ci, quelque atrophiés que les aient laissés les opérations qu'ils ont subies, n'a été supprimé. Tous subsistent, les uns ayant pris un développement énorme et éclatant dans les lisières étroites qu'on leur a données, d'autres ne produisant plus rien d'effectif, mais ayant toujours leurs employés, et n'exerçant plus leur action que par la préparation de papiers inutiles.

Le préfet maritime est, de fait, le directeur de l'arsenal. Auprès de lui siège un conseil d'administration composé de tous les chefs de service et destiné à l'éclairer et à agir, suivant ses instructions, et chacun dans son domaine propre. Le commissaire général gère les crédits de matières par l'intermédiaire du commissaire aux approvisionnements ; — le directeur des constructions navales, le directeur d'artillerie, le directeur des travaux hydrauliques — chacun dans sa sphère — dirigent au point de vue technique les ateliers de l'arsenal et gèrent les crédits de main-d'œuvre. Il appartient au préfet maritime de décider des travaux à faire en tenant compte, au point de vue technique, des observations des directeurs, au point de vue financier, des avis du commissaire général. Il est le lien des divers services, rien ne se fait sans son ordre. Il joue dans l'arsenal le rôle dévolu, dans l'industrie, au directeur de l'établissement.

Cette organisation que nous venons d'esquisser en peu de mots pouvait donner lieu à des critiques de principe, mais, à l'époque où elle a été instituée, elle était, en réalité, de nature à fonctionner régulièrement et, de fait, elle a donné

pendant vingt ans de bons résultats. Les arsenaux, en 1844, ne présentaient pas l'activité industrielle d'aujourd'hui : nos escadres étaient peu nombreuses, composées de bâtiments en bois très simples et ne donnant lieu qu'à peu de travaux de réparation. Les charpentiers, les calfats et les voiliers du bord suffisaient à l'entretien : un navire pouvait naviguer longtemps sans avoir recours aux moyens d'action de l'arsenal. Les modifications et transformations étaient peu nombreuses. Les réparations sérieuses étaient des radoubs complets qui se faisaient à loisir. On admettait — et c'est ainsi que les choses se passèrent lors des expéditions de Chine et de Crimée — que toute expédition navale serait précédée d'une longue préparation, et la préoccupation d'aujourd'hui de tenir une escadre prête à appareiller dès la déclaration de guerre et sur un ordre télégraphique, ne venait à l'idée de personne.

Les constructions neuves — simples copies légèrement perfectionnées de types arrêtés — s'exécutaient lentement : on laissait les charpentes se sécher sur cale, et plus un navire était resté longtemps en chantier, plus on pouvait compter sur sa durée et sa solidité.

Les approvisionnements étaient peu complexes, peu nombreux ; le matériel, peu varié. La Marine achetait les matières premières, bois, métaux, chanvres, et elle confectionnait elle-même tous les objets qu'elle utilisait. Les achats étaient simples, s'étendaient à des masses considérables et on pouvait, sans inconvénient, s'approvisionner largement de matières premières, dont l'emploi était certain.

Dans ces conditions, nulle difficulté et nul conflit. Le commissariat approvisionnait l'arsenal, gérait les crédits et fournissait les matériaux nécessaires aux directions techniques. Le budget était rédigé sous une forme très large, et si certains achats étaient peu opportuns, ils ne gênaient pas la marche du service et ne risquaient pas de créer des approvisionnements inutiles. Les formalités des marchés étaient longues ; mais on était au temps où les moyens de communication étaient lents : il y avait d'ailleurs peu de marchés à passer, on n'avait qu'à maintenir les magasins au complet pour éviter tout incident. Et d'ailleurs, le siècle de la vapeur n'avait pas encore pris son caractère ; personne n'était pressé et le ministre ne s'éton-

nait pas, comme maintenant, si ses ordres n'étaient pas exécutés avant presque d'être entendus.

Aujourd'hui, que se passe-t-il?

D'une part, pour des motifs analogues à ceux que nous avons exposés au sujet du ministre, le nombre des affaires a crû dans une proportion énorme. En outre, le préfet maritime est devenu, depuis 1870, commandant en chef de la défense du port de guerre, et de la défense maritime de l'arrondissement. Il assume ainsi, à la fois, les fonctions qu'exerce le gouverneur d'un camp retranché d'une importance comparable à celle de nos forteresses de l'Est, et la direction de la défense à l'aide des garde-côtes, des torpilleurs et des sémaphores, etc... A Toulon, l'autorité du préfet maritime s'étend sur tout le littoral français de la Méditerranée, y compris l'île de Corse et l'Afrique. Ajoutez à cela les services annexes de l'inscription maritime, de la surveillance de la pêche, etc...; enfin les bâtiments-écoles de plus en plus nombreux; aujourd'hui, à Brest, l'école navale, l'école des apprentis, l'école des mécaniciens, à Toulon, l'école de canonnage, l'école des torpilles, l'école des mécaniciens, sont placées sous sa haute direction.

Comment s'étonner si, en présence de fonctions si nombreuses, si variées et si écrasantes, le préfet maritime arrivé à ce poste, en général, sans préparation administrative, se contente de son rôle militaire, et de haute direction et laisse à ses subordonnés le soin de mener la besogne administrative et technique?

Mais, en agissant ainsi, il prive l'arsenal de son chef réel et, sous sa haute direction, c'est le règne de l'anarchie administrative qui s'installe. Par cette abdication nécessaire, à laquelle le condamne une organisation surannée, il cesse, en fait, d'être responsable, et s'il y a erreur commise, si les ordres donnés entraînent des dépassements de crédit, le ministre sera mal venu de le lui imputer à crime.

De l'ordonnance de 1844[1], il ne reste plus que la forme

[1] Ordonnance de 1844. — Titre III. — 13. — Le préfet maritime règle, en Conseil d'administration, les achats et les travaux, de manière à ne pas excéder la portion des fonds assignés par le ministre, d'après le budget, aux différentes parties du service. — 14. — Il statue, en Conseil d'administration, sur le nombre d'ouvriers à employer par chacun des chefs de service pour les travaux ordonnés

extérieure : le préfet maritime réunit ses chefs de service, mais c'est pour les entretenir de quelques questions qui l'intéressent particulièrement, notamment de la date de disponibilité des bâtiments en réparations, et surtout, c'est pour signer de nombreux papiers. Car si l'esprit de l'ordonnance a cessé d'être, les papiers restent et se sont même singulièrement augmentés. Ce n'est donc plus le préfet maritime qui, par exemple, ainsi que le prescrit l'ordonnance, décide, après examen de la situation budgétaire et des approvisionnements, que tel travail sera entrepris et qui détermine la répartition des ouvriers; en réalité, il se contente de donner l'ordre d'exécuter le travail; à ses subordonnés de se débrouiller d'après leurs crédits, leurs approvisionnements et leur personnel.

C'est en imposant à ses subordonnés la nécessité de ce débrouillage que le préfet maritime demeure dans l'organisation actuelle, un organe de première nécessité. Grâce à l'autorité que lui donnent son grade et sa fonction, non seulement il impose la concorde entre ses subordonnés, alors que les règlements organisent la discorde, mais, dans les moments difficiles, il fait taire leurs scrupules et leur respect des règlements pour les forcer à assurer le bien du service. Le manque de direction du Ministère, la façon insuffisante dont les demandes de crédits sont défendues auprès des Chambres, par le ministre, le goût des économies mal entendues, et la hâte avec laquelle certains ministres ont donné parfois des ordres difficilement exécutables, auraient eu sur la Marine des conséquences désastreuses, s'il ne s'était trouvé, à la tête des préfectures maritimes, des hommes mettant l'intérêt bien entendu de la défense nationale au-dessus de l'obéissance stricte aux spécialités budgétaires et aux règlements. En sorte que l'action des préfets maritimes s'affirme surtout dans les circonstances critiques, pour interpréter largement les règlements et pour couvrir de leur autorité les irrégularités de pure forme auxquelles peuvent être conduits leurs subordonnés.

Ajoutons que, en dehors de ces cas exceptionnels, l'autorité du préfet maritime a singulièrement diminué. Peu à peu, l'administration centrale, par son action dans la gestion financière, a centralisé et fait sentir son influence de plus en plus. Le télégraphe a donné la regrettable habitude aux chefs de

services de prendre, sous tous les prétextes, les ordres du ministre et au ministre de s'ingérer dans la direction des arsenaux. D'ailleurs les règlements n'ont pas changé depuis soixante ans: l'ordonnance de 1844 permettait aux préfets maritimes d'autoriser des travaux d'une valeur de mille cinq cents francs : à cette époque, mille cinq cents francs représentaient quelque chose; aujourd'hui, c'est une dépense insignifiante. Il n'est venu à l'idée de personne d'augmenter, en suivant les progrès du temps, les pouvoirs des administrations locales. On craindrait d'augmenter les dépenses, à tort peut-être, car les préfets maritimes, dans nombre de cas, n'oseraient ordonner eux-mêmes, sous leur propre responsabilité, des travaux d'une utilité discutable, qu'ils soumettent aujourd'hui cependant au ministre en les appuyant.

En fait, par suite de la multiplicité de ses fonctions, le préfet maritime d'aujourd'hui est, pour la plupart des affaires, un simple intermédiaire entre ses subordonnés et le ministre. Ces subordonnés, auxquels il abandonne la direction de l'arsenal, peuvent-ils l'assurer et sont-ils capables, chacun dans sa sphère, d'agir par eux-mêmes ?

Le directeur des constructions navales est chargé de l'entretien, de la réparation et de la construction des navires. Dans l'organisation primitive, tout travail était décidé par le préfet maritime; aujourd'hui, de fait, il est décidé par le directeur des constructions navales qui, seul, est en mesure de connaître si la situation de ses crédits et de son personnel permet de l'exécuter; le préfet maritime abdique entre ses mains et approuve de confiance ses propositions. Grave erreur et grave danger : car s'il appartient à un ingénieur de décider qu'un travail est utile, il ne saurait lui appartenir de prendre la responsabilité de le remettre à une date ultérieure. Cette responsabilité doit, de toute nécessité, revenir à un officier militaire qui seul, vis-à-vis de ses collègues, commandants d'escadres ou commandants de bâtiments, possède l'autorité suffisante pour faire accepter une décision sans récrimination.

La manière de faire actuelle est donc la source d'innombrables difficultés. D'un côté, le ministre, voyant les choses de haut et de loin, réitère les instructions de nature à empê-

cher toute réparation inutile, toute modification non indispensable ; les ingénieurs, limités par les crédits et le nombre des ouvriers, cherchent à exécuter les prescriptions ministérielles, mais souvent leurs refus donnent lieu à de fâcheux conflits. Nous montrerons plus loin, en indiquant dans quelles conditions matérielles défectueuses fonctionnent nos arsenaux, à quel point il devient impossible de satisfaire aux besoins d'une flotte moderne, et partant, à quel point les justes sujets de récrimination se produisent.

Ce que nous venons de dire de la direction des constructions navales se produit, mais à un degré moindre, pour les autres directions techniques.

Ajoutons en passant que, malgré que depuis de nombreuses années, la gestion des crédits main-d'œuvre soit entre les mains des directeurs techniques, l'ancien organe du commissariat aux travaux subsiste intégralement. Il ne contrôle pas, en principe, puisque, au-dessus de lui, l'inspection des services administratifs est chargée de ce contrôle ; mais il s'ingère, sans responsabilité réelle, dans la gestion des directeurs ; il manifeste son existence par des objections, par des demandes de renseignements, il est une source de perte de temps pour les services actifs. En principe, il centralise, après vérification ; en fait, il se borne à transcrire sur un compte général les chiffres des comptes particuliers des divers services. Il ne saurait d'ailleurs agir autrement ; pour qu'il exécutât strictement son rôle, il faudrait tripler ou quadrupler son personnel. Il serait plus simple, puisqu'il n'est qu'une superfétation, de le supprimer.

Passons au régime des approvisionnements.

Pendant que les directeurs techniques gèrent leurs crédits main-d'œuvre, le commissaire aux approvisionnements gère les crédits matières. Quand le préfet maritime jouait effectivement le rôle de directeur de l'arsenal, on pouvait admettre qu'il se préoccupât de dresser son plan de campagne de manière à s'approvisionner en temps utile des matières nécessaires aux travaux. Du moment qu'il renonce à être le lien entre les services prévu par l'ordonnance de 1844, il appartient à ses subordonnés de s'entendre pour se substituer à

lui. C'est ici que se rencontre la plus grosse difficulté de nos arsenaux.

L'approvisionnement d'une flotte de guerre moderne est devenu un problème pour ainsi dire insoluble. Il ne s'agit pas seulement de pourvoir le navire de vivres, de charbon, de munitions, mais encore il faut à tout instant lui procurer telle pièce ou tel objet dont on ne prévoyait pas le besoin et dont l'absence immobilise une unité de combat.

Il y a quarante ans, l'arsenal pouvait, sans inconvénient, acheter d'avance, et avait toujours le bois, le filin nécessaires à une réparation; sur nos navires, contenant un véritable musée de tout ce que l'industrie produit de plus perfectionné comme chaudières, machines à vapeur, machines électriques, appareils d'artillerie, etc., etc..., il est matériellement impossible de prévoir et, par suite, d'acheter d'avance toutes les pièces de machines, de chaudières, les pièces forgées qui permettront de réparer immédiatement une avarie survenue. Ce serait une complication et une dépense énormes et généralement inutiles : car toutes les tiges de piston ne cassent pas, tous les tubes de chaudières ne crèvent pas, toutes les dynamos ne brûlent pas. Il y a quelques années, une instruction ministérielle, marquée *a priori* au coin d'une sage prévoyance, recommandait de préparer en magasin un jeu de tubes de divers systèmes employés dans les chaudières en usage : quand on voulut exécuter cette prescription, on s'aperçut que, pour un seul de nos arsenaux, il devenait nécessaire de faire une dépense d'achat dépassant le million et on y renonça.

Ce seul exemple montre qu'on doit renoncer à tout prévoir et explique la difficulté insurmontable qu'éprouve la Marine à gérer ses approvisionnements. Elle est prévoyante en achetant ce qu'elle croit pouvoir devenir nécessaire; elle est prodigue en achetant des objets qui dorment des années en magasin et sont finalement vendus à vil prix comme vieilles matières. Elle n'échappera donc jamais au double reproche d'imprévoyance et de prodigalité.

On comprendra également que la nécessité d'achat ne saurait plus découler, comme autrefois, du simple examen des consommations des dernières années, ce mode de faire, qui est cependant réglementaire, ne peut conduire qu'à des achats

inutiles. Il est le seul cependant qui soit à la portée de fonctionnaires purement administratifs, tels que le sont les officiers du commissariat. Sans doute, on a pris des mesures pour rectifier leurs appréciations : nul achat, proposé par eux, ne peut être fait sans l'approbation d'un service technique. Mais celui-ci, dans la majeure partie des cas, n'a pas d'objections à présenter, tandis que, s'il gérait les crédits, il n'achèterait que suivant ses besoins certains.

Enfin, la nécessité de faire face à un déficit imprévu, nécessité qui, nous l'avons dit plus haut, n'existait pas il y a quarante ans, aurait dû conduire la Marine à simplifier les formalités d'achat. Or, il n'en est rien; comme du temps où les marchés étaient peu nombreux, on en réfère au ministre pour approuver soit le projet de marché, soit le marché lui-même ; le marché par adjudication publique, avec affichage préalable et formalités indéfinies est encore la règle : il est vrai que la force des choses triomphe peu à peu de la routine et que le marché de gré à gré, seul logique, et, disons-le, — seul conforme aux intérêts bien entendus d'un État dont les fonctionnaires sont renommés pour leur intégrité — se généralise de plus en plus. Mais il est entouré de tant de précautions, il passe par tant de mains, qu'il est pratiquement impossible de réduire à moins de deux mois le temps nécessaire pour le conclure. Il ne saurait en être autrement, puisqu'il ne peut être préparé que par le concours de deux services, dont l'un n'a d'autre devoir que de présenter des objections au premier.

Peu à peu, sous la pression du Parlement, on a fait une brèche considérable dans l'organisation ancienne. Pour activer les constructions neuves, on a confié aux directions techniques le soin de passer les marchés de matériaux destinés aux bâtiments neufs; on a prescrit, pour éviter les correspondances oiseuses entre les divers services « l'entente préalable », grâce à laquelle le service technique, en cas de marché de gré à gré, s'entend avec les fournisseurs et laisse au service des approvisionnements le seul soin de conclure; puis on a autorisé les services techniques à acheter directement tout le matériel qualifié de spécialisé. Malheureusement, ces réformes nécessaires n'ont pas été exécutées d'après l'esprit qui les

avait dictées : le commissariat de la Marine, méconnaissant l'intérêt général et, on peut l'affirmer, son véritable intérêt propre, a fait à ces réformes une opposition tantôt vive, tantôt sourde qui a empêché ces mesures nouvelles de produire tout le bien qu'on doit en attendre. D'autre part, suivant l'habitude de la Marine, on a omis d'organiser les nouveaux services, si bien que les directions techniques, abandonnées à elles-mêmes, sans instructions précises, ont réussi plus ou moins dans leur nouvelle tâche.

Les considérations qui précèdent montrent suffisamment que les différents services privés de la direction réelle du préfet maritime, ne peuvent « se débrouiller entre eux » et que, par suite, la machine administrative ne fonctionne qu'à la condition d'une parfaite entente entre chacun de leurs chefs. On ne sera donc pas étonné des conflits perpétuels, des récriminations de toutes sortes qui s'élèvent lorsque cette heureuse entente n'existe pas; on ne sera pas étonné non plus si, dans les arsenaux, la responsabilité n'existe nulle part.

On voit donc que, en ce qui concerne les relations des divers services entre eux, l'ordonnance de 1844 est caduque et ne répond plus à l'état de choses réel. Il serait donc plus sage de renoncer à l'appliquer. Il est triste de dire que la nécessité d'une réforme est reconnue depuis quarante ans et que, depuis quarante ans, tous les efforts en vue de remédier à des défauts chaque jour grandissants, ont été faits en pure perte. En 1862, le marquis de Chasseloup-Laubat prit l'initiative d'une modification profonde qui avait pour base l'autonomie des directions et la création d'un service d'intendance chargé de tous les approvisionnements de nature non technique. Le décret d'application fut préparé ; l'exposé des motifs semble écrit d'hier :

« Il faut replacer chacun dans la sphère de ses attributions, rendre par suite la responsabilité plus effective, tout en simplifiant les rouages administratifs et stimulant davantage le zèle et l'amour-propre des responsables. »

Le projet de M. de Chasseloup-Laubat eut le sort commun des projets de réformes en France : il échoua devant la résistance de quelques personnalités et dort encore dans les cartons de la rue Royale. Ceux qui tenteraient de s'en inspi-

rer aujourd'hui seraient volontiers taxés de révolutionnaires ou d'indisciplinés !

L'organisation du travail technique des arsenaux dans ses rapports avec la flotte donne malheureusement lieu à une constatation analogue.

Comme nous le disions plus haut, les soins d'entretien et de réparation qui incombaient aux arsenaux, du temps de la Marine à voiles, étaient singulièrement réduits ; à mesure que les flottes modernes se sont formées, et que la machinerie a fait son apparition à bord, les réparations sont devenues de plus en plus nécessaires et de plus en plus nombreuses. L'entretien d'un cuirassé est chose très compliquée et très coûteuse. Or, tandis que les compagnies de navigation commerciale réservent, périodiquement, à chacun de leurs navires un temps de repos nécessaire à la visite et la réparation des machines, à l'entretien de la coque et des appareils, alors que, dans le même ordre d'idées, les compagnies de chemin de fer ménagent, à intervalles réguliers, à chaque locomotive, un repos de vingt-quatre heures pour le lavage et l'entretien, la Marine a la prétention de faire naviguer des escadres modernes exactement de la même façon que les escadres à voiles de l'ancien temps, qui pouvaient tenir la mer des années sans avoir recours aux moyens d'action d'un arsenal.

Sans doute la force des choses a singulièrement réduit la navigation de nos escadres : les craintes d'avaries, la dépense énorme de charbon ont conduit à diminuer les exercices au point que, si on compte les heures de navigation, elles ne tiennent pas la mer plus de soixante jours par an. Mais elles ont la prétention d'être toujours prêtes, de rester loin du port, et elles n'accordent aux soins d'entretien et de réparation que le minimum de temps indispensable.

Aussi, lorsque notre escadre de la Méditerranée revient à Toulon, ayant accumulé pendant plusieurs mois les petites avaries, ayant remis de jour en jour les démontages et les visites nécessaires, elle apporte à l'arsenal une somme de travail que celui-ci est incapable d'exécuter. Elle produit, par son arrivée, même prévue et préparée, l'effet de l'apparition subite d'un corps d'armée affamé dans une petite ville

de province ; il n'y a ni assez d'ouvriers pour satisfaire à ses besoins, ni souvent les fournitures nécessaires pour engager les travaux. On se débrouille comme on peut, mais au prix d'un véritable gaspillage ; le travail est fait à la hâte, quelquefois avec des matières peu appropriées, et on s'explique aisément[1], en dehors de toute autre considération, que nos bâtiments soient insuffisamment entretenus.

Depuis la création de la Marine à vapeur, chaque bâtiment possède un noyau de mécaniciens, dont un grand nombre sont des ouvriers de profession : ajusteurs, tôliers ; ces ouvriers auraient pu prêter un concours effectif aux ateliers de l'arsenal, si on avait prévu un outillage pour eux et si on avait étudié des règlements pour leur emploi. Sur six cents hommes, un bâtiment aurait pu, sans aucun doute, en faisant l'économie d'un fourbissage qui tourne au ridicule, prélever cent ou cent cinquante hommes qui, bien dirigés par des contremaîtres spécialistes, auraient apporté un contingent sérieux de travail. Sans doute, on exécute nombre de travaux par les moyens des bords, on travaille par petites escouades dans les ateliers de l'arsenal, mais ce n'est que par entente officieuse, sans organisation et, par suite, avec de multiples inconvénients. Et cependant, en temps de guerre, ne sera-t-on pas trop heureux d'utiliser, dans l'intervalle des opérations, tous les matelots et tous les mécaniciens à travailler dans l'arsenal pour hâter les réparations ? Ne serait-il pas sage d'organiser dès le temps de paix ce qui deviendra l'absolue nécessité en temps de guerre ?

Par ailleurs, l'outillage moderne fait défaut dans nos arsenaux : si l'on considère en particulier l'arsenal le plus important, celui de Toulon, les ateliers sont insuffisants comme locaux et comme machines ; il serait impossible, en temps de guerre, d'augmenter leur personnel ; ils sont loin des quais et des bassins de carénage ; les moyens de transport sont rudimentaires ; les formes de radoub sont en nombre insuffisant. En un mot, l'arsenal n'est pas en état, au point de vue de son installation, de faire honneur à ses obligations.

Sur ce point encore, on n'a pas suivi la marche du temps.

1. Voir *l'État de notre Marine de guerre* dans la *Revue de Paris* du 1er mai 1897.

L'arsenal avait été conçu et organisé pour une flotte à voiles; les quais, les bassins et les cales sont bien disposés à cet effet. Mais depuis vingt ans, on n'a rien fait comme modification de principe; poussé par la force des choses, on a transformé en ateliers de réparation de navires ce qui était ateliers de réparation de lampes et de casserolles: on a développé timidement — en se débrouillant suivant la formule maritime — des locaux totalement insuffisants. Jamais un ministre n'a consenti à dépenser quelques millions pour l'appropriation de l'arsenal aux besoins nouveaux; aussi le rendement industriel d'un pareil chantier est-il déplorable et ne doit-on pas s'étonner si nos navires coûtent si cher à construire et à entretenir.

Il est nécessaire de mettre ici en lumière un autre point très grave de l'organisation du travail dans nos arsenaux.

Du temps de l'ancienne Marine, la construction d'un navire était chose nécessairement longue; il était utile, comme on l'a dit plus haut, de laisser sécher sur cale les charpentes en bois des vaisseaux. On considérait donc les constructions neuves comme un volant où s'employait la main-d'œuvre laissée disponible par les autres travaux de l'arsenal. Ce régime du *volant* a survécu à la flotte en bois : comme il y a cinquante ans, nos navires en construction dans nos arsenaux forment volant, et comme, trop fréquemment, la main-d'œuvre leur manque, ils restent trop souvent aussi indéfiniment sur chantier.

En même temps, l'augmentation des charges qu'entraîne l'entretien d'une flotte moderne a conduit à perdre de vue ce que doit être un arsenal de guerre. Il a fallu, sans réduire les constructions neuves et sans augmenter le personnel ouvrier, faire face à des travaux qui ont décuplé; dans ce but, on s'est adressé à l'industrie et on a pris l'habitude de commander, à des ateliers étrangers à la Marine, toutes les pièces de rechange nécessaires aux réparations des navires. De plus en plus, l'arsenal fait exécuter, à l'extérieur, les travaux qui lui incombent et cet usage a un double danger; d'une part, les besoins des navires, au lieu d'être satisfaits immédiatement, ne le sont que dans des délais de trois, quatre ou cinq mois, car la Marine est incapable de commander le moindre objet

sans formalités de deux mois : — de l'autre, on oublie que l'arsenal n'a d'autre raison que d'être un organe destiné en temps de guerre à alimenter notre flotte ; or s'il est incapable, en temps de paix, d'assurer l'entretien de celle-ci, sans avoir recours à des fournisseurs répartis dans toute la France, comment fera-t-il le jour de la guerre, quand les transports seront suspendus et quand la mobilisation aura enlevé aux ateliers privés la majeure partie de leur personnel?

Quelques chiffres montreront, mieux que tout autre argument, à quel point il devient impossible d'entretenir notre flotte dans des conditions normales. La valeur de la flotte, qui n'était, en 1870, que de 465 millions, a atteint les chiffres de 698 millions en 1888 et de 1 181 millions au 1er janvier 1898. Le personnel ouvrier, chargé de la construction et de la réparation de cette flotte presque double, s'est simplement accru de 27 900 en 1888 à 28 305 en 1898, soit 405. Si l'on évite sagement, pour ne pas augmenter les charges dues aux retraites, de ne pas augmenter le nombre des ouvriers, il eût fallu augmenter leur production par un perfectionnement de l'outillage. Malheureusement, on a répandu dans le Parlement ce sophisme que la Marine était écrasée de frais généraux, et, pour faire des économies sur ces frais généraux, on a supprimé toute dépense sérieuse d'outillage. Pour arriver à satisfaire aux besoins de la flotte, on a donc dû recourir de plus en plus aux ateliers industriels, au plus grand préjudice de la Marine qui paie fort cher pour se procurer, au bout de longs mois, des objets qu'avec une meilleure organisation elle fabriquerait elle-même rapidement et à bon compte.

Cette insuffisance de moyens d'action de l'arsenal, dont nous venons de parler, devait produire des récriminations et par suite des réformes ou des apparences de réformes.

Les officiers de vaisseau, à force de se plaindre de l'insuffisance de l'entretien de leurs navires, en sont arrivés à croire qu'il suffirait de dispenser de cet entretien les ouvriers des constructions navales, et de le confier à des matelots pour que tous les inconvénients dont ils se plaignent disparaissent. De là, la création récente du service de la flotte qui a eu la prétention de porter remède à une situation devenue intolé-

rable. Erreur profonde! il était aisé de prévoir que cent cinquante matelots seraient insuffisants à faire face à des travaux que quatre mille ouvriers n'exécutaient pas en temps utile. Aussi la réforme du 14 août 1897, en ce qui concerne l'exécution des travaux[1], n'a-t-elle produit aucun résultat. L'entretien et la réparation de nos navires restent illusoires. Mais on a encore augmenté les frais généraux inutiles de la Marine: le nombre des officiers, sous-officiers et matelots employés à terre s'est accru; de nouveaux ateliers se sont créés, faisant triple ou quadruple emploi avec ceux déjà existants, et, comme de juste, on continue à se plaindre.

La conséquence militaire de cet état de choses est que l'escadre au complet est un mythe; à tout instant un bâtiment doit se détacher pour venir se faire réparer. Mais il ne le fait qu'à la dernière extrémité, et si la guerre éclatait, peut-être le premier soin d'un commandant d'escadre serait-il de demander à réparer ses navires au lieu de les envoyer au combat. Il ne faut pas oublier en effet qu'un navire de guerre n'a de valeur que s'il a sa carène propre, si ses chaudières ont devant elles plus d'un an d'existence et si ses machines sont en parfait état. Une escadre dont les unités ne réaliseraient pas ce programme, n'aurait de comparable qu'un régiment d'éclopés et de poitrinaires. Les désastres de l'Espagne doivent nous ouvrir les yeux sur ce point; il ne suffit pas d'avoir des navires, même cuirassés et armés : il faut que ces navires soient en bon état.

En résumé, de ce trop long exposé, nous arrivons à conclure que, ni comme organisation administrative, ni comme organisation industrielle, nos arsenaux ne sont à la hauteur des besoins présents : le temps a marché, le progrès industriel est venu de toute part. Nos arsenaux, derrière une muraille de Chine, sont restés immobiles et n'ont subi aucune des transformations radicales qui leur sont nécessaires; il font l'effet, vis-à-vis des nécessités du temps présent, des fortification d'Aigues-Mortes vis-à-vis de l'artillerie moderne. Quel

1. Nous ne critiquons ici que la création de l'atelier de la flotte; le décret du 14 août 1897 contient, au sujet du magasin de la flotte, des dispositions qui constituent un véritable progrès. Il sera revenu ultérieurement sur ce point.

travail, quel argent perdus, quels efforts dépensés en pure perte! et ne serait-il pas juste de s'étonner que nous ayons encore des navires de guerre?

Ajoutons que cette usine, ainsi mal organisée, souffre, comme le ministère, du mal endémique de la Marine, à savoir la mutation constante de son personnel. Grâce, comme nous l'avons dit, aux nécessités de l'embarquement, préfets maritimes, majors généraux, chefs de services, tous les officiers, à l'exception, dans une certaine mesure, des ingénieurs, ne traversent l'arsenal qu'en passant, y séjournent un an ou deux et le quittent dès qu'ils commencent à connaître un peu leur métier. Ce serait nous répéter que d'insister sur ce point.

III

LES ARMEMENTS, LES ESCADRES ET LES DIVISIONS NAVALES

Nous avons vu que l'organisation du Ministère de la Marine et de nos arsenaux présentait un anachronisme complet entre les besoins à satisfaire et les moyens d'action. Nous retrouvons la même situation dans l'armement de nos navires de guerre.

Les méthodes d'armement de nos navires, la constitution de nos escadres, l'instruction du personnel, le rôle des officiers restent, sauf les modifications de détail qu'a nécessairement entraînées l'apparition de la vapeur et des engins de guerre nouveaux, ce qu'ils étaient du temps de la Marine à voiles.

Il faut poser d'abord en principe que le navire de guerre moderne ne saurait rendre de services que si, d'une part, il est en parfait état d'entretien, et si, de l'autre, il est monté par un personnel, état-major et équipage, qui le tient dans la main et qui a la pratique effective de tous ses appareils.

La première condition, — le parfait état d'entretien, — était, ainsi que nous l'avons expliqué précédemment, aisément obtenue par les bâtiments à voiles qui possédaient les moyens de subvenir eux-mêmes à leurs menues réparations et dont le carénage n'était nécessaire que tous les deux ou

trois ans. Aujourd'hui, on peut affirmer que lorsque notre escadre de la Méditerranée revient à Toulon après trois mois d'exercices et de manœuvres, le tiers des navires qui la composent demeurent indisponibles pendant plus d'un mois. En effet, la peinture de la carène, la visite des hélices et des prises d'eau, s'imposent tous les six ou huit mois; après une marche à la vapeur tant soit peu prolongée — quelques centaines d'heures — un démontage de l'appareil moteur, un examen des cylindres, un réajustage des différents organes deviennent indispensables, en même temps qu'un nettoyage complet et une visite détaillée des chaudières. Si ces travaux d'entretien sont exécutés à la hâte, le bâtiment dépérit rapidement; nous avons eu trop souvent déjà l'exemple de navires neufs qui, après trois ans de service, nécessitent de grandes réparations par suite de défaut d'entretien, pour avoir besoin d'insister sur ce point.

Pour entretenir sur un pied suffisant nos escadres permanentes, il faudrait donc qu'après une période d'exercices de quelque durée, n'excédant pas deux ou trois mois, chacune des unités les composant, consacrât au moins un mois aux visites et aux réparations courantes. Il y aurait à créer un roulement entre les navires qui, en vue de ces travaux, cesseraient momentanément de participer aux manœuvres. Mais on se résigne difficilement, quand on dispose de trente navires, à se séparer de huit ou dix d'entre eux et de réduire son escadre d'un tiers. On préfère se débrouiller, faire les visites à la hâte. Quand on revient au port de guerre, on apporte à celui-ci un contingent de travaux qu'il est hors d'état d'exécuter : on se résigne à courir au plus pressé, on ne fait pas le strict nécessaire. Malheureusement tout cela se paie et, un beau jour, on s'aperçoit que la magnifique escadre permanente ne donne plus que l'illusion de la force.

Loin de nous la pensée de prétendre qu'il faille, comme remède à cette situation, éviter jalousement de faire naviguer nos escadres. On ne saurait trop répéter que le bâtiment de guerre, quelle que soit sa valeur matérielle, ne vaut que par l'entraînement et la science de son état-major et de son équipage ; mais il ne faut pas pousser à ses dernières limites ce principe exact et risquer, pour instruire ses équipages, de

démolir ses navires. Il y a un juste milieu à rechercher, et on peut affirmer que le régime des escadres permanentes, s'il est excellent pour l'instruction du personnel, est désastreux pour le matériel.

Nous concluons donc que ce qui était admissible, il y a vingt ans, avec les anciennes escadres ne convient plus à l'entretien des navires modernes.

Si, du navire, nous passons à son état-major, la même conclusion s'impose.

Le règlement sur le service intérieur de nos navires de guerre n'a subi que des changements de détail depuis trente ans. Du temps de la navigation à voiles, le rôle de l'officier de quart — du lieutenant de vaisseau — était de premier ordre : la manœuvre de la barre et de la voilure demandait un soin constant, une expérience et un sang-froid qui donnaient le plus haut intérêt à la situation de l'officier chef de quart sur un grand navire. L'importance extrême de ce rôle et la longueur des navigations avaient conduit à organiser le service du bord de manière à dégager les officiers de toute occupation qui ne fût pas celle de la conduite du navire. Le commandant en second était chargé, à l'exclusion de tout autre, de la discipline et de l'instruction du personnel, de l'entretien du matériel, etc.

La vapeur est venue et, peu à peu, a supplanté la voilure. Les longues navigations ont disparu. A mesure que la voilure disparaissait sur nos navires, le rôle de l'officier de quart s'amoindrissait, et, aujourd'hui, il s'est réduit à la charge ingrate d'un chef de corps de garde. De manœuvres délicates nécessitant du coup d'œil et du sang-froid, il ne s'en rencontre guère en cours de navigation : s'il s'en présente, le commandant, averti, prend la direction et réduit le rôle de l'officier de quart à celui d'un transmetteur d'ordres.

On dira peut être que les officiers de spécialités, canonniers, torpilleurs ont, dans la vie du bord, un rôle plus important : nullement, leur rôle ne devient sérieux que le jour du combat. Dans la vie courante, ils assistent aux exercices, plutôt qu'ils ne les dirigent, et s'exposeraient à un désaveu s'ils se mêlaient, sans l'assentiment du commandant en se-

cond, de donner des ordres aux matelots ou de faire modifier quelque détail du matériel.

Et c'est pour faire ce métier ingrat, sans intérêt, sans responsabilité, que des lieutenants de vaisseau ayant atteint une quarantaine d'années sont condamnés à vivre deux ans dans des chambres qui sont des boîtes en tôle, plus petites que les cellules de chartreux, glacières l'hiver, étuves l'été, réduits à la vie en commun dans un étroit carré, à côté de jeunes gens sortant de l'école, contraints enfin à renoncer à la vie de famille et à mener l'existence errante qui les envoie tantôt dans le Nord, tantôt en Méditerranée, tantôt en Chine!

Faut-il s'étonner des découragements qui se produisent dans tout le corps des officiers, des rancunes auxquelles donne lieu le moindre passe-droit en faveur d'un officier protégé, la recherche de plus en plus grande et, par suite, la création de postes à terre où on *s'embusque* pour éviter de naviguer, la désaffection du métier qui entraîne des démissions d'année en année plus nombreuses et, pour conclure, l'absence prochaine de candidats pour l'École navale?

Passons enfin aux équipages.

L'ancienne flotte à voiles offrait une grande unité de matériel et d'armement. La voilure et la mâture ne différaient, d'un navire à l'autre, que par le nombre et les dimensions des pièces; l'artillerie présentait un nombre de types très limité, et l'armement du vaisseau ne se différenciait de celui de la frégate que par le nombre également des bouches à feu; les emménagements étaient simples : il n'y avait ni cloisonnement, ni tuyautage, ni appareils divers. En passant d'une frégate à un vaisseau, tout gabier avait mêmes huniers à serrer; tout canonnier retrouvait les mêmes canons, les mêmes projectiles, et n'avait à recevoir aucune instruction nouvelle. De même, dans les premiers temps de la navigation à vapeur, les types de chaudières et de machines différaient peu, et les mécaniciens pouvaient, assez aisément, passer d'un navire à l'autre sans inconvénient. De là l'organisation de l'ancienne Marine :

Après un certain temps de navigation comme matelots de pont — employés à l'entretien et aux manœuvres simples —

les matelots étaient formés dans des écoles spéciales : école des gabiers, école des timoniers, école des canonniers, école des mécaniciens. A la sortie de ces écoles, devenus matelots brevetés, ils attendaient leur embarquement dans un dépôt : la division des équipages de la flotte. Le jour où un navire prenait armement, ce dépôt lui envoyait un contingent de gabiers, de timoniers, de canonniers, de mécaniciens. Chacun, en arrivant, connaissait sa tâche et, au bout de quelques jours de navigation nécessaires pour se sentir les coudes, on pouvait considérer l'équipage comme suffisamment entraîné pour faire campagne et combattre.

Aujourd'hui, à l'unité ancienne s'est substituée une infinie diversité ; deux navires, même construits sur le même plan, diffèrent souvent entre eux par le mécanisme de leurs canons, par leurs machines, par leurs chaudières, par leurs emménagements. Aussi, un canonnier parfaitement au courant, par exemple de la manœuvre des tourelles hydrauliques de l'un, se trouvera fort embarrassé si on lui met entre les mains les tourelles électriques de l'autre.

Néanmoins, la Marine continue à avoir toutes ses écoles; école des gabiers, école de canonnage, école des torpilles. école des mécaniciens. Pour tenir compte de la variété de son matériel, elle doit enseigner à ses matelots la science encyclopédique. Aux torpilleurs, on apprend la conduite des machines et chaudières de torpilleurs, le montage et le maniement des torpilles, l'entretien et la conduite des dynamos et de tous les appareils électriques : aux mécaniciens on enseigne les différents types de machines et d'appareils de toute sorte, hydrauliques, électriques, les diverses sortes de chaudières ; aux canonniers, on enseigne surtout le pointage, seule chose utile — mais encore ne les forme-t-on guère en pratique qu'au pointage de l'artillerie moyenne.

Que de travail et de temps perdus ! A quoi sert-il à un homme — breveté torpilleur — de connaître la chauffe des torpilleurs et le démontage de la torpille Whitehead, quand il ne se trouve chargé que de la conduite d'une dynamo ? Pourquoi connaître le détail de la construction et de la chauffe des chaudières Belleville pour être chef de chauffe d'une batterie de chaudières du Temple ?

La Marine au moins profite-t-elle de cette instruction si générale ? Nullement. La durée du service est telle qu'une bonne partie du temps se passe en école et les frais considérables qu'a faits l'État sont perdus. Celui-ci a souvent dépensé deux ans d'instruction pour former un homme qui sera libéré après un an de service réel.

Le système des équipages constitués, comme nous l'avons exposé, a encore le grave inconvénient d'entraîner des mutations perpétuelles dans les effectifs à bord de nos vaisseaux ; le régime de la levée permanente et la nécessité d'envoyer les hommes aux écoles conduisent à des débarquements journaliers. Les équipages, même des navires d'escadre, comptent plusieurs centaines de mutations par an. Cet inconvénient, déjà très grave sur les bâtiments armés, devient désastreux sur les bâtiments en réserve ; ceux-ci sont considérés, à tort, comme des réservoirs de personnel où on puise suivant les besoins ; leur équipage est en mutation constante et il arrive trop souvent qu'au bout d'un an de séjour en réserve, il n'y a plus à bord un seul mécanicien qui ait vu tourner la machine, ni un seul canonnier qui ait fait fonctionner les canons. Dans de semblables conditions, on peut considérer que la valeur militaire du navire, le jour d'une mobilisation, serait absolument nulle.

Tous ces inconvénients, militaires et financiers, viennent encore de ce qu'on a voulu adapter un vieux cadre à des besoins nouveaux. Il était commode autrefois de réunir et de former sur le même navire les élèves gabiers ou canonniers, et il n'y avait que peu d'inconvénients à renouveler fréquemment les équipages. On n'a pas vu qu'avec le bâtiment moderne, avec ses complications infinies, le matelot doit être lié à son navire. On se demande, en effet, quelle impossibilité il y aurait, du moins en principe, à attacher chaque matelot et même chaque réserviste à un navire dès leur entrée au service, de même que chaque soldat de l'armée de terre est attaché à un numéro de régiment. Il n'y a pas besoin d'écoles pour enseigner à un mécanicien la manœuvre de *sa* machine, à un chauffeur la chauffe de *sa* chaudière, à un électricien le maniement de *ses* dynamos et de *ses* tableaux de distribution. On n'a que faire à bord, pour les hommes

d'équipage, d'une science encyclopédique ; il suffit de donner à chacun une tâche limitée, et il apprendra rapidement à la bien faire.

Bien entendu, nous ne concluons pas à la suppression radicale des écoles ; elles restent indispensables dans certains cas, mais elles ne doivent servir que pour le perfectionnement et non pour l'instruction, et à la condition qu'en en sortant les hommes reviennent servir sur le navire dont ils dépendent.

Ainsi, qu'il s'agisse de la permanence des escadres, des conditions faites à nos officiers, de l'organisation des équipages, nous sommes encore au temps des frégates et des vaisseaux, c'est-à-dire en retard de cinquante ans.

L'anachronisme est plus choquant encore si, quittant nos escadres européennes, nous envisageons l'organisation de nos flottes d'outre-mer.

Autrefois, pour manifester aux yeux des divers États de l'Amérique, de la Chine, du Japon, une supériorité que nul ne songeait à contester, il suffisait de montrer notre pavillon à l'aide de quelques croiseurs sans valeur militaire sérieuse. L'absence de moyens de communication rapide et de télégraphe nous conduisait à investir les commandants de ces divisions de fonctions mi-partie militaires, mi-partie diplomatiques, et cette manière de faire a, pendant la majeure partie de ce siècle, contribué à grandir le prestige de notre marine. Mais les temps sont changés : les Américains, les Japonais disposent de navires de guerre qui n'ont rien à envier aux types les plus perfectionnés de notre flotte métropolitaine. Le télégraphe supprime toutes les responsabilités diplomatiques que l'on pouvait laisser aux commandants des stations. Malgré cela, nos stations subsistent, réduites d'ailleurs, par mesure économique, et composées de navires auxquels il est interdit, à moins de suicide, de se mesurer avec les flottes qu'elles peuvent avoir à combattre. C'est à croire que nous ignorons que les États-Unis et le Japon sont devenus des puissances de premier ordre.

★★★

(La fin prochainement.)

LETTRES A « L'ÉTRANGÈRE[1] »

— QUATRIÈME SÉRIE —

VI

A MADAME HANSKA, A WIERZCHOWNIA (UKRAINE)

Aux Jardies, août-décembre 1839.
Août.

J'ai reçu votre dernière lettre et je trouve que notre double existence a quelque chose de merveilleux : chez vous la paix la plus profonde, et chez moi la guerre la plus active; chez vous le repos, et chez moi les troubles les plus constants. Vous ne sauriez imaginer les tourments renaissants auxquels je suis en proie. Mais je ne sais pas trop pourquoi je vous en parle, car, en mainte occasion, vous m'avez prouvé que c'était ma faute et que j'avais tort.

Les Jardies tirent à leur fin ; encore quelques jours et j'aurai fini les constructions. Il n'y aura plus que quelques vétilles. Mais je n'y serai tranquille qu'après avoir payé ce que je dois, et ce que je dois est toute une fortune. Les billets de mille francs s'engloutissent là dedans comme des vaisseaux dans la mer. Les ennuis de la production littéraire redoublent et se compliquent des exigences de la librairie qui veut tous ses livres à la fois, tandis que la critique trouve que j'en fais trop. Tout le monde veut son argent à la fois. Il m'a pris ces jours-ci une envie terrible d'abandonner cette vie, non pas

1. Voir la *Revue* du 15 février.

par un suicide, que je regarderai toujours comme une sottise, mais en quittant, à l'instar du maître Jacques de Molière, ma souquenille de cocher pour prendre l'habit du cuisinier, c'est-à-dire de supposer que mon œuvre, que mes Jardies, que mes dettes, que ma famille, que mon nom, que tout ce qui est moi, est mort, enterré, ou comme si cela n'avait jamais existé; puis, d'aller dans un pays lointain, dans l'Amérique du Nord ou du Sud, sous un autre nom et en prenant même une autre forme, recommencer une autre vie, et faire une plus agréable fortune.

Septembre.

Je suis excessivement agité par une horrible affaire, l'affaire Peytel[1]. J'ai vu ce pauvre garçon trois fois...

Il est condamné; je pars dans deux heures pour Bourg.

30 octobre.

Vous aurez peut-être appris qu'après deux mois d'efforts inouis pour l'arracher à son supplice, Peytel a marché, il y a deux jours, à l'échafaud, *en chrétien*, a dit le curé; moi, je dis en homme qui n'était pas coupable.

Vous devinez pourquoi cette horrible lacune dans ma correspondance. Ah! chère, mes affaires étaient déjà en fort mauvais état, mais mon dévouement me coûte un argent fou, cinq cents ducats de moins, et cinq cents ducats de non-travail. Les calomnies de toute nature m'ont récompensé. Maintenant, je verrais, je crois, tuer un innocent sans m'en mêler, et je ferai comme les Espagnols qui s'enfuient dès qu'on assassine un homme.

Nous causerons de tout cela, car j'irai vous voir, je puis vous le promettre; je serai, sans aucun doute, hors d'état d'écrire pendant quelques mois, par suite de la fatigue. Je monte le drame de *Vautrin*, en cinq actes, à la Porte Saint-Martin. J'achève *le Curé de Village*; item, *Sœur Marie-des-Anges*; item, *les Paysans*; item, *les Petites Misères de la Vie conjugale*; item, *Pierrette*, dédiée à votre chère Anna; item, *la Frélore*.

1. Peytel (Sébastien-Benoît), notaire à Belley, condamné à mort, le 26 août 1839, par la cour d'assises de l'Ain, pour assassinat sur la personne de sa femme et de son domestique. La Cour de cassation rejeta son pourvoi, malgré un mémoire de Balzac, qui l'avait connu à Paris, quelques années auparavant, se mêlant de littérature, critique théâtral au journal *le Voleur*. Il fut exécuté, le 28 octobre 1839, à Bourg.

Quand tout cela sera fini, si je n'ai pas une fièvre cérébrale, je serai sur la route de Berlin, pour me distraire, et j'irai jusqu'à Dresde. On ne va pas jusqu'à *la Vierge* de Dresde sans aller jusqu'à *la Sainte* de Wierzchownia.

2 novembre.

J'ai eu d'effroyables tourments dont il m'est impossible de vous écrire un seul mot; ce serait souffrir deux fois. J'ai été sur le point de manquer de pain, de bougie, de papier. J'ai été traqué comme un lièvre et mieux qu'un lièvre par les huissiers. Je suis, seul et abandonné, aux Jardies...

Je travaille si vite que je ne puis plus vous parler de ce que je fais. Vous ne connaîtrez que fort tard une petite perle, la *Princesse parisienne*, qui est la Maufrigneuse à trente-six ans. Vous n'avez pas encore reçu, je le vois, le *Grand Homme de province à Paris*, qui n'est pas seulement un livre, mais une grande action, courageuse surtout. Les hurlements de la presse durent encore.

Enfin, épuisé par tant de luttes, je vais me livrer à cette délicieuse composition de *Sœur Marie-des-Anges*, l'amour *humain* conduisant à l'amour *divin*.

Pierrette est une de ces délicieuses fleurs de mélancolie qui sont vouées par avance au succès. Comme cela est à Anna, je ne veux rien vous en dire; il faut vous laisser le plaisir de la surprise.

Décembre.

Vous me voyez stupéfait. Je trouve cette lettre, que je joins à celle-ci. Je la croyais partie et, dans mes tourmentes, elle est restée sous le papier blanc de *Pierrette*. En achevant *Pierrette* et en nettoyant mon bureau, je trouve la lettre que je croyais entre vos mains. Je m'explique pourquoi vous ne m'écrivez plus : vous me croyez mort et enterré, que sais-je?

J'ai éprouvé hier un grand affront littéraire. *Pierrette* a été refusée par *le Siècle*, et je puis dire que c'est une perle suée au milieu de mes douleurs, car je suis tout souffrance. Il n'y a rien d'étonnant à ce que je croie vous avoir envoyé une lettre et que je l'aie gardée sur mon bureau. J'oublie de vivre.

Je me suis présenté à l'Académie (trente-neuf visites à faire!) et aujourd'hui je me retire devant Victor Hugo, dont

je vous envoie l'autographe à ce sujet[1]. Je travaille dix-huit heures et j'en dors six ; je mange en travaillant et je ne crois pas que je cesse de travailler même en dormant, car il y a des difficultés littéraires que je remets à décider après mon réveil, et je les trouve résolues quand je m'éveille : ainsi, mon cerveau travaille quand je dors.

Il y a eu treize épreuves successives de *Pierrette* : c'est-à-dire que cela a été fait treize fois. J'avais fait dix-sept fois *César Birotteau*. Mais, comme j'ai fait *Pierrette* en dix jours, jugez quel travail, et je n'ai pas que cela sur les bras. Je suis passé à l'état de machine à vapeur, mais une machine qui malheureusement a un cœur, qui souffre, qui sent sur une circonférence immense et que tout afflige, que tout blesse, que tout affecte et à qui ne manque aucune douleur. Il n'y a même plus de consolation pour moi ; ce calice amer est épuisé. Je ne crois plus guère à un avenir heureux, et je vais, poussé par la main vigoureuse du devoir. Je vous tends une main affligée et douloureuse à travers la distance, et je souhaite que vous ayez toujours cette bonne et paisible vie tranquille dans laquelle quelquefois ma pensée va se reposer, sans que vous le sachiez. Oui, il est des heures où pliant sous le faix, je me figure que j'arrive et que, pendant quelques semaines, je vis sans soucis dans cette oasis d'Ukraine, sinon sans chagrins.

VII

A MADAME HANSKA, A WIERZCHOWNIA (UKRAINE)

Paris, février 1840.

Ah ! je vous trouve enfin excessivement petite, et cela me fait voir que vous êtes de ce monde ! Ah ! vous ne m'écriviez

1. Voici cette lettre : *Confidentielle.*

« Puisque vous désirez l'apprendre par moi, je m'empresse de vous faire savoir que, depuis l'autre soir, les choses ont tourné de la façon la plus honorable et que ma candidature en résulte tout naturellement. Je me présente donc, mais, par grâce, croyez-moi, ne vous retirez pas. Vous savez ce que je vous ai dit à ce sujet. Mille bonnes amitiés. « VICTOR HUGO. »

plus parce que mes lettres étaient rares ! Eh bien, elles étaient rares parce que je n'ai pas toujours eu l'argent pour les affranchir, et que je ne voulais pas vous le dire. Oui, ma détresse a été jusque-là, et au delà. C'est bien horrible et bien triste, mais c'est vrai, comme l'Ukraine où vous êtes. Oui, j'ai eu des jours où j'ai fièrement mangé un petit pain sur les boulevards. Enfin, j'ai eu les plus grandes souffrances : amour-propre, orgueil, espoir, avenir, tout a été attaqué. Je vais, je l'espère, surmonter tout cela. Je n'avais pas deux liards, et je gagnais pour ces atroces Lecou et Delloye soixante-dix mille francs dans l'année. L'affaire Peytel me coûte dix mille francs, et l'on disait que j'avais reçu cinquante mille francs ! Cette affaire et ma chute, qui m'a retenu, comme vous savez, quarante-cinq jours au lit, ont retardé mes affaires de plus de trente mille francs.

Non, je n'étais pas *heureux* en faisant *Béatrix*; vous l'auriez su. Oui, Sarah est madame de Visconti[1], oui, mademoiselle des Touches est George Sand; oui, Béatrix est trop bien madame d'Agoult. George Sand en est au comble de la joie; elle prend là une petite vengeance sur son amie. Sauf quelques variantes, *l'histoire est vraie*.

Ah ! je vous en prie, ne faites pas de comparaisons entre vous et madame de B... ! Elle était d'une bonté infinie et d'un dévouement absolu; elle a été ce qu'elle a été. Vous êtes entière de votre côté, comme elle du sien. On ne compare jamais deux grandes choses. Elles sont ce qu'elles sont.

Pierrette a paru dans *le Siècle*. Le manuscrit est relié pour Anna. L'*envoi* a paru ; je vous le joins ici. Amis et ennemis ont proclamé ce petit livre un chef-d'œuvre, et je serais heureux qu'ils ne se trompassent pas. Vous le lirez bientôt; on l'imprime en livre. On a mis cela à côté de *la Recherche de l'Absolu*. Je le veux bien. Moi, je le voudrais à côté d'Anna.

Vous avez bien deviné l'affaire de ce pauvre garçon[2] ; il y a des fatalités dans la vie. Oh ! les circonstances étaient plus qu'atténuantes, mais impossibles à prouver. Il y a des noblesses que les hommes ne voudront jamais croire. Enfin, c'est

1. En tête de *Béatrix*, on lit une dédicace « à Sarah » : sous ce nom, Balzac voulait honorer la comtesse Émile Guidoboni-Visconti.

2. Peytel.

fini. Je vous ferai lire quelque jour ce qu'il m'a écrit avant d'aller à l'échafaud. Je puis apporter cela aux pieds de Dieu, et bien des fautes me seront remises. Il a été martyr de son honneur. Ce qu'on applaudit dans Calderon, Shakspeare et Lope de Vega, on l'a guillotiné à Bourg!

Moi, qui veux me marier, qui le souhaite et qui ne me marierai peut-être pas, car je veux me marier... enfin, vous savez! Mais ce que vous ne savez pas, le voici : par avance, j'ai la bienveillance la plus absolue, et la volonté de laisser l'être avec lequel j'aurai à cheminer dans la vie heureux comme il voudra l'être, de ne jamais le choquer, et de n'être sévère que sur un point, le respect des convenances sociales. L'amour est une fleur dont la graine est apportée par le vent et qui fleurit où elle se pose. Il est aussi ridicule d'en vouloir à une femme de ce qu'elle ne nous aime pas, que d'en vouloir au sort de ne pas nous avoir fait des cheveux noirs quand nous les avons rouges. A défaut de l'amour, il y a l'amitié; l'amitié est le secret de la vie conjugale. On peut souffrir de ne pas être aimé, mais on ne doit pas le laisser voir; c'est perdre la moitié de la fortune qui nous reste, de désespoir d'avoir perdu la première.

Cette femme louchait, elle était disgracieuse, elle était d'un caractère horrible, et cet homme s'est entêté à la vouloir; il a perdu la tête une première fois en voyant qu'un être inférieur lui était préféré, et il l'a perdue une seconde, pour l'avoir perdue une première, en se vengeant. La femme était au-dessous de la vengeance. Je n'en voudrais pas trop à une femme d'aimer un roi. Mais si elle aime Ruy Blas, c'est un vice qui la met là où elle descend : elle n'existe plus, elle ne vaut pas un coup de pistolet! En voilà bien assez.

On monte *Vautrin* à force; j'ai une répétition tous les jours. Quand vous tiendrez cette lettre, cette grande question sera décidée. Hélas! il est presque sûr qu'on représentera *Vautrin* dans la soirée où vous la tiendrez, car ce sera entre le 28 février et le 5 mars. C'est toute une fortune d'argent et une fortune littéraire jouée dans une soirée. Frédérick Lemaître répond du succès. Harel, le directeur, y croit! Moi, j'en ai désespéré il y a dix jours : je trouvais ma pièce stupide et j'avais raison. Je l'ai recommencée en entier et je la trouve

passable. Mais ce sera toujours une méchante pièce. J'ai cédé au désir de jeter sur la scène un personnage romanesque et j'ai eu tort.

Certainement, je veux bien la vue de Wierzchownia.

10 février.

J'ai surmonté bien des misères, et, si j'ai un succès, elles sont entièrement terminées. Jugez quelles seront mes angoisses pendant la soirée où *Vautrin* sera représenté. Dans cinq heures de temps, il sera décidé si je paie ou si je ne paie pas mes dettes. Or, je suis accablé de ce fardeau depuis quinze ans, il gêne l'expansion de ma vie, il ôte à mon cœur son allure, il étouffe ma pensée, il salit mon existence, il embarrasse mes mouvements, il arrête mes inspirations, il pèse sur ma conscience, il empêche tout; il a enrayé ma course, il m'a brisé le dos, il m'a vieilli. Mon Dieu! ai-je payé assez cher ma place au soleil! Tout cet avenir calme, cette tranquillité dont j'ai tant besoin, tout cela joué dans quelques heures et livré aux caprices parisiens, comme ça l'est, en ce moment, à la censure!

Oh! comme il me faut le repos! Voici que j'ai quarante ans! Quarante ans de souffrances, car le bonheur que j'ai goûté de 1823 à 1833, auprès d'un ange, était le contrepoids d'une misère égale, et il a fallu ma force pour résister à une joie aussi infinie que la douleur. Encore, comment la mort a-t-elle terminé cela? Et quelle mort!... Je soupire après la terre promise d'un doux mariage, fatigué que je suis de piétiner dans ce désert sans eau, plein de soleil et de Bédouins! Dans dix ans qui pourrait, grand Dieu, vouloir de moi!

Eh bien, voici Dumas qui a épousé Ida! Je n'ose croire aux motifs de ce mariage. Il n'y a pas affection: il en a horreur et l'a prouvé vingt fois. Elle n'a pas la sublime excuse du talent: elle est exécrable actrice. Elle méprise Dumas! Il ne l'épouse pas pour la posséder. On s'y perd. On dit qu'il l'épouse pour pouvoir recouvrer ce qu'il avait mis sous son nom, menacé par elle d'être renvoyé et de tout perdre. Mais, livrer son nom à une pareille femme pour ravoir des meubles!... C'est brûler sa maison pour cuire

un œuf. L'épouser pour pouvoir la quitter, c'est encore quelque chose de plus odieux... L'amour, le saint amour, fait tout excuser. Aimer Fanny Elssler à soixante ans, comme Gentz, aimer à dix-sept ans une femme de quarante ans, épouser Juliette, en faire une idole, comme fait Hugo, épouser, comme Pierre le Grand, une vivandière, l'amour justifie tout. Mais de telles infamies, ça me fait mal au cœur d'y penser ; j'en suis chagrin pour la littérature, car il est convenu que Dumas en fait partie ; et il a un nom, immérité, mais il a un nom.

Aller vous voir est un désir constant chez moi ; mais il faut pour cela ne laisser derrière soi ni billets à payer, ni affaires, ni dettes, ni soucis d'argent, et cela représente au moins soixante mille francs, et *Vautrin* peut les donner en quatre mois !

Vous ne sauriez imaginer à quelles privations me condamnent mes travaux. Il n'y a rien de possible dans une vie occupée comme la mienne, et quand on se couche à six heures du soir pour se lever à minuit. Mon régime, mes écrasantes occupations, tout s'oppose à ce que j'aie la moindre douceur. Personne ne peut venir trouver un ouvrier qui reste comme moi quinze heures par jour à travailler, et je ne puis accomplir aucun devoir de société. Je vois madame de Visconti une fois par quinzaine, et c'est vraiment un chagrin pour moi, car elle et ma sœur sont mes seules âmes compatissantes. Ma sœur est à Paris, madame de Visconti est à Versailles, et je ne les vois presque point. Peut-on appeler cela vivre ! Vous êtes dans un désert, au bout de l'Europe ; je ne connais pas d'autres femmes dans le monde et j'ai l'honneur de vous affirmer qu'il n'y a personne qui me croie accablé de cœurs féminins, tous à mes ordres, et que je suis dans la femme comme un cheval dans sa litière. Quelle sauvage plaisanterie ! Mon Dieu, combien le monde est stupide ! Il y a là dedans une raillerie d'une amertume si dévorante, qu'il y a des heures où, pensant à ma vie, je reste, les larmes aux yeux, regardant mes tisons, la tête penchée et le cœur brisé, car à nul plus qu'à moi n'allait mieux le bonheur de tous les soirs et de tous les matins. J'ai dans l'âme et dans le caractère une égalité qui rendrait une femme heureuse ;

je me sens une tendresse infinie, inépuisable, hélas! sans emploi. Toujours rêver, toujours attendre, voir se passer les beaux jours, se voir arracher, cheveu à cheveu, la jeunesse, ne rien presser entre ses bras et se voir accusé d'être un don Juan! Quel gros et vide don Juan! Il y a des instants où j'envie ma pauvre sœur Laurence, depuis quinze ans couchée dans son cercueil humide de mes larmes!

VIII

A MADAME HANSKA, A WIERZCHOWNIA (UKRAINE)

Paris, mars. — Les Jardies, 10 mai 1840.
Mars.

Je suis au lit, chez ma sœur, malade depuis le surlendemain de la première représentation de *Vautrin*. Je me suis levé aujourd'hui pour la première fois depuis dix jours. J'ai été très bien soigné chez ma sœur. Ma maladie, qui maintenant est à peu près terminée, était une atteinte de névralgie cérébrale causée par un coup d'air reçu sur le chemin de fer, et qui, dans les circonstances morales où je me trouvais, devait me donner et la fièvre horrible que j'ai eue et les atroces douleurs de la névralgie.

Vous savez sans doute, à l'heure qu'il est, que *Vautrin* a eu le malheur d'être défendu par Louis-Philippe, qui y a vu une caricature de sa personne au quatrième acte, où Frédérick Lemaître faisait le personnage d'un envoyé du Mexique. Ainsi, je n'ai à vous parler que d'une représentation. Le malheur du directeur de la Porte-Saint-Martin était tel qu'il avait été forcé de louer à des étrangers inconnus une bonne partie de la salle. L'autre partie appartenait à mes ennemis, aux journalistes; et le tiers environ à des amis à moi, à ceux des acteurs et du directeur. Je me suis attendu à quelque vive opposition; mais, malgré les efforts les plus hostiles, nous avons obtenu un grand succès d'argent. C'était tout ce que je voulais pour le théâtre et pour moi, lorsque la défense est venue. Me voici donc, le dimanche, à la tête de soixante

mille francs ; le lundi, plus rien. Victor Hugo m'a accompagné chez le ministre et nous avons acquis la certitude que le ministère n'était pour rien dans l'interdiction, Louis-Philippe tout ; dans cette circonstance, soit pendant la représentation, soit au ministère, en tout la conduite de Hugo a été celle d'un véritable ami, courageux, dévoué, et, quand il m'a su malade, il m'est venu voir. J'ai été bien servi aussi par George Sand et par madame de Girardin. Frédérick a été sublime. Mais l'affaire de la ressemblance avec Louis-Philippe était peut-être une chose montée contre Harel, le directeur de la Porte-Saint-Martin, dont il voulait la chute, pour avoir sa direction. Ceci est encore un mystère pour moi.

Maintenant, voici ce qui a eu lieu. Le journalisme a été infâme ; ils ont dit que la pièce était d'une immoralité révoltante. Je ne vous dis qu'une seule chose : vous la lirez ! Elle peut n'être pas très bonne, mais elle est éminemment morale. Là-dessus, le ministère, pour cacher la fureur quasi royale, a prétexté l'immoralité, ce qui est atroce et lâche. Aussi croyez bien à une chose, c'est à des attaques terribles de ma part sur ce trône chancelant. Je serai l'émule et le rude assistant de M. de Cormenin, et vous verrez les effets de ce passage de mon pied de paix au pied de guerre avant peu. Je n'aurai ni trêve ni relâche que je n'aie enfoncé des...

Mai.

Rien ne peint mieux ma vie que cette interruption. A six semaines de distance, il faut achever une phrase laissée sur mon bureau sans qu'il m'ait été possible d'y songer. La phrase est : « ...griffes d'acier au cœur ! » Je reprends ma narration.

On est venu m'offrir des indemnités, cinq mille francs pour commencer. J'ai rougi jusque dans les cheveux, et j'ai répondu que je n'acceptais pas d'aumône ; que j'avais gagné deux cent mille francs de dettes à faire douze ou quinze chefs-d'œuvre, qui étaient quelque chose dans la somme de gloire de la France au XIXe siècle ; que j'avais été trois mois à ne faire que répéter *Vautrin*, et que, pendant ces trois mois, j'eusse gagné vingt-cinq mille francs ; que

j'avais après moi une meute de créanciers, mais, que du moment où je ne les satisfaisais pas tous, il m'était très indifférent d'être traqué par cinquante ou par cent, que la dose de courage pour résister était la même.

Le directeur des Beaux-Arts, Cavé, est sorti, m'a-t-il dit, pénétré d'estime et d'admiration. « Voilà, m'a-t-il dit, la première fois que je suis refusé. — Tant pis ! » ai-je répondu.

Depuis que je vous ai écrit les deux pages qui précèdent, jusqu'aujourd'hui, ma vie n'a été que celle d'un cerf aux abois. J'ai été et venu dans Paris, aidé par quelques amis. Enfin, sans sou ni maille, je vais recommencer le combat. Frédérick va racoler quelques acteurs; j'ai obtenu de pouvoir donner une nouvelle pièce en cinq actes sur un des théâtres fermés, et, d'ici à six semaines, nous reparaîtrons et nous verrons.

Aux Jardies, 10 mai.

Chacun m'a abordé à Paris en me disant qu'on admirait mon courage autant et même plus que le reste. On me croyait abattu, perdu sous le désastre, et, en sachant que j'allais livrer une nouvelle bataille, les amis et les ennemis ont été également surpris.

Frédérick Lemaître a repoussé mon drame de *Richard-Cœur-d'éponge* en disant que la *paternité* était un sentiment égoïste qui avait peu de chances pour un succès auprès des masses. Il n'a pas été d'ailleurs content du dénouement, et comme il faut ne lui donner à jouer que ce qu'il aime à jouer, il a bien été de nécessité de chercher une autre pièce. Elle est enfin trouvée, et je vous écris au milieu des travaux que nécessite *Mercadet*. *Mercadet* est le combat d'un homme contre ses créanciers, les ruses dont il se sert pour leur échapper. C'est exclusivement une comédie, et j'espère cette fois avoir un succès et satisfaire les exigences littéraires.

Outre cette comédie j'achève en ce moment *le Curé de Village*, un des ouvrages qui sont compris dans les *Scènes de la Vie de Campagne*, et qui n'en sera pas l'un des moindres. Il faut bien des travaux pour ajouter un livre au *Lys dans la Vallée* et au *Médecin de Campagne*. Cependant, j'espère que *le Curé* surpassera ces deux œuvres, et vous en conviendrez vous-même, car *le Curé de Village* est l'application du repen-

tir catholique à la civilisation, comme *le Médecin de Campagne* est l'application de la philanthropie, et le premier est bien plus poétique et plus grand. L'un est homme, l'autre est Dieu !

J'aurais bien besoin aujourd'hui de voir mes plaies pansées et guéries, de pouvoir vivre, sans soucis, aux Jardies, et de passer doucement mes jours entre le travail et une femme. Mais il paraît que l'histoire de tous les hommes ne sera jamais qu'un roman pour moi.

Je vous quitte pour *Mercadet*.

15 mai.

Voici la veille de ma fête catholique, et, dans quatre jours, mon jour de naissance. Je n'ai jamais pu, depuis que j'existe, voir une fête dans ces deux jours ; *jamais personne ne me les a souhaitées*, excepté, une fois, madame de C... ; la première année de notre connaissance, elle m'envoya le plus magnifique bouquet que j'aie jamais vu. Aussi suis-je toujours triste ces jours-là. Ma mère songe peu à moi. Je suis si occupé que j'ai dit à ma sœur de ne jamais nous souhaiter nos fêtes, et jamais je n'ai eu personne qui me fêtât. Je ne compte pas madame de B..., car c'était fête tous les jours. D'ailleurs, de 1822 à 1832, ma vie a été une exception. Puis, Dieu sait qu'elle a été ramassée en peu de jours ! Le hasard agit envers moi comme avec ces animaux fantastiques du désert qui n'ont que quelques joies très rares dans toute leur vie, et qui meurent quelquefois sans se perpétuer. C'est comme cela que les licornes se sont perdues, et c'est pourquoi le sublime peintre de *la Chasteté*, Pontormo, a mis une licorne auprès de sa belle figure emblématique. Cependant je vous avoue à l'oreille que je préfère de beaucoup le bonheur à la gloire, que je vendrais toutes mes œuvres pour être heureux, comme je vois certains sots être heureux.

IX

A MADAME HANSKA, A WIERZCHOWNIA (UKRAINE)

Aux Jardies, 3 juillet.

Je suis au bout de ma résignation. Je crois que je quitterai la France et que j'irai porter mes os au Brésil, dans

une entreprise folle et que je choisis à cause de sa folie. Je ne veux plus supporter l'existence que je mène ; assez de travaux inutiles. Je vais brûler toutes mes lettres, tous mes papiers, ne laisser que mes meubles, les Jardies, et je partirai après avoir confié les petites choses auxquelles je tiens à l'amitié de ma sœur. Elle sera le dragon le plus fidèle de ces trésors. Je donnerai ma procuration à quelqu'un, je laisserai mes œuvres à exploiter, et j'irai chercher la fortune qui me manque; ou je reviendrai riche, ou personne ne pourra savoir ce que je serai devenu. C'est un projet excessivement arrêté qui sera mis à exécution cet hiver, avec ténacité, sans rémission. Mon travail ne paiera pas ma dette. Il faut aviser à autre chose. Je n'ai plus que dix années de véritable énergie, et, si je n'en profite pas, je suis un homme perdu. Il n'y a que vous au monde qui serez instruite de ceci. Certaines circonstances peuvent précipiter mon départ. Cependant, quelque rapide que puisse être ce terrible projet, vous recevrez toujours mes adieux. Une lettre, timbrée du Havre ou de Bordeaux, vous dira tout.

Vous me demandez des détails sur Victor Hugo. Victor Hugo est un homme excessivement spirituel; il a autant d'esprit que de poésie. Il a la plus ravissante conversation, un peu à la Humboldt, mais supérieure, et admettant un peu plus le dialogue. Il est plein d'idées bourgeoises. Il exècre Racine : il le traite d'homme secondaire. Il est fou à cet endroit. Il a quitté sa femme pour Juliette, et il en donne des raisons d'une insigne fourberie. (Il faisait trop d'enfants à sa femme. Remarquez qu'il n'en fait pas à Juliette.) En somme, il y a plus de bon que de mauvais chez lui. Quoique les bonnes choses soient une continuation de l'orgueil, quoique tout soit profondément calculé chez lui, c'est un homme aimable, outre le grand poète qu'il est. Il a beaucoup perdu de ses qualités, de sa force, de sa valeur, par la vie qu'il a menée. Il a considérablement aimé.

Août.

J'ai tenté un dernier effort : j'ai fait à moi seul la *Revue parisienne*, comme Karr a fait *les Guêpes*. Le premier volume a paru. J'ajourne encore l'exécution de mon projet sur le Bré-

sil. On aime tant la France ! Je vais résister. Je vais entreprendre les *Scènes de la Vie militaire*. Je commencerai par Montenotte, et j'irai, sans doute, en septembre ou octobre, vers Nice, Albenga et Savone, pour examiner les lieux où se sont faites ces belles manœuvres.

Cette lettre est restée deux mois dans ma table. J'ai été empêché par tant d'affaires ! Mais, enfin, elle va partir, vous portant les témoignages d'une affection toujours au lendemain de notre rencontre sur le Crêt, et vieille de huit années.

Allons, mille tendresses et mille encore. Me voilà faisant de la politique, et me posant comme ami des Russes. Que Dieu vous bénisse ! L'alliance russe est dans mes idées. Je hais les Anglais.

X

A MADAME HANSKA, A WIERZCHOWNIA (UKRAINE)

Passy, 15 décembre 1845.

J'ai enfin pu aller chez Rougemont et Löwenberg retirer le paysage de Wierzchownia. J'ai rapporté moi-même cette caisse faite avec des bois du nord et qui, en se brisant, ont exhalé des parfums délicieux, ravissants, qui m'ont donné comme une nostalgie. Si vous vous chauffez avec ces bois-là, c'est une volupté que de tisonner : c'est plus qu'un plaisir. Le paysage a souffert : ainsi les voyages, s'ils forment la jeunesse, nuisent aux tableaux. Mais, chère des chères, la toile est immense ; nous n'avons pas d'espaces si grands dans nos trous d'alvéole, qu'on appelle à Paris des appartements. Je mettrai l'original aux Jardies, si je les conserve, et je vais en faire faire une réduction par mon cher Borget, — qui est revenu de Chine ces jours-ci, et qui travaille pour le Salon de cette année, — afin de la mettre sous mes yeux dans mon cabinet. J'ai eu bien du plaisir à contempler cette toile ; mais vous ne m'aviez pas dit que vous eussiez une rivière devant votre pelouse, ni que vous eussiez un Louvre. Tout cela me semble bien joli, bien beau, bien frais ; les fabriques sont

élégantes et nous ne sommes pas mieux ici. Quelle mélancolie à l'arrière-plan ! Comme on devine les steppes et ce pays sans une éminence ! Vous avez bien fait, c'est une bonne action que de m'avoir envoyé la peinture de votre habitation ; mais je voudrais aussi une vue de Paulowska.

Chère, cela n'a pas diminué l'envie que j'ai d'aller vous voir, et que je mettrai à exécution. Je travaille nuit et jour pour arranger ici mes affaires et me faire la bourse du voyage. Vous me verrez, par un beau jour, débarquer par ce pont si gentil.

Le Curé de Village paraît dans quelques jours. Les *Mémoires de deux jeunes mariées* s'achèvent. Mon avoué, un homme d'un admirable caractère, maintient ma dette par la procédure. Je donnerai deux pièces de théâtre et une foule d'articles. Je laisserai mes épreuves à corriger à des amis en partant, car j'aurai bien une dizaine de volumes de réimpressions pendant que je voyagerai.

Je viendrai à vous peut-être académicien, mais certainement avec la satisfaction d'avoir publié *le Curé de Village*, qui est une des pierres du fronton de mon édifice. J'emporterai de l'ouvrage avec moi. Je voudrais bien savoir à qui m'adresser pour n'éprouver aucun désagrément à la frontière pour mes manuscrits. Croyez-vous qu'il faille écrire à Saint-Pétersbourg, ou que quelques mots de Pahlen, votre ambassadeur, suffisent ? Je voudrais bien avoir un renseignement là-dessus, parce qu'alors je vous apporterais vos manuscrits.

Hier, 15, cent mille personnes dans les Champs-Élysées. Chose qui ferait croire à des intentions dans les effets naturels, au moment où le corps de Napoléon est entré aux Invalides, il s'est formé (le 15 décembre), un arc-en-ciel au-dessus des Invalides. Victor Hugo a fait un poème sublime, une ode sur le retour de l'Empereur. Depuis le Havre jusqu'au Pecq, toutes les rives de la Seine étaient noires de monde et toutes ces populations se sont agenouillées quand le bateau passait. C'est plus grand que les triomphes romains. Il est reconnaissable dans son tombeau : la chair est blanche : la main est parlante. Il est l'homme des prestiges jusqu'au bout ; Paris, la ville des miracles. En cinq jours, on a fait cent vingt statues, dont sept ou huit superbes, cent colonnes triomphales,

des urnes de vingt pieds de haut et des tribunes pour cent mille personnes. Les Invalides étaient tendus en velours violet parsemé d'abeilles. Mon tapissier me disait ce mot pour expliquer la chose : « Monsieur, dans ces cas-là, tout le monde est tapissier ! »

XI

A MADAME HANSKA, A WIERZCHOWNIA (UKRAINE)

Passy, mars 1841.

Chère comtesse,

Je travaille immensément et j'ai à peine le temps de vous écrire. J'ai fait le mois dernier un roman, intitulé : *Une Ténébreuse Affaire*, dans le journal *le Commerce*, et un commencement de livre, intitulé : *les Deux Frères*, dans *la Presse*. J'ai *les Lecamus*, dans *le Siècle*, une étude sur Catherine de Médicis, dans le genre du *Secret des Ruggieri*. Je fais en ce moment un roman pour *le Messager*, et j'achève, pour mon libraire, *les Mémoires de deux jeunes mariées*. C'est bien de l'ouvrage, tout cela ! Sans compter de petites bêtises, comme *les Peines de cœur d'une chatte anglaise*, une *Note* à la Chambre des députés sur la propriété littéraire, etc. Enfin, pour conquérir un moment de liberté, je travaille comme un misérable, et je regarde cette terre promise : le balcon, l'angle de la maison et le cabinet de travail !

Je suis bien chagrin de savoir qu'il se passera des mois avant que vous ayez *le Curé de Village*, car c'est un de ces livres que je voudrais vous lire moi-même aussitôt qu'ils sont finis. Il en part un exemplaire pour Henri de France, avec ces mots : « Hommage d'un sujet fidèle. » Et vous verrez les quelques lignes en faveur de Charles X qui empêchent que ce livre n'ait le prix Montyon.

On me dit qu'il y a ici un de vos cousins ; mais il ne me cherche pas plus que ne l'a fait votre frère. George Sand, chez qui je vais assez souvent, lui aurait bien dit où me trouver. Ce cousin me paraît très gobe-mouche, et gobe une foule de sottises sur moi, à en juger par ce qu'on m'a dit de

lui. Avouez, chère, que votre frère a joué, de bonne volonté, de malheur, car George Sand et moi sommes restés assez amis, et je la vois toujours une fois environ par mois. Je mène une vie très retirée à cause de mes travaux, mais je ne suis pas introuvable pour mes amis.

15 mars.

Je reviens de chez George Sand, qui n'a jamais vu ni connu de comte Adam Rzewuski. Je l'ai remuée et interrogée avec la plus grande ténacité, et, comme elle a depuis trois ans Chopin, le pianiste, pour ami, vous comprenez que l'illustre Polonais, qui se souvient de Léonce et de son frère[1], aurait su ce que c'était que votre cher Adam. D'ailleurs, Grzymala, l'amoureux de la Z..., et Gurowski, et tous les Polonais dont elle est farcie, sauraient qu'Adam est Adam Rzewuski. N'ayez pas l'air de savoir ceci, car vous savez que les hommes sont terribles sur l'affaire d'amour-propre, et vous m'en feriez un ennemi. George Sand n'est pas sortie, l'année dernière, de Paris. Elle demeure rue Pigalle, 16, au fond d'un jardin, au-dessus des remises et des écuries d'une maison qui est sur la rue. Elle a une salle à manger où les meubles sont en bois de chêne sculpté. Son petit salon est couleur café au lait et le salon où elle reçoit est plein de vases chinois superbes, pleins de fleurs. Il y a toujours une jardinière pleine de fleurs ; le meuble est vert ; il y a un dressoir plein de curiosités, des tableaux de Delacroix, son portrait par Calamatta. Interrogez votre frère et sachez s'il a vu ces choses-là, qui sont frappantes et qu'il est impossible de ne pas voir. Le piano est magnifique et droit, carré, en palissandre. D'ailleurs, Chopin y est toujours. *Elle ne fume que des* CIGARETTES, et pas autre chose. Elle ne se lève qu'à quatre heures : à quatre heures, Chopin a fini de donner ses leçons. On monte chez elle par un escalier dit *de meunier*, droit et raide. Sa chambre à coucher est brune ; son lit est deux matelas par terre, à la turque. *Ecco, contessa !* Elle a de jolies petites, petites mains d'enfant. Enfin, le portrait de l'amoureux de la Z..., en castellan de Pologne, est dans la

1. Les comtes Léonce et Witold Rzewuski, cousins germains de madame Hanska.

salle à manger, fait jusqu'au genou, et rien ne frappe davantage un étranger. Si votre frère se tire de là, vous saurez la vérité. Mais laissez-vous attraper. — Oh ! les voyageurs !

Allons, adieu, chère. A bientôt. Je partirai vraisemblablement pour l'Allemagne en mai, et j'espère qu'après tant de travaux j'ai bien gagné de vous voir et de venir vous dire : *sempre medesimo*[1].

XII

A MADAME HANSKA, A WIERZCHOWNIA (UKRAINE)

Passy, 1er juin 1841.

Cette nuit, chère comtesse, je vous ai vue en rêve, de la manière la plus exacte, la plus formelle, et je recommence la fable des *Deux Amis;* je vous écris aussitôt. Je suis tout effrayé de vous avoir vue aussi distinctement ; puis, je me suis réveillé, réendormi, et j'ai lu alors une bonne longue lettre de vous.

Cela venait-il de ce que j'ai parlé de vous avec une Russe, la veille, chez la fille du feu prince Koslowski, une demoiselle Crewuzki, qui était à Vienne quand nous y étions, et qui essayait de me prouver que vous n'étiez pas belle (elle est affreuse, elle)? Ou bien, est-ce qu'il y a de vous, en route, une lettre pour moi? La même chose arrivait à madame de B... toutes les fois que je lui écrivais ; elle rêvait de la lettre. Cette idée m'a attendri là, devant mon bureau, avant de vous écrire !

Hélas ! chère, plus de voyage, d'ici à l'année prochaine au moins ! Et j'ai eu tant d'événements que je ne sais si je pourrai vous les raconter tous. Je reprends.

Quand je vous écrivais : « Je viens », je doutais de la possibilité de vivre en France dans les horribles luttes qui consument ma vie, et j'avais l'idée d'aller de chez vous à Saint-Pétersbourg, en renonçant à la France. Mais un dernier effort m'a tiré des griffes du libraire à qui je devais cent mille francs ! En travaillant nuit et jour, et en m'engageant encore pour

[1] « Toujours même. »

six mois à des travaux d'Hercule littéraire, j'ai payé ces cent mille francs.

Je n'en dois plus que cent cinquante mille, et quoique l'âge s'avance pour moi, que le travail devienne chaque jour plus pénible, j'ai conçu l'espérance de finir cette horrible dette d'ici à dix-huit mois, surtout en me mettant dans la situation où mon avoué veut que je sois pour n'être pas poursuivi et ne plus payer de frais. Les Jardies vont être vendus et achetés par un prête-nom à moi avec mes fonds, et, quand je ne devrai plus rien, j'y rentrerai. D'un autre côté, ma mère s'est ruinée pour mon frère Henry, qui est aux colonies, et je l'ai avec moi. Enfin, j'ai presque la majorité pour mon élection à l'Académie. Tout cela m'a fait renoncer au projet d'aller en Russie, et j'ai signé un traité pour dix nouveaux volumes à faire cette année. J'ai des articles dus à *la Presse* et au *Siècle;* il faut encore les faire avant de voyager. Enfin, *cara*, j'ai signé un marché pour une édition complète de mes œuvres, qui vont être exploitées par une grande maison de librairie et publiées avec un grand luxe et un bas prix.

Toutes ces choses si grandes, si capitales, si importantes, se sont faites entre ma dernière lettre et celle-ci. Mais je n'ai pas travaillé, publié, et fait des affaires impunément.

D'abord, ne vous courroucez pas ; pendant deux mois, à la lettre, je n'ai pas eu le temps d'écrire ni de faire autre chose que ce que je faisais. Les Jardies étaient saisis, un créancier allait les faire vendre : il a fallu trouver cinquante mille francs en un mois, et je les ai trouvés ! Il fallait publier mes livres, mes articles, faire des affaires, et j'étais sans argent, mais sans argent exactement. Il pleuvait à torrents, et j'allais à pied, de Passy à mes affaires, trottant le jour et écrivant la nuit. *Primo :* je ne suis pas devenu fou. *Secondo :* je suis tombé malade. Il a fallu voyager. Dès que le résultat a été atteint, j'ai été pris d'une inflammation dans le sang, et le cerveau pouvait se prendre. Je suis allé en Touraine, en Bretagne, pendant quinze jours. Mais, à mon retour, M. Nacquart m'a condamné à un bain de trois heures par jour, à boire quatre pintes d'eau, à ne pas me nourrir, attendu que mon sang se coagulait. Je sors de ce traitement barbare, mais héroïque, le teint clair, rafraîchi, et prêt à de nouvelles luttes.

Voilà mon histoire en résumé, car, s'il fallait entrer dans les détails, il faudrait des volumes.

Chère, je n'ai pas reçu de vous le plus petit mot depuis votre numéro cinquante-sept, en date du 29 décembre! Oh! que cela est mal quand on est aimée comme vous l'êtes par moi, quand vous êtes seule dans ce cœur avec la misère et le travail, qui sont deux incorruptibles gardiens! Mais pourquoi m'abandonnez-vous ainsi, quand vous êtes mon unique pensée, le but et le lien de tant de travaux, quand, depuis que j'ai Wierzchownia en peinture, je n'ai rien trouvé dans les champs de la pensée qui n'ait été cherché sur les eaux de votre étang, sous vos fenêtres, dans vos rosiers et sur vos tapis de verdure? Oh! quelque remords n'a-t-il pas étreint votre cœur? Quelque pensée ne s'est-elle pas détachée, sous une forme brillante, de votre bougie, le soir, pour vous dire: on pense à vous?

Rien n'a-t-il plaidé pour le malheureux, pour le souffrant, pour le passeur de nuits, pour le faiseur d'articles et de livres, pour le prétendu poète, pour moi enfin, pour le voyageur de Neuchâtel, de Genève et de Vienne, qui ne se trouve pas en ce moment devant vous parce que le voyage coûte mille écus, pour parler l'affreux langage des affaires, et que mille écus et la librairie sont deux termes inconciliables?

Oui, six mois sans m'écrire! J'ai toujours des raisons valables pour mon silence, et vous n'en avez pas pour le vôtre; vous devez m'écrire trois fois, contre moi une, et c'est moi qui écris deux fois contre vous une! *Ingrato cuore!*

Mes excuses, les voici: j'ai publié *le Curé de Village* (œuvre encore incomplète); j'ai mis aux trois quarts les *Mémoires de deux jeunes mariées*, qui vont paraître dans un mois; j'ai publié *une Ténébreuse Affaire;* j'ai publié, dans *le Siècle*, *les Lecamus;* j'ai publié, dans *la Presse*, *les Deux Frères;* je suis en mesure de publier *les Paysans;* j'ai fait bien des travaux inutiles, pour vivre, que j'appelle inutiles parce qu'ils sont en dehors de mon œuvre, et qu'alors, si c'est de l'argent gagné, c'est du temps perdu. Enfin, d'ici à un mois, nous publions mon œuvre, sous le titre de: *la Comédie Humaine*, par livraisons, et il faudra que je corrige au moins trois fois cinq cents feuilles d'impression compacte!

Oh ! chère, la femme aimée et un peu de pain dans un coin, la tranquillité, le travail modéré, voilà mon vœu. Je sais qu'il est énorme en un point, mais il est si modeste pour le reste ! Pourquoi n'est-il pas exaucé ? Dieu ne veut pas, mais je ne lui vois point de raisons valables.

Allons, chère, voici maintenant mes espérances et mon programme. Je vais faire un livre, pour le prix Montyon, qui payera le tiers de ma dette. Un autre tiers sera payé par le théâtre, et le reste par mon travail habituel. Vous viendrez aux eaux de Bade et je vous verrai, car s'absenter un mois, cela est possible, mais deux ou trois, non, dans les circonstances actuelles.

Ma sœur veut toujours me marier. Elle a, dans ses amies, une filleule de Louis-Philippe, la fille du fils de ce Bonnard qui a élevé le roi des Français. Je me suis mis si fort à rire, que ma sœur est restée sans parole. « Et d'abord, lui ai-je dit, je ne veux plus épouser qu'une femme de trente-six ans, voire même de quarante, attendu que j'ai quarante-deux ans. »

A propos de ça, j'ai attendu une lettre de vous pour le 16 mai, la Saint-Honoré, pour le 20, le jour de ma naissance, et j'ai eu des palpitations pour rien à l'heure de la poste. *Ingrato cuore !* Enfin, vous êtes aimée *quand même !*

Dans ces six mois, il y a eu des moments où je me suis figuré que vous arriviez.

Et Gurowski enlève une infante, et il l'épouse ! Oh ! qu'il vaut mieux être un sot comme Gurowski qu'un intrépide travailleur comme moi !

Si vous saviez ce que je donnerais pour avoir à moi un enfant ! Non, il y a des moments où la crainte de me réveiller vieux, malade et incapable d'inspirer aucun sentiment (ce qui commence), me prend, et alors je deviens fou. Je vais me promener mélancoliquement dans des endroits déserts, maudissant la vie et notre exécrable pays, le seul où il soit possible néanmoins de vivre.

J'ai là, sous les yeux, votre dernière lettre, du 29 décembre, hélas !

Dieu me doit une bien grande récompense, et, parmi celles qu'il m'envoie, je compte les blanches bénédictions que vos belles mains m'envoyent avec les adieux de vos chères lettres.

XIII

A MADAME HANSKA, A WIERZCHOWNIA (UKRAINE)

Passy, Juin — 16 juillet 1841.
Juin.

Chère comtesse,

Je ne comprends rien à votre silence. Voici bien des jours que j'attends une réponse. Je vous ai déjà écrit deux fois depuis que j'ai reçu votre dernière lettre, et je suis en proie aux plus vives inquiétudes. Ces craintes et ces incertitudes me prennent au milieu de mes travaux ; je m'interromps pour me demander où vous êtes et ce que vous faites.

30 juin.

J'ai assisté à la réception de Hugo, où le poète a renié ses soldats, où il a renié la Branche aînée, où il a voulu justifier la Convention. Son discours a fait le plus profond chagrin à ses amis. Il a voulu caresser les partis, et ce qui peut se faire dans l'ombre et dans l'intimité ne va guère en public. Ce grand poète, ce sublime faiseur d'images, a reçu les étrivières, de qui? De Salvandy ! L'assemblée était brillante, mais les deux orateurs ont été mauvais l'un et l'autre. Il y a surtout des louanges pour la France que j'ai trouvées ridicules. Que nos plumes soient les maîtresses du monde intelligent, je le veux bien ; mais que nous nous le disions à nous-mêmes et sans contradicteurs, chez nous, dans l'Académie, il y a mauvais goût, et cela m'a révolté.

Je suis bien tourmenté par les affaires. Je suis obligé d'attendre le dénouement de la principale combinaison de mon avoué, qui consiste à vendre les Jardies, et la vente a lieu le 15 juillet.

15 juillet.

Les Jardies ont été vendus ce matin dix-sept mille cinq cents francs, et m'en coûtent cent mille ! Me voici donc sans maison, sans feu ni lieu. D'ici à quelques jours je me met-

trai à combler les obligations *de plume* que j'ai à remplir et qui n'exigent que six volumes à faire, et n'ayant plus ni maisons, ni mobiliers, n'ayant plus de poursuites à craindre, je pourrai voyager ! Mais me voilà séparé de ce voyage par six volumes, et par toute la réimpression des livraisons de *la Comédie Humaine* qui paraîtraient pendant le voyage, et, si je suis quatre mois en route, cela fait deux volumes. Or, il en faudrait quatre pour bien faire. Il est peu croyable que je puisse faire six volumes, et quatre de réimpressions compactes à revoir, d'ici le 15 octobre ; et cependant je vais tâcher.

Point de lettres de vous ; cela m'inquiète au plus haut point. Je commence à me livrer aux plus absurdes idées. Enfin, je vais consulter une somnambule pour savoir si vous êtes malade. Il y a quelques jours, j'ai été me faire tirer les cartes par un très fameux sorcier. Je n'avais jamais vu de ces phénomènes, que je trouve excessivement singuliers. Ce sorcier m'a dit, d'après les combinaisons de ses cartes, des choses d'une incroyable justesse et des particularités sur mon existence passée, en m'expliquant les présomptions de l'avenir. Cet homme, sans aucune instruction et d'une extrême vulgarité, se sert d'expressions choisies dès qu'il est avec ses cartes. L'homme et les cartes est un tout autre homme que l'homme sans les cartes. Il m'a dit, lui qui ne me connaissait ni d'Ève ni d'Adam, à moi qui ne savais pas à deux heures que je le consulterais à trois, que ma vie jusqu'aujourd'hui n'avait été qu'une suite continue de luttes où j'avais toujours été victorieux. Enfin, il ne m'a pas dit si je serais bientôt marié, et c'était là ma *grande curiosité*.

16 juillet.

Dois-je faire partir cette lettre ? ou attendre encore ? Voici deux lettres de moi que vous laissez sans réponse, et celle-ci sera la troisième. Au milieu des travaux sous lesquels je plie sans rompre, c'est une continuelle inquiétude qui me chagrine.

Vous êtes bien courageuse si vous avez fait tout ce que vous me dites dans votre dernière lettre, et vous devez maintenant trouver que j'avais raison en vous parlant de la valeur

que doit avoir une femme dans sa maison, idée toute française d'ailleurs.

Je commence à m'ennuyer excessivement dans mes travaux continuels. Voici près de cinq ans que je n'ai cessé de travailler, et le sorcier qui m'a dit que j'allais bientôt avoir ma tranquillité devrait bien ne pas mentir.

Quoique j'aie eu bien des soucis à propos de mon frère, dont la détresse est devenue extrême aux Indes, je ne sais pas si je vous ai dit que j'ai pris avec moi, ici, ma mère, qui est une grande charge aussi, et qui me fait désirer bien vivement de me tirer d'affaire pour la caser dans un chez elle, car elle est d'une humeur inégale qui rendrait fou un homme qui ne serait pas déjà susceptible de l'être par la multiplicité de ses idées, de ses travaux et de ses ennuis.

Adieu, chère ; mille tendresses et mille souvenirs, à travers ces espaces que, tôt ou tard je vais franchir. Avec quel plaisir, il n'y a que moi qui le sache ! Mais, de grâce, un mot, une lettre. Je l'attends avec une impatience que tant de retard a rendue un mal d'âme. Le sorcier ne m'a-t-il pas dit que, sous six semaines, je recevrais une lettre qui changerait toute ma vie, et, dans les cinq combinaisons qu'il a faites, cette nouvelle a toujours reparu [1] ! Je vous raconterai quelque jour cette séance, et je vous ferai bien rire.

Allons, adieu. Mille gracieusetés à tous ceux qui vous entourent. Je me perds en conjectures sur les causes de votre retard.

Adieu. *Sempre meddesimo.*

XIV

A MADAME HANSKA, A WIERZCHOWNIA (UKRAINE)

Paris, septembre 1841.

Chère comtesse,

Voici près de dix mois que je n'ai reçu de lettres de vous, et voici la cinquième lettre que je vous écris sans avoir eu de réponse. Je suis plus qu'inquiet, je ne sais que penser.

1. Balzac reçut en effet, non pas six semaines, mais quelques mois après cette séance de cartomancie, une lettre qui « changea toute sa vie » : elle lui annonçait la mort de M. Hanski.

Cette fois, j'ai quelques bonnes choses à vous apprendre. *Primo :* j'ai enfin acquité la dette qui écrasait ma vie et mes efforts. Les cent mille francs dus à ceux avec qui j'avais contracté le fatal traité de 1836 sont remboursés. *Secundo :* les Jardies sont vendus à un ami qui me les conservera. *Tertio :* personne ne peut plus me tourmenter; mes dettes sont arrêtées à un certain chiffre. Je ne dépense plus rien et, d'ici à dix-huit mois, je les aurai *toutes* payées, si je conserve ma force et ma santé. *Quarto :* trois maisons de librairie réunies, les Dubochet, Furne, Hetzel et Paulin, entreprennent la publication de tout mon ouvrage, à grand nombre avec des gravures, et à un excessif bon marché. *La Comédie Humaine* va enfin se dresser, belle, bien corrigée, et à peu près complète. Mes œuvres pourront s'acheter : car, en ce moment, personne ne sait où elles sont, et n'a l'argent de les acheter; elles coûteraient trois cents francs, tandis qu'elles ne coûteront pas quatre-vingts francs et seront bien imprimées. Ceci est une affaire qui, à elle seule, peut me payer mes dettes! Mais je n'y compte pas ; je ne compte que sur ma plume et les œuvres nouvelles.

J'ai, pendant cette année, écrit trente mille lignes aux journaux. Je vais, en 1842, en écrire quarante mille, et, si je puis en tirer trois francs la ligne, elles payeront mes dettes. J'ai, en outre, une comédie en cinq actes, pour le Théâtre-Français, sans compter *Mercadet*, qui est toujours sur la planche.

J'ai écrit cette année en tout seize volumes! Mais, dès le printemps, si ma pièce est jouée, j'irai en Allemagne et vers vous, car, d'ici là, vous m'aurez dit pourquoi vous m'avez mis en pénitence et sevré de mon pain!

J'ai eu tant d'affaires, — et par mes efforts pour établir la possibilité d'une liquidation, et pour mes affaires de librairie, — j'ai encore tant de choses à obtenir, que, tout en sentant qu'un voyage *était nécessaire*, je n'avais ni le temps ni l'argent pour le faire. Je ne pourrai voyager maintenant qu'après avoir préparé assez de volumes à publier dans mes œuvres complètes pour que cette opération ne souffre pas de mon absence.

J'ai à remplir les cadres ; il manque bien des choses dans les *Scènes de la Vie de province* et *parisienne*. Quant aux

Scènes de la Vie politique, militaire et *de Campagne*, il en manque les deux tiers, et je dois tout avoir fini en sept ans, sous peine de ne jamais faire *la Comédie Humaine*.

Au milieu de tant d'affaires, de travaux, et je puis dire de *douleurs renaissantes*, le chagrin que m'a causé votre silence a été le plus vif; c'est chaque jour plus cuisant et je ne cherche plus maintenant les raisons de ce silence. Je les attends.

L'adresse : à M. de Brugnol, rue Basse, numéro 19, à Passy, département de la Seine, est toujours bonne et directe.

XV

A MADAME HANSKA, A WIERZCHOWNIA (UKRAINE)

Paris, 30 septembre 1841.

Chère comtesse,

Je viens d'avoir la lettre que vous m'avez fait passer sous le couvert de Souverain, et je suis tombé de mon haut. Avant tout, ayez la charité de me répondre, courrier par courrier, à ces deux demandes :

Primo : Avez-vous adressé les lettres qui vous ont été retournées, à l'adresse de Passy, rue Basse, numéro 19, à M. de Brugnol? Ou étaient-elles adressées à Sèvres?

Secundo : A quelles dates ont-elles dû parvenir?

Songez que votre réponse importe beaucoup à ma tranquillité, et que je dois, d'après votre lettre, savoir par quelles causes elles ne m'ont pas été remises.

Chère, et bien chère, vous devez voir que mon activité, cette année, a été cruelle, je puis employer ce mot. D'octobre 1840 à octobre 1841, j'aurai écrit douze volumes, et quels volumes! Aussi, excepté les petits billets d'affaires, êtes-vous au monde la seule personne à laquelle j'aie écrit. Jugez de ma douleur, en sachant qu'il y a des lettres retournées de Paris chez vous!

J'ai pris l'engagement de faire quarante mille lignes de roman dans les feuilletons de journaux, cette année, d'octobre 1841 à octobre 1842, et, si je puis en obtenir deux francs

cinquante centimes la ligne, je gagnerai cent mille francs, avec lesquels mes dettes seront acquittées à peu près, et j'aurai conquis une indépendance que je n'ai jamais eue depuis que j'existe. Je ne devrai ni un sou ni une ligne à qui que ce soit au monde. C'est devant ce résultat que j'ai immolé mes plus chères affections et que j'ai renoncé au voyage que j'avais projeté. Mais il est impossible qu'après cet hiver prochain je n'aie pas besoin d'une violente et longue distraction: je ferai donc en avril le voyage d'Allemagne, et j'irai au devant de vous très loin; j'irai presque vous chercher.

L'éloquence douloureuse de votre chère lettre de blessée, m'a fait pleurer, et j'ai été navré en lisant, à la fin, vos assurances d'ancienne affection, quand chez moi tout était de même, et que vous m'accusiez! Il a fallu les reflets de joie, en apprenant que toutes nos peines ne viennent ni de vous ni de moi, qu'au milieu de ce désastre qui rembrunit huit mois de notre vie nous avons eu la même confiance l'un en l'autre, — quoique vous attristée, moi impatient et presque injuste, — pour me mettre au cœur quelque baume. Faut-il maintenant que je vous redise que vous et ma sœur vous êtes mes dieux? C'était, chère, l'extrême malheur qui m'a fait vous donner l'espérance de ma visite. Mais j'étais plus fort contre les travaux excessifs que je ne le croyais. Au bout de dix mois de travaux, écrire, comme je viens de le faire, *Ursule Mirouët* en vingt jours, est une de ces choses que ne croient que les imprimeurs et les témoins de ce singulier tour de force, qui n'a que *César Birotteau* d'analogue.

Enfin, Dieu me devait cette joie mélangée de pleurs que m'a causée votre lettre, et sans cela je n'eusse pas pu faire peut-être le nouveau tour de force de ce mois-ci, car il faut que je donne un rival au *Médecin de Campagne*, et que, pour avoir vingt mille francs du prix Montyon en 1842, j'écrive dans ce mois-ci *les Frères de la Consolation*[1]. On parle de me donner la croix, dont je me soucie fort peu, car ce n'est pas à quarante ans que cela peut faire plaisir; mais je ne puis pas refuser Villemain.

1. Cet ouvrage, dont Balzac s'est longtemps occupé, et qui dut porter différents titres, a fini par s'appeler : *l'Envers de l'Histoire contemporaine*.

Les Mémoires de deux jeunes mariées paraissent dans quelques jours. Dans un mois aussi, j'achèverai dans *la Presse* mon roman de *la Rabouilleuse*, dont une première partie a paru sous le titre des *Deux Frères*.

J'aurai bien besoin de voir l'Allemagne à fond pour pouvoir écrire les *Scènes de la Vie militaire*, et j'irai à Dresde tout droit pour voir le champ de la bataille.

La tête ne vous tourne-t-elle pas en me lisant? Voyez-vous où va le travail de toutes mes nuits? Songez que, pour pouvoir plus sûrement payer mes dettes, je finirai une comédie pour le mois de décembre, intitulée : *les Rubriques de Quinola!* Sentez-vous tout ce qu'il y a là-dessous? Il y a vous! Votre ami doit être un géant, un vrai grand homme, et c'est aux plus grands des hommes que ma rivalité s'attaque. J'espère que, quand nous nous reverrons, vous trouverez l'Honoré de Genève bien grandi, que vous ne serez pas si vieillie que vous le dites, et, qu'après tant de temps passé loin l'un de l'autre, nous aurons une seconde jeunesse tous deux. Ne vous calomniez pas ainsi, chère.

Adieu, chère; soyez tranquille sur moi, sur une affection si sérieuse et si sainte. J'ai *foi* dans l'année prochaine, et crois fermement que Dieu récompensera tant de travaux, tant de constance et tant d'ennuis supportés.

XVI

A MADAME HANSKA, A WIERZCHOWNIA (UKRAINE)

Passy, 5 janvier 1843.

Je reçois à l'instant, chère ange, votre lettre cachetée en noir[1], et, après l'avoir lue, je n'en aurais peut-être pas voulu recevoir d'autre de vous, malgré ce que vous me dites de triste sur vous et votre santé. Quant à moi, chère adorée, quoique cet événement me fasse atteindre à ce que je désire ardemment depuis dix ans bientôt, je puis, devant vous et Dieu me rendre cette justice que je n'ai jamais eu dans mon

1 M. Hanski était mort le [illegible] 1843.

cœur autre chose qu'une soumission complète, et que je n'ai point souillé, dans mes plus cruels moments, mon âme de vœux mauvais. On n'empêche pas certains élans involontaires. Je me suis souvent dit : « Combien ma vie serait légère avec *elle* ! » On ne garde pas sa foi, son cœur, tout son être intime, sans espérance. Ces deux mobiles, dont l'Église fait des vertus, m'ont soutenu dans ma lutte. Mais je conçois les regrets que vous m'exprimez ; ils m'ont paru naturels et vrais, après surtout la protection qui ne vous a pas manqué, depuis la lettre de Vienne. J'ai été cependant joyeux de savoir que je pouvais vous écrire à cœur ouvert et vous dire toutes ces choses que je vous taisais, dissiper les grondeuses mélancolies que vous avez appuyées sur des malentendus, si difficiles à débrouiller à distance. Je vous connais trop, ou crois trop bien vous connaître, pour douter un moment de vous, et j'ai souvent souffert que vous doutassiez de moi, bien cruellement souffert, car, depuis Neuchâtel, vous êtes ma vie. Laissez-moi vous le bien dire, après vous l'avoir tant prouvé. Les misères de ma lutte et celles de mes horribles travaux eussent lassé des hommes grands et forts, et souvent ma sœur a voulu tout terminer. Dieu sait comme, et j'ai toujours trouvé le remède pire que le mal ! C'est donc vous seule qui m'avez jusqu'à présent soutenu, et je ne comptais cependant que sur ce que nous avons vu, aux Chênes, de ce vieux couple Sismonde de Sismondi, sur Philémon et Baucis, qui nous ont si touchés, vous en souvenez-vous ? Rien chez moi n'a changé.

J'ai redoublé de travail pour pouvoir vous aller voir cette année, et j'y suis parvenu. Depuis que je ne vous ai écrit, je n'ai pas dormi plus de deux heures par chaque nuit, et j'ai fait, outre mes livres et mes articles, deux pièces en cinq actes, dont une avec prologue, qui entre demain en répétition à l'Odéon. Enfin, j'espérais en travaillant encore dix-huit mois comme ces derniers dix-huit mois, avoir fini de payer mes écrasantes dettes, et avoir sauvé mes Jardies. Ce constant travail m'a, depuis cinq ans surtout, fait rompre avec le monde. Aujourd'hui, je veux avoir mon cens d'éligibilité, car Lamartine a un bourg pourri pour moi, et être de la prochaine législature, c'est tout notre avenir. Concevoir cela

dans le plus fort du combat, ne faut-il pas bien aimer pour avoir une telle audace et avoir ce courage quand, vos lettres devenant rares, j'étais mordu de semaine en semaine du désir d'aller vous voir pour savoir la raison de votre silence, car le petit mot presque illisible qui terminait vos lettres était toujours un nouveau rayon d'espérance pour moi? Vous m'y disiez : « Patientez : on vous aime autant que vous aimez. Ne changez point, car on ne change pas ». Nous avons été courageux l'un et l'autre, pourquoi ne seriez-vous pas heureuse aujourd'hui? Croyez-vous que ce soit pour moi que j'ai mis tant de persistance à grandir mon nom? Oh! je suis peut-être bien injuste, mais cette injustice procède de ma violence de cœur! J'aurais voulu deux mots pour moi dans cette lettre, et je les ai cherchés en vain! deux mots pour celui qui, depuis que le paysage où vous vivez est devant ses yeux, n'est pas resté, en travaillant, dix minutes sans le regarder; j'y ai cherché tout ce que nous demandons dans le silence à notre esprit, depuis qu'il est là. Je n'ai pu me résoudre à m'en séparer pour en faire faire le double par Borget. La certitude de vous savoir libre m'a rendu doux, car j'eusse été, pour une petite chose, plus colère, si vous n'aviez pas été en deuil.

O mon ange aimé, soyez prudente et soignez-vous; prenez garde à votre chère santé. Moi, je ne vais plus tant travailler jusqu'à mon départ, car, le 20 mars, je partirai pour l'Allemagne et ne franchirai pas la Saxe sans votre permission; mais je ne veux plus qu'il y ait tant de lieues entre nous. J'ai déjà signifié à mes éditeurs qu'ils eussent à imprimer assez de livraisons pour n'avoir besoin de moi qu'après septembre. J'ai soigneusement enseveli ma joie, comme j'avais caché mes chagrins et mes souvenirs, au fond de mon cœur. Mais je vous la dirai. Je suis resté tout hébété pendant vingt-quatre heures enfermé chez moi, dans mon cabinet, sans vouloir qu'on me parlât. Quand je suis sorti, j'avais chaud par le froid le plus intense, qui a pris soudain. Laissez-moi vous dire une petite superstition qui a fait sur moi la plus grande impression. Le 1er novembre, j'ai perdu l'un des deux boutons de chemise que m'avait donnés madame de B.... et que je mettais un jour et les vôtres le lendemain. Ayant

perdu cela, je n'ai plus mis que les vôtres, et cette petite chose de hasard m'a troublé à un point que vous imaginerez, quand je vous dirai que ma mère et tous ceux qui me connaissent s'en sont aperçus. J'ai dit : « Il y a là quelque avis du ciel ! » Je vous aime tant et il m'en coûte si horriblement de le taire depuis Vienne, que j'aimais la solitude de mon cabinet à Passy où personne ne pénètre et où je puis être avec vous !

Ah ! chère, vous avez mis tant de choses dans votre lettre que je ne pars point ; mais j'attends votre réponse à celle-ci, et vous aurez eu le temps de songer combien il est difficile que je reste à Paris quand depuis six ans je désire vous voir. Oh ! écrivez-moi que votre existence sera toute à moi, que nous serons maintenant heureux, sans aucun nuage possible ! Saurez vous seulement combien il m'a fallu de force pour vous écrire ceci, sans vous rien dire qui vous peignît la vivacité de cette unique amour, conservée comme mon seul trésor, ma seule espérance ! Oh ! combien de fois, dans les plus amères déceptions, dans les luttes, dans les chagrins, je me suis tourné vers le nord, pour moi l'orient, la paix, le bonheur !

Pour parler affaires, j'ai fait un grand pas. Du 5 au 7 février on représente à l'Odéon *l'École des Grands Hommes*, une immense comédie sur la lutte d'un homme de génie avec son siècle. La scène est en 1560, en Espagne. Il s'agit de l'homme qui fit manœuvrer un bateau à vapeur dans le port de Barcelone, le coula et disparut. Si j'ai un succès, je pars ; si je tombe, il faut faire quatre volumes pour pouvoir gagner l'argent du voyage. Mais j'ai une autre pièce au Vaudeville.

Mes œuvres complètes s'impriment à force et paraîtront pendant mon voyage.

Si j'ai deux succès, je laisserai l'argent pour payer le prix des Jardies, un peu d'argent pour payer les plus petits créanciers, et, je suis sûr, en deux ans, d'achever ma libération. Seulement il me faudrait de quoi acheter une maison à ma mère, — à qui je dois quarante mille francs, d'ailleurs, — afin d'avoir le cens d'éligibilité.

Voilà, belle Émilie, à quel point nous en sommes.

Gavault, mon avoué, est content. Tout le monde croit à

un immense succès pour *les Ressources de Quinola*, le faux titre de ma pièce. Je garde celui que je vous ai dit pour le dernier moment.

Les *Mémoires de deux jeunes mariées*, publiés dans *la Presse*, ont eu le plus grand succès. Mais, cette année, le plus bel ouvrage est *Ursule Mirouët*.

Je fais partir ce petit mot écrit à la hâte. Je vous écrirai plus en détail d'ici à trois ou quatre jours. Je suis accablé de travail encore et je passe les nuits, car il y a beaucoup à travailler à la pièce. J'ai encore trois actes à écrire de la seconde, et les journaux, sur les bras.

Vous êtes donc plus malade que vous ne me le dites? Vous n'avez pas rempli la dernière page de votre lettre! Vous avez mis tant d'inquiétude autour de ce qui me rend heureux, que je ne sais que penser.

Je vous en supplie, au reçu de ma lettre écrivez-moi seulement deux mots pour que je sache si je puis vous écrire à cœur ouvert (car je suis encore gêné par ce que vous me dites), et comment vous vous portez, car je ne veux savoir de vous que cela. Vous, ce sera vous, chérie, et je ne m'inquiète que de votre santé. Soignez-vous, vous me le devez.

Allons, adieu, ma chère et belle vie que j'aime tant et à qui maintenant je puis le dire. *Sempre medesimo*.

H. DE BALZAC

JACQUOU LE CROQUANT[1]

Un jour, comme j'y fus de bonne heure leur aider à vendanger, Lina se préparait à faire du pain et je la regardais faire en mangeant une frotte d'ail avec un raisin, avant d'aller à la vigne. D'abord, elle arrangea son mouchoir de tête de manière à cacher tous ses cheveux, puis elle releva ses manches jusqu'à l'épaule et se savonna bien les bras et les mains à l'eau tiède, et après les rinça à l'eau froide, que je lui faisais couler dessus avec le tuyau du godet. Ensuite, s'étant bien nettoyé les ongles, elle prépara le levain, vida de la farine, puis de l'eau chaude et commença à pétrir. C'était une joie de la voir faire: elle maniait d'abord la farine, la mêlant à l'eau tout bellement; puis, quand la pâte fut liée, elle la prenait comme à brassées, la soulevait et la rejetait fortement dans la maie. Ses beaux bras ronds, un peu hâlés au-dessus du poignet, d'un joli blanc rosé plus haut, s'enfonçaient vigoureusement dans la pâte qui collait à la peau, gluante, et qu'elle détachait avec son doigt en ratissant. « Ah! me pensais-je en la voyant ainsi, quel plaisir de planter le couteau dans la tourte enfarinée, de manger le pain savoureux de sa ménagère, ce pain qu'elle a fait de

1. Voir la *Revue* des 15 mars, 1er et 15 avril.

ses mains, qu'elle a parfumé de la bonne odeur de sa chair! Quel bonheur de communier autour de la table de famille, enfants et tous, avec ce pain de bon froment dans lequel elle a mis, pour ainsi parler, quelque chose de son affection! » Et, rêvant à cela, je nous voyais déjà, Lina et moi, soupant avec une troupe de petits droles.

Mais les choses ne marchent pas à la fantaisie des hommes; ça irait trop bien, ou peut-être, des fois, plus mal. Pendant longtemps, la Mathive m'entretint de ses desseins et me fit reluire des espérances qui me réjouissaient le cœur, quoique je visse bien qu'elle n'était pas franche en me parlant de Lina : tant nous sommes aisés à nous laisser piper en pareille affaire! Elle ne tarda pas d'ailleurs à changer de langage. Un dimanche, c'était le jour de la Chandeleur, comme j'étais sur la place, devant l'église de Bars, attendant à l'accoutumée la sortie de la messe, la vieille m'aborda et, me tirant à part, sans plus me lanterner, me dit que, sur mon refus plusieurs fois répété, elle avait loué un domestique, et que, par ainsi, je devais comprendre que les projets qu'elle m'avait fait entrevoir ne pouvaient plus tenir : elle le regrettait fort, ses préférences ayant toujours été pour moi.

— A cette heure, conclut-elle, il n'est plus à propos que tu parles à Lina.

Oyant ça, je restai tout ébahi, la regardant fixement, comme si je n'avais pas compris. Pourtant, bientôt je me repris et lui dis que, s'il ne m'était plus permis de parler à sa fille, personne au monde ne pouvait m'empêcher de l'aimer, tant que j'aurais vie au corps.

— Pour ça, me dit-elle, je n'y peux rien : mais je ne veux plus que tu fréquentes à la maison, ni que tu la voies dehors.

Ayant ainsi prononcé, la Mathive s'en alla rejoindre sa fille qui me regardait tristement de loin, et moi, je m'en fus tout déferré.

Ce domestique qu'elle avait loué était un garçon de la Séguinie, qui avait travaillé chez eux comme journalier et qui lui avait convenu. C'était un fort ribaud qui avait les épaules larges, le corps trapu, la figure bête, et avec ça voulait faire le faraud. Pour le reste, c'était une brute incapable de bons sentiments, et, à part son intérêt, ne voyant que les choses

qui lui crevaient les yeux. Aussitôt qu'il s'aperçut que la Mathive le voyait d'un bon œil, et ça fut d'abord, il se mit à trancher du maître, et se donna des airs de commander. Il fut bientôt nippé comme un coqueplumet de village, avec de bonnes chemises de toile demi-fine, une cravate de soie, un chapeau gris, une belle blouse et des bottes. Il n'y avait pas un mois qu'il était à Puypautier, qu'il connaissait le sac aux louis d'or de la Mathive et les lui faisait danser très bien. Tous les voisins connurent bientôt ce qu'il en était; pourtant, d'après les conseils de la vieille, il faisait semblant de parler à Lina, pour cacher son jeu, mais il était trop bête pour tromper qui que ce fût.

Ma pauvre bonne amie, elle, était comme moi bien ennuyée, et d'autant plus qu'elle comprenait ce qui se passait, quoiqu'elle n'en dît rien. Mais que faire? Géral était toujours dans le coin du feu, ne pouvant guère se remuer et n'ayant plus trop ses idées : ce n'était donc pas lui qui pouvait mettre ordre à ça. Malgré que la mère de Lina le lui eût défendu comme à moi, nous trouvions moyen de nous voir quelquefois, ce qui n'étonnera personne. Alors elle me racontait ses peines, et je tâchais de la consoler et de lui faire prendre patience, en lui disant que tout cela n'aurait qu'un temps. Mais, pour dire le vrai, ça n'en prenait pas le chemin : plus ça allait, plus ce goujat prenait de la maîtrise dans la maison, par la folie de la Mathive. Si quelquefois elle n'agréait pas quelque chose qu'il avait en tête, il parlait d'abord de s'en aller, et la vieille bestiasse de femme cédait et le laissait agir ; bref, c'était lui qui coupait le farci, comme on dit de ceux qui font les maîtres.

Encore qu'il fût bête, comme je l'ai dit, ce garçon, qui s'appelait Guilhem, comprit, au bout de quelque temps, qu'avec la vieille il pourrait avoir beaucoup de choses, lui soutirer des louis d'or, un à un, pour aller s'ivrogner le dimanche à Bars, le mardi à Thenon, et puis riboter aux ballades des paroisses de par là, mais que pour ce qui était du bien, qui appartenait tout à Géral, il reviendrait à la Lina, puisque le vieux l'avait reconnue en se mariant avec la Mathive. Et c'était ce bien qui lui faisait surtout envie, à ce galapian, parce qu'il se disait que, Géral venant à mourir,

ce qui fut peu après, Lina resterait maîtresse de tout, et alors, adieu les bombances ! il lui faudrait filer. Aussi faisait-il l'empressé près d'elle, devant les gens surtout, et disait à la vieille, piquée de jalousie, quoique elle-même lui eût conseillé de jouer ce jeu, que c'était un semblant pour empêcher le monde de babiller. La Mathive enrageait d'être obligée de supporter ça et passait sa colère sur sa fille, ne cessant de crier après elle, et, des fois, lui donnant quelque buffe.

Au bout de quelque temps, cherchant toujours à en venir à ses fins, Guilhem disait à la Mathive que le seul moyen de faire poser la langue aux gens, c'était de le faire marier avec Lina. Mais la vieille n'entendait pas ça et se récriait haut. Elle supportait bien à toute force que son goujat fît la mine de courtiser sa fille; quant à les marier ensemble, c'était une autre affaire.

L'autre avait beau l'assurer qu'il en serait après le mariage comme avant, et que ce qu'il en disait, c'était dans son intérêt à elle, afin que personne ne pût la diffamer : tout ça, c'était inutile. La gueuse se doutait qu'une fois marié avec Lina, Guilhem la laisserait là, et elle refusait fort et ferme. Alors lui, coléré, la rebutait grossièrement, et, plus elle lui faisait bien, plus elle le mignardait pour l'apaiser, plus il la rabrouait. La pauvre Lina recevait le contrecoup de tout ça, car sa mère l'avait prise en haine, de manière qu'elle en vint jusqu'à la battre. Moi, qui savais ce qui en était, soit par elle, soit par la Bertrille, je m'ennuyais grandement de la savoir malheureuse comme ça et je m'en tourmentais au point de n'en pas dormir, des fois toute une nuit. Il me venait souvent à l'idée de corriger ce Guilhem, et les mains me démangeaient, mais Lina me suppliait de n'en rien faire, et moi je ne bougeais pas, de crainte de la rendre plus malheureuse encore.

Pourtant un jour, n'y tenant plus, je le joignis dans un coin à Thenon, et je lui signifiai que, pour ce qui était de la Mathive et de ses louis d'or, il pouvait en disposer à son plaisir, cela je m'en moquais, que, quant à Lina, je lui défendais de s'occuper d'elle en rien.

— J'ai attention, continuai-je, que si tu as le malheur de lui faire soit des misères, soit des amitiés, j'aurai ta peau !

Il était pour le moins aussi fort que moi; seulement il était lâche, et il me jura ses grands diables qu'il ne lui avait jamais tenu de propos reprochables, ni en bien, ni en mal. Tout ce qu'il avait fait, c'était d'empêcher sa mère de la tracasser.

— Tu peux le lui demander, à la Lina; elle-même te le dira.

— Te voilà toujours prévenu ! lui dis-je en m'en allant, dégoûté de sa couardise et de sa fausseté.

Sur ces entrefaites, il nous arriva un grand malheur à la Granval. Un matin, comme il sortait de la maison pour aller ramasser des marrons, Bonal tomba raide d'une attaque. L'ayant porté sur son lit, je lui fis respirer du vinaigre, tandis que la Fantille lui soulevait la tête : mais il mourut au bout de quelques minutes sans avoir repris connaissance.

Le vieux Jean étant survenu à ce moment, après les premières complaintes je le priai de s'en retourner aux Maurezies et de dépêcher un de ses voisins à Fanlac, prévenir M. le chevalier de Galibert. Moi, je m'en fus faire la déclaration chez le maire et en même temps commander la caisse.

Quand je revins, Jean était déjà là, et tous trois avec la Fantille, nous restâmes à veiller le mort. Ordinairement on donne aux défunts leurs plus beaux habits; mais nous n'avions pas eu à le faire, Bonal n'ayant d'autres vêtements que ceux qu'il avait sur le corps. Quelquefois la Fantille lui disait :

— Vous feriez bien de vous faire faire d'autres habillements. Lorsque vous vous mouillez, vous n'avez pas seulement pour changer.

Et lui, répondait :

— Quand ceux-ci seront usés... peut-être n'en aurai-je pas besoin ! ajoutait-il, en souriant un peu.

Tel donc qu'il était vêtu tous les jours, il était étendu sur le lit. Sa figure était calme, et, n'était cette pâleur de cire, on eût dit qu'il dormait. Ses traits s'étaient comme affinés, les ailes de son nez un peu fort s'étaient amincies, sa bouche était close doucement, et la trace des chagrins qui assombrissaient parfois son visage, avait disparu depuis qu'il était entré dans le repos éternel. La Fantille avait gardé quelques bouts de cierge pour les temps d'orage, et en avait allumé un, près du lit, sur une

petite table recouverte d'une touaille, où il y avait aussi un brin de buis des Rameaux, trempant dans une assiette pleine d'eau bénite. Mais, si ce n'est Jean, personne n'était venu asperger le mort, car nous étions isolés au milieu de la forêt ; et puis, il faut le dire, les gens avaient, je ne dis pas tout à fait peur de Bonal, mais ils sentaient quelque répulsion pour lui, comme curé défroqué, quoique ce fût bien contre son gré, qu'il l'était, le pauvre homme.

Après une pénible après-midi, la nuit vint de bonne heure, comme en automne, et nous trouva là toujours tous trois. La lumière du cierge tremblotait sur le lit mortuaire, et nous éclairait, nous autres assis auprès, laissant dans la vaste chambre des coins obscurs qui nous enveloppaient d'ombre. La Fantille égrenait son chapelet, et nous deux Jean, nous songions tristement, écoutant machinalement sur nos têtes un ver qui faisait grincer sa tarière dans une poutre : gre, gre, gre... et échangeant parfois à voix basse quelques mots qui rompaient à peine le silence funèbre.

Sur les huit heures du soir, nous ouïmes les pas d'un cheval dans la cour, et j'y fus avec Jean : c'était le chevalier. Tandis que Jean menait la jument à l'étable, je le conduisis à la chambre funèbre, et lui pris son manteau.

— Pauvre ami ! dit-il en approchant du lit.

Et se penchant, il embrassa pieusement le front glacé du mort. S'étant relevé, il me demanda comment c'était arrivé, et, après que je lui eus narré ce malheur, il s'assit sur la chaise que la Fantille lui avait avancée, et nous restâmes tous quatre muets et songeurs.

Il faisait mauvais temps ; le vent soufflait au dehors, passant sur les gros noyers avec un bruit de rivière débordée, et, filtrant sous les tuiles, gémissait en haut sous la porte du grenier, qui battait parfois, mal fermée. De temps en temps, une rafale faisait crépiter la pluie sur les vitres et s'engouffrait avec bruit dans la vaste cheminée. Nous nous regardions alors, disant : « Quel temps ! »

Ainsi s'écoula cette longue nuit. Moi qui ne l'avais pas de coutume, ne pouvant rester aussi longtemps assis, je me levais et j'allais dans la cour me remuer les jambes, et, tandis que le vent me fouettait la figure, je regardais passer, par le ciel

mantelé de gris, de gros nuages noirs qui s'enfonçaient dans la nuit.

Lorsque la pointe du jour parut à travers les vitres, faisant pâlir la flamme du cierge qui nous éclairait, le chevalier me demanda si j'avais fait le nécessaire pour l'enterrement. Je lui répondis que, hormis la déclaration au maire et la caisse qui était commandée, je n'avais rien voulu faire, attendant son avis. Et alors, je lui expliquai que Bonal nous avait dit souvent qu'il voulait être enterré au bout de l'allée, sous ce gros marronnier qui avait été planté le jour de la naissance de son père, et qu'il serait bien à propos de suivre ses désirs, d'autant plus que, si on le portait au cimetière, le curé, par haine, le ferait mettre dans le triste coin foisonnant d'orties et de ronces, réservé pour ceux qui se détruisaient.

Le chevalier pensa un instant, puis me dit :

— Qu'il soit fait selon la volonté de notre pauvre défunt; s'il y a ensuite quelque difficulté, je tâcherai d'arranger cela.

Ayant ouï ces paroles, je sortis, et, prenant une pioche et une pelle, je m'en allai par l'allée. La pluie avait cessé; le temps était frais, et, dans la petite combe au-dessous de La Granval, flottait au-dessus des prés pleins de flaques d'eau blanchâtre une buée légère venant de la fontaine. Le ciel rougeoyait du côté du levant, et le souffle humide du matin faisait choir lourdement les feuilles mouillées et les bogues vides. Arrivé au pied du gros châtaignier, je commençai à creuser tristement la fosse en pensant que c'était le dernier service que je rendais au défunt à qui je devais tant.

Sur les dix heures, ayant achevé, je revins à la maison, et, au moment d'entrer dans la cour, je vis venir la demoiselle Hermine, sur sa bourrique touchée par Cariol. En entrant dans la chambre mortuaire, elle prit le rameau de buis, jeta de l'eau bénite sur le corps, et puis s'agenouilla tout contre le lit, la tête penchée, et pria longuement. Lorsqu'elle se releva, elle essuya ses yeux et, regardant le mort, elle dit :

— A cette heure, ses peines sont finies!

Sur le midi, la Fantille, qui avait mis une poule au pot, fit prendre un peu de bouillon à la demoiselle Hermine qui ne voulut rien de plus; mais le chevalier mangea un peu de soupe et but un verre de vin.

connaissait les intentions du défunt, l'avait laissé entendre au juge, lors de la pose des scellés, et ces choses restent difficilement tout à fait secrètes.

La lingère ouverte, dans le tiroir du milieu, dont la clef fut trouvée entre deux draps, le juge découvrit un papier qui était le testament et, l'ayant ouvert, il lut :

« Je donne et lègue à Jacques Ferral, dit Jacquou, tous mes biens meubles et immeubles sans exception, à la charge de garder, de nourrir et d'entretenir avec lui, comme sa propre mère, ma servante Fantille durant sa vie.

» BONAL, ancien curé de Fanlac. »

Le cousin fit une exclamation de dépit, et sa femme, qui déjà s'approchait de la lingère pour voir s'il n'y avait pas d'argent, me jeta un regard furieux comme si elle allait me sauter à la figure.

— Malheureusement pour Jacquou, ajouta le juge, le testament n'est pas valable parce qu'il n'est pas daté.

— Tu vois, mon garçon, fit-il en me montrant le papier. Nous allons continuer, dit-il, peut-être en trouverons-nous un autre.

Mais il ne trouva rien plus, au grand contentement du cousin et de sa femme qui, aussitôt la recherche terminée, refermèrent tous les cabinets, les armoires, et suivirent toute la maison pour se rendre compte de l'héritage. Ils montèrent au grenier voir s'il y avait beaucoup de blé, descendirent à la cave, où il n'y avait qu'une barrique en perce, allèrent après à la grange estimer le bétail et tout, se gaudissant de la bonne aubaine qui leur arrivait, car Bonal n'avait pas d'autres parents.

— Pour ça, fit cependant la femme, je croyais que chez un ancien curé il y aurait plus de linge dans les armoires.

— Et moi, ajouta l'homme, je pensais qu'il y aurait plus de vin dans la cave, et du bouché.

Pendant ce temps, je dis à la Fantille :

— Ma pauvre, nous n'avons plus qu'à faire notre paquet.

Et aussitôt, ne voulant pas rester une heure de plus avec ces gens-là, tant leur cupidité me faisait horreur, je rassem-

blai mes hardes et autant en fit la Fantille. Mais, au moment de partir, la femme nous dit :

— Et qu'est-ce que vous emportez dans vos paquets?

— Rien qui soit à vous, brave femme, n'ayez crainte.

Sortis de la maison, je demandai à la Fantille :

— Où pensez-vous aller à cette heure?

— Et où veux-tu que j'aille, si ce n'est chez M. le chevalier? Ils me garderont bien jusqu'à ce que j'aie trouvé une place, ajouta-t-elle tristement.

Pauvre Fantille ! elle approchait de la soixantaine, et n'était plus bien leste, et il lui fallait aller se louer chez des étrangers, au moment où elle aurait eu besoin d'un peu de repos.

— Je vais donc vous accompagner, lui dis-je; mais auparavant nous allons passer chez Jean, j'y poserai mon paquet.

Arrivés aux Maurezies, je contai à Jean l'histoire du testament, et alors il dit :

— Bonal était tellement honnête, qu'il croyait que c'était assez de faire connaître sa volonté. Il était bien savant en beaucoup de choses, mais il ne savait pas cette loi, le pauvre ! Que veux-tu, il a eu la volonté de te bien faire, tu lui dois la même obligation.

— Ainsi fais-je, Jean ; je vous certifie que je me souviendrai toujours de lui avec la même reconnaissance que si sa volonté était faite.

— Maintenant, reprit Jean, je ne sais pas ce que tu prétends faire : mais, toujours, tu peux rester ici ; tu auras du pain et tu ne coucheras pas dehors.

— Merci, mon Jean, je veux bien, pour le moment : mais, par avant, il me faut accompagner la Fantille jusqu'à Fanlac.

Et, posant mon petit paquet, je pris celui de la vieille femme, qui était assise sur le banc, les mains croisées sur ses genoux, la tête penchée.

Alors, elle se leva et nous nous en allâmes vers Fanlac, moi ayant en bandoulière le vieux fusil de Bonal qu'il m'avait donné.

En cheminant, je pensais, à part moi, que le chevalier et la demoiselle voudraient peut-être me garder, par pure bonté,

connaissait les intentions du défunt, l'avait laissé entendre au juge, lors de la pose des scellés, et ces choses restent difficilement tout à fait secrètes.

La lingère ouverte, dans le tiroir du milieu, dont la clef fut trouvée entre deux draps, le juge découvrit un papier qui était le testament et, l'ayant ouvert, il lut :

« Je donne et lègue à Jacques Ferral, dit Jacquou, tous mes biens meubles et immeubles sans exception, à la charge de garder, de nourrir et d'entretenir avec lui, comme sa propre mère, ma servante Fantille durant sa vie.

» RONAL, ancien curé de Fanlac. »

Le cousin fit une exclamation de dépit, et sa femme, qui déjà s'approchait de la lingère pour voir s'il n'y avait pas d'argent, me jeta un regard furieux comme si elle allait me sauter à la figure.

— Malheureusement pour Jacquou, ajouta le juge, le testament n'est pas valable parce qu'il n'est pas daté.

— Tu vois, mon garçon, fit-il en me montrant le papier. Nous allons continuer, dit-il, peut-être en trouverons-nous un autre.

Mais il ne trouva rien plus, au grand contentement du cousin et de sa femme qui, aussitôt la recherche terminée, refermèrent tous les cabinets, les armoires, et suivirent toute la maison pour se rendre compte de l'héritage. Ils montèrent au grenier voir s'il y avait beaucoup de blé, descendirent à la cave, où il n'y avait qu'une barrique en perce, allèrent après à la grange estimer le bétail et tout, se gaudissant de la bonne aubaine qui leur arrivait, car Ronal n'avait pas d'autres parents.

— Pour ça, fit cependant la femme, je croyais que chez un ancien curé il y aurait plus de linge dans les armoires.

— Et moi, ajouta l'homme, je pensais qu'il y aurait plus de vin dans la cave, et du bouché.

Pendant ce temps, je dis à la Fantille

— Ma pauvre, nous n'avons plus qu'à faire notre paquet.

Et aussitôt, ne voulant pas rester une heure de plus avec ces gens-là, tant leur cupidité me faisait horreur, je rassem-

blai mes hardes et autant en fit la Fantille. Mais, au moment de partir, la femme nous dit :

— Et qu'est-ce que vous emportez dans vos paquets?

— Rien qui soit à vous, brave femme, n'ayez crainte.

Sortis de la maison, je demandai à la Fantille :

— Où pensez-vous aller à cette heure?

— Et où veux-tu que j'aille, si ce n'est chez M. le chevalier? Ils me garderont bien jusqu'à ce que j'aie trouvé une place, ajouta-t-elle tristement.

Pauvre Fantille ! elle approchait de la soixantaine, et n'était plus bien leste, et il lui fallait aller se louer chez des étrangers, au moment où elle aurait eu besoin d'un peu de repos.

— Je vais donc vous accompagner, lui dis-je; mais auparavant nous allons passer chez Jean, j'y poserai mon paquet.

Arrivés aux Maurezies, je contai à Jean l'histoire du testament, et alors il dit :

— Bonal était tellement honnête, qu'il croyait que c'était assez de faire connaître sa volonté. Il était bien savant en beaucoup de choses, mais il ne savait pas cette loi, le pauvre ! Que veux-tu, il a eu la volonté de te bien faire, tu lui dois la même obligation.

— Ainsi fais-je, Jean ; je vous certifie que je me souviendrai toujours de lui avec la même reconnaissance que si sa volonté était faite.

— Maintenant, reprit Jean, je ne sais pas ce que tu prétends faire : mais, toujours, tu peux rester ici ; tu auras du pain et tu ne coucheras pas dehors.

— Merci, mon Jean, je veux bien, pour le moment; mais, par avant, il me faut accompagner la Fantille jusqu'à Fanlac.

Et, posant mon petit paquet, je pris celui de la vieille femme, qui était assise sur le banc, les mains croisées sur ses genoux, la tête penchée.

Alors, elle se leva et nous nous en allâmes vers Fanlac, moi ayant en bandoulière le vieux fusil de Bonal qu'il m'avait donné.

En cheminant, je pensais, à part moi, que le chevalier et la demoiselle voudraient peut-être me garder, par pure bonté,

lavandes, et sous ce ciel d'automne assombri où passaient des nuages chassés par le vent, la personne de ma chère Lina se montrait joliette en ses simples habillements. Elle avait un cotillon court de droguet bleu qui faisait de gros plis raides; une brassière d'indienne à fleurs qui marquait sa taille fine et sa jeune poitrine; un devantal de cotonnade rouge, et, sur la tête, un mouchoir à carreaux bleus, trop petit, semblait-il, pour retenir ses cheveux châtain clair, qui débordaient sur le cou et sur le front, agités par le vent.

Je restai là, un moment, à la regarder, sans bouger, puis j'attirai son attention par de petits sifflements qui firent accourir de mon côté son chien jappant. M'étant montré, je lui fis signe de venir à un endroit où l'on ne pouvait nous voir, et, lorsqu'elle y fut, ayant apaisé son chien, je l'embrassai longuement, la serrant contre moi, comme si j'avais craint de la perdre. Elle penchait sa tête sur ma poitrine, dolente, et semblait ainsi se mettre sous ma protection.

Hélas! ce n'était pas la mort de Bonal qui me plantait en bonne posture pour la protéger. Elle écouta le récit de tout ce qui était arrivé, puis soupira fort :

— La sainte Vierge le sait bien! je t'aime autant pauvre que riche! Pourtant, je regrette qu'il en soit ainsi advenu : si le testament du défunt curé avait été bon, peut-être ça aurait aidé à notre mariage qui n'est pas en bon chemin, tant s'en faut!

Et alors elle me raconta toutes les misères que lui faisait sa mère, et, chose qui lui était plus dure encore, les honnêtetés de Guilhem, qui prenait sa défense contre cette vieille coquine. Tout ça, sans parler de la honte qu'elle avait de ce qui se passait sous ses yeux, car ces misérables ne se cachaient guère, la Mathive encore moins que son goujat.

— Écoute, lui dis-je, si ça arrive à un point que tu ne puisses plus supporter tes chagrins, et si nous ne pouvons pas nous rencontrer, fais-le-moi savoir par la Bertrille : j'irai tous les dimanches à Bars à cette fin. D'une manière ou d'autre, nous tâcherons d'y remédier; Jean est un homme de bon conseil, et puis j'irai trouver M. le chevalier et le juge; il doit y avoir des lois pour empêcher des choses comme ça: prends donc courage, ma Lina!

j'ai mauvaises dents, je ne peux manger que la mie ; toi, tu mangeras les croustets.

J'avais grand faim, n'ayant guère mangé depuis deux jours, tant la mort de mon pauvre Bonal m'avait troublé. Mais, lorsqu'on est jeune, on a beau avoir de la peine, bientôt l'estomac réclame. J'avalai donc deux pleines assiettes de soupe, pointues ; mais pas moyen de faire ce chabrol qui nous sauve, nous autres paysans : Jean n'avait point de vin, ni même de piquette. Après avoir achevé ma soupe, je coupai un gros morceau de pain, et je fis une bonne frotte, en ménageant le sel qui était cher en ce temps-là. Ayant fini, je bus un coup d'eau au godet et il fut question d'aller se coucher. Le lit de Jean était mauvais, car il n'avait qu'une paillasse bourrée de panouille de maïs et puis de feuilles de bouleau pour les douleurs, et par-dessus une couette ; mais il était très large, presque carré, comme ces lits anciens où l'on couchait quelquefois quatre, et je dormis là comme un loir en hiver.

Le lendemain, je m'en fus rôder autour de Puypautier pour tâcher de voir Lina, épiant de loin le moment où elle mènerait ses bêtes aux champs. Lorsque je la vis sortir de la cour, chassant ses brebis et sa chèvre devant elle et tournant vers la grande combe, au-dessous du village, j'allai me cacher dans un bois avoisinant, le long duquel il y avait un talus plein de buissons, de prunelliers et de vignes sauvages, contre quoi elle vint se mettre à l'abri du vent. De l'endroit où j'étais, je la voyais filer sa quenouille, levant les yeux de temps en temps, pour s'assurer que ses bêtes ne s'écartaient pas. Quelquefois elle lâchait de filer, laissant pendre la main qui tenait le fuseau, et paraissait songer tristement. A ses pieds, son chien était assis, surveillant le troupeau, et, à quelques pas d'elle, sa chèvre, dressée contre un gros tas de pierres couvert de ronces, broutait activement en agitant sa barbiche brune. Le lieu était désert : c'était de mauvaises friches, avec des touffes de cette plante dure appelée poil de chien; des vignes perdues où quelques pousses de figuier sortaient de terre sur de vieilles racines ; et, tout autour, des taillis de chênes aux feuilles mortes couleur de tan. Sur la teinte grise des terres, où pointait une herbe fine et sèche parmi les

mon coup de fusil, assourdi par les brumes de la nuit, lui faisait faire la cabriole. Par tous ces moyens, j'apportais à la maison de temps en temps quelques pièces de vingt ou trente sous, ou bien quelque chose qui nous faisait besoin. Les loups ne manquaient pas dans la forêt, mais la nuit on ne les voyait guère, car ils sortaient de leur fort et s'en allaient rôder autour des villages pour attraper quelque chien oublié dehors, ou forcer une étable de brebis mal close ; pourtant c'eût été une bonne affaire d'en tuer un, à cause de la prime.

Un matin d'hiver, rentrant du guet à la pointe du jour, avec un lièvre que je venais de tuer encore chaud dans mon havresac, je pensais au moyen d'attraper les quinze francs du gouvernement, lorsque je m'en vais voir les pas d'un gros loup, dont les pieds de devant étaient fortement empreints dans la terre humide. « En voilà un, me dis-je, qui était chargé ! » Et en effet, ayant suivi les pas de la bête, je vis à des endroits la marque des pattes d'un animal qui avaient traîné par terre. Quoique le loup emporte facilement une brebis à sa gueule en la rejetant sur son épaule, allant au galop avec ça, il se peut faire que quelquefois la proie glisse et traîne à terre.

Dans la journée, je revins chercher les traces de la bête, et je découvris sa rentrée dans un grand fourré de ronces, de buissons et d'ajoncs, où le diable n'aurait pas pu entrer. Ayant bien remarqué le passage du loup à diverses fois, je connus qu'il avait des habitudes, et, à partir de la cafourche ou carrefour de l'Homme-Mort, revenait à son liteau par le même chemin. Cette cafourche était mal réputée dans le pays, comme hantée par le diable, et chacun avait son histoire à raconter là-dessus. Son nom lui venait de ce que, autrefois, on y avait trouvé un homme mort, qui, examiné avec soin par le maître chirurgien de Thenon, n'avait aucune marque de blessure. De cette circonstance, les gens avaient conclu que c'était quelque individu venu là pour faire un pacte avec le Diable, et qui était mort de peur en le voyant arriver tout noir, ayant, cela va sans dire, des cornes au front, des pieds de bouc et des yeux luisants comme braise. D'ailleurs, l'endroit était bien propre à faire inventer de pareilles histoires, car c'était

Et nous restâmes un moment en silence, étroitement embrassés, tellement que je sentais le cher petit cœur de ma bonne amie palpiter dans sa poitrine, comme un jeune oiseau surpris dans le nid. Enfin, après nous être dit et répété vingt fois que nous nous aimerions jusqu'à la mort, quoi qu'il pût arriver, j'embrassai une dernière fois ses beaux yeux humides, et je m'en fus à travers les bois pour n'être pas vu.

Les choses allèrent ainsi quelque temps : Lina toujours ennuyée, prenant patience pourtant, moi toujours tracassé de la savoir malheureuse. Malgré ça, je cherchais à gagner ma vie pour ne pas être à charge à ce pauvre Jean, mais ce n'était guère le moment de trouver du travail. Voyant ça, comme Jean avait quelques quartonnées de terre autour des Maurezies, restées en friche parce qu'il était trop vieux pour les travailler, je m'y embesognai, et, n'ayant pas de bétail, je les labourai à bras, et je les ensemençai, quoiqu'il fût un peu tard. Puis l'hiver vint, le mauvais temps, et le travail cessa tout à fait. Alors je m'ingéniai à trouver les moyens d'apporter quelques sous à la maison. Ayant rencontré, un jour, à une foire de Rouffignac, un homme qui avait entrepris une fourniture de bois de bourdaine, que nous appelons *pudi,* dont le charbon sert à faire la poudre, je me mis à en couper pour son compte. Mais le jean-fesse ne me le payait pas cher, et il me fallait bien me galérer dans les fourrés et faire bien des petits fagots pour avoir un écu de cent sous. Aussi ma principale ressource fut la chasse.

Par les temps de neige, le soir tard, ma lanterne sous ma blouse, ma palette sous le bras, j'allais chasser les oiseaux à l'allumade, comme faisait mon défunt père. Dans le jour, je tuais quelques perdrix en les attirant avec un appeau ; ou bien, par un beau clair de lune, j'allais au guet du lièvre sur les postes de la forêt. Je passais quelquefois des heures entières à une cafourche sans rien voir, assis au bord d'un fossé, mon fusil abrité, triboulant sous la mauvaise limousine de Jean, toute percée et déchirée. D'autres fois, j'étais plus heureux, et dans le sentier, je voyais venir un bouquin le nez à terre, cherchant la trace d'une hase, et alors

lourdement sur un chemin perdu, au cours d'un de ces charrois nocturnes aimés des paysans ; ou bien encore de ces rumeurs inexpliquées qui passent dans la nuit. Autour de moi parfois, des bruits vagues : le battement d'ailes d'un oiseau surpris par un chat sauvage, la coulée d'un blaireau dans le taillis, ou le fouissement souterrain de quelque bestiole inconnue.

Malgré ma patience, je commençais à désespérer, quand tout à coup je vois venir dans le sentier un gros animal dont les yeux luisaient comme des chandelles. Le loup marchait doucement comme une bête bien repue, qui avait fait grassement sa nuit. A mesure qu'il approchait, je le voyais mieux : c'était un vieux loup vraiment superbe, avec son poil rude et épais, ses épaules robustes et son énorme tête aux oreilles dressées, au nez pointu. Je le tenais au bout de mon canon de fusil, le doigt sur le déclic et, lorsqu'il fut à dix pas, je lui lâchai le coup en plein poitrail. Il fit un saut, jeta un hurlement rauque, comme un sanglot étouffé par le sang, et retomba raide mort. Ayant lié les quatre pattes ensemble, je chargeai ce gibier sur mon épaule, et je m'en revins à la maison où j'arrivai tout en sueur, quoiqu'il ne fît pas chaud. Quand je posai l'animal à terre, Jean s'écria :

— C'est un joli coup de fusil !

Comme il me tardait de lui rapporter l'argent, le matin même, un voisin m'ayant prêté son âne, j'attachai le loup sur le bât et je m'en allai à Périgueux. Je refis le chemin que j'avais tenu avec ma mère autrefois ; mais, comme je marchais mieux qu'alors, j'y fus rendu vers les cinq heures. Mais il me fallut attendre au lendemain pour présenter mon loup, et je logeai dans une petite auberge près du Pont-Vieux. Je ne fus pas plus tôt arrêté que les voisins s'assemblèrent pour voir la bête, tant les gens de ville sont badauds. Ils me faisaient des questions, demandaient où et comment je l'avais tué, et discouraient entre eux sur la nature et les habitudes des loups. Il se trouvait des malins pour assurer que les loups avaient les côtes en long ; ceux qui avaient la sottise de le croire étaient tout étonnés, en tâtant celui-ci à travers le poil épais, de trouver que ses côtes étaient comme celles de toute autre bête, et alors les pauvres niais s'écriaient :

— Pourtant, c'est sûr et certain, j'ai toujours ouï dire que les loups avaient les côtes en long ! Peut-être que celui-ci n'est qu'un gros chien !

Moi, ça me faisait lever les épaules de voir des gens de ville aussi imbéciles ; mais je ne leur dis rien : à quoi bon ?

Le lendemain, je portai mon loup à la Préfecture, suivi par tous les droles de la Rue-Neuve où je passai. Le portier me fit entrer dans la cour et alla chercher un monsieur. Au lieu d'un, ils vinrent plusieurs, et, comme les voisins de l'auberge, me firent force questions sur l'endroit où j'avais tué la bête, et comment je m'y étais pris ; si je n'avais pas peur d'aller ainsi au guet la nuit, et autres choses de ce genre. Le loup était étendu par terre, au milieu d'un cercle d'employés, jeunes et vieux, échappés de leurs bureaux, d'aucuns avec la plume derrière l'oreille, d'autres avec des manches de doublure par-dessus celles de leur lévite, et un qui devait être un chef, empaletoqué comme un oignon, de quatre ou cinq vêtements l'un par-dessus l'autre. L'âne, lui, les oreilles baissées, restait là, patiemment, et moi, je faisais comme lui, quoiqu'il me tardât de m'en retourner. Enfin, après avoir bien jasé, un des messieurs m'emmena, et, après m'avoir fait attendre un bon quart d'heure et m'avoir ensuite promené dans d'autres bureaux, me donna un papier en me disant d'aller chez le payeur toucher la prime.

Quand je fus chez le payeur, le caissier me dit en patois :

— Vous ne savez point signer, n'est-ce pas ?

— Si bien, lui dis-je, je signe.

Il me regarda tout étonné, me passa une plume, et, lorsque j'eus signé, me donna quinze francs.

A la porte, je repris l'âne, et je m'en fus chez M. Fongrave lui offrir un lièvre que j'avais dans mon havresac. Mais, à son ancienne maison de la rue de la Sagesse, on me dit qu'il ne demeurait plus là depuis longtemps. Je repartis, traînant toujours mon âne, et, après avoir bien cherché, je finis par découvrir la demeure de l'avocat de mon défunt père. Comme il ne s'y trouva pas, je laissai le lièvre à la servante, en lui recommandant de dire à son bourgeois que c'était le fils du défunt Martin Ferral qui le lui avait porté.

Cela fait, j'allai acheter, pour ma Lina, une bague en argent. qui me coûta bien trois francs dix sous ; puis, revenu à l'auberge, tandis que l'âne mangeait quelques feuilles de chou, moi, après la soupe, ayant bu un bon coup, je repartis avec lui pour les Maurezies, où j'arrivai assez tard vers onze heures du soir.

Le dimanche d'après, je donnai à la Bertrille la bague que j'avais portée, pour la remettre à la Lina, ce qu'elle fit d'abord, et je m'en retournai plus content, comme si cette bague avait eu le don d'arranger les affaires : tant il faut peu de chose pour changer nos désirs en espérances.

VII

Le temps s'écoulait cependant, l'hiver tirait à sa fin, et dans les bois commençaient à sortir les violettes de la Chandeleur, que d'autres appellent des perce-neige. Avec le beau temps, je pus gagner quelques sous en allant à la journée d'un côté et d'autre, pour faire les semailles d'avoine ou d'orge, fouir les vignes et autres travaux de la saison. N'entendant plus parler du comte de Nansac, je me relâchais un peu de mes précautions, en me rendant au travail ou en en revenant. Je ne comptais pas qu'il m'eût oublié, et encore moins pardonné, mais, comme il y avait déjà longtemps de notre rencontre, je me disais que s'il avait voulu me donner, ou me faire donner quelque mauvais coup par surprise, il en aurait facilement trouvé l'occasion : d'où je concluais qu'il ne voulait pas se venger ainsi. Pourtant Jean me disait toujours lorsque nous en parlions :

— Méfie-toi de cet homme, il est capable de tout. Il fait peut-être le semblant de t'avoir oublié ; en ce cas, c'est pour te mieux attraper. Si tu n'as pas reçu encore un coup de fusil en courant la forêt la nuit, c'est qu'il te garde quelque chose de mieux. Il est fin et adroit, le mâtin ; et la preuve, c'est qu'il a tiré ses culottes de ces affaires d'enlèvement des fonds de la taille, dans la Forêt-Barade, où d'autres ont laissé leur tête.

J'avais entendu parler en gros, au défunt curé Bonal et au chevalier, de ces affaires de la Forêt-Barade et d'autres du même genre. C'étaient des nobles et des gros bourgeois du pays qui avaient entrepris de faire la guerre à la République, à la manière des chouans, et qui n'avaient trouvé rien de mieux que de lui couper les vivres en volant les fonds qu'on envoyait des sous-préfectures à Périgueux.

Il y a eu des attaques en plusieurs endroits du département, mais, rien que dans la Forêt-Barade, il y en eut trois.

Le comte de Nansac était mêlé à toutes ces affaires, et même il était un des chefs de la bande qui travaillait dans la forêt. En 1799, une troupe de vingt-cinq à trente hommes, bien armés et masqués de peaux de lièvres, attaqua le convoi de la recette de Sarlat, escorté par trois gendarmes, pas loin de la baraque du garde du Lac-Gendre, et enleva une quinzaine de mille francs.

Le chevalier de Galibert racontait à ce propos qu'un de ces brigands, de sa connaissance, avait essayé de l'embaucher, mais qu'il avait refusé, disant que voler le gouvernement ou un particulier, c'était toujours voler.

Deux ans après cette attaque, un convoi qui portait plus de sept mille francs fut enlevé dans les mêmes conditions. On voit que, sans parler des autres vols des fonds de Nontron et de Bergerac, ces gens-là ne faisaient pas de mauvaises affaires. Ils risquaient leur tête, c'est vrai, mais à cette époque la police était si mal faite qu'on ne sut jamais les prendre. Sous l'Empire, ce fut autre chose.

L'attaque la plus fameuse, où il y eut des blessés et un mort, ce fut en 1811, à un endroit appelé depuis : « Aux trois frères », parce qu'il y avait là trois beaux châtaigniers bessons poussés sur la même souche. Cette fois-ci, le convoi portait quarante et quelques mille francs, contenus dans quatre caisses solides, sur deux chevaux de bât. Les brigands n'étaient pas nombreux, cinq ou six seulement, en sorte que l'affaire eût été bonne si elle avait réussi. Malheureusement pour eux, elle tourna mal finalement, car après avoir capturé le convoi et lié à des arbres le convoyeur et l'escorte, les voleurs ne purent emporter qu'une caisse, et encore pas bien loin. L'alarme ayant été donnée par un

homme qui s'était échappé, les gardes nationaux de Rouffignac et de Saint-Cernin, assemblés au son du tocsin, se mirent à leur poursuite et en prirent quatre, après une fusillade où un garde national fut tué raide, et deux autres très grièvement blessés.

Un des brigands, voyant que ça tournait mal, se sauva et passa à l'étranger, d'où il ne revint qu'après la chute de Napoléon.

Quant aux quatre voleurs pris, ils payèrent pour tous et, un mois et demi après, furent guillotinés sur la place de la Clautre, à Périgueux.

— Je mettrais ma main au feu que le comte de Nansac était de cette bande, disait Jean. Mais, toujours rusé, lorsque de l'endroit où il était embusqué il vit venir le convoi fort de sept ou huit personnes, il comprit que ça n'irait pas tout seul et se tira en arrière avant l'attaque, de manière que personne ne put dire l'avoir vu avec les autres. Pour l'affaire de 1801, il y était, et même il la commandait. D'un fourré où j'étais couché je l'ai reconnu entre tous, lorsque après le coup ils suivaient un sentier allant à la Peyre-Male, où sans doute ils partagèrent l'argent volé.

— Tout de même, Jean, disais-je, on se plaint du temps d'aujourd'hui; mais, avec ça, il n'y a plus de bandes volant ainsi à main armée.

— C'est vrai. Ces quatre têtes coupées refroidirent un peu les autres. Mais si on ne vole plus autant en bande, il y en a toujours qui travaillent seuls, ou à deux, sur les grands chemins de par là. Et puis, il y a diablement plus de larrons et de volereaux : je ne sais pas si on y a beaucoup gagné... Toi, toujours, continua-t-il, je te le redis, prends bien garde au comte. Il tuerait n'importe qui sans ciller tant seulement; pense un peu à ce qu'il est capable de te faire !

Moi, des fois, songeant à tout cela, j'en venais à conclure, en effet, que le comte de Nansac n'était pas pour se laisser arrêter par un crime, pourvu qu'il pût le commettre impunément « Peut-être, me disais-je, a-t-il besoin de quelqu'un de confiance pour l'aider, et attend-il son fils. Enfin, il faut se méfier, et ne pas le mettre à nonchaloir. »

La manière de faire du comte montrait bien au reste ce qu'il était. Il n'y avait personne aux alentours de l'Herm qui n'eût à se plaindre de lui et de son monde, C'était un amusement pour lui de passer à cheval dans les blés épiés, avec ses gens ; d'entrer dans les vignes avec ses chiens qui mangeaient les raisins mûrs ; de faire étrangler par sa meute un chien de bergère, ou une brebis, lorsqu'il avait fait buisson creux. Il fallait se ranger vitement sur son passage et saluer bien bas, sans quoi on était exposé à recevoir quelque bon coup de fouet. S'il rencontrait un paysan dans sa forêt, il le faisait houspiller par ses gens. Un jour même, il envoya un coup de fusil dans les jambes d'un homme de Prisse, qu'il soupçonnait de braconner à travers ses bois. Le piqueur et les gardes, tous se réglaient sur lui, et en usaient de même, comme aussi ses invités, souvent nombreux à l'Herm, où l'on menait joyeuse vie. Ses filles même s'en mêlaient et ne se gênaient guère pour cravacher, en passant au galop, un pauvre diable trop lent à se garer. L'aînée n'étant pas revenue, il restait encore quatre filles, grandes bringues, belles et hardies, ayant toujours autour de leurs cotillons des jeunes nobles du pays qui les galantisaient et se divertissaient avec elles. Le jour c'étaient des cavalcades, des visites dans les châteaux des environs, des chasses où cette jeunesse s'égaillait à deux dans les bois, à sa convenance. Le soir, la retraite sonnée, c'étaient de larges festoiements dans la grande salle, où des arbres flambaient sur les grands landiers de fer.

Les jours de pluie, il y avait bien quelque répit pour les villages un peu éloignés, la jeunesse restant au château à danser, chanter et jouer à cache-cache dans les chambres et les galetas où il y avait de petits réduits propres à se musser à deux. Mais, des fois, las de s'amuser ainsi, ils allaient chez quelqu'un de leurs métayers, ou chez un voisin du village, qui n'osait pas refuser, et ils se faisaient faire les crêpes. Les demoiselles de Nansac riaient aux éclats si quelqu'un des jeunes messieurs qui les escortaient tracassait les filles. Et, comme ça allait loin quelquefois, si une drole se défendait, si les parents se fâchaient, ces fous malfaisants disaient que c'était beaucoup d'honneur pour elles.

En tout, au reste, ils ne se faisaient pas faute d'imiter le comte et d'être comme lui insolents et brutaux avec la « paysantaille », comme il disait. Ce petit-fils d'un porteur d'eau méprisait tellement les pauvres gens de par là, que s'il se trouvait surpris par quelque orage, étant à la chasse, il entrait avec son monde dans les maisons, tous menant leurs chevaux qu'ils attachaient au pied des lits. S'il lui déplaisait de voir passer dans un chemin public où l'on avait passé de tout temps, il le faisait couper par des fossés, et le faisait sien sans gêne. Il s'était emparé ainsi des anciens pâtis communaux du village de l'Herm, et personne n'osait rien dire, parce qu'il n'y avait pas de justice à son égard. Ainsi, dans ce pays perdu, grâce à la faiblesse et à la complicité des gens en place, qui redoutaient son crédit et sa méchanceté, le comte renouvelait, autant que faire se pouvait, la tyrannie cruelle des seigneurs d'autrefois. Aussi, dans tout le pays, c'était, contre lui surtout, et puis contre les siens, une haine sourde qui allait toujours croissant et s'envenimant; haine contenue par la crainte de ces méchantes gens et l'impossibilité d'obtenir justice par la voie légale. Ceux des villages de l'Herm et de Prisse étaient les plus montés contre le comte et les siens, comme étant les plus exposés à leurs vexations et à leurs insolences.

On dira peut-être : « Comment se fait-il que le comte et sa famille, qui étaient si dévots, fussent si méchants ? »

Ah ! voilà... C'est que ces gens-là étaient, comme tant d'autres des catholiques à gros grains, pour qui la religion est une affaire de mode, ou d'habitude, ou d'intérêt, et qui, ayant satisfait aux pratiques extérieures de dévotion, ne se gênent pas pour lâcher la bride à leurs passions et s'abandonner à tous leurs vices.

Le comte était orgueilleux, injuste, méchant, capable de tout, et ses filles étaient folles, insolentes et libertines. Ni les uns ni les autres n'avaient jamais fait de bien à personne autour d'eux, mais, au contraire, beaucoup de mal. Avec ça, ayant un chapelain à leur service, ne manquant jamais la messe, et communiant tous aux bonnes fêtes.

Cela ne leur était pas particulier, d'ailleurs. Depuis la chute de l'Empire, et la rentrée en France de celui qu'on

appelait : « notre père de Gand », la religion était devenue pour la noblesse une affaire de parti. Les gentilshommes, philosophes avant la Révolution, affectaient maintenant des sentiments religieux pour mieux se séparer du peuple devenu jacobin et indévot, tout comme autrefois ils étaient incrédules pour se distinguer du populaire encore englué dans la superstition. Il y en avait pourtant qui avaient persisté dans leur irréligion, comme le vieux marquis, lequel, au lit de mort avait nettement refusé les bons offices de dom Enjalbert : mais ils étaient rares. Par contre, il y avait parmi les nobles des catholiques sincères, comme la défunte comtesse de Nansac ; mais ceux-là aussi étaient rares.

Aujourd'hui on voit les gros bourgeois, emparticulés et autres, marcher avec les nobles et les singer. Mais les uns et les autres sont moins zélés que jadis, et font moins bien les choses. Il en est beaucoup, de tous ceux-là qui se jactent d'être bons catholiques, dont toute la religion consiste à faire maigre ostensiblement dans les hôtels, le vendredi lorsqu'ils voyagent, et qui seraient diablement embarrassés de montrer le curé qui leur fourbit la conscience.

Mais, au temps dont je parle, je ne pensais pas à tout cela. Toutes ces histoires de Jean me travaillaient bien un peu par moments, outre ce que je savais du comte de Nansac, mais qu'y faire? ouvrir l'œil : c'est bien ce que je faisais, mais on a beau se méfier, celui qui guette a l'avantage. Quelquefois, la nuit, — je rencontrais dans la forêt des gens seuls, ou en petite troupe de deux ou trois, s'en allant à grands pas, leurs bonnets enfoncés sur les yeux, une grosse trique à la main, tournant bien vite dans les fourrés lorsqu'ils oyaient quelqu'un. Des fois, ils portaient des sacs bondés ; d'autres fois, ils avaient leur havresac gonflé sous la blouse, comme des gens qui vont au marché. Ceux-là, je les connaissais bien : c'étaient des hommes de rapine qui gîtaient dans de vieilles masures isolées sur la lisière de la forêt ou dans des cabanes de charbonniers abandonnées en plein bois. Tous ces individus-là, on pouvait les saluer à la mode de Saint-Amand-de-Coly : « Bonsoir, braves gens, si vous l'êtes ! » De temps en temps, on entendait parler de quelque vol fait dans une maison écartée, ou de voyageurs, revenant des foires des environs, détroussés sur les grands

chemins. Je ne m'étonnais pas de ça, sachant bien que, selon le dicton, la Forêt-Barade n'avait jamais été sans loups ni sans voleurs; mais, après que je fus aux Maurezies, chez Jean, je me donnai garde que j'étais épié. Une nuit, allant au guet du lièvre, je vis de loin au clair de lune deux hommes qui entrèrent dans un taillis en m'oyant venir.

« Le plus grand, me dis-je, c'est le comte de Nansac; pour l'autre, si son fils est revenu de Paris, ça doit être lui. »

Et cette rencontre me rendit encore plus méfiant. Je ne marchais pas, la nuit, sans avoir mon fusil armé sous le bras, prêt à tirer, regardant à droite et à gauche sous bois et évitant les passages trop fourrés, du moins tant que je le pouvais. Mais on a beau se garder, ceux qui choisissent leur moment sont les plus forts et, lorsqu'on a affaire à des scélérats décidés à tout, il finit toujours par arriver quelque malheur.

Il y avait dans la forêt, au-dessus de La Granval, une butte où se croisaient trois sentiers. Au milieu était un grand vieux chêne que cinq hommes à peine pouvaient embrasser, et que l'on appelait : *lou Jarry de las Fadas* ou le Chêne des Fées. Cet arbre comptait peut-être des milliers d'années; c'était sans doute un de ceux que révéraient nos pères les Gaulois, et sur lesquels les druides venaient couper le gui avec une serpe d'or. Au dire des gens, cet endroit était hanté par les esprits. Quelquefois Néhalénia, la dame aux souliers argentés, descendait des nuages en robe blanche flottante, accompagnée de ses deux dogues noirs, et, glissant mystérieusement sur la cime des arbres dont les feuilles frémissaient, elle venait se reposer au pied du chêne géant. D'autres fois, à la clarté des étoiles, les stries, espèces de monstres à forme de femme, avec de grandes ailes de ratepenades, advolant des quatre coins de l'horizon, venaient s'enjucher dans son immense branchage et, au milieu de la nuit obscure, épiaient les braconniers accroupis au pied. Malheur alors à celui qui était mal voulu de quelque femme! Tandis qu'il était là, presque invisible, confondu avec le tronc rugueux, et que les feuilles du chêne bruissaient pour l'endormir, ces méchantes bêtes, saisissant le moment, plongeaient sur lui, déchiraient sa poitrine comme

des oiseaux de proie, lui dévoraient le cœur, et puis le laissaient aller, vivant désormais d'une vie factice.

Comme je l'ai déjà dit, ces contes de vieilles ne m'effrayaient pas, et j'allais souvent à ce poste, parce qu'il était bon pour tout gibier. Loups, sangliers, renards, blaireaux, lièvres, y montaient passer, du diable au loin; et puis, à cause de la mauvaise réputation du lieu, personne n'y venait au guet, en sorte que la place était toujours libre.

Une nuit, j'étais là, assis sur une racine qui sortait de terre, pareille à l'échine de quelque monstrueux serpent, et, adossé à l'arbre, le bassinet de mon fusil à l'abri sous ma veste, je songeais. Il faisait un brouillard humide que la lune, à son premier quartier, ne pouvait percer entièrement. Elle éclairait pourtant quelque peu la terre, à travers le rideau de brume, assez pour de bons yeux comme les miens en ce temps-là. Autour de moi, les feuilles de l'arbre laissaient tomber des gouttes de rosée, semblables à des pleurs. Nul bruit ne montait de la forêt ensevelie dans l'ombre. Au loin seulement, du côté de la Roussie, un chien hurlait lamentablement à la mort. J'étais triste, cette nuit-là, pensant à ma chère Lina si malheureuse chez elle, par le fait de sa coquine de mère et de ce mauvais Guilhem. Depuis que je lui avais parlé, à ce chenapan, il ne lui disait pourtant rien, mais selon sa manière d'être avec la Mathive, elle en recevait le contre-coup, et, comme d'ordinaire il rudoyait fort la vieille, la pauvre petite n'était pas heureuse. Je l'avais vue le dimanche d'avant, elle avait pleuré en me contant toutes les misères et les peines qu'elle avait à supporter, et ce souvenir me faisait passer dans la tête des folies, comme d'assommer ce misérable ou de nous enfuir au loin tous les deux, Lina et moi; mais la crainte d'empirer sa position me retenait.

Regardant l'avenir, je le trouvais rempli de cruelles incertitudes et de désolantes obscurités; et puis, reportant ma pensée en arrière et songeant à la fatalité qui semblait poursuivre notre pauvre famille, je me remémorai mes malheurs, la mort de mon père aux galères, et celle de ma mère dont, à cette heure encore, mon cœur saignait. Et remontant plus haut, je pensai à mon grand-père, jeté dans un cachot pour rébellion envers le seigneur de Reignac et

incendie du château, délivré au moment où il attendait la mort, par le coup de tonnerre de la Révolution. Et toujours me remémorant le passé, je me souvins de cet ancêtre qui nous avait transmis le sobriquet de *Croquant*, branché dans la forêt de Drouille, par les gentilshommes du Périgord noir qui poursuivaient sans pitié les pauvres gens révoltés par l'excès de la misère. Alors, plein de rancœur, reliant, par la pensée, les malheurs des miens avec ceux des paysans des temps anciens, depuis les Bagaudes jusqu'aux Tard-avisés, dont nous avait parlé Bonal, j'entrevis, à travers les âges, la triste condition du peuple de France, toujours méprisé toujours foulé, tyrannisé et trop souvent massacré par ses impitoyables maîtres. Comparant mon sort avec celui de nos ancêtres, pauvres pied-terreux, misérables casse-mottes, soulevés par la faim et le désespoir, je le trouvais quasi semblable. Était-il possible, plus de trente ans après la Révolution, de subir d'odieuses vexations comme celles de ce comte de Nansac qui renouvelait les méfaits des plus mauvais hobereaux d'autrefois! Ma haine contre ce prétendu noble me flambait dans le cœur, et je me disais que celui qui en débarrasserait le pays ferait une bonne action. L'esprit de révolte, qui avait causé la mort de l'ancien Ferral le Croquant, qui avait mené mon grand-père jusqu'au pied de la potence et fait mourir mon père aux galères longtemps apaisé par les exhortations du défunt curé Bonal et les bontés de la sainte demoiselle Hermine bouillonnait dans mes veines.

Ah! si je n'avais pas eu Lina derrière moi, comme j'aurais risqué ma tête, pour me venger du comte!

Tandis que ces idées se pressaient en désordre dans mon cerveau, j'entendis sur ma droite le petit jappement espacé d'un renard menant un lièvre. J'armai mon fusil et j'attendis. Au bout d'un quart d'heure, je vis le lièvre qui venait sans se presser trop. Arrivé à la cafourche, il se planta à quatre pas de moi, et se dressant les oreilles pointées écouta un instant la voix du renard qui le chassait. Voyant qu'il avait le temps il enfila un sentier, le suivit une cinquantaine de pas, puis se lança sous bois d'un bond revint à la cafourche, prit un autre sentier et après avoir répété sa manœuvre une troisième fois, et bien enche-

vêtré ses voies, il se forlongea en repassant sur le sentier par lequel il était arrivé, puis, en deux sauts énormes, se jeta dans les taillis et disparut.

J'avais pris plaisir à le voir faire : « Va, pauvre animal, pensais-je, sauve-toi pour cette fois, mais gare à la bête puante qui te suit ! »

Je vis bientôt arriver le renard, le nez à terre, la queue traînante, tellement collé à la voie du lièvre qu'il en oubliait sa méfiance ordinaire. A vingt pas, je lui fis faire la cabriole, et, l'ayant ramassé, je le mis dans mon havresac et m'en allai.

Il était sur les deux heures du matin ; le brouillard s'était épaissi, la lune se couchait, de manière qu'il faisait très brun. Il fallait connaître comme moi les passages et les sentiers pour se diriger dans cette humide obscurité. Je marchais, mon fusil sous le bras, jetant un coup d'œil à droite et à gauche pour me garder, plutôt par l'habitude que j'en avais, que par une crainte de danger prochain, car on n'y voyait point à deux pas. Tout en cheminant, je songeais encore à Lina et j'étais travaillé de tristes pensées, comme il est bien naturel d'après ce que je savais de chez elle. Je me dépêchais, car il commençait à bruiner, suivant un sentier qui coupait un fourré où il me fallait passer pour retourner aux Maurezies, lorsque, arrivé vers le milieu, je m'entrave les pieds dans une corde tendue à travers le sentier ; et comme je marchais vite, je tombe tout à plat et mon fusil avec moi. Je n'étais pas à terre, que des gens se jettent sur moi, me bâillonnent au moyen d'un mouchoir, m'entortillent la tête dans un sac, me lient les mains derrière le dos, puis les jambes, m'attachent en travers sur un cheval et me voici enlevé.

De doute, je n'en avais aucun. Quoique je n'eusse pas ouï un mot, j'avais la certitude que c'était un coup du comte de Nansac, et je me demandais ce qu'il allait faire de moi : allait-il me jeter dans l'abîme du Gour ? Un moment, je le crus, mais, à la direction que nous prîmes bientôt, je vis que non. Ayant marché une heure à peu près, je connus au pas résonnant du cheval que nous passions sur un pont : « C'est le pont des fossés du château », me dis-je en moi-même. Un instant après, le cheval s'arrêta, et je fus porté, ou plutôt

traîné par des escaliers de pierre, puis rudement jeté à terre. Ensuite on me passa une corde sous les bras, et bientôt je sentis qu'on me descendait dans le vide en filant la corde. Après une descente que j'estimai à huit ou dix mètres, je touchai le sol, où je restai étendu sur le ventre. En même temps la corde, tirée par un bout, remonta en haut : j'entendis un bruit comme celui d'une dalle retombant sur la pierre, et ce fut tout.

« Me voici enterré dans les oubliettes de l'Herm ! » ce fut alors ma première pensée. Puis je songeai à me tirer de la position incommode où j'étais. Mais les gredins m'avaient ficelé de telle sorte que ça n'était pas chose facile. Je tâchai d'abord de me retourner sur l'échine, et, après plusieurs sauts de carpe, j'y parvins. Cela fait, j'essayai de me mettre sur mes jambes, mais je ne pus y réussir, et plusieurs fois je chutai lourdement à terre. Meurtri et las, je restai assez longtemps immobile, puis, me roulant péniblement plusieurs fois, je finis par me trouver le long d'un mur, auquel, tournant le dos, je frottai les cordes qui me liaient les mains. Mais, outre que la manœuvre n'était pas aisée, les cordes étaient solides, de manière que, après avoir longuement frotté, je m'arrêtai épuisé de fatigue. L'air que je respirais avec peine à travers la grosse toile du sac était lourd, épais ; une odeur fade de souterrain humide me venait aux narines ; mais aucun bruit léger ou sourd, même lointain, n'arrivait jusqu'à moi : j'étais dans un tombeau.

On pense que je faisais là de tristes réflexions. J'étais condamné à mourir lentement de faim dans le fond de cette basse-fosse ; je connaissais trop le comte de Nansac pour en douter un instant. Pourtant je ne perdis pas courage, et, après m'être reposé, je recommençai à user la corde à la muraille non sans m'écorcher aussi les mains. Et elle tenait toujours cette corde, heureusement en tâtonnant, je trouvai une pierre plus rugueuse que les autres, en sorte qu'après avoir raclé à plusieurs reprises pendant une dizaine d'heures je pense, je sentis mes liens se relâcher, et bientôt mes mains furent libres. Le premier usage que j'en fis ce fut de me débarrasser du sac qui m'enveloppait la tête, et du mouchoir

qui me couvrait la bouche, après quoi je me déliai les jambes et je me mis en pieds.

J'étais toujours dans la plus profonde nuit, dans un noir de poix. En marchant à petits pas, les mains sur la muraille, je m'aperçus bientôt que le souterrain était de forme circulaire; mais tout de suite une idée me vint qui m'arrêta net : s'il y avait un puits dans le sol de l'oubliette?

Je pensai un peu à ça, et puis je repris ma marche, lentement, prudemment, allongeant le pied en avant pour m'assurer qu'il n'y avait pas de vide. Étant revenu à mon point de départ, ce que je connus en trouvant sous mes pieds les bouts de corde, je compris que j'étais dans le plus bas d'une des tours de l'Herm. Après avoir tourné en rasant la muraille, je me hasardai à traverser ma prison en marchant à quatre pattes, tâtonnant avec mes mains étendues toujours, de crainte de choir dans quelque puits. Enfin, m'étant traîné dans tous les sens, je fus rassuré à cet égard, et je restai avec l'horrible certitude que j'étais destiné à pourrir au fond de ce cul de basse-fosse. Pourrir est bien le mot, car l'humidité suintait des murailles, ce qui me prouva que j'étais au-dessous du niveau des fossés du château.

Il y avait longtemps que je n'avais mangé, au moins vingt-quatre heures à en juger par des tiraillements d'estomac qui me fatiguaient beaucoup : dans la nuit profonde où j'étais, je n'avais que ce moyen de mesurer le temps. Accablé, je m'assis à terre, adossé à la muraille, et je songeai à tous ceux que j'affectionnais, et surtout à ma chère Lina que j'abandonnais sans défense aux persécutions de sa gueuse de mère et aux entreprises de cette canaille de Guilhem. Cette idée me crevait le cœur et me faisait souffrir plus que la faim; mais bientôt j'en fus distrait par ma propre situation. J'attendais là, quoi? une mort lente, affreuse, dont la pensée me donnait le frisson. D'espérance, je n'en avais guère : je me disais bien que, ne me voyant pas revenir, Jean serait allé chez le maire, aurait envoyé prévenir le chevalier, et j'étais sûr que celui-ci se remuerait pour me retrouver; je supposais bien que leur première idée serait que le comte de Nansac m'avait fait disparaître; mais ils pouvaient croire qu'il m'avait fait jeter dans le Gour, une pierre au cou comme

un chien, comme tant de cadavres de malheureux assassinés par des brigands et dont les squelettes maintenant gisent dans ses profondeurs insondables. Pour lui, pour sa sûreté, c'était bien le mieux; oui, mais si le comte tenait à me faire disparaître, il tenait encore plus à me faire souffrir une mort très lente et angoisseuse. Comment donc Jean et le chevalier auraient-ils imaginé que j'étais emmuré au plus profond d'une tour de l'Herm, dans une oubliette qu'ils ne connaissaient sans doute pas? C'était difficile; et, d'autre part, j'étais bien certain que le comte avait pris toutes ses précautions pour qu'en cas de recherches au château on ne pût me retrouver.

Cette terrible pensée d'être enterré vivant me poignait tellement que, les tortures de la faim aidant, je ne dormais pas. Devant mes yeux enflammés par l'insomnie, des visions étranges flamboyaient. Il me semblait voir des palais de feu, des paysages lumineux, passer dans l'obscurité et se succéder lentement. Pour échapper à ce supplice, j'essayais de fermer mes yeux, mais toujours devant mes paupières abaissées, brûlantes, passaient des mirages douloureux, où montaient lourdement des vapeurs phosphorescentes ou rougeâtres comme des reflets d'un énorme incendie. J'étais fatigué d'être assis, et cependant je n'osais me coucher, car mon imagination enfiévrée par la privation de sommeil et de nourriture me faisait redouter de m'endormir pour toujours. Et alors, malgré ma faiblesse, je rampai à tâtons sur le sol humide, j'essayai de le creuser avec mes mains, je m'épuisai à agrandir des trous que je trouvai, semblables à des trous de taupe, et enfin je m'arrêtai à bout de forces, haletant, étendu sur la terre. Longtemps après, je recommençai à explorer mon tombeau, cherchant machinalement une issue, contre tout espoir. Tandis que je me traînais ainsi à quatre pattes, je m'en vais poser les mains sur quelque chose qui me parut d'abord être un petit tas de menus morceaux de bois mort; mais tout à coup, ayant palpé plus attentivement, l'horrible vérité m'apparut : c'était les débris d'un squelette qui, pourris par le temps, s'écrasaient sous mes mains.

A ce moment, je sentis la désespérance m'envahir et je me laissai aller à terre accablé, près de ces restes humains enfouis

dans ce lieu depuis de longues années. Mais tandis que j'étais là gisant, voici qu'en haut des pas lourds résonnent sur la voûte. Je me relève et j'écoute : un bourdonnement à peine sensible, comme celui de gens qui parlent au loin, arrivait jusqu'au fond de la basse-fosse, coupé par des pas sourds et lents.

Ce sont les gendarmes qui font une perquisition, pensai-je, et, l'espoir me revenant, je me mis à crier. Mais en même temps la rumeur cessa, les pas s'assourdirent dans l'éloignement, et je retombai dans le silence de mort qui m'enveloppait depuis ma descente au fond de ce tombeau. Écrasé par le désespoir, je m'affaissai sur le sol ; les horreurs du lieu disparurent de ma pensée torturée, la tête me tourna et je m'évanouis.

Une douleur aiguë à la joue me réveilla, et, y portant la main, je sentis quelque chose qui lâcha prise et s'enfuit, tandis que, le long de mon corps, j'avais la sensation de semblables choses qui s'enfuyaient aussi, effarouchées par mes mouvements.

Et alors j'eus l'explication des trous que j'avais trouvés dans le sol de l'oubliette : c'était des anciens terriers de rats. Ces bêtes qui foisonnaient, énormes, dans les vieilles murailles des douves, avaient creusé des souterrains au-dessous des fondations de la tour, et, avec ce terrible flair qui perce les murs les plus épais, sentant une proie, accouraient affamées. L'épouvantable certitude d'être dévoré à demi vivant par ces dégoutantes bêtes acheva de m'affoler. J'essayai de me casser la tête contre les murs, mais j'étais incapable de me tenir debout, et plus encore, de prendre l'élan nécessaire. Alors je pensai aux cordes qui m'avaient lié, et, les cherchant à tâtons dans ces ténèbres horribles, je parvins péniblement à les retrouver après de longues heures : n'ayant rien où accrocher le bout de corde, je fis un nœud dans lequel je passai le cou et je tâchai de m'étrangler. Mais le jeûne prolongé m'avait tellement affaibli que mes bras retombèrent impuissants, et je restai là inerte, immobile.

Depuis que j'avais cessé tout mouvement, les rats, me voyant épuisé, étaient revenus nombreux, prêts à se jeter sur moi. Je les entendais trottiner dans la nuit, et ils s'enhardissaient jusqu'à ronger le cuir de mes souliers. L'idée me vint à ce moment d'en attraper un, pour apaiser la faim qui me tor-

turait. Ah ! avec quelle ardente concupiscence je songeais à déchirer de mes dents une de ces bêtes immondes et à la dévorer crue et vivante !

J'attendis, et bientôt je les sentis grimper sur moi, cherchant le visage et les mains. En vain j'essayai plusieurs fois de les saisir, mes mains n'avaient plus l'agilité nécessaire et je ne pus y réussir.

Et alors, tenaillé par la faim qui me tordait les entrailles, la tête perdue, je portai mes mains à ma bouche et, machinalement, j'essayai de les ronger, mais je n'en avais plus la force, et je restai longtemps sans mouvement, comme anéanti. Maintenant les rats couraient sur moi sans que je pusse les chasser ; leurs morsures mêmes me laissaient presque insensible, et je devenais leur proie sans avoir la force de me défendre. Il me semblait que j'étais là depuis huit jours ; mes oreilles bourdonnaient, ma tête ne pouvait plus produire une idée, ma volonté se détendait, s'anéantissait, je sentais la vie me fuir, et je finis par tomber dans un évanouissement précurseur de la mort.

Quand je revins à moi, j'étais dans un lit ; on me desserrait les dents tout doucement, et on me faisait avaler un peu de bouillon mêlé avec du vin, dans une cuiller. Mes yeux, par l'effet de la désaccoutumance, ne pouvaient soutenir l'éclat du jour, et je les refermai aussitôt. Les mains et la figure me cuisaient fort par endroits, là où les rats m'avaient mordu, mais je ne rapportais cette douleur à aucune cause. Il me semblait que ma cervelle s'était fondue et que ma tête était vide comme une calebasse. Incapable de former une idée, je restais là étendu, n'ayant que la respiration, et encore bien petite. Puis, peu à peu, avec le temps, et à force de soins, je commençai à ressusciter et je reconnus Jean auprès du lit.

— Et Lina ? lui dis-je faiblement.

— Eh bien, tu la verras quand tu seras sur pied.

Tranquillisé un peu, je me rendormis.

Quelques jours après, le chevalier vint et, me voyant mieux, il fit :

— A cette heure, tu es sauvé... pour cette fois ! il s'en va sans dire, comme le bréviaire de messire Jean.

Je souris légèrement et le remerciai de toutes leurs bontés, car je savais que lui et sa sœur avaient envoyé des poules pour faire la soupe, des choines, du vin vieux et du sucre.

—Bah ! dit-il, ce n'est rien que tout cela, mon pauvre Jacques.

— Faites excuse, monsieur le chevalier, dit Jean : sans ce bon vin, je crois qu'il s'en serait allé dans le pays des taupes.

— Ah ! ah ! tant mieux, tant mieux que mon remède ait opéré, mais autrement qu'importe ?

Crotte de chien ou marc d'argent,
Seront tout un au jour du jugement !

Cette fois-ci, je ris un brin plus fort, et le chevalier s'en fut tout content, non pas sans que je l'eusse bien prié de remercier fort pour moi la bonne demoiselle Hermine.

Un mois après, j'étais sur pied, faible encore, ne marchant qu'à petits pas avec un bâton ; puis, peu à peu, mes forces revinrent. Tandis que j'étais encore au lit, pensant toujours à Lina et m'ennuyant fort de ne pas la voir, je parlais souvent d'elle à Jean qui avait toujours quelque parole pour me calmer et me faire prendre patience. Dans les premiers jours que je fus en état de comprendre quelque chose, je lui demandai par quelle chance j'étais là, dans son lit, et alors il m'expliqua qu'on m'avait trouvé un matin dans la forêt, sur le grand chemin, gisant comme mort, la figure et les mains pleines de sang. Tout ce que je lui dis de l'endroit où j'étais l'acertaina que c'était le comte de Nansac qui m'avait enlevé. Je sus alors que les pas entendus du fond de la basse-fosse étaient bien ceux des gendarmes, qui, sur la plainte du chevalier, faisaient une perquisition dans le château avec le maire. Le comte les avait promenés partout, des caves aux galetas, et les avait conduits à la prison ; mais, comme la dalle qui fermait l'oubliette était recouverte d'une épaisse couche de poussière terreuse, ainsi que tout le pavé, ils ne s'étaient pas doutés, ni les uns ni les autres, qu'il y avait un souterrain au-dessous. D'ailleurs, le maire était à la dévotion du comte, et les gendarmes déjeunaient des fois au château étant en tournée ; puis ce brigand, qu'ils savaient puissant, leur imposait, de sorte qu'ils firent leur affaire un peu pour la forme. Il faut dire aussi, pour leur

décharge, que sans doute ils ne croyaient pas le comte capable d'un coup pareil.

Mais le chevalier, prévenu par Jean, qui l'avait appris de quelques anciens, de l'existence d'une oubliette à l'Herm, était revenu un soir à Montignac, et avait mis en branle le juge de paix et les gendarmes pour faire de nouvelles recherches, principalement au-dessous de la prison. Les gendarmes, qui se sentaient quelque peu en faute, étaient assez ennuyés, d'autant plus que cette affaire mettait en rumeur tout Montignac où les gens ne sont pas bien capons. Celui qui était le plus exaspéré, c'était ce vieux Cassius, dont nous avait parlé le chevalier. Il allait par la ville, disant qu'il faudrait refaire la Révolution, puisque la leçon n'avait pas été suffisante pour quelques-uns qui voulaient recommencer les tyranneaux de jadis.

Devant tout ce bruit et le parler ferme du chevalier, il fut arrêté qu'une nouvelle perquisition serait faite le lendemain matin. Mais, dans la nuit, un exprès fut envoyé au comte, par qui? on ne l'a jamais su : toujours est-il que, le matin, on me trouva sur le grand chemin, comme j'ai dit, ce qui coupa court à toute nouvelle recherche. Au surplus, la justice tenait si peu à éclaircir cette affaire que je ne fus pas même interrogé.

Pour moi, dès que la force et la volonté me furent revenues, je renouvelai en moi-même le premier serment que j'avais fait de me venger du comte de Nansac, et, dès lors, j'y songeai toujours. Mais, auparavant, quelque chose me tourmentait plus que la vengeance, c'était l'envie de revoir ma Lina. Il me tardait de pouvoir marcher assez : aussi, dès que je le pus, malgré que Jean essayât de me faire repousser la chose au dimanche d'après, je fus à Bars, et j'attendis la sortie de la messe comme d'habitude. La Bertrille sortit d'abord seule, et, me voyant, vint vers moi.

— La Lina est là? lui dis-je, sans autre compliment.

Elle me regarda d'un air si tristement étonné, que quelque chose me mordit au cœur. Et, juste à ce moment la Mathive sortit de l'église habillée de deuil.

Je répétai ma question, dans une transe affreuse.

La Bertrille m'emmena à l'écart :

— Alors, tu ne sais rien?

— Mais quoi ? tu me fais mourir !

— Hélas ! mon Jacquou, tu ne verras plus la pauvre Lina !... elle est morte !

— Ho ! Dieu ! fis-je, écrasé par cette nouvelle.

Lors la Bertrille m'emmena plus loin, sur un chemin écarté, et me raconta ce qui était arrivé.

Pour garder son Guilhem, qui parlait toujours de s'en aller, parce qu'il voyait bien que lorsque la Lina serait maîtresse de ses droits, ce serait fini de rire, la Mathive, surmontant sa jalousie, voulait absolument le faire marier avec sa fille. La pauvre petite résistait, bien entendu, de manière que c'était continuellement des trains dans la maison et des tapages qui faisaient mettre les voisins sur les portes. Ça en était venu à ce point que la Mathive s'était adonnée à battre sa fille quasi tous les jours, pour la forcer à consentir ; d'où il advint qu'un soir qu'elle l'avait tarabustée, soufflетée, tirée par les cheveux et battue tellement qu'elle en portait les marques à la figure, la pauvre drole, épouvantée, s'était sauvée des mains de sa misérable mère, qui était capable de la tuer quelque moment. Venue en hâte aux Maurezies pour me dire qu'elle n'y pouvait plus tenir, et me consulter sur ce qu'il y avait à faire, elle trouva une voisine de nous à qui elle demanda où j'étais.

— Ah ! pauvre fille ! qui sait où il est ? voici trois jours et trois nuits qu'âme vivante ne l'a vu : il était au guet du lièvre, la nuit ; sans doute on l'aura assassiné et jeté dans le Gour.

Là-dessus, désespérée, la tête perdue, la pauvre Lina s'encourut, remontant au-dessus de La Granval, et, le lendemain, tandis qu'on me relevait sur le chemin, on trouvait ses petits sabots au bord du Gour...

Ayant ouï, je m'enfuis fou de douleur vers la forêt, et, comme une bête blessée à mort, je me jetai dans un fourré où je pleurai jusqu'au soir, sanglotant, mordant l'herbe, et parfois hurlant de désespoir comme un loup enragé. Puis, la nuit tombée, je revins aux Maurezies et je me couchai sans souper.

De ce jour, je commençai à courir les villages le soir, dans les alentours de l'Herm, là où l'on avait le plus éprouvé la malfaisance du comte de Nansac, comme Prisse, Les Bessèdes, Le Mayne, La Lande, Martillat, Le Laquens, La Bourdarie,

Monplaisir et autres. Partout je rappelais les tyranniques vexations de ce gredin, ses méchancetés, la férocité froide avec laquelle il abusait de sa force ; son insolence, celle de son fils et de leurs hôtes à l'égard des femmes : à chacun je ravivais le souvenir de ce qu'il avait eu particulièrement à souffrir de cet odieux seigneur de contrebande. Je tâchais de relever ces pauvres gens courbés sous cette tyrannie humiliante, de leur faire sentir qu'ils étaient des hommes pourtant, et qu'il seraient débarrassés de ce brigand le jour où ils auraient le courage de lui résister et de prendre leurs fourches.

Tous étaient bien de mon avis, mais voilà, il y en avait d'apoltronis, qui cherchaient à reculer le moment d'agir, et ceux-là, tout en étant d'accord avec moi, soulevaient des difficultés, disant que le comte était bien puissant, qu'il avait toujours fait ce qu'il avait voulu, et que s'attaquer à lui c'était cracher contre le soleil et risquer les galères :

— Tu sais bien, mon pauvre Jacquou, qu'il en a coûté cher à ton père pour s'être rebellé contre ce méchant homme.

— Écoutez, leur disais-je alors, on ne condamnera pas aux galères tous ceux de nos villages ; le chef paiera pour tous : eh bien! je prends toute la coulpe sur moi! D'ailleurs, mes amis, les époques ne sont plus les mêmes ; nous ne sommes plus en 1815, nous sommes en 1830, et d'après ce que j'ai ouï dire à M. le chevalier de Galibert, de Fanlac, — le roi des braves gens, celui-là! — la révolution n'est pas loin, par le fait de ceux qui voudraient nous ramener au temps d'autrefois, comme le comte de Nansac.

Dans des affaires de ce genre, on est souvent obligé de faire attention à qui l'on parle, pour ne pas avoir de traîtres avec soi, mais ici, point de danger, le comte n'avait que des ennemis dans le pays, ses métayers plus que les autres, peut-être, comme plus exposés à ses méchancetés, aussi ne restaient-ils jamais plus d'une année chez lui.

Pendant trois mois, je suivis comme ça tout le pays pour voir les gens. Enfin, à force de les prêcher, de les encourager, je finis par les tirer tous à ma cordelle. Lorsque je les vis bien décidés, je leur assignai un rendez-vous pour une nuit marquée dans une friche au nord des Mauriezies.

Dès les onze heures, j'étais là avec Jean et un de nos voi-

sins. Je comptais qu'il viendrait une quarantaine d'hommes ou cinquante, mais je fus bien étonné lorsque je vis arriver avec les hommes des femmes en assez bon nombre.

L'endroit était un petit plateau entouré de bois et loin de tout chemin. Dans le sol pierreux, sablonneux, poussaient quelques touffes de thlaspi, des immortelles sauvages, et çà et là quelques genévriers d'un vert grisâtre. En un endroit, sur la sombre bordure des taillis, un bouleau au tronc argenté, semé là par le vent, semblait un revenant dans son linceul. Au milieu était un amas de pierres géantes appelé : Peyre-Male, ou encore la Cabane du Loup, débris d'un autel druidique abattu, selon le défunt Bonal, au temps de Tibère, qui faisait détruire les monuments de notre culte national et mettre à mort ses prêtres. C'est là que la vieille Huguette, la sorcière du Cros-de-Mortier, faisait ses sacrifices de nuit. Les femmes qui avaient besoin d'elle se rendaient à cet endroit, portant, selon le cas, un coq ou une poule que la vieille saignait après un tas de simagrées. Ensuite, ayant aspergé les pierres du sang de la bête, elle lui ouvrait le ventre d'un coup de couteau et farfouillait dedans au clair de lune pour, au vu du cœur et du foie, tirer des pronostics sur l'affaire pour laquelle on la consultait.

La sorcière est morte maintenant et les sacrifices de poulaille ont cessé, mais il y a encore des vieux qui en ont été témoins.

A mesure que les gens sortaient du bois, ils venaient se grouper autour de la Peyre-Male, et attendaient appuyés sur leurs lourds bâtons. Lorsque je vis que tout le monde était arrivé, je me levai, et, m'adressant aux femmes, je leur demandai ce qu'elles venaient faire là.

— Et penses-tu, dit une ancienne de Prisse, que nous n'ayons rien à venger?

— Nous crois-tu plus couardes que les hommes? ajouta une autre.

— A la bonne heure, donc, puisqu'il en est ainsi!

Et alors, monté sur une de ces grosses pierres, je refis amplement mes premiers prêches des villages, et je montrai très clairement la triste situation où nous étions. Tandis que je parlais, récapitulant longuement les griefs de tout le pays contre le comte de Nansac, mes paroles ravivaient les

blessures de tous ces pauvres gens, et je voyais dans l'ombre reluire leurs yeux. C'était une chose curieuse que ces paysans assemblés la nuit dans cet endroit sauvage. Ils étaient vêtus misérablement, tous, de vestes en droguet, blanchies par l'usure, de vieilles blouses décolorées, salies par le travail, de culottes de grosse toile ou d'étoffe burelle, pétassées de morceaux disparates. Quelques vieux, comme Jean, avaient de mauvaises limousines effilochées par le bas, et d'autres pauvres diables de loqueteux étaient à demi couverts de haillons n'ayant plus ni forme ni couleur. La plupart étaient coiffés de bonnets de coton bleus, blancs, avec un petit floquet, sales, troués souvent, et laissant échapper d'épaisses mèches de cheveux. D'autres avaient de grands chapeaux périgordins ronds, aux bords flasques, déformés par le temps et roussis par le soleil et les pluies. Point de souliers, tous pieds nus dans leurs sabots garnis de paille ou de foin. Les femmes abritaient leurs brassières d'indienne et leur cotillons de droguet sous de mauvaises capuces de bure, ou se couvraient les épaules d'un de ces fichus grossiers qu'on appelait en patois des *coullets*.

C'était bien là, la représentation du pauvre paysan périgordin d'autrefois, tenu soigneusement dans l'ignorance, mal nourri, mal vêtu, toujours suant, toujours ahanant, comptant pour rien, et méprisé par la gent riche.

Quand j'eus fini mon oraison, je demandai :

— Maintenant, parlez. Votre sort est entre vos mains, il ne faut que vouloir. Êtes-vous bien décidés à vous venger du brigand de Nansac ? à jeter bas sa malfaisante puissance ? à vous débarrasser pour toujours de cette famille de loups !

— Oui ! oui ! dirent-ils tous d'une voix sourde.

— C'est très bien !

Et alors, les faisant tourner tous vers le château de l'Herm, je les fis jurer à l'antique manière de nos ancêtres, comme ma mère m'avait fait jurer jadis. Tous comme moi crachèrent dans leur main droite et, après y avoir tracé une croix avec le premier doigt de la main gauche, la tendirent ouverte en disant à demi-voix après moi :

— A bas les Nansac !

— C'est bien, mes amis ; et maintenant, que chacun se

tienne prêt. Une de ces nuits, quand le moment sera bon, lorsque vous entendrez trois coups de corne secs et espacés, suivis d'un autre coup prolongé, arrivez tous vitement ici : notre vengeance sera proche et notre délivrance sera sous notre main !

Là-dessus, la foule se dispersa sous les bois et chacun s'en revint dans son village.

Un jeune drole de Prisse, hardi et adroit, guettait le château et me tenait au courant de ce qui s'y passait. Un soir, comme nous finissions de souper, Jean et moi, je le vis arriver :

— Tous les messieurs qui étaient au château sont partis ; le fils du comte s'en est retourné à Paris, à ce qu'il paraît. Il n'y a plus maintenant que le comte, les demoiselles, le chapelain, les gardes et les domestiques.

— Ah ! fis-je en me levant, le jour est donc venu ! Voici, garçon : tu vas courir à La Lande et au Mayne, et tu diras à François de chez le Bourru et au grand Michelou de répéter mon coup de corne lorsqu'ils l'ouïront. Ensuite de ça, tu iras te cacher aux abords du château, et quand, ayant fait le tour des fossés, tu verras que toutes les lumières sont éteintes, tu viendras me retrouver à la Peyre-Male : tiens, bois un coup et vas.

Et, lui ayant donné un plein verre du vin qui nous restait de celui que le chevalier avait envoyé, le drole l'avala d'un trait, passa sa main sur ses babines et repartit courant.

Sur les neuf heures, je pris le fusil de Jean, le mien ayant disparu lors de mon affaire, et je m'en fus tout droit au plateau de Peyre-Male. C'était vers la fin du mois de mai. Il avait plu dans la journée ; de gros nuages noirs glissaient lentement dans le ciel, cachant les étoiles, et la lune était couchée, de sorte qu'il faisait très brun. Je marchais doucement, calculant en moi-même comment il fallait s'y prendre pour réussir.

Mon dessein était d'attaquer le château, et après l'avoir pris, d'y mettre le feu, afin de purger le pays de cette famille de brigands. J'espérais bien, dans l'assaut, trouver le comte et le tuer à son corps défendant, car tout le mal qu'il avait fait, rien qu'à moi, méritait la mort ; et combien

d'autres avaient été ses victimes! Celui-là, je me le réservais; il me semblait que, de par la haine envenimée que je lui portais, il m'appartenait. Aussi comptais-je faire l'impossible pour l'avoir en face de moi, pour l'abattre à mes pieds dans le feu de la colère, dans la chaleur de la bataille; et ma raison dernière de le désirer tant, c'est qu'en me sondant la volonté, je sentais que si on le faisait prisonnier, je ne pourrais jamais, de sang-froid, le tuer, ni le laisser tuer, impuissant et désarmé. Et cela même, quoique ma haine protestât, me remplissait de fierté, parce que je me trouvais supérieur au misérable qui avait voulu me faire mourir à petit feu, comme on dit, après m'avoir pris en un lâche guet-apens.

Et, réfléchissant à ça, je me disais que si le comte se tirait vivant de là, son affaire n'en serait guère moins empirée. C'est que depuis quelque temps il courait sur lui des bruits de ruine; on disait qu'il avait mangé toute sa fortune, ce qui était bien croyable, avec la vie qu'il menait. La chose se savait, parce que depuis deux ou trois mois il venait des huissiers au château, qui n'étaient pas trop bien reçus, à telles enseignes que l'un d'eux, ayant parlé de verbaliser, fut obligé de sauter dans les fossés, et de se sauver ayant de l'eau et de la vase jusqu'aux aisselles. Cela étant, sa ruine serait achevée par l'incendie du château, car les compagnies d'assurances, toutes nouvelles alors, étaient encore inconnues dans nos pays, et ce serait peut-être pour cet homme orgueilleux, pour ce tyran féroce, une punition plus griève que la mort, d'être ainsi réduit à la pauvreté et à l'impuissance.

Une autre chose m'occupait. J'étais sûr que ça n'irait pas tout seul, et que le comte et ses gens ne se laisseraient pas déloger sans résistance, et je cherchais les moyens d'y arriver sans trop exposer mon monde. Tout de suite je compris que pour cela il fallait brusquer l'attaque du château endormi et la mener vivement. Je pensai longtemps à la manière dont il fallait s'y prendre, et, après avoir tout bien pesé et examiné, mon plan étant arrêté dans ma tête, j'attendis.

Le temps était doux; la terre mouillée et attiédie fermentait. Un petit vent passant légèrement sur la friche faisait frissonner les herbes grêles et m'apportait la senteur des bois humides, des bourgeons ouverts, et l'odeur charriée de loin

des buissons blancs fleuris le long des chemins. Sous l'amoncellement des énormes pierres sur lesquelles j'étais assis, un rat dans son trou grignotait quelque châtaigne de sa provision hivernale. Parfois un oiseau de nuit traversait le plateau de son vol lourd et silencieux en jetant un appel mélancolique à sa femelle. Dans cette nuit embaumée, on percevait comme la germination du renouveau de la terre fécondée, incitant tous les êtres à aimer. Et lors, mes pensées se tournèrent vers la défunte Lina : mes regrets amers se mêlaient, avec des mouvements de colère contre ses bourreaux, au cher souvenir de ma pauvre bonne amie et je rêvai longtemps la tête dans mes mains.

Un pas rapide à l'orée de la friche me fit dresser en pieds ; c'était le drole de Prisse.

— Tout le château est endormi, me dit-il.

— Ça va bien, fils.

Et, embouchant ma corne, j'envoyai successivement du côté de La Lande et puis du Mayne trois coups de corne, suivis d'un quatrième qui s'en alla en mourant, comme le mugissement d'un bœuf tombant sous la masse du boucher.

Aussitôt, deux cornes me répondirent, jetant dans la nuit le sinistre appel. Bientôt les plus proches arrivèrent, et trois quarts d'heure après, tous les gens des villages étaient là, une nonantaine environ, en comptant les femmes qui portaient des bâtons, des sarcloirs, des aiguillons. Les hommes, eux, étaient armés de fusils, de fourches-fer, de gibes, de haches, et le forgeron de Meyrignac avait porté le plus gros marteau de sa boutique.

Les voyant tous là, je les rassemblai en cercle, et, me mettant au milieu, je leur expliquai d'abord que, pour réussir sans trop s'exposer, il fallait faire promptement. La première porte, celle de la cour, ne fermant qu'au verrou, serait ouverte doucement par un homme qui traverserait dans l'eau et grimperait au mur des fossés en s'accrochant aux petits arbres qui avaient poussé entre les pierres. Mais la porte d'entrée du château était faite d'épais madriers de chêne, renforcée de gros clous, solidement close avec une forte serrure, et barrée en dedans de deux grosses pièces de bois. Attaquer cette porte à coups de hache, ça n'était pas

aisé à cause des clous : l'enfoncer avec le lourd marteau du forgeron ne serait pas facile non plus, et en tout cas ce serait long et, pendant ce temps-là, le comte et les gardes, sans parler des demoiselles qui maniaient très bien une arme, nous fusilleraient par les meurtrières : il fallait donc un engin puissant.

— Savez-vous, par là, une grosse poutre ? quelque arbre coupé et ébranché ?

— A l'Herm, dans le village, me dirent les uns, le vieux Bertillou fait monter une grange ; il y a de forts chevrons.

— C'est bien notre affaire. Trente hommes des plus forts, leurs mouchoirs roulés comme ceux des drôles qui font à la chattemite, et, noués deux à deux, porteront le chevron, quinze de chaque côté. Lorsqu'ils seront dans la cour, ils courront de toute leur vitesse sur la porte du château et la choqueront avec le bout du chevron qui dépassera un peu les hommes de devant. Comme il est sûr qu'elle ne tombera pas du premier coup, ils reculeront en arrière pour prendre du champ et recommenceront la même manœuvre. Pendant ce temps-là, cinq ou six de ceux qui ont des fusils surveilleront les meurtrières qui défendent l'entrée et tireront dedans s'ils voient passer un canon de fusil. En même temps, vingt hommes, qui auront pris en passant dans le village toutes les échelles des greniers, traverseront les fossés du côté de Prisse et escaladeront les croisées vitement pour diviser ceux du dedans tandis que quelques-uns, se répandant tout autour du château, tireront des coups de fusil dans les vitres et mèneront grand bruit : de cette manière, le comte et ses gens ne sauront où donner de la tête, et nous les aurons.

Tout ça bien expliqué, j'assignai à chacun son poste et, tout étant convenu, j'ajoutai :

— Et qu'il soit bien entendu qu'on ne touchera pas à un bouton dans le château. Nous sommes de braves gens qui nous vengeons, et non des voleurs !

— Oui ! oui ! firent-ils tous à demi-voix.

Alors je demandai :

— Quelle heure est-il, vous autres ?

Les vieux levèrent les yeux au ciel, et, entre deux nuages, regardèrent la position des étoiles.

— Il doit être environ les onze heures, dirent quelques-uns.

— Partons, et ne faisons pas de bruit.

Au moment de me mettre en route, je sentis quelqu'un qui me prenait le bras et je me retournai :

— Ah ! mon pauvre Jean, je vous avais bien dit de rester tranquille dans votre lit et de laisser faire les jeunes !

— Donne-moi le fusil, me répondit-il : il ne ferait que te gêner pour commander tout. Moi, j'ai bon œil encore, j'aviserai aux meurtrières : laisse-moi faire, j'ai plaisir de voir forcer ce loup dans son repaire.

— Comme vous voudrez, donc !

Et lui donnant le fusil, nous partîmes.

Nous marchions en silence. On n'oyait que le bruit sourd d'une troupe foulant la terre, et le froissement des branches, lorsque nous traversions les taillis. Une fois sur le grand chemin qui vient de Thenon et passe contre l'Herm, nous fîmes plus doucement encore, et, à mesure que nous approchions, chacun prenait plus de précautions. Les femmes même, quoique babillardes, ne disaient mot. A deux cents pas avant de sortir de la forêt qui venait jusqu'au village, ceux qui devaient porter le chevron, ayant arrangé leurs mouchoirs, se rangèrent ensemble. Ceux qui devaient écheler le château en firent autant, et tout le monde se remit en marche.

Les chiens des villages de Prisse et de l'Herm avaient été enfermés dans les étables ou les maisons, de manière que leurs abois ne firent pas trop de bruit. Tandis que ceux qui avaient été désignés pour ça allaient chercher les échelles dans les granges, nous autres tous, nous attendions. Le temps était toujours couvert et doux. Au milieu des vignes, des pêchers difformes s'entrevoyaient vaguement dans l'ombre. Au milieu des terres, les noyers branchus haussaient leurs têtes rondes vers le ciel gris. Autour des maisons, des chènevières répandaient leur odeur forte. Au long d'une cour, un sureau fleuri poussé sur un vieux mur embaumait l'air, et près de là, dans le silence de la nuit, un rossignol chantait bellement. Le cœur me battait en ce moment ; non que j'eusse peur pour moi : depuis la mort de ma pauvre Lina, la vie ne m'était de rien, et je l'aurais donnée bon marché ; mais je craignais pour tous ces braves gens qui me sui-

vaient, et je redoutais de ne pas réussir, sachant bien qu'en ce cas le comte leur en ferait payer les pots cassés.

Cependant, les autres étant revenus avec les échelles, je chassai ces idées et je ne pensai plus qu'à l'exécution. En passant devant chez Bertillou, ceux qui avaient noué leurs mouchoirs prirent le plus gros chevron et avancèrent lentement, marchant au pas, silencieusement sur la bruyère qui pourrissait dans les chemins du village. Alors, passant au devant, je fis descendre un drole leste dans les fossés et bientôt la porte de l'enceinte fut ouverte. Mais, malgré toutes les précautions, tout ça ne pouvait se faire sans quelque bruit, en sorte que les grands chiens courants du comte hurlèrent au fond de leur chenil. Heureusement, comme ça arrivait souvent, les gens du château n'y firent pas attention.

A ce moment, le chevron arriva, cheminant comme un monstrueux mille-pattes, et entra dans la cour. A quinze pas, les hommes se mirent à courir, fonçant sur la porte, et lui portèrent un rude coup qui retentit dans la tour de l'escalier, mais elle ne céda pas. Tandis que nos hommes revenaient en arrière pour prendre du champ, des têtes effarées apparurent aux croisées du château, des cris se firent entendre et bientôt des lumières coururent partout à l'intérieur. A ce moment un second coup de chevron ébranla la porte.

— Courage, mes amis ! elle va céder ! m'écriai-je.

Au même instant, des coups de fusil furent tirés par quelques uns des nôtres apostés autour du château et ceux qui étaient montés aux échelles brisèrent les fenêtres à grand bruit.

Pendant que les porteurs du chevron reculaient pour choquer de nouveau la porte, des canons de fusil passèrent par les meurtrières qui défendaient l'entrée et plusieurs coups de feu éclatèrent, tirés tant du dedans que par nos gens. Les femmes se mirent alors à crier, voyant un homme blessé lâcher le chevron, mais une belle guillarde robuste accourut pour le remplacer. De cette même décharge, je me sentis cinglé à la joue et à l'épaule mais je n'y pris garde, dans la grande excitation où j'étais.

— Hardi ! criai-je, cognez ferme ! la porte va tomber cette fois !

Alors, d'un élan vigoureux, s'animant par leurs cris, nos

hommes coururent sur la porte qui céda, la serrure arrachée, les barres brisées, les gonds tordus. Comme elle tenait encore quelque peu, le faure acheva de la faire tomber avec son lourd marteau.

— En avant !

Et empoignant la hache d'un homme, je m'élançai dans l'escalier, suivi de tous ceux qui étaient là, quelques-uns avec des lanternes, et enjambant les degrés quatre à quatre. Je fus bientôt au palier du premier étage, où étaient le comte et ses filles, ainsi que Mascret, tous à demi vêtus et se dépêchant de recharger leurs armes.

— Ah ! brigand ! m'écriai-je en me précipitant sur le comte, la hache levée.

Lui, n'ayant pas fini de recharger son fusil, le prit par le canon et essaya de m'assommer d'un coup de crosse.

Heureusement, je le parai avec ma hache, qui en retomba; puis, aussitôt la levant de nouveau, dans un élan furieux, sans faire attention aux bourrades que Mascret et la plus jeune fille m'ajustaient par les côtes, à grands coups de canon de fusil, j'envoyai au comte un coup qui devait lui fendre la tête. Il fit un grand saut en arrière, évita le coup, et se trouva près de la porte d'entrée de la grande salle, où, heureusement pour lui, il fut saisi, et aussi le garde, par ceux de nos gens qui avaient escaladé les croisées en repoussant le piqueur et les autres domestiques.

— Ah ! mes amis, vous me faites tort ! dis-je, en abaissant ma hache, ne voulant pas le frapper maintenant qu'il était hors d'état de se défendre.

— Qu'on ne fasse de mal à personne maintenant ! ajoutai-je, en m'apercevant que le comte et les autres étaient malmenés un peu fort.

Trois des demoiselles, voyant leur père pris, s'étaient sauvées à l'étage au-dessus; mais la plus jeune, qu'on appelait Galiote, se défendait encore comme un vrai diable, avec son fusil, et repoussait à coups de crosse ceux qui voulaient la désarmer. Pour l'avoir sans la blesser, on arracha un grand rideau d'une fenêtre de la salle et on le lui jeta dessus. Pendant qu'elle cherchait à s'en dépêtrer, on lui ôta son fusil, et on la mit dans l'impossibilité de faire de mal à personne.

Après que le comte, Mascret, le piqueur et les autres eurent les mains attachées avec des cordons de rideaux, on les fit tous descendre dans la cour. Puis, suivi de quelques hommes, je montai l'escalier pour rechercher les trois autres demoiselles qui, moins braves que leur cadette, s'étaient enfuies. Après plusieurs portes barricadées qu'il fallut enfoncer, on les trouva cachées au fond d'un cabinet, derrière des robes accrochées au mur. Tremblantes de peur, elles se jetèrent aux pieds de ces paysans qu'elles avaient tant de fois maltraités.

— Ne craignez rien, leur dis-je, nous ne sommes pas de la race des Nansac, pour insulter ou battre des femmes : allez vous vêtir et revenez promptement.

Et je descendis. Dans la cour noire, où brillaient seulement quelques lanternes portées par des paysans, le comte était là, les mains liées, n'ayant sur lui que son pantalon et sa chemise toute en loques. Près de lui, éperués, se tenaient les gens du château, et tous ceux des villages, hommes et femmes, les entouraient et leur reprochaient leurs méfaits avec des injures et des gestes menaçants : quelques-uns même commençaient à crier qu'il fallait faire passer le goût du pain au Nansac. Lui, très pâle, tâchait d'assurer sa contenance devant la « paysantaille », comme il avait coutume de dire, mais on voyait tout de même qu'il rageait et tremblait en même temps de se sentir à la merci de cette foule irritée qui grossissait maintenant des vieux et des petits drôles des villages, réveillés par les coups de fusil.

Quand j'arrivai, une femme en cheveux gris, celle qui m'avait répondu la première, là-bas, à la Peyre-Male, écartait les gens, et, furieuse, envoya au comte un coup de bâton qui lui tomba sur le cou au mouvement qu'il fit :

— Mauvais gueux ! ma drôle est perdue par la faute de ton coquin de fils : tu vas payer pour lui !

Et à cette voix s'en joignaient d'autres, clamant leurs griefs au comte et, dans la colère, lui portant les poings sous le nez, cependant que l'un le tenait déjà à la gorge et que les bâtons et les serpes se levaient sur sa tête : il était temps d'arriver.

Le sang découlait de ma joue, et je sentais ma blessure de l'épaule saigner sous ma veste ; mais malgré ça j'écoutai la foule et, levant le bras, je criai :

— Arrêtez!... Jusqu'ici, braves gens, je vous ai bien conseillés, n'est-ce pas? Eh bien, écoutez-moi encore!... Vous avez tous à vous plaindre de cet homme et des siens; il n'est pas de coquineries qu'il ne vous ait faites...

— Oui! oui!

Et tous autour du comte, le poing tendu, ou brandissant une arme, lui crachaient ses canailleries à la face.

— Mais toi, Jacquou, me cria une femme, tu as le plus à te plaindre de tous!

— C'est vrai, Nadale, cet homme est la cause que mon père est mort aux galères; que ma mère est morte de misère, désespérée; que ma pauvre Lina s'est allée jeter dans le Gour me croyant disparu à tout jamais; pour moi, il m'a tenu quatre jours et quatre nuits dans le fond de l'oubliette de la prison, et si je n'y suis pas crevé de faim, lentement, mangé demi-vivant par les rats, c'est grâce au chevalier de Galibert.., Ah! tu nies, gredin! — fis-je en voyant le comte secouer la tête. — Allez avec une échelle dans la prison, — dis-je à trois ou quatre autour de moi, — levez la dalle et descendez dans ce tombeau, vous y trouverez les morceaux des cordes qui m'attachaient et que j'ai usées à grand'peine contre les murailles, et vous y verrez aussi des os pourris et tombant en poussière, de quelque malheureux qui y a été jeté autrefois.

Tandis que ceux-là allaient à la prison, je me donnai garde de la plus jeune fille du comte. Elle était là à côté de lui à moitié vêtue, dans une attitude crâne. Ses épais cheveux fauves brillaient comme des louis d'or et retombaient en masse sur ses épaules nues; sa bouche serrée exprimait le mépris, les ailes de son nez un peu recourbé se gonflaient de colère, et ses yeux d'un bleu sombre m'envoyaient un regard haineux, pénétrant comme une lame d'épée.

Mais en ce temps-là, je n'avais pas froid aux yeux non plus, et je la regardai fixement sans ciller. C'était une belle fille de dix-huit ans, grande, bien faite et hardie, qui se tenait là, sans honte et sans embarras, à demi nue au milieu de tout ce monde. Non pas qu'elle fût dévergondée, car elle était la seule des quatre sœurs dont on ne dît rien, mais cette attitude venait de son dédain pour tous ces paysans qui à ses yeux n'étaient pas des hommes.

Moi, j'eus honte pour elle, et je lui dis :

— Allez vous vêtir.

Elle me dévisagea sans répondre, les bras nus toujours croisés sur sa poitrine, et ne bougea pas.

— Emmenez votre demoiselle, dis-je à une des chambrières, ou bien je vais la faire habiller par nos femmes, tout d'abord.

Alors elle se décida, mais si ses yeux avaient été des pistolets, j'étais mort.

Cependant les hommes étaient revenus et rapportaient de l'oubliette des bouts de corde et des débris d'ossements.

— A cette heure, nieras-tu? méchant Crozat!

Il devint encore plus pâle, ferma les yeux et ne répondit pas.

— Il faut le pendre! il faut le pendre! criaient quelques-uns.

— Si nous le pendons, m'écriai-je, il ne souffrira qu'un court instant : dans deux minutes tout sera fini : nous avons mieux. Vous avez tous vu près de la Vézère, en allant à la dévotion de Fonpeyrine, les ruines du château de Reignac, dans la paroisse de Tursac. Il y avait là, avant la Révolution, un noble si gredin, si mauvais sujet pour les femmes, qu'on l'appelait dans le pays : le bouc de Reignac. Eh bien, ces ruines, c'est mon grand-père qui les a faites avec les gens de Tursac, fatigués des malfaisances de ce misérable. Lorsqu'on lui eut brûlé son château, le bouc de Reignac, déjà perdu de dettes, traîna dans le pays quelque temps et finit par crever de rage et de misère : ainsi se débarrassa-t-on de lui... Puisque vous êtes tous d'accord que j'ai le plus à me plaindre de cet homme, laissez-moi en faire justice. La plus grande punition pour lui, pire que la mort, c'est d'être ruiné, de traîner, lui si fier, si orgueilleux, une existence méprisée; ce qui arrivera de force, car, sans le sou, il n'aura plus d'amis, attendu que les autres nobles ne l'aiment ni ne l'estiment non plus que les paysans.

Ici le comte essaya de ricaner.

— Tu le sais bien, Crozat, qu'ils ne te prennent pas pour un des leurs! qu'ils se souviennent de ton grand-père, le porteur d'eau auvergnat!

Et je repris :

— De même que les gens de Tursac ont brûlé Reignac, il nous faut brûler l'Herm. L'abolition totale de ce repaire de bandits achèvera de ruiner ce prétendu seigneur, qui s'en ira mendier de château en château une pitié méprisante qui sera son plus grand châtiment!... Croyez-m'en, mes amis! je suis d'une race où l'on s'y connaît. Du temps de Henri IV, un de mes anciens, chef d'une troupe de croquants, brûlait les châteaux des nobles, tyrans du pauvre paysan, et c'est de celui-là que nous vient ce sobriquet de *Croquant!* Mon grand-père brûla Reignac, comme je viens de le dire; moi, j'ai commencé, il y a treize ans, en brûlant la forêt de l'Herm, et aujourd'hui, je vais faire flamber le château.

— C'est ça! c'est ça!

— Allons, empilez des fagots partout, dans la cuisine, dans les salles du bas; montez de la cave les barriques d'eau-de-vie, l'huile du bac, et nous allons voir un beau feu de joie!

Tandis que les gens couraient à l'ouvrage, la chambrière sortit du château et vint vers moi :

— Mademoiselle ne veut pas descendre.

— J'y vais, répondis-je, venez me montrer où elle est.

Arrivés en haut, je vis la jeune fille habillée, et assise dans un coin de la chambre.

— Il faut descendre, lui dis-je : nous allons brûler le château.

Elle me regarda durement, sans répondre.

— Si vous ne venez pas de bon gré, vous viendrez de force.

Et je m'avançai vers elle.

A ce moment, elle leva un petit poignard sur moi et essaya de me frapper; mais je lui attrapai le poignet à la volée et je la désarmai.

— Quoique vous me le donniez de mauvaise grâce, je le garde pour le moment! dis-je en mettant le poignard dans la poche de ma veste.

Et, en même temps, la saisissant à bras-le-corps, je l'emportai, nonobstant sa résistance.

Ce que c'est que l'homme! Malgré toute ma haine pour le comte de Nansac, haine qui rejaillissait sur les siens, en emportant cette belle créature à travers les salles et les corri-

dors, j'étais ému. Le souffle de son haleine sur ma figure, et contre moi ce corps superbe se mouvant pour m'échapper, me faisaient passer dans le cerveau de ces folies brutales de soudards prenant une ville d'assaut. La vue du sang qui coulait de ma joue, tombant sur le front de la Galiote, achevait de me griser. Et puis nous étions seuls : la chambrière avait dégringolé les escaliers, épouvantée à la pensée du feu. Je m'arrêtai en traversant un corridor.

— Tenez-vous tranquille ! lui dis-je rudement en plongeant mes yeux dans les siens et en la serrant plus fort, tandis qu'elle cherchait à me griffer.

Elle comprit, et ne bougea plus ; un instant après, je la déposais sur ses pieds, près de son père.

Puis, tout étant prêt, je pris une lanterne à un homme, mais, au moment où j'allais vers la grande salle, une voix s'écria :

— Et le capelan ?

Diantre ! personne n'y avait songé.

— Allez donc le querir, dis-je, et faites vivement.

Un moment après, le gros dom Enjalbert arriva dans la cour, traîné par trois ou quatre hommes qui l'avaient découvert caché dans les galetas. Le malheureux criait comme un porc qu'on va saigner, ne s'interrompant que pour demander grâce d'une voix piteuse.

— Allons, tais-toi, braillard ! ne vois tu pas tous les autres sur pied ?... Il n'y a plus personne ? Alors, en avant !

Et entrant dans le château, je défonçai à coups de hache deux barriques d'eau-de-vie qui se répandirent sur le plancher, puis j'y mis le feu, et je ressortis.

A travers les croisées, ouvertes pour animer le feu, on voyait la flamme bleuâtre s'élever, frôlant les murs, enveloppant les meubles, grimpant aux rideaux et enflammant les fagots entassés dans la grande salle. Un quart d'heure après, un énorme bûcher flambait jusqu'au plafond et l'incendie attaquait les pièces voisines. On voyait les baies s'illuminer successivement à mesure que le feu gagnait, et, une heure après, tout l'intérieur n'était plus qu'une immense fournaise, vomissant par les ouvertures des torrents de flammes qui, comme des langues ardentes, léchaient les murs extérieurs.

Puis le feu s'élançant à l'escalade gagna les hauts étages, et bientôt les vieilles charpentes de châtaignier, chauffées à force, prirent feu comme des allumettes de chènevottes. Alors les ardoises commencèrent à pleuvoir dans la cour, surchauffées par les lambris qui brûlaient : il fallut se reculer. Enfin, la couverture s'étant effondrée avec fracas, les flammes montèrent dans les airs par les travées, jetant au loin sur les coteaux des reflets rougeâtres, tandis qu'à Rouffignac et à Saint-Geyrac le tocsin sonnait à coups précipités.

— Oui ! oui ! sonnez ! sonnez !

Lorsque les gens réveillés par les cloches voyaient que c'était le château de l'Herm qui brûlait, ils ne se dérangeaient pas, disant : « Ça n'est pas un grand malheur ! » Et, s'il en venait quelqu'un, c'était par curiosité.

Quoique ces vieux bois flambassent à plaisir, les poutres et les chevrons, très forts, résistèrent longtemps; mais pourtant, sur le matin, la charpente s'affaissa, entraînant les restes des poutres des étages inférieurs et faisant jaillir vers le ciel des milliasses d'étincelles. Alors il ne resta plus entre les murs calcinés que des débris de bois noircis brûlant sur un grand amas de braise.

A ce moment, j'entendis deux hommes se chamailler derrière moi, et, me retournant, je vis qu'ils se disputaient un fusil double, enlevé à ceux du château.

— Ce n'est pas la peine de débattre entre vous de la chape à l'évêque, mes amis. Vous savez ce qui est convenu : nul n'emportera un bouton.

Et, prenant le fusil, j'allai le lancer dans le feu par une croisée, et je revins.

— Maintenant que justice est faite, qu'on laisse aller tout ce monde ! dis-je en montrant le comte et les siens, blêmes et frissonnants sous l'air frais du matin, malgré le brasier ardent d'où montaient quelques nuages de fumée bleuâtre.

Lorsque, une fois déliés, ils se furent éloignés se dirigeant vers leur plus proche métairie, j'ajoutai :

— Et vous autres tous, gardez la recordance que moi seul ai mis le feu au château, rejetez sur moi ce qui s'est passé, je prends tout sur mon compte.

Là-dessus, comme je pensais bien que je ne tarderais pas

à avoir la visite des gendarmes, je m'en fus tout droit à Thenon, avec deux autres blessés, pour nous faire tirer les balles de la chair.

Le lendemain, à la pointe du jour, on heurta fortement à la porte. Jean se leva et revint disant :

— Les gendarmes sont là.

— Dites-leur que j'y vais.

Et m'étant habillé, je lui donnai le poignard de la demoiselle Galiote :

— Gardez-moi cet outil, Jean, et au revoir !

Les gendarmes m'ayant enchaîné les mains, me mirent entre eux, et s'en furent vers Prisse, puis à l'Herm, faisant se musser les petits drôles épeurés. Après qu'ils eurent rassemblé tout le monde dans l'enceinte du château, devant les ruines fumant encore, le juge de paix et le maire commencèrent des interrogats à n'en plus finir. Mais ça n'était pas chose facile : il fallait arracher les réponses aux gens, comme avec un tire-bouchon ; et encore, ça ne les avançait guère, car ces réponses ne disaient pas grand'chose. Pour moi, j'avouai hautement que j'étais le seul coupable, que j'avais tout fait, mais ils disaient que ça n'était pas possible, pour ce qui était de la prise du château. Enfin, sur les renseignements du maire et les dénonciations du comte, d'après les ordres du juge, les gendarmes ramassèrent au petit bonheur cinq ou six paysans, de ceux réputés mauvaises têtes, méchants sujets, et, nous ayant enchaînés deux par deux, nous emmenèrent à Montignac. Le matin, on nous tira de bonne heure d'un endroit puant où nous avions couché sur la paille, pour nous conduire à Sarlat.

Au juge d'instruction qui nous interrogea, je répondis, comme au juge de paix, que c'était moi qui avais tout fait, allumé le feu, et le reste les autres, comme il était convenu, me mirent tout sur le dos. Cependant, comme ça n'était pas possible, le juge s'entêta à nous faire avouer, mais il avait affaire à de plus têtus que lui. Alors il nous laissa tranquilles quelques jours, et une grande enquête commença. Tous ceux des villages d'autour de l'Herm furent mandés à la mairie de Rouffignac, où siégeaient le procureur, le juge d'instruction

et un greffier, assistés des estafiers de la justice. Mais ils ne salirent guère leur papier à écrire les réponses : personne ne savait rien ; tous étaient venus oyant le tocsin, ou voyant le feu ; quant à ce qui s'était passé avant, personne n'avait rien vu. Cependant, comme ces messieurs ne voulaient pas rentrer bredouilles, on tria encore dans tout ce monde trois hommes qui vinrent nous rejoindre à la prison de Sarlat.

Nous n'étions pas trop mal dans cette prison. Le geôlier, seul pour tous les prisonniers, se faisait aider par sa fille pour nous apporter la soupe. Cette fille était une grande pâle, qui avait l'air d'une poitrinaire. Elle s'intéressait fort à nous ; à moi surtout, qu'elle prenait, je crois, pour un chef de bandits célèbre. De temps en temps, elle m'apportait des compresses pour mettre sur mon épaule qui me cuisait fort, et sous prétexte de voir si nous ne cherchions pas à nous sauver, elle venait dix fois le jour à une fenêtre grillée qui donnait sur la petite cour, entourée de hauts bâtiments, où nous sortions, et me faisait part de ce qui se disait en ville sur notre compte. Sur sa demande, je lui racontai mon histoire, qui l'intéressa tellement, qu'un soir elle me proposa de me faire sauver.

— Pauvre petite, lui dis-je, je vous suis bien obligé de ça et je n'oublierai jamais votre bon cœur ; mais vous pensez bien que je me ferais couper le cou plutôt que d'abandonner ceux qui m'ont suivi ; et puis votre père en pâtirait fort, vous entendez bien?

On nous garda plus d'un mois et demi à Sarlat. Dans les commencements, le juge nous faisait venir pour nous interroger quasi tous les matins, moi principalement. Le mâtin savait son métier, et il me posait quelquefois des questions à double tranchant comme un couteau de tripière, d'où j'avais quelque peine à me démêler. Lorsque ça m'arrivait, je faisais le niais, celui qui ne comprend pas, pour me donner le temps de réfléchir. Les autres, eux, ne savaient rien, n'avaient rien vu, rien entendu, sinon les cloches sonnant au feu, qui les avaient fait accourir à l'Herm. Enfin, voyant qu'il ne tirait pas grand'chose de nous, le juge finit par nous laisser tranquilles et grabela son affaire tout seul.

Quoique nous ne fussions pas trop mal là, je m'y en-

nuyais fort, car, comme le disait le chevalier, « il n'y pas de belle prison, ni de laides amours », et de plus il me tardait d'être jugé. Aussi fus-je content, lorsqu'un matin le geôlier nous réveilla de bonne heure.

— Vous partez pour Périgueux, dit-il.

Quand nous fûmes prêts, il nous donna à chacun un morceau de pain ; puis les gendarmes vinrent qui nous attachèrent deux à deux.

Au moment où nous partions, la fille du geôlier accourut, et me dit :

— Que Dieu vous garde ! je vais faire brûler un cierge pour vous autres.

Et, en disant ça, elle me regardait, les yeux mouillés, et de telle façon que je connus que c'était pour moi qu'elle parlait ainsi sous le couvert de tous.

Ça me toucha au cœur :

— Grand merci ! lui répondis-je, grand merci de votre bonté !

En ce temps-là, on ne portait pas comme aujourd'hui les prisonniers en voiture, ni en chemin de fer, pour la bonne raison qu'il n'y avait pas de chemins de fer, ni guère de voitures, et de celles-ci, les quelques-unes qu'il y avait, les pauvres diables n'y montaient pas.

On avait tellement parlé de notre affaire au pays sarladais, dans les marchés, les foires, et, le dimanche, devant la porte des églises, que tout le long de la route les gens nous voyant passer disaient : « Ce sont les incendiaires de l'Herm » ; et ils nous apportaient à boire, ce qui n'était pas de refus, car la chaleur était grande.

Il nous fallut trois jours pour faire la route, mais il faut dire que nous ne marchions pas vite, plusieurs ayant aux pieds les lourds sabots avec lesquels ils avaient été pris. Notre premier gîte d'étape fut à Montignac, où l'on nous enferma dans la prison puante que nous connaissions déjà. Comme nous y arrivions, un grand vieux qui était là avec quelques autres nous cria :

— Bon courage, citoyens !

— Merci ! lui répondis-je, merci bien ! Nous n'en manquons pas !

Plus tard, je sus que ce vieux était le Cassius dont M. de Galibert nous avait parlé une fois. Brave homme, il l'était, car, ne pouvant faire autre chose, il trouva moyen de nous faire passer un cornet de tabac à priser pour ceux qui en usaient.

Le second jour, nous ne fîmes que deux grandes lieues de pays, jusqu'à Thenon ; mais la troisième journée fut dure surtout pour ceux qui traînaient leurs sabots, car l'étape est longue, de sorte que nous arrivâmes tard à Périgueux, où l'on nous boucla incontinent à la prison, qui était en ce temps dans l'ancien couvent des Augustins, sur les allées de Tourny.

Le lendemain, le président des assises vint m'interroger et me demanda si j'avais un avocat.

— Oui, monsieur, lui répondis-je, c'est M. Vidal-Fongrave.

— Ah ! M. Vidal-Fongrave?

— Oui, monsieur, il nous défend tous.

Et alors je compris à son étonnement que notre affaire ne lui paraissait pas bonne, car M. Fongrave, l'« honnête homme », comme on l'appelait, avait la réputation de ne pas se charger d'affaires injustes.

Je lui avais écrit de Sarlat pour le prier de nous défendre, et je lui avais raconté tout au long ce qui s'était passé. Après que nous fûmes arrivés à Périgueux, il venait souvent à la prison et nous voyait tous, moi principalement, afin de bien connaître l'affaire. Je me souviens qu'un jour, après que je lui eus exposé mon plan et raconté comment je m'y étais pris pour forcer le château, il me dit en me tutoyant, comme m'ayant vu tout petit :

— Tu aurais dû te faire soldat ! tu as la bosse du métier.

— Ma foi, monsieur Fongrave, je n'en ai point eu envie, et j'ai tiré un bon numéro ; j'aime trop ma liberté.

Ensuite, en causant de notre défense, il me dit qu'un grand nombre de gens étaient cités comme témoins à décharge ; il espérait que ce défilé de tous ceux qui, comme moi, avaient à se plaindre du comte pèserait sur la décision des jurés.

EUGÈNE LE ROY

(La fin au prochain numéro.)

AUTOUR DU PÔLE

Les hauts faits de Nansen, la vaillante tentative d'Andrée, ont donné un nouvel essor aux entreprises vers le pôle. En aucune année les expéditions aux mers arctiques n'ont été plus nombreuses qu'en 1898, ni mieux organisées. Les unes ont pour objet de faire des études scientifiques, de reconnaître des parages à peine marqués sur nos cartes ; les autres, de plus longue durée, se proposent, au prix de plusieurs hivernages successifs, d'atteindre le pôle. Des premières, je ne dirai rien aujourd'hui, si intéressante que soit l'expédition suédoise dirigée par le professeur Nathorst, intéressante en elle-même, parce qu'elle est la première qui ait accompli le périple de l'Archipel prolongeant le Spitzberg vers le Nord, intéressante aussi, parce qu'elle a reçu la mission de rechercher les traces du ballon d'Andrée. Parmi les expéditions parties pour faire la conquête du Pôle en hivernant dans les mers arctiques, je nommerai celle de M. Wellman, entreprise sous le patronage du Bureau des Longitudes des États-Unis et de la Société géographique de Washington, et dont la base d'opération est la terre de François-Joseph ; et celle du capitaine suédois Sverdrup, entreprise sur le *Fram*, le navire de Nansen, et dont le programme a été combiné avec l'illustre explorateur. Comme il l'a dit modestement à la Société géographique de Christiania, le capitaine Sverdrup se propose

de chercher « à mettre du noir sur les espaces blancs de nos cartes ». Il doit passer plusieurs années dans les régions au nord du Groenland et de la terre Grant, et, reprenant les travaux des Nares, des Markham, des Greely, pousser ses explorations au delà des points où s'arrêtèrent les leurs. On peut attendre beaucoup du capitaine Sverdrup, un modeste, un silencieux, un persévérant. Sans doute, il nous ménage des surprises qui rendront son retour aussi dramatique que le fut celui de Nansen. Mais pour aujourd'hui, je veux me contenter d'appeler l'attention sur un des plus hardis explorateurs polaires, l'ingénieur de marine américain, M. Peary.

***

M. Peary a soumis son programme à la Société géographique américaine, dès le mois de janvier 1897 : organiser une expédition pourvue de tout le matériel nécessaire pour une campagne de cinq ans dans les mers polaires ; se procurer un navire *ad hoc* qui transporterait le personnel et le matériel de l'expédition, d'abord au Whale Sound, où il embarquerait des familles d'Esquimaux du Groenland avec leurs tentes, leurs *cajaks*, leurs chiens et leurs traîneaux, et, de là, par le canal de Robson, au fjord Sherard-Osborne sur la côte nord du Groenland, où l'expédition établirait son quartier général en campement esquimau. Le navire serait renvoyé en Amérique pour revenir tous les étés au fjord Sherard-Osborne renouveler l'approvisionnement de l'expédition. Celle-ci explorerait la côte nord du Groenland et des îles s'étendant vers le pôle ; elle établirait des *caches* ou dépôts de provisions sur les points culminants de son parcours, aussi loin que possible vers le pôle. Elle arriverait ainsi à pousser sa tête de ligne jusque vers le quatre-vingt-cinquième parallèle, laissant derrière elle des points de repère et de ravitaillement. Ainsi s'organiserait l'expédition qui, par une marche rapide sur les glaces, atteindrait le pôle. « Si je n'y arrive pas la première fois, dit simplement M. Peary, je recommencerai encore et encore jusqu'à ce que j'arrive au but. » Et il se donne cinq ans. C'est bien la ténacité et le *Go ahead* yankee.

M. Peary estimait les frais de son entreprise à 150 000 dol-

lars. Ils furent vite trouvés parmi ses compatriotes milliardaires. Et il ne fut pas nécessaire de construire un navire pour opérer le transport et le ravitaillement de l'expédition dans les glaces de la mer Lincoln : M. Harmsworth, le même qui a pendant plusieurs années fait les frais de l'expédition Jackson à la terre François-Joseph, a mis à la disposition de M. Peary son navire *Windward*, qui servit à l'expédition Jackson. C'est ce navire qui ramena Nansen en Norvège de la terre François-Joseph, où il avait été recueilli par Jackson après son hivernage.

Le *Windward*, avec la mission Peary, est arrivé au Whale Sound, sur la côte du Groenland, au mois de juillet dernier. Après avoir embarqué les Esquimaux, les chiens et le matériel servant au campement d'*Iglous* au fjord Sherard-Osborne, il est reparti pour remonter le canal Robson. Il espérait parvenir au fjord avant la prise des glaces. L'exploration de l'archipel qui s'étend de là vers le nord et les travaux d'approche du pôle devaient commencer dès que la prise des glaces serait complète.

L'histoire de M. Peary nous dira ce que nous pouvons espérer de son entreprise d'aujourd'hui. De 1891 à 1897 il a entrepris six voyages de découverte au Groenland. Il en a franchi à plusieurs reprises le vaste plateau intérieur, couvert de neiges et de glaces séculaires. Il a, le premier, visité la côte nord, et constaté l'existence d'un groupe d'îles s'égrenant vers le pôle. Il a passé trois hivers parmi les Esquimaux de Whale Sound, parcourant le littoral durant les clairs de lune de la longue nuit polaire et préparant les expéditions qu'il entreprenait sur la « grande glace » à la réapparition du soleil.

M. Peary a publié le récit de ses voyages dans un livre fort intéressant et abondamment illustré, car il est un écrivain agréable aidé d'un photographe enragé. Son kodak enregistre fidèlement tous les incidents de ses voyages et commente son texte[1].

1. [illegible], Methuen and Co., London, 1898.

Sa femme l'accompagnait dans deux de ces hivernages. Ils avaient apporté d'Amérique une maison en bois qui fut plantée sur la côte à l'abri des avalanches et des glaciers. Ils vécurent là très heureux, célébrèrent leur *Christmas* en se faisant des cadeaux mutuels, et lurent les journaux de l'année précédente. Il leur est même né une fille, qui a vu le jour à 12 degrés du pôle et reçu le nom esquimau d'*Ahnighito :* Flocon de neige. Mais peut-on dire qu'elle vit le jour? Elle naquit au moment où le soleil paraissait pour la dernière fois sur l'horizon avant de se coucher pour l'hiver. M. Peary enregistre ainsi la naissance de sa fille hyperboréenne :

« Le 12 septembre 1891, un événement intéressant s'est passé à Anniversary Lodge : l'arrivée d'une petite étrangère, Marie Ahnighito Peary, qui pesait neuf livres. Grâce aux bons soins du docteur et de Mrs. Cross (une nurse irlandaise que madame Peary avait amenée avec elle) la mère et la fille ont bien traversé la crise. Notre petit Flocon de neige aux yeux bleus arriva à la fin du jour arctique et put voir les dernières lueurs blafardes qui précédèrent la tombée de la longue nuit. On la coucha dans les fourrures douillettes de son pays natal, en étendant sur elle le drapeau américain. »

Cependant la petite étrangère prospéra et fit l'admiration des indigènes : « Les premiers six mois de son existence, ajoute M. Peary, elle ne connut que la lumière de notre lampe, et lorsque, au printemps, le soleil réapparaissant darda ses premiers rayons dans notre chambre, elle tendit la main pour les saisir. Ce fut son premier joujou. Puis vint la splendide journée d'été, et elle s'épanouit dans la lumière ininterrompue et brillante du soleil arctique, comme s'épanouit la tulipe qu'on sort d'une cave et qu'on expose au soleil à une fenêtre. Lorsqu'à l'âge de onze mois la petite Ahnighito quitta son pays natal, elle était physiquement et moralement d'un an en avance sur son âge. Les Esquimaux de la côte, du cap York au golfe d'Étah, se mettaient en voyage pour venir nous rendre visite et s'assurer qu'elle était en chair et en os. »

M. Peary appelle le Groenland, « le médaillon qui pend au collier de glace dont est paré le pôle. » « C'est, dit-il, le plus intéressant des pays arctiques; une île-continent où

règnent partout les contrastes sublimes des soleils de minuit et des nuits de midi, des cieux éblouissants et des glaces éternelles ; où les montagnes semblent encore flamboyer des feux que lançaient jadis leurs cratères et portent à leurs sommets les neiges qu'y ont accumulées les siècles. »

Cette île immense, dont M. Peary a le premier reconnu les limites, s'étend du soixantième au quatre-vingt-deuxième parallèle, ayant, du cap Farewell au midi, au Navy Cliff au nord, une longueur de 1 700 milles anglais, sur une largeur, du cap Hatherton à l'ouest au cap Bismarck à l'est, de 690 milles. Sa superficie est de 750 000 milles carrés. Autour des côtes, sur une bande d'une largeur qui varie de cinq à quarante kilomètres, se dressent les montagnes, les rochers à pic, les glaciers qui dévalent vers la mer. Derrière cette bande côtière s'élève un vaste plateau, où les glaces et les neiges accumulées de siècle en siècle ont tout nivelé, comblant les vallées, couvrant les sommets des montagnes : plaine immense, d'une superficie de 600 000 mètres carrés, élevée de quatre à huit mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Les plus hautes crêtes des montagnes se trouvent ensevelies à des centaines de mètres sous la surface unie de cette calotte de glace, où les neiges s'ajoutent aux neiges, sans fondre jamais, drainées seulement par les glaciers formidables qui se forment sur son pourtour et glissent vers la mer. C'est la *Sermikson*, la grande glace des Esquimaux de la côte, le pays de la désolation où ils ne s'aventurent jamais. Elle offre l'image de ce qu'était le centre de l'Europe durant la période glaciaire, alors que les glaces couvraient ses vallées comme ses Alpes.

Ce Sahara des neiges a été visité, dans sa partie méridionale au 68e degré de latitude, par Nordenskjold, en 1870 et 1883, et traversé en sa largeur, au-dessus du 65e parallèle, par Nansen en 1888. M. Peary en a parcouru toute la partie nord, du golfe d'Ingelfield, au 78e degré, jusqu'à son extrémité septentrionale à huit degrés du pôle.

La vie en est absolument bannie. Sur la côte, les Esquimaux peuvent encore chasser l'ours et le phoque, le renne et le bœuf musqué, se vêtir et se nourrir des produits de leur chasse ; sur le haut plateau rien ne vit ni ne

croît, rien ne vient rompre le silence de l'éternelle solitude. « Celui, dit M. Peary, qui traverse ce Sahara glacé, où pas un rocher ni un grain de sable n'est visible, d'où toute forme de vie végétale ou animale est absente, celui qui, pendant des semaines et des semaines, a poursuivi, comme je l'ai fait, une marche laborieuse sur cette surface scintillante et unie, finit par croire qu'en dehors de lui-même et des siens il n'existe que trois choses au monde : cette plaine immaculée fuyant toujours devant lui, le ciel bleu et froid qui s'abaisse sur elle, et le soleil flamboyant qui roule sur l'horizon sans jamais le quitter. Hors de cela l'œil ne rencontre jamais rien ? » Et cette lumière, que tout reflète et que rien n'interrompt, est si intense qu'elle devient une vraie souffrance malgré la protection des lunettes bleues ; elle pénètre sous les paupières et irrite la rétine. Pour reposer sa vue et pouvoir dormir, M. Peary et ses compagnons étaient obligés de se bander les yeux avec des lanières de fourrure.

Parfois l'ombre d'un nuage traverse cette blancheur, sûr précurseur d'une tourmente de neige qui tourne tout en grisaille. Le vent promène alors des tourbillons de neige fine qui obscurcissent le soleil et engloutissent tout ce qui fait obstacle à leur passage. Il faut se blottir à contre-vent derrière des blocs de neige battue et laisser passer l'ouragan. La température baisse rapidement et il devient difficile de respirer. Isolé du rayonnement calorique de la terre par ces masses énormes de neige, inaccessible au vent plus doux de la mer, le plateau n'est réchauffé que par les rayons du soleil. Dès que le soleil est voilé, le froid devient intense. Durant la longue nuit de l'hiver la région est le centre des plus basses températures de la terre.

Après son premier hivernage sur la côte, à la baie de Mac Cormick, près de Whale Sound, M. Peary gagna le haut plateau du Groenland dès le retour du soleil. Il avait eu soin d'établir, durant l'hiver, un dépôt de vivres, dans un campement provisoire d'*iglous*, huttes d'esquimaux creusées dans la neige. Jusqu'à ce point, à vingt kilomètres de la côte et à mille mètres au-dessus du niveau de la mer, tout avait dû être transporté à dos d'hommes, les chiens et les traîneaux

ne pouvant être utilisés sur le sol montagneux, aux roches escarpées, aux glaciers à pentes rapides, qui sépare le plateau du littoral.

Prenant là congé de sa femme et des autres membres de l'expédition, qui devaient poursuivre leur exploration des glaciers de la côte, il se mettait en route, le 13 mai 1892, pour franchir la « Grande Glace » et aller reconnaître la côte nord du Groenland, suivi d'un seul compagnon, le Norvégien Astrup, et d'un attelage de vingt chiens et deux traîneaux portant ses instruments et douze cents livres de provisions. Les traîneaux étaient munis de voiles, pour alléger la marche par l'aide des vents favorables, et d'un *odomètre*, appareil de l'invention de M. Peary, qui, au moyen d'une roue en bois remorquée par le traîneau, enregistre automatiquement les distances franchies.

Ils marchèrent à la boussole, vers le nord d'abord, côtoyant le grand glacier Humboldt, qui prend naissance sur le plateau et descend à la mer au golfe de Kane, où il atteint une largeur de cent kilomètres ; puis au nord-est pour éviter les glaciers formidables du fjord Determann et du fjord Sherard-Osborne, qui atteignent la côte, le premier au canal Robson, le second à la mer Lincoln. Plus loin, un autre bras de mer parut à l'horizon, les obligeant à incliner encore vers l'est.

Quelle était cette mer ? Le bras de mer Victoria ou fjord Nordenskjold, qui découpe l'extrémité nord-ouest de la côte du Groenland, pouvait-il s'avancer aussi loin dans l'intérieur ? Déjà les données des cartes ne suffisaient plus à les orienter. Pendant cinquante jours — ou plutôt cinquante nuits, car les jours et les nuits étant à peu près semblables, ils marchaient aux heures où le soleil était derrière eux — ils poursuivirent leur marche, faisant des étapes de douze heures et de trente kilomètres en moyenne, sauf les jours où les tourmentes de neige, les enveloppant de leurs ténèbres blanches, les obligeaient à se blottir dans un *igloo* construit à la hâte, l'ouverture à contre-vent.

Dix de leurs chiens avaient succombé à la peine, tués à mesure qu'ils s'abattaient et donnés en pâture aux survivants. C'était économiser les provisions en même temps que diminuer le nombre des bouches. La situation ne laissait pas d'être inquiétante. Il y avait à songer au long voyage de

retour. Plus rien ne paraissait à l'horizon. Cependant la vaste plaine blanche et unie allait déclinant. Leurs anéroïdes, qui avaient marqué 8 000 pieds au-dessus du niveau de la mer, n'en indiquaient plus que 4 000. La température s'élevait sensiblement, ce qui indiquait le voisinage de la mer et de la terre du littoral libre de glace.

Enfin, le 2 juillet, cette terre apparut devant eux : « D'immenses rochers, tantôt d'un brun sombre, tantôt d'un rouge éclatant, s'étageaient à notre gauche, et au loin devant nous se déployait un panorama chaotique de montagnes aux dômes de glace, de vallées profondes, de précipices noirs et rouges. Spectacle merveilleux que nul œil humain n'avait contemplé avant nous. » En même temps la vie réapparaissait, la vie dont ils n'avaient pas vu trace depuis le départ de Mac Cormick. Un vol d'oiseaux passa sur leurs têtes. Au loin, un troupeau d'*ovibos* ou bœufs musqués se profilait sur les rochers. Les instincts de chasse et le désir de se procurer de la viande fraîche dominèrent toute autre préoccupation, d'autant plus que deux chiens venaient encore de s'abattre pour ne plus se relever. Ils laissèrent leurs traîneaux sur la moraine et dévalèrent vers les rochers de la côte. Cinq *ovibos* tués fournirent aux hommes comme aux chiens un repas royal et regarnirent le garde-manger.

Revenus à la moraine, ils campèrent pour la nuit, et dormirent comme des gens qui avaient fait un bon repas, — saveur de viande grillée sur le fourneau à esprit-de-vin, délicieuse après le régime de *pemmican* et de conserves qu'ils suivaient depuis le départ, — et, de plus, sentaient qu'ils touchaient enfin au but si longtemps poursuivi.

« Il faisait une journée magnifique, écrit M. Peary, lorsque nous nous réveillâmes le matin du 3 juillet 1892. Quoique la veille nous n'eussions plus revu la mer, aperçue de la hauteur, et que le mystère de cette terre d'un rouge sombre qui se dressait devant nous ne fût pas encore éclairci, je sentais que dans vingt-quatre heures, quarante-huit heures tout au plus, se révélerait à nous le mot de l'énigme. Si, ainsi que je le croyais, cette terre n'était autre que la côte de l'océan Arctique, ce bras de mer que nous avions aperçu des hauteurs s'étendait de la mer Lincoln à l'océan Arctique,

les limites du Groenland étaient trouvées, nous touchions à la côte du nord. »

Mais pour s'en assurer il fallait traverser cette bande de rochers et de glaciers, large de vingt à trente kilomètres, qui les séparait encore de la mer. Le plateau neigeux s'était brusquement terminé à la moraine, qui dévalait en précipice vers le littoral. Il fallut abandonner les traîneaux et faire deux ballots des instruments indispensables, des provisions pour deux jours, que les hommes chargèrent sur leurs épaules. Ils se mirent en route, les chiens gambadant autour d'eux, heureux de ce renversement des rôles. La marche fut extrêmement pénible. La bande des rochers semblait s'élargir à mesure qu'ils avançaient. La chaleur devenait accablante, l'atmosphère étouffante pour des poitrines habituées à l'air vif des hauteurs; le sol rocailleux déchirait leurs pieds, qui s'étaient faits aux *skis* et à la marche sur la neige unie du plateau. Enfin le dernier sommet fut atteint. De l'autre côté, la montagne tombait à pic sur la mer, d'une hauteur de plus de trois mille pieds. La vue qui se déroula alors devant leurs yeux les rendit muets d'émotion. « Je compris à ce moment, dit M. Peary, les sensations de Balboa lorsqu'il mit le pied sur le pic d'où se découvrait la vaste nappe bleue du Pacifique. »

Ils avaient devant eux une immense baie : ouverte d'un côté sur l'échappée infinie de l'océan Arctique, elle se prolongeait, de l'autre, en un bras de mer qui allait se perdre à l'horizon, séparant la masse brunie de la côte groenlandaise d'une infinité d'îles et d'îlots, aux bords escarpés, qui s'étendaient au loin vers le pôle. Derrière eux, descendait du haut plateau un glacier qui se développait en éventail sur la mer, à laquelle il présentait un pont étincelant de plus de vingt kilomètres. Les formidables blocs de glace qui s'en étaient détachés formaient les icebergs qu'on voyait au loin enclavés dans la banquise. Une légère brume qui flottait par endroits sur la mer indiquait un commencement de fonte des glaces et la débâcle prochaine. Parmi les îles qui s'étendaient vers le nord on voyait déjà, sur plusieurs points, la mer ouverte, et un pic qui s'élevait sur l'horizon à une soixantaine de milles paraissait libre de glace.

La première émotion passée, M. Peary tira son flacon de chasse, et son compagnon et lui burent à la découverte de la côte nord du Groenland.

Restait à donner un nom aux localités qui allaient pouvoir être inscrites sur les cartes. C'était le 4 juillet, *Independence Day*, anniversaire de la proclamation de l'indépendance des Etats-Unis. Ils appelèrent la baie qui se déroulait devant eux *Independence Bay;* le grand glacier à droite *Academy Glacier*, en l'honneur de l'Académie des sciences de Philadelphie, et la falaise sur laquelle ils se trouvaient *Navy Cliff*, en l'honneur de la marine à laquelle appartenait M. Peary. Quant à la contrée en elle-même, elle devenait *Peary Land.*

Tirant ensuite leurs instruments d'observation et l'indispensable kodack, ils se mirent en devoir de relever leur position et de photographier les environs. Observations prises, il se trouva que Navy Cliff était au 81° 37′ 5″ latitude nord par 34° 5′ longitude ouest de Greenwich. L' « île-continent » du Groenland ne dépassait donc pas le quatre-vingt-deuxième parallèle. Les îles qui en étaient le prolongement au nord pouvaient s'étendre jusqu'au quatre-vingt-cinquième. C'était là, sans doute, la terre qu'avait vue Lockwood en remontant vers le pôle en 1882.

En commémoration de leur découverte, les deux hommes élevèrent au sommet de Navy Cliff un monument en blocs de pierre sur lequel ils dressèrent le drapeau américain. Au milieu des blocs fut placée une bouteille contenant un numéro du *New York Sun* qui publiait le programme de l'expédition Peary au Groenland et les portraits de ceux qui en faisaient partie, puis une feuille arrachée à son agenda où M. Peary avait écrit :

« Expédition au nord du Groenland de 1891-92, sous le commandement de Robert E. Peary, ingénieur de la marine des États-Unis.

» Ce 4 juillet 1892, lat. 81° 37′ 5″.

» Avec un compagnon, Eivind Astrup, et huit chiens, suis arrivé aujourd'hui à ce point, venant de Mac Cormick Bay, Whale Sound, par le plateau de glace intérieur. Nous avons franchi plus de cinq cents milles. Astrup et moi, les chiens,

sommes en parfaite santé. J'ai nommé ce fjord « Independence » en l'honneur du jour, 4 juillet, cher à tous les Américains, où nous l'avons vu. Avons tué cinq bœufs musqués à la descente du plateau et en avons vu bon nombre d'autres. Je repars pour Whale Sound demain.

» R. E. PEARY U. S. N. »

Le retour se fit par le plateau des neiges, plus au sud, suivant la corde de l'arc qu'ils avaient décrit en venant par le nord. La marche fut plus rapide : hommes et chiens étaient mieux entraînés à la marche sur les neiges glacées, et la charge des provisions diminuait rapidement. Ils purent faire des étapes de soixante kilomètres. Mais ces journées furent affreusement monotones. Astrup écrivait :

« L'uniformité de ce voyage de retour devient presque une souffrance. A l'aller nous enfoncions chaque jour plus avant dans l'inconnu, et l'attente de ce que le lendemain pouvait nous révéler, la tension d'esprit vers l'imprévu qui pouvait à tout moment surgir, stimulait notre ardeur. Nous ne pensions ni aux fatigues ni à la monotonie de la marche. Mais au retour c'était tout autre chose. Nous sentions seulement que la route était longue, que la plaine froide et sans vie s'étendait à l'infini devant nous, et qu'il nous fallait des semaines d'efforts continus pour la franchir[1]. » Astrup est, comme Peary, enthousiaste de la « Grande Glace » du Groenland. Comme lui, il est pénétré de la beauté majestueuse de cette immensité éclatante de blancheur. Mais il a senti aussi l'effet que produit sur l'âme la monotonie de l'aspect, l'écrasement de cette lumière sans ombre, de cette nature sans vie. La pensée elle-même semble s'immobiliser devant le néant de cet infini figé dans un éternel rayonnement. Les deux hommes avaient fini par marcher des journées sans échanger une parole.

Enfin, le 4 août, ils arrivaient au camp d'*iglous*, au-dessus de la baie de Mac Cormick, point de départ de leur aventureuse expédition. Ils avaient fait près de deux mille kilomètres sur la « Grande Glace », vécu quatre-vingt-trois jours

1. Voir le livre d'Astrup, *Blandt Nordpolens Naboer*.

dans le Pays de la désolation. Ils ramenaient cinq chiens sur les vingt avec lesquels ils s'étaient mis en route. Les vaincus de la lutte avaient servi à nourrir les vainqueurs. M. Peary est très fier de cette façon d'assurer « la survivance des plus aptes » selon la formule de Darwin.

A Mac Cormick, M. Peary trouva le navire qui devait le ramener en Amérique et plusieurs membres de l'Académie des sciences de Philadelphie qui y avaient pris passage pour venir le rejoindre. Il apprit en même temps qu'un des membres de son expédition, le météorologue Verhoeff, avait péri sur le glacier où il étudait la formation glaciaire du Groenland. Verhoeff était tombé dans une crevasse et son corps n'avait pu être retrouvé. Le superbe glacier de Robertson Bay qui devint son tombeau porte aujourd'hui son nom.

*
* *

Les limites du Groenland avaient été reconnues, mais non les îles nombreuses qui en sont le prolongement vers le pôle.

Dès son retour en Amérique, M. Peary conçut le projet d'une expédition pour aller les reconnaître. Il retournerait à Independence Bay, par la même voie du haut plateau groenlandais, dont il venait de démontrer l'utilité comme voie de communication pour atteindre les hautes régions polaires ; il explorerait les îles entrevues de Navy Cliff. Selon toutes probabilités, ces îles s'étendraient jusqu'au voisinage du pôle. Elles seraient, en ce cas, le chemin le plus sûr pour atteindre ce point suprême. L'été de 1893, M. Peary débarquait donc encore une fois sur la côte du Groenland, accompagné de sa femme et d'un bon nombre de jeunes explorateurs. Il planta sa maison en bois au fond du golfe d'Ingelfied et passa son hiver à préparer le voyage : achat de chiens chez les Esquimaux du littoral, transport du matériel et des vivres à l'entrepôt, sur le plateau des neiges. Pour faciliter ce dernier travail, il avait amené avec lui trente bourriquets du Mexique.

Au commencement d'avril 1894, il se mettait en route sur la « Grande Glace », à la tête d'une importante caravane : huit Américains, six Esquimaux, quatre-vingts chiens et dix traîneaux chargés de vivres pour une campagne de cinq mois.

Dès l'arrivée à la côte du nord, la troupe devait se partager en trois sections, pour hâter l'exploration de l'archipel, et se réunir de nouveau à Independence Bay pour le voyage de retour. L'expédition, malheureusement, aboutit à un échec complet. Engagée sur la « Grande Glace » cinq semaines plus tôt que la précédente fois, — en vue du travail à faire au delà du point antérieurement atteint, — elle fut assaillie par des orages épouvantables et subit des baisses de température excessives. Trois des Américains eurent les pieds gelés; le Norvégien Astrup, compagnon de l'expédition précédente, fut pris d'un mal d'intestins qui le mit hors de combat. Puis, le terrible *pokdakto*, forme particulière de la rage du chien esquimau, éclata parmi la meute. En quelques jours, trente-cinq des quatre-vingts moururent ou durent être abattus.

Ils avaient à peine franchi cent vingt milles sur les neiges du plateau. Pour renvoyer les hommes invalides, il aurait fallu se priver d'un grand nombre des chiens qui restaient. Avec le surplus il ne pouvait être question de poursuivre l'entreprise. Force fut de rebrousser chemin. Ils établirent une *cache* où ils enfouirent, sous la neige, une grande partie des provisions apportées, et reprirent le chemin d'Ingelfield.

Cependant M. Peary n'entendait nullement abandonner son projet. Il s'était résolu à demeurer au Groenland encore un hiver, afin de recommencer sa tentative le printemps arrivé. Sur le navire qui était venu le chercher, il fit embarquer pour l'Amérique sa femme et sa fille et ceux de ses compagnons qu'effrayait la perspective d'affronter encore une fois la terrible nuit polaire, et il demeura à Ingelfield avec un seul compagnon M. Lee, et son fidèle domestique nègre, Matt. C'était son troisième hivernage; il commençait à se faire aux tristesses de la nuit polaire, « où règnent le silence et la mort, le froid et les ténèbres ». Il lui trouvait même certains charmes. « Il y a, dit-il, une beauté diabolique dans ce ciel bleu noir, parsemé d'étoiles d'un éclat incomparable, qui descend en voûte sur la terre couverte de son linceul et la mer emprisonnée dans les glaces. Lorsque la lune vient éclairer ce tableau, ou que l'aurore boréale l'illumine de son magique rayonnement, il acquiert une splendeur surnaturelle. » Leur

hiver, du reste, ne fut pas inoccupé. « Grâce à notre connaissance du pays, ajoute-t-il, à la vie d'Esquimaux que nous menions, nous avons pu, même après la disparition du soleil, continuer nos courses en traîneau, nos explorations du littoral. »

Il fraternisa avec ses fidèles Esquimaux, qu'il appelle « les plus naïfs et les plus vaillants en même temps que les plus petits représentants de la race humaine ». Enfants perdus de l'humanité, ils habitent seuls cette vaste région, au nombre de 153 individus, car M. Peary en a fait le recensement exact. Guidé par eux, il est allé à la recherche des météorites de Melleville Bay ; tous les explorateurs du Groenland, depuis Ross jusqu'à Nordenskjöld, en ont connu l'existence, par ces mêmes Esquimaux, qui en tiraient le fer de leurs armes, mais sans parvenir à les trouver, vu la difficulté de pénétrer dans la baie de Melleville toujours encombrée de glaces. En s'y rendant en plein hiver, en traîneau, M. Peary réussit mieux. Il trouva les *Saviksoa*, les « grandes pierres », sur un îlot au fond de la baie. C'étaient trois immenses blocs de matière cosmique, fer et nickel, tombés là du monde sidéral. Ils se trouvent aujourd'hui au musée de New-York. Le plus gros ne pèse pas moins de cent tonnes.

Dès le retour du soleil, au printemps de 1895, M. Peary se mettait pour la troisième fois en route accompagné de Lee et du nègre Matt, avec un attelage de quarante-trois chiens et quatre traîneaux de vivre. Il comptait renouveler son approvisionnement en route, en reprenant les vivres qu'il avait laissés en *cache* à cent vingt milles à l'intérieur, l'année précédente. Mais les marques qui indiquaient le lieu de la *cache* avaient été complètement oblitérées par les tourmentes de l'hiver. Force fut de continuer la marche sans cet appoint de vivres.

Retraversant le plateau des neiges, il revit l'Independence Bay ; il retrouva sur le rocher de Navy Cliff son monument en pierre. Le drapeau américain n'y flottait plus : les vents l'avaient emporté ; mais les écrits sous les blocs étaient intacts et furent augmentés d'une nouvelle déclaration.

Il explora la côte et abattit encore des bœufs musqués ; il

passa la mer, où la glace portait encore, et aborda les îles. Mais il ne put pousser fort loin ses recherches. Hommes et chiens étaient à bout de forces, et les provisions diminuaient d'une façon inquiétante. Encore une fois M. Peary dut se contenter d'une exploration sommaire à vue de lorgnette, et battre en retraite. Il avait même trop compté sur la rapidité de ce voyage de retour. Les provisions s'épuisèrent. Les hommes se trouvèrent réduits à des demies, des quarts de rations. Les chiens se mangèrent les uns les autres, les faibles servant à nourrir les plus forts. Arrivé enfin au golfe d'Ingelfield, les hommes, à demi morts, se traînaient à peine, ayant laissé en route le dernier traîneau, après s'être partagés la dernière bouchée ; et de la belle meute de quarante-trois chiens, il ne restait plus qu'un seul, l'héroïque *Panikpa*, qui avait dévoré tous ses compagnons.

Cette dernière expérience, qui fut si près d'aboutir à une catastrophe, lui laissa la conviction que l'exploration de l'Archipel au nord du Groenland, et encore moins la « poussée vers le pôle », ne pouvaient se faire à partir d'une base d'opérations aussi éloignée. Il fallait en chercher une plus rapprochée du but à atteindre. De cette conviction est né le projet que M. Peary est en train de mettre à exécution. Abandonnant la côte occidentale et le plateau intérieur du Groenland, il a remonté le canal Robson pour aller s'installer dans l'Archipel même, au nord du Groenland, qui devient sa nouvelle base d'opérations.

Voici donc un nouveau poste avancé établi dans les hautes régions polaires. Est-ce de là que partira la « poussée finale » qui doit arracher son secret au pôle? Le génie humain, la volonté humaine aura-t-elle enfin raison de ce défi séculaire?

O.-G. DE HEIDENSTAM

L'ILE ERRANTE

Les Dieux ont dans la mer enraciné les îles.

Toi seule as reçu d'eux l'essor des nefs agiles,
O Délos! et, parmi l'ample rire des eaux,
Tes promontoires vont, pareils à des vaisseaux
Dont le pilote a de fleurs d'or fleuri les proues.
Et. libres, sur la mer sans entrave, ils se jouent.

Leurs mâts, arbres intacts, laissent, verts et vivants.
Chanter leur chevelure harmonieuse au vent;
Et, pour voiles, ils ont les étoffes ailées
Qu'en la saison d'hymen tes vierges ont filées
Et qui flottent, près des lavoirs. au gré des airs,
Sous les regards amis de Phébus aux yeux clairs.

Terre heureuse, qu'aima le Dieu né de Latone,
Tu ne sais point l'ennui des longs jours monotones
Dans le cercle fermé des mêmes horizons.
La lèvre de tes fils est pleine de chansons;

Sans les dépayser, ta course leur révèle
L'ivresse de la vie incessamment nouvelle ;
Ils regardent passer dans le miroir des mers
Les visages changeants du multiple univers ;
L'aurore qui se lève aux plages inconnues
Leur rit d'un vierge éclat dans la gloire des nues,
Et, lorsqu'aux cils du soir perle un astre ignoré,
Le temple obscur des nuits leur devient plus sacré.

***

Tu vas. A ton avant, la svelte Fantaisie
Plane, en guise d'aplustre, et l'Europe, et l'Asie
En vain tendent vers toi l'abri des golfes sûrs :
Tu glisses, toute blanche, entre les deux azurs
Du ciel silencieux et de la mer sonore.
Chaque jour, devant toi, le monde semble éclore ;
Le dieu de l'aventure habite dans ton sein.

Les matelots qui vont de l'Euripe à l'Euxin
T'ayant, quand ils partaient, sur leur chemin croisée
Te cherchent, au retour, où ils t'avaient laissée
Et, ne te voyant plus, se demandent, surpris,
Quel monstre de la mer abusa leurs esprits.

***

Tu suis, vers l'Occident, le troupeau des étoiles.
Les vents, à pleins naseaux, hennissent dans tes voiles,
Et les grands caps, debout aux confins gris du soir,
Vers tes flancs lumineux se penchent, pour te voir.

Les durs Cimmériens, qui, sur leurs goélettes,
Hantent l'Océan pâle, aux ondes violettes,
Où, d'un sommeil glacé, dort le septentrion,
Parfois ont vu leur nuit s'éclairer d'un rayon...
Le silence des eaux se prenait à bruire :
Un frisson de soleil passait, comme un sourire.

Sur les traits ranimés du vaste horizon mort.
Les Nixes, dont les doigts filent, autour des fiords,
L'étoupe de la brume en linceul de ténèbres,
Laissaient pendre soudain leurs quenouilles funèbres,
Disant : « Quel est, là-bas, ce navire enchanté
Qui vient à nous, vêtu des pourpres de l'été? »

Et c'était toi, Délos, printemps des mers attiques!
Avec tes mâts en fleur, tes moissons, tes cantiques,
C'était toi qui, nef d'or aux somptueux agrès,
Dans cet Érèbe en deuil, sereine, te mirais!

L'Océan tressaillait en son vieux cœur sauvage
De sentir sur sa face errer ta jeune image;
L'ombre même écartait ses lourds crêpes flottants;
Et ta poupe avait fui depuis déjà longtemps
Qu'à genoux sur le pont de leurs esquifs barbares
Où le poisson sanglant croupit en larges mares,
Mains jointes, les pêcheurs restaient en oraison
Devant l'insaisissable et chère vision!

***

Plus tard, rentrés chez eux, aux premiers vents d'automne,
Séchant l'embrun du pôle à la flamme bretonne,
Sur l' « Ile vagabonde » ils faisaient des récits.

Ils disaient les chanteurs dans les vergues assis,
Les cordages, pareils à de vertes lianes,
Le souple et fin tissu des voiles diaphanes,
La lumière, les fleurs, les sources aux beaux yeux,
Et de quel long parfum tu embaumais les cieux.

Ainsi, sous les auvents de paille, au bord des grèves,
Ces hommes t'évoquaient, ô Délos, dans leurs rêves.
Leur langue ne savait de quel nom te nommer,
Mais c'est à les ouïr que j'appris à t'aimer.

***

Ile de la beauté, reine des mers fleuries,
Patrie impérissable au-dessus des patries,
O fille du soleil, clarté pure, raison
Mélodieuse, à toi cette fruste chanson !

Enfant, avec les yeux ingénus de ma race,
J'ai cru voir sur les eaux courir ta blanche trace ;
Puis, vers moi, dans les nuits studieuses, pieds nus,
Tes aèdes, éveilleurs d'âmes, sont venus :
Ils m'ont chanté tes dieux, tes héros et tes sages.
Ton haleine odorante a tiédi mon visage,
Tes vierges m'ont fait signe, — et je me suis inscrit
Pour ramer à ton bord, ô vaisseau de l'Esprit !

Reçois l'humble étranger, souris à son offrande.
Dans un pays sauvage où gronde la mer grande,
Où l'été même est pâle auprès de tes hivers,
D'un cœur religieux il t'a voué ces vers.

A. LE BRAZ

LE

DRAME DES POISONS[1]

II

MADAME DE MONTESPAN[2]

Madame de Montespan était née en 1641 de Gabriel de Rochechouart, duc de Mortemart, et de Diane de Granseigne, fille de Jean de Marsillac, au château de Tonnay-Charente dont elle porta le nom avant son mariage. « Sa mère, dit madame de Caylus, voulut lui donner des principes de piété solide. » La piété de mademoiselle de Tonnay-Charente était ardente, violente, exaspérée. Nommée, en 1660, fille d'honneur de la reine, « elle lui donna une opinion extraordinaire de sa vertu en communiant tous les jours. » En 1679, alors qu'elle était depuis plusieurs années la maîtresse du roi, madame de Montespan étonna beaucoup la princesse d'Harcourt

1. Voir la *Revue* du 1er avril.

2. *Bibliothèque de l'Arsenal*, Archives de la Bastille, mss. 10 338-10 559 (dossiers de la Chambre ardente) ; — *Bibliothèque nationale*, ms. français 7608, notes de la Reynie. — François Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. IV-VII, Paris, 1870-74.

Correspondance de madame de Sévigné ; — Correspondance de Madame Palatine ; — Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules ;* — Mémoires de madame de Caylus, de l'abbé de Choisy, du marquis de la Fare, de mademoiselle de Montpensier, du duc de Saint-Simon.

P. Clément, *Madame de Montespan et Louis XIV*, Paris, 1869 ; — P. Bonassieux, *le Chateau de Clagny et Madame de Montespan*, Paris, 1881 ; — J. Lair, *Louise de la Vallière*, Paris, 1881 ; — J. Loiseleur, *Trois énigmes historiques*, Paris, 1883 ; — G. Jourdy, *La citadelle de Besançon, prison d'État au* XVIe *siècle ou épilogue de l'Affaire des poisons*, Gray, 1888 ; — docteur G. Legué, *Médecins et Empoisonneurs au* XVIIe *siècle*, Paris, 1896.

en lui envoyant, le 1er janvier, pour ses étrennes, une haire, une discipline et des heures enrichies de diamants.

Mademoiselle de Tonnay-Charente épousa, le 28 janvier 1663, un gentilhomme de sa province, L.-H. de Pardaillan, marquis de Montespan, qui avait une année de moins qu'elle. En supposant qu'elle l'eût aimé, ce ne fut pas pour longtemps. Dame d'honneur de la reine, elle était fascinée — comme l'alouette aux champs par la lumière du soleil matinal — par la magnificence qui entourait Louise de la Vallière, aimée de Louis XIV, objet de tant de jalousies, de tant de haines, de tant de colères, malgré la réserve, l'allure frêle et douce, la timidité de l'enfant craintive. Madame de Montespan, surtout, répandait son envie contre elle en traits méchants, d'une insultante ironie. On sait qu'elle ne tarda pas à la remplacer.

Louise de la Vallière s'était tenue dans l'ombre, évitant l'éclat et les honneurs ; madame de Montespan, au contraire, était heureuse, dans son orgueil, d'éblouir tous les yeux. « Tonnante et triomphante », écrit madame de Sévigné en parlant de madame de Montespan dans la gloire rayonnante de Versailles. Ailleurs, elle fait le tableau de la cour où brille la favorite du roi : « A trois heures, le roi, la reine, Monsieur, Madame, Mademoiselle, tout ce qu'il y a de princes et princesses, madame de Montespan, toute sa suite, tous les courtisans, toutes les dames, enfin ce qui s'appelle la cour de France, se trouve dans ce bel appartement du roi. Tout est meublé divinement, tout est magnifique. Madame de Montespan était habillée de point de France, coiffée de mille boucles, les deux des tempes lui tombant fort bas sur les deux joues ; des rubans noirs sur la tête, des perles de la maréchale de l'Hôpital, embellies de boucles et de pendeloques : en un mot, une triomphante beauté à faire admirer à tous les ambassadeurs. Elle a su qu'on se plaignait qu'elle empêchait toute la France de voir le roi ; elle l'a redonné, comme vous voyez, et vous ne sauriez croire la joie que tout le monde en a, ni de quelle beauté cela rend la cour. »

« Sa beauté est extrême, écrit un autre jour madame de Sévigné, et sa parure comme sa beauté et sa gaieté comme sa parure. » Plus grande encore était la réputation de son esprit. « Elle fut toujours de la meilleure compagnie, dit

Saint-Simon, avec des grâces qui faisaient passer ses hauteurs et qui leur étaient adaptées. Il n'était pas possible d'avoir plus d'esprit, de fine politesse, d'expressions singulières, d'éloquence, de justesse naturelle, qui lui formait comme un langage particulier, mais qui était délicieux, et qu'elle communiquait si bien par l'habitude, que ses nièces et les personnes assidues auprès d'elle, ses femmes et celles qui, sans l'avoir été, avaient été élevées chez elle, le prenaient toutes, et qu'on le reconnaît encore aujourd'hui dans le peu de personnes qui en restent. »

Elle s'entourait d'un luxe éclatant. Qui n'a vu une de ses robes par la description de madame de Sévigné? « D'or sur or, rebrodé d'or, rebordé d'or, et, par-dessus, un or frisé, rebroché d'un or mêlé avec un certain or, qui fait la plus divine étoffe qui ait jamais été imaginée: ce sont les fées qui ont fait en secret cet ouvrage. »

Dans son domaine de Clagny on voyait, avec le parc immense, un second Versailles à côté de Versailles. Le roi y avait tout d'abord fait bâtir pour sa maîtresse une « petite maison » : il faut entendre une maison de plaisance. « Elle dit que cela pouvait être bon pour une fille d'opéra. » La maison fut abattue et le château construit sur les plans de Mansard. Au palais de Versailles, la favorite avait un appartement de vingt pièces au premier ; la Reine occupait onze pièces au second étage. Dangeau note que c'était la maréchale de Noailles qui portait la traîne de madame de Montespan ; celle de la reine était portée par un simple page.

L'influence de la favorite fit la fortune, l'espérance et la terreur des ministres, des courtisans, des généraux. Son père devint gouverneur de Paris, son frère maréchal de France. Dans son salon, fréquenté par tout ce que la noblesse et la littérature avaient de plus distingué, se forma une manière d'esprit toute particulière, dont les contemporains parlent souvent, d'un tour subtil et rare, en même temps que naturel et agréable. Il faut ajouter que, par une rencontre merveilleuse, la faveur de madame de Montespan, qui dura treize ans, coïncida exactement avec l'apogée du règne de Louis XIV.

Madame de Montespan sortait escortée des gardes du corps. Dans la France entière, à son passage, gouverneurs et inten-

Lorsque Marguerite Monvoisin fit ses dépositions, sa mère était morte sur le bûcher depuis plusieurs mois. On lit, dans son interrogatoire du 12 juillet 1680 :

« Pourquoi elle n'a pas donné avis plus tôt de ces mauvais desseins contre la personne du Roi?

— Elle ne pouvait donner avis de ce qu'elle avait entendu sans perdre sa mère, n'a cru être obligée de le déclarer, n'a demandé conseil à personne, a déclaré tout ce qu'elle sait sur ce sujet.

— Si elle ne sait pas qu'elle y est obligée et que ce serait un grand crime de dissimuler quoi que ce soit sur ce sujet?

— Elle a fort bien su de quelle conséquence sont les choses qu'elle a déclarées, elle l'a entendu avant de les déclarer, elle l'entend fort bien après les avoir déclarées, et il n'est pas même permis de parler sur cette matière quand il n'y aurait rien de vrai, ou que l'on ne saurait rien; sait qu'il n'y a rien qui ne soit de conséquence sur ce sujet.

— Si elle ne sait pas que ce serait un crime d'ajouter la moindre circonstance sur les faits sur lesquels elle s'est expliquée?

— Oui, et ceux de qui elle a parlé en peuvent dire beaucoup; croit avoir diminué plutôt que d'augmenter; n'a eu d'autre pensée que de déclarer la vérité, n'ayant plus rien à craindre à l'égard de sa mère; s'il lui vient en mémoire quelque nouvelle circonstance, ou si on l'en fait souvenir, elle reconnaîtra la vérité. »

Plusieurs écrivains ont pensé que les sorcières avaient compromis les plus grands noms de France, devant les juges de la Chambre ardente, dans l'espoir de sauver leur vie en se liant à des personnes si haut placées que nul n'oserait porter la main jusqu'à elles. Tout au contraire, nous voyons la Voisin cacher jusqu'au moment du supplice ses relations avec madame de Montespan, car sa plus grande crainte était que l'horrible châtiment des régicides ne lui fût appliqué. Dans un moment d'épanchement elle dit aux gardes qu'elle avait auprès d'elle à Vincennes : « Je crains plus que tout ce que l'on me demande certain voyage à la Cour. » C'est à toute extrémité, après avoir entendu son arrêt de mort, arrêt sans appel, que Françoise Filastre fit ses foudroyantes dépositions des

« Toutes les fois qu'il arrivait quelque chose de nouveau à madame de Montespan et qu'elle craignait quelque diminution aux bonnes grâces du Roi, elle donnait avis à ma mère, afin qu'elle y apportât quelque remède, et ma mère avait aussitôt recours à des prêtres, par qui elle faisait dire des messes, et donnait des poudres pour les faire prendre au roi. » La fille de la Voisin explique que ces poudres étaient pour l'amour, composées tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, d'après les diverses formules de sorcellerie. Il y entrait des cantharides, de la poussière de taupes desséchées, du sang de chauves-souris et les plus ignobles ingrédients. On en faisait une pâte qui était placée sous le calice durant le sacrifice de la messe et bénite par le prêtre au moment de l'offertoire. Louis XIV avalait cette composition mêlée à ses aliments.

« Ma mère, dit la fille de la Voisin, a porté plusieurs fois à madame de Montespan, à Saint-Germain, à Versailles, à Clagny, des poudres pour l'amour, pour faire prendre au Roi, qui avaient passé sous le calice, même d'autres qui n'avaient pas passé; ma mère en a envoyé à madame de Montespan par la demoiselle Desœillets — c'était une des suivantes de la favorite; — moi-même j'en ai donné à madame de Montespan dans l'église des Petits-Pères, une autre fois sur le chemin de Saint-Cloud. »

Les dépositions de Marguerite Monvoisin sont importantes. Elle n'avait jamais été mêlée aux sorcelleries de sa mère, mais de toutes elle avait eu connaissance. La Reynie observe que, dans ses déclarations, « éclate un certain air d'ingénuité, où, si les choses sont fausses, tout le monde peut être trompé ». Il ajoute qu' « elle dit tant de circonstances et tant d'actes différents, qui ne se contredisent point, qu'il est moralement impossible qu'elles soient inventées, joint qu'elle n'a pas assez de génie pour inventer et pour suivre ce qu'elle aurait inventé. Plusieurs de ces circonstances sont prouvées et véritables, elle cite des gens vivants ». Le juge instructeur dit encore que les dénégations mêmes des sorcières, accusées par Marguerite Monvoisin comme complices de madame de Montespan, leur embarras, leurs contradictions, leur refus de répondre quand elles se sentent pressées, confirment son témoignage.

Lorsque Marguerite Monvoisin fit ses dépositions, sa mère était morte sur le bûcher depuis plusieurs mois. On lit, dans son interrogatoire du 12 juillet 1680 :

« Pourquoi elle n'a pas donné avis plus tôt de ces mauvais desseins contre la personne du Roi ?

— Elle ne pouvait donner avis de ce qu'elle avait entendu sans perdre sa mère, n'a cru être obligée de le déclarer, n'a demandé conseil à personne, a déclaré tout ce qu'elle sait sur ce sujet.

— Si elle ne sait pas qu'elle y est obligée et que ce serait un grand crime de dissimuler quoi que ce soit sur ce sujet ?

— Elle a fort bien su de quelle conséquence sont les choses qu'elle a déclarées, elle l'a entendu avant de les déclarer, elle l'entend fort bien après les avoir déclarées, et il n'est pas même permis de parler sur cette matière quand il n'y aurait rien de vrai, ou que l'on ne saurait rien; sait qu'il n'y a rien qui ne soit de conséquence sur ce sujet.

— Si elle ne sait pas que ce serait un crime d'ajouter la moindre circonstance sur les faits sur lesquels elle s'est expliquée ?

— Oui, et ceux de qui elle a parlé en peuvent dire beaucoup ; croit avoir diminué plutôt que d'augmenter ; n'a eu d'autre pensée que de déclarer la vérité, n'ayant plus rien à craindre à l'égard de sa mère ; s'il lui vient en mémoire quelque nouvelle circonstance, ou si on l'en fait souvenir, elle reconnaîtra la vérité. »

Plusieurs écrivains ont pensé que les sorcières avaient compromis les plus grands noms de France, devant les juges de la Chambre ardente, dans l'espoir de sauver leur vie en se liant à des personnes si haut placées que nul n'oserait porter la main jusqu'à elles. Tout au contraire, nous voyons la Voisin cacher jusqu'au moment du supplice ses relations avec madame de Montespan, car sa plus grande crainte était que l'horrible châtiment des régicides ne lui fût appliqué. Dans un moment d'épanchement elle dit aux gardes qu'elle avait auprès d'elle à Vincennes : « Je crains plus que tout ce que l'on me demande certain voyage à la Cour. » C'est à toute extrémité après avoir entendu son arrêt de mort, arrêt sans appel, que Françoise Filastre fit ses foudroyantes dépositions des

30 septembre et 1er octobre 1680, dont il a été question précédemment, dépositions à la suite desquelles Louis XIV, épouvanté, fit suspendre les séances de la Chambre ardente.

Les déclarations de Marguerite Monvoisin furent exactement confirmées par celles de l'abbé Guibourg, avec lequel elle n'avait eu, depuis son arrestation, aucun moyen de communiquer. Ainsi, comme le dit La Reynie, la preuve en fut faite « selon les règles de la justice ».

Aujourd'hui l'histoire a d'autres preuves encore. Nous venons d'entendre la fille de la Voisin : « Toutes les fois qu'il arrivait quelque chose de nouveau à madame de Montespan et qu'elle craignait quelque diminution aux bonnes grâces du roi, elle donnait avis à ma mère. » Or, si nous suivons, dans la correspondance de madame de Sévigné et les chroniques de la Cour, l'histoire accidentée des rapports de madame de Montespan avec Louis XIV, de 1667 à 1680, en nous reportant, d'autre part, aux dépositions des accusés devant la Chambre ardente, nous trouvons dans le rapprochement la confirmation précise des affirmations de Marguerite Monvoisin. L'observation en est faite plusieurs fois par La Reynie : « Le temps indiqué par l'accusé est considérable pour madame de Montespan. »

Comment, par qui, l'orgueilleuse favorite fut-elle amenée dans les bouges des sorcières ? Les historiens ont émis à ce sujet bien des hypothèses. Ils n'ont pas connu la déclaration de La Chaboissière, valet de Vanens, que nous avons citée : « Que le chevalier de Vanens aurait mérité d'être tiré à quatre chevaux pour les conseils qu'il avait donnés à madame de Montespan ». A peine La Chaboissière eut-il laissé échapper cet aveu, que, très agité, il voulut se rétracter et supplia que ces paroles ne fussent pas écrites dans son interrogatoire. La Reynie dégage cet aveu du chaos des papiers de procédure, et le souligne nettement comme le point initial du drame.

Les relations de la favorite avec les sorcières commencèrent donc à l'époque même où l'on vit poindre son amour pour le roi. En 1667, nous la trouvons rue de la Tannerie, en compagnie du magicien Lesage et de l'abbé Mariette, prêtre de Saint-Séverin. Celui-ci appartenait à une bonne famille

parisienne ; il était grand, bien fait, avec un teint très blanc et des cheveux noirs. Au fond d'une petite chambre s'élevait un autel : Mariette, vêtu des ornements sacerdotaux, prononçait des incantations. Lesage chantait le *Veni Creator*, puis Mariette lisait un évangile sur la tête de madame de Montespan, qui s'était agenouillée devant lui et récitait des conjurations contre Louise de la Vallière. Elle ajoutait — les paroles mêmes se retrouvent dans l'un des interrogatoires de Lesage : — « Je demande l'amitié du roi et celle de monseigneur le Dauphin, qu'elle me soit continuée, que la reine soit stérile, que le roi quitte son lit et sa table pour moi, que j'obtienne de lui tout ce que je lui demanderai pour moi, mes parents ; que mes serviteurs et domestiques lui soient agréables ; chérie et respectée des grands seigneurs, que je puisse être appelée aux conseils du roi et savoir ce qui s'y passe, et que, cette amitié redoublant plus que par le passé, le roi quitte et ne regarde la Vallière, et que, la reine étant répudiée, je puisse épouser le roi. »

Une autre fois, dans l'église Saint-Séverin, en présence de madame de Montespan, l'abbé Mariette fit des conjurations sur deux cœurs de pigeons, qui avaient été bénits aux noms de Louis XIV et de Louise de la Vallière, durant le sacrifice de la messe.

Au commencement de 1668, Mariette et Lesage eurent l'audace de se rendre jusqu'à Saint Germain, en pleine cour royale, et, au château même, dans le logement occupé par madame de Thianges, sœur de madame de Montespan, ils recommencèrent leurs sortilèges. Les fumigations aromatiques remplissaient la chambre de vapeurs bleuâtres, auxquelles se mêlait le parfum âcre de l'encens. Madame de Montespan formulait la conjuration. « Celle-ci, déposa Lesage, était pour obtenir les bonnes grâces du roi et pour faire mourir mademoiselle de la Vallière. » Mariette dit, « pour l'éloigner seulement ». Or il arriva que peu de temps après ces pratiques, l'année même en 1668, madame de Montespan réalisa son rêve et fut reçue dans le lit du roi. L'étoile de la Vallière pâlit rapidement. En 1669, madame de Montespan accoucha du premier des sept enfants qu'elle eut de Louis XIV. Eût-elle mis en doute l'efficacité des pra-

tiques démoniaques, que la confiance fût née de ce jour.

Un incident, dont les conséquences auraient pu être terribles, vint troubler ce bonheur tant désiré. Mariette et Lesage étaient redevables à la Voisin de la clientèle si fructueuse de madame de Montespan. Mais c'étaient des ingrats, et ils arrivèrent à faire des conjurations pour la marquise, non plus en collaboration avec la Voisin, mais avec une sorcière concurrente, la Duverger. La Voisin en fut indignée « et, écrit La Reynie, en fit du bruit. Cela fit quelque éclat, et le roi, ayant eu avis que ces gens-là faisaient des impiétés et des sacrilèges, les ayant fait arrêter, Mariette et Dubuisson (c'était le nom que Lesage prenait à cette époque) furent arrêtés et mis à la Bastille, au mois de mars 1668 ». De la Bastille, ils furent traduits devant le Châtelet sous l'accusation de sorcellerie. Les chroniqueurs de la Cour, sans connaître les motifs, notent qu'à ce moment, brusquement, madame de Montespan quitta Paris. Mais Lesage et Mariette avaient trop d'intérêt à se taire. « D'ailleurs, écrit le lieutenant de police, le premier juge qui instruisit le procès étant par sa femme cousin-germain de Mariette, feu M. le président de Mesmes, présidant lors la Tournelle, la Voisin étant en pleine liberté avec le crédit des personnes intéressées et avec lesquelles elle était en commerce, ces malheureuses pratiques étant alors inconnues, rien ne fut approfondi. Il fut question de voir seulement comment on traiterait et jugerait cette affaire pour sauver Mariette à cause de sa famille. » Le peu qu'on ne put cacher fit condamner Lesage aux galères et Mariette au bannissement. Le roi aggrava la peine de ce dernier en détention ; mais le prisonnier s'évada de Saint-Lazare, où il avait été enfermé. Quant à Lesage, la Voisin, grâce à ses relations, ne tarda pas à le faire mettre en liberté. Dans un mémoire à Louvois, La Reynie montre les conclusions qui se dégagent du procès de 1668. Après avoir fait observer, avec beaucoup d'à-propos, que les déclarations des accusés sont d'autant moins suspectes qu'elles datent d'une époque (mars 1668) où il ne pouvait encore être question dans le public des relations à peine naissantes entre Louis XIV et madame de Montespan, le lieutenant de police dit que Mariette et Lesage n'ont pu connaître ces rela-

tions, que par madame de Montespan elle-même, et il ajoute :

« Il paraît, par le procès fait à Lesage et à Mariette, en 1668, que madame de Montespan était, au moins dès 1667, en commerce avec la Voisin, que, dès ce temps, elle voyait par son moyen Mariette et Lesage ; que Mariette disait en présence de Lesage, et dans la chambre de Mariette, des évangiles sur la tête de madame de Montespan.

» Il y avait donc un dessein dès lors.

» Lorsque j'ai interrogé sur cela les deux complices, qui restent, ils ont dit — séparément — que ce dessein était de parvenir aux bonnes grâces du roi, que, pour cela, la Voisin donnait dès lors et que l'on faisait passer des poudres sous le calice qu'on donnait à madame de Montespan, et qu'elle récitait une conjuration où étaient le nom du roi et le sien, qu'elle faisait d'autres cérémonies à Saint-Germain, qu'elle faisait dire la messe sur des cœurs à Saint-Séverin, puis dans la chambre de Mariette d'autres impiétés et des sacrilèges, pour cela et pour faire mourir, à ce que l'un dit, et l'autre, pour éloigner seulement, madame de la Vallière (ces nouvelles sorcelleries pour la mort de mademoiselle de la Vallière, furent faites sur des ossements humains).

» Lesage et Mariette n'en ont rien dit jusqu'à ce que le premier, excité par des ordres exprès de dire la vérité, et Mariette, forcé de les déclarer par les choses mêmes, l'un et l'autre — séparément — ont établi ces faits. »

La Reynie observe encore que Lesage et Mariette indiquèrent certains détails, reconnus dans la suite exacts, dont seule madame de Montespan pouvait leur avoir donné connaissance.

Nous avons dit plus haut les motifs qui inspirent confiance dans les déclarations de Marguerite Monvoisin ; les dépositions correspondantes de Lesage méritent une égale attention. Le 8 octobre 1679, Louvois écrivait à Louis XIV : « M. de La Reynie me témoigna qu'il était persuadé que, si je parlois à Lesage, il achèveroit de se déterminer à dire tout ce qu'il sait, ce qu'il croyait d'autant plus important que cet homme qui, jusqu'à présent, n'est convaincu d'avoir fait lui-même aucun empoisonnement, a une parfaite connaissance de tous ceux qui se sont faits à Paris depuis sept ou huit ans. J'y ai été hier matin au donjon de Vin-

cennes) et lui ai parlé au sens que M. de La Reynie a désiré, lui faisant espérer que Sa Majesté lui ferait grâce, pourvu qu'il fît les déclarations nécessaires pour donner connaissance à la justice de tout ce qui s'est fait à l'égard des poisons. Il me promit de le faire, et me dit qu'il était bien surpris que je l'excitasse à dire tout ce qu'il savait. » Dans une lettre du 11 octobre 1679, Louvois renouvela ses instances pour obtenir que Lesage parlât d'une manière complète, en toute franchise. Le magicien hésitait, cherchait à se dérober, répétant à ceux qui le pressaient combien il était étonné qu'on le poussât ainsi à dire tout ce qu'il savait; mais cette résistance animait l'ardeur de La Reynie. Il revenait à la charge; comme Louvois, il faisait entrevoir la grâce du roi. Enfin, Lesage parla. Ses principales déclarations se trouvaient parmi les papiers que Louis XIV fit brûler dans la cheminée de son cabinet, comme il a été dit; nous n'en avons donc plus le texte complet; mais par les notes qu'a laissées le juge instructeur La Reynie, aussi bien que par les fragments d'interrogatoire qui ont été conservés et dont on trouvera plusieurs reproduits ci-dessous, nous savons que les révélations de Lesage confirmèrent entièrement celles de Marguerite Monvoisin.

*
* *

Louis XIV aima ses maîtresses, non pour elles, mais pour lui-même. La nouvelle passion brilla des plus beaux feux durant trois ans. Peut-être dira-t-on que c'est beaucoup. En 1672, la jalousie, qui ne devait cesser de ravager l'âme hautaine de madame de Montespan, éclata en des orages dont madame de Sévigné parle ainsi : « Elle est dans des rages inexprimables; elle n'a vu personne depuis quinze jours : elle écrit du matin au soir, en se couchant elle déchire tout. Son état me fait pitié. Personne ne la plaint, quoiqu'elle ait fait du bien à bien des gens. » Madame de Montespan retourna chez la Voisin, et ce n'est pas sans émotion que nous voyons cette femme merveilleuse, d'une grâce divine et d'un esprit supérieur, après être entrée dans le crime, y tomber de plus en plus bas. Des mains de l'abbé

Mariette, qui lui disait des évangiles sur la tête et faisait des incantations sur des cœurs de pigeons, elle arrive dans celles de l'abbé Guibourg, qui disait la messe noire.

Guibourg se prétendait bâtard de la maison de Montmorency. Il avait soixante-dix ans, un teint lie de vin. Il tournait tout à fait un œil. Dans ces monstrueux offices il égorgea les propres enfants qu'il avait eus de sa maîtresse, une grosse femme rousse, la Chanfrain.

Pour obtenir de la messe noire le résultat désiré, il fallait qu'elle fût célébrée trois fois de suite. Les trois messes furent dites en 1673, à quinze jours ou trois semaines d'intervalle, la première dans la chapelle du château de Villebousin, au hameau du Mesnil, près de Montlhéry. Mademoiselle Desœillets, la suivante de madame de Montespan, était intimement liée avec Leroy, gouverneur des pages de la Petite-Écurie, — étonnant gouverneur pour des pages. Leroy possédait une maison au Mesnil. Guibourg avait habité le château comme aumônier des Montgommery. M. J. Lair en a donné la description : « Construction du XIVe siècle, d'ailleurs bien choisie pour de ténébreuses incantations, le château, situé à une demi-lieue de la route de Paris à Orléans, était entouré de douves profondes, remplies d'eau vive. » Leroy se rendit à Saint-Denis, où il vit l'abbé Guibourg. Il promit cinquante pistoles, c'est-à-dire cinq cents francs, et un bénéfice de deux mille livres. Au jour dit se rencontrèrent à Villebousin, madame de Montespan, l'abbé Guibourg, Leroy, « une grande personne » qui est certainement mademoiselle Desœillets, et un personnage au nom inconnu, qui se disait attaché à l'archevêque de Sens. Dans la chapelle du château, l'affreux prêtre dit la messe sur le corps nu de la favorite couchée sur l'autel. A la consécration, il récita la conjuration, dont il donna le texte aux commissaires de la Chambre : « Astaroth, Asmodée, princes de l'Amitié, je vous conjure d'accepter le sacrifice que je vous présente de cet enfant pour les choses que je vous demande, qui sont que l'amitié du Roi, de monseigneur le Dauphin, me soit continuée, et, honorée des princes et princesses de la Cour, que rien ne me soit dénié de tout ce que je demanderai au Roi, tant pour mes parents que serviteurs ». — « Guibourg avait acheté un

écu (quinze francs d'aujourd'hui) l'enfant qui fut sacrifié à cette messe, écrit La Reynie, et qui lui fut présenté par une grande fille, et, ayant tiré du sang de l'enfant qu'il piqua à la gorge avec un canif, il en versa dans le calice, après quoi l'enfant fut retiré et emporté dans un autre lieu. »

Les détails de la messe du Mesnil furent déclarés par Guibourg, et, d'autre part, confirmés par la déposition de la Chanfrain, sa maîtresse.

La seconde messe sur le corps de madame de Montespan eut lieu, quinze jours ou trois semaines après la première, à Saint-Denis, dans une masure délabrée. La troisième eut lieu dans une maison à Paris, où Guibourg fut conduit les yeux bandés et reconduit de même jusqu'à l'arcade de l'Hôtel de Ville.

A cette époque, le journal de la santé de Louis XIV, rédigé par d'Aquin, son premier médecin, porte que le Roi souffrit des plus violents maux de tête. Vers la fin de cette année 1673, il fut attaqué d'étourdissements tels que, par moments, la vue se troublait et qu'il croyait défaillir. « Est-il téméraire, observe très justement M. Loiseleur, de voir dans ces migraines et ces étourdissements l'effet des poudres fournies par la Voisin? » L'hypothèse de M. Loiseleur sera appuyée d'une manière précise par une déclaration du magicien Lesage que l'on trouvera plus bas.

Il reste à nous demander comment madame de Montespan parvenait à faire passer les poudres manipulées par les sorciers dans les aliments de Louis XIV, qu'entouraient les officiers du gobelet? Deux révélations, l'une et l'autre du 8 novembre 1680, faites, la première par Lemaire, qui fut enfermé à Vincennes avec l'abbé Guibourg, le seconde par Lesage, donnent l'indication désirée.

Nous lisons dans les notes que La Reynie prenait pour son usage personnel en manière de *Memento :* « Le 8 de novembre 1680, Lemaire ayant demandé à me parler, il m'a dit qu'étant dans la même chambre avec Guibourg et un autre homme, Guibourg leur a dit de si étranges choses, surtout à l'égard de madame de Montespan, qu'il ne sait où il en est, et que s'il y avait quelque officier à soupçonner, ce serait Duchesne, officier du gobelet; que Duchesne a été

laquais chez M. d'Aubray, qu'il a servi, depuis, M. Bontemps, et enfin madame de Montespan, qui l'affectionne beaucoup, qui l'a fait officier du gobelet, et qu'il ne laisse pas de servir toujours chez madame de Montespan. » Et plus loin : « Par les derniers interrogatoires de Lesage et par celui du 8 novembre 1680, particulièrement, il paraît que Gilot, aussi officier du gobelet, était dans le commerce des impiétés dès 1668, et qu'il a sollicité Lesage pour les desseins de madame de Montespan. »

La crise de l'année 1675 fut plus grave. Louis XIV eut subitement de grands accès de dévotion. Les clairvoyants comprirent qu'il se lassait de sa maîtresse. Madame de Montespan venait d'éprouver, le jeudi de la semaine sainte (11 avril), un refus d'absolution de la part d'un obscur prêtre de sa paroisse. Outrée, elle courut chez le curé de Versailles, parla avec emportement, mais le curé approuva son vicaire. Et la grande voix de Bossuet, qui n'avait cessé de s'élever contre le double adultère, retentit avec une force nouvelle. « Comme on était à Versailles, un carême, au temps de Pâques, écrit mademoiselle de Montpensier, madame de Montespan s'en alla. On fut fort étonné de cette retraite. J'allai à Paris et fus la voir dans cette maison où étaient ses enfants. Madame de Maintenon était avec elle. Elle ne voyait personne. Comme tout le monde était fort alerte sur son retour, quoique personne ne parût s'en mêler, on sut que M. Bossuet, lors précepteur de monseigneur et à présent évêque de Meaux, y venait tous les jours avec un manteau gris sur le nez. » Nous avons encore d'autres renseignements par le secrétaire particulier de Bossuet, l'abbé Le Dieu. Louis XIV ordonna à sa maîtresse de se retirer. Quand Bossuet vint voir l'exilée, celle-ci « l'accabla de reproches, elle lui dit que son orgueil l'avait poussé à la faire chasser, qu'il voulait seul se rendre maître de l'esprit du Roi ». Puis, quand elle comprit que ses emportements se brisaient à la sereine fermeté du prêtre, « elle chercha à le gagner par des flatteries et des promesses : elle fit briller à ses yeux les premières dignités de l'Église et de l'État ».

Cet exil dura du 14 avril au 11 mai. D'autre part, le magicien Lesage, dans un interrogatoire du 16 novembre 1680, déclare que « fût-il dans les derniers tourments, il ne saurait

dire autre chose sinon qu'en 1675, au commencement de l'été — voilà bien la date précise — madame de Montespan cherchant à se maintenir, la Voisin et la Desœillets travaillaient ou faisaient semblant de travailler pour elle, mais en réalité, impuissantes à lui conserver l'amour du Roi, elles lui donnaient tout simplement des poudres qui, prises à de certaines doses, auraient pu constituer des poisons ». Ainsi parlait Lesage ; les déclarations de la fille Voisin, résumées par La Reynie, sont identiques : « Les poudres que sa mère envoyait à madame de Montespan étaient des poudres pour l'amour et pour les faire prendre au Roi. Une fois que sa mère porta des poudres à Clagny elle était accompagnée du grand Auteur (le magicien Latour), de son frère aîné d'elle fille Voisin, d'une servante appelée Marie, morte depuis, et de Ferrand, bon ami de l'Auteur et de la Vautier, mais qui n'entrèrent pas à Clagny. Ne peut dire si l'Auteur y entra avec sa mère, mais étaient tous revenus ensemble et avaient fait collation *au Heaume*, près du bois de Boulogne, avec des violons ; il y eut quelque bruit entre eux. Son frère, qui lui fit ce récit, lui dit que sa mère avait rapporté cinquante louis d'or. Sa mère, outre les poudres qu'elle a données à madame de Montespan, ne lui en a envoyé par personne que par la Desœillets, qui était celle qui faisait les allées et venues pour cela. Quant aux poudres qui avaient passé sous le calice, elles venaient d'un prêtre appelé le Prieur (l'abbé Guibourg). Quant aux autres qui n'y avaient passé, sa mère les tenait dans le tiroir d'un cabinet dont elle avait la clef. Il y en avait de noires, de blanches et de grises, qu'elle mêlait en présence de Desœillets. Son père voulut rompre une fois le cabinet, où il y avait les poudres, disant qu'il lui en arriverait malheur. » Quant au résultat de ces pratiques, il fut, une fois de plus, de nature à donner confiance en la puissance de la sorcellerie. Madame de Montespan revint auprès du roi. Il est vrai que madame de Richelieu disait : « Je suis toujours en tiers ». Nonobstant ce « tiers », madame de Montespan eut le comte de Toulouse et mademoiselle de Blois. Madame de Sévigné écrit à sa fille, le 28 juin 1675 : « Vous jugez très bien de *Quantova* (madame de Montespan) : si elle peut ne point reprendre ses vieilles brisées, elle poussera son autorité et sa grandeur au

delà des nues ; mais il faudrait qu'elle se mit en état d'être aimée toute l'année sans scrupule. En attendant sa maison est pleine de toute la Cour, la considération est sans borne. » Le 31 juillet, madame de Sévigné écrivait encore : « L'attachement pour *Quanlora* est toujours extrême : on en fait assez pour fâcher le curé et tout le monde. »

En 1675, madame de Montespan avait été éloignée par des scrupules religieux ; elle devait être écartée en 1676 par des motifs qui lui fournirent un tout autre sujet d'irritation. Le roi fut alors pris, subitement, d'un terrible besoin d'amours multiples, rapides, brusques, variés. Madame de Sévigné marque cet état d'âme d'une expression pittoresque : « Cela sent la chair fraîche dans le pays de *Quanto*. » A peu d'intervalle, la princesse de Soubise, madame de Louvigny, mademoiselle de Rochefort-Théobon, madame de Ludres, d'autres sans doute encore, se succédèrent dans le cœur et le lit du roi.

Madame de Soubise fit une plaisante apparition dans la galerie des maîtresses royales. Elle aima Louis XIV par amour pour son mari. Après avoir recueilli pour celui-ci les honneurs, les dignités, les charges et les beaux écus au soleil qu'il désirait, madame de Soubise plia bagage et se retira en bon ordre. Elle avait fait le moins de bruit possible et retrouva son mari, ravi de l'aventure. Le prince de Soubise estimait, avec le poète, qu'un partage avec Jupiter... du moment que Jupiter y savait mettre le prix.

Ces intrigues ont leur double écho, sous la plume de madame de Sévigné et dans les dossiers de la Chambre ardente. Le 9 septembre 1676, madame de Sévigné écrit : « La vision de madame de Soubise a passé plus vite qu'un éclair ; tout est raccommodé. *Quanto*, l'autre jour, au jeu, avait la tête tout appuyée familièrement sur l'épaule de son ami ; on crut que cette affectation était pour dire : Je suis mieux que jamais. » Mais, dès le 11 septembre, l'aspect a changé. « Tout le monde croit que l'étoile de madame de Montespan pâlit. Il y a des larmes, des chagrins naturels, des gaietés affectées, des bouderies, enfin, ma bonne tout finit. Les uns tremblent, les autres se réjouissent, les uns souhaitent l'immutabilité, la plupart un changement de théâtre, enfin l'on est dans le temps d'une crise d'attention à ce que disent les plus

clairvoyants. » « Tout le monde croit que le Roi n'a plus d'amour, lisons-nous dans une lettre du 30 septembre, et que madame de Montespan est embarrassée entre les conséquences qui suivraient le retour des faveurs et le danger de n'en plus faire, crainte que l'on en cherche ailleurs. Outre cela, le parti de l'amitié n'est point pris nettement : tant de beauté encore et tant d'orgueil se réduisent difficilement à la seconde place. Les jalousies sont vives. Ont-elles jamais rien empêché? » Enfin, le 15 octobre 1676 : « Si *Quanto* avait bridé sa coiffe (s'était retirée) à Pâques de l'année qu'elle revint à Paris, elle ne serait pas dans l'agitation où elle est; il y avait du bon esprit à prendre ce parti, mais la faiblesse humaine est grande; on veut ménager des restes de beauté; cette économie ruine plutôt qu'elle n'enrichit. » Madame de Ludres venait de succéder à madame de Soubise.

Les angoisses de madame de Montespan étaient encore irritées par l'éclat, plus vif chaque jour, de l'étoile nouvelle parue au ciel de Versailles, une étoile toute pâle à son lever, discrète, modeste, mais qui scintillait avec de petits éclairs railleurs. La veuve Scarron, devenue madame de Maintenon, avait été choisie comme gouvernante des enfants du roi et de madame de Montespan. Quels progrès la fortune de la gouvernante avait faits en peu d'années! « Mais parlons de l'amie (madame de Maintenon), écrit le 6 mai 1676 madame de Sévigné: elle est encore plus triomphante que celle-ci (madame de Montespan). Tout est comme soumis à son empire. Toutes les femmes de chambre de sa voisine sont à elle; l'une lui tient le pot à pâte, à genoux devant elle, l'autre lui apporte ses gants, l'autre l'endort; elle ne salue personne et je crois que, dans son cœur, elle rit bien de cette servitude. »

Madame de Sévigné nous dit ainsi ce qui se passait à la cour, Marguerite Monvoisin nous dira ce qui se passait chez les sorcières. « La fille de la Voisin a dit, écrit La Reynie, qu'elle a vu dire de cette sorte de messes sur le ventre, par Guibourg, chez sa mère. Elle aidait sa mère à préparer les choses nécessaires pour cela : un matelas sur des sièges, deux tabourets aux deux côtés où étaient les chandeliers avec des cierges, après quoi Guibourg venait de la petite chambre à côté,

revêtu de sa chasuble — blanche, semée de pommes de pin noires — et après cela la Voisin faisait entrer dans la chambre la femme sur le ventre de laquelle la messe devait être dite. Madame de Montespan se fit dire cette sorte de messe il y a trois ans chez sa mère (c'est-à-dire exactement en 1676), où elle vint sur les dix heures et n'en sortit qu'à minuit. Et sur ce que la Voisin lui dit qu'il était nécessaire qu'elle dît le temps où l'on pourrait dire les autres deux messes qu'il fallait dire pour faire réussir son affaire, madame de Montespan dit qu'elle n'en saurait trouver le temps, qu'il fallait qu'elle, Voisin, fît sans elle ce qu'il y aurait à faire pour faire réussir l'affaire, ce qu'elle lui promit, ce qui a été fait, et les messes furent dites sur le ventre de la Voisin par Guibourg. (Ce trait montre encore la sincérité de la sorcière dans l'accomplissement de ces pratiques.) La fille Voisin ayant marqué toutes les circonstances du fait, la disposition du lieu, celle de la personne — elle connaissait madame de Montespan — la préparation du prêtre revêtu des ornements sacerdotaux, les termes de la conjuration dans laquelle les actes du procès portent qu'on y disait les noms de Louis de Bourbon et de madame de Montespan, la fille de la Voisin ajoute qu'il avait été égorgé un enfant à la messe que madame de Montespan s'était fait dire chez sa mère. »

« Lorsque j'ai été avancée en âge, dit Marguerite Monvoisin, ma mère ne s'est plus déliée de moi et j'ai été présente à cette sorte de messes, et j'ai vu que la dame était toute nue sur le matelas, ayant la tête pendante, soutenue d'un oreiller sur une chaise renversée, les jambes pendantes, une serviette sur le ventre et, sur la serviette, une croix à l'endroit de l'estomac, le calice sur le ventre. » Elle ajoute que cette dame était madame de Montespan. « Il fut présenté à la messe de madame de Montespan, dit Marguerite Monvoisin au cours d'un autre interrogatoire, un enfant paraissant né avant terme, qui fut mis dans un bassin, Guibourg l'égorgea, versa dans un calice et consacra le sang avec l'hostie, acheva sa messe, puis fut prendre les entrailles de l'enfant. Ma mère porta le lendemain chez Dumesnil, pour distiller, le sang et l'hostie, dans une fiole de verre que madame de Montespan emporta. » Ces faits furent confirmés, le 23 octobre 1680, par la confronta-

tion de Marguerite Monvoisin et de Guibourg, avec cette variante que Guibourg s'efforça de rejeter sur la Voisin l'égorgement de l'enfant :

« Guibourg dit qu'il n'est pas vrai que lui, Guibourg, ouvrit l'enfant, parce qu'il se serait tout gâté avec son aube ; qu'il trouva l'enfant ouvert.

» Par la fille Voisin, au contraire, est dit qu'il lui ouvrit le cœur, dont il tira du sang caillé, et fut mis dans la fiole où l'autre sang et tout le reste avaient été mis, que madame de Montespan l'emporta et que, pour faire entrer le sang caillé du cœur, il fut cassé un verre commun, dont, ayant ôté le pied, on le fit servir d'entonnoir.

» Par Guibourg est dit qu'il n'ouvrit point l'estomac de l'enfant, mais que, l'ayant trouvé ouvert, il en tira à la vérité les entrailles et ouvrit le cœur pour en tirer le sang qui était dedans, et qu'il le mit dans un vase de cristal avec quelques parties de l'hostie consacrée, le tout emporté par la dame, sur le ventre de qui il avait dit la messe, qu'il a toujours cru être madame de Montespan. »

Ce tableau est empreint de tant d'horreur qu'on ne se résoudrait pas à le croire authentique si les témoignages de Marguerite Monvoisin et de l'abbé Guibourg n'étaient encore appuyés des aveux arrachés à d'autres complices de ces forfaits, qui furent arrêtés à des dates différentes et interrogés séparément — nous faisons allusion aux interrogatoires de Lesage, de Lacoudraye, de la Delaporte, de la Vertemart, de Françoise Filastre, de l'abbé Cotton, — s'ils n'étaient confirmés par les déclarations de plusieurs témoins qui avaient recueilli, avant le procès, en divers temps et lieux, des propos échappés aux accusés. La Reynie souligne ce fait que les déclarations concordantes de Lesage et de la fille Voisin furent faites à seize mois l'une de l'autre, et sans qu'ils aient pu dans cet intervalle avoir aucune communication entre eux.

Le 11 octobre 1680, La Reynie écrit à Louvois, qui voulait sauver madame de Montespan tout en poursuivant le procès des autres accusés et proposait, à cette fin, d'enlever de la procédure les aveux faits à la question par la Filastre et l'abbé Cotton, où se trouvaient les plus lourdes charges contre la favorite : « Il est certain, quand même on trouverait un

expédient légitime pour dissimuler aux juges, quant à présent, des faits dont le secret peut être bon à garder, même pour le bien de la justice, que ces mêmes faits reviendraient tout de même par la dame Chappelain, par Guibourg, par Galet, par la Pelletier, par la Delaporte, et peut-être encore par plusieurs quand on les jugera. »

Au sujet de la déposition faite par l'abbé Guibourg, La Reynie écrit : « Impossible moralement que Guibourg ait trompé en faisant sa déclaration et qu'il ait inventé ce qu'il a dit du pacte, c'est-à-dire de la conjuration qui était dite au cours des messes sur le ventre. Il n'a pas l'esprit assez appliqué, ni assez de suite pour une méditation telle que celle qu'il lui aurait fallu faire pour trouver à dire ce qu'il a dit sur ce sujet, parce que, quand il serait capable d'une telle application, il n'a pas assez de connaissance des nouvelles du monde et n'aurait pu trouver tant de choses de suite à dire sur le fait de madame de Montespan. » Et ailleurs : « Guibourg et la fille de la Voisin se sont rencontrés l'un et l'autre sur des circonstances si particulières et si horribles qu'il est difficile de concevoir que deux personnes aient pu les imaginer et les forger tout ensemble, à l'insu l'une de l'autre. Il faut, ce semble, que ces choses aient été faites pour être dites. »

L'illustre magistrat ajoute les réflexions qui suivent :

« 1° — Le temps du commerce de la Voisin avec l'Auteur (Latour), des voyages à Saint-Germain et des poudres auxquelles elle le faisait travailler, est l'année 1676.

» 2° — Le temps des abominations marquées par Guibourg et par la fille Voisin reviendrait à ce même temps.

» 3° — Il y a deux ans que Lesage a parlé de l'Auteur, des poudres, de la Desœillets et des voyages de la Voisin en 1676.

» 4° — Il est établi au procès que, deux ou trois ans avant que Lesage ait été pris, il a témoigné qu'il craignait que cette affaire ne le perdît. Ils ont dit en ce temps que le roi avait des vapeurs. Il a témoigné qu'il voulait quitter la Voisin à cause de cela et du commerce qu'elle avait avec la Desœillets.

» Dès le commencement de ces recherches, il a été parlé de ces mêmes faits; la Bosse, première jugée, en a donné les premières notions; elle en a parlé à la question; mais, parce

que le roi n'avait pas permis encore qu'on pût recueillir ces sortes de faits à l'égard de personnes considérables et qu'il n'y avait rien d'ailleurs qui pût y faire donner la moindre attention, il ne fut pas fait mention, dans le procès-verbal de question de la Bosse, de ce qu'elle dit de madame de Montespan. »

En cette année 1676, madame de Montespan ne recourut pas seulement aux sortillèges de la messe noire ; les sorcières envoyèrent à son instigation La Boissière et François Filastre, jusqu'en Normandie, auprès d'un nommé Louis Galet, qui avait de « beaux secrets » pour le poison et pour l'amour. Galet donna des poudres. Dès que son nom fut prononcé par les accusés de la Chambre ardente, ordre fut donné de l'arrêter. Il fut écroué dans les prisons de Caen le 23 février 1680. Il fut interrogé étant encore loin des autres accusés détenus à la Bastille et à Vincennes. Les dépositions faites de part et d'autre coïncidèrent d'une manière précise. Et La Reynie de conclure : « Guibourg et Galet en étant convenus après la question de la Filastre, ils ont fait entre eux et à leur égard une preuve complète sur ces faits. »

***

Il faut convenir que madame de Montespan eût été d'un naturel singulièrement incrédule si elle n'eût gagné une confiance aveugle dans l'influence du démon sollicité par les magiciens et les sorcières. Madame de Ludres fut délaissée et Louis XIV retomba à ses genoux. Le 11 juin 1677, madame de Sévigné mandait à madame de Grignan : « Ah ! ma fille, quel triomphe à Versailles ! quel orgueil redoublé ! quelle reprise de possession ! Je fus une heure dans cette chambre. Elle était au lit, parée, coiffée : elle se reposait pour le *medianoche* (souper vers le milieu de la nuit). Elle donna des traits de haut en bas sur la pauvre *Io* (madame de Ludres), et riait de ce qu'elle avait l'audace de se plaindre d'elle. Représentez-vous tout ce qu'un orgueil peu généreux peut faire dire dans le triomphe et vous en approcherez. On dit que la petite (madame de Ludres) reprendra son train ordinaire chez Madame. Elle s'est promenée dans une solitude parfaite avec la Moreuil

dans le jardin du maréchal Du Plessis. » Le 18 juin, madame de Sévigné écrit à Bussy-Rabutin : « Madame de Montespan l'a pensé étrangler (madame de Ludres) et lui fit une vie enragée. » Le 7 juillet, à madame de Grignan : « La pauvre *Isis* (madame de Ludres) n'a point été à Versailles. Elle a toujours été dans sa solitude. Quand une certaine personne (madame de Montespan) en parle, elle dit : *ce baillon*. L'événement rend tout permis. »

« *Quanto* et son ami Louis XIV — nous citons toujours madame de Sévigné — sont plus longtemps et plus vivement ensemble qu'ils n'ont jamais été. L'empressement des premières années s'y retrouve, et toutes les craintes sont bannies pour mettre une bride sur le cou qui persuade que jamais on n'a vu d'empire mieux établi. » Et, peu après : « Madame de Montespan était l'autre jour toute couverte de diamants ; on ne pouvait soutenir l'éclat d'une si brillante divinité. L'attachement paraît plus grand que jamais, ils en sont aux regards : il ne s'est jamais vu d'amour reprendre terre comme celui-là. »

Cependant, courtisée et victorieuse, la favorite paraissait tourmentée, elle était agitée, elle était dans une fièvre effrayante. Le 13 janvier 1678, le comte de Rébenac écrivait au marquis de Feuquières : « Le jeu de madame de Montespan est monté à un tel excès que les pertes de 100 000 écus (un million et demi d'aujourd'hui) sont communes. Le jour de Noël elle perdait 700 000 écus (dix millions de notre monnaie), elle joua sur trois cartes 180 000 pistoles (sept millions de valeur actuelle) et les gagna. » Elle s'étourdissait dans son triomphe, son dernier triomphe, éblouissant mais éphémère, et qui allait être suivi des jours les plus cruels.

En mars 1679, madame de Maintenon demandait à l'abbé Gobelin « de prier et de faire prier pour le Roi qui est sur le bord d'un grand précipice ». Ce précipice était le cœur de Marie-Angélique de Scoraille, demoiselle de Fontanges. Angélique de Fontanges avait dix-huit ans, elle était blonde, blonde comme la paille aux clairs reflets, son teint avait la blancheur du lait et ses joues l'éclat des roses, et, de grâce, disent les contemporains, elle était une véritable héroïne de roman. Elle vivait à la cour en qualité de fille d'honneur

de Madame, comme madame de Ludres et, auparavant, mademoiselle de la Vallière. « Mademoiselle de Fontanges, dit Madame Palatine, est belle comme un ange de la tête aux pieds. » Si nous en croyons Bussy-Rabutin, « ses parents la voyant si belle et si bien faite et ayant plus de passion pour leur fortune que pour leur honneur, boursillèrent entre eux, pour pouvoir l'envoyer à la cour et pour lui faire une dépense honnête et conforme au poste où elle entrait ».

Ce fut un coup de foudre pour Louis XIV et madame de Montespan. On lit à cette date dans *le Précis historique de Saint-Germain-en-Laye* par Lorot et Sivry : « Madame de Montespan part brusquement de Saint-Germain par suite de la jalousie qu'elle a conçue contre mademoiselle de Fontanges. » Mais l'amant royal n'admettait pas que ses maîtresses le quittassent à leur gré. Il avait imposé à Louise de la Vallière le dur martyre de suivre, en victime expiatoire, le triomphe de madame de Montespan ; il imposa à madame de Montespan le triomphe de mademoiselle de Fontanges. L'altière marquise s'y résigna, en apparence du moins. Le 30 mars 1679, elle écrit au duc de Noailles : « Tout est fort paisible ici ; le roi ne vient dans ma chambre qu'après la messe et après souper. Il vaut beaucoup mieux se voir peu avec douceur, que souvent avec de l'embarras. » Bientôt même cette satisfaction apparente lui fut retirée. Ce fut l'abandon public et complet.

Au témoignage de madame de Sévigné, « il y eut bal à Villers-Cotterets, chez Monsieur. Il y eut des masques. Mademoiselle de Fontanges y parut brillante et parée des mains de madame de Montespan ». Bussy applaudit à la disgrâce : « Madame de Montespan est tombée, le Roi ne la regarde plus et vous jugez bien que les courtisans suivent cet exemple. »

Le 6 avril madame de Sévigné ajoutait : « Madame de Montespan est enragée ; elle pleura beaucoup hier, vous pouvez juger du martyre que souffre son orgueil. » Le 15 juin elle répond à sa fille : « C'est une place bien infernale, comme vous dites, que celle de celle qui va quatre pas devant (madame de Montespan). »

De même qu'elle avait chansonné Louise de la Vallière,

elle se répandait en épigrammes contre sa rivale heureuse. « Madame de Montespan, écrit Bussy-Rabutin, voyant que le grand Alcandre (Louis XIV) se détachait d'elle tous les jours de plus en plus, en conçut tant de rage qu'elle commença à médire publiquement de madame de Fontanges. Elle disait à chacun qu'il fallait que le grand Alcandre ne fût guère délicat d'aimer une fille qui avait eu des amourettes dans sa province ; qu'elle n'avait ni esprit, ni éducation, et qu'enfin, à proprement parler, ce n'était qu'une belle peinture. Elle en disait encore mille autres choses aussi fâcheuses. En effet, il lui voyait toujours le même esprit d'orgueil qu'il n'avait jamais pu humilier. »

Mademoiselle de Fontanges répondit en accablant d'étrennes somptueuses sa devancière, elle et tous ses enfants. Elle venait d'être proclamée duchesse avec vingt mille écus de pension. La fureur de madame de Montespan éclata. Elle fit à Louis XIV une scène violente, et comme le roi lui objectait son orgueil, son esprit de domination et d'autres défauts, elle répondit, hautaine, méprisante, concentrant la violence de sa colère dans un de ces mots durs et crus qui l'avaient tant fait redouter au temps de sa domination, elle répondit à Louis XIV « que si elle avait les imperfections dont il l'accusait, du moins elle ne sentait pas mauvais comme lui ».

« Ma mère, raconte la fille de la Voisin, me dit que madame de Montespan voulait dans ce moment tout porter à l'extrémité et la voulait engager à des choses où elle avait beaucoup de répugnance. Ma mère me faisait entendre que c'était contre le roi, et, après avoir entendu ce qui s'était passé chez la Trianon (sorcière, commère de la Voisin) je n'ai pu en douter. » L'amante, jalouse et blessée, résolut de faire périr à la fois Louis XIV et mademoiselle de Fontanges. Elle s'adressa à la sorcière de la Villeneuve-sur-Gravois et n'eut pas de peine à réunir quatre complices dans l'affreux cabinet de la rue Beauregard : la Voisin et la Trianon, qui se chargeaient de faire périr Louis XIV ; Romani et Bertrand, « artistes en poisons », qui promettaient de tuer mademoiselle de Fontanges. Madame de Montespan donna l'argent.

Louis XIV devait être empoisonné le premier. La Voisin et

ses associés avaient songé tout d'abord à mettre des poudres magiques, préparées selon les formules des grimoires, sur les habits du Roi ou bien en un lieu ou il devait passer, « ce que la demoiselle Desœillets, attachée à madame de Montespan, prétendait faire aisément ». Le Roi mourrait en langueur. Mais, après réflexion, la Voisin s'arrêta à un moyen dont l'exécution lui paraissait plus sûre. Conformément à l'ancienne coutume des rois de France, Louis XIV recevait lui-même, à certains jours, les placets que lui présentaient ses sujets. Tout le monde était introduit, sans distinction de condition ni de rang. On résolut d'accommoder un placet, en l'enduisant de poudres ayant passé sous le calice : le roi le prendrait dans ses mains, et serait frappé de mort. La Trianon se chargeait de la préparation du papier que la Voisin devait remettre entre les mains de Louis XIV.

Le placet fut rédigé. On demandait au Roi d'intervenir en faveur d'un certain Blessis, un alchimiste que le marquis de Termes tenait séquestré dans son château. La Voisin se rendit auprès de son compère, Léger, valet de chambre de Montausier, et lui demanda une lettre de recommandation auprès de l'un de ses amis à Saint-Germain, qui la ferait passer parmi les premiers à l'audience, afin qu'elle pût elle-même tendre son placet au roi. Léger répondit qu'il était inutile qu'elle allât jusqu'à Saint-Germain, car il se chargeait de faire parvenir le placet d'une manière sûre ; mais la sorcière tenait à donner le pli elle-même.

L'audace de la Voisin épouvantait les plus hardis de ses compagnons. La plupart d'entre eux ne craignaient pas la mort, mais les horribles tortures que la justice réservait aux régicides. Afin de l'intimider, la Trianon lui tira son horoscope. Ce document s'est retrouvé parmi les papiers que la Chambre des Poisons saisit sur la sorcière. La Trianon prédisait à la Voisin qu'elle serait impliquée dans un procès pour crime d'État. « Bah ! répondit celle-ci, il y a 100 000 écus à gagner (un million et demi d'aujourd'hui). » C'était le prix du marché entre la Voisin et madame de Montespan pour l'empoisonnement de Louis XIV.

La Voisin partit pour Saint-Germain le dimanche 5 mars 1679, accompagnée de Romani et de Bertrand. Elle revint

le jeudi, 9 mars, très contrariée : elle n'avait pu approcher du roi de manière à lui donner le placet. Elle aurait pu le mettre sur la table, posée auprès du roi à cet effet, mais c'était en mains propres que le papier devait être remis. La Voisin dit qu'elle retournerait à Saint-Germain, et comme son mari lui demandait quelle était donc cette affaire si pressée :

— Il faut que j'en périsse, ou que je vienne à bout de mon dessein !

— Quoi ! périr ! répliqua Monvoisin, c'est beaucoup pour un morceau de papier.

Le vendredi, 10 mars les « missionnaires » — ces prêtres d'une congrégation fondée par saint Vincent de Paul dont il a déjà été question dans notre précédente étude — firent une visite chez la devineresse. La Voisin prit peur et donna le placet à sa fille afin qu'elle le brûlât, ce que Marguerite fit le lendemain, samedi, à la pointe du jour. Il va sans dire que le placet était toujours dans son enveloppe, car on serait mort, assuraient les sorcières, en le touchant. Le dimanche 12 mars, la Voisin fut arrêtée ; c'est le lundi 13 qu'elle devait retourner à Saint-Germain. La nouvelle de l'arrestation se répandit et, le mercredi 15 mars, madame de Montespan s'enfuit de la Cour.

Dans une succession de notes très rapides — les phrases ne sont même pas complètes, et j'ajoute, pour plus de clarté, les mots en italiques — La Reynie fait la preuve de l'attentat dirigé contre Louis XIV, par la Voisin, instrument de madame de Montespan :

« PLACET : — Par *les dépositions de la* fille Voisin, *de* Romani, *de* Bertrand, *est établi que* le voyage à Saint-Germain de la Voisin est pour présenter le placet ; Bertrand le transcrit, est allé savoir de la Voisin ce qu'elle avait fait, a su qu'elle y a été depuis le dimanche sans l'avoir pu donner. L'AVAIT RAPPORTÉ (ces deux mots sont soulignés par La Reynie), y devait retourner. Par là, *il est* évident qu'il s'agissait et que le fond du dessein du voyage de la Voisin à Saint-Germain était pour donner le placet.

» La Trianon, la Vautier conviennent du voyage. La Trianon *marque dans son horoscope* l'affaire d'État, le crime de lèse-majesté sur ce voyage ; *interrogée, elle fait à ce sujet de* méchantes réponses ; *parmi les* circonstances avouées dénie

le placet; — si c'était chose indifférente, n'aurait intérêt à le dénier; faut qu'il y ait un sujet; — ce sujet ne peut être autre que ce que dit la fille Voisin.

» *Le voyage à Saint-Germain est* d'autant plus suspect que la Voisin, interrogée des voyages à Saint-Germain, n'a jamais fait mention de celui-là, n'aurait fait de façon de le dire, s'il n'y avait que cela.

» A quoi il faut ajouter la confidence de la Voisin à ses gardes *dans sa prison*, sur la crainte *qu'elle avait qu'on ne lui demandât l'explication* du voyage de Saint-Germain. Elle dit le mot : Dieu *a* protégé le Roi. »

La Reynie ajoute : « La Trianon demeure d'accord (dans sa confrontation à la fille Voisin du 19 août 1680) d'avoir dit à la fille que ce voyage à Saint-Germain était cause que sa mère était prise, que ce voyage lui porterait malheur, que cela passait son esprit, et qu'elle serait embarrassée en quelque affaire d'État. En ce temps, la Voisin ne paraissait guère contente de Blessis (et n'avait par conséquent aucune raison de s'employer pour sa liberté). Ce qui est encore plus considérable, c'est que la Trianon et la fille Voisin conviennent que le prétendu crime d'État dont il est question dans l'horoscope était le voyage de Saint-Germain. » « Enfin, observe La Reynie, il y a longtemps qu'il a été parlé de ce placet au procès, avant même que la fille Voisin ait été arrêtée. » Dès le 27 septembre 1679, Louvois écrivait à Louis XIV : « Votre Majesté trouvera dans ce paquet ce que Lesage a encore dit sur le voyage que la Voisin fait à Saint-Germain; il cite tant de gens pour témoins de ce qu'il allègue, qu'il est difficile de croire qu'il l'ait inventé. » Et La Reynie confirme : « Avant les déclarations qu'elle a faites, la fille de la Voisin en avait dit quelque chose à deux prisonnières qui sont avec elle. En dernier lieu, la fille de la Voisin a voulu se défaire elle-même et s'étrangler avant ces mêmes déclarations. »

L'assassinat de la duchesse de Fontanges devait mettre le sceau à la vengeance de madame de Montespan. La Voisin s'écria, à ce propos, devant la Trianon chez qui elle dînait ; « Oh! la belle chose qu'un dépit amoureux! » Romani et Bertrand étaient chargés d'empoisonner la jeune femme à

l'époque même où la Voisin et la Trianon feraient périr Louis XIV ; mais les poisons employés contre elle seraient moins prompts, de façon, disaient les complices, « qu'elle mourrait en langueur et qu'on dirait que ce serait de regret de la mort du Roi qu'elle serait morte ».

Romani avait projeté de se déguiser en marchand d'étoffes. Bertrand le suivrait en qualité de valet. Ils présenteraient leurs marchandises à la duchesse et, en supposant qu'elle ne prît pas les étoffes, « elle ne se sauverait point de prendre les gants, disait Romani, parce que ceux qu'il ferait venir de Grenoble seraient parfaitement bien faits et que les dames ne manquaient jamais d'en prendre lorsqu'on en portait de bien faits et que les gants feraient le même effet que la pièce d'étoffe ». On fit effectivement venir de Rome et de Grenoble les gants de la plus belle qualité, et Romani les « prépara » d'après les recettes des magiciens.

Nous retrouvons également dans les papiers de La Reynie un enchaînement de petites notes aux phrases inachevées qui font la preuve du complot contre la vie de madame de Fontanges :

« Étoffes, gants : — Il faut nécessairement que ce que la fille de la Voisin a dit du dessein d'empoisonner madame de Fontanges soit vrai et qu'on en ait parlé, parce que Romani convient du moyen, d'avoir cherché une entrée dans la maison de madame de Fontanges, d'avoir voulu passer pour marchand de soie étranger ;

pensé et parlé comment on pourrait avoir des étoffes ;

en commerce sur cela avec la dame de La Bretesche, chargée par tout le procès du commerce de poisons et suspecte par ce qu'en dit lui-même Blessis ;

en commerce avec la Dumesnil qui a une véritable entrée chez madame de Fontanges ;

ce que Bertrand dit confirme *id.*, car demeure d'accord du fait, la fille de la Voisin ne le peut avoir deviné.

» *Nota* Ce qui mérite d'être observé et suivi : Romani, en ce même temps, en commerce avec la Desœillets (suivante de madame de Montespan). »

Un dernier trait n'est pas le moins surprenant.

Nous venons de voir que madame de Montespan s'enfuit de la Cour lorsqu'elle apprit l'arrestation de la devineresse

et de ses complices. Sa terreur, mais sa fureur surtout, étaient extrêmes. Au moment où sa fortune était renversée à jamais, où elle se sentait perdue, elle voulait du moins avoir l'affreuse joie de voir périr de ses mains la duchesse de Fontanges. La devineresse, qui avait été le principal instrument de ses passions, allait être interrogée et, sans aucun doute, allait dévoiler aux yeux attentifs des magistrats les horribles pratiques où la maîtresse du roi avait été mêlée, et c'est à ce moment même que madame de Montespan, ardente à réaliser ses desseins, entre en rapport avec Françoise Filastre, commère de la Voisin et, après elle, la plus redoutable sorcière de Paris. La Filastre était de celles qui avaient voué leur enfant au démon, en le faisant égorger, vagissant, aussitôt après la naissance. La Filastre retourna en Normandie trouver ce Galet de qui il vient d'être question, puis elle alla en Auvergne demander des secrets pour « empoisonner sans qu'il parût ». Revenue à Paris, elle fit des démarches pour entrer chez madame de Fontanges ; mais son arrestation l'empêcha de mettre son projet à exécution.

La nature donna à madame de Montespan la cruelle satisfaction qu'elle avait demandée à la magie et au poison. Le 28 juin 1681, la duchesse de Fontanges mourut, âgée de vingt-deux ans, en l'abbaye de Port-Royal du quartier Saint-Jacques. Elle fut enlevée par une pleuro-pneumonie, d'origine tuberculeuse, dont l'action avait été hâtée par une perte de sang, suite de couches. La jeune femme mourut convaincue qu'elle était empoisonnée, et soupçonna sa rivale. Louis XIV, qui eut la même pensée, craignit que l'autopsie révélât le crime, et chercha à l'éviter ; mais les proches l'exigèrent. Les médecins conclurent à une mort naturelle. L'opinion subsista que madame de Fontanges avait succombé au poison versé par madame de Montespan, — opinion dont madame de Caylus, madame de Maintenon, Madame Palatine, Bussy-Rabutin se sont faits les échos.

***

Devant les commissaires de la Chambre ardente, le magicien Lesage avait laissé échapper cette boutade : « Si l'on

prenait la Filastre, l'on saurait d'étranges choses. » On prit la Filastre ; elle nia tout devant les commissaires, mais le 1er octobre 1680, à la question, elle donna la confirmation précise des révélations faites par les prisonniers de la Bastille et de Vincennes : le jour même, Louis XIV terrifié fit suspendre les séances de la Chambre ardente. Le 17 octobre 1680, Louvois écrivait à La Reynie : « J'ai reçu les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le roi en a entendu la lecture avec douleur. » Louis XIV fit donc fermer la Chambre ardente, et lorsque, le 19 mai 1681, sur les instances de La Reynie, les séances en furent reprises, il fut défendu aux magistrats « de rien faire sur aucune des déclarations contenues aux procès-verbaux de question et d'exécution de la Filastre ». De ce jour Louis XIV n'eut plus aucun doute sur les crimes de sa maîtresse. Une dernière preuve lui en allait être fournie.

Le nom de mademoiselle Desœillets, suivante de madame de Montespan, revient à toutes les pages du procès. Elle faisait les démarches et commissions auprès des sorcières. Les accusés la connaissaient presque tous, ils parlaient d'elle de la manière la plus précise. La fille de la Voisin indiquait sa demeure, où elle s'était rendue plusieurs fois. Mademoiselle Desœillets avait une amie, madame de Villedieu, qui fréquentait les devineresses, mais pour ses propres desseins. Quand la Voisin fut arrêtée, les deux amies s'entretinrent de l'événement.

— Comment pouvez-vous être en repos, vous qui avez été si souvent chez la sorcière? disait madame de Villedieu.

— Le roi ne souffrira pas qu'on m'arrête.

Le propos fut spontanément rapporté par madame de Villedieu à l'exempt Desgrez. Et, de fait, quand, le 22 octobre 1680, La Reynie manda à Louvois : « Ce qui a été dit à l'égard de la demoiselle Desœillets, dans les commencements et a été répété à la fin, est si fort, qu'il est impossible d'empêcher qu'elle ne soit obligée de paraître devant les gens qui ont parlé d'elle », il trouva à Versailles oreilles closes. Si bien que madame de Villedieu dit, quand on la conduisit à Vincennes : « Il est étonnant que l'on m'emprisonne, moi qui n'ai été qu'une seule fois chez la Voisin, tandis qu'on

laisse en liberté mademoiselle Desœillets qui y a été plus de cinquante fois ».

Louvois se décida enfin à faire comparaître mademoiselle Desœillets, non devant les juges, mais devant lui-même, dans son cabinet. Le 18 novembre 1680, il écrivit à La Reynie :

« Mademoiselle Desœillets assure, avec une fermeté inconcevable, que pas un de ceux qui peuvent l'avoir nommée ne la connaissent, et, pour m'assurer de son innocence, m'a chargé de conjurer le roi de trouver bon que l'on la mène au lieu où sont ceux qui peuvent avoir déposé contre elle. Elle répond sur sa vie que pas un ne dira qui elle est. Sur quoi il a plu à Sa Majesté de résoudre que je la mènerai à Vincennes, vendredi prochain, que je ferai descendre Lesage, la fille de la Voisin, Guibourg, et les autres gens que vous me ferez dire avoir parlé d'elle. La personne, dont je viens de vous parler, entrera et se montrera à eux et je leur demanderai s'ils la connaissent, sans la leur nommer. »

L'événement ne tourna pas comme Louvois l'avait espéré. La Reynie démontrait à cette époque que, à son insu et malgré sa vigilance, « on » avait des intelligences avec les prisonniers de Vincennes, qui recevaient des avis. Ce « on » est madame de Montespan. Sans doute le lieutenant de police prit-il cette fois les plus grandes précautions. Les détenus ne purent être avisés, si bien que tous, immédiatement, reconnurent la suivante de la favorite.

Mademoiselle Desœillets s'était d'ailleurs fait des illusions sur l'impunité qui lui serait assurée. Louis XIV ne permit pas qu'elle parût devant les juges, ni même qu'elle fût confrontée aux accusés; mais il la fit renfermer, par lettre de cachet, pour le restant de ses jours, dans une solitude étroite. La malheureuse mourut le 8 septembre 1686, en l'hôpital général de Tours. Et la pauvre madame de Villedieu, qui eut le seul tort d'avoir été un moment la confidente de mademoiselle Desœillets, à cause du secret qu'il fallait garder, eut le même sort.

*
* *

Quand il apprit brusquement tous les crimes dont s'était souillée la femme qu'il avait le plus aimée, de qui il avait

fait, aux yeux de l'Europe, la reine de la cour de France, et qui était la mère de ses enfants préférés, quels furent les sentiments et l'attitude de Louis XIV? que se passa-t-il dans son âme, claquemurée pour la postérité comme pour les contemporains dans cette « majesté effrayante » dont parle Saint-Simon?

Dès le milieu d'août 1680, Louvois — qui, en cette terrible aventure, mit toute son intelligence et toute son influence à protéger madame de Montespan — lui avait ménagé un tête-à-tête avec le roi. Madame de Maintenon, anxieuse, les observait de loin. « Madame de Montespan a d'abord pleuré, dit-elle, fait des reproches et, enfin, parlé avec hauteur. » Au premier instant, sous le coup des déclarations du roi, madame de Montespan était demeurée atterrée, elle avait fondu en larmes, confuse, humiliée; puis, se ressaisissant, la maîtresse femme s'était redressée de la hauteur de son orgueil, avec la force de sa passion et de sa haine contre ses rivales. S'il était vrai qu'elle eût été poussée à de grands crimes, c'est que son amour pour le roi était grand et grandes aussi la dureté, la cruauté, l'infidélité de celui à qui elle avait tout sacrifié. Et le roi pouvait la frapper, mais il devait craindre d'oublier qu'il atteindrait du même coup, aux yeux de la France et de l'Europe, la mère de ses enfants, des enfants légitimés de France. Madame de Montespan sortit de cet entretien irrévocablement perdue, mais aussi définitivement sauvée.

Il faut se rappeler le rang où Louis XIV avait élevé sa maîtresse. Il lui importait, par-dessus tout, d'éviter un scandale. L'exil même de la favorite déchue, une disgrâce absolue, risquaient de déchaîner des tempêtes. La Reynie, qui, grâce à son don de pénétration dans les caractères, connaissait bien celui de madame de Montespan, avertissait Louvois : « Il faut craindre des éclats extraordinaires, dont on ne peut prévoir les suites. » Louvois, Colbert et madame de Maintenon elle-même unirent leurs efforts pour amortir une chute trop rude. Colbert venait de fiancer sa fille cadette au neveu de madame de Montespan. On sait d'ailleurs combien ce grand citoyen avait à cœur la grandeur nationale à laquelle il avait si laborieusement contribué, et qui, pour lui, ne pouvait être séparée de la grandeur du Roi. Madame de Maintenon avait élevé

avec tendresse les enfants de madame de Montespan et, toute sa vie, leur conserva une affection réelle. Ajoutons que Louis XIV, avec tous ses défauts, son égoïsme absolu, sa rudesse, sa dureté, sa médiocrité d'intelligence, avait du moins, à un degré qui n'a plus été atteint, le sentiment de la dignité royale, et que, en cette crise affreuse, il ne se départit pas un instant de cette majesté calme et tranquille dont ne cessaient de s'émerveiller tous ceux qui l'approchaient. Madame de Montespan ne fut pas chassée de la cour. Elle abandonna son grand appartement du premier pour un appartement plus éloigné du centre de la vie royale. Louis XIV continuait de la recevoir en public et lui rendait publiquement des visites qui trompaient les spectateurs superficiels ; mais les yeux exercés aperçurent le changement profond qui s'était opéré sous les apparences extérieures. Madame de Sévigné écrit à sa fille que Louis XIV traite madame de Montespan avec rudesse ; Bussy-Rabutin écrit qu'il la traite avec mépris. Ainsi commença le martyre expiatoire, un martyre de vingt-sept ans.

Le 15 mars 1691, madame de Montespan se retira à Paris, dans la communauté de Saint-Joseph, qu'elle avait fondée. Louis XIV lui faisait une pension toute royale : dix mille pistoles — cinq cent mille francs d'aujourd'hui — par mois ; mais lorsqu'en 1692 fut célébré le double mariage de mademoiselle de Blois et du duc du Maine, enfants de madame de Montespan, avec le duc de Chartres et mademoiselle de Charolais, Louis XIV ne permit pas que la mère parût au mariage ni qu'elle signât au contrat.

Dans les premiers temps, madame de Montespan eut la plus grande peine à se faire au calme et à la monotonie de sa retraite à Saint-Joseph. « Elle promena son loisir et ses inquiétudes, dit Saint-Simon, à Bourbon, à Fontevrault, aux terres d'Antin, et fut des années sans pouvoir se rendre à elle-même. » Quelles étaient ces angoisses ? Saint-Simon ne peut les expliquer ; nous les connaissons aujourd'hui.

Madame de Montespan eut beaucoup de peine à quitter la gloire du monde ; mais du jour où le renoncement en fut fait, elle se jeta avec autant d'ardeur, de passion, de violence, dans la pénitence, qu'elle en avait déployé dans l'ambition et

dans l'amour. « Depuis le moment où elle se retira à Saint-Joseph, raconte Saint-Simon, jusqu'à sa mort, sa conversion ne se démentit point et sa pénitence augmenta toujours. » On la vit alors, dans le couvent des Carmélites, rue du Faubourg-Saint-Jacques, venir demander à son ancienne rivale, qu'elle avait durement chassée, à la douce et sainte Louise de la Vallière, sœur Louise de la Miséricorde, les paroles qui donnent au cœur le repos et l'oubli. Bien qu'elle aimât tendrement ceux de ses enfants qui étaient nés de Louis XIV, c'est vers le duc d'Antin, le fils qu'elle avait eu du marquis de Montespan, que, par devoir, elle tourna sa sollicitude et, dit Saint-Simon, elle « s'occupa de l'enrichir ». — « Le Roi n'avait avec elle aucune sorte de commerce, écrit encore le grand chroniqueur, même par leurs enfants. Leur assiduité fut retranchée, ils ne la voyaient plus que rarement et après le lui avoir fait demander. Le Père de La Tour tira d'elle un terrible acte de pénitence : ce fut de demander pardon à son mari et de se remettre entre ses mains. Elle écrivit elle-même, dans les termes les plus soumis, et lui offrit de retourner avec lui, s'il daignait la recevoir, ou de se rendre en quelque lieu qu'il voulût lui ordonner. A qui a connu madame de Montespan, c'était le sacrifice le plus héroïque. Elle en eut le mérite, sans en essuyer l'épreuve. M. de Montespan lui fit dire qu'il ne voulait ni la recevoir, ni lui prescrire rien, ni ouïr parler d'elle de sa vie. »

Elle n'avait plus aucun rapport avec la cour, les ministres, les intendants, les juges, ne demandant plus rien, ni pour elle, ni pour les siens, et employant les immenses revenus qu'elle devait à Louis XIV à répandre le bien autour d'elle, en aumônes incessantes et d'une libéralité inouïe, et en fondations pieuses. « Belle comme le jour, dit Saint Simon, jusqu'au dernier moment de sa vie, sans être malade, elle croyait toujours l'être et aller mourir. Cette inquiétude l'entretenait dans le goût de voyager, et, dans ses voyages, elle menait toujours sept à huit personnes de compagnie. » Au travers de ses élans de piété et de l'épanouissement de sa charité, apparaissaient ainsi le remords incessant et le continuel besoin de s'étourdir. Seuls Louis XIV, Louvois et La Reynie auraient pu expliquer cette page que nous empruntons encore à Saint Simon

« Peu à peu elle en vint à donner presque tout ce qu'elle avait aux pauvres. Elle travaillait pour eux plusieurs heures par jour à des ouvrages bas et grossiers, comme des chemises et d'autres besoins semblables, et y faisait travailler ce qui l'environnait. Sa table, qu'elle avait aimée avec excès, devint la plus frugale; ses jeûnes furent multipliés, sa piété interrompait sa compagnie et le plus petit jeu auquel elle s'amusait et, à toutes les heures du jour, elle quittait tout pour aller prier dans son cabinet. Ses macérations étaient continuelles; ses chemises et ses draps étaient de toile jaune, la plus dure et la plus grossière, mais cachés sous des draps et une chemise ordinaires. Elle portait sans cesse des bracelets, des jarretières et une ceinture à pointes de fer qui lui faisaient souvent des plaies; et sa langue, autrefois si à craindre, avait aussi sa pénitence. Elle était, de plus, tellement tourmentée des affres de la mort qu'elle payait plusieurs femmes dont l'unique emploi était de la veiller. Elle couchait tous ses rideaux ouverts, avec beaucoup de bougies dans sa chambre, ses veilleuses autour d'elle, qu'à toutes les fois qu'elle se réveillait elle voulait trouver causant, joliant ou mangeant, pour se rassurer contre leur assoupissement. »

Enfin sonna l'heure tant redoutée. Elle en eut le pressentiment, le pressentiment étrange, une année d'avance. Dès la première atteinte du mal, elle vit que sa fin était proche. Ce fut le 27 mai 1707, à Bourbon.

« Elle profita d'une courte tranquillité pour se confesser et recevoir les sacrements. Elle fit auparavant entrer tous ses domestiques, jusqu'aux plus bas, fit une confession publique de ses péchés publics et demanda pardon du scandale qu'elle avait si longtemps donné, même de ses humeurs, avec une humilité si sage, si profonde, si pénitente que rien ne put être plus édifiant. Elle reçut ensuite les derniers sacrements avec une piété ardente. Les frayeurs de la mort qui, toute sa vie, l'avaient si continuellement troublée, se dissipèrent subitement et ne l'inquiétèrent plus. Elle remercia Dieu, en présence de tout le monde, de ce qu'il permettait qu'elle mourût dans un lieu où elle était éloignée des enfants de son péché, et n'en parla durant sa maladie que cette seule fois. Elle ne s'occupa plus que de l'éternité, quelque espérance de guérison

dont on voulût la flatter, et de l'état d'une pécheresse dont la crainte était tempérée par une sage confiance en la miséricorde de Dieu, sans regret et uniquement attentive à lui rendre son sacrifice plus agréable, avec une douceur et une paix qui accompagna toutes ses actions. »

Les courtisans furent surpris de l'indifférence que témoigna Louis XIV en apprenant la mort de son ancienne maîtresse. A la duchesse de Bourgogne, qui lui en faisait la remarque, il répondit : « Que, depuis qu'il l'avait congédiée il avait compté ne la revoir jamais et qu'ainsi elle était, dès lors, morte pour lui ». Il blâma ouvertement la douleur que témoignèrent les enfants qu'il avait eus de madame de Montespan : et, à la stupéfaction de la cour, il leur interdit de porter le deuil ; le spectacle en fut d'autant plus incompréhensible qu'à cette même date la princesse de Conti, fille de Louis XIV et de Louise de la Vallière, portait le deuil de madame de la Vallière sa tante.

Il serait injuste de juger, par ce qui précède, madame de Montespan. Nous n'avons parlé que des crimes où elle fut poussée par la violence de ses passions. Nous n'avons pas rappelé le bien qu'elle répandit avec autant de libéralité que de discernement l'éclat donné à la cour royale par sa grâce et son esprit la protection éclairée que trouvèrent en elle les plus grands écrivains et les plus grands artistes, tant d'œuvres fécondes qu'elle créa avec autant d'intelligence que de cœur dont plusieurs subsistent encore aujourd'hui. Il faudrait un Racine, la pénétration de son esprit, sa bonté de concilier les extrêmes opposés dans un même caractère et l'harmonieuse majesté de son langage pour parler de madame de Montespan. Belle, claire, radieuse d'une élégance royale, exquise par la distinction des manières et la finesse de sa conversation, insouciante et joyeuse, rayonnante et glorieuse et si charmante elle dominait toute la cour de France — l'horrible chante de l'abbé Guibourg de la Filastre et de la Voisin.

FRANZ FUNCK-BRENTANO

La fin prochainement.

LE DILEMME

DE

NOTRE POLITIQUE EXTÉRIEURE

Dans les pages qui suivent, on veut uniquement poser devant l'opinion publique des questions très graves. Seule, l'opinion peut les résoudre. L'avenir de notre pays dépendra des solutions données. Aucun gouvernement ne prendra, dans les conditions précaires où vivent nos gouvernements, la responsabilité de décider de cet avenir. D'ailleurs, un pays libre et républicain doit lui-même choisir sa fortune. La première condition pour faire un choix est d'en bien connaître les éléments ; la seconde, c'est de les étudier sérieusement et de les comparer ; la troisième, c'est, après que la raison a déterminé le choix, d'oser vouloir suivre la raison. La troisième est la plus difficile, parce que, quelque décision que l'on prenne, des sacrifices sont à faire présentement en vue d'un plus grand bien à espérer. La pire solution serait, faute de courage à consentir les sacrifices, de toujours remettre au lendemain la décision. Au moment où nous sommes de l'histoire universelle, une indécision prolongée équivaudrait à s'interdire un lendemain, à se fermer l'avenir.

*
* *

L'alliance franco-russe est la pierre angulaire de notre politique : sur ce fondement solide repose notre situation internationale. Que l'alliance ait procuré aux deux associés

un avantage essentiel, nul ne le nie, puisqu'elle les a soustraits l'un et l'autre à un isolement périlleux. La France — pour n'envisager qu'elle — s'est trouvée du jour au lendemain délivrée de l'éventualité d'une agression de l'Allemagne ou de l'Italie. A n'en pouvoir douter, le *casus fœderis* repose sur l'hypothèse d'une attaque dirigée par un ou plusieurs membres de la *Triplice* contre un des signataires de la *Duplice*. La Triple-Alliance ayant au moins ostensiblement un objet analogue de protection mutuelle, il s'ensuit que la paix est assurée sur le continent, car les deux groupes se font pour ainsi dire équilibre, et il n'est pas admissible que l'un des deux commette l'impardonnable imprudence de susciter une guerre dont les risques, surtout pour le provocateur, seraient incalculables.

L'alliance franco-russe constituerait donc, pour ceux qui l'ont conclue, une garantie suffisante de sécurité, si le continent européen composait tout l'univers. Il n'en est plus ainsi. En dehors du continent surgit l'Angleterre ; en dehors de l'Europe, les États-Unis. Ce sont là des facteurs avec lesquels, en toute prudence, il vaut mieux compter deux fois qu'une. Dans leur duel avec l'Espagne, les États-Unis ont donné au monde une leçon qu'on fera bien de retenir. En dépouillant la couronne de Castille de ses plus riches colonies, sans que l'Europe ait osé, je ne dis pas intervenir, mais risquer une observation, ils se sont placés d'emblée au niveau des puissances de premier rang. Ils rompaient du même coup avec l'esprit, sinon avec la lettre de la doctrine de Monroë, puisqu'ils adoptaient sans hésitation une politique extra-américaine. Ils se sont révélés soudain avides de conquêtes et capables de conquérir.

La France est liée à l'Union par une vieille amitié qui remonte aux temps héroïques de Washington et de Lafayette. Ces lointains souvenirs conserveront sans doute longtemps encore leur vertu ; on a le droit d'espérer que la grande République américaine n'inaugurera pas sa nouvelle politique par des procédés malveillants à l'égard de la puissance qui, en Europe, représente avec le plus d'autorité le principe républicain.

Il en est autrement de l'Angleterre. Les deux pays que

sépare le Pas de Calais comptent plus de siècles d'hostilité que d'années d'entente intime. Leurs anciennes querelles ont laissé au fond des cœurs des rancunes que les beaux jours de l'alliance occidentale n'ont pas effacées entièrement. Elles s'estiment mutuellement par un sentiment qui s'impose à leur conscience, mais elles n'ont jamais cessé de se considérer comme des rivales. Une maladresse suffirait pour les transformer derechef en ennemies. De cette puissance, la France peut redouter deux choses : 1° la conclusion d'une entente en règle avec l'Allemagne; 2° un conflit armé, c'est-à-dire une guerre maritime.

La conclusion d'une entente formelle entre l'Angleterre et l'Allemagne n'est pas probable. M. Chamberlain s'en montre le partisan déclaré ; M. Chamberlain ne doute de rien, mais est-il assez habile pour empêcher les intérêts des deux empires de se heurter sur une foule de points ? Commerçants et colonisateurs, les Allemands sont les rivaux naturels de la nation qui a toujours obéi, dans la politique extérieure, à des calculs économiques. La Grande-Bretagne ne saurait donc rechercher dans une alliance avec l'Allemagne qu'un expédient de circonstance. Reste à savoir si l'empereur Guillaume se prêterait à pareil jeu. Guillaume II a eu le temps de prouver qu'il est un homme d'État. Il ne peut se dissimuler que l'anéantissement de la puissance maritime de la France équivaudrait pour l'Allemagne à un désastre personnel, puisqu'il aurait pour résultat de délivrer l'Angleterre d'une des forces capables de limiter son omnipotence sur les mers. Je doute que des avantages particuliers parviennent à lui fermer les yeux sur des intérêts d'un caractère aussi général. Cependant, comme les Anglais excellent à cacher leurs sentiments intimes, qu'ils ont presque toujours réussi à diviser leurs ennemis, il serait téméraire d'affirmer que l'Allemagne saura résister en toute circonstance aux offres les plus alléchantes. Or, le jour où une alliance anglo-allemande serait un fait accompli, la France, étouffée entre ses ennemis de l'est et de l'ouest, menacée par terre et par mer, ne pourrait plus compter sur une minute de repos.

Il y a moins d'invraisemblance à l'éventualité d'un conflit armé avec l'Angleterre. Sans doute la sagesse conseille à la

diplomatie française de recourir à tous les moyens honorables pour prévenir un événement pareil. Les hommes d'État doivent étudier et traiter les questions litigieuses dans un suprême esprit de conciliation. Tout porte à croire qu'ils parviendront à éviter, pour le moment, les contestations orageuses d'où l'éclair pourrait jaillir à l'improviste. Il est même permis d'admettre qu'aussi longtemps que la reine Victoria présidera aux destinées de la Grande-Bretagne, les provocations préméditées seront épargnées à la France. Le marquis de Salisbury ne s'est jamais montré, d'ailleurs, enclin aux coups de force; mais le noble lord n'exerce pas un empire incontesté, même dans son propre parti. Pour se maintenir au pouvoir, pour être docilement obéi par les conservateurs, il doit lui-même obéir aux impulsions de la majorité. Or, qui oserait contester que l'impérialisme jouisse actuellement de la faveur populaire?

D'autre part, pour arriver à s'entendre dans un débat, il ne suffit pas qu'une des parties se montre raisonnable. Il y aurait donc lieu de savoir si la faction impérialiste est animée de cet esprit de modération. De discours prononcés depuis six mois dans le Parlement et surtout hors du Parlement par les personnages en vue, il semble résulter que les Anglais répugnent à toute transaction onéreuse sur le terrain colonial. Justement fiers de la puissance britannique, ils songent à profiter de la supériorité *actuelle* de la Grande-Bretagne pour assurer l'hégémonie anglo-saxonne dans le monde. N'oublions pas que le droit de conquête vient d'être invoqué avec éclat par le chef du gouvernement en personne. Qui nous garantit contre les entreprises ultérieures du Royaume-Uni, si ce n'est sa propre modération, et sa modération, où en trouver des exemples? Le cabinet de Londres a fait et renouvelé les promesses les plus solennelles touchant l'évacuation de l'Égypte. Est-il un moment gêné par ses propres engagements ou par le souci de ménager la dignité des tierces puissances, aujourd'hui qu'il juge utile de resserrer les liens qui lui assujettissent le pays des Pharaons? A-t-il hésité un instant à mettre la France en demeure d'évacuer Fachoda, le jour où une poignée de Français avait occupé un des points de la route qui doit mener du Cap à Alexandrie? Après avoir

emporté ce gros morceau, le gouvernement britannique aurait pu tout au moins se montrer satisfait. On l'a vu, au contraire, continuer un temps ses armements en vue de complications que lui seul soupçonnait. — N'oublions pas que nous sommes partout en contact avec les Anglais : en Chine, en Indo-Chine, à Madagascar, dans l'Afrique occidentale, au Maroc. La France peut se retrouver demain, après-demain en face de la question nettement posée à Fachoda : battre en retraite ou se battre.

Céder, céder toujours, serait l'aveu de la déchéance. L'Angleterre nous a fait dans une convention récente des concessions qui ne lui ont guère coûté ; nous ne nous en trouverions pas moins vis-à-vis d'elle dans une autre situation qu'avant Fachoda. Nous avons reculé devant les conséquences d'une rupture dont elle acceptait tranquillement l'éventualité. Elle le sait, l'Europe ne l'ignore pas, nous ne saurions l'oublier. Et si, d'aventure, nous étions résolus de faire valoir énergiquement nos droits légitimes le jour où ils seraient contestés, ce pourrait bien être la guerre.

La guerre, notre pays saurait la faire vaillamment et il ne serait pas facile de le réduire à demander la paix. En tout état de cause, nous ferions beaucoup de mal à l'ennemi par la prolongation même de la guerre, et si, dénonçant le traité de Paris, nous armions des corsaires, nous porterions au commerce anglais des coups sensibles. Mais la supériorité des forces navales de la Grande-Bretagne sous toutes les formes, escadres, forteresses, arsenaux, dépôts de charbon, câbles sous-marins, est considérable. Nous serions — c'est l'avis des marins de tous les pays — réduits à la défensive sur le continent et dans nos colonies.

Et la Russie, dira-t-on ? Mais, d'abord, la Russie n'est pas obligée à nous soutenir contre l'Angleterre. Puis les flottes combinées des deux puissances alliées ne peuvent se mesurer sans désavantage contre les escadres britanniques. Sans doute, si la guerre durait très longtemps, la Russie disposerait des armes les plus redoutables pour atteindre l'Angleterre au cœur. Mais qui sait si l'Europe, si les États-Unis demeureraient alors spectateurs désintéressés d'une lutte aussi gigantesque ? Et qui pourrait prévoir l'issue d'un conflit universel ?

Puisqu'il ne dépend pas uniquement de la France d'éviter la guerre avec l'Angleterre, on se demande par suite de quel aveuglement les Français n'ont rien fait jusqu'à présent pour assurer la sécurité qui leur fait défaut. — car l'incident de Fachoda, il convient de ne pas l'oublier, n'a pas créé la situation actuelle, il n'a fait que la manifester aux yeux de tous.

***

Mais que faire?

La première vérité dont les Français ont besoin de se pénétrer, c'est que rien ne saurait être tenté en dehors de l'alliance russe. Cette alliance s'impose d'une manière absolue. Il faut lui demeurer fidèle. Deux motifs principaux nous le commandent :

1° Nous l'avons conclue, alors que nous étions libres de tout engagement, maîtres de nos actions. En la dénonçant aujourd'hui, sans raisons décisives, nous donnerions au monde le spectacle d'une impardonnable légèreté ; nous démontrerions péremptoirement que notre démocratie est incapable de suivre ses desseins. Dès lors aucun monarque, aucun peuple ne se fierait à une nation si inconsistante. Nous nous ferions de la Russie une ennemie jurée et nous nous trouverions dans l'impossibilité de remplacer son amitié par une autre ;

2° L'alliance est bonne en elle-même ; elle a produit les fruits que les gens sensés en attendaient. Seuls les exaltés et les ignorants — ils sont légion à la vérité — l'ont considérée comme un gage de revanche, comme la promesse de la revision imminente du traité de Francfort. Ceux qui l'ont conclue, ceux qui, à un titre quelconque, ont négocié avec la chancellerie de Saint-Pétersbourg savaient très bien que l'accord avait pour objet unique de créer un contrepoids à l'action que la Triple-Alliance exerçait en Europe. Peut-être auraient-ils agi prudemment en dissipant les équivoques, au risque de refroidir dans une certaine mesure l'enthousiasme populaire? En tout cas, la Russie n'a jamais prononcé, officiellement ni secrètement, une parole qui pût donner le change sur ses intentions.

L'alliance n'en saurait souffrir, car elle a répondu à l'attente de ses auteurs ; elle a mis notamment la France à l'abri d'une attaque directe ou indirecte de l'Allemagne : elle lui a assuré la sécurité dans ses foyers. Mais si l'alliance franco-russe est nécessaire, il ne s'ensuit pas, comme j'ai essayé de le démontrer, qu'elle suffise à procurer aux deux associés la force nécessaire pour les garantir contre toute éventualité.

Certes, la *Duplice* ne repousse aucun concours loyal ; elle est prête à accueillir tous ceux qui désireraient coopérer au but qu'elle se propose. J'ose affirmer, toutefois, qu'en dehors des deux combinaisons que voici, il ne peut y avoir pour elle de sécurité complète :

1° Une entente intime de la Russie et de la France avec l'Angleterre ;

2° La conclusion d'une alliance entre la France, la Russie et l'Allemagne.

1° *Entente intime entre la Russie et la France d'une part et l'Angleterre de l'autre.*

Je dis *entente intime*, pour ne pas prononcer le mot d'alliance qui semble répugner aux Anglais. Cette entente présupposerait un règlement général des questions litigieuses en suspens. Les trois puissances se mettraient d'accord pour délimiter aussi nettement, aussi minutieusement que possible leurs sphères d'action respectives. Chacune d'elles s'engagerait par écrit à ne faire désormais aucune incursion directe ni indirecte dans le champ réservé à ses co-contratants. Les questions concernant le droit commercial seraient ensuite tranchées d'un commun accord. Ceci fait, les trois puissances prendraient l'engagement de se prêter un appui réciproque en vue de repousser, le cas échéant, les tentatives usurpatrices des tiers et pour régler à leur mutuelle convenance les questions qui viendraient à se produire.

Les avantages que la France pourrait retirer de cette entente sautent aux yeux. Rassurée sur le continent par l'appui de la Russie, garantie sur les mers par l'accord avec l'Angleterre, la France pourrait vaquer à ses affaires domestiques, poursuivre la solution des problèmes si graves qui s'imposent

à l'intérieur, mettre en valeur son vaste empire colonial, dont elle peut se tenir pour satisfaite, attendre patiemment de l'avenir la liquidation de comptes particulièrement onéreuse pour elle. Nulle complication ne saurait en effet surgir dans le monde, sans que les trois puissances en question eussent à faire entendre une parole décisive. Il y aurait bien des raisons pour que la *Triplice* actuelle vînt promptement à se dissoudre, car, en face d'une France unie à l'Angleterre, l'Italie serait exposée à des dangers bien redoutables ; l'Autriche, d'autre part, travaillée par ses maladies intestines, ne pourrait pas envisager sans angoisses l'éventualité d'une guerre générale, en présence d'une France et d'une Russie coalisées et d'une Italie douteuse, avec la seule protection de l'Allemagne.

2° *Conclusion d'une alliance entre la Russie, la France et l'Allemagne.*

Chacune des parties contractantes trouverait dans cette combinaison une source d'avantages multiples ; mais c'est de la France seulement que j'entends m'occuper ici.

En paix assurée avec l'Allemagne, les Français pourraient sans péril réaliser des réductions sensibles sur le budget de la guerre ; une partie de ces économies servirait utilement à fortifier le budget de la marine. La France se trouverait de la sorte en état de reprendre rapidement le rang qu'elle a perdu en tant que puissance maritime, grâce à ses traditions séculaires et à la position admirable qu'elle occupe sur l'Océan et la Méditerranée. La nouvelle triple alliance jouirait, d'autre part, d'une force d'attraction en quelque sorte irrésistible à l'égard des tierces puissances. On ne voit pas quelles raisons engageraient l'Autriche, l'Italie et la Turquie à faire bande à part. Ainsi se trouverait réalisée dans une certaine mesure cette idée des États-Unis d'Europe, souvent qualifiée d'utopie, mais néanmoins préconisée par un certain nombre d'esprits judicieux.

Pour s'en tenir aux bienfaits immédiats, il est hors de doute que l'union de la France, de la Russie et de l'Allemagne contraindrait l'Angleterre à modifier sa politique et à restreindre ses visées. Les États-Unis d'Amérique eux-mêmes verraient s'élever en Europe une force capable de

leur rappeler au besoin que pour être respectés dans le nouveau monde, ils doivent se montrer respectueux des droits acquis par les vieilles nations de l'ancien.

***

Voilà donc le dilemme posé, et, dès lors, voici les questions à discuter :

1° Une entente intime entre la France, la Russie et l'Angleterre est-elle conciliable avec les intérêts et les ambitions de ces trois puissances?

2° Une alliance entre la France, la Russie et l'Allemagne est-elle réalisable, étant donné le grave différend entre la France et l'Allemagne?

Ce qui revient à dire : quels sacrifices, dans chacune des deux combinaisons, chacun des contractants éventuels serait-il disposé à consentir, en vue des avantages de l'Union ou de l'Alliance? Et puisque c'est de la France surtout qu'il s'agit ici, vers laquelle des deux combinaisons doit-elle tendre, après avoir exactement mesuré et comparé le sacrifice à faire et les avantages à espérer?

On a voulu seulement, comme il a été dit déjà, proposer ces questions à la discussion, et montrer qu'il n'y a plus de temps à perdre pour discuter et conclure. On n'a que trop longtemps reculé devant les résolutions viriles. Le temps passe, et, en politique, l'opportunité est de suprême importance. Réfléchissons. Le monde est en transformation rapide. Malheur à ceux qui restent immuables! Après le choc de 1870, la France s'est recueillie comme elle devait. Elle s'est jetée ensuite dans les entreprises coloniales. Sous peine de déchéance, il lui est aujourd'hui imposé de faire de la grande politique. Deux routes sont ouvertes devant nous, deux routes seulement : il faut, si nous voulons marcher, choisir l'une ou l'autre; sinon nous ne ferons que piétiner, piétiner à reculons.

XX

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

LIVRES NOUVEAUX

NOTES SUR LA VIE, par **Alphonse Daudet.**

Du vivant d'Alphonse Daudet, les « petits cahiers » de l'illustre écrivain étaient déjà célèbres. Sur tout et sur tous, le romancier y inscrivait des notes, fixait une pensée, une observation, un menu détail, ou bien l'idée même d'une future pièce ou d'un roman futur. Tout l'art d'Alphonse Daudet se révèle et s'explique mieux pour nous, par la publication de ce livre. Il est intéressant à méditer comme les cartons des grands peintres. C'est une remarque souvent faite que dans les esquisses et les ébauches qui ont servi d'études pour une grande toile, la disposition des personnages, la forme et l'aspect du décor varient parfois, alors que tel détail, insignifiant en apparence, se retrouve partout invariablement : certaines petites phrases de ces extraits donneront la même impression. On sent que l'artiste mettait en elles bien plus qu'elles ne semblent contenir. Elles étaient grosses pour lui de chapitres ou de livres entiers dont il prévoyait le développement. Ce n'est pas aux lecteurs de la *Revue* qu'il faut dire le charme et le haut intérêt de ce volume : il suffit de les avertir qu'il vient de paraître, orné d'une touchante préface de madame Alphonse Daudet.

INVENTAIRE DES TABLEAUX DU ROY,
rédigé en 1709 et 1710 par N. Bailly, publié pour la première fois avec des additions et des notes, par **Fernand Engerand.**

M. Engerand a entrepris de dresser un inventaire général des collections de la Couronne, au moment de la Révolution. C'est là une œuvre considérable, devant laquelle les plus audacieux avaient reculé, et qui semble pourtant devoir être menée rapidement à bonne fin. La première partie de ce travail, que vient de publier le Ministère de l'Instruction publique, nous donne la liste des tableaux qui, à la fin du règne de Louis XIV, composaient la collection royale. M. Engerand nous signale ainsi plus de deux mille peintures, dont il indique la provenance, les déplacements et états successifs, les restaurations diverses. On voit tout l'intérêt d'une telle publication, et l'on devine sans peine la somme considérable de travail qu'un pareil ouvrage a demandé à son auteur. L'an prochain, M. Engerand doit nous donner un *Inventaire des tableaux commandés et achetés pour le Roi, de 1715 à 1792;* ce sera le complément de l'inventaire de 1710, et il faut espérer qu'ainsi nous pourrons avoir, pour l'Exposition de 1900, l'état complet de l'ancienne collection de la Couronne. M. Engerand aura ainsi rendu un service inappréciable à l'histoire de nos collections françaises et de notre art national : il faut savoir gré au Ministère de l'Instruction publique d'avoir compris l'intérêt d'une telle entreprise et d'en avoir assuré la publication.

RÉCITS DU TEMPS PASSÉ, par **Maurice Maindron.**

Toutes les grandes qualités d'écrivain qui ont fait si vite la fortune littéraire de M. Maurice Maindron se retrouvent dans ce nouveau livre. L'auteur y fait revivre en de brefs récits quelques anecdotes intéressantes sur les hommes d'autrefois. Le combat des Trente, l'archiprêtre Arnaud de Cervoles, Jehan Chandos, la bataille de Saint-Jacques, le tournoi de la rue Saint-Antoine, les duels de M. de Boutteville, le maréchal de Guébriant, lui fournissent tour à tour le sujet de pages savoureuses. M. Maurice Maindron excelle à décrire batailles et rixes : il a retrouvé la verve et le style même de nos vieux chroniqueurs ; on croirait qu'il a vraiment assisté à toutes les prouesses qu'il nous raconte, tant il s'y intéresse et tant ses héros surgissent nettement à nos yeux dans le moindre détail de leurs gestes et de leur costume. C'était le grand charme de *Saint-Cendre ;* c'est aussi le charme de ce bel ouvrage illustré de nombreuses gravures.

L'AIGUILLE D'OR, par **J.-H. Rosny.**

L'œuvre, déjà considérable, de MM. J.-H. Rosny est en même temps d'une surprenante variété. Dès qu'ils sont connus, la plupart de nos écrivains s'en tiennent volontiers au genre qui leur a le mieux réussi ; ils brodent désormais sur un seul thème de multiples variations. MM. J.-H. Rosny, au contraire, demeurent épris de nouveau. Ils ont fait des romans préhistoriques, des romans de mœurs, études parfois brutales, de subtils romans psychologiques, tels qu'*Une Rupture*. *L'Aiguille d'or* est un roman d'aventures, et l'histoire en est fort attachante. Le héros du livre soupçonne d'abord, puis découvre, en de vieux papiers de famille, l'existence d'un trésor caché par des ancêtres émigrés, quelque part, dans le Sud de l'Afrique ; et, après de multiples incidents, au prix de dangers sans nombre, Martial de Thelen finit par reconquérir ce trésor.

LA GRANDE INDUSTRIE
SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV
par **Germain Martin**, secrétaire général du Musée social.

M. Martin donne un très vigoureux et vivant portrait de Colbert restaurateur ou, pour mieux dire, créateur de la grande industrie au XVIIe siècle. On voit par le détail quelle force de travail et quel génie d'organisation furent nécessaires pour établir une œuvre pareille. Mais, tout en rendant justice à la vaste intelligence du grand ministre, M. Martin fait très justement la critique du système. Ces grands établissements avaient une vie artificielle : par leur développement même ils tarirent sur bien des points du territoire la source vive de la petite industrie ; aussi, le siècle s'acheva-t-il dans une effroyable décadence industrielle. Des recherches attentives dans les dépôts d'archives ont permis à M. Martin de jeter une lumière nouvelle sur bien des points.

leur rappeler au besoin que pour être respectés dans le nouveau monde, ils doivent se montrer respectueux des droits acquis par les vieilles nations de l'ancien.

***

Voilà donc le dilemme posé, et, dès lors, voici les questions à discuter :

1° Une entente intime entre la France, la Russie et l'Angleterre est-elle conciliable avec les intérêts et les ambitions de ces trois puissances?

2° Une alliance entre la France, la Russie et l'Allemagne est-elle réalisable, étant donné le grave différend entre la France et l'Allemagne?

Ce qui revient à dire : quels sacrifices, dans chacune des deux combinaisons, chacun des contractants éventuels serait-il disposé à consentir, en vue des avantages de l'Union ou de l'Alliance? Et puisque c'est de la France surtout qu'il s'agit ici, vers laquelle des deux combinaisons doit-elle tendre, après avoir exactement mesuré et comparé le sacrifice à faire et les avantages à espérer?

On a voulu seulement, comme il a été dit déjà, proposer ces questions à la discussion, et montrer qu'il n'y a plus de temps à perdre pour discuter et conclure. On n'a que trop longtemps reculé devant les résolutions viriles. Le temps passe, et, en politique, l'opportunité est de suprême importance. Réfléchissons. Le monde est en transformation rapide. Malheur à ceux qui restent immuables! Après le choc de 1870, la France s'est recueillie comme elle devait. Elle s'est jetée ensuite dans les entreprises coloniales. Sous peine de déchéance, il lui est aujourd'hui imposé de faire de la grande politique. Deux routes sont ouvertes devant nous, deux routes seulement : il faut, si nous voulons marcher, choisir l'une ou l'autre; sinon nous ne ferons que piétiner, piétiner à reculons.

XX

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

LIVRES NOUVEAUX

NOTES SUR LA VIE, [illegible] Alphonse Daudet

[illegible]

INVENTAIRE DES TABLEAUX DU R[illegible]

[illegible]

RÉCITS DU TEMPS PASSÉ, [illegible] Maurice Maindron

[illegible]

L'AIGUILLE D'OR [illegible] J. H. Rosny

[illegible]

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE).	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris. *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède et la Norvège.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 8422-4-99. — (Encre Lorilleux).

6e Année. N° 10. 15 Mai 1899.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
Duc de Choiseul	*Ma Liaison avec Madame de Pompadour.*	233
Rudyard Kipling	*Nouvelles Aventures de Mowgli.* — I.	255
Albert Pingaud	*Napoléon III et le Désarmement*	286
Baron de Barante	*Après la Révolution de Février.* — I.	309
Émile Vedel	*Lumière d'Asie*	336
Jacques Richepin	*De Quinze à Vingt ans*	359
Eugène Le Roy	*Jacquou le Croquant* (Fin)	363
*******	*Notre Marine de Guerre* — II	391

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1899

Soulavie n'étaient que des réclames imaginées par cet impudent fabricateur de mémoires apocryphes pour lancer une nouvelle compilation. Cependant il y avait dans ce boniment tout au moins une parcelle de vérité, et, il y a peu de temps, l'un de nous eut la bonne fortune de mettre la main sur la première partie du manuscrit de ces *Mémoires* par lettres du duc de Choiseul, jusqu'ici tout à fait inédits.

Il est à peu près certain que ce fragment provient des papiers de Soulavie, qui se proposait sans doute de continuer l'œuvre interrompue du duc de Choiseul. Cette provenance nous imposait le devoir d'examiner de très près l'authenticité de ce manuscrit; car on sait que tout ce qui a passé par les mains de ce faussaire émérite est fortement suspect. Après un long examen fait avec le plus grand soin, nous avons pu nous convaincre que notre manuscrit est entièrement de la main du duc de Choiseul. Le style confirme absolument l'étude paléographique. Écrits de verve, dans l'exil, à Chanteloup, peu de temps avant la mort de Louis XV, ces Mémoires portent comme la griffe du duc de Choiseul. Leur intérêt est d'autant plus vif que la passion qui poussait la plume du ministre disgracié était plus forte; il écrivait pour donner un libre cours à ses haines et pour se défendre contre les méchants bruits mis en circulation par ses adversaires.

Le premier fragment dont la primeur[1] est offerte aux lecteurs de la *Revue de Paris*, est caractéristique. Le duc de Choiseul raconte à sa manière l'origine de ses relations avec madame de Pompadour. Il savait que dans le monde on l'accusait d'avoir commencé sa grande fortune, en trahissant, au profit de madame de Pompadour, la femme d'un de ses cousins. C'était une demoiselle Charlotte Rosalie de Romanet, qui avait épousé le 25 avril 1751 le comte de Choiseul-Beaupré. Bien qu'elle fût la nièce de madame d'Estrades, cousine par alliance et créature de la favorite, madame de Choiseul-Romanet n'avait pas tardé à nouer une intrigue avec Louis XV; bien conseillée, elle refusait de céder avant d'avoir l'assurance de remplacer la maîtresse en titre; elle allait réussir, quand le futur duc de Choiseul, qu'elle avait eu la sottise de mettre dans le secret, aurait averti madame de Pompadour et lui aurait communiqué une lettre du roi à sa cousine. La favorite aurait ainsi évité le danger qui la menaçait; et dans sa reconnaissance elle aurait fait nommer M. de Choiseul-Stainville à l'ambassade de Rome; ensuite elle le soutint et le poussa de toutes ses forces, au point d'en faire une sorte de premier ministre.

Sans être scrupuleux plus qu'il ne faut sur le choix des moyens de parvenir, le duc de Choiseul voulut détruire cette légende qu'il jugeait fâcheuse pour sa réputation. Dans ses *Mémoires*, qui voient ici le jour

1. Ces *Mémoires* paraîtront prochainement à la librairie Plon.

pour la première fois, il présenta les choses d'une autre façon, et son récit, d'allure vive et dégagée, a tout au moins l'apparence de la vraisemblance. Il nous semble même que Choiseul, quel que fût son désir de se justifier, n'a pas dû trop altérer la vérité; s'il se défend d'être entré de son propre mouvement dans cette intrigue, il avoue qu'il fit part à madame de Pompadour des lettres du roi à sa cousine: il reconnaît sa trahison, mais il rejette sa faute sur une indiscrétion de son beau-frère et sur la faiblesse d'un homme sensible, incapable de résister aux larmes d'une jolie femme; il laisse même entendre qu'en cet instant il subit la tendre influence que devait désormais exercer sur lui madame de Pompadour. Cet aveu, à vrai dire, n'est pas une révélation. Le cardinal de Bernis, peut-être bien par jalousie, a reproché à son successeur au ministère d'avoir faussement fait accroire à la favorite qu'il était épris de sa figure et de ses charmes flétris avant l'âge. Ce grief était-il bien fondé? Avec madame de Pompadour Choiseul fut-il sincère? Qui pourrait le dire? Toujours est-il que dans ses *Mémoires* il ne parle jamais d'elle qu'avec le ton d'un homme pénétré de la plus profonde reconnaissance pour la femme qui fit sa fortune.

ÉTIENNE CHARAVAY. — JULES FLAMMERMONT

Comme je n'allais jamais à la cour que pour mon plaisir, je ne voyais ceux qui l'habitaient continuellement qu'à Fontainebleau et à Marly. Madame de Pompadour se piquait de me haïr et je me piquais de me moquer d'elle. A un voyage de Marly, en 1752, je crus m'apercevoir au jeu qu'il y avait de la coquetterie de la part de M. le Dauphin[1] pour madame de Choiseul[2]. Je lui en parlai, elle n'en disconvint pas. Comme elle était intéressée dans mon jeu, elle était auprès de moi au trente et quarante, et tout ce voyage M. le Dauphin se couchait plus tard et ne nous quittait pas. Le dernier jour je dis à madame de Choiseul que je craignais que cette coquetterie ne fût pas sans inconvénient; elle en plaisanta avec moi. Je retournai à Paris et ne songeai plus ni à madame de Choiseul, ni à sa coquetterie.

Quand la cour fut à Fontainebleau[3], les bruits sur madame

1 Il est ici question du Dauphin, fils de Louis XV et père de Louis XVI.

2 Il s'agit de madame de Choiseul-Romanet, femme du marquis de Choiseul-Stainville, auteur de ces *Mémoires*. Sur cette dame, voyez plus haut, p. 233.

3 En 1752, la Cour demeura à Fontainebleau depuis le 20 septembre jusqu'au 8 novembre.

LIVRES NOUVEAUX

FRAGMENTS ET SOUVENIRS
Tome Ier, par le **comte de Montalivet.**

Ce ne sont pas là des Mémoires, à proprement parler, car si le comte de Montalivet fut un causeur exquis, il n'a malheureusement écrit que trop tard et fort peu, et il s'est toujours dérobé aux instances des auditeurs charmés qui le pressaient de fixer ses souvenirs. « C'est son extrême affection pour ses petits-enfants qui seule est parvenue à triompher de sa répugnance. Il a rédigé quelques lettres à ses petits-fils ; la forme paternelle de ces lettres n'enlève rien à la gravité de la pensée. » Il a laissé aussi plusieurs chapitres d'un livre qu'il se refusait à faire. C'est de tout cela qu'est composée cette intéressante publication. Ce volume est un premier volume : il ne contient pas tous les manuscrits laissés par le comte de Montalivet ; mais certaines pages avaient trait à des temps qui ne sont pas encore entrés dans l'histoire : elles ne verront le jour que plus tard. Ajoutons qu'une remarquable notice historique sur le comte de Montalivet permet au lecteur de mieux connaître, d'avance, les idées de l'homme d'État et la place qu'a tenue dans son temps l'auteur des *Fragments et Souvenirs*. Ce premier volume comprend les années de jeunesse et nous mène jusqu'à la formation du cabinet Casimir-Perier : février-mars 1831. On y trouvera des pages plus particulièrement intéressantes sur la Révolution de 1830 et sur le procès des ministres de Charles X.

PAYSAGES ET PAYSANS, par **Maurice Rollinat.**

Après avoir dit les fiévreuses, les subtiles « névroses », M. Maurice Rollinat, depuis longtemps déjà, s'est épris de la vie simple qu'on mène aux champs, de l'air pur qu'on y respire et du grand ciel libre qu'on y contemple. Les mauvais rêves d'autrefois l'y ont suivi quelque temps et, dans les paysages blancs d'hiver, les vols noirs de corbeaux lui ont rappelé souvent toutes les lourdes heures de ses deuils et de ses désespoirs ; mais, peu à peu, il a dépouillé l'ancien homme, et voilà qu'aujourd'hui, non content de nous décrire la nature, c'est l'âme des paysans qu'il nous exprime en ces « poésies de campagne », comme il les appelle lui-même. L'artiste, épris de strophes plastiques et régulières, a senti le besoin de renouveler jusqu'à son style et à sa forme, trop aristocratiques et trop roides pour ceux qu'il voulait peindre : il a su se créer un vocabulaire spécial qui, sans être le patois du paysan, admet certains mots, certaines locutions familières et expressives, et reste cependant d'un poète. Le jeteur d'éperviers, le boucher, le forgeron, le vieux priseur, le rebouteux, la ressusciteuse, sont autant de types qu'il excelle à décrire ou à faire parler. Il y a dans ce livre toute l'odeur saine des champs, toute l'âme robuste des villages.

LA CAMPAGNE DE MINORQUE,
par **Raoul de Cisternes.**

Les Mémoires du temps ne parlent pas de ce commandeur de Glandevès dont le journal a fourni de si intéressants détails à M. Raoul de Cisternes ; mais l'auteur tenait à se convaincre que ce témoin oculaire était un narrateur consciencieux et bien informé : la comparaison des notes et des faits donnés par le commandeur avec un certain nombre de documents officiels garantit l'authenticité de ce journal. M. Raoul de Cisternes a donc pu sans arrière-crainte tirer du manuscrit la matière d'un livre bien vivant, qui nous fait assister au « développement du premier épisode de la lutte entre la France et l'Angleterre et à la prise du fort Saint-Philippe, l'un des plus glorieux faits d'armes du règne de Louis XV ».

NOS GRANDS PEINTRES, par **Gustave Haller.**

Assurément, les artistes que M. Gustave Haller nous présente, Gérôme, Henner, Lefebvre, Detaille ne sont pas les seuls dont nous ayons le devoir d'être fiers. Du moins sont-ils parmi les plus illustres, et il ne faut voir ici qu'une première série : nous voulons espérer qu'elle sera suivie de plusieurs autres. L'ouvrage est divisé en deux parties, M. Gustave Haller consacre d'abord une étude à chacun de ces quatre grands peintres : il nous raconte leur vie, il nous fait assister à leurs lentes recherches d'eux-mêmes et de leur idéal. Il essaie ensuite d'établir un catalogue de leurs œuvres et nous donne enfin un choix des principaux articles que la presse leur a consacrés. Le volume est charmant : ajoutons qu'il est orné de portraits et de quelques reproductions bien choisies ; il est tout à la fois intéressant à lire et délicieux à regarder.

HOMMES ET CHOSES D'OUTRE-MER,
par **Paul Hamelle.**

La plus étendue et la plus importante des études qu'on trouvera dans ce volume est consacrée à W.-E. Gladstone : le grand *Old Man* est du reste présent dans toutes les pages de ce livre. « C'est le grand acteur dont la *personnalité* visible ou invisible influence la marche du drame, quand elle ne le conduit pas. » Homme de progrès, lui aussi, à sa façon, mais moins humain, plus Anglais, Cecil Rhodes se campe en face de Gladstone, et M. Paul Hamelle nous a donné de lui le portrait en pied auquel il avait droit. Autour de ces deux grands personnages, s'évoquent plus discrètement la pure figure d'un W. Laurier, ou celle de l'attique Morley, ou celle de Roseberry, l'impérialiste libéral, ou d'un Churchill, d'un Chamberlain. On trouvera tous les hommes illustres de la politique anglaise en cette galerie de portraits et de tableaux.

MA LIAISON

AVEC

MADAME DE POMPADOUR

Le duc de Choiseul a-t-il laissé des Mémoires? Pendant longtemps cette question a été très controversée; c'est seulement dans ces derniers mois que la découverte de copies anciennes et d'un fragment considérable du manuscrit autographe a permis de la résoudre par l'affirmative en toute sécurité.

Lorsqu'à la fin de l'année 1789, le libraire Buisson annonça la mise en vente de deux volumes des *Mémoires de M. le duc de Choiseul, ancien ministre de la Marine, de la Guerre et des Affaires étrangères, écrits par lui-même et imprimés sous ses yeux, dans son cabinet, à Chanteloup, en 1778*, la famille de Choiseul, par une note insérée dans le *Journal de Paris*, manifesta sa surprise et son indignation; elle déclara que certains des morceaux publiés pouvaient avoir été écrits par le duc, mais qu'ils n'avaient jamais été destinés à voir le jour; elle protestait contre leur publication, qui ne pouvait être que la suite d'une infidélité punissable. En 1829, le duc de Choiseul, neveu et héritier de l'ancien ministre, attribua cette infidélité à un ancien secrétaire de son oncle et donna les véritables motifs de ce demi-désaveu.

En outre de ces morceaux rédigés en forme de récits historiques, on connaissait aussi l'existence de *Mémoires* par lettres. A plusieurs reprises, en 1791 et en 1793, Soulavie avait opposé aux deux volumes parus chez Buisson la *Correspondance secrète* qu'il avait remise à ce libraire pour être publiée en douze volumes. Cet ouvrage ne fut jamais imprimé. Aussi peut-on croire que ces morceaux de

parti de ne point aller chez madame de Choiseul et d'éviter son mari. J'avais autre chose à faire à Fontainebleau que de soigner les maîtresses du roi. Je n'évitai pas M. de Choiseul, quelques jours après. Il m'avait cherché et enfin il me rencontra. Il me parut ce jour-là plus enclin à la jalousie et à mal penser de sa femme. Je le rassurai du mieux qu'il me fut possible ; en même temps je lui répétai ce que je lui avais fait entendre la première fois, c'est que rien ne devait déterminer un honnête homme à être le mari de la maîtresse du roi, mais que, pour éviter le soupçon d'un pareil malheur, il y avait un moyen bien simple qui serait d'emmener sa femme, sous prétexte de sa grossesse, à Paris, de la tenir éloignée de la cour jusques à ses couches — elle n'était grosse que de quatre ou cinq mois — et que d'ici à six mois les bruits seraient tombés et que tout rentrerait dans l'ordre accoutumé. Je crus entrevoir, à la manière dont M. de Choiseul reçut mon conseil, que madame d'Estrades et M. d'Argenson[1] ne lui en donnaient pas de pareils, et que, soit par bêtise, soit par infamie, il n'avait point de goût pour s'éloigner et me parut en avoir pour être favori du roi.

M. d'Argenson était mal avec M. de Machault, contrôleur général et favori de madame de Pompadour ; par conséquent, il était mal avec madame de Pompadour. Madame d'Estrades était aussi très froidement avec madame de Pompadour, parce qu'elle aimait de passion M. d'Argenson et partageait ses intérêts et ses intrigues. L'un et l'autre gouvernaient très aisément l'esprit de M. de Choiseul et désiraient vivement que madame de Choiseul fît chasser de la cour madame de Pompadour et la remplaçât. Le rôle de M. de Choiseul, ainsi que son honneur, ne les inquiétait pas ; il était simplement question de le conserver à la cour jusques au moment où le roi aurait renvoyé sa maîtresse pour prendre madame de Choiseul. Alors, vraisemblablement, M. d'Argenson se chargerait d'apaiser le mari. Je sentis toute l'étendue de cette intrigue à la réponse que me

1. Le comte Marc-Pierre de Voyer d'Argenson était alors ministre de la Guerre et avait la ville de Paris dans son département ; il ne faut pas le confondre avec son frère aîné le marquis Louis-René d'Argenson, qui fut ministre des Affaires étrangères et a laissé un *Journal* et des *Mémoires* très importants.

fit M. de Choiseul, quand je lui proposai d'emmener sa femme à Paris ; il balbutia, il me dit que ce serait abandonner la partie tandis qu'il était attaqué par madame de Pompadour ; il ajouta qu'il avait beaucoup d'obligations au roi, que, d'ailleurs, sa femme dépendait plus de madame d'Estrades que de lui, que madame d'Estrades ne le voudrait pas. Alors je ne pus pas m'empêcher de lui faire le dilemme, ou qu'il croyait que sa femme était incapable d'aimer le roi, ce que je croyais comme lui, et alors il ne fallait pas en être affecté, ni même parler de toute cette histoire, ou qu'il l'en croyait capable et ne voulait pas prendre les moyens de l'empêcher ; que, dans ce dernier cas, puisqu'il m'avait instruit des bruits qu'il supposait courir à ce sujet, je devais aussi le prévenir que, madame de Choiseul portant mon nom, je croyais me devoir d'instruire le public de la conversation que j'avais avec lui, des conseils que je lui avais donnés, de l'éloignement absolu où je serais toute ma vie qu'une femme de mon nom fût regardée comme maîtresse du roi, et du refus qu'il m'avait fait de conduire sa femme à Paris, pour rompre tout soupçon sur cette intrigue honteuse. M. de Choiseul fut assez frappé de la vivacité avec laquelle je m'exprimai ; il me dit qu'il pensait comme moi ; il me fit des reproches de n'avoir pas été voir sa femme depuis quelques jours, comme je lui avais promis ; il m'ajouta qu'elle était malheureuse de ne me pas voir, qu'elle m'attendait, que je serais content de sa douceur et touché du chagrin que lui causaient les propos du public. Il me fit promettre d'y aller le lendemain dans l'après dîner. Je le lui promis d'autant plus volontiers que j'avais la curiosité de pénétrer le mystère de cette intrigue et d'éviter à mon nom, s'il était possible, l'opprobre dont il était menacé.

Je fus le lendemain, l'après-dîner, chez madame de Choiseul. Elle me parut enchantée de me voir ; elle me dit qu'elle m'attendait avec impatience et, sans autre préambule, elle me fit la confidence de l'amour du roi pour elle, de l'envie qu'elle avait d'y correspondre, mais de la condition qu'elle y mettait, qui était le renvoi de madame de Pompadour, pour occuper sa place avec le même crédit. Je l'écoutais sans rien répondre, car je n'avais garde de l'interrompre. Madame de Choiseul

continua, avec une volubilité et une étourderie inconcevables, à me dire qu'elle avait déclaré au roi cette condition, que je l'approuverais sans doute d'autant plus volontiers que j'étais le seul du nom qu'elle portait qui fût susceptible de profiter de tous les avantages de sa faveur, qu'elle userait de son crédit d'abord pour me faire titrer et pour me procurer les grâces que je pouvais désirer, qu'elle espérait en même temps que je me lierais à elle par l'amitié la plus intime et que je trouverais le moyen, de concert avec M. d'Argenson, de la débarrasser de son mari.

Je n'eus pas de peine à voir que madame de Choiseul avait une petite tête conjurée, qui regardait comme certain ce qu'elle désirait, mais je voulus savoir si elle me donnerait quelques preuves de ce qu'elle m'avançait. Je lui parus douter de tout ce qu'elle me disait, je lui observai qu'en pareille matière il était aisé d'être séduite par les apparences. Elle se récria sur le mot d'*apparence* et je lui expliquai que je regardais ainsi le seul désir du roi de coucher avec elle, et qu'il y avait loin de ce désir même satisfait à toutes les idées qu'elle se formait de sa faveur et au renvoi de madame de Pompadour. Elle m'assura avec vivacité qu'elle ne se prêterait à rien sans ce renvoi, qu'elle l'avait déclaré au roi. « Et comment, lui dis-je, avez-vous pu le lui déclarer? Le voyez-vous? » Elle hésita, et puis me dit qu'elle ne lui avait parlé qu'en passant, dans le jardin de Diane, mais qu'elle lui écrivait. Je lui demandai si elle en recevait des réponses. « Sans doute, me dit-elle, car c'est lui qui m'écrit le premier et qui me presse infiniment. » Je répétai qu'il la pressait sans doute de consentir à ce qu'il désirait, mais qu'il fallait bien peser les paroles des lettres du roi pour connaître si son projet était un engagement sérieux ou un simple divertissement, ce que l'on appelait dans le monde une passade, que je doutais que le roi, qui venait de titrer madame de Pompadour[1], qui lui marquait autant de confiance, qui voulait que l'on la regardât comme son premier ministre, dans le même temps fût en négociation pour la renvoyer et mettre à sa

1. Le 12 octobre 1752, Louis XV avait, à Fontainebleau, donné à madame de Pompadour un brevet d'honneur de duchesse.

place une femme que madame de Pompadour avait mariée, qu'elle avait mise dans son intérieur et qui n'avait d'existence à la cour que par elle. J'ajoutai que je ne pouvais pas croire cette fausseté dans le roi.

Madame de Choiseul, impatiente de mon incrédulité, fut chercher une cassette, dans laquelle je vis nombre de lettres du roi. Elle prit la dernière et me la donna à lire. Elle était fort longue; je ne me souviens pas exactement des mots, qui étaient mal arrangés dans cette lettre, comme dans toutes celles qu'il écrit, mais elle me parut pressante. Il entrait en composition sur le renvoi de madame de Pompadour. Je vis que madame de Choiseul, ainsi que je l'avais soupçonné, n'avait pas tout accordé dans le jardin de Diane, et je craignis par cette lettre que, si elle continuait à résister et à être bien conseillée, elle ne parvînt à tout ce qu'elle prétendait et ne fût, dans le voyage même de Fontainebleau, déclarée maîtresse en titre. Le tableau de l'horreur d'une femme de mon nom dans cette place se présenta à moi avec effroi; je ne balançai point à dire à madame de Choiseul qu'elle ne pouvait pas choisir, dans la circonstance où elle se trouvait, un confident plus propre que moi à lui donner un bon conseil, d'autant plus qu'elle verrait que les conseils que je lui donnerais étaient fort désintéressés; que je la remerciais de sa bonne volonté pour ma fortune, qu'il serait honteux d'en désirer d'aucun genre par le sacrifice de l'honneur de mon nom, et que, puisqu'elle m'avait confié ses secrets, j'étais obligé de lui déclarer qu'il fallait qu'elle engageât son mari à la conduire à Paris du moment où je lui parlais à quatre jours, sans quoi je dirais à ce même mari tout ce qu'elle m'avait dit et tout ce que j'avais lu.

A ce propos madame de Choiseul s'emporta contre moi, me dit des injures sur l'abus que je faisais de sa confiance, me menaça de l'indignation du roi. Je l'assurai que je savais bien les risques que je courais, que si j'étais resté à Paris il y avait apparence que je ne serais pas venu à Fontainebleau pour me mêler dans cette affaire, mais que, dès que le hasard m'avait initié dans ses secrets, il serait contre mon honneur et contre ma conscience de ne pas faire tout ce qui dépendait de moi pour faire cesser des bruits et une intrigue

déshonorante pour notre famille. « Ce n'est pas, lui dis-je, que je sois d'une pédanterie fort scrupuleuse sur l'amour, outre que j'approuverais tous les goûts, quels qu'ils fussent, que vous pourriez avoir, mais même que vous satisfassiez ceux du roi, pourvu que pour le roi ce fût en secret et sans aucune apparence de crédit; en un mot l'état de madame de Pompadour me paraît insupportable. » Je joignis à cette fermeté toute la douceur dont j'étais capable, je louai beaucoup madame de Choiseul sur son bon naturel, sur le goût qu'elle avait pour l'honnêteté, combien elle était susceptible de sentiments nobles; enfin, je ne sais comment cela se fit, mais je l'attendris au point qu'elle me promit de partir de Fontainebleau le dimanche d'ensuite.

Nous étions au mercredi quand elle me l'eut promis. Je répétai mes louanges avec plus d'énergie; elle pleurait en regardant cette cassette où étaient les lettres du roi. Son mari entra; elle ferma promptement la cassette. Le mari demanda pourquoi elle pleurait; je lui dis que c'est qu'elle était infiniment affectée des propos que l'on tenait dans le public et qu'elle avait pensé, comme moi, que le meilleur moyen de les faire cesser était de partir incessamment de Fontainebleau et de rester à Paris jusques après ses couches. Dans le moment madame de Choiseul dit à son mari qu'elle le priait d'approuver ce projet. Le mari marqua de l'opposition à s'en aller et répétait sans cesse que la tante de sa femme, madame d'Estrades, ne consentirait pas à ce départ, et qu'il ne voulait rien déterminer sur madame de Choiseul, sans le consentement de sa tante. Comme l'on ne pouvait faire d'autre objection au départ que celle-là, je me proposai pour aller sur-le-champ chez madame d'Estrades lui expliquer mon opinion sur ce départ. M. et madame de Choiseul consentirent que j'y allasse, et je me déterminai, après leur avoir fait promettre à l'un et à l'autre que si madame d'Estrades approuvait qu'ils allassent à Paris, ils iraient certainement le dimanche suivant.

Je fus donc chez madame d'Estrades, que je connaissais très peu et qui me plaisait encore moins. Heureusement je la trouvai seule. Je lui contai tout naturellement tout ce que M. de Choiseul m'avait dit le jour de mon arrivée, ce que je lui avais répondu. Elle m'interrompait à tous moments pour me dire qu'elle ne savait pas ce que signifiaient les

folies que M. de Choiseul débitait. Je lui observai que ces folies avaient un principe dans les bruits publics, que d'ailleurs il y avait une tracasserie existante dans l'intérieur de madame de Pompadour, où madame de Choiseul jouait un rôle, qu'il ne me paraissait pas convenable qu'elle fût l'objet de jalousie de madame de Pompadour, ni celui des entretiens du public, et que je la prévenais que je venais de conseiller au mari et à la femme de quitter Fontainebleau au premier jour, et à madame de Choiseul la cour jusques après ses couches, pour faire cesser et la tracasserie de madame de Pompadour et les bruits publics. J'ajoutai que je la priais de croire que je ne me serais point mêlé dans cette affaire si M. et madame de Choiseul ne m'en avaient parlé, mais que, dès qu'ils m'avaient demandé conseil, je croyais ne pouvoir pas leur en donner un plus sage, et que, comme je me trouvais le plus proche parent de M. de Choiseul, je la priais de ne pas s'opposer aux conseils qu'il me demanderait sur sa conduite.

Madame d'Estrades cherchait à me faire entendre que ce que je lui disais n'avait pas le sens commun, lorsque M. d'Argenson, qui venait de travailler avec le roi, entra. Je lui criai, dès qu'il parut, qu'il n'était pas de trop dans notre conversation. Je lui répétai tout ce que je venais de dire à madame d'Estrades, et après une discussion entre nous trois, qui ne fut cependant pas fort longue, mais qui me parut embarrassante pour madame d'Estrades et M. d'Argenson, je leur répétai que je ne pouvais pas souffrir que madame de Choiseul jouât le rôle qu'elle jouait, que je les priais de croire que j'étais assez instruit de ce qui se passait pour être autorisé à leur déclarer que, si elle ne partait pas de Fontainebleau le dimanche, je prendrais tous les moyens qui me paraîtraient les meilleurs, pour la faire partir le lundi. Alors M. d'Argenson convint que j'avais raison, et il fut décidé que madame de Choiseul partirait non pas le dimanche, mais le mardi. Madame d'Estrades donna à ce retard un motif que je ne me rappelle plus, mais qui me parut assez plausible. Je retournai chez madame de Choiseul, où je trouvai encore son mari, je lui dis la décision de sa tante et l'avis de M. d'Argenson. Je remarquai le regret de madame

de Choiseul. Cependant elle renouvela ses engagements et, en les quittant, je leur dis que je comptais sur leur parole et que j'espérais que nous n'aurions plus rien à dire sur ce sujet.

Deux jours après je rencontrai M. de Choiseul, qui me dit qu'il partait décisivement le mardi. M. d'Argenson chercha à me voir et me confirma ce départ. Je fus d'autant plus content de ma négociation que je m'applaudissais d'avoir fait une bonne action en elle-même, sans que je prévisse qu'il en résultât aucun inconvénient pour moi, car le secret était parfaitement gardé, et je jouissais avec plaisir des inquiétudes qu'occasionnait parmi les courtisans de madame de Pompadour l'intrigue de madame de Choiseul, en sachant que dans peu de jours tout ce bruit serait sans consistance.

Le dimanche matin je fus par hasard chez mon beau-frère le duc de Gontaut[1] pour lui parler de quelque chose qui nous regardait personnellement; je le trouvai avec le président Ogier s'entretenant des bruits qui couraient sur madame de Choiseul, se reprochant d'avoir contribué à un mariage qui mettait la mort dans le cœur de madame de Pompadour. Je lui rappelai ce que je lui avais dit dans le temps du mariage de M. de Choiseul et les moqueries que ma répugnance avait alors occasionnées. Il convint que j'avais raison et il continua à déplorer avec le président Ogier la situation de madame de Pompadour. Je m'étais assis auprès du feu pendant qu'il se promenait en faisant toutes ses exclamations qui me faisaient rire. Il me reprocha que je me divertissais du malheur d'autrui. Je lui fis la réflexion que, comme madame de Pompadour se piquait de ne me point aimer, il était assez simple que je ne l'aimasse point et que je m'intéressasse on ne peut pas moins à sa situation. M. de Gontaut recommença tous les sujets de plainte qu'il avait personnellement contre M. et madame de Choiseul, les inquiétudes fondées de madame de Pompadour, l'embarras où elle se trouvait et le chagrin qu'il avait de la voir dans cette situation. Je ne me mêlai point du tout de la conversation et, comme il était temps d'aller

1. Charles-Antoine-Armand, duc de Gontaut, frère cadet du maréchal duc de Biron ; il avait épousé, le 21 janvier 1744, la sœur aînée de madame de Choiseul-Stainville, Antoinette Crozat du Châtel, qu'il avait perdue le 16 avril 1747, le lendemain de la naissance de son fils, le fameux duc de Lauzun.

dîner, je me levai en disant que je ne pouvais pas m'empêcher de rire de sentir que, dans une intrigue qui m'était aussi étrangère, si je disais un mot je tranquilliserais tout le monde.

— Et pourquoi ne pas le dire, ce mot? s'écria M. de Gontaut.

— Mon cher frère, lui répondis-je, parce que je n'ai aucune envie de tranquilliser madame de Pompadour.

Sur cela je sortis et fus dîner où j'étais attendu. A peine étais-je sorti de table que l'on vint dans le lieu où je dînais, pour me prier de la part de M. de Gontaut d'aller le trouver à l'appartement de quartier, chez madame la maréchale de Luxembourg[1]. J'étais bien éloigné de croire que ce message eût aucun trait à l'affaire de madame de Choiseul. J'imaginai que, comme nous étions habitués à nous faire des plaisanteries, madame de Luxembourg, M. de Gontaut et moi, l'on m'appelait pour me jouer quelques tours. Je ne voulus pas dans le moment sortir de l'endroit où j'étais; je dis au garde du corps que madame de Luxembourg m'avait envoyé pour me chercher, que je me rendrais chez elle dès que cela me serait possible. Ce garde du corps était à peine parti qu'il en arriva un autre avec de nouvelles instances. Enfin le major des gardes du corps vint me presser de me rendre chez madame de Luxembourg. J'y fus; j'y trouvai M. de Gontaut, qui me dit :

— Mon cher frère, vous me saurez peut-être mauvais gré de n'avoir pas pu me refuser de rendre à madame de Pompadour ce que vous avez dit chez moi ce matin en vous en allant. Elle m'a chargé de vous aller chercher partout où vous seriez pour vous mener chez elle, afin que vous lui disiez le mot qui peut la tranquilliser.

— Je n'en ferai rien, repris-je vivement; outre que ce que j'ai dit n'a pas de sens et n'est qu'une plaisanterie que je vou-

1 Madeleine Angélique de Neufville, sœur du duc de Villeroy et veuve de Joseph-Marie duc de Boufflers, avait épousé en secondes noces, le 29 juin 1750, Charles-François de Montmorency, duc de Luxembourg, qui fut fait maréchal de France le 24 février 1757 et mourut le 18 mai 1764; il avait été nommé capitaine des gardes du corps le 19 juillet 1750 et servait pendant le quartier d'octobre, ce qui explique que sa femme occupait à Fontainebleau l'appartement réservé au capitaine de quartier et avait les gardes à sa disposition.

lais vous faire, quand il y aurait quelque réalité, rien ne pourrait me déterminer à aller chez madame de Pompadour. Comme je n'irais pas par sentiment, j'aurais l'air de jouer le rôle d'intrigant, et cet air ne me convient absolument point.

Je fis des reproches à M. de Gontaut d'avoir fait mes honneurs aussi légèrement. Il me dit tout ce que l'on peut dire, ainsi que madame de Luxembourg, pour me persuader de le suivre. Je lui répondis tout ce que l'on peut répondre pour m'en défendre. Cette contestation, qui fut fort vive, dura longtemps. Madame de Luxembourg me fit observer la délicatesse de la situation où je me trouvais, en me disant :

— M. de Gontaut a dit indiscrètement à madame de Pompadour que vous saviez un secret qui pourrait la tranquilliser. Elle vous fait proposer d'aller chez elle; vous vous y refusez. Elle doit croire nécessairement qu'outre que votre refus est malhonnête pour elle, vous êtes particulièrement son ennemi et peut-être dans l'intrigue pour la faire renvoyer. Vous dites, ajouta-t-elle, que vous ne voulez pas entendre parler d'intrigue, ni en être soupçonné. Vous le serez cependant par madame de Pompadour, qui croira toujours que vous êtes instruit de l'intrigue contre elle et que vous favorisez cette intrigue, puisque vous ne voulez pas la tranquilliser.

A toutes ces instances je répondais que ce que j'avais dit ne signifiait rien, était vide de sens, et qu'il serait ridicule que j'allasse chez madame de Pompadour pour lui dire que je n'avais rien à lui dire.

M. de Gontaut reprenait :

— Je ne vous demande pas de lui dire autre chose, mais venez chez elle pour réparer la bêtise que j'ai faite et pour qu'elle ne tombe pas sur vous.

Je me laissai entraîner chez madame de Pompadour. M. de Soubise[1] y était. On me laissa seul avec elle. Je la trouvai tout

1. Charles de Rohan, prince de Soubise, né le 16 juillet 1715, était l'un des courtisans les plus assidus de madame de Pompadour, qui, par reconnaissance, lui fit donner plus tard le commandement de nos armées en Allemagne, d'où le désastre de Rosbach; néanmoins, il fut fait maréchal de France le 19 octobre 1758. Il avait été nommé le 18 septembre 1751 gouverneur de la Flandre, où il avait de grandes seigneuries; ce fait explique qu'en 1753 Choiseul servit au camp d'exercice formé dans cette province, sous les ordres du prince de Soubise.

éplorée ; elle me demanda ce que signifiait le propos que j'avais tenu chez M. de Gontaut. Je lui dis qu'accoutumé à faire des plaisanteries à M. de Gontaut, je lui avais tenu un propos qui ne signifiait rien, mais que j'en avais été puni, puisqu'il lui avait été répété. Les pleurs de madame de Pompadour redoublèrent ; elle s'attendrit jusques à me supplier de la manière la plus touchante de la soulager de son inquiétude. Je m'y refusai assez longtemps, toujours sous le prétexte que je n'avais rien à dire. Enfin, touché de ses larmes, je ne pus pas y résister davantage et je lui confiai que je savais que madame de Choiseul devait partir de Fontainebleau dans deux jours et ne reviendrait à la cour qu'après ses couches dans six mois. J'aurais dû m'en tenir à cette confidence suffisante pour tranquilliser madame de Pompadour, mais la conversation devint plus confiante entre nous et j'eus l'imprudence de lui avouer comment je savais le départ de madame de Choiseul. Je lui confiai successivement les différentes circonstances dont j'étais instruit. En cela je faisais une grande faute que je me suis depuis reprochée, mais, lorsqu'on est attendri à un certain point, la réserve réfléchie est bien difficile. Je dis donc à madame de Pompadour que j'avais vu une lettre du roi à madame de Choiseul qui prouvait la coquetterie de part et d'autre, mais qui ne me paraissait pas devoir l'inquiéter, surtout dès que madame de Choiseul prenait le parti de s'éloigner.

Avant que de me déterminer, ou plutôt avant que de me laisser entraîner à la satisfaction de tranquilliser madame de Pompadour, je lui déclarai que ce que je voulais bien faire pour elle, en lui apprenant l'éloignement de madame de Choiseul de la cour, n'avait d'autre vue, ni d'autre intérêt de ma part que le plaisir de la soulager d'une situation qui me faisait peine. Je lui dis même à cette occasion des galanteries, mais en même temps je l'assurai que je regarderais comme déshonorant pour moi de tirer parti de cet événement pour profiter de son crédit, et lui ajoutai que, quoiqu'il y eût du danger pour moi qu'elle instruisit le roi de ce que je venais de lui dire, cependant je lui en laissais la liberté, si elle lui était utile. Madame de Pompadour me promit le plus grand secret. Elle ne me tint pas parole, mais alors elle en avait la volonté. Nous entendîmes

le roi qui revenait du salut. Je la quittai et abrégeai les remerciements qu'elle me faisait de bien bon cœur, ainsi que les instances les plus vives pour que je veillasse à ce que madame de Choiseul partît, comme je le lui avais assuré.

Quand je fus dehors de chez madame de Pompadour, en revenant chez madame de Luxembourg, j'avoue que je sentis du trouble de ce que je venais de faire. La vue de madame de Pompadour, en pleurs, m'avait un peu échauffé la tête ; la réflexion me donna du remords sur une conversation qui avait l'air de l'intrigue et, par conséquent, qui offensait ma délicatesse naturelle. Je reprochai, chez madame de Luxembourg, à M. de Gontaut son indiscrétion; je leur contai ce qui s'était passé en leur demandant le plus profond secret. Je ne m'informai pas de l'usage que madame de Pompadour avait fait de ma confidence vis-à-vis du roi. Madame de Choiseul partit de Fontainebleau le jour où elle me l'avait promis. Je fus la voir à Paris peu de jours après son arrivée. Je m'aperçus qu'elle était extrêmement froide avec moi, ainsi que son mari que je trouvai chez elle. J'imaginai que madame d'Estrades, enragée du départ de sa nièce, m'avait fait quelques tracasseries. L'objet que j'avais eu d'empêcher une histoire déshonorante pour ma famille était rempli. M. de Gontaut m'assura que madame de Pompadour était mieux que jamais avec le roi. J'oubliai et négligeai la cour et madame de Choiseul, que je ne revis que quelques mois après, au moment de ses couches. Je vis deux fois, par hasard, madame de Pompadour dans le courant de l'hiver. Elle ne me dit point ce qu'elle avait dit au roi dans ses explications ; elle m'assura que je n'avais point été compromis. Je l'en remerciai, non pas tant par la crainte de déplaire au roi, que je ne voyais pas deux fois par an et qui m'avait toujours traité avec beaucoup d'indifférence, mais par celle d'être soupçonné d'avoir fait une délation par intérêt. Madame de Choiseul accoucha au printemps et mourut en couche[1], de sorte que je crus qu'avec elle toute cette histoire serait ensevelie dans le plus profond oubli.

1. Madame de Choiseul-Romanet mourut le 1er juin 1753, six jours après être accouchée d'une fille.

*
* *

J'étais dans cette confiance quand je fus nommé pour être employé comme maréchal de camp à un camp de paix qui s'assembla en Flandre, sous les ordres de M. de Soubise. Cette petite commission m'obligea d'aller à Compiègne[1], tant pour voir le ministre de la Guerre, avant que d'aller en Flandre, que pour prendre congé du roi. J'y fus, et je ne sais pas comment je m'aperçus dans la foule que le roi me voyait avec déplaisance. Le lendemain je vis madame de Pompadour, qui me pria de venir souper chez elle. Je la refusai et lui racontai le soupçon que j'avais de l'indisposition du roi à mon égard. Elle me protesta qu'il ne se doutait de rien et se moqua de mon imagination frappée. J'eus beau lui dire que, quoique le sentiment du roi m'intéressât on ne peut pas moins, cependant je ne voulais pas mettre son aversion en activité publique. Elle me pressa tellement de venir, que je soupai chez elle. Après souper, j'étais à causer avec elle auprès d'une table qui était tournée contre une porte par où le roi arriva. Dès qu'il m'aperçut, je le vis changer de visage à un point que l'on crut, dans la chambre, qu'il se trouvait mal. Madame de Pompadour fut à lui; elle lui demanda ce qu'il avait; il dit que son estomac n'allait pas bien et se mit au jeu. Je jouai avec lui; le hasard fit que je lui gagnai l'impossible, ce qui ne rendit pas son visage plus favorable à mon égard, mais ce qui me consola infiniment de sa mauvaise mine. Il alla se coucher après la partie. Je pris congé de lui à son coucher. Il ne me dit pas un mot, et je remontai chez madame de Pompadour pour lui demander si elle avait encore quelques doutes sur la connaissance qu'avait le roi de ma conversation avec elle à Fontainebleau. Elle me dit qu'elle ne comprenait pas ce qui était arrivé, en même temps qu'elle me jurait que le roi ne lui avait jamais rien dit qui pût lui faire soupçonner qu'il fût éclairci. Je la priai de s'instruire des faits pendant mon absence, plutôt pour satisfaire ma curiosité et me procurer la liberté de la voir sans

1. En 17[illegible] la Cour fut à Compiègne, [illegible] août.

embarras, que pour effacer les impressions du roi qui m'étaient indifférentes.

Je partis donc pour la Lorraine et pour le camp. Je restai trois mois absent. A mon retour je reçus une lettre du maréchal de Noailles, qui me mandait que M. de Nivernais[1], qui était à Paris, remettait l'ambassade de Rome, qu'il avait parlé à M. de Saint-Contest, ministre des Affaires étrangères, pour le disposer à me faire remplacer M. de Nivernais, que les dispositions de M. de Saint-Contest étaient très favorables et qu'il me conseillait, si j'avais le projet d'être ambassadeur, de venir à Fontainebleau suivre cette affaire. Jusque-là j'avais mis assez de suite pour m'instruire et travailler sur toutes sortes d'objets, mais je n'avais pas songé particulièrement à la politique. Je m'occupais régulièrement toute la matinée, je me divertissais toute l'après-midi et je tenais beaucoup plus à cette dernière partie de ma vie qu'à toute idée d'ambition. D'ailleurs, j'avais épousé une enfant[2] que j'aimais tendrement, qui, depuis trois ans que j'étais marié, avait fait une fausse couche, avait eu une fièvre maligne horrible, dont elle n'était pas remise et qui l'avait laissée dans un état de faiblesse et d'anéantissement très inquiétant. Je ne pouvais ni ne voulais la quitter et je sentais la difficulté de lui faire faire un voyage comme celui de Rome à son âge, avec une santé aussi délicate.

Je fus à Fontainebleau[3] sans être bien déterminé sur le parti que je prendrais. Je vis, en arrivant, le maréchal de Noailles[4], à qui je dis ma situation, en y ajoutant l'inquiétude où je serais, si la guerre venait, de ne point servir à l'armée. Le maréchal de Noailles me rassura sur la guerre et me dit qu'en temps de paix il n'y avait point d'occupation plus noble que celle de la politique, qu'enfin j'étais en âge de prendre de la consistance et d'acquérir

1. Louis, Jules, Barbon Mancini Mazarini, duc de Nivernais, né le 16 décembre 1716, avait été nommé ambassadeur à Rome, le 1er janvier 1748.

2. Étienne-François de Choiseul-Stainville, né le 28 juin 1719, avait épousé, le 12 décembre 1750, Louise-Honorine Crozat du Châtel.

3. En 1753, la Cour séjourna à Fontainebleau du 12 octobre au 24 novembre.

4. Adrien-Maurice, duc de Noailles, né à Paris le 29 septembre 1678, où il mourut le 24 juin 1766 ; il avait été fait maréchal de France le 14 juin 1734.

quelque considération, ce qui n'arriverait pas si je restais oisif. Il me persuada d'aller sur-le-champ chez M. de Saint-Contest, que je trouvai prévenu de ma visite et qui me reçut comme quelqu'un qu'il avait grande envie d'obliger. Le lendemain je contai à madame de Pompadour ce que j'avais fait la veille. Elle appuya sur les raisons que m'avait données le maréchal de Noailles pour me déterminer et me dit qu'elle parlerait à M. de Saint-Contest pour finir tout de suite cette affaire. Je ne me donnai plus aucun soin sur cet objet.

Je retournai à Paris pour instruire ma famille et la disposer à ma nomination à cette ambassade, dont je ne lui avais pas encore parlé, et je revins à Fontainebleau dans le temps où je crus que M. de Saint-Contest travaillerait avec le roi pour la décision. Je le vis à mon arrivée. Je le trouvai un peu embarrassé avec moi. Il me dit qu'il avait travaillé avec le roi, mais que la nomination à l'ambassade de Rome avait été remise à un autre travail, qu'il aurait quelque chose à dire au roi dans peu de jours et qu'il lui reporterait la feuille, qu'il me conseillait d'attendre. Je n'imaginai pas que ce retard fût occasionné à cause de moi personnellement. La mine du roi était toujours très disgracieuse à mon égard, quand il me rencontrait, mais je n'ignorais pas que ses aversions ou ses affections n'influaient pas sur les propositions de ses ministres. Madame de Pompadour ne le pensait pas plus que moi. J'attendis donc très patiemment le nouveau travail. Il arriva. Je demandai à M. de Saint-Contest, comme il sortait de chez le roi, s'il avait fini mon affaire. Il me dit qu'elle était encore remise et qu'il en allait rendre compte à madame de Pompadour. Alors ce retard, la manière dont M. de Saint-Contest me l'annonçait, me parut extraordinaire. Avant les démarches que l'on m'avait fait faire et que ma famille et mes amis savaient, j'avais plutôt de la répugnance que du désir pour l'ambassade de Rome, mais je sentis que le refus me blessait. J'en parlai dans ce sens à M. de Saint-Contest, qui était aussi étonné que moi de la répugnance du roi et n'en connaissait pas le motif. Cependant il travailla encore une fois avec le roi et ne put pas le déterminer à donner une décision. Je crois que je suis le seul exemple qui ait eu l'avantage de donner au roi la force de

refuser pendant trois semaines à son ministre ce qu'il ne voulait pas accorder.

Madame de Pompadour s'échauffa bien plus que moi sur la résistance du roi. Je commençais à m'accoutumer à l'idée d'être l'objet de l'aversion du roi. C'était un état qui me plaisait assez. J'avais prévenu mes amis et ma famille que mes espérances sur le succès de cette demande étaient tombées, et je priai madame de Pompadour d'en abandonner l'idée, qui ne pouvait lui procurer que des dégoûts. J'avais pris mon parti sur ce petit événement désagréable, d'autant plus qu'en tout genre j'avais des dédommagements bien séduisants. Un matin je reçus un billet de madame de Pompadour qui me proposait d'aller chez elle. J'y trouvai M. de Saint-Contest, qui m'apprit que le roi l'avait envoyé chercher avant que d'aller à la chasse pour lui dire qu'il me nommait à l'ambassade de Rome. Je le remerciai, en lui répondant que je ne m'y attendais pas.

Je restai avec madame de Pompadour. Elle me raconta qu'elle avait eu une explication ce matin-là même avec le roi, qu'elle lui avait demandé le motif de la résistance à ma nomination et qu'après beaucoup de subterfuges qui ne signifiaient rien, il lui avait avoué qu'il me haïssait personnellement parce que je l'avais instruite des lettres qu'il avait écrites à madame de Choiseul. Madame de Pompadour lui demanda comment il pouvait le savoir. Il lui dit que dans l'explication qu'il avait eue avec madame de Pompadour sur madame de Choiseul un certain jour à Fontainebleau, sur ce qu'il lui niait qu'il eût la moindre coquetterie pour madame de Choiseul, elle s'était emportée et lui avait reproché de n'être pas vrai, puisque l'on ne pouvait pas dire que l'on n'avait point de galanterie pour une femme quand on lui écrivait des lettres d'amour, et que sur cela elle lui avait répété mot à mot un article d'une de ses lettres, qu'il avait été étonné qu'elle en eût connaissance, qu'il avait continué à nier et à prendre tous les moyens pour la tranquilliser et terminer l'explication, mais que le soir il avait vu, selon sa coutume, madame de Choiseul et lui avait reproché son indiscrétion, qu'elle lui avait avoué qu'effectivement elle avait montré ses lettres à M. de Stainville, mais qu'elle ne

les avait montrées qu'à lui et que lui seul pouvait l'avoir rapporté ou fait rapporter à madame de Pompadour, que sur sur cette indication il avait fait des recherches pour savoir si j'avais vu madame de Pompadour ou si je lui avais fait parler par mon beau-frère, et qu'il avait été instruit que j'avais été chez elle pendant qu'il était au salut le dimanche précédent, que toutes les circonstances se rapportant ainsi il m'avait pris en aversion, que si j'avais vécu intimement avec lui il m'aurait puni de lui avoir joué un tour aussi perfide, mais que, comme il ne vivait pas avec moi, il se bornait à ne me point aimer et à me refuser toutes les choses qui marqueraient quelque préférence.

Madame de Pompadour, selon ce qu'elle me disait lui fit sentir que c'était contre elle-même plutôt que contre moi que portaient sa colère et son aversion, qu'elle ne pouvait pas souffrir que je fusse la victime d'une indiscrétion qu'elle avait faite et que, s'il ne me nommait pas le matin même, elle lui déclarait qu'elle prendrait son refus pour un congé pour elle et qu'elle irait à Paris pour ne plus revenir à la cour. Elle lui rappela que les explications précédentes avaient terminé entre eux les discussions relatives à madame de Choiseul, et combien il était indigne de lui, après avoir exigé d'elle que tout ce qui avait rapport à cette brouillerie fût oublié, de conserver un venin dans son cœur qui devait autant la chagriner. Comme elle parla avec assez de force, elle intimida le roi, ce qui est la façon la plus certaine de le persuader. Il fit venir M. de Saint-Contest, me nomma, redescendit chez madame de Pompadour pour le lui dire, mais en même temps il ajouta la condition que l'on ne le presserait pas pour me faire chevalier de l'ordre[1]. Madame de Pompadour, qui ne songeait qu'à la victoire qu'elle avait remportée, ne fit aucune objection à cette restriction, mais moi qui sentais avec plus de hauteur la restriction que je n'étais flatté d'être ambassadeur à Rome, je me récriai fort sur cette condition et je voulais qu'elle fût annulée ou que je remettrais l'ambassade. Madame de Pompadour avec une extrême douceur me demanda le sacrifice de ma vanité, avec

1. Choiseul fut fait chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 27 mai 1757.

d'autant plus de raison, me disait-elle, que la restriction mise par le roi était un reste d'humeur, qui n'aurait aucun effet.

Voilà le récit exact et détaillé de l'événement qui a été le principe de tout ce qui m'est arrivé depuis avec le roi. Je n'ai pas ignoré, et j'en ai eu du chagrin, que l'on a cru dans le monde que j'avais pris de mauvais moyens pour satisfaire mon ambition. Je n'avais pas et je n'ai jamais eu d'ambition que celle d'être estimé de ceux avec qui j'étais en relation d'amitié ou d'affaires. Je crois que de mériter l'estime est la première de toutes les ambitions. Elle est si au-dessus des désirs de fortune que les emplois et les dignités que l'on acquiert ne paraissent que des moyens pour faire valoir la vraie et la seule ambition estimable. J'avais une sorte de malaise intérieur de ne pouvoir pas confier les motifs qui engageaient madame de Pompadour à me marquer de l'intérêt, mais je pensais que l'ambassade de Rome n'était pas un emploi au-dessus de ce que je pouvais prétendre très raisonnablement et, par conséquent, que je n'avais pas d'explication à donner au public sur un événement qui me paraissait fort simple. Actuellement que je ne suis plus et ne serai jamais de rien dans l'administration de l'État tant que le roi Louis XV vivra, j'ai été bien aise d'écrire de la manière la plus détaillée une anecdote qui m'est particulière, afin que ceux qui la liront jugent de la pureté et de l'honnêteté de ma conduite. A Dieu ne plaise que je désavoue que cette circonstance de ma vie a été l'occasion qui m'a fait connaître madame de Pompadour, qui m'a lié avec elle de l'amitié la plus tendre et qui l'a intéressée à tout ce qui m'est arrivé. Je me souviendrai toute ma vie de mon attachement pour elle et de la reconnaissance que je lui dois pour moi, pour mes amis et pour ma famille, mais je dois répéter, car c'est la vérité même, que ma liaison avec madame de Pompadour, produite d'abord par le hasard, comme on l'a vu, n'a eu, ni dans le principe, ni même dans la suite, aucune vue d'ambition pour ma fortune.

CHOISEUL

NOUVELLES AVENTURES

DE

MOWGLI[1]

I

LA DESCENTE DE LA JUNGLE

Or donc Mowgli, le « petit d'homme », élevé parmi les loups, avait quitté la Jungle pour le village et du village était revenu à la Jungle ; et d'abord, ayant cloué la peau de Shere Khan, le tigre boiteux, sur le Rocher du Conseil, il avait déclaré aux loups, aux débris du clan, que désormais il chasserait tout seul ; et les quatre enfants de mère Louve et de père Loup avaient répondu qu'ils chasseraient avec lui.

La première chose que fit Mowgli, après le départ des camarades, fut de gagner la caverne de ses frères, et d'y dormir un jour et une nuit. Puis il entreprit de raconter à mère Louve et à père Loup tout ce qu'ils pouvaient comprendre de ses aventures parmi les hommes ; et, lorsqu'il fit jouer le soleil du matin sur la lame de son couteau (le même qui avait servi à écorcher Shere Khan), ils avouèrent qu'il avait appris quelque chose. Alors le vieil Akela, l'ancien chef du clan, et Frère Gris durent expliquer la part qu'ils

1 Voir, dans la *Revue* du 15 septembre 1895, *le Frère des Loups*, — voir aussi, dans celle du 1er février 1899, *l'Enlèvement de Mowgli*, et, dans celle du 15 avril, *Comment vint la Crainte*.

avaient prise à la grande conduite des buffles, dans le ravin ; et Baloo, le bon ours brun, monta cahin-caha la colline pour entendre toute l'histoire, tandis que Bagheera, la panthère noire, se grattait de plaisir, des pieds à la tête, en voyant de quelle façon Mowgli avait mené sa campagne.

Le soleil était déjà haut dans le ciel, et personne ne pensait à dormir ; de temps en temps, mère Louve levait le nez pour renifler une bonne prise d'air : le vent lui apportait l'odeur de la peau de tigre étendue sur le Rocher du Conseil.

— Sans Akela et Frère Gris que voilà, — dit Mowgli pour finir, — je n'aurais pu rien faire... Oh ! mère, mère ! si tu avais vu les taureaux bleus dégringoler le ravin, ou se presser entre les barrières, quand le clan des hommes me jetait des pierres !

— Pour ce qui est des pierres, je suis bien aise de n'avoir rien vu, dit mère Louve avec roideur. Je n'ai pas l'habitude de permettre, moi, qu'on donne la chasse à mes petits comme à des chacals. Il aurait fallu me payer cela : tant pis pour le clan des hommes !... Mais j'aurais épargné la femme qui t'a donné du lait... Oui... je n'aurais épargné qu'elle.

— Paix, paix, Raksha ! dit paresseusement père Loup. Notre grenouille est revenue... si sage que son propre père est obligé de lui lécher les pieds. Et qu'est-ce qu'une égratignure de plus ou de moins à la tête ? Laisse l'Homme en paix.

Baloo et Bagheera firent écho :

— Laisse l'Homme en paix.

Mowgli, la tête sur le flanc de mère Louve, dit avec un sourire bien heureux que, pour sa part, il souhaitait de ne jamais plus voir, entendre ou sentir l'Homme de nouveau.

— Mais, que feras-tu, dit Akela en dressant une oreille, que feras-tu si les hommes ne te laissent pas en paix toi-même, petit frère ?

— Nous sommes cinq ! — répondit Frère Gris, en faisant d'un regard le tour de l'assemblée.

Et ses mâchoires claquèrent sur le dernier mot.

— Cette chasse-là, nous aussi, nous pourrions en être ! —

dit Bagheera en se tapotant les côtes avec sa queue, et jetant un coup d'œil à Baloo. Mais pourquoi maintenant songer à l'Homme, Akela?

— Voici, répondit le solitaire. Quand j'ai vu la peau de ce brigand jaune clouée au rocher, je suis retourné tout le long de notre piste jusqu'au village, les pieds dans mes empreintes, en faisant des crochets et me couchant par-ci par-là, pour laisser une piste mêlée au cas où l'on voudrait nous suivre. Et j'ai tellement brouillé la piste que c'est à peine si je m'y reconnaissais moi-même. Alors, Mang, la chauve-souris, est venue en voletant parmi les arbres et s'est suspendue au-dessus de moi : « Au clan des hommes, m'a-t-elle dit, le village d'où l'on a chassé le petit d'homme, bourdonne comme un nid de frelons... »

— Oui, fit Mowgli avec un petit rire. C'est une belle pierre que je leur ai lancée!

Il s'était souvent amusé à lancer des fruits de *paw-paw* dans les nids de frelons, quitte à courir à la mare la plus proche avant que les frelons pussent l'attraper.

— Je demandai à Mang ce qu'elle avait vu. Elle me répondit que la *fleur rouge*[1] s'épanouissait à la barrière du village, et que des hommes armés de fusils étaient assis autour. Or je sais, moi, et j'ai mes raisons pour cela — ici Akela regarda les vieilles cicatrices de ses flancs et de ses côtes — je sais que si un homme porte un fusil, ce n'est pas seulement pour le plaisir. Tout à l'heure, petit frère, un homme armé d'un fusil suivra notre piste... s'il n'est pas déjà dessus, ma foi!

— Et pourquoi? Les hommes m'ont chassé. Que veulent-ils de plus? — dit Mowgli avec colère.

— Tu es un homme, petit frère, repartit Akela. Ce n'est pas à nous, les francs chasseurs, de t'apprendre ce que font tes frères, ou pourquoi.

Le temps à peine de ramasser sa patte, et le couteau se fichait profondément en terre juste au-dessous.

Mowgli avait frappé si lestement, qu'un œil humain, un œil ordinaire, n'aurait pu suivre son geste. Mais Akela était un

1 Le feu.

loup ; et le chien lui-même, si dégénéré du loup, son ancêtre sauvage, s'éveille à temps du plus profond sommeil, lorsqu'une roue de charrette approche de son flanc, et, avant que la roue soit sur lui, le voilà, d'un bond, hors de danger.

— Une autre fois, — dit Mowgli tranquillement, en remettant le couteau dans sa gaine, — tâche de ne pas nommer dans la même phrase le clan des hommes et Mowgli... et ne confonds pas !

— Phff ! Voilà une dent bien tranchante, — dit Akela, en flairant l'entaille que la lame avait faite dans le sol ; — mais ton séjour dans le clan des hommes t'a gâté la vue, petit frère. J'aurais tué un chevreuil dans le temps que tu frappais.

Bagheera sauta sur ses pattes, leva la tête de toute la longueur de son cou, renifla ; et chaque ondulation de son dos sembla se durcir. Frère Gris suivit lestement son exemple, en se tenant un peu sur la gauche, pour prendre le vent qui venait de droite, tandis que le vieil Akela, en trois bonds, remontait le vent de cinquante mètres, et, à moitié tapi sur le sol, tombait aussi en arrêt. Mowgli les regardait avec envie. Il connaissait les choses à l'odorat comme peu d'êtres humains l'auraient pu faire, mais il n'atteignait pas à cette délicatesse d'un nez de la jungle, aussi fine que la détente d'un poil ; et ses trois mois dans le village enfumé l'avaient mis de façon déplorable en retard. Cependant il mouilla son doigt, le frotta sur son nez, et se dressa, cherchant à prendre le vent plus haut, où l'odeur est plus faible peut-être, mais plus sincère.

— L'Homme ! — gronda le solitaire, en se ramassant sur ses hanches.

— Buldeo ! — dit Mowgli, en se rasseyant. — Il suit notre piste... et voici, là-bas, son fusil qui brille au soleil. Regardez !

Ce n'avait été qu'une éclaboussure de soleil, pendant une fraction de seconde, sur la monture de cuivre du vieux mousquet ; mais rien, dans la jungle, n'a proprement ce clignement d'éclair, à moins que les nuages ne fassent la course dans le ciel : alors un éclat de mica, la moindre flaque d'eau, ou une feuille d'arbre plus vernie que les autres, étincelle tout à coup et flamboie. Mais, ce jour-là, il n'y avait pas de nuages ni de vent.

— Je savais bien que les hommes suivraient! dit Akela triomphant. Ce n'est pas pour rien que j'ai été le chef du clan!

Les quatre frères de Mowgli ne dirent rien, mais disparurent en rampant et semblèrent se fondre parmi les ronces et les broussailles vers le bas de la colline.

— Où allez-vous, vous autres, et sans ordres? héla Mowgli.

— Chut! nous roulerons son crâne ici avant midi! répliqua Frère Gris.

— Revenez, revenez, et attendez! L'Homme ne mange pas l'Homme! cria Mowgli à tue-tête.

— Qui donc était un loup tout à l'heure? Qui donc m'a lancé le couteau, parce que je le soupçonnais d'être un homme? — dit Akela, tandis que les quatre revenaient en arrière et s'asseyaient d'un air maussade.

— Dois-je donner des raisons pour tout ce qu'il me plaît de faire? s'écria Mowgli en fureur.

— Voilà l'Homme!... C'est bien l'Homme qui parle! — gronda Bagheera dans ses moustaches. — C'est ainsi que les hommes parlaient devant les cages du roi, à Oodeypore... Nous autres, de la jungle, nous savons que l'Homme est le plus malin de tous les animaux. Eh bien, à en croire nos oreilles, nous penserions qu'il est le moins raisonnable.

Élevant la voix, elle ajouta :

— Pour cela, le petit d'homme n'a pas tort. Les hommes chassent par bandes : en tuer un avant de savoir ce que feront les autres, c'est une bêtise. Allons voir, d'abord, ce que cet homme-là nous veut.

— Nous n'y allons pas! grommela Frère Gris. Chasse tout seul, petit frère. Nous autres, nous savons ce que nous voulons! Le crâne serait déjà prêt à rapporter, maintenant!

Mowgli promenait son regard de l'un à l'autre de ses amis, le cœur battant, les yeux pleins de larmes. Il fit un pas en avant, et, tombant sur un genou :

— Je ne sais donc pas ce que je veux? dit-il. Regardez-moi!

Ils le regardèrent avec malaise ; puis, comme leurs yeux fuyaient les siens, il les ramena de la voix et du geste, en

insistant, sans relâche : à la fin, leur poil se hérissait sur tout le corps et ils tremblaient de tous leurs membres, tandis qu'il les regardait au fond des yeux.

— Maintenant, dit-il, de nous cinq, qui est le chef ?

— Tu es le chef, petit frère, dit Frère Gris.

Et il lécha le pied de Mowgli.

— Suivez, alors !

Et tous quatre suivirent sur ses talons, la queue entre les jambes.

— Voilà ce que c'est que d'avoir vécu dans le clan des hommes ! — dit Bagheera, en se glissant derrière eux. — Il y a maintenant dans la jungle quelque chose de plus que la Loi de la Jungle, Baloo.

Le vieil ours ne dit rien, mais il pensait bien des choses.

Mowgli coupa sans bruit à travers la jungle, comme pour tomber à angle droit sur le chemin de Buldeo : bientôt, en écartant les broussailles, il vit le vieux chasseur, son mousquet sur l'épaule, qui suivait au petit trot la piste de l'avant-veille.

En quittant le village, on se rappelle que Mowgli portait sur ses épaules la lourde peau saignante de Shere Khan, Akela et Frère Gris trottant derrière lui : la piste était donc très nettement tracée. Buldeo arrivait maintenant à l'endroit où Akela était retourné, comme on sait, et avait brouillé la piste à plaisir. Alors, il s'assit, toussa et bougonna, puis il poussa de petites pointes et tourna dans la jungle, cherchant à relever le défaut ; et, tout ce temps-là, il était à un jet de pierre de ceux qui l'épiaient. Personne ne fait moins de bruit qu'un loup lorsqu'il ne se soucie pas d'être entendu ; et quant à Mowgli, les loups pouvaient trouver qu'il se remuait comme un lourdaud : il allait et venait comme une ombre.

Ils cernaient le vieil homme, comme une troupe de marsouins cerne un steamer à toute vitesse ; et, ce faisant, ils ne se gênaient pas pour causer, car le diapason de leur langage commençait au-dessous des sons les plus bas que, sans apprentissage, un être humain puisse entendre. — A l'autre bout de la gamme, c'est le cri aigu de Mang, la chauve-

souris, que beaucoup de gens ne peuvent percevoir : de là part l'échelle des sons qui servent de langage à tous les oiseaux, à tous les insectes.

— C'est plus drôle que n'importe quelle chasse, — dit Frère Gris, comme Buldeo se baissait, regardait le sol et soufflait. — Il a l'air d'un porc égaré dans les jungles du bord de l'eau... Que dit-il ?

Buldeo grommelait quelque chose d'un air féroce. Mowgli traduisit :

— Il dit qu'il faut que des meutes de loups aient dansé autour de moi !... Il dit qu'il n'a jamais vu de piste pareille dans sa vie... Il dit qu'il est fatigué.

— Il a le temps de se reposer avant de retrouver la voie ! — dit froidement Bagheera, en se coulant autour d'un tronc d'arbre, dans cette partie de cache-cache. — Eh ! mais, que fait-il le pauvra diable ?

— Il mange... ou bien il souffle de la fumée par la bouche... Les hommes jouent toujours avec leurs bouches, dit Mowgli.

Et les traqueurs silencieux virent le bonhomme bourrer, puis allumer une pipe, et en tirer une bouffée ; et ils prirent bonne note de l'odeur du tabac, pour être sûrs de reconnaître Buldeo, le cas échéant, par la nuit la plus noire.

Un petit groupe de charbonniers descendit alors le sentier et fit halte, naturellement, pour parler au chasseur, dont la renommée s'étendait à vingt milles à la ronde. Ils s'assirent tous pour fumer, et Bagheera et les autres vinrent tout près et guettèrent, tandis que Buldeo se mettait à raconter en détail l'histoire de Mowgli, l'Enfant-Démon, avec force embellissements et inventions : comment c'était lui, Buldeo, qui avait réellement tué Shere Khan ; comment Mowgli s'était changé en loup et avait lutté avec lui toute l'après-midi, puis avait repris sa forme de garçon et ensorcelé le fusil de Buldeo de façon que la balle déviât, lorsqu'il avait visé Mowgli, et allât tuer un de ses propres buffles ; comment le village enfin, le connaissant pour le chasseur le plus brave de Seeonee, l'avait envoyé pour tuer cet Enfant-Démon. Mais, pendant ce temps-là, le village avait empoigné Messua et

son mari, qui étaient, sans aucun doute, le père et la mère de cet Enfant-Démon, et les avaient barricadés dans leur propre hutte. On ne tarderait pas à les soumettre à la torture pour leur faire avouer qu'ils étaient sorcier et sorcière, et alors on les brûlerait vifs.

— Quand ? — dirent les charbonniers, qui auraient bien aimé ne pas manquer la cérémonie.

Buldeo répondit qu'on ne ferait rien avant son retour, le village désirant qu'il commençât par tuer l'enfant de jungle. Cela fait, on disposerait de Messua et de son mari, et le village se partagerait leur terre et leurs buffles. Et les buffles du mari étaient même remarquablement beaux. C'était faire œuvre pie, pensait Buldeo, que de détruire les sorciers; et des gens qui recevaient chez eux des enfants-loups échappés de la jungle, appartenaient clairement à la pire espèce de sorciers.

Mais, demandaient les charbonniers, qu'arriverait-il, si les Anglais entendaient parler de cela?... Les Anglais, leur avait-on dit, étaient des gens absolument fous, qui ne laisseraient pas d'honnêtes fermiers tuer des sorciers en paix.

Bon ! ripostait Buldeo, le chef du village raconterait que Messua et son mari étaient morts piqués par un serpent. C'était déjà convenu : il n'y avait plus maintenant qu'à tuer l'enfant-loup. N'avaient-ils pas rencontré par hasard quelque chose comme cela ?

Les charbonniers jetèrent autour d'eux des regards prudents et remercièrent leur bonne étoile de n'avoir rien rencontré de pareil ; mais un homme aussi brave que Buldeo parviendrait à le découvrir, ils n'en doutaient pas, si quelqu'un au monde le pouvait ! Le soleil baissait déjà, et ils avaient quelque idée de pousser jusqu'au village de Buldeo, pour voir la méchante sorcière. Buldeo déclara que son devoir était bien de tuer l'Enfant-Démon, mais que jamais il ne laisserait ainsi, sans escorte, des gens désarmés traverser une jungle d'où pouvait, à chaque instant, surgir le Loup-Diable. En conséquence, il les accompagnerait, et si l'enfant des sorciers apparaissait... eh bien, il leur montrerait comment le meilleur chasseur de Seeonee traitait de pareils monstres ! Le Bramine lui avait donné contre cette créature un charme qui garantissait de tout accident.

— Que dit-il?... que dit-il?... que dit-il?... répétaient les loups à chaque instant.

Et Mowgli traduisait, jusqu'à la partie de l'histoire, un peu trop difficile pour lui, concernant les sorciers; alors, il dit que l'homme et la femme qui avaient été si bons pour lui, étaient pris dans une trappe.

— Les hommes prennent donc les hommes dans des trappes? demanda Frère Gris.

— A ce qu'il dit!... Je ne comprends rien à leur conversation. Ils sont tous fous!... Comment, à cause de moi, enferme-t-on Messua et son mari dans une trappe, et qu'est-ce qu'ils racontent de la *fleur rouge*? Il faut que j'aie l'œil à cela. Quoi qu'ils veuillent faire à Messua, ils ne feront rien avant le retour de Buldeo. Ainsi...

Mowgli réfléchit profondément, les doigts crispés sur le manche de son couteau, tandis que Buldeo et les charbonniers s'éloignaient très vaillamment, en file indienne.

— Je rentre droit au clan des hommes, dit Mowgli à la fin.

— Et ceux-là? dit Frère Gris, avec un regard affamé vers les dos bronzés des charbonniers.

— Chantez-leur une petite chanson pour les reconduire! fit Mowgli en ricanant. Je n'ai pas besoin qu'ils soient à la barrière du village avant la nuit. Pouvez-vous me les garder?

Frère Gris montra ses dents blanches avec une moue de mépris :

— Nous pouvons les faire tourner et retourner sur eux-mêmes comme des chèvres au piquet... si je connais l'Homme!

— Je n'en demande pas tant. Chantez-leur une petite chanson, de peur qu'ils ne s'ennuient en route; et tu sais, Frère Gris, la chanson n'a pas besoin d'être des plus tendres... Va-t'en avec eux, Bagheera, pour renforcer la musique. A la tombée de la nuit, rejoignez-moi près du village... Frère Gris connaît l'endroit.

— Ce n'est pas une besogne de paresseux que de traquer le gibier pour un petit d'homme. Quand vais-je dormir? — dit Bagheera, en bâillant, avec des yeux où l'on voyait pourtant combien l'amusait la plaisanterie. — Moi, chanter pour ces gaillards tout nus! Bah! essayons.

Elle baissa la tête pour donner au son toute sa portée et poussa un long, long cri de « bonne chasse », un appel de minuit en plein jour, très suffisamment effroyable pour commencer : Mowgli l'entendit rouler, monter, retomber et mourir en une sorte de plainte rampante, au loin derrière lui, et il se mit à rire tout seul en courant à travers la jungle. Il pouvait voir les charbonniers pressés les uns contre les autres, en peloton, tandis que le canon du fusil de Buldeo oscillait, comme une feuille de bananier, aux quatre points cardinaux. Frère Gris lança alors le *Ya-la-hi ! Yalaha !* l'appel de la chasse au chevreuil, et cela semblait s'élever de l'extrémité de la terre, et se rapprochait, se rapprochait, pour finir en un cri déchirant arrêté net. Les trois autres répondirent, si bien que Mowgli même eût juré que le clan tout entier donnait à pleine gorge ; puis, tous entonnèrent la magnifique chanson du Matin dans la Jungle, sans omettre une des variations ou des fioritures, un des agréments que sait moduler la voix bien timbrée d'un vrai loup. En voici une interprétation grossière, mais il faut en imaginer la beauté lorsqu'elle rompt le silence de l'après-midi dans la jungle :

Tout à l'heure encor l'ombre de nos corps
Ne tachait pas la plaine ;
Maintenant chacun, un spectre importun
Au gîte nous ramène.
Sur l'azur de l'air, dressé net et clair,
Branche ou roc détache son angle ;
Nous entendez-vous : *Bon sommeil à tous*
Qui gardez la Loi de la Jungle !

Plume et poil soudain, loup, vautour ou daim,
Fondent vers les lisières ;
En silence vois les Barons du Bois
Regagner leurs tanières.
Lourd sous le joug neuf, par les champs le bœuf
Peine, le sillon fume ;
Le matin venu luit terrible et nu
Sur l'étang qui s'allume.

Au gîte ! Il est temps. Le ciel rutilant
Blanchit l'herbe bavarde,

Et murmurant sous les jeunes bambous
Glissent les mots de garde.
Les yeux clignotants, nous battons les champs,
Écoutant, d'où nous sommes,
Au fond des roseaux les sarcelles d'eau
Chanter : *Le Jour — le Jour aux Hommes !*

Dans les chemins creux, à nos flancs poudreux
A séché la rosée ;
Où nous avons bu, la berge n'est plus
Qu'une fange crispée ;
Le ciel n'est plus noir, hélas ! et fait voir
Chaque empreinte de griffe ou d'ongle :
Nous entendez-vous ? *Bon sommeil à tous*
Qui gardez la Loi de la Jungle !

Mais aucune traduction n'en peut rendre l'effet, ni le glapissement de mépris dont les Quatre en jetaient chaque note aux oreilles des hommes : ils entendaient craquer les branches des arbres où ces malheureux grimpaient en hâte, et Buldeo commençait à répéter des formules d'incantation. Ensuite, les frères se couchèrent pour dormir : car, pareils à tous ceux qui n'ont à compter, pour vivre, que sur leur propre effort, ils étaient d'esprit méthodique ; et, sans sommeil, pas de bon travail.

Cependant, Mowgli dévorait les milles, neuf milles à l'heure, d'une allure preste et cadencée, heureux de se retrouver si bien en forme après tant de longs mois à l'étroit parmi les hommes. Sa première idée était de tirer Messua et son mari de la trappe, quelle que fût cette trappe, car il se méfiait naturellement de ces machines-là. Plus tard il se promettait bien de payer sa dette au village et largement.

Le crépuscule tombait, lorsqu'il revit les pâturages bien connus, et l'arbre *dhak* sous lequel Frère Gris l'avait attendu le matin du jour où il tua Shere Khan. Tout irrité qu'il fût contre la race entière et la société des hommes, quelque chose lui serra la gorge et son souffle s'arrêta quand il aperçut les toits du village. Il remarqua que tout le monde était rentré des champs plus tôt que d'habitude, et qu'au lieu d'aller pré-

parer leur repas du soir, ils formaient un rassemblement sous l'arbre du village, bavardant et criant.

— Il faut que les hommes soient toujours à tendre des trappes aux hommes, dit Mowgli, ou bien ils ne sont pas contents!... Il y a deux nuits, c'était moi... Mais cette nuit-là semble déjà vieille de plusieurs Pluies. Ce soir, c'est Messua et son homme... Demain et les jours suivants, pour longtemps, cette fois, ce sera le tour de Mowgli!...

Il se coula le long du mur, jusqu'à la hutte de Messua, et regarda par la fenêtre dans la chambre. Messua gisait, baillonnée, pieds et mains liés, respirant avec peine et gémissant; son mari était attaché au bois de lit peinturluré. La porte de la hutte, qui ouvrait sur la rue, était hermétiquement fermée, et trois ou quatre individus se tenaient assis devant, y appuyant le dos.

Mowgli connaissait fort bien les us et coutumes des villageois : tant qu'ils seraient occupés de manger, de causer et de fumer, ils ne penseraient pas à faire autre chose; mais, aussitôt repus, ils commenceraient à devenir dangereux. Buldeo serait de retour avant longtemps, et, si son escorte avait fait son devoir, il aurait une histoire des plus intéressantes à raconter... Là-dessus, Mowgli pénétra dans la hutte par la fenêtre, et, se penchant sur l'homme et sur la femme, il coupa leurs liens, les débarrassa de leurs bâillons, puis regarda autour de lui s'il n'y avait pas un peu de lait.

Messua était à moitié folle de souffrance et de peur : — on l'avait battue et lapidée toute la matinée; — Mowgli n'eut que le temps de lui mettre la main sur la bouche pour étouffer son cri. Le mari n'était qu'abasourdi et furieux : il restait assis, à enlever la poussière et les ordures de sa barbe à demi arrachée.

— Je savais bien... je savais bien qu'il viendrait! sanglota enfin Messua. Et maintenant, je suis tout à fait sûre que c'est mon fils.

Et elle pressa Mowgli sur son cœur. Jusqu'alors Mowgli n'avait rien perdu de son sang-froid, mais, à ce moment, il se mit à trembler de la tête aux pieds, ce qui le surprit très fort.

— Que signifient ces cordes?... Pourquoi t'ont-ils attachée? demanda-t-il après une pause.

— Afin de la mettre à mort, parce qu'elle a fait de toi son fils... rien de plus! — dit l'homme d'un air sombre. — Regarde! Je saigne.

Messua ne dit rien, mais c'étaient ses blessures, à elle, que regardait Mowgli, et ils entendirent ses dents grincer lorsqu'il aperçut le sang.

— Qui a fait cela? dit-il. Il faut qu'il le paie.

— C'est tout le village... J'étais trop riche. J'avais trop de bétail. Voilà comment nous sommes des sorciers, elle et moi, pour t'avoir donné asile.

— Je ne comprends pas. Laisse Messua me raconter la chose.

— Je t'ai donné du lait, Nathoo; t'en souviens-tu? dit Messua timidement. Parce que tu étais mon fils que le tigre avait pris, et parce que je t'aimais bien tendrement... Ils ont dit que j'étais ta mère, la mère d'un démon, et que pour cela je méritais la mort.

— Et qu'est-ce qu'un démon? demanda Mowgli. La mort, je l'ai vue.

L'homme leva un regard lugubre sous ses sourcils; mais Messua se prit à rire :

— Tu vois! dit-elle à son mari. Je le savais bien, je le disais bien, que ce n'était pas un sorcier! C'est mon fils... mon fils!

— Fils ou sorcier, cela nous avance bien! répondit l'homme. Nous sommes morts, autant dire, à l'heure qu'il est!

— Voici, là-bas, la route à travers la jungle, — dit Mowgli en étendant le bras par la fenêtre. — Vos mains et vos pieds sont libres. Allez, maintenant.

— Nous ne connaissons pas la jungle, mon fils, comme... comme tu la connais! fit Messua. Je ne crois pas que je pourrais aller loin.

— Et les hommes et les femmes seraient vite sur notre dos pour nous ramener! dit le mari.

— Hum! — dit Mowgli, en chatouillant la paume de sa main avec la pointe de son couteau. — Je ne veux de mal à personne de ce village... pour le moment. Mais j'ai idée qu'ils ne t'arrêteront pas. Dans un instant, ils auront autre chose à faire... Ah!...

Il leva la tête et prêta l'oreille aux cris et aux piétinements du dehors :

— Ils ont fini par laisser rentrer Buldeo !

— On l'a envoyé ce matin pour te tuer, dit Messua en pleurant. L'as-tu rencontré?

— Oui... nous... je l'ai rencontré. Il a une histoire à dire ; et, pendant qu'il jase, on a le temps de faire bien des choses. Mais, d'abord, il faut que je connaisse leurs intentions. Réfléchissez un peu : où voulez-vous aller? Vous me le direz quand je vais revenir.

Il sauta par la fenêtre et longea de nouveau le mur du village, en courant, jusqu'à portée d'oreille de la foule rassemblée sous le pipal. Buldeo, couché sur le sol, toussait et gémissait, pendant que chacun lui posait des questions. Les cheveux tombés sur les épaules, les pieds et les jambes écorchés d'avoir grimpé aux arbres, il pouvait à peine parler; mais il sentait vivement l'importance de sa situation. De temps en temps, il lâchait une phrase où il était question de diables, de chansons diaboliques et de sortilèges, juste de quoi donner à la foule un avant-goût de ce qui allait suivre. Puis, il demanda de l'eau.

— Bah ! dit Mowgli. Bavardage, pur bavardage ! Des mots et encore des mots ! Les hommes sont bien les frères des *Bandar-log* !... D'abord, il lui faut de l'eau pour se laver la bouche; ensuite, de la fumée à souffler; et, après tout cela, il a encore son histoire à raconter... Ah ! ils sont vraiment malins, les hommes. Ils ne laisseront personne pour garder Messua tant qu'ils n'auront pas les oreilles farcies des contes de Buldeo... Et moi, voilà que je deviens aussi paresseux que ces gens-là.

Il se secoua et se glissa de nouveau jusqu'à la hutte. Au moment même où il atteignait la fenêtre, il sentit qu'on lui touchait le pied.

— Mère, dit-il, car il connaissait bien le toucher de cette langue-là, que fais-tu ici, toi?

— J'ai entendu chanter mes enfants à travers les bois, et j'ai rejoint celui que j'aime le mieux. Petite grenouille, je me suis mis en tête de voir cette femme qui t'a donné du lait ! dit mère Louve, tout humide de rosée.

— Ils l'ont liée, et ils veulent la tuer. J'ai coupé ses liens, et elle s'en ira avec son homme à travers la jungle.

— Je suivrai aussi. Je suis vieille, mais j'ai encore des dents.

Mère Louve se dressa sur les pattes de derrière et regarda par la fenêtre dans l'obscurité de la hutte. Au bout d'une minute, elle retomba sans bruit sur ses pattes, et dit simplement :

— Je t'ai donné ton premier lait, mais Bagheera a raison : l'Homme, à la fin, retourne à l'Homme.

— Possible ! — fit Mowgli d'un air peu gracieux ; — mais, ce soir, je n'en prends pas le chemin... Attends ici, et qu'elle ne te voie pas.

— Toi, tu n'as jamais eu peur de moi, petite grenouille ! dit mère Louve en reculant dans les hautes herbes où elle disparut, soudain effacée, comme elle savait le faire.

— Et maintenant, — dit gaiement Mowgli en sautant de nouveau dans la hutte, — les voilà tous assis autour de Buldeo, qui leur raconte ce qui n'est pas arrivé. Quand il aura fini de bavarder, ils disent que sûrement ils viendront ici avec la *fleur*... avec du feu pour vous brûler tous les deux. Et alors ?

— J'ai parlé à mon homme, dit Messua. Kanhiwara est à trente milles d'ici, mais à Kanhiwara nous pouvons trouver les Anglais ..

— Et de quel clan sont-ils ? demanda Mowgli.

— Je ne sais pas. Ce sont des blancs, et, à ce qu'on dit, ils gouvernent toute cette terre et ils ne souffrent pas qu'on se brûle ni qu'on se batte entre soi. Si nous pouvons arriver là cette nuit, nous sommes sauvés. Autrement, il faut mourir.

— Sauvés ! alors Personne ne passera la barrière ce soir... Mais lui, que fait-il ?

Le mari de Messua, à quatre pattes, creusait la terre dans un coin de la hutte.

— C'est son pauvre argent, dit Messua. Nous ne pouvons emporter rien autre.

— Ah ! oui... Cette chose qui passe de main en main et ne se réchauffe jamais !... Est-ce qu'on s'en sert ailleurs qu'ici ? demanda Mowgli.

L'homme le toisa d'un œil courroucé :

— C'est un fou, et non un démon, murmura-t-il. Avec l'argent, je peux acheter un cheval. Nous sommes trop meurtris pour marcher bien loin, et le village sera sur nos talons dans une heure.

— Je vous dis qu'ils resteront tant qu'il me plaira !... Mais l'idée du cheval a du bon, car Messua est fatiguée.

Le mari se releva et noua les dernières roupies dans sa ceinture. Mowgli aida Messua à franchir la fenêtre, et l'air frais de la nuit la raviva un peu ; mais la jungle, à la lueur des étoiles, semblait bien sombre et terrible.

— Vous connaissez le chemin de Kanhiwara ? chuchota Mowgli.

Ils firent signe que oui.

— Bien. Souvenez-vous, maintenant, qu'il ne faut pas avoir peur. Vous n'avez pas besoin, non plus, de vous presser. Seulement... seulement, il se peut que vous entendiez quelque petite chanson dans la jungle devant et derrière vous.

— Crois-tu que, sans la peur d'être brûlés, nous nous risquerions la nuit dans la jungle ? Il vaut mieux être tué par les bêtes que par les hommes, dit le mari de Messua.

Quant à Messua, elle regarda Mowgli, et sourit.

— Je vous dis, — continua Mowgli, sur le ton de Baloo répétant pour la centième fois à un petit inattentif quelque vieille loi de la jungle, — je vous dis que personne, dans la jungle, ne montrera une dent ni n'avancera une patte contre vous. Ni homme ni bête ne vous arrêtera jusqu'à ce que vous soyez en vue de Kanhiwara. On montera la garde autour de vous.

Il se retourna vers Messua avec vivacité :

— Il ne me croit pas, lui ; mais toi, tu me crois, n'est-ce pas ?

— Oui, sûrement, mon fils. Homme, fantôme, ou loup de la jungle, je te crois.

— Il aura peur, lui, quand il entendra mon peuple chanter. Toi, tu sauras et tu comprendras... Allez, maintenant, et doucement, car il est inutile de se dépêcher : les barrières sont closes.

Messua se jeta en sanglotant aux pieds de Mowgli, mais il la releva vivement : il frissonnait. Alors, elle se pendit à son cou en lui donnant tous les noms de tendresse et de bénédiction qu'elle pouvait retrouver, pendant que son mari, couvrant ses propres champs d'un regard d'envie, murmurait :

— Pourvu que nous atteignions Kanhiwara, et que j'arrive à l'oreille des Anglais, je ferai au Bramine, au vieux Buldeo et aux autres un procès qui mangera ce village jusqu'aux os! Ils me paieront deux fois mes champs en friche, et mes buffles mal nourris. Je veux avoir pleine justice.

Mowgli se mit à rire :

— Je ne sais pas ce que c'est que votre justice, mais... revenez aux Pluies prochaines voir ce qui restera.

Ils s'éloignèrent dans la direction de la jungle, et mère Louve bondit hors de sa cachette.

— Suis-les! dit Mowgli, et veille à ce que toute la jungle sache qu'ils doivent passer tous deux sains et saufs... Donne un peu de la voix. Je voudrais appeler Bagheera.

Long et grave, un hurlement s'éleva, puis retomba, et Mowgli vit le mari de Messua reculer et se retourner, prêt à courir pour regagner la hutte.

— Allez! — cria Mowgli avec bonne humeur. — Je vous l'ai dit, qu'il y aurait peut-être de la musique. Cet appel vous suivra jusque là-bas. C'est le sauf-conduit de la Jungle.

Messua entraîna son mari.

A peine l'obscurité s'était-elle refermée sur eux et sur mère Louve, Bagheera se levait presque sous les pieds de Mowgli, toute tremblante de délices à l'arrivée de la nuit qui rend le Peuple de la Jungle fou.

— J'ai honte de tes frères, — dit-elle en ronronnant.

— Quoi?... N'ont-ils pas chanté leurs plus suaves chansons à Buldeo? dit Mowgli.

— Oh! trop bien! trop bien! Ils m'ont fait à moi-même oublier mon orgueil, et, par la serrure brisée qui m'a faite libre! je suis partie en chantant à travers la jungle comme si j'étais en quête d'amour au printemps!... Ne nous as-tu pas entendus?

— J'avais d'autre gibier sur pied. Demande à Buldeo si la chanson lui a plu. Mais où sont les Quatre? Je ne veux pas qu'un seul homme passe les barrières cette nuit.

— Eh bien! qu'as-tu besoin des Quatre? fit Bagheera, en changeant de patte, les yeux flamboyants, le ronron plus haut que jamais. — Je peux les tenir, petit frère!... Va-t-on tuer enfin? Ces chansons, ces hommes qui grimpaient aux arbres, tout cela m'a mise en goût. Qu'est-ce que l'Homme pour qu'on s'en soucie?... Ce bêcheur brun, tout nu, sans poil ni crocs, ce mangeur de terre! Je l'ai suivi tout le jour... à midi... sous le soleil blanc. Je l'ai mené en troupeau, comme les loups mènent une harde. Je suis Bagheera! Bagheera! Bagheera! Et comme je joue mon ombre, ainsi je jouais avec ces hommes. Regarde!

La grande panthère sauta, comme saute un jeune chat pour attraper une feuille morte qui tournoie au-dessus de sa tête, frappa de droite et de gauche dans le vide, faisant vibrer l'air, toucha terre sans bruit, pour ressauter de plus belle, en s'accompagnant d'un bruit, demi-ronron, demi-grondement, qui prenait du volume comme le ronflement de la vapeur dans une chaudière.

— C'est moi, Bagheera... dans la Jungle... dans la nuit... et je sens ma force en moi. Qui donc arrêterait son élan? Petit d'homme, un coup de ma patte, et ta tête écrasée serait là, aussi plate qu'une grenouille morte en été.

— Essaie donc! — dit Mowgli dans le dialecte du village, et non plus, cette fois, dans le langage de la jungle.

Et la parole humaine arrêta court la panthère, ses hanches frissonnantes fléchies sous le poids de son corps, sa tête juste au niveau de celle de Mowgli. Une fois de plus, Mowgli fixa son regard, comme il avait fait aux jeunes loups rebelles, en plein au fond des yeux d'émeraude, jusqu'à ce que la lueur rouge, apparue derrière la lueur verte, s'éteignît comme le feu d'un phare à vingt milles en mer ; jusqu'à ce que ces yeux se fussent abaissés vers le sol, et, avec eux, la grosse tête... plus bas... plus bas encore... et qu'une langue rouge vînt râper le cou-de-pied de Mowgli.

— Amie... amie... amie! murmura-t-il, en promenant une caresse continue et légère tout le long du dos qui

s'arquait. — Calme-toi, calme-toi! C'est la faute de la nuit,ce n'est pas ta faute.

— C'étaient les senteurs de la nuit, — dit Bagheera d'une voix contrite. — Tout cet air parle à voix haute pour moi. Mais toi, comment le sais-tu?...

Autour d'un village hindou, l'air est naturellement plein de toute sorte d'odeurs, et, pour des créatures qui ne pensent guère que par le nez, les odeurs sont aussi affolantes que pour les êtres humains la musique et les breuvages. Mowgli caressa la panthère quelques minutes encore, et elle se coucha sur le sol, comme un chat devant l'âtre, les pattes repliées sous la poitrine, les yeux à demi clos.

— Tu es de la jungle, et tu n'es pas de la jungle! — dit-elle enfin. — Et moi, je ne suis qu'une panthère noire. Mais je t'aime, petit frère.

— Ils y mettent le temps, à bavarder sous l'arbre! — dit Mowgli sans prêter attention à ces derniers mots. — Buldeo doit leur avoir raconté plus d'une histoire. Bientôt ils vont venir pour tirer de la trappe la femme et son homme, et les jeter à la *fleur rouge*. Ils trouveront la trappe levée. Ah! ah!

— Bien mieux, écoute! — dit Bagheera. — Mon sang est maintenant calmé, je n'ai plus la fièvre. Que ce soit moi qu'ils trouvent là! Il n'y en aura guère pour quitter leurs maisons après m'avoir vue. Ce n'est pas la première fois que j'aurai été en cage ; et je ne pense pas que moi, ils m'attachent avec des cordes.

— Sois sage, alors! — dit en riant Mowgli.

Car il commençait à se sentir aussi rassuré que la panthère qui se glissait dans la hutte.

— Pouah! — soufla Bagheera, — cela empeste l'homme ici! .. Mais voici un lit tout pareil à celui qu'on me donnait pour dormir dans les cages du roi à Oodeypore... Allons, je me couche.

Mowgli entendit les sangles craquer sous le poids de l'énorme bête.

— Par la serrure brisée qui m'a faite libre! ils croiront avoir pris un gros gibier. Viens t'asseoir près de moi, petit frère ; nous serons deux à leur souhaiter bonne chasse!

— Non ; j'ai une autre idée en tête. Le clan des hommes ne saura point quelle part j'ai prise à ce jeu. Amuse-toi toute seule. Je ne tiens pas à les voir.

— Comme tu voudras, dit Bagheera. Les voilà qui viennent !

Sous le pipal, à l'autre bout du village, la conférence était devenue de plus en plus bruyante. La séance se leva parmi des hurlements sauvages, et une foule d'hommes et de femmes roula dans la rue, brandissant des gourdins, des bambous, des faucilles et des couteaux. Buldeo et le Bramine marchaient en tête, et la foule les serrait de près, en criant :

— Le sorcier et la sorcière !... Voyons si des coins rougis au feu les feront avouer !... Brûlez la hutte sur leurs têtes ! Nous leur apprendrons à recevoir des Loups-Démons !... Non, des coups de bâton d'abord !... Des torches ! Encore des torches !... Buldeo, chauffe le canon de ton mousquet !

Une petite difficulté, ce fut le crochet de la porte, qu'on avait assujetti solidement. Mais la foule l'arracha tout d'une pièce, et la lumière des torches inonda la chambre où, étendue tout de son long sur le lit, les pattes croisées pendant légèrement à l'un des bouts, noire comme l'abîme et terrible comme un démon, attendait Bagheera. Il y eut une demi-minute de silence désespéré, tandis que les premiers rangs de la foule, près du seuil, se taillaient à coups d'ongles un chemin en arrière ; et, pendant ce temps, Bagheera leva la tête et se mit à bâiller — laborieusement, soigneusement, magnifiquement. — comme elle avait coutume de bâiller pour insulter un égal. Les franges des lèvres se retroussèrent en s'écartant ; la langue rouge se frisa ; la mâchoire inférieure descendit, descendit tant, qu'on put voir à mi-chemin de la gorge fumante ; et les formidables canines se découvrirent jusqu'au creux des gencives, avant de se refermer, celles du haut contre celles du bas, avec le bruit sec des pènes d'acier rentrant dans leurs gâches au bord d'un coffre-fort. L'instant d'après, la rue était vide ; Bagheera, d'un bond, avait repassé par la fenêtre, et se tenait aux côtés de Mowgli, tandis qu'un torrent d'hommes vociférants, hurlants, se grimpaient sur le dos et se passaient sur le corps, dans leur panique et leur hâte de regagner chacun sa hutte.

— Ils ne bougeront plus jusqu'au lever du jour, — dit tranquillement Bagheera. — Et maintenant?...

Le silence de la sieste semblait avoir surpris le village ; mais, en écoutant, ils entendirent le bruit des lourds coffres à grain traînés sur la terre battue des maisons et qu'on poussait contre les portes. La panthère avait dit vrai : le village ne bougerait plus jusqu'au jour. Mowgli restait assis, immobile, réfléchissant ; et son visage, par degrés, devenait de plus en plus sombre.

— Qu'est-ce que j'ai fait? — finit par dire Bagheera en se caressant à lui.

— Rien que de très bien. Surveille-les maintenant jusqu'au jour. Moi, je dors.

Mowgli rentra dans la jungle au pas de course, se laissa tomber en travers d'un rocher, et dormit, dormit tout le long du jour, et encore la nuit suivante.

Quand il s'éveilla, Bagheera était près de lui, et un chevreuil fraîchement tué gisait à ses pieds. La panthère l'observa curieusement tout le temps qu'il travailla du couteau, puis mangea et but, pour se retourner enfin, le menton dans les mains.

— L'homme et la femme sont arrivés sains et saufs en vue de Kanhiwara, dit-elle. Ta mère l'a fait dire par Chil, le vautour. Ils ont trouvé un cheval avant minuit, la nuit même où tu les a délivrés, et ils sont allés très vite. Ainsi, tout va bien, n'est-ce pas?

— Tout va bien, fit Mowgli.

— Et ton clan d'hommes, dans le village, n'a pas bougé avant que le soleil fût haut, ce matin. Alors, ils ont mangé, et se sont dépêchés de rentrer dans leurs maisons.

— T'avaient-ils vue, par hasard?

— Cela se peut. Je me suis roulée dans la poussière, devant la barrière, au point du jour, et il a pu m'arriver de me chanter aussi à moi-même un bout de chanson... Maintenant, petit frère, il n'y a plus rien à faire : viens chasser avec moi et Baloo. Il a de nouvelles ruches qu'il voudrait te montrer, et nous désirons tous que tu reviennes parmi nous comme autrefois. N'aie plus ce regard qui m'effraie moi-même. L'homme et la femme ne seront pas jetés à la

fleur rouge, et tout va bien dans la jungle, n'est-il pas vrai? Oublions le clan des hommes.

— On les oubliera... dans un petit moment. Où donc, Hathi, le vieil éléphant, mange-t-il cette nuit?

— Où il lui plaît. Qui peut répondre pour le Silencieux?.., Mais pourquoi?... Que pourrait-il faire ici, que nous ne puissions faire?

— Prie-le ainsi que ses trois fils de venir me trouver ici.

— Mais, en vérité... mais, franchement, petit frère, ce n'est pas... ce n'est pas convenable, d'aller dire à Hathi : « Viens », ou : « Va » ! Rappelle-toi qu'il est le Maître de la Jungle et qu'il t'enseigna un maître mot de la jungle avant que le clan des hommes eût changé l'expression de tes yeux dans ton visage.

— Cela ne fait rien. Je connais un maître mot pour Hathi lui-même. Prie-le de venir trouver Mowgli, la Grenouille... et, s'il commence par faire la sourde oreille, dis-lui de se rappeler le sac des champs de Bhurtpore.

— Le sac des Champs de Bhurtpore, — répéta deux ou trois fois Bagheera, pour être bien sûre. — J'y vais. En mettant les choses au pis, Hathi ne peut qu'être mécontent; et je donnerais un mois de chasse pour voir un mot d'ordre faire obéir le Silencieux !

Elle partit, laissant Mowgli en train de larder la terre avec son couteau, à coups furieux. Mowgli, de sa vie, n'avait vu de sang humain jusqu'à l'instant où il avait aperçu, et — ce qui lui disait bien plus — senti le sang de Messua sur les cordes qui l'attachaient. Or, Messua avait été bonne pour lui et, autant qu'il savait aimer, il aimait Messua; il l'aimait aussi profondément qu'il haïssait le reste du genre humain. Mais, quelle que fût son horreur des hommes, de leur bavardage, de leur cruauté, de leur couardise, il n'aurait pu, pour tous les trésors de la jungle, se faire à l'idée de prendre une vie humaine et de sentir encore cette affreuse odeur de sang monter à ses narines. Son plan était plus simple, en même temps, et beaucoup plus complet; et il riait en pensant que c'était une des histoires du vieux Buldeo, entendue à la veillée, sous le pipal, qui lui avait inspiré ce bon tour.

— C'était bien un maître mot ! — lui chuchota la panthère à

l'oreille. — Ils broutaient au bord de la rivière et ils ont obéi comme des bœufs. Regarde, les voici déjà.

Hathi et ses trois fils étaient apparus, selon leur coutume, sans bruit. La vase de la rivière était encore humide à leurs flancs, et Hathi mâchait pensivement la tige verte d'un jeune bananier qu'il venait de déterrer avec ses défenses. Mais chaque ligne de son vaste corps montrait à Bagheera, qui savait voir les choses quand elle avait le nez dessus, que ce n'était pas le Maître de la Jungle abordant un petit d'homme, mais un être effrayé devant un autre qui ne l'était pas. Ses trois fils roulaient côte à côte derrière leur père.

Mowgli leva à peine la tête lorsque Hathi lui souhaita « bonne chasse ». Il le laissa se bercer, se balancer, changer de pied pendant longtemps, avant de prendre la parole, et, quand il ouvrit la bouche, ce fut pour s'adresser à Bagheera, et non aux éléphants.

— Je vais raconter une histoire que je tiens du chasseur que vous avez chassé aujourd'hui, dit Mowgli. Il s'agit d'un éléphant très vieux et très sage, qui tomba dans une trappe, et que le pieu aigu, dressé au fond de la fosse, balafra depuis le talon, ou peu s'en faut, jusqu'au sommet de l'épaule. Il en reste une marque blanche.

Mowgli tendit le bras, et, comme Hathi évoluait, une longue cicatrice blanche parut au clair de lune sur son flanc gris ardoise, telle que l'aurait laissée un fouet d'acier brûlant

— Les hommes vinrent le tirer de la trappe afin de l'emmener — continua Mowgli. — mais il brisa ses liens car il était robuste, et s'en alla jusqu'à ce que sa blessure fût guérie Alors, il revint, plein de colère, la nuit, dans les champs de ces chasseurs. Et je me rappelle maintenant qu'il avait trois fils Tout cela se passa il y a beaucoup, beaucoup de Pluies, et très loin d'ici, dans les champs de Bhurtpore. Qu'arriva-t-il à ces champs au temps de la moisson Hathi ?

— Ils furent moissonnés par moi et mes trois fils dit Hathi

— Et le labour qui suit la moisson ?

— Il n'y eut pas de labour.

— Et les hommes qui habitent auprès des cultures vertes ?

— Ils s'en allèrent.

— Et les huttes où ces hommes dormaient ?

— Nous mîmes les toits en pièces, et la Jungle engloutit les murs.

— Et quoi encore ?

— Autant de bonne terre que j'en peux parcourir en deux nuits, de l'est à l'ouest, et, du nord au sud, en trois nuits, tout cela fut la proie de la Jungle. Nous fîmes descendre la Jungle sur cinq villages ; et dans ces villages et sur leurs territoires, pâturages et terres de labour, il ne reste pas aujourd'hui un homme que nourrisse le sol. Tel fut le sac des champs de Bhurtpore, qui fut notre ouvrage, à moi et à mes trois fils. Et maintenant, petit d'homme, je te le demande, comment la nouvelle en est-elle venue jusqu'à toi ?

— Elle me vient d'un homme ; et maintenant je m'aperçois que Buldeo lui-même peut dire vrai quelquefois. Ce fut de bon ouvrage, ô Hathi à la marque blanche ! mais, la seconde fois, ce sera mieux encore, car il y aura un homme pour diriger l'affaire. Tu connais le village d'où l'on m'a chassé ? Les habitants sont paresseux, absurdes et cruels ; ils ne font que jouer avec leurs bouches, et ils ne tuent pas les plus faibles d'entre eux pour se nourrir, mais en manière de passe-temps. Quand ils sont bien gavés, ils jetteraient leurs propres enfants à la *fleur rouge*. Cela, j'en suis témoin... Il ne faut pas qu'ils vivent ici plus longtemps. Je les hais !

— Tue, alors ! — dit le plus jeune des trois fils, en cueillant du bout de sa trompe une touffe de gazon.

Il en secoua la poussière contre ses jambes, et la jeta au loin, tandis que ses petits yeux rouges lançaient de côté des regards furtifs.

— Oui, pour avoir leurs os ! et qu'en ferais-je ? — répondit Mowgli. — Suis-je le petit d'un loup, pour jouer au soleil avec une tête de mort ? J'ai tué Shere Khan, et sa peau est en train de pourrir sur le Rocher du Conseil ; mais... mais je ne sais pas où Shere Khan lui-même s'en est allé, et ma vengeance a toujours soif. Maintenant, je veux voir et toucher. Lâche la Jungle sur ce village, Hathi !

Bagheera frémit et s'aplatit contre terre. Elle concevait bien, si les choses en venaient au pire, une charge brusque

à travers le village, des coups de droite et de gauche dans la foule, ou bien la ruse, l'homme qu'on abat, derrière sa charrue, au crépuscule ; mais quoi ! de propos délibéré, effacer un village tout entier de la vue des hommes et des bêtes, un projet pareil l'épouvantait. Elle comprenait maintenant pourquoi Mowgli avait envoyé chercher Hathi. Seul l'éléphant, avec sa vieille expérience, pouvait organiser et mener à bien une telle guerre.

— Qu'ils fuient comme les autres ont fui les champs de Bhurtpore ! Que l'eau de pluie laboure seule où ils labouraient, et que le bruit de cette pluie sur les feuilles épaisses remplace le bruit des fuseaux !... Que Bagheera et moi nous allions gîter dans la maison du Bramine, et que le chevreuil vienne boire au bassin derrière le temple !... Lâche la Jungle, Hathi !

— Mais je... mais nous ne sommes pas en querelle avec eux, et il faut la fureur où met une souffrance atroce pour nous décider, nous autres, à détruire les abris où dorment les hommes ! — dit Hathi, en se balançant d'un air indécis.

— Êtes-vous les seuls mangeurs d'herbe de la Jungle ? Amenez tous les camarades. Que le cerf, le sanglier et le *nilghoi* s'en chargent. Vous n'avez pas besoin de montrer large comme la main de votre peau avant que les champs soient nus. Lâche la Jungle, Hathi !

— On ne tuera pas ? Mes défenses étaient rouges, au sac des champs de Bhurtpore, et je ne voudrais pas réveiller cette odeur-là.

— Moi non plus ! Je ne veux même pas que leurs os salissent notre terre. Qu'ils aillent chercher un nouveau gîte. Ils ne peuvent pas rester ici ! J'ai vu et senti le sang de la femme qui m'a donné à manger... de la femme que, sans moi, ils auraient tuée. Il n'y a que l'odeur de l'herbe nouvelle sur le seuil de leurs portes qui puisse faire partir cette odeur-là. Elle me brûle la bouche. Lâche la Jungle, Hathi !

— Ah ! dit Hathi. C'est ainsi que la balafre du pieu me brûlait la peau, tant que nous n'avons pas vu de nos yeux leurs villages mourir sous la poussée du printemps. Maintenant, je comprends tout. Ta guerre sera notre guerre. Nous lâcherons la Jungle.

Mowgli eut à peine le temps de reprendre souffle — il

tremblait de la tête aux pieds de rage et de haine, — que déjà la place occupée par les éléphants était vide. Bagheera le contemplait avec terreur.

— Par la serrure brisée qui m'a faite libre, — dit enfin la panthère noire, es-tu bien ce petit tout nu pour qui j'élevai la voix au Conseil jadis, quand nous étions tous jeunes ? Maître de la Jungle, quand ma force m'abandonnera, parle pour moi... parle pour Baloo... parle pour nous tous ! Nous sommes devant toi comme des petits... de pauvres branchettes brisées sous tes pieds... des faons qui ont perdu leur mère !

L'idée de Bagheera dans le personnage d'un faon égaré bouleversa complètement Mowgli : il se mit à rire, il reprit haleine, puis sanglota, puis se remit à rire tellement qu'il fut obligé de sauter dans une mare pour s'arrêter. Alors ce fut sa joie de nager en cercle et de plonger dans les reflets de la lune et d'en ressortir, comme la grenouille, dont il portait le nom.

Cependant Hathi et ses trois fils s'étaient séparés, allant vers les quatre points cardinaux, et déjà, un mille plus loin, ils descendaient les vallées à grands pas silencieux. Ils marchèrent, marchèrent deux jours durant, — cela faisait soixante bons milles à travers la jungle ; — et, tout ce temps-là, chacun de leurs pas, chaque ondulation de leurs trompes furent observés, notés et commentés par Mang, Chil, le Peuple Singe, et tous les oiseaux. Puis, ils se mirent à brouter, et ils broutèrent tranquillement durant une semaine à peu près. Hathi et ses fils ressemblent à Kaa, le Python du Rocher : ils ne se hâtent jamais qu'une fois le moment venu.

Au bout de ce temps, le bruit se répandit dans la jungle, — et personne n'aurait pu dire d'où il était parti, — qu'on trouvait une pâture et une eau bien meilleures dans telle et telle vallée. Les sangliers qui, naturellement, iraient au bout du monde pour un bon repas, se mirent en mouvement d'abord, par compagnies, en se bousculant sur les rochers ; et les cerfs suivirent, avec les petits renards qui vivent auprès des hardes, sur les morts et les mourants ; les *nilghais* trapus s'ébranlèrent en colonne parallèle aux cerfs, et les buffles

sauvages des marais vinrent derrière les *nilghais*. La moindre chose eût suffi à faire dévier les bandes éparses aux traînards innombrables, qui paissaient, flânaient, buvaient et se remettaient à paître; mais, à chaque velléité d'alarme, quelqu'un surgissait pour les calmer. Une fois, c'était Sahi, le porc-épic, plein de renseignements sur les bonnes choses à manger juste un peu plus loin; une autre fois, c'était Mang qui battait de l'aile, en descendant une percée, avec des cris d'encouragement, pour montrer la voie libre; ou bien Baloo, la bouche pleine de racines, clopinait le long d'une ligne hésitante, et, moitié menaçant, moitié batifolant, la rejetait rudement dans la bonne route. Un grand nombre de bêtes revinrent sur leurs pas ou s'enfuirent, ou renoncèrent à continuer, mais il en resta beaucoup pour aller de l'avant. Dix jours plus tard à peu près, voici quelle était la situation: les cerfs, les sangliers et les *nilghais* broyaient tout à la ronde sur un cercle de huit ou dix milles de rayon, tandis que les mangeurs de chair escarmouchaient sur les bords. Et le centre du cercle était le village autour duquel mûrissaient les récoltes, et parmi ces récoltes se tenaient des hommes sur ce qu'ils appellent des *machans*, — plateformes assez semblables à des perchoirs à pigeons, faites de bâtons portés par quatre piquets, — afin d'effaroucher les oiseaux et autres voleurs. Alors, les cerfs ne furent plus ménagés, les mangeurs de chair les serrèrent de près et les forcèrent à marcher toujours en avant et vers le centre.

Ce fut par une nuit noire que Hathi et ses trois fils se glissèrent hors de la jungle et rompirent, au moyen de leurs trompes, les piquets des *machans*. Brisés d'un seul coup, ceux-ci tombèrent comme des tiges cassées de cigue en fleur, tandis que les hommes précipités à terre entendaient tout près de leurs oreilles le gargouillement sourd des éléphants. Alors, effarée, l'avant-garde des armées de cerfs céda et se répandit dans les pâturages et les cultures et les inonda. Le sanglier, au sabot tranchant, le sanglier fouisseur, accompagnait le cerf, et ce que l'un laissait, l'autre en venait à bout. De temps en temps, alarmées par les loups, les hardes s'ébranlaient, se ruaient désespérément de tous côtés, foulant l'orge nouvelle, rasant les remblais des canaux d'irrigation. Avant

le lever du jour, le cercle d'investissement fléchit,en un point. Les mangeurs de chair s'étaient repliés et laissaient, vers le sud, un chemin ouvert, par lequel fuyaient, bande sur bande, les chevreuils. D'autres animaux, plus hardis, restaient dans les fourrés pour achever leur bombance la nuit suivante.

Mais l'ouvrage, en somme, était fait. Quand les villageois au matin, regardèrent, ils virent leurs récoltes perdues. C'était pour eux la mort s'ils ne s'en allaient pas, car ils vivaient d'une année à l'autre aussi près de la famine que la jungle était près d'eux. Lorsqu'on envoya paître les buffles. ces brutes affamées traversèrent les pâturages nettoyés par les cerfs, puis s'égarèrent dans la jungle et dérivèrent à la suite de leurs compagnons sauvages ; et, à la tombée du crépuscule, les trois ou quatre bidets du village étaient couchés dans leurs écuries, la tête ouverte. Bagheera, seule, était capable de frapper de pareils coups: et seule aussi Bagheera pouvait avoir l'insolente idée de traîner la dernière carcasse au milieu de la rue.

Les villageois n'eurent pas le cœur d'allumer des feux dans leurs champs, cette nuit-là : Hathi et ses trois fils eurent toute liberté de s'en aller glaner ce qui restait ; et là où Hathi a glané, il est inutile de repasser. Les hommes décidèrent de vivre sur le blé réservé pour les semailles jusqu'à la chute des pluies, quittes à chercher du travail comme domestiques avant de songer à rattraper cette année perdue; mais. au moment où le marchand de grains pensait à ses mannes de blé bien pleines et supputait le prix qu'il en pourrait tirer. les défenses aiguës de Hathi entamaient sa maison, crevant la muraille de terre. et mettaient en pièces le grand coffre d'osier, enduit de bouse de vache. où reposait le blé précieux.

Lorsqu'on découvrit ce dernier malheur, ce fut au tour du Bramine de parler. Il avait invoqué ses propres Dieux et n'avait pas reçu de réponse. Il se pouvait, disait-il, que, sans le savoir, le village eût offensé quelqu'un des Dieux de la Jungle, car il n'y avait pas de doute que la Jungle fût contre eux. Ils envoyèrent donc chercher le chef des tribus nomades les plus proches, — des Gonds, petits chasseurs à peau très noire, très avisés, qui vivent en pleine jungle et dont les aïeux appar-

tiennent à la plus ancienne race de l'Inde, primitivement propriétaire du sol. — Ils accueillirent de leur mieux le visiteur avec ce qui leur restait. Lui se tenait sur une jambe, son arc à la main, deux ou trois flèches empoisonnées passées dans une touffe de cheveux au sommet de sa tête, avec un air mêlé d'effroi et de mépris, devant les villageois anxieux et leurs champs dévastés. Ils voulaient savoir si les Dieux, — les Anciens Dieux, —étaient irrités contre eux, et quels sacrifices il convenait de leur offrir. Le nomade ne dit rien, mais il ramassa un sarment de *kareli*, cette liane rampante qui porte un fruit amer, la courge sauvage, et l'attacha en lacets devant la porte du temple, à la face de l'idole hindoue, peinte en rouge, qui ouvrait ses yeux fixes. Puis il fit de la main un signe dans l'espace, vers la route de Kanhiwara, et s'en retourna dans sa jungle, suivant des yeux le peuple d'animaux qui se pressait au travers. Il savait que, si la Jungle bouge, seuls, les hommes blancs peuvent se flatter d'en détourner la marche.

Inutile de demander ce que signifiait son geste. La courge sauvage pousserait là même où ils avaient adoré leur idole. Ils n'avaient qu'à se sauver, et le plus tôt serait le mieux.

Mais un village ne brise pas si facilement ses amarres. Ils s'attardèrent encore tant qu'il resta quelques vivres d'été ; ils essayèrent même de ramasser des noix dans la jungle, mais des yeux ardents les épiaient, des ombres se mouvaient devant eux en plein midi, et quand, épouvantés, ils revenaient en courant pour se réfugier dans leurs murs, au tronc des arbres près desquels ils avaient passé à peine cinq minutes auparavant, l'écorce pendait en lambeaux, déchiquetée par les griffes de quelque patte puissante. D'autre part, plus ils se confinaient dans le village, plus s'enhardissaient les créatures sauvages qui gambadaient et meuglaient sur les pâtis au bord de la Wainganga. Ils n'avaient pas le cœur de relever ni de replâtrer le mur postérieur de leurs étables vides, adossé à la jungle ; les sangliers en achevèrent la ruine ; les lianes aux racines noueuses se précipitèrent à leur suite, jetant leurs coudes avides sur la terre nouvellement conquise, et, derrière les lianes, l'herbe drue foisonna.

Ceux qui n'avaient pas de femmes s'enfuirent les premiers, portant au loin la nouvelle que le village était condamné. Qui pourrait, disaient-ils, lutter contre la Jungle ou les Dieux de la Jungle, quand le cobra du village, lui-même, a quitté son trou sous la plate-forme, à l'ombre du pipal?

Le peu de commerce qu'ils avaient jamais entretenu avec le monde extérieur se réduisit au fur et à mesure que les sentiers battus à travers la clairière devenaient plus rares et moins visibles. Enfin Hathi et ses trois fils cessèrent de les troubler, la nuit, par leurs éclats de trompette : ils n'avaient plus rien à faire ici. Ni récolte sur terre ni grain au-dessous, plus rien. Les champs un peu éloignés perdaient déjà leur forme. Il était temps d'aller à Kanhiwara s'en remettre à la charité des Anglais.

Suivant la coutume des indigènes, ils différèrent encore le départ d'un jour à l'autre. Bientôt les premières pluies les surprirent, et les toits à l'abandon livrèrent passage au déluge ; sur les pâturages, l'eau montait à la cheville, et toutes les verdures se ruèrent, d'un commun élan, après les chaleurs de l'été. Alors, ils sortirent dans la boue, — hommes, femmes et enfants, — à travers la chaude pluie aveuglante du matin ; mais ils se retournèrent, naturellement, pour jeter un regard d'adieu sur leurs maisons.

Au moment où la dernière famille, ralentie par ses fardeaux, passait la barrière, on entendit derrière les murs un craquement de poutres et de chaume qui s'écroulaient. Un instant, dressée comme un reptile noir, une trompe luissante apparut, qui éparpillait le chaume en bouillie ; elle plongea, et on entendit un nouveau craquement suivi d'un cri farouche. Hathi venait d'arracher les toits des huttes comme on cueille dans l'eau une touffe de nénuphars ; mais une poutre, en rebondissant, l'avait piqué. Il ne fallait plus que cela pour déchaîner toute sa force : de tous les hôtes de la jungle, l'éléphant sauvage en fureur est le plus emporté dans ses destructions. Il culbuta d'une ruade un mur de terre qui s'émietta sur le coup, et fondit en boue jaune sous les torrents de pluie. Puis il vira, barrissant de nouveau, et se jeta dans les rues étroites, s'appuyant contre les huttes, à droite et à gauche, secouant les portes branlantes et les auvents

rebroussés, tandis que ses trois fils faisaient rage derrière lui, comme naguère au sac des champs de Bhurtpore.

— La Jungle engloutira ces coquilles, — dit une voix calme parmi les décombres ; — c'est le mur d'enceinte qu'il faut jeter par terre !

Et Mowgli, la pluie ruisselant sur ses épaules et ses bras nus, sauta juste à point d'un mur qui se couchait comme un buffle fatigué.

— Chaque chose en son temps, souffla Hathi. Oh ! à Bhurtpore, mes défenses étaient rouges ! Au mur d'enceinte, mes enfants !... Allons ! la tête basse !... Ensemble !... Han !...

Tous quatre poussèrent côte à côte : le mur d'enceinte bomba, creva, s'effondra. Et les villageois, muets d'horreur, virent apparaître, dans les déchirures de la brèche, les têtes féroces des dévastateurs, souillées de terre. Alors ils s'enfuirent, sans abri, sans pain, vers le bas de la vallée, tandis que leur village, haché, broyé, piétiné, s'évanouissait derrière eux.

Un mois plus tard, un tertre onduleux, que recouvrait un manteau de jeune et tendre verdure, en marquait seul la place ; et, à la fin des pluies, la Jungle rugissait à pleine voix sur cette terre où régnait la charrue six mois à peine auparavant.

RUDYARD KIPLING

Traduit par Louis Fabulet et Robert d'Humières.

NAPOLÉON III

ET

LE DÉSARMEMENT

On s'est borné jusqu'ici, soit à citer les noms des souverains qui, depuis Henri IV jusqu'à Napoléon, prétendirent avoir travaillé à rendre la paix générale, soit à rappeler les systèmes des publicistes qui, depuis l'abbé de Saint-Pierre jusqu'à Kant, ont cherché à la rendre perpétuelle. On oublie que ces grandioses et généreuses conceptions sont restées, chez les uns à l'état de projet sans suite, chez les autres à l'état de rêves sans portée. C'est sous le second Empire seulement que la question du désarmement a passé de l'ordre des idées dans l'ordre des faits. A deux reprises différentes pendant le règne de Napoléon III, en 1863 et en 1870, les Puissances reçurent et discutèrent des propositions ayant pour objet la réduction ou la limitation de leurs forces militaires. Ces tentatives eurent assez d'importance pour qu'il soit utile d'en rappeler les péripéties, et possible d'en tirer des enseignements.

*
* *

La tentative de 1863 fut l'œuvre personnelle de Napoléon III et l'application d'un programme arrêté de longue date. La paix perpétuelle comme but, la réorganisation de l'Europe comme moyen, telles sont, en effet, les deux idées fonda-

mentales qui ont inspiré, sinon déterminé, toute sa politique extérieure. La première, aussi ancienne chez lui que l'apparition de son premier ouvrage, était déjà formulée dans ces phrases des *Idées napoléoniennes* (1840) : « La guerre est le fléau de l'humanité. » — « Le temps des conquêtes est passé pour ne plus revenir. » Elle était commentée dans les pages où l'auteur, prêtant à son oncle ses propres aspirations, le représentait comme un souverain belliqueux par nécessité, mais pacifique par nature, forcé de vaincre pour se défendre et de conquérir pour se maintenir, mais désireux surtout de gagner la paix et de la rendre perpétuelle en groupant les peuples en une confédération européenne destinée à remplacer entre eux « l'état de nature » par « l'état social ». Après le coup d'État, le rêve du prétendant devint l'ambition du souverain et l'idée de paix revint, dans ses discours sinon dans ses actes, aussi fréquemment qu'auparavant dans ses écrits. Il l'exprime sous sa forme la plus saisissante, lorsqu'il s'écrie, en 1852 : « L'Empire, c'est la paix » ; et, en 1854 : « Le temps des conquêtes est passé sans retour. » En 1859, il la rappelle avant la guerre d'Italie, et la développe dans sa proclamation de Milan. « Dans l'état éclairé de l'opinion publique, dit-il, on est plus grand par l'influence morale qu'on exerce que par des conquêtes stériles. » Il profite de ses entrevues avec les souverains pour leur tenir un langage conforme à ses déclarations officielles. Reçoit-il à Paris le premier d'entre eux qui vienne l'assurer de son amitié, le duc Ernest de Saxe-Cobourg, il lui démontre longuement comment son règne s'oppose, par ses allures pacifiques, à celui du chef de sa dynastie[1]. Se rencontre-t-il à Cherbourg avec la famille royale d'Angleterre, il commence son entretien avec le prince-consort en lui récitant un poème de Schiller sur les avantages de la paix, qui semble, au témoignage de son interlocuteur, « lui avoir fait une grande impression et n'avoir pas été sans influence sur sa vie[2] ». Au début de son règne, ses assurances pacifiques aux diplomates sont si nettes

1 Ernst II, Herzog von Sachsen-Coburg-Gotha, *Aus meinem Leben und aus meiner Zeit*, t. II, p. 135.

2 Sir Théodore Martin, *Le prince Albert de Saxe-Cobourg, époux de la reine Victoria*, trad. franç., t. IV, p. 582.

et si fréquemment répétées, que l'un d'eux, M. de Vitzthum, surmontant ses défiances naturelles, se porte auprès de sa Cour garant de leur sincérité [1].

L'idée de la paix générale a été commune à beaucoup de souverains; Napoléon se distinguait d'eux en ce qu'elle était chez lui, non une tendance spéculative, mais un système arrêté. Il la considérait en effet comme inséparable du plan d'une réorganisation de l'Europe, qui seule pouvait la rendre praticable. Ce plan était à la fois logique jusqu'à l'excès et grandiose jusqu'à l'utopie.

Se demandant d'abord d'où venait le malaise dont souffraient les peuples, Napoléon III l'attribuait à ce fait que le Congrès de Vienne avait subordonné leurs intérêts à ceux des souverains et disposé d'eux sans tenir compte de leurs inclinations : ici, les distribuant en souverainetés distinctes, malgré leur désir d'une vie commune; là, les soumettant à une domination étrangère, malgré leur ambition de se suffire à eux-mêmes; ailleurs, les englobant dans une union factice, malgré leur esprit séparatiste. Depuis cette date, ils n'avaient pu se résigner à leur sort, et les princes se débattaient dans les difficultés de luttes sans cesse renaissantes entre leurs aspirations à l'unité, à l'indépendance ou à l'autonomie. A une situation aussi grave, il fallait un remède radical : pour la faire cesser, il fallait employer les moyens mêmes qui l'avaient établie. Un congrès des souverains européens avait, après la chute du premier Napoléon, fixé la charte territoriale de l'Europe; un nouveau congrès devait, après l'avènement du second, la modifier en accordant, par des concessions mutuelles et des échanges de provinces opportuns, l'intérêt dynastique avec l'intérêt populaire. Alors, mais alors seulement, les peuples, pleinement satisfaits, demeureraient indéfiniment immobiles; les causes de guerre disparaîtraient de l'Europe, les défiances des relations internationales, l'inquiétude des esprits. Alors, mais alors seulement, les populations, reprenant confiance en l'avenir, pourraient consacrer au développement de leurs ressources matérielles les sommes énormes qu'absorbaient des armements ruineux.

1. Vitzthum von Eckstädt, *Sanct-Petersburg und London in den Jahren 1852-1864*, t. I, p. 131.

Tel était, exposé dans ses lignes générales, le « grand dessein » de Napoléon III. Comme on le voit, sa réalisation supposait un si colossal déplacement de territoires et d'intérêts qu'il devait, aux yeux de beaucoup d'esprits sages, paraître plus dangereux dans le présent que salutaire dans l'avenir; aussi était-il nécessaire, pour le leur faire agréer, de les habituer progressivement aux conséquences qu'il entraînerait. Le souverain le comprit, et en tenta d'abord des applications partielles : après la guerre de Crimée, en élargissant dans des proportions inattendues le cadre des délibérations du Congrès de Paris; après la guerre d'Italie, en essayant de résoudre par les mêmes moyens les questions en litige. Ces tentatives furent malheureuses parce qu'elles étaient inopportunes; Napoléon III attendit, pour les reprendre, que la situation de l'Europe fût assez alarmante pour appeler un prompt remède, assez calme pourtant pour ne pas rendre une entente impossible.

Le moment lui parut venu en 1863, on comprend pour quelles raisons. La Pologne révoltée, s'épuisant dans une lutte héroïque et inégale, qui devait l'honorer, mais ne pouvait l'affranchir; l'Allemagne tout entière prenant son élan pour se ruer sur les duchés de l'Elbe; l'Italie, plus ardente à mesure qu'elle devenait plus forte, guettant le moment de passer la frontière de la Vénétie ou de l'État romain; les Principautés danubiennes cherchant en vain la forme définitive de leur existence : tels étaient, au cours de cette funeste année, les sujets d'inquiétude qui ranimaient les défiances entre les gouvernements, les spectacles de deuil qui portaient le trouble dans les cœurs. Les cabinets étaient divisés en deux camps depuis que la France, l'Angleterre et l'Autriche avaient tenté à Pétersbourg une démarche inutile en faveur de la Pologne. L'opinion publique, travaillée par de sourdes agitations, suivait avec un sentiment d'angoisse passionnée le réveil de questions qu'elle croyait endormies et qui n'étaient qu'étouffées; tout lui paraissait vague, incertain, menaçant; elle s'inquiétait particulièrement du silence énigmatique dans lequel se renfermait Napoléon III, et qui lui semblait recouvrir de ténébreux desseins.

Sa curiosité fut satisfaite le 5 novembre, jour fixé pour la

réunion d'un nouveau Corps législatif. Le souverain saisit cette occasion de proclamer son grand dessein avec tout l'éclat d'une manifestation nationale. Après les banalités d'usage et l'exposé de la situation intérieure par où débutaient tous les discours du trône, il passa aux affaires extérieures et en particulier à celles de Pologne. Il montrait comment il avait tenté de la résoudre en présentant au cabinet de Saint-Pétersbourg des conseils désintéressés, puis il avouait l'échec de cette démarche, et concluait en ces termes : « Que reste-t-il donc à faire? Sommes-nous donc réduits à la seule alternative de la guerre ou du silence? Non. Sans courir aux armes et sans nous taire, un moyen nous reste : c'est de soumettre la cause polonaise à un tribunal européen. La Russie l'a déjà déclaré, des conférences *où toutes les autres questions qui agitent l'Europe seraient débattues* ne blesseraient en rien sa dignité. Prenons acte de cette déclaration. Qu'elle nous serve à éteindre une fois pour toutes les ferments de discorde prêts à éclater de tous côtés, et que, du malaise même de l'Europe travaillée par tant d'éléments de dissolution, naisse une ère nouvelle d'ordre et d'apaisement. » Entrant alors dans le vif du sujet, le souverain exposait à grands traits son projet de réorganisation de l'Europe, au moyen d'un congrès qui remanierait les traités de 1815. Dans un langage qui s'élevait jusqu'à la haute éloquence, il montrait ensuite quelle était la pensée maîtresse et le but final de cette conception :

« Quoi de plus conforme aux idées de l'époque, s'écriait-il, aux vœux du plus grand nombre, que de s'adresser à la raison, à la conscience des hommes d'État de tous les pays, et de leur dire :

» Les préjugés, les rancunes qui nous divisent n'ont-ils pas déjà trop duré?

» *La rivalité jalouse des grandes puissances empêchera-t-elle sans cesse les progrès de la civilisation?*

» *Entretiendrons-nous toujours de mutuelles défiances par des armements exagérés?*

» *Les ressources les plus précieuses doivent-elles indéfiniment s'épuiser dans un état qui n'est ni la paix avec sa sécurité, ni la guerre avec ses chances heureuses?* »

Après avoir défini en ces termes les inconvénients de la paix armée et exprimé avec une chaleur communicative son désir d'y remédier, Napoléon III terminait par un dernier appel aux sentiments d'humanité des souverains : « Ayons le courage, disait-il, de substituer à un état de choses maladif et précaire une situation stable et régulière, dût-elle coûter des sacrifices. Réunissons-nous sans système préconçu, sans ambition exclusive, animés par la seule pensée d'établir un état de choses fondé désormais sur l'intérêt bien compris des souverains et des peuples. »

Le lendemain, une communication officielle faisait connaître au public qu'une lettre avait été envoyée à tous les souverains pour les inviter au congrès projeté. Quelques jours plus tard, un journal de Francfort faisait connaître le texte de ce document. La question du désarmement était désormais nettement posée à l'Europe. Quelle réponse allaient y faire les peuples et les gouvernements ?

L'impression produite sur l'opinion publique fut profonde et apparut au premier abord comme favorable. Le discours était à peine connu dans les diverses capitales qu'il était aussitôt publié, discuté, examiné à la loupe, soumis à une analyse qui passait au crible chaque mot et pesait la valeur de chaque terme. Il devenait, dans les cercles politiques, l'objet de toutes les conversations, dans les journaux, le titre de tous les articles de fond. De ces divers commentaires se dégageait un sentiment à la fois très complexe et très fort, fait de surprise joyeuse, d'admiration enthousiaste et de scepticisme involontaire. La surprise était motivée par le contraste que présentait le discours avec l'idée qu'on s'en était faite. On le supposait belliqueux, et il était pacifique ; on s'attendait à un exposé des questions à l'ordre du jour, et on se trouvait en présence d'une déclaration de principes. On éprouvait un sentiment de soulagement qu'un journal anglais traduisait par cette exclamation expressive : « Nous respirons plus librement maintenant que l'oracle a parlé. »

Les signes de surprise se transformèrent bientôt en témoignages d'admiration envers le discours et envers son auteur. Pouvait-on, sans ingratitude, mesurer la louange à un sou-

verain dont le désintéressement apparaissait si complet? Pouvait-on, sans inconséquence, refuser son adhésion à une proposition dont l'effet devait être si salutaire? Aussi les journaux les moins suspects de bienveillance à l'égard de Napoléon III s'évertuèrent à chercher les épithètes les plus flatteuses pour caractériser son initiative. Son discours était, au dire du *Sun*, « le plus habile et le plus remarquable de tous ceux qu'il avait prononcés ». — « Il pouvait compter, disait le *Daily Telegraph*, parmi les plus nobles modèles de harangues royales. » — « Il avait provoqué, affirmait le *Globe*, une explosion d'admiration sans réserve. » La *Presse Libre*, de Vienne, le considérait comme « un des plus importants par son contenu et des plus accomplis par sa forme ». Et le *Botschafter*, comme « un des plus importants de l'histoire moderne ». L'enthousiasme de quelques journalistes reportait même sur la personne de l'Empereur les éloges qu'ils prodiguaient à son projet, et, tandis que le *Morning Post* saluait en lui « le sauveur de l'Europe », le *Globe* l'appelait « une institution européenne ». On peut juger, d'après ces appréciations de la presse anglaise et autrichienne, à quel degré de lyrisme montait le langage des gazettes italiennes et des journaux officiels français. Au concert d'éloges se mêlait pourtant l'expression d'inquiétudes vagues sur l'issue probable de l'initiative impériale : on se sentait plus ébloui que convaincu, plus porté à l'admiration qu'à la confiance. Mais ces réserves timides disparaissaient dans le bruit des acclamations.

Il suffit de quelques jours pour amener dans l'opinion publique un revirement complet à l'égard du projet de l'Empereur. L'entraînement de la première heure n'en avait laissé voir que le côté généreux ; le travail de la réflexion ne tarda pas à en montrer le caractère chimérique, et la presse, qui avait été unanime à en célébrer les avantages pour l'avenir, sembla s'être donné le mot pour en faire ressortir avec le même ensemble les difficultés dans le présent.

La première de ces difficultés était d'ordre pratique. N'était-il pas impossible de fixer d'une façon précise les règles d'après lesquelles les armements des diverses puissances devaient être réduits ou limités? « Qui commencera, disait le *Morning Post*, et comment se mettre d'accord sur les conditions et

les limites du désarmement? Et comment y parvenir? Quelles limites, par exemple, assignera-t-on à notre supériorité maritime? Combien de vaisseaux pourrons-nous mettre à flot, avec combien de canons Armstrong? Faudra-t-il arrêter les recherches et les perfectionnements? » A cette question s'en rattachait étroitement une autre. Le désarmement serait-il simultané? Ne convenait-il pas au contraire au souverain qui en avait pris l'initiative d'en donner l'exemple et de témoigner ainsi de la pureté de ses intentions? Cette solution semblait sourire particulièrement aux journaux prussiens. « Rien n'empêcherait Napoléon III, disait la *Gazette nationale* de Berlin, de donner chez lui l'exemple d'une réduction des forces militaires : d'autres États, qui ne veulent pas être les premiers sous ce rapport, le suivraient volontiers. » Il se trouvait même un publiciste français, et non des moindres, pour applaudir à cette proposition et s'écrier en la reproduisant : « Quelle heureuse préface pour un congrès! »

Cette question n'était pas la seule qui prêtât à la controverse. Bientôt les critiques de la presse s'étendirent et portèrent, non plus sur le but à atteindre, qui était le désarmement, mais sur le moyen à employer, qui était le Congrès. On s'attacha à chercher dans l'histoire les raisons qui condamnaient à un échec certain la réunion projetée : le nombre des États qui y seraient représentés, les circonstances dans lesquelles elle délibérerait, la nature des questions qu'elle devait débattre. Huit puissances avaient, en 1814, présidé aux négociations de Vienne ; elles n'étaient parvenues à s'entendre qu'après d'interminables débats et sous la menace d'une guerre avec Napoléon. L'accord serait-il plus aisé entre tous les États de l'Europe? Les précédents Congrès avaient eu lieu à la suite de guerres longues et sanglantes qui avaient rendu la paix facile en la rendant nécessaire. Le résultat serait-il le même aujourd'hui qu'aucune nécessité de ce genre ne forçait les souverains à se montrer accommodants? Enfin les questions de Pologne, d'Allemagne et d'Italie venaient d'être discutées en vain par les puissances les plus intéressées à les résoudre. Seraient-elles plus faciles à trancher au sein d'un Congrès que par les moyens les plus directs? C'étaient là des arguments de bon sens que les

journaux avaient autant de facilité à développer qu'à faire accepter. Quelques-uns même, achevant leur évolution, soutenaient que le projet impérial constituait un danger pour la paix. Un spirituel écrivain, prêtant à cette opinion l'autorité de son talent, avait recours à une ingénieuse comparaison pour la faire ressortir. « N'avez-vous pas vu quelquefois dans le monde, écrivait Prévost-Paradol, deux hommes qui vivent en paix, se saluent, se rencontrent, causent même ensemble de bonne amitié, mais à la condition tacite qu'il ne sera pas parlé entre eux de certaines choses et qu'ils ne toucheront pas à certains sujets?... De même, poursuivait-il, les États ont tous quelque point délicat, quelque partie malade qu'on ne peut toucher sans faire crier; ils ne vivent en paix que parce qu'ils évitent d'y porter la main. Les rivalités qui les divisent peuvent être éternelles sans devenir dangereuses, mais le meilleur moyen de les mettre aux prises, c'est de les mettre en présence : telle sera précisément l'œuvre du Congrès. « Cette opinion se faisait jour peu à peu dans les principaux journaux étrangers, pénétrait dans le public, et la cause du désarmement était déjà perdue devant l'opinion au moment où elle allait être portée devant les gouvernements.

Si le langage de la presse pouvait fournir des indications, c'était, en effet, aux cabinets à donner des solutions. Quel accueil allaient-ils réserver à l'invitation impériale?

La réponse n'était pas douteuse pour les petits États. Leur faiblesse répondait de leur bonne volonté, et leur intérêt bien compris se réduisait à gagner par une franche acceptation la faveur de Napoléon III. Aussi leurs souverains répondirent-ils à son invitation par des lettres aussi flatteuses que cordiales, et six d'entre eux, parmi lesquels le pape et le sultan, promirent même de se rendre en personne à Paris.

Les grandes puissances pouvaient se partager en deux camps, selon qu'elles croyaient avoir à perdre ou à gagner à un remaniement de l'Europe conforme au principe des nationalités : dans le premier on pouvait ranger l'Italie et la Prusse ; dans le second, l'Angleterre, l'Autriche et la Russie.

Le discours impérial était, par son esprit comme par sa

forme, assuré de trouver en Italie un accueil favorable : il constituait, en effet, une protestation contre les traités de Vienne et contenait une phrase qui semblait s'appliquer aux provinces italiennes soumises à la domination de l'Autriche ou du pape[1]. Aussi à peine fut-il connu à Turin que les membres du cabinet, en proie à une vive surexcitation, accoururent chez le ministre de France pour lui dire qu'ils l'interprétaient dans le sens de leurs espérances les plus ardentes. Les jours suivants, les mêmes témoignages d'admiration enthousiaste parvenaient à notre légation. Le 13 novembre, le roi Victor-Emmanuel, au retour d'un voyage à Naples, avouait à notre chargé d'affaires, M. Rothan, que les paroles impériales lui avaient rendu le calme et l'espérance, au milieu des difficultés dans lesquelles il se débattait[2]. Le 22, parvenait à Paris sa réponse écrite : c'était une acceptation sans réserve et une promesse de se rendre au Congrès.

On crut un instant aux Tuileries obtenir le même succès à Berlin. La Prusse était une nation jeune et ambitieuse, qui aspirait à représenter en Allemagne le principe des nationalités. Le premier ministre, M. de Bismarck, voyant sans doute dans un remaniement de l'Europe un moyen de s'agrandir, et dans la réunion d'un Congrès un moyen de se faire valoir lui-même, se montrait, au dire de notre représentant à Berlin, M. de Talleyrand, très favorable à la proposition impériale. Il en admirait la forme sans réserve, il en approuvait le fond sans défiance. D'une part, il s'écriait avec un enthousiasme auquel se mêlait sans doute quelque ironie : « Le discours de l'Empereur est un chef-d'œuvre ! » D'autre part, il disait à M. de Talleyrand : « Si j'étais le roi de Prusse, je vous dirais tout de suite : J'accepte. » Ces déclarations étaient-elles sincères ? Elles étaient en tout cas en contradiction avec les sentiments d'un souverain auquel la fermeté de ses principes absolutistes, l'ardeur de ses sympathies russes et la persistance de ses défiances envers la politique napoléonienne interdisaient de prendre part à une œuvre révolu-

1. Au Midi comme au Nord, de puissants intérêts [illegible]

2. Documents inédits.

3. Documents inédits.

tionnaire. Il répondit à Napoléon III par une lettre où perçait le désir de dissimuler sous une forme courtoise une fin de non-recevoir (18 novembre). Il acceptait l'invitation, non de se rendre au Congrès, mais de procéder à un « échange d'idées préparatoires », dont seraient chargés les ministres.

Cette attitude était de nature à faire prévoir celle que garderaient les puissances qui représentaient en Europe le principe de la conservation. Elles n'hésitèrent pas un instant sur le parti à prendre, mais cherchèrent à rejeter l'une sur l'autre la responsabilité d'un refus. L'Angleterre l'assuma la première. Dès le 12 novembre, le ministre des Affaires étrangère de la Reine, lord John Russell, répondait à Paris que sa souveraine refusait de s'engager avant de connaître avec plus de précision quelles étaient les véritables intentions de l'Empereur et quelles questions il entendait soumettre à l'arbitrage européen. Un peu déconcerté par ce coup droit, le ministre français, M. Drouyn de Lhuys, répondit (23 novembre) en indiquant les questions de Pologne, des duchés de l'Elbe, de Vénétie, de Rome, des principautés danubiennes, enfin, et surtout, celle du désarmement. Deux jours après avoir satisfait la légitime curiosité du cabinet anglais, il reçut de lui une réponse dont la netteté ne laissait rien à désirer. Après avoir montré qu'un congrès, ne possédant ni une autorité suffisante pour résoudre les questions en litige, ni la force nécessaire pour les trancher, ne serait en Europe qu'une cause d'agitation ajoutée à tant d'autres, lord John Russell concluait en ces termes : « Ne pouvant donc entrevoir la possibilité des résultats propices dont s'est flatté l'empereur des Français lorsqu'il a proposé un congrès, le gouvernement de Sa Majesté, cédant à de fortes convictions et après mûre délibération, se trouve dans l'impossibilité d'accepter l'invitation de Sa Majesté Impériale. » A la brutalité de ce refus s'ajoutait l'inconvenance d'un mauvais procédé, car la réponse anglaise avait été publiée dans le *Times* avant d'être communiquée au gouvernement français. Elle excita à Paris une vive émotion ; elle y eût paru moins surprenante si l'on eût mieux connu les hommes qui dirigeaient et les traditions qui inspiraient la politique anglaise. Lord Palmerston et lord Russell représentaient le patriotisme britannique dans ce qu'il avait de plus étroit, de

plus jaloux et de plus soupçonneux. L'étroitesse de ce sentiment les empêchait de compatir aux maux de la paix armée, dont souffrait l'Europe et dont leur pays était exempt. Par jalousie nationale, ils répugnaient à coopérer à une œuvre qu'un publiciste français, Émile de Girardin, appelait « la conquête morale de l'Europe par la France ». Les défiances de leur patriotisme les conduisaient à voir dans le congrès un piège, et dans la réorganisation de l'Europe un prétexte pour enlever Gibraltar à l'Angleterre. Leur refus était enfin conforme, non seulement à l'opinion du public anglais, mais encore aux sentiments de leur souveraine, dont le premier mot, en lisant le discours impérial, avait été de le qualifier d'« impertinent »[1].

La proposition de Napoléon III avait éveillé les mêmes inquiétudes en Autriche. A Vienne l'opinion la repoussait comme un péril, et le gouvernement la regardait comme une défection. Aux yeux du public, elle représentait la consécration officielle du principe des nationalités, et par suite la cession de la Vénétie, sans compensation possible ; aux yeux du ministre des Affaires étrangères, M. de Rechberg, elle signifiait la rupture inattendue de l'« entente à trois », qui depuis le début de l'année réunissait dans une complète communauté d'action et de desseins la France, l'Angleterre et l'Autriche. N'était-ce pas, en effet, dénoncer cet accord que lui enlever brusquement, et sans avis préalable, le règlement des questions qu'il avait pour objet de résoudre? M. de Rechberg se montra un peu irrité de ce manque d'égards ; mais chez lui le dépit d'avoir perdu la confiance de la France était encore moins fort que le désir de la regagner. Il se borna donc à charger M. de Metternich d'adresser à ce sujet de discrètes représentations à la cour des Tuileries ; sur ses conseils, François-Joseph en répondant à l'invitation de Napoléon III, n'eut garde de la repousser catégoriquement, mais subordonna son acceptation à une « entente préalable » ayant pour objet « d'écarter des problèmes dangereux et presque insolubles » (17 novembre). C'était indiquer clairement qu'il n'entendait pas laisser poser au congrès la question de la Vénétie.

1 Von Sybel, *Die Begründung des deutschen Reiches*, t. III, p. 111.

Restait la Russie, dont la décision était attendue avec impatience, et dont l'acceptation pouvait seule entraîner les hésitants ou ramener les réfractaires. Sa réponse, préparée avec le plus grand secret pendant un séjour du tsar à Livadia, arriva à Paris avant qu'aucun rapport diplomatique eût pu en faire deviner le contenu. Elle était déjà partie quand notre chargé d'affaires, M. de Massignac, parvint à en conférer avec le chancelier Gortchakov. Comme il cherchait à lui montrer quel avantage la France et la Russie auraient à s'entendre, sinon sur tous les points, au moins sur certaines questions, le prince Gortchakov, saisi d'un subit accès de colère, s'écria avec violence : « La Pologne est pour nous une question vitale, toutes les autres sont secondaires ! » et, poursuivant sur le même ton, il dit à notre chargé d'affaires combien son maître avait été touché de deux phrases du discours impérial relatives, l'une aux excès qui, *des deux côtés,* se commettaient en Pologne, l'autre aux traités de 1815 *foulés aux pieds* par la Russie à Varsovie. « Je travaillerai à la conciliation, dit-il en terminant, pourvu, toutefois, qu'on nous laisse tranquilles avec la Pologne... » D'un mot, il avait atteint le fond du débat. La Russie, et avec elle tous les grands États, consentait volontiers à discuter des intérêts qui lui étaient étrangers ; mais, comme eux, elle réservait une question *vitale* à laquelle elle défendait de toucher.

Avant de connaître ces détails, le cabinet des Tuileries avait déjà reçu la réponse officielle d'Alexandre II (18 novembre). Sa lettre portait la trace d'une double préoccupation : la volonté de rester réfractaire à toute idée de Congrès et la crainte de paraître hostile à la cause de la pacification. En une phrase il déclinait l'invitation impériale, subordonnant son acceptation à la rédaction d'un programme des questions à étudier ; en une page il s'étendait sur les preuves qu'il avait déjà données de son amour de la paix. « Votre Majesté, disait-il, a exprimé une pensée qui a toujours été la mienne. J'en ai fait plus que l'objet d'un vœu, j'y ai puisé la règle de ma conduite. Tous les actes de mon règne attestent mon désir de substituer des relations de confiance et de concorde à l'état de paix armée qui pèse si lourdement sur les peuples... Mon plus vif désir est d'épargner à mes peuples les

sacrifices que leur patriotisme accepte, mais dont leur prospérité souffre. »

Des cinq puissances assez fortes pour suivre une politique personnelle, une seule, l'Italie, avait répondu à Napoléon III par une acceptation pleine et entière ; l'Angleterre avait refusé d'admettre le principe même du Congrès, et les trois autres avaient mis à leur acceptation des conditions qui la rendaient illusoire. Convenait-il de poursuivre la campagne diplomatique si hardiment commencée? Le Gouvernement impérial le pensa d'abord, et une circulaire de M. Drouyn de Lhuys (8 décembre) mit en avant la proposition d'un Congrès restreint, destiné à étudier les questions qui auraient été précisées dans la réponse de l'Angleterre : on lui répondit que, réduit à ces proportions, le projet de Napoléon III perdait sa portée et sa raison d'être. Bientôt l'attention de la diplomatie fut absorbée par les affaires de Danemark, qui entraient dans une phase de complications menaçantes, et, deux mois après, le 5 novembre, il ne restait du discours impérial qu'une page brillante dans nos annales parlementaires.

La question du désarmement avait d'ailleurs été posée de telle façon qu'elle ne pouvait aboutir à un autre résultat. Ce résultat, qui apparaissait comme certain à tout esprit clairvoyant, Napoléon III ne l'a-t-il pas prévu et n'a-t-il pas cherché à en tirer parti dans des vues intéressées? De sérieux indices permettent de le supposer. Qu'on se rappelle avec quel ton de regret il constatait dans son discours avoir compromis une des meilleures alliances du Continent : avec quelle conviction une partie de l'opinion répétait avec Émile de Girardin : « S'il y a une alliance qui soit naturelle, c'est celle de la France et de la Russie » ; avec quelle insistance le marquis Pepoli, confident intime du souverain et ambassadeur d'Italie à Pétersbourg, pressa le tsar d'accepter le projet français; avec quelle facilité Napoléon III pouvait laisser tomber la question polonaise si ce dernier effort pour la résoudre restait infructueux ; et l'on accordera plus de créance que n'en mériterait le nom de l'auteur à cette assertion des Mémoires de Viel-Castel : « Je viens d'avoir connaissance

d'une note secrète remise par l'Empereur à un des grands personnages de son intimité diplomatique. Elle contenait ces mots : « Je n'ai jamais pensé que le Congrès pût aboutir; je » crois qu'il peut me servir à renouer des alliances avec la » Russie, et par suite avec la Prusse, et à me tirer de l'im- » passe polonaise. La France alliée à la Prusse et à la Russie. » est maîtresse de la situation [1]. » — Cette explication est sans doute trop exclusive pour être vraisemblable. Mais ne comporte-t-elle pas une part de vérité, et ne peut-on pas en retenir que des calculs intéressés se sont mêlés, inconsciemment peut-être, aux généreux sentiments, auxquels a obéi Napoléon III, que sa proposition fut une habile manœuvre diplomatique en même temps qu'une profession de foi, et qu'en prenant cette initiative, il a non seulement appliqué un principe général, mais poursuivi un intérêt particulier ?

*
* *

La guerre de 1866 eut pour conséquence l'échec définitif de son projet. L'inutilité de sa proposition de congrès, deux mois avant l'ouverture des hostilités, le fit abandonner comme impraticable. La situation que le traité de Prague faisait à la France, désormais isolée et menacée, le fit condamner comme dangereux. Napoléon sembla le comprendre et renoncer à ses rêves de pacification européenne, pour ne plus songer qu'à maintenir en face de la Prusse la situation de son pays.

Au moment même où l'idée de désarmement était ainsi abandonnée par celui qui l'avait conçue, elle renaissait sous une autre forme dans l'esprit de ceux qui l'avaient d'abord repoussée. Après 1866 plus encore qu'en 1863, la paix était précaire et la guerre semblait devoir être redoutable. N'était-il pas possible de modifier le projet de Napoléon III de manière à lui enlever ce qu'il présentait de chimérique, à lui laisser ce qu'il comportait de bienfaisant, et à lui assurer ainsi autant de chances de succès que d'avantages ? Cette opinion, propagée par la presse, se fit jour peu à peu dans le public, pour pénétrer ensuite dans les conseils du pouvoir. On vit alors

1. Viel-Castel, *Mémoires*, t. VI, p. 282.

s'introduire dans les relations internationales une nouvelle conception du désarmement, qui s'opposa à la première par tous les traits qui distinguent un système théorique d'une pensée politique. Elle était à la fois plus restreinte et plus pratique : l'une avait pour objet de fonder une paix perpétuelle sur un remaniement territorial, l'autre d'établir une trêve durable sur la base du *statu quo* ; l'une tendait à faire disparaître les causes profondes de guerre par la réunion d'un congrès, l'autre à en diminuer les moyens par la réduction des armements ; l'une cherchait à résoudre préalablement toutes les questions irritantes, l'autre se bornait à les ajourner. Selon la première, qui restait celle de Napoléon, le désarmement était une révolution ; selon la seconde, qui devint celle de ses ministres, il n'était qu'une précaution.

A ce titre, il apparut comme nécessaire le jour où la Prusse manifesta l'intention de poursuivre en pleine paix l'œuvre d'agrandissement qu'elle avait inaugurée par la guerre. Ses victoires avaient limité en même temps qu'étendu son hégémonie à la ligne du Main ; son ambition la portait à l'imposer aussi aux États du Sud. Elle prépara donc leur absorption politique par leur assujettissement militaire d'abord en signant avec eux des traités d'alliance (août, octobre 1866) rendus ensuite publics (mars 1867) pour en entreprenant la réorganisation des armées badoise, wurtembergeoise et bavaroise (février 1867-mai 1868). Les cabinets de Vienne et de Paris, unis par l'imminence du péril commun comme par le souvenir [illegible] conférences impériales de Salzbourg [illegible] de Paris [illegible] immobiles aux progrès [illegible] Et empêchement [illegible] lents [illegible] III [illegible] sans le [illegible] d'avec [illegible] ses [illegible] pareil [illegible] nique [illegible] ment [illegible] [illegible] [illegible]

longue expérience des choses de l'Allemagne inspirèrent une combinaison propre à arrêter la Prusse sans la provoquer : c'était le comte de Beust, chancelier austro-hongrois. Il répondit à la communication impériale en envoyant en France un de ses familiers, M. de Vitzthum, avec un mémoire où étaient exposés les détails et les avantages d'un plan qui depuis longtemps formait l'objet de ses méditations. D'après ce plan, Napoléon III devait, dans une lettre publique, déclarer au roi de Prusse qu'il avait sincèrement accepté les stipulations du traité de Prague et qu'il était prêt à le prouver en réduisant son armée ; il lui demanderait en retour de sanctionner une déclaration identique par un engagement analogue. Cette proposition, tout en donnant au gouvernement impérial un regain de popularité appréciable à la veille d'élections générales, mettrait M. de Bismarck dans l'alternative de ruiner ses projets par une acceptation ou de perdre sa popularité par un refus, de se condamner de lui-même à une politique effacée, ou de voir le Reichstag, éclairé sur ses convoitises, refuser les crédits nécessaires pour les réaliser.

Lorsque M. de Vitzthum arriva à Paris, il n'y rencontra que M. Rouher qui, après avoir pris connaissance de ses propositions, lui promit de les transmettre avec un avis favorable à son souverain, alors à Biarritz (septembre 1868). Il attendit donc une réponse avec une confiance d'autant mieux justifiée que le projet soumis à l'acceptation impériale se rapprochait par plus d'un point de celui qu'avait toujours caressé Napoléon III. Au bout de quelques jours, il reçut au contraire un refus catégorique, fondé sur cette considération qu'avec le système prussien des landwehrs tout essai de désarmement simultané constituerait pour la France « un marché de dupes ». M. Rouher entreprit en vain de réfuter cette objection en précisant le projet autrichien de manière à fixer à 250 000 hommes l'effectif de l'armée active dans les deux pays et à supprimer, d'une part la landwehr, d'autre part la garde mobile. L'Empereur lui répondit qu'il ne pouvait procéder à un désarmement sans compromettre sa couronne, ni en prendre l'initiative sans manquer à son nom. Puis il laissa tomber la question et chercha bientôt dans une alliance

militaire avec l'Autriche et l'Italie un remède contre l'ambition envahissante de la Prusse[1].

Quels motifs avaient pu lui dicter une décision si peu conforme au langage qu'on attendait de lui? Il semble que la publication des rapports militaires du colonel Stoffel nous aient donné la clef de cette énigme. Six mois avant l'arrivée de M. de Vitzthum à Paris (23 avril 1868), l'Empereur avait reçu de son attaché militaire à Berlin un mémoire détaillé sur la question du désarmement qui préoccupait alors la presse. On pouvait y relever ces phrases significatives[2]:

« Il faut reconnaître qu'on a quelque peine à donner au mot désarmement une définition précise. D'abord, comme il n'y a pas deux puissances dont l'organisation militaire soit la même, il ne saurait avoir le même sens pour elles... En cherchant à ce mot une signification précise qui s'applique à tous les pays on ne trouve que celle-ci: diminution dans l'effectif des hommes qu'une puissance instruit et réserve pour la guerre. » Et, partant de cette définition, l'auteur n'admettait que deux moyens de désarmer: l'un consistait à réduire le contingent, en conservant le même nombre d'années de service; l'autre à réduire la durée du service, en conservant le même contingent; l'emploi du premier était interdit à la Prusse par le principe du service obligatoire; l'emploi du second affaiblirait peut-être l'instruction militaire de ses troupes, mais n'en diminuerait pas le nombre; elles ne serviraient plus qu'un an ou deux dans l'armée active, mais au jour du péril les réserves et la landwehr rappelées formeraient une masse énorme de 900000 hommes[3]. — Cette démonstration du colonel Stoffel était trop rigoureuse dans sa suite et trop pressante dans sa forme pour n'avoir pas produit une profonde impression sur l'esprit de Napoléon III.

Deux ans plus tard, les vicissitudes de la politique intérieure de la France allaient mettre notre attaché militaire dans la nécessité de la renouveler. L'idée du désarmement restreint, que M. de Beust avait lancée dans la politique internationale,

1 *Mémoires du comte de Beust*, trad. franç., t. II, p. 313. Von Sybel, *Die Begründung des deutschen Reiches*, t. VI, p. 367-371.

2 Colonel Stoffel, *Rapports militaires écrits de Berlin (1866-1870)*, p. 131-136.

fut reprise au début de 1870 par les conseillers mêmes du souverain qui l'avait repoussée. La révolution parlementaire du 2 janvier 1870 porta en effet au pouvoir un cabinet décidé à suivre, au dehors comme au dedans, une politique de conciliation, à la présidence du Conseil un homme d'État résigné à reconnaître les faits accomplis en Allemagne, au ministère des Affaires étrangères un vieux parlementaire désireux d'éviter toute difficulté et de prévenir tout conflit. Le comte Daru pensa que le seul moyen d'empêcher la France et la Prusse d'en venir aux mains était de leur en enlever la facilité, au moyen d'un désarmement simultané : l'état de leurs relations permettrait alors de procéder à cette opération sans menacer leur sécurité et sans atteindre leur amour-propre national. A ce projet, il voyait deux obstacles : la répugnance de Napoléon III, qui le considérerait comme une duperie pour la France, et la défiance de M. de Bismarck qui affecterait de le regarder comme un piège tendu à l'Allemagne. Il triompha de l'un en obtenant par un chaleureux plaidoyer l'adhésion de son souverain ; il essaya de surmonter l'autre en recourant à un intermédiaire.

Il y avait alors à Londres un ministre des Affaires étrangères qui avait mérité par sa sympathie pour notre pays la confiance du gouvernement français, acquis par la loyauté de son caractère une haute autorité auprès de tous les cabinets, et obtenu, par son rôle au Congrès de Paris et ses opinions maintes fois exprimées, la réputation de représenter les idées pacifiques en Europe : c'était lord Clarendon. Le comte Daru, pensant qu'il était tout désigné pour présenter à Berlin sa proposition de désarmement, chargea notre ambassadeur à Londres, le marquis de Lavalette, de la lui exposer (24 janvier 1870).

Lord Clarendon commença par émettre des doutes sur le succès de son intervention. « On connaissait en Prusse, dit-il, ses convictions quant à la nécessité du désarmement ; il en avait causé très longuement l'été précédent avec le prince royal de Prusse, *qu'il avait trouvé dans les mêmes sentiments ;* mais il craignait la résistance du comte de Bismarck et du roi. Il avait donc de fortes inquiétudes sur le résultat de sa démarche ; mais il risquerait volontiers une rebuffade pour

une aussi bonne cause. Il était préférable que la proposition de désarmement fût présentée par l'Angleterre seule pour ne pas sembler suspecte à Berlin, et qu'elle eût lieu sous une forme strictement officieuse, afin de ne pas exposer cette puissance à un échec diplomatique fâcheux. » Le 3 février, lord Clarendon faisait appeler M. de Lavalette pour compléter ces renseignements. Il lui donnait communication de deux lettres adressées à lord Loftus, ambassadeur britannique à Berlin. L'une devait être lue à M. de Bismarck, et contenait des considérations générales sur les avantages du désarmement. La seconde était privée et indiquait à lord Loftus dans quel sens il devait commenter oralement la première. La Reine et M. Gladstone étaient les seuls personnages qu'on eût mis au courant de cette négociation : tous deux l'avaient approuvée en termes chaleureux.

Il ne restait plus désormais qu'à attendre la réponse du gouvernement prussien. Elle parvint à Londres sous la forme d'une dépêche dans laquelle lord Loftus rendait compte à son chef d'un important entretien avec le comte de Bismarck. Ce dernier déclara d'abord qu'il hésitait à faire part à son Roi, dont il connaissait les sentiments, de la proposition anglaise. Il rappela ensuite que lui-même avait eu autrefois sur la question du désarmement un entretien de quatre heures avec l'empereur Napoléon. Abordant ensuite le fond du débat, il fit remarquer que la Prusse pouvait difficilement toucher à ses institutions militaires : elles étaient entrées profondément dans les habitudes du pays, et formaient une des bases de sa constitution. Après avoir repoussé le projet de lord Clarendon comme impraticable, le chancelier le condamnait comme inutile. La Prusse entretenait une armée de 300 000 hommes. Qu'était-ce si on la comparait à celle de la France, qui comptait 600 000 hommes, ou à celle de l'Autriche qu'une nouvelle loi militaire portait à 800 000 soldats en temps de guerre? Qu'était-ce surtout si l'on considérait la forme de ses frontières, ouvertes de tous côtés à l'invasion, et la puissance de ses voisins, contre lesquels elle n'aurait pas trop de toutes ses forces, si une alliance venait à les réunir? Enfin la meilleure garantie de la paix n'était-elle pas dans les dispositions pacifiques du pays? Le mieux était donc de ne pas toucher

à une organisation qui ne menaçait personne. « La Prusse, concluait le chancelier, n'est pas une nation conquérante. »

Cette réponse officieuse de M. de Bismarck laissait entrevoir quelle serait la réponse officielle du gouvernement prussien. Le 20 février, celle-ci arrivait à Londres, et lord Clarendon, après l'avoir communiquée à la Reine, en faisait connaître le sens à M. de Lavalette. Aux objections déjà opposées au projet anglais, elle en ajoutait d'autres d'un caractère un peu différent. Avant de désarmer, la Prusse devait considérer, non seulement l'état de ses forces, mais encore les dispositions des puissances voisines. Sur laquelle d'entre elles croyait-elle pouvoir compter? Sur la Russie? Sans doute l'empereur Alexandre était animé des intentions les plus bienveillantes à l'égard de son oncle Guillaume Ier ; mais précisément à ce moment son état de santé inspirait les plus vives inquiétudes[1], et les sentiments de son fils pour l'Allemagne ne faisaient un mystère pour personne. Sur l'Autriche? Elle négociait avec les États du Sud une alliance antiprussienne. Sur la France? Elle ne cessait de méditer des projets d'agrandissement, comme l'avait prouvé l'affaire du Luxembourg. La prudence la plus élémentaire commandait donc au gouvernement prussien de rester sur la défensive pour garder ses conquêtes. C'est ce qu'indiquait nettement la phrase qui terminait sa réponse. « Si nous désarmions, si nous nous affaiblissions par conséquent, nous garantirait-on la situation que nous avions acquise? » Cette restriction équivalait à un refus.

Au même instant, parvenait aux Tuileries un document de source bien différente, mais de conclusion identique. C'était un rapport (28 février 1870) dans lequel le colonel Stoffel, probablement consulté par l'Empereur sur les chances de succès des négociations en cours, reprenait et traitait dans toute son ampleur la question du désarmement. Il ramenait son argumentation à deux propositions : 1° La Prusse ne peut désarmer qu'en violant le principe du service obligatoire; et, sur ce point, il se bornait à reproduire les considé-

1. Cette nouvelle parut assez alarmante au gouvernement impérial pour qu'il crût devoir demander à son ambassadeur extraordinaire à Pétersbourg, le général Fleury, d'en vérifier l'authenticité. Ce dernier envoya le 5 mars des nouvelles plus rassurantes. (*Revue de Paris*, 15 janvier 1899.)

rations développées dans son rapport de 1868. — 4° La Prusse ne peut abolir ni fausser ce principe, auquel elle doit sa grandeur : l'armée organisée sur cette base est moins encore une institution militaire propre à repousser une invasion qu'une institution sociale destinée à inculquer aux masses les mêmes sentiments d'obéissance au souverain et à l'autorité ; elle est considérée par la nation, non seulement comme une machine de guerre pour la défendre, mais encore comme une école pour la former ; et la Prusse ne peut en changer le caractère sans s'affaiblir jusqu'au suicide. « Il n'y a qu'un cas, continuait le colonel Stoffel, où une proposition de désarmement faite à la Prusse aurait un sens : c'est celle où le gouvernement qui la présenterait désirerait amener une rupture. Il faut même convenir qu'aucune question ne serait plus propre à l'accomplissement d'un tel dessein, car elle permettrait des discussions, des disputes de toute nature, et, en fin de compte, une mise en demeure. » Telle n'était pas l'intention du gouvernement français[1].

Après les nouvelles reçues de Berlin comme de Londres, l'incident pouvait être considéré comme clos. Lord Clarendon se chargea d'en tirer la moralité, et, dans les premiers jours de mars, il envoya à Berlin une note où il cherchait à réfuter toutes les objections contenues dans la réponse prussienne. Il montrait la Russie plus soucieuse d'étendre son influence en Orient que de contrecarrer les ambitions de l'Allemagne, l'Autriche, disposant sur le papier d'une armée de huit cent mille hommes, mais pouvant à peine mettre deux cent cinquante mille soldats en campagne ; la France, enfin, animée d'intentions pacifiques, désireuse d'éviter la guerre occupée surtout à organiser son nouveau régime politique. Il terminait par une prophétique évocation de l'avenir. « Le moment viendra, disait-il, où l'opinion européenne se prononcera avec plus de force que jamais contre les désastreuses conséquences de la paix armée. Ce jour là, la Prusse aura à porter tout le poids de la responsabilité qu'elle a assumée, en se refusant à la mesure qui lui est suggérée... » Cette tentative de désarmement, restée

[1] [illegible]

presque inconnue jusqu'ici[1], échoua donc comme celle de 1863 ; mais si elle est demeurée sans résultat pour l'avenir, elle n'a pas été sans importance pour l'histoire. Elle peut servir, en effet, à fixer certaines responsabilités et à montrer quelles étaient, six mois avant la guerre de 1870, les dispositions des gouvernements qui allaient l'entreprendre.

C'est devenu une opinion communément reçue que de faire remonter à cette date fatale l'apparition et les progrès de la doctrine à laquelle l'initiative du tsar a donné une consécration officielle. On voit qu'avant comme après la guerre de 1870 l'Europe a souffert assez profondément des maux de la paix armée pour désirer apporter un remède radical à une situation devenue intolérable. Toutefois, l'idée du désarmement a passé sous le second Empire par deux phases bien distinctes. Longuement méditée par l'esprit spéculatif du souverain de la France, elle a pris d'abord la forme d'un système ; adoptée par l'habileté diplomatique d'hommes d'État avisés, elle s'est présentée ensuite sous la forme d'un expédient. Elle n'a pu être réalisée, dans le premier cas, parce que ses limites étaient trop étendues, et qu'elle supposait comme condition nécessaire une grande révolution territoriale ; dans le second cas, parce que sa portée était trop restreinte, et que deux puissances seulement devaient la discuter. Il fallait pour la faire triompher trouver une nouvelle formule qui, empruntant à la première sa généralité, à la seconde sa précision, étendît comme l'une le nombre des États à consulter, et limitât comme l'autre le nombre des questions à débattre.

C'est cette formule que l'empereur Nicolas vient de donner à sa proposition ; et c'est une raison pour que les amis de la paix aient non seulement le désir, mais encore l'espoir de la voir accepter par l'Europe.

ALBERT PINGAUD

1. Sybel la résume en une page (t. VII, p. 203), et Benedetti (*Ma Mission en Prusse*) n'y fait qu'une brève allusion. Les détails qui précèdent sont extraits de documents inédits.

APRÈS

LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER[1]

I

LE BARON DE BARANTE A M. ERNEST DE BARANTE[2]

Paris, 29 février 1848.

Mon cher ami, ma dernière lettre ne vous préparait certainement pas à tout ce que vont vous apprendre les journaux. Paris a été pendant trois jours et trois nuits livré au hasard des volontés de plusieurs milliers d'ouvriers qui couraient les rues, armés de fusils, de piques ou de sabres. Vous vous imaginez l'effroi et les transes continuelles de la population. L'aspect de la ville était une désolation. L'ordre commence à se rétablir et les habitants à se rassurer, du moins pour l'instant, car le gouvernement n'a aucun moyen de répression efficace. Il en aurait, que sa situation ne lui permettrait guère de les employer. L'immense majorité des habitants, sans exception aucune d'opinion, de classe, de fortune, se presse dans les rangs de la garde nationale. On forme des bataillons soldés avec les ouvriers qui ont quitté leur travail, et qui maintenant ne peuvent pas espérer d'en retrouver. Voilà quelle est la situation de Paris aujourd'hui. L'avenir est livré à nos conjectures. Les miennes sont si confuses que je ne vous en parlerai point. C'est un entretien inutile entre nous. Rien de fâcheux n'est survenu à personne de notre entourage de

1 Ces lettres sont extraites du tome VII des *Souvenirs du baron de Barante*, qui paraîtra prochainement par les soins de M. le baron Claude de Barante.

2 Second fils de M. de Barante, premier secrétaire d'ambassade à Constantinople

famille. Je n'ai aucun projet arrêté. Quoi qu'il arrive, ma vie politique est finie. Je ne demande, pour le temps qui me reste à vivre, que la retraite et le repos. C'est peut-être une grande prétention. Avant d'aller me renfermer dans notre manoir, il faut que je sache si j'y trouverai la sécurité. On ignore encore l'état des provinces. Nous attendons Prosper[1]. La révolution n'était pas encore complètement consommée qu'il avait compris que ses fonctions n'étaient plus possibles à conserver. Il aura veillé à ce que la transition s'accomplît sans troubler l'ordre public, puis il se sera mis en route. Je ne pense pas que votre position soit la même. Vous n'avez jamais eu à exprimer une opinion sur notre politique intérieure; vous ne pouvez être chargé de rien qui s'y rapporte. Aucune palinodie ridicule ou humiliante ne vous est imposée. En outre, vous vivez dans un pays où la forme et la conduite de notre gouvernement, quelles qu'elles soient, sont lettres closes dont on n'a point l'intelligence. J'incline donc à penser qu'il faut attendre votre sort, sans chercher à y influer. Mais je ne puis appeler ceci un conseil, tant je suis éloigné des circonstances qui amèneront votre détermination. J'ajouterai seulement que la disposition de presque tous les gens de bien est telle que je vous l'indique : conserver la position et l'emploi où l'on peut honorablement rester, sans aucune vue d'intérêt personnel ni d'ambition, leur paraît, en ce moment, un devoir. Il importe de rétablir l'ordre et d'obtenir, autant que ce sera possible, le calme et la liberté. Aucun parti politique n'a d'espérance probable à concevoir. Il s'agit seulement de conjurer les maux dont on est menacé. L'esprit de préservation succède à l'esprit de préservation.

II

LE BARON DE BARANTE A M. GUIZOT

Paris, 12 mars 1848.

Mon cher ami, j'ai su de vos nouvelles. Vous avez, comme

1. Fils aîné de M. de Barante, préfet de l'Ardèche au moment de la révolution du 24 Février, député du Puy-de-Dôme (1869-1876), sénateur (1876-1882), mort en 1889

toujours, du calme et du courage ; vous vous disposez à reprendre une vie laborieuse et à porter vos pensées au-dessus d'une agitation inutile. Il me semble que vous devez voir ou deviner notre situation. Paris est un peu moins sous la terreur des ouvriers ; la garde nationale a mis un grand zèle à la police des rues, police défensive et qui ne comporte aucune lutte. Le gouvernement admet cette répression ; mais dans la mesure la plus restreinte. La crise financière est terrible : pas une valeur n'est réalisable, pas plus pour les particuliers que pour l'État. Les opinions commencent à être moins timides, mais elles n'ont en elles-mêmes aucun principe d'énergie, ni conviction, ni affection, ni espérance ; l'ordre public est le seul mot de ralliement, et ce n'est point avec courage qu'on le répète : il sert, au contraire, à motiver la résignation. On s'occupe beaucoup des élections, mais dans ce même esprit. Les conservateurs d'aujourd'hui n'ont plus d'autre symbole que le respect de la propriété. Les légitimistes ont une joie vive, toute de rancune et qui se passe même d'espoir dans les chances de l'avenir : s'il y avait à se prononcer entre la République et un régime qui ne serait pas Henri V, ils seraient républicains. Le sentiment qui domine tout, qui est à peu près universel, c'est un *væ victis* : jamais le manque de succès n'a été reproché plus amèrement. Roi, princes, ministres, tous sont anathème pour avoir perdu une partie si complète et si rapide. Plus on les a critiqués, blâmés, attaqués, plus on a travaillé à leur ruine, plus on leur en veut de ne pas s'être assez bien défendus. Ainsi M. Thiers et ses amis sont précisément les plus furieux de ce que le gouvernement n'a point remporté une victoire dont ils auraient profité. Voilà, mon cher ami, ce que dix-sept années de bon ordre, de paix, de liberté et de richesse ont laissé de reconnaissance dans notre déraisonnable pays. Les provinces sont consternées et très inertes à la République ; elle n'a de vie que dans la mort des autres opinions et dans l'insurrection des ouvriers ; nous serions moins mal si elle avait dans les esprits une existence plus réelle.

III

M. GUIZOT AU BARON DE BARANTE

Londres, 13 mars 1848.

Mon cher ami, mon exil s'arrange aussi bien qu'il soit possible d'y prétendre. Quand ma mère sera arrivée, et je l'attends cette semaine, j'aurai auprès de moi tous les premiers objets de mon affection. On m'accueille très bien ici, presque comme si on n'avait jamais eu d'humeur contre moi. Mais je suis et je resterai profondément triste. Quel spectacle! Quel avenir! Malgré mon optimisme et au fond de mon âme, j'ai toujours cru le mal très grand, et c'était une des causes de mon ardeur dans la lutte. Mais je ne le croyais pas si grand. Je suis venu ici pour voir encore mieux combien il est grand. Il y a aujourd'hui, à Kensington, tout près de Londres, un grand meeting de chartistes, douze ou quinze mille, dit-on, qui se réunissent pour demander la moitié de ce que veulent les communistes de Paris. Les murs sont couverts d'une affiche de la police qui interdit toute réunion, tout cortège pour aller en masse au meeting: exactement l'ordonnance de Delessert, il y a trois semaines. Tout le monde, le duc de Norfolk et lord Lincoln d'une part, les deux mille charbonniers de la Tamise de l'autre, toute l'aristocratie et toute la classe moyenne, en descendant fort bas, s'empressent autour du gouvernement, viennent prêter serment comme *constables spéciaux* pour le soutenir contre l'émeute. Il y aura à Kensington plus de volontaires pour la réprimer que pour la faire. C'est beau et douloureux à voir.

Je ne vous dis rien de plus. J'ai trop à dire. J'ai l'esprit et le cœur également gros. Je vais me remettre à travailler.

IV

LE BARON DE BARANTE A M. ERNEST DE BARANTE

Baranto, 20 mars 1848.

Nous voilà donc établis. Tout nous promet un séjour très calme. Vous savez que Thiers et la contrée environnante

sont de mœurs douces. Les opinions ont encore moins de vivacité que je n'en ai aperçu sur toute la route. On m'assure qu'il y a pour nous une bienveillance générale. Les ouvriers sont de l'opinion dominante, mais de disposition raisonnable, et point passionnés. Je souhaiterais au gouvernement provisoire d'avoir, autant que nos gouvernants locaux, la permission d'être modérés et sensés. C'est donc ici que vous allez venir vivre avec nous[1]. Le repos et la solitude vont à mon âge et, dans ma retraite, la médiocrité ne me sera point trop dure; les circonstances vous seront plus amères, mais je compte sur votre raison pour supporter ce temps d'épreuve. Car, à votre âge, vous avez droit à l'avenir et vous devez espérer que votre activité et votre mérite seront encore employés au service du pays, lorsqu'il aura obtenu un gouvernement régulier et stable. Comment s'appellera ce gouvernement? N'importe, pourvu qu'il donne à la France liberté et prospérité : c'est la pensée sincère de tous, c'est l'opinion publique. Un intervalle employé à l'étude, à la réflexion, à l'augmentation de vos connaissances, ne sera point un temps perdu....

V

LE COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST[2] AU BARON DE BARANTE

Paris, 26 mars 1848.

Que vous avez raison, mon cher baron, de fuir à la campagne les conversations de Paris! Elles sont une aggravation manifeste de la situation, et si je pouvais suivre votre exemple, je n'y manquerais certainement pas. Nous ressemblons à des gens jetés par la fenêtre qui, encore tout meurtris et tout froissés, dissertent sur la manière dont on aurait dû s'y prendre pour passer par la fenêtre. Toutes ces récriminations, toutes ces dissertations rétrospectives m'excèdent aussi, et s'il n'y avait dans ce temps-ci d'autres compliments

1 Ernest de Barante avait donné sa démission de secrétaire d'ambassade.

2. Petit-fils de l'ancien ministre de Louis XVI, ministre plénipotentiaire au Brésil 1833, à Lisbonne 1835, à Copenhague 1838, pair de France 1841, membre de l'Académie française 1845, le comte Alexis de Saint Priest mourut en 1851.

à faire que des compliments de condoléance, je vous féliciterais d'avoir échappé à cet ennui...

Pour vous donner des nouvelles récentes et qui sortent un peu des banalités, je vous dirai ce que j'ai entendu hier. Une personne fort avant dans la confiance de Lamartine prétendait que tout le gouvernement provisoire est d'accord pour l'établissement d'une république avec deux Chambres et un président. Cette personne a ajouté, à son dire, que les membres les plus avancés de la garde nationale se sont prononcés en ce sens, tout en étant décidés à mitrailler l'Assemblée si elle voulait autre chose que la république. Cela ne représente pas précisément l'idéal de la liberté, mais, enfin, si on nous donne deux Chambres et un président, je trouverai la solution très passable dans les circonstances présentes, car il y a république et république, comme il y a fagots et fagots, et celle des États-Unis pourrait contenter même les républicains qui ne le sont tout juste qu'à la façon dont Sganarelle était médecin. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est impossible de s'abandonner plus que ne l'a fait la royauté. Si vous n'êtes pas de mon avis, je l'irai dire en Prusse.

Adieu, mon cher baron, salut et fraternité quand même.

VI

LE BARON DE BARANTE AU DUC DECAZES

Barante, 30 mars 1848.

Les opinions politiques ne sont pas très animées, quoique partout il y ait des gens qui se battent les flancs pour être passionnés et pour enfiévrer la population; ce n'est point cela qui l'émeut ni qui compromet la tranquillité publique. Si les ouvriers peuvent avoir du travail et gagner de quoi vivre, ils ne troubleront pas le bon ordre. Mais lorsque le commerce ne fait plus de commandes, lorsque les fabricants n'ont aucun capital disponible pour faire des avances, comment trouver des expédients et soutenir l'industrie par des moyens factices? Là est le malheur, là est le péril. La détresse financière est la circonstance dominante, le carac-

tère essentiel de la révolution actuelle. On commence à penser aux élections; mais il ne faut pas y regarder beaucoup pour être convaincu que les gouvernants du chef-lieu de département en disposeront à leur gré. Pourrait-on opposer comité à comité, liste à liste? Non, assurément. Quelques légitimistes qui se croient un parti essaient de se donner une sorte d'importance en mêlant à des noms républicains certains noms pris dans leurs rangs; c'est une entreprise assez vaine et qui peut avoir son danger, car, dès qu'il est question d'eux, les haines populaires sont près de se réveiller.

VII

M. J.-J. AMPÈRE AU BARON DE BARANTE

Paris, 8 avril 1848.

Monsieur et cher confrère, c'est bien à regret que j'ai retardé, durant quelques jours, à vous donner sur madame Récamier les détails que réclame votre amitié et que je serai toujours empressé de vous donner; c'est que ces cinq ou six derniers jours ont été pour elle des jours de crise et que j'étais bien aise de pouvoir, en vous écrivant, vous annoncer que la crise était finie. Ce sont toujours les étouffements qui ne sont point inquiétants, mais très douloureux, et qui, se renouvelant pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, la laissent brisée. Cette fois-ci, comme elle était à peine remise, est survenu à M. de Chateaubriand un redoublement de son catarrhe, accompagné de faiblesse, et d'un peu de fièvre qui, hier matin, inquiétait le docteur Cruveilhier. Jugez de l'état de madame Récamier. Heureusement, dès hier soir, les inquiétudes étaient dissipées, et aujourd'hui le mieux est complet. Toutes ces agitations et les tristesses que causent à madame Récamier les chagrins et les inquiétudes de ses amis, tout cela n'est pas bon pour sa santé ni pour sa vue qui oscille sans beaucoup avancer, mais je crois aussi sans reculer; peut-être même y a-t-il quelque mieux, assez pour qu'un timide espoir d'amélioration soit permis.

Madame Récamier a été extrêmement attristée de n'avoir

pu vous dire adieu ; elle est bien touchée de votre tendre occupation d'elle, de sa santé, de sa vue. Elle est fort accablée de tout ce qu'elle voit de peines autour d'elle et de l'inquiétude générale. Il est difficile de la rassurer en présence de l'inconnu : il semble, en effet, que le problème dont vous parlez est aussi insoluble que menaçant, mais, peut-être, trouvera-t-il sa solution dans le développement de données sociales nouvelles. Le mouvement actuel, en se faisant européen, change de nature ; mais qu'arrivera-t-il? Dieu seul le sait. Étant le plus jeune de votre petite société, sans l'être beaucoup, je me crois obligé d'être le plus confiant dans l'avenir, pour soutenir les autres, mais j'ai quelquefois de la peine à chanter ma partie.

VIII

LE COMTE MOLÉ AU BARON DE BARANTE

Paris, 10 avril 1848.

Vous vous ressentez déjà, dans votre lettre, du calme et du silence qui vous entourent. Vous pouvez jouir de la lecture et occuper votre esprit des intérêts éternels de la pensée. Vous me faites envie. Ici les émotions se succèdent sans s'épuiser, et chaque matin, nous apprenons à regretter la veille. L'expérience et l'habitude que j'ai si chèrement acquise m'empêchent d'être aussi troublé que ce qui m'environne. Mais elles ne me permettent aucune illusion sur l'avenir qui nous attend. C'est la guerre à la propriété et aux sociétés fondées sur elle, qui se poursuit par tous les moyens. Heureusement que la nature des choses a des lois invariables et que le mal est soumis à celle du *possible*, comme le bien. On nous annonce aujourd'hui deux projets du gouvernement qui tendraient à réaliser sur la plus grande échelle le système des communistes. L'un serait la substitution de l'État aux banques, et son papier ayant un cours forcé dans toute la république ; l'autre serait la confiscation de tous les prêts hypothécaires : les prêteurs recevraient, en échange de leurs capitaux, je ne sais quel papier portant intérêt à 5 p. 100. L'État, seul propriétaire, seul capitaliste, c'est où l'on veut arriver par la voie la

plus courte et, par conséquent, la plus violente. En présence de tels projets, on se demande si la France et l'Europe étaient donc si voisines d'un retour à la barbarie, ou si l'excès de la civilisation devait nous ramener à cet empire de la force brutale qui avait précédé les lumières? C'est l'avenir qui nous l'apprendra...

Quoique mon esprit ait conservé toute son activité, mon âme est détachée de tout; elle n'espère ni ne cherche plus rien. Il n'y a que vous à qui je puis ainsi parler de moi : c'est que nous datons de loin et que mon passé vous est connu comme à moi-même...

IX

LA DUCHESSE DE SAGAN[1] AU BARON DE BARANTE

Berlin, 11 avril 1848.

En m'écrivant d'Auvergne votre bonne lettre du 23 mars, cher et excellent ami, vous ne saviez point encore que Berlin avait subi le contre-coup de Paris[2]; il a été rude, profond, peut-être irrémédiable : nous en sommes tout palpitants encore, car le char n'est point arrêté, il roule encore, et ce n'est pas en ligne ascendante. La Diète a fini hier[3]; elle a duré huit jours. Sa mission était le suicide, elle l'a accompli. Le ministère a galvanisé l'agonie de cette pauvre Diète pour en tirer un vote financier qui permettra d'exister jusqu'à l'Assemblée constituante. Les assemblées primaires dont elle doit sortir sont convoquées pour la première semaine du mois prochain. Berlin est mort et, si ce n'était l'émotion partielle des rues et des groupes qui lisent d'abominables placards, on pourrait croire que la peste a passé par ici. La cour est tristement à Potsdam, où des troupes régulières assurent sa tranquillité matérielle. Les quelques personnes civilisées qui se

1 Née Dorothée, princesse de Courlande, avait épousé, en 1820, le comte Edmond de Talleyrand-Périgord, duc de Dino (1817), puis duc de Talleyrand (1838). Depuis 1845, elle était entrée en possession du duché de Sagan, fief paternel, et en portait le nom ainsi que le titre.

2 Des troubles graves avaient eu lieu à Berlin le 15 mars.

3 La Diète générale, convoquée le 3 avril, s'était presque aussitôt séparée après avoir conclu à la convocation d'une Assemblée constituante.

trouvent encore ici y sont restées ou revenues pour se soustraire à la Jacquerie des provinces : c'est mon cas à moi.

Notre état financier est celui de l'Europe entière, c'est-à-dire déplorable. La catastrophe a été si inopinée et si générale qu'il n'y a pas eu moyen de prendre la moindre précaution. A ces peines communes à tous se joint pour moi l'inquiétude pour mes enfants, pour mes amis, et un vif désir de savoir comment vous, mon parfait ami, vous portez le poids du présent et les prévisions de l'avenir. J'aurais voulu vous tracer un tableau plus riant de notre côté d'Europe ; mais je devais à votre amitié la vérité; je la demande, s'il se peut de vous.

Je suis sans projet. Les voyages au milieu de l'émotion et des désordres populaires sont pour ainsi dire impossibles ; puis, comment s'éloigner de ses foyers quand on est réduit, pour vivre, au produit de ses champs ! D'ailleurs la sécurité personnelle peut obliger à prendre un parti prompt et impossible à prévoir à l'avance. C'est ainsi que depuis trois semaines j'ai mille francs et mes diamants cousus dans mes vêtements, et mes arrangements pris pour pouvoir me soustraire à des dangers qui ne sont pas imaginaires.

Travaillez-vous ? Avez-vous repris vos travaux littéraires et historiques ? Avez-vous déjà l'esprit assez libre pour cela ? Le mien, qui n'a jamais été bon à grand'chose, est fatigué et paralysé. Sans être malade je suis mal à l'aise et, sans être ni révoltée ni désespérée, je suis abattue et découragée. Je trouve que cela devient bien ennuyeux de vivre...

X

LE DUC DE BROGLIE AU BARON DE BARANTE

Paris, 14 avril 1848.

Notre conseil général a été convoqué, et j'ai passé plusieurs jours à Évreux. J'ai trouvé le pays fort calme, quoique nous ayons beaucoup d'ouvriers et que les ateliers et les fabriques se ferment chaque jour. La classe ouvrière est malheureuse et exigeante, mais elle ne se mêle point de politique et ne comprend pas grand'chose à la république. Tout ce qui

s'élève au-dessus des gens de main-d'œuvre est consterné et au désespoir. Nous avons trois commissaires qui étaient jadis des plus ardents et qui sont aujourd'hui non seulement modérés, mais humbles et timides ; ils n'ont fait que peu de dégâts et, du peu qu'ils ont fait, ils s'excusent. Nous avons fait de notre mieux pour leur donner le moyen de parer aux difficultés du moment, mais nos bourses sont épuisées et les difficultés augmentent chaque jour. Quant aux élections, on s'en occupe de nos côtés sans beaucoup d'intérêt ; on est convaincu qu'avec le scrutin de liste, le vote de l'armée et le dépouillement au chef-lieu, le gouvernement aura tous les députés qu'il voudra. Personne ne croit non plus que cette Assemblée puisse être bonne à quelque chose, de quelque manière qu'elle soit composée ; elle arrivera terrifiée, disposée à la docilité la plus complète pour les meneurs populaires, et, malgré cela, finira probablement par être chassée par la violence. C'est là l'opinion générale, et ici et dans mon département. Du reste Paris est, en ce moment, tranquille, et, sauf la crise financière qui va s'aggravant de jour en jour, l'aspect est calme et triste sans être alarmant.

VI

LE DUC PASQUIER AU BARON DE BARANTE

Tours, 13 avril 1848

Je suis bien aise de vous savoir gîté à Barante, malgré les regrets qui vous y assiègent, malgré la pénible vue de vos chers enfants sans occupation et sans aucune occasion prochaine d'utiliser leurs heureuses facultés. Dites-vous cependant que retrouver son toit paternel où l'on peut vivre si simplement que ce soit, se réunir avec les siens, est peut-être encore ce qu'il y a de mieux dans les circonstances où sont placés ceux qu'on nomme les hommes du passé, et ce passé est bien près puisqu'il vient jusqu'à la veille. Bien, au reste, de nouveau sous le soleil, même en fait de révolution. N'avons nous pas vu cet esprit exclusif s'élever tout d'abord en 1814 et 1815 ? Vous et moi l'avons alors combattu, et j'espère que d'autres aujourd'hui prendront ce soin à notre place, car nous ne sommes plus guère aujourd'hui aptes à une lutte quelconque.

Je parle un peu trop de moi en ce moment, surtout en m'adressant à vous qui avez encore devant vous tant d'années de vigueur et d'action possibles. En ce qui me concerne, je suis loin de me plaindre, loin de là, même, car je trouve fort heureux que rien ne me puisse plus être demandé, qu'aucun service ne puisse être attendu de moi; ma carrière si naturellement finie s'est terminée avec l'ordre social où j'ai tenu ma petite place, et je puis me dire, du moins, que la défense de ce qui m'en a été confié n'a point faibli entre mes mains : le dernier jour m'a trouvé à mon poste, et les dernières paroles dites à la Chambre qui allait finir ont encore été prononcées par moi.

... Que dites-vous du soin de M. Guizot de se montrer à cette grande séance parlementaire de Londres[1]? Quelle belle confiance en soi-même et dans la justice du public! Tout ce qui me vient de Paris me parle de la sécurité de M. Molé. Je l'admire peut-être moins que je ne le devrais, mais il m'est impossible de ne pas penser un peu que ce beau calme tient à sa satisfaction intérieure d'avoir tiré son épingle du jeu et d'avoir échappé au péril de cette carrière ministérielle à laquelle il a tant aspiré et en vue de laquelle il s'est, dans les derniers mois, donné tant de mouvement. On prétend qu'il a des chances d'élection dans le département de Seine-et-Oise. J'ai de la peine à le croire, même quand il serait porté par lord Normanby[2].

XII

M. GUIZOT AU BARON DE BARANTE

Brompton, 15 avril 1848.

Mon cher ami, vous dites bien vrai; j'aurais le cœur amèrement navré, pour toute la vie, si ma mère était morte loin de moi. Je garde une éternelle reconnaissance aux amis qui me l'ont amenée. Elle leur a dû sa dernière joie; et moi, je

1. Séance où fut présentée la pétition Chartiste et le bill *pour assurer la sécurité de la couronne et du gouvernement du Royaume-Uni*, bill qui étendait à l'Irlande une loi déjà existante en Angleterre et en Écosse.

2. L'ambassadeur d'Angleterre.

leur dois de ne m'être séparé d'elle qu'à la dernière heure, par la volonté de Dieu, non par celle des hommes. Le jour où elle est arrivée, à peine assise, elle me dit en m'embrassant : « A présent je puis mourir. » Elle s'est éteinte presque sans maladie, sans souffrance, le corps à peu près aussi tranquille que l'âme. Et je n'ai jamais connu d'âme qui conservât plus de sérénité dans la passion. Vous garderez son souvenir. Elle était de ceux qu'on ne doit pas et qu'on ne peut guère oublier.

Mes enfants vont bien. Je vis beaucoup avec eux. Guillaume a repris avec moi ses études. Je rapprends ce qu'il apprend. Nous lisons ensemble Homère et Thucydide, Virgile et Tacite, et nous causons indéfiniment de ce que nous lisons. Cela ne remplacera pas le collège, que rien ne peut remplacer, et qui était, pour lui, une patrie où il avait des affaires. Mais c'est un travail assidu et un mouvement d'esprit qui lui plaît. Mes filles sont très occupées et heureuses. A de bonnes natures jeunes le courage est facile, et les premières épreuves de la vie animent plus qu'elles ne fatiguent. Je me suis mis hors de Londres pour échapper un peu au monde qui voudrait m'envahir, les uns amis, les autres oisifs et curieux. Je suis rentré dans mes travaux : l'histoire de la Révolution en Angleterre et celle de la civilisation en France. J'y porte le même intérêt qu'autrefois et j'y vois bien plus clair. J'avais commencé aussi, il y a dix ans, dans un état de loisir au Val-Richer, une *Histoire de France* pour mes enfants, qui devenait, à mesure que j'écrivais, assez propre à d'autres lecteurs qu'à des enfants. Je la continuerai. J'étais très fatigué, moralement surtout, l'hiver dernier. Fatigué et triste : non que je prévisse ce qui est arrivé ; mais je me sentais engagé dans une lutte que le succès aggravait au lieu d'y mettre fin, indéfiniment aux prises avec les erreurs vulgaires et les passions basses. Je me relève de ce pénible état d'âme. Je jouis de la liberté, de la non-responsabilité, dans un air qui n'est pas doux, mais qui est sain. Hors de moi, toutes mes préoccupations sont fort tristes ; en moi, non. J'attends et j'attendrai sans impatience, tant qu'il plaira à Dieu, et sans savoir quoi. Je ne suis ni troublé dans ma pensée, ni découragé de ma cause. Cela rend la résignation plus

facile, même la résignation à long terme et tout à fait obscure.

On vient de tenter ici, bien ridiculement, l'épreuve démagogique à la mode. Gouvernement et public étaient assez inquiets et fort peu préparés. Le spectacle de leur union, de leur bon sens honnête et courageux a été beau et poignant. Les brouillons sont sifflés de toutes parts et fort abattus. Ils recommenceront, mais sans plus de succès. Il y a de la maladie dans ce pays-ci ; mais la santé est plus forte que la maladie. On ne guérira pas le mal ; mais on le tiendra dompté, heureusement pour le salut et l'honneur de l'humanité.

XIII

LE BARON DE BARANTE A M. ERNEST DE BARANTE

Barante, 20 avril 1848.

Vous mettrez le pied en France au moment où les élections seront terminées ; et vous saurez sur votre route de quelle couleur elles sont ici. Sauf les fraudes et l'intimidation, elles pourront avoir un caractère de modération. Le communisme et le bouleversement de la société n'ont pas évidemment la majorité ; et si les suffrages sont réels et libres, ils se porteront sur des hommes chargés de défendre l'ordre public et la propriété. Personne n'a objection à la république, si elle nous donne cette sécurité. Nous avons su hier comment s'était passée la journée de dimanche à Paris[1]. Je voudrais espérer que ce témoignage éclatant de l'opinion publique et de la bonne volonté de la garde nationale donnera courage et décision à la portion sensée du gouvernement provisoire. Au moins pourra-t-il en résulter un avertissement qui abaissera le ton et l'espoir des hommes qui prennent la France pour leur conquête et veulent la traiter sans merci, ni miséricorde. Avant que l'Assemblée se réunisse et puisse parler et délibérer en liberté, il y aura certainement encore quelque autre tentative qui, de part et d'autre, aura plus de violence.

1. Le parti démagogique venait de tenter, le 15 avril, une nouvelle manifestation, qui avait échoué devant l'attitude très résolue de la garde nationale. M. de Lamartine s'était particulièrement signalé dans l'organisation de la résistance.

XIV

LE BARON DE BARANTE AU COMTE DE HOUDETOT [1]

Barante, 24 avril 1848.

Le mécontentement devient de jour en jour plus général et commence à descendre dans les classes pauvres et laborieuses. Les inquiétudes suscitées par le communisme et l'organisation du travail sont universelles. Les quinze jours de retard ont rendu moins favorables aux révolutionnaires extrêmes les chances électorales, ce qui était vraisemblable. Toutefois, ils sont tellement résolus à maintenir leur puissance par tous les moyens, que je présagerais plutôt leurs succès que leurs échecs. Ils procèdent par voie d'intimidation avec un cynisme patent et quoiqu'ils fassent moins peur depuis quelques jours, ils ont la possibilité de faire beaucoup de mal et leurs menaces ont nécessairement de l'influence. Je mets donc peu d'espoir dans l'Assemblée nationale. Fût-elle sage et sensée dans sa majorité, fût-elle protégée et défendue par la garde nationale de Paris, elle n'aura pour auxiliaire ni tout ni partie du gouvernement provisoire. Il est trop engagé par ses paroles et par ses actes pour revenir à la raison et au possible, pour rendre au pays le bon ordre dont il a besoin. Provisoirement, nous avons vécu en repos. J'ai reçu beaucoup de témoignages de bienveillance des ouvriers de Thiers pour nous. Il en faut remercier Dieu et même remarquer le fonds de raison et de sentiments honnêtes qu'on retrouve dans les classes pauvres, malgré les efforts que la perversité et la sottise déclamatoires font pour les égarer.

1. Auditeur au Conseil d'État 1806, préfet de l'Escaut 1809, de Bruxelles (1811), de Calvados (1815), pair de France 1819, député du Calvados (1839-1839), membre de l'Académie des Beaux-Arts 1841. Le comte de Houdetot était un des frères de madame de Barante

XV

LE COMTE DE SAINTE-AULAIRE [1] AU BARON DE BARANTE

Paris, 1er mai 1848.

Mon cher ami, j'ai eu du plaisir à revoir votre écriture. Oui, certes, je veux me donner le plaisir de causer quelques fois avec vous; nous avons en arrière près de quarante années de sympathie dans la vie active, et nous en sortons en même temps avec des sentiments pareils. Que de choses nous avons vues et faites ensemble! Carrières administrative, parlementaire, diplomatique, nous ont été communes. Il nous reste l'Académie. Je ne crois pas à la durée paisible de la république et je crois moins encore à la possibilité d'une restauration. Sans doute, après de longs orages, le vaisseau sera poussé dans un port, peut-être en des terres inconnues. En attendant il faut se résigner au mal de mer. Je ne vois aucun de nos nouveaux maîtres; et, sauf ma famille et quelques amis bien peu nombreux, je ne vois personne. Il faut bien vous l'avouer, mon cher ami, depuis 1815 nous nous sommes toujours trompés. Jusqu'en 1830, avec le désir très sincère de conserver, nous avons fait la courte échelle aux démolisseurs. Je m'étais bien promis depuis lors de m'abstenir de toute opposition, et voici par terre le gouvernement que je soutenais comme celui auquel je résistais pour l'éclairer. Je n'avais pas plus prévu l'une de ces chutes que l'autre. La méfiance de moi, et le découragement de toutes choses sont au comble. Heureusement ces dispositions conviennent assez à ce qui me reste à faire en ce monde. En cela au moins j'espère ne pas me tromper.

Lamartine fait de grands efforts pour rester uni à Ledru-Rollin. Pour éviter la rupture il a fait de grandes concessions, et je ne sais si pour l'avenir il en a fixé le terme. L'Assemblée nationale nous apporte sans doute des combinaisons nouvelles; personne ne les peut prévoir parce que les membres

1. Chambellan de l'empereur (1809), préfet de la Meuse (1813), de la Haute-Garonne (1814), député (1815-1829), pair de France (1830), ambassadeur à Rome (1831), en Autriche (1833), en Angleterre (1841-1847), membre de l'Académie française (1841), mort en 1854.

nouveaux sont inconnus aux autres et je crois à eux-mêmes. La rage des journaux réformistes est le seul bon symptôme qui m'apparaisse.

XVI

LE DUC PASQUIER AU BARON DE BARANTE

Tours, 10 mai 1848.

Ici nous jouissons d'un calme parfait et qui paraît assuré, grâce à une excellente et nombreuse garde nationale parfaitement résolue au maintien de l'ordre et en ayant la puissance. C'est cependant un singulier état de calme que celui où il faut que la partie la plus virile de la population se trouve sur le qui-vive et toujours prête à prendre les armes. Deux cent mille hommes, au moins, à Paris, font ce service et avec un zèle admirable, zèle bien nécessaire quand on entend le langage et les menaces des Barbès et des Blanqui. Jusqu'ici, il y a tout lieu de croire que la majorité de l'Assemblée est bonne et aussi résolue que la garde nationale. On dit ce matin que nous avons un nouveau pouvoir exécutif. Celui-là serait aux petits pieds, car il ne serait que de cinq membres. MM. Ledru-Rollin et Pagès en feraient partie, ce qui les retirerait de leur ministère [1]. De cet événement, il faudrait bien en prendre son parti, mais ce n'est pas là le difficile : d'abord trouver de l'argent et rétablir assez de confiance pour qu'il y ait moyen d'attendre, sans émeute, l'accomplissement de l'œuvre de la constitution. Ainsi va être encore une fois remanié, et, sans doute, pour qu'il n'y soit jamais plus rien changé, le gouvernement de cette vieille société. Il me prend quelquefois à penser qu'on essaie de la rajeunir à peu près comme le firent, suivant la fable, les filles de ce pauvre vieillard qu'elles coupèrent en morceaux pour les faire ensuite bouillir dans un chaudron.

L'ébullition est, en tout cas, bien à la mode aujourd'hui dans tout le monde européen. Qu'en sortira-t-il ? Si l'Italie est entièrement livrée à ses aspirations unitaires et si elle a le moyen de les suivre, je ne doute pas que le sentiment républicain n'y domine partout. Je ne pense pas qu'il en soit de

1 MM Marie, Arago et Lamartine firent également partie de la commission exécutive créée le 10 mai.

même de l'Allemagne. On dit que M. de Metternich, dans son cottage à Richemond, ne peut pas encore revenir de la stupéfaction où l'ont jeté les événements sous lesquels il a succombé, et surtout l'ingratitude de ses compatriotes envers lui. Du reste, il se tient très coi et se montre peu. Il n'en est pas de même de M. Guizot, qui ne manque pas une occasion de donner un exemple que ses collègues ne suivent pas.

XVII

LE BARON DE BARANTE AU COMTE DE HOUDETOT

Barante, 15 mai 1848.

Je me sens content de ne pas être dans les lieux où il y a du mouvement, du bruit, des conversations inutiles sur tout ce qui me déplait, m'afflige ou m'irrite. Je parcours les journaux sans me résoudre à lire tant de déclamations qui bravent le sens commun, l'expérience des siècles et les plus simples règles de l'ordre social. Je me sens opprimé dans ma raison; mais du moins j'ai la consolation de n'en parler à personne, et de laisser évaporer ma tristesse en rêverie. Parfois, j'ai envie d'ordonner et d'écrire mes réflexions et de traiter les questions générales qui s'élèvent à propos d'un établissement constitutionnel. Je trace des notes sur les événements auxquels j'ai assisté, sur les situations que j'ai occupées, sur les hommes que j'ai connus, mais sans liaison, sans plan, au hasard de mes lectures ou de mes pensées. Au vrai, je ne fais rien que lire et me promener.

Les ouvriers de Thiers sont de plus en plus sans travail et conséquemment sans ressources ; mais ils ne sont portés à rien de mal. Parfois, il nous en arrive isolément qui nous parlent de leur misère sans nulle vivacité, ni exigence. Nous leur donnons des pommes de terre ou bien on leur trempe la soupe. Nous entendons leurs doléances et nous les plaignons. Nos meneurs, surtout au moment des élections, ont voulu les employer à intimider les votes. On a ouvert un club, on a planté des arbres de la Liberté. Mais il n'en est résulté aucun désordre. Le communisme et l'organisation du travail ne sont pas un moyen d'excitation. Les souvenirs et les haines révolu-

tionnaires auraient plus d'action, et il est facile de leur faire crier : « A bas les chouans ! A bas les blancs ! »

Les hommes du gouvernement provisoire ont une peur plus réelle de ce qu'ils appellent la réaction que de leurs installateurs du mois de février, quelque ennemis qu'ils puissent être. L'Assemblée flottera entre ces deux craintes jusqu'au moment où elle sera divisée nettement en deux partis ; puis l'un cherchera un auxilliaire dans la garde nationale, l'autre dans les gens de M. Barbès et M. Blanqui. Cette marche des choses sera plus ou moins rapide...

XVIII

LE COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST AU BARON DE BARANTE

Paris, 17 mai 1848.

Ma sœur[1] me charge de vous dire, mon cher baron, combien elle a été touchée de votre souvenir, et heureuse de recevoir de vos nouvelles. Vous sentez combien elle est effrayée de la vie agitée que nous menons ; dans la douce monotonie de son existence elle ne comprend pas qu'on puisse s'accoutumer à de telles agitations ; on s'y accoutume pourtant ! Paris était rempli de promeneurs pendant que l'Assemblée se débattait sous une insurrection[2] qui n'a pu étonner ni vous ni moi, et qui n'a surpris que le gouvernement, car il paraît que le sort des gouvernements, en France, est d'être toujours surpris, et de n'être prêts à rien. Celui-ci était aussi mal gardé que celui de Juillet, mais il a trouvé des défenseurs sur lesquels il ne comptait peut-être pas.

Je ne reviendrai pas sur la journée même du 15, les journaux suffisent pour vous en instruire ; mais, lorsque vous aurez lu le compte rendu de la séance d'hier, qui vous arrivera avec cette lettre, ne trouverez-vous pas, comme moi, que rien n'est fini, même qu'il n'y a rien de commencé ? Entre le silence de M. de Lamartine qui, du reste, s'est fort bien conduit dans la journée du 15, et l'ardeur incroyable et inquisitoriale de l'Assemblée, ne sentez-vous pas un

1 La princesse Basile Dolgorouki.

2. L'insurrection du 15 mai.

sourd désaccord qui ne tardera pas à éclater ? Il y a là, toutes proportions gardées, quelque chose de ces scènes antiques où César, tout en condamnant Catilina en masse, le justifiait ou du moins l'amnistiait en détail. Cette fois, n'est-ce pas Cicéron qui joue le rôle de César ? Bien entendu des Cicérons et des Césars de 1848.

M. Thiers, très abattu les premiers jours, s'est ranimé ; il parle très haut contre ce qui se passe, et s'est même retiré, pour quelques jours, à Franconville, à la campagne, chez la marquise de Massa, pour y faire une brochure. Je ne doute pas que la brochure ne soit très bonne, mais je crois que c'est une faute. Il fallait se présenter aux élections où je suis convaincu qu'il aurait trouvé un collège favorable, sans dire d'avance ce qu'il comptait apporter à l'Assemblée. En attendant, toute l'Assemblée, sauf les hommes du gouvernement actuel, désirent y voir Thiers, à cause des débats sur la question financière.

Les pauvres Polonais ne se relèveront pas de l'appui que leurs amis leur ont prêté [1]. C'est, à la lettre, l'*Ours et le Jardinier*. Je trouve l'attitude de la Russie bien plus forte que sous le gouvernement de Juillet. Cette expectative à mèche allumée, et l'arme au bras, a bien plus de noblesse que ces attaques injurieusement incessantes dont elle harcelait la royauté déchue. Qu'arrivera-t-il de tout cela ?

XIX

LE DUC PASQUIER AU BARON DE BARANTE

Tours, 24 mai 1848.

Nous autres, vieux, croyons avoir vu, dans notre temps parcouru, tout ce qu'il était possible de voir en événements, en catastrophes politiques, et ceux qui ont pris notre place et recommencé nos rôles nous montrent tous les jours à quel point nos imaginations ont été stériles. Dieu leur soit en aide,

1. Profiter de l'émotion causée par les nouvelles qui arrivaient du grand-duché de Posen pour organiser une manifestation en faveur de la Pologne, manifestation qui se transformerait en insurrection : tel avait été le plan des organisateurs de l'attentat du 15 mai. Ce fut au cours de l'interpellation sur la Pologne que l'Assemblée se vit envahie.

mais la besogne qu'ils ont entreprise est de celles dont les premiers artisans ne voient guère la fin ; ils auront encore à traverser, je le crains du moins, un grand nombre de ces épreuves qu'on appelle des journées, de ces journées que leur présomption qualifie des plus grandes, des plus admirables qu'on ait jamais vues, et qui ne tardent guère à être mises au rebut, attendu leur insignifiance et leur portée si incomplète.

Les travailleurs du 15 avaient fait cependant de leur mieux pour que rien ne manquât à leur œuvre ; les mesures avaient été merveilleusement bien prises et leurs actes y avaient répondu. La fortune si fantasque de sa nature ne leur a pas souri, mais, dans leur défaite même, ils ont laissé une source de grands embarras pour le gouvernement ; en sortira-t-il jamais, *quand* et *comment* ? Je bénis bien le ciel qui m'a si complètement délivré du poids d'une telle charge. Je souhaite à ceux sur qui elle tombera autant d'indépendance, d'équité, de fermeté et de modération qu'en ont montré leurs prédécesseurs.

Il ne paraît pas non plus que la bonne intelligence soit aussi parfaite qu'on le pourrait désirer entre la majorité de l'Assemblée et le pouvoir exécutif, mais ces nuages se dissiperont, sans doute, je le veux espérer d'avance. En attendant, on parle de menace de démission de la part de M. de Lamartine et autres membres du pouvoir exécutif. Cela serait très mal de leur part. La situation difficile où le pays se trouve leur est imputée par un trop grand nombre de personnes pour que ce ne soit pour eux un devoir d'honneur de l'en tirer...

XX

LE DUC PASQUIER AU BARON DE BARANTE

Tours, 29 mai 1848.

Les difficultés ne manquent sur rien. On peut interroger là-dessus nos gouvernants. Les voilà qui commencent à en venir aux prises avec ces immenses ateliers de travailleurs si imprudemment formés en telles masses. C'est une crise à passer. Espérons qu'on s'en tirera aussi bien que des fêtes et

des revues. Hélas ! j'ai tant vu de tout cela sans qu'une grande sécurité en soit résultée, à commencer par l'admirable fédération sous l'Assemblée constituante, et puis les fêtes en 91, pour l'acceptation de cette constitution qui n'a pas vécu jusqu'à la fin de l'année suivante.

Je voudrais bien que nous en fussions à l'acceptation de celle qu'on nous prépare, quelle qu'elle puisse être, car il n'y a rien de pire que de vivre dans un provisoire pareil à celui qui nous dévore. Rien dire en ne demandant pas mieux que de reprendre un peu de confiance, cela est si nécessaire pour tant de choses ! On en saisirait, sans nul doute, la première occasion qui en serait offerte, pour peu qu'il y eût la moindre vraisemblance dans l'espoir auquel on se livrerait.

Vous pensez bien que je ne suis pas de ceux qui gémissent de la sortie du comité de constitution de M. de la Mennais. Il y a longtemps que ses almanachs ne sont pas les miens. J'aimerais mieux cent fois ceux de Matthieu Lansberg...

XXI

LE BARON DE BARANTE A M. PROSPER DE BARANTE

Barante, 5 juin 1848.

A Paris, on est toujours sur le qui-vive et peut-être le journal qui va arriver nous apprendra-t-il quelque bataille ou quelque tentative. Il a bien fallu dissoudre ce rassemblement d'ouvriers soldés pour l'émeute, et les gouvernants ne pouvaient s'y prendre qu'avec irrésolution et timidité. Aussi n'est-ce pas une affaire finie. A l'excitation et au mouvement d'espérance qu'avait produit la dernière journée que vous avez passée à Paris a succédé le découragement ; ce qui était évident pour les esprits sérieux est devenu clair pour tous. Rien dans la situation actuelle ne laisse entrevoir la possibilité d'un résultat considérable. Les hommes qui se sont emparés du pouvoir et les agents qu'ils ont installés dans les fonctions publiques ne veulent point lâcher leur proie. Une grande portion de l'Assemblée, la majorité sans doute, est compromise d'amour-propre et engagée d'ambition dans la république démocratique et tyrannique. Jamais, à aucune

époque de nos révolutions, un gouvernement n'a été décrié autant que celui-ci. Avant d'être né il est traité avec plus de dédain et d'outrage que le Directoire au moment de sa chute.

XXII

LA DUCHESSE DE SAGAN AU BARON DE BARANTE

Sagan, 8 juin 1848.

Tout ce qui a frappé mes amis, mes enfants, mes deux patries, mon existence personnelle, et les affreuses scènes qui se sont passées soit sous mes yeux, soit dans mon voisinage immédiat, comme par exemple les atrocités commises de part et d'autre dans le grand-duché de Posen, m'ont profondément attristée. J'ai eu aussi de grandes alarmes pour ma sœur qui a fui Vienne au moment où elle a su le départ inopiné de la famille impériale ; elle s'est retirée à Carlsbad, craignant d'habiter ses terres de Saxe et de Silésie, à cause de l'esprit travaillé et excité des paysans. Si je n'étais ici dans une petite ville où une bonne garde bourgeoise s'est organisée, je n'aurais pu y rester. Mon autre établissement, où je vais en général dans le cœur de l'été, restera fermé pour moi cette année, précisément à cause de l'effervescence des communes, que des émissaires polonais et alsaciens ont perverties. Je ne songe guère à remuer, d'abord parce que le malaise financier est tel chez nous que c'est à peine si en consommant soi-même des denrées qui ne se vendent plus ou du moins qu'à vil prix, on peut se procurer les moyens d'exister. Chacun est donc forcément cloué dans ses foyers jusqu'à ce que la Terreur fasse mourir de faim ailleurs. Je ne projette donc rien qu'une petite course de temps à autre à Berlin que je touche du doigt, et que je pousserai s'il m'est possible jusqu'à Eisenach pour y rendre visite à une *veuve*[1] et à des *orphelins* auxquels je conserverai toujours respect et dévouement.

Vous voyez que je vous parle longuement de moi ; faites-en autant, je vous en prie, afin que je voie que vous m'aimez toujours, et que ni le temps, ni l'abîme, ni la fin du monde ne m'ont fait perdre celui de mes amis qui a le plus de racines

1 Madame la duchesse d'Orléans.

dans mon cœur. Vos fils savent-ils porter le poids du temps et de l'oisiveté? On dit qu'à Claremont il y a des jeunes gens qui se débattent avec grande amertume dans leur inactivité forcée; que cette amertume rejaillit en aigres paroles à l'égard du vieux père auquel les enfants reprochent d'avoir par faiblesse perdu la partie. Le père, à son tour, se préoccupe du jugement que la postérité portera sur son compte. La mère seule est parfaitement courageuse, douce, résignée et digne. Les jeunes belles-filles se montrent à leur avantage. Quand j'aurai vu l'aînée de toutes, je vous en donnerai des détails exacts.

Mon fils Alexandre [1], rongé d'ennuis, est parti assez subitement pour l'Italie afin de s'y enrôler dans l'armée toscane. En attendant, toutes ces troupes italiennes sont battues et repoussées par le vieux Radetzky avec une énergie antique. L'Autriche retrouvera-t-elle l'Italie soumise, ou bien la France devra-t-elle se mêler de ce débat qui peut propager la guerre générale? Je vois des gens sages et habiles la désirer pour l'Allemagne afin de nous tirer de l'état de dissolution qui nous mine et qui nous jettera dans la guerre civile si la guerre étrangère ne détourne pas les mauvaises humeurs qui nous travaillent. Mais le remède me paraît violent, et, comme il me séparerait encore plus de mes amis et de mes enfants, je le redoute extrêmement. M. de Valençay [2] monte la garde à Paris, ou bien il dirige celle de Valençay. Que savez-vous de nos amis communs?

A propos, figurez-vous que l'empereur Nicolas est plein d'enthousiasme pour M. de Lamartine qui me paraît, à moi, malgré son beau talent poétique et oratoire, jouer le rôle du niais de la troupe.

P.-S. — Peut-être seriez-vous étonné si je ne vous disais un mot de notre Assemblée prussienne. Elle est faiblement gouvernée et pleine d'éléments ignorants et incultes. Il est impossible d'imaginer ce que de pareils ouvriers pourront construire. Ce sera une maison sans escalier, ni cave, ni toiture; quatre murs que le premier vent abattra: telle est du

1. Le duc de Dino.

2. Le duc de Valençay, fils aîné de la duchesse de Sagan.

moins ma crainte. A Francfort[1] on veut élever le temple de Salomon, et on y a ouvert la tour de Babel. Où allons-nous? Dieu seul le sait.

XXIII

LE DUC PASQUIER AU BARON DE BARANTE

Tours, 16 juin 1848.

Rien n'avance dans aucun sens. Les dernières élections de Paris[2] ont jeté un nouvel élément de discorde dans le triste imbroglio où tout est jeté, et je crains beaucoup que cet élément ne soit plus nuisible qu'on ne le suppose au premier coup d'œil. Le pouvoir exécutif, — car je ne veux pas dire le gouvernement, — du moment où il n'était pas sûr d'enlever l'expulsion du prince Louis Bonaparte, a fait une grande faute de la proposer; il lui a donné beaucoup plus d'importance qu'il n'en avait dans la réalité et puis il lui a fourni une occasion de plus de s'insinuer dans les esprits. J'ai peur que cet effet n'ait été produit dans la garde nationale elle-même. La situation, au reste, est bien misérable à ce pauvre pouvoir exécutif. Il me fait l'effet d'un agonisant, ce qui est toujours cruellement triste à voir.

Mon Dieu, vous rappelez-vous le temps où nous travaillions bien en commun — et où les circonstances le permettaient — à cette loi électorale, la seule base réelle de tout gouvernement libre, de quelque nom qu'on le décore? Mais, hélas! combien on est loin aujourd'hui du calme et de la sincérité de ces délibérations dont vous avez souvenir et dont s'honorait mon cabinet! Il semble qu'on fasse gloire de mépriser non seulement les principes émis par les sages de toutes les époques, mais même les livres, les opinions les plus récentes.

1 Le Parlement allemand s'était réuni le 18 mai.

2. Les élections partielles du 4 juin avaient amené les choix les plus disparates : Caussidière, Pierre Leroux, Proudhon, Lagrange, etc., à côté de MM. Thiers, Changarnier, etc., mais la nomination de Louis Napoléon à Paris et dans trois départements, surprit tout particulièrement l'opinion. L'Assemblée, après avoir paru approuver les conclusions de sa commission d'appliquer au prince les lois existantes de proscription contre sa famille, finit par prononcer son admission comme représentant (13 juin).

Cet appel continuel au nombre, poussé jusqu'à l'universalité, est le pas le plus rétrograde qu'il soit possible de faire. C'est tout simplement la force même la plus brutale mise à la place de l'intelligence, et c'est, par conséquent, le marchepied le plus assuré du despotisme. Dieu nous aide! — je dirai presque qu'il le doit, puisqu'il a permis que nous tombions dans de telles misères. Un arrivant de Paris me disait hier que l'admission de Louis Bonaparte avait déjà fourni l'occasion d'un grand changement dans le projet élaboré par M. de Cormenin, même dût-il n'avoir pas la gloire de faire le rapport. Au lieu d'un président de la République, on proposerait trois consuls, mais toujours une seule Chambre, puis ce fameux conseil d'État de M. de Cormenin, conseil qu'il rêve depuis si longtemps, et dont la présidence, sans doute, lui doit appartenir au moins par brevet d'invention.

Ce que vous me dites de la manière dont est traité M. de Metternich, à la suite d'une si longue, et, il faut bien en convenir, d'une si brillante carrière, est une leçon dont ne profiteront guère les ambitions présentes et à venir, mais qui n'en est pas moins d'une vérité aussi triste que frappante. Avec les *progrès* qui ont été faits si heureusement de nos jours, la vieillesse n'est plus de mise pour rien, ni nulle part.

XXIV

LE DUC PASQUIER AU BARON DE BARANTE

Tours, 21 juin 1848.

L'entrain pour Louis Bonaparte, notre ancien justiciable, va, dit-on, toujours croissant à Paris, et on ne parle que de lui dans toutes les campagnes environnant cette ville, d'où je vous écris. A Paris, on ne doute pas qu'il ne soit renommé[1] à une majorité beaucoup plus grande que celle qui l'a élu, et, de tous côtés, il me vient des nouvelles de dispositions analogues. Je sais bien que cela exprime surtout le peu de sympathie

1. Louis Napoléon, dans une lettre adressée le 14 juin au président de l'Assemblée, déclarait ne pas vouloir que son élection servît de prétexte à une émotion de l'opinion. Il protestait contre toute accusation de visées ambitieuses, *mais si le peuple lui imposait des devoirs, il saurait les remplir*. Le lendemain il donnait sa démission de député.

fraternelle que la république inspire dans ce pays que les discours publics présentent comme lui étant si dévoué, mais soit cette cause, soit une autre, si tout le monde le veut ainsi, je n'ai rien à dire et n'ai nulle envie de rien dire. Président de la république, ou empereur, ou roi, peu m'importe, je suis à qui rendra la sécurité et fera renaître la confiance; et je sais bien qu'on a si grand besoin de ces deux biens qu'on les recevra à belle-baise-main de qui les donnera tant soit peu. Mais il ne suffit pas d'être l'héritier d'un si grand nom, il faut être en état de le porter et trouver gens qui vous y aident assurément. Là, jusqu'ici, est mon embarras.

Le plus clair est la persuasion générale que les habiles qui se sont chargés d'introduire chez nous la république sont parfaitement incapables de la fonder et de l'affermir. Mais je renonce à cette pensée qui m'épouvante! Où le nouvel élu du peuple, si cette élection a lieu, trouvera-t-il les capacités dont il ne peut se passer? Un ou deux noms se présentent bien à mon esprit, mais il n'y a pas là puissance. Puis, pour établir la constitution dont on semble vouloir nous sevrer, la rendre praticable si nous l'avons obtenue, ou la détruire pour se jeter dans le rétrograde, que de périls de toutes sortes! L'esprit se confond dans toutes les conjectures auxquelles il faut se livrer.

La fin prochainement.

LUMIÈRE D'ASIE

Pour ceux qui ne croient plus,

Après un rapide pèlerinage aux temples du sud de l'Inde et aux dâgabas effondrées du nord de Ceylan, j'arrivais à Kandy. C'était vers la fin du jour ; la cloche du Dalada Maligawa annonçait que les étrangers étaient admis à défiler devant la dent de Bouddha. Pour une pièce d'argent, on m'avait autorisé à traverser le sanctuaire, jonché de fleurs de champaka, où une triple châsse en forme de cloche recèle le morceau d'ivoire très vénéré. En quittant la pagode, je suivis la rive du lac creusé au centre de la petite ville européenne. Les cimes de l'île enchantée se découpaient en arêtes de rubis sur un ciel de poussière d'or, tandis que, du creux des vallées, montait déjà de l'ombre bleue.

Mon voyage touchait à son terme. Dans trois fois vingt-quatre heures, je devais partir, peut-être pour ne jamais revenir, les yeux pleins de visions éblouissantes, mais l'esprit inquiet des lumières aperçues dans des lointains inabordables. J'avais vu des temples merveilleux où les pires superstitions s'exercent au nom des sagesses qui ont illuminé l'Inde dans les temps passés ; mais, des sagesses d'avant le bouddhisme il ne reste plus que des livres presque incompréhensibles. Puis j'avais rencontré des fakirs, des espèces de saints de cette religion

aujourd'hui grotesque qui s'appelle le brahmanisme, et, chose invraisemblable, ils m'avaient paru faire des miracles. Et voici qu'à Kandy, dans le pays où s'est, dit-on, conservé une des plus pures formes du bouddhisme, je trouvais un temple à demi chinois, où l'on venait quasiment adorer une fausse relique de celui qui ne voulut jamais instituer de culte.

Sur le bord du lac assombri se dressait un élégant pavillon, élevé par le dernier râja de Ceylan pour le bain des femmes du harem, et devenu « Public Library ». L'idée me vint d'entrer là, je ne sais trop pourquoi; car, à vrai dire, je n'étais pas en quête de documents sur le bouddhisme : j'aurais préféré consulter un indigène versé dans les textes sacrés, et possédant assez la langue anglaise pour me fournir des explications sur certaines expressions essentielles de la doctrine. La « corbeille » des trois Pitakas — le canon bouddhique, dont la matière représente environ cinq fois le volume de la Bible — n'a été traduite qu'en minime portion, et notre connaissance des doctrines de Gautama est surtout dérivée de commentaires plus récents. On s'imagine ce que des Asiatiques sauraient des enseignements du Christ s'ils n'avaient entre les mains que les confessions de saint Augustin ou les visions mystiques de sainte Thérèse. Or, la religion du Bouddha s'est peut-être encore plus profondément modifiée que celle de Jésus.

Par impossible, il se trouve que l'homme dont j'avais besoin existait ; je fus mis sur sa trace par le jeune Cinghalais chargé de la bibliothèque :

— Moi, monsieur, me dit-il, je ne sais que très peu le pâli, et puis il n'y a pas ici de manuscrits des Pitakas, ils sont tous au Dalada Maligawa. Mais je connais un « natif » qui saura vous aider dans vos recherches : c'est M. Kalathileya, maître d'école. Sa maison est sur la route du jardin botanique, à environ un mille de distance; tout le monde l'indiquera : vous n'aurez qu'à demander *the buddhist high school*.

Là-dessus je rentrai dîner à l'hôtel, en compagnie d'Anglais et d'Anglaises en toilette du soir. Des Hindous, tout en blanc, un grand peigne d'écaille planté sur le haut du chignon, servaient silencieusement le *real mock turtle soup* et le *beefsteak*

pie, qui me semblèrent de vrais régals après les maigres chères de la route. Point de table d'hôte bruyante et animée comme chez nous : des petites tables de deux à six personnes, et c'est à peine si le bruit discret des conversations perçait sous le ronflement des pankas.

Après le repas, les Anglais s'installèrent sous la véranda, ouverte sur le lac, où s'allongeaient de confortables fauteuils en rotin, tandis que les jeunes gens s'organisaient pour faire un peu de mauvaise musique. Mon costume, fort éprouvé par les vicissitudes du chemin, m'interdisant l'accès de cette réunion, je sortis. La lune, presque pleine, apparaissait au-dessus du cirque de pics tourmentés qui domine Kandy ; sa clarté, singulièrement plus intense que sous nos climats, s'accrochait aux arbres, aux maisons, à la surface endormie des eaux, réveillant mollement les couleurs éteintes pour répandre sur toute chose l'ineffable sérénité des nuits d'Orient.

La route qui s'ouvrait devant moi était celle du jardin botanique. Je la pris sans intention bien arrêtée, descendant le chemin bordé de figuiers et de petites cases où les indigènes riaient et causaient autour de la lampe à pétrole posée sur le seuil. Les gens attardés pressaient le pas, que leurs pieds nus faisaient silencieux ; les lucioles, accrochées aux arbres, illuminaient de leurs scintillements la profondeur des bois environnants. Je marchais depuis environ une demi-heure, quand, les habitations devenant plus rares et le torrent plus bruyant, je lus, aux rayons de la lune, ces mots tracés en blanc sur une planche noire : *Buddhist High School.* Dans le jardin, les maîtres de la maison prenaient le frais. A tout hasard, je demandai :

— Monsieur Kalathleya ?

— C'est moi, monsieur, dit en se levant pour venir à ma rencontre un Indien vêtu à l'européenne.

Tout en m'excusant fort du dérangement, de l'heure indue, de ce que ma visite avait d'insolite, j'entrai, fort embarrassé pour expliquer ce qui m'amenait. Immédiatement, M. Kalathleya m'avait présenté à sa femme, une mignonne créature très parée de bijoux, et m'avait montré ses trois enfants. Puis, avec la politesse discrète des Orientaux, sans me poser une question, mon hôte se mit à me parler de son école :

— Il faut venir la visiter demain ; j'ai une centaine d'élèves dont je suis très fier.

— Qu'est-ce que vous leur apprenez ?

— L'anglais, que tous parlent au moins un peu et quelques-uns couramment, le calcul, l'histoire, la géographie.

— Et la religion, est-ce que vous la leur enseignez aussi ?

— Mais certainement.

— Laquelle ?

— Le bouddhisme, naturellement.

— Et comment se fait l'instruction religieuse ?

— Vous allez voir le livre de classe, monsieur : et même, si cela vous plaît, vous l'emporterez, pour vous rendre compte de ce qu'il contient.

M. Kalathleya me mit entre les mains un petit volume, gris, broché, dont la couverture portait ce titre : *the Gospel of Bouddha, by Paul Carus — Chicago, 1895*. Je n'en revenais pas : un évangile du Bouddha en anglais, écrit par un Américain, et servant à de jeunes Cinghalais pour apprendre une religion que leur île professe depuis plus de deux mille ans... En fait, la chose s'expliquait, cette école étant subventionnée par la Société théosophique de Madras, fondée par madame Blavatsky. Mais cela n'était guère pour m'inspirer confiance, après les tentatives malheureuses de madame Blavatsky pour faire croire qu'elle avait « retrouvé » la clef d'un bouddhisme ésotérique, avec la faculté de s'assimiler des dons merveilleux[1].

J'emportai le livre dans ma chambre, et lorsque le chant des grillons eut remplacé celui des jeunes « misses », par une nuit de douce lumière et de parfums, je relus l'histoire du Bouddha, une des plus exquises légendes qui se soient formées autour de la vie d'un être humain :

***

Environ 550 ans avant le Christ, il était un roi, Souddhodana (le riz très pur), de l'antique race des Gautama,

1. Les « trucs » de madame Blavatsky ont été dévoilés par la *Society for psychical researches* de Londres. Voir son Bulletin, année 1885, page 201.

vienne me délivrer de ce misérable corps que j'ai dompté par les privations.

Rentré dans son palais, Siddhârtha eut vite pris sa résolution. Il coupa sa longue chevelure bouclée, quitta ses magnifiques vêtements pour revêtir des haillons, et, la nuit venue, s'en fut dans le désert et la solitude, ayant pour jamais renoncé aux biens périssables dont il venait de saisir l'inanité. Il alla au fond des forêts vierges apprendre auprès des plus vénérables sramanas les mortifications qui rendent l'homme insensible à l'aiguillon de la chair. Mais, après six années de vie érémitique, parvenu au dernier degré de l'ascétisme, il se retrouva face à face avec le doute et l'incertitude. En réduisant graduellement sa nourriture à un seul grain de riz par jour, il était devenu comme un squelette, et cependant ses jeûnes ne lui avaient pas apporté la sagesse et la paix du cœur. C'est alors, disent les livres des Jâtakas, que se livra le grand combat entre Siddhârtha et Mara — l'esprit du mal — aidés, l'un par les démons des ténèbres, l'autre par les anges de la lumière.

Quand la bataille commença, des milliers de météores terrifiants sillonnèrent l'espace; l'obscurité envahit le ciel, la terre se mit à trembler comme une épousée d'amour que l'on arrache des bras de son amant. L'océan se souleva, les rivières remontèrent vers leur source, et l'on vit s'écrouler des montagnes couvertes de forêts séculaires. Le soleil épouvanté s'était voilé d'ombres noires, et des hordes d'esprits sans têtes traversaient les airs...

Demeuré vainqueur, Gautama sortit des bois et descendit sur les bords de la rivière Nairanjanâ, où Sujâtâ, une jeune femme d'un village voisin, lui donna de quoi restaurer ses forces. Pour prendre son repas, il s'assit à l'ombre d'un banian demeuré célèbre sous le nom d' «arbre de la sagesse». Il y resta tout le jour, plongé dans une profonde méditation. Il avait définitivement terrassé l'esprit du mal, mais il ne possédait pas encore la science du bien. C'est vers le soir que l'illumination se fit en lui, complète, entière, absolue : il était devenu le Sage, l'Omniscient, le Bouddha.

A ce moment, il hésita, se demandant s'il devait répandre la connaissance du Maha Parinibbâna, sa voie de « grande

Et le prince pensa en lui-même :

« Quel plaisir est-ce donc d'être jeune, beau et vigoureux, si tout cela doit disparaître aussi vite ! »

Un peu plus loin, ils aperçurent un homme couché sur le bord de la route, tremblant de fièvre et convulsé par la douleur.

— De quelle espèce est cet autre? s'enquit Siddhârtha.

Channa lui dit :

— Celui-ci est malade : les quatre éléments de sa chair sont en désordre. Tous, riches et pauvres, princes ou esclaves, sages et ignorants, sont exposés à souffrir de même.

Et le prince comprit que nos joies ne nous appartiennent pas beaucoup, puisque le moindre trouble des organes du corps peut nous empêcher de les goûter.

Ensuite le char de Siddârtha fut arrêté par un cadavre que quatre Indiens portaient sur une claie, le visage découvert, et que des gens suivaient en se lamentant. Il s'informa :

— Pourquoi porte-t-on cet homme ainsi, et pourquoi ceux qui l'accompagnent pleurent-ils?

— Cet homme est mort, expliqua le fidèle conducteur. La vie a abandonné son corps que l'on va brûler, et ses parents et ses amis se désolent parce qu'ils ne le verront plus.

— C'est bien affreux en effet, soupira le prince ; mais est-ce que cela arrive souvent?

— A tout le monde, hélas ! répondit Channa ; un peu plus tôt, un peu plus tard, chacun de nous mourra.

Cette fois le descendant des rois de Sâkya tomba dans une méditation profonde, et toutes les splendeurs qui l'entouraient ne lui parurent plus que comme un mensonge de peu de consistance.

Sur le chemin du retour, un homme extraordinairement maigre et presque nu demanda l'aumône au prince, et celui-ci fut frappé par le regard du mendiant où resplendissait le contentement intérieur.

— Qui es-tu, toi qui sembles heureux au comble du dénûment? interrogea-t-il du haut de son char.

— Je suis un rishi, dit le pauvre. Je vis de charités, ne désirant rien, parce que rien ne dure et qu'au fond de tout désir il n'y a qu'amertume. J'attends patiemment que la mort

vienne me délivrer de ce misérable corps que j'ai dompté par les privations.

Rentré dans son palais, Siddhârtha eut vite pris sa résolution. Il coupa sa longue chevelure bouclée, quitta ses magnifiques vêtements pour revêtir des haillons, et, la nuit venue, s'en fut dans le désert et la solitude, ayant pour jamais renoncé aux biens périssables dont il venait de saisir l'inanité. Il alla au fond des forêts vierges apprendre auprès des plus vénérables sramanas les mortifications qui rendent l'homme insensible à l'aiguillon de la chair. Mais, après six années de vie érémitique, parvenu au dernier degré de l'ascétisme, il se retrouva face à face avec le doute et l'incertitude. En réduisant graduellement sa nourriture à un seul grain de riz par jour, il était devenu comme un squelette, et cependant ses jeûnes ne lui avaient pas apporté la sagesse et la paix du cœur. C'est alors, disent les livres des Jâtakas, que se livra le grand combat entre Siddhârtha et Mara — l'esprit du mal — aidés, l'un par les démons des ténèbres, l'autre par les anges de la lumière.

Quand la bataille commença, des milliers de météores terrifiants sillonnèrent l'espace; l'obscurité envahit le ciel, la terre se mit à trembler comme une épousée d'amour que l'on arrache des bras de son amant. L'océan se souleva, les rivières remontèrent vers leur source, et l'on vit s'écrouler des montagnes couvertes de forêts séculaires. Le soleil épouvanté s'était voilé d'ombres noires, et des hordes d'esprits sans têtes traversaient les airs...

Demeuré vainqueur, Gautama sortit des bois et descendit sur les bords de la rivière Nairanjanâ, où Sujâtâ, une jeune femme d'un village voisin, lui donna de quoi restaurer ses forces. Pour prendre son repas, il s'assit à l'ombre d'un banian demeuré célèbre sous le nom d' «arbre de la sagesse». Il y resta tout le jour, plongé dans une profonde méditation. Il avait définitivement terrassé l'esprit du mal, mais il ne possédait pas encore la science du bien. C'est vers le soir que l'illumination se fit en lui, complète, entière, absolue : il était devenu le Sage, l'Omniscient, le Bouddha.

A ce moment, il hésita, se demandant s'il devait répandre la connaissance du Maha Parinibbâna, sa voie de « grande

délivrance », qui allait au rebours des chemins d'orgueil par où les hommes pensaient s'élever au rang des dieux. Il eut une de ces heures d'accablement comme en traversent les pasteurs d'hommes quand ils se prennent à mesurer la distance qui les sépare de ceux qu'ils ont mission d'enseigner. Il fallut la supplication des dieux du ciel et de Brahma lui-même pour le décider à fonder le Royaume d'Équité dans ce monde et dans tous les mondes.

Lorsque, la nuit suivante, le Bouddha mit en mouvement « la Roue de la Loi », les « devas » se précipitèrent en si grand nombre pour l'entourer que les cieux demeurèrent déserts ; le bruit de leur approche fut semblable aux fracas de la tempête, jusqu'à ce que les sons d'une trompette éclatante les eût rendus aussi immobiles que la mer, quand aucune brise ne la ride. Les montagnes inébranlables sur lesquelles le monde est assis tressaillirent de joie et s'inclinèrent devant le maître. La nuit était comme une belle jeune fille : les étoiles, des perles sur son cou ; les nuages, sa chevelure bouclée; l'espace sans bornes, sa robe flottante; pour couronne, elle avait les cieux où demeurent les anges; les trois mondes étaient son corps; ses yeux, les fleurs de lotus blanc qui s'épanouissent au lever de la lune; et sa voix était aussi douce que le bruissement des abeilles. Pour rendre hommage au Bouddha, pour entendre sa première parole, cette adorable vierge vint. Et quand le Bouddha commença de parler, bien qu'il s'exprimât en pâli, chacune des foules de dieux et de « devas » assemblées crut qu'il lui parlait sa propre langue, et ainsi crurent les différentes espèces d'animaux, grands et petits, accourus pour l'écouter.

Au jour, Gautama quitta l'arbre sacré pour commencer son apostolat qui se prolongea pendant quarante-cinq années. Tous ceux qui l'approchaient prenaient leur refuge en lui, suivant les nouvelles formules de sa Loi, et jamais multitude plus nombreuse et plus attentive ne se pressa sur les pas d'un homme pour recevoir les enseignements tombés de ses lèvres.

A l'âge de quatre-vingts ans, comme il venait d'être l'hôte d'une courtisane, Ambapâli, au grand scandale de ceux de sa caste, il annonça sa fin prochaine.

— O Bhikshous ! apprenez, pratiquez, répandez la Loi que

je vous ai donnée, afin que cette Loi de pureté puisse durer longtemps pour le bien et le bonheur des peuples, en pitié de la misère qui est en ce monde... Maintenant, dans peu de temps, le Tathâgata — qui est semblable à vous autres — va disparaître. Dans trois mois d'ici le Tathâgata mourra. Le terme de mes jours est arrivé, ma vie est remplie. Je vais vous quitter, n'ayant jamais compté que sur moi seul, sans faiblir. Soyez de même, ô mendiants volontaires, et demeurez purs, fermes dans vos résolutions, attentifs sur vos cœurs. Quiconque restera fidèle à la Loi et à la Discipline traversera l'océan de la vie et verra la fin de ses maux !

Au temps qu'il avait fixé, le Béni mourut, à la suite d'un repas de riz et de porc pris chez un artisan nommé Chounda, un homme de la plus basse caste. Ses dernières paroles furent pour que l'on n'inquiétât pas son hôte :

— Tu annonceras à Chounda, dit-il à Anunda, son disciple de prédilection, qu'il sera récompensé dans une existence future de ce que la nourriture que le Bouddha a reçue de lui aura amené sa délivrance...

*
* *

Le lendemain matin, je repris la route de sable rouge qui serpente au flanc des collines, à travers les verdures luisantes de banians et des jacquiers. Au bord du chemin, enfouie sous une bougainvillia dont les grappes violettes éclataient parmi le feuillage sombre, la maison d'école était ouverte comme une volière. En bas, dans le ravin, entre deux haies de bambous, de l'eau ruisselait au milieu des roches, mêlant ses murmures au concert des jeunes voix qui babillaient dans le sonore dialecte cinghalais. Après avoir examiné les quatre classes de gamins aux mines éveillées, je m'ouvris à M. Kalathleya sur le genre d'éclaircissements que je cherchais.

— Je vois que notre livre de classe ne vous suffit pas, me dit-il en souriant ; eh bien ! revenez après votre dîner, je pourrai peut-être vous satisfaire.

Le soir, sur la natte étendue au pied de la liane d'Océanie dont les fleurs prenaient des reflets d'améthystes aux lueurs des lucioles, était assis un homme de grand âge, portant le

costume des religieux bouddhistes. Il avait la tête entièrement rasée, à l'exception des sourcils, tout blancs, sous lesquels brillaient deux yeux de diamants noirs, demeurés doux et jeunes comme ceux des êtres qui ont vécu dans la chasteté. Deux morceaux de cotonnade jaune composaient son vêtement ; il tenait à la main l'éventail, fait d'une feuille de latanier, qui complète le costume des Biskhous de Sâkya-Mouni ; il leur sert à abriter leur regard quand ils rencontrent une femme ou pendant qu'un fidèle remplit le bol avec lequel ils vont, chaque matin, mendier leur nourriture.

— Voici, me dit M. Kalathleya, le très révérend M. Soutandouwee, de Rangoun ; il vient de faire un pèlerinage à Bouddha-Gayâ, d'où il est descendu à Ceylan, qui fut, comme vous le savez, le berceau de la foi professée en Birmanie. Il a été élevé par des missionnaires et parle très bien l'anglais ; il est, de plus, profondément instruit dans les Pitakas et dans tous les livres de notre religion. J'ai pensé que vous trouveriez intérêt à parler avec lui. De son côté, d'après ce que je lui ai dit de vous, il a bien voulu se prêter à mon désir de vous être utile.

— D'abord, monsieur, commença le religieux d'une voix vive et entraînante, laissez-moi vous expliquer comment je suis devenu moine bouddhiste après avoir été instruit par des prêtres chrétiens, et sans être pour cela un renégat. Mon père, qui occupait une situation à la cour de Mandalay, fut mis à mort à la suite d'une intrigue de palais où ses ennemis l'impliquèrent ; je dus la vie à un vénérable missionnaire qui me recueillit et me cacha, pour m'élever ensuite. Comme vous le pensez, l'unique désir de mon bienfaiteur était ma conversion ; il poussa même ses enseignements de façon à me rendre capable de recevoir un jour l'ordination. Pendant quinze années, j'ai étudié votre religion, et le grand chagrin de ma vie a été de ne pouvoir donner à mon second père la satisfaction de lui demander le baptême. Mais mon esprit avait déjà reçu l'empreinte de nos croyances, et trois choses m'ont tenu constamment éloigné d'admettre les vôtres :

» D'abord la notion d'un Dieu personnel et nettement défini. Le Bouddha a laissé ses disciples libres de croire aux divinités que l'on adorait de son temps, mais son constant

enseignement a été que l'homme était inhabile à formuler objectivement la notion de cause première. A un brahmane instruit dans les Veddas — ce que dans l'Évangile on appelle un pharisien, — qui l'interrogeait sur le chemin qui conduit à Brahma, Bouddha fit cette réponse : « Vous affirmez, Vasettha, qu'aucun des brahmanes, aucun de leurs maîtres, aucun de leurs disciples n'a, à votre connaissance, en remontant jusqu'à la septième génération, vu Brahma face à face. Et vous assurez que même les rishis des temps passés, auteurs des Veddas et des anciennes formules que les brahmanes psalmodient exactement comme elles leur ont été transmises, que même ceux-là n'ont jamais vu Brahma, ni su où se trouvait Brahma. De sorte que les brahmanes versés dans les trois Veddas disent en somme : Vers ce que nous ne connaissons pas, vers ce que nous n'avons jamais vu, nous pouvons enseigner un chemin et montrer la véritable voie, la route directe qui mène à l'union avec Brahma. »

» La seconde considération qui m'a arrêté est la notion de ce que vous appelez le salut, consistant à s'appliquer les mérites d'un Sauveur que beaucoup ignorent. Le Tathâgata a dit : « Tournez-vous vers la vérité comme vers une lampe ; soyez votre propre refuge à vous-mêmes, et ne cherchez de refuge nulle part ni chez personne en dehors de vous. »

» Mais voici ma principale pierre d'achoppement : Comment admettre que le sort de l'éternité puisse dépendre du petit nombre d'années que dure une vie humaine ? Je n'ai jamais su m'habituer à cette monstrueuse disproportion entre la cause et l'effet. Et, même si cela pouvait être, il resterait encore injuste et inexplicable, pour moi du moins, que les uns atteignent un âge avancé tandis que d'autres ne vivent que peu de jours. Pourquoi naissent-ils, ceux qui doivent mourir enfants, avant que leur conscience soit éveillée, et où est le salut pour eux ? — Dans le baptême, prétendent quelques-uns. — Et ceux qui ne sont pas baptisés ?

» Notre solution du problème des responsabilités m'a, au contraire, toujours satisfait. Nous croyons que notre vie présente n'est qu'un anneau dans une chaîne d'existences successives ; et nous le croyons, non pas parce qu'on nous l'a révélé — nous n'admettons aucune révélation — mais parce

que de deux choses l'une : ou bien la vie est le résultat d'un hasard fortuit, et alors elle est sans conséquence et sans devoirs autres que ceux attachés à la conservation de l'individu ou de l'espèce — vous nommez cela, je crois, le matérialisme ; ou bien la vie est, comme tout ce que nous connaissons de l'univers, soumise aux lois d'une constante évolution et, dans ce cas, notre existence actuelle n'est qu'une des phases de notre évolution personnelle, ce qui explique nos naissances dans des conditions si différentes.

» Voilà pourquoi, monsieur, je ne me suis pas fait chrétien. Mais j'étais trop imprégné d'idées religieuses pour rentrer dans ce que vous appelez « le monde ». A vingt-cinq ans ayant dit adieu à mon maître bien-aimé, je me fis admettre dans un monastère de Rangoun, où j'eus la chance d'avoir pour Gourou (instructeur) un savant et un saint homme. Il m'enseigna le pâli et le sanscrit et me fit chercher moi-même la pure doctrine du Tathâgata dans nos plus vieux livres saints.

» Je suis à votre disposition pour vous en dire le peu que je sais et pour répondre à vos questions. Mais, avant d'aller plus loin, permettez-moi de revenir sur notre croyance à la transmigration, parce que c'est la base de tout notre système religieux, comme l'immortalité de l'âme est celle du vôtre. En Occident, vous avez affirmé l'individualité de l'homme et la continuation de cette individualité après la mort. Nous n'avons pas trouvé de raisons suffisantes pour être aussi affirmatifs et, dans nos incarnations successives, le seul lien d'identité dont nous supposions la transmission est notre vitesse acquise en bien ou en mal. C'est comme si, en mourant, nous donnions à une nouvelle créature l'impulsion de la vie en la poussant dans le sens déterminé par la pente de nos actions.

» Nous désignons cette sorte de continuation de nous-mêmes par le nom de Karma. Si le Karma est bon, l'être qui renaît sera heureux, sinon il subira une destinée malheureuse ; dans les deux cas, le Karma peut commander que la vie soit longue ou courte. En un mot, la loi de Karma est la notion de responsabilité mise en accordance avec ce que nous pouvons présumer des procédés de la nature, et soustraite aux

caprices de l'imagination humaine. C'est une hypothèse, mais aussi limitée que possible, et qui donne contentement à notre besoin de justice et à la soif que nous avons d'assigner à tout effet une cause efficiente et proportionnée. Notre croyance à la pluralité des existences ne nous a pas été enseignée par Gautama ; c'est une foi que l'Inde a toujours professée.

» Notre loi de Karma est une conception très étrangère à vos idées européennes, me dit le bon moine. J'ai essayé de vous l'exposer très simplement, en la dégageant de tout appareil métaphysique ; si vous l'avez comprise, nous pouvons aborder les vérités primordiales de la doctrine, ce que le Bouddha appelait le Dhamma-Chakkappavattana, la fondation du royaume d'Équité.

Sur ma réponse affirmative, le vieillard se recueillit un instant, puis, lentement, m'énonça les « quatre nobles vérités », en pâli, me les traduisant et me les expliquant l'une après l'autre :

— La naissance est une souffrance, la vieillesse est une souffrance, la mort est une souffrance. Être avec ceux que nous n'aimons pas est une souffrance, être séparés de ceux que nous aimons est une souffrance ; tout désir que nous ne pouvons pas satisfaire est une souffrance. Autrement dit, la souffrance résulte de notre existence même et de la lutte que nous sommes obligés de soutenir pour le maintien de notre individualité présente.

» Telle est la première des quatre nobles vérités proclamées par le Bouddha, la noble vérité concernant la souffrance.

» Voici maintenant la noble vérité concernant l'origine de la souffrance :

» La cause de la souffrance est dans le désir (tanhâ, mot à mot : la soif) de vivre qui fait naître les exigences de nos sens et occasionne nos existences successives. Autrement dit, le désir est la cause de la souffrance, parce que c'est le désir qui nous rattache à l'existence (laquelle n'est qu'une suite de souffrances, comme l'expose la première noble vérité).

» De ces deux vérités découle la troisième :

» La souffrance disparaît le jour où la soif de vivre est éteinte en nous, et où nos désirs de satisfactions sensuelles sont extirpés. Et celui qui a surmonté cette misérable soif voit

la souffrance abandonner son cœur comme l'eau s'écoule d'une feuille de lotus.

» La quatrième noble vérité enseigne la route qui conduit à l'anéantissement du désir et par conséquent à la cessation de la souffrance. C'est le « noble chemin octuple » — ou à huit voies — d'une existence consacrée à la vertu et à la méditation.

» Les huit voies sont :

» 1° Les justes croyances, libres de toute illusion ou superstition.

» 2° Les justes pensées, élevées et dignes d'un homme de bonne foi.

» 3° Les justes discours, bienveillants, ouverts, véridiques.

» 4° La juste conduite, paisible, honnête et pure.

» 5° La juste existence, ne causant ni dommage, ni danger à rien de vivant.

» 6° Les justes efforts, pour se maîtriser soi-même.

» 7° Les justes méditations maintenant, l'esprit actif, éveillé.

» 8° La juste contemplation, ou les sérieuses réflexions sur les profonds mystères de la vie.

» Monsieur, toute la morale du bouddhisme tient dans les préceptes que vous venez d'entendre. Vous remarquerez que cette doctrine de salut, basée sur la seule persévérance dans un système de culture et de contrôle de soi-même, est indépendante de tout secours surnaturel, de toute croyance divine, de l'hypothèse d'une âme immortelle, comme de l'espoir en un monde meilleur. De propos délibéré, Sâkya-Mouni a laissé de côté les grands problèmes de l'au-delà que l'esprit humain a résolus de différentes façons en divers temps; il s'est contenté de donner à l'homme les moyens de sortir par lui-même de sa misère morale et de s'acheminer sur la route du Nirvâna (le mot pâli est Nibbâna).

Je me permis d'interrompre :

— Vous venez de prononcer un mot qui a provoqué bien des discussions en Europe. Les uns ont fait du Nirvâna une sorte de paradis, d'autres y ont vu l'annihilation finale. Je voudrais bien savoir le texte exact de ce terme un peu mystérieux pour nous.

— Littéralement, m'expliqua le religieux, le substantif

Nirvâna veut dire « extinction »; mais nous entendons par là l'extinction de la Tanhâ, de cette soif de vivre qui est la cause de nos existences renouvelées, et non pas l'extinction de l'individu. C'est une expression empruntée au brahmanisme par le Bouddha qui, comme tous les réformateurs, s'est servi de termes employés autour de lui, en leur imposant une signification nouvelle. D'ailleurs, dans les Pitakas, le mot de Nirvâna est très peu usité; quand il y paraît, c'est en quelque sorte comme synonyme de l'état d'Arhat ou de détachement complet et de perfection absolue auquel aboutissent les pistes supérieures du chemin octuple. On peut entrer vivant dans le Nirvâna, ayant dès lors terminé la série de ses existences de ce monde. Mais pour le reste, Gautama s'est toujours refusé à s'expliquer sur les fins dernières aussi bien que sur les origines de l'homme. « C'est à tort, dit-il, que l'homme se demande s'il a existé ou non dans le passé, s'il existera ou non dans le futur (avec son individualité présente). C'est à tort qu'il se demande : « Suis-je? » ou : « Ne suis-je pas? » S'il se pose ces questions, l'un arrivera à la conclusion : « Par mon moi je suis conscient de mon existence[1] »; et l'autre, au contraire : « Par mon moi je suis conscient de ma non-entité[2]. » Ces sortes de spéculations ne sont propres qu'à nous amener à des conclusions illusoires, fondées qu'elles sont sur l'existence d'un moi dont l'essence nous échappe. »

— « Qu'appelez-vous votre moi? dit-il encore. Est-ce celui du tout petit enfant ignorant que vous avez été, celui de l'homme accompli que vous êtes, ou celui du vieillard égoïste et décrépit que vous serez un jour? A la continuation duquel vous intéressez-vous?

» Vous êtes semblable à la flamme d'une lampe, a-t-il ajouté; quand la lampe a brûlé toute la nuit, est-ce la même flamme qui luit le matin que le soir? Et si vous éteignez la lampe pour la rallumer, est-ce la même flamme qui renaît, ou une autre? Ce qui est indubitable, c'est que tout ce qui a un commencement a une fin. Votre corps, qui a eu un commencement, aura une fin. Votre pensée, qui a eu un commencement, aura une fin. La seule chose qui demeure éter-

1. « Je pense, donc je suis » de Descartes.
2. Système de Spinoza.

nellement, c'est la trace de vos actions. Ne cherchez pas à comprendre ce qui est hors de votre portée, et suivez la loi du bien qui est en vous et que vous sentez au fond de votre conscience même quand vous ne lui obéissez pas. Rendez-vous supérieurs, par vos propres moyens, à la vie qui ne vous offre que des illusions de bonheur et des occasions de souffrance. »

Je demandai encore quelques éclaircissements sur l'état d'Arhat. J'étais curieux de savoir s'il a existé des religieux qui aient atteint à cette sorte de sainteté depuis ceux que l'on cite parmi les premiers disciples de Bouddha, et s'il faut croire aux dons merveilleux que certains passages des Pitakas leur attribuent.

— Pour répondre exactement à votre question, il faudrait, monsieur, que j'entre dans de très longues citations de textes et que je vous parle des quatre mauvaises conditions à éviter, des dix liens à rompre, des trois corruptions à anéantir, des huit commandements, des dix fautes à ne pas commettre, des quatre méditations, des quatre grands efforts, des quatre bases de la perfection, des cinq forces de l'esprit, des sept espèces de sagesse, etc.; tout cela constitue une sorte de gymnastique intérieure progressive, que l'on pourrait comparer par exemple aux exercices de saint Ignace de Loyola. En résumé, l'adepte est amené, par un système de perfectionnements successifs et de méditations graduées, à franchir un nombre déterminé d'étapes placées sur le chemin à huit voies. Le dernier de ces relais est l'état d'Arhat : l'homme qu'une vie de renoncement et de méditations a amené là est entièrement détaché de tout désir, y compris celui de vivre; il a la connaissance qu'il est sauvé et qu'il échappe à l'obligation de renaître. Je me hâte d'ajouter que nos traditions indiennes ne nous font pas connaître qu'un seul religieux se soit élevé à l'état d'Arhat depuis le temps du Bouddha.

« L'Abhiñña, la faculté de contempler ses existences passées ainsi que celles des autres, et l'Iddhi, qui comprend les dix pouvoirs supérieurs, tels que : voler dans les espaces, quitter son corps pour revêtir d'autres apparences, etc., sont deux états particuliers, placés au bout des quatre tronçons du Jhâna, sorte de sentier mystique très peu fréquenté. Bien que

l'Iddhi soit considéré comme le résultat d'un entraînement spécial, il est certain qu'on attribuait aussi ses pouvoirs à l'état d'Arhat, de même que ceux de l'Abhiññâ. Pour moi, je vois surtout dans ces définitions obscures une manière d'exprimer que rien n'est impossible à celui dont la volonté a tué en lui jusqu'au germe des passions et des mauvaises soifs.

» Personnellement, Gautama méprisait les miracles ; les livres saints lui en attribuent, mais il a toujours recommandé de les éviter. Encore ne sont-ce pas des miracles au sens que vous donnez à ce mot, c'est-à-dire des faits contraires aux lois de la nature, produits en vertu d'une intervention extérieure. Il s'agit d'un pouvoir, tout ce qu'il y a de moins surnaturel, qu'acquiert l'homme dont l'unique objet a été de développer son empire sur soi-même ; il parvient alors à réagir sur la matière d'une façon que nous ne sommes pas habitués à constater. Nous concevons un peu cette faculté comme ce que vous appelez la force psychique, seulement nous la croyons accessible aux patients efforts d'une volonté pure et désintéressée. Nous en voyons constamment des exemples dans l'Inde, où l'on s'est toujours beaucoup adonné à la contemplation, et, en dehors de chez nous, toutes les religions ont reconnu des dons semblables chez leurs grands ascètes. Mais je le répète, l'Iddhi et les pouvoirs merveilleux sont un côté très accessoire de nos doctrines ; il n'y a qu'une chose importante, essentielle et profitable dans le bouddhisme, c'est de suivre le « noble chemin octuple » qui conduit à la cessation de la souffrance par la vertu et la bonté.

Je parlai alors à mon vénérable interlocuteur de fakirs que j'avais rencontrés : l'un d'eux avait les bras à jamais raidis en l'air; un autre marchait avec des sandales hérissées de pointes de bambou qui lui traversaient les pieds ; enfin, un troisième m'avait donné le spectacle d'un être humain qui m'avait paru se soulever devant moi à deux pieds au-dessus du sol.

— Eh bien, monsieur, vous avez vu des hommes qui sont arrivés à dompter la sensation de la douleur. Quant à celui qui vous a semblé s'élever en l'air, je ne saurais vous dire si vous avez été ou non le jouet d'une illusion ; en tout cas, vous avez été le témoin d'un prodigieux effort de volonté, soit que ce fakir ait réellement plané au-dessus du sol, soit

qu'il vous ait seulement imposé l'apparence d'un aussi extraordinaire phénomène. En Occident, vous ne vous doutez pas de ce que peut la volonté cultivée dans le recueillement : vous cherchez à exalter vos sensations au lieu de vous efforcer à les restreindre, et, à force de les multiplier, vous êtes arrivés à une surexcitation du système nerveux qui vous empêche de vous replier sur vous-mêmes comme nous savons le faire.

Une autre question me venait aux lèvres, plus délicate à poser, à cause de la présence de M. Kalathleya. Je crus cependant pouvoir la formuler :

— Nous nous trouvons dans une école fondée et entretenue par la Société théosophique, dis-je ; or des membres de cette société ont publié en Europe des ouvrages sur un prétendu bouddhisme ésotérique. Qu'en pense-t-on ici ?

— Il n'existe pas de bouddhisme ésotérique, répondit simplement le moine. Dans un de ses derniers entretiens, transcrit dans le Mahâ-Parinibbâna Soutta, Sâkya-Mouni a déclaré expressément :

« J'ai prêché la vérité sans faire de distinction entre la » doctrine exotérique et la doctrine ésotérique ; le Tathâgata » n'a point, comme certains gourous, gardé le poing fermé » avec des choses cachées dans sa main. »

Le vieillard continua :

— Pour comprendre que, depuis vingt-trois siècles, des conceptions aussi abstraites que celles que je viens de vous exposer aient suffi à nourrir l'imagination de tant de peuples, il faut se rappeler que l'Asiatique est un contemplatif, rompu depuis des milliers d'années aux spéculations les plus ardues : toutes les écoles de métaphysique qui ont successivement fleuri en Occident avaient été, longtemps auparavant, explorées jusqu'aux limites de la subtilité par nos penseurs. Mais, il faut le reconnaître, ce n'est pas seulement sa doctrine philosophique qui a fait le succès des prédications du Bouddha. Les Indiens ont cru à la parole de Gautama surtout à cause de l'angélique bonté du Maître, du charme et de l'autorité de sa personne, de la sereine conviction dont il était illuminé, des images éblouissantes qui illustraient ses enseignements et de sa conduite demeurée impec-

cable pendant quarante-cinq années de vie publique. Et s'ils ont reçu la loi du Tathâgata avec enthousiasme, ce n'est pas encore tant à raison de sa morale élevée que parce qu'elle apportait un remède à des souffrances dont le brahmanisme ne s'était pas ému.

» Lorsque Siddhârta vint au monde, l'invasion de l'Inde par les Aryens avait élevé d'infranchissables barrières entre les Aborigènes et les nouveaux venus. Parmi ceux-ci, une dure hiérarchie héréditaire, imposée par la nécessité de la lutte, s'était substituée aux anciennes institutions démocratiques. L'existence facile et libre que menaient leurs ancêtres sur les plateaux de l'Asie occidentale, les rites très simples d'un culte adressé à la nature et dont les chefs de famille étaient les interprètes, toute leur joie de vivre, si apparente dans les Veddas, avait disparu par suite de l'établissement de leur nouvel empire. Pour se maintenir au milieu des populations soumises, il avait fallu que la race conquérante acceptât la servitude. Le chef de clan était devenu roi, et avait dû abandonner ses fonctions sacerdotales aux brahmanes. En passant de l'état nomade à l'état sédentaire, les envahisseurs avaient été obligés de s'assimiler de nouvelles professions qui se classèrent suivant l'importance des services qu'elles rendaient à la conquête. Bref, quand l'époque des grandes guerres fut passée, vainqueurs et vaincus se trouvèrent impitoyablement divisés en castes. Par sa naissance, tout homme voyait son rang dans la société et son métier irrévocablement fixés, sans qu'il lui fût permis d'en jamais changer, et chacun regardait avec mépris ceux qui étaient d'une caste au-dessous de la sienne. Enfin, la croyance à la pluralité des existences venait enlever tout espoir aux déshérités de ce système : pour la moindre offense aux brahmanes, ils se voyaient exposés à revivre indéfiniment dans la même misérable condition, à moins qu'il ne leur arrivât pire, de renaître animaux immondes...

» Les grands mouvements de foi proviennent toujours, vous le savez, monsieur, d'un état aigu de souffrance dans l'humanité. A ces moments-là paraît un homme qui, sous une forme ou sous une autre, incarne les aspirations de la multitude en leur offrant une solution immédiate ; tous

s'empressent de l'accepter sans la discuter, pour peu qu'ils y trouvent un soulagement à leurs maux. Dans un temps où la misère humaine ne trouvait plus de pitié, le Christ a dit : « Bienheureux ceux qui souffrent, car le royaume des cieux leur appartiendra », et cette parole lui a conquis le monde romain. En proclamant l'égalité parmi ceux qui suivraient sa Loi et en affirmant que la destinée de l'homme dépendait uniquement de sa volonté d'être bon, le Bouddha a entraîné toute l'Inde derrière lui, renversant les barrières de castes et la tyrannie des brahmanes.

» Pour que la nouvelle religion survécût à son fondateur, pour qu'elle devînt autre chose qu'une secte brahmanique de plus ou qu'un mouvement populaire avorté, il fallait que les chefs de la nation fussent amenés à l'adopter. Il n'était guère permis de l'espérer lorsque disparut Sâkya-Mouni, dont les doctrines étaient moins faites que celles des brahmanes pour consolider l'autorité des princes. Mais il arriva qu'au lendemain de la mort de Gautama, les petits États du Nord entrèrent en lutte pour la suprématie dans les vallées de l'Indus et du Gange. Puis ce fut l'expédition d'Alexandre qui bouleversa la région des grands fleuves et laissa l'Inde en ébullition : rien n'était plus propre à favoriser l'ambition de ceux que leur caste éloignait du pouvoir et que leurs intérêts rapprochaient du bouddhisme. Vers 310 avant Jésus-Christ, un aventurier, nommé Chandragoupta, s'empara du trône de Magadha et fut le premier à établir son autorité sur la plus grande partie de l'Hindoustan. Le petit-fils de ce soldat de fortune fut le grand roi Asoka ou Piyadasi — le protégé de la lune, — qui fit du bouddhisme la religion officielle de toute l'Inde et envoya des missionnaires dans les pays environnants. Les apôtres de Ceylan (l'île s'appelait alors Lanka) furent les propres enfants d'Asoka, son fils Mahinda et sa fille Sanghamittâ : celle-ci avait apporté une branche du figuier Bô, sous lequel Gautama était devenu Bouddha : elle la planta à Anouràdhapoura, où l'arbre existe toujours ; c'est le fameux banian que vous venez de voir, âgé maintenant de deux mille cent quarante et un ans[1], et dont l'authenticité

1. En 1896.

est établie par les annales interrompues de Ceylan. Piyadasi fut notre Constantin, monsieur, et son nom, révéré du Japon au bord du Volga, et de la Malaisie aux déserts de la Mongolie, est vivant dans plus de mémoires que celui de l'empereur romain. Telles sont, très rapidement esquissées, les circonstances historiques qui ont fait la fortune de notre religion.

» Les principales causes de sa ruine dans l'Inde ont été que les vihâras (couvents) sont devenus trop riches; que les Bhikshous ont renoncé aux sévères observances de la Loi; que les schismes se sont multipliés. Quand le bouddhisme eut perdu la force que lui donnaient son unité et la pureté de ses mœurs, les râjas, pour qui le Sangha — l'ensemble des congrégations des moines mendiants — n'était plus un auxiliaire, se laissèrent aller à la persécuter pour s'emparer de ses biens. A ces raisons il faudrait encore ajouter une réaction, venue du Sud, contre la domination et la religion des États du Nord. Quinze siècles après la naissance de Gautama, le bouddhisme finit par disparaître de l'Hindoustan, mais non sans y laisser de profondes traces dans les mœurs et dans la religion transformée des brahmanes.

Je ne pouvais m'empêcher de constater cependant que le bouddhisme professé dans les pays d'extrême Orient — où il compte de quatre à cinq cents millions d'adeptes — ressemble peu aux très simples doctrines que le révérend Soutandouwee venait de résumer. Autour des « quatre nobles vérités » s'est développée une littérature touffue de commentaires, de casuistiques et de légendes. La personnalité de Gautama a été transfigurée et placée dans un cycle de personnages messianiques, à apparitions régulières, où Sâkya-Mouni figure comme le vingt-cinquième des Bouddhas ayant déjà rempli leur mission. Des ouvrages très longs relatent non seulement les existences des vingt-quatre premiers Bouddhas, mais encore toutes les vies traversées par Gautama avant sa dernière station sur la terre. Les vieux mythes dont l'humanité a orné ses premières conceptions de la nature des choses sont aussi venus s'incruster dans la légende bouddhique. Enfin, partout, le culte, les formules et la machinale récitation des Souttas, que personne ne comprend plus, se sont substitués à

l'effort individuel trouvant en soi-même son point d'appui et sa récompense. Quant au niveau moral, on peut dire qu'il n'est pas sensiblement plus élevé chez les peuples professant le bouddhisme que parmi les autres.

— Ceci est malheureusement vrai, monsieur, dit le vieux moine de Rangoun, surtout si vous nous comparez à l'Europe. Seulement, voulez-vous me permettre de pousser la comparaison un peu plus loin? Vos nations d'Occident sont fières à juste titre de leur esprit de justice, du bon ordre, et de la liberté qui règnent chez elles, ainsi que de leur avancement dans les sciences qui a multiplié leur jouissance à l'infini. Mais elles se heurtent maintenant à la difficulté d'accorder les transformations sociales qui résultent de leurs progrès matériels avec leur dogme précis et immuable de la divinité. Il en est résulté une tendance à écarter de vos institutions civiles une religion qui ne leur offre plus une base suffisante, ce qui équivaut à la nier. Or nous pensons en Asie que l'on ne fonde pas des sociétés et que l'on ne gouverne pas des hommes avec des lois et des institutions reposant sur des négations. Il faut, à la base de tout édifice social, une religion, c'est-à-dire des principes de conduite affirmés au nom de quelque chose que tout le monde admette avec sa raison et croie avec son cœur; sans cela les lois paraissent injustes et tyranniques, et les lois cessent vite d'être obéies quand elles ne sont plus respectées. Aussi j'estime que le mal qui gangrène vos belles sociétés est profond...

» Tandis que chez nous, monsieur, il n'y a pas incompatibilité entre nos croyances et notre très modeste état de civilisation. Nous sommes loin de réaliser notre idéal moral, c'est vrai, mais la religion de Sâkya-Mouni n'a pas cessé d'imprégner nos idées et de présider aux moindres obligations de notre existence publique et privée. Nous pouvons espérer voir des temps meilleurs sans qu'il soit nécessaire de changer un mot au code magnifique que le Bouddha nous a légué pour nous améliorer par nous-mêmes; il suffirait peut-être d'hommes de bonne volonté prêchant d'exemple. C'est notre but à nous autres et c'est aussi le but de cette école. Et qui sait? Peut-être l'Europe, qui a déjà reçu sa foi de l'Asie, sera-t-elle un jour séduite par les sereines conceptions du bouddhisme qui

est avant tout la religion de l'évolution, idée bien en faveur en Occident.

Je fis un sensible plaisir à mes hôtes en leur apprenant qu'à Paris et à Londres il y avait déjà quelques personnes qui se disaient bouddhistes. Je n'ajoutai pas que c'était surtout pour ne pas faire comme tout le monde.

— Venez chez nous, dis-je au vieillard éminemment respectable qui s'était dérangé pour m'instruire, et je suis persuadé qu'à votre parole claire et vibrante beaucoup prendront leur refuge en Bouddha.

— Si j'en étais sûr, monsieur, je partirais avec vous immédiatement, s'écria-t-il, mais je crois que l'on se moquerait tout simplement de moi. Pensez donc, un missionnaire bouddhiste, avec sa robe jaune, dans vos grandes villes ! Et puis, je suis trop vieux...

***

C'était le dernier soir, car pendant deux nuits le saint homme avait bien voulu se prêter à ces entretiens que j'ai essayé de retracer — sans en rendre le charme — pour ceux qui, comme moi, n'ont pas la possibilité d'accéder aux sources pâlies et sanscrites du bouddhisme. Il était très tard; dans quelques heures je prenais le train de Colombo. Je dus m'en tenir là, et dire rapidement adieu à ces amis charmants, dévoués au bien, qui m'avaient appris à connaître un peu une des plus anciennes religions du monde.

Quand je quittai la riante maison d'école où le hasard m'avait conduit pour recevoir cet enseignement, on voyait, au bout lointain du ravin, la lune baisser parmi des blancheurs d'aube. Et cette vague lueur me paraissait semblable au rayon de sagesse d'Asie que le religieux de Rangoun avait fait descendre jusqu'à moi. J'avais espéré que l'on me ferait voir d'éblouissantes clartés, étincelantes comme le soleil de ce pays de lumière, et l'on m'avait montré un tout petit flambeau, qui était en moi — ma volonté — et ce qui me laissait consterné, c'était sa pâleur...

ÉMILE VEDEL

DE QUINZE A VINGT ANS

A Jean Richepin.

I

NOTRE JARDIN

Près de la maison rose avec ses volets verts,
Nid d'oiseaux, de chansons, de rires et de vers,
Dans le jardin, ombreux d'arceaux et de tonnelles,
Où les fleurs semblent voir, ainsi que des prunelles,
Où se dandinent les poiriers, les cerisiers,
Jouant avec le vent sur l'herbe, où les rosiers
Portent des roses, et des roses, et des roses,
Où, m'égayant soudain dans mes heures moroses,
A côté de la ville en tumulte, j'entends
Parfois des rossignols chanter dans du printemps ;
Où, dans le bassin frais, la plainte familière
De l'eau coule en cascade à même le lierre,
Regarde, ami, parmi ces boutons demi-clos,
Un vieil archet auprès d'un poids de vingt kilos,
Un poisson de carton, un oiseau vert sans ailes,
Un trapèze ancien, des barres parallèles,
Un maillet, un chapeau de paille sur un banc,
Une toupie, un bout effrangé de ruban,
Un guignol qui s'effondre, une marionnette
Sans bras, un fil de fer avec une sonnette,

Une chaise rouillée, une échasse, un toupin,
Un cheval à bascule au derrière dépeint,
Un buste ébréché d'empereur, qui fut en marbre,
Un ballon, une corde à nœuds qui pend d'un arbre,
Un violon jauni dont la caisse se fend,
Et, parmi tout cela, courir des pieds d'enfant!

II

LA RIVIÈRE

O rivière, ô ma douce rivière au corps souple,
Où la verdure en un reflet au ciel s'accouple ;
Rivière, où sous les yeux assoiffés du pêcheur
Va s'égrenant comme un chapelet de fraîcheur ;
Eau de lumière, eau de transparence, eau courante.
Où la brise, assemblant le rose, l'amarante,
Le bleu, le vert, soudain, fait, d'un miroir d'argent,
Une mobile mosaïque au ton changeant!
O rivière, dont la chanson chantante coule
Avec un bruit de tourterelle qui roucoule!...
O les êtres, à l'heure où fuient les horizons,
Les êtres qu'on devine aux creux de tes frissons!
O le monde, le féerique monde, le monde
Divin, fantasque, errant dans les plis de ton onde.
Voici des chevaliers, d'autres, d'autres encor ;
Aucun n'est le plus beau!... Ils ont des casques d'or,
Et des rubis flamboient aux pommeaux de leurs glaives!
Voici des princes, tels qu'ils passent dans les rêves,
Vêtus d'étoiles et de lune et de soleil ;
Des seigneurs aux manteaux d'azur et de vermeil ;
Ils ont des feutres dont se balance la plume,
Et leur main pâle, aux feux de leurs bagues, s'allume!
Voici des écuyers : voici des pages blonds
Qui sur leurs pourpoints courts portent les cheveux longs;
Et voici, dans la pourpre où leur faste s'étale,
Des rois tiarés d'or à barbe orientale!

Sous leurs bonnets pointus aux grelots argentins,
Voici des bandes fantastiques de lutins ;
Voici, de nénuphars et d'iris bleus coiffées,
Sommeillant au hamac de l'eau, voici des fées ;
Voici des faunes roux, des satyres cornus,
Des nymphes ruisselant de perles : leurs seins nus
Sont des coupes d'ivoire où rient des fraises mûres ;
Leur chevelure a des murmures de ramures...
O voir en ces remous d'écume aux sillons bleus,
Voir les souples serpents de leurs reins onduleux ;
Voir, sous l'ombrage humide et gris qui pleut des saules,
Leurs torses, leurs beaux flancs, leurs gorges, leurs épaules !
Dans l'eau, que leur poursuite égratigne en nageant,
Leurs corps semblent, fuyards, des anguilles d'argent,
Et la rivière à ces corps jeunes se parfume :
De son lit des senteurs montent comme une brume
Aux volutes m'enveloppant de volupté...
O rivière qui n'es que grâce et que beauté,
Chair de nacre, pourquoi faut-il qu'on te déchire,
Et qu'on crève tes yeux, qu'on torde ton sourire ?
Pourquoi le monde exquis, divin, qui vit en toi,
Faut-il qu'on l'assassine et qu'il meure ? pourquoi
Faut-il que j'aperçoive à l'aube qui s'allume,
O Nymphes, votre chair saignante dans l'écume,
— Tout cela sous la roue atroce du moulin !...
Pourquoi dois-tu, rivière au regard cristallin,
Rivière dont l'eau pure au grand soleil rutile,
Toi que l'on déshonore à te vouloir utile,
Toi qu'on torture avec les aubes de sapin,
Dois-tu moudre le blé dont on fera du pain ?

III

CLAIR DE LUNE

Lorsque tu me laissas, mignonne, quelquefois,
Bercer ton âme lasse au hamac de ma voix,

Tu demandais où donc j'appris à parler d'une
Voix si câline et si touchante ? — Au clair de lune !
Quand, avec son manteau de silence, le soir
Vient, quand la lune au ciel luit comme un ostensoir,
Quand glisse le hibou sur ses ailes de laine,
Quand, dans l'air, flottent des parfums de marjolaine,
Quand se tait le tic tac continu du moulin
Et le ruisseau jaseur au gazouillis câlin,
Quand au creux du sillon se couche l'alouette,
Je vais seul dans la lande immensément muette.
Là, je m'éveille du sommeil de mon ennui,
Et j'écoute chanter l'orchestre de la nuit :
J'entends une musique à peine saisissable,
Pareille au bruit plaintif des vagues sur le sable,
Pareille aux chants lointains des matelots ramant
Dans la brume, pareille au cri d'un cerf bramant,
Pareille aux tintements des cloches à matines
Dont s'envole un essaim de notes argentines ;
Et j'aperçois des mains divines errant sur
De grandes orgues d'ombre et des harpes d'azur !
Et si ma pauvre voix est câline et touchante,
C'est que parfois, mignonne, en elle à la fois chante
Et la voix des marins dans la brume au lointain
Et l'angélique voix des cloches au matin
Et la voix des flots las déferlant sur la dune
Et dans toutes ces voix la voix du clair de lune !

JACQUES RICHEPIN

JACQUOU LE CROQUANT[1]

Le jour qu'on commença notre procès, c'était le 29 juillet 1830. Il y avait grande rumeur dans le palais, et les avocats et tous les curieux conféraient des nouvelles de Paris qui parlaient de la révolution. Les témoins appelés par le procureur étaient le comte, ses filles, et tous ceux du château : personne autre n'avait rien vu. Dans une affaire où beaucoup de gens sont mêlés, c'est rare qu'il n'y ait pas quelque traître acheté à bons deniers pour dénoncer les autres ; mais ici rien de pareil, nul ne broncha. Le Nansac me chargea fort, ainsi que Dom Enjalbert qui raconta tant de choses, qu'on eût cru que lui seul savait tout ce qui s'était passé. Il m'impatienta tellement que je finis par lui dire :

— Et comment avez-vous pu voir tout ça, étant caché derrière un coffre dans le grenier?

Tout le monde s'esclaffa de rire, ce qui lui coupa totalement la parole.

Les trois demoiselles aînées ajoutèrent aussi quelque peu à la vérité, d'où je connus que ceux qui avaient eu le plus de peur étaient ceux qui me chargeaient le plus.

Car la plus jeune, elle, ne témoigna rien que la vérité. Comme

1. Voir la *Revue* des 15 mars, 1er, 15 avril et 1er mai.

le président, pour guirlander mon affaire, avait donné à entendre que, lorsque j'avais été la chercher, j'avais essayé de la violenter, elle dit nettement qu'il n'en était rien, que j'étais le chef de cette bande de brigands qui avait attaqué le château, que moi seul y avais mis le feu; qu'elle regrettait fort de n'avoir fait que me blesser de son coup de fusil, mais qu'autrement elle n'avait rien à me reprocher.

— Pourtant, mademoiselle, répliqua le président, l'accusé Ferral avait des égratignures au visage, et vous-même aviez du sang sur la figure.

— J'ai pu lui donner quelques coups d'ongles en me débattant, lorsqu'il m'emportait hors du château; quant au sang que j'avais au front, c'était celui de sa blessure à la joue qui coulait sur moi.

— Voyons, mademoiselle, peut-être éprouvez-vous quelque confusion bien naturelle, à confesser cette tentative; mais rassurez-vous, votre réputation n'en peut souffrir à aucun degré : dites-nous bien toute la vérité.

— Je l'ai dite tout entière, monsieur : je hais l'accusé, mais je n'ai pas de griefs personnels contre lui. Je dois même ajouter que sans lui, mon père aurait été certainement assommé par la foule furieuse.

— C'est bien, allez vous asseoir, fit sèchement le président.

Et puis commença le long défilé des témoins à décharge. A mesure que tous ces pauvres gens, victimes des violences cruelles et des odieuses vexations du comte, faisaient le récit naïf de leurs misères, on voyait le nez du procureur s'allonger dans ses papiers où il se donnait le semblant de chercher quelque chose, tandis que le président tapait de petits coups impatients sur son bureau avec un couteau à papier. Quant aux jurés, il était visible que cette audition leur produisait une bonne impression.

La comparution du chevalier de Galibert eut un grand succès, de curiosité d'abord, car en ville on avait oublié ces anciens costumes de nobles de l'ancien régime, tels que le sien, et ensuite son témoignage me fut tellement favorable que le public, qui s'intéressait à nous, faisait entendre des murmures d'approbation.

Lorsqu'il eut achevé, M. Vidal-Fongrave se leva :

— Monsieur le président, je voudrais demander à M. le chevalier de Galibert de nous faire connaître son opinion sur M. le comte de Nansac.

— La question me paraît inutile...

Mais déjà le chevalier répondait vivement :

— Je n'éprouve aucun embarras à m'expliquer sur ce point. Un vieux proverbe dit : *On fait carême prenant avec sa femme, Pâques avec son curé.* J'y ajoute : « Et le sabbat avec le comte de Nansac. » *Qui le suit, mal s'en suit.*

Quoique ce fût un peu tiré par les cheveux, il y eut là-dessus des rires et une grande rumeur dans l'auditoire nonobstant les vives admonestations du président. Puis, comme il était heure tarde, l'affaire fut remise au lendemain, pour le réquisitoire du procureur et la plaidoirie de Me Fongrave qui nous défendait tous.

Le lendemain on savait qu'à Paris le peuple avait battu les Suisses, la garde royale, et que Charles X était en fuite. Ces nouvelles estomaquèrent quelque peu les gens de la justice qui attendaient autre chose ; mais pourtant ça n'empêcha pas le procureur de demander ma tête avec âpreté. Ce n'était point l'homme juste qui s'élève au-dessus des hommes et des choses, qui pèse les circonstances, scrute les motifs, tient compte des événements et requiert le châtiment qui dans sa conscience lui paraît équitable : non, son métier était de me faire guillotiner, et il faisait tout son possible pour y arriver. Il assura que j'avais le crime dans le sang, témoin cet ancien à moi, pendu autrefois pour révolte et incendie, à qui je devais le sobriquet injurieux de *Croquant*. De celui-là, il passa à mon grand-père emprisonné à la veille de la Révolution pour avoir brûlé le château de Reignac ; puis vint à mon père, le meurtrier de Laborie, mort au bagne, et enfin, arrivant à moi, il dit que j'avais dépassé mes ancêtres en précoce perversité, puisque, avant d'incendier l'Herm, à l'âge de huit ans, j'avais brûlé la forêt du comte. Ensuite après avoir longuement assuré que la haine des riches était le seul mobile de mon crime, il passa aux autres accusés. Pour ceux-là, il ne refusait pas les circonstances atténuantes, il se contentait des galères à

perpétuité. Mais pour moi, qui avais conçu, comploté et exécuté le crime, comme cela résultait de mes propres aveux, il fallait que ma tête tombât : et en même temps, d'un geste de sa main sèche, il semblait me la couper lui-même.

Moi, j'écoutais tout ça distraitement, sans beaucoup m'en émouvoir ; ma pensée était ailleurs. Je revoyais mon pauvre père assis sur ce même banc où j'étais, et ma mère mourant sur un grabat dans toutes les affres du désespoir ; je songeais à ma chère Lina gisant au fond de l'abîme du Gour, et, me laissant aller à toutes ces tristes pensées, je me disais que maintenant, ayant vengé ceux que j'aimais, ma tâche faite, la mort n'avait rien d'effrayant...

— Maître Fongrave, vous avez la parole, dit le président.

Et alors notre avocat se dressa en pieds, posa son bonnet devant lui et commença ainsi d'une voix grave et profonde :

« Messieurs les jurés,

» Il me semble entrevoir à travers les siècles quelques traces de la justice inconsciente des choses. Ce n'est pas certes, cette justice haute et sereine à laquelle aspire l'humanité, mais une sorte de talion vengeur qui fait que l'oppression engendre la haine, que la tyrannie suscite la révolte, que la violence appelle la violence, et l'injustice la violation des lois de la justice.

» L'affaire qui vous est soumise n'est qu'un épisode de cette longue suite de soulèvements de paysans, amenés par des vexations cruelles, une insolence sans bornes et par la plus brutale oppression... »

Et alors, reprenant les dépositions des témoins à décharge, M. Fongrave fit le tableau effrayant des misères, des vexations, des cruautés subies par les paysans voisins du comte. Il le peignit tel qu'il était, orgueilleux, dur et méchant, foulant sans pitié les pauvres gens, les écrasant sous une tyrannie capricieuse et arbitraire, faisant le mal uniquement pour le plaisir de le faire, et le faisant impunément grâce à la coupable faiblesse des autorités :

— Voilà, s'écria-t-il, où nous en sommes quarante ans après la proclamation des droits de l'homme !

» Et maintenant, messieurs, ne pourrait-on s'étonner que

les voisins du comte de Nansac aient poussé la patience jusqu'à la longanimité? qu'ils n'aient pas su dire plus tôt : « Non!

Puis, passant à moi en particulier, il fit l'histoire de ma vie misérable dès ma première enfance, et raconta tous mes malheurs causés par la méchanceté barbare du comte. Lorsqu'il montra mon père miné par la fièvre, expirant sur le lit de camp du bagne; qu'il fit voir ma mère, la vaillante femme, mourant affolée par les angoisses du désespoir, je mis un instant ma tête dans mes mains et j'essuyai mes yeux humides.

Et à mesure qu'il continuait, montrant la haine semée dans mon cœur par la malfaisance du comte, grandissant, se fortifiant avec l'âge, et la résolution de venger mes malheureux parents devenue pour moi une sorte de vertu en l'absence de toute justice humaine, on voyait sur la figure des jurés transparaître la pitié. Puis, lorsqu'il en vint à ces quatre jours que j'avais passés dans le cul de basse-fosse de l'Herm, torturé par la faim et la désespérance, destiné à être dévoré à moitié vivant par les rats, il y eut dans le public un frémissement suivi d'un murmure sourd.

— Comment cet acte d'odieuse tyrannie qui nous reporte aux plus tristes temps de la féodalité, comment cet abominable crime est-il resté impuni? s'écria-t-il. Comment ce coupable, qui perpétue dans ce siècle les plus criminelles violences des plus méchants hobereaux du temps passé, n'a-t-il pas été atteint et puni?

» Ah! il ne faut pas s'étonner, messieurs, que lorsque la justice et l'humanité sont ainsi outragées et violées impunément, la vindicte populaire s'élève et juge sommairement les coupables! Heureux lorsque, comme dans cette affaire, elle se borne à des représailles matérielles!

» Si l'on consulte l'histoire, on voit que, jusqu'à la Révolution qui en fut comme la synthèse, tous les soulèvements populaires ont été causés par la tyrannie cruelle des puissants : Bagaudes, Pastoureaux, Jacques, Gauthiers, Croquants...

— Arrivez au déluge, maître Fongrave! dit le président qui, depuis le commencement de cette plaidoirie, s'agitait fiévreusement sur son fauteuil.

— J'y suis, monsieur le président! Ce déluge, c'est le flo

populaire qui, dans ces trois jours de tempête, a submergé le trône de Charles X, en ce moment sur le chemin de l'exil!...

A cette réplique envoyée d'une voix forte, les applaudissements éclatèrent dans le public, malgré les menaces du président. Après que le silence fut rétabli, Me Fongrave continua :

— Messieurs, je termine. De même que tous ces révoltés, dont j'aurais pu grossir l'énumération; de même que tous les innommés de l'histoire qui ont, eux aussi, essayé en vain, pendant des siècles, de soulever le fardeau qui les écrasait, ou, pour mieux dire, la pierre du tombeau qui les recouvrait; de même, dis-je, que tous ces malheureux ont été absous par la postérité, ceux-ci doivent être acquittés par vous. Ce qu'ils ont fait, leurs ancêtres l'ont fait. Poussés à bout par des brutalités insolentes, par des cruautés gratuites, par la violation humiliante de leur dignité d'hommes, ils se sont révoltés. Puisque la loi n'existait pas pour eux, puisque ceux qui devaient les protéger contre ces vexations arbitraires et ces violences sans nom les ont abandonnés, puisqu'on les a relégués pour ainsi dire hors du droit et de la justice, je le dis bien haut: ils sont excusables; je dirais presque: innocents! Eux pauvres, chétifs et opprimés, ils ont voulu se remettre en leur droit naturel et, par manière de dire, de bêtes redevenir hommes: qui oserait les condamner? Certes, ce n'est pas dans le pays de La Boëtie qu'il se trouvera douze citoyens pour souffleter ainsi l'humanité!

» Messieurs les jurés, je remets avec confiance le sort de tous ces accusés entre vos mains, certain qu'en ce moment où le peuple de la capitale a chassé ceux qui voulaient confisquer toutes nos libertés, vous les rendrez à leurs familles. Ferral et ses compagnons ont fait en petit ce que les Parisiens ont fait en grand: à défaut de la loi, ils ont appelé la force au service de la justice. Acquittez-les, messieurs! la Révolution, triomphante à Paris, ne peut être condamnée ici! Acquittez-les, et vous comblerez les vœux de vos concitoyens qui vous béniront pour avoir jugé, non en froids légistes, mais en hommes de cœur que rien de ce qui touche à l'humanité ne laisse indifférents!

Et Me Fongrave se rassit au bruit des applaudissements.

Le procureur du roi fut tellement déferré par l'effet de cette

plaidoirie, visible sur la physionomie des jurés, qu'il jugea inutile de répliquer. Quant au président, il essaya bien, en faisant son résumé, d'effacer cette impression en faisant ressortir, en grossissant les raisons du procureur et en amoindrissant celles de notre avocat, mais rien n'y fit : après une demi-heure de délibération, le jury revint avec un verdict d'acquittement pour tous les accusés.

A la sortie, toute une foule nous attendait curieusement pour nous voir de plus près, tant les gens des villes sont badaurels. Je crois bien avoir dit ça déjà, mais c'est que l'occasion de le dire se présente souvent. En voyant ces gens qui se bousculaient disant : « Les voilà ! les voilà ! » je pensais en moi-même : il y en aurait encore bien davantage s'il s'agissait de nous couper le cou ! Mais je n'en dis rien pour ne pas gâter la joie des autres qui avaient eu peur de ne pas revoir leur monde.

Nous allâmes tous gîter dans cette petite auberge de la rue de la Miséricorde où nous avions logé, ma mère et moi, lors du procès de mon père. Il n'y avait pas assez de lits pour tous ; mais, en ce temps-là, il était ordinaire en voyage, surtout pour les pauvres gens, de coucher deux ou trois ensemble, ce que nous fîmes. Le lendemain matin, nous allâmes tous en troupe remercier Mᵉ Fongrave et lui demander ce que nous lui devions.

— Ah ! fit-il, sachant que nous étions bien pauvres, ce n'est rien, mes amis. Je suis assez payé de ma peine par le plaisir de vous avoir aidés à vous tirer d'une méchante affaire : allez-vous-en tranquilles chez vous autres.

Et après qu'il nous eut à tous donné la main, nous le quittâmes après lui avoir renouvelé nos remerciements et l'avoir assuré de notre reconnaissance. Ça n'est pas pour dire, mais il n'avait pas obligé des ingrats, car, tant qu'il a vécu, tous lui ont marqué que nous n'avions pas oublié sa bonté. C'était les uns une paire de poulets ou de chapons, ou une panière de beau fruit, ou un pot de miel, ou des pigeons ; d'autres lui portaient un chevreau, un agneau ou un piot, autrement dit un dindon. Moi, je lui avais fait une rente d'un lièvre tous les ans pour la foire des Rois, que je lui envoyais par Gilbert, l'épicier, de Thenon, qui allait tous les ans

ce jour-là faire ses emplettes ; sans compter aussi quelques bécasses quand j'en trouvais l'occasion.

Ayant pris congé de Me Fongrave et dévalé la place du Greffe, nous traversâmes le Pont-Vieux, les Barris, et nous voilà sur la grande route de Lyon, partis pour la Forêt Barade, où nous arrivâmes à soleil entré, tous bien contents de la revoir.

VIII

Le premier moment de contentement de me retrouver libre passé, je tombai dans une noire tristesse en songeant à ma pauvre Lina. Tant que ma tête avait été en jeu, je m'étais laissé un peu distraire de son souvenir par mon propre danger. L'homme est ainsi bâti, et je crois bien que d'autres valant mieux que moi en auraient fait autant. Mais maintenant que j'étais hors d'affaire, ce souvenir me revenait, amer et douloureux, comme le ressentiment d'une ancienne blessure.

Quelquefois, le dimanche, j'allais à Bars, recherchant la Bertrille, pour avoir la consolation de causer de ma défunte bonne amie. Elle s'y prêtait complaisamment, la pauvre fille, et me parlait d'elle longuement, m'entretenant de tous ces petits secrets que les droles se disent sur leurs amoureux. Quoique d'une manière, ça ravivât ma peine de savoir, par ce que me disait la Bertrille, combien la pauvre Lina m'aimait, je me complaisais tout de même à l'entendre et je ne me lassais point de la questionner là-dessus.

D'autres fois, le cœur gros, je m'en allais au Gour, et là, couché à l'ombre des arbres, je pensais longuement à Lina. Je me remémorais nos innocentes amours dans tous leurs détails, je me ramentevais un coup d'œil, un sourire, un mot aimable. Il me semblait nous voir, nous en allant tous deux dans quelque chemin creux, infréquenté, nous tenant par la main, la tête baissée, sans rien dire, que parfois quelques paroles qui témoignaient de notre amour, et nous faisaient relever la tête pour nous regarder au plus profond des yeux.

Et quand j'avais épuisé les souvenirs heureux, je songeais au martyre que la pauvre drole avait souffert dans sa maison, et la colère me montait. Je me l'imaginais accourant aux Maurezies, pour me demander secours contre sa coquine de mère, et, désespérée en apprenant ma disparition, venir se noyer au Gour. Je voyais la place où l'on avait retrouvé ses sabots, et, dans mon chagrin, je me cachais la figure dans l'herbe et je rugissais comme une bête sauvage.

Maintenant, tout était fini ; elle était au fond de l'abîme, couchée dans quelque recoin de ces grottes aux eaux souterraines, et ce corps charmant, perdant toute forme humaine, tombait en décomposition, pour ne laisser sur le sable fin qu'un squelette destiné peut-être, dans des milliers d'années, à fonder le système d'un savant de l'avenir, après quelque cataclysme terrestre.

Oh ! sa mère, cette vieille Mathive qui l'avait poussée au désespoir, combien je la haïssais ! Heureusement son fameux Guilhem se chargeait de la faire souffrir comme elle avait fait souffrir sa fille. Il n'y avait pas tout à fait trois mois que la pauvre Lina n'était plus, que, Géral étant mort depuis un an, ces deux misérables se mariaient. Le goujat l'avait forcée, cette vieille affolée, de lui donner tout son bien par le contrat, et maintenant qu'il était le maître, il le faisait voir, pardieu ! De travail il ne lui en fallait pas ; il courait partout les marchés, les foires, les frairies, buvant, jouant aux cartes, ribotant avec des coureuses de ballades et rentrant à la maison pour se reposer seulement. Si alors elle voulait se plaindre, il la traitait comme la dernière des traînées, la rudoyait et finissait par la battre. Et après avoir été bien secouée, comme pois en pot, quand venait le soir, et que l'homme avait largement pris son vin à souper, elle, qui hennissait toujours après ce fort mâle, faisait l'aimable, et, par manière de dire, lui aurait embrassé les pieds. Mais il la mettait à la porte à coups de botte : « A la paille ! vieille chienne ! », et puis tirait le verrou. Oh ! le châtiment de cette mauvaise mère était en bon chemin.

Dans la semaine, j'étais nécessairement distrait un peu de ma peine par le travail, mais ce n'était pas sans que, de temps en temps, le souvenir de ma pauvre Lina me revînt soudain

comme un coup de couteau. Il me fallait bien gagner quelques sous, car le peu qu'avait le vieux Jean n'aurait pu nous nourrir tous deux. En eût-il eu cent fois plus, d'ailleurs, que je n'aurais pas voulu vivre en fainéant à ses dépens. J'avais donc recommencé ma vie ordinaire, travaillant le bien, faisant des journées par-ci par-là, et vendant quelques lièvres, ou une couple de perdrix le mardi à Thenon. Puis, quand l'hiver fut là, je pris du bois à faire dans une coupe devers Las Motras. C'était l'occupation qui m'allait le mieux, car on était seul. Le matin, je partais, emportant dans mon havresac un morceau de pain noir avec quelque petit fromage de chèvre, dur comme la pierre, un oignon et une chopine de boisson que j'avais fabriquée avec des sorbes. Je cheminais par les sentiers, faisant craquer la glace sous mes sabots dans un pas de mule, ou poudroyer sur moi le givre des grands ajoncs et des hautes fougères, lorsque je traversais les fourrés pour couper au court. Toute la journée seul dans les taillis, je coupais du bois, m'arrêtant des fois, dans un moment de ressouvenance, et, appuyé sur ma hache, je regardais fixement devant moi, les yeux attachés sur la masse des bois sombres, comme si la Lina allait en sortir. Puis, me reprenant, je crachais dans mes mains et je me remettais à cogner.

Mais l'homme est homme. Lorsque la mort de celle qu'il pensait garder toute sa vie à ses côtés et aimer jusqu'à son dernier jour lui a arraché la moitié de son cœur, il croit de bonne foi qu'il ne survivra pas à cette perte. Il lui semble que la disparition de celle-là est un malheur irréparable qui touche, non seulement lui, mais le monde entier. Cependant, à la longue, lorsqu'il voit les choses suivre leur cours ordinaire ; qu'après l'hiver le soleil montant au ciel inonde la terre de lumière et de chaleur ; que, tout autour de lui, la vie afflue dans le sol fécond ; que les oiseaux font leur nid ; que les amoureux se recherchent, il subit l'influence des choses qui l'environnent ; il se sent revivre avec la nature, et peu à peu la peine s'amortit, le souvenir s'efface, et la chère image, crue impérissable, qui, aux premiers jours, apparaissait nettement comme une pièce toute neuve, s'affaiblit dans la mémoire, et devient moins distincte, comme l'effigie d'un vieil écu usé par le frai.

Ainsi étais-je. Avec le temps, mon chagrin était moins amer, ma peine moins lourde à porter. Au lieu d'une douleur aiguë et pleine de révoltes, je me sentais glisser dans une tristesse résignée. Non pas que j'aie jamais oublié celle qui fut mon premier et mon plus doux amour; mais si son souvenir m'était toujours cher, il n'était plus aussi constamment douloureux.

Depuis l'incendie du château de l'Herm, j'avais grandi beaucoup dans la considération des paysans des environs. Aux marchés de Thenon, aux foires de Rouffignac, partout, je trouvais assez de gens pour me convier à boire une chopine si j'avais voulu. Mais je n'acceptais pas souvent, ce qui peut-être m'a fait quelquefois passer pour fier, en quoi on s'est bien trompé. Je n'avais d'ailleurs aucun sujet de l'être, étant sans doute des moindres de ceux de par là. Mais j'avais d'autres idées, d'autres goûts, et, grâce au curé Bonal, je voyais mieux et plus loin que les pauvres gens qui m'avoisinaient. Lorsque j'acceptais de choquer de verre avec eux, c'est qu'il y avait quelque service à leur rendre: comme j'étais dans ces cantons le seul paysan sachant lire et écrire, au lieu d'aller trouver le régent de Thenon, ou quelque praticien, ils avaient recours à moi pour faire une lettre au fils parti pour le service, ou dresser un compte de journées, ou régler les affaires d'un métayer à sa sortie. Et quand je passais par les villages, partout on m'invitait à entrer boire un coup. Même il y avait des filles ayant bien de quoi qui me donnaient assez à connaître qu'elles m'auraient voulu pour galant. Il y en avait de celles-là qui étaient de belles droles, fraîches, gentes même, mais ça n'était plus ma pauvre Lina.

Mais ce qui me faisait le mieux venir des gens, c'était d'avoir pris leur défense, de les avoir débarrassés du comte et d'avoir aboli ce repaire de chenapans. Maintenant ils étaient tranquilles, ne craignaient plus de voir fouler leurs blés sous les pieds des chevaux, ou manger leurs raisins mûrs par les chiens courants. Ils s'en allaient par les chemins, sûrs désormais de ne pas être cinglés d'un coup de fouet pour ne s'être pas assez tôt garés, et ils allaient aux foires et dans les terres, certains qu'en leur absence leurs femmes ou leurs filles ne seraient pas houspillées par une jeunesse insolente.

Car, depuis l'incendie du château, le comte était parti, et aussi tous les siens. Lui, on ne savait trop où il était passé. La plus âgée de ses filles avait suivi, comme gouvernante, le chapelain dom Enjalbert, qui avait été nommé curé du côté de Carlux; la seconde était placée comme demoiselle de compagnie dans une grande famille où elle ne tarda pas à mettre le désordre; la troisième, la plus délurée de toutes, avait été rejoindre à Paris sa sœur aînée qui depuis longtemps avait mal tourné. Quant à la plus jeune, à celle que j'avais emportée hors du château lors de l'incendie, elle s'était établie pas bien loin de l'Herm dans un petit domaine qui était un bien dotal de sa défunte mère, et que, pour cette raison, les créanciers n'avaient pu faire vendre comme le reste de la terre. Elle vivait là, chez la métayère, qui était sa mère nourrice, couchant dans une chambrette sur un mauvais lit, mangeant comme les autres de la soupe de pain noir, des châtaignes et des milliassous, et dans la journée courait les bois, son fusil sous le bras, en compagnie de sa chienne. Avec ses allures de pouliche échappée, de toute la famille c'était la seule qui valût quelque chose. Elle était bien fière aussi, comme les autres; mais tandis que ses sœurs plaçaient mal leur fierté, en continuant de mener une existence de dissipation, même aux dépens de leur liberté ou de leur honneur, elle, préférait une existence dure et paysanne à leur vie de sujétion ou de désordres. Les autres étaient tellement têtes fêlées, qu'elles n'avaient pas compris ça; aussi, lorsque la Galiote leur avait annoncé son intention, les moqueries ne lui avaient pas manqué :

— Et alors, te voici devenue une vraie Jeanneton?

— Il ne te manque qu'une quenouille!

— Et tu te marieras avec Jacquou!

« Tu te marieras avec Jacquou!... » Cette moquerie dérisoire qui me fut rapportée en riant fort par la sœur de lait de la Galiote, ramena ma pensée sur elle. Je me rappelai l'émotion que j'avais ressentie en l'emportant hors du château, et je restai tout songeur. Certainement, je crois bien que tout garçon de mon âge, vigoureux et sain comme moi, eût été troublé comme je l'avais été en sentant se mouvoir et se tordre dans mes bras ce beau corps de fille. Je ne m'éton—

nais donc pas de ça. Mais comment se faisait-il que le seul souvenir de ce moment-là pût m'émouvoir encore, moi qui n'avais jamais songé à autre femme qu'à Lina? Tout le jour je m'efforçai de chasser cette scène de ma mémoire, en me complaisant dans la remémorance de mes chères amours défuntes; mais j'avais beau faire, de temps en temps elle me revenait à l'esprit, tenace comme une ronce où on est empêtré.

« Que le diable emporte cette Francette de m'avoir conté telle sottise! » pensai-je plusieurs fois.

Et de ce jour en avant, il me fut impossible de me débarrasser entièrement de la pensée troublante de cette scène, que quelque diable semblait raviver en moi à mon grand dépit.

Tandis que j'étais dans cet état d'esprit, mal content de moi-même, en raison de ce que je regardais comme une trahison envers la mémoire de mes parents et comme un affront à celle de ma pauvre Lina, le vieux Jean vint à mourir après quatre jours de maladie, et je me trouvai seul. Son neveu, qui était charbonnier comme lui, vint demeurer dans la maison avec sa femme et ses cinq droles, tout heureux de cette aubaine. Ça n'était pas un mauvais homme, mais il était si pauvre que ce petit héritage lui semblait le Pérou : aussi lui et les siens furent d'abord consolés de la mort de l'oncle Jean.

C'est, à mon avis, un des grands inconvénients de l'extrême pauvreté que d'étouffer ainsi les sentiments naturels entre parents. Celui qui, sans être riche, n'est pas pressé par le besoin, peut sans trop de peine faire passer l'affection pour la parentelle avant l'avantage d'hériter. Mais les pauvres diables qui, comme ce neveu de Jean, se galèrent toute l'année et peuvent à peine entretenir le pain à leurs petits droles, il est malaisé que le plaisir de les voir un peu sortir de la misère ne leur fasse pas oublier la mort des parents.

C'est une des choses qu'on reproche le plus à nous autres paysans; mais on voit tous les jours les messieurs qui ne manquent de rien en faire tout autant, en quoi ils sont beaucoup moins excusables.

Pour moi, je regrettai bien le vieux Jean qui avait été bon

à mon égard, et j'aidai à le porter au cimetière ; puis après, je me disposai à déloger.

En rassemblant mes quelques hardes, je trouvai le petit poignard de la Galiote, et ça me remémora les choses que j'avais un peu oubliées tandis que Jean était malade. Je fus au moment de le jeter au diable, mais tout de même je le mis au fond de mon havresac.

Mon paquet ne fut pas long à faire. J'avais deux chemises, dont l'une sur la peau, un pantalon, une mauvaise veste, une blouse, une casquette de peau de renard, une paire de souliers et des sabots. Avec ça, un petit livre d'un esclave de l'ancienne Rome que m'avait baillé le défunt curé Bonal, une hache, et mon fusil qu'on avait retrouvé dans une cabane, caché sous de la feuille : voilà tout mon bien. Du temps de Lina, j'étais curieux de me mieux habiller pour lui faire honneur ; mais maintenant il ne m'importait guère.

Mon petit paquet fait, je sifflai mon chien et je m'en fus, laissant la clef à une voisine pour la remettre au neveu de Jean qui avait été querir son peu de mobilier.

J'étais parti délibérément, mais quand je fus à quelque distance, je m'arrêtai, pensant en moi-même où je pourrais aller. Comme je l'ai dit, il y avait bien des gens qui me faisaient bonne figure, et j'aurais pu sans point de doute trouver à me placer. Mais quoique la condition de domestique de terre, chez des paysans, travaillant et mangeant avec eux, n'ait rien de bien pénible, j'aimais trop ma liberté pour me louer. Peut-être qu'en me plaçant ainsi j'aurais pu me marier sans servir sept ans comme Jacob. Il y avait aux Bessèdes une fille accorte qui me regardait d'un bon œil. La mère, veuve, avait besoin d'un gendre pour faire valoir le domaine, et, comme j'y avais travaillé quelque temps à la journée, elles m'avaient donné à comprendre toutes les deux que je leur convenais pour mari et pour gendre. Mais moi, je n'avais envie ni de la fille ni du bien, encore que le tout en valût la peine ; aussi je recevais fraîchement les paroles amiteuses de la fille, et les avances de la mère.

Mais à cette heure il ne s'agissait plus de ça ; où aller ? En cherchant bien, je vins à songer à une vieille masure sise entre Las Saurias et le Cros-de-Mortier, et qui avait autrefois

servi d'abri passager aux gardes-bois des seigneurs, mais qui était abandonnée depuis quelques années. Le dernier hôte était un brigand qui s'y était établi et qui y avait habité quelque temps, jusqu'au moment où il avait été pris et envoyé aux galères pour le restant de ses jours. Cette baraque, appelée « aux Ages », et les bois autour appartenaient à un propriétaire de Bonneval que j'allai trouver sur-le-champ. Comme c'était un bon homme, nous fûmes tout de suite d'accord. Il fut convenu que je me logerais là, sans payer de loyer, moyennant que, tous les ans, à la fête patronale de Fossemagne, qui tombe le 21 octobre, je lui porterais un lièvre ou deux perdrix de redevance : la chose convenue, je m'en fus droit à la susdite baraque.

Pour dire la vérité, celle de Jean était une maison cossue à côté de celle-ci, et je me pris à rire en répétant un dicton du chevalier :

Voilà une belle maison, s'il y avait des pots à moineaux !

Il n'y avait que les quatre murs avec la tuilée en mauvais état. Le foyer était construit grossièrement de pierres frustes ; pour toute ouverture il y avait une porte basse qui fermait au loquet : pour plancher c'était la terre nue où l'herbe avait poussé par l'inhabitation. Le premier jour, je couchai sur de la fougère que j'amassai dans un coin ; mais le lendemain, m'étant procuré des planches et des piquets, je fis une manière de lit comme une grande caisse, et je dressai une table dans le même genre. Deux tronces équarries, de chaque côté de l'âtre, me servirent de banc, et me voilà dans mes meubles, comme on dit. Après ça, il me fallut acheter une marmite, une seille de bois, une soupière et une cuiller. — Heureusement, au moment de la mort de Jean, j'avais recouvré quelques sous qui me servirent bien. — L'endroit était fort sauvage, mais point déplaisant, du moins pour moi, car je crois qu'un monsieur de Périgueux ne s'y serait pas habitué aisément. Autour de la maison il y avait cinq ou six gros châtaigniers qui donnaient de l'ombre et sous lesquels venait une petite herbe courte et drue comme du velours, parmi laquelle poussaient par places des fougères et des touffes de cette fleur appelée

bouton d'or, ou en patois : *paouto-loubo*, parce que les feuilles ressemblent à l'empreinte d'une patte de louve. Attenant la maison, il y avait un petit jardin aux murailles écrasées, plein d'herbes folles, de ronces, de buissons, d'églantiers, qui avaient étouffé un prunier sur lequel grimpait une clématite des haies, autrement appelée : « herbe aux gueux », parce que ces coureurs qui braillent piteusement les jours de foire à l'entrée des bourgs se servent des feuilles, ou du jus, pour se fabriquer ces plaies artificielles qu'ils étalent sous les yeux des passants.

Au delà des châtaigniers, à quarante pas, c'étaient des bois taillis épais et vigoureux qui entouraient de tous côtés la maison, à laquelle on arrivait par un petit chemin perdu déjà, mangé par la bruyère, et qui s'arrêtait là. Une fontaine, dans le genre de celle de la tuilière, était à trois cents pas de là, au fond d'une petite combe pleine de joncs ; l'eau n'en était pas bien bonne, mais il fallait s'en contenter. Les bonnes fontaines sont rares sur certains hauts plateaux du Périgord : aussi les belles sources abondantes, de tout temps depuis les druides, ont été l'objet d'une grande vénération dans nos pays. Il y en a beaucoup, où, dans les premiers jours de l'automne, on se rend de loin, comme en pèlerinage, pour en boire les eaux salutaires. A quelques-unes, les femmes viennent déposer un œuf sur la pierre, pour porter bonheur à la couvée : dans d'autres, les filles jettent une épingle pour trouver un mari ; et, comme toutes veulent se marier, il y en a où l'on voit au fond de l'eau des milliers d'épingles. Dans certains cantons où il n'y a pas de fontaines, les puits sont révérés comme elles, et la fille de la maison, le jour de la Noël, laisse tomber un morceau de pain dedans pour que l'eau ne tarisse pas.

Ce qui me plaisait dans cette maison des Ages, c'est qu'elle était toute seule au milieu de la forêt, assez loin des villages, et qu'il n'y avait pas de danger d'avoir de dispute avec les voisins. Cet endroit désert allait bien avec mes idées tristes, et la vie solitaire qu'on y menait, de force, s'accordait bien avec mes goûts. Et puis j'aimais ma forêt, malgré sa mauvaise renommée. J'aimais ces immenses massifs de bois qui suivaient les mouvements du terrain, recou-

vrant le pays d'un manteau vert en été et, à l'automne, se colorant de teintes variées selon les espèces : jaunes, vert-pâle, rousses, feuille-morte, sur lesquelles piquait le rouge vif des cerisiers sauvages, et ressortait le vert sombre de quelques bouquets de pins épars. J'aimais aussi ces combes herbeuses fouillées par le groin des sangliers; ces plateaux pierreux, parsemés de bruyères roses, de genêts et d'ajoncs aux fleurs d'or, ces vastes étendues de hautes brandes où se flâtraient les bêtes chassées; ces petites clairières sur une butte, où, dans le sol ingrat, foisonnaient la lavande, le thym, l'immortelle, le serpolet, la marjolaine, dont le parfum me montait aux narines, lorsque j'y passais mon fusil sur l'épaule, un peu mal accoutré sans doute, mais libre et fier comme un sauvage que j'étais.

Pourtant, il me fallait bien en sortir lorsque j'allais travailler dans les environs, mais j'y revenais toujours avec plaisir. Le soir, la journée faite, après avoir soupé, je m'en retournais aux Ages, cheminant lentement dans les bois, suivi de mon chien. Je jouissais de me retrouver seul, débarrassé de la sujétion du mercenaire et des propos importuns, et je m'entretenais avec mes souvenirs.

En quittant les Maurezies, j'avais cru, je ne sais pourquoi, laisser derrière moi la pensée de cette Galiote qui me tourmentait, mais il n'en était rien. En fermant les yeux, il me semblait la voir encore dans la cour du château, les cheveux dénoués, les épaules nues, les narines frémissantes, me jeter un regard acéré. Et je croyais la tenir encore dans mes bras, me révélant à son insu, en se débattant, les beautés de son corps, furieuse de recevoir sur son front des gouttes de mon sang.

Ah! ce n'était plus le sentiment doux et profond qui m'attachait à Lina, ce n'était plus cette tendresse de cœur qui faisait que je ne voyais qu'elle au monde, mais un furieux appétit de la chair superbe de cette créature. Je ne l'aimais pas, je la haïssais plutôt, et cependant j'étais entraîné vers elle, je la voulais avec rage. Je me révoltais contre ce sentiment, je m'accusais de lâcheté pour mêler ainsi à la haine que j'avais vouée à cette race maudite des Nansac un désir

qui l'affaiblissait. Mais, malgré tout, je ne réussissais pas à chasser de mon esprit cette vision qui le hantait.

Pourtant, quoique impuissant à repousser cette obsession humiliante, je me sentais encore maître de ma volonté et ça me rassurait : mais bientôt j'eus une terrible secousse.

Un dimanche que je chassais dans la forêt, entre les Foucaudies et le Lac-Nègre, tandis que mon chien suivait la voie d'un lièvre, à la croisée de deux sentiers dans le taillis, je me rencontrai avec la Galiote. Elle marchait lestement, suivie de sa chienne, son fusil sur l'épaule, l'air crâne, la mine assurée. Elle avait des culottes de coutil, des guêtres de toile qui lui prenaient le mollet, une grande blouse plissée, en cotonnade rayée, à ceinture lâche, et un chapeau de feutre gris dans lequel elle avait piqué une plume de geai. La large courroie de la carnassière passant entre ses petits seins les faisait ressortir fermes et libres sous la légère étoffe. Je m'arrêtai coup sec en la voyant, comme suffoqué par une sensation brûlante, et lorsqu'elle passa, les joues rosées, l'œil brillant, un brin de marjolaine entre ses lèvres rouges, je sentais mes tempes battre avec bruit.

Elle passa fière, en me jetant un coup d'œil dédaigneux, et moi, je restai là tout capot, sans trouver une parole, la regardant s'éloigner de son pas léger et cadencé.

Cette rencontre aggrava ma situation. J'étais comme un homme qui a une épine enfoncée au profond de la chair, et qui, à chaque mouvement, ressent un élancement douloureux. Tout me rappelait la Galiote : un geai criard s'envolant à mon approche me faisait penser à la plume de son chapeau; l'odeur de la marjolaine me rappelait le brin qu'elle avait à la bouche; dans les sentiers sur la terre fraîche, je retrouvais l'empreinte de son petit pied; enfin, le silence et la solitude, tout me parlait d'elle, sans compter le sang bouillant de la jeunesse. Malgré ça, je résistais toujours, et j'avais même la force de ne pas aller chasser aux environs de l'Herm, pour ne pas la rencontrer de nouveau. Mais quand le diable s'en mêle, comme on dit, on est pris du côté où on ne se méfie pas.

Un mardi, à la vesprée, je revenais de Thenon où j'avais été vendre un lièvre et une couple de lapins, et je marchais

vite, parce que le temps menaçait. L'air était lourd et étouffant ; les genêts sauvages, chauffés par le soleil, exhalaient leur odeur âcre : des roulements de tonnerre se succédaient, après de longs éclairs qui déchiraient le ciel. Un vent brûlant poussait des nuages noirs, roussâtres, courbait les taillis et balançait en l'air les hauts baliveaux. Les oiseaux, effarés, rentraient de la picorée aux champs s'abriter sous bois. Les mouches plates se collaient sur ma figure, terribles comme des poux affamés, et autour de moi les taons tourbillonnaient enragés.

« Jamais plus je n'arrive assez tôt ! » me disais-je en regardant le ciel.

Et, en effet, à deux cents toises des Ages, de grosses gouttes commencèrent à tomber, s'aplatissant dans la poussière du sentier, d'où montait cette odeur fade que dégage la terre en temps d'orage. Et puis la pluie tomba serrée, drue, comme qui la verse à seaux, de manière que lorsque j'arrivai à la maison, j'étais tout trempé.

Ayant quitté ma blouse, je mis ma mauvaise veste, et je jetai sur les pierres du foyer une brassée de branches que je fis flamber vitement. Tandis que j'étais là à me sécher les jambes, mon chien, qui regardait le feu, se tourna et se mit à grogner, puis à japper. En même temps, la porte s'ouvre vivement et je vois la Galiote.

Ça me donna un coup dans l'estomac, mais elle ne fut pas moins surprise que moi ; en me voyant, elle s'arrêta sur le seuil.

— Entrez ! entrez sans crainte, lui dis-je en me levant, venez vous sécher.

Elle ferma la porte et s'avança vers le foyer.

— De crainte, je n'en ai point ! dit-elle bravement.

— Et vous avez raison. Tenez, mettez-vous là, et tournez-vous vers le feu...

Et, en disant ceci, j'avais poussé une des tronces de bois qui servaient de siège au milieu, devant le foyer.

Elle posa son fusil dans le coin de la cheminée, ôta sa carnassière, la mit sur la table, et s'assit, tournant le dos à la flamme. Pendant ce temps, mon chien flairait sa chienne et lui faisait fête.

Ce n'est pas pour dire, mais, quoique je fisse le crâne, le cœur me battait fort en la voyant là. Sa blouse mouillée lui collait au corps, marquant ses belles formes, et bientôt elle commença à fumer, l'enveloppant d'une légère buée. Pour cacher mon trouble, je fus chercher une brassée de bois sec, que je jetai sur le feu. Puis il y eut un moment de silence, tandis que dans la cabane obscure où il fumait comme dans un séchoir à châtaignes se répandait la bonne odeur du genévrier qui brûlait.

— Vous ne venez pas souvent de ces côtés, lui dis-je pour rompre ce silence embarrassant.

— C'est la première fois ; je me suis égarée en suivant un lièvre blessé.

— Il est heureux que je sois arrivé à temps de Thenon ; vous auriez attrapé du mal à rester ainsi trempée.

— Oh !... fit-elle seulement, en haussant un peu les épaules.

J'aurais voulu me taire, mais je ne le pouvais pas.

— Votre chapeau dégoutte sur vous, partout, repris-je ; vous ferez bien de le quitter pour le faire sécher.

Elle ôta son chapeau et chercha un endroit où le poser ; mais il n'y avait ni landiers, ni rien.

— Donnez-le-moi, je vais le tenir.

Et je le lui pris des mains, un peu malgré elle, avide de toucher un objet à son usage.

Lorsqu'elle fut décoiffée, ses lourds cheveux d'or massés sur la nuque brillèrent aux reflets de la flamme, éclairant la masure sombre. Elle regardait ce misérable mobilier, ce lit de planches, garni de fougères, avec une méchante couverte, cette table faite de quatre piquets plantés en terre, sous laquelle une marmite rouillée représentait toutes les affaires de cuisine.

— Alors, vous demeurez ici ? dit-elle pour ne pas affecter de se taire.

— Eh ! oui, et vous voyez qu'il n'y a rien de trop : je couche dans mon fourreau, comme l'épée du roi.

Elle hocha la tête, comme pour approuver.

Il y eut un moment de silence, pendant lequel on entendait, de quelque trou dans la tuilée, des gouttes de pluie

tomber avec un bruit mat sur la terre battue, régulièrement comme un balancier de pendule marquant les secondes. Du coin du feu où j'étais, je la regardais sans qu'elle me vît, admirant les frisons d'or qui se tordaient sur son cou et sa mignonne oreille rose, sans aucun pendant. Mais, se sentant sèche dans le dos, elle se tourna face au foyer, allongea vers le feu ses petits souliers ferrés, et tendit à la flamme ses mains humides, avec un léger frémissement de plaisir.

Alors je m'efforçai de la regarder sans en faire le semblant. Elle soulevait légèrement sa blouse qui collait sur sa poitrine et ses bras, et regardait ses guêtres qui fumaient. Ah! la belle créature, et quel charme sain et robuste se dégageait de ce jeune corps superbe que ne gâtaient pas les affiquets féminins! Des idées folles me passaient par la tête, en la voyant là, tout près de moi, à ma merci, pour ainsi dire. De son chapeau, que je tenais, montait la bonne odeur de sa chair: j'étais comme ivre, et je sentais ma raison s'en aller.

Alors je fis un effort sur moi-même, et je sortis pour échapper à la tentation, la laissant seule finir de se sécher à son aise. L'orage était passé; on n'entendait plus que quelques lointains roulements du tonnerre. Une bonne fraîcheur avait succédé à la chaleur étouffante de tout à l'heure. Autour de la maison, les feuilles luisantes des grands châtaigniers laissaient choir des gouttes qui faisaient trembler les fougères venues à l'ombre. Je m'éloignai un peu, marchant à pas lents dans le mauvais chemin semé de flaques d'eau. Dans les bois, tout semblait rajeuni; l'herbe était plus verte, les fleurs des genêts plus jaunes, celles des bruyères plus roses, cependant que les scabieuses sauvages, chargées d'eau, inclinaient leurs têtes sur leurs tiges grêles, et que les houx nains faisaient briller leurs feuilles rigides. Le soleil tombait derrière l'horizon, envoyant à travers les bois ses derniers rais qui faisaient briller les gouttelettes tremblotantes aux épillets de la folle avoine. Une senteur rustique et fraîche venait de la terre abreuvée où foisonnaient les plantes sauvages: thym, sauge, marjolaine, serpolet, et l'herbe jaune de Saint-Roch à la subtile odeur. Je me promenai un moment, la tête nue, aspirant avec avidité l'air pur et frais, et roulant dans ma tête des pensées contradictoires comme

les sentiments qui m'agitaient. L'*Ave Maria* sonnait au clocher de Fossemagne, et les vibrations sonores s'épandaient dans le crépuscule avec une mélancolique harmonie. Peu à peu je sentais descendre sur moi les impressions apaisantes de la chute du jour, et bientôt la fraîcheur qui m'enveloppait acheva de me calmer, et je revins à la maison.

Devant le foyer, qui brillait seul au fond de la masure, la Galiote était debout.

— Il est tard? demanda-t-elle.

— La nuit vient, lui répondis-je.

— Alors, je vais partir, fit-elle en prenant son fusil.

— Je vais vous mettre dans votre chemin : vous vous perdriez dans ces bois.

Et je sortis après elle.

Nous cheminions en silence, moi, pensant à cette belle créature, non plus avec les ardentes convoitises de tout à l'heure, mais avec la résolution virile de me souvenir qu'il y avait entre nous des choses inoubliables; elle, songeant à je ne sais quoi. Après une demi-heure de marche, ayant trouvé la grande voie mal famée d'Angoulême à Sarlat, nous la suivîmes un moment, jusqu'au droit du village du Puy, après quoi, entrant dans les taillis, nous traversâmes la forêt de l'Herm. Nous passions par des sentiers étroits, à peine frayés souvent, tout à fait perdus quelquefois. Je marchais devant la Galiote, écartant une branche d'églantier, l'avertissant de la rencontre d'une flaque d'eau; et lorsqu'une cépée courbée par l'orage barrait le chemin, je la relevais pour la laisser passer. Au bout de trois quarts d'heure, le sentier débouchait du bois dans une lande d'où l'on voyait les vitres de la métairie où elle habitait, luire faiblement dans la nuit.

— Vous voici rendue, à cette heure.

— Merci, Jacques, me dit-elle d'une voix claire, en me regardant fixement ; merci.

Je la contemplai un instant, l'enveloppant tout entière d'un regard ardent, et je fus au moment de lui répondre : « Je voudrais vous avoir sauvé la vie », mais je me retins :

— Adieu, demoiselle!

Et, tandis qu'elle s'éloignait, je rentrai dans le bois.

Pour m'en retourner, je m'en fus passer au *Jarry de las*

Fadas, et, quand je fus en haut du tertre, je m'assis au pied de l'arbre. La lune se levait rouge, sanglante, sur l'horizon, et montait lentement, sinistre dans le ciel noir. Je la regardai longtemps, fixement, en songeant à la Galiote, en me faisant des reproches de n'avoir pas été plus ferme. J'avais des remords d'avoir fait taire en sa présence la haine que j'avais pour elle et les siens. C'était bien malgré moi, car sa vue inattendue m'avait troublé au point de me faire tout oublier un moment. Puis, je me cherchais des excuses : que pouvais-je faire autre que ce que j'avais fait ? Devais-je la repousser hors de ma cabane, avec ce temps à ne pas mettre un chien dehors, comme on dit ? Non, ça ne se pouvait pas. Et, un peu tranquillisé par ces raisons, je me repaissais de son image que je croyais avoir encore devant mes paupières.

Certes, son dernier regard, en me quittant, n'était plus ce regard méchant, transperçant comme une épée, qu'elle m'avait jeté dans la cour du château, la nuit de l'incendie. La haine méprisante qui débordait alors de tout son être avait disparu. Je comprenais bien que ma manière d'être avec elle, ce soir, avait dû amener ce changement ; mais il me semblait, en me rappelant ses paroles, son attitude, l'expression de sa physionomie, qu'il y avait quelque chose de plus que de la reconnaissance pour un service rendu. Dans ma folie, je me disais : « Cette fille fière et rebelle à l'amour, que les mauvais exemples de ses sœurs et les galanteries des jeunes fous qui fréquentaient à l'Herm n'ont pu gâter, a-t-elle été touchée par la passion ardente qui flambait visiblement en moi, encore que je m'efforçasse de la cacher ? » Certes, en laissant de côté ma misérable situation, je pouvais n'en être pas trop étonné. A cette époque, j'étais un robuste et beau mâle, bien fait pour tourner la tête d'une de ces grandes dames dont j'avais ouï parler, qui prennent leurs amants dans une condition inférieure pour les mieux dominer.

Mais, malgré la passion qui me poussait vers la Galiote, je me révoltais à la pensée de jouer ce rôle d'amant méprisé. A son orgueil de fille noble, j'opposais ma fierté d'homme, et, malgré la fougue de son impérieuse nature, je me sentais assez d'énergie pour la dompter et lui imposer la suprématie virile.

Comme j'étais dans ces pensées, agité, incertain des vrais sentiments de la Galiote, mon chien, qui était couché en rond à mes pieds, leva la tête et grogna sourdement. Je me couchai l'oreille à terre, et j'ouïs des pas d'homme venant vers moi. Aussitôt, prenant mon chien par la peau du cou, je l'entraînai derrière le gros chêne où je me cachai, mon fusil à la main, appuyé contre l'arbre. Quelque dix minutes après, trois hommes arrivaient en haut du tertre. Ils étaient habillés de vestes brunes et coiffés de grands chapeaux rabattus ; leur mouchoir noué au-dessous des yeux les masquait, et ils avaient chacun en main un gros bâton, de ceux que nous appelons en patois, des *billous*. Je les regardai passer, tenant la gueule de mon chien avec la main, de crainte qu'il ne jappât, mais il faisait très noir et, accoutrés comme ils étaient, je ne les connus pas. Par exemple, il n'était pas malaisé de voir que c'étaient des brigands qui revenaient de faire quelque mauvais coup ou y allaient ; de ceux-là qui tueraient un mercier pour un peigne.

Je restai là une heure encore, puis je revins vers les Ages, pensant toujours à la Galiote, marchant doucement, comme celui qui n'est pas pressé de se coucher, parce qu'il sait qu'il ne dormira pas. J'étais à une portée de fusil de la maison, lorsque tout à coup, bien loin, dans la direction de la cafourche déserte de la route de Bordeaux à Brives et du grand chemin d'Angoulême à Sarlat, j'ouïs s'élever dans la nuit un grand cri d'appel : « Au secours ! » étouffé soudain comme si l'homme avait été brusquement pris à la gorge ou assommé d'un seul coup. Les cheveux m'en levèrent sur la tête : « C'est quelque malheureux qu'on assassine », me dis-je, et aussitôt je me mis à courir de ce côté. Arrivé à la cafourche, tout essoufflé, suant, je ne vis rien. Je suivis la route jusqu'à la croix de l'Orme, criant : « Hô ! hô ! » pour avertir, s'il n'était pas trop tard, puis je remontai à l'opposé vers le Jarripigier, criant toujours de temps en temps, mais je ne vis ni n'entendis rien, de manière qu'après avoir cherché, viré pendant trois quarts d'heure environ, je m'en retournai aux Ages, où je me jetai sur la fougère pour essayer de dormir. Mais ce cri terrible, angoissé, joint à ce que j'avais l'esprit troublé par la passion, m'empêcha de fermer l'œil. « Peut-être, me disais-

je, est-ce quelque pauvre diable allant à une foire des environs que ces scélérats auront assommé et jeté ensuite dans le Gour. »

En ce temps-là, il y avait beaucoup de crimes impunis. Des marchands venus de loin, des porte-balle courant les foires avec leur argent dans une ceinture de cuir, disparaissaient sans qu'on y prît garde. Ce n'est que longtemps après, ne les voyant pas revenir, qu'on s'en inquiétait dans leur pays. De savoir alors au juste où, comment et à quelle époque ils avaient disparu, et surtout quels étaient les assassins, les parents au loin en étaient bien empêchés : autant chercher une aiguille dans un grenier plein de foin. C'était d'autant plus difficile que les brigands les faisaient disparaître pour toujours dans des endroits comme l'abîme du Gour, ou encore le trou de Pomeissac près du Bugue, où tant de personnes ont été jetées, après avoir été assassinées sur le grand chemin voisin, qu'on a été obligé de le faire boucher...

Mais laissons ces brigandages. Je restai quelque temps tout imbécile, tirassé entre une grande envie de revoir la Galiote, et ma conscience qui me le défendait. J'étais ennuyé et fatigué de ça et je me disais quelquefois qu'autant vaudrait pour moi être au fond d'un de ces abîmes d'où l'on ne remonte pas. « Ah ! me disais-je, si j'étais couché pour toujours à côté des os de ma Lina, tout serait fini ! Que puis-je attendre de l'existence, sinon la misère et le crève-cœur de mes regrets ? » Car j'avais beau être entraîné vers cette fille du diable, l'appéter comme un fou, je n'en gardais pas moins le souvenir très pur et très cher de mes premières amours, que la force de ma passion présente pouvait bien obscurcir dans des moments de folie, mais non pas effacer.

Heureusement, ces heures de découragement étaient rares ; j'en avais honte ensuite en me rappelant les leçons du curé Bonal, qui disait coutumièrement que l'homme devait porter sa peine en homme, et que la force était la moitié de la vertu.

Je ne cherchais pas à revoir celle qui m'avait comme ensorcelé, mais tout de même je la rencontrais parfois. Avec un peu de vanité, j'aurais pu croire que ces rencontres ne lui déplaisaient pas. Nous nous disions quelques paroles en

passant, et des fois elle s'arrêtait pour parler plus longuement.

Je lui enseignais une compagnie de perdreaux ou un lièvre gîté, et ça lui faisait plaisir. Elle était bien revenue de ses méprisantes façons d'autrefois, et voyant qu'au demeurant je n'étais ni bête, ni tout à fait ignorant, elle commençait à soupçonner qu'un paysan pouvait être un homme. Pour être vrai, je crois que ma personne lui agréait. Comme je l'ai dit déjà, j'étais, en ce temps de ma jeunesse, grand, bien fait; j'avais les épaules larges, les yeux noirs, le cou robuste, les cheveux touffus, et une courte barbe noire frisée ombrait mes joues brunes, car d'aller donner deux sous au perruquier de Thenon toutes les semaines pour me faire raser, je n'en avais pas le moyen.

Quand nous étions ainsi arrêtés quelques minutes, je connaissais que cette fille farouche aux hommes jusqu'ici, commençait à penser à l'amour. Le sang de sa race parlait dans ses yeux, lorsqu'elle me dévisageait hardiment et me toisait des pieds à la tête, sans point de gêne, comme elle aurait admiré un beau cheval. Je comprenais bien ça, et j'en étais quelque peu mortifié ; mais comme, de mon côté, c'était la belle et crâne fille qui me tentait, je ne faisais pas beaucoup de compte de ses manières.

Dans ces moments, en la regardant, il me prenait des envies sauvages de me jeter sur elle, et de l'emporter au fond des taillis épais comme fait un loup d'une brebis. Elle le voyait bien à mes yeux qui luisaient, à ma voix qui s'étranglait, à tout mon être qui frémissait ; mais elle ne s'en émouvait pas autrement. Si la chose était arrivée, je ne sais pas trop comment ça se serait arrangé, car elle n'était pas de ces filles qui par faiblesse, ou par bonté de cœur, se laissent aller à celui qu'elles aiment. C'était une de ces rudes femelles qui se défendent des ongles et des dents, rétives à la maîtrise de l'homme encore qu'elles le désirent, et, jusque-là, veulent encore commander.

L'hiver se passa ainsi, dans ces tirassements entre la passion qui me tenait et ma volonté qui reprenait le dessus lorsque j'étais hors de la présence de la Galiote. Pendant la mauvaise saison, je n'avais pas d'ouvrage aux champs, mais

seulement quelque peu de bois à couper, de manière qu'il me fallait, pour vivre, chasser et piéger. Autour de la forêt, dans les friches pierreuses, semées de genévriers, je tendais des trappelles pour les grives, et, dans les haies de ronces, de cornouillers et d'églantiers, des engins à prendre les merles. Dans les vignes entourées de murailles, où il y a force clapiers, je posais des setons pour les lapins. Je prenais des renards, puis des fouines et autres bêtes puantes dans les vieilles masures abandonnées, et des fois, au clair de lune, dans les cantons où il y avait des terriers de blaireaux, j'allais à l'affût, et j'attendais l'animal qui venait se dresser contre un pied de blé d'Espagne oublié au coin d'une terre, croyant y trouver l'épi. Lorsqu'il faisait trop mauvais temps, je me tenais à la maison, façonnant des pièges à taupes, des cages en bois, des manches de fouet avec des tiges de houx, des paniers, des fléaux et autres petites gazineries. Par tous ces moyens je ne manquais pas de pain, mais au reste, je mangeais plus de frottes et d'oignons que de poulets rôtis. Quoique restant souvent plusieurs jours sans parler à âme qui vive, je ne m'ennuyais point, ayant été accoutumé de bonne heure à être seul, et de nature n'aimant guère la compagnie. Et puis dans l'imbécillité d'esprit où j'étais pour lors, ayant la tête pleine de la Galiote, j'avais de quoi m'occuper. Quelquefois je jetais les yeux sur la cosse de bois où elle s'était assise et je croyais la voir encore allongeant vers le feu ses mains roses, où transparaissait le sang, et ses petits pieds. D'autres fois, je levais la tête et je regardais vers la porte qui, me semblait-il, allait s'ouvrir pour la laisser entrer. Le poignard que je lui avais enlevé était planté dans une planche au chevet de ma couche, et quelquefois je le maniais, essayant la pointe sur un de mes doigts, et le bleu sombre de la lame d'acier me rappelait la couleur de ses yeux.

Au sortir de l'hiver, un dimanche de mars par un beau soleil, je fus saisi d'une terrible envie de la revoir. Il y avait tantôt deux mois que je ne l'avais pas rencontrée, car l'hiver avait été dur, la neige avait tenu longtemps, et il me semblait qu'il y avait dix ans. J'étais mû par un sentiment instinctif qui me portait de son côté, tout de même que l'eau

coule sur la pente, que la flamme monte en l'air, que la plante se tourne vers le soleil. Je pris mon fusil, desseignant d'aller du côté du domaine où elle demeurait, avec l'espoir qu'en rôdant autour je l'apercevrais sans être vu. Mais lorsque je fus près de La Granval, soudain la pensée du défunt curé Bonal me revint et, avec elle, comme une bouffée généreuse, les souvenirs de ma jeunesse et la mémoire des miens morts de misère et de désespoir.

Je m'arrêtai coup sec, effrayé de cet anéantissement de ma volonté : « Misérable ! me dis-je, lâche ! vas-tu oublier la haine jurée, par l'antique serment, à la race maudite des Nansac !... »

Et sur le coup de la colère, changeant de chemin, je m'en fus passer au bout de l'allée de châtaigniers où nous avions enterré le pauvre curé. La terre relevée s'était tassée, enfonçant le cercueil de bois blanc, en sorte que la tombe ne marquait plus guère. L'herbe poussait égale et drue dans l'allée abandonnée, recouvrant le tout. « Encore un hiver, pensai-je, et les pluies auront nivelé entièrement le terrain, et la trace de la fosse de ce brave homme, disparaîtra entièrement. Son souvenir vivra encore parmi ceux qui l'ont connu, mais, ceux-là morts à leur tour, nul plus ne s'avisera de songer à lui ; l'oubli profond couvrira de son ombre et la sépulture et le souvenir : ainsi vont les choses de ce monde. » Et des idées tristes me venant à l'esprit, je m'en fus lentement vers le Gour, et là, je restai longtemps, les yeux attachés sur cette nappe d'eau qui montait des profondeurs souterraines où dormait la pauvre Lina. Puis je fus pris par un désir grand de parler d'elle, et j'allai à Bars trouver la Bertrille.

On sortait de vêpres comme j'arrivais, et je me plantai contre l'ormeau pour l'attendre ; mais j'eus beau épier, je ne la vis point. Tout le monde étant dehors, je me promenai un instant, espérant trouver quelqu'un de connaissance pour me renseigner, car je la croyais toujours à Puypautier. Dans la méchante auberge de l'endroit, on chantait fort, et en passant j'aperçus le fameux Guilhem de la Mathive, saoul comme la bourrique à Robespierre, ainsi qu'on dit, je ne sais pourquoi. Au bout des maisons, qui ne sont pas en quantité, au moment où je passais devant une petite bicoque, la Bertrille en sortit et, me voyant, vint à moi.

— Et comment ça va? lui dis-je.

— Hélas! mon pauvre Jacquou, j'ai eu bien des malheurs depuis que je ne t'ai vu!

— Et quels, ma Bertrille?

— Ma mère est tombée paralysée et ne bouge plus du lit, et puis mon pauvre Arnaud est mort là-bas, en Afrique, six mois avant d'avoir son congé.

— Pauvre Bertrille, je te plains bien!

Et, là-dessus, nous nous entretînmes de nos malheurs à tous deux; moi lui parlant de son bon ami, elle me parlant de Lina.

Et, à ce propos, elle me dit que cette vieille gueuse de Mathive était tout à fait malheureuse avec ce mauvais sujet de Guilhem qui avait pris une jeune chambrière à la maison, mangé le bien à moitié, et par-dessus le marché la rouait de coups.

— Et tant mieux! fis-je, je ne serai content que lorsque je la verrai, le bissac sur l'échine, crever au bord de quelque chemin!... Mais ta mère, — repris-je, — n'y a-t-il point d'espoir qu'elle guérisse?

— Hélas! non: d'ailleurs tu peux bien la voir, dit-elle en rouvrant la porte.

Et j'entrai après elle.

Quelle misère! Dans un séchoir à châtaignes où l'on avait fait une cheminée grossière comme celle d'une cabane des bois, les deux pauvres femmes étaient logées. Il n'y avait en fait de meubles qu'une table contre un mur, avec un banc et, de l'autre côté, le méchant lit où gisait la paralytique. A peine pouvait-on passer entre la table et le lit, tellement c'était petit.

— Voilà Jacquou qui te vient voir, mère! fit la Bertrille; tu sais bien, c'est lui qui était chez le curé Bonal, à La Granval.

La malade, qui n'avait plus de vivant que les yeux, baissa les paupières, pour dire: « Oui, je sais. »

Lui ayant dit, en manière de consolation, qu'il ne fallait pas désespérer, que sans doute la chaleur venant la guérirait, elle fit aller ses yeux à droite et à gauche en signifiance qu'elle n'y croyait point.

Après quelques paroles de réconfort, je sortis avec la Bertrille.

Nous nous en allions doucement le long du chemin creux, entre les haies épaisses qui garnissaient les talus. J'avais une idée, mais je n'osais pas l'avouer à la pauvre drole, et je regardais machinalement les buissons noirs où restaient quelques prunelles bleuâtres flétries par l'hiver, et le chèvrefeuille qui, s'étalant sur les ronces et les viornes, laissait pendre des jets sur le chemin. De temps en temps, je cassais une brindille sans m'arrêter, et je la mâchonnais, toujours muet; mais enfin je me trouvai honteux de ma couardise, et, prenant courage, je dis :

— Pauvre Bertrille, excuse-moi... comment faites-vous pour vivre, toi ne pouvant aller en journée ?

— Je file tant que je peux.

— Et tu gagnes quatre à cinq sous à ce métier; tu n'as pas pour vous entretenir le pain, surtout qu'il est cher, cette année !

Elle marchait la tête baissée et ne répondit pas.

Quelque chose me traversa le cœur, comme une aiguille.

— Et peut-être, repris-je, vous n'en avez pas, en ce moment ?

Elle ne répondit toujours point.

Alors je lui attrapai la main :

— Regarde-moi, Bertrille.

Elle leva vers moi ses yeux pleins de larmes.

— J'ai trente sous dans ma poche; je t'en prie, prends-les... les voici.

Elle hésita une seconde, mais, quand elle vit mes yeux humides, elle prit les sous.

— Merci, mon Jacquou.

— Si les pauvres ne s'aident pas entre eux, qui les aidera ? Je n'ai personne au monde, il me semble que tu es ma sœur.

Elle mit les sous dans la poche de son devantal, et nous revînmes vers le bourg.

— Écoute, Bertrille, lui dis-je devant sa porte, ne te fais pas de peine et ne te tue pas à veiller avec ta quenouille pour avoir du pain : moi je suis là; dimanche, je reviendrai.

— Oh ! Jacquou, je ne veux point te mettre cette charge de deux femmes sur les bras.

— Je suis fort assez pour la porter, lui répondis-je, n'aie point de honte de ça : suppose que je sois ton frère, ajoutai-je en lui tenant la main.

Elle me regarda avec un tel élancement d'âme que l'étincelle jaillie de ses yeux me donna un petit frémissement d'émotion.

— Adieu, lui dis-je, et à dimanche !

Je m'en allai tout autre que je n'étais venu, content de moi, le cœur solide, prêt à tout. Le plaisir d'avoir rendu service à ces deux pauvres femmes, la résolution que j'avais prise de les assister dans leur malheur, tout cela me transportait. Il me semblait que désormais je n'étais plus un être inutile à tous ; j'avais un but, une tâche à remplir que je m'étais donnée moi-même, et cette tâche avait quelque chose de sacré qui me relevait dans ma propre estime ; tout cela me faisait du bien.

Pendant la semaine, je travaillai avec courage, sans perdre une journée, comme ça m'arrivait quelquefois lorsque je n'avais à penser qu'à moi, puis, le dimanche venu, je m'en fus à Bars. A la pensée de ce que j'allais faire, je sentais une satisfaction intérieure qui m'était inconnue auparavant, et je marchais allègrement, impatient d'apporter quelque soulagement à la misère de ces deux malheureuses créatures.

Je les trouvai toujours dans la même situation : la mère gisant sur son grabat ; la fille, sa quenouille au flanc, filant toujours à s'user les doigts. Lorsque après être resté un instant avec elles je sortis, la Bertrille vint avec moi, et tout en marchant je lui donnai l'argent de ma semaine ; là-dessus, la pauvre drole me dit :

— O Jacquou ! il faut bien que ça soit toi pour que je le prenne ! d'un autre je mourrais de honte.

— Mais de moi tu peux tout prendre comme de ton frère, je te l'ai dit : accepte donc ce peu, de grand cœur, comme je te le présente !

Alors, ayant pris l'argent, elle s'attrapa à mon bras et nous fîmes une centaine de pas dans le chemin sans parler.

Puis revenus devant la porte, nous nous regardâmes un instant, contents l'un de l'autre, et je lui dis :

— A dimanche, ma Bertrille.

— A dimanche, mon Jacquou.

Cela dura près de trois mois ainsi. La joie d'être moi, chétif, comme une petite providence pour la Bertrille et sa mère, et le sentiment de la responsabilité que j'avais prise de moi-même, me faisaient homme et tout autre. Toutes les folles pensées, toutes les ardentes convoitises, toutes les âpres révoltes de la chair qui m'agitaient naguère étaient matées par la satisfaction du devoir accompli. A peine si de loin en loin une circonstance extérieure venait me rappeler la Galiote, et lorsque ça arrivait, je pensais à elle sans trouble aucun. Je me sentais heureux d'être débarrassé de cette fièvre amoureuse qu'elle me donnait, et qui empiétait sur ma volonté.

« Au moins, me disais-je, si je dois aimer, que ce soit une fille de la terre périgordine, une pauvre paysanne comme moi, et non une fille de cette race exécrée des Nansac » !

Je rencontrais bien quelquefois la Galiote, quoique plus rarement qu'auparavant, mais je ne ressentais plus en sa présence ce bouillonnement de sang, cette rage de désirs sauvages qui m'affolaient jadis. Les filles, encore qu'elles n'aient pas eu affaire aux hommes, comme celle-ci, connaissent bien ces passions qu'elles excitent : aussi la Galiote s'étonnait de me voir maintenant tranquille et froid près d'elle. Peut-être était-elle piquée de ça, car certaines femmes des plus fières prennent, dit-on, parfois un secret plaisir à l'admiration naïve, au désir crûment exprimé d'un rustre.

A sa manière d'être, il me semblait qu'elle essayait de souffler sur ce brasier éteint, pour le raviver ; mais c'était peine perdue. Même elle présente, j'avais la vision de ces deux femmes malheureuses là-bas, auxquelles j'étais nécessaire, et je m'étais trop entièrement dévoué à la Bertrille, pour désirer encore la Galiote. Au lieu de la fougue des sens qui me transportait ci-devant, je ne vivais plus que par le cœur ; mais il n'avait pas un battement de plus en présence de cette superbe fille.

Ce n'est pas que j'aimasse la Bertrille comme j'avais aimé la Lina ; je ne la désirais pas non plus comme j'avais désiré la Galiote ; non ! En ce moment, je l'aimais seulement comme un frère, ainsi que je le lui avais dit ; je l'aimais parce qu'elle était pauvre ainsi que moi, parce qu'elle était malheureuse. Je lui étais obligé de m'avoir rappelé les leçons du curé Bonal, d'avoir réveillé en moi ce sentiment fraternel qui commande aux hommes de s'entr'aider dans l'infortune : près d'elle mon cœur était content, mais mes sens n'étaient pas émus.

Elle n'était point d'ailleurs comparable, comme femme, ni à l'une ni à l'autre. C'était une forte fille de la race terrienne de notre pays, mais sans point de ces beautés qui, sauf les exceptions semblables à Lina, veulent pour se développer dans une suite de générations l'oisiveté, l'abondance des choses de la vie et le milieu favorable. De taille moyenne, elle n'avait donc point de ces perfections de forme de la femme des temps antiques : ses hanches larges, sa poitrine robuste, ses bras forts, accusaient la fille d'un peuple sur lequel pèse le dur esclavage de la glèbe, qui depuis des siècles et des siècles, peine et ahane, vit misérablement, loge dans des tanières, et néanmoins puise dans notre sol pierreux et sain la force de suffire à sa tâche, le travail et la génération : on voyait qu'elle était faite pour le devoir, non pour le plaisir.

Sa figure n'était pas régulière, mais plaisait pourtant par un air de grande bonté, et par l'expression de ses yeux bruns qui reflétaient les sentiments de son cœur vaillant.

Telle qu'elle était, je sentais que tous les jours je m'attachais à elle davantage et je m'en réjouissais. Il me semblait bon maintenant de n'être plus seul sur la terre, d'avoir une créature que j'affectionnais et à laquelle je pouvais me confier.

Un dimanche, en arrivant, je trouvai la pauvre fille en larmes : sa mère était à l'agonie. Une vieille femme, venue par pitié, se tenait près du lit où gisait la mourante et disait son chapelet. Jamais je n'ai vu rien de plus triste. La figure n'était plus que des os recouverts d'une peau jaune, luisante, parcheminée ; la bouche entr'ouverte montrait sur le devant

deux dents longues et noirâtres, les seules ; les yeux vitreux et éteints regardaient devant eux sans rien voir ; de maigres mèches de cheveux blancs sortaient de dessous le mouchoir de tête en cotonnade ; le nez aminci, racorni, laissait voir deux trous noirs, et sous la peau qui recouvrait cette tête desséchée, transparaissait l'image de la mort.

Je restai là jusqu'au soir, et puis je m'en fus en disant à la Bertrille que je reviendrais le lendemain.

Lorsque j'entrai le matin, sur le coup de huit heures, la vieille mère était morte, et la Bertrille assise près du lit éclairé par une chandelle de résine, la veillait.

Elle se leva et vint à moi, les yeux rouges.

— Pauvre femme ! lui dis-je, ses souffrances sont finies !

Puis je pris le brin de buis qui trempait dans l'assiette de terre brune où était l'eau bénite, et j'en jetai quelques gouttes sur le corps.

En ce moment la voisine qui assistait la Bertrille rentra :

— Ma pauvre drole, le curé veut huit francs, et qu'on le paie à l'avance.

— Hélas ! dit la pauvre fille, je n'avais qu'un écu de trois francs et je l'ai donné à Bonnetou pour la caisse !

— C'est un joli parpaillot, votre curé ! mais ça ne m'étonne pas, — ajoutai-je, en me rappelant l'enterrement de ma pauvre mère, et sa dureté.

Et comme la Bertrille se désolait que sa mère fût enterrée sans prières, je lui dis :

— Ne te tourmente pas ; je vais tâcher de trouver l'argent.

Et, repartant aussitôt, j'allai prendre une peau de blaireau et deux peaux de renard que j'avais aux Ages, et de là je fus à Thenon les vendre à un marchand qui me les achetait d'habitude. Sur les trois heures de l'après-midi j'étais à Bars, ayant assemblé les huit francs au moyen du prix des peaux et d'une avance que m'avait faite le marchand.

La voisine alla remettre l'argent au curé, qui lui dit alors que l'enterrement serait pour les cinq heures.

A cinq heures donc, avec trois autres hommes, nous portâmes la caisse à l'église sans peiner beaucoup, car la pauvre femme n'était guère lourde, et puis l'église était tout près.

Le curé attendait en surplis, son étole autour du cou, son

bonnet carré sur la tête. Il eut bientôt dépêché les prières, et, un quart d'heure après, nous allions au cimetière; lui devant, avec le marguillier qui portait la croix et le seau d'eau bénite, et, derrière le corps, la Bertrille avec quelques femmes.

Après que tout fut parachevé, j'allai vers l'endroit où ma mère était enterrée. Que dirai-je? Ça n'y fait rien, n'est-ce pas, que par-dessus les six pieds de terre qui recouvrent les os d'une pauvre créature, il y ait des fleurs ou des herbes sauvages; mais nous nous laissons facilement prendre par les yeux sans écouter la raison. Aussi, lorsque je vis ce coin plein de pierres des murs à moitié écrasés, envahi par les ronces, où foisonnaient les choux-d'âne, les mauves et des orties vigoureuses, je restai là un instant tout triste, regardant fixement ce lieu abandonné d'où toute trace de la sépulture de ma pauvre mère avait disparu. Et, en m'en allant, je passai près d'une tombe brisée par le temps, rongée par les pluies, le soleil et les gelées d'hiver, effritée, réduite en gravats, prête à disparaître, et je me dis combien c'était chose vaine que de chercher à perpétuer la mémoire des morts. La pierre dure plus longtemps qu'une croix de bois, mais le temps qui détruit tout, la détruit aussi; et puis, que fait cela à celui qui est dessous? Ne faut-il pas enfin que le souvenir du défunt se perde dans cette mer immense et sans rives des millions de milliards d'êtres humains disparus depuis les premiers âges; tout de même que sa poussière s'incorpore à la terre d'où l'on ne peut plus la distinguer, et devient partie intégrante de ce globe qui roule dans l'espace? Dès lors, l'abandon à la nature qui recouvre tout de son manteau vert vaut mieux que ces tombeaux où la vanité des héritiers se cache sous le prétexte d'honorer les défunts.

Les femmes accompagnèrent la Bertrille, et moi, ensuite, j'allai lui donner le bonsoir en lui promettant de revenir le dimanche suivant. Et, en effet, je revins ce dimanche-là, et tous les autres après. Il me tardait fort que la semaine fût finie pour me rendre à Bars, et il ne me semblait pas que je pusse me rendre ailleurs.

L'hiver vint, puis le beau temps. L'herbe poussait drue

sur la fosse de la vieille mère, cachant la croix de feuillage que, le jour de l'enterrement, sa fille avait mise dessus. Moi, je me sentais toujours plus entraîné vers la Bertrille ; j'étais heureux de la revoir, et il me faisait peine de la quitter. Des pensées d'avenir m'occupaient maintenant, et je me disais souvent que je voudrais l'avoir à femme, pour vivre nos jours l'un près de l'autre.

Un soir que nous nous promenions sur le chemin qui va vers Pepeyrou, je le lui dis.

— O Jacquou, me répondit-elle, pourquoi assembler nos misères?

— Pour les mieux supporter à deux, nous aimant bien.

— Si tu le veux, je le veux donc aussi.

Et en même temps, s'appuyant sur moi, elle leva la tête et me regarda.

Je connus lors dans ses yeux qu'elle pensait comme moi, et, l'entourant de mon bras, nous marchâmes longtemps en silence. Sur le souvenir de nos anciens amours défunts avait germé une nouvelle affection sérieuse et honnête qui nous liait l'un à l'autre pour la vie, et, sentant cela, nous étions bien heureux.

— Étant si pauvres tous deux, nous faisons peut-être une folie, mon pauvre Jacquou ! dit-elle après un moment.

— Ne crains point : je suis fort et vaillant assez et je travaillerai pour nous deux.

— Oui, mais les petits droles!...

— Sois tranquille, lui dis-je, en la serrant contre moi.

— Il faudra attendre la fin de mon deuil, reprit-elle après une pause.

— Oui, ma Bertrille, maintenant que je suis sûr de toi, j'attendrai le temps voulu.

Et, me penchant vers elle, je lui donnai le baiser de fiançailles.

Puis, l'ayant ramenée jusque chez elle, je la quittai et m'en revins tout content aux Ages.

Il fut entendu entre nous, ensuite de cela, que nous nous marierions après la Noël, et, le temps étant venu, il fallut en parler au curé de Bars. Lui se disait, sans doute : « Puisque le bon ami de cette fille a trouvé huit francs pour faire

enterrer la mère, il en trouvera bien dix pour se marier ! » Et il eut le toupet de les demander à la Bertrille. Ah ! ça n'était plus le brave curé Bonal, qui regardait l'argent comme rien. Cet autre n'aimait ses brebis que pour la laine ; et il les tondait de près.

Lorsque la drole me dit ça, je pensai un peu en moi-même, et puis je lui dis :

— Tu vas voir ! puisqu'il fait ainsi, nous allons l'attraper.

Et je m'en fus trouver le curé de Fossemagne, dans la paroisse duquel était la maison des Ages, et je lui expliquai mon affaire, disant, comme c'était vrai, que nous étions bien pauvres tous deux, et que je le priais de nous marier au meilleur compte.

Lui, qui était un vieux brave homme, se mit à rire en voyant cette requête et me répondit :

— Mon drole, je vous marierai au meilleur marché possible ; ce sera gratis, pour l'amour de Dieu.

— Merci bien, monsieur le curé, lui répondis-je en riant aussi, vous n'aurez pas affaire à des oublieux.

Comme bien on pense, notre noce ne fut pas une noce bien belle, et on ne se mit pas sur les portes pour la voir passer. Moi, je n'avais nul parent, à ma connaissance, sinon ce cousin de mon père qui demeurait vers Cendrieux, et dont je ne savais même pas le nom. La Bertrille était comme moi, à peu près, n'ayant que des parents éloignés, métayers autrefois du côté de Saint-Orse, mais qui, depuis dix ans qu'elle les avait perdus de vue, avaient peut-être changé cinq ou six fois de métairie. Nous fûmes donc seuls chez le maire de Fossemagne et à l'église, et les premiers venus servirent de témoins.

Il y a des endroits, dans nos pays, où l'on présente le tourin ou soupe à l'oignon aux novis, sur la porte de l'église, lorsqu'ils sortent : mais nous autres, pauvres, sans amis, personne ne nous fit cette honnêteté.

En sortant de l'église donc, après avoir bien remercié le curé, j'empruntai le mulet et la charrette d'un homme du bourg que je connaissais pour lui avoir rendu un petit service, et je m'en fus avec ma femme chercher son peu de mobilier à Bars. Ayant chargé le tout, ce qui ne fut pas long,

nous revînmes vers les Ages à travers les mauvais chemins de la forêt.

Lorsqu'elle entra dans la masure, et qu'elle vit la table de planches clouées sur des piquets, et l'espèce de grande caisse dans laquelle je couchais sur de la fougère, ma femme me regarda, les yeux pleins de compassion :

— Tu n'étais pas trop bien là, mon Jacquou !

— Bah ! lui répondis-je, je dormais tout de même.

Après avoir tout déchargé et monté le châlit, je m'en fus ramener le mulet et la charrette à l'homme de Fossemagne, tandis que ma femme mettait au feu la marmite, avec une poule qu'elle avait toute préparée.

Quand je revins, trois heures après, portant une demi-pinte de vin que j'avais prise à l'auberge, ma femme avait fini de tout arranger de son mieux. Ça n'était pas grand'-chose qu'un lit et une table dans cette baraque, mais il me semblait qu'elle était changée du tout au tout. Le lit, avec des draps d'étoupe, avait remplacé ma caisse dans le coin, et au milieu, à la place des planches clouées, était la table. Le feu brillait clair dans l'âtre noir, et de la marmite s'échappait par jets une fumée qui sentait bon. Sur une touaille de toile grise, qui couvrait le bout de la table, étaient placés le chanteau et deux assiettes de terre brune.

Et ma femme allait, venait, rinçant deux gobelets verdâtres, essuyant deux cuillers, tâtant la soupe, y ajoutant du sel, taillant le pain dans la soupière, et enfin, par sa seule présence, donnant la vie à cette misérable demeure auparavant triste et solitaire.

Alors, le cœur éjoui, je la pris comme elle passait près de moi et je l'embrassai tellement fort que je la fis rougir un brin.

Et lorsque tout fut prêt, la nuit étant venue, elle alluma le chalel et trempa la soupe. Puis, nous étant assis, elle la servit, et, avec la poule qui avait dans le ventre une farce à l'œuf, ce fut tout notre repas de noces, qui dura longtemps tout de même, car nous parlions plus que nous ne mangions, rappelant nos souvenirs.

— Qui aurait dit que nous nous marierions ensemble, ma Bertrille, lorsque nous revenions de la Saint-Rémy ?

— C'est qu'alors, répondit-elle, il y avait entre nous, deux pauvres créatures qui ne sont plus !

Tandis que nous devisions en mangeant, mon chien assis nous regardait faire, balayant la terre de sa queue, et paraissant satisfait du changement qui s'était fait dans la maison.

— Tiens, mon vieux, dis-je en lui jetant des os, régale-toi bien, car ça ne sera pas tous les soirs ainsi.

Elle sourit un peu :

— La pauvreté se supporte mieux à deux, quand on s'aime bien ; c'est toi qui l'as dit, Jacquou !

— Et c'est bien la vérité, ma Bertrille ; celui-là est riche qui est content, et ce soir nous sommes riches, n'est-ce pas ? Et puis, — ajoutai-je un peu pour rire, — nous le serons encore plus, lorsqu'il y aura des petits drôles !

— Oui, mon Jacquou, répondit-elle tout simplement.

— A la garde de Dieu ! — repris-je en lui versant deux doigts de vin ; — nous sommes l'un et l'autre forts et courageux ; j'ai la foi que nous nous tirerons bien des misères de la vie... A ta santé, ma Bertrille !

— A la tienne, mon Jacquou !

Et, ayant trinqué et bu une dernière fois, comme il faisait froid, nous allâmes vers le foyer, en continuant à deviser.

Nous restâmes là longtemps. Le chien, repu, dormait en rond dans un coin de l'âtre, et dans l'autre, assis sur la tronce, nous étions serrés l'un près de l'autre, ma femme ayant sa tête appuyée sur ma poitrine, moi l'entourant de mon bras. Au dehors le vent d'hiver soufflait âpre et s'engouffrait parfois dans la cheminée, refoulant la fumée et faisant vaciller la flamme du chalel pendu au manteau. Je sentais contre moi le cœur de ma femme battre à coups sourds et répétés, et j'étais heureux.

Ma pensée se tournait vers le lointain de cet avenir où nous entrions tous deux, et tout en rêvant à cela, je regardais machinalement les branches se consumer lentement et se convertir en braise que l'air extérieur avivait.

Puis la braise se couvrait de cendre blanche et peu à peu le feu s'éteignait. A un moment, une forte rafale fit voler les cendres du foyer et éteignit le chalel :

— Il ne nous faut pas rester là, dis-je à ma femme en l'embrassant dans l'ombre.

IX

Mon histoire tire à sa fin. Les soixante ans qui suivent peuvent se conter brièvement : il n'y a que des événements communs.

Le dimanche après notre mariage, sans plus tarder, je m'en fus avec ma Bertrille à Fanlac pour rendre nos devoirs au chevalier de Galibert et à sa sœur. Quoique je leur eusse mandé que je prenais femme, ce n'était pas suffisant. Mais, arrivés là-bas, la veuve de Séguin le tisserand nous dit que la demoiselle Hermine était morte il y avait un an à la Saint-Martin. Quant à son frère, il était toujours là, bien vieilli tout de même, et attristé de la mort de sa sœur. Nous le trouvâmes dans le salon à manger, devant un grand feu de bûches, se chauffant les jambes où il avait des douleurs qui lui faisaient serrer les dents quelquefois. Mais ça ne l'empêcha pas de nous faire un bon accueil et de nous régaler de quelques vieux dictons, quoique à mon avis il ne les plaçât pas aussi à propos que dans le temps.

— Ah ! te voilà, maître Jacques ! — fit-il en réponse à mon salut, et celle-ci est ta femme, je parie ?

— Eh oui, monsieur le chevalier.

— Alors vous êtes de la religion de saint Joseph : quatre sabots devant le lit !

Nous rîmes un peu et lui continua :

— Puisque tu es entré en ménage, Jacquou, rappelle-toi comme l'homme se doit gouverner : « Compagnon de sa femme et maître de son cheval... » Tout doit être commun entre vous autres, le malheur et le bonheur, aussi bien que les choses du train ordinaire de la vie, comme le marque le dicton familier :

Boire et manger, coucher ensemble.
C'est mariage, ce me semble.

Là-dessus, le chevalier me demanda où j'étais maintenant et ce que je faisais.

Quand je le lui eus dit :

— Ce n'est pas le Pérou, fit-il, mais vous êtes jeunes tous deux, et vous vous tirerez d'affaire :

Pauvreté n'est pas vice.
Est assez riche qui ne doit rien.

Ayant jeté ces deux sentences coup sur coup, le chevalier se leva en s'appuyant sur les bras de son fauteuil ; puis, s'aidant de sa canne, il passa à la cuisine et appela :

— Holà ! Seconde !

La chambrière, qui était dans la cour, arriva.

— Il te faut faire déjeuner ces deux jeunes gens, tu entends ?

— Bien, monsieur le chevalier.

Et lui, se tournant vers moi, dit en manière d'explication :

— La pauvre Toinette est morte six mois avant ma sœur.

Il resta un moment pensif, et ajouta :

— *On trouve remède à tout, fors qu'à la mort.*

Et là-dessus, il s'assit près du feu, tandis que la Seconde taillait la soupe.

Et lorsqu'elle fut trempée, tandis que nous mangions, le bon chevalier me parlait du temps passé, et prenait plaisir à rappeler ses souvenirs. Il m'entretint longuement du curé Bonal, et finit par conclure ainsi :

— C'était un homme et un prêtre, celui-là ! Aussi les pharisiens l'ont-ils persécuté.

Puis, entre autres choses, il me demanda ce qu'étaient devenus les Nansac. Quand je lui eus dit que tous avaient disparu, hormis la plus jeune demoiselle qui était restée chez sa mère nourrice, il fit :

— Elle saura bien s'arranger :

— *Belle fille et vieille robe trouvent toujours qui les accroche.*

Sur les deux heures, au moment de repartir, le chevalier me dit :

— Tu sais, Jacquou, si jamais tu étais dans une passe à avoir besoin d'aide, fais-le-moi savoir.

— Grand merci, monsieur le chevalier, pour cette parole, et grand merci mille fois pour toutes vos bontés passées, desquelles je vous serai reconnaissant tant que j'aurai vie au corps. Ça n'est point probable que ça arrive, je suis trop petit pour ça, mais si, de mon côté, je pouvais vous être utile en quoi que ce soit, ce serait de bien bon cœur.

— Merci, mon Jacquou ! ça n'est pas de refus :

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Allons, adieu, mes droles !

— Bonsoir, monsieur le chevalier, et bien de la santé nous vous désirons.

— Quel brave homme ! me disait ma femme en nous en allant, et qu'il est plaisant avec ses fariboles !

— Et si tu avais connu sa sœur, donc ! Celle-là, c'était une sainte. Pauvre demoiselle, qui m'a fait mes premières chemises quand je suis arrivé à Fanlac !... Je ne me consolerai jamais de n'avoir pas été à son enterrement !

Guère de temps après mon mariage, je compris que de travailler, par-ci, par-là, à la journée, gagnant quelques sous, chômant souvent, et réduit à m'aider pour vivre de quelques petits ouvrages, c'était chose trop incertaine et ingrate, maintenant que j'étais en ménage, et que mieux vaudrait avoir un état, ou entreprendre un travail où ma petite capacité pourrait me servir plus profitablement que dans le métier de journalier. Je n'approuvais qu'à demi le proverbe que le chevalier disait parfois en riant :

Qui croit sa femme et son curé
Est en hasard d'être damné...

J'en causai donc à notre Bertrille, qui fut bien de mon avis.

Là-dessus, ayant ouï dire que le neveu de Jean cherchait quelqu'un pour l'aider, j'allai le trouver et nous fîmes nos conventions : me voilà devenu charbonnier.

Lorsqu'on a la raison et qu'on a bonne envie d'apprendre quelque chose, ça va vite : aussi mon apprentissage ne fut pas

long. Il faut dire aussi que l'état n'est pas de ceux pour lesquels il faut une grande habileté de main : c'est surtout l'expérience qui fait le bon charbonnier, jointe à un savoir-faire qu'on attrape assez facilement avec un peu d'idée.

Au reste, il ne faut pas croire que l'état soit aussi désagréable qu'il est noir ; il ne faut pas se fier aux apparences. Ainsi beaucoup, sans doute, préféreraient le métier de boulanger comme plus propre que celui de charbonnier ; quelle différence, pourtant ! Être enfermé dans un fournil où il fait une chaleur d'enfer, suer et geindre toute la nuit, courbé sur la maie ; se griller la figure pour enfourner, et aller se coucher quand les autres se lèvent, en voilà-t-il pas un beau métier ! Parlez-moi d'être charbonnier.

Pour moi, cet état me convenait bien, parce qu'on est seul dans les bois, et qu'on vit là tranquille, sans avoir affaire que rarement aux gens. Il y en a qui ont besoin de la société des autres, qui veulent se mêler à la foule, à qui il faut des voisinages, des nouvelles, des échanges de platusseries ; moi pas, et il me paraît que c'est un malheur que de ne pas savoir vivre seul. Les hommes rassemblés valent moins qu'isolés. Il en est du moral comme du physique : les grandes réunions humaines sont malsaines pour l'esprit et le cœur, comme pour le corps. Aussi, quand j'ois vanter l'habitation des villes, il me semble qu'on me dévide les tripes sur un dévidoir en bois d'érable que nous appelons *azérail*.

Or donc, pour en revenir, rien n'était plus plaisant pour moi que ce travail en plein air, sous le soleil, et la surveillance des fourneaux à la clarté des étoiles. Ça n'est pas un travail qui empêche de penser ; au contraire, on en a tout le loisir, et les sujets ne manquent pas. Que de fois, la nuit, levant la tête et voyant briller sur le bleu sombre du ciel ces millions de soleils perdus dans des profondeurs immesurables, je me suis pris à rêver. Et que de fois j'ai admiré ces astres qui se meuvent dans l'infini, et, exacts comme une horloge bien réglée, viennent passer à tel point de l'espace où ils doivent passer ! A force de les observer, j'ai fini par connaître l'heure à leur position, aussi bien qu'avec une montre. Je ne sais rien de plus beau que de

voir l'étoile du soir monter lentement sur l'horizon. Bien souvent, seul, au milieu des bois, j'ai suivi son ascension superbe dans le firmament, en me disant que, peut-être sur cet astre, quelque charbonnier surveillant ses fourneaux dans une Forêt Barade quelconque, contemplait la Terre, comme moi, terrien, sa planète.

On me dira peut-être : « Tout ça c'est très joli avec le beau temps; mais quand il pleuvait?... »

Eh bien, quand il pleuvait, je me mettais à l'abri dans ma cabane; et puis j'avais une bonne peau de bique qui me gardait de la pluie. Un peu d'eau, ce n'est pas une affaire, et de temps en temps, je ne la déteste pas.

Reprenons. J'aimais aussi à observer ce qui se passait autour de moi, à connaître les mœurs et habitudes des bêtes et des oiseaux. J'épiais le hérisson chassant les serpents; l'écureuil à la recherche de la faîne; le renard glapissant sur une voie de lièvre; la belette et la fouine surprenant les couveuses dans le nid; les loups rôdeurs sortant de leur fort à l'heure où se lèvent les étoiles, et rentrant le matin après avoir mangé quelque chien resté dehors autour d'un village. Il m'est arrivé de passer de longs moments à épier le manège de quelque animal qui ne me voyait pas.

Une chose bien curieuse, c'est de voir les oiseaux faire leur nid. Leur adresse à tisser la mousse, la laine, l'herbe, le crin, est étonnante aussi bien que la rapidité avec laquelle ils ont achevé. Je connaissais tous les nids : celui de l'alouette qui fait le sien à terre dans l'empreinte d'un sabot de bœuf, et qui le cache si bien que souvent le moissonneur passe dessus sans le voir; celui du loriot, suspendu entre les deux branches d'une fourche; celui du roitelet bâti en forme de boule, avec un petit trou pour l'entrée; celui de la mésange, que nous appelons *sanzille*, où quinze à dix-huit petits sont pressés l'un contre l'autre dans un trou de châtaignier; celui de la tourterelle, qui est fait de quelques branchettes croisées sans plus. Rien qu'en voyant un œuf, je pouvais dire sans me tromper de quel oiseau il était; cependant, il y en a beaucoup d'espèces dans nos pays.

J'aurais voulu savoir aussi le nom de cette grande quantité de plantes qui foisonnent chez nous; je dis : leur nom

français, car de nom patois, la plupart n'en ont pas, à ma grande surprise. Mais si je ne savais pas le nom de toutes, je les connaissais, au moins beaucoup, par leur forme, le moment de leur floraison, et puis par leurs qualités utiles ou nuisibles, comme, par exemple : l'herbe aux blessures ou plantain ; l'herbe aux chats, qui les met en folie ; l'herbe aux cors ; l'herbe du diable, pour les conjurations ; l'herbe aux engelures ; l'herbe à éternuer ; l'herbe à guérir les fièvres ; l'herbe aux fous ; l'herbe qui guérit la gale ; l'herbe aux gueux, ou clématite ; — l'herbe aux ivrognes : — ivraie en français ou *virajo* en patois ; l'herbe aux ladres ; l'herbe aux loups, qui est un poison ; l'herbe à soigner les humeurs froides ; l'herbe des sorciers, qui est la mandragore ; l'herbe à lait, pour les mères nourrices qui en manquent ; l'herbe de saint Fiacre, ou bouillon blanc ; l'herbe à tuer les poux ; l'herbe à chasser les puces ; l'herbe pour les panaris ; l'herbe de saint Roch, qu'on attache au joug, le jour de la bénédiction des bestiaux ; l'herbe à la teigne, ou bardane ; l'herbe aux verrues ; enfin, pour en finir, les cinq herbes de la Saint-Jean, dont on fait ces croix clouées aux portes des étables ; herbes qu'il ne faut pas oublier lorsqu'on veut réussir en quelque chose de conséquence.

Sans doute, on ne viendra pas me dire que ma vie dans les bois n'était pas plus libre, plus santeuse, et plus intelligente, cent fois, que celle des gens de ma condition dans les villes, où ils ont un fil à la patte, bien court, des maladies inconnues chez nous, et qui ne distinguent pas, tant seulement, le seigle de l'avoine. Mais quand même on me le dirait, je n'en croirais du tout rien.

On pense bien qu'étant toujours dehors et dans les bois, je n'avais garde d'oublier la chasse. Et, en effet, je l'aimais toujours de passion, et mon fusil était toujours dans la cabane, chargé, tout prêt. Seulement il ne faut pas croire que lorsqu'on est au travail, et qu'on a des fourneaux allumés on puisse faire péter le bâton percé aussi souvent qu'on veut : ce n'est que toutes les fois qu'on peut.

Tout de même, j'avais quelquefois de bonnes aubaines, comme lorsque j'enlevai toute une nichée de louveteaux dans la forêt, du côté du Cros-de-Mortier. Ma femme les

porta à Périgueux dans un panier, gros comme des petits chiens de trois semaines, et on lui donna la prime, qui nous servit bien pour faire un peu arranger notre baraque de maison et y faire ajouter une chambre.

Je tuai encore, depuis, quelques sangliers, à l'affût ou au passage, et puis trois autres loups, par le moyen que voici : à la saison, qui est l'hiver, j'appelais les loups en hurlant dans mon sabot, comme une louve en folie. Je l'imitais si bien qu'une nuit, de l'endroit où j'étais embusqué, je vis quatre beaux loups arriver, qui jetaient des hurlements de réponse, et bientôt commencèrent à tourner autour les uns des autres en grondant, le poil hérissé, jaloux, comme font les chiens. Je les accordai tous d'un coup de fusil qui en laissa un sur place.

Les curieux diront peut-être : « Tout à l'heure, vous parliez de votre femme ; et que faisait-elle, tandis que vous étiez dans le bois à faire le charbon ? »

Eh bien, moi, je n'étais pas de ces tâte-poules qui ne peuvent pas quitter les cotillons de leur femme. Certainement je l'aimais bien, mais il n'est pas besoin pour montrer son affection, de se cajoler tout le temps : lorsqu'il le fallait donc, nous nous séparions sans grimaces. C'est bien vrai aussi, que je n'étais pas comme les *chabretaïres* ou ménétriers qui ne trouvent de pire maison que la leur, accoutumés qu'ils sont à faire noce partout où ils vont ; au contraire, je revenais toutours avec plaisir chez nous.

Mais dans les premiers temps, pendant que j'étais à mettre en charbon une coupe du côté du Lac-Viel, ma femme venait me trouver et restait avec moi deux ou trois jours, puis s'en retournait aux Ages voir si rien n'avait bougé, et revenait après, apportant du pain, ou ce qui faisait besoin. Dans la journée, elle m'aidait des fois à monter un fourneau, ou bien filait sa quenouille lorsqu'il était allumé. Et puis elle faisait la soupe et attisait le feu sous la marmite qui pendait entre trois piquets assemblés par la cime. Le soir venu, nous soupions aux clartés du brasier, et ensuite nous nous couchions dans la cabane sur des fougères et des peaux de brebis. Il me fallait me relever quelquefois, pour aller voir aux fourneaux, mais je laissais ma femme reposer tranquillement, gar-

dée par le chien couché en travers de la porte : je ne puis me tenir de le redire, c'était là une jolie vie, libre, saine et forte.

Ainsi faisions-nous au commencement que nous fûmes mariés ; mais lorsque, neuf mois plus tard, ma femme eut un drole, elle le portait avec elle, et après qu'il avait tété son aise, le couchait dans la cabane où il dormait tout son saoul. Tant qu'il n'y en eut qu'un, ça alla bien ; mais lorsque le second survint, va te faire lanlaire ! il lui fallut rester aux Ages, et tenir le dernier-né, tandis que l'autre commençait à marcher, pendu à son cotillon, et mon pauvre Jacquou fut obligé de rester seul au milieu des bois, et de cuire sa soupe lui-même. Et à mesure que le temps passait, tous les deux ans, deux ans et demi, à peu près, il y avait un autre drole à la maison, de manière que, pour ma femme, il ne fut plus question de la quitter, jusqu'à ce que l'aîné, ayant sept ou huit ans, gardait les plus petits.

Je ne travaillais, d'ailleurs, pas toujours dans les environs, ni même dans la Forêt Barade, quoique ce fût là mon quartier. J'étais quelquefois au loin, dans la forêt de Vergt, ou dans celle du Masnègre, entre Valojoux et Tamniers ; même jusqu'à la Bessède, près de Belvès, et dans la forêt de Born, j'ai entrepris de faire du charbon, principalement pour les forges. Ainsi, par force, nous avions pris, ma femme et moi, l'habitude d'être quelquefois séparés ; mais ça n'empêchait pas que nous nous aimions tout autant comme auparavant. Si j'osais, je dirais même que ces petites absences retrempent l'affection, qui languit lorsqu'on ne se quitte jamais.

Notre position n'était guère changée depuis notre entrée en ménage. Dès longtemps déjà, le neveu de Jean avait vendu sa maison des Maurezies et son morceau de bien, et s'en était allé du côté de Salignac, en sorte que j'étais seul de charbonnier dans le pays. J'avais pris un garçon, le travail le requérant, mais ça ne veut pas dire pour ça que nous fussions riches, car il fallait du pain, et beaucoup, pour tous ces droles qui avaient grand appétit, et puis des habillements. Encore que jusqu'à l'âge de vingt ans ils aient marché

tête et pieds nus, sauf que l'hiver ils mettaient des sabots, il leur fallait bien aussi en tous temps des culottes et une chemise, et lorsqu'il faisait froid une veste. C'est vrai que, à mesure qu'ils grandissaient, la vêture passait à celui qui venait après, comme âge, de sorte que, en arrivant au dernier, ce n'étaient plus que des loques rapiécées de partout, mais propres tout de même. Ce qui donnait le plus de mal à ma femme, c'était la toile pour faire des chemises et des draps : l'hiver elle veillait tard et filait tant qu'elle pouvait, mettant des prunes sèches dans sa bouche pour avoir de la salive. L'entretien des droles et leur nourriture, tout ça donc coûtait, sans compter que nous avions été obligés d'acheter bien des choses : un cabinet pour serrer les affaires, une maie, et un autre lit pour tous ces droles, où ils couchaient les uns en long, les autres en travers, en haut et aux pieds.

Le vieux brave curé de Fossemagne, lorsqu'on les lui présentait à baptiser les uns après les autres, à mesure qu'ils venaient au monde, disait en riant :

— Ah ! ah ! j'ai eu bonne main !

Et pour le prix, c'était toujours le même : rien.

Mais aussi, à l'occasion, ma femme lui portait ou envoyait un lièvre, ou une couple de palombes à la saison du passage, ou un beau panier de champignons, oronges, bolets ou cèpes, ou quelque petit cadeau comme ça, pour lui marquer notre reconnaissance.

Quoique n'étant pas riches, nous étions tous gais et contents plus que si nous avions eu cent mille francs. Je ne pensais plus qu'à ma femme, à mes enfants et à mon ouvrage. Et en songeant au travail, c'était encore penser aux miens, puisque je travaillais pour les nourrir. Je n'avais pas oublié le passé pourtant, mais il n'était plus toujours devant mon esprit occupé des choses du présent.

Pourtant si quelque circonstance venait me le remembrer, il se réveillait vivace, et cela me reportait en arrière aux temps malheureux de mon enfance et de ma jeunesse. En me souvenant de telle canaillerie du comte, je sentais encore la haine gronder en moi, comme un chien qu'on ne peut apaiser. Lorsqu'aussi je passais à des endroits où je m'étais rencontré avec la Galiote, ou que son poignard me tombait sous

la main, quand je cherchais quelque chose dans la tirette du cabinet, je me rappelais la fièvre d'amour qui me brûlait alors, et j'avais quelque peine, rassis maintenant, dans la plénitude de mon affection pour ma femme, à comprendre ma folie d'autrefois. Elle avait quitté le pays vers le temps de la naissance de mon aîné, car son frère et ses sœurs, besogneux d'argent, avaient voulu vendre le domaine où elle demeurait. Où était-elle allée ? avait-elle fini par mal tourner comme ses sœurs ? Je ne l'ai jamais su ; cela se peut, mais j'aime mieux croire que non, car elle valait mieux qu'elles.

Quant au comte, on dit dans le pays, à l'époque, qu'après avoir vécu quelque temps de charités, pour ainsi dire, piquant l'assiette dans les châteaux, ou chez dom Enjalbert, et traînant partout une misère honteuse, il s'était réfugié à Paris chez sa fille aînée, qui était une bonne gaillarde, et finalement était mort à l'hôpital.

C'est bien comme disait le chevalier :

Cent ans bannière, cent ans civière !...

Quelques années après notre mariage, je parlais avec ma femme des quatre terribles jours que j'avais langui dans les oubliettes de l'Herm, et quoique ce ne fût pas la première fois, comme toujours en ayant ce récit, elle joignit les mains avec des exclamations pitoyables. Elle voulut connaître l'endroit, et, un dimanche, nous fûmes à l'Herm en nous promenant.

Arrivé devant ces ruines habitées maintenant par les chouettes et les ratepenades, un mouvement d'orgueil me monta en voyant mon ouvrage, en songeant que moi pauvre et méprisé, j'avais vaincu le comte de Nansac, puissant et bien gardé. Lorsque ma femme vit dans le pavé de la prison, cette manière de trappe de pierre, ce trou noir par lequel on m'avait descendu dans les ténèbres de la basse fosse, elle eut un frémissement pénible et recula d'horreur.

— O mon pauvre homme ! comment as-tu pu vivre quatre jours et quatre nuits là dedans !

En sortant de l'enceinte du château, je trouvai ce garçon qui avait fait le guet le soir de l'incendie. Il était marié dans le village maintenant, et il nous fallut de force entrer

boire un coup chez lui. Là, tout en trinquant, nous parlâmes de cette nuit où nous avions fait justice de cette famille de loups, et alors lui me dit :

— Je ne comprends pas comment les gens du pays ont pu supporter toutes ces misères si longtemps ! le diable m'emporte, je crois que sans toi, nous serions encore sous la main de ces brigands !

— A la fin, sans doute, quelqu'un en aurait bien débarrassé le pays, répondis-je.

— Peut-être ; mais, en attendant, tu l'as fait ! Et tu en porteras les marques jusqu'à la mort, — ajouta-t-il en regardant les cicatrices des balles à ma joue.

Et après avoir trinqué une dernière fois, je m'en retournai aux Ages avec ma femme.

Une autre fois, nous en allant ensemble à la foire du 25 janvier à Rouffignac, acheter un petit cochon, — parlant par respect — je lui fis voir la tuilière où j'avais passé de si terribles moments, lors de la mort de ma mère. Mais depuis ce temps, il y avait des années, la charpente et la tuilée s'étaient effondrées, entraînant les murs de torchis, en sorte que la maison n'était plus qu'un amas de décombres, un pêle-mêle de terre, de pierres, de débris de tuiles, recouvert de ronces et d'herbes folles, d'où sortaient des bois pourris à moitié, comme les ossements de quelque animal géant enseveli sous ces ruines.

Et là, je lui dis les horribles angoisses que j'avais éprouvées, moi tout jeunet, en voyant ma mère affolée mourir dans les affres de la désespérance.

— Pauvre ! fit-elle, tu n'as pas été trop heureux dans tes premiers ans.

— Non, mais maintenant, s'il plaît à Dieu, les mauvais jours sont passés, sauf les accidents vimaires.

Elle ne dit rien et nous continuâmes notre chemin.

Lors de ma dernière allée à Fanlac avec ma femme, j'avais bien recommandé au vieux Cariol de me faire savoir s'il arrivait quelque chose au chevalier. Cela m'avait causé, comme je l'ai dit déjà, beaucoup de regret, et même une véritable peine, de n'avoir pas été à l'enterrement de la bonne demoiselle Hermine. Il me semblait, quoique ce ne fût pas de ma faute,

que j'avais manqué à mon devoir, et je ne voulais pas récidiver. Un matin donc, un drolar arriva aux Ages de la part de Cariol, nous porter la nouvelle que le chevalier était mort. En ce temps-là, nous avions déjà plusieurs enfants, de manière que, l'aîné étant déjà grandet, ma femme l'envoya me prévenir du côté de Fagnac où j'étais. Laissant mon ouvrier aux fourneaux, je m'en vins vite à la maison où, ayant pris mes meilleurs habillements, je partis pour Fanlac, où je fus rendu tout juste pour l'enterrement.

Ce que c'est que d'être un brave homme ! Toute la paroisse était là : vieux, jeunes, hommes, femmes, petits drôles, et, avec ça, beaucoup de nobles et de messieurs de Montignac et des environs. Tous les hommes voulurent aider à le porter au cimetière ou du moins toucher son cercueil. Le curé n'était plus celui qui avait remplacé Bonal : les gens le détestaient tellement qu'il avait été obligé de partir, comme je l'ai dit. Celui qui, à la fin, l'avait remplacé lui-même, fit un beau prêche sur la tombe du chevalier, et le loua comme il le méritait. Lorsqu'il annonça que, par testament, le défunt avait donné tout son avoir aux pauvres de la paroisse, ce fut un long murmure de bénédictions de tous, et les bonnes femmes s'essuyèrent les yeux. Malheureusement, ce n'était pas le diable, ce qu'il donnait, le brave homme, car il ne lui restait guère vaillant et bien liquide qu'environ vingt-cinq ou vingt-six mille francs, à ce qu'il paraît, le bien étant fortement hypothéqué. Ce n'est point par dissipation ou désordre que le chevalier et sa sœur avaient mangé leur avoir, c'était par bonté. Lui, n'avait jamais su refuser cent écus en prêt, à un homme dans le besoin ; et, confiant comme un enfant, il avait souvent mal placé son argent, ou négligé de prendre les précautions nécessaires. De même pour les pauvres ; le frère et la sœur avaient toujours donné sans compter : aussi mangeaient-ils leur bien, petit à petit, et depuis des années vivaient plus sur le fonds que sur le revenu. Du reste, même pour ceux qui y regardent de près, il est forcé que les fortunes se fondent, si quelque source, industrie, mariage ou héritage, ne les renouvelle pas. Un petit noble campagnard comme le chevalier, qui au commencement de ce siècle était riche avec deux mille écus de revenu, se trou-

vait gêné trente ans plus tard, et serait pauvre aujourd'hui. Si avec ça il survient quelques mauvaises années, ou de grosses réparations à faire, il faut emprunter ; les dettes font la boule de neige, et c'est la ruine totale.

Quelque temps après l'enterrement du chevalier, je revenais des Ages, et m'en allais voir une coupe du côté de La Bossenie, lorsque sur le sentier, à une centaine de pas, je vis venir vers moi une vieille en guenilles, toute courbée, avec un bâton à la main et un bissac sur l'échine. A mesure qu'elle approchait, je me disais : « Qui diable est cette vieille ? » Et tout d'un coup, quoiqu'elle fût fort changée, maigre comme un pic, à son nez pointu, à ses yeux rouges, je reconnus la Mathive, et ma haine pour cette coquine de femme se réveilla soudain. En me joignant, elle releva un peu la tête, et, m'ayant reconnu, s'arrêta.

— O Jacquou, fit-elle, tu me vois bien malheureuse !

— Tant mieux ! tu ne le seras jamais assez à mon gré !

— Guilhem m'a tout mangé, — continua-t-elle en s'essuyant les yeux, — et maintenant je cherche mon pain...

— Vieille gueuse ! depuis la mort de la pauvre Lina, j'ai toujours souhaité te voir crever dans un fossé, le bissac sur l'échine ! Tu es en chemin, je ne te plains pas !

Et je passai.

J'eus tort certainement de ne pas me rappeler, en cette occasion, les leçons du curé Bonal qui prêchait sans cesse la miséricorde. Mais la pensée que cette misérable mère avait tant fait souffrir, et finalement tué, on peut le dire, sa propre fille, la plus douce et la meilleure des créatures, me révoltait et me rendait fou de colère. Et puis, sans doute, il faut bien être miséricordieux, mais il faut faire attention, aussi, que si l'on est trop facile à pardonner, ça encourage les mauvais. Ceux dont la conscience est morte ont besoin que la conscience des autres leur rappelle leurs fautes et leurs crimes. De plus, l'horreur qu'inspirent les méchants est un juste châtiment pour eux, et sert d'avertissement à ceux qui seraient tentés de les imiter. Au reste, ce que j'avais souhaité arriva : un matin d'hiver, on trouva la Mathive morte sur un chemin entre Martillat et Prisse, et à moitié mangée par les loups.

Puisque j'ai nommé ce fameux Guilhem tout à l'heure, j'en dirai encore ceci que, peu de temps après la mort de la Mathive, il fut condamné aux galères à perpétuité pour avoir, un soir de foire à Ladouze, assommé et dévalisé un marchand de cochons, de Thenon, sur la grande route, à la Croix-de-Ruchard : ainsi devait-il finir.

Tout ça est loin maintenant. J'ai à cette heure quatre-vingt-huit ans, et ces choses, quoique un peu obscurcies dans les brumes du passé, me remontent parfois à la mémoire. Comme tous les vieux, j'aime à raconter de vieilles histoires, et je le fais trop longuement sans doute, d'autant qu'elles ne sont pas toujours gaies. Pourtant, dans le village de l'Herm, où je demeure présentement, les gens ne le trouvent pas ; mais c'est qu'ils sont accoutumés à ouïr des contes interminables, pendant les longues veillées d'hiver. Quoique je leur narre bien tout par le menu, ainsi qu'il m'en souvient, il y en a qui trouvent que je ne m'explique pas assez, et demandent encore ceci ou cela : ils voudraient savoir de quel poil était mon chien et l'âge de notre défunte chatte.

J'ai eu treize enfants, mâles ou femelles. On dit que ce nombre de treize porte malheur ; moi, je ne m'en suis jamais aperçu. Il ne nous en est pas mort un seul, ce qui est une chose rare et quasi extraordinaire. Mais, nés robustes et nourris au milieu des bois, dans un pays sanieux, ils étaient à l'abri de ces maladies qui courent les villes et les bourgs, où l'on est trop tassé. Si je dis que j'ai eu tant de drôles, ça n'est pas pour me vanter, il n'y a pas de quoi, car les hommes ne souffrent pas pour les avoir : c'est les pauvres femmes qui en ont tout le mal, et aussi la peine de les élever. La mienne avait vingt ans quand nous nous sommes mariés, et de là en avant, jusque vers cinquante ans, elle n'a cessé d'en avoir un entre les bras, qu'elle posait à terre lorsque l'autre arrivait. Je dirai franchement que sur la fin j'en avais un peu perdu le compte : car, un soir de carnaval, en soupant, je m'amusais à les nombrer, et je n'en trouvais que onze.

— Et la Jeannette qui est là-bas, mariée au Moustier, dit ma femme, est-ce qu'elle est bâtarde ?

— C'est ma foi vrai ! je n'y pensais plus ; mais ça ne fait toujours que douze ?

Alors elle alla prendre dans le lit le petit dernier et me le présenta :

— Et celui-là, donc, tu ne le connais pas ?

— Ah ! le pauvre ! je l'oubliais.

Et, prenant le petit enfançon qui me riait, je l'embrassai et je le fis un peu danser en l'air ; après quoi, je lui donnai à téter une petite goutte de vin dans mon verre,

Et ce pendant, les autres droles qui étaient là autour de la table, s'égayaient de voir que le père ne retrouvait plus sa treizaine d'enfants.

En ce temps-là, il y en avait de mariés, garçons et filles, d'autres partis à travailler hors de la maison, de manière qu'il n'était pas bien étonnant d'en oublier quelqu'un : oui, seulement ma femme disait que le carnaval en était la cause.

C'est bien sûr que si l'homme n'a pas le mal de faire et d'élever les enfants, il lui faut affaner pour les nourrir et entretenir, ce qui n'est pas peu de chose, surtout lorsqu'il y en a tant. Pourtant, Dieu merci, je ne leur ai pas laissé manquer le pain, ce qui n'a pas été sans bûcher dur : mais quoi ! nous sommes faits pour ça, je ne m'en plains pas.

On pense bien qu'avec cette troupe de droles je ne pouvais pas devenir riche : aussi, dans toute ma vie, je n'ai pas eu cinquante écus devant moi ; content tout de même, pourvu qu'au jour la journée il y eût chez nous pour acheter un sac de blé. Aussi l'héritage que je laisserai ne sera pas gros : il y aura en tout et pour tout la maison des Ages avec trois journaux de pays autour ; le tout acheté quarante pistoles, et un louis d'or pour les épingles de la dame, et payé peu à peu par pactes de cinquante francs à la Saint-Jean et à la Noël.

Je n'étais donc pas riche de bien, mais seulement riche en enfants ; et quand j'y songe, je trouve que j'ai été mieux partagé. Je préfère laisser après moi beaucoup d'enfants que beaucoup de terres ou d'argent. On me dira que, quand je serai mort, ça me fera une belle jambe : j'en conviens ! En attendant, je suis réjoui dès maintenant de voir foi-

sonner tous ces petits et arrière-petits enfants venus de moi. Pour le coup, j'en ai tout à fait perdu le compte, ou, pour mieux dire, je ne l'ai jamais su. Et puis, il faut que je l'avoue, il y a dans cette affaire quelque chose que j'estime haut : c'est le contentement d'avoir fait mon devoir d'homme et de bon citoyen. C'est une chose à laquelle on ne pense guère maintenant, malheureusement ; mais j'ai ouï conter qu'il y avait autrefois des peuples où celui qui n'avait pas d'enfants en était mésestimé, et où le citoyen qui en avait le plus passait devant les autres ; aujourd'hui on dit que c'est un imbécile. Les gens, principalement ceux qui sont fortunés, aiment mieux n'avoir qu'un enfant et le faire riche. Pourtant, c'est une chose assez connue que les enfants des riches en valent moins. C'est une mauvaise condition que d'entrer dans la vie ayant tout à souhait : ça fait perdre tout nerf et tout ressort, ou ça empêche d'en acquérir. Aussi voit-on dégénérer les familles riches. Il y a sans doute des exceptions, mais elles sont rares.

Mais je m'attarde, il est temps d'en finir. Voici dix ans que ma pauvre femme est morte, et, depuis ce temps-là, j'ai laissé la maison des Ages à l'aîné, qui s'arrangera avec ses frères et sœurs, et je suis venu demeurer à l'Herm, chez un autre de mes garçons. Ça fut un coup bien dur que de me séparer de celle avec qui j'avais vécu si longtemps, sans une heure de déplaisir, car c'était une femme bonne, dévouée et vaillante plus qu'on ne peut dire ; mais les bons comme les méchants sont sujets à la mort.

Après ça, il m'est arrivé un autre malheur, qui est que, voici tantôt deux ans à Notre-Dame d'août, je suis devenu aveugle presque tout d'un coup. Moi qui allais encore garder la chèvre le long des chemins, je ne suis plus bon à rien : il me faut la main de ma nore ou celle de ma petite Charlotte pour me mener asseoir à une bonne place à l'abri du vent et me chauffer au soleil d'hiver. Si ce n'était ça, j'ai encore toute ma tête, et mes jambes sont bonnes. Lorsque ma petite-fille me tient compagnie, j'ai assez à faire à lui répondre, car elle ne cesse de me faire des questions sur ceci ou ça, comme on sait que c'est l'habitude des petits drôles qui veulent tout savoir. Mais, des fois, elle me laisse pour aller s'amuser avec

d'autres enfants du village, et alors je reste seul, à moins que notre plus proche voisine, la vieille Peyronne, ne se vienne seoir près de moi; malgré ça nous ne tenons pas grande conversation, car elle est sourde comme un pot.

Quand je suis ainsi tout seul, au soleil, ou bien l'été à l'ombre d'un vieux noyer grollier resté debout aux abords des fossés du château, je rumine mes souvenirs et je sonde ma conscience. Je songe à tout ce que j'ai fait, à l'incendie de la forêt, à celui du château et, après avoir tourné et retourné les choses dans tous les sens, après avoir bien examiné toutes les circonstances, je me trouve excusable, comme ont fait les braves messieurs du jury. Il n'y a que les deux chiens du comte que je regrette d'avoir fait étrangler avec mes setons, car les pauvres bêtes n'en pouvaient mais. Pour tout le reste, je rendais guerre pour guerre et je ne faisais que me défendre, et les miens et tous, contre la malfaisance odieuse et les méchancetés criminelles du comte de Nansac: je n'ai donc pas de remords.

Dans le village et partout on en juge de même, sans doute, car les gens m'affectionnent et me respectent comme étant celui qui les a délivrés d'une tyrannie insupportable. Sans y penser, j'ai fait le bonheur du pays d'une autre manière: car, lorsque la terre du comte a été mise en vente au tribunal, la bande noire l'a achetée pour la revendre au détail. Alors les gens de l'Herm, de Prisse et des autres villages alentour ont regardé dans les vieilles chausses cachées sous clef au fond des tirettes et ont acquis terres, prés, bois, vignes à leur convenance, payant partie comptant, partie à pactes. Ça a changé le pays du tout au tout. Ainsi, à l'Herm, il n'y avait autrefois que deux ou trois chétifs propriétaires; tout le reste, c'étaient des métayers, des bordiers, des journaliers, tous vivant misérablement, jamais sûrs du lendemain, qui dépendaient des caprices méchants du comte et de la coquinerie de Laborie et autres. Les fils et petits-fils de ces pauvres gens qui n'osaient pas tant seulement lever la tête, par manière de dire; qui étaient épeurés comme des belettes, tant les avait écrasés cette famille maudite, sont maintenant de bons paysans, maîtres chez eux, qui ne craignent rien et ont conscience d'être des hommes. C'est là une conséquence qui n'est pas petite. Mais il

y en a encore une autre bien grande qui est que, en outre de l'aisance, de la sécurité et de l'indépendance, la disparition du comte a rendu aux gens confiance dans la justice. Auparavant, lorsqu'ils étaient abandonnés, par les autorités et les gens en place, aux vexations et à la cruelle tyrannie de cet homme, ils disaient communément : » Il n'y a pas de justice pour les pauvres! « Lui parti, ils ont commencé à la connaître et à la respecter. Aujourd'hui, grâce à d'autres que le pauvre Jacquou, ils savent qu'elle est pour tous, et celui qui est lésé sait bien en user. Il y en a même qui n'en usent que trop, parce qu'ils plaident pour rien, pour un mouton écorné, pour une poule dans un jardin. C'est un peu notre maladie, d'ailleurs, comme disait le chevalier :

« *Les juifs se ruinent en Pâques, les Maures en noces, les chrétiens en procès* »

Mais au moins nos gens, dont je parle, n'en sont pas réduits, comme nous le fûmes jadis, à se faire justice eux-mêmes, ce qui est une mauvaise chose.

La comparaison du passé et du présent nous enseigne que les gens ne se révoltent qu'à la dernière extrémité, par l'excès de la misère, et de désespoir de ne pouvoir obtenir justice. Aussi ces grands soulèvements de paysans, si communs autrefois, sont devenus de plus en plus rares, et finalement ont disparu, maintenant que chacun, pour petit qu'il soit, peut recourir à la loi qui nous protège tous. Pour moi, j'ai la foi que je suis le dernier croquant du Périgord.

Longue vie ne diminue pas les peines, dit-on, pourtant, comme on peut le voir, ma vieillesse est plus heureuse que ma jeunesse. Les gens de l'Herm sont quasi fiers de moi ; et, lorsqu'il vient des messieurs visiter les ruines du château, s'ils demandent chose ou autre à ce propos, on leur répond :

— Le vieux Jacquou vous dirait tout ça ; il sait mieux que personne les choses anciennes de l'Herm et de la Forêt Barade, car il est le plus vieux du pays, et c'est lui qui a fait brûler le château.

Et lors, quelquefois, on me vient querir, et, assis sur une

grosse pierre, dans la cour pleine de décombres et envahie par les herbes sauvages, je leur conte mon histoire. Un de ces visiteurs, qui est venu deux ou trois fois à l'exprès, m'a dit qu'il la mettrait par écrit, telle que je la lui ai contée. Je ne sais s'il le fera, mais il ne m'en chaut : comme je le lui ai dit, je ne suis plus à l'âge où l'on aime à entendre parler de soi.

Ainsi ma vie achève de s'écouler doucement, en paix avec moi-même, aimé des miens, estimé de mes voisins, bienvoulu de tout le monde. Et, dans une pleine quiétude d'esprit, demeuré le dernier de tous ceux de mon temps, rassasié de jours, — comme la lanterne des trépassés du cimetière d'Atur, je reste seul dans la nuit — et j'attends la mort.

EUGÈNE LE ROY

NOTRE MARINE DE GUERRE[1]

IV

L'ORGANISATION DES ESCADRES

Les considérations que nous avons exposées montrent que notre Marine n'est plus de son temps. A la complication croissante de son matériel et à la difficulté de formation de son personnel, elle aurait dû opposer une division de plus en plus grande du travail; à la variation rapide des types de navires et à l'entrée en ligne des armes nouvelles, il lui fallait obvier par une organisation industrielle lui permettant de construire vite; en présence de l'accroissement de dépenses entraînées par les engins nouveaux, il lui était nécessaire de rechercher une organisation financière économique et d'appeler chacun de ses officiers et ses fonctionnaires à être avare des deniers de l'État.

Elle n'a pas aperçu la nécessité de se réformer peu à peu; elle n'a pas vu, ou n'a pas voulu voir, la cause de ses maux. Elle a trop souvent, par des changements mal étudiés, compliqué encore son mécanisme; elle n'a pas réussi à sortir de l'ornière. Aussi se contente-t-elle aujourd'hui de constater le mal et de se dire qu'il n'y a rien à faire, ou plutôt qu'il y a trop à faire. Chacun répète qu'il faut faire *table rase* de toutes nos institutions maritimes, et personne n'ose entreprendre cette héroïque opération.

1 Voir la *Revue* du 1er mai.

Or il est faux de dire qu'il faille faire *table rase*. Les éléments de la Marine sont de premier ordre, mais ils sont mal organisés. Il n'y a pas besoin pour les organiser logiquement de commencer par les détruire. Nous comparerions volontiers les divers éléments de la Marine à une bibliothèque qui, autrefois composée de quelques centaines de livres, pouvait, sans inconvénient, être classée n'importe comment. Le bibliothécaire connaissait bien ses livres et savait la place de chacun. Peu à peu, la bibliothèque s'est augmentée, des sciences nouvelles se sont créées, les quelque centaines de volumes sont devenus cent mille et, néanmoins, on n'en a pas modifié le classement rudimentaire; aussi personne ne s'y reconnaît. Faut-il brûler les livres pour remédier à cette fâcheuse situation? Il suffira, sans aucun doute, de les classer suivant un ordre logique.

C'est ce classement logique qu'il convient d'opérer dans la Marine; à l'heure actuelle, chacun s'occupe de toutes les affaires des autres et personne n'a de tâche qui lui soit propre. Il faut séparer les attributions, diviser le travail, confier à chacun la tâche à laquelle il est le plus propre. Le jour où l'officier de vaisseau, l'artilleur, l'ingénieur, le commissaire se cantonneront dans leur métier propre et auront la responsabilité complète de toutes leurs actions, le désordre qui règne aujourd'hui cessera.

Pour atteindre ce résultat, il nous paraît qu'il faut d'abord proclamer un principe qui est tout à fait méconnu et qui est d'ailleurs formellement contraire au principe de la séparation du matériel, du personnel et de la comptabilité qui a présidé à l'organisation actuelle : *il ne saurait y avoir de responsabilité réelle que si cette responsabilité est financière et, partant, nul ne peut donner un ordre que s'il est responsable de la conséquence financière de cet ordre*. Par conséquent, chacun, dans sa sphère, doit avoir la gestion des crédits qu'il dépense : le commandant d'un navire, la gestion de tous les crédits d'entretien et de réparation de son navire; l'ingénieur, la gestion des crédits matières et main-d'œuvre qu'il emploie. Chacun doit connaître sa dépense et cesser de dépenser, comme aujourd'hui, en laissant compter d'autres que lui.

On dit que, pour résoudre les questions, il suffit, en

général, de les bien poser. C'est ce que nous nous efforcerons de faire pour la Marine, en envisageant tout d'abord le but qu'il faut atteindre, et en adaptant progressivement les moyens à ce but.

Quel doit donc être aujourd'hui le but de l'administration de la Marine?

Ce but est d'avoir, le jour de la déclaration de guerre, le plus de bâtiments capables de prendre immédiatement la mer et de livrer bataille. — Ce but doit être atteint par les moyens les plus économiques.

En d'autres termes, le problème se pose de la façon suivante :

« Étant donnés les sacrifices financiers que le pays est capable de faire pour sa Marine, comment celle-ci doit-elle s'y prendre pour présenter, le jour de la guerre, le maximum de forces en état d'engager le combat? »

Le point de départ doit donc être tout d'abord d'assurer la disponibilité des navires de combat en temps de guerre. C'est en vue de ce moment qu'il faut combiner l'organisation du temps de paix pour les navires, pour les arsenaux et pour le ministère de la Marine.

Il faut donc, dans toute organisation, prendre comme base l'organisation de nos navires armés; puis passer de celle-ci aux arsenaux qui doivent assurer les besoins des navires en temps de paix et en temps de guerre, et conclure enfin par la répartition de la direction dans les services du ministère, jusqu'au ministre.

Les arsenaux et le ministère sont des moyens; le seul but à remplir, c'est la préparation de nos escadres à la guerre.

* * *

Ainsi que nous l'avons exposé plus haut, on ne doit considérer comme vraiment disponibles, le jour de la guerre, que les navires qui sont en parfait état d'entretien et qui sont montés par un équipage habitué à naviguer et à manœuvrer avec lui. Voici, en quelques mots, l'organisation qui nous paraît devoir résoudre ce problème :

Au lieu de chercher, au prix de mille difficultés, à faire

naviguer constamment nos bâtiments de première ligne, nous constituerions dans nos trois ports de Cherbourg, de Brest et de Toulon, un certain nombre de groupes de navires qui formeraient des unités administratives distinctes, sous le commandement d'un contre-amiral. Chacune d'elles comprendrait, autant que possible, des bâtiments similaires pouvant, dans la composition d'une escadre, se substituer l'un à l'autre; par exemple, les navires dépendant aujourd'hui du port de Toulon seraient répartis en six divisions navales comprenant chacune un groupe de cuirassés et de croiseurs. La répartition serait faite de manière à réunir des bâtiments tout à fait modernes, des bâtiments anciens, des cuirassés et des croiseurs. Les groupes ainsi formés ne seraient aucunement des groupes militaires; ils ne seraient qu'une organisation de réserve, instituée de façon à les composer d'états-majors à peu près semblables et de personnel identique. Les navires dépendant de Toulon pourraient être répartis, à titre d'exemple, de la façon suivante :

1. — *Brennus, Masséna, Richelieu, d'Assas, du Chayla, Cassard, Wattignies.*

2. — *Jauréguiberry, Carnot, Colbert, Cecille, Faucon, Vautour, Condor.*

3. — *Charles-Martel, Neptune, Trident, Cosmao, Lalande, Troude, Forbin.*

4. — *Marceau, Magenta, Duguesclin, Lavoisier, Galilée, Linois.*

5. — *Charner, Chanzy, Foudre, Bugeaud, Achéron, Fusée, Mitraille.*

6. — *Latouche-Tréville, Pothuau, Milan, Alger, Casabianca, d'Iberville.*

Chacune de ces divisions formerait comme un régiment, sous le commandement d'un contre-amiral. Elles seraient des unités administratives, autonomes, ayant leurs personnels et leurs crédits spéciaux et ne relevant que du ministre. Elles serviraient d'unité de recrutement, c'est-à-dire que les marins, en arrivant au service, au lieu d'être versés au dépôt des équipages de la flotte, seraient destinés directement à chacune

de ces divisions, comme aujourd'hui le fantassin est envoyé à un régiment de numéro déterminé.

A bord de chacun des navires constituant la division, l'équipage serait composé de deux groupes, l'un ne quittant pas, avant le jour de son congédiement, le bâtiment sur lequel il est embarqué; l'autre passant, au contraire, d'un navire à l'autre de la division, suivant les besoins du service.

L'équipage permanent serait composé de tous les cadres des spécialités qui, pour les grades de quartier-maître et de second maître, recevraient leur avancement à bord, au fur et à mesure des places disponibles. On peut affirmer qu'un noyau d'équipage, ne dépassant pas deux cents hommes pour un cuirassé moderne, serait parfaitement en mesure d'encadrer, du jour au lendemain, le supplément d'équipage nécessaire à l'armement complet.

Le deuxième groupe, l'élément mobile, passerait alternativement d'un bâtiment à l'autre, dans les périodes d'armement; il acquerrait ainsi une connaissance suffisante de chacun des navires pour pouvoir utilement et immédiatement apporter son concours à la partie permanente.

Il serait entendu que les réservistes seraient affectés chacun à la division navale où ils ont fait leur service, ce qui permettrait, le jour de la mobilisation, de posséder des équipages connaissant dans leurs détours les bâtiments sur lesquels ils devront combattre.

L'équipage mobile serait évalué de façon à pouvoir assurer l'armement complet en temps de paix de deux des bâtiments de la division.

En calculant l'effectif auquel conduit cette manière de faire, on reconnaît que douze mille hommes suffiraient pour tenir en parfait état d'entretien tous les bâtiments portés sur le tableau ci-dessus et comptant au port de Toulon, et pour armer, avec effectifs complets, une division d'instruction. Ce chiffre ne dépasse pas l'effectif de notre escadre actuelle de la Méditerranée.

Les bâtiments de chaque division auraient tous leurs commandants présents ou désignés : ces derniers, pour les navires de deuxième ligne, pourraient occuper des postes à terre, dans les arsenaux ou au ministère; mais ils connaîtraient

d'avance les navires qu'ils devraient conduire au combat; il en serait de même du reste de l'état-major.

La durée de l'embarquement de chaque officier sur son navire ne serait pas limitée, comme aujourd'hui, et ne prendrait fin que par une mutation motivée ou par suite d'un changement de grade.

Ces dispositions générales étant prises, il serait constitué d'une façon permanente, sous la direction d'un officier général, dans la Méditerranée et dans le Nord, une escadre de *manœuvre* ou d'*instruction* qui emprunterait ses éléments à chacune des divisions navales. Tous les trois mois un roulement s'opérerait, chaque bâtiment étant remplacé par un bâtiment de sa division. Tous les ans, au moment de l'appel des réservistes, une mobilisation partielle permettrait d'armer simultanément, pour une quinzaine de jours, une fraction importante de chaque division et d'opérer des manœuvres d'ensemble sous la direction de l'amiral désigné pour exercer les fonctions de commandant en chef en temps de guerre.

Cette organisation, qu'on qualifiera sans doute d'utopique, en oubliant que l'utopie d'aujourd'hui est la vérité de demain, présenterait les avantages suivants :

Grâce au roulement établi et à la présence d'équipages permanents, on pourra espérer que les navires constituant la division seront réellement entretenus; leurs équipages seront en mesure de les manier; seul, à un moment donné, le bâtiment venant de terminer une période d'exercices et, par suite, objet de réparations nécessaires sera considéré comme indisponible.

On pourra supprimer le dépôt des équipages de la flotte et l'école des mécaniciens. Ceux-ci se formeront, peu à peu, à bord de chaque navire et arriveront aisément à connaître, sans cours théoriques, leurs machines et leurs chaudières. Il suffirait de maintenir une école d'un caractère plus élevé que l'école actuelle pour le recrutement des officiers mécaniciens.

La permanence des états-majors et la certitude, après trois mois de manœuvres, de reprendre rang dans une division résidant au port de guerre, assureront un peu de fixité aux officiers, rendront possible la vie de famille, supprimeront les ennuis de l'existence de carré et remédieront peut-être

au découragement qui s'empare de chacun. Sans doute ces mesures n'amélioreront pas l'avancement, mais elles permettront de prendre patience.

Il ne saurait être question, bien entendu, de supprimer les écoles de spécialités qui, plus que jamais, sont indispensables; ces écoles seraient en dehors des divisions navales et recevraient, comme élèves, des canonniers et des torpilleurs appartenant à chaque division et venant faire à leur bord un stage d'instruction, exactement comme aujourd'hui les écoles de tir de la Guerre reçoivent des contingents de chaque régiment.

La division navale, dont nous venons d'esquisser le rôle militaire, au point de vue de l'entretien des navires et de l'instruction des équipages, formerait en même temps une unité administrative et financière. Le commandant de chaque division recevrait, chaque année, la délégation de tous les fonds nécessaires à l'entretien à la fois du personnel et du matériel; les ateliers et les magasins de l'arsenal subviendraient à tous ses besoins, moyennant paiement de sa part. Il aurait la gestion financière complète de toutes ses dépenses. Il aurait à sa disposition des magasins où seraient entretenus, par ses soins, tout son matériel, ses stocks de mobilisation, ses rechanges, etc.

La division navale posséderait donc une autonomie complète, et la responsabilité de son entretien serait, sans aucune ambiguïté, dévolue à son chef, au double point de vue technique et financier.

Ce que nous avons dit plus haut de nos divisions d'outremer nous dispensera de longs détails sur la façon dont nous serions d'avis de les organiser. Nous n'avons pas besoin d'entretenir à l'étranger des escadres diplomatiques. Le temps n'est plus où notre présence était nécessaire pour assurer la sécurité de nos nationaux et où, en même temps, il nous suffisait, pour atteindre ce but, de maintenir quelques bâtiments sans valeur militaire. Aujourd'hui, en présence du développement des marines exotiques, la raison d'être des dépenses que nous faisons à l'étranger n'existe que si nous y possédons de véritables armes de guerre.

Il faut envisager dès maintenant la nécessité, si nous voulons compter dans la politique d'Extrême-Orient, de pouvoir envoyer dans les mers de Chine des escadres militaires, capables de défendre notre pavillon. Or, nous ne saurions, dans ce but, avoir la prétention de maintenir dans toutes les mers du globe des escadres sérieuses ; il faudra recourir à la solution, souvent proposée, des escadres volantes. Deux ou trois fois par an nous expédierons de France, pour faire une navigation, soit dans l'Atlantique, soit en Extrême-Orient, des groupes de navires qui feront beaucoup plus pour le prestige de notre pavillon que les divisions permanentes actuelles. Ces navires, détachés des divisions des ports, feront de courtes campagnes, quelques mois dans l'Atlantique, un an au plus dans l'Extrême-Orient. Ils seront plus ou moins nombreux, plus ou moins puissants, suivant les circonstances politiques. En tout état de cause, ils formeront, pour nos états-majors et nos équipages, une véritable école de navigation.

Il nous reste à dire quelques mots des défenses mobiles.

Le service à bord des torpilleurs est trop pénible pour qu'il soit possible de maintenir, sur ces petits navires, la permanence des équipages et des états-majors. Il est cependant de toute nécessité, avec les appareils très compliqués dont ils sont munis, de renoncer aux mutations fréquentes d'aujourd'hui, surtout dans la position de réserve. On prendra une mesure moyenne : l'équipage des torpilleurs sera prélevé dans les équipages des divisions navales, par voie d'engagement volontaire, après un an de service. A l'aide de ce recrutement, on constituera des groupes de torpilleurs possédant, comme les grands bâtiments, un noyau permanent et un noyau mobile.

Cette organisation générale, que nous venons de décrire, et qui comprend, d'une part, des divisions navales placées sous le commandement d'officiers généraux de la marine, d'autre part, des escadres *d'instruction* formées d'éléments détachés provisoirement de chacune des divisions, ne saurait donner de résultats que si cette instruction est toujours dirigée suivant les mêmes règles et dans le même but.

Or, chacun sait qu'aujourd'hui, l'habitude de changer

chaque année le commandant en chef de l'escadre a pour effet de remettre chaque année en question toute tactique navale, tous les procédés de préparation à la guerre, toute l'instruction pratique des canonniers, etc. Cette manière de faire, des plus fâcheuses en ce moment, serait désastreuse avec l'organisation que nous avons esquissée : un navire venant manœuvrer chaque année trois ou quatre mois doit retrouver dans l'escadre de manœuvre les mêmes usages, les mêmes règlements, les mêmes traditions, en un mot, à chacune de ses périodes d'armement. Si, pendant qu'il était en réserve, toutes les méthodes ont changé, tout est à recommencer et il n'est pas en état de rendre des services dans l'unité militaire dont il fait partie.

Il faut donc que les méthodes d'instruction restent identiques, ou du moins qu'elles ne présentent, d'une année à l'autre, que de légers perfectionnements. Il est, par suite, de première nécessité de maintenir la permanence du commandant en chef de l'escadre.

C'est dans ce but que nous admettons que les contre-amiraux commandant les escadres *d'instruction* du Nord et de la Méditerranée, seront sous les ordres directs d'un officier général, résidant à Paris, et qui, sous l'autorité immédiate du ministre, est le commandant en chef de nos forces de mer. Ce commandant en chef, comme nous l'exposerons plus loin, est absolument indépendant du chef d'état-major, et n'a que le rôle de chef militaire. C'est lui qui commande en personne les grandes manœuvres, qui désigne les bâtiments faisant partie des escadres ou des divisions volantes; il a, sous sa direction immédiate, tout le personnel de la Marine, états-majors et équipages.

Nous définirons ultérieurement, d'une façon plus précise, son rôle vis-à-vis du ministre et des escadres.

V

L'ORGANISATION DES ARSENAUX

Pour l'entretien et la réparation des escadres constituées comme nous l'avons dit, il faut assurer, en temps de paix,

des ateliers et des magasins; en temps de guerre, des ports de refuge et des bases d'opération.

De là, la nécessité des arsenaux.

Considérons d'abord les ateliers.

Pour l'entretien d'une flotte moderne, il suffit de posséder des ateliers de chaudronnerie, des ateliers d'ajustage, des bassins de radoub et quelques ateliers à bois. L'outillage est le même, à peu de chose près, qu'il s'agisse de réparer une machine, un affût de canon ou un tube lance-torpilles. Dans la réorganisation que nous esquissons, nous réunissons donc, en un seul bloc, tous les ateliers de même spécialité de nos arsenaux. L'atelier d'ajustage unique remplacera les quatre ateliers actuels des Constructions navales, de l'Artillerie, des Défenses sous-marines, de la Flotte; l'atelier à bois réunira les ateliers à bois des Constructions navales, des Travaux hydrauliques, de l'Artillerie, de la Flotte, etc. Nous créons ainsi une usine unique pour tous les services de la Marine. Qui doit diriger cette usine unique?

Dans toutes les Marines étrangères, on a compris que, si l'officier de vaisseau doit être, dans tous les services à la mer comme à terre, la tête qui pense et qui dirige, il ne doit être un agent d'exécution qu'à la mer et qu'il lui est interdit d'exercer à terre toute tâche autre que celle de direction générale. La nécessité de l'embarquement ne lui permet pas, en effet, de remplir toute fonction exigeant de la stabilité; par suite, il n'est pas apte aux besognes de détail, techniques ou administratives.

L'organisation de 1844 reposait sur l'idée que nous venons d'énoncer; mais, comme nous l'avons dit, elle est périmée en fait, et, peu à peu, les officiers de vaisseau ont perdu la direction réelle des services; mais, par contre, ils se sont de plus en plus ingérés dans les détails. Aujourd'hui, c'est un envahissement général : on déserte, sous tous les prétextes, les services à la mer pour occuper des emplois sédentaires où l'on fait tous les métiers, sauf celui d'officier de vaisseau.

Il faut rétablir la logique des choses, c'est-à-dire mettre franchement à la tête de l'arsenal, et à l'exclusion de tout autre, un officier de vaisseau responsable; mais, seuls, ceux

que leur éducation a préparés aux travaux techniques doivent avoir la charge de l'exécution de ses ordres.

Nous pensons donc que la première réforme à apporter est de mettre à la tête de l'arsenal-usine un contre-amiral chargé uniquement de la direction des ateliers, à l'exclusion de toute fonction militaire. On chargera ainsi de la responsabilité de l'usine un officier de vaisseau, qui seul a qualité pour défendre les intérêts économiques de la Marine vis-à-vis de ses collègues commandants des escadres, qui, n'ayant que des responsabilités militaires, sont toujours disposés à dédaigner le côté économique des choses.

Le rôle principal du directeur de l'arsenal sera donc d'être le trait d'union entre la flotte et l'usine. Par suite, l'officier qui remplira cette fonction doit être à même d'apprécier, avec l'avis de ses conseillers techniques, la légitimité des demandes qui lui sont présentées par les commandants de navires. Après avoir, en toute connaissance de cause, apprécié l'utilité d'un travail, il lui appartient de l'exécuter.

Pour atteindre ce but, il a auprès de lui, non dans des services distincts, mais en collaboration constante et immédiate, des conseillers techniques qui sont chargés de l'éclairer sur les questions de leur compétence, en toute indépendance. Ces conseillers sont : un directeur des constructions navales, un colonel d'artillerie, un capitaine de vaisseau chargé des torpilles.

Au-dessous de lui, sont placés des services parfaitement distincts et autonomes :

1° Un capitaine de vaisseau chargé des armements, qui joindra à la charge actuelle du directeur des mouvements du port le soin de renseigner, d'accord avec les services techniques, le directeur de l'arsenal sur le bien fondé des demandes présentées par les bâtiments armés. Il est aidé dans ce rôle par un officier mécanicien;

2° Un capitaine de vaisseau, chef du magasin de la flotte, qui est chargé d'approvisionner, dans les conditions que nous indiquerons plus loin, le matériel naval, de le conserver, de recevoir les remises des navires, etc.;

3° Un ingénieur chef des ateliers, chargé de la direction des ateliers, du personnel ouvrier, de l'approvisionnement des matériaux de construction et de réparation;

4° Un ingénieur des ponts et chaussées, chargé des travaux à terre, bassins, quais, etc...

Ces différents chefs de service sont autonomes, c'est-à-dire qu'ils ne relèvent que du directeur général et sont responsables, en toute indépendance, de leur personnel et de leurs approvisionnements.

D'autre part, au lieu de quatre usines distinctes qui, comme nous l'avons exposé, existent dans chacun de nos arsenaux, il n'y a plus qu'une seule usine, placée sous la direction de ceux qui sont le plus aptes à la diriger, c'est-à-dire des officiers du génie maritime. A cette usine, les divers services adressent des commandes payées sur leur propre budget : notamment, le directeur d'artillerie possède seulement des bureaux d'études et un personnel de contrôleurs et fait exécuter dans l'usine unique de la Marine tout ce qui concerne l'entretien et la réparation de son matériel. Il est bien entendu, toutefois, que les ateliers de nature spéciale, comme les ateliers de pyrotechnie, restent sous la dépendance exclusive des officiers d'artillerie.

Pour que l'organisation que l'on vient d'esquisser produise les fruits que l'on doit en attendre, c'est-à-dire assure à nos arsenaux une administration rapide, souple et économe, il est de première nécessité que l'on supprime, sans espoir de retour, le régime actuel de la contradiction des services. Tous les chefs de service que nous venons d'énumérer doivent être réunis dans des locaux contigus, à portée du directeur général et doivent soumettre leurs affaires verbalement à ce dernier qui décide. Il faut organiser le régime de la collaboration qui réunira en un même faisceau toutes les forces qui, aujourd'hui, travaillent à s'annuler les unes les autres.

Cette fusion de tous les services sous un chef unique a des conséquences immédiates pour le personnel et pour le matériel.

Pour le personnel, d'abord, il n'y a plus aucune difficulté à mêler, dans les ateliers, la main-d'œuvre civile et la main-d'œuvre militaire ; par suite, il devient possible d'utiliser, dans les ateliers de l'arsenal, tous les marins de spécialité, mécaniciens, torpilleurs qui apporteront aux travaux un

secours considérable. Chacune des divisions navales, telles que nous les supposons constituées, comportera un personnel de 2 000 hommes environ ; sur ce chiffre, 600 formeront l'armement du bâtiment de manœuvre, 800 autres seront nécessaires à l'entretien et aux menues réparations des autres navires de la division ; il restera un appoint de 600 hommes qui sera mis journellement et obligatoirement à la disposition de l'arsenal. On obtiendra donc ainsi, sur les 12 000 hommes qui constituent les équipages actuels de l'escadre de la Méditerranée, un contingent de 3 000 ouvriers militaires dont la présence diminuera singulièrement les frais d'entretien de la flotte et qui, le jour de la guerre, seront immédiatement disponibles.

Quelle sera l'organisation industrielle de l'arsenal ?

Elle devra être telle que l'arsenal soit en état de faire face à toutes les nécessités — non de la paix, comme aujourd'hui, mais de la guerre — et, partant, l'arsenal sera non une usine de montage, mais une usine de transformation. Il faut qu'il puisse se suffire à lui-même avec des matières premières simples le jour où les chemins de fer seront coupés et où les ateliers industriels seront déserts. On devra donc renoncer à recourir à l'industrie privée pour la fourniture de tout ce qui est nécessaire à l'entretien et à la réparation des navires. Dans cet ordre d'idées, on reprendra l'usage de faire, dans l'arsenal, toutes les confections nécessaires à l'approvisionnement des magasins ; ces confections formeront une partie du *volant* utile à l'emploi des ouvriers dans les intervalles des travaux de réparation.

Quant aux constructions neuves, il faudra cesser de les considérer comme un *volant*. En faisant ainsi, on admettrait qu'il importe peu de prolonger la durée de leur construction : or, rien ne serait plus funeste. Tout temps gagné dans la mise en ligne d'une unité nouvelle est un progrès militaire et économique : il faut arriver à terminer un navire avant qu'il ne soit démodé.

La conclusion qui s'impose est la nécessité de spécialiser les ports de guerre. Il y a longtemps que l'on a proposé de supprimer Rochefort et Lorient comme ports d'armement.

On a toujours reculé devant les réclamations de ces villes qui se croiraient sacrifiées si on les privait de leurs préfets maritimes et de leurs états-majors. Et cependant, elles ne peuvent plus être considérées comme des ports de refuge ou des bases d'opération, puisque nos cuirassés modernes ne peuvent venir s'y ravitailler ; elles ne conservent plus que les apparences de vrais ports de guerre, sans rendement sérieux et au grand détriment à la fois de la Marine et du Budget. Avec le chemin de fer et le télégraphe, on ne fera croire à personne que la présence d'un commandant en chef à Lorient et à Rochefort soit indispensable à la défense du golfe de Gascogne : celle-ci ne se fera utilement que par des mesures concertées sous la haute direction de l'État-Major central.

Il semble qu'il sera aisé de concilier, sans difficulté, les intérêts particuliers des villes de Rochefort et de Lorient et l'intérêt général du pays ; il est manifeste, par exemple, qu'on pourrait trouver au départ du préfet maritime et de son état-major une compensation suffisante en augmentant l'importance des constructions et, par suite, du personnel ouvrier, et en installant une plus nombreuse garnison. Lorient et Rochefort, dégagés des armements de quelques navires sans valeur, se consacreraient à la construction : le premier, des cuirassés de grand tonnage, le second, des croiseurs et des avisos. L'état-major coûteux qui y réside et qui est l'objet de dépenses parfaitement inutiles, serait supprimé en majeure partie. On maintiendrait à Rochefort, pour la défense de la rade, un contre-amiral commandant de la défense. Les deux arsenaux seraient organisés à l'image de l'établissement d'Indret, au grand profit de la rapidité et de l'économie des constructions. Lorient et Rochefort construiraient les navires, mais ne les armeraient pas : l'armement se ferait à Brest et à Cherbourg.

Quant aux trois autres arsenaux, il faut reconnaître que le groupement de nos ports maritimes, grâce auquel le port de Toulon, seul, doit suffire à l'entretien d'une escadre deux fois plus puissante que celle que se partagent Cherbourg et Brest, rend nécessaires des modifications profondes dans nos usages. Si l'on veut continuer à considérer Toulon comme un port de construction, il est indispensable d'augmenter de deux à trois mille hommes son personnel ouvrier, sinon nous conti-

nuerons à voir les navires y rester en chantier deux et trois fois le temps nécessaire. Brest et Cherbourg peuvent continuer à être à la fois ports d'armement et ports de construction, à la condition toutefois que les mouvements des escadres n'apportent pas aux travaux en cours les perturbations constantes que subit Toulon.

Telle est, rapidement esquissée, l'organisation que l'on pourrait donner à nos arsenaux : réunir les forces au lieu de les éparpiller, faire apporter à chacun, suivant ses connaissances et ses forces, sa part à l'œuvre commune ; c'est le régime qu'il faut substituer à qui prévaut aujourd'hui.

En outre des ateliers de réparation et de construction, il faut à notre escadre des magasins.

Il y avait, autrefois, un seul magasin, dit magasin général, entre les mains du Commissariat de la Marine, où venaient puiser tous les services. Peu à peu, ce magasin s'est transformé, a perdu son caractère initial, mais les vestiges de son organisation, qui subsistent encore, sont l'origine du fonctionnement déplorable du service des approvisionnements.

Les matières qu'emploie la Marine peuvent toutes se classer, au point de vue de la définition, en quatre rubriques distinctes :

Les matériaux et objets nécessaires aux constructions et réparations, tels que machines diverses, tôles, rivets, etc. ;

Les objets d'armement employés sur les navires, tels que fanaux, gamelles, hamacs ;

Les rechanges de machines, de chaudières, les matières pour les réparations courantes et l'entretien, telles que tôles, peintures, etc. ;

Les matières consommables, vivres, habillements, charbon, matières grasses, etc...

Ces mêmes matières se classent, au point de vue des difficultés d'achat, en deux catégories : les unes peuvent être achetées sur des marchés généraux n'exigeant que peu de connaissances techniques pour leur préparation et leur exécution ; les autres, au contraire, ne se peuvent commander et leur bonne exécution n'est susceptible d'être vérifiée que par des agents techniques.

De cette double définition des objets, tant au point de vue de l'achat qu'au point de vue de l'emploi, découle l'utilité de séparer nettement les attributions.

Il nous semble, que, pour apporter de la méthode dans les approvisionnements de la Marine, il conviendrait de prendre les mesures suivantes :

Tout d'abord, ainsi que l'a réalisé la création récente du Groupe Flotte, considérer le bâtiment comme étant son propre magasin ; en outre, comme continuant ce magasin propre, établir à terre, pour chacune des divisions navales, et dépendant d'elles, un dépôt où serait conservé le matériel que, pour différents motifs, il vaut mieux ne pas laisser à bord. Chaque navire, armé ou en réserve, posséderait ainsi un stock à son nom, où il puiserait suivant ses besoins. Un magasinier, qui devrait être un homme du métier, par exemple un premier maître mécanicien retraité, serait l'intermédiaire, au point de vue des remises, du matériel avarié, entre ce premier magasin et les autres magasins.

L'arsenal atelier posséderait, sous la direction d'un officier de vaisseau, un magasin d'approvisionnements pour tous les objets spéciaux du matériel naval ; ce magasin, qui recevrait les remises des divisions navales, veillerait à leur réparation et s'approvisionnerait lui-même, soit par des confections dans l'arsenal, soit par des achats à l'industrie ; il constituerait le magasin de prévoyance du matériel d'armement.

En outre de ce magasin de matériel, chaque atelier de l'arsenal posséderait son magasin propre constituant l'approvisionnement de tous les matériaux nécessaires aux réparations. Il achèterait lui-même, sans intermédiaire d'autre service, tous les objets exigeant une intervention technique ; il demanderait, au contraire, au quatrième magasin, dont nous allons parler, les matières consommables d'emploi courant telles que le charbon, les matières grasses, etc.

Ce quatrième magasin serait absolument indépendant de l'arsenal atelier, vis-à-vis duquel il fonctionnerait comme un fournisseur ou plutôt comme un commissionnaire. Il serait constitué par un service, placé sous l'autorité directe d'un Commissaire général et qui aurait la double fonction d'acheter, d'une part, toutes les matières non techniques, d'autre

part, d'entretenir tous les magasins de matières consommables : charbon, habillements, etc. Le service des subsistances lui serait rattaché.

Cette création de quatre magasins paraît quelque chose de compliqué ; elle aura cependant l'avantage, d'une part, de confier à chacun l'achat des matières qu'il est le plus apte à acheter et de remédier ainsi à un des vices du régime actuel d'après lequel le même objet est acheté par un service et avec des procédés différents suivant l'emploi auquel il est destiné ; d'autre part, elle maintient, en le complétant, un des grands progrès réalisés par la création du Groupe Flotte. Elle divisera et répartira en quatre une besogne qui devient chaque jour plus écrasante.

La réforme du magasin de la Marine devra être complétée par de profonds changements dans les modes d'achats et la passation des marchés. Il faut rajeunir et simplifier toutes les formalités. Dans ce but, il convient de considérer l'adjudication comme devant être, non la règle, mais l'exception, et recourir, pour la grande majorité des fournitures, au seul procédé industriel, l'appel à la concurrence limitée. Il semble, pour remplacer tous les bureaux de commande, commissaires aux approvisionnements, commissions des marchés, conseil d'administration du port et, enfin, ministre lui-même qui, en principe, doit approuver tous les marchés, qu'il n'y a qu'à établir dans les arsenaux deux commissions des marchés, une pour l'atelier, une pour le magasin. Ces commissions, calquées sur le modèle de la commission des machines et du grand outillage, siégeant à Paris, passeraient tous les marchés sur l'ordre, soit du directeur de l'arsenal, soit du commissaire général ; les marchés seraient préparés par un certain nombre de rapporteurs, l'un pour les matériaux de coque, l'autre pour les machines, un autre pour les objets d'armement, un autre pour le matériel d'artillerie, etc... Les marchés seraient approuvés par le chef de service et non plus par le ministre auquel appartiendrait seulement un droit de remontrance dans le cas où les règlements techniques ou administratifs auraient été perdus de vue.

D'ailleurs, les achats faits par les arsenaux devraient, à

notre avis, être relativement limités. Il importe, tant au point de vue de l'unité de matériel qu'au point de vue simplement commercial, de centraliser les commandes dans la mesure du possible. C'est pourquoi, nous serions d'avis de développer le système des achats faits par Paris, en simplifiant d'ailleurs les formalités d'usage et en considérant les commissions de marchés du ministère comme les commissionnaires de celles des ports. Nous reviendrons sur ce sujet.

Que reste-t-il à ajouter, à l'usine et au magasin, pour constituer l'arsenal nécessaire? Il suffit d'assurer sa défense de terre et de mer.

C'est de cette défense que reste chargé le préfet maritime actuel qui, seul, est assez haut placé pour combiner les opérations de terre et de mer. Dans ce but, il doit avoir dans sa main les services purement militaires qui ne dépendent ni du commandant de l'escadre et des divisions navales, ni de l'arsenal, ni du magasin. Comme tel, il dirige, avec l'aide d'un chef d'état-major, les troupes de terre, la défense fixe et la défense mobile, les garde-côtes et les bâtiments-écoles.

Nous considérons que cette charge est assez lourde pour qu'il soit nécessaire de dégager le préfet maritime de toute autre préoccupation. Aussi nous admettons que les directeurs de l'usine et du magasin, ainsi que les amiraux commandant les divisions navales correspondent directement avec le ministre ; toutefois, il paraît nécessaire de maintenir sur place une autorité capable de régler les conflits qui pourraient surgir entre les commandants des divisions navales, l'usine et le magasin. Aussi le préfet maritime, considéré comme délégué du ministre et comme un inspecteur permanent, devrait-il recevoir obligatoirement copie de toute la correspondance échangée entre l'arsenal et le ministère et aurait-il à la fois le droit d'initiative dans la plus large acception du mot, et le droit de réquisition pour imposer sa volonté sous la réserve d'en référer au ministre.

Enfin, la ville maritime serait complétée par une organisation des services hospitaliers indépendants, comme l'arsenal et le magasin, et relevant directement du ministère.

Chacun des grands services de l'arsenal serait absolument indépendant l'un de l'autre, sous réserve des rapports hiérarchiques, et disposerait en toute liberté et toute responsabilité de son personnel, de ses crédits, de son matériel. Les emplois de chacun d'eux seraient donnés sur nomination du ministre ou du chef de service, mais on supprimerait, d'une façon radicale, les procédés de mutation en honneur aujourd'hui. D'ailleurs, l'absence de mutation qui serait la conséquence de l'organisation des divisions navales favoriserait singulièrement cette réforme.

VI

L'ADMINISTRATION CENTRALE

Avant de définir quelle doit être l'organisation nouvelle du ministère, il est nécessaire de résumer l'organisation générale de nos escadres et de nos arsenaux, telle qu'elle résulterait des réformes que nous avons indiquées.

D'une part des forces navales, les unes armées, les autres en réserve, organisées dès le temps de paix avec leurs équipages, leurs états-majors, leur matériel;

D'autre part, des ateliers, les uns à Cherbourg, Brest et Toulon, dirigés par des contre-amiraux, directeurs généraux, utilisant la main-d'œuvre militaire qui leur est prêtée par les divisions navales; des établissements industriels de Ruelle pour l'artillerie, de la Chaussade pour les forges, d'Indret pour les machines, de Rochefort et Lorient pour la construction des navires;

Des magasins d'approvisionnement et des hôpitaux dans les trois grands ports militaires;

Enfin, dans ces trois ports, une organisation de défense locale, de terre et de mer, sous la haute direction du préfet maritime qui est en même temps le représentant sur place du ministre.

En présence de ces divers organes, il suffit de définir le rôle de l'administration centrale pour établir quelle doit être

l'organisation du ministère; là, comme ailleurs, il suffit de poser la question pour la résoudre.

Tout d'abord, il est indispensable que l'instruction des états-majors et des équipages soit la même partout, dans l'Océan comme dans la Méditerranée, que la tactique admise, de même que les procédés de conduite de tir ou tel autre détail de l'organisation soient identiques et restent immuables pour plusieurs années. Ce résultat sera atteint si, au centre, nous plaçons un vice-amiral commandant en chef, chargé de diriger les escadres armées ou en réserve, grand amiral de nos forces de mer.

A ce titre, il est normal de placer sous ses ordres directs le corps des officiers de vaisseau et celui des mécaniciens et de lui confier toutes les questions relatives au recrutement, à l'instruction, à l'avancement des équipages et aux mouvements des navires.

Au lieu de préparer les ordres que le ministre adresse aux préfets maritimes et aux chefs d'escadre et d'être, en réalité, un conseiller abritant sa responsabilité derrière une signature souvent incompétente, il lui appartient de transformer les instructions du ministre, qui ne peuvent être que des instructions très générales, en ordres d'exécution et à mettre d'accord tous les services qu'il dirige, soit au ministère, soit dans les ports, soit à la mer. En fait, il reçoit les ordres du ministre et les exécute au même titre qu'aujourd'hui le commandant de l'escadre reçoit et exécute les ordres venus de Paris.

Grâce à cette manière de faire, l'ingérence souvent inutile du ministre dans la besogne journalière se trouve supprimée : le chef du département est dégagé de tous les détails sans nombre qui absorbent son temps. Il n'agit que pour donner une impulsion générale et lorsque son subordonné vient prendre ses ordres, et il agit alors en toute connaissance de cause.

Même organisation en ce qui concerne les arsenaux.

Le rôle du ministère pour les travaux est de donner des ordres techniques, d'assurer l'unité dans les méthodes de travail et les constructions, de centraliser certaines commandes;

d'autre part, au ministère seul sont connus les résultats de tous les essais en cours, d'artillerie, de blindages, etc... c'est donc de là que doit partir la *pensée technique*, comme la *pensée militaire*.

Pour atteindre ce but, il convient de créer une direction des arsenaux englobant tout ce qui concerne la préparation du matériel de guerre et capable, en même temps que de donner cette direction, d'administrer au mieux des intérêts financiers. Cette direction doit être organisée de façon à concilier les divers services dont les exigences techniques sont souvent divergentes. Il est nécessaire qu'elle ait, d'autre part, une autorité suffisante pour défendre, pendant la paix, les intérêts industriels et financiers du département qui risquent d'être toujours sacrifiés aux intérêts purement militaires.

C'est pour cela qu'il est, à notre avis, indispensable, vis-à-vis du commandant en chef, qui n'a d'autre préoccupation que la guerre immédiate et qui sacrifie les intérêts de l'avenir aux préoccupations du jour, de placer un chef investi, par son grade, d'une même autorité militaire et qui ait pour fonction de défendre l'avenir contre le présent.

Le directeur général des arsenaux doit donc être un vice-amiral, pour des raisons identiques à celles qui conduisent à choisir, comme directeurs des arsenaux, des officiers de marine. Mais, de même que dans l'arsenal, il faut que ce directeur général ait sous sa dépendance immédiate, sans opposition, ni contradiction, les chefs des différents services techniques qu'il est chargé de diriger et de concilier.

A côté de lui est donc placé tout d'abord un directeur des constructions navales qui centralise entre ses mains toutes les études techniques relatives aux constructions neuves, aux réparations, etc. ; ce directeur a sous ses ordres un certain nombre de sections dirigées par des ingénieurs et où s'étudient et se décident toutes les questions de son ressort.

La section technique actuelle constituerait une de ces sections et on profiterait de la réorganisation générale pour la constituer dans l'ordre d'idées envisagé par ceux qui ont provoqué sa création. Il est de première nécessité, en effet, de mettre de l'unité dans notre flotte. Les différences profondes qui existent, non seulement entre nos différents types de na-

vires, mais également entre les navires d'un même type, sont l'origine d'un surcroît de travail pour les ingénieurs, d'un accroissement de dépenses dans nos constructions et d'innombrables difficultés dès la mise en service. Si, sur tous nos bâtiments, les officiers de vaisseau trouvaient des installations semblables, ils ne demanderaient pas, ainsi qu'aujourd'hui, à modifier certaines dispositions d'un navire pour les rendre identiques à celles du navire qu'ils ont précédemment monté : n'ayant pas sous les yeux des échantillons de tous les systèmes d'apparaux de mouillage, de gouvernails, de tourelles, etc., ils seraient moins occupés à faire la critique de ce qu'ils ont et à désirer ce qu'ils n'ont pas, et une des sources les plus graves de nos dépenses, à savoir les modifications incessantes apportées à nos bâtiments, cesserait *ipso facto*. D'autre part, si le ministère avait les moyens matériels d'étudier complètement les plans des principaux détails d'un navire, les arsenaux n'auraient plus qu'à exécuter, et la besogne des ingénieurs serait diminuée d'autant. Aujourd'hui, si on construit quatre bâtiments du même type dans quatre arsenaux, on refait quatre fois toutes les études, on passe quatre fois tous les marchés; on se donne, en fait, quatre fois plus de peine qu'une bonne organisation ne permettrait de le faire.

Ainsi, soit pour l'exécution de nos navires, soit pour réaliser dans notre flotte une unité nécessaire à tous les points de vue, il convient de concentrer à Paris les études principales concernant la construction. Mais, pour atteindre le but cherché, qui doit avoir pour effet des économies se chiffrant par des millions, il ne faut pas refuser les moyens d'action à la section technique. Il faut la doter des dessinateurs, des ateliers de modèles, des locaux indispensables et ne pas la constituer, comme on l'a fait, dans un grenier, avec quelques dessinateurs et quelques ingénieurs et lui refuser toute autorité directe sur les arsenaux.

A côté d'elle, et sous les ordres, comme elle, du directeur des constructions navales, d'autres sections, composées d'ingénieurs, sont chargées des questions regardant la flotte construite, les marchés, le personnel ouvrier, etc... Elles reproduisent, au centre, un cadre analogue à celui des arsenaux auxquels elles servent de guide et de chef.

Avec une organisation analogue, un directeur de l'artillerie auquel est adjoint un certain nombre de bureaux, préside à tout ce qui concerne l'artillerie en même temps qu'un directeur des torpilles tout ce qui regarde les torpilles.

Un directeur des travaux hydrauliques s'occupe de l'entretien des ports et la construction des quais, des bassins, etc...

Le directeur général des arsenaux, ainsi outillé, est à même de diriger les arsenaux au double point de vue technique et administratif; comme son collègue le commandant en chef il est l'intermédiaire entre le ministre et les arsenaux et décide, en toute liberté, tout ce qui concerne uniquement son service.

Par suite, le ministre, pour les arsenaux comme pour les escadres, n'a plus à intervenir que pour donner une direction générale et pour mettre d'accord les deux directeurs généraux. Le jour, par exemple, où un navire doit être mis en chantier, son programme doit être arrêté par le ministre d'accord entre le chef militaire et le chef industriel ; une fois cet accord établi et le programme dressé, l'intervention du ministre doit cesser, et les pouvoirs du directeur général du matériel sont tels que l'intervention du ministre est inutile jusqu'à l'achèvement complet du bâtiment.

Il n'est pas besoin de développer en longs termes les grands avantages que trouverait la Marine en centralisant de plus en plus à Paris la préparation de ses marchés et de ses commandes. D'une part, en groupant les besoins des cinq ports et des établissements, elle peut acheter en gros les marchandises qu'elle acquérait au détail ; d'autre part, pour tous les achats de matériel spécial, machines, produits métallurgiques, etc., elle se trouve, à Paris, en contact immédiat avec ses grands fournisseurs et peut régler directement et presque sans correspondance, des marchés que les ports ne pourraient conclure qu'avec de longs délais. Que par exemple un jour elle ait besoin de tubes de chaudières, quelques coups de téléphone permettent d'appeler en quelques instants les chefs des usines à tubes et de traiter avec l'un d'eux.

Mais il ne faut pas perdre ce précieux avantage en noyant les contrats passés à Paris sous d'interminables formalités. Aujourd'hui le ministre donne-t-il l'ordre, par exemple, d'installer sur un navire une nouvelle dynamo à vapeur, cet ordre ne suffit pas pour permettre de traiter ; il faut que sur la demande de l'administration du port, le ministre intervienne de nouveau pour inviter la commission des machines, siégeant au ministère, de procéder à l'achat, et cet achat n'est valable qu'après une nouvelle intervention du ministre. Celui-ci donne donc trois fois sa signature pour la moindre commande faite à Paris.

Il est aisé de simplifier. Il semble que les commissions d'achat siégeant à Paris devraient être simplement les *commissionnaires* des ports : ceux-ci, au lieu d'acheter eux-mêmes, s'adressent à plus aptes qu'eux, délèguent leurs pouvoirs et leurs crédits. Par suite, il nous semble que lorsqu'il s'agit d'exécuter des projets approuvés, les directeurs généraux des arsenaux devraient avoir qualité pour saisir directement les commissions d'achats.

Les magasins d'approvisionnements dont nous avons parlé et qui sont, dans les ports de guerre, dirigés par le commissaire général, doivent également être administrés et reliés entre eux. Ce rôle est dévolu à un directeur-général des approvisionnements qui veille à la passation de tous les marchés d'approvisionnements, de vivres, d'habillements, centralise certaines commandes, etc.

Il paraît normal de mettre à la tête de ce service un commissaire général de la Marine qui aura sous ses ordres des bureaux techniques et des bureaux administratifs.

Les marchés seraient, en principe, centralisés à Paris, dans les conditions que nous avons indiquées plus haut.

Enfin, sans qu'il soit besoin de plus de détails, un directeur général du service de santé centralise la direction des services hospitaliers.

Nous reviendrons plus loin sur l'organisation de la comptabilité générale.

Le ministre a ainsi, sous ses ordres, quatre chefs de ser-

vice; chacun préside, sous sa haute direction, à la marche de services parfaitement autonomes. Il est nécessaire de compléter ceux-ci en plaçant, à côté du ministre, pour l'éclairer sur les questions maritimes, un conseil technique. Ce rôle est dévolu au chef d'état-major général. Celui-ci, au lieu, comme aujourd'hui, de diriger en fait tous les services au nom du ministre et sans responsabilité réelle, ne sera plus que le représentant des intérêts les plus généraux de la Marine, chargé de conseiller le chef du département en cas de conflit entre les directeurs. C'est lui qui doit être, plus que le commandant en chef, l'homme de la prévoyante préparation : dégagé, comme il peut l'être, du souci d'une accablante besogne journalière, il lui est loisible de se renseigner sur les Marines étrangères, de préparer des plans de campagne, de se préoccuper des relations de la Marine et de la guerre et de méditer de l'emploi que, le jour de la guerre, le ministre fera de l'arme tenue dans la main du commandant en chef. Comme tel, il jouera véritablement le rôle d'un chef d'état-major général.

Il semble normal, d'après les attributions que l'on vient d'indiquer, de placer les préfets maritimes sous ses ordres directs et de le charger ainsi de la défense des côtes.

Voilà donc constituée :

Par le ministre et son chef d'état-major,

Par le directeur général des arsenaux,

Par le commandant en chef,

Par le directeur général des approvisionnements,

Et par le directeur du service de santé,

la direction de tous les services maritimes militaires du département.

Est-il nécessaire d'y ajouter d'autres organes ?

Si nous étions dans une Marine jeune et si nous n'avions pas à tenir compte des vieilles habitudes et du sens routinier de notre race, nous n'hésiterions pas à répondre que ces organes sont nécessaires et suffisants.

Nous croyons néanmoins qu'il est bon de maintenir un Conseil d'amirauté et des inspections générales.

Il est manifeste que la remise de la Marine aux mains de

trois vice-amiraux n'est pas sans présenter quelque danger. Ces trois chefs sont de force à faire échec au ministre. En outre, avec le régime parlementaire, l'utilité de faire endosser certaines décisions par des collectivités n'est pas douteuse. Il est donc, à notre avis, nécessaire, tant pour faire contrepoids à l'autorité des directeurs, que pour assurer au ministre un Conseil consultatif, de rétablir l'ancien Conseil d'amirauté.

Il est bon également de placer, comme contrôle des directeurs techniques, des inspecteurs généraux que le ministre consultera dans les cas particulièrement graves et qui feront des enquêtes, en toute indépendance vis-à-vis des directeurs.

Enfin, en dehors de tous les services actifs, il est de première nécessité, pour contrebalancer, au point de vue administratif et financier, le pouvoir trop absolu des directeurs, de maintenir une inspection des services administratifs organisée comme aujourd'hui et chargée de rappeler au respect de la légalité et des règlements.

Nous n'avons, dans cette définition rapide de ce que doit être le ministère de la Marine, pas fait mention de ce que devient l'administration centrale. Il est utile de revenir sur ce point.

Il est manifeste que la direction générale — le cerveau — de chacun des services du ministère doit appartenir aux officiers des divers corps de la Marine. Pour occuper des postes qui nécessitent de rares qualités administratives, ceux-ci sont souvent désignés par leurs succès techniques ou militaires ; ils sont en outre essentiellement mobiles. Il est nécessaire de les placer dans un milieu fixe où ils trouveront sinon l'expérience technique, du moins l'expérience administrative et la connaissance des précédents. A côté du technicien qui prendra les décisions, un homme au courant des traditions administratives et qui sera en mesure de diriger la besogne matérielle que comportent les gestions financières et l'expédition des ordres est indispensable. C'est ce cadre fixe donné au personnel militaire mobile qui doit constituer l'administration centrale. Dans chaque direction, il est logique de constituer une double série de bureaux, travaillant côte à

côte, dans la collaboration la plus absolue, l'un prenant les décisions, l'autre les préparant, les rédigeant et les expédiant.

Comme nous l'avons exposé plus haut, il n'est pas possible pour obtenir une gestion financière économique, de séparer la direction administrative de la direction technique et de la direction financière. Partant, dans chacun des services, les directeurs doivent centraliser la comptabilité ; il convient également de remettre entre leurs mains la direction du personnel qui travaille sous leurs ordres. Les officiers de vaisseau relèvent du commandant en chef, les ingénieurs du directeur des Constructions navales, les artilleurs du directeur de l'artillerie, etc... ; ingénieurs et artilleurs relèvent, par ailleurs, du directeur général des arsenaux.

En un mot, à la place du régime actuel, qui confond tous les corps, toutes les dépenses, toutes les comptabilités et qui, grâce à cette antique conception, fait évanouir toute responsabilité, nous organisons des ensembles autonomes ayant dans leurs mains personnel, matériel et argent et, partant, responsables des résultats qu'ils obtiennent.

Bien que chaque service possède son autonomie financière, mène lui-même toute sa comptabilité et établisse lui-même son budget, il est nécessaire de centraliser les comptes pour les présenter à la Cour des comptes et de réunir les prévisions budgétaires pour les soumettre au Parlement.

D'autre part, s'il est utile de laisser à chaque service le soin de liquider ses dépenses, il est bon de maintenir un seul ordonnateur. Ce double rôle est réservé au service de la comptabilité générale.

En résumé, à côté du ministre, un Conseil technique, le chef d'état-major, entouré d'un personnel militaire étudiant la préparation à la guerre.

Au-dessous du ministre, trois grands services d'exécution, l'un militaire — l'armée navale avec ses escadres et son personnel ; — le second industriel avec ses arsenaux, ses ateliers, ses magasins d'objets spéciaux et ses établissements divers ;

le troisième commercial avec ses magasins de vivres, d'habillements, etc... ; chacun de ces services, autonome pour son matériel, son personnel, son budget.

A côté, un service hospitalier, également autonome, assurant la direction administrative et technique des hôpitaux.

Puis une inspection des services administratifs chargée de veiller au respect des règlements.

Enfin, une direction de comptabilité, centralisant les comptes et les prévisions. Tel nous paraît pouvoir être constitué, dans ses grandes lignes, le ministère de la Marine.

Le ministre cesse de remplir le rôle d'intermédiaire entre d'un côté, les arsenaux et les escadres, et de l'autre des directeurs qui dissimulent leur responsabilité sous sa signature ; il n'abandonne plus, en fait, toute la conduite de la Marine à un chef d'état-major qui gouverne sous son nom, sans contre poids ; il cesse cette tâche ingrate de donner des ordres militaires, alors qu'il n'a jamais commandé, de signer des plans qu'il serait excusable de ne pas savoir lire. Il se contente de présider à la direction générale de son Département, de choisir avec discernement les chefs auxquels il confie la responsabilité effective des services et d'être l'intermédiaire naturel entre le Parlement et la Marine.

VII

LE BUDGET DE LA MARINE

Chaque jour où se prolonge l'état de paix armée auquel l'Europe est condamnée depuis trente ans, le viel adage « l'argent est le nerf de la guerre » devient de plus en plus vrai et donne de plus en plus à réfléchir aux nations peu soucieuses de l'économie.

Il est certain que la Marine qui, à ressources égales, saura le mieux utiliser l'argent des contribuables sera, en dernière analyse, la plus forte. Il est donc de toute nécessité d'organiser pour nos services publics une gestion non pas économique, mais avare.

Or, remarquons que, alors que le budget de la Marine anglaise s'élève à 350 millions et le nôtre à 200 millions, chaque année, la Marine anglaise parvient à diminuer le prix de ses bâtiments de combat, tandis que celui des nôtres s'enfle chaque jour.

		Année de mise en service.	Prix de la tonne.
		—	—
France	*Formidable* . . .	1889	1710 fr.
	Charlemagne . . .	1898	2340 fr.
Angleterre	*Camperdown* . . .	1889	1810 fr.
	Canopus	1898	1608 fr.

Nous dépasserions le cadre de notre étude en montrant avec quel soin sévère de l'économie est gérée la Marine anglaise et combien ont été incessants les efforts faits depuis vingt ans pour arrêter tout gaspillage : rappelons seulement, à titre d'encouragement, que ce gaspillage existait de l'autre côté du détroit il y a vingt ans.

La situation chez nous est plus grave qu'elle n'a jamais été en Angleterre; on peut affirmer que le gaspillage des deniers publics *est organisé* dans la Marine française. Le prouver sera la conclusion de notre étude et la démonstration de la nécessité de l'enrayer, ou de renoncer à tout jamais à avoir une Marine.

Le gaspillage résulte de deux ordres de faits : d'une part la plupart des agents de la Marine ignorent le coût des dépenses qu'ils ordonnent et sont par suite disposés à la prodigalité; d'autre part, la rédaction du budget est telle que le mauvais emploi des fonds s'impose dans des cas trop nombreux.

Prenons le commandant d'un navire armé; l'arsenal lui fournit le charbon, les matières consommables, les munitions; il en connaît les quantités, il n'en connaît pas la valeur. On l'étonnerait peut-être le jour où on lui apprendrait qu'il brûle par an, sur un cuirassé de premier rang, près de cent mille francs de munitions d'exercices, qu'une manœuvre de l'escadre d'une durée de quarante-huit heures coûte deux cent cinquante mille francs de charbon. Si, revenu au port, il fait exécuter une modification, jamais il n'en saura le prix. Aussi

le désir de la perfection, le goût d'être tout flambant neuf le portent-ils à réclamer incessamment des réfections, des installations nouvelles. Chaque nouveau ministre, à son arrivée rue Royale, veut essayer de boucher la fissure par où se dépensent, en vains travaux, des sommes énormes; mais il ne réussit qu'à ajouter une circulaire nouvelle à la liste trop nombreuses des dépêches ministérielles et, après avoir donné des ordres de principe, il les révoque dans le détail en accordant ce que chacun demande. Grâce à ces déplorables habitudes, qui font ajouter des passerelles nouvelles à des navires vieux de dix ans, changer des apparaux de mouillage de bâtiments qui ont navigué sans incident depuis leur mise en service, transformer constamment les emménagements, nos navires sont toujours en réfection. Sans doute, si les officiers connaissaient le prix de ces travaux, ils seraient moins exigeants, mais personne ne le leur fait connaître.

De même les ingénieurs. L'auteur de ces lignes a rédigé et signé de nombreux devis; mais jamais il n'a vu un compte de dépenses et n'a pu rapprocher ce compte de son devis. Aussi pourquoi l'ingénieur serait-il ménager des deniers de l'État? Il ne sait pas ce qu'il dépense. S'il dépasse son devis, il l'ignore lui-même et personne ne le lui reproche. Il cherche donc avant tout la perfection du travail, n'hésite pas à refaire ce qui n'est pas parfait et arrive à construire le navire de guerre comme s'il s'agissait, non d'un instrument de combat, mais d'un objet de vitrine.

Si, du détail, nous passons à l'administration générale, nous constatons que l'élément militaire a pris dans la Marine une prépondérance que ne balance plus l'autorité du ministre.

Dans les arsenaux, le préfet maritime, qui, comme nous l'avons exposé, était autrefois plutôt directeur de l'arsenal que chef militaire, s'absorbe de plus en plus dans un rôle militaire; étant donné que sa responsabilité est immédiate et qu'en cas de guerre il devrait tout sacrifier, pécuniairement parlant, à la nécessité de faire face aux nécessités militaires, il est normal qu'il sacrifie à tout instant le côté économique.

A Paris, la prépondérance que le chef d'État-major général a prise sur tous les autres services produit les mêmes résultats; cet officier qui, souvent attaché à la fortune d'un mi-

nistre, ne fait que passer, mais porte sur ses épaules, pendant son séjour rue Royale, la lourde responsabilité de nos forces navales, ne sera-t-il pas tenté, lui aussi, de se refuser à toute économie qui pourrait diminuer la valeur immédiate de ses instruments de combat et ne sera-t-il pas plus disposé à améliorer le matériel existant qu'à réserver ses ressources à des navires qui n'entreront en ligne que dans trois ou quatre ans?

En réalité, dans la Marine, il y a nécessairement lutte entre celui qui est chargé de la guerre de demain et celui qui prépare les luttes de l'avenir; or, par le fait même de l'organisation actuelle, l'élément militaire — préfet maritime, chefs d'escadres, chef d'état-major général — ne se préoccupe que de la guerre de demain. Devant le présent, on est généralement prodigue — il faut être prêt coûte que coûte; — quand il faut, au contraire, prévoir, répartir ses dépenses sur plusieurs années, administrer, en un mot, on est économe. La Marine tout entière abandonnée entre les mains de chefs qui, par la force des choses, sacrifient l'avenir au présent, doit être prodigue.

A ces causes de prodigalité tenant à l'organisation même de la Marine, s'ajoute la déplorable répartition budgétaire.

Si on ouvre le budget de la Marine, on voit que les crédits y sont répartis par nature de dépenses, sans tenir compte du résultat utile de ces dépenses.

Le but des dépenses faites par l'État est d'avoir une réunion de navires armés en état de combattre. Il semblerait donc que l'on dût réunir toutes les dépenses nécessaires à l'entretien d'un navire armé et d'interdire de consacrer à d'autres usages les crédits qui y sont affectés. Il suffit, pour se convaincre du contraire, de parcourir sommairement l'énumération des chapitres du budget.

Le chapitre III (officiers de marine) comprend la solde de tous les officiers, qu'ils soient à la mer ou qu'ils servent à terre. Aussi rien n'empêche de développer à l'excès tous les services à terre, au risque de ne plus pouvoir composer les états-majors des bâtiments armés. Sans entrer, à ce sujet, dans des développements oiseux, il nous suffira de mettre sous les yeux le nombre des amiraux et capitaines de

vaisseau qui occupent des postes à terre dans la Marine française et dans la Marine anglaise.

	En Angleterre	En France.
Amiraux	13	26
Capitaines de vaisseau . .	19	28

De même, le chapitre IV accorde des fonds nécessaires à l'entretien des équipages, que les matelots soient occupés à servir de plantons dans les majorités ou qu'ils naviguent dans les mers de Chine.

En ce qui concerne les dépenses des arsenaux, le vice du système est encore plus grave.

Qu'il s'agisse de constructions neuves ou de réparations, on sépare soigneusement le crédit salaires du crédit matières. On n'envisage pas le but poursuivi qui est de construire ou réparer un navire ou de confectionner un objet de matériel ; on craint, à juste titre, d'augmenter le personnel ouvrier et, par suite, les charges dues aux retraites. Aussi, qu'arrive-t-il normalement? Nos arsenaux devant faire face, avec un personnel restreint, à des travaux de plus en plus considérables, en arrivent à la pratique désastreuse de renoncer aux menues réparations de matériel ; pour faire une économie de main-d'œuvre de quelques centaines de francs, on fait une dépense de matières de quelques milliers de francs ; on ne répare pas ce qui pourrait être réparé. On fait exécuter, dans des chantiers industriels, à des conditions de prix nécessairement très onéreuses et avec de graves inconvénients techniques, des travaux de transformation ou de réparation qu'une administration économe exécuterait elle-même dans ses arsenaux.

Dans les arsenaux, on prévoit des chapitres distincts pour le service général (matières et main-d'œuvre). Or, le service général comprend toutes les dépenses de nature indivise qui sont indispensables à la marche des travaux : comment pourra-t-on travailler dans un atelier si le moteur de cet atelier, entretenu sur le chapitre du service général, n'est pas réparé en temps voulu ?

Ces quelques indications permettent de conclure que la classification des dépenses par nature est absolument artifi-

cielle ; si elle est commode au point de vue de la comptabilité, elle est dangereuse au point de vue des prévisions et n'est aucunement de nature à assurer que la Marine dépense ses ressources au gré du Parlement. Elle est très commode, au contraire, pour dissimuler les dépenses et créer des abus.

Ainsi, les pratiques financières de la Marine organisent le gaspillage par une double méthode, en ne donnant pas à ceux qui dépensent la responsabilité de leurs dépenses et en ne mettant pas en évidence, par la répartition des chapitres budgétaires, les sommes allouées en regard des résultats obtenus. On remédiera à ce double inconvénient en complétant comme suit l'organisation que nous avons indiquée plus haut et qui place, en antagonisme, des chefs militaires, des amiraux responsables de la gestion industrielle des intérêts de la Marine.

Il s'agit, tout d'abord, de payer les dépenses d'une flotte armée ; par suite, les crédits nécessaires seraient accordés au commandant en chef qui en ferait la répartition entre les divisions navales.

Ces crédits seraient divisés en chapitres, suivant la nature des dépenses :

États-majors des bâtiments armés ;
Équipages id.
Vivres, habillements id.
Approvisionnements divers, charbons et matières consommables ;
Munitions ;
Entretien.

Chacun des amiraux commandant une division navale recevrait et administrerait une dotation sur ces différents chapitres : il paierait directement les états-majors et les équipages, se procurerait les vivres et les approvisionnements divers auprès des divers magasins de la Marine, à terre, moyennant remboursement de sa part ; il exécuterait lui-même, ou ferait exécuter par les ateliers de l'arsenal, contre remboursement, les menus travaux d'entretien et de réparation.

De la sorte, le Parlement aurait la certitude que les sommes allouées pour l'entretien des navires ne seraient pas

détournées de leur but et, d'autre part, les commandants d'escadres et les commandants de bâtiments seraient responsables de leurs dépenses et, par suite, enclins à l'économie.

De même, pour l'arsenal, le but à atteindre n'est pas de payer de l'outillage, d'entretenir des chaudières d'atelier, il est de construire et de réparer des navires, c'est-à-dire d'exécuter des commandes.

Les commandes, pour les menues réparations et l'entretien, lui seront adressées et payées par les commandants de divisions ; celles de matériel naval lui seront faites par le magasin de matériel ; enfin les commandes pour les constructions neuves, les refontes, les améliorations lui parviendront par l'intermédiaire du Directeur général des arsenaux qui recevra, à cet effet, les crédits nécessaires.

Dans cet ordre d'idées, les crédits de matériel seront répartis de la manière suivante :

Personnel.
Constructions neuves. . . . . } Pour les constructions navales, l'artillerie et les torpilles, en chapitres séparés.
Refontes, changements de chaudières . . . . } Pour les constructions navales, l'artillerie et les torpilles, en chapitres séparés.
Additions et améliorations. . . . . } Pour les constructions navales, l'artillerie et les torpilles, en chapitres séparés.
Travaux hydrauliques neufs.
Grosses réparations des travaux hydrauliques.
Entretien des bâtiments de servitude.

Il n'y aura ni séparation en crédits salaires et crédits matières, ni crédits pour service général. L'arsenal exécutera les commandes comme un industriel et fera entrer dans ses devis et dans ses comptes les dépenses d'outillage, de moteurs d'atelier, de dessinateurs, de surveillance, en un mot tout ce qui constitue les frais généraux.

Seul, le personnel militaire serait payé sur un chapitre à part ; il serait bien entendu que la solde du Directeur général des arsenaux, des Directeurs des arsenaux et des officiers de vaisseau occupés dans les arsenaux, etc., serait comprise dans ce chapitre et non, comme aujourd'hui, dans le même chapitre que celle des amiraux et officiers servant à la mer.

Le service des approvisionnements aurait, de son côté, peu de crédits distincts. Il lui serait alloué un fonds de roulement lui permettant les achats, et ses dépenses lui seraient rem-

boursées par les divers services au moment des délivrances. Il recevrait donc uniquement des crédits pour l'entretien de son personnel d'officiers et pour les travaux qui lui incomberaient sous forme de commandes.

Il est inutile de développer comment les crédits pourraient être attribués aux divers autres services de la Marine.

Il est aisé de voir que le système que nous proposons a le grand avantage de forcer chacun à se rendre compte de ses dépenses ; si un commandant fait exécuter par l'arsenal un travail pour lequel on lui demande une somme exagérée, il y aura conflit qui mettra en évidence la source de l'excès de dépense et forcera les ateliers à ne pas commettre de fausses imputations. Si le magasin d'approvisionnements demande, pour une fourniture, une somme supérieure à ce que cette fourniture — vivres, charbon — vaut dans le commerce, on en conclura que ses frais généraux grèvent ses prix d'achat d'une façon exagérée. En un mot, chacun étant responsable du bon emploi de l'argent qui lui est confié veillera lui-même à l'économie chez lui et chez les autres.

Il est inutile d'ajouter qu'un pareil système entraîne la nécessité de modifier complètement la comptabilité de la marine, de façon que celle-ci, à l'encontre de ce qui se passe aujourd'hui, reproduise exactement les faits et permette l'établissement rapide des comptes et des factures.

* * *

Nous avons terminé l'exposé sommaire des vices de notre organisation, et nous avons esquissé un programme de réformes qui permettrait d'y remédier.

Sans doute il est plus facile de se plaindre des abus et des erreurs que de refondre une administration vieille d'un demi-siècle. Mais il nous semble que le programme que nous traçons n'est ni compliqué, ni révolutionnaire, ou du moins, si on le trouve ainsi, c'est qu'on admettra que, contrairement à ce qui se passe en général pour notre pays, la Marine fran-

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède et la Norvège.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 95-5-99. — Encre Lorilleux.

6e Année. N° 11. 1er Juin 1899.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
***	*La Mission Marchand.*	457
Marcelle Tinayre.	*Hellé* (1re partie)	487
Baron de Barante	*Après la Révolution de Février.* — II	539
Émile Faguet	*Deux Morts.*	569
Rudyard Kipling	*Nouvelles Aventures de Mowgli.* — II	587
Fr. Funck-Brentano	*Le Drame des Poisons* (Fin)	607
General Izzet-Pacha	*Cinq jours à l'Armée russe*	635
Maurice Hamel.	*Les Salons de 1899*	651

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1899

LIVRES NOUVEAUX

REFLETS SUR LA SOMBRE ROUTE, par **Pierre Loti.**

D'importantes parties de ce livre ont paru ici même, et nos lecteurs se rappellent encore ces « Impressions de théâtre », écrites par M. Pierre Loti après la première représentation, à l'Opéra-Comique, de l'*Ile du Rêve*, l'exquise mélodie en trois actes de M. Reynaldo Hahn. Plus récemment, ils ont aimé les pages si curieuses que l'auteur a tirées de notes anciennes prises par lui, au cours d'un voyage à bord de *la Flore*, quand il était tout jeune aspirant de marine ; il y a évoqué le souvenir lointain d'une escale à l'île de Pâques, « cette île mystérieuse et isolée, au milieu du grand Océan, dans une région où l'on ne passe jamais ». Le volume contient beaucoup d'autres petits chefs-d'œuvre. M. Pierre Loti excelle, en quelques pages, à ressusciter toute la douceur, toute la tristesse, tout le charme complexe d'une impression : on sent que les paysages qu'il décrit ont véritablement fait partie de lui-même. On aura aussi plaisir à retrouver dans ce volume quelques nouveaux *Chiens et Chats*. M. Pierre Loti n'a pas seulement le don si rare de nous intéresser à la vie lente et mystérieuse d'un décor, il sait à merveille surprendre et noter l'imprévu d'une attitude, la grâce mobile d'un geste ou d'un sourire, ce qui passe, comme ce qui demeure. Son talent si souple et si divers est aussi capable d'observation spirituelle et minutieuse que de poésie et de rêve.

LES SONNETS DE PÉTRARQUE A LAURE, traduction nouvelle avec introduction et notes, par **Fernand Brisset.**

L'occasion est belle de relire, en cette traduction élégante et précise, les admirables sonnets de Pétrarque. Aucune œuvre ne contient plus d'amour, plus d'adoration respectueuse, plus d'emportement passionné, et plus de fidèle désespoir. Çà et là, des phrases reviennent, presque les mêmes, comme des refrains familiers et plaintifs ; et puis, de nouveau, l'imagination et le cœur du poète découvrent en eux l'offrande imprévue de pensées et de mots adorables, toute une réserve qui ne s'épuise pas. Pétrarque a aimé, pour tous les amants : il n'est pas dans l'amour d'extases possibles qu'il n'ait faites un peu siennes, de tendresses qu'il n'ait pleinement ressenties et, d'avance, exprimées. Un mot, un sourire, un regard, tout lui fut grave ; son désir a créé de la beauté ; le poète s'est prosterné jusqu'à la fin devant une idole que lui-même avait faite divine. Pétrarque a aimé, parce qu'il l'a voulu : c'est en lui seulement qu'il adorait. Il a possédé de sa maîtresse plus qu'elle-même n'aurait pu lui donner ; et, quand elle fut morte, il semble parfois l'avoir compris. Qu'importe Laure ! Dans ce livre d'amour, on ne trouve que l'âme de Pétrarque.

ESSAI SUR L'HISTOIRE DU JAPON, par **le marquis de la Mazelière.**

« D'après une opinion répandue, les Japonais auraient toujours imité : dans leurs arts, leurs coutumes, leurs idées morales, rien ne serait original. D'où la conséquence que nos lois empruntées sans discernement désorganiseront une société fondée sur des principes différents. » C'est pour réagir contre cette opinion que le marquis de la Mazelière a écrit ce livre, dont nos lecteurs connaissent un important résumé. Des institutions actuelles du Japon la forme seule est européenne ; et l'on en retrouve l'origine en des institutions purement japonaises. On pourra aisément s'en convaincre par la lecture de cet essai. L'auteur ne s'est point proposé de nous raconter, règne par règne, toute l'histoire du Japon ; mais il a su partout, aux périodes importantes, exposer l'état général de la société, des mœurs, des arts et de la littérature.

MON RÉGIMENT RUSSE, par **Art Roë.**

L'auteur de ce livre, qui est officier, a voulu connaître le régiment du même numéro que son régiment de France, en un mot, de « son régiment russe », et il a eu la bonne fortune de réaliser son désir. Sans être tout à fait un journal de route, on sent que l'auteur a dû prendre des notes ou du moins regarder les choses avec le souci de les décrire plus tard. Tout le détail est d'une étonnante précision, et le livre est d'une variété qui amuse l'attention, et la renouvelle à chaque page. On y trouve de tout : des renseignements techniques, et des bouts de scènes toujours vivantes. M. Art Roë a voulu faire partager à tous ses lecteurs les sentiments de gratitude qu'il a rapportés de son voyage en Russie, et en nous parlant de ses hôtes il trouve les mots qui font aimer leur bonhomie, leur bonne grâce et leur bonne humeur.

SARAH BERNHARDT, par **Jules Huret.**

M. Edmond Rostand, dans une préface exquisement légère et attendrie, nous dit tout le charme de ce livre. La personnalité si étrange et si riche de la grande artiste est une de celles qui intéressent tout le public ; on voudra chercher dans ce livre l'anecdote inédite et le détail piquant. Disons tout de suite que les curiosités ne seront point déçues : M. Jules Huret nous fait assister à toute cette vie extraordinaire, toute fiévreuse d'efforts et comme surchargée de triomphes, avec une remarquable précision et une étonnante maîtrise dans l'art de tout dire, simplement et vite d'une phrase alerte, ou d'un mot pittoresque. L'édition du livre est des plus luxueuses, l'illustration des plus complètes et des plus attachantes : tout concourt à donner au lecteur cette sensation « de vertige » dont parle M. Edmond Rostand.

LIVRES NOUVEAUX

REFLETS SUR LA SOMBRE ROUTE, par **Pierre Loti.**

D'importantes parties de ce livre ont paru ici même, et nos lecteurs se rappellent encore ces « Impressions de théâtre », écrites par M. Pierre Loti après la première représentation, à l'Opéra-Comique, de l'*Ile du Rêve*, l'exquise mélodie en trois actes de M. Reynaldo Hahn. Plus récemment, ils ont aimé les pages si curieuses que l'auteur a tirées de notes anciennes prises par lui, au cours d'un voyage à bord de *la Flore*, quand il était tout jeune aspirant de marine ; il y a évoqué le souvenir lointain d'une escale à l'île de Pâques, « cette île mystérieuse et isolée, au milieu du grand Océan, dans une région où l'on ne passe jamais ». Le volume contient beaucoup d'autres petits chefs-d'œuvre. M. Pierre Loti excelle, en quelques pages, à ressusciter toute la douceur, toute la tristesse, tout le charme complexe d'une impression : on sent que les paysages qu'il décrit ont véritablement fait partie de lui-même. On aura aussi plaisir à retrouver dans ce volume quelques nouveaux *Chiens et Chats*. M. Pierre Loti n'a pas seulement le don si rare de nous intéresser à la vie lente et mystérieuse d'un décor, il sait à merveille surprendre et noter l'imprévu d'une attitude, la grâce mobile d'un geste ou d'un sourire, ce qui passe, comme ce qui demeure. Son talent si souple et si divers est aussi capable d'observation spirituelle et minutieuse que de poésie et de rêve.

LES SONNETS DE PÉTRARQUE A LAURE,
traduction nouvelle avec introduction et notes, par **Fernand Brisset.**

L'occasion est belle de relire, en cette traduction élégante et précise, les admirables sonnets de Pétrarque. Aucune œuvre ne contient plus d'amour, plus d'adoration respectueuse, plus d'emportement passionné, et plus de fidèle désespoir. Çà et là, des phrases reviennent, presque les mêmes, comme des refrains familiers et plaintifs ; et puis, de nouveau, l'imagination et le cœur du poète découvrent en eux l'offrande imprévue de pensées et de mots adorables, toute une réserve qui ne s'épuise pas. Pétrarque a aimé, pour tous les amants : il n'est pas dans l'amour d'extases possibles qu'il n'ait faites un peu siennes, de tendresses qu'il n'ait pleinement ressenties et, d'avance, exprimées. Un mot, un sourire, un regard, tout lui fut grave ; son désir a créé de la beauté ; le poète s'est prosterné jusqu'à la fin devant une idole que lui-même avait faite divine. Pétrarque a aimé, parce qu'il l'a voulu : c'est en lui seulement qu'il adorait. Il a possédé de sa maîtresse plus qu'elle-même n'aurait pu lui donner ; et, quand elle fut morte, il semble parfois l'avoir compris. Qu'importe Laure ! Dans ce livre d'amour, on ne trouve que l'âme de Pétrarque.

ESSAI SUR L'HISTOIRE DU JAPON,
par **le marquis de la Mazelière.**

« D'après une opinion répandue, les Japonais auraient toujours imité : dans leurs arts, leurs coutumes, leurs idées morales, rien ne serait original. D'où la conséquence que nos lois empruntées sans discernement désorganiseront une société fondée sur des principes différents. » C'est pour réagir contre cette opinion que le marquis de la Mazelière a écrit ce livre, dont nos lecteurs connaissent un important résumé. Des institutions actuelles du Japon la forme seule est européenne ; et l'on en retrouve l'origine en des institutions purement japonaises. On pourra aisément s'en convaincre par la lecture de cet essai. L'auteur ne s'est point proposé de nous raconter, règne par règne, toute l'histoire du Japon ; mais il a su partout, aux périodes importantes, exposer l'état général de la société, des mœurs, des arts et de la littérature.

MON RÉGIMENT RUSSE, par **Art Roë.**

L'auteur de ce livre, qui est officier, a voulu connaître le régiment du même numéro que son régiment de France, en un mot, de « son régiment russe », et il a eu la bonne fortune de réaliser son désir. Sans être tout à fait un journal de route, on sent que l'auteur a dû prendre des notes ou du moins regarder les choses avec le souci de les décrire plus tard. Tout le détail est d'une étonnante précision, et le livre est d'une variété qui amuse l'attention, et la renouvelle à chaque page. On y trouve de tout : des renseignements techniques, et des bouts de scènes toujours vivantes. M. Art Roë a voulu faire partager à tous ses lecteurs les sentiments de gratitude qu'il a rapportés de son voyage en Russie, et en nous parlant de ses hôtes il trouve les mots qui font aimer leur bonhomie, leur bonne grâce et leur bonne humeur.

SARAH BERNHARDT, par **Jules Huret.**

M. Edmond Rostand, dans une préface exquisement légère et attendrie, nous dit tout le charme de ce livre. La personnalité si étrange et si riche de la grande artiste est une de celles qui intéressent tout le public ; on voudra chercher dans ce livre l'anecdote inédite et le détail piquant. Disons tout de suite que les curiosités ne seront point déçues : M. Jules Huret nous fait assister à toute cette vie extraordinaire, toute fiévreuse d'efforts et comme surchargée de triomphes, avec une remarquable précision et une étonnante maîtrise dans l'art de tout dire, simplement et vite d'une phrase alerte, ou d'un mot pittoresque. L'édition du livre est des plus luxueuses, l'illustration des plus complètes et des plus attachantes : tout concourt à donner au lecteur cette sensation « de vertige » dont parle M. Edmond Rostand.

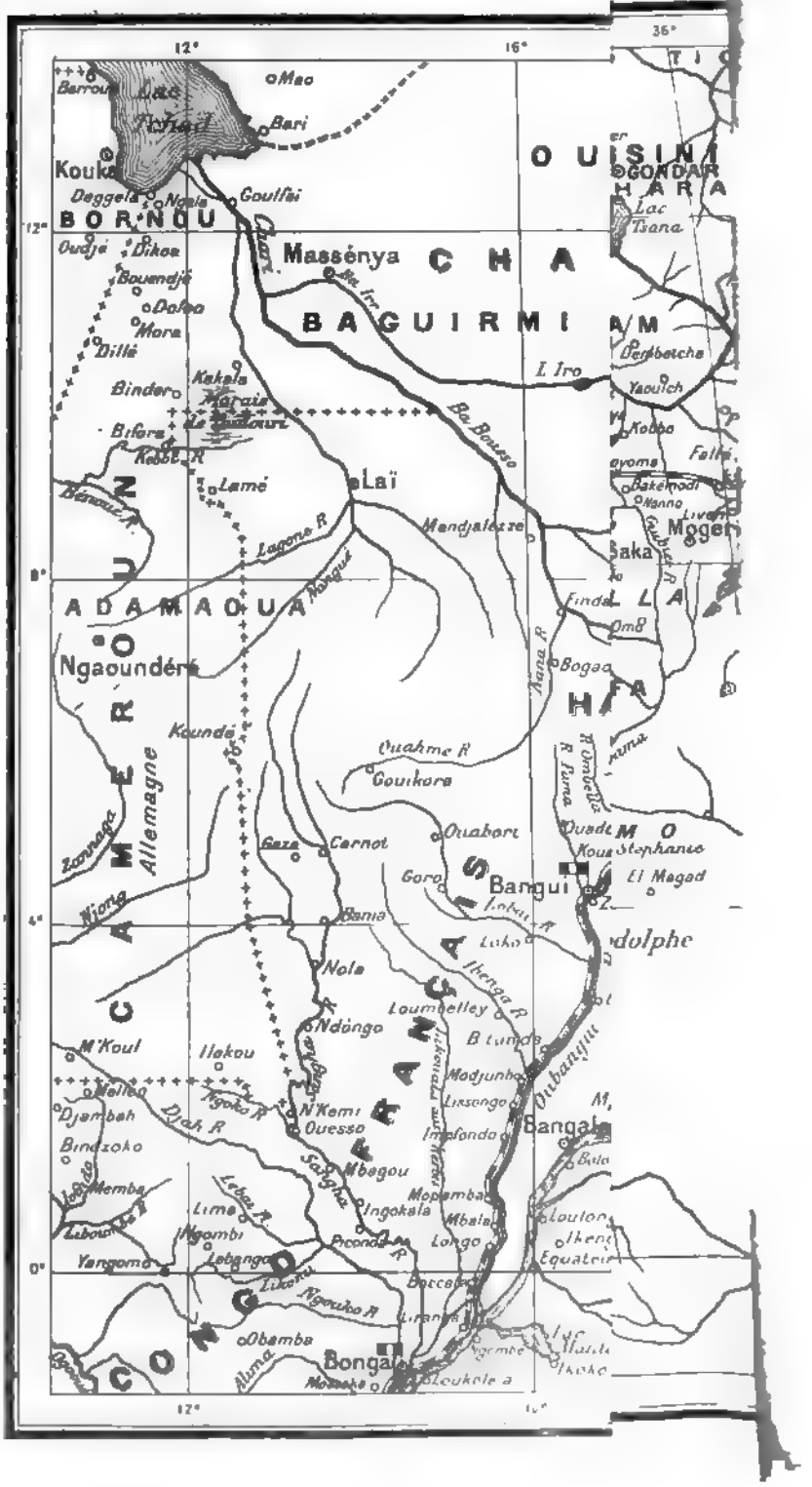
Kouka
Mao
Bari
Deggela
Ngala
Goulfei
BORNOU
Oudje
Dikoa
Massénya
CHA
BAGUIRMI
Bouandjé
Dolpo
Mora
Dillé
Binder
Kakala
Marais
Bifara
Kabbe R
Lamé
Laï
Bénoué R
Logone R
Mendjalézze
Mbéré
ADAMAOUA
Ngaoundéré
Kounde
Ouahme R
Gouikora
Gaza
Carnot
Ouabori
Bangui
Goro
Bania
Nola
Loumbelley
Ndongo
M'Koul
Ilakou
Djambah
Djah R
Binderoko
Mbegou
Ingokala
Mbalai
Lime
Ngombi
Lebanga
Yangomo
Likafu
Bocca
Obamba
Bongal
Massakoko
Mbaiki
Bangala
Modjunbo
Lissongo
Impfondo
Mopamba
Longo
Equateur
Loulon
Ikeng
Stephanie
El Mogad
Mogen
Saka
Bogao
Ouadda
Kouango
Allemagne
Nana R
Lobaye R
Ombella R
Lua R
Ikenga R
Oubangui
Likouala
Ngoko R
N'Kemi
Ouesso
Sangha
Lobaye R
Lobay
Memba
Lebaye R
Likouala
Ngoko R
Alima
Ouesso
Mossaka
Loukole a
Ikoko
Yaoulch
Kobbo
Derbotcha
L. Iro
Ba Bousso
Tsana
Lac
Barrou
Lac
Tchad
Massénya
Ba Ira
Kabbe R
Bénoué R
Mbéré
Mambéré
Kadéi
Lobaye R
Sangha
Likouala
Ngoko R
Alima
Oubangui
Nana R
Ombella R
Lua R
Ikenga R

LA MISSION MARCHAND

Le plus bel hommage que l'on puisse rendre au commandant Marchand et à ses compagnons est de raconter ce qu'ils ont fait. Le récit, simple précis des difficultés de toute nature qu'ils ont surmontées pendant cette campagne de trois années, fera comprendre et admirer l'énergie et l'endurance de ces hommes et les qualités supérieures du chef qui a su obtenir cette unanimité d'héroïsme. C'est ce récit que nous allons essayer de faire. Non pas que nous prétendions en posséder tous les éléments. Une relation complète ne peut être faite que par les membres de la mission elle-même. Tout au moins avons-nous pu réunir un assez grand nombre de documents pour espérer que, dans ce résumé, nous n'aurons rien omis d'essentiel, rien avancé qui n'ait été sérieusement contrôlé.

Cette tâche remplie, nous essaierons de tirer les enseignements qui se dégagent, au point de vue politique et colonial, d'une entreprise qui a été à la fois un succès éclatant pour ceux qui en ont été les agents et une déconvenue pour ceux qui l'ont conçue. Nous ne le ferons pas pour le vain plaisir de constater qu'il y a eu des erreurs commises. Il est trop facile d'avoir raison après coup. La question de Fachoda et du Bahr el Ghazal est, d'ailleurs, aujourd'hui réglée, et il

serait oiseux d'y revenir si cette page douloureuse de notre politique diplomatique et coloniale ne contenait d'utiles leçons pour l'avenir.

*
* *

Le projet d'envoyer une mission française vers le Haut-Nil prit définitivement corps dans le courant du mois de septembre 1895[1]. C'est à cette date qu'un brillant officier de l'infanterie de marine, déjà connu par ses explorations au Soudan et à la Côte-d'Ivoire[2], fut invité à étudier le programme d'une expédition dont la difficulté même était pour le séduire et l'enthousiasmer. Quel était ce programme? en quoi différait-il de celui que suivait, depuis la fin de l'année 1894, M. Liotard, commissaire du gouvernement dans le Haut-Oubangui? C'est un point qu'il importe de préciser, car une certaine confusion s'est établie dans l'esprit de ceux qui se sont occupés de cette question, à cause de l'ambiguité de déclarations faites, soit à l'origine, soit plus récemment.

On a prétendu que M. Liotard, aussitôt après la convention de délimitation conclue, le 14 août 1894, entre le gouvernement français et le gouvernement du Congo, avait été chargé non seulement d'occuper les régions que nous abandonnait l'État indépendant du Congo au nord du M'Bomou, mais aussi d'étendre progressivement notre influence dans la direction du Nil. On a ajouté que le capitaine Marchand n'était adjoint à M. Liotard que pour l'aider à mener à bien cette œuvre d'expansion et pour lui apporter en même temps, avec des renforts, le moyen de résister à une attaque possible des Derviches.

1. Depuis le 27 janvier 1895, le cabinet Ribot avait remplacé, avec M. Hanotaux aux Affaires étrangères et M. Chautemps aux Colonies, le cabinet Dupuy où ces deux portefeuilles étaient tenus par MM. Hanotaux et Delcassé.

2. Mission dans le Bakhoumou en 1891; dans la boucle du Niger en 1893-1894. Le capitaine Marchand venait de se signaler dans l'expédition dirigée contre Samory, dans le pays de Kong, sous le commandement du lieutenant-colonel Monteil. Ses services lui avaient valu la croix d'officier de la Légion d'honneur. Sorti de Saint-Maixent en 1887, lieutenant en 1890, chevalier de la Légion d'honneur en 1891, capitaine en décembre 1892, il a actuellement trente-cinq ans. Il a été promu chef de bataillon au cours de sa dernière mission, et commandeur de la Légion d'honneur à son retour à Djibouti.

Ce sont là deux assertions erronées. Lorsque M. Liotard était parti pour le Haut-Oubangui, le 25 octobre 1894, il avait reçu pour mandat de prendre possession des postes occupés précédemment par les agents de l'État du Congo, Bangasso, Rafaï, Semio, et d'établir l'influence française dans cette région ; les Belges avaient à peine dépassé la ligne de partage des eaux du Congo et du Nil, et le commissaire du gouvernement dans le Haut-Oubangui n'avait qu'à assurer l'exécution de la convention du 14 août, sans tenter de conquêtes. Ses instructions, il est vrai, ne lui interdisaient pas de se préoccuper des relations entre les populations indigènes des territoires dont il prenait possession et celles qui se trouvaient en dehors du bassin du Congo proprement dit. La ligne de partage des eaux entre ce bassin et celui du réseau fluvial qui forme le Bahr el Ghazal est trop peu élevée, trop indécise pour former une barrière. La sécurité même de notre nouvelle frontière nous commandait d'entretenir des rapports de bon voisinage avec les peuplades Zandès, ces peuplades, à condition de recevoir de nous un embryon d'organisation et d'armement militaires, pouvant former une sorte de tampon destiné à amortir les incursions toujours menaçantes des Derviches venant du Nord. C'est à cela qu'était limitée, dans le Bahr el Ghazal, la tâche politique dévolue à M. Liotard. Au point de vue économique, ses instructions lui prescrivaient de reconnaître les facilités d'accès que le « Pays des Rivières » pouvait offrir pour passer du bassin du Congo dans celui du Nil. Pour répondre à cette double préoccupation, il créa le poste d'observation de Tamboura d'abord et il établit plus tard celui de Dem-Ziber[1].

Rien, ni dans les instructions données en 1894 à M. Liotard, ni dans ce qu'il fit — avec infiniment de méthode et de prudence — pour les remplir, n'autorisait à penser que la France poursuivait dans le bassin supérieur du Nil des visées incompatibles avec les déclarations répétées de notre ministre des Affaires étrangères touchant « l'inaliénabilité du

1. Nous avons à ce sujet le témoignage très autorisé de M. J.-L. Delonde, qui était sous-directeur au ministère des Colonies et chargé du bureau d'Afrique en septembre 1894, date des instructions remises à M. Liotard par M. Delcassé, alors ministre des Colonies. Voir le remarquable article qu'il a publié dans la *Revue Politique et Parlementaire* du 10 novembre 1898 : la *Question de Fachoda*.

Soudan Égyptien », et notamment avec les déclarations de désintéressement que M. Hanotaux avait formulées le 7 juin précédent[1].

Moins d'un an plus tard, la mission confiée au capitaine Marchand avait un tout autre objet que de renforcer la mission Liotard. Le gouvernement n'avait pas jugé opportun de mettre dans la confidence de ses projets réels la Commission du budget à laquelle il avait soumis une demande de crédit. En proposant d'accueillir cette demande, le rapporteur de la Commission formulait des réserves, dont il ne fut ultérieurement tenu aucun compte : ce n'est pas la seule démonstration du caractère trop souvent illusoire du contrôle que prétendent exercer les assemblées parlementaires. « La Commission insiste spécialement, écrivait-il, pour que le crédit alloué pour les troupes ne soit sous aucun prétexte affecté à d'autres usages, *tels qu'explorations ou missions en dehors du périmètre actuel*. Nous ne saurions trop insister sur ce point, la Commission n'ayant accordé les crédits que pour assurer le ravitaillement des troupes actuelles et la sécurité de la région[2]. » Tandis que la Chambre recevait ces assurances, le lieutenant d'infanterie de marine Mangin, embarqué pour le Sénégal dès le mois d'octobre 1895, allait recruter sur le Niger et jusqu'à Tombouctou les cent soixante tirailleurs ou sergents soudanais qui devaient former la compagnie d'escorte de Marchand et lui permettre d'arriver au Nil avant les missions anglaises dont on annonçait le départ de l'Ounyoro et de l'Ouganda, et d'y prendre position en un point désigné à l'avance qui était Fachoda[3]. Tel était, en effet, l'objectif assigné secrètement au capitaine Marchand, objectif bien différent de celui qui avait été, l'année précédente, indiqué à M. Liotard.

1. « Des pourparlers avaient été engagés qui paraissaient avoir pour but de nous amener à un partage, sur le papier, d'une partie du bassin du Nil... Mais le gouvernement de la République a pensé que la France qui, à maintes reprises, avait pris l'engagement de respecter l'intégrité de l'Empire ottoman, qui a toujours réclamé et qui réclame encore le maintien des droits du Sultan et du Khédive dans le bassin du Nil, ne pouvait prendre l'initiative de violer elle-même cette haute souveraineté. »

2. Rapport sur le budget des colonies, exercice 1896.

3. L'expédition anglo-égyptienne sur Khartoum n'était pas encore décidée — ou tout au moins officiellement annoncée.

Profiter de la situation acquise dans la région du Haut-Oubangui pour devancer les Anglais sur le Nil : voilà le programme nouveau adopté en 1895.

Que cette idée appartînt originairement au ministre des Affaires étrangères d'alors, nous nous garderions de l'affirmer. Depuis quelque temps déjà, dans les cercles coloniaux, certains esprits[1] étaient hantés du rêve d'arriver au Nil en passant par le Bahr el Ghazal, que l'on représentait volontiers comme une sorte de paradis africain, et, une fois sur le Nil, de tendre la main à « nos amis » d'Abyssinie. Au projet anglais de relier le Cap au Caire par une ligne non interrompue de territoires britanniques, on opposait la jonction de l'Atlantique à la mer Rouge par une ligne de postes français. « Couper la poire africaine dans le sens de la largeur avant que l'Angleterre l'ait partagée dans le sens de la longueur » telle était, dans sa forme familière et pittoresque, la formule de géographie simplifiée qui inspira ce plan grandiose. M. Hanotaux le fit sien. Pour en assurer le succès, des missions françaises ou franco-russes, passant par l'Abyssinie, devaient combiner leurs efforts avec ceux de l'expédition qui traversait le Congo. Rendez-vous était pris à Fachoda.

L'établissement de la domination française de l'Atlantique à la mer Rouge, en passant par le Bahr el Ghazal et Fachoda, c'était un projet manifestement contraire au maintien des droits de l'Égypte sur le Soudan, droit dont M. Hanotaux avait, le 5 avril 1895, proclamé la persistance ; aussi n'entendait-il pas s'associer, à cet égard, aux espérances de certains cercles coloniaux. Dans sa pensée, l'occupation du Bahr el Ghazal et du Haut-Nil par l'expédition Marchand n'était pas une prise de possession ; il voulait « prendre des gages », espérant ainsi se mettre en mesure de discuter ultérieurement avec l'Angleterre la question du Soudan égyptien et lui imposer soit une évacuation simultanée, soit un partage : plan dont l'avenir devait éprouver la valeur.

1. M. de Brazza, dès le 12 février 1895, dans une conversation rapportée par les journaux d'Alger (où il se trouvait alors), recommandait l'occupation du Bahr el Ghazal qui, à son avis, devait permettre de trancher à notre profit la question d'Égypte. Ces déclarations provoquèrent celles que fit sir E. Grey à la Chambre des Communes le 22 février et qu'il développa le 28 mars sur la situation internationale du Haut-Nil.

*
* *

C'est le 25 juin 1896 seulement que le capitaine Marchand quitta Marseille à bord du *Taygète*. Son départ avait été retardé par les préparatifs de la mission et aussi par un changement de ministère qui n'eut pas, d'ailleurs, pour conséquence de modifier le programme précédemment arrêté. Ce fut le cabinet Bourgeois qui remit, en février 1896, au chef de la mission, ses instructions officielles; quand, trois mois plus tard, M. Hanotaux fut ramené au quai d'Orsay par le ministère Méline, il n'eut plus qu'à les compléter et à les préciser, de concert avec M. André Lebon, le nouveau ministre des Colonies.

Dès le mois de mai, les cent tonnes de matériel qu'emportait la mission, fractionnées en 3 o3o colis d'une trentaine de kilogrammes chacun, avaient été expédiées à destination de Loango, en plusieurs groupes qu'accompagnaient les collaborateurs de Marchand, les capitaines Germain et Baratier[1].

Dans toute expédition africaine, la question des transports est une des principales difficultés. Brazzaville, point où le Congo devient navigable, n'était reliée à cette époque à la côte que par une seule route, celle qui part de Loango; encore est-il bon d'ajouter que le mot *route* représente ici un sentier très difficile, d'une longueur de 53o kilomètres. Il existait bien une autre voie, utilisant en territoire français, la partie navigable du Kouilliou. Elle aboutissait, comme terminus de

1. La mission comprenait, outre le capitaine Marchand, quatorze membres européens : le capitaine d'artillerie de marine Germain, second de l'expédition ; le capitaine de cavalerie Baratier ; les lieutenants d'infanterie de marine Largeau et Mangin, ce dernier, chargé de recruter la compagnie de tirailleurs d'escorte, se rendit directement de Dakar à Libreville, où il attendit près d'un mois l'arrivée de Marchand ; le lieutenant Simon, des bureaux arabes d'Algérie; l'interprète militaire Landeroin, du cadre tunisien ; le docteur Émily, médecin de la marine; l'adjudant de Prat, les sergents Dat, Bernard et Venail; deux agents civils, MM. Mazure et Guilhot. M. Castellani, artiste peintre, devait accompagner l'expédition comme dessinateur, mais il s'en sépara à Bangui. M. Mazure fut rapatrié de Brazzaville, M. Guilhot de l'Oubangui. Le lieutenant Simon, gravement malade, ne put aller au delà de Rafaï. D'autres officiers venant de France ou déjà en service dans le Haut-Oubangui prêtèrent ultérieurement leur concours à la mission. Nous les citerons quand l'occasion se présentera, avec le désir de rendre aux services de chacun la justice qui leur est due.

la navigation fluviale, à Kimbédi, mais il restait, à partir de ce point, 187 kilomètres de trajet dans une région où le recrutement des porteurs passait pour offrir des difficultés particulières. Enfin la voie ferrée que l'État indépendant du Congo a fait construire sur la rive gauche, et que la colonie française utilise maintenant pour ses transports, n'était ouverte à l'exploitation, en 1896, que de Matadi à N'Toumba. De N'Toumba il fallait gagner la rive française où une route passant par Manyanga — la route du Sud par opposition à la route du Nord partant de Loango — aboutissait à Brazzaville. Cette route était plus courte (230 kilomètres) que celle de Loango, mais n'était pas meilleure.

Le capitaine Marchand avait trop d'expérience pour ne s'être pas préoccupé des moyens de faire parvenir rapidement ses trois mille colis à Brazzaville. Des instructions pressantes avaient été adressées à ce sujet à Libreville. Une convention avait été passée, en outre, avec une maison hollandaise[1], qui fait d'importantes affaires au Congo, en vue d'assurer par l'entremise de ses succursales de Loango et de Brazzaville le *portage* de toutes les *charges* de la mission. Avant de quitter Paris, le capitaine Marchand avait eu la satisfaction de recevoir communication de télégrammes de M. de Brazza annonçant la mise en route de la plus grande partie de son matériel. Il pouvait craindre, sur la foi de ces bonnes nouvelles, de se faire lui-même attendre à Brazzaville et de retarder ainsi la montée par le fleuve dans l'Oubangui. Une cruelle surprise l'attendait à son arrivée à Loango le 23 juillet 1896. Le capitaine Germain lui rendait compte, en effet, que, par suite d'incidents sanglants survenus dans la région de Makabendilou, la route du Nord était complètement fermée aux caravanes. Cinq cent cinquante charges avaient bien été expédiées de Loango, mais à la nouvelle qui s'était répandue du massacre d'une caravane, elles avaient été toutes jetées par leurs porteurs dans les forêts des monts Mayombé. Tous les efforts faits pour recruter de nouveaux porteurs avaient été infructueux. Huit cents charges avaient été acheminées par la voie du Kouilliou, sous la conduite du

1. La Nieuwe Afrikaansche Handels-Vereenigingh, de Rotterdam, généralement désignée par ses initiales : la N. A. H. V.

capitaine Baratier, mais il n'était démontré ni que la rivière eût, à cette époque, assez d'eau pour le passage des surf-boats affectés à ce service de navigation, ni surtout qu'il fût possible de faire porter les charges de Kimbédi à Brazzaville. En même temps le représentant à Loango de la maison hollandaise qui avait traité pour les transports déclarait qu'en présence des événements qui venaient de se produire sur la route française de portage — lesquels constituaient un cas de force majeure — il ne pouvait plus exécuter les clauses du contrat.

Pour bien faire comprendre les causes de la situation où se trouvait le capitaine Marchand, il faut expliquer comment fonctionne le portage entre Loango et Brazzaville.

Cette industrie, vitale pour la colonie, — car sans elle les postes de l'intérieur sont affamés, le commerce interrompu et les missions qui empruntent la voie du Congo exposées à des désastres, — a comme éléments constitutifs le porteur et le recruteur. Le porteur est l'indigène de la côte, le *Loango*, qui ne gagne son pain — ou plutôt l'alcool de basse qualité qui forme son principal aliment, — qu'en *portant* et qui se plaint aujourd'hui de la concurrence que lui fait le chemin de fer belge. Le recruteur, c'est l'intermédiaire entre le porteur et l'administration, presque toujours un négociant, qui touche en argent le prix convenu pour le transport de chaque charge rendue à Brazzaville et le remet au porteur en marchandise. L'écart entre la valeur des marchandises et leur prix d'estimation à Loango constitue le bénéfice du commerçant[1]. Avant le départ, le porteur reçoit une avance, qui lui permet de pourvoir à sa nourriture pendant la route. Ce système, pour primitif qu'il fût (car aucune surveillance n'était exercée sur les convois au cours du long trajet qu'ils avaient à parcourir, aucun poste n'assurait la sécurité de la route), avait suffi pendant longtemps aux besoins du commerce et au ravitaillement des postes assez disséminés du Congo français. Le commerce avait de faibles exigences; quant aux agents de la colonie, formés à l'école de M. de

1. Le prix du transport d'une charge rendue à Brazzaville a longtemps été de 45 francs. Il a atteint 53 francs au moment des transports de la mission Marchand. Le poids de la charge est de 30 kilogrammes environ.

Brazza, ils avaient dû apprendre à se contenter de peu. Il n'en fut plus de même quand le Congo servit de passage à toute une série de missions tendant à l'expansion de notre domaine africain par la Sangha, vers le Chari et le Tchad, enfin dans le Haut-Oubangui. Les moyens de portage restèrent les mêmes, avec cette différence, toutefois, que les Loangos qui en conservaient le monopole, à force de boire, devinrent moins nombreux; par contre, la quantité des charges à transporter augmenta dans des proportions énormes. Par le jeu naturel de la loi de l'offre et de la demande, les porteurs, se sentant maîtres de la situation, augmentèrent leurs prétentions. Il en étaient venus à réclamer avant le départ les deux tiers de leurs salaires sous forme d'avances. Beaucoup trouvaient simple d'abandonner en chemin le dernier tiers et de s'épargner ainsi la peine de faire la route de Brazzaville. Ils jetaient leurs ballots dans un ravin, revenaient à leur point de départ, et, profitant de ce que rien ne ressemble plus à un Loango qu'un autre Loango, se présentaient de nouveau comme porteurs et recommençaient la même spéculation.

D'autre part, certains chefs indigènes établis sur la route n'ayant à craindre aucune surveillance sérieuse, s'instituèrent détrousseurs de caravanes. Des attentats fréquents avaient été commis et étaient restés impunis. Un agent du Congo, M. Laval, avait été assassiné sans que rien eût été tenté pour frapper les coupables. Le soulèvement de Makabendilou, qui se produisit au moment de l'arrivée du capitaine Marchand, n'était qu'un incident nouveau se greffant sur d'autres incidents. Il avait été aggravé par les mesures de répression incomplètes et surtout mal conçues qu'avait prises l'administrateur de Brazzaville. A la suite de l'arrestation à main armée d'un courrier de la poste, ce fonctionnaire avait réquisitionné une compagnie de tirailleurs destinée à la relève du Haut-Oubangui et avait lancé un peloton dans la direction de Makabendilou, où le méfait avait été commis. Un certain nombre de villages avaient été flambés « au hasard de l'allumette », mais le malheur avait voulu que ce ne fût pas le chef coupable qui eût à souffrir de cette répression, mais bien un de ses voisins, parfaitement innocent. De là des représailles, puis

une nouvelle démonstration militaire, suivie du départ immédiat de la compagnie de tirailleurs qui s'embarquait pour le Haut-Oubangui.

Le capitaine Marchand chercha à comprendre d'où venait le mal et à trouver le remède. Le désordre le plus complet régnait à Loango. Il ne datait pas de la veille. Près de vingt-cinq mille charges y étaient en souffrance : approvisionnements pour la mission Monteil, remontant à 1894 ; ravitaillements attendus par la mission Gentil sur le Chari ; vivres et matériel pour le Haut-Oubangui, où M. Liotard, dans une véritable détresse, se demandait s'il ne serait pas obligé d'évacuer les postes qu'il avait péniblement occupés. Et cependant l'administration du Congo assistait impassible à la désorganisation du portage. Elle se contentait de faire construire à Loango des magasins pour abriter les charges qui s'y amoncelaient et y pourrissaient, pendant que ceux à qui elles étaient destinées mouraient de faim. Il est inouï que cette situation lamentable soit restée aussi longtemps ignorée du ministère des Colonies, qui ne manque cependant ni de fonctionnaires ni d'inspecteurs.

M. de Brazza, qui était venu sur ces entrefaites à Loango (août 1896), ne pouvait méconnaître la gravité d'un pareil désordre. Aussi accéda-t-il sans peine à la proposition que lui fit le capitaine Marchand de se charger provisoirement du commandement de la région Loango-Brazzaville.

Muni des pouvoirs nécessaires, Marchand mit tout en œuvre avec une activité sans pareille et un admirable don d'organisation.

Les opérations militaires destinées à rendre la sécurité aux routes furent conduites avec la plus heureuse énergie. Le capitaine Baratier força dans son repaire le chef Mabiala Mynganga, qui avait fait assassiner l'agent Laval en 1892 et qui avait été l'instigateur de troubles récents de Makabendilou. Il fallut faire sauter à la mélinite la grotte où s'était réfugié ce bandit, qui avait cru se mettre à l'abri de toute attaque en alignant à l'entrée, comme pour une parade, tous ses fétiches. Deux autres chefs, Missitou et Mayoké, qui terrorisaient les caravanes, furent pris et exécutés. Une série de postes jalonnèrent la route du nord.

Un effort plus considérable fut nécessaire pour rétablir la libre circulation sur la route du sud, par Manyanga. Le lieutenant Mangin, chargé d'assurer le libre passage des convois venant de N'Toumba après avoir emprunté la voie belge, avait eu un détachement attaqué par une bande de cinq cents guerriers bien armés et dirigés par le chef Tensi. Le sergent Mottuel, qui commandait la section de tirailleurs, grièvement blessé, avait dû battre en retraite et avait eu cinq hommes hors de combat. Dès le lendemain (12 décembre), le lieutenant Mangin dégageait le poste de Kimpanzou et repoussait Tensi en lui infligeant des pertes considérables. Le capitaine Marchand, instruit de ces incidents, accourait avec des renforts : la présence de cent soixante tirailleurs, armés de ces fusils à tir rapide, dont les salves inspiraient aux indigènes une terreur salutaire, amena vite la soumission du district insurgé.

L'œuvre de pacification, que les circonstances avaient forcé la mission à accomplir dans le Bas-Congo, pouvait être considérée comme terminée, et on vit transformés en porteurs disciplinés et surveillés les insurgés de la veille. Tout le personnel de la mission aussi bien que les agents civils de la colonie furent employés à la besogne de convoyeurs. Trois mille charges furent expédiées par le chemin de fer belge et par la route de Manyanga : un nombre considérable prit la voie du Kouilliou, qui, malgré les pronostics défavorables, avait été reconnue praticable et relativement rapide.

La sollicitude du chef de la mission ne s'était pas bornée là : il avait réussi à rassembler et à acheminer vers Brazzaville les morceaux épars de la flottille dite du Haut-Oubangui, achetée à grands frais en 1894 pour la mission Monteil, et dont nul ne s'était préoccupé d'assurer le transport : des fragments avaient été laissés dans des magasins ; d'autres avaient été abandonnés par les porteurs auxquels ils avaient été remis, sur les sentiers du Bas-Congo, au sommet des montagnes du Mayombé ou dans les rochers du Quilliou. Le gouvernail d'un côté, la machine de l'autre, une tranche au fond de l'eau, les autres éparses dans la brousse, tel avait été, depuis deux ans, le sort réservé à ces canonnières dont on s'était promis merveille et dont une partie seulement put être utilisée. Le com-

mandement de la flottille fut remis au lieutenant de vaisseau Morin, qui, quelques mois plus tard, devait succomber dans le Haut-Oubangui. La concentration eut lieu dans les premiers jours de janvier 1897. Le 10, la colonne presque au complet entrait à Brazzaville, clairons en tête. Près de six mois avaient été employés, dans un dur labeur, à forcer, en plein territoire français, un passage que la mission devait s'attendre à trouver largement ouvert[1].

***

La limite de la navigation à vapeur sur l'Oubangui pendant la saison des hautes eaux est le poste de Bangui, à mille cinq cents kilomètres de Brazzaville et à quelque distance en aval du coude que forme la rivière au nord du quatrième parallèle.

Pour l'atteindre, le capitaine Marchand dut recourir au concours de l'État indépendant du Congo, qui mit à sa disposition deux des plus grands steamers de sa flotte. Les ressources de la flottille du Congo français étant nulles[2], celles du commerce local très insuffisantes, sans les steamers belges, l'année 1897 tout entière aurait été employée à transporter jusqu'à Bangui les énormes ravitaillements de la mission. Cela prouve combien peu l'on s'était préoccupé à Paris des difficultés matérielles qu'elle rencontrerait et des moyens dont elle disposerait pour les surmonter.

Quoi qu'il en soit, dès les premiers jours de février 1897, la plus grande partie du matériel de la mission était à Bangui, ou plus exactement à Zongo, la baisse des eaux n'ayant pas permis de remonter au delà. On alla ensuite de Zongo à Bangui, en utilisant les boats et les chalands amenés de Loango; de Bangui à Kouango-M'Bomou, par convois de pirogues qu'un excellent

1. Il n'y manquait que l'avant-garde, trente-cinq tirailleurs embarqués, dès le 17 novembre, pour Bangui, sous le commandement du lieutenant Largeau et du sergent Dat, avec la première partie du matériel.

2. En dehors du *Faidherbe*, petite vedette du service local, qui fut envoyé dans l'Oubangui, puis transporté sur le Nil, où il doit être encore, l'administration du Congo français n'avait de disponible qu'un seul vapeur, l'*Oubangui*. Encore ne put-il être utilisé que parce qu'il avait été confié à un commerçant qui l'avait réparé à ses frais et qui l'affrétait pour son compte.

agent du Congo. M. Bobichon, avait très habilement organisés; de Kouango-M'Bomou à Bangasso, par terre et par eau, en frayant une route de dix mètres de large sur les plateaux boisés de la rive droite du M'Bomou, pour contourner les grands rapides; de Bangasso à Sémio, puis de Sémio à Tamboura par terre.

Ce long trajet ne fut pas exempt de difficultés : si les mesures prises par M. Bobichon pour assurer les transports par pirogues avaient été une agréable surprise pour la mission, elle avait retrouvé, sur les 400 kilomètres qui séparent Sémio[1] de Tamboura, toutes les horreurs du portage[2].

Le chef de l'expédition avait quitté Brazzaville le dernier, à la date du 10 mars. Il avait été retenu par l'obligation de mettre à jour sa comptabilité, que les multiples opérations faites dans le Bas-Congo avaient compliquée, et aussi par les soins que réclamait sa santé. Une première atteinte de fièvre paludéenne l'avait retenu, mourant, pendant quinze jours à Loudima, au mois de septembre précédent. Il s'était guéri en courant les routes de Loango à Brazzaville ou de Brazzaville à Manyanga, réalisant la gageure d'être partout à la fois malgré les distances et les mauvais chemins, de franchir,

1. Le trajet des caravanes, entre Loango et Brazzaville, est normalement de quarante jours. Le capitaine Marchand pensait avoir largement fait la part des retards inévitables en comptant, dans ses prévisions, que toute la mission, personnel et matériel, aurait quitté Brazzaville dans les premiers jours d'octobre 1896.

2. « J'ai pu croire, au commencement de juillet, écrivait à ce sujet le commandant Marchand, que tout était perdu : près de 500 charges jetées par les Kabres exacs de porteurs dans la brousse, sous la pluie, l'hivernage battant son plein, remplissant les rivières, les ruisseaux et les marécages, les sentiers disparus sous les herbes géantes, rien à manger nulle part. La plus grande partie des porteurs reconnaissant déjà de faire la terrible route de Zabir occupée par M. Liotard et tombant raides sur la route de Tamboura. Le passage fut pire que tout ce que j'avais vu au Bas-Congo. C'est grâce à la chasse que nous pûmes manger et passer. » Disons tout de suite qu'une partie de ces fatigues aurait pu être épargnée si l'on avait eu des renseignements exacts sur le cours supérieur du M'Bomou par les indigènes de Bati représentant comme absolument impropre à la navigation l'exacte reconnaissance faite par le capitaine Baratier révéla bientôt l'existence d'un bief navigable de 300 kilomètres entre les passes de Bangassé au sud de Bir et les chutes de N'Zamai. Ce dernier point, sur le Bichkou, affluent de droite du M'Bomou, n'est plus qu'à 75 kilomètres de Tamboura. L'abondance des ressources que lui offrent la Bahr el Ghazal et le rend à l'importance de cette découverte pour la mission et pour les territoires qui nous restent acquis dans le bassin du Congo, aussi bien que le développement éventuel des relations commerciales avec le cours du Nil.

par exemple, pendant les opérations sur la route du Sud, 150 kilomètres en trente heures sans descendre de *tippoy*[1].

Ce moyen curatif violent ne l'avait pas préservé d'une rechute. C'est sur un matelas qu'il dut, le 9 mars au soir, veille du départ, se faire porter sur la *Ville-de-Bruges*, qui allait rapidement le faire sortir du Congo.

A Bangui, M. Bobichon l'attendait avec un convoi de soixante-cinq pirogues montées par mille pagayeurs Banziris et Sangos, le plus important qu'ait jamais vu l'Oubangui. Le 10 avril, Marchand quittait Bangui ; le 20 avril, au confluent du Kouango, il recevait pour la première fois des lettres de M. Liotard. Le commissaire du gouvernement dans l'Oubangui lui demandait instamment, dans l'intérêt même du succès de la mission, d'apporter une grave modification à son itinéraire.

***

Le projet primitif de Marchand était de gagner le Nil par la route du Nord, c'est-à-dire en suivant un des affluents du M'Bomou qui viennent de cette direction (le Chinko ou le Bali), puis de suivre, soit la vallée du Bahr-el-Arab, soit celle du Bahr-el-Homr. Convaincu, ce qui fut reconnu inexact, que le cours supérieur de M'Bomou n'était pas navigable, il espérait avoir par le Bali plus de facilités pour ses approvisionnements et une meilleure base d'opérations.

Les renseignements que M. Liotard avait recueillis à Dem Ziber lui firent déconseiller cette voie, où la mission était exposée à se heurter, bien avant d'avoir atteint le terme de son voyage, aux bandes mahdistes dont le voisinage lui était signalé et l'inquiétait pour sa propre sécurité.

Au contraire, par le M'Bomou, Tamboura et l'un des affluents méridionaux du Bahr el Ghazal, il y avait des chances pour arriver au Nil sans rencontrer les mahdistes. L'événement justifia ces prévisions de M. Liotard, puisque la collision prévue n'a eu lieu qu'après l'installation de la mission dans l'enceinte fortifiée de Fachoda.

1. Hamac spécial au Congo porté par une équipe d'indigènes se relevant deux par deux et marchant très rapidement.

La lettre de M. Liotard bouleversait tous les plans de Marchand, mais elle était appuyée sur de trop solides raisons pour qu'il pût hésiter. Sa résolution fut immédiatement et virilement prise. La route de Tamboura aboutissait à la Meschra er Reck, c'est-à-dire à un véritable cul-de-sac infranchissable sans bateaux, puisque le fameux marécage du Ghazal interposait ses 500 kilomètres de boues et d'eaux en avant du Nil et de Fachoda. C'était une des raisons pour lesquelles Marchand avait voulu éviter cette voie ; mais qu'à cela ne tînt ! Puisqu'il fallait des bateaux, quelque effort qu'il dût en coûter, on amènerait des bateaux. Le *Faidherbe*, auquel l'enseigne de vaisseau Dyé avait réussi à faire franchir les rapides de Bangui, était immobilisé à Kouango où le retenait la baisse des eaux. Marchand prit la résolution de le faire porter au Nil, en même temps qu'un certain nombre de boats et de chalands métalliques. Le capitaine Germain, qui était à Sémio, reçut l'ordre de redescendre à Kouango-M'Bomou pour y diriger le service de transport de la flottille.

Le 24 juillet 1897, Marchand arrivait à Tamboura, alors la limite extrême de nos postes, un an et un jour après son arrivée à Loango. Il se préoccupa aussitôt de jalonner par des postes la route de Tamboura au Nil. C'est le Souch, affluent du Bahr el Ghazal, qui fut choisi comme la voie d'accès la plus directe pour atteindre la Meschra. On n'avait sur le Souch que les renseignements assez vagues donnés par Schweinfurth. De rapides reconnaissances les complétèrent. Un poste fut établi à Kodjalé, point où le Souch devient navigable dans la saison des hautes eaux. Kodjalé est à 85 kilomètres de Tamboura et à 150 kilomètres des chutes de N'Zaoua, où s'arrête le bief navigable du M'Bomou-M'Bokou, reconnu par le capitaine Baratier.

Il importait toutefois de pousser plus loin l'exploration du pays. Le 17 août, Marchand, laissant au capitaine Baratier la direction à Tamboura des opérations et des transports de la mission, entreprend, en plein hivernage, une tournée dans l'est et au nord. Son voyage, suivant sa pittoresque expression, est une continuelle séance de natation. Le 19, il passe à Kodjalé, devenu poste-arsenal, sur le Souch ; le 21, il atteint le Tondj à Diabiré. Le 25, il s'approche de Djour

Ghattas, où il ne peut entrer, les indigènes de la r[illegible] on étant en guerre ; le 27, il recoupe le Soueh à cent kil[illegible]ètres en aval du poste-arsenal où il rentre le 30. Il en repart le 1er septembre pour descendre la rivière dans un tronc d'arbre creusé en pirogue. Le 3, il arrive, par 7° de latitude nord, aux Grands Rapides, non loin des anciennes Zéribas égyptiennes de Koutchouck-Ali. Le 14, il était de retour à Tamboura, non sans avoir souffert de la faim.

C'est à la suite de cette exploration que fut créé le poste dit *des Rapides*, où le lieutenant Mangin s'installa avec soixante-dix tirailleurs.

Cependant les convois expédiés de Sémio se succédaient régulièrement au poste-arsenal, où une grande forme fut construite pour le montage de la flottille dont on attendait impatiemment l'arrivée. Celle-ci a atteint, le 12 septembre, le port de la Méré[1]. Il reste à lui faire franchir les cent soixante kilomètres qui séparent Méré de Kodjalé, par une route de cinq mètres de large, ouverte à coups de haches, de pioches et de mélinite sur les hauts plateaux boisés de la ligne de partage des eaux. C'est un labeur d'un mois pour le *Faidherbe* coupé en tranches ; le premier boat métallique est lancé le 22 octobre sur le Soueh et gagne aussitôt le poste des Rapides avec un ravitaillement pour le lieutenant Mangin. L'arrivée des embarcations permet de faire un nouveau pas en avant : le lieutenant Mangin se transporte, le 22 novembre, du poste des Rapides au confluent du Soueh et du Ouaou, où il débarque le 26 novembre avec ses tirailleurs. C'est là que va être créé le quartier général de la mission, le poste de Fort-Desaix, dernier point d'arrêt avant la marche finale qui conduira à Fachoda.

Mais pour descendre le Soueh il faut de l'eau, et ce grand torrent, qui a dix mètres de profondeur dans la saison des pluies, se vide aussi rapidement qu'il se remplit. Dans les premiers jours de décembre, le *Faidherbe*, heureusement reconstitué et lancé sur le Soueh, avait fait une tentative pour descendre jusqu'à Fort-Desaix. Arrêté par un seuil rocheux, que la baisse des eaux l'empêcha de franchir, il dut

1. Aux pieds des chutes du N'Zaoua sur le M'Bokou.

rétrograder au poste des Rapides, après avoir été éprouvé par de fréquents échouages. Le 10 décembre 1897 il ne restait dans la rivière que des mares d'eau stagnantes, coupées par des bancs de sable et des rochers. Avant de pousser plus loin, force était d'attendre la prochaine saison des pluies, c'est-à-dire l'été de 1898. Ce retard était fâcheux, mais il était inévitable. C'est ce que devait démontrer à la légitime impatience du chef et des membres de la mission, la reconnaissance du bas Soueh et du Bahr el Homr faite dans les trois premiers mois de l'année par le capitaine Baratier, un des plus émouvants épisodes de cette expédition qui n'a été elle-même dans toute sa durée qu'une série non interrompue de prodiges accomplis pour triompher d'obstacles à première vue insurmontables.

Parti le 12 janvier de Fort-Desaix avec l'interprète Landeroin, vingt-cinq tirailleurs soudanais et neuf pagayeurs yakomas, le capitaine Baratier ne revenait que le 26 mars suivant, au moment où Marchand désespérait presque de le revoir. Pendant cinquante jours, après avoir péniblement traîné, à travers les sables du Soueh, le boat qui aurait dû les porter, ils avaient été perdus dans les mornes étendues boueuses du grand marécage, n'ayant pour se nourrir que des racines et des graines de nénuphars, quelques poissons séchés et la chair des hippopotames qui plus d'une fois mirent leur vie en danger. Pendant cinquante nuits, livrés au martyre des moustiques, ils avaient couché à quarante, sans pouvoir dormir, dans une nacelle de huit mètres. Mais le capitaine Baratier rapportait la carte de la route qu'il avait suivie jusqu'aux eaux libres, au delà de Meschra er Reck, et des renseignements précis qui assuraient le succès de l'expédition.

***

Les six mois d'attente qu'imposait à la mission la saison sèche, ne devaient pas être une période d'inaction. A Fort-Desaix et au poste des Rapides, ils furent utilement employés à compléter les installations, à construire de nouvelles embarcations pour la flottille, à remettre à neuf le *Faidherbe*, grâce aux pièces de rechange qui avaient été envoyées du Congo. Des convois de porteurs concentraient au quartier

général tous les approvisionnements restés dans les postes intermédiaires; ils rapportaient, au retour, des grains dans la région de Tamboura qui avait été désolée par une invasion de sauterelles et où la famine se faisait sentir. Nos postes avaient heureusement, pour assurer leur subsistance, l'appoint que donnait la viande des éléphants, des girafes, des hippopotames et des antilopes[1], dont ils tuaient un grand nombre.

Marchand se préoccupait en même temps d'asseoir sérieusement notre influence en entrant en relations d'amitié avec les indigènes et en dissipant par de bons procédés les trop naturelles alarmes de populations habituées à être périodiquement razziées ou massacrées par les chasseurs d'esclaves. Grâce à la prudence qu'il déploya, grâce aussi, il faut bien le dire, au respect qu'inspiraient les fusils perfectionnés des tirailleurs, tout conflit sanglant put être évité. La confiance ne tarda pas à naître. Les chefs, qui d'abord avaient eu quelque velléité de résister, firent leur soumission et envoyèrent des vivres. C'est à cette époque que fut occupé Djour Ghattas, une des plus importantes zéribas du temps de l'occupation égyptienne[2].

Cependant dans le courant de février une nouvelle alarmante vint troubler Marchand dans son œuvre d'organisation politique et administrative. Le bruit s'était répandu et était parvenu jusqu'à Fort-Desaix qu'une forte expédition européenne arrivant du sud était parvenue à Ayak, à quarante kilomètres au sud de Roumbek. Il était important d'être fixé sur l'exactitude et la portée d'une information que semblaient confirmer des renseignements de différentes origines.

Le lieutenant Gouly fut envoyé à Mbia, où il succomba, peu de jours après son arrivée, aux attaques d'une de ces

1. Au point de vue gastronomique, les filets d'antilopes et les foies de girafe méritent une mention spéciale; la trompe d'éléphant, en revanche, ne donne qu'un plat absolument surfait.

2. Djour Ghattas est un fort bien situé au point de contact des trois nations Bonko, Dinka, Diour, et dans la zone de transition entre les savanes marécageuses et la région des terrasses accidentées où les bois alternent avec les prairies. (Reclus.) Schweinfurth y a fait un séjour prolongé et a donné d'intéressants détails sur la manière dont se faisait, à l'époque de son passage, la traite de l'ivoire et des esclaves.

fièvres hématuriques qui ne furent épargnées à aucun des membres de la mission[1].

Tous les officiers de la mission, malades ou en cours de tournée, étaient indisponibles. Marchand se décida à partir pour rendre les derniers devoirs à la dépouille mortelle du pauvre officier et pour faire lui-même la pointe vers Roumbek. C'est au cours de ce raid d'un millier de kilomètres qu'il s'avança jusqu'à Mouollo, sur le Nam Rohl, affluent du Bahr el Ghazal. Il était là à une marche de la frontière de l'enclave de Lado que vise l'arrangement franco-belge du 14 août 1894 : à cinq journées de Redjaf qu'avait occupé, peu de temps auparavant, au nom de l'État de Congo, l'avant-garde de l'expédition du baron Dhanis sous les ordres du commandant Chaltin. En palabrant avec les indigènes du pays, Marchand constata vite non seulement que les rumeurs touchant l'approche d'une colonne européenne ou derviche n'avaient aucun fondement, mais qu'à deux cents kilomètres de Redjaf les habitants du pays ne se doutaient pas de la présence des Belges sur la rive gauche du Nil. Le retour sur le haut Souch, à travers la steppe inhabitée et sans route qui recouvre les gradins ferrugineux formant le second étage géologique du Bahr el Ghazal, fut une marche aventureuse et pénible, où plus d'une fois la petite troupe eut à souffrir de la soif. Il fallut livrer bataille à une bande d'éléphants qui, troublés dans leur solitude, chargèrent en chaironnant : cinq de ces pachydermes tombèrent sous les balles des Lebel. Le 26 avril, Marchand arrivait à Kodjalé, et le 3 mai, après trente-cinq jours de dure course dans la brousse, il était de retour à Fort-Desaix.

Malgré de fréquentes tornades en avril, l'étiage du Souch, surveillé avec anxiété, ne montait guère. Pour gagner un peu d'avance en attendant la crue qui se faisait attendre, Marchand se décida à faire occuper par la voie de terre l'ancien port égyptien de Meschra-er-Reck[2]. Un détachement

1. Marchand eut plusieurs accès de fièvre. Le capitaine Germain eut trois atteintes très inquiétantes. Le capitaine Baratier fut moins éprouvé, malgré son séjour dans le marais.

2. Voici ce que dit Elisée Reclus de Meschra-er-Reck : « C'est à une centaine de kilomètres seulement vers le nord-est de Djour (Ghattas) que se trouvent au

de cinquante tirailleurs commandé par le capitaine Mangin, avec le lieutenant Largeau et le sergent Dat, s'y installa le 24 mai.

Enfin, grâce aux pluies diluviennes de mai, le lit du Soueh se remplissait. Le 1er juin, la première baleinière montée aux Rapides arrivait à Fort-Desaix avec un plein chargement : il ne fallait pas songer encore à mettre en route le *Faidherbe* qui, avec son hélice, calait 1m,55 ; mais une flottille légère pouvait descendre la rivière.

La mission fut divisée en deux groupes : le capitaine Germain, avec l'enseigne de vaisseau Dyé, restait à Fort-Desaix pour attendre le moment où le *Faidherbe* pourrait passer. Le lieutenant Fouque, qui arrivait de France avec un grand convoi de ravitaillement; les sous-officiers de Prat, Bernard, et soixante-dix indigènes, tirailleurs ou piroguiers, faisaient partie de ce groupe. Marchand prenait le commandement de l'avant-garde, comprenant la plus forte partie de la mission : huit Européens, cent tirailleurs et vingt piroguiers.

Le 4 juin, la petite flotte s'ébranlait, poussée par une brise du sud. Elle comprenait un chaland en aluminium, *l'Étienne*, construit pour la mission Monteil, trois petits canots d'acier portant les noms d'officiers morts sur la route, le *Commandant-Morin*, le *Lieutenant-Gouly*, le *Paul-Comte*[1], et trois pirogues en bois. Le 12 juin, elle faisait son entrée dans le grand marais, reconnu par le capitaine Baratier, et dont les eaux perfides, encombrées d'herbes de sept à huit mètres de hauteur, devaient la retenir treize terribles journées.

Tous les voyageurs qui ont visité le Bahr el Ghazal ont signalé l'obstacle presque insurmontable qu'offrent à la navigation ces enchevêtrements de roseaux connus sous le nom de *sedd*. « L'obstacle que nous opposait cette végétation excessive

confluent du Diour et du Momoul, dans un labyrinthe de canaux et à l'orient de forêts immenses, le village et le groupe d'entrepôts appelés Meschra-er-Rek ou « embarcadère du Rek ». Là commence la navigation du Bahr el Ghazal et se forment toutes les caravanes qui pénètrent au sud, au sud-ouest et à l'ouest dans le pays des Rivières; avant la guerre qui a séparé les régions du Nil et Khartoum, un bateau à vapeur remontait périodiquement le fleuve des Gazelles jusqu'à Meschra-er-Rek.

1. Le lieutenant Paul Comte, mort dans le Haut-Oubangui.

devint bientôt pour nous, écrit Schweinfurth[1], un véritable sujet d'inquiétude. Nous étions sans cesse déroutés, non seulement par le nombre des canaux, mais par le tissu d'ombatch, de papyrus, de plantes de mille espèces qui couvraient le chenal comme un tapis, et dont les trouées n'offraient qu'un semblant de passage. Une couche de glace se briserait sous la pression des eaux ; mais c'est ici un emmêlement flexible, qui résiste en ployant, et qui ferme toute issue. »

Les renseignements donnés par Reclus ne sont pas moins inquiétants : « On sait que les embarras du Nil ont arrêté fréquemment les explorateurs, depuis l'époque où les émissaires de Néron, à la découverte des sources du Nil, durent s'arrêter devant la mer des herbes. La plupart des voyageurs qui ont navigué sur le Haut-Nil pendant la dernière moitié de ce siècle ont dû s'ouvrir un passage de vive force à travers les herbes entrelacées : une des coulées où passa le bateau à vapeur de mademoiselle Tinné en garde le nom de Maya Singora. Pendant sept années, de 1870 à 1877, le fleuve fut complètement barré, et les navigateurs durent tous tenter le voyage par le Bahr-el-Zaraf. Nombre d'entre eux ont séjourné pendant des semaines ou même des mois sur ces eaux pestilentielles, d'où s'élèvent des tourbillons de moustiques. C'est dans ces roselières que Giessi[2] se trouva bloqué avec cinq cents soldats et de nombreux esclaves libérés ; son bateau à vapeur et ses embarcations ne purent s'ouvrir un passage ; trois mois se passèrent avant qu'une flottille égyptienne, commandée par l'Autrichien Marno, pût rouvrir le fleuve en travaillant du côté d'aval à la destruction de l'embarras. Dévorés par les insectes et par la fièvre, n'ayant d'autre nourriture que les herbes et la chair des malheureux qui succombaient, la plupart des captifs eurent le marais pour tombeau et ceux qui en réchappèrent moururent presque tous d'épuisement quelque temps après ; Giessi lui-même ne survécut que quelques mois à son emprisonnement dans les herbes du Nil. »

On comprend qu'instruit par ces descriptions et par ces

1 *Au Cœur de l'Afrique*, Hachette, 1875.

2 L'officier italien que Gordon nomma gouverneur du Bahr el Ghazal en 1878, et à qui le gouvernement Khédivial dut la défaite des négriers commandés par Soliman, fils de Zubehr-Pacha

précédents, Marchand ait d'abord voulu éviter une voie dont il connaissait la difficulté. La réalité dépassait cependant ce que la plus pessimiste appréhension pouvait faire imaginer. Souvent, après une journée d'efforts, les embarcations ayant gagné deux ou trois cents mètres, se trouvaient dans une espèce de cul-de-sac formé par les boues. Il fallait revenir en arrière par la trouée ouverte à l'aller et chercher à l'aventure un chenal praticable dans l'immense roselière partout pareille à elle-même. Et si c'est un labeur qui semble déjà au-dessus des forces et de la persévérance humaines de faire passer à travers de semblables obstacles des bateaux relativement légers, pirogues, chalands à fonds plats ou baleinières d'acier, on demeure confondu à la pensée que ce même marécage, quelques semaines plus tard, a été traversé par le *Faidherbe*, bâtiment à vapeur calant un mètre cinquante-cinq, qu'il a fallu pousser, porter presque, sans autre point d'appui que des boues sans fond, jusqu'à la sortie du labyrinthe d'herbes. Les ouvriers de ces prodiges ont été cent cinquante noirs du Soudan, entraînés à l'obéissance passive par l'ascendant de quelques officiers d'élite, que soutenaient eux-mêmes la grandeur de la tâche à remplir et le dévouement au service de la patrie.

Le 29 juin, après avoir pris à Meschra-er-Reck le détachement du capitaine Mangin, Marchand pénétrait dans le Ghazal. La traversée du marais n'avait fait qu'une victime : un tirailleur éventré par un hippopotame[1] et dont le corps ne put être retrouvé.

La flottille avait maintenant devant elle un chenal libre[2] et qui fut rapidement parcouru. Aucun obstacle, ni dans la tra-

1. Les hippopotames pullulent dans les bas-fonds du grand marais et du Soueh, comme dans la plupart des rivières du Bahr el Ghazal et du Haut-Oubangui. On les rencontre par bandes de vingt à trente. Troublés dans leurs retraites vaseuses, ils se précipitent sur les intrus et bousculent tout ce qu'ils rencontrent. Le capitaine Baratier, dans son audacieuse reconnaissance du Soueh, faillit être victime de l'un de ces assauts. Le boat qu'il montait fut crevé en trois endroits. La petite troupe, précipitée dans le marais, ne dut son salut qu'à la proximité d'un banc de sable où elle put atterrir. Toutes les embarcations de la mission eurent des avaries causées par la corne des pachydermes. La coque du *Faidherbe* lui-même fut percée.

2. Il n'en est pas toujours ainsi, car c'est précisément dans cette section du Ghazal que fut arrêtée par le Sedd l'expédition de Gessi, dont nous avons parlé plus haut.

versée du lac Nô, ni au confluent du Bahr el Djebel : la flottille avait atteint le Nil Blanc. Quelques paroles échangées, grâce à un interprète Chillouk que le capitaine Mangin avait ramené de Meschra, avec des indigènes de la rive, avaient déjà éclairci deux questions essentielles : il n'y avait pas de blancs à Fachoda ; les derviches n'y étaient pas installés non plus, mais ils n'étaient pas loin... La mission touchait au but : le 12 juillet, le pavillon tricolore était solennellement hissé sur la moudirieh de Fachoda.

***

A son passage devant le confluent du Sobat, le 8 juillet, Marchand avait recueilli le bruit de l'arrivée sur le Nil, dans les derniers jours du mois de juin, d'une expédition venue de l'Est, comprenant huit blancs accompagnés d'une nombreuse troupe d'escorte, commandée par un Ras abyssin. Deux pavillons aux couleurs abyssines encadraient, en effet, l'embouchure de la rivière. Marchand put croire que le programme arrêté à Paris avant son départ allait se réaliser de point en point : nos « amis abyssins » allaient venir lui donner la main, et comme ce renfort aurait été bienfaisant à cette petite troupe de huit Européens, disposant de quatre-vingt-dix-huit fusils[1], sans artillerie ! Les mahdistes n'étaient pas loin : ce renseignement, recueilli de la bouche des premiers Chillouks rencontrés sur les bords du Nil, avait été confirmé par le Grand Mek (sultan) Abd el Fadil, chef indigène de Fachoda. Quatre de leurs vapeurs étaient venus d'Omdurman, le mois précédent, prendre un chargement de bétail et de grains : il fallait d'autant plus s'attendre à les voir réapparaître que Fadil, tout en faisant bonne figure à la mission française, s'était empressé d'envoyer aux chefs mahdistes des renseignements sur sa faiblesse numérique. « Tu as bien peu de soldats pour résister aux *Victorieux* », disait-il à Marchand

L'espoir d'opérer prochainement la jonction avec les missions d'Abyssinie fut bien vite dissipé. Des messages indigènes envoyés sur le Sobat rapportèrent que l'expédition

1. Les autres tirailleurs ayant été laissés à Fort-Desaix et à Mescara-er-Reh.

venue de l'Est, vite découragée par le manque de vivres et l'hostilité des indigènes, était allée hiverner à Koukoung sur la haute Djebba[1]. Si d'autre part le *Faidherbe* ne réussissait pas à franchir la barrière de Sed du grand marais, la petite troupe française, privée de tout secours, entourée d'indigènes plus disposés à la trahir qu'à la soutenir, serait singulièrement isolée sur ce « tumulus de boue solidifiée dans un océan de vases » qu'est Fachoda. L'ancienne station de relégation des forçats égyptiens n'aurait fait que changer ses prisonniers.

Le plus pressé, était de mettre la moudirieh en état de défense. Ce fut l'œuvre du capitaine Mangin qui improvisa un blockhaus en utilisant les entassements de briques provenant des ruines des bâtiments démolis. Pendant près de six semaines, ces travaux se poursuivirent avec calme. Cependant on attendait l'arrivée du *Faidherbe*, qui, si tout allait bien, pouvait paraître à l'horizon vers le 23 ou le 24 août. La fumée noire d'un steamer fut bien, en effet, signalée le 25 au point du jour sur la nappe blanche du Nil, mais elle venait du Nord : c'était un vapeur mahdiste, suivi de près par un second. Chacun des steamers mahdistes remorquait trois ou quatre chalands de dimensions considérables. La petite garnison était, d'ailleurs, sur ses gardes, car depuis deux jours des espions annonçaient l'approche de treize cents derviches.

Il ne nous appartient pas de donner ici une relation du combat livré aux Derviches ; elle serait forcément incomplète, et il faut laisser aux héros de ce glorieux fait d'armes l'honneur d'en publier le récit, en assignant à chacun sa part d'honneur. Nous nous contenterons d'enregistrer les résultats. Malgré les canons dont elle disposait, la flottille mahdiste ne parvint pas à atteindre dans leurs œuvres vives les fortifications improvisées par le capitaine Mangin. Mal servies, les pièces manquaient presque toujours le but ; beaucoup d'obus

1. Les drapeaux trouvés à l'embouchure du Sobat avaient été arborés par la mission du colonel russe Artamonof dont faisait partie le peintre suisse Potter, tué au retour par un indigène, La mission Clochette et de Bonchamps, qu'avait pensé rencontrer Marchand, avait échoué pour des raisons qui n'ont pas été encore bien expliquées.

paraissaient être de mauvaise qualité, n'éclataient pas ou éclataient trop tôt. Cinq tirailleurs blessés, tel fut le bilan des pertes du côté de la garnison de Fachoda. Quant aux vapeurs et aux chalands, qui avaient eu l'imprudence de s'approcher à portée des feux de salve de nos tirailleurs, et qui, par suite d'avaries y restèrent exposés plus longtemps qu'ils ne l'auraient désiré, — criblés de balles, percés comme des outres, remplis de morts et de blessés, ils durent battre en retraite avec des pertes énormes et des dégâts irréparables. Le combat avait commencé avec l'accompagnement d'une fanfare joyeuse, célébrant à l'avance les exploits des *victorieux*; il se termina au milieu des hurlements des femmes qui étaient nombreuses à bord. D'après les renseignements qui parvinrent plus tard à Fachoda, les sept chalands mahdistes coulèrent dans le Nil dans les premières heures qui suivirent leur retraite. L'un des steamers, le *Safia*, dont les chaudières furent crevées, dut s'échouer à vingt-cinq milles en aval de Fachoda. Plus de la moitié des effectifs furent tués ou blessés; les quatre chefs de l'expédition étaient parmi les morts ainsi que le premier canonnier et le capitaine du *Safia*.

Saïd Bogher, l'émir qui commandait pour le Khalifa dans la région Chillouk, ne se trouvait pas en personne à l'attaque du 25 août. Il jura de prendre une éclatante revanche ou de se faire tuer, avec les cent cinquante fanatiques qui composaient sa garde, aux pieds des murs de Fachoda. La menace, en elle-même, n'eût point été bien effrayante, si la garnison avait eu une réserve suffisante de munitions. Mais l'approvisionnement de cartouches était à bord du *Faidherbe*. Il n'en restait que vingt-huit mille deux cents au fort, moins de trois cents par tireur... C'était peu. Dans la nuit du 28 au 29 août, les émissaires de Marchand vinrent le prévenir que Saïd Bogher approchait et que l'assaut, par terre cette fois, serait donné avant l'aube. Fausse alerte. Le jour se leva sans amener aucun Derviche. A huit heures et demie, Marchand, qui s'était enfermé pour écouter le rapport d'un espion, fut appelé au dehors par une grande rumeur. Une troupe de tirailleurs sans armes courait sur le parapet de la face sud derrière le capitaine Mangin, qui semblait la conduire en ges-

ticulant avec la dernière énergie. Était-ce une surprise des Mahdistes ? Les tirailleurs occupés à débroussailler les terrains avoisinant les glacis du fort avaient-ils laissé approcher l'ennemi sans le voir ? L'angoisse fut courte. Un mot volait de bouche en bouche : « Le *Faidherbe* ! » C'était le *Faidherbe*, en effet, qui apparaissait en amont de Fachoda. Parti de Fort-Desaix le 19 juillet, avec trois chalands, il avait mis quarante-deux jours pour traverser le terrible marais.

C'était le ravitaillement assuré en vivres et en munitions ; l'armement du fort complété par l'adjonction de deux petites pièces de trente-sept millimètres. Si Marchand les avait eues quelques jours plus tôt, la déroute des Derviches eût été un désastre. C'était la certitude de résister victorieusement aux nouvelles entreprises des Madhistes, tant que Saïd Bogher n'aurait pas reçu des renforts considérables. L'attaque qu'il préparait ne se produisit pas. En apprenant l'arrivée du *Faidherbe*, l'émir avait prudemment abandonné la position qu'il occupait à trente kilomètres en aval de Fachoda et battu en retraite.

Nous étions maîtres du terrain..., mais on sait le reste : le 18 septembre les rapports des indigènes signalaient une flotte considérable remontant le fleuve, cinq à dix mille hommes pour le moins. C'était l'armée anglo-égyptienne. Le 19, au matin, deux soldats noirs, coiffés d'un casque à plumet rouge, remettaient à Marchand une lettre adressée au « Chef de l'Expédition européenne à Fachoda ». Le Sirdar Kitchener annonçait la prise d'Omdurman, l'anéantissement des forces mahdistes et en même temps son intention de venir à Fachoda... Et, le 11 décembre 1898, aux pieds de la Moudirieh, la mission française s'embarquait sur le *Faidherbe* pour gagner, par le Sobat et l'Abyssinie, la route, pénible encore et longue, du retour en France. Un bataillon égyptien, dissimulé discrètement dans un pli de terrain, attendait l'évacuation du fort pour en prendre possession. Au passage, le commandant Jackson-Bey présentait les armes aux braves qui s'en allaient.

« Les droits imprescriptibles du sultan et du khédive » avaient triomphé...

***

Il reste à conclure.

La disproportion entre les moyens d'action de la mission et la difficulté de la tâche qui lui était assignée ressort du simple exposé des faits. Les hommes politiques qui, à Paris, ont décidé une semblable entreprise, ne peuvent invoquer qu'une circonstance atténuante : ils ne se rendaient pas un compte exact de ce qu'ils exigeaient ; ils ne savaient pas au juste ce qu'ils faisaient. Cette excuse serait peut-être leur condamnation, si le vieil adage était encore de mise, qui disait que « gouverner c'est prévoir ». On ne savait ni l'absence de moyens de transport sur le Congo, ni l'incroyable anarchie qui, depuis près de deux années, avait laissé entasser dans les magasins de Loango les approvisionnements qu'attendaient, mourant de faim, les agents français et les troupes du Haut-Oubangui. On n'avait prévu ni l'échec des missions abyssines, ni l'isolement de la poignée de braves lancés vers le Nil au milieu des flots madhistes. Ce qui est encore plus inexcusable peut-être, c'est qu'on ait oublié d'assurer le retour d'une expédition exposée aux périls de telles fatigues dans des marais pestilentiels.

Malgré tout, la mission est arrivée au but, mais, une fois installée sur le Nil, que serait-elle devenue si elle avait été attaquée par l'armée anglo-égyptienne ? Le courage ne pouvait compenser l'effrayante disproportion des forces. Or le gouvernement devait savoir que l'Angleterre ne renoncerait pas à l'exécution d'un projet qui est devenu une part essentielle de son idéal national. Alors c'était la guerre avec l'Angleterre ? Soit ! La guerre avec l'Angleterre, c'est une politique : mais à cette guerre, étions-nous préparés ? Nous étions-nous ménagé un appui diplomatique ? Avions-nous des alliances ? Ou, si nous voulions faire la guerre tout seuls, notre flotte, et nos côtes, et nos colonies étaient-elles armées en guerre ? Non, puisqu'il fallut en grande hâte, lorsqu'on se crut à la veille d'hostilités, pourvoir à la défense, et puisque les hommes compétents ne cachaient pas leurs inquiétudes patriotiques. D'autre part, il semble qu'en fait de négociations diplomatiques, le cabinet Méline

se soit contenté de rêves étranges, où il combinait une action de la Turquie, de la Russie et de l'Abyssinie contre l'Angleterre ; à moins que tout simplement il n'ait attribué à l'Angleterre un désir de la paix à tout prix, qui nous dispensait de préparatifs soit militaires, soit diplomatiques. Dans le premier cas, fantaisie et chimères ; dans le second, ignorance de la réalité. La politique française n'avait pas depuis longtemps commis une si grande faute.

Il faut avoir le courage de le dire : au point de vue politique, la conception de cet établissement sur le Haut-Nil, qu'il dût être définitif ou temporaire, était radicalement fausse. Comment a-t-on pu imaginer que l'apparition de Marchand à Fachoda fût nécessaire pour nous donner le droit de soulever la question d'Égypte, et suffisante pour décider l'Angleterre à en étudier la solution ? Si, au lieu de recourir à l'argument du *casus belli*, le gouvernement britannique eût pris le parti de *causer* courtoisement, n'est-il pas évident que le résultat eût été le même, à cela près que cette procédure eût épargné une blessure à notre amour-propre national ? Diplomatiquement, la situation était intenable. Pour nous amener à nous retirer devant l'armée anglo-égyptienne, on n'avait qu'à nous opposer les déclarations applaudies par la Chambre et le Sénat en 1894 et en 1895, de notre ministre des Affaires étrangères sur les droits de l'Égypte. En faisant ces déclarations, M. Hanotaux ne s'était pas seulement interdit de changer son fusil d'épaule et de considérer le Soudan égyptien comme *res nullius*, réservée au premier occupant ; il s'était engagé moralement à retirer notre drapeau devant celui du khédive, le jour où celui-ci voudrait reprendre possession des territoires sur lesquels « planait sa souveraineté ». La politique des gages, c'est-à-dire d'une occupation temporaire, aurait pu à la rigueur se défendre si l'Angleterre avait persisté à réclamer en son nom propre une part du Soudan. Mais la question se présentait sous un aspect tout différent du jour où ce fut au nom de l'Égypte, comme mandataire du Khédive, que l'Angleterre entreprit de rendre à leur ancien maître les territoires que lui avait arrachés le soulèvement mahdiste. Rappelons que dès le commencement de 1896, on connut officiellement le projet d'expédition qui

aboutit à venger, devant Khartoum, la mort de Gordon. Pendant deux ans on put suivre pas à pas les progrès méthodiques de l'armée anglo-égyptienne : en septembre 1896 la prise de Dongola, en 1897 la marche sur Berber, en mars 1898 la bataille de l'Atbara. Le succès final ne pouvait être douteux ; comment le gouvernement français n'a-t-il pas compris qu'il ne pourrait pas soutenir diplomatiquement la raison d'être de la mission Marchand, et que les déclarations répétées de M. Hanotaux obligeraient lui ou son successeur au rappel de la troupe héroïque[1] ?

***

La mission Marchand n'a-t-elle donc eu aucun résultat utile pour la France ? Nous ne conclurons pas sur cette déclaration pessimiste. Au point de vue politique, elle a facilité la signature d'un traité qui ajoute à notre sphère d'influence des territoires dont l'utilisation se fera longtemps attendre sans doute, mais auxquels l'Angleterre jusque-là avait refusé de renoncer. Au point de vue scientifique, nous lui devons un important contingent de notions géographiques. Et enfin, et

1 L'abandon de Fachoda a eu pour conséquence forcée la perte du Bahr el Ghazal. Cette province aurait elle eu, pour nous, l'importance qu'on se plaît à lui attribuer, soit au point de vue de l'exploitation directe de ses produits, soit comme « porte de sortie » pour le commerce des possessions françaises du Haut-Oubangui ? L'énumération des richesses naturelles que contient le Pays des Rivières se retrouve sous la plume de tous ceux qui l'ont décrit ; leur existence n'est donc pas contestable. Mais de même qu'il y a dans bien des pays du monde des mines riches dont l'exploitation n'est pas rémunératrice, il existe en matière coloniale, des territoires, d'une fertilité incontestable, qui ne valent pas, faute de pouvoir y exercer quelques arpents de terre pauvre. Schweinfurth, enthousiaste admirateur de la flore et de la faune du Bahr el Ghazal, émettait cependant sur l'exploitation commerciale du pays qui lui a causé tant d'enchantement une appréciation qui n'a rien perdu de sa valeur : « Sous le prix considérable de l'ivoire, les provinces qui avoisinent les sources du Nil nous seraient entièrement fermées, elles ne produisent rien qui elles-mêmes puissent couvrir les frais de transport. » Et il lesquels l'exploitation par les Belges et par la mission Marchand dans la traversée du Bahr el Ghazal prouvent assez qu'il n'existe pas actuellement de route commerciale entre le Haut Oubangui et le Nil et que ce n'est qu'au prix de grands sacrifices qu'elle pourra être établie. La valeur commerciale de la région française [illegible] dépendra donc, du moins pendant le premier demi-siècle, de la possibilité d'une exploitation économique dans le bassin du Nil : c'est une éventualité qui paraît bien aléatoire, puisque l'accès d'une région située à l'extrémité [illegible] d'une partie du Bahr el Ghazal [illegible] pour cet avantage hypothétique.

surtout, cette épopée de hardiesse, de courage et d'endurance, où pas une défaillance ne s'est produite, a montré qu'aucune tâche, si ardue, si paradoxale qu'elle soit, n'est au-dessus des forces de nos officiers, conduits par un chef tel que celui qui a commandé la marche de l'Atlantique à la mer Rouge. Des exploits de la mission Marchand, la France gardera un fier souvenir, mais elle se souviendra aussi que la douloureuse obligation où nous fûmes réduits d'abandonner Fachoda fut l'inévitable suite d'une politique sans méthode, irréfléchie, hasardeuse. — Le Parlement permettra-t-il toujours ce jeu que des ministres jouent depuis trop longtemps : accepter une idée séduisante, produite par les « coloniaux », pour donner à ceux-ci une satisfaction, embarquer une affaire sans étudier les voies et moyens, sans prévoir les conséquences lointaines, et compter sur la grâce de Dieu, qui fait tomber les ministres avant que, ces conséquences apparaissant, il ne faille avouer et payer la faute ?

★★★

HELLÉ

Éclairée ainsi elle n'appartient qu'au plus digne, au méritant et au juste, à l'homme surtout des œuvres fortes où son père lui apprend à voir la haute beauté, je veux dire la justice héroïque.

(MICHELET.)

I

Mon enfance apparaît dans ma mémoire comme ces paysages d'aube où quelques cimes, émergeant de la vapeur qui flotte sur les vallons et les plaines, semblent suspendues entre terre et ciel. Ainsi devant moi se lèvent confusément les images du passé, éparses, resplendissantes, à travers un brouillard d'aurore...

C'est une plaine de la France méridionale, un vaste horizon fermé par des coteaux. C'est une rivière qui roule des eaux jaunes entre des pâturages, des bruyères, des châtaigniers. C'est une ville tout en briques roses, dominée par un clocher roman. C'est la maison où j'ai vécu, orpheline, près de ma tante Angélie de Riveyrac et de son frère Sylvain.

Nous habitions, hors ville, sur la lisière des bois, un petit domaine qu'on appelait pompeusement : la Châtaigneraie.

La grille du jardin s'ouvrait pour le facteur, pour les métayers, pour les pauvres hères du grand chemin. Jamais les gens de la ville, bourgeois ou fonctionnaires, n'en franchissaient le seuil. Trois ou quatre fois l'an, mademoiselle de Riveyrac, en chapeau de dentelle noire, en châle de cachemire, louait une berline chez un voiturier des environs. Elle m'emmenait à plusieurs lieues, dans des châteaux délabrés,

chez de vieilles parentes cérémonieuses que mon oncle appelait « les comtesses d'Escarbagnas ». Elles demandaient des nouvelles de M. Sylvain, citaient les alliances entre hobereaux du voisinage, et m'offraient une goutte de marasquin, des biscuits et des images religieuses que mon oncle brûlait au retour.

A Castillon, l'oncle Sylvain passait pour un original. Le clergé l'avait mis à l'index. Il n'entrait jamais dans aucune église ; il ne fréquentait aucun notable du pays, et certains disaient qu'il écrivait des ouvrages contre la sainte religion.

Par contre, les francs-maçons de la ville voyaient fort mal mademoiselle de Riveyrac, cette vieille fille noble, avare, prétendaient-ils, qui faisait bon accueil aux fermiers, tutoyait les domestiques et refusait de recevoir les commerçants enrichis, parce que, disait-elle, elle ne se commettait pas avec des *espèces*.

Nul écho de ces commérages ne vint jamais jusqu'à moi. Je me revois à cinq ou six ans. Mon univers est peuplé d'animaux familiers, de poupées que je berce, de fleurs naines que je cultive. Dans ma petite vie d'enfant, aussi complexe que la vie des hommes, aussi féconde en émotions, les tiroirs clos représentent le Mystère ; les confitures, le Péché ; la porte fermée du jardin ouvre sur l'Infini et l'Inconnu, et le disque argenté d'eau frémissante, aperçu parfois au fond du puits, sous un cercle de mousse humide, me donne la sensation du Danger.

Sommes-nous riches ou pauvres ? Je l'ignore. Mes désirs d'enfant sont comblés — et les camélias rouges plantés dans la laine verte d'un tapis, les bonnets grecs des lampes, la gaze des rideaux brochée de chimériques fleurs, me plaisent comme des signes d'opulence. Tante Angélie se tient ordinairement au premier étage, dans sa chambre meublée d'acajou ancien où le jour pâlit, tamisé par les mousselines, où la grande commode Empire, capharnaüm mystérieux, exhale un arome de lavande, d'éther et de chocolat. Il y a de tout dans cette commode : des dentelles jaunies, des bijoux d'aïeules, des liasses de vieilles lettres, des paroissiens fanés dont la reliure noire sent la moisissure et l'encens.

Assise auprès de la fenêtre, tante Angélie raccommode le

linge entassé dans un panier. L'embonpoint, qui déforme sa taille, a respecté les lignes pures et précises de son profil. Elle a le nez droit, la bouche mince, les sourcils à peine indiqués d'une impératrice latine, mais la mélancolie lamartinienne, grâce de sa jeunesse, alanguit encore ses yeux bleus. Des boucles encore brunes glissent de ses tempes à son cou.

— Va jouer, petite, me dit-elle. Et, surtout, pas de bruit dans le corridor !

Je descends à petits pas. Il ne faut pas déranger mon oncle qui travaille dans le vaste salon du rez-de-chaussée, interdit à tous. Cinq ou six fois peut-être, j'ai entrevu, par la porte entre-bâillée, des rayons chargés de livres, une grande table, un pupitre, un harmonium et deux bustes de plâtre blanc dont les yeux sans prunelles m'effraient par leur regard intérieur.

Le travail mystérieux de mon oncle m'inspire de l'inquiétude et du respect. Je saurai plus tard que M. Sylvain de Riveyrac est un savant, un helléniste « distingué », comme disent les dictionnaires. Méprisant les titres, les fonctions, les Académies, il réalise au fond de sa province le rêve d'une vie fière, stoïque et paisible, consacrée aux lettres qu'il aime d'un fervent amour.

II

J'avais huit ans, quand ma tante s'ouvrit à son frère de ses projets sur mon éducation. Ne convenait-il pas de me mettre dans un pensionnat — si le couvent effrayait mon oncle — puisque M. de Riveyrac était trop occupé, mademoiselle Angélie trop souffrante, pour diriger mes études ?

— Dans un pensionnat ? s'écria mon oncle. Vous voulez mettre cette petite dans une de ces usines d'abêtissement où elle apprendra à rougir, à faire la révérence, à jouer d'ineptes musiques et à dissimuler sa pensée comme une coquette de trente ans ? Je m'y oppose par droit de tuteur. Hellé restera chez nous. Si notre frère m'avait laissé un garçon, celui-ci n'aurait pas d'autre précepteur que moi-même. A notre petite nièce, un minimum de connaissances suffira, à moins qu'elle

ne révèle des aptitudes extraordinaires. Croyez-moi, Angélie, l'éducation doit former des êtres harmonieux. Les esprits sont pareils aux plantes sauvages qui cherchent, d'elles-mêmes, l'ombre ou le soleil qui leur convient.

Il caressa mes cheveux, et une tristesse passa sur son beau visage qui reproduisait avec une ampleur virile les traits corrects de mademoiselle Angélie.

— Ah ! si tu étais un garçon, petite Hellé !

Il trahissait le secret chagrin de son existence. J'étais la dernière des Riveyrac. Avec moi, le nom devait disparaître. Tante Angélie conservait bien quelque orgueil nobiliaire, mais l'oncle Sylvain était inaccessible au préjugé. Il songeait seulement que mon sexe restreignait les pouvoirs de sa paternité spirituelle.

Mon oncle était né dix ans après le mariage de ma grand'-mère, alors que cette femme, étroitement et passionnément religieuse, déplorait sa stérilité comme une malédiction. Persuadée qu'elle recevait de Dieu une grâce particulière, madame de Riveyrac, dans un transport de joie reconnaissante, avait voué au service de Dieu le fils tant désiré. La naissance de deux autres enfants n'avait pu modifier sa détermination, ma grand'mère croyant que le Seigneur la récompensait ainsi de son sacrifice. Mais quand Sylvain de Riveyrac quitta le petit séminaire, il manifesta sa volonté de vivre dans la retraite et d'abandonner sa part d'héritage au frère qu'il chérissait. Mon aïeule, qui se réjouissait de le voir prêtre, puis évêque, ressentit un vif chagrin. Elle se consola en pensant que la bizarrerie de Sylvain — et son désintéressement — permettraient un meilleur établissement au jeune frère, mademoiselle Angélie de Riveyrac désirant ne point se marier. L'aîné des Riveyrac cloîtra sa vie dans l'étude et la méditation. Pendant vingt ans, les jalousies et les méchancetés de la petite ville expirèrent au seuil de son logis. Enfermé avec ses livres, parmi les moulages et les gravures qui reproduisaient ses chefs-d'œuvre préférés, il traduisait Aristote, commentait Lucrèce, sans souci des gloires officielles, satisfait seulement d'être en correspondance avec quelques illustres savants européens. La mort de mon père, mon arrivée à la Châtaigneraie avaient été les seuls événements de son existence.

Mon oncle avait dépassé cinquante ans. Il commençait à moins aimer sa solitude, car cet homme sans faiblesse n'était point dépourvu de sensibilité. Tante Angélie, douce et bornée, avait embaumé sa vie d'une discrète amitié ; mais, atteinte d'une grave maladie de cœur, elle pouvait disparaître. Et lui, à Castillon, n'avait pas d'amis. A l'âge où l'homme, affranchi de l'amour, sent la joie et l'orgueil de la paternité, mon oncle eût rêvé de modeler une âme sur son grave et pur idéal. Femme, je lui échappais par ce qu'il appelait l'infirmité de mon intelligence, par la destinée que m'imposait la société. Mes grâces enfantines consolaient mal sa tendresse frustrée.

Tante Angélie m'indiqua les lettres du bout d'une aiguille à tricoter ; quelques semaines après, je savais lire. Bientôt, l'alphabet puéril fut délaissé. Au hasard, passionnément, je lus tout ce qui me tombait sous la main.

J'avais vécu huit ans d'une vie inconsciente, sans accidents, presque sans souvenirs. Aucune maladie n'avait appauvri ma sève, éveillé la morbide nervosité qui rend effrayants les enfants précoces. J'avais l'âme heureuse et libre du petit faune, lâché à travers la nature, où se satisfaisaient tous ses instincts. Je pouvais grimper sans effort jusqu'à la fourche des figuiers, sauter les fossés, courir pendant des heures, nu-tête, sous la brûlante caresse du soleil. Mes épaules étaient larges, mes yeux d'un gris nuancé d'émeraude. Il y avait des reflets d'or dans la soie châtain tendre de mes cheveux. Partout, on me regardait avec le plaisir que suscite la vue d'un enfant frais et robuste. Mais, ignorante des petites manières qu'on enseigne aux fillettes bien élevées, je ne savais ni sourire, ni répondre, ni montrer mon esprit en récitant des phrases serinées à l'avance. Je ne faisais pas grand honneur à ma tante, et les « comtesses d'Escarbagnas » l'en blâmaient un peu.

Soudain, ce fut la seconde naissance, l'inoubliable initiation. Les livres, agrandissant mon univers, me révélèrent le monde du rêve. Les mots mêmes, par le hasard de leur assemblage, s'animèrent d'une vie que je ne soupçonnais pas. Ils furent la couleur, la musique, le parfum. Déjà sensible à la cadence des vers, à l'écho des rimes, je pressentis une beauté d'ordre inconnu, étrangère au sens même des phrases que je

lisais et dont certaines me semblaient si douces, avec leurs consonnes liquides et leurs syllabes féminines, que je les répétais tout haut, pour m'enchanter. J'avais découvert, dans le grenier, un vieux volume de l'*Odyssée* et un tome de Lamartine qui portaient sur leurs tranches rouges cette inscription : « Lycée de X... », dans une couronne de laurier presque effacée. La médiocre traduction abondait en platitudes et en fausses élégances, mais le charme divin du vieil Homère persistait dans les récits, naïfs comme des contes de nourrice, dans le retour des épithètes merveilleuses qui hantaient mon imagination. J'ignorais la géographie et l'histoire et je n'étais pas même sûre que la Grèce existât ou eût existé. Pourtant je la parcourais, créant des cités fabuleuses, des grottes, des plages, des mers, où je plaçais mes héros familiers. A peine, aujourd'hui, puis-je reconstituer ce travail spontané de mon intelligence enfantine, qui ne me coûtait nul effort.

Pendant une année, je ne fis rien autre chose que de relire ces deux volumes, écrire, barbouiller quelques dessins. Parfois, je m'amusais à redire tout haut, sur un mode instinctif de mélopée, les vers qui me plaisaient davantage, ces grands vers lamartiniens que j'aimais pour leur rythme noble et leurs mélancoliques sonorités. Puis, peu à peu, je les modifiai, je les adaptai à mes sensations d'enfant, je répétai, à mon insu, pour exprimer ma joie devant la nature, les premiers balbutiements rythmiques de l'humanité. Qu'elles me semblent lointaines, ces après-midi d'éclatant azur, où je ne voyais d'autres bornes à mon univers que les murs du jardin immense, patrie des fruits vermeils et des fleurs, décor unique dont le thème éternel subsistait en mes plus vagues imaginations! Sous le figuier aux feuilles veloutées, entre les bardanes énormes et les bourraches sauvages qui épanouissent des étoiles bleues sur leurs grosses tiges hérissées d'un duvet d'argent, la petite Hellé apparaît dans mes souvenirs, laissant chanter son âme balbutiante...

C'est là que mon oncle me surprit un jour. Il m'écouta longtemps, caché entre les basses branches ; puis, quand je m'enfuis, toute confuse, il ramassa le livre oublié.

Le soir, après le repas, il me dit :

— Qui t'a donné ce livre, Hellé?

— Personne, mon oncle. Je l'ai trouvé, il y a longtemps.

— Tu l'as lu?

— Oui, mon oncle.

— Peux-tu me raconter ce que tu as lu?

Je mêlai les Sirènes aux Cyclopes, Nausicaa à Circé, et le bon roi des Phéaciens aux méchants prétendants de Pénélope. Mon oncle m'écoutait avec une attention extrême. Enhardie, je lui récitai la première strophe du *Vallon*. Il parut troublé.

— C'est extraordinaire, en vérité! — dit-il à tante Angélie, qui redoutait une remontrance paternelle. — Cette petite a le sens de la poésie. Je l'entendais chanter toute seule. L'assonance, la mesure, un essai de rythme, paraissent dans ses chansons d'enfant. Comment peut-elle se plaire à répéter des vers qu'elle ne comprend pas? Et comme elle a su choisir, dans l'épopée homérique, les épisodes les plus caractéristiques!

Après deux ou trois expériences analogues, l'oncle Sylvain déclara qu'il se chargeait de mon éducation.

Pour M. de Riveyrac, mon enfance représentait exactement l'enfance de l'humanité. Au lieu de fatiguer avec des dates, des axiomes, d'inutiles détails, ma souple et docile mémoire, il suivit l'indication naturelle et m'instruisit par une habile série de leçons de choses, puis par la légende, par la poésie, par le chant.

Peu nombreuses furent mes heures de travail, lecture, écriture, exercices de calcul et de dessin. Mon oncle ne me laissait jamais m'acharner contre les difficultés rebutantes, et, sans me donner la solution ou l'explication que je cherchais, il me mettait adroitement sur la voie. La plupart du temps, j'emportais mon livre au jardin, mais, par les jours froids ou pluvieux, il m'était permis de m'installer dans un coin de la bibliothèque. Je revois encore la vaste pièce à boiseries brunes, où des livres, des livres et encore des livres couvraient les murs. Je n'ai pu oublier son atmosphère spéciale, l'odeur des reliures anciennes, la poussière accumulée sur les moulages. De chaque côté de la cheminée, deux bustes de plâtre, aux prunelles vides, représentaient Homère et Platon. Sur un panneau, entre les médaillons de Gœthe et de Schiller,

il y avait un fragment des frises du Parthénon et une grande photographie d'après la fresque de Raphaël, *l'École d'Athènes*. Entre les deux fenêtres, une vitrine protégeait une petite Pallas en terre cuite, provenant des fouilles d'Olympie.

Debout devant son pupitre, mon oncle écrivait. Un reflet éclairait à revers son profil romain, les pointes de son col très haut, sanglé d'une cravate noire, ses cheveux gris ramenés en touffe sur le sommet du crâne. Dès que quatre heures avaient sonné, il posait sa plume. Je mettais mon chapeau de paille et, soit à travers champs, soit au jardin, le long des espaliers lourds de leurs trésors, je racontais ma lecture, que mon maître commentait.

L'oncle Sylvain haïssait l'éducation purement livresque des écoles, qui substitue des procédés de mnémotechnie à la réflexion, au raisonnement, à l'expérience. La nature lui semblait la première éducatrice de l'enfant, celle qui, par la révélation de ses lois, nous accoutume de bonne heure à considérer d'un œil pur et d'un cœur tranquille les phénomènes de la vie et de la mort. La merveille de la plante, sa structure, sa renaissance par la graine et le fruit, devaient me préparer à l'étude de l'animal et de l'homme, de telle sorte que, par des analogies peu à peu découvertes, je pusse arriver sans trouble à la connaissance de leur organisme et de leurs fonctions. Ces petites pudeurs des jeunes filles, ces demi-ignorances, ces curiosités mal réprimées, ces fausses ingénuités que cultivent avec orgueil les familles et les institutrices, paraissaient ridicules et méprisables à M. de Riveyrac. Il ne croyait pas qu'il fût jamais bon de faire un mystère forcément impur de choses naturellement pures, et qui s'avilissent par l'idée vile qu'on s'en fait.

A l'étude de la nature, mon oncle adjoignit l'étude de l'histoire. Il divisa en trois périodes les années qu'il voulait consacrer à mon instruction, mesurant à la force de mon cerveau la qualité de l'aliment intellectuel. Lui-même se comparait à une mère qui fait peu à peu succéder au régime lacté du premier âge les nourritures végétales, puis les viandes fortifiantes et réparatrices. Je parcourus d'abord le cycle des légendes, ravie par les récits naïfs tirés de la Bible, d'Héro-

dote, de l'*Odyssée*, de l'*Éducation de Cyrus*. Plutarque me fut permis ensuite, avec les historiens proprement dits, et, vers la fin de mon adolescence, l'oncle Sylvain me fit connaître les principaux systèmes de philosophie et l'évolution des dogmes religieux.

Pour compléter mon éducation morale, commencée par la révélation des lois nécessaires de la nature, l'oncle Sylvain pratiqua la méthode socratique, afin de développer et de rectifier mon jugement. Il s'efforçait d'unir indissolublement dans ma pensée l'idée de la Beauté à l'idée de la Vertu, et ne me disait point : « Ceci est mal », mais : « Ceci est laid », certain que le bien, comme le beau, est une harmonie. Mais il haïssait la morale conventionnelle, les mensonges sociaux, les préjugés. Il se considérait comme un vieux philosophe, chéri d'Athéné, déesse de la raison et de la mesure, et lui consacrant une vierge saine et sage, instruite par ses soins.

Une telle éducation ne comportait ni petits talents, ni gentillesses. Elle parut même, en disciplinant mon imagination, refréner ma sensibilité. Ma tante déplora de ne point trouver en moi, vers la quinzième année, ces émotions nerveuses, ces attendrissements qu'elle aimait comme l'indice d'une nature poétique. M. de Riveyrac dédaigna de lui expliquer que cette hâtive éclosion du sentiment, provoquée par la religiosité et le premier trouble des sens chez les précoces adolescentes de notre époque, n'est aucunement normale ni salutaire. Il réprimait l'exaltation qui eût déplacé les lignes de la statue qu'il taillait lentement, pareille à son idéal. Le jour où il surprit entre mes mains une *Vie de sainte Catherine*, prêtée par ma tante, il entra dans une colère qui nous fit trembler.

— Que je ne trouve plus ici ces monstruosités barbares ! cria-t-il en jetant le livre par la fenêtre. Il ne manquerait plus que de voir Helle porter des scapulaires, réciter des chapelets et croire au démon. Une fille que j'ai élevée comme mon propre fils ! On voudrait en faire une sournoise, une abêtie, un gibier de confessionnal.

Ma tante n'osa plus me disputer à mon cher et terrible maître. Mais, sachant que je n'avais point fait ma première

communion, les « comtesses d'Escarbagnas » cessèrent de nous voir.

Les années coulèrent, toutes pareilles. J'avais seize ans quand ma tante mourut.

III

Si nous n'avions pas eu notre servante Babette, nous nous serions trouvés, l'oncle et moi, dans un embarras terrible. J'étais beaucoup trop jeune encore pour diriger la maison, et, bien que j'eusse traduit *les Économiques*, je ne voyais aucun intérêt à ces détails de ménage dont Xénophon prenait souci. L'oncle Sylvain était l'homme le moins pratique qui fût au monde. J'ignorais la valeur de l'argent. Avec son autorité de vieille servante bourrue et fidèle, Babette intervint :

— Monsieur, dit-elle, il faut que vous donniez des vacances à mademoiselle Hellé. Comment fera-t-elle, quand elle aura un mari et des enfants, si elle ne sait ni coudre un bouton, ni faire cuire une côtelette? Elle se mariera, un jour...

— Peut-être...

— Comment, peut-être? interrompit Babette d'un air indigné. Il y a assez de jeunes messieurs dans la ville...

— Ces crétins, ces idiots, ces ânes! interrompit l'oncle Sylvain. Ah! par exemple, je voudrais bien voir qu'un de ces animaux-là vînt me demander Hellé!...

— Eh! monsieur, fit Babette, ne criez pas si fort. Si vous croyez que mademoiselle sera facile à marier!... Mademoiselle est gentille; elle a du bien; elle est *née*. Mais vous lui avez appris trop de jargons. Ça fera peur au monde.

L'oncle se prit à rire.

— Sois tranquille, Babette. J'ai mes projets.

Il me fut donc permis de m'occuper de la maison, sous la direction de Babette. Une année encore passa.

Octobre finissait. Mon oncle semblait plus méditatif que de coutume. Un jour, le facteur lui apporta une lettre qu'il parcourut avec satisfaction.

— Hellé, me dit-il, viens au jardin. J'ai à te parler.

C'était une de ces après-midi d'automne où les vibrations

atténuées de la lumière laissent aux couleurs une franchise inconnue dans les mois ardents. Les arbres mordus par les soleils d'été, les vergers frappés de rayons obliques, le ciel sans vapeurs semblent apparaître à travers un cristal teinté d'or. Ce jour-là, quelques poires meurtries pendaient au ras des espaliers ; les figuiers secouaient leurs figues violettes, qui tombaient dans l'herbe avec un bruit doux et montraient en se fendant une ligne de pulpe carminée. Au-dessus de nos têtes, aux arceaux des treilles rougies, la vigne suspendait des thyrses de raisins noirs. Comme il avait plu pendant la nuit, une odeur amère montait des feuilles accumulées contre les bordures de buis humide.

Nous marchions, entre les dahlias qui dépliaient au soleil la gaufrure de leurs fraises jaunes. Mon oncle était triste. Il contemplait le jardin et la maison qui avaient borné ses mouvements et ses regards pendant que l'étude élargissait à l'infini le domaine idéal de ses songes. Et, la main posée sur mon épaule, il dit tout à coup :

— Il faudra quitter tout cela.

J'eus un geste de surprise. Il continua :

— Nous allons partir pour Paris, ma chère petite. Tu as dix-huit ans. Tu es presque une femme. N'es-tu pas, déjà, bien supérieure à tes aînées, espèce frivole au cerveau d'enfant, aux gentillesses de singes? Je ne regrette pas de m'être dévoué à toi, entièrement. En te voyant grandir et fleurir selon mes vœux, j'ai connu ce que le sentiment paternel a de plus doux et de plus rare. J'ai été ton père, ton maître, ton éducateur. Tu as pu croire, mon enfant, que j'étais égoïste en te gardant près de moi, en retranchant de ta vie les amusements familiers aux jeunes filles de ton âge. Je t'ai même, assez brutalement, reconquise sur ma pauvre sœur. Mais il fallait, pour achever mon œuvre, écarter de toi les contagions morbides, les puérilités mondaines, un mysticisme néfaste à la raison. Je t'ai modelée sur l'immortelle et gracieuse image d'Hypatie.

— Ah ! m'écriai-je, je suis bien heureuse d'avoir trouvé un père tel que vous.

Il sourit.

— Pourtant, mon Hellé, je vieillis, et je n'attendrai pas

l'âge du Centaure, éducateur d'Achille, que je devrais prendre pour patron. Je tremble de te laisser seule ici. Les gens de ce pays sont des barbares. Ils ne comprennent ni l'ordre ni la beauté, mais ils ont un sens grossier de la grâce qui te vaudrait l'injure de leur amour. Il faut partir, ma chère fille. Il faut que tu connaisses la vie et les hommes pour choisir ton compagnon. Je le sais, ma petite, tu ne tiens pas à grossir de ta dot les rentes d'un boutiquier. Il est probable que tu épouseras un homme pauvre. Encore faut-il qu'il soit digne de toi.

Je répondis :

— Mon oncle, je ne pense pas encore au mariage. Je suis très heureuse près de vous. Assurément, je n'épouserais pas un homme médiocre. Vous m'avez rendue trop difficile. Un mari comme ce brave M. Bertin me déplairait.

M. Bertin était un cousin éloigné — cousin par alliance — qui avait passé quelques jours chez nous.

— Bertin n'est pas stupide, dit mon oncle. Beaucoup de gens estiment son esprit : l'esprit de calcul et de négoce. J'imagine que Bertin eût fait un excellent marchand, à Corinthe, un de ces armateurs qui trafiquaient avec les ports d'Orient et achetaient la pourpre, le miel, le vin de Samos et les esclaves musiciennes. Il est insinuant. Il persuade ; il mêle la courtoisie à la jovialité quand il souhaite placer ses pièces de vin. Il devrait avoir un petit Hermès sur sa porte. Mais cet homme ingénieux ne saurait te plaire. Les filles comme toi, Hellé, devraient être la récompense des héros.

— Y a-t-il encore des héros, mon oncle ?

— Oui, certes, mais à notre laide époque, il faut savoir les découvrir. Ce que j'appelle le héros, Hellé, ce n'est ni le dompteur de monstres, ni le conquérant, ni même le grand savant, le grand artiste. C'est l'homme qui a su vivre d'une vie supérieure et, par le miracle du génie ou de la vertu, créer en soi-même un demi-dieu. Il peut passer inaperçu dans la foule des médiocres ; il peut être incompris et bafoué ; c'est à nous, c'est à toi qu'il appartient de le reconnaître. Si tu étais une femme vulgaire, je te dirais : « Épouse le premier venu pourvu qu'il soit bon et fort. » Mais, dès ton enfance, j'ai deviné ta race et ta destinée. Tu es une créature

exceptionnelle, — n'en conçois point d'orgueil : la gloire ne t'en appartient pas ; — l'homme que tu aimeras doit être plus qu'un homme.

Nous fîmes quelques pas en silence.

— Je ne prétends pas que tu fasses un sacrifice, reprit mon oncle. Je souhaite, au contraire, que tu accomplisses ta destinée. Toutes les femmes ne sont point nées pour les soins du ménage et la reproduction de l'espèce. De même qu'il y a des hommes de génie, il y a des femmes élues par la nature pour s'apparier à eux. Rarement ils se rencontrent : ils s'attendent, s'espèrent, se cherchent toujours — et, de déception en déception, ils traînent jusqu'à la mort leur désir et leur nostalgie. Mais quelquefois, passant l'un près de l'autre, ils se devinent, ils se reconnaissent, amants prédestinés ; ils s'unissent, et la beauté de leur amour demeure comme un exemple aux hommes. Crois-moi, Hellé : un mariage vulgaire, pourvu qu'il réunisse ce que le monde appelle des conditions de bonheur, — c'est-à-dire la fortune, la beauté, les titres, — pourra t'offrir quelque appât : garde-toi de te prendre à ce piège. Ce serait trahir à l'avance ton légitime possesseur. Le jour où tu seras en sa présence, tu sentiras une force irrésistible te pousser vers lui. Rappelle-toi mes paroles, petite fille, tu n'arriveras à l'amour que par l'admiration.

L'oncle Sylvain me quitta sur ces mots. Je demeurai toute pensive.

L'amour ! ce mot représentait pour moi quelque chose d'abstrait et de théorique. Ni mon cœur ni mes sens ne s'étaient éveillés. Mon oncle m'avait fait vivre dans un monde idéal où les mœurs et les hommes contemporains n'étaient que des mots mal définis et des ombres inconsistantes, tandis que le passé, avec ses dieux, ses arts, ses rêves, constituait pour moi la seule réalité. Jamais je n'avais ouvert un roman, lu un journal, écouté des confidences de jeunes filles. Au seuil de la jeunesse, j'étais pareille à une statue enveloppée de voiles blancs, vivante seulement par le front qui pense. Mon oncle avait développé mon intelligence, ma raison, ma mémoire ; il m'avait donné le sens de la justice et de la beauté. Mais jamais je n'avais touché la main d'un homme. Je n'imaginais pas ce que pouvait être l'amour.

Arrivée au fond du jardin, je montai quelques marches de pierre, et je me trouvai debout, les bras appuyés sur la crête du mur, dominant la plaine aux verts pâturages, rayée de longues zones brunes par le labour automnal. Le soleil déclinait vers les coteaux dont les nobles lignes bleuâtres fondaient sous un poudroiement d'or. L'éclair d'un soc luisait dans la terre grasse. Parmi les bouquets de châtaigniers, çà et là, une ligne de saules frissonnants et pâles indiquait le lit d'un ruisseau. La petite ville était derrière moi, invisible, absente, oubliée.

Le soleil s'abaissait. Mes yeux, qui buvaient sa lumière, saluèrent son orbe empourpré. Aucun nuage ne voila la splendeur de sa face quand il toucha la cime des châtaigniers. J'entendis, dans le silence du soir, passer l'écho sonore de la poésie antique, et mon âme, toute païenne et virginale, tressaillit d'un religieux émoi. Je me sentis entourée de présages, et, le cœur gonflé, les bras tendus vers le ciel de gloire, je me crus promise à l'amour d'un héros.

IV

Mon oncle avait décidé de se fixer à Paris. J'obtins qu'il retardât notre départ de quelques semaines, car je désirais choisir les objets et les meubles que nous devions emporter. L'oncle Sylvain maugréa en se voyant abandonné des journées entières, mais je lui répondais en riant :

— Mon oncle, avez-vous oublié l'histoire d'Ischomaque et ses conseils à sa femme? Je me souviens, moi, d'avoir expliqué Xénophon. La femme, dit-il, doit être dans le logis comme la mère abeille dans la ruche. Et il ajoute que les objets les plus vulgaires ont leur part de beauté quand ils sont bien rangés, « car ils sont la matière dont est faite la symétrie qui est un commencement de beauté ». Je vous assure, mon oncle, que Xénophon eût aimé voir ces cuivres éclatants et ces fruits vermeils ainsi disposés sur les étagères. J'ai honte de ne pas savoir tailler une robe à mon goût. Ma couturière n'a pas le sentiment de la ligne, et elle vous fait

dépenser un argent que vous emploieriez mieux à acheter ces nouvelles éditions allemandes des Tragiques grecs dont vous avez si grande envie. Tante Angélie n'osait pas m'instruire dans cette science économique que vous paraissez mépriser. Laissez-moi me préparer à mes tâches futures, au nom de Socrate, qui m'approuverait certainement.

Je savais qu'en flattant la manie de l'oncle Sylvain je le rendrais favorable à ma fantaisie. Il se résigna.

Les matinées brumeuses, les soirées fraîches, annoncèrent la fin de l'automne. Le givre étincela au reflet des aubes rouges, dans le jardin sans fleurs. Nous devions partir le 3 novembre, après la fête des Morts. Mon oncle, ferme comme un vieux stoïcien devant la succession des phénomènes, ignorait le culte des tombes. Il fuyait le tertre entouré de buis, le marbre pesant sur les os désagrégés dans l'argile, car les ombres des défunts qu'il avait aimés vivaient dans sa mémoire une vie fixe et divine, affranchie des outrages du temps. Il s'enferma dans sa bibliothèque pendant que je faisais, avec Babette, le pèlerinage annuel au tombeau de mes parents.

Nous traversâmes l'enclos peuplé de croix noires et blanches et de mausolées qui m'attristaient par leur pompeuse laideur. Des femmes en deuil passaient ou s'agenouillaient ; d'autres disposaient sur les grilles des bouquets de chrysanthèmes et des couronnes en perles de verre. Par la porte entr'ouverte des chapelles, on voyait vaciller la flamme d'un cierge, jaune en plein jour, et tremblante comme la petite âme dont parle l'empereur Julien :

Animula, vagula, blandula...

Babette se prosterna sur la dalle qui portait le nom de mes parents et une inscription plus récente. Je ne m'attendrissais point sur le père et la mère que je n'avais pas connus. La perte de ma tante était mon seul vrai chagrin. Je l'avais pleurée sincèrement, mais je comprenais que la disparition de mon oncle eût été pour moi le suprême malheur. D'autre part, l'oncle m'avait accoutumée à l'idée de la mort que n'accompagnait pour moi aucune image effrayante. La mort.... c'était un fait nécessaire, que je ne souhaitais certes point avant le

temps normal, mais que j'eusse été capable d'accepter sans autre émotion que l'angoisse physique, la révolte d'Iphigénie pleurant la douce lumière. Je m'abandonnais avec confiance à la nature, qui détient le secret du néant ou de l'immortalité. Je savais que j'avais un rôle à jouer pendant un laps de temps qu'il ne m'appartenait point de déterminer, et tout l'effort de mon éducateur tendait à me préparer pour ce rôle. J'étais faite pour vivre la vie et je considérais comme une folie contre nature l'ascétisme qui ordonne de vivre pour la mort.

Babette se releva :

— La pauvre demoiselle est au ciel, pour sûr, murmura-t-elle. A son bout de l'an, j'ai fait dire une messe, malgré M. Sylvain.

« Comment peut-on croire au ciel et au pouvoir des messes? me demandais-je en revenant. Mon oncle dit que le christianisme a régné par la terreur de la mort. Il a satisfait l'instinct des hommes qui ont la volonté obstinée de se croire immortels. Mais comment peut-on accepter ces dogmes obscurs et despotiques qui pèsent sur la raison comme un joug? Il faut qu'il y ait, dans cette religion, une grâce que j'ignore. »

Le lendemain, tandis qu'on descendait les malles, Babette ferma les volets de la maison. Nos chambres, l'appartement de tante Angélie restaient intacts. Nous emportions seulement les livres et les meubles de la bibliothèque. Quand la grosse clef tourna dans la serrure, une angoisse étreignit mon cœur. J'embrassai d'un regard les allées, les murs, les arbres, la maison aveugle et muette, puis la voiture partit.

Dans les rues de la petite ville, les passants se retournaient avec un air de blâme et de curiosité. Babette pleurait dans son mouchoir à carreaux. Mon oncle, les bras croisés, ne disait rien. Nous suivîmes une route bordée de peupliers, qui conduisait à la station. La ville, une dernière fois, montra ses toits rouges, ses vergers, ses fumées obliques qu'une bise aigre inclinait vers le sud, puis un pli de colline me la déroba. L'express de Paris m'emporta vers la vie nouvelle.

V

Je m'éveillai le lendemain dans une chambre d'hôtel, quai des Tournelles. A peine habillée, j'ouvris la fenêtre et je sortis sur le balcon.

Il était six heures du matin. Un brouillard pénétré de lumière, passant par les nuances les plus délicates du gris de perle au gris d'azur, reculait à l'infini la perspective des quais, hérissés de dômes et d'aiguilles. Les façades de l'île Saint-Louis étaient presque roses. A droite, vers Bercy, la Seine élargissait sa nappe bleue, couverte de péniches et de bateaux plats d'où l'on déchargeait du charbon, des sacs de grains, des paniers de pommes. Plus près, elle se divisait et ses eaux embrassaient la cité dans leur glauque étreinte. Le chevet de la cathédrale, esquissé en des gris plus nets, développait ses arcs-boutants dominés par le clocher et les tours; et plus haut encore, plus loin, l'or ciselé de la Sainte-Chapelle étincelait, touché par le soleil.

Ainsi m'apparaissait la ville, dans l'aurore, révélation d'une beauté que je ne soupçonnais pas, façonnée et enrichie par les siècles, harmonieuse dans le contraste et la diversité. La vie n'était pas riante sous ce ciel changeant, dans cet air subtil, mais nerveuse, variée, ardente. Le cœur du monde battait là.

Il me sembla qu'à l'unisson battait tout doucement le mien, ce cœur paisible, assoupi jusqu'alors dans sa virginale indifférence. Et je me pris à rêver. N'était-ce pas un présage encore, cette fête de Paris matinal accueillant ma jeunesse? A cette heure céleste où le jour d'automne naissait doux comme une aube de printemps, dans quelle rue de la cité, sous quel toit misérable ou splendide, s'éveillait-il, l'amant promis à mes songes, le héros que je devais aimer? Je l'imaginais jeune comme moi, pur comme moi, beau de force et de génie, armé de vertu virile pour la conquête de l'avenir. Quand donc le rencontrerais-je? A quel signe mystérieux me reconnaîtrait-il?

Je déjeunai avec mon oncle dans un petit salon tendu de vert, solennel ainsi qu'une salle d'Académie.

Comme on servait le café, deux messieurs se firent annoncer. Ils avaient de longs cheveux d'un blanc sale, des mentons rasés, de grosses rosettes rouges, un air d'érudition, de candeur et de pauvreté. C'étaient Lampérier, l'helléniste, et Grosjean, le numismate, membres de l'Institut, qui depuis vingt ans correspondaient avec mon oncle et le voyaient aujourd'hui pour la première fois.

Derrière eux, un jeune homme arriva. Il semblait taillé dans un bloc de bois, mû par des ressorts automatiques. Sa tête imberbe, aux lignes dures, ne révélait aucun âge précis. Il portait des cheveux longs, rejetés en arrière et découvrant un front admirable. Toute sa personne me parut extraordinaire : ses lunettes d'or, sa redingote qui ne faisait aucun pli, les angles que dessinaient ses gestes méthodiques comme des déductions. Mon oncle manifesta une vive joie :

— Monsieur Karl Walter, mademoiselle Hellé de Riveyrac, ma nièce.

Je restais stupéfaite, pendant que M. Walter me tendait la main : — Une ! deux ! — puis s'asseyait : « Un ! » avec une rectitude de mouvement qui rappelait l'exercice à la prussienne. Karl Walter ! J'avais lu, en allemand, ses ouvrages d'esthétique. Comment ce personnage, qui semblait échappé d'un conte d'Hoffmann, avait-il pu recréer la vie et l'âme de l'artiste grec, dans cet étrange roman philosophique : *Histoire d'Eucrate*, que j'avais tant admiré ?

Les deux vieux savants nous félicitèrent d'être venus à Paris, m'interrogèrent sur mes études et se plaignirent amèrement de la décadence des humanités dans les lycées. Karl Walter s'entretint en allemand avec mon oncle. Je compris qu'il allait accompagner une délégation de savants chargés de continuer les fouilles d'Olympie. Tout à coup, il se leva : — Un ! — tendit la main : — Une, deux ! — et sortit, suivi de près par l'helléniste et le numismate.

— Connaissez-vous beaucoup de monde à Paris ? demandai-je à l'oncle Sylvain.

— J'ai des amis que je n'ai jamais vus : Lampérier et Grosjean sont du nombre. J'ai aussi quelques camarades de jeu-

nesse qui font du journalisme ou qui écrivent des romans, des romans dits parisiens, hélas!... Mais ces gens-là, je les renie. D'autres sont très pauvres et inconnus; des maniaques comme moi, des rats de bibliothèque. Enfin, il y a Charles Gérard, un historien, maître de conférences à l'École Normale, et qui fut mon camarade au petit séminaire. Tu le connaîtras. C'est un homme érudit et intègre. Je l'aime beaucoup.

— Vous ne m'avez jamais parlé de lui.

— A quoi bon? Ton imagination eût sottement travaillé. Maintenant que tu es une créature raisonnable, tu peux affronter les réceptions de madame Gérard, dans leur splendeur.

— M. Gérard est marié?

— Oui. Il a une femme qui passe pour belle et ne me plaît pas. Non qu'elle soit vraiment sans beauté, mais il lui manque la grâce décente, l'harmonie du geste et de la voix. Madame Gérard ressemble à une orientale engraissée dans la paresse et les parfums. Mais cette personne majestueuse a d'inconcevables légèretés. C'est une grosse pie qui toujours bavarde et sautille. N'écoute point les conseils qu'elle ne manquera point de te donner. Belle ou non, une jeune fille doit s'envelopper de pudeur.

Nous passâmes l'après-midi à parcourir la ville. Sur le parvis Notre-Dame, l'oncle Sylvain fit arrêter la voiture. Bien qu'il m'eût parlé avec mépris du moyen âge, je sentis, en pénétrant dans la nef, qu'il y avait une beauté que je ne soupçonnais pas, dans le jet puissant des piliers, dans l'aube des voûtes, dans la merveille multicolore des vitraux.

— Sortons d'ici, dit l'oncle brusquement. Il fait froid; il fait noir. On respire, dans ces nefs gothiques, la nostalgie et l'épouvante de la mort.

— Vous êtes injuste! — dis-je, comme la voiture nous emportait. — Voyez : cette cathédrale s'élève harmonieusement à la pointe de l'île. Elle perpétue l'effort et le rêve d'un millier de travailleurs. Toute nue et froide qu'elle est, elle me semble habitée par leurs âmes, si je n'y sens point la présence d'un dieu. Ne craignez-vous point d'être trop absolu, mon oncle? Renan, que vous m'avez fait lire, regrettait que le front

d'Athéné ne pût comprendre, plus large, différents genres de beauté.

— Je hais le culte des chrétiens et leur morale, répondit-il. Par eux, l'inquiétude est entrée dans l'univers. Ne me parle pas de l'essor mystique de l'âme : rien n'est beau que la lumière, la mesure, l'harmonie et la vérité. Les gens qui ont bâti ces cathédrales ont introduit le squelette dans l'art. Partout ils voyaient grimacer la danse macabre. Ils ont réduit la vertu à n'être qu'un contrat sordide avec leur Dieu ; ils ont blasphémé l'amour, stigmatisé la femme, et n'ont trouvé d'excuse à la maternité que la virginité féconde de Marie.

Il mit la tête à la portière et cria :

— Cocher, arrêtez-vous au Louvre !

Dans la cour du Carrousel, il me fit descendre et me dit :

— Débarbouillons-nous l'esprit de tout ce gothique. Je vais t'apprendre où est la beauté.

Il me conduisit, à travers un dédale d'escaliers, jusqu'à la grande galerie des Antiques. Nous errâmes dans le silence et la fraîcheur des salles désertes, parmi les belles formes nues, parmi les canthares, les chapiteaux, les cénotaphes, les plaques votives qui racontaient la vie grecque dans la langue harmonieuse que je comprenais déjà. Enfin m'apparut la déesse de Milo, dans sa divinité intacte et sa forme mutilée, pure comme un beau vers de Sophocle. Et j'eus, soudain, la révélation du sublime plastique que les livres, les gravures, les moulages ne peuvent traduire exactement. Je sentis que je rentrais dans ma patrie. Ces dieux dressés autour de moi, Dianes aux courtes tuniques, Bacchus adolescents, Apollons de Thèbes ou de Délos, incarnaient des symboles familiers. J'étais presque leur contemporaine, nourrie du miel des ruches attiques sous le ciel gaulois. Mon âme, indignée comme eux de l'exil, cherchait sur leur marbre un reflet des pays de lumière.

Un mois plus tard, nous nous installions rue Palatine, dans un pavillon assez délabré, situé au fond d'un jardin. Nous succédions à Karl Walter, qui nous cédait le bail et une partie du mobilier. Il y avait au rez-de-chaussée un salon à trois fenêtres dont les boiseries blanches offraient des traces

CHEMINS DE FER DE L'EST

I. — VOYAGES EN SUISSE

Deux trains rapides, composés de voitures de 1re et 2e classe à intercirculation, avec lavabos et water-closet, circulent journellement dans chaque sens entre **Paris Est** et **Bâle.**

Les trains de jour comportent un wagon-restaurant et ceux de nuit un sleeping-car de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits.

Le trajet de **Paris** à **Bâle** s'effectue en **8** heures environ, sans changement de voiture. Ces trains sont en correspondance à **Delemont** ou à **Bâle** avec les trains suisses desservant : **Bienne, Berne, Lucerne, Baden, Zug, Glaris, Ragatz, Coire** et l'**Engadine, Winterthur, Schaffhouse, Constance, Romanshorn, Rorschach, Lindau** et **Saint-Gall.**

II. — VOYAGES EN ITALIE

Par le SAINT-GOTHARD

ROUTE LA PLUS COURTE ET LA PLUS PITTORESQUE

Les deux trains rapides [illegible] jours dans chaque sens entre **Paris Est** et **Bâle** [illegible] gare avec les trains rapides [illegible] **Bâle, Lucerne, Milan** et **Italie.**

[illegible] **Paris** à **Bâle** [illegible] des Wagons-Lits [illegible]

[illegible]

Lucerne [illegible] **Milan** [illegible]

[illegible] **Paris Est** [illegible]

[illegible] **Milan Verone, Venise** [illegible] **Rome** [illegible]

[illegible] **Milan Venise** [illegible]

Milan	1	**166**	**90**	2	[illegible]	**119**	**45**
Venise		**219**	**35**			**156**	**15**

[illegible] **Paris Est** [illegible] **Milan** [illegible] 2e

Venise [illegible] **Rome** [illegible]

[illegible] **Milan** [illegible]

[illegible]

Nord des Alpes [illegible]

[illegible]

III. — BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE SAISON

A — *EN FRANCE*

1° **BILLETS D'ALLER ET RETOUR** de famille, de 1re et 2e classe, valables **30 jours**, délivrés dans toutes les gares du réseau de l'**EST**, pour les stations de : **Bains**, **Bourbonne-les-Bains**, **Bussang**, **Contrexéville**, **Gérardmer**, **Givet**, **Luxeuil-les-Bains**, **Martigny-les-Bains**, **Plombières-les-Bains**, **Sermaize-les-Bains** et **Vittel**, aux familles d'au moins *trois personnes* payant place entière et voyageant ensemble, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (**aller et retour compris**), ainsi qu'aux serviteurs attachés à la famille.

Par exception, le billet pour les serviteurs pourra être de 3e classe (*).

Délivrance des billets : du **15 Mai** au **15 Septembre** inclus.

2° **BILLETS D'ALLER ET RETOUR de Bains de mer valables 33 jours**, délivrés par les gares du Réseau de l'**EST** pour certaines stations balnéaires desservies par les Chemins de fer de l'ÉTAT, d'ORLÉANS, de l'OUEST et du NORD (*). — Délivrance des billets : du **samedi, veille de la Fête des Rameaux**, au **31 Octobre** inclus.

3° **BILLETS D'ALLER ET RETOUR valables 33 jours**, délivrés conjointement avec les billets des Voyages circulaires **Paris-Vosges** (ou **Laon-Vosges**, suivant le cas) par les gares des Chemins de fer de l'ETAT, d'ORLÉANS, de l'OUEST et du NORD (*). — Délivrance des billets : du **1er Mai** au **15 Octobre** inclus.

4° **BILLETS D'ALLER ET RETOUR** au départ de **Châlons-sur-Marne**, **Épernay**, **Sainte-Menehould**, **Reims**, **Vouziers**, **Rethel**, **Amagne-Lucquy**, **Mézières-Charleville**, **Longuyon**, **Montmédy**, **Stenay** et **Sedan** pour **Givet** (**). — Délivrance des billets : du **1er Mai** au **15 Octobre** inclus.

(*) Sur les **Réseaux de l'Est**, de l'Etat, d'Orléans et du Nord, les enfants de 3 à 7 ans paient demi-place et ont droit au transport gratuit de 20 kilogrammes de Bagages. — Sur le Réseau de l'Ouest, il n'est délivré de demi-billets à prix réduits pour les enfants que lorsqu'ils voyagent au nombre de deux au moins.

(**) Les bagages que les voyageurs peuvent prendre avec eux dans les voitures sont seuls admis.

AVIS IMPORTANT. — La durée de validité des billets des §§ 1°, 2,° 3°, **est susceptible de plusieurs prolongations**, moyennant paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de **10** p. °/₀ du prix initial du billet.

B — *A L'ÉTRANGER*

1° De **Paris** à **Berne**, **Bâle**, **Rheinfelden**, **Lucerne**, **Zurich**, **Einsiedeln**, **Ragatz**, **Landquart**, **Davos-Platz**, **Coire** et **Thusis** (via **Belfort-Delle** ou **Belfort-Petit-Croix**) et de **Paris** à **Baden-Baden**, via **Avricourt-Strasbourg**. (Pour les prix consulter le livret).

2° De **Reims**, **Mézières-Charleville**, **Châlons-sur-Marne**, **Bar-le-Duc**, **Nancy**, **Troyes** et **Chaumont** à **Bâle**, **Lucerne**, **Zurich**, **Berne** et **Interlaken**. (Pour les prix consulter le livret).

3° De **Dunkerque**, **Calais** (Maritime), **Calais** (Ville), **Boulogne** (Ville), **Boulogne** (Tintelleries) **Abbeville**, **Hazebrouck**, **Lille**, **Valenciennes**, **Douai**, **Cambrai**, **Arras**, **Amiens**, **Saint-Quentin** et **Tergnier** à **Bâle**, **Lucerne**, **Zurich**, **Einsiedeln**, **Berne** et **Interlaken**. (Pour les prix consulter le livret.)

Durée de validité des billets : **60** jours. — Délivrance des billets : du **1er Mai** au **15 Octobre**.

IV. — VOYAGES CIRCULAIRES ET EXCURSIONS

A — *EN FRANCE*

Voyages circulaires à prix réduits pour visiter les VOSGES et BELFORT

avec arrêts facultatifs à toutes les stations du parcours

BILLETS INDIVIDUELS

Prix des billets valables pendant **33 Jours** : 1re CL. **85** fr. ; 2e CL. **62** fr.

Délivrance des billets : du **1er Mai** au **15 Octobre** inclus.

A — **De PARIS à PARIS**

B — **De LAON à LAON**

VOYAGES CIRCULAIRES ET EXCURSIONS *Suite*

Les Vosges. - De NANCY à NANCY

1er ITINÉRAIRE Nancy, Epinal, Remiremont, Cornimont, Bussang, Arches, Gérardmer, Fraize St-Die, Etival-Clairefontaine, Badonviller, Luneville, Nancy ou vice versa.

Durée du Voyage : **10 Jours.** 1re cl. **24** fr. ; 2e cl. **18** fr. ; 3e cl. **13** fr.

2e ITINÉRAIRE. - Nancy, Toul, Pagny-sur-Meuse, Vaucouleurs, Domrémy-Maxey-sur-Meuse, Neufchâteau, Mirecourt, Epinal, Remiremont, Cornimont, Bussang, Arches, Gerardmer, Fraize, St Dié, Etival Clairefontaine, Badonviller, Luneville, Nancy ou vice versa.

Durée du Voyage : **15 Jours** - 1re cl. **33** fr. ; 2e cl. **25** fr., 3e cl. **18** fr.

Fonctionne de Pâques au 1er Mai et 15 Octobre inclus, à toutes les gares du parcours.

Voyages circulaires à prix réduits pour visiter les VOSGES

BILLETS COLLECTIFS

Il est délivré également des billets collectifs aux familles de six membres à personnes payant place entière et voyageant ensemble.

Le prix est établi en ajoutant au prix de 3 billets individuels, la moitié du prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de 3.

Les billets sont collectifs et nominatifs.

Les titulaires d'un même billet collectif sont tenus de voyager ensemble. En conséquence, la perte, de quelque manière, une ou plusieurs personnes dénommées sur le billet collectif les empêchant de faire le voyage par le même train que les autres de ce billet, elles auraient à prendre leur place dans le voyage un billet individuel sur le prix duquel il ne serait rien déduit.

Excursion au Pays de Jeanne d'Arc

De **PAGNY-SUR-MEUSE** à **VAUCOULEURS** et **DOMRÉMY**

1re CLASSE **4 fr. 80** ; 2e CLASSE **3 fr. 65**

Aller et retour valable pour toutes les voitures pour Vaucouleurs et Domrémy, partant de Pagny-sur-Meuse à 10 h. du matin.

EN ALLEMAGNE ET A L'ÉTRANGER

I. La VALLÉE de la MEUSE, DINANTERRE et DINANT

15 Jours : 1re cl. 31 fr. 25 ; 2e cl. 23 fr. 20

1er Mai au 15 Octobre

II. La VALLÉE de la MOSELLE, de METZ à TRÈVES

30 Jours :

1er ITINÉRAIRE. - Metz, Arlon, Virton, Thionville, Metz. 1re cl. 37 fr. 50 ; 2e cl. 27 fr. 50 ; 3e cl. 18 fr. 75

2e ITINÉRAIRE. - Metz, Thionville, Virton, Arlon, Metz. 1re cl. 37 fr. 50 ; 2e cl. 27 fr. 50 ; 3e cl. 18 fr. 75

1er Mai au 30 Septembre

III. Les ROUTES du RHIN et de la BELGIQUE

Au départ de PARIS par Chemins de fer, Bateaux à vapeur par la Ligne du Nord, aux environs de Cologne.

30 Jours : 1re cl. 127 fr. 50 ; 2e cl. 90 fr.

1er Mai au 30 Septembre

B — *A L'ÉTRANGER* (Suite)

4° L'EST de la SUISSE (y compris les GRISONS [HAUTE-ENGADINE]) et le SUD du GRAND-DUCHÉ de BADE

Prix des billets valables pendant **30 Jours :** 1re CL. **127 fr. 50**; 2e CL. **91 fr.** (*)

5° La SUISSE ORIENTALE, l'ENGADINE, les ALPES (Cols du Splugen, du Bernardin et du Luckmanier) les Lacs de COME, de LUGANO, MAJEUR, des 4 CANTONS et le SAINT-GOTHARD

Prix des billets valables pendant **40 Jours :** 1re CL. **139 fr. 40**; 2e CL. **102 fr. 30** (*)

6° La SUISSE CENTRALE, l'OBERLAND BERNOIS, les ALPES et le LAC de GENÈVE

Prix des billets valables pendant { **30 Jours :** 1re CL. **135 fr.**; 2e CL. **101 fr.** (*) / **60 Jours :** 1re CL. **146 fr.**; 2e CL. **109 fr.** (**)

7° Le JURA BERNOIS, la SUISSE CENTRALE, l'OBERLAND BERNOIS et les ALPES

Prix des billets valables pendant **30 Jours :** 1re CL. **125 fr.**; 2e CL. **94 fr.** (*)

8° Le GRAND-DUCHÉ de BADE, le WURTEMBERG, la BAVIÈRE et la SUISSE

Prix des billets valables pendant **30 Jours :** 1re CL. **163 fr. 75**; 2e CL. **119 fr. 80** (*)

9° Le GRAND-DUCHÉ de BADE, le WURTEMBERG, la BAVIÈRE, l'AUTRICHE et la SUISSE

Prix des billets valables pendant **40 Jours :** 1re CL. **242 fr.**; 2e CL. **167 fr. 95** (*)

10° Le GRAND-DUCHÉ de BADE, le WURTEMBERG, la BAVIÈRE, l'AUTRICHE-HONGRIE et la SUISSE

Prix des billets valables pendant **60 Jours :** 1re CL. **293 fr. 35**; 2e CL. **205 fr. 25** (*)

(*) Délivrance des billets : du **1er Mai** au **30 Septembre.**
(**) Délivrance des billets : du **1er Mai** au **31 Août.**

DEMANDES DE BILLETS

Les demandes de billets circulaires aux gares du réseau de l'Est (celles de Paris exceptées) doivent être faites au moins trois jours avant le jour du départ.

ARRÊTS

D'une manière générale, les voyageurs ont le droit de s'arrêter:

En France et à l'Étranger, à toutes les gares du parcours desservies par les trains, à la condition de faire apposer, à l'arrivée, le timbre à date de la gare d'arrêt.

BAGAGES

Les voyageurs ont droit au transport gratuit de 30 kilogrammes de bagages sur les parcours français seulement.

Exceptionnellement, les billets du § 3° (Bords du Rhin au départ de Paris) donnent droit au transport gratuit de 25 kilog. de bagages sur les parcours allemands ci-après : Francfort-sur-Mein, Mayence ou Wiesbaden, Bingerbrück ou Rüdesheim, Coblence ou Ems, Cologne, Aix-la-Chapelle, Herbesthal et Münster-am-Stein, Bingerbrück.

NOTA. — Pour tous autres renseignements, consulter le Livret des Voyages circulaires et Excursions, que la Compagnie des Chemins de fer de l'Est envoie gratuitement aux personnes qui en font la demande.

Imp. MAULDE, DOUMENC et Cie, rue de Rivoli, 144. Bc 690

Mai 1899.

de dorure, une petite salle à manger, une vaste pièce qui servait de bibliothèque. Le premier étage se divisait en quatre chambres, sous un grenier mansardé. Effrayée par les hautes casernes trop neuves, j'aimai, pour sa vétusté même, ce lieu mélancolique et charmant. Le jardin s'étendait jusqu'à la rue Servandoni, clos de murs où grimpaient des lierres. Les tours de Saint-Sulpice fermaient l'horizon. Un jet d'eau fusait au centre de la pelouse, dans une coupe de pierre verdie par le lichen, et tout au fond, entre les charmilles, le vent qui agitait les feuilles faisait flotter l'ombre et la lumière sur une statue mutilée de l'Amour.

La disposition de la bibliothèque reproduisait exactement celle de la Châtaigneraie. La frise du Parthénon, les bustes, l'harmonium parurent reprendre leur ancienne place, et la Pallas d'Olympie, ôtée de sa vitrine, domina la haute cheminée de marbre noir.

Un ex-préfet du premier Empire avait meublé cette maison, achetée par lui à un émigré. Le salon, tout en lampas rouge fané, était somptueux et sévère. On y remarquait une belle pendule en bronze, un vaste secrétaire, un clavecin. Ma chambre semblait copiée sur une estampe, avec son lit de bois à colonnettes, ses deux bergères, son bonheur du jour, sa psyché au cadre sculpté de nœuds et de guirlandes, ses tentures en perse camaïeu bleu et blanc.

Dans ce calme logis, à l'ombre des tours de Saint-Sulpice, je continuai ma vie studieuse de Castillon. Mon oncle avait attendu notre voyage à Paris pour me faire étudier l'histoire et la littérature contemporaines. Les monuments, les rues, les aspects de la ville furent l'illustration vivante de ses leçons. Je prolongeais avec un extrême plaisir ces causeries, ces promenades, et les lectures que je faisais dans le jardin, bercée par la rumeur de la cité invisible. Souvent, Lampérier, Grosjean et Walter venaient prendre le thé. J'ouvrais alors le clavecin et je jouais des fugues de Bach, des airs de Gluck, accompagnée par mon oncle, qui se souvenait d'avoir appris la flûte et le violon. Je n'éprouvais aucun désir de nouveauté ni d'aventure, et ce fut sans enthousiasme que, pour un bal de madame Gérard, je commandai ma première toilette de soirée.

VI

Mon oncle était trop sévère pour madame Gérard. Cette grosse personne, au bavardage affligeant, avait tous les défauts et pas un vice. M. de Riveyrac l'eût trouvée plus intéressante si elle avait eu tous les vices et pas un défaut. La coquetterie de madame Gérard était sans arrière-pensée ; ses médisances égratignaient à peine ; ses petits mensonges de vanité faisaient sourire. Madame Gérard était incapable de faire le mal et ne savait pas faire le bien. Elle était parfaitement médiocre, pour le plus grand bonheur de M. Charles Gérard, son mari. Une femme qui est vraiment une « personne » oblige son mari à s'occuper d'elle, pour le blâme ou pour l'éloge. Il arrive même qu'elle empiète sur la part de vie que ce mari a réservée aux lettres, à la politique, aux affaires ou au plaisir, Madame Charles Gérard bavardait et s'agitait au second plan de la vie de Charles Gérard. Il s'était accoutumé à elle comme on s'habitue au bruit incessant et toujours pareil d'une machine derrière un mur.

Leur salon était fréquenté surtout par des collègues de Gérard, des professeurs sans fortune qui avaient des filles à marier, des hommes de lettres, des académiciens, quelques politiques et de jeunes universitaires ambitieux en quête de protections et de dispenses. Tous les quinze jours, le jeudi, madame Gérard offrait un thé ; deux bals, quatre dîners de cérémonie constituaient les grandes réceptions.

J'avais paru à ces petites soirées du jeudi, quelques semaines après mon arrivée, Je me sentais assez de tact et de prudence pour deviner ce que la vie de province et les années d'études ne pouvaient m'avoir appris. Je résolus de parler peu et de garder une contenance modeste sans fausse timidité. Madame Gérard, qui m'avait chaleureusement accueillie à une première visite, avait raconté partout mon histoire arrangée et défigurée, si bien que j'obtins, dès le premier soir, un succès de curiosité qui se manifesta par le silence. On attendait une nouvelle Staël, une demoiselle Dacier, une savante au bagout

de conférencière. On vit entrer une jeune fille blonde vêtue de crêpe blanc, sans un bijou, sans une fleur. La déception de la société s'exprima par des sourires compatissants. « Est-ce là, semblait-on dire, le phénomène annoncé? » Je sentis que les jeunes filles désiraient ardemment me trouver laide et que les jeunes gens eussent été ravis de me déclarer pédante. Seule, une précieuse demoiselle, une licenciée à lorgnon, à corsage plat, dont la Sorbonne absorbait tous les rêves, m'honora de son entretien. Madame Gérard avait dû lui vanter mon érudition dans un langage emphatique, et la demoiselle, piquée au jeu, voulait prouver sa supériorité. A peine avait-elle engagé la conversation, d'une manière propre à nous couvrir de ridicule, que ma réserve la déconcerta. Mais l'effet redouté s'était produit, et la compagnie me considérait avec méfiance.

J'aurais aimé causer avec ces jeunes filles de mon âge, qui m'apparaissaient pour la première fois. Je devinais en elles des êtres inachevés, demi-conscients; et pourtant elles avaient parcouru un cycle de sentiments qui m'était fermé encore. J'avais vécu hors de mon siècle, contemporaine des morts qui n'ont plus d'âge ni de patrie, et voici que je naissais à la vie sociale où m'avaient précédée ces enfants ignorantes, vêtues de rose et d'azur. Elles représentaient l'ébauche de la femme moderne. Dans les salons familiers, sous l'œil des mères, elles s'essayaient à la lutte pour l'amour; on leur avait enseigné la séduction, la prudence, la coquetterie permise, les périls cachés — et moi j'étais pareille à une Pallas d'ivoire, vivant un songe éternel sur un fixe piédestal.

Après quelques semaines, je n'excitai plus ni curiosité ni réprobation. Les uns m'accusèrent d'orgueil, les autres de timidité excessive. On me traita avec une bienveillance indifférente. Quelques jeunes gens, me trouvant jolie, esquissèrent une sorte de cour.

A les bien observer, je reconnus qu'ils étaient intelligents et instruits, mais tous révélaient une déformation professionnelle. Je vis des professeurs, des médecins, des avocats; — je ne découvris pas un homme. La société les avait façonnés pour un emploi particulier; le métier était devenu leur seconde nature, et leur intelligence même, spécialisée à l'excès,

semblait démesurée et atrophiée à la fois, par défaut de proportion et d'équilibre. Ceci m'expliqua la mesquinerie de leurs idées, l'erreur de leur jugement lorsqu'ils se hasardaient hors du domaine acquis à leur compétence, et je compris pourquoi mon oncle attachait un si grand prix à ce qu'il appelait l'éducation harmonieuse.

J'avais l'inexpérience des enfants; j'avais aussi leur rigoureuse logique et leur clairvoyance impitoyable. Je m'étonnais de tout, des gens et des choses, des gens surtout, dont nul encore ne s'était imposé à moi par le prestige du vrai talent ou par l'indéfinissable charme qui échappe à l'analyse.

Une douceur nouvelle entra dans ma vie avec l'amitié d'une femme.

Dans l'espèce d'isolement où je m'étais trouvée, à mes débuts chez madame Gérard, j'avais remarqué les cheveux blancs, les yeux bleu tendre, le pur profil de madame Marboy. Elle me rappelait tante Angélie. Un soir, j'osai me rapprocher d'elle et lui parler de cette ressemblance. Elle répondit, du ton le plus affectueux :

— Je suis charmé de ce hasard, mademoiselle, et je souhaite qu'il soit de bon augure, car je désirerais vous connaître, vous qui m'intéressez si vivement.

— A quel point de vue, madame? demandai-je.

— L'ensemble seul de votre physionomie m'eût obligée à l'attention. Je ne vous connais pas assez pour vous juger autrement que sur la foi de votre visage; mais vos yeux me plaisent. Ils disent que vous êtes bonne, intelligente et loyale. En vous regardant, j'ai envie de vous embrasser. Je n'ai pas d'enfants, mademoiselle, et j'aurais souhaité une fille qui vous ressemblât.

— Je vous remercie de votre sympathie, madame. Jamais personne ne m'a parlé ainsi.

— Vraiment?

— Mon oncle m'aime plus que tout au monde, mais il n'a ni le loisir ni le désir de me traiter en enfant.

En peu de mots je racontai mon existence. Madame Marboy me regarda avec une surprise mêlée de pitié :

— Et vous n'avez jamais senti le vide de votre cœur? L'étude suffisait à remplir votre vie?

— Oui, madame. Mais, en causant avec vous, je commence à comprendre la douceur de la sympathie.

— Vous êtes exquise, dit-elle en me prenant la main. Vous viendrez me voir, n'est-ce pas?

— J'en serai très heureuse, madame.

Je fis part à mon oncle de cet entretien. Il me dit :

— Certes, tu peux aller chez madame Marboy. Cette aimable vieille t'enseignera les us et coutumes du monde et ne gâtera ni ton esprit ni ton cœur. Je préfère sa société à celle de madame Gérard ou à celle d'une pécore de vingt ans. Mais on dansait, ce soir? Pourquoi ne danses-tu pas?

— Je ne sais pas danser, mon oncle.

— C'est vrai... Veux-tu prendre des leçons? Un imbécile en habit noir, tout en raclant du violon, t'apprendra à former des pas et à compter des temps.

Je fis un geste d'horreur.

— Tu n'y tiens pas? Tu as raison. La danse moderne est ridicule et obscène souvent.

— Obscène?

Il ne répondit pas. Après un silence :

— J'ai bien remarqué qu'on ne t'apprécie pas comme tu le mérites. Parbleu! les oies s'étonnent devant les cygnes. Que cela ne t'inquiète pas pour l'avenir.

Le lundi suivant, mon oncle me conduisit chez madame Marboy.

— Madame, dit-il, ma nièce m'a fait partager son vif désir de vous connaître mieux. Je ne l'ai jamais confiée à qui que ce fût, mais elle ne saurait trouver une tutelle plus charmante et plus bienveillante que la vôtre.

— Embrassez-moi, mademoiselle Hellé, dit la vieille dame avec cette grâce souveraine à laquelle mon oncle lui-même n'avait pu échapper. Je sens que votre âme est pareille à votre visage, et j'aime votre beauté.

— Vous trouverez Hellé fort ignorante de beaucoup de choses, reprit M. de Riveyrac. C'est moi qui l'ai faite ainsi. J'ai voulu former une créature exceptionnelle qui ne fût pas un monstre moral. Je crois avoir réussi. Je ne lui ai jamais rien caché et jamais elle n'a menti. Elle a le cerveau d'un homme et le cœur d'une vierge. Vous l'ai-

merez. Et l'œuvre de toute ma vie sera achevée par vous.

— Ne craignez-vous pas que je la défigure? — fit ma vieille amie en riant. — Je connais vos opinions et vos idées, et il en est peu que je comprenne, peu que je partage. Je suis une femme qui a eu toutes les superstitions, toutes les faiblesses de son sexe, une créature nerveuse et tendre, sensible aux idées moins qu'aux sentiments. Je me plais dans les églises ; je lis des romans; la poésie me fait pleurer, et, toute vieille que je suis, je m'émeus au spectacle des amours sincères. Vous voyez, cher monsieur, que je vous découvre, avec loyauté, la médiocrité de ma condition intellectuelle.

— Vous oubliez, parmi vos défauts, la malice et la douce ironie, — répliqua l'oncle Sylvain. — Eh ! croyez-vous donc, madame, que je prétende réduire cette belle jeune fille à l'état de mademoiselle Dupont, l'insupportable licenciée? Il y a cent espèces de femmes ; Hellé représente l'espèce la plus rare, la plus exquise, mais elle est femme comme les muses, comme Athéné. Parce qu'elle sait penser et comprendre, faut-il conclure qu'elle ne saura pas aimer? Elle aimera, autant qu'une autre, mieux qu'une autre, mais d'un clairvoyant et fier amour. Et si l'amour la déçoit, elle ne descendra pas au rang de ces âmes inquiètes qui vont quêtant d'homme en homme l'aumône d'une dégradante illusion : elle se retirera, intacte, dans le refuge que je lui ai préparé, aussi ne redouté-je plus pour elle ces influences féminines que j'ai soigneusement écartées de son adolescence. Elle n'en retiendra que la délicieuse douceur, et ni votre exemple, ni vos conseils, ne pourraient l'incliner au mysticisme ou à la sentimentalité.

— Ne dites pas de mal de la sentimentalité, monsieur. Je sais bien qu'elle n'est plus en vogue et qu'elle se réfugie en province, dans les âmes simples des pensionnaires qui ne sont pas encore modernes, ou dans les âmes résignées d'aïeules qui ne le sont plus. Assurément, on peut rire de la petite fleur bleue, mais elle a parfumé bien des existences prosaïques. On l'arrache trop facilement aujourd'hui. Croyez-moi, le meilleur asile pour les hommes comme pour les enfants, ce n'est pas les bras virils de nos *sportswomen* raisonneuses, mais bien le sein de la maman, de l'épouse à la

vieille mode, celle qui sait compatir parce qu'elle a souffert.

— Je ne connais point ces *sportswomen* dont vous parlez, fit M. de Riveyrac, et je ne les veux point connaître. J'ai rencontré par les rues des êtres bizarres qui chevauchaient des véhicules d'acier. Ils m'ont fait horreur. J'estime que la marche, la course, une gymnastique rationnelle suffisent à former les beaux corps. Voyez comme ma nièce est robuste dans sa souple élégance. C'est qu'elle a grandi en liberté, exerçant ses membres autant que son esprit. Mais n'est point là la *sportswoman*. Pour en revenir à la sentimentalité, madame, je vous dirai que j'en ai éprouvé l'effet, car ma mère était une de ces belles rêveuses de 1820, une de ces femmes à écharpes, à grands sentiments, à poétiques mélancolies. Elle avait pétri ma sœur à son image, mais, trouvant en moi une ferme raison, une solide énergie et des passions concentrées, elle me méconnut parfois, cruellement. Je n'ai gardé nulle rancune à sa mémoire, mais je me souviens que ce goût malheureux de l'émotion excessive et de l'attendrissement à propos de tout et de rien me gâta ma jeunesse et fit un enfer de notre intérieur. Mon père admirait la sensibilité de sa femme, et toute la famille me considérait comme un égoïste, un jacobin à cœur de roche. Mon refus de devenir prêtre aggrava le malentendu... Ah! madame, quand j'ai dû, à mon tour, élever une jeune âme, j'ai fait serment de ne point l'énerver et la dissoudre dans ce bain tiède de la sentimentalité. Je l'ai trempée dans les fécondes eaux de la vérité et de la sagesse. Hellé ne s'attendrira pas à tout propos; mais elle n'amollira pas l'énergie de son mari; elle élèvera une race vraiment virile. Tandis que vos tremblantes ingénues seront la proie éternelle des Don Juan, elle sera capable d'amour héroïque et d'héroïque abnégation.

— Telle qu'elle est, je l'aime, répondit madame Marboy. Cette forte éducation, qui me fait un peu peur, ne lui a point enlevé sa grâce, et puisque Hellé est bonne, simple et heureuse, il faut convenir, monsieur, que vous avez raison.

VII

Je m'attachai rapidement à madame Marboy, et bientôt notre sympathie devint une sérieuse affection. Je me plus à passer des journées entières dans le petit salon douillet, aux meubles pâles, aux tentures citron, que parfumaient des roses de Nice. Madame Marboy, toujours vêtue de gris ou de mauve, une dentelle sur les cheveux, se tenait à l'angle de la cheminée, tout près d'une frêle table à ouvrage. Quand des visiteurs arrivaient, je préparais moi-même les tasses de thé et les friandises, que j'offrais comme eût fait la fille de la maison. Les amis de madame Marboy ne ressemblaient point aux gens affairés, ambitieux et doctes qui fréquentaient chez les Gérard. C'étaient des dames mûres et paisibles, de vieux messieurs bienveillants, quelques jeunes gens titrés, élégants et graves. Bien que madame Marboy vécût simplement et n'allât jamais dans le monde, elle était apparentée à de riches familles de l'aristocratie et de la bourgeoisie de robe. Je m'expliquais par ces alliances les quelques préjugés qu'elle gardait sans jamais les ériger en lois. Elle aimait les manières exquises, les jolis compliments, les nuances infinies du sentiment qui composaient, disait-elle, l'aristocratie du cœur. Elle avait reçu l'instruction superficielle que les religieuses des Oiseaux ou du Sacré-Cœur donnaient aux jeunes filles de son temps : elle savait un peu d'anglais et d'italien, elle jouait du piano, chantait encore à ravir des airs de Bellini et de Donizetti, et faisait ses délices de Musset et de Lamartine. Très bonne, avec une pointe de malice, elle prenait ses émotions pour des opinions qu'elle exprimait avec grâce et qu'elle prétendait justifier par des anecdotes. Sa logique n'était pas toujours sûre, mais elle contait avec tant de charme qu'on ne s'en lassait point. Mariée très jeune à un homme qu'elle adorait, elle n'avait souffert que du regret de n'être point mère, et de son veuvage prématuré. Des amitiés ferventes réchauffaient encore ses beaux soixante ans.

Je devais être pour cette aimable femme un perpétuel sujet d'étonnement.

Une après-midi de février, comme nous étions seules, elle me racontait un épisode de ses fiançailles, et, me voyant rêveuse, les yeux fixés sur le foyer, elle me dit :

— Peut-être, ma petite amie, jugez-vous bien puéril ce radotage de vieille femme. Mais vous avez plus de dix-neuf ans : bientôt vous serez aimée, vous aimerez.

Je secouai la tête. Madame Marboy posa sa main sur mes cheveux :

— Aucun rêve n'habite sous ce front calme, sous cette chevelure blonde ?

— Aucun, répondis-je, et je me demande même si la race des hommes qui peuvent inspirer l'amour n'est pas tout à fait perdue.

— Et pourquoi donc, mon enfant ?

— Les hommes que j'ai vus chez madame Gérard n'appartiennent évidemment pas à cette race. Ils sont tous préoccupés de leur situation, de leur avenir, des modifications matérielles que le mariage apportera dans leur existence. Ils sont jeunes pourtant. Quelques-uns sont beaux. Mais rien, en eux, rien ne peut inspirer l'amour. Aussi ne le demandent-ils pas. Ils se contenteront d'une affection honnête et médiocre, d'un compromis entre l'intérêt et l'amitié.

— Qui vous a si bien instruite, bon Dieu ! Vous ne lisez pas de romans ?

— Jamais je n'ai ouvert un roman, mais j'ai des yeux et des oreilles, et, n'étant point embarrassée de préjugés, je sens plus vivement peut-être et plus finement qu'une autre jeune fille le contraste perpétuel entre ce qu'on dit et ce qu'on fait, ce qu'on prétend être et ce qu'on est réellement, ce qu'on paraît souhaiter et ce qu'on exige. Dans le courant de cet hiver, il s'est fait trois mariages chez madame Gérard. J'ai fort bien vu qu'une fausse ingénue épousait un faux homme d'affaires, qu'une pédante infatuée épousait un demi-savant, — vous savez, ce M. Samuel qui vulgarise l'occultisme par des conférences. — Le troisième couple pratiquait une indifférence réciproque, si naïvement étalée qu'on ne pouvait s'empêcher de sourire en voyant l'effroyable ennui qui saisissait les fiancés quand la bonne madame Gérard leur ménageait de décents tête-à-tête. On parlait beaucoup de la

belle position des jeunes gens, de l'influence et des hautes relations des futurs beaux-pères, des grâces et vertus des fiancés, et, quand madame Gérard ajoutait, par habitude, que ces beaux mariages étaient tous des mariages d'inclination, je me demandais si ses auditeurs étaient réellement des imbéciles ou se croyaient tenus de passer pour tels.

— Vous êtes féroce, Hellé. Il est vrai que le souci des convenances mondaines impose souvent des attitudes ridicules, d'autant plus ridicules que personne ne s'y trompe; mais l'apparente indifférence des fiancés est peut-être une de ces attitudes et rien de plus. Qui vous dit que mesdemoiselles Dupont et Mazuriau n'aiment pas leurs futurs maris?

— J'accorde qu'elles peuvent éprouver une « espèce d'amour », un sentiment composé de plusieurs sentiments tels que la curiosité, la vanité, l'ambition, etc. Mais l'amour même?... Bien que je ne le connaisse point, je devine qu'il est aux fiançailles des Dupont et des Mazuriau ce que le soleil est aux chandelles.

— Eh! chère petite, l'amour c'est surtout la grande Illusion. Celui que vous aimerez sera-t-il très différent des pauvres garçons que vous traitez si mal? Vous le verrez différent, et cela suffira.

— Ah! madame, il est donc probable que je n'aimerai jamais.

— Pourquoi?

— Parce que je n'ai pas reçu l'éducation qui permet à une fille intelligente d'aimer un homme tel que les fiancés des demoiselles Dupont et Mazuriau. Le mariage ne m'offre aucun réel avantage social, puisque je suis libre, beaucoup plus libre qu'une femme, affranchie de la surveillance qui devient odieuse aux jeunes filles de vingt ans, protégée par mon oncle et non point opprimée, parfaitement maîtresse de mes actes et de mes paroles. N'étant point esclave, ne m'ennuyant point, je serais folle d'échanger mon indépendance heureuse contre la tutelle et la compagnie d'un homme que je n'aimerais pas infiniment. Et comment pourrais-je aimer, infiniment, un médiocre?

— Pauvre Hellé! Votre cœur dort. Croyez-vous qu'un homme de génie, seul, puisse l'éveiller? Le bonheur, ma

chérie, habite une sphère moyenne et tempérée. Les grands vents, le grand soleil flétrissent vite sa douce fleur.

Elle resta un instant songeuse.

— Savez-vous, reprit-elle, que je suis presque effrayée quand je considère votre avenir. Vous êtes si différente de la femme telle que je la conçois! Votre beauté, votre intelligence, l'extrême hardiesse de votre esprit, seront-elles des éléments de félicité ou de désastre? La femme, à mon avis, est un être de tendresse et de sacrifice, supérieure à l'homme par le sentiment, inférieure dans l'ordre intellectuel. Je la veux appuyée au bras de l'époux, penchée sur le berceau de l'enfant, agenouillée devant Dieu... Vous ne croyez pas en Dieu, Hellé... Quand les philosophes viennent me parler de l'Ame universelle, je me bouche les oreilles, et je ne veux pas être convaincue, car il me faut un Dieu moins vague, moins indifférent. J'ai vu, chez votre oncle, une Pallas que vous aimez. Elle représente votre idéal de raison et de sagesse, mais elle n'est pas humaine: elle ignore l'amour et n'a point d'enfant dans les bras.

— La Vierge catholique est-elle humaine, elle dont la maternité ne fut glorieuse que par la réprobation de l'amour?... Ne vous désolez pas, chère madame; j'ai reçu, quoi que vous en pensiez, une forte éducation morale, et ce sont les plus grands, parmi les hommes, qui m'ont enseigné mon devoir. Mon devoir est-il de me mutiler, de m'humilier, de rechercher le sacrifice comme but, d'aimer la douleur? Je ne le crois point. Mon devoir est de réaliser la femme que je puis être, et d'être heureuse en aidant au bonheur d'autrui. J'ai le respect de la vérité, l'horreur de ce qui diminue et avilit. Ce que vous appelez mon orgueil constitue ma vertu même.

— Puisse cet orgueil vous guider et vous défendre!... Mais voici quelqu'un. Voulez-vous sonner pour le thé, jeune déesse?

La porte du salon s'ouvrit. Un jeune homme entra et vint baiser la main de la vieille dame.

— Bonjour, Maurice, — dit madame Marboy en souriant à ce joli rite suranné du baise-main. — Je me croyais oubliée, mais, dès que vous paraissez, on vous pardonne. Comment va votre cousine de Nébriant?

— A merveille, chère madame. Elle est tout occupée par les répétitions d'un drame de Maeterlinck qu'on va jouer chez elle, prochainement. Pour moi, j'ai mille excuses à vous faire...

— Tenez-les pour faites et n'en parlons plus. Maurice, vous me trouvez en bien belle et bien jeune compagnie. Il faut que je vous présente à mademoiselle de Riveyrac. Hellé, je vous présente Maurice Clairmont, un poète, un futur grand homme que j'ai connu tout enfant.

Je répondis au salut du jeune homme et, quand nous eûmes repris nos places, je sentis son regard m'effleurer, me fuir, revenir sur moi avec persistance.

Maurice Clairmont n'avait pas trente ans. Il était svelte et robuste, d'une figure si heureuse qu'elle attirait la sympathie comme un aimant. Ce visage mat, cette barbe aux pointes légères, ces touffes de cheveux noirs et lustrés comme des plumes, la splendeur des dents, l'éclat bleu des prunelles, composaient un type de beauté virile vraiment digne d'un poète et qu'aucune femme ne devait regarder froidement.

— Madame de Nébriant est toujours une fervente de Maeterlinck, — disait madame Marboy. — Je l'admire de résister aux ennuis et aux fatigues que comportent toujours les représentations d'amateurs. Je pense à la boutade de Molière : « Singuliers animaux à mener que des comédiens ! » Qu'est-ce donc quand ces comédiens sont des gens du monde !

— Vous n'assisterez pas à la représentation ?

— Votre aimable cousine m'excusera. Je suis trop vieille. Les veillées me tuent et votre Maeterlinck me fait peur. Vous me raconterez la fête, mon cher Maurice.

— Mais je n'y dois point assister. Mon ami Clauzet, le peintre, m'emmène en Grèce. Il y a de nouveaux troubles du côté de la Macédoine ; on parle d'une guerre prochaine. Je serais charmé de combattre pour la divine Hellas. Mais si la révolte prétendue n'aboutit point, nous passerons l'hiver dans les îles et j'y achèverai mon drame de *Sapho*.

— Heureux homme !... Tenez, vos premières paroles vous ont acquis l'estime de mademoiselle de Riveyrac. Elle vous considère avec envie, n'en doutez point.

— Qu'ai-je fait pour mériter cet honneur? dit M. Clairmont en riant.

— Hellé est une personne d'un autre temps, une jolie païenne qui, pour l'avoir rêvée à travers les livres, connaît la Grèce mieux que nos boulevards. Vous n'ignorez point les travaux de son oncle, M. Sylvain de Riveyrac?

— L'auteur de la *Morale antique*, un philosophe plus artiste que bien des artistes? Ah! que je serais heureux de le rencontrer!

— Je regrette fort que mon oncle soit absent, — dis-je, un peu troublée par ce regard bleu qui chatoyait entre les cils sombres comme un martin-pêcheur dans les roseaux.

— Maurice, s'écria madame Marboy, il faut que vous connaissiez M. de Riveyrac! Venez dîner ici, samedi, vous rencontrerez M. de Riveyrac et sa charmante nièce... Oh! ne me répondez pas que vous êtes très occupé, que les belles dames se disputent l'honneur de vos visites... Si vous refusez, nous nous brouillerons.

— Pourquoi me priverais-je d'un très grand plaisir? Je me permettrai, seulement, chère madame, de vous amener un convive...

— Accordé... Et ce convive...

— C'est votre propre neveu. Je devais passer la soirée avec lui.

— Cet original d'Antoine? Il ne viendra pas,

— Madame Marboy, comme vous jugez mal votre neveu! Que doit penser mademoiselle de Riveyrac?

— Hellé ne connaît pas Antoine... Ma chère enfant, le personnage dont nous parlons est mon neveu, un être sombre et bizarre, qui travaille comme un bénédictin, vit comme un anachorète, et se soucie peu de plaire aux jeunes filles.

— Assurément, Genesvrier est mal vu des dames, dit le jeune homme en souriant. Il ne sait ni ne veut leur parler le langage qu'elles aiment et ne pense qu'à réformer l'humanité! Il est le fidèle ami, le disciple du fameux Jacques Laurent.

— Jacques Laurent, le pamphlétaire de l'*Avenir social*? J'ai entendu mon oncle parler de lui avec admiration.

— Laurent est un grand écrivain, mais un rêveur d'utopies... tout comme Genesvrier!

— Hellé, ma mignonne, un peu de thé? dit madame Marboy.

Une vapeur montait du samovar. Le reflet des lampes, empruntant une exquise nuance rose au crêpe des abat-jour, adoucissait le citron acide des tentures. Tout plaisait à mes yeux : les soies brillantes et molles, la gaieté du feu clair, la délicatesse des porcelaines et les menus ustensiles d'argent.

Maurice Clairmont parla de son voyage. Les noms des îles et des cités où s'était souvent égaré mon rêve prenaient une ampleur sonore quand il les prononçait. Une heure entière, il m'entraîna par la pensée, à sa suite, de l'Ida neigeux aux vertes Cyclades, de la mer Égée à la mer des Alcyons. Madame Marboy s'étant peu à peu retirée de la conversation, ce ne fut bientôt qu'un duo, coupé par les petits soins du *five o'clock*, égayé par le jeune rire du poète, et si charmant qu'il me parut trop court. Mais six heures sonnaient. Je devais partir. On convint de reprendre, le samedi suivant, la causerie interrompue.

VIII

Un rendez-vous ayant retenu mon oncle, je le précédai chez madame Marboy. Elle m'avait priée de venir de bonne heure. Ma présence lui donnait l'illusion de la maternité et, près d'elle, aisément, j'oubliais que j'étais une étrangère.

— Comment, fit-elle en m'apercevant, vous inaugurez pour nous cette belle robe? Deviendriez-vous coquette, sage Hellé? Vous allez ravager le cœur poétique de Maurice, le cœur farouche de Genesvrier et le cœur doctoral de M. Gérard. Regardez-vous un peu.

Entre deux appliques de bronze doré qui brillaient haut comme un double bouquet de petites flammes, un miroir ovale me renvoya mon image, et l'apparition, vêtue de satin nacré et de mousseline floconneuse, m'étonna comme celle d'une sœur divine.

Je regardai ce visage dont la grâce sévère ne s'était pas attendrie encore et voluptueusement modelée sous les lèvres

de l'amour, ce front uni, ces bandeaux d'un blond presque châtain qui se dorait dans la lumière, ces sourcils droits, ces larges yeux vert de mer, cette bouche finement ciselée par l'ironie, mais que l'enthousiasme faisait frémir, ce cou ferme, ces épaules vigoureuses, cette poitrine qui semblait destinée au repos d'un demi-dieu.

J'étais belle, je le savais, et je considérais ma beauté non comme un trésor qu'on peut exploiter pour de bas intérêts, mais comme un don précieux qui porte avec soi une joie sereine.

— Vous êtes rayonnante, Hellé ! — dit encore madame Marboy, avec une nuance d'affectueuse inquiétude, comme si cet excès de splendeur physique l'eût troublée. — Il ne vous est arrivé rien d'extraordinaire, mon enfant ?

— Absolument rien, chère madame.

Elle parut rassurée.

— Je vous ai placée entre M. Clairmont et mon neveu. Vous connaissez Maurice. Quant à Genesvrier, il ne vous parlera guère, car votre parure l'intimidera. Cependant je crois que vous ne vous ennuierez point.

— J'en suis très sûre. M. Clairmont me plaît beaucoup.

— C'est un charmeur, — dit madame Marboy avec un sourire. — Sa mère, qui est morte l'an dernier, était ma meilleure amie et je ne puis vous dire à quel point elle aimait Maurice. Elle souhaitait le marier et, certes, chez la baronne de Nébriant, — leur cousine, une femme à la mode que tout Paris connaît, — les beaux partis ne manquaient point. Mais la folie du voyage monte au cerveau de Maurice. Il part... Quand reviendra-t-il ? lui-même n'en sait rien. Un caprice peut l'entraîner en Asie, aux Indes, au Japon. Et la poésie de Maurice lui ressemble. Elle est ardente, légère, impatiente comme lui. L'austère Genesvrier déclare, non sans quelque dédain, que c'est une muse folle qui souffle dans un clairon d'or.

Je devinai dans ce Genesvrier un ennemi des Muses. Il ne me déplaisait point que celle de Maurice fût une céleste folle, au verbe sonore et harmonieux, à la chevelure dénouée. Les poètes, à travers mes lectures, m'apparaissaient comme d'éternels enfants, ivres d'un délire sacré, à qui toute indulgence est due. Que Maurice Clairmont s'en allât combattre pour la

divine Hellas, cela suffisait à me ranger de son parti. J'exprimai nettement cette opinion.

— Je suis un peu de votre avis, répondit madame Marboy. Mais ne soyez pas trop sévère pour Antoine. Peut-être vous intéressera-t-il beaucoup. C'est un homme d'une haute intelligence, d'une haute moralité, égaré malheureusement dans les utopies humanitaires. Il est né dans une famille riche et devrait porter le titre de marquis. Eh bien, ma chère enfant, il a fait cette belle folie de rejeter titre et fortune. Pourquoi? Il n'a jamais daigné me l'expliquer tout à fait. Il n'est pas expansif, mon neveu Antoine. Il écrit dans une revue philosophique, sociologique, etc. Je suis trop bourgeoise pour comprendre sa littérature.

Le timbre retentit deux fois, et mon oncle parut, suivi de près par les Gérard. La conversation ne fut plus qu'un échange de politesses jusqu'au moment où Maurice Clairmont fut annoncé.

Madame Marboy le présenta à mon oncle, puis il vint s'asseoir près de moi. Ses yeux exprimaient une admiration qui me fut délicieuse et je compris, dès les premières paroles, qu'il était heureux de me revoir.

Sept heures et demie sonnaient quand M. Genesvrier fit son entrée. J'entendis qu'il s'excusait de son retard, mais, toute aux discours de Clairmont, je regardai à peine le nouvel arrivant. Presque aussitôt mon oncle offrit son bras à madame Gérard et nous passâmes dans la salle à manger.

Le voyage de Maurice fournit la matière de l'entretien pendant tout le repas. Le jeune homme parlait avec une grâce aisée et brillante qui révélait le poète et faisait paraître bien lourde l'éloquence professorale de M. Gérard. J'étais sensible à la musique du verbe autant qu'à la beauté de la forme, et, la nouveauté de mon plaisir m'empêchant de le discuter, je ne m'avisai point que cet art de décrire et d'évoquer ne servait pas d'idée originale et que le magicien nous enchantait par une transfiguration habile du lieu commun. La personne de Maurice Clairmont s'adaptait admirablement au type du poète aventureux qui, depuis Byron, émeut les imaginations adolescentes. Ce n'était plus la fine ironie parisienne, ni la correction du mondain, ni la componction du savant...

C'était je ne sais quoi de jeune, d'ardent, d'heureux, où l'on sentait l'impatience de vivre et la certitude de triompher; des yeux si beaux qu'ils semblaient créés pour refléter des spectacles de beauté éternelle, une voix où vibraient tous les timbres du bronze et de l'or. A peine, en causant avec Maurice, pouvais-je atténuer par une réserve apprise l'extrême plaisir que j'éprouvais à l'entendre, à le regarder. Aucun sentiment de coquetterie, pas même le confus émoi sensuel qui se mêle aux émotions de ce genre, ne troublait la pure qualité de ce plaisir, comparable à la joie de l'artiste qui admire dans son modèle un type accompli d'humanité.

Antoine Genesvrier, placé à ma droite, n'attirait point mon attention. Nous échangions seulement des paroles de politesse. Comme on rentrait au salon, je le vis en face pour la première fois.

En toute autre circonstance, ce que j'avais appris de sa vie et de son caractère m'eût intéressée passionnément, mais un charme plus fort me détournait de cet homme dont les trente-cinq ans déjà trop marqués, la haute taille, la carrure puissante, les grands traits sombres sous une masse de cheveux bruns qui grisonnaient vers les tempes, étaient peu faits pour séduire une jeune fille.

Madame Gérard, qui venait de négocier quatre mariages à la fois, entretenait madame Marloy de ses démarches, de la reconnaissance qu'elle inspirait aux huit familles des jeunes fiancés. Ma vieille amie écoutait avec un sourire d'indulgence résignée, tout en défripant les dentelles qui garnissaient sa robe de soie grise. Genesvrier entretenait mon oncle et M. Gérard.

Maurice Clairmont s'était assis près de moi.

— Je vais partir dans quelques jours, me disait-il, et peut-être ne reviendrai-je pas avant deux longues années. J'emporterai, avec l'espérance de vous retrouver, le regret de ne vous avoir pas connue davantage. Les salons sont pleins de figures banales, et c'est une bonne fortune de rencontrer des gens tels que votre oncle et vous.

— Nous ne sommes pas des mondains. A peine suis-je allée huit ou dix fois à des réceptions qui se ressemblent

toutes avec une désolante identité. Je suis une provinciale, monsieur, une campagnarde. Je ne me plais que dans mon vieux pavillon de la rue Palatine ou à la Châtaigneraie.

— Madame Marboy m'a parlé de votre vie. Je sais que vous aimez l'étude et la solitude... Goût singulier pour une personne de votre âge et de votre figure. Je n'ai jamais pu me soumettre à cette discipline intellectuelle qui marque notre jeune visage d'une précoce gravité. Je suis un être de caprice et d'impulsion... Et tenez, — ajouta-t-il avec une inflexion de voix qui me parut étrange, — au moment de partir pour cette Grèce qui me séduit, je ne sais quelle fantaisie peut me prendre...

— D'aller ailleurs?

— Ou de rester...

Il reprit rêveusement :

— Je vaincrai cette fantaisie, ayant engagé ma parole... Il y a aussi l'intérêt de mon drame que je dois achever là-bas... Mais je suis ainsi fait...

— Il faut partir! — dis-je, car la poésie de ce voyage ajoutait je ne sais quel charme au caractère de Clairmont.

Il me regarda avec une curiosité que mon absolue inexpérience de l'homme m'empêcha de remarquer sur-le-champ.

— Vraiment, vous me conseillez de partir... même si Paris m'offrait un nouvel attrait... un attrait irrésistible?

— Je ne sais, dis-je avec candeur, quel attrait peut vous offrir Paris, mais, si j'étais homme, je ne balancerais pas, quand, à trois jours de voyage, je saurais trouver les Cyclades, la mer des Néréides, et peut-être la gloire de chasser le Turc de la terre des dieux.

— Allons! fit-il en riant, je vois qu'il me faudra chasser le Turc, comme vous dites, sous peine de me déshonorer à vos yeux. Mais si loin que j'aille et si délicieuses que soient les îles, et si bleue la mer, et si tenaces les Ottomans, je reviendrai, je reviendrai, mademoiselle.

— Et vous nous rapporterez un beau drame?

— Je tâcherai... Et vous, mademoiselle, que ferez-vous, d'ici-là?

— Je travaillerai avec mon oncle; j'irai passer les étés à la Châtaigneraie...

— Deux ans, c'est long.

— Croyez-vous? Les années vont vite. Il me semble que je suis née d'hier, et pourtant ma vie s'est écoulée sans aventures, sans incidents, entre mon oncle et ma vieille bonne Babette.

— Vous n'aviez même pas de compagnes?

— Et je n'en souhaitais point. Les jeunes filles ne m'aiment guère, parce que je leur ressemble peu et que nous n'avons aucun goût commun.

— Mais quand je serai de retour, peut-être des événements imprévus auront-ils bouleversé votre existence. Une Psyché inconnue s'éveille en nous, vers vingt ans... N'importe! je vous devrai un souvenir exquis, mademoiselle, et je penserai à vous sous les myrtes et les oliviers... Et puis, après tout, vous avez raison... Deux ans passent vite.

Il répéta, après un silence :

— Je reviendrai.

Quand nous prîmes congé, vers minuit, mon oncle pria Clairmont de venir dîner un mercredi chez nous, rue Palatine. Je compris aux paroles d'adieu de Genesvrier qu'une invitation identique avait précédé celle-là.

IX

J'avais caché sous ma pelisse deux volumes de Maurice Clairmont, empruntés à madame Marboy, et pendant que la voiture roulait vers Saint-Sulpice, il me semblait que j'emportais l'âme même du poète, réfugiée ainsi dans l'ombre, tout près de mon cœur.

La voix de mon oncle m'arracha à ma rêverie.

— Je suis content de ma soirée, Hellé. Bien que la robe de madame Gérard fût d'un velours rouge insupportable, j'ai pris grand plaisir à la conversation. Sais-tu que j'ai engagé Genesvrier à venir nous voir? Mon enfant, c'est un homme extraordinaire.

— Ah! vraiment?

— Il parle peu. Son discours n'éclate pas en feu

d'artifice, mais on y sent une âme brûlante. Tu l'apprécieras.

— Je ne suis pas bon juge, répondis-je. M. Genesvrier s'est constamment tenu loin de moi. A peine lui ai-je entendu prononcer quatre paroles.

Je remarquai que mon oncle ne parlait point de Maurice Clairmont et je fis une discrète allusion au talent probable de ce jeune homme. Mais, de même que Clairmont m'avait absorbée, de même Genesvrier avait accaparé toute la pensée de M. de Riveyrac. Il déclara que Maurice avait de l'imagination, de l'éclat, de l'élégance, une de ces figures charmantes que les artistes aiment à reproduire. Puis chacun reprit sa méditation et nous ne parlâmes plus qu'au seuil de ma chambre, où mon oncle me souhaita le bonsoir.

Quand j'eus allumé ma petite lampe, étalé sur l'antique bergère le corsage de mousseline neigeuse et l'ample jupe de satin blanc, je revêtis un chaud peignoir noué d'une simple cordelière. Puis, sans penser à l'heure tardive, j'ouvris le premier volume des poésies de Clairmont.

C'étaient des vers de jeunesse, des odelettes amoureuses inspirées d'Anacréon et de Sapho, dans une jolie forme parnassienne; un petit musée de figurines antiques ciselées et peintes avec un art séduisant mais impersonnel. Je n'y trouvai rien que je n'eusse pu trouver dans les œuvres des joailliers poétiques célèbres depuis trente ans. Et ce que j'y cherchais, c'était l'âme de Clairmont elle-même.

Le second volume, publié sept ans plus tard, portait sur la feuille de dédicace un prénom de femme que je lus avec une curiosité poignante : *Pour Madeleine*. Quelque maîtresse, sans doute, une de ces grandes dames chez lesquelles Clairmont fréquentait et que je m'imaginais pareilles à ces patriciennes florentines du XVIe siècle, hardies, galantes et lettrées, prêtes à récompenser d'un baiser le poète qui avait enlacé son myrte à leur chevelure.

Les premières pièces étaient propres à confirmer ce pressentiment. J'avais lu quelques passages choisis des petits poètes grecs et latins, mais le *Da mihi basia mille* de Catulle m'avait paru froid comme un exercice de rhétorique. Ces amours, ensevelies sous la poussière des siècles, étaient mortes avec la

langue même où le poète les avait chantées, et les mots latins m'apparaissaient tels que des urnes cinéraires, vides d'un parfum évanoui.

Ici, je retrouvais encore l'éternel thème de volupté, le *Da mihi basia mille*, les cent, les mille baisers dont la page, écrite d'hier, était toute chaude encore. C'était la révélation d'une poésie que je comprenais à peine et que je sentais pourtant vivante et vraie. Elle ne me plaisait qu'à demi, car je n'aimais pas le trouble qu'elle me causait, ce malaise moral et presque physique auquel se mêlait obstinément le souvenir de Clairmont.

Le coude sur la table, le front dans ma main, je restai rêveuse. Je devinai bien quelle femme Clairmont avait aimée et de quel amour, mais il y avait jusque dans cette exaltation charnelle comme une lassitude et aussi une aspiration. Que ce fût un artifice de rhétorique, l'idée ne m'en vint même pas. Je me disais que Clairmont avait reçu de la Madeleine mystérieuse tout ce que celle-ci pouvait donner, et qu'il attendait d'une autre l'amour suprême, le prix du génie qui fit Dante et Pétrarque immortels.

Longtemps, longtemps, je songeai, si bien que je vis pâlir ma lampe et blanchir la fenêtre entre les rideaux. L'aube aux yeux bleus souriait sur la cité, éveillant les moineaux dans les arbres et les cloches dans les tours grises. Le froid matinal me fit frissonner. Je fermai le livre de Clairmont et, la tête pleine de rêves confus et de mots sonores, je m'endormis profondément.

X

C'était quelques jours après cette soirée.

— Hellé, me dit l'oncle Sylvain, j'ai une visite à faire. Veux-tu m'accompagner? Tu pourrras me donner un bon conseil.

— A quel propos, mon oncle?

— Voici : M. Genesvrier m'a dit, l'autre soir, qu'il voulait se défaire de certains livres rares, reçus en héritage et qui encombrent sa bibliothèque inutilement. Mon âme de

vieux bibliophile s'est émue, et j'ai obtenu de M. Genesvrier qu'il me laissât faire un choix parmi ces livres avant de voir un autre acquéreur.

— Je vous suis, mon oncle, très volontiers.

Antoine Genesvrier habitait sur le versant de la montagne Sainte-Genevive, dans cette pittoresque petite rue Clovis formée par les bâtiments du lycée Henri IV, la tour Clovis, l'église Saint-Étienne-du-Mont et les jardins du presbytère. Quatre ou cinq maisons seulement y abritent d'humbles ménages, des professeurs pauvres, des ouvriers, et tout près, dans la rue Descartes, grouille une population presque indigente. Nous gravîmes quatre étages, par un escalier sombre, et, parvenus à un palier étroit, nous lûmes le nom d'Antoine Genesvrier sur une porte. Mon oncle sonna. La porte s'ouvrit, démasquant une antichambre noire où je distinguai la silhouette de M. Genesvrier.

Il eut une exclamation de surprise, puis il nous fit entrer, s'excusant brièvement du désordre de son logis. Je regrettai presque d'avoir accompagné mon oncle, car il me sembla que ma présence donnait à notre hôte quelque embarras.

Mais quand nous fûmes assis dans son cabinet de travail, je ne regrettai point mon voyage. Le lieu n'était point banal.

Je la vois encore, cette grande chambre tapissée d'un papier uni, d'une douce teinte verdâtre. Le carreau rouge, çà et là recouvert de nattes fines était fraîchement lavé. Des rayons de sapin verni, chargés de volumes, occupaient deux panneaux. Une petite armoire bretonne renfermait sans doute les manuscrits et les documents précieux. Il n'y avait ni tentures, ni grands rideaux à la fenêtre, voilée seulement à mi-hauteur par de petits stores d'étoffe écrue. Le jour égal et pur tombait de haut sur la table où une grosse lampe, coiffée d'un abat-jour bleu, était toute prête pour la veillée, parmi des liasses de lettres, des cahiers de papier blanc et une collection de l'*Avenir social* réunie dans une reliure mobile. Sur la pendule basse, formée d'un bloc carré de marbre noir, j'admirai une réduction en plâtre de l'*Esclave* de Michel-Ange. Au mur, entre des cartes de géographie, j'aperçus une belle photographie de Jacques

Laurent, deux études peintes, et, dans un petit cadre de chêne, une épreuve ancienne déjà et toute jaune de la *Melancholia* d'Albert Dürer. Il me parut que le grand ange féminin, si triste sous sa couronne, était le génie de ce lieu.

Pendant que mon oncle rappelait l'objet de sa visite, je contemplais Genesvrier debout à contre-jour. Dans ce cadre créé par lui et qui reflétait sa vie austère, il était mieux et plus à l'aise que dans le salon de madame Marboy. Il n'était ni gracieux ni élégant, mais il n'était point vulgaire. Il avait la stature d'un homme fait pour commander, de larges épaules qui eussent porté sans défaillance un siècle d'acharné labeur, des sourcils proéminents, des yeux au regard lent et fixe. On sentait en le voyant que cet homme, affranchi de tout besoin de vanité, de toute superstition de caste, n'obéissait qu'à lui-même. Avant de susciter la sympathie, il imposait l'attention, il forçait au respect.

— Ma bibliothèque est à votre disposition, dit il à mon oncle. Je me ferai un plaisir de vous prêter tel livre qui vous conviendra. Quant à ceux que vous désirez acquérir, j'en veux ignorer la valeur marchande et votre prix sera le mien.

L'oncle Sylvain se récria :

— Vous me mettez dans un embarras extrême ; je ne suis malheureusement pas assez riche pour satisfaire ma passion des beaux livres, mais je ne voudrais point profiter de votre volontaire ignorance et vous exposer à des regrets.

— Ne craignez rien, monsieur. Depuis que j'ai eu l'honneur de vous rencontrer, il m'est venu une singulière répugnance à remettre ces livres aux mains d'un marchand. Ce me serait un plaisir de les savoir chez vous, en bonne place. Je n'ai point, pour beaucoup de raisons, le loisir ni le moyen d'être un vrai bibliophile, mais j'ai le respect des vieux livres. Je dirais que j'y sens des âmes, si j'étais poète comme Clairmont.

Je levai des yeux étonnés. Il reprit en souriant :

— Ce jargon poétique ne m'est pourtant point familier, et, sachant que vous devinez mon sentiment, je n'ai pas à l'expliquer davantage. J'ai donc un vif désir de vous céder ces volumes, s'ils vous plaisent. Aussi, je vous le répète, votre prix sera le mien.

Il ouvrit la petite armoire et prit un certain nombre de volumes à reliure fauve. Mon oncle mit ses lunettes pour les examiner. Il y avait une Bible de 1650, une de gravures sur bois, un Érasme, un Rabelais et quelques ouvrages philosophiques du XVIIIe siècle.

L'oncle Sylvain regarda curieusement les titres, les dates, l'état des reliures, la beauté des fers.

— Cher monsieur, dit-il, vous n'avez peut-être aucune expérience de la valeur que représentent ces livres. Je choisirai ce qui me conviendra et je vous adresserai des hommes de goût qui seront charmés d'acheter le reste. Ils l'apprécieront aussi bien que moi et le paieront mieux que je ne puis le faire.

M. Genesvrier eut un geste de contrariété :

— Non, dit-il, ces transactions m'ennuient horriblement... Je suis occupé, débordé, et fort peu capable de convaincre des amateurs.

— J'en fais mon affaire, dit l'oncle. J'enverrai prendre les volumes, et vous n'aurez à vous occuper de rien.

— Vraiment, je suis confus... Vous me connaissez à peine...

— Le peu que je connais de vous m'a donné une vive curiosité de vos œuvres et un vif désir de votre estime. C'est le présage de l'amitié... Croyez, monsieur, que je ne suis point prodigue de ce sentiment. Je suis un vieil ours. Je déteste le monde et n'y aurais jamais reparu sans cette petite fille que voilà. S'il faut tout dire, je suis à la fois enthousiaste et misanthrope. Les œuvres du génie humain me passionnent ; les hommes me dégoûtent le plus souvent. Tous les affamés de places, de titres, d'argent, m'inspirent plus de mépris encore que de pitié, et j'estime celui qui sait vivre solitaire. Le goût de la solitude suppose une vertu intellectuelle qui m'a toujours attiré.

Genesvrier répondit :

— Je ne suis pas un dilettante de la solitude. Je l'aime parce qu'elle m'est nécessaire pour me recueillir et pour travailler ; mais je suis curieux de l'homme et je l'étudie tel qu'il est, tel qu'il pourrait être, tel que l'ont fait les déformations sociales et morales, et je sens, pour ses misères, moins de mépris que de pitié.

— Vous avez l'âme indulgente?...

— Pas toujours, dit Genesvrier, et certains vous parleront de « mon âme enfiellée, jalouse, féroce », parce que je hais l'hypocrisie, l'injustice. Ah! que ne suis-je un grand écrivain! Mais je ne vaux que par ma sincérité, ma clairvoyance et ces inspirations soudaines qui naissent de l'indignation. Ne vous méprenez pas, monsieur, je ne suis pas un politicien déguisé en homme de lettres, je ne me suis embauché dans aucun parti. Je suis un homme libre.

Il sourit :

— Mais je ne suis pas un homme aimable. Ma tante Marboy me l'a souvent reproché. Rien ne m'irrite plus que la bienveillance banale qui n'est ni la tendresse ni la charité, et noie la colère, l'amour, l'admiration, le dédain, toutes les émotions fortes, dans je ne sais quel fade bouillon.

Un rayon de soleil, entre deux nuages, frappa les vitres d'une flèche d'or.

— Le ciel s'éclaire, dit Genesvrier. Voulez-voir mes jardins suspendus, ma terrasse de Babylone?

Il ouvrit la fenêtre et nous fit passer sur un large balcon où des jacinthes fleurissaient dans d'étroites caisses vertes. Un lierre presque noir tordait sur le mur ses tiges velues.

— C'est un des agréments de la maison, dit notre hôte. Ces arbres que vous voyez en bas appartiennent au presbytère de Saint-Étienne-du-Mont. De la rue même, on voit les grappes jaunes des ébéniers, les thyrses violets des lilas qui semblent plantés sur la crête du mur. Ces fleurs, dans le jeune feuillage, se mélangent fort agréablement, et, le soir, quand il a plu, leur odeur monte jusqu'à ma fenêtre. J'aime ces profils gris des monuments que le Panthéon domine, et j'ai une tendresse particulière pour la vieille tour Clovis. Quand je suis fatigué, je m'assieds sur le balcon et je me repose dans la compagnie des moineaux francs et des jacinthes.

Il vit mon air étonné.

— Ceci vous surprend, mademoiselle Hellé? Je n'ai pas la mine d'un jeune homme sentimental et je ne prétends pas jouer Jenny l'ouvrière, avec mes jacinthes et mes moineaux. Mais c'est la loi des contrastes et des réactions.

— Je n'y vois rien de ridicule.

— Mon ami Clairmont s'en amuse fort. En sa qualité de poète, il n'estime que les cygnes, les aigles, et un peu les rossignols, bien que ces animaux se soient démodés depuis Lamartine. Mes pierrots lui semblent insupportables et laids, et la vulgarité de mes jacinthes lui fait mal au cœur. Clairmont ne supporte que les roses, les lys, les tulipes et les chrysanthèmes du Japon.

Cette ironie me déplut et je ne répondis rien. L'heure était venue de nous retirer. Mon oncle exigea de Genesvrier la promesse de venir dîner chez nous le mercredi suivant.

XI

Sauf Grosjean, Lampérier et Karl Walter, mon oncle n'invitait jamais personne. A peine M. et madame Gérard étaient-ils entrés trois fois dans notre maison. Quand j'annonçai à Babette un dîner de huit couverts, elle faillit perdre la tête :

— Bien sûr, mademoiselle, me dit-elle, bien sûr que M. Sylvain a une idée. Ce n'est pas naturel qu'il invite tant de monde... Je pense qu'il veut vous faire marier.

— N'en crois rien, Babette. Mon oncle a déclaré que je me marierais toute seule et qu'il ne se mêlerait point de ces choses-là.

Babette hocha la tête d'un air sceptique :

— Ma foi, mademoiselle, monsieur ne ferait pas si mal d'y penser un peu. Vous attrapez vos vingt ans à la fin de l'année. Vingt ans! c'est la saison des amours. Vous n'allez pas rester toute votre vie dans les livres.

Malgré les dires de Babette, je savais que l'oncle Sylvain, en invitant madame Marboy et Maurice Clairmont, n'avait aucune arrière-pensée. Le voyage du jeune homme eût d'ailleurs réduit à néant tout projet matrimonial.

Bien souvent, l'oncle Sylvain s'était expliqué avec moi sur cette question délicate de mon mariage. Il m'avait avertie que son rôle était fini, et qu'il n'entendait point discuter mon choix ni choisir à ma place. En me laissant toute la respon-

sabilité d'un acte si grave, il me faisait sentir le prix de ma liberté et la nécessité de la réflexion. Il savait que je pouvais me tromper de bonne foi ; mais il ne se prétendait point infaillible et croyait que l'instinct, la raison, un haut idéal d'amour me guideraient mieux qu'aucune expérience étrangère.

J'avais remarqué qu'il ne manifestait pas un vif enthousiasme pour le talent de Maurice Clairmont, bien que ce jeune homme ne lui déplût pas et qu'il en parlât avec sympathie. J'attribuai cette indifférence à l'engouement que lui inspirait Genesvrier, et j'en gardai une bizarre rancune au solitaire de la rue Clovis. Je ne me disais pas — tant la jeunesse est injuste dans ses caprices — que, si Clairmont n'était pas entré dans ma vie en même temps que Genesvrier, celui-ci, peut-être, eût revêtu à mes yeux une grandeur singulière et fascinatrice.

En préparant notre logis pour y recevoir nos hôtes, je ne tâchai point d'en atténuer la sévérité par ces recherches ingénieuses où excellait madame Marboy. La table, parée d'un damas antique qui avait honoré le repas de noces de mes grands-parents, reçut le service de porcelaine armoriée à filet d'or, quelques cristaux de prix, quelques pièces de vieille argenterie vénérable. Deux flambeaux bas à trois branches, dont un ciseleur contemporain de Louis XVI avait contourné les tiges et épanoui les tulipes de bronze doré, une corbeille de narcisses et de grosses marguerites jaunes composèrent, avec la vaisselle, une harmonie blanc et or. Mon oncle se déclara satisfait.

— Ceci, dit-il, t'impose une robe blanche. Tu mettras quelques narcisses à ta ceinture et dans tes cheveux. J'aime ce mariage de l'or et du blanc qui ont ensemble je ne sais quoi de splendide et de virginal : c'est la beauté des lys et des reines.

Quand je descendis au salon, vêtue non plus d'éclatant satin, mais d'un crépon blanc, souple comme une tunique grecque, Grosjean déclara qu'il avait vu ma coiffure et mon profil sur une médaille de Syracuse. Lampérier cita Virgile, Karl Walter cita Gœthe, et Genesvrier ne dit rien.

Mais plus doux que tous les éloges fut le regard que

Maurice Clairmont jeta sur moi lorsqu'il e ma vieille amie. J'y lus de l'admiration, de la sympathie, presque de la tendresse. Une autre jeune fille y eût-elle pressenti de l'amour?

L'aisance mondaine de ne Marboy, la gaieté de Maurice animèrent la réunion. rice sut parler de la Grèce de manière à écl Lam · · et Walter, et l'Allemand, charmé, lui pr re vous à Olympie. Mon oncle même parut s c séd tion irrésistible, comparable au d s belles. Quand je servis le café, on, le è t nous comme un roi dans son roy r Tous yeux t charmés — et tous les cœurs.

Avril s t, un avril c chaleurs précoces, qui avait t feuilles t et fleuri nos marronniers. fit ouvrir la gran porte-fenêtre qui donnait accès r le jardin. Clairmont v ait de réciter un fragment de son d ne et ces grands vers son de l' « Invocation à Aphrodite » avaient laissé ns nuit de printemps comme un frisson de syllabes am e . A la prière de madame Marboy, mon oncle t te et je m'assis au clavecin.

Sur l'accompagn t c petites notes grêles, la voix de cristal de la flûte évoqua la promenade des Ombres dans les asphodèles, au troisième acte d'*Orphée*. Que de fois, par des soirs pareils, nous avions enchanté nos âmes de cette musique vraiment divine, — et d'où vint que je crus la jouer pour la première fois? Mes yeux se fermaient à demi; j'errais, dans l'éternel crépuscule, sous les myrtes où Virgile vit passer Didon, indignée, silencieuse, et blessée d'un amour que la mort même ne guérit pas. Les flammes des bougies palpitaient. Le clair de lune découpait en noir la forme des branches. Quand j'eus cessé de jouer, on parla d'une voix plus basse, comme si quelque chose de sacré avait passé sur nous.

M. Grosjean réclama le whist coutumier. Walter venait de partir. Tous se groupèrent autour de la table garnie de drap vert. Je jetai un châle blanc sur mes épaules et je sortis dans le jardin.

Maurice Clairmont m'avait suivie. C'était presque un tête-à-tête, mais, par la porte vitrée, par ses deux larges fenêtres,

mon oncle et ses amis pouvaient nous voir, et, derrière les vitres, j'apercevais la sombre silhouette d'Antoine Genesvrier, qui ne jouait pas.

C'était une de ces nuits virginales où la lune règne sur un empire de vapeurs lactées, de nacre, d'impondérable argent. Les étoiles s'étaient évanouies dans cette claire splendeur, comme les rêves d'une jeune fille dans l'éblouissement du premier amour. Les grands murs qui bordaient l'horizon n'étaient pas noirs, à peine sombres, d'un gris presque aussi pâle que le gris aérien des hautes tours. Parfois le vent se levait comme l'haleine oppressée de la saison, et des pétales de marronniers tombaient sur le gravier des allées, sur ma robe et sur ma chevelure.

— Heure délicieuse! disait Clairmont. Il me semble que le temps s'est arrêté, que demain ne viendra pas, que je n'ai jamais dû partir. Mon âme oscille entre la réalité et le songe, enivrée de poésie, de musique, comme par un dieu. J'ai vécu ce soir des instants inoubliables.

Je ne répondis pas. Nous marchions côte à côte, et je regardais nos ombres : elles se rapprochaient parfois jusqu'à se confondre dans une étreinte impalpable et muette qui troublait en moi une mystérieuse pudeur. Je ne souhaitais point que Maurice prît ma main, ni qu'il prononçât des paroles tendres, et l'idée de l'amour était dans mon âme comme le soleil invisible dans le ciel. J'aurais voulu qu'une allée de myrtes, s'allongeant à l'infini, accueillît notre rêverie errante et que le baiser de nos ombres sur le sable se prolongeât toute l'éternité.

Il parlait. Que me disait-il? Je ne m'en souviens guère. Il ne disait pas qu'il m'aimait ; il ne demandait point mon amour, mais il disait que je serais présente à toutes les haltes de son voyage ; que nos communes émotions scellaient entre nous une chaîne mystique ; que je serais très jeune encore et plus belle, dans deux ans, quand il reviendrait... Nous n'étions pas des amants, puisqu'il me quittait sans souffrance, puisque je ne prononçais pas les paroles qui auraient pu le retenir. Nos ombres seules s'enlaçaient et se fuyaient pour s'enlacer encore, nos folles ombres amoureuses. Et sous l'épaisse charmille l'Éros mutilé souriait en nous regardant.

Il fallut rentrer, et ce fut l'adieu avec les formules banales et les gestes froids de la politesse. La porte se referma sur le jeune homme qui s'en allait vers l'aventure, en rêveur, en conquérant. Et il me sembla qu'une fleur éphémère et délicieuse venait de se faner, pareille aux narcisses de ma ceinture.

XII

L'été venu, nous partîmes pour la Châtaigneraie.

Sauf la bibliothèque démeublée et close, rien n'était changé dans la vieille maison où avait joué mon enfance, où mon adolescence avait rêvé, où devait parfois se réfugier ma jeunesse. Le figuier, près du puits, étalait ses larges feuilles. Il y avait toujours des bardanes contre les murs de pierres sèches, asile des gros limaçons et des lézards délicats ; il y avait des bourraches à fleurs bleues ; il y avait de frais verjus sous les pampres de la vigne et des abricots rougissants sur les espaliers. Les iris de velours violet et de crêpe jaune commençaient à passer fleur, et les œillets légers, parmi leurs fines feuillles grises, annonçaient l'éclatante royauté des roses, ces souveraines des parterres de juin. Chaque jour hâtait leur floraison dont j'attendais l'apogée comme une fête.

Parmi les objets familiers, en face du paysage dont les vastes plans uniformes, les châtaigniers, les coteaux avaient été si longtemps l'unique décor de mes songes, je pris conscience des changements qui s'étaient opérés en moi. Mon âme s'était élargie pour contenir des sentiments nouveaux et je pressentais qu'elle allait s'élargir encore. Je voyais surgir des horizons inconnus où déjà, tout enveloppée d'illusion vaporeuse, la face indécise de l'amour apparaissait.

Mais sur cette face divine qui souriait au seuil de la jeunesse, je ne mettais aucun nom. J'avais beaucoup pensé à Maurice Clairmont pendant les premières semaines qui avaient suivi son départ ; puis, peu à peu, son image s'était évanouie dans cette vision vague et lumineuse qui s'appelait uniquement l'amour. Certes, presque toutes les filles de mon âge eussent confondu le souvenir de Maurice avec un espoir

plus précis, un désir particulier. Une éducation romanesque, les suggestions du théâtre et de la lecture, l'influence d'une société où la femme ne pense, n'agit, ne respire que pour l'amour, eussent créé des amoureuses, là où je ne pouvais être qu'une rêveuse, et fait une passion de ce qui restait un pressentiment.

Si je regrettais l'absence du jeune homme, si je pensais à lui avec plaisir, mon regret n'avait rien de poignant, mon plaisir n'avait rien de trouble. Je n'étais pas torturée par l'impatience d'aimer. Ma pureté m'était chère comme la liberté suprême permise à un être humain, comme un privilège accordé pour peu d'années et dont il me fallait jouir. Quand, par les midis brûlants, les châtaigniers me recevaient sous leur ombre, j'aimais à découvrir les sources qui jaillissaient au ras du sol, vierges et cachées comme ma vie. Je buvais dans le creux de ma main l'eau frigide que les hommes n'avaient point souillée en l'asservissant, l'eau qui n'avait reflété que l'azur du ciel entre le lacis noir des branches, les lances des iris et la forme de mon visage incliné. C'était au plus épais du bois, dans un ravin toujours humide, d'où l'on apercevait, à travers un fouillis inextricable, la lointaine lumière verte des allées criblées de soleil. La source filtrait parmi les grosses pierres et remplissait une sorte de cuve naturelle tapissée de mousses prodigieuses, nuancées d'olive et d'émeraude et dont le contact était un délice aux pieds nus. Assise sur un fragment de roc, je percevais le remous qui frôlait mes chevilles. Par une fantaisie puérile, j'appelais à haute voix les nymphes du lieu, et sur les cressons et les pervenches j'égrenais des gouttelettes en libation.

Le soleil horizontal rougissait l'orée des clairières. Je reprenais ma route à travers champs. Les mouvantes graminées qui montaient presque à mes épaules exhalaient une ardente et sèche odeur. J'y cueillais en passant des bluets bleus, de pâles bluets presque mauves, de sombres bluets violacés, et ces grands pavots fragiles dont la tige colle aux doigts et dont la pourpre en se fanant semble se poudrer de cendre. A peine sortie des refuges où l'Eau mystérieuse est reine des verdures et des rochers, je croyais pénétrer dans le royaume de Cérès terrestre et solaire, déesse antique, bienfaisante à

l'homme et qui lui conserve la vie par l'hy[illegible]ond de la glèbe et du feu. Les travailleurs étaient partis. On n'entendait que les sauterelles stridentes.

... Ce furent des mois d'enchantement, la trêve unique que je ne retrouvai jamais, le seul moment où sans livres, sans leçons, sans regards jaloux, sans curiosités éveillées autour de moi, je vécus de ma seule vie. Je restituai à la nature en vénération, en amour, la volupté que je recevais d'elle, par mes yeux ivres de sa lumière, par mes oreilles charmées de ses rumeurs.

MARCELLE TINAYRE

A suivre.)

APRÈS

LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER[1]

XXV

LE DUC PASQUIER AU BARON DE BARANTE

Tours, 1er juillet 1848.

Bon Dieu, cher ami, que nous étions loin, dans nos dernières lettres, de nous faire la moindre idée des horreurs et des scènes à jamais sinistres et lamentables à la veille desquelles nous nous écrivions[2]! Vous le savez comme moi, aussi les détails sont inutiles. Il suffit de dire que chacun, de son côté, aurait, s'il le voulait, à raconter quelques traits d'un côté plus odieux les uns que les autres et de l'autre plus héroïques. Cette garde nationale, cette troupe de ligne, cette mobile ont été admirables et prodigieuses; elles peuvent, en récompense, se dire qu'elles ont sauvé Paris et peut-être la France, car, en vérité, nous avons été bien près de notre perte totale. Qu'est-ce donc que cette race d'hommes que la France nourrit dans son sein? Sans doute on n'a rien négligé de longue main et surtout depuis quatre mois pour la mettre dans l'état de démence furieuse où elle s'est enfin montrée, mais pour si bien réussir, pour recueillir si fructueusement

1 Voir la *Revue* du 15 mai.

2 Les journées de Juin.

de telles semences, il a fallu une [illegible] e. Attila et ses Huns se sont arrêtés devant le pontife de Rome, les Huns de notre pays et de notre é[illegible]que n'ont pas eu la même condescendance pour le pont [illegible] notre capitale! C'est, au reste, une bien belle fin que c[illegible]le de cet archevêque et il y a eu des canonisations qui, peut-[illegible]re, n'étaient pas aussi méritées que serait la sienne.

Nous avons vu passer ici le [illegible]t les gardes nationales venant se jeter dans le chemin [illegible] pour arriver plus vite au secours de leurs frères de Paris. L[illegible]ur élan était admirable et il a été d'un bien bon effet. Et ce[illegible]ndant, s'ils étaient arrivés trop tard, que serait-il alors arrivé dans leurs propres villes? On frémit en y pensant, car les [illegible]mifications de cet atroce complot étaient bien étendues, c[illegible]en trouve des traces partout. Ce qui se découvre de cartouches, d'armes cachées est incroyable. On prend enfin, et fort heureusement, le parti de retirer celles qui ont été si impru[illegible]mment livrées à la suite des événements de Février. Le g[illegible]ral Cavaignac a été d'une grande vigueur. Que n'est-il un B[illegible]naparte! Mais il n'y en a pas deux dans l'espace d'un siècle. J'espère qu'il usera bien de la grande position qui lui est faite. Nous voilà d'abord délivrés du pouvoir exécutif et de presque tous ses ministres. C'est un grand point. Que de mal ces gens-là ont fait en si peu de temps! Quelle honte d'être un Lamartine! Celui-là, au moins, je le dis pour ma satisfaction, n'a trompé aucune de mes prévisions.

Maintenant que va-t-il advenir du nouvel *ordre de bataille*? Car nous vivons dans cette cruelle condition que tout, pour nous, autour de nous, est bataille. Je pense que la sotte candidature de Louis Bonaparte est à présent bien loin de toutes les idées. Son nom a été trop souvent dans la bouche des émeutiers. Quant aux autres, qu'on qualifie de prétendants, de quoi ont-ils l'étoffe et comment se reposer sur ce qu'ils peuvent offrir? Une république un peu pondérée, voilà donc où tendent bien sincèrement tous mes vœux, et je suppose que vous ferez en cela écho avec moi.

XXVI

LA DUCHESSE DE SAGAN AU BARON DE BARANTE

Sagan, 1er juillet 1848.

Dieu veuille qu'on sache profiter de la victoire pour la rendre définitive et que quelque esprit ingénieux trouve le courage de résoudre le problème des ouvriers fainéants et affamés, et celui de l'état financier, qui n'est pas plus prospère chez les gouvernants que chez les gouvernés! Les mêmes difficultés, les mêmes dangers travaillent l'Europe entière. Si les communistes de Paris avaient triomphé, c'en était fait de nous ici. Je doute même que nous nous en tirions sans bataille, et je ne me sens pas trop en confiance dans l'énergie qu'on mettra ici à combattre ces loups dévorants qui nous menacent. L'exemple du prince Windischgraetz à Prague[1], celui du général Cavaignac à Paris, seraient cependant bien bons à suivre, et parfois je me surprends à désirer une lutte vive plutôt que l'état de décomposition qui nous fait tomber en pourriture.

XXVII

LE BARON DE BARANTE AU COMTE DE HOUDETOT

Barante, 2 juillet 1848

Cher Frédéric, je vous aurais sans doute répondu plus tôt; mais était-il possible de ne pas attendre l'issue de l'abominable bataille? Ne fallait-il pas savoir s'il existerait encore un parti, une France, une société civilisée? Grâce à Dieu cette société a pu se défendre; abandonnée et trahie par les hommes qui avaient saisi le pouvoir, elle a su vaincre l'armée que pendant quatre mois ils ont recrutée, formée, soldée, armée; qu'ils ont enivrée de louanges, d'orgueil, d'espérances et de promesses. Je ne sais pas de plus grands coupables. Maintenant, voici l'Assemblée qui jette par les fenêtres

1 Prague, insurgée le 12 juin, avait été reconquise le 14, après une lutte des plus violentes.

toutes les garanties de la justice : c'est ainsi que procèdent les révolutionnaires. Ils appellent tyrannie ou aristocratie les conditions indispensables de l'ordre public. Ils tolèrent et encouragent l'anarchie, et, quand elle porte ses fruits, ils proclament l'arbitraire et le despotisme. Une si énorme autorité serait effrayante pour tous si elle était remise en de fortes mains. Je doute qu'il en soit ainsi. Les nouveaux gouvernants ne tarderont pas à rencontrer une opposition que l'opinion publique saura appuyer. S'ils pouvaient s'élever au-dessus de tout esprit de parti, s'entourer d'hommes modérés et honorables, rétablir l'ordre, la sécurité, la confiance, on ne songerait point à la liberté ; on serait satisfait et imprévoyant ; mais à qui peut-il être donné de refaire l'œuvre du premier consul ? C'est de cela qu'il s'agit. Il nous faudrait Napoléon : un Washington n'accomplirait point cette tâche. D'ailleurs les Washington sont aussi rares que les Napoléon, surtout en France. Enfin, nous voici dans une phase nouvelle. Un immense danger pesait sur nous. Il en a coûté cher pour le faire disparaître ; mais c'est un progrès hors du mal...

XXVIII

LE DUC PASQUIER AU BARON DE BARANTE

Tours, 11 juillet 1848.

Très cher ami, depuis nos dernières lettres, on ne peut nier que l'horizon ne se soit un peu éclairci. Grâce à cet admirable résultat de l'essor républicain qui nous vaut l'état de siège et la transformation de Paris en un camp et une place d'armes, on y vit assez tranquille et, en comparaison des jours précédents, presque heureux. Mais pour que cela dure, il faut le maintenir dans ce bien heureux état de siège, il le faut jusqu'au complet désarmement et jusqu'à ce qu'il ait été statué sur le sort des nombreux prisonniers que renferment les forts qui font partie des fortifications. Ces fortifications ont-elles été assez ardemment voulues par les libéraux devenus républicains et par ce pauvre roi qui, comme vous l'avez vu, en a su tirer un si grand parti ! C'est ainsi que la Providence se joue des inventions des hommes et se

plaît, quelquefois, à les faire tourner dans le sens le plus contraire à celui que voulaient leurs inventeurs. Jamais exemple de cette déception et d'une déception plus dure n'a été, je crois, plus promptement donné.

Mais laissons là l'état de siège, car il faudra bien qu'il prenne fin, et alors on saura la part qui doit nous revenir, s'il plaît au bon Dieu. Je ne crois aux rêves ni des carlistes ni des bonapartistes : les journées de Juin les ont mis également de côté. Je ne vois guère plus de chances à la régence. Rien de tout cela n'est commandé par le devoir à aucun homme de bon sens, et rien de tout cela n'offre des chances qui puissent être satisfaisantes au moins de longtemps. C'est donc vers la constitution qui se prépare qu'il faut tourner ses regards et qu'il faut aller chercher le refuge si nécessaire...

Montalembert va se présenter pour remplacer à notre Académie M. de Chateaubriand. J'approuve fort cette présentation et je crois qu'en cette circonstance et pour une telle succession nous ne pouvons faire un meilleur choix. Cousin s'y emploie beaucoup. Ce pauvre Chateaubriand, quel tour lui est joué en le faisant mourir à une époque où il y a à peine place, dans les *Débats*, à quelques lignes sur lui! Cette pauvre madame Récamier est accablée de cette perte : elle va anéantir tout ce qui lui restait de force, d'âme, de cœur et de sens.

XXIX

LE BARON DE BARANTE A M. PROSPER DE BARANTE

Paris, 17 juillet 1848.

Nous avons été préservés d'un horrible danger au moment où il était flagrant; voilà tout; mais nous ne sommes pas sortis du chaos inerte où nous a précipités la révolution de Février. Il n'y a plus en France de courage que pour attaquer ou défendre les barricades; il n'y a plus d'opinions que le désir de conserver sa personne et sa propriété. Personne dans le gouvernement et l'Assemblée n'osera rien. Les républicains doutent de la possibilité de la république et sont sans ardeur pour l'établir. Ceux qui la veulent démocratique sont tel-

lement cousins de ceux qui la veulent sociale qu'ils ne peuvent se brouiller complètement avec eux malgré les coups de fusil qu'ils ne leur ont pas ménagés. La masse des modérés, elle aussi, se croit engagée dans la république et ne voudrait même point la constituer au bénéfice de cette aristocratie de fonctionnaires et de députés distingués qui formaient l'ancienne opposition. Mon unique consolation, c'est le bon sens de M. Thiers. Il l'emploie, ce me semble, avec habileté, en se ménageant convenablement et avec une certaine dignité. L'Assemblée l'écoute encore très timidement. Avant qu'elle tente de le suivre, il faudra encore du temps ou la pression des circonstances. Et pourtant un long délai n'est point possible.

Les récoltes sont d'une abondance extrême, et, comme la consommation a diminué, comme il n'y a plus de commerce ni de crédit, les denrées sont à vil prix et ne se vendent même pas. Assurément, dans la situation où est la France, je m'en félicite et j'en remercie la Providence. Quand le travail a cessé, au moins faut-il que le pain soit à bon marché. Mais ceci est une expérience d'économie politique qui enseignera aux faiseurs de phrases que la misère est plus grande, même lorsque la vie est à bon marché, si l'agriculture est découragée, si la consommation est réduite. Travail, liberté, prospérité, voilà ce que vous voyez en Amérique [1] et ce que nos révolutionnaires ont anéanti en France. Les conditions d'une bonne république sont, moralement parlant, les mêmes que celles d'une monarchie constitutionnelle. La race anglaise a ces conditions, nous peut-être pas.

XXX

LE BARON DE BARANTE AU COMTE DE HOUDETOT

Paris, 20 juillet 1848.

Le général Cavaignac, à qui personne parmi les gens honnêtes et sensés ne refuse en ce moment pouvoir et confiance, est un homme de courage et de conscience, sincèrement résolu à s'opposer à tout désordre. Mais son entourage

1. M. Prosper de Barante voyageait alors aux États-Unis.

de famille et d'opinion, la route par laquelle il est arrivé, doivent nécessairement lui donner beaucoup de préjugés et d'illusions. Il doit avoir dans l'imagination une république qui, sans être rouge ni socialiste, serait démocratique, c'est-à-dire une république dont ses amis du *National* resteront les aristocrates et les maîtres. Or, ces derniers ne peuvent se brouiller décidément avec l'extrême gauche, celle qui ne fait point d'émeutes mais qui les prêche, et qui continue à avoir le verbe bien haut pour professer les principes dont elles dérivent. Je ne suis donc pas de l'avis des optimistes du centre gauche qui se persuadent que le général Cavaignac sera de plus en plus amené à chercher secours et force dans cette réunion de la rue de Poitiers qui est devenue nombreuse et unie. Ce serait presque une abdication. Aussi la constitution aura-t-elle le caractère révolutionnaire, et le suffrage universel ainsi que l'Assemblée prétendront maintenir leur pouvoir.

XXXI

LE COMTE DE SAINTE-AULAIRE AU BARON DE BARANTE

Paris, 20 juillet 1848.

Mon cher ami, j'attendais pour vous écrire ma course hebdomadaire à Paris, espérant y recueillir quelques nouvelles à vous mander, mais je ne suis guère mieux instruit ce matin que si j'avais couché hier à Étiolles ; j'ai su seulement à l'Académie que le sujet du prix de poésie était la « Mort de l'archevêque de Paris », et l' « Éloge de madame de Staël » pour la prose. Une grande affaire sera la succession ouverte par la mort de M. de Chateaubriand. Qu'en dites-vous? On m'a rapporté qu'un de ses amis avait mission de nous recommander en son nom le duc de Noailles.

L'irritation des ouvriers ne se calme pas ; leur misère est affreuse et les idées extravagantes qu'on leur a mises dans la tête les poussent au crime et au désespoir. Leurs projets sont féroces. Je doute qu'il y ait commencement d'exécution et dans aucun cas je ne crois l'issue douteuse. Mais un succès

dans la rue n'améliorera pas le sort [illegible] sont des difficultés inextricables. Comme vous le dites très bien, il faudrait un homme de génie et encore avec des antécédents qui ne s'improvisent pas. Le besoin d'ordre est si grand qu'on tend les mains à quiconque voudra les lier avec des cordes, mais on s'aperçoit vite qu'on n'est pas mieux avec les mains liées, et l'on demande non pas la liberté, mais de nouvelles cordes. Je crois que le général Cavaignac ne durera guère. Il s'use vite, sans parler de la chance d'assassinat. Le cas échéant, Lamoricière le remplacerait, puis Changarnier, puis le maréchal Bugeaud. Voilà, je crois, les échelons. Peut-être franchira-t-on des [illegible]médiaires. Puis ensuite?... Personne ne dit mot, et, en vérité, je ne crois pas qu'on se taise par discrétion. Le roi accepte sa chute comme légale. Il ne s'occupe que de sa fortune privée. Guizot écrit que l'avenir est impossible à prévoir tant pour la France que pour l'Europe, et il conseille l'immobilité la plus complète à ses amis.

XXXII

LE COMTE MOLÉ AU BARON DE BARANTE

Au Marais, 24 juillet 1848.

Mon cher ami, il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit, et que de choses se sont passées depuis ma dernière lettre! J'ai quitté Paris, pour la première fois, il y a quatre jours : j'ai donc tout vu et je m'en applaudis, car il sortait des événements de graves enseignements et de vives clartés qui se reflétaient sur le passé même le plus loin de nous, et aidaient à le juger. J'espère que pour un temps, du moins, les libertés illimitées, proclamées par la révolution de février, sont appréciées ce qu'elles valent. Il n'y avait que la république qui pût relever quelques-unes des ruines dont le

1. Le général Cavaignac avait ainsi constitué son cabinet : M. Bastide, aux affaires étrangères; M. Sénard, à l'intérieur; le général Lamoricière, à la guerre; M. Goudchaux, aux finances; M. Récient, aux travaux publics; M. Tourret, à l'agriculture et au commerce; M. Bethmont à la justice; M. Carnot, puis le 5 juillet, M. Vaulabelle, à l'instruction publique; M. Verninhac-Saint-Maur, à la marine.

gouvernement provisoire avait jonché le sol, et nous donner le pouvoir militaire dont nous ne pouvions plus nous passer. On commence à reconnaître que si la forme politique des sociétés peut changer, les conditions auxquelles les hommes échappent à la barbarie sont invariables, et que la propriété et la famille sont le point de départ de tout essai de civilisation. La misère universelle, l'inquiétude continuelle, l'obscurité de l'avenir, la menace d'un état de barbarie plus hideux que 1793 ont ôté à la République même une partie de ses amis de la veille, et cependant on est unanime pour avouer qu'elle est encore de beaucoup ce qui est le plus possible et qu'il faut l'accepter franchement sans arrière-pensée et aidant à la rendre honnête, suffisamment répressive et protectrice de tous les droits. Pour la première fois, les légitimistes me paraissent sensés et comprendre leur position; seulement ils ont, pour les partisans présumés de la régence, la même horreur que le *National* professe pour ce qu'il appelle la « réaction ». Moi qui, par nature, n'ai jamais appartenu à un parti ni à une coterie, je me trouve aujourd'hui, comme par le passé, sans passion, acceptant les faits accomplis et ne songeant qu'à les améliorer dans l'intérêt du pays et des principes éternels d'où l'ordre et la civilisation découlent. Je vous l'avoue, ces derniers événements, tout ce qui s'est passé de 1830 à aujourd'hui, loin de me conduire à des concessions nouvelles en théorie, me ferait bien plutôt retirer celles auxquelles j'avais fini par consentir. Je reviens à mes opinions *a priori*, et, pour ainsi dire, spontanées, et j'y reviens pour ne plus en sortir...

XXXIII

LE DUC PASQUIER AU BARON DE BARANTE

Tours, 3 août 1848

Très cher ami, l'imprévu règne tellement au milieu de nous, et depuis tant d'années, que j'ai renoncé à me fier sur rien, mais aussi avec cette compensation de ne désespérer de rien.

Parmi les convictions qui me sont restées en bien petit nombre, il en est une qui ne m'a pas quitté depuis le mois de février dernier : ces sortes d'aventures, me suis-je dit dès le premier moment, ne finissent jamais que par le sabre. Le seul port où l'on puisse entrer dans une si violente tempête est celui du despotisme militaire ; mais j'ajouterai à cette pensée *si consolante* qu'il ne fallait pas toutefois se flatter que ce refuge nous fût fort promptement ouvert, que peut-être il le faudrait attendre longtemps, et j'avais bien des raisons prises entre les meilleures pour m'affermir dans cette croyance. Eh bien, ne voilà-t-il pas que ce bienheureux despotisme militaire, sous le nom d'état de siège ou dictature, comme on voudra, nous est accordé au bout de quatre mois ! Quelle bénédiction du ciel ! Je ne dis pas cependant que la bénédiction soit complète : il faut que le dictateur ou s'organise pour son compte, ou prépare une solution plus ou moins analogue au profit d'un autre pouvoir. Quel sera ce pouvoir ? Je ne le sais, ni ne le vois pas, en vérité. Plus d'une tentative sera faite, et il ne me semble pas que rien puisse s'accomplir du premier coup. Un drame de cette sorte ne se dessine pas au premier acte. Combien en faudra-t-il ? Combien chacun durera-t-il ? Bien osé qui oserait le prédire ! Mais enfin nous sommes en route et sur la seule route qui puisse nous mettre hors du cataclysme. — Accommodez-vous de cela si vous pouvez.

... Je suis bien aise que vous soyez aussi partisan que moi de la nomination de Montalembert. Mon suffrage ne lui manquera sûrement pas et il faudrait, pour que je ne le lui portasse pas, qu'il y eût impossibilité absolue. L'éloge de M. de Chateaubriand n'est pas une petite affaire, mon Dieu ! Oserai-je le dire, mais à *vous seul* et *bien bas :* il y avait dans M. de Chateaubriand terriblement du Lamartine dont nous venons de voir les œuvres. Les occasions seulement ne se sont pas présentées les mêmes et aussi favorables. Très heureusement on n'est pas obligé de montrer ces revers de médailles si honteux quelquefois.

4 août.

Les pages précédentes étaient écrites hier quand sont sur-

venus les journaux qu'il a fallu lire. Quelle pâture ! Elle était de qualité à me remettre sur votre diapason plutôt qu'à me maintenir sur le mien. Les tristes nouvelles d'Italie[1] et la discussion du projet d'impôt sur les créances hypothécaires ! Celle-ci a offert, à mon gré, un bien triste spectacle. J'ai souvent déploré le peu de lumières réelles jetées sur l'Assemblée dans les plus graves questions d'où devaient résulter de pauvres décisions. Mais, cette fois, il n'en a pas été ainsi. M. Thiers avait admirablement bien éclairci la matière et démontré, tout à la fois, la nullité et l'odieux de cette prétendue ressource. Eh bien, le ministre des finances n'en a été que plus animé dans la défense d'un projet dont cependant il n'avait pas été le premier inventeur, pour lequel, dès lors, le sentiment de la paternité aurait dû lui manquer. Dans l'ardeur de cette défense, il a été jusqu'à caresser les hommes dans les rangs desquels on avait à ne plus compter, jusqu'à réclamer leur appui. Il a fait de sa proposition la cause de la *république* qu'il devait défendre, bien qu'il ne fût républicain que du lendemain. Ce beau système de défense lui a, en effet, valu la majorité pour son premier article, mais quelle faible majorité ! Ce serait à n'y rien concevoir, si une nouvelle, arrivée ce matin, ne nous fournissait une explication à cet étrange revirement : il savait le contenu du rapport que devait lire et qu'a lu, en effet, le lendemain le rapporteur de la commission d'enquête[2]. Or ce rapport accuse fortement, à ce qu'il paraît, MM. Ledru-Rollin, Caussidière et Louis Blanc ; et s'il faut que le ministère se range aux conclusions de ce rapport — et il paraît difficile qu'il fasse autrement — on veut au moins se poser de manière qu'il y ait alors le moins possible moyen de prononcer ce fatal mot de réaction qui fait une si grande peur même aux républicains du lendemain.

Nous verrons, par ce qui suivra, si je me trompe sur cette conjecture. Il est plus difficile d'en former de tant soit peu

1 Le 25 juillet, Charles Albert battu par Radetsky à Custozza perdait la ligne du Mincio et tout le terrain gagné depuis trois mois. Le 4 août Milan était réoccupé.

2 Rapport lu le 3 août par M. Quentin-Bauchart au nom de la Commission d'enquête nommée par l'Assemblée pour rechercher les causes des mouvements du 16 avril et 15 mai, ainsi que de l'insurrection de juin.

rationnelles, comme on dit, sur les affaires d'Italie. Si, comme cela peut se craindre, nous donnons le secours qui paraît nous être demandé, et si nous nous jetons dans l'intervention, qu'en arrivera-t-il pour nous dans l'état de nos finances et avec le besoin de nous garder à l'intérieur, à Paris surtout, avec un si grand nombre de troupes?

Puis voilà l'Angleterre délivrée à bon marché de ses craintes pour l'Irlande. Libre ainsi de ses mouvements, ne se dira-t-elle pas, si nous soutenons le Piémont, être en droit de soutenir l'Autriche, et alors, que de maux ne peut-elle pas nous faire? Le pas pour nous est terriblement glissant : Dieu veuille que nous n'y chavirions pas. Vous savez, sans doute, que l'Autriche a offert et, dit-on, offre toujours de s'en tenir à la frontière de l'Adige ; le turbulent Milanais lui paraît maintenant plus à charge qu'utile. Si on ne revenait pas sur le *principe* de l'indépendance absolue de l'Italie, de sa délivrance complète, il y aurait peut-être de quoi s'entendre, et le royaume du roi Charles-Albert serait encore fort joli sans l'annexion des États Vénitiens. Ce serait un présent assez satisfaisant, même en vue de l'avenir. Mais le principe!... Et que j'en suis dégoûté des principes!

XXXIV

LA DUCHESSE DE SAGAN AU BARON DE BARANTE

Potsdam, 11 août 1848.

Mille grâces, mon aimable ami, de votre lettre du 22 juillet. Elle m'a trouvée à Eisenach où j'ai été passer quelques jours auprès de Madame la duchesse d'Orléans. Je l'ai trouvée affreusement maigrie, elle n'est plus qu'une ombre, mais si calme, si sereine, si lucide, si digne, si fort dans le vrai sur toutes choses, enfin si admirable de tous points, que je joins aujourd'hui de la tendresse personnelle à tous les sentiments que, de reflet, je lui avais voués. Elle se tient loin de toute intrigue ; elle ne se permet ni illusions, ni découragement ; il n'y a en elle ni aigreur, ni rancune, ni passion ; tout est douceur, raison et équilibre. Elle est entrée dans bien des

détails pleins d'intérêt avec un abandon aimable. Ses fils se sont remarquablement fortifiés dans le bon air des montagnes qui entourent Eisenach. L'établissement de la princesse y est simple, mais décent. Elle y est entourée des soins les plus tendres de la part de sa famille maternelle ; elle abandonne tout le reste à Dieu. J'ai cru remaaquer autrefois à Paris que la princesse avait quelques petites tendances au bel esprit, et une imagination qui pouvait, parfois, nuire à son jugement sur les personnes. Mais le malheur a tout éclairci et simplifié. Il est impossible d'avoir tiré un parti plus sage des événements. Enfin rien ne manque à cette admirable personne que des forces physiques. Son amour pour la France, l'indulgence de ses jugements sont vraiment touchants. Elle met beaucoup de soins à ce que ses fils remplissent catholiquement leurs devoirs, et, sur ce chapitre, j'ai été notamment pleinement satisfaite de sa façon de diriger ses enfants. Je vais maintenant, après avoir fait ma cour ici, rentrer dans mes foyers silésiens où je m'attends, au milieu de tant d'autres misères, à celle du choléra qui déjà commence à sévir à Berlin. Je ne pense pas que vous trouviez meilleure mine au monde depuis quelques semaines. Quant à l'Allemagne, je la tiens, du Nord au Midi, de l'Est au Couchant, pour de plus en plus compromise : financièrement, politiquement. Et si l'émeute se tait quelque peu, je crois apercevoir des chances de guerre civile qui ne sont guère moins graves. L'Italie nous vaudra-t-elle la guerre générale ? je suis moins disposée à le croire ; mais tout se peut, et l'impossible est un mot qui n'a plus de sens.

XXXV

LE DUC PASQUIER AU BARON DE BARANTE

Tours, 16 août 1848.

Tout ce dont les auteurs de notre dernière révolution ont fait un si grand crime au gouvernement qu'ils ont renversé, non seulement ils en ont renouvelé l'exemple, mais ils ont surpassé cet exemple de cent piques. Aussi, j'ai de la peine à contenir mon indignation quand je lis ces continuelles dia-

tribes contre la conduite en finances, . ration, en gouvernement, en politique intérieure, des pauvres gens dont ces déclamateurs de leur propre mérite ont pris la place. Ils sont, sur ce terrain, aussi absurdes qu'ils sont odieux, et la jeune république a là de tristes néophytes.

Vous n'avez que trop raison de dire que la monarchie de Juillet n'a jamais pu effacer la trace de son origine, et j'ajoute qu'elle n'a jamais eu la pensée d'en prendre suffisamment le soin; mais que dire de l'origine de cette république dont on nous a gratifiés, qu'on a imposée d'avance à la France après avoir décrété que son goût pour c .te forme de gouvernement était si prononcé que ce n'était ; la peine de la consulter! Les gens qui ont si bien opéré se sont pas souvenus de ce vieux dicton : Qu' « on ne fait pas boire un âne quand il n'a pas soif », et ils ne se sont pas enquis de ce point si capital, cependant : l'âne qu'on appelle la France, a-t-il ou n'a-t-il pas soif de la république? Je c ens que l'enquête aurait pu être désespérante pour ceux qui l'auraient entreprise dans l'espoir de l'affirmative, et, si je ; me trompe, chaque jour de plus qui s'écoule rendrait l'ex érience plus dure et plus rude pour ceux qui la tenteraient. Aussi s'en gardera-t-on bien. Mais il y a des expériences qui se font d'elles-mêmes, et la foudre, que Franklin a su appeler quelquefois sur la terre, y tombe bien souvent d'elle-même, et qui sait si elle ne se croit même point quelquefois provoquée par ceux-là mêmes qui osent s'en croire le plus à l'abri? Il se fait aussi parfois des questions auxquelles les plus intéressés ne se sont pas attendus.

Attendons, et, en attendant, voici ce que je dis : Nous avons toutefois échappé aux fureurs de la république rouge, et grâce aux extrémités auxquelles elle s'est portée, je crois que de longtemps elle ne sera en état de livrer un nouveau combat. Nous avons échappé à la guerre étrangère et c'est un miracle que nos insensés du gouvernement provisoire ne nous y aient pas précipités. Aujourd'hui personne dans le gouvernement n'y pense et n'y peut sérieusement penser. Nous avons échappé à la destruction systématique de la propriété; elle sera bien foulée, mais enfin elle subsistera. Tout cela est beaucoup. La constitution, suivant toute apparence, sera fort mal

élaborée, mais le temps peut-être assez court de sa durée sera un moment de relâche durant lequel les esprits sensés pourront reprendre le dessus. Le malheur que vous signalez pour la monarchie de Juillet d'être sortie d'une émeute est encore plus flagrant pour notre jeune république et il lui faudra, pour échapper aux périls engendrés par sa naissance, une prodigieuse sagesse; mais nous venons de voir par quelle voie elle savait sortir de ses plus grandes crises, et cette voie restera bien ouverte, n'en doutons pas.

Le sujet de ma profonde inquiétude est cette terrible misère d'où il est si difficile de sortir, et qui, en fatiguant sans mesure le pauvre peuple qui la subit, le pousse vers les plus grands actes de désespoir. La traversée de l'hiver prochain, quand j'y pense un peu de suite, me jette dans l'épouvante, j'en conviens. Cette misère, voilà le crime irrémissible qui pèse sur nos révolutionnaires de Février, ces perfides amis des travailleurs! Voilà ce qui ne pourra jamais leur être pardonné. Je lisais hier dans la *Presse*, qui me paraît s'être décidément rapprochée de M. de Lamartine, que celui-là, du moins, n'avait violé aucune liberté, lui dont la voix, avec celle de M. Ledru-Rollin, s'est élevée la première pour proclamer, et sans ombre de mission ni de droit, cette république qui viole pour tant de malheureux la liberté de boire, de manger, de vivre enfin. Et on lève outrecuidamment la tête, et on ose écrire ce que M. de Lamartine écrit à sa ville amie de Mâcon, et on ne craint pas d'être, au premier jour, écrasé sous le poids de tant de calamités plus lourdes cent fois que les murs du temple de Sion dont Joad a menacé Nathan. Le sentiment qui, pour le moment, me domine le plus, est celui d'une indignation implacable contre cet homme que je viens de nommer, et qui n'a pas une excuse à offrir, lui comblé de tant de faveurs du ciel et si admiré, si prôné, si chéri par cette société à laquelle il a, comme par fantaisie, porté un coup peut-être si mortel. J'en reste sur cet anathème porté du fond de mon cœur et de ma conscience.

XXXVI

LE COMTE MOLÉ AU BARON DE BARANTE

Champlâtreux, 24 août 1848.

Ce n'est pas le plaisir de l'observation qui m'a retenu à Paris, c'est le sentiment d'un devoir; je m'en crois un très sérieux envers le pays où je suis né ainsi que mes pères, et je me consacre d'autant plus à lui qu'il y a plus de périls et moins de douceur à le servir. A toutes les tristes époques de nos révolutions, je crois avoir remarqué que les honnêtes gens ne sont restés les plus faibles que parce qu'ils ont négligé de se compter; trop justement dégoûtés ou trop facilement découragés, ils s'abstenaient et laissaient faire des hommes qui, comme tous leurs pareils, ne se dégoûtent ni ne se découragent jamais. Depuis le 24 février, je n'ai cessé de répéter autour de moi et à tous ceux qui voulaient bien s'enquérir de ma pensée : luttons, résistons avec prudence, tantôt au corps de garde, tantôt aux élections. Si on ne l'eût fait, où en serions-nous aujourd'hui? Savez-vous qui l'a emporté au 15 Mai, dans les journées de Juin?... C'est tout le monde, ce sont les honnêtes gens qui, oubliant leur passé, leurs opinions personnelles, ont formé, dans la garde nationale, comme ils forment autour de l'urne électorale, un grand parti de l'*ordre* et ne méritant pas un autre nom. Vous l'avouerai-je, c'est durant les deux ou trois dernières années que les hommes pensant comme je le fais, n'avaient rien de mieux à faire qu'à s'abstenir. Ils pensaient que gouvernement et opposition couraient également à l'abîme, et que le pays allait tomber victime de cette lutte à outrance entre certaines ambitions. Je n'ai servi que des gouvernements dont je prévoyais la chute, empire, restauration, révolution de 1830. Je ne m'intéressais au fond qu'à la France, et c'est à cause d'elle que je sacrifiais mon repos et mes goûts à la préserver, par le concours de mes faibles efforts, de ce bouleversement social dont chaque révolution de plus la rapprochait davantage et qui, sous le gouvernement provisoire, a failli tout engloutir. Nous sommes encore, je le sais, au plus fort de la lutte, et les trois quarts

de l'Europe y courent les mêmes chances que nous ; en stimulant le zèle des honnêtes gens, j'ai bien senti que je m'engageais dans l'occasion à donner moi-même l'exemple. « Voulez-vous être nommé, m'a-t-on dit, aux élections générales ! — Je ne suis ni de position, ni d'âge, avais-je répondu, à m'offrir ; mais si un département me nomme, je ne refuserai certainement pas. » Lorsque M. Thiers opta pour Rouen, Bordeaux m'envoya une députation pour m'offrir la candidature, à la seule condition que je m'engagerais à l'accepter. Je n'hésitai pas. Si, en définitive, je suis nommé dans la Gironde, jamais élection n'aura été plus spontanée.

Je suis venu ici m'établir jusqu'à ce que les élections me rappellent, car je vote à Paris, et j'y reviendrai avec tous mes gens qui voteront aussi. C'est demain que l'orage doit éclater dans l'Assemblée à propos de l'enquête. Vous voyez que je ne suis pas curieux.

Madame de Barante trouve dans sa foi et dans sa vertu des considérations que la terre ne peut lui ravir, et vous, mon cher ami, vous avez des yeux et vous pouvez lire et écrire selon votre gré. Ce dernier bien me manque, et vous n'imaginez pas toutes les privations qui en résultent ; cela mérite le nom de *malheur*. Croyez, mon cher ami, à une amitié qui a commencé à la *Section de l'Intérieur*, il y a quarante-deux ans, et qui ne finira qu'avec moi.

XXXVII

LE DUC PASQUIER AU BARON DE BARANTE

Tours, 18 août 1848.

Mon cher ami, je reçois votre lettre dernière et elle me trouve en dispositions moins sombres que les vôtres. En voici la raison : un conte assez piquant et qui a beaucoup circulé dans ma jeunesse, avait pour titre : *les J'ai vu*, et, en effet, il était ainsi conçu :

J'ai vu...
J'ai vu...
J'ai vu...
J'ai vu toutes ces choses,
Et je n'ai pas soixante ans.

Moi qui en ai plus de quatre-vingts, j'ai bien vu d'autres choses. J'en ai vu d'abominables qui semblaient irrémédiables et dont la durée a été longue ; de ces abominations cependant nous sommes sortis, ou plutôt la France en est sortie et est redevenue ce qu'elle était encore, il y a moins d'une année. Or je me dis : ce que nous voyons est triste, fort triste, est laid, fort laid, mais ce laid ne s'approche pas du hideux que j'ai traversé. Si je voulais montrer les différences, j'en montrerais d'énormes ; pourquoi donc n'espérerai-je pas un retour à des jours plus sereins ? L'expérience des malheurs de la fin du dernier siècle n'est pas aussi perdue qu'on le pourrait croire, qu'on le pourrait craindre. L'instinct public est fort avancé et il l'a déjà montré en plus d'une circonstance ; je m'y fie donc plus que vous, et je veux espérer que j'aurai plus raison que vous. Voilà l'affaire de l'enquête terminée, et elle l'est sans toutes les scènes que l'on s'était plu à prédire. C'était un pas difficile à franchir et il l'a été avec habileté et fermeté. Comme je ne suis pas journaliste, je ne me tiens pas pour obligé de tant maudire l'état de siège et le général Cavaignac dont la conduite et les paroles dans ces derniers jours m'ont fort agréé. Pour sortir de ces questions si sérieuses, je vais vous égayer un peu par un quatrain que voici :

Quel est ce buste, ami ? Celui de Lamartine,
L'homme aux discours ronflants, à la longue tartine.
C'est David qui l'a moulé.
Mais lui-même s'est coulé !

Cette justice, si justice il y a, est bien faite à la vieille mode française.

XXVIII

LE BARON DE BARANTE AU COMTE DE HOUDETOT

Barante, 4 octobre 1848.

Je savais que vous aviez lu mes inutiles pages[1], et j'étais certain que vous les jugeriez avec bienveillance et conformité.

1. Le manuscrit des *Questions constitutionnelles*, brochure parue en 1849.

Je ne me rends pas à votre avis sur le suffrage universel. Je tiens pour la fonction et non pour le droit. Le principe d'où le droit dériverait est analogue aux idées communistes. C'est l'égalité appliquée aux intelligences et aux intérêts; c'est une liberté qui vous donne pouvoir sur autrui, et non point la vraie liberté, celle qui vous préserve de l'action d'autrui. Hors des principes, comme question de conduite, je n'ai rien à dire en ce moment. Il faut employer le seul moyen qui reste pour se défendre. S'il s'agissait d'un établissement durable, je contesterais cette influence que les hommes honnêtes et sages croient pouvoir exercer sur les suffrages de la foule. Compter avec vraisemblance sur la docilité ou la sympathie permanente des électeurs qui n'ont ni instruction ni propriété, me semble une illusion. Le suffrage universel a paru aux vainqueurs de Février le moyen unique de posséder le pouvoir; ils se sont un peu trompés, Dieu merci, mais ils ont pourtant raison de croire qu'avec lui les chances futures sont encore meilleures pour eux que pour les amis de l'ordre social.

XXXIX

LE COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST AU BARON DE BARANTE

Glisolles, 11 octobre 1848.

On ne peut pas dire que l'action soit languissante. Si on s'usait vite en monarchie, on s'use bien plus vite encore en république. Il est vrai qu'on se refait, témoin Lamartine. On dit qu'il remonte pendant que Cavaignac descend. Et Bugeaud! Le voilà adoré des légitimistes. Ici, chez M. de Tonnerre[1], je n'entends que les louanges du bon maréchal. Il sera porté à la présidence par tous les partis monarchiques ou ex-monarchiques réunis. Voilà un beau changement à vue. On en parle tout haut, comme de tout. Jamais on ne s'est moins gêné, mais jamais on n'a été plus gêné. Ce serait la chose la plus ridicule, si ce n'était pas la plus triste, de voir en France, en pleine paix, sans invasion, sans guerre d'aucune espèce, personne, mais personne, à la lettre, n'avoir un sou. Quant

1 Dans le département de l'Eure.

à la littérature, elle est dans un bel état! Amyot, votre éditeur et le mien, ne vend pas pour quarante sous par jour. Quelle situation particulière et générale, économique, artistique et littéraire! Et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que tout le monde le sent et le dit.

Vous avez lu, sans doute, l'ouvrage de M. Thiers sur *la Propriété,* que publie le *Constitutionnel*. De tout ce qu'a écrit Thiers, c'est, à mon gré, l'ouvrage où il y a le plus d'âme et même d'imagination. Ce n'est plus un *rapport*, comme ses livres d'histoire. Avec un degré de plus d'élévation dans la forme, le *Contrat social* serait égalé. Quant au fond, c'est l'opposé du *Contrat social* et, par conséquent, la vérité. Ne me parlez pas de Rousseau, vous l'avez trop bien traité dans votre beau *Traité de la littérature*. Rousseau est l'auteur de tous nos maux, et Voltaire n'est qu'un innocent auprès de lui,

Qui donnez-vous pour successeur à Chateaubriand? Ce ne sera pas moi ; cette fois je ne me mettrai pas sur les rangs. Il me faut un moins gros mort. Sauf les émeutes et le choléra, venez-vous cet hiver à Paris? On dit que madame de Boigne et le chancelier y sont déjà. La lettre de M. Molé aux électeurs de la Gironde m'a paru fort belle. Il peut encore jouer un grand rôle, et j'en serais fort aise, quoi qu'il soit assez mal pour moi depuis longtemps, et en vérité je ne sais pourquoi.

Et Francfort! quelle horreur[1]! Ces Allemands sont des bœufs enragés et, qui pis est, des singes.

XL

LA DUCHESSE DE SAGAN AU BARON DE BARANTE

Sagan, 21 octobre 1848.

Si, comme je le suppose, vous lisez avec attention dans les journaux ce qui est relatif à l'Allemagne, vous jugerez sans doute comme moi que notre sort à nous autres Allemands se juge, se décide en ce moment à Vienne[2]. Si cette ville crimi-

1. Lors de la sanglante insurrection de Francfort, des 16 et 17 septembre, deux des membres du Parlement, le prince de Lichnowski et le général d'Auerswald, entourés par la foule, avaient été affreusement mutilés, puis massacrés.

2. Vienne, dont une nouvelle insurrection s'était rendue maîtresse, était assiégée par le général Jellachich et le prince de Windischgraetz.

nelle est soumise, nous respirerons du moins un certain temps; si elle se relève orgueilleuse et triomphante, je crois que nous n'aurons tous qu'à nous préparer au grand voyage. Déjà les oiseaux de proie tournent autour de nous avec d'avides regards. Quand cette lettre vous parviendra nous saurons notre sort. Je ne manque ni de calme ni de courage, ni surtout d'indifférence personnelle, — ce qui aide singulièrement à envisager le danger, à l'affronter ou à l'éviter à propos. Du reste, il en sera comme il plaira à Dieu. Je n'ai en moi, ni désirs, ni espérances, ni craintes, ni murmures, et, pour peu que le petit nombre d'amis qui me restent ne soient pas trop atteints, je rends grâces à Dieu de tout ce qui m'est personnel. Qu'avons-nous au fait de mieux à faire que d'embrasser la croix avec tendresse, quelque sanglante qu'elle puisse être? Elle est notre inséparable compagne, quoi que nous fassions; il faut donc l'aimer puisqu'on ne saurait s'en séparer. Je m'y applique et il me semble que j'y parviens.

XLI

LE BARON DE BARANTE AU COMTE DE HOUDETOT

Barante, 31 octobre 1848.

Le provisoire où nous avons vécu depuis la fin de juin est à son terme, sans que nous puissions prévoir quel autre provisoire va lui succéder. J'ai supposé pendant un instant que le petit remaniement ministériel[1] nous apporterait un peu de répit. Il n'a en rien modifié la situation. M. Cavaignac reste enchaîné à ses préjugés et à sa coterie. D'autre part, se résigner à la présidence de Louis Bonaparte est une pitoyable extrémité. Je ne me sens pas encore en état d'avoir un avis : j'attends ce qu'on m'écrira. Pour peu que les gens raisonnables et modérés tardent à donner leur mot d'ordre, les votes s'engageront. A regarder autour de moi, les chances sont évidemment favorables à la superstition napoléonienne. Mais irons-nous jusqu'au 10 décembre sans qu'une lutte vive s'en-

1 MM. Dufaure, Vivien, Freslon avaient été nommés, le 13 octobre, aux ministères de l'intérieur, des travaux publics, de l'instruction publique, et M. Trouvé Chauvel, le 25 octobre, au ministère des finances.

gage avec la république rouge et social [illegible] semble en état de réorganisation. Les correspondances avec les provinces redeviennent actives. Il y avait plus de *clubs*, et maintenant ils se raniment sous fo[illegible] de sociétés secrètes, où ce qui se dit et s'y projette va aux [illegible]nières limites de la fureur. Cependant la masse populai[illegible]ncore très calme.

XLII

LE COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST AU BARON DE BARANTE

Paris, 6 décembre 1848

Enfin, mon cher baron, nous voilà à la veille d'un de ces événements qui, depuis le fatal 24 Février, doivent changer la face des affaires et nous rendre le crédit, la tranquillité, la prospérité, mais qui, selon toute apparence, ne nous rendront rien de tout cela ; bien au contraire, s'il fallait en croire les deux partis, chacun serait sûr de son succès. Il n'y a pas à douter que Louis Napoléon n'ait la majorité ; absolue ou relative? *that is the question*, et, dans le dernier cas, l'Assemblée nommerait. Il n'est pourtant pas très sûr aujourd'hui qu'elle nommât Cavaignac si le chiffre de l'autre était trop formidable. On commence à dire qu'elle craindrait de prendre une si compromettante responsabilité.

Pour sortir de ces raisonnements généraux qu'on fait en Auvergne aussi bien qu'à Paris, je vous ferai part d'une anecdote particulière. J'ai dîné avec *mon cousin*[1] chez madame Demidoff, qu'on n'appelle que la *princesse Mathilde* tout court, absolument comme la comtesse Mathilde à la cour de Grégoire VII. Nous étions déjà tous réunis et l'heure était assez avancée, sans que le *prince* eût encore paru. Il entra enfin. A son aspect, les dames présentes, qui seront bientôt les dames présentées, se sont levées en pied. La grande comtesse Mathilde lui nomma tous les assistants ; il y avait, entre autres, Mignet, Craon[2], moi, etc. Il nous accueillit avec un mélange de timidité empêtrée et de laconisme princier. Sa tour-

1. M. de Saint-Priest avait quelques liens de parenté avec la famille de Beauharnais.

2. Le prince de Beauvau-Craon.

nure est ordinaire, son visage fort laid et son accent très suisse. Mais vous le connaissez, vous l'avez vu au Luxembourg, à moins que vous ne fussiez alors en Russie. Pour aller dîner, il a passé à table et a été servi, ainsi que son cousin Murat, avant tous les hommes, lord Normanby excepté. Pendant toute la première partie du dîner, il n'a pas dit grand'chose, mais, vers le deuxième service, il s'est mis à parler, assez à brûle-pourpoint, de sa candidature, de son élection. « En France, a-t-il dit, l'opinion publique n'a jamais été dirigée, il est temps qu'elle le soit. » Cela m'a paru un peu fier et un peu fort. J'ai fait observer, en toute humilité, au prince, qu'un pareil programme était assez malaisé et que, lorsque l'opinion de la France était si manifestement bonne et saine, ce serait une tâche suffisamment difficile et glorieuse, de la représenter et de la suivre ; que, quant à la qualité de cette opinion, il ne pouvait pas s'y méprendre, puisque c'est au nom de l'ordre et de la modération que la France entière se tournait vers lui et abandonnait les hommes qui n'avaient pas eu foi dans la force et dans la persistance de l'opinion modérée. Mignet a soutenu mon dire en ajoutant que si l'on ne s'était pas prononcé tout de suite sur sa candidature, c'est qu'elle avait été d'abord présentée par un parti tout différent, ce qui avait éveillé des méfiances entièrement dissipées par son manifeste. Là-dessus, nous nous sommes jetés sur les louanges de ce manifeste, mais le prince n'a abondé dans notre sens qu'avec une certaine précaution. Je crois même avoir saisi le mot de *réactions à éviter*, dans quelques paroles qu'il a mâchonnées entre ses dents, et enfin, à un certain regard de son œil ordinairement terne, ma triste prévoyance, à la façon de Cassandre, m'a fait soupçonner que nos amis ne trouveraient pas dans ce nouveau Télémaque un élève aussi docile que celui de Mentor. Quoi qu'il en soit, le sort en est jeté ! Croix ou pile ! Pile ou face ! Voilà désormais le sort de la France.

La mystification pontificale achève Cavaignac[1], sinon dans

1. Le 25 novembre, M. Cavaignac avait donné mission à M. de Corcelles de se rendre à Rome, pour y assurer la liberté du Saint-Père et lui offrir, le cas échéant, l'hospitalité en France. Ordre était en même temps envoyé d'embarquer une brigade à destination de Civita-Vecchia. L'Assemblée s'était associée, le 30 novembre, à ces résolutions par un ordre du jour approbatif. Contre toute attente, Pie IX, au lieu de se diriger vers Civita-Vecchia et la France, se réfugia à Gaëte.

l'urne, au moins dans l'opinion. Tout le monde voit maintenant qu'il voulait faire du pape un commis voyageur de la raison commerciale Cavaignac, Marrast et Cie. On dit que le Saint-Père s'est enfui de Rome déguisé en domestique, derrière une voiture (j'aurais mieux aimé un autre déguisement: je n'ai pas vu celui-là dans l'histoire du moyen âge); qu'il a failli tomber dans une embuscade de voleurs (ceci est mieux, c'est plus Walter Scott); qu'il est maintenant au mont Cassin; mais qu'il ne pourra pas y rester, le lieu étant peu tenable et peu sûr, ce qui le fera aller à Naples où le roi, qui a été au-devant de lui avec sa famille, lui fait préparer le palais de Caserte. Je crois que tout ce pèlerinage finira par Malte *e con raggione :* Pie IX y trouvera au moins une protection efficace et matérielle ; quoi qu'il en soit, au grand chagrin du pieux Cavaignac, le pape, au lieu de venir en France, a fait comme Thésée !

Et laissant le Tenare
Passé jusqu'à la mer qui vit tomber Icare

Je ne garantis pas ces détails, mais mes auteurs sont Racine et Rothschild.

XLIII

LE BARON DE BARANTE A MADAME ANISSON DU PERRON[1]

Barante, 9 novembre 1848.

Nous sommes fort occupés de notre vote pour la présidence : chacun demande quel nom il faut porter au scrutin. Les paysans et tout le vulgaire n'ont aucune indécision et je doute qu'on puisse les dissuader de Louis Bonaparte. L'idée de pouvoir est attachée à ce nom et c'est un pouvoir qu'ils désirent. C'est ainsi qu'en France on a toujours pris ce moyen mauvais et temporaire d'obtenir l'ordre public.

Si M. Cavaignac avait voulu être autre chose qu'un républicain de coterie, il aurait eu la belle chance. Mais ce sol français

1. Sœur de M. de Barante ; avait épousé, en 1816, M. Anisson du Perron, préfet de l'Arno sous l'empire, directeur de l'Imprimerie impériale, puis royale (1809-1823), maître des requêtes (1809-1827), commissaire du sceau (1815-1827), député (1830-1842), pair de France, 1844.

ne saurait produire un Washington. Je lisais l'autre jour ses adieux au peuple américain en quittant la présidence : que de raison et de simplicité ! Dieu a-t-il refusé à notre pauvre nation la faculté du bon sens ? Ne connaîtrons-nous jamais d'autres opinions libérales que celles des journalistes et des littérateurs ?

M. Molé m'écrit de loin en loin. Je pense qu'il est tel que je l'ai toujours connu, combattu entre sa raison et son jugement fin et vrai d'une part, et d'autre part ses illusions et ses espérances dont assurément il ne me parlerait pas, et auxquelles il ne s'obstinera point.

Je relis les débats de la Convention. Ces gens-là étaient bien insensés, bien dénués de réflexion et d'expérience, animés de mauvaises passions ; mais, en comparaison de nos révolutionnaires de toutes nuances, il semble que ce furent des Titans. Nos honnêtes gens actuels sont au contraire plus habiles, plus courageux que ceux de cette époque : leur position est meilleure, mais ils se tiennent aussi sur la défensive. Ce n'est pas assez, plus tard ils trouveront peut-être que le moment est venu de marcher vers un but. Ce n'est pas moi qui pourrais leur en indiquer un ; ainsi je les conçois et je les excuse.

XLIV

LE COMTE DE SAINTE-AULAIRE AU BARON DE BARANTE

Saint-Estoges, 12 novembre 1848

... Nous nous vantons de n'être soumis qu'au régime de la raison pure, mais patience : nous allons nommer Louis Bonaparte président de la république, et après cela on ne pourra nous reprocher de trop tenir aux apparences du sens commun. Tout ce pays-ci votera pour lui comme un seul homme ; mon fils me mande que dans la Dordogne on se dispose à faire de même. Je ne réponds pas de moi-même, car je change d'avis quatre fois par jour. En m'examinant bien, je trouve que j'aurais grand plaisir à écrire le nom, mais je ne suis pas bien sûr que ce ne soit un plaisir malhonnête. On m'écrit de Paris que

M. Génie[1] est revenu de Londres, le refus de M. Guizot à qui on avait proposé une candidature à l'Assemblée.

Je sais que la c[illegible] l'arme a été *deux fois* à Clarc-mont et que les visites rendues. Dites-moi, je vous prie, si c'est à vous que Royer-Collard a raconté une conversation dans laquelle La[illegible]artine lui aurait à peu près dit qu'il était le Messie?

Pauvre Allemagne! Cependant les nouvelles de Vienne me redonnent de l'espoir. Je ne l'avais pas complètement perdu pour l'empire d'Autriche. C'est encore une étrange chose que de tous les souverains de l'Europe, l'empereur Ferdinand seul défende sa couronne comme il faut. On ne dit rien de l'autre empereur. Ne se passe-t-il donc rien en Russie?...

XLV

LE BARON DE BARANTE A MADAME ANISSON DU PERRON

Barante, 19 novembre 1848.

Notre train de vie est monotone. La saison n'est plus favorable aux promenades. Nous avons eu de la neige sans trop de froid; elle a fondu lentement, et nous avons retrouvé quelques belles journées, de la gelée pendant la nuit, du soleil pendant le jour. Je fais planter un peu, en me rappelant sans cesse les vers de La Fontaine :

> Passe encor de bâtir, mais planter à cet âge...
> Assurément, il radotait...

Aussi, je défends de mon mieux les vieux arbres qu'on voudrait couper pour faire mieux pousser les jeunes. L'autre génération essaye parfois quelque chasse, mais sans beaucoup d'entrain. Les soirs, on fait deux ou trois robs de whist, mais le principal emploi c'est de raisonner d'une façon inutile et triste sur la situation présente et de commenter les journaux ou les lettres qui nous arrivent. Il nous semble dur et humiliant d'aller porter notre suffrage à Louis Bonaparte, et en

1. Ancien chef de cabinet de M. Guizot au Département des affaires étrangères.

même temps nous regardons comme impossible de le donner aux gouvernants qui ne voient en tout ceci aucune autre question que de garder le pouvoir, en continuant à nous conduire à l'abîme de la ruine et de la misère. Je conçois cet empressement du vulgaire à déclarer par un nom propre qu'on veut l'ordre public et une autorité exercée pour le maintenir. Derrière ce nom propre, il n'y a, selon les gens raisonnables, que l'inconnu et l'incertain, mais, lorsqu'on est ruiné, on se sent porté à mettre à la loterie.

XLVI

LE DUC PASQUIER AU BARON DE BARANTE

Paris, 27 novembre 1848.

Comme vous lisez certainement les journaux, je n'ai rien à vous apprendre sur la scène si dramatique qui a eu lieu samedi dernier dans la Chambre des représentants. Le général Cavaignac y a montré une facilité et un talent de parole auquel on était loin de s'attendre[1]. Puis, dans les attaques dirigées contre lui, il y en avait de si clairement injustes, que celles-là lui ont fait beau jeu. Cette séance l'a donc très certainement relevé, dans la capitale, aux yeux d'un assez bon nombre de personnes. Le même effet se produira-t-il dans les départements, surtout en présence des efforts de la presse opposante, qui ne peuvent manquer de se produire avec une nouvelle ardeur durant les jours qui vont encore s'écouler avant la nomination du président de la république? Personnellement, je n'ai là-dessus aucune opinion, mais je vois beaucoup de personnes qui croient au *statu quo*, attendu le grand nombre de positions déjà prises. Que si donc le prince Louis Napoléon nous doit advenir, ce sera, pour le coup, un beau venez-y-voir, et bien habile sera celui qui se chargera de prévoir s'il tombe juste...

1. Un récit des journées de juin publié sous le titre de *Fragment d'histoire* avait accusé le général Cavaignac d'avoir laissé grandir l'insurrection de juin pour se rendre nécessaire. Le général s'empressa de provoquer sur ce point un débat public à l'Assemblée. Il y justifia avec éclat sa conduite à cette époque.

XLVII

LA DUCHESSE DE SAGAN AU BARON DE BARANTE

Sagan, 6 décembre 1848.

Vous aurez, depuis que vous m'écrivez, appris la soumission de Vienne, les velléités énergiques que ce résultat, d'une *énergie véritable*, ont suscitées à Potsdam; l'ébranlement qui menace d'une prompte ruine l'échafaudage chancelant de Francfort[1]; le bouleversement complet de l'Italie; les joies sanglantes qui s'y exaltent. La mort cruelle de M. Rossi, que vous avez tant connu, vous aura saisi[2]. Enfin, depuis le 3 novembre, vous aurez trouvé des impressions qui, pour être ressenties à distance, auront rempli cependant plus d'une heure de méditation. Votre pensée amicale se sera, j'en suis certaine, tournée particulièrement vers moi chaque fois que l'Allemagne aura fixé vos regards. Nous avons eu ici, tout particulièrement en Silésie, de fort mauvais jours. Le gouvernement ayant négligé de nous mettre en état de siège, simultanément avec Berlin, tous les plus mauvais éléments sont venus s'abriter sous l'impunité qui régnait dans cette contrée, et la province s'est trouvée, à la lettre, labourée par la révolution armée. Il s'y est commis des horreurs; personnellement j'y suis échappée, grâce à une certaine bienveillance que j'ai eu le bonheur d'inspirer, et surtout par une résolution très claire de me défendre et de résister, aussi bien que de ne pas quitter la place, et de rester au milieu de mes foyers.

On veut nous assurer que le plus gros de la crise est fini; je veux l'espérer, quoique la dissolution qu'on annonce pour demain, bien tardivement prononcée, et une constitution

1 Brouillé avec l'élément révolutionnaire depuis les journées des 16 et 17 septembre, le Parlement de Francfort voyait de jour en jour les souverains lui devenir moins favorables. Enfin l'antagonisme qu'il cherchait à faire naître entre l'Autriche et la Prusse pour relever son crédit amenait en son sein les plus violentes discussions.

2 Le 15 novembre M. Rossi, chef du ministère pontifical, avait été assassiné; le 16, la foule s'étant portée au Quirinal pour imposer au Souverain pontife un nouveau ministère et la convocation d'une constituante. La situation du pape semblait des plus graves.

octroyée qu'on annonce également, aillent nous jeter dans une fièvre électorale toujours chanceuse ! Le pays n'aura en tout cas pas de peine à choisir des représentants plus convenables et plus intelligents.

Mes relations en France se sont, en dehors de la parenté, singulièrement diminuées par le temps, la séparation, les distances, les circonstances. Excepté vous, le duc de Noailles, mesdames Mollien et d'Albuféra, je ne suis plus en correspondance avec personne. La France n'est plus pour moi que dans ces quatre amitiés éprouvées. Ajoutez-y trois ou quatre relations bienveillantes, mais pâles et au fond assez indifférentes, et vous aurez composé tout le cadre de la France qui serait à mon usage. Les quatre personnes que j'ai nommées suffisent cependant bien pour m'y attirer. Vous m'y verrez donc: mais quand? D'abord il faut vivre, et depuis quelque temps cela me semble assez douteux. Mais Dieu est le maître, et ce n'est pas sur le plus ou moins d'existence que je serai disposée de marivauder.

Vous me demandez si je suis en correspondance avec M. Dupanloup. Non, pas d'une façon sérieuse ni régulière; mais nous nous écrivons parfois, plutôt à l'occasion de ma fille[1] qu'autrement. Pendant le mois que j'ai passé à Paris, l'année dernière, je l'ai vu chaque jour, et j'ai même fait le voyage de Mons à Paris avec lui. J'ai une très grande estime pour lui, et une vive reconnaissance pour l'intérêt soutenu et dévoué qu'il nous a témoigné à tous : à mon oncle[2], à ma fille, à moi, à mes autres enfants. Mais j'ai toujours senti qu'il lui manquait une certaine appréciation juste des caractères et des situations. Il place les uns trop haut, les autres trop bas; et il y a des coins du monde, de ses exigences et de ses dangers, de ses complications et de ses pièges qu'il ne devine jamais. Sa pureté, ses exaltations et une situation peut-être trop humble l'ont toujours fait rester sur le *seuil* : il ne le dépassera pas. Et, dès lors, il ne saurait être complètement utile à une personne qui a été placée au cœur même de l'édifice, et qui a pu s'égarer souvent dans ses nombreux détours.

1. La marquise de Castellane.

2. Le prince de Talleyrand.

XLVIII

LE BARON DE BARANTE A MADAME ANISSON DU PERRON

Barante, 11 décembre 1848.

Je ne suis pas allé voter hier. Je ne me souviens pas d'avoir vu en aucune circonstance notre population auvergnate en une telle émotion. Ouvriers et paysans, tout le vulgaire, le vrai suffrage universel, semblent passionnés pour cette candidature. Les conservateurs et les légitimistes suivent un mouvement que certes ils n'auraient pu arrêter. Les fonctionnaires et le représentant envoyé pour travailler l'élection s'en occupent sans mesure et sans vergogne, mais irritent l'opinion au lieu de la modifier. En est-il de même partout? Louis Bonaparte aura-t-il une majorité triomphante? Si elle est seulement relative, mais très supérieure à la minorité, l'Assemblée osera-t-elle se mettre en contradiction avec le pays? C'est ce que nous allons voir. Nous nous jetons dans l'inconnu, cela ne peut se nier; mais le connu se présentait à nous sous un tel aspect, avec de si détestables sympathies, avec une telle méconnaissance de l'opinion publique, avec des allures si révolutionnairement tyranniques, qu'il a bien fallu se résoudre à courir les hasards où se jette l'instinct populaire. En même temps l'Europe est au moment d'une crise où nous pouvons être entraînés. L'Allemagne tente une contre-révolution tandis que l'Italie va être livrée aux désordres les plus révolutionnaires et les plus insensés. Il est difficile d'avoir un autre thème de pensée, de se préoccuper ou de se distraire par un autre intérêt.

La seule lecture qui me soit possible ce sont les mémoires et les journaux de nos plus tristes époques. En décrire l'histoire est une entreprise presque impossible en cet instant. Le présent rendrait passionnés les récits du passé. On tomberait à chaque instant dans la polémique. Pour l'instant la controverse grave dédiée à la raison publique ne me semble pas à propos. L'action domine la réflexion. Dieu veuille que la discussion ne descende pas encore dans la rue!

DE BARANTE

DEUX MORTS

Deux hommes, en ce mois qui prend fin, sont morts à quelques jours de distance, qui ne s'aimaient point, qui entretinrent des querelles assez vives, qui étaient assez différents l'un de l'autre, sans l'être autant que chacun prenait plaisir à le croire, qui tous les deux tenaient de fort près à la littérature dramatique, qu'il y a occasion d'étudier tous les deux en même temps, ce qui ne veut pas dire ensemble, et sans songer ni à instituer entre eux un parallèle, ni à tenter entre eux une réconciliation, étant certain que le premier projet serait assez vain et le second, hélas! un peu tardif.

I

Francisque Sarcey fut le plus étonnant « tempérament de journaliste », peut-être de tout notre siècle, sans en excepter même Émile de Girardin. Il était né journaliste exactement comme on naît sanguin ou bilieux, et sa fortune, ce fut d'être absolument adéquat à son métier, ce qui se rencontre très rarement.

Le journaliste est un vulgarisateur. Il [illegible] es qualités médiocres, éminentes dans leur médiocrité. Il ne faut pas qu'il soit un penseur, et il faut qu'à la majorité du public il paraisse plus penseur que ceux qui le sont. Il ne faut pas qu'il soit original; et il faut qu'il ait une marque personnelle parmi ceux qui ne sont pas originaux. Il ne faut pas qu'il soit trop savant, car il ne saurait qu'une chose; et il faut qu'il sache superficiellement, assez nettement encore, une foule de choses les plus diverses. Et il ne faut pas qu'il soit trop bon écrivain, mais il faut que toutes les qualités moyennes du style, clarté, précision, vivacité et mouvement, il les ait à un degré assez élevé.

Francisque Sarcey répondait si exactement à cette définition, qu'il faut convenir que même il la dépassait un peu. Il avait un don un instinct, j'hésite à dire une espèce de flair, qui consistait à sentir au plus juste ce qui était à dire dans un article pour être compris [illegible]ns l'espace de temps que la moyenne des lecteurs met [illegible] lire un article. A le lire trop lentement, on l'eût trouvé [illegible] u vide; à le lire trop vite, on l'eût peut-être trouvé un peu a[illegible]strait. Dans les deux cas on n'aurait eu qu'à s'en prendre à soi-même. Il fallait le lire comme on lit à l'ordinaire, et c'est cette mesure chronographique qu'il avait le don de sentir dans toute son exactitude.

Ferai-je remarquer que plus il avançait dans la vie, plus ce sentiment de la mesure de l'attention que le public peut apporter était vif chez lui, en telle sorte qu'il réduisait ses articles au minimum de longueur et au minimum de contenu? Vingt ans encore, et Francisque Sarcey, journaliste plus que jamais, doué plus que jamais de l'instinct du journalisme, n'aurait plus écrit d'articles du tout.

En attendant, il en écrivait qui étaient excellents. Il saisissait au vol l'idée qui devait être l'entretien de la journée et l'habillait prestement en une causerie rapide, aimable et séduisante, où il savait toujours dire ce que la majorité du public était en train de commencer à penser. Il évitait les questions importantes, sachant que le public, en général, se contente de les déclarer importantes et, ce devoir de conscience rempli, ne les examine jamais, et n'est pas sans en vouloir un peu à ceux qui les examinent. Il traitait des sujets de chronique, des

sujets d'actualité éphémère, en trouvant le moyen de leur laisser leur caractère, et en même temps de persuader qu'ils méritaient quelques minutes d'attention.

Surtout il les tournait en matière de conversation morale. C'était sa prétention, très justifiée, de « moraliser au jour le jour » et de faire, des petites questions qui passaient sous ses yeux, les éléments d'une morale bourgeoise et populaire fort estimable. Toute anecdote vraie était pour lui ce qu'était une fable pour La Fontaine, à savoir une occasion, d'abord de la raconter, ensuite de philosopher un instant, pour conclure selon la morale traditionnelle et généralement acceptée, qui, je m'empresse de l'ajouter, est la bonne; et c'est en morale que la première qualité est d'être dénué d'invention.

Il établissait ainsi entre le public et lui une communication incessante qui est le triomphe même du journaliste, en ce que le public est naturellement admirateur de ce qu'il inspire, et, ce qui est touchant, profondément reconnaissant de ce qu'il donne.

Aussi l'autorité de Francisque Sarcey était immense, étant juste égale à celle que le public avait sur lui. « Il fallait bien qu'il les suivît, puisqu'il était leur chef »; mais aussi il était leur chef parce qu'il les suivait. Remarquez, pourtant, qu'il y a manière de suivre, et que suivre bien n'est pas donné à tout le monde. Il y faut une certaine netteté d'esprit que n'a pas la foule et aller du côté où elle se dirige en sachant un peu mieux qu'elle où elle va. Il y faut une décision de démarche que n'a pas la foule et passer par le chemin qu'elle ouvre, mais sans qu'elle se doute qu'elle le fraie. Sarcey était un directeur de conscience qui démêlait les secrets désirs de la conscience qu'il dirigeait pour les lui rendre sensibles, et qui conseillait ce qu'on voulait faire un peu avant qu'on le voulût très précisément. De grands ministres, en monarchie absolue, ont eu ce rôle auprès de leurs souverains, et Sarcey était l'homme d'État attentif et prévoyant et très clairvoyant de Sa Majesté le Public.

Rôle salutaire après tout. Puisque l'on n'a que ce choix : ou penser autrement que tout le monde, et n'avoir aucune influence, ou penser comme tout le monde et avoir sur tout

le monde l'influence qu'on reçoit de lui, c'est-à-dire encore n'en avoir point, ne vaut-il pas mieux accepter franchement ce second rôle, où, toute illusion à part, agréable encore, on a peut-être cependant un minimum d'autorité personnelle qui consiste, sinon à inspirer quelques résolutions, du moins à les confirmer et renforcer un peu, ce qui fait plaisir quand elles sont bonnes, et quand on a un penchant naturel à les trouver bonnes par cela seul qu'elles existent?

Et c'est ce rôle que Sarcey, en tant que chroniqueur, a rempli avec bonne humeur, entrain, allégresse et profonde conviction, pendant près d'un demi-siècle.

*
* *

Comme critique littéraire il n'a pas marqué une trace profonde. Il aimait les livres; mais peut-être trop, puisqu'il n'avait jamais la tentation de les refaire, ce qui au fond est presque toute la critique. Il ne réagissait pas *contre* ou, pour mieux dire, *sur* sa lecture. Il n'entrait pas dans l'élaboration de l'œuvre jusqu'à y coopérer après coup et en sentir vivement les perfections et les faiblesses et le pourquoi de ses perfections et de ses faiblesses. Il subissait l'impression et ne l'analysait pas, du moins très profondément. Aussi ses critiques littéraires n'étaient guère que des analyses, vives du reste, alertes et claires. « Qu'est-ce qu'il y a dans ce roman? — Ceci et cela. — Vous a-t-il plu? — Beaucoup, ou fort peu. » C'était à cela que Sarcey aimait à se borner en rendant compte des livres, et, en effet, c'étaient de bons comptes rendus suivis d'une appréciation sommaire. Mais l'excès qui consiste à se substituer à l'auteur, et à ne prendre en lui qu'une occasion de penser et dans son sujet qu'une occasion de philosopher, était si loin des habitudes de Sarcey qu'on pouvait presque regretter qu'il n'y inclinât pas un peu. Il y a, comme on sait, des excès de tous les côtés.

*
* *

Comme conférencier, il eut les plus grands succès, et de tous ses succès, ce furent ceux-ci qui le flattèrent le plus. Il

aimait à dire que, s'il fût resté professeur, il eût été un excellent professeur. C'était très exact. Il était excellent professeur à sa table de conférencier. Il avait le don de l'exposition claire. Son esprit était un philtre qui gardait juste l'essentiel des choses et juste ce qu'en pouvait supporter un auditoire considérable et un peu mêlé. Le raffinement, qui partout lui était odieux autant qu'il lui était interdit, lui était, particulièrement ici, un ennemi qu'il écartait résolument, encore qu'il n'eût pas beaucoup à s'en défendre Il allait droit au principal, c'est-à-dire au sujet, à l'idée maîtresse de l'œuvre, et n'en sortait jamais, croyant avec raison qu'il faut mettre très peu de chose dans une leçon, mais épuiser complètement ce qu'on y met, sans crainte de se répéter, de piétiner et de frapper longtemps sur le même clou pour le faire entrer.

Il aurait dit : « Le professeur doit toujours être élémentaire. » De même que Thiers partait de ce principe que l'auditoire ne sait jamais le premier mot de la question et que, donc, il faut commencer par le premier mot, et sans doute aller plus loin, mais sans excès, de même Francisque Sarcey posait en principe en parlant du *Cid* que le *Cid* était la lutte de l'amour contre l'honneur et faisait toute sa conférence du développement abondant et lumineux de cette idée.

Du reste tous les dons du professeur, pour ce qui était de l'exécution : la faculté d'entrer de plain-pied en communication familière avec l'auditoire, d'être averti de toutes les impressions, adhésion, distraction, résistance des écoutants, et d'en tenir compte immédiatement pour insister, atténuer ou esquiver; l'entrain, la verve, la conviction chaude, le désir ardent de persuader, toutes choses qui diminuent la distance entre l'auditoire et l'orateur et donnent à l'auditoire la sensation que l'orateur se livre à lui; les dons physiques enfin, voix claire, très musicale, sans être chantante, qui portait très loin et sans fatiguer, articulation d'une admirable netteté, geste ou plutôt mimique qui suppléait aux imperfections de l'expression, tant elle était significative, et qui faisait entendre pleinement ce que voulait dire le professeur avant qu'il l'eût dit.

Il tenait beaucoup à cet office de maître conférencier et de maître des conférences. Il prétendait tenir école de l'art de

la conférence, et c'était chose divertissante, mais touchante aussi, de le voir faire la leçon à ce sujet à tel prince de la littérature française, et après tout, dans tout ce qu'il lui disait, avoir raison. Et, de fait, il sera très bon, pour tous ceux qui se mêleront désormais de faire des conférences, d'avoir entendu Sarcey, et même, pour ceux qui ne l'auront pas entendu, de lire son livre : *Comment je suis devenu conférencier*, et surtout les conférences de lui qui ont été publiées. Ils y verront les *principes essentiels* de l'art de professer en public ; ils sont bien là, et ce sont bien les véritables qui sont là. Ce qui ne se transmet pas, c'est l'ascendant et l'autorité personnels et les dons physiques ; et il faut bien dire que cela faisait beaucoup plus de la moitié du talent de conférencier de Sarcey.

*
* *

Mais c'est encore comme critique dramatique que Francisque Sarcey a tracé le sillon le plus profond et acquis sa gloire la plus haute. Il est parfaitement vrai, comme il a peu hésité à le répéter, qu'il a accompli dans cette province de la critique une révolution. Quand il entra dans la critique dramatique, aucun critique dramatique ne faisait de la critique dramatique. Les Jules Janin, les Gautier, les Paul de Saint-Victor, à propos des pièces qu'ils voyaient représenter, écrivaient de ces articles qu'à présent nous nommons « chroniques », discutant l'idée générale de la pièce, s'il y avait lieu, ou exécutant des variations dont la pièce était quelquefois le point de départ. J.-J. Weiss se rappelait ce temps, qu'il avait vu, quand il disait qu'on pouvait faire une chronique théâtrale, et très bonne, en se bornant à tourner autour d'une colonne Morris et à lire les titres des pièces, rien n'excitant l'imagination comme un titre de pièce, et rien, bien souvent, ne l'éteignant comme de voir la pièce elle-même. Tous les critiques de 1850 étaient pénétrés, peut-être un peu trop, de cette idée, du reste juste.

J'ai tort de dire tous. Je tiens de Sarcey lui-même qu'il eut un prédécesseur, M. de Biéville, au *Siècle*. M. de Biéville avait cette double originalité d'assister aux pièces et de les

raconter d'un bout à l'autre. Mais M. de Biéville est resté obscur. Sarcey vint et il raconta les pièces, et il les raconta avec clarté. Ce fut sa première, son essentielle qualité. Il fut raillé ; il s'obstina. Le public lui en sut gré.

Je me rappelle très bien que, dans les commencements, tant les préjugés imposent, il faisait quelque concession à la mode. Souvent il racontait toute la pièce, sauf le dénouement : « Et maintenant, allez y voir : je ne veux pas vous ôter le plaisir de la surprise. » Il renonça vite à cette demi-mesure et prit le parti de tout raconter, et avec ce discernement prompt et sûr qui lui permettait de ramener la fable la plus compliquée à sa ligne principale, à son dessin essentiel, de telle manière encore que la pièce ainsi rapportée parût complète. Ce n'était pas si aisé, et c'était d'un art, élémentaire en apparence, qui n'était pas à la portée de tout le monde.

De plus il jugeait bien, si bien juger en cette affaire est juger relativement au succès, relativement à la manière d'obtenir le succès. Il apportait là-dessus un système, et, étant donné le point de vue où il se plaçait, ce système était juste. Il disait : « Il s'agit de réunir quinze cents personnes dans une salle et de les y retenir trois heures sans qu'elles aient envie de s'en aller. Voilà tout. Par conséquent, le théâtre est un art très particulier. Il n'a rien de commun avec un livre qu'on lit chez soi et qu'on peut quitter et reprendre à son gré. Il doit être impérieux et maîtrisant. Comment peut-il l'être? Par l'intérêt; mais quel intérêt? Intérêt esthétique? Intérêt moral? Beauté de la forme? Etude curieuse des caractères? Pas le moins du monde. Un lecteur est sensible à la beauté esthétique, pendant trois heures (et encore!) s'il est chez lui, tranquille, pouvant s'ébrouer et se délasser quand il le veut. Au spectacle, trois heures de beauté, c'est infiniment trop. Et de l'intérêt uniquement psychologique, il en faut dire tout autant. Une pièce ne pourra donc retenir ses quinze cents auditeurs que par un seul intérêt, l'intérêt de curiosité. Ces spectateurs resteront et auront plaisir à rester tant qu'ils voudront voir *comment tout cela finit*. Leur curiosité excitée, ils resteront ; leur curiosité satisfaite, ils partiront. Il n'y a au théâtre pas autre chose. Par conséquent l'intrigue, est tout, l'intrigue, c'est-à-dire l'art de mettre sous les yeux

une action et d'en dérober le dénouement, à travers maintes péripéties, jusqu'à ce qu'il arrive. L'intrigue, c'est le théâtre même. Il peut se passer de tout, sauf de cela. Il peut avoir tout, sauf cela, et il sera exécrable. Il sera même nul. Il ne sera pas du théâtre. Il ne faut juger une pièce qu'au point de vue de l'intérêt de curiosité, qu'au point de vue de l'intrigue pour savoir si elle réussira ou si elle ne réussira pas. Tout le reste, au théâtre, est insignifiant. »

Il avait raison, seulement il n'avait raison que pour les Français, et il méprisait trop, *même comme ornements*, tout ce qui, dans une pièce, est en dehors de l'intérêt de curiosité. Tout ce qui est beauté artistique et intérêt psychologique peut en effet n'être pas dans une pièce, mais quand il y est, c'est précisément ce qui lui donne sa valeur : voilà ce que Sarcey voyait un peu, mais d'abord ne voyait pas beaucoup et ensuite ne voulait pas voir. Il avait trop peur qu'à chercher autre chose que la perfection de l'intrigue, les dramatistes ne la négligeassent, et il considérait comme un vrai danger chez un auteur l'ambition d'avoir du talent.

De là quelques-unes de ses erreurs, restées historiques, sur *la Visite de Noces* par exemple, parce que la pièce est strictement psychologique ; sur *l'Ami des Femmes*, parce que la pièce est d'une psychologie trop subtile et parce que l'intrigue en est embarrassée. De là aussi sa fameuse méthode, très ingénieuse, mais qui est à moitié une méthode d'erreur, relativement à l'interprétation des grandes pièces classiques. Toute pièce : 1° qui a réussi, 2° qui est devenue classique, contient nécessairement deux éléments : 1° une intrigue bien faite, sans quoi elle eût échoué en sa nouveauté ; 2° des beautés de surcroît, absolument indépendantes de l'intrigue, qui ont fait qu'elle a subsisté. Par conséquent, dans une pièce classique, Sarcey cherchait l'intrigue bien faite et la trouvait toujours ; et il s'inquiétait peu du reste et se contentait de dire que c'était « merveilleux », et il s'interdisait de s'en inquiéter pour pouvoir dire : « Vous voyez bien *pourquoi* cette pièce est un chef-d'œuvre ; c'est parce qu'elle est une intrigue bien faite. » — Et ce n'était pas du tout pour cela.

Aussi les chefs-d'œuvre de la scène classique se dégradaient en quelque sorte entre ses mains par cette manière de

transposition. Comme toute tragédie contient en soi une comédie, ou un mélodrame, ou même un vaudeville, c'est à savoir son intrigue, ne mettant que cela en lumière, Sarcey en arrivait à faire de *Polyeucte* une comédie de ménage et d'*Athalie* une conspiration de sacristie, non sans analogie avec *le Lutrin*. Et ceci n'est pas pour le railler, mais pour montrer par un exemple en quoi un système très juste en son fond peut être faux par son étroitesse et être démontré faux par ce fait même qu'en présence des chefs-d'œuvre de l'esprit humain il ne peut pas les embrasser sans se démentir, et, s'il ne se dément pas, les défigure.

Et je n'ai guère besoin d'ajouter que le système de Sarcey n'était juste que pour le public français, le seul en Europe, je crois, pour qui l'intérêt de curiosité soit le premier. Aussi, quand les Ibsen et les Bjœrnson envahirent la France, apportant des pièces où l'intérêt psychologique est le seul qui soit cherché et réalisé, la stupeur de Sarcey n'eut d'égal que sa colère. On donnait au théâtre des choses qui n'étaient pas du théâtre. C'était exact ; mais cela ne les empêchaient pas d'être belles. Il prédit qu'il mourrait après que la « turlutaine » ibsénienne serait passée, tant elle devait être courte. Et ce fut exact encore, tant le caractère français répugne au théâtre ainsi compris, c'est-à-dire qui exige qu'on le comprenne, et tant ce genre de théâtre ne peut plaire qu'à un groupe très restreint, que, puisque j'en suis, je me garde bien d'appeler une élite. Mais cette aventure même prouve avec éclat combien était pénétrant et sûr le sens qu'avait Sarcey de la psychologie du public français. Lamartine ignorant ne savait que son âme. Sarcey ignorant — j'entends comme Lamartine — ne savait que l'âme du public français ; mais il la savait bien, avec une parfaite exactitude.

* * *

Il faisait honneur à son métier et même aux lettres françaises. Il était spirituel à ravir dans la conversation, et c'est le causeur le plus amusant que j'aie connu. Il était probe, consciencieux, merveilleusement laborieux, très serviable ; extrêmement vaniteux, mais avec une naïveté aimable ;

avide de flatteries et de compliments, mais sachant les recevoir presque sans y ajouter, et sûr de lui, mais sans arrogance. Terrible dans la réplique, il n'attaquait jamais les personnes. Il était d'un commerce très sûr et n'a jamais trompé, même à demi. Il était généreux, et il ne prodiguait pas seulement les conseils. Il n'était aucunement jaloux. et qu'on ne dise pas que c'était par orgueil : car, encore que ce fût pour cela, on sait assez que l'orgueil, chez la plupart, non seulement n'étouffe point la jalousie mais la surexcite. Les qualités l'emportèrent de beaucoup en lui sur les défauts, et donc il fut parfait : car je ne sache pas que la perfection humaine soit autre chose.

II

Sarcey fut une manière de Marmontel, plus vif et plus spirituel. Henry Becque fut un Chamfort. Il en eut l'esprit, la causticité, la verve puissante et courte, la misanthropie, la morosité, la stérilité, l'orgueil surexcité et inquiet.

Il était né satirique et presque exclusivement satirique. Je ne veux pas dire qu'il fût méchant en son fond. Son dévouement de mère pour les siens, touchant et vénérable chez un homme qui fut toujours voisin de la gêne et qui voisina gaiement avec elle, doit être ici consigné pour que le public ne se trompe point. Mais il était satirique invinciblement, peut-être comme les hommes bons que la vie a blessés, plus probablement comme les hommes qui sont nés tels. Tout se présentait à lui sous l'aspect comique, et âprement et douloureusement comique. Les sots étaient ici-bas pour ses menus plaisirs et il y joignait les gredins, et il jugeait très nombreux les uns et les autres.

Le délire de la persécution, dont on a parlé, ne me semble pas avoir été son cas. Remarquez-vous que Molière n'a nullement donné ce trait à son Alceste — ou si peu? Or, Becque était proprement un Alceste. C'était une vue générale de la nature humaine qui lui donnait sa misanthropie, ou qui donnait à sa misanthropie sa forme particulière. Il jugeait les

hommes plutôt pervers et se nuisant les uns aux autres qu'attachés spécialement à lui nuire. Il y avait dans Henry Becque beaucoup du philosophe et très peu du malade. Sa raillerie, du reste, était saine, vigoureuse, parfaitement bien portante, ce qui se voyait à ce qu'elle était directe, nullement oblique et sournoise. C'était un large et vigoureux contempteur. Il n'avait rien de Rousseau, un peu du Voltaire de *Candide;* mais c'était de Boileau et de Molière qu'il était le vrai descendant.

Ses mots féroces étaient célèbres. Ils circulaient dans Paris et n'y perdaient pas, peut-être même s'y affinaient et aiguisaient entre les mains habiles de ceux qui les colportaient. Il en eut une foule, beaucoup plus qu'il n'en dit. Car tout mot méchant qui échappait à quelqu'un était, soit modestie, soit timidité, suivi d'un : « comme disait Becque hier soir ». Mais encore les meilleurs étaient de lui; et, un peu comme Royer-Collard en son temps, il promenait autour de lui une petite terreur à son usage, qui est celle devant laquelle les Français tremblent le plus.

Ce qu'il faut dire à son éloge, c'est qu'il était solidement piété dans ce caractère et qu'il ne s'y dérobait aucunement. Il était très brave. Les considérations de prudence n'avaient pas plus d'accès chez lui, et peut-être moins, que celles de la charité. Au fond, et le trait est essentiel, il ne lui déplaisait pas d'être haï. Il aurait dit : « Ce n'est pas mauvais; ça permet d'aimer qui l'on veut. » Il n'abusait pas de cette permission; mais il en usait. Surtout il savait estimer. Je n'ai pas besoin de dire qu'il ne prodiguait pas son estime; mais il ne la refusait pas et savait reconnaître la délicatesse et l'élégance d'un procédé. La bienveillance aveugle, et surtout la faiblesse; la haine aussi. Malgré sa misanthropie, les yeux de Becque restaient ouverts.

* * *

Son humeur satirique le prédisposait à la comédie, son humeur noire au drame sombre. Il fit des comédies et des drames. Seulement, il avait peu de gaieté et très peu d'imagination. Ce furent ses obstacles et ses limites. Il n'a vraiment

réussi que deux fois, et, ces deux fois, la matière de son œuvre dramatique lui fut fournie par une aventure réelle, à lui personnellement arrivée. Les *Corbeaux* lui furent inspirés par les embarras de personnes de sa famille, en proie à des hommes de loi peu scrupuleux; *la Parisienne*, on peut le dire maintenant, par sa propre situation dans un ménage à trois ou à quatre, comme il en existait, paraît-il, de son temps.

Il ne savait pas, je ne dirai point inventer, car il ne faut jamais inventer, mais il ne savait pas tirer d'un fait vu d'un peu loin et passant rapidement devant ses yeux tout ce qu'il contenait et comportait — et ceci est la véritable invention — pour en faire une comédie, ou un drame.

Ses premières pièces, avec des qualités de dialogue et de style, sont très faibles et ont presque disparu déjà de la mémoire des hommes. Un acte, *les Honnêtes femmes*, serait insignifiant si l'on n'y surprenait un pastiche de la manière de Molière, ce qui est révélateur, non seulement de la parenté incontestable qui existe entre Molière et Henry Becque, mais encore des études auxquelles se livrait et des obsessions auxquelles obéissait notre dramatiste moderne.

La Navette, chose assez curieuse, est un vaudeville plutôt qu'une comédie, et un vaudeville, d'une part où il y a beaucoup de gaieté, d'autre part une très grande habileté de disposition, d'arrangement et de doigté. Je la considère, d'un côté, comme un accident heureux dans la vie de Becque, et cet homme qui n'était point gai avait eu un moment de joyeuse humeur; d'un autre côté, comme un exercice que s'était imposé Henry Becque pour apprendre son métier. Il avait voulu se rompre aux difficultés de la technique, et ce grand contempteur, plus tard et peut-être déjà, de la pièce bien faite, avait tenu à habituer sa main au maniement des ressorts et pièces de la mécanique dramatique.

Michel Pauper n'est qu'un mélodrame romantique sans solidité, sans réalité, très déclamatoire, très confus aussi, et que l'on s'étonne que l'auteur, avec son esprit lucide et précis, ait pu écrire et surtout tant aimer. Il ne réussit jamais, et, sauf une scène à effet, mal amenée encore et mal assise, il supporte difficilement la lecture.

***

Mais Henry Becque a écrit *les Corbeaux* et *la Parisienne*.

Ce qu'ils ont de commun, d'abord. Absence complète de gaieté, et procédé qui consiste à creuser le sillon déjà creusé, à insister sur le même point, à frapper sur le clou déjà enfoncé. Ce dernier, qui déjà est sensible dans *la Navette*, voire dans *les Honnêtes femmes*, restera la caractéristique même de Henry Becque. Notez qu'avec plus de légèreté relative et de tour de main, il y a déjà de cela dans Molière.

Les Corbeaux sont une satire sociale arrangée en drame domestique. Une famille riche, ou du moins dans l'aisance, perd son chef. Elle est en proie aux « corbeaux », c'est-à-dire aux hommes d'affaires. Elle s'enfonce peu à peu dans la ruine. C'est l'enlisement. L'intérêt, c'est le progrès lent, invincible et implacable de l'enlisement. C'est le procédé du tour d'étau. Un tour d'étau, les chairs saignent ; un second, les os craquent ; ainsi de suite. Le drame est une mise à la question.

Très bon, le procédé ? En soi, point mauvais. Il y a là un intérêt de curiosité : « Jusqu'où cela ira-t-il ? » et un intérêt de pitié : « Oh ! les malheureux... plus malheureux encore que je ne croyais. » Donc il y a une vertu dramatique dans cette méthode prise en général. Il faut cependant distinguer. Il y a cette méthode dans la peinture des caractères, et il y a cette même méthode dans la peinture des faits. Comme méthode dans la peinture des caractères, c'est celle de Molière et de Balzac. Montrer les premiers traits, un peu superficiels, d'un caractère, puis de ce même caractère les traits plus profonds. Il est avare ; il est plus avare que cela ; il l'est davantage encore ; il l'est de telle sorte que vous n'auriez jamais pu l'imaginer. C'est extrêmement intéressant. Mais c'est à la peinture des faits que Becque applique cette méthode que Molière et Balzac appliquaient à la peinture des caractères. Le malheur arrive ; il se multiplie ; il devient formidable ; il devient mortel. Et pendant ce temps-là les caractères ne changent pas, je veux dire ne sont pas plus creusés à la deuxième scène qu'à la première. C'est fort intéressant encore ; ce l'est moins.

Au fond il y a une erreur. Moliériste très attentif, Becque, pourtant, a déplacé la méthode de Molière et l'a appliquée à un objet où elle est encore assez bonne, mais, qui, nonobstant, n'est pas le sien. Se tromper dans cette mesure est encore d'un maître.

On ne s'est pas abusé sur *les Corbeaux*. On a bien vu qu'ils étaient une date dans la littérature dramatique, qu'ils étaient, sinon l'introduction du réalisme au théâtre, car certes il y avait été introduit déjà, du moins un pas de plus, et décisif, il le faut reconnaître, dans les voies du réalisme. « Préparations » très diligentes encore, mais plus sommaires et telles qu'elles doivent être, c'est-à-dire « nécessaires et suffisantes »; peinture franche et sans détours d'une misère vraie et d'une décadence morale vraie encore; peu ou point de souci de ménager la sensibilité du spectateur et effort pour lui faire accepter la réalité telle qu'elle est, c'est-à-dire telle qu'elle est comportée par le sujet. Il est bien certain que le « théâtre cruel », dans tout ce qu'il eut de sérieux et sans rien, Dieu merci, de ce qu'il eut et de niais et de charlatanesque, était contenu dans *les Corbeaux*, non point parce qu'ils étaient « nouveaux », mais parce qu'ils remontaient au contraire et se rattachaient directement, par-dessus deux siècles, à Molière et à Molière seul.

Je laisse de côté en disant ceci, le dénouement... Eh ! mon Dieu, au contraire, parlons-en, mais en quelques mots.

On a cru, au dénouement des *Corbeaux*, quand *les Corbeaux* furent repris, mesurer la distance qui séparait le réalisme au théâtre en 1880 du réalisme au théâtre en 1895. On a fait remarquer que le dénouement des *Corbeaux* est optimiste autant que conventionnel et vient sauver à point la famille malheureuse à qui ne restait pour ressource que le suicide, et l'on a conclu que le réalisme de Becque était bien timide. Il y a quelque vérité dans cette remarque; mais on n'a pas fait cette réflexion que le dénouement des *Corbeaux* est peut-être plus affreux que la mort, du moins dans l'idée de l'auteur et dans l'idée du principal personnage. Il consiste en ce qu'une jeune fille, vertueuse et d'âme haute, épouse un vieillard riche qu'elle n'aime pas. C'est cette affreuse extrémité que l'auteur et sa jeune fille considèrent avec raison

comme le dernier degré du malheur. Ce qu'il faut dire, c'est qu'à la fois vrai, cruel et habile, Henry Becque a trouvé le dénouement qui à la fois est dans la réalité, car ces choses-là arrivent, est affreux à le bien prendre et à y réfléchir, et ménage la sensibilité physique, pour ainsi parler, du spectateur, étant pire que le réchaud mais n'étant pas le réchaud lui-même. Je crois qu'il faut défendre le dénouement des *Corbeaux* (sauf dans le détail, qui n'est pas très heureux), et, tout en le tenant pour une adresse, ne pas le tenir pour une « concession ».

***

La Parisienne est une comédie, une vraie comédie, comme Molière l'aurait écrite, si les bienséances théâtrales de son temps l'avaient permis. Il l'aurait intitulée *le Jaloux*, il l'aurait étudiée sur lui-même, exactement comme a fait Henry Becque ; il n'aurait pas trouvé de dénouement proprement dit, tout comme Becque n'en a pas trouvé, ni cherché, les anecdotes comportant des dénouements, et aussi les tragédies parce qu'on y meurt, mais les tableaux de la vie réelle n'en comportant point ; et il aurait écrit *la Parisienne* d'un bout à l'autre avec plus de gaieté et de mouvement, et c'eût été la seule différence, laquelle du reste est considérable.

Dans *la Parisienne*, comme dans plusieurs comédies de Molière, on saisit le satirique devenant *satirique de lui-même*, ce qui donne à la satire un caractère tout particulier. Quand nous faisons la satire de nous-même, nous la faisons avec plus d'âpreté et aussi plus de pitié que nous ne faisons celle des autres. Nous nous fustigeons cruellement avec cette colère contre nous-même qui naît du sentiment de notre impuissance à nous corriger, et en même temps nous avons pour nous une commisération profonde qui adoucit l'emportement et l'attendrit sans en diminuer la force. Et ce mélange est très heureux. Il donne le ton de la vraie comédie, où l'on doit sentir à la fois du mépris et de l'amour pour l'humanité. Or, c'est surtout en songeant à nous-même que nous sommes capables de mêler de la sympathie à notre mépris.

Aussi le Lafont de *la Parisienne* est excellent de tout point. D'abord il est d'un ridicule absolument vrai, qui est par lui-

même et que l'auteur ne lui donne pe t. ant d'une femme mariée qui ne l'aime plus que par habitude, et l'on sait si c'est aimer, il est l'amant qui a tous les ridicules d'un mari, et, par conséquent, des ridicules qui sont tous doubles de ce qu'ils sont à l'ordinaire. Il est mélancolique, il est soupçonneux, il est tracassier, il est jaloux, et il est tout cela de la façon la plus forte que tout cela peut avoir d'être grotesque. Il est mélancolique q id il serait de son devoir d'être joyeux, puisqu'il est préf é à quelqu'un ; il est soupçonneux quand c'est lui qui devrait craindre d'être soupçonné ; il est tracassier quand c'est lui qui devrait consoler et reposer la femme aimée des tra asseries d'un autre, et il est jaloux quand il devrait inspirer de la jalousie et être flatté d'en inspirer. De ces contrastes jaillit naturellement le comique le plus franc et le plus dru.

Lafont *flaire* le second amant, qui doit venir, qui doit être, qui est certainement, et, pardieu, le voilà, dans l'air qu'il respire, dans tout ce qui l'entoure, dans tout ce qu'il voit et dans tout ce qu'il suppose. Il le sent qui passe ; il le voit dans les yeux de sa maîtresse, et il le surprend dans les intonations de voix de celle qu'il aime. Toujours lui, lui partout. Et de fait, que le mari ne soit pas jaloux et que l'amant le soit, c'est bien naturel, le mari n'ayant fait que l'expérience de la vertu de sa femme, et l'amant n'ayant fait l'expérience que de la fragilité de sa maîtresse : et le mari étant rassuré par son amour-propre qui lui persuade assez qu'un homme comme lui ne peut pas être trompé, tandis que l'amant, quoique rassuré aussi par ce même sentiment, ne l'est que par lui, ce qui laisse place à quelque doute, s'il n'est pas absolument un imbécile. Deux sûretés valent mieux qu'une. Le mari en a deux. Il les a toutes. L'amant n'en a qu'une. La sérénité du mari ne peut être que radieuse. Celle de l'amant est toujours troublée.

C'est cette situation qui était merveilleusement mise en lumière et en relief dans ce premier acte de *la Parisienne* qui est un chef-d'œuvre incomparable. La suite, quoique bien agréable encore, en est moins bonne. Becque n'a pas su introduire assez de variété dans cette situation unique. C'était une affaire de tour de main qui lui a manqué un peu. Il est

resté, ici encore, dans son procédé habituel, insister, creuser après avoir creusé, serrer progressivement l'étau. La manifestation naturelle du caractère de Lafont est la perpétuelle interrogation : « Où allez-vous? D'où venez-vous? Qui est venu? » D'accord ; mais, sous peine de monotonie, il fallait trouver des manières de renouveler cette manifestation. Becque semble n'avoir cherché qu'à la répéter pour montrer le ridicule de Lafont dans toute sa force et combien un amant jaloux est insupportable. Et l'on voit revenir sans cesse : « Où allez-vous? D'où venez-vous? » C'est la vérité même, mais c'est fatigant, et l'adresse, extrêmement difficile, eût consisté à faire que Lafont fût insupportable à sa maîtresse sans être agaçant pour nous-mêmes.

Le dénouement, que je n'aime pas, est un moyen terme, analogue à celui des *Corbeaux*, mais que j'aurais plus de peine à défendre. Dans cette situation : — un premier amant supplanté par un second, — il n'y aurait dans la réalité que deux dénouements. Ou le premier amant se retire et il est très malheureux, à moins qu'il ne soit très délivré. Ou il revient, après une bouderie, et accepte le partage en feignant de l'ignorer. Et le premier dénouement eût été bon, et le second eût été meilleur, non pas comme plus cruel, mais comme plus vrai. Et Becque en a pris un troisième. Le second amant se dégoûte, se retire, laisse la place libre à Lafont, et Lafont la reprend. Voyez-vous bien? Comme dans *les Corbeaux* : dénouement cruel, mais pas trop cruel, Lafont pleutre, mais pas trop pleutre. Ici, décidément, il y a un peu de timidité.

La seule manière de défendre ce dénouement est encore, comme je l'indiquais plus haut, de dire qu'il n'y a pas de dénouement. La situation reste la même. Lafont sera toujours amant en titre. Madame aura des passades. A chaque passade, Lafont se retire, boudeur; l'intermède fini, il revient, amoureux. La séance continue, chaque fois « un cran plus bas ». Je le veux bien ainsi. Tout compte fait, *la Parisienne* est un joli *tableau* de mauvaises mœurs et un *portrait* d'une touche singulièrement vigoureuse. Le titre est mauvais : dans *la Parisienne*, c'est Lafont qui est le principal personnage, le personnage « creusé » ; la femme, sans être quel-

conque, est d'une originalité moins frappante. Mais il n'importe.

***

Becque, satirique amer et ardent, très bon écrivain, au style châtié, sobre et nerveux, a été par deux fois, ce qui suffirait, comme pour Beaumarchais, si *les Corbeaux* valaient *Figaro*, et si *la Parisienne* valait *le Barbier*, un dramatiste solide, clairvoyant, pénétrant et de grande allure. Il lui a manqué l'imagination, qu'il semble n'avoir eue à aucun degré, et qui est nécessaire partout, même dans ce qu'on croit qui l'exclut ; et il lui a manqué, non pas la gaieté, mais un certain degré de gaieté, une certaine abondance et un jaillissement de gaieté, très nécessaire *même* dans les œuvres dont le fond est sombre ; très nécessaire, pour les soutenir et les faire *passer*, Molière l'a prouvé, *surtout* dans ces œuvres-là. La postérité connaîtra Henry Becque. Elle ne le placera ni au sommet vertigineux où l'admiration un peu surchauffée et haletante d'une coterie avait prétendu le placer, ni à la place trop basse où beaucoup d'autres, par exaspération contre ces fureurs indiscrètes, le reléguaient. Elle le nommera avec honneur et reconnaissance parmi les meilleurs, les plus originaux surtout, des dramatistes de second ordre.

ÉMILE FAGUET

NOUVELLES AVENTURES

DE

MOWGLI[1]

II

L'ANKUS DU ROI

Kaa, le gros python de rocher, avait changé de peau pour la deux centième fois peut-être depuis sa naissance ; et Mowgli, qui lui devait la vie et n'avait jamais oublié certaine nuit blanche, passée naguère aux Grottes Froides[2], accourut pour l'en féliciter.

Un serpent, après avoir changé de peau, reste toujours morne et abattu jusqu'à ce que la nouvelle peau commence à reluire et à prendre apparence. Kaa ne plaisantait plus Mowgli maintenant, mais, avec tout le Peuple de la Jungle, il l'acceptait comme le Maître de la Jungle, et lui portait toutes les nouvelles qu'un python de sa taille pouvait naturellement apprendre. Et ce qu'il ignorait de la Jungle moyenne, comme on dit, — toute la vie rampante et grouillante au ras de terre ou sous terre, le monde des cailloux, des terriers et des racines, — on aurait pu l'écrire sur la plus petite de ses écailles.

Cette après-midi-là, Mowgli, tranquillement assis au milieu

1. Voir la *Revue* du 15 mai.

2. Voir la *Revue* du 1er février : — *L'Enlèvement de Mowgli*.

des grands anneaux, maniait la vieille peau toute éraillée et déchirée, qui gisait tordue parmi les roches, telle que le serpent venait de la quitter. Kaa s'était courtoisement tassé sous les larges épaules nues de Mowgli, de sorte que le garçon reposait dans un fauteuil vivant.

— Jusqu'aux écailles des yeux, c'est tout pareil ! — murmura Mowgli, en jouant avec la vieille peau. — Étrange, étrange ! voir ainsi l'enveloppe de sa tête à ses pieds !

— Oui, mais je n'ai pas de pieds ! dit Kaa. Et, comme c'est la coutume chez nous, je ne trouve pas cela étrange. Est-ce que tu ne te sens jamais la peau vieille et rugueuse ?

— Alors, je me lave, Tête-Plate !... Mais, c'est vrai, dans les grandes chaleurs j'ai parfois désiré pouvoir ôter ma peau sans douleur, et courir ainsi allégé.

— Moi aussi, je me lave ! et, de plus, je change de peau. Quel air a mon nouvel habit ?

Mowgli passa la main sur la marqueterie en losanges de ce dos immense et dit gravement :

— La tortue a le dos plus dur, mais moins gai à l'œil. La grenouille, mon homonyme, l'a plus gai, mais moins dur. C'est très beau à voir... on dirait les marbrures dans la corolle d'un lis.

— Il y faut quelque chose encore : de l'eau. Une peau neuve n'a jamais tout son éclat avant le premier bain. Allons nous baigner.

— Je vais te porter, dit Mowgli.

Et il se baissa, en riant, pour soulever le grand corps de Kaa par le milieu, juste à l'endroit où le cylindre offrait le plus d'épaisseur. C'était comme si un homme essayait de soulever un conduit de deux pieds de diamètre ; et Kaa restait immobile, plein de gaieté silencieuse. Puis ils commencèrent leur habituelle partie du soir : le garçon, dans la fleur de sa jeune force, et le python, dans la somptueuse nouveauté de sa parure, face à face pour la lutte, épreuve d'adresse et de vigueur. Sans doute, Kaa aurait pu broyer une douzaine de Mowglis s'il s'était laissé aller ; mais il jouait avec précaution, et ne donnait pas le dixième de sa puissance. Dès que Mowgli avait eu la force de supporter quelques façons un peu rudes, Kaa lui avait enseigné ce jeu, qui lui assouplissait les

membres comme aucun autre. Parfois Mowgli, garrotté jusqu'au menton par les anneaux mobiles de Kaa, s'efforçait de dégager un bras pour saisir le serpent à la gorge. Alors Kaa cédait mollement, et Mowgli, d'un rapide mouvement des deux pieds, tâchait de gêner la prise de l'énorme queue, tandis qu'elle cherchait en arrière, à tâtons, l'appui d'un rocher ou d'une souche. Ils oscillaient ainsi de côté et d'autre, tête contre tête, chacun épiant son moment, jusqu'à ce que le beau groupe sculptural se fondît en un tourbillon de replis noirs et jaunes, de jambes et bras agités, pour se reformer et se défaire encore.

— Tiens !... tiens !... tiens !... — disait Kaa, en multipliant les feintes avec sa tête si bien que même la main preste de Mowgli n'arrivait point à parer. — Vois ! je te touche ici, petit frère !... et là !... et là !... As-tu les mains gourdes ?... Et là !...

Le jeu finissait toujours de la même manière, — par un coup droit, un coup de bélier, qui culbutait le garçon plusieurs fois sur lui-même. Jamais Mowgli ne put trouver une garde contre cette botte foudroyante, et, comme le disait Kaa, c'était parfaitement inutile d'essayer.

— Bonne chasse ! grogna-t-il pour finir.

Et Mowgli, suivant l'habitude, fut lancé à une douzaine de mètres, suffoquant et riant. Il se releva, de l'herbe plein les doigts, et suivit Kaa vers la baignade favorite du sage python, — une mare profonde et noire comme l'encre, entourée de rochers, et qu'agrémentaient des chicots d'arbres sombrés. Le garçon s'y glissa, à la mode de la Jungle, sans un bruit, et plongea, reparut à l'autre bord, toujours sans bruit, et se retourna sur le dos, les bras derrière la tête, suivant des yeux la lune qui se levait au-dessus des rochers, et s'amusant, avec ses orteils, à en briser le reflet dans l'eau. La tête de Kaa, taillée en diamant, fendit la mare comme un rasoir, et vint se poser sur l'épaule de Mowgli. Ils restèrent immobiles ainsi, voluptueusement pénétrés par la fraîcheur de l'eau.

— Comme c'est bon ! — dit enfin Mowgli d'une voix endormie. — Crois-tu qu'à cette heure-ci, dans le Clan des Hommes, si je me rappelle bien, ils s'étendaient sur des morceaux de bois durs, dans des trappes de boue, et, après s'être soigneusement barricadés contre l'air pur, ils tiraient une

étoffe sale par-dessus leurs têtes lourdes, et soufflaient de vilaines chansons par le nez ! Il fait meilleur dans la Jungle.

Un cobra pressé descendit le long d'un rocher, but, leur souhaita « Bonne chasse ! » et disparut.

— *Sssh!* — fit Kaa, comme si quelque chose lui revenait à l'esprit. — Ainsi la Jungle te donne tout ce que tu as jamais désiré, petit frère ?

— Pas tout ! dit Mowgli en riant ; il faudrait qu'il y eût un autre Shere Khan aussi vigoureux que le premier à tuer chaque mois ! Maintenant, je pourrais le tuer avec mes propres mains, sans l'aide des buffles. Et puis aussi, j'ai souhaité voir briller le soleil dans la saison des pluies, et les pluies cacher le soleil au fort de l'été ; je n'ai jamais trotté le ventre vide, sans désirer avoir tué une chèvre ; et je n'ai jamais tué une chèvre sans désirer que ce fût un chevreuil, ni un chevreuil sans désirer que ce fût un *nilghai !*... Mais c'est notre histoire à tous...

— Tu n'as pas d'autre désir ? demanda le grand serpent.

— Que puis-je désirer de plus ? J'ai la Jungle, et la faveur de la Jungle ! Y a-t-il quelque chose de plus entre l'aurore et le couchant ?

— Eh bien, le cobra disait..., commença Kaa.

— Quel cobra ? Celui qui vient de filer n'a rien dit. Il était en chasse.

— Un autre.

— Es-tu donc si lié avec le Peuple du Poison ? Pour moi, je ne me mêle pas de leurs affaires. Ils portent la mort dans leurs dents de devant, et cela n'est pas juste... car ils sont si petits !... Mais quel est ce capuchon avec qui tu as causé ?

Kaa se mit à rouler lentement dans l'eau, comme un steamer pris par le travers.

— Il y a trois ou quatre lunes, dit-il, je chassais aux Grottes Froides, un endroit que peut-être tu n'as pas oublié. Et ce que je chassais s'enfuit en criant au delà des citernes, jusqu'à cette maison dont j'enfonçai jadis un mur à cause de toi, et disparut sous terre.

— Mais les gens des Grottes Froides ne logent pas dans des terriers !

Mowgli savait bien que le serpent voulait parler du Peuple Singe.

— Celui-là ne logeait pas, mais cherchait à se loger, — repartit Kaa avec un petit frisson de la langue. — Il entra dans un terrier qui menait très loin. Je le suivis et, l'ayant tué, je m'endormis. Quand je m'éveillai, je m'avançai encore.

— Sous terre?

— Mais oui! Je tombai enfin sur un Capuchon Blanc (un cobra blanc) : il me parla de choses qui passaient ma connaissance et m'en montra beaucoup que je n'avais jamais vues.

— Un nouveau gibier? Était-ce de bonne chasse?

Et Mowgli se tourna vivement sur le côté.

— Ce n'était pas du gibier, et je m'y serais cassé toutes les dents. Mais le Capuchon Blanc me dit qu'un homme... il parlait comme s'il connaissait l'espèce... qu'un homme eût donné le sang chaud de ses veines pour la seule contemplation de ces choses.

— Nous irons voir, dit Mowgli. Je me souviens, à présent, d'avoir été un homme.

— Doucement... doucement. Trop de hâte a perdu le serpent jaune qui voulait manger le Soleil!... Nous causâmes donc sous terre, et je parlai de toi, en te désignant comme un homme. Le Capuchon Blanc (il est, en vérité, aussi vieux que la Jungle) dit : « Il y a longtemps que je n'ai vu un homme. Qu'il vienne, et il verra toutes ces choses pour la moindre desquelles beaucoup d'hommes voudraient mourir. »

— Cela ne peut être qu'un nouveau gibier!... Et cependant le Peuple du Poison ne nous le dit pas, lorsqu'il y a du gibier sur pied. Ces gens-là sont peu serviables.

— Ce n'est pas du gibier, te dis-je. C'est... c'est... je ne peux pas dire ce que c'est.

— Nous irons. Je n'ai jamais vu de Capuchon Blanc, et j'ai envie de voir les autres choses. Est-ce qu'il les a tuées?

— C'est toutes choses mortes. Il prétend qu'il est leur gardien à toutes.

— Ah! oui, comme un loup se tient sur la proie qu'il a portée à son gîte. Allons-y.

Mowgli nagea vers le bord, se roula dans l'herbe pour se sécher, et tous deux se mirent en route pour les Grottes

Froides, la cité abandonnée dont vous avez déjà entendu parler. Mowgli, à cette époque, n'avait plus la moindre peur du Peuple Singe, mais le Peuple Singe avait la plus vive horreur de Mowgli. Cependant leurs tribus étaient en expédition à travers la Jungle, de sorte que les Grottes Froides apparurent vides et silencieuses dans le clair de lune. Kaa ouvrit la marche vers le pavillon de la reine, le kiosque en ruine qui s'élève sur la terrasse; il se coula par-dessus les décombres et plongea dans l'escalier à demi bouché qui, au centre du pavillon, s'enfonçait sous terre. Mowgli lança l'appel des serpents : « Nous sommes du même sang, vous et moi ! » et suivit, sur les mains et sur les genoux. Ils se traînèrent ensuite, assez longtemps, dans un passage en pente qui tournait et retournait plusieurs fois sur lui-même, et, à la fin, ils atteignirent un endroit où la racine de quelque arbre géant, qui sortait du sol à trente pieds au-dessus, avait crevé le mur en chassant une de ses lourdes pierres. Ils rampèrent par cette brèche et se trouvèrent dans un vaste caveau, dont le toit en forme de dôme avait été pareillement disjoint par des racines d'arbre, de telle sorte que de rares traînées de lumière en tombaient dans l'obscurité.

— Voilà un gîte sûr, — dit Mowgli en se redressant et se campant sur ses jambes, — mais un peu loin pour y venir tous les jours !... Et maintenant, qu'allons-nous voir?

— Je ne compte donc pour rien? dit une voix au milieu du caveau.

Et Mowgli vit bouger quelque chose de blanc et, petit à petit, se dresser le cobra le plus monstrueux sur lesquels ses yeux se fussent jamais posés : un être long de huit pieds ou presque, et devenu, à force de vivre dans l'obscurité, d'un blanc de vieil ivoire. La marque des lunettes elle-même, sur le capuchon déployé, avait tourné au jaune pâle. Les yeux étaient aussi rouges que des rubis; tout l'ensemble offrait l'aspect le plus étonnant.

— Bonne chasse! dit Mowgli, qui n'oubliait pas plus ses bonnes manières que son couteau ; et celui-ci ne le quittait jamais.

— Quelles nouvelles de la ville? — demanda le cobra blanc, sans répondre au salut. — Quelles nouvelles de la

grande ville aux formidables murailles... la ville aux cent éléphants, aux vingt mille chevaux, au bétail innombrable... la ville du Roi de vingt Rois?... Je deviens sourd ici, et il y a longtemps que je n'ai entendu les gongs de guerre.

— Il n'y a que la Jungle au-dessus de nos têtes, répondit Mowgli. En fait d'éléphants, je ne connais que Hathi et ses fils. Bagheera a égorgé tous les chevaux d'un village... Et qu'est-ce que c'est qu'un roi?

— Je t'ai déjà dit — fit Kaa doucement, s'adressant au Cobra — je t'ai dit, il y a quatre lunes, que ta ville n'existait pas.

— La ville... la grande ville de la forêt, dont les portes sont gardées par les tours du Roi... elle ne passera point. On l'a bâtie avant que le père de mon père fût sorti de l'œuf, et elle durera encore après que les fils de mon fils seront aussi blancs que moi... Salomdhi, fils de Chandrabija, fils de Viyeja, fils de Yegasuri, l'a bâtie aux jours de Bappa Rawal... Quel bétail êtes-vous, vous autres, et à qui êtes-vous?

— C'est une piste perdue, — fit Mowgli, en se tournant vers Kaa. — Je ne comprends pas ce qu'il dit.

— Moi non plus. Il est très vieux... Père des Cobras, il n'y a ici que la Jungle, comme il en a toujours été depuis le commencement.

— Alors, quel est celui-ci, — dit le cobra blanc, — assis en face de moi, sans peur, qui ne connaît pas le nom du Roi, et qui parle notre langage avec ses lèvres d'homme? Qui est-il, avec son couteau et sa langue de serpent?

— On m'appelle Mowgli, — telle fut la réponse. — Je suis de la Jungle. Les loups sont mon peuple, et Kaa, ici présent, est mon frère. Père des Cobras, qui es-tu?

— Je suis le Gardien du Trésor du Roi. Kurrun Rajah bâtit la voûte au-dessus de ma tête, aux jours où ma peau était encore sombre, afin que j'enseigne la mort à ceux qui viendraient voler. Puis, on descendit le trésor par un trou, et j'entendis les chants des brahmines, mes maîtres.

« Hem! — dit Mowgli en lui-même. — J'ai déjà eu affaire à un brahmine dans le Clan des Hommes, et... je sais ce que je sais. Cela va mal tourner tout à l'heure! »

— Cinq fois depuis que je suis de garde, la pierre a été levée,

mais toujours pour en descendre davantage, et jamais pour rien retirer. Il n'y a pas de richesses comme ces richesses... les trésors de cent rois. Mais il y a longtemps, bien longtemps, que la pierre a bougé pour la dernière fois, et je pense que ma ville a oublié...

— Il n'y a pas de ville. Lève les yeux. Les racines des grands arbres, là-haut, éventrent les pierres. Arbres et hommes ne poussent pas ensemble ! insista le python.

— Deux ou trois fois, des hommes ont trouvé leur chemin jusqu'ici, — répondit le cobra blanc d'un ton féroce ; — mais ils ne disaient rien tant que je n'étais pas sur eux, tandis qu'ils tâtonnaient dans l'ombre, et plus tard ils ne criaient qu'un instant. Mais vous, vous venez avec des mensonges, tous les deux, homme et serpent, et vous voudriez me faire croire que ma ville n'existe pas, et que ma garde est finie. Les années ne changent guère les hommes. Mais, moi, je ne change jamais ! Jusqu'à ce que la pierre soit levée, et que les brahmines descendent en chantant les chants que je connais, et me donnent à boire du lait chaud, et me ramènent à la lumière, moi... moi... moi ! et pas un autre, je reste le Gardien du Trésor du Roi ! La ville est morte, dites-vous, et voici les racines des arbres ? Baissez-vous alors, et prenez ce que vous voulez. La terre n'a pas de trésor pareil. Homme à langue de serpent, si tu repasses vivant par le chemin que tu as pris pour entrer ici, les rois jusqu'au dernier seront tes esclaves !

— Bon ! la piste est perdue encore une fois ! — dit froidement Mowgli. — Quelque chacal se serait-il terré jusqu'ici, et aurait-il mordu ce grand Capuchon Blanc ? Il est fou sûrement... Père des Cobras, je ne vois ici rien à emporter.

— Par les Dieux du Soleil et de la Lune, la folie de la mort est sur ce garçon ! — siffla le cobra. — Avant que tes yeux se ferment, je vais t'accorder cette faveur : regarde, et vois ce qu'auparavant nul homme n'a jamais vu !

— Ils ont tort, dans la Jungle, ceux qui parlent à Mowgli de faveurs ! — dit le garçon entre ses dents ; — mais l'obscurité change tout, à ce qu'il paraît ! Je regarderai si cela peut te faire plaisir.

Du regard, en clignant les yeux, il fit le tour du caveau, puis ramassa sur le sol une poignée de quelque chose qui brillait.

— Oh ! oh ! dit-il, dans le Clan des Hommes, ils aimaient à jouer avec quelque chose de pareil ; seulement, ceci est jaune, et l'autre chose était brune.

Il laissa retomber les pièces d'or, et fit quelques pas en avant. Le sol du caveau disparaissait sous quelque cinq ou six pieds de monnaies d'or et d'argent qui avaient jailli des sacs où on les avait primitivement enfermées. Au cours des siècles, le métal avait fini par se tasser et s'agglomérer comme fait le sable à marée basse.

Dessus, dedans, ou bien trouant la surface, comme des épaves sortent du sable, on voyait des équipages d'éléphants, des *houdahs*, en argent repoussé, incrustés de plaques en or martelé, enrichis d'escarboucles et de turquoises. Il y avait des litières et des palanquins pour transporter les reines, encadrés et garnis d'argent et d'émaux, avec des bâtons à poignées de jade, et des anneaux d'ambre pour les rideaux ; des candélabres d'or à pendeloques d'émeraudes percées, qui frissonnaient sur les branches ; des images de dieux oubliés, hautes de cinq pieds, en argent, avec des yeux de pierreries ; des cottes de maille damasquinées d'or sur acier, frangées d'un semis de perles gâtées et noircies par le temps ; des casques à cimiers et à filets de rubis sang de pigeon ; des boucliers de laque, d'écaille et de peau de rhinocéros, à bandes et à bosses d'or rouge, ornés d'émeraudes sur les bords ; des faisceaux d'épées, de dagues et de couteaux de chasse à poignées de diamant ; des vases et des cuillers d'or pour les sacrifices, et des autels portatifs d'une forme qui ne voit jamais la lumière du jour ; des coupes et des bracelets de jade ; des brûle-parfums, des peignes, des cassolettes, des pots pour le henné, pour le kohl, tous en or repoussé ; des anneaux de nez, des bracelets, des diadèmes, des bagues et des ceintures sans nombre ; des baudriers larges de sept doigts couverts de diamants et de rubis en forme de pavés ; des coffres à triple armature de fer, dont le bois était tombé en poudre, laissant voir à l'intérieur un amas de cabochons, saphirs étoilés, opales, œils-de-chat, saphirs ordinaires, diamants, émeraudes et grenats...

Le cobra blanc avait raison. Aucune somme n'aurait pu seulement commencer à payer la valeur de ce trésor, le butin

trié de siècles de guerre, de pillage, de commerce et d'impôts. Les monnaies seules, pierres précieuses mises à part, étaient sans prix, et le poids brut de l'or et de l'argent pouvait bien atteindre deux ou trois cents tonnes. Tout prince indigène, aujourd'hui, dans l'Inde, si pauvre qu'il soit, possède une réserve cachée qu'il grossit toujours ; et si, par hasard, de loin en loin, un prince plus éclairé que les autres expédie quarante ou cinquante chariots à bœufs chargés d'argent pour recevoir en échange des titres de rente, la plupart d'entre eux gardent leur trésor et son secret jalousement pour eux-mêmes.

Mais, naturellement, Mowgli ne comprenait pas ce que tout cela voulait dire. Les couteaux l'intéressaient un peu, mais ils n'étaient pas aussi bien en main que le sien, et il eut tôt fait de les laisser tomber. A la fin, il découvrit un objet vraiment captivant, posé sur le devant d'un *howdah* à demi enseveli dans les monnaies. C'était un *ankus*, un aiguillon à éléphant, de deux pieds de long, — quelque chose comme une petite gaffe. — Un rubis cabochon unique en formait le sommet ; sur une longueur de huit pouces au-dessous, le manche était cloué de turquoises brutes, et leur semis rapproché fournissant une prise des plus satisfaisantes. Au-dessous encore, il y avait un rebord de jade sur lequel courait une guirlande de fleurs ; — seulement, les feuilles étaient d'émeraude, et les corolles de rubis, incrustés dans la fraîche et verte pierre. — Le reste du manche était une tige de l'ivoire le plus pur, tandis que l'extrémité — la pointe et le croc — était d'acier avec des nielles d'or qui représentaient une chasse à l'éléphant : les dessins attirèrent l'attention de Mowgli qui s'aperçut de quelque rapport entre eux et son ami Hathi.

Le cobra blanc l'avait suivi de près :

— Eh bien, cela ne vaut-il pas la peine de mourir pour le voir ? Ne t'ai-je pas fait une grande faveur ?

— Je ne comprends pas, dit Mowgli. Tout cela est dur et froid ; rien de bon à manger !... Cependant voici quelque chose... — il soulevait l'ankus — voici quelque chose que j'ai envie de prendre, pour le voir au soleil. Tu dis que tout cela t'appartient. Veux-tu me le donner ? je t'apporterai des grenouilles à manger.

Le cobra blanc frissonna tout entier d'une joie diabolique.

— Assurément, je te le donnerai, dit-il. Tout ce qui est là, je te le donnerai... jusqu'à ce que tu t'en ailles.

— Mais je m'en vais maintenant ! Cet endroit-ci est sombre et froid, et je voudrais emporter la chose à pointe d'épine dans la Jungle.

— Regarde à tes pieds ! Qu'est-ce que cela ?

Mowgli ramassa quelque chose de blanc et de poli.

— C'est l'os d'une tête d'homme, dit-il avec calme. En voici deux autres.

— Ils vinrent, il y a bien des années, pour emporter le trésor. Je leur dis un mot dans l'ombre, et ils ne bougèrent plus.

— Mais qu'ai-je besoin de ce qu'on appelle un trésor ? Si tu veux seulement me donner l'ankus à emporter, j'ai fait une assez bonne chasse. Sinon, cela va bien tout de même ! Je ne me bats pas avec le Peuple du Poison, et l'on m'a enseigné aussi le maître mot de ta tribu.

— Il n'y a qu'un maître mot ici. C'est le mien !

Kaa s'élança, les yeux flambants.

— Qui m'a prié d'amener l'homme ? siffla-t-il.

— Moi, évidemment ! — murmura du bout des dents le vieux cobra. — Il y a longtemps que je n'avais vu d'homme, et celui-ci parle notre langue.

— Mais il n'était pas question de tuer !... Comment puis-je retourner à la Jungle et dire que je l'ai conduit à la mort ?

— Je ne parle pas de tuer, jusqu'à nouvel ordre. Et pour toi, si tu veux partir, à ton aise ! il y a le trou dans le mur... Silence, maintenant, gros tueur de singes ! Je n'ai qu'à te toucher au cou, et la Jungle n'entendra plus parler de toi. Jamais homme n'est venu ici, qui s'en soit allé respirant encore. Je suis le Gardien du Trésor de la Cité du Roi.

— Mais je te déclare, à toi, ver blanc des ténèbres, qu'il n'y a ni roi ni cité ! La Jungle est là, tout autour de nous !

— Il y a toujours le Trésor. Mais nous pouvons faire une chose... Attends un peu, Kaa des Rochers, et regarde courir le garçon. Il y a de la place, ici, pour se divertir. La vie est bonne. Cours par-ci par-là, un moment, et amuse-toi, mon garçon !

Mowgli posa tranquillement la main sur la tête de Kaa :

— Jusqu'ici, le monstre pâle n'a eu affaire qu'aux hommes

du Clan des Hommes... Il ne me connaît pas, — dit-il à voix basse. — Il a voulu cette chasse : il va l'avoir !

Mowgli se tenait debout, l'ankus à la main, la pointe tournée vers la terre. D'un geste rapide, il le lança, et l'ankus retomba sur le monstre pâle, en travers et juste en arrière du capuchon, et le cloua sur le sol. Aussi vite que l'éclair, Kaa pesait de tout son poids sur le corps qui se tordait ; il le paralysa depuis le capuchon jusqu'à la queue. Les yeux rouges flamboyaient, les six pouces de tête libres battaient furieusement de droite et de gauche.

— Tue ! dit Kaa, comme Mowgli portait la main à son couteau.

— Non, — dit Mowgli, en dégainant ; — je ne tuerai plus jamais, sauf pour vivre. Mais regarde un peu, Kaa !

Il saisit le serpent derrière le capuchon, ouvrit de force la bouche avec la lame de son couteau, et montra les terribles crocs venimeux de la mâchoire supérieure, qui apparaissaient noirs et desséchés dans la gencive. Le cobra blanc avait survécu à son poison, comme il arrive aux serpents.

— *Thuu* (c'est tout sec [1]) ! dit Mowgli.

Il fit un signe à Kaa : « Nous partons ! » et ramassa l'ankus, rendant au cobra sa liberté.

— Le Trésor du Roi réclame un nouveau Gardien, — dit-il gravement. — Thuu, tu as eu tort. Cours, maintenant par-ci par-là, et amuse-toi, Thuu !

— Je suis déshonoré. Tue-moi ! siffla le cobra blanc.

— On a déjà trop parlé de tuer, ici. Nous allons partir. J'emporte la chose à pointe d'épine, Thuu, comme prix du combat et de ma victoire.

— Prends garde, alors, que cette chose ne finisse par te tuer toi-même. C'est la Mort ! Souviens-t'en, c'est la Mort ! Il y a là, vois-tu, de quoi tuer les hommes de toute ma cité... Tu ne la garderas pas longtemps, cette chose, homme de la Jungle... ni toi, ni celui qui te la prendra. Ils tueront, tueront, ils tueront à cause d'elle. Ma force est desséchée, mais l'ankus fera mon ouvrage. C'est la Mort ! la Mort ! la Mort !

Mowgli se traîna par le trou pour regagner le passage, et sa dernière vision fut celle du cobra blanc frappant avec fureur.

1. Littéralement : « souche pourrie ». *(Note de l'Auteur.)*

de ses crocs désarmés les faces d'or indifférentes des dieux couchés sur le sol, et sifflant :

— C'est la Mort !

Ils furent bien aises de revenir à la lumière du jour, et quand ils furent rentrés dans leur Jungle, et que Mowgli fit étinceler l'ankus au soleil du matin, il se sentit presque aussi heureux que s'il avait trouvé un bouquet de fleurs nouvelles pour mettre dans sa chevelure.

— C'est encore plus brillant que les yeux de Bagheera ! — dit-il avec ravissement, comme il faisait miroiter le rubis. — Il faudra que je le lui montre... Mais que voulait dire le Thuu, en parlant de mort ?

— Je ne sais pas... Et pourquoi ne lui as-tu pas fait tâter de ton couteau ? J'en suis fâché, tout triste, jusqu'au fin bout de ma queue ?... Il y a toujours du mal aux Grottes-Froides... sur terre et dessous... Mais j'ai faim, à présent. Chasse-tu avec moi, ce matin ? dit Kaa.

— Non : il faut que j'aille montrer cela à Bagheera. Bonne chasse !

Mowgli s'en alla, dansant, brandissant le grand ankus, et, de temps à autre, il s'arrêtait pour admirer ; enfin il arriva dans cette partie de la Jungle où Bagheera se tenait de préférence ; et il la trouva qui buvait après une chasse un peu dure. Mowgli lui conta ses aventures depuis le commencement jusqu'à la fin, et Bagheera, par moments, reniflait l'ankus. Lorsque Mowgli en vint aux derniers mots du cobra blanc, Bagheera fit entendre un ronron approbateur.

— Alors le Capuchon Blanc a dit la vérité ? demanda Mowgli vivement.

— Je suis née dans les cages du roi, à Oodeypore, et je me flatte de connaître un peu l'Homme. Beaucoup d'hommes tueraient trois fois dans une seule nuit rien que pour cette pierre rouge.

— Mais la pierre ne fait qu'alourdir la chose à la main ! Mon petit couteau brillant vaut bien mieux. Voyons ! la pierre rouge n'est pas bonne à manger. Alors, pourquoi, pourquoi tueraient-ils ?

— Mowgli, va dormir. Tu as vécu parmi les hommes, et...

— Je me souviens. Les hommes tuent parce qu'ils ne chassent pas... par oisiveté, pour le plaisir. Réveille-toi, Bagheera. Pour quel usage a-t-on fabriqué cette chose à pointe d'épine ?

Bagheera ouvrit à demi les paupières, — elle avait une grande envie de dormir, — en un clignement malicieux :

— Les hommes l'ont fabriquée pour l'enfoncer dans la tête des fils de Hathi, afin que le sang coule... J'ai vu cela dans les rues d'Oodeypore, devant nos cages... Cette chose a goûté au sang de beaucoup d'éléphants comme Hathi.

— Pourquoi l'enfoncent-ils dans la tête des éléphants ?

— Pour leur apprendre la Loi de l'Homme. N'ayant ni griffes ni dents, les hommes fabriquent ces choses... et de pires encore.

— Toujours du sang, lorsqu'on approche le Clan des Hommes, ou seulement leur ouvrage ! dit Mowgli avec dégoût.

Le poids de l'ankus commençait à le fatiguer.

— Si j'avais su cela, je ne l'aurais pas pris !... D'abord, le sang de Messua sur ses liens ; et maintenant, celui de Hathi !... Je ne veux plus m'en servir. Tiens, regarde !

L'ankus vola parmi des étincelles, et s'enterra lui-même, la pointe en bas, à cinquante mètres de là, parmi les arbres.

— De cette façon, mes mains sont nettoyées de la mort, — dit Mowgli en frottant ses mains sur la terre humide et fraîche. — Le Thuu avait dit que la Mort me suivrait ! Il est vieux, il est blanc, il est fou.

— Blanc ou noir, mort ou vie, moi, je vais dormir, petit frère. Je ne peux pas chasser toute la nuit et hurler tout le jour, comme certaines gens.

Bagheera s'en alla vers un gîte, un affût de sa connaissance à deux milles de là environ. Mowgli grimpa sans peine sur un arbre commode, noua trois ou quatre lianes ensemble, et, en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, il se balançait dans un hamac à cinquante pieds du sol. Bien qu'il n'eût pas d'objection positive contre le grand jour, Mowgli suivait la coutume de ses amis, et en usait le moins possible. Quand il se réveilla parmi les bruyantes peuplades qui vivent dans les arbres, c'était de nouveau le crépuscule, et il venait de rêver aux beaux cailloux qu'il avait jetés.

— Il faut au moins que je revoie la chose ! dit-il.

Et il se laissa glisser le long d'une liane jusqu'à terre : Bagheera était devant lui. Mowgli l'entendit flairer dans le demi-jour.

— Où est la chose à pointe d'épine ? cria Mowgli.

— Un homme l'a prise. Voici la trace.

— Nous allons voir maintenant si le Thuu a dit vrai. Si la chose pointue est la Mort, cet homme-là mourra. Suivons.

— Il faut tuer, d'abord ! dit Bagheera. A ventre vide, œil négligent. Les hommes ne vont pas vite, et la Jungle est assez humide pour garder la plus légère empreinte.

Ils tuèrent aussitôt que possible, mais il leur fallut près de trois heures pour manger, boire et se remettre sur la voie. Le Peuple de la Jungle sait que rien ne répare le dommage d'un repas bousculé.

— Penses-tu que la chose pointue va se retourner dans la main de l'homme pour le tuer ? demanda Mowgli. Le Thuu disait que c'était la Mort.

— Nous verrons cela quand nous y serons, — dit Bagheera, en trottant la tête basse. — C'est un pied seul (elle voulait dire qu'il n'y avait qu'un homme), et le poids de la chose a imprimé son talon profondément dans la terre.

— Oui ! cela se voit comme un éclair de chaleur au milieu du ciel ! répondit Mowgli.

Et ils prirent le trot de chasse, une allure vite et hachée, à travers le clair de lune et les taches d'ombre, en suivant les empreintes de ces deux pieds nus.

— A présent, il court vite ! dit Mowgli. Les orteils sont espacés.

Ils continuèrent sur un terrain détrempé.

— A présent, pourquoi tourne-t-il ici tout à coup ?

— Attends ! dit Bagheera.

Et, d'un bond superbe, elle se porta aussi loin que possible en avant. La première chose à faire, lorsqu'une piste cesse d'être claire, c'est de se jeter en avant, d'un seul coup, sans la brouiller davantage de ses propres empreintes. Bagheera, en touchant terre, se retourna et fit face à Mowgli, en criant :

— Voici une autre piste qui vient à sa rencontre... Un pied plus petit, cette fois, et les orteils tournés en dedans.

Mowgli accourut et regarda :

— C'est le pied d'un chasseur indigène, d'un Gond... Regarde ! Ici il a traîné son arc sur l'herbe... Voilà pourquoi la première piste avait tourné si brusquement. Le Grand Pied voulait se cacher du Petit Pied.

— C'est vrai, dit Bagheera. Eh bien, pour ne pas confondre les voies en croisant nos traces, suivons chacun une piste. Je suis le Grand Pied, petit frère ; et toi, tu es le Petit Pied, le Gond !

Bagheera retourna d'un bond à la première piste ; Mowgli restait penché sur la curieuse trace aux orteils en dedans qu'avait laissée le petit homme sauvage des bois.

— Maintenant, — dit Bagheera, en avançant pas à pas le long de la chaîne que formaient les empreintes, — moi, le Grand Pied, je tourne ici ; puis, je me cache derrière un rocher et me tiens immobile : je n'ose pas seulement changer mes pieds de place. Et toi, que fais-tu, petit frère ? Annonce à haute voix !

— Maintenant, moi, le Petit Pied, j'arrive au rocher, — dit Mowgli, suivant rapidement sa piste. — Puis, je m'accroupis sous le rocher, appuyé sur ma main droite, et mon arc entre les orteils. J'attends un bon moment, car la marque de mes pieds, ici, est profonde.

— Moi aussi ! — dit Bagheera, derrière le rocher. — J'attends, en laissant reposer le bout de la chose à pointe d'épine sur une pierre. Elle glisse, car voici sur la pierre une égratignure... Annonce ! petit frère.

— Une, deux petites branches et une grosse, ici, sont brisées, — dit Mowgli à demi-voix. — Mais comment t'expliquer cela ?... Ah ! c'est clair, maintenant. Moi, le Petit Pied, je m'en vais en faisant du bruit, en piétinant, pour que le Grand Pied m'entende.

Il s'éloigna du rocher, pas à pas, entre les arbres, en élevant la voix, selon la distance, à mesure qu'il approchait d'une petite cascade :

— Je... m'en vais... très loin... là-bas... où... le... bruit... de... l'eau... qui tombe... couvre... le... bruit... que... je... fais ; et... là... j'attends. Annonce, à ton tour, Bagheera, le Grand Pied !

La panthère avait sondé le bois dans toutes les directions pour voir comment la trace du Grand Pied s'éloignait du rocher. Enfin elle donna de la voix :

— J'arrive de derrière le rocher sur les genoux, en traînant la chose à pointe d'épine. Ne voyant personne, je cours. Moi, le Grand Pied, je cours très vite. La piste est bien nette. Que chacun de nous maintenant suive la sienne. Je cours!

Bagheera bondit le long de la piste bien nette, et Mowgli suivit les pas du Gond. Un moment, il n'y eut que silence dans la Jungle.

— Où es-tu, Petit Pied? cria Bagheera.

La voix de Mowgli lui répondit, à cinquante mètres à peine sur la droite.

— Hum! dit la panthère avec une toux grave. Ils coururent l'un à côté de l'autre, en se rapprochant.

On galopa encore un demi-mille, en gardant à peu près la même distance ; puis Mowgli, dont la tête n'était pas si près de terre que celle de Bagheera, se mit à crier :

— Ils se sont rencontrés ; bonne chasse!... Regarde! ici se tenait le Petit Pied, son genou sur un rocher... et voilà le Grand Pied.

A dix mètres à peine, en face d'eux, sur un tas de pierrailles, étendu en travers, gisait le corps d'un villageois, un homme du district, le dos et la poitrine traversés par la pauvre petite flèche empennée d'un Gond.

— Eh bien, le Thuu était-il si vieux et si fou, petit frère? dit Bagheera doucement. Voici un mort, toujours!

— Suivons. Mais où est la chose qui boit le sang d'éléphant... l'épine à œil rouge?

— Le Petit Pied l'a peut-être... Oui... de nouveau, maintenant, il n'y a plus qu'un pied seul.

La trace unique d'un homme agile, qui avait couru vite, un fardeau sur l'épaule gauche, suivait régulièrement un îlot d'herbe courte et sèche, où chaque empreinte, pour les yeux perçants des traqueurs, semblait marquée au fer rouge.

Ils ne parlèrent ni l'un ni l'autre jusqu'à ce que la trace aboutît aux cendres d'un feu de camp, caché dans un ravin.

— Encore! dit Bagheera, s'arrêtant net comme si elle était changée en pierre.

Le corps recroquevillé d'un petit Gond gisait là, les pieds dans les cendres, et Bagheera interrogea Mowgli du regard.

— Comment cela s'est fait? Avec un bambou pointu, — dit le garçon, après un coup d'œil. — J'en avais un pour piquer les buffles, au temps où je servais le Clan des Hommes... Le Père des Cobras... — je regrette maintenant de m'être moqué de lui — connaissait bien cette engeance... et moi aussi, j'aurais dû la connaître. N'ai-je pas dit que les hommes tuaient pour le plaisir?

— Ma foi, ils ont tué pour avoir des pierres rouges et bleues! répondit Bagheera. Souviens-t'en, j'ai été, moi, dans les cages du roi, à Oodeypore.

— Une, deux, trois, quatre pistes! — fit Mowgli, en se penchant sur les cendres. — Quatre pistes d'hommes aux pieds chaussés. Ils ne vont pas aussi vite que les Gonds... Mais quel mal leur avait fait le petit homme des bois? Vois, ils ont parlé ensemble, tous les cinq, debout, avant qu'on l'ait tué... Bagheera, retournons. Je me sens le cœur lourd, quoi qu'il me danse dans la poitrine comme un nid de loriot au bout d'une branche.

— Laisser du gibier sur pied? Non, non, ce n'est pas de bonne chasse! Continuons, dit la panthère. ces huit pieds chaussés ne sont pas allés loin.

Ils ne dirent plus rien durant une grande heure, tandis qu'il suivaient la large trace des quatre hommes.

Le soleil était maintenant clair et chaud; tout à coup Bagheera dit :

— Je sens de la fumée.

— Les hommes sont toujours prêts à manger plutôt qu'à courir! dit Mowgli, en décrivant des lacets parmi les buissons.

Bagheera, un peu sur la gauche, eut un bruit indéfinissable dans la gorge.

— En voilà un qui ne mangera plus! dit-elle.

Un paquet de vêtements aux couleurs vives gisait en tas sous un buisson, et, alentour, de la farine s'était répandue.

— Encore le bambou! dit Mowgli. Regarde! Cette poudre blanche est ce que les hommes mangent. Ils ont pris sa proie à celui-là. — il portait leurs vivres, — et ils l'ont livré comme proie lui-même à Chil, le vautour.

— C'est le troisième, dit Bagheera.

— J'irai donner de grosses grenouilles fraîches au Père des Cobras, pour l'engraisser, dit Mowgli. Cette chose qui boit le sang d'éléphant, c'est la Mort elle-même... mais je ne comprends toujours pas !

— Suivons ! dit Bagheera.

Ils n'avaient pas fait un mille de plus, qu'ils entendirent la voix de Ko, le corbeau : il chantait un chant de mort au sommet d'un tamaris, à l'ombre duquel trois hommes étaient couchés. Un feu mourant fumait au centre du cercle, sous un plat de fer qui contenait une galette noircie et brûlée de pain sans levain. Près du feu, par terre, flamboyait au soleil l'ankus de rubis et de turquoises.

— La chose va vite en besogne, — dit la panthère; — tout finit là. Comment ceux-ci sont-ils morts, Mowgli? Aucun d'eux n'a seulement une égratignure.

Un habitant de la jungle, à force d'expérience, arrive à en savoir aussi long que les médecins sur les plantes et les baies vénéneuses. Mowgli flaira la fumée qui montait du feu, rompit un morceau de pain noirci, le goûta, et, le recrachant :

— La pomme de mort ! toussa-t-il. Le premier l'avait mêlée, sans doute, à la nourriture que ceux-ci devaient prendre; et ceux-ci l'ont tué comme ils avaient déjà tué le Gond.

— Bonne chasse, en vérité ! On tue coup sur coup ! dit Bagheera.

La « pomme de mort » est le nom que l'on donne dans la Jungle à la pomme épineuse ou datura, le poison le plus prompt de toute l'Inde.

— Et maintenant ? dit la panthère. Allons-nous nous entre-tuer, toi et moi, pour cet égorgeur à l'œil rouge, là-bas ?

— Est-ce qu'il parle ? fit Mowgli tout bas. L'ai-je offensé en le jetant ? Entre nous deux, il ne peut faire de mal, car nous n'avons pas les mêmes désirs que les hommes. Si nous le laissons là, il continuera certainement à tuer les hommes, l'un après l'autre, aussi vite que les noix tombent par le grand vent. Je ne porte point d'affection aux hommes, mais je ne voudrais pas cependant les voir mourir six par nuit.

— Qu'importe ! ce ne sont que des hommes. Ils se sont

entre-tués, et ils ont été contents, — dit Bagheera. — Le premier petit homme des bois était un bon chasseur.

— Tout de même, ce ne sont que des enfants; et un enfant se noierait pour attraper la lune dans l'eau. C'est ma faute, — dit Mowgli. — Je n'apporterai plus jamais de choses étrangères dans la Jungle... quand même elles seraient aussi belles que des fleurs.

Il prit l'ankus avec précaution :

— Ceci, dit-il, va retourner au Père des Cobras. Mais il faut d'abord que nous fassions un somme, et nous ne pouvons dormir auprès de ces dormeurs-là. Il faut aussi que nous l'enterrions, lui, de peur qu'il ne se sauve et n'en tue six encore!... Creuse-moi un trou sous cet arbre.

— Mais, petit frère, — dit Bagheera, en se dirigeant vers l'endroit indiqué, — je t'assure que ce n'est pas sa faute, à ce buveur de sang. Tout le mal vient des hommes.

— Cela revient au même, répondit Mowgli. Creuse le trou profond... Au réveil, je le reprendrai pour le rapporter.

Deux nuits après, tandis que le cobra blanc, honteux, spolié, solitaire, roulait des pensées de deuil dans les ténèbres du caveau, l'ankus de turquoises vola en sifflant par le trou du mur, et s'abattit avec fracas sur la couche de pièces d'or.

— Père des Cobras! — dit Mowgli (il avait soin de rester de l'autre côté du mur), — tâche de trouver dans ton peuple quelqu'un de jeune et de bien armé qui t'aide à garder le Trésor du Roi, afin que nul homme ne sorte plus vivant d'ici.

— Ah! ah! le voilà de retour... Je l'avais bien dit, que c'était la Mort. Comment se fait-il que tu sois encore vivant? — marmotta le vieux cobra, en s'enroulant amoureusement autour du manche de l'ankus.

— Par le taureau qui me racheta, je n'en sais rien! Cette chose a tué six fois en une nuit. Ne la laisse plus sortir.

RUDYARD KIPLING

Traduit par Louis Fabulet et Robert d'Humières.

(A suivre.)

LE

DRAME DES POISONS[1]

III

UN MAGISTRAT

Le lieutenant de police Gabriel Nicolas de la Reynie a été la cheville ouvrière du procès des poisons. Il dirigea seul cette procédure immense, hérissée de difficultés. On ne saurait d'ailleurs trouver un point de son administration où son esprit et son caractère apparaissent d'une manière plus vivante et plus complète. C'est grâce à lui, grâce aux notes minutieuses qu'il prenait journellement sur les dossiers des accusés, que nous avons pu connaître les faits dont Louis XIV croyait avoir détruit tout vestige en faisant brûler dans la cheminée de son cabinet les pièces de procédure.

1. Voir la *Revue* des 1er avril et 1er mai.

Bibliothèque de l'Arsenal, Archives de la Bastille, mss. 10 338-10 359 (dossiers de la Chambre ardente). — *Bibliothèque nationale*, ms. franç. 7608, notes de La Reynie. — *Ibid.*, collection Baluze, 180, 335, 336, 339, 351, 352. — *Ibid.*, ms. franç. [illegible], journal manuscrit d'un contemporain. — *Archives de la Préfecture de Police*, dossier de l'Affaire des Poisons, carton Bastille I, ff. 97-320.

François Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. IV-VII, Paris, 1870-1874. — *Catalogue des Archives de la Bastille*, formant le t. IX du *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, Paris, 1892-1894. — Isambert, *Recueil des anciennes lois françaises*, Paris, 1822-1833. — Duppuy (G. B.), *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, Paris, 1850-1855.

Correspondance de madame de Sévigné. — Mémoires du duc de Saint-Simon. — Voltaire, *le Siècle de Louis XIV*. — Anonyme (J.-L. Carré), *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille*, Paris, 1789. — Camille Rousset, *Histoire de Louvois*, Paris, 1862. — P. Clément, *la Police de Paris sous Louis XIV*, Paris, 1866. — J. Loiseleur, *Trois énigmes historiques*, Paris, 1883. — G. Jourdy, *la Citadelle de Besançon, épilogue de l'affaire des Poisons*, Gray, 1888.

Saint-Simon, qui a déchiqueté des réputations qui semblaient d'acier, s'arrête avec respect devant Nicolas de la Reynie, bien que les fonctions dont il était revêtu fussent pour lui un sujet de véritable horreur. « La Reynie, écrit-il, conseiller d'État, si connu pour avoir tiré, le premier, la charge de lieutenant de police de son bas état naturel, pour en faire une sorte de ministère et fort important par la confiance directe du roi, les relations continuelles avec la cour et le nombre de choses dont il se mêle, et où il peut servir ou nuire infiniment aux gens les plus considérables et en mille manières, obtint enfin, à quatre-vingts ans (1697) la permission de quitter un si pénible emploi, qu'il avait le premier ennobli par l'équité, la modestie et le désintéressement avec lequel il l'avait rempli, sans se relâcher de la plus grande exactitude, ni faire de mal que le moins et le plus rarement qu'il lui était possible; aussi était-ce un homme d'une grande vertu et d'une grande capacité, qui, dans une place qu'il avait pour ainsi dire créée, devant s'attirer la haine publique, s'acquit pourtant l'estime universelle. » Nous avons un portrait de La Reynie par son ami Mignard, et, du tableau, un admirable burin par Van Schuppen. Jamais la gravure n'a reproduit une physionomie avec plus de netteté, de couleur et de vie. La figure brille d'une intelligence claire, forte et pondérée; les yeux expriment une bonté ferme et réfléchie. Tel nous retrouvons La Reynie instruisant l'affaire des Poisons.

Bien que Bazin de Bezons, de l'Académie française, lui eût été adjoint près la Chambre ardente comme commissaire instructeur, c'est le lieutenant de police qui fit toute la besogne. La quantité de dépositions, interrogatoires, confrontations, recolements, interrogatoires sur la sellette et à la question qu'il recueillit est inouïe; et nous voyons le magistrat se frayer, d'une main sûre, la voie dans cette forêt touffue, guidé par son expérience, sa connaissance de l'âme humaine et son clair esprit.

Les mémoires qu'il a laissés sur les questions les plus difficiles à résoudre sont utiles à étudier et curieux, à cause de la méthode de travail qu'ils révèlent. C'est exactement la méthode que nos anciens professeurs de rhétorique enseignaient pour l'ordonnance d'une dissertation française ou

d'une composition d'histoire. Le fait principal et fondamental est noté vers le milieu de la page, à gauche, avec une grande accolade qui embrasse les subdivisions ; chacune de ces subdivisions est, à son tour, accompagnée d'une accolade qui comprend les subdivisions de ces subdivisions ; et ainsi de suite jusqu'à l'extrémité de la page à droite qui est remplie, du haut en bas, d'une écriture menue et serrée : c'est la multitude des petits faits se succédant, de haut en bas, dans leur ordre méthodique, venant tous aboutir au fait principal qui se trouve, comme il a été dit, au milieu de la page à gauche. Il n'est pas un collégien qui n'ait établi sur ce modèle des plans de discours français. Mais il ne s'agit pas, dans les cahiers de La Reynie, de dissertations oratoires ou de compositions latines : il s'agit de jugements qui vont être prononcés sans appel sur « la chair et le sang des hommes », pour reprendre ses propres expressions. Et si, de ces plans à accolades nous nous reportons aux mémoires et rapports où ils ont guidé la pensée du magistrat, nous avons des merveilles de clarté et de jugement.

Durant le long procès des poisons La Reynie se montra infatigable au travail. Il n'eut d'autre souci que le bien et le triomphe de la justice. Et, à mesure que le nombre des coupables grossissait, que les plus grands noms de France, de la noblesse, du Parlement, se trouvaient compromis par ses enquêtes, que parents, amis, tous ceux qui craignaient pour eux-mêmes, que noblesse et Parlement, craignant pour leur honneur et pour leurs privilèges, s'ameutaient contre lui, — son courage grandit ; il redoubla d'activité, poussant ses enquêtes, pressant le roi, pressant les ministres, réclamant de nouvelles comparutions, des arrestations nouvelles, et qu'on lui permît d'étendre à un cercle plus vaste encore ses redoutables investigations.

* * *

Comme les frelons autour des rayons de miel, sorcières et magiciens apparaissaient autour de la cour du roi. Dans cette ruche prodigieuse étaient concentrés les richesses, les honneurs, qui éveillaient et surexcitaient les ambitions et les passions où les sorcières prenaient leur butin.

Les sorcières avaient de petits logis à Saint-Germain, à Fontainebleau, à Versailles, autour des palais. Elles s'introduisaient à la Cour comme marchandes de fruits ou de parfums distillés par les magiciens, elles offraient des pâtes pour adoucir la peau et des eaux pour embellir le visage. Elles se liaient avec la domesticité des grandes maisons, prenaient domicile chez les blanchisseuses qui y étaient attachées. Elles étaient amies de ces personnes qui suivaient la Cour avec la curieuse profession de faire présenter des placets. Il leur arrivait même d'entrer au service d'un duc ou d'une marquise. La Chéron fut successivement chez M. de Noailles, M. de Ratabon. La Vigoureux s'employait activement à faire placer des servantes et des laquais. On a vu les relations des devineresses avec Leroy, gouverneur des pages de la Petite Écurie. Girardin, gouverneur des pages du Dauphin, était lié avec le magicien Belot. Blessis, compère de la Voisin, fut présenté à la reine par madame de Béthune, par la reine au dauphin, et par le dauphin au roi.

Parmi les bourgeoises de Paris qui furent atteintes par les dépositions des devineresses, nous avons montré les principales, puis, venant aux dames de la Cour, la plus illustre, madame de Montespan ; mais de combien d'autres La Reynie eut à s'occuper ! La gracieuse duchesse d'Orléans, Henriette d'Angleterre, fut accusée, non sans la plus grande vraisemblance, d'avoir fait dire une messe avec des formules de sorcellerie en plein Palais-Royal, contre son mari. Madame de Polignac et madame de Gramont avaient cherché à faire empoisonner Louise de la Vallière. La comtesse de Soissons, Olympe Mancini, qui avait inspiré à Louis XIV sa première passion, fut compromise au point que, avertie par le roi, elle s'enfuit dans les Pays-Bas ; Louis XIV dit à la princesse de Carignan, mère de madame de Soissons : « J'ai bien voulu que madame la comtesse se sauvât ; peut-être en rendrai-je un jour compte à Dieu et à mon peuple. »

Quand madame de Montespan fut dans sa toute puissance, des rivales jalouses de sa fortune demandèrent aux sorcières des formules et des poudres pour l' « éloigner », comme elle en avait demandé pour éloigner La Vallière. Ce furent la duchesse d'Angoulême, madame de Vitry, et sa propre belle-

sœur, Antoinette de Mesmes, duchesse de Vivonne. Les pratiques auxquelles cette dernière eut recours furent exactement celles que nous a fait connaître la vie secrète de madame de Montespan. Elle s'adressa à la Filastre et à la Chappelain, qui servaient également l'éblouissante maîtresse du roi. Les sorcières n'hésitaient pas entre les deux belles-sœurs, pensant jouer à coup sûr: si l'une voulait conserver le cœur du roi, l'autre cherchait à s'en emparer, et, de toute façon, l'argent tombait dans leur bourse. Louis XIV ne permit pas que l'on poursuivît la duchesse de Vivonne liée par une parenté si proche à madame de Montespan. Il est probable également qu'il en fut détourné par Colbert, qui avait marié l'une de ses filles au duc de Mortemart, fils de la duchesse.

On imagine l'émotion, l'agitation, les inquiétudes que provoquèrent à la Cour et dans Paris les poursuites dirigées par la Chambre ardente contre un si grand nombre de personnes appartenant aux familles les plus distinguées : les arrestations de madame de Dreux, Leféron, de Poulaillon, de l'abbé Mariette, apparentés aux premiers magistrats ; les citations lancées contre la duchesse de Bouillon, la princesse de Tingry, la maréchale de La Ferté, la comtesse du Roure, la fuite précipitée hors du royaume de la marquise d'Alluye, de la vicomtesse de Polignac, du comte Clermont-Lodève, du marquis de Cessac, de la comtesse de Soissons, l'embastillement de l'illustre maréchal de Luxembourg, qui avait fait demander au diable par les magiciens de lui enlever sa femme. « On est dans une agitation, écrit madame de Sévigné, le 26 janvier 1680, on envoie aux nouvelles, on va dans les maisons apprendre. »

D'autre part l'imagination était frappée : on ne parlait plus que de crimes. Les plus légers accidents étaient attribués au poison. Tous les gendres étaient accusés d'empoisonner leur belle-mère. Dans Paris régnait la terreur.

Puis il y eut le mouvement de réaction. Gentilshommes et gens de robes se montrèrent également irrités de ce que la Chambre osât pousser ses enquêtes jusqu'à eux. Le rang et le nom ne formaient donc plus un rempart assez haut contre les entreprises d'un lieutenant de police? C'était la fin de la société. Si bien que, bientôt, aux yeux des plus considérables,

le seul qui parût réellement criminel dans toute cette affaire, fut La Reynie. « Enfin, dit madame de Sévigné, le ton d'aujourd'hui c'est l'innocence des accusés et l'horreur du scandale. Vous connaissez ces sortes de voix générales. On ne parle d'autre chose dans toutes les compagnies. Il n'y a guère d'exemple d'un pareil scandale dans une cour chrétienne. » Et quelques jours plus tard, se faisant toujours l'écho de ces « sortes de voix générales », la charmante marquise dira que c'est une indignité de citer des personnes de condition pour de semblables calembredaines. « La réputation de M. de La Reynie est abominable, écrit-elle à sa fille, le 31 mai 1680 ; ce que vous dites est parfaitement bien dit : sa vie justifie qu'il n'y a pas d'empoisonneurs en France. » La Reynie venait de découvrir effectivement qu'on cherchait à l'assommer.

Le lecteur se souvient de la manifestation organisée contre le lieutenant de police lors de l'élargissement de madame de Dreux, qui fut promenée triomphalement entre son mari, le maître des requêtes, et son amant, M. de Richelieu. La noblesse fit une démonstration semblable lors de la comparution devant la Chambre de Marie-Anne Mancini, duchesse de Bouillon. Elle avait demandé et cherché les moyens de se défaire vivement de son mari, afin de pouvoir épouser le duc de Vendôme. Le duc de Bouillon en fut instruit par Louis XIV lui-même. Il n'en accompagna pas moins sa femme, le 29 janvier 1680, jusqu'à l'Arsenal, lui donnant la main droite, tandis que le duc de Vendôme lui donnait la main gauche : exacte répétition de la scène de madame de Dreux, sortant de la Chambre des poisons entre son mari et M. de Richelieu.

La marquise de Sévigné a noté les détails de cette joyeuse équipée. Madame de Bouillon arriva dans un carrosse attelé de six chevaux, assise entre son mari et son amant, suivie de vingt autres carrosses, tout bondés de gentilshommes et de dames les plus haut huppés et les mieux chaussés de la Cour. Le marquis de La Fare confirme ce récit : « La duchesse de Bouillon parut avec confiance et hauteur devant les juges, accompagnée de tous ses amis qui étaient en grand nombre et ce qu'il y avait de plus considérable. » « Madame de Bouillon entra, dit madame de Sévigné, comme une petite

reine dans cette Chambre ; elle s'assit dans une chaise qu'on lui avait préparée ; et, au lieu de répondre à la première question, elle demanda qu'on écrivît ce qu'elle voulait dire, c'était : qu'elle ne venait là que par le respect qu'elle avait pour le Roi et nullement pour la Chambre qu'elle ne reconnaissait point et qu'elle ne prétendait point déroger au privilège des ducs. (Ce privilège consistait à ne pouvoir être jugé qu'en Parlement, toutes Chambres réunies.) Elle ne dit point un mot que cela ne fût écrit, et puis elle ôta son gant et fit voir une très belle main ; elle répondit sincèrement jusqu'à son âge :

» — Connaissez-vous la Vigoureux ?

» — Non.

» — Connaissez-vous la Voisin ?

» — Oui.

» — Pourquoi voulez-vous vous défaire de votre mari ?

» — Moi, m'en défaire ; vous n'avez qu'à lui demander s'il en est persuadé ; il m'a donné la main jusqu'à cette porte.

» — Mais pourquoi alliez-vous si souvent chez cette Voisin ?

» — C'est que je voulais voir les Sibylles qu'elle m'avait promises ; cette compagnie méritait bien qu'on fît tous les pas.

» Si elle n'avait pas montré à cette femme un sac d'argent ? Elle dit que non, par plus d'une raison ; et tout cela d'un air fort riant et fort dédaigneux.

» — Eh bien ! messieurs, est-ce là tout ce que vous avez à me dire ?

» — Oui, madame.

» Elle se lève, et, en sortant, elle dit tout haut :

» — Vraiment, je n'eusse jamais cru que des hommes sages pussent demander tant de sottises.

» Elle fut reçue de tous ses amis, parents et amies avec adoration, tant elle était jolie, naïve, naturelle, hardie et d'un bon air et d'un esprit tranquille. »

L'une des réponses qu'elle fit à La Reynie, qui lui demandait si réellement elle avait vu le diable chez les sorcières : « Je le vois en ce moment, il est laid, vieux et déguisé en conseiller d'État : » se répandit aussitôt en dehors de la Chambre et mit en bonne humeur tout Paris et la Cour.

Les charges contre la duchesse de Bouillon n'en étaient pas moins des plus sérieuses. Il fut démontré aux commissaires de la Chambre qu'elle avait demandé aux devineresses d'empoisonner le duc de Bouillon ou de le faire mourir par sorcellerie. Madame de Sévigné jugeait la chose de peu d'importance. « La duchesse de Bouillon, écrit-elle à sa fille, alla demander à la Voisin un peu de poison pour faire mourir un vieux mari qu'elle avait et qui la faisait mourir d'ennui, et une invention pour épouser un jeune homme qui la menait, sans que personne le sût. Ce jeune homme était M. de Vendôme qui la menait à la Chambre de l'Arsenal d'une main et M. de Bouillon de l'autre. Quand une Mancine (Mancini) ne fait qu'une folie comme celle-là, c'est donné ; ces sorcières vous rendent cela sérieusement et font horreur à toute l'Europe d'une bagatelle. » Louis XIV en jugea plus sévèrement et décida que madame de Bouillon serait confrontée avec la Voisin. La jolie figure de la jeune duchesse en devint plus grave et elle supplia que cet affront lui fût épargné. Le roi y consentit, mais en l'exilant à Nérac, d'où il ne lui permit pas de revenir, malgré les instances de ses nombreux amis.

*
* *

C'est à Lesage, compère de la Voisin, que s'étaient adressés la duchesse de Bouillon et le maréchal de Luxembourg.

Lesage est une physionomie à part dans ce monde de sorcières, alchimistes et magiciens, et qui mérite d'être reproduite. C'était un sceptique parmi des croyants : il dupait les sorcières dont il était le collaborateur, autant que les dames de la Cour qui venaient lui demander les secours de son art. Originaire de Venoix, près de Caen, il s'appelait de son vrai nom Adam Cœuret. La Vigoureux trace son portrait : « ayant une perruque roussâtre, mal bâti, vêtu ordinairement de gris, avec un manteau de bourracan. » Cœuret était marchand de laine. Bien que marié en basse Normandie, il promettait à la Voisin de l'épouser si elle devenait veuve. Nous l'avons vu associé à l'abbé Mariette et recevant, rue de la Tannerie, madame de Montespan. Il se faisait alors appeler Dubuisson. En 1667, il fut arrêté, condamné aux galères pour

pratiques démoniaques, et, en 1672, délivré par le crédit de la Voisin. La galère où il ramait voguait en vue du port de Gênes quand les lettres de grâce le joignirent.

Rendu libre, Cœuret revint à Paris, sous le nom de Lesage, et renoua ses relations avec les sorcières.

Toute la science de Lesage consistait en un curieux talent d'escamoteur, par lequel il trompait, non seulement les gens du monde, mais les devineresses elles-mêmes, leur persuadant qu'il possédait « toute la science de la cabale », et celles-ci l'associaient à leurs fructueuses opérations. Les interrogatoires de la Voisin fournissent à ce sujet les plus bizarres renseignements : « Lesage prit un pigeon en vie à la Vallée de Misère (sur le quai de la Mégisserie où l'on vendait la volaille), et le brûla dans une bassinoire. En ayant sassé les cendres il les mit dans son cabinet. Ce fut le commencement de la quarantaine pendant laquelle il récitait journellement la passion de Notre-Seigneur, dans le cabinet, ayant les pieds dans l'eau, quoiqu'il gelât très fort. Puis il mettait une nappe blanche sur une table, faisait allumer deux cierges, fit acheter trois verres de cristal, desquels ayant fait son mystère qu'elle ne connaissait point, il les lui fit renfermer dans une armoire avec une branche de laurier, et ayant cependant toujours la clef sur elle, Lesage lui demanda les trois verres et la branche de laurier qu'il avait mis dans l'armoire, et, où ne les ayant pas néanmoins trouvés, il lui dit qu'il ne lui donnerait plus rien à garder, et l'ayant renvoyée dans le jardin, elle les trouva tous trois rangés dans le cabinet du jardin. Et lui ayant demandé comment il faisait tout cela, Lesage lui dit qu'il était de l'apostolat et de la compagnie des Sibylles. »

D'autres fois Lesage célébrait une sorte de messe, travesti en prêtre. Au moment de l'offertoire, il rompait deux petits morceaux de pain ordinaire et, après avoir fait s'agenouiller la Voisin et son mari, l'excellent Monvoisin, il leur donnait à chacun un morceau du pain « de la même façon que s'il les eût communiés, et leur faisait ensuite boire de l'eau bénite qu'il avait, à ce qu'il disait, fait changer en liqueur, et était la liqueur d'un goût extrêmement agréable ». — « Un sergent étant venu chez la Voisin pour l'exécuter, à la requête de Lenoir, tapissier, la Voisin fit appeler Lesage, lui dit qu'elle

était perdue et qu'il y avait quelque chose dans l'armoire qu'il fallait ôter, c'était une hostie ; et, dans le même temps, Lesage fit sortir la marquise de Lusignan qui était chez la Voisin et lui dit de s'en aller chez elle, et, quand elle y serait, de mettre une serviette blanche sur son lit, pour ce qu'il allait lui envoyer. Et, en effet, l'hostie se trouva chez la marquise, sans que l'on vît qui l'avait apportée. »

Les prétendues sorcelleries de Lesage consistaient ainsi en habiletés de prestidigitateur. Elles suffisaient à émerveiller ses clients. Il leur faisait écrire, par exemple, leurs demandes au démon sur des billets qu'il faisait ensuite semblant de jeter au feu, enveloppés dans des boules de cire, et, quelques jours après, il les représentait, en disant que le diable, qui les avait reçus par la voie des flammes, les lui avait renvoyés.

Lesage fut arrêté pour la seconde fois, le 17 mars 1679, et nous avons vu, en parlant de madame de Montespan, l'importance des déclarations qu'il fit devant les commissaires de la Chambre ardente.

***

Les révélations qui se succédèrent à la Chambre des poisons frappèrent plus cruellement l'âme de La Reynie que les colères du monde. Abrité dans sa conscience de magistrat, il n'entendait les cris et les menaces que comme les rumeurs vagues d'une foule lointaine.

Trois sentiments le dominaient et dirigeaient toute sa vie : le sentiment religieux, qui se traduisait dans une piété forte, saine et simple, une piété d'homme tranquillement convaincu de la vérité de sa foi ; l'amour de son roi, un amour fait de respect et d'admiration, avec des nuances d'affection semblable à celle d'un fils pour son père et tenant aussi d'un culte religieux ; enfin le sentiment de son rôle de magistrat avec un inébranlable respect de la justice. Le culte qu'il avait pour le roi s'étendait à ce qui le touchait et l'entourait, à ce que le roi aimait, à ce qu'il honorait. La grandeur de Louis XIV s'explique aisément, malgré la médiocrité du personnage, quand on voit avec quelle passion et par quels hommes il a été servi. Les révélations sur madame de Montespan,

mère des enfants du roi et qui avait presque été assise sur le trône de France, furent pour La Reynie un déchirement. C'est un spectacle émouvant de voir sa douleur devenant plus vive, plus poignante, à mesure que les témoignages se succèdent et que la conviction pénètre dans son esprit. « Faits particuliers, écrit-il en tête d'un mémoire où les charges contre madame de Montespan sont résumées, qui ont été pénibles à entendre, dont il est si fâcheux de se rappeler les idées et qu'il est plus difficile encore de rapporter. » En présence de ces révélations, son jugement si clair, si précis et sûr, devient trouble, et, ne pouvant croire à ce qu'il voit, il lui semble que c'est sa vue qui s'obscurcit. « Je reconnais ma faiblesse. Malgré moi la qualité des faits particuliers (ceux qui touchent madame de Montespan), imprime plus de crainte dans mon esprit qu'il n'est raisonnable. Ces crimes m'effarouchent. » Puis il revient aux dossiers avec sa conscience de juge. « Ce sont les actes mêmes qu'il faut voir et d'où il faut tirer les idées. » Mais ce sont précisément les idées qui se dégagent de ces actes que son esprit ne peut admettre. « Je reconnais que je ne puis percer l'épaisseur des ténèbres dont je suis environné. Je demande du temps pour y penser davantage ; et peut-être arrivera-t-il qu'après y avoir bien pensé, je verrai moins que je ne vois à cette heure. Après avoir tout bien considéré, je n'ai trouvé d'autre parti à proposer que de chercher encore de plus grands éclaircissements et d'attendre du secours de la Providence, qui a tiré des plus faibles commencements qu'on saurait imaginer, la connaissance de ce nombre infini de choses étranges qu'il était si nécessaire de savoir. Tout ce qui est arrivé jusqu'ici fait espérer, et je l'espère avec beaucoup de confiance, que Dieu achèvera de découvrir cet abîme de crimes, qu'il montrera en même temps les moyens d'en sortir, et enfin qu'il inspirera au roi tout ce qu'il doit faire dans une occasion si importante. »

En étudiant ces rapports de La Reynie à Louvois, on a ce spectacle aussi impressionnant que curieux : dans le courant de ses mémoires le magistrat expose avec netteté et logique la réalité des charges contre la favorite, et quand, en terminant, il doit poser des conclusions pratiques, son esprit s'effarouche, sa pensée s'épouvante comme le cheval qui s'ébroue devant

l'obstacle inattendu. « J'ai fait ce que j'ai pu lorsque j'ai examiné les preuves et les présomptions, pour m'assurer et pour demeurer convaincu que ces faits sont véritables, et je n'en ai pu venir à bout. J'ai recherché, au contraire, tout ce qui pouvait me persuader qu'ils étaient faux, et il m'a été également impossible. »

L'angoisse est accrue par le conflit qui surgit dans sa conscience entre les devoirs qu'il a vis-à-vis de la justice et ceux qu'il a vis-à-vis de son roi. « Dans ce même temps où mon esprit était si fort abattu, écrit-il, j'ai demandé à Dieu la grâce de pouvoir garder la fidélité que je dois à mon ministère et me donner une conduite sincère en tout ce qu'il a plu au roi de me commander. » Louis XIV a ordonné qu'une partie de la procédure serait soustraite à la connaissance des juges. Le coup est si rude pour la Reynie que sa forte pensée en a une défaillance. « J'espère, écrit-il à Louvois le 17 octobre 1681, de la grâce et de la bonté de Sa Majesté qu'elle compatira à ma faiblesse en considérant qu'avec la crainte et le respect où je ne pouvais manquer d'être (pour ses ordres), occupé d'ailleurs et rempli de l'idée d'un juge qui rendrait un témoignage en justice contre la vérité et qui, sur cela, jugerait et verrait juger du sang et de la vie des hommes, je n'ai pu reconnaître sur le moment le mécompte où j'étais, ni représenter à Sa Majesté que l'affaire dont il s'agissait n'était pas susceptible, par sa propre disposition, de l'expédient proposé. »

Un moment sa résolution semble prise : il s'en remettra entièrement et aveuglément au Roi qui a reçu de Dieu, écrit-il, des lumières supérieures à celles des autres hommes; mais, l'instant d'après, le magistrat reparaît en lui, et le décide à entrer en lutte, lui, isolé, sans appui, subalterne, contre les ministres tout-puissants soutenus par la volonté du roi.

A ce moment, son caractère se montre à nous dans sa grandeur. Il va droit à Louis XIV et lui expose les charges contre sa maîtresse ; puis il écrit énergiquement à Louvois : « Malgré tous les soins qu'on a pu prendre, tous ces faits (contre madame de Montespan) sont venus si souvent et par tant d'endroits différents et avec tant de circonstances, que le

roi a été obligé de permettre (qu'on interroge les prisonniers sur la favorite), mais par des actes particuliers (c'est-à-dire séparés des dossiers et soustraits à la connaissance de la Chambre ardente). »

Louvois, « ami intime de madame de Montespan et des plus affectionnés », fit tout au monde pour la sauver. Madame de Maintenon, en effet, lui était hostile et il craignait sa faveur naissante. En outre, comme l'observe l'ambassadeur de Venise, Louvois avait « le culte de la monarchie française à laquelle tout lui semblait dû ». Il devait protéger le prestige de la couronne contre l'atteinte que lui porterait la condamnation de la favorite. Enfin en défendant celle-ci il croyait faire sa cour à Louis XIV.

Louvois s'efforça de gagner La Reynie à ses vues, de lui persuader, tout d'abord en douceur, qu'il importait que le juge instructeur trouvât madame de Montespan innocente. Louvois parlait, pressait, démontrait, — La Reynie écoutait mais n'entendait pas. Le ministre changea de ton. Il chercha à montrer au magistrat qu'effectivement madame de Montespan devait être innocente. Il vint à Paris, le 15 février 1681, pour le lui expliquer. Mademoiselle Desœillets, suivante de la favorite, ne lui avait-elle pas écrit que « elle n'était pas coupable et que ce qu'on lui (à La Reynie) a dit qu'elle ne partait de chez la Voisin ne pouvait être vrai, qu'il y avait vingt femmes chez madame de Montespan, dont dix-huit la haïssaient, et qu'on peut leur demander de ses nouvelles, mais qu'elle a pensé que madame la Comtesse (de Soissons) avait deux demoiselles, dont l'une pouvait être à peu près de sa taille, et que madame la Comtesse pouvait bien avoir le nom d'elle (Desrillets) pour lui faire des affaires et pour en faire à sa maîtresse (madame de Montespan), qu'elle haïssait ». La Reynie répondit qu'il suffirait de confronter la demoiselle avec les prisonniers de Vincennes. Nous avons dit que la confrontation eut lieu et que la Desrillets fut reconnue. Force fut à Louvois d'imaginer une autre défense à laquelle La Reynie, inébranlable répondit encore :

« Après avoir fait réflexion à ce que mademoiselle Desrillets a dit à Vincennes à M. de Louvois qu'elle avait une nièce qui avait extrêmement couru les devineresses et

qu'on la confondait sans doute avec elle, je tiens cela suspect, parce qu'elle ne l'a dit qu'après avoir été reconnue par les prisonniers et parce que la dame de Villedieu, sa bonne amie, qui est à Vincennes, et qui a eu des avis, nous a voulu donner le même change, ce qui semblerait concerté ; et lorsque je lui demandé comment était faite la Desœillets, elle m'a dit que c'était une petite, courte, avec un gros sein, qui est une fausse peinture et qui convient précisément à la nièce. »

Comme on lui faisait observer que la Voisin avait nié connaître mademoiselle Desœillets, La Reynie répliquait : « La dénégation que la Voisin a faite jusques à la mort de la connaissance de mademoiselle Desœillets doit être d'autant plus suspecte qu'elle a été opiniâtrement soutenue, parce qu'il est prouvé à présent qu'elles étaient en commerce. Si mademoiselle Desœillets dénie elle-même ce commerce, il semble que cela même en doit augmenter le soupçon. »

Louvois insistait aussi sur une rétractation faite par la Filastre, après son entretien avec le confesseur, au moment de marcher au supplice ; mais le lieutenant de police répondit : « La décharge que la Filastre a faite par sa déclaration à l'égard de madame de Montespan s'applique uniquement à l'empoisonnement de madame de Fontanges ; il y a deux autres faits : celui de la messe sur le ventre par Guibourg et, plus, le pacte, et celui des poudres de Galet pour le Roi, où madame de Montespan a été nommée, et ces charges sur ces deux faits ne subsistent pas seulement telles qu'elles ont été faites à la question, mais elles ont été de nouveau confirmées par la même déclaration que la Filastre a rétracté le premier fait. »

La Reynie se défend, il défend la justice, et bientôt, fort des droits de la justice, il passe de la défense à l'attaque. Il dénonce au ministre les rapports que plusieurs des prisonniers du donjon de Vincennes, mêlés dans l'affaire de madame de Montespan, ont eus avec des personnes de la cour. Celles-ci ont donné des instructions et des avis. Il blâme ces manœuvres devant le ministre même qui, à l'instigation du Roi, en a été l'auteur. « Et plusieurs des accusés considérables, ajoute-t-il courageusement, ont trouvé moyen d'avoir des extraits des charges qui étaient contre eux au procès. »

La Reynie ne se contente pas de nier l'innocence de mademoiselle Desœillets, il dit à Louvois : « Il est difficile que, sur de telles charges, elle reste en liberté. Mise au courant de tout ce qui a été dit contre elle, elle travaille à prendre des mesures qui rendront sa conviction impossible, et ces mesures elle les prendra avec d'autres personnes mal intentionnées. »

Dans le cas où on ne l'autoriserait pas à l'arrêter, La Reynie demande au moins qu'il lui soit permis de procéder à son interrogatoire, et il trace à Louvois un plan très habile, il montre les moyens ingénieux et délicats par lesquels, sans violence ni éclat, il amènerait la confidente à déclarer la vérité. A peine est-il besoin de dire que ces propositions furent rejetées par Louis XIV et son ministre. Le magistrat n'en persévéra pas moins dans la voie qu'il s'était tracée, même après que Louvois, pour vaincre ses scrupules, se fut adjoint le second des ministres tout-puissants, Colbert.

Boileau disait : « J'admire M. Colbert qui ne pouvait souffrir Suétone parce que Suétone avait révélé la turpitude des empereurs. » On aurait là l'explication de sa conduite en dehors de l'intérêt personnel que Colbert avait à l'innocence de madame de Montespan. Colbert n'avait suivi que de loin le travail fait par les commissaires de la Chambre, et il ne connaissait que vaguement les charges relevées contre la maîtresse du roi. Il s'adressa à un avocat célèbre à cette époque, Me Duplessis, pour lui demander un mémoire où l'innocence de madame de Montespan serait établie et où seraient exposés les moyens d'étouffer cette malheureuse procédure. Colbert s'ingénia même à lui fournir des arguments.

Duplessis rédigea le mémoire demandé. Colbert lui en accuse réception le 25 février 1681 : « J'ai vu et examiné avec soin le mémoire que vous m'avez envoyé ; j'espère en recevoir un demain sur le second fait (la tentative d'empoisonnement sur mademoiselle de Fontanges) qui n'est pas moins grave que le premier (la tentative d'empoisonnement sur Louis XIV par le placet) et dont la preuve est, selon moi, plus entière et plus parfaite. » Et Duplessis lui envoie un deuxième mémoire avec ces mots : « Ayez la bonté de voir l'observation générale qui est au commencement parce qu'elle

peut fournir des moyens contre beaucoup de choses qui paraissent assez bien prouvées. » Les mémoires de Duplessis, appuyés par Colbert, n'eurent pas plus de prise sur La Reynie que l'argumentation de Louvois. L'avocat et le ministre demandaient que les accusés fussent jugés par la Chambre très sommairement, que la question ne fût plus appliquée, en sorte qu'ils ne déclareraient plus les faits graves, et qu'une fois l'ensemble lestement expédié, toutes les pièces de procédure fussent brûlées aussitôt. Mais La Reynie dit qu'il était impossible de ne pas suivre les règles de la justice et que la Chambre ne pouvait juger que selon la coutume et la loi.

***

La Chambre ardente se voyait dans l'obligation de se plier, d'une part au refus absolu de Louis XIV d'autoriser la lecture au tribunal des pièces de procédure où il était question de madame de Montespan, et, d'autre part, au refus non moins absolu de La Reynie, de permettre que les juges prononçassent une sentence où toutes les garanties que la coutume donnait aux accusés ne seraient pas respectées. Les deux termes du problème paraissaient inconciliables. Peu à peu le roi s'était laissé entraîner bien loin des résolutions d'équité rigoureuse dont il avait fait étalage au premier abord. Il avait violé le secret des dossiers pour communiquer aux personnes de marque les parties des interrogatoires qui pouvaient les intéresser ; il avait favorisé la fuite du prince de Clermont-Lodève, de la comtesse de Soissons, de la princesse de Tingry, de la marquise d'Alluye, de bien d'autres. Il avait tremblé à la pensée des révélations que pourrait faire la Voisin : « J'ai rendu compte au roi, écrivait Louvois à Bazin de Bezons, le 3 décembre 1679, des raisons que vous et MM. les commissaires avez de commencer demain la visite du procès de la Voisin ; mais Sa Majesté ne l'a pas approuvé et je donnerai ce soir ordre à MM. Boucherat et de La Reynie afin qu'il ne soit pas mis sur le bureau. »

Le 18 juillet 1680, de Montreuil-sur-Mer, Louvois écrivait à La Reynie : « Le roi n'a pas jugé à propos de donner l'ordre que vous demandez pour que MM. les commissaires

eussent la liberté de juger en cas de nécessité. Sa Majesté ne croyant pas qu'il convienne que la Chambre juge des prisonniers pendant son absence. » Quelques efforts qu'on eût faits pour entourer les séances de l'Arsenal d'un secret impénétrable, l'opinion ne fut pas trompée et l'on trouve dans mainte correspondance privée le témoignage que « le roi empêche de poursuivre les gens de la cour ». « Vous recherchez les gueux, s'écria, le 31 juillet 1681, l'un des accusés, Lalande, en plein tribunal, et on doit rechercher plus haut. »

Enfin, on a vu comment, après la déclaration de la Filastre, le 1er octobre 1680, la Chambre fut brusquement suspendue. « Ce jourd'hui, 1er octobre 1680, en exécution de l'arrêt du 30 septembre dudit an, qui a condamné à mort Françoise Filastre et Jacques-Joseph Cotton, leur a été donné la question ordinaire et extraordinaire ; mais ladite Filastre ayant fait à la question et hors la question des déclarations très considérables, et le roi en ayant vu le procès-verbal contenant de nouvelles déclarations par elle faites dans la chapelle dudit château de la Bastille, avant d'aller au supplice, Sa Majesté, pour des considérations importantes à son service, ne voulut pas qu'il fût expédié des grosses desdits actes pour servir à la Chambre et elle fit savoir à M. Boucherat, qui présidait ladite Chambre, d'en cesser les séances. »

De ce jour, la lutte entre le lieutenant de police, d'une part, et, de l'autre, les ministres soutenus par toutes les dames et tous les courtisans, se fit ouvertement. « Le roi, écrivent les secrétaires de la lieutenance de police, se trouvait fortement incité par les courtisans et même par des personnes constituées en dignité, pour faire entièrement cesser la Chambre, et cela sous différents prétextes, dont le plus spécieux était celui qu'une plus longue recherche sur le fait des poisons et des empoisonnements décriait la nation chez les étrangers. » La Reynie répondait par le respect dû à la justice, par le devoir qui incombait au roi de faire juger et punir les plus grands criminels qui eussent paru dans le royaume, enfin par la nécessité de purger la France de ces redoutables pratiques d'empoisonnements et de sacrilèges qui y avaient, en peu d'années, pris des proportions que nul n'eût imaginées. Il alla à Versailles, il parla quatre jours consécutive-

ment et durant quatre heures chaque jour. Que n'avons-nous le texte des paroles qu'il prononça devant le roi et ses ministres! Seul contre tous il l'emporta. « M. de La Reynie ayant été entendu par le roi dans son cabinet, en la présence de M. le chancelier et de MM. Colbert et marquis de Louvois, dans quatre différents jours et pendant quatre heures chaque fois, Sa Majesté se détermina enfin à la continuation de la Chambre et ordonna à M. de La Reynie de continuer ses instructions à l'ordinaire, néanmoins de ne rien faire sur aucune des déclarations contenues aux procès-verbaux de question et d'exécution de la Filastre que Sa Majesté, pour des considérations importantes à son service, ne voulut point être divulguées. »

La Chambre séante à l'Arsenal reprit le cours de ses travaux le 19 mai 1681, mais à la condition, imposée par le roi, que l'on ne suivrait pas les déclarations où il avait été question de madame de Montespan. Le 17 décembre, à l'interrogatoire de la Joly, les faits, que l'on voulait soustraire à la connaissance des juges, reparurent avec une force nouvelle. Aussitôt Louvois d'écrire à Bazin de Bezons, commissaire de la Chambre avec La Reynie, d'avoir soin de mettre toutes ces déclarations sur des cahiers séparés, qui ne seraient pas montrés aux juges. En réalité La Reynie s'apercevait que les difficultés pour la Chambre de s'acquitter régulièrement de son office redoublaient de jour en jour, et il ne tarda pas à comprendre et à faire comprendre à ses collègues que, par le seul fait de la suppression du procès-verbal où étaient portées les réponses de la Filastre à la question, il était devenu impossible d'instruire légalement le procès des principaux accusés. C'est ce qu'il établit en des mémoires véritablement admirables de précision et de jugement. « Pour obéir aux lois et coutumes judiciaires, écrit-il à Louvois, le procès-verbal de question de la Filastre, ses récollements et déclarations ne doivent pas être vus une fois seulement à la Chambre, ces actes y doivent être portés tous les jours, et ils doivent aussi être vus dans tous les procès des prisonniers qui seront jugés et dont la Filastre a parlé, et sa déclaration est d'autant plus importante que, non seulement elle décharge madame de Montespan et la Chapelain, qu'elle avait chargées de faits

particuliers, du dessein de l'empoisonnement de madame de Fontanges (on a d'ailleurs vu dans notre précédente étude que le projet d'empoisonner madame de Fontanges par Romani et Bertrand avait été nettement établi par d'autres témoignages), mais encore parce qu'elle en confirme deux autres. Les trois dernières lignes de cette déclaration diminuent la charge que la Filastre a faite à la question contre six autres prisonniers, accusés d'avoir sacrifié au diable l'enfant de la Filastre, cette déclaration leur est de conséquence. » — « De la suppression des procès-verbaux de question de la Filastre, écrit-il ailleurs, il naîtra encore cet autre inconvénient que les juges ne croiront pas être en état de juger aucun des prisonniers dont il a été fait mention dans le procès de la Filastre et il ne serait pas, en effet, des règles de la justice d'en juger aucun sans savoir ce que cette femme aura dit contre eux ou à leur décharge. Ce serait autrement supprimer une partie de leur procès, peut-être leur justification, et ce serait le plus grand de tous les inconvénients pour la justice. »

Le 11 octobre, il ajoute : « Les juges ne peuvent juger que sur le procès entier, jamais et quand bien même on pourrait supposer que ce serait en faveur et à la libération des accusés qu'on retrancherait, par d'autres grandes raisons, cette partie des charges, il resterait ce danger que, ce qui semblerait faire charge suivant le sentiment d'un juge, serait peut-être l'induction de quelque autre pour conduire à la décharge des accusés, et personne ne saurait prendre sur soi le danger de cette sorte de mécompte. Enfin, on ne voit pas d'exemple approuvé qui puisse autoriser une telle conduite ; les conséquences mêmes en paraissent terribles et on tomberait par là, sans doute, en d'autres inconvénients plus fâcheux encore que ceux que l'on penserait éviter.

» En jugeant de cette sorte des procès criminels et en traitant diversement les mêmes crimes, on ferait un tort irréparable à la gloire du Roi et on déshonorerait sa justice : et, avec cela, comme tous ces malheureux procès sont enchaînés les uns dans les autres, s'il était entré en quelqu'un de ces procès quelque chose d'extraordinaire de cette nature, il arriverait que toutes les procédures seraient gâtées et que les

juges ne croiraient plus être en état de pouvoir faire rien de bien, ni de légitime, sur ces matières. »

En concluant, La Reynie s'efforce d'amener Louis XIV et les ministres à son opinion : « Il semble que tant de maux, qui sont d'une ancienne et longue suite, venant à être découverts comme ils le sont, sous le règne d'un grand roi, en la main duquel Dieu a mis une grande puissance et une autorité absolue, ils ne peuvent être dissimulés.

» De semblables malheurs ont paru en d'autres siècles, et, soit par raison ou par faiblesse des temps, dès qu'il s'est trouvé des personnes considérables engagées dans ces misérables pratiques, le cours de la justice en a presque toujours été interrompu; peut-être que la destruction de ces crimes horribles, qui attaquent la majesté de Dieu même, et la punition de ceux qui sont engagés dans ce maudit commerce de poisons, que les lois appellent les ennemis du genre humain, ont été différées jusqu'à présent, pour être entreprises avec plus de succès par un prince que toutes les raisons spécieuses, dont la fausse politique a accoutumé de se couvrir, ne sauraient surprendre ni ébranler, et par un prince capable par ses lumières de discerner, suivant les règles de la véritable sagesse, ce qui est juste de ce qui ne l'est pas. Voici cependant les mêmes raisons, les mêmes incidents et les mêmes difficultés qui se sont présentés autrefois. »

Il faut penser que ces paroles s'adressaient directement à Louvois et à Louis XIV, pour en mesurer l'élévation et le courage. Mais Louis XIV n'avait pas le caractère assez grand pour sacrifier son amour-propre au bien public, pour consentir à une telle humiliation aux yeux de ses sujets et de l'Europe, devant lesquels il n'avait cessé d'étaler son orgueil. Il maintint l'interdiction de laisser communiquer à la Chambre les pièces de procédure où il était question de madame de Montespan ; de son côté, La Reynie demeurait irréductible, refusant de laisser juger un procès où toutes les pièces ne seraient pas communiquées. Cependant, il fallait agir : une Chambre doit être ouverte ou fermée.

Après avoir fait tout ce qui était possible pour que la justice suivît son cours en toute indépendance, de manière à atteindre tous les coupables et les plus hauts placés, La

Reynie indiqua la seule solution qui permît au tribunal — puisqu'on ne lui laissait pas remplir son devoir dans toute son étendue — de ne pas forfaire du moins au devoir dans le champ limité où il pouvait encore agir.

Il y avait alors en France les tribunaux où siégeaient des juges, et il y avait les lettres de cachet qui agissaient sans formalité ni jugement, par simple ordre du roi. Ailleurs, nous avons montré le plus illustre des magistrats français, d'Aguesseau, à peu près vers la même époque, solliciter, au cours d'une affaire dont il était chargé, des lettres de cachet. Comme d'Aguesseau, La Reynie aurait pu dire : « Je ne suis pas accusé d'aimer les voies extraordinaires et de haïr les formes connues de la justice, cependant je trouve ici beaucoup de raisons pour recourir aux ordres du roi (lettres de cachet). » — « Sa Majesté ne voulant pas donner connaissance à la Chambre de certains faits, écrit-il le 17 avril 1681 à Louvois, ni qu'elle juge certains prisonniers et certains accusés, se réservant, à cause de l'importance dont ils sont, à y pourvoir par sa justice et par les autres moyens dont elle entend se servir, il semble que par des voies fort simples on peut arriver à la fin que le Roi s'est proposée, et il n'y a rien à dire quand MM. les commissaires de la Chambre n'auront aucune connaissance de ce dont ils ne doivent pas être juges. »

Il fallait, selon La Reynie, renoncer à instruire le procès des accusés qui avaient eu connaissance des faits concernant madame de Montespan, et, puisqu'on ne pouvait les juger selon les règles de la justice, se résigner à les enfermer par lettres de cachet dans les forteresses royales. Devant l'attitude du lieutenant de police, commissaire de la Chambre ardente, refusant de laisser procéder à un jugement qui violerait les formes traditionnelles et les garanties qu'elles accordaient à l'accusé, force fut au roi et au ministre de se plier à son opinion.

* * *

La Reynie énumère la longue liste de criminels chargés de monstrueux forfaits qui vont, par cette voie, échapper aux rigueurs du tribunal, aux tourments de la question, à la mort par le bûcher ou le gibet : et il ajoute :

« Il y a cent quarante-sept prisonniers à la Bastille et à Vincennes; de ce nombre il n'y en a pas un seul contre lequel il n'y ait des charges considérables pour empoisonnement ou pour commerce de poisons et des charges avec cela contre eux pour sacrilèges et impiétés. La plus grande partie de ces scélérats tombe dans le cas de l'impunité.

» La Trianon, une femme abominable, par la qualité de ses crimes, par son commerce sur le fait du poison, ne peut être jugée, et le public, en perdant la satisfaction de l'exemple, perd sans doute encore le fruit de quelque nouvelle découverte et de la conviction entière de ses complices.

» On ne saurait juger non plus la dame Chappelain, à cause que la Filastre lui a été confrontée : femme d'un grand commerce, appliquée depuis longtemps à la recherche des poisons, ayant travaillé, fait travailler pour cela, suspecte de plusieurs empoisonnements, dans une pratique continuelle d'impiétés, de sacrilèges et de maléfices; accusée par la Filastre de lui avoir enseigné la pratique de ses abominations avec des prêtres, impliquée considérablement dans l'affaire de Vanens.

» Par les mêmes considérations, Galet ne peut être jugé : quoique paysan, homme dangereux, tenant bureau ouvert pour les empoisonnements.

» Lepreux : — prêtre de Notre-Dame, engagé dans les mêmes pratiques avec la Chappelain, accusé d'avoir sacrifié au diable l'enfant de la Filastre.

» Guibourg : — cet homme, qui ne peut être comparé à aucun autre sur le nombre des empoisonnements, sur le commerce du poison et les maléfices, sur les sacrilèges et les impiétés, connaissant et étant connu de tout ce qu'il y a de scélérats, convaincu d'un grand nombre de crimes horribles, cet homme, qui a égorgé et sacrifié plusieurs enfants, qui, outre les sacrilèges dont il est convaincu, confesse des abominations qu'on ne peut concevoir, qui dit avoir, par des moyens diaboliques, travaillé contre la vie du roi, duquel on apprend tous les jours des choses nouvelles et exécrables, chargé d'accusations et de crimes de lèse-majesté divine et humaine, procurera encore l'impunité à d'autres scélérats.

» Sa concubine, la nommée Chanfrain, coupable avec lui

du meurtre de quelques-uns de ses enfants, qui a eu part à quelques-uns des sacrilèges de Guibourg, et qui, selon les apparences et l'air du procès, était l'infâme autel sur lequel il faisait ses abominations ordinaires, demeurera aussi impunie.

» Il y a encore une grande suite d'autres accusés considérables qui trouvent l'impunité de leurs crimes. La fille de la Voisin ne peut être jugée, non plus que Mariette, quelque chose qui survienne à son égard. Latour, Vautier, sa femme, resteront non seulement impunis, mais, par les considérations qui feront tenir leurs crimes secrets, leur procès ne pourra être achevé d'instruire. »

La Reynie dit encore, non sans mélancolie : « Il y a lieu en tout d'admirer la providence du Seigneur. Si Mariette eût été pris avant le jugement de la Voisin et qu'ils eussent parlé sur le fait particulier (madame de Montespan), ce monstre (la Voisin) eût échappé à la justice et la Filastre *idem*, si elle eût mis en avant ce qu'elle a dit à la question. »

Restait à fermer la Chambre sans trop heurter l'opinion publique, en laissant croire qu'après tant d'éclats on voulait tout étouffer. « Il convient de finir la Chambre, écrit La Reynie, mais il faut éviter de le faire dans une conjoncture de lassitude ou de dégoût, afin que le grand nombre des personnes intéressées ne prenne pas occasion de décrier la justice et afin que les méchants qui restent, qu'ils soient connus ou non, ne cessent d'avoir de la terreur et, qu'en laissant de craindre, ils ne recommencent avec la même liberté qu'ils ont eue auparavant. »

Le plus vif désir des magistrats eux-mêmes qui composaient la Chambre était que celle-ci vît prononcer sa clôture. Le lieutenant de police en donne entre autres raisons : « La peine qu'on a et l'aversion de condamner, qui est une peine que les honnêtes gens ne peuvent s'empêcher de sentir, et la peine de ne pas juger les principaux. »

Il importait donc de ne pas paraître fermer la Chambre sur un sentiment de lassitude et, surtout, de ne pas laisser soupçonner les causes qui faisaient agir en réalité. Déjà le public murmurait. Obligé qu'on était, à cause de la complicité de madame de Montespan, de faire passer derrière le tribunal

tous les accusés qui avaient eu des rapports avec la Voisin, à savoir l'abbé Guibourg, Lesage et les principaux coupables, on reprit l'affaire tout assoupie du chevalier de Vanens. Mais, ici encore, le principal acteur, Vanens, pour avoir été en relation avec la favorite, échappa à la rigueur des lois. Les commissaires de la Chambre eurent la bonne fortune de trouver dans un coin d'interrogatoire des dénonciations contre un certain Pinon du Martroy, conseiller au Parlement, qui avait été entraîné dans la disgrâce de Fouquet. Lors des condamnations prononcées contre les financiers, après la chute du surintendant, les biens de Pinon avaient été saisis et Guibourg dit que, pour se venger et faire sortir Fouquet de prison, il avait fait des conjurations et envoûtements contre le roi et des sortilèges. Pinon était mort, mais il aurait eu pour confident Jean Maillard, auditeur en la Chambre des comptes. On s'empara de celui-ci et, comme il avait occupé une situation en vue, on mena son affaire à grand fracas. Il fut condamné le 20 février 1682, pour « avoir su, connu et non révélé les détestables projets formés contre la personne du roi ». Le conseiller nia tout dans les tourments de la question et jusqu'au moment de la mort. Il est certain que, parmi les différentes accusations qui furent produites devant les commissaires de la Chambre ardente, celles qui furent dirigées contre Maillard sont entre les moins bien prouvées. L'exécution eut lieu le 21 février et, par dérogation à l'usage, au milieu du jour.

Elle fut suivie, le 16 juillet 1682, de celle de La Chaboissière, valet de Vanens. Ce misérable fut condamné à être pendu après avoir subi la question préalable. Il était moins coupable que Vanens de qui il n'avait été que le préparateur, mais sa condition infime l'avait mis hors de toute confidence. Puis, la procédure fut bien et dûment close, sans que, aux yeux de la foule, la justice parût trop gravement lésée. Une lettre de cachet du 21 juillet 1682 ferma la Chambre ardente.

La Reynie ne considéra pas encore son rôle comme terminé. Dans sa correspondance avec Louvois, il n'avait cessé de revenir sur cette pensée qu'on devait profiter de l'expérience donnée par la longue instruction de la Chambre pour éviter le retour de forfaits comme ceux qu'on avait découverts. Il fut chargé avec Colbert de la rédaction d'une ordonnance.

Le 30 août 1682 parut le fameux édit contre les devins et empoisonneurs dû à la collaboration de ces deux grands hommes : les magiciens et devineresses étaient chassés de France, la fabrication et la vente des poisons nécessaires à l'industrie et à la médecine étaient réglementées par des prescriptions qui ont triomphé du temps et des révolutions et, aujourd'hui encore, après deux siècles, sont en vigueur.

***

Les nombreux accusés qui ne purent être jugés pour avoir été mêlés de près ou de loin aux entreprises de madame de Montespan, furent transférés, par lettres de cachet, en différentes forteresses, celles qui paraissaient les plus sûres du royaume. Par surcroît de précaution, Louvois ordonna que chacun d'entre eux y fût attaché à une chaîne de fer, dont un anneau serait scellé à la muraille et un autre rivé à leur corps. Tous ces malheureux demeurèrent dans cet état jusqu'à leur mort, quelques-uns durant plus de quarante ans. Le ministre envoya les instructions les plus sévères pour qu'ils ne pussent avoir communication avec qui que ce fût du dehors, pour que le personnel employé à leur donner les soins spirituels et matériels rigoureusement nécessaires fût réduit autant que possible et composé de personnes d'une entière confiance. Et, pour détruire par avance, dans l'esprit même des gouverneurs de citadelles et châteaux forts, l'effet des révélations que les prisonniers pourraient leur faire, Louvois manda à ces commandants et gouverneurs que leurs nouveaux hôtes étaient des coquins, qui avaient imaginé des calomnies infâmes contre madame de Montespan, dont la Chambre avait reconnu la fausseté, et que s'il leur arrivait d'ouvrir la bouche sur ce sujet, il fallait leur répondre aussitôt en les rouant de coups.

C'est à la citadelle de Besançon que furent conduits les prisonniers les plus importants : l'abbé Guibourg, Lesage, Galet, Romani. Guibourg y mourut trois années après son entrée.

Quatorze femmes furent menées au château de Saint-André-de-Salins. Louvois écrivait à leur sujet, le 26 août 1682, à l'intendant de Franche-Comté :

« Le Roi ayant jugé à propos d'envoyer dans le château de Saint-André-de-Salins quelques-uns des gens qui ont été arrêtés en vertu des décrets de la Chambre qui a connu du fait des poisons, Sa Majesté m'a commandé de vous faire savoir que son intention est que vous fassiez accommoder dans le château de Saint-André deux chambres, de manière que l'on puisse dans chacune y tenir en sûreté six de ces prisonniers, lesquels devront avoir chacun une paillasse dans le lieu où ils seront, et être attachés, ou par un pied ou par une main, à une chaîne qui sera attachée dans la muraille, laquelle aura néanmoins la longueur nécessaire pour ne pas les empêcher de se coucher. Comme ces gens sont des scélérats, qui ont mérité les derniers supplices, l'intention du Roi est qu'ils soient ainsi attachés de peur qu'ils n'insultent les gens qui seront commis à leur garde et qui entreront et sortiront de leur chambre pour leur porter à manger et vider leurs ordures. L'intention de Sa Majesté est que vous fassiez accommoder deux pareilles chambres dans la citadelle de Besançon, en sorte que l'on y puisse encore garder sûrement douze des prisonniers. Vous observerez que ces chambres-là doivent être en un lieu où l'on ne puisse entendre ce que ces gens-là diront. »

Auzillon, de la compagnie du prévôt de l'Isle-de-France, escorta jusqu'à la citadelle de Belle-Isle-en-Mer les principales des sorcières, la Pelletier, la Poulain, la Delaporte, la fille Voisin, Catherine Leroy. La Chappelain, commère de la Filastre, fut enfermée au château de Villefranche, où elle mourut quarante ans plus tard, le 4 juin 1724 ; elle y vivait en compagnie d'une autre sorcière qui avait été, comme elle, soustraite au jugement de la Chambre et pour les mêmes motifs, c'était la Guesdon.

Le commandant de Villefranche avait écrit, en août 1717, que « de deux anciennes prisonnières d'État pour poison, restant de quatre qui y furent enfermées il y a trente-six ans, la Guesdon mourut le 15 du courant, qui a laissé de ses épargnes quarante-cinq livres en argent, sur les huit sols de nourriture par jour, depuis ledit temps, dont elle a chargé sa camarade survivante de prendre ce dont elle aurait besoin pour son usage personnel et d'employer le surplus à faire

prier Dieu pour elle ; c'est une pensionnaire de moins pour le Roi. La bonne femme avait soixante-seize ans ; celle qui reste (la Chappelain) n'est pas moins vieille. Elles étaient dans la même chambre et faisaient chacune sa potée à part. »

Enfin quelques prisonniers de la Bastille et de Vincennes, entièrement étrangers à l'affaire des poisons, et d'autres qui furent reconnus innocents par les commissaires de la Chambre ardente, avaient été pour leur malheur enfermés à la Bastille ou à Vincennes, dans la même chambre que des accusés au courant des actes de madame de Montespan. Cette rencontre les condamna à une réclusion perpétuelle.

« Manon Bosse, écrit La Reynie, fut envoyée aux religieuses de Baffens, à Besançon, sous le nom de mademoiselle Manon Dubose, où le Roi payait sa pension sur le pied de deux cent cinquante livres ; elle ne fut point élargie pour avoir été enfermée avec la fille de la Voisin qui lui avait tout dit. »

La Gaignière, dans les mêmes conditions, fut mise à l'Hôpital général. Nanon Aubert avait été, elle aussi, mise avec la fille de la Voisin : « cela fit qu'on ne l'a point élargie, mais qu'en 1683, elle fut mise aux Ursulines de Besançon, et, depuis, de Vesoul, avec ordre de dire qu'elle était détenue pour commerce avec une dame de qualité accusée de poison, et on la faisait passer pour demoiselle. Le Roi payait sa pension sur le pied de deux cent cinquante livres par an ».

L'exemple le plus caractéristique est celui de Lemaire, frère de la Vertemart. Son innocence complète apparut clairement. Il ne pouvait lui être fait d'autre reproche que d'avoir été enfermé avec l'abbé Guibourg qui « lui avait tout dit ». Dès le 4 août 1681, Louvois mandait à La Reynie : « Il n'est pas temps présentement de mettre en liberté Lemaire. J'ai écrit au sieur Desgrez ce qu'il faut pour que, s'il lui montre ma lettre, il supporte avec moins de douleur sa longue détention. » Louis XIV et Louvois ne laissèrent pas d'être impressionnés par cette iniquité révoltante. En août 1682, Louvois fit remettre à Lemaire une somme importante, cent cinquante pistoles, lui promettant de lui faire parvenir chaque année une somme pareille, à la condition qu'il serait conduit hors du royaume, qu'il n'y remettrait les pieds de sa vie et ne parlerait à personne au monde de ce qu'il avait entendu étant à Vincennes.

S'il lui arrivait d'enfreindre l'un de ces engagements le roi le ferait saisir et renfermer pour le restant de ses jours.

La Reynie mourut le 14 juin 1709, à l'âge de quatre-vingts ans. On trouve un trait touchant dans son testament et qui peint cet honnête homme. Il demande que son corps soit enterré dans le cimetière de la paroisse et non dans l'église « ne voulant pas que son cadavre fût mis dans les lieux où les fidèles s'assemblaient et que la pourriture de son corps y augmentât la corruption de l'air, et, par conséquent, le danger pour les ministres de l'Église et pour le peuple ». Le lieutenant de police, qui avait consacré une partie de sa vie à rendre salubre et bien ordonnée la grande ville confiée à son administration, prêchait d'exemple sur son lit de mort, au détriment, sans aucun doute, des plus chers sentiments du catholique et du croyant qu'il était.

Gabriel Nicolas de la Reynie fut réellement un esprit de rare valeur. Parlant de lui, nous n'avons pas eu à montrer le fin lettré, l'érudit en correspondance suivie avec Baluze, faisant acheter et collationner des manuscrits grecs et latins, le protecteur compétent de l'imprimerie, le bibliophile à qui nous devons la conservation du texte primitif de Molière. Il fut un digne représentant de son temps, la grande époque de notre histoire. Le XVIIe siècle a atteint les limites extrêmes dans le bien comme dans le mal. Alors les Français produisirent leurs plus grands capitaines, leurs plus grands hommes d'État, leurs plus illustres magistrats; alors, ils virent briller les plus grands noms de la littérature, de l'art, de la philosophie, de l'érudition; les « filles de charité » faisaient éclater leur dévouement; madame de Chantal répandait autour d'elle le parfum de ses vertus; — mais alors, également, une marquise de Brinvilliers reculait les bornes du crime et un abbé Guibourg égorgeait des enfants, sur un autel, au-dessus du corps nu d'une marquise de Montespan.

FRANTZ FUNCK-BRENTANO

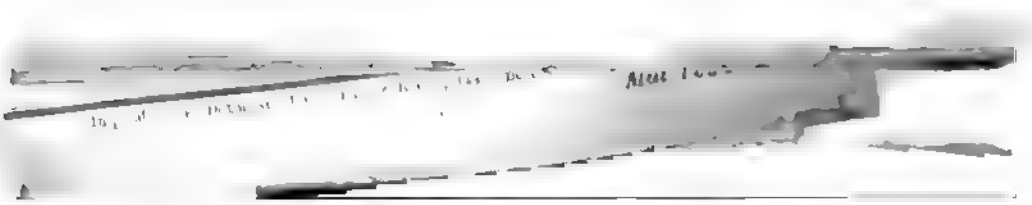

CINQ JOURS

A L'ARMÉE RUSSE[1]

— 1878 —

On avait donc décidé chez nous de m'envoyer en parlementaire au quartier général russe, et le maréchal Mehemmed-Ali m'avait dit de me tenir prêt pour le lendemain. Il s'agissait de faire savoir au commandant en chef de nos adversaires que Sa Majesté Impériale le Sultan, voulant que la guerre se fît dans les conditions les plus humanitaires possible, avait ordonné à ses armées de respecter les clauses de la convention de Genève, et qu'une institution analogue avait été instituée sous le nom de « Hilal-Ahmer », répondant à la Croix-Rouge des armées occidentales.

Le lendemain, à l'heure fixée pour le départ — midi — je me présentai devant la tente du commandant en chef. Mais son aide de camp me fit savoir que le maréchal, très fatigué, faisait sa sieste. Du reste à la chancellerie civile on n'avait pas pu encore copier et recopier les pièces que je devais emporter. Ce retard était fâcheux, ainsi qu'on le verra plus loin. Enfin, à une heure de l'après-midi, le maréchal, sortant de sa tente, me dit de son air le plus bienveillant :

— Mon cher commandant, voici la lettre au Grand-Duc

1. Cet épisode de la guerre turco-russe se place dans les premiers jours de janvier 1878. Les deux armées se faisaient face sur les deux rives du Lom. — L'auteur de ce récit, après avoir été attaché militaire à l'ambassade ottomane à Paris, devint grand-écuyer du Sultan. Il commande aujourd'hui la cavalerie impériale à Alep.

contenant l'ordre du jour aux troupes impériales, au sujet du Croissant rouge, et en voici une autre pour le commandant des avant-postes auquel je demande de vous faire filer tout de suite dans l'intérieur, vers le quartier-général. Il faut que, sans en avoir l'air, vous insistiez vous-même sur ce point, et, si par hasard on ne vous dirige pas immédiatement, faites tout ce que vous pourrez pour revenir chez nous, car j'ai télégraphié à Constantinople que demain matin j'attaquerai sur toute la ligne. Je vous donne mon aide de camp, le capitaine Hadji, pour vous accompagner jusqu'aux avant-postes. Quel cheval montez-vous?

— Monsieur le maréchal, je monte Timour [1], le pur-sang gris que Sa Majesté le Sultan m'avait donné lors de ma première mission à Constantinople.

— Très bien! Vous avez aussi votre trompette et votre fanion blanc?

— Oui, Excellence.

— Eh bien! mon cher, je n'ai plus qu'à vous souhaiter bon voyage... et surtout ne consentez pas à passer la nuit aux avant-postes russes : c'est entendu, j'attaque demain à l'aube, et sur toute la ligne!

Tout le quartier-général et toutes les troupes avoisinantes couronnaient les crêtes comme en un jour de fête ou de courses. La position permettait qu'on vît tout le parcours que je devais faire, depuis le départ jusqu'à mon arrivée auprès des vedettes russes. Il faut dire qu'en traversant la zone vide, au moment de pénétrer parmi des gens armés pour nous tuer moi et les miens, je ne me sentais pas tout à fait à mon aise. Cet état d'âme, je le lisais dans les yeux de Hadji, qui m'accompagnait. J'avais vingt-trois ans à peine, et à cet âge-là on voit le danger partout où il n'est pas et on ne le voit jamais où il est. Mais Hadji, ce vieux capitaine, qui a bien montré, à deux mois de là, qu'il n'avait pas froid aux yeux, dans une chaude affaire pendant laquelle il fut tué d'une balle au front, comment et pourquoi n'était-il pas à son aise, lui?

En quittant la chaîne de nos vedettes nous vîmes un pont

1. Timour : fer, en turc.

de bois qui nous permettait de franchir la rivière, dont les berges sont hautes partout. Le pont traversé, nous nous trouvâmes dans un bois où régnait le plus profond silence. Alors je fis jouer une sonnerie quelconque au trompette qui marchait côte à côte avec le porte-fanion, à cinquante pas en avant de nous. Aussitôt je vis venir au galop toute une nuée de Cosaques du petit poste, avertis sans doute par la vedette du pont, que nous n'avions pas aperçue à cause des bouquets d'arbres. D'ailleurs, pour le service des avant-postes, il n'y a rien de tel que les Cosaques. Ils paraissent et disparaissent à volonté : on dirait qu'ils s'enterrent comme les rats des champs.

Les lances approchent! Nouvelle sensation désagréable; mais bonne contenance. Hadji surtout. Moi, je ne sais pas : je crois que j'étais très pâle. Du reste, tous ces braves gens, aux larges figures réjouies, n'avaient nullement l'air de nous vouloir du mal. En m'adressant à l'un d'eux qui paraissait être un sous-officier, je lui fis comprendre que je désirais parler à un officier. Deux minutes ne s'étaient pas écoulées qu'un jeune lieutenant arrivait au galop, et bientôt il faisait apporter deux serviettes avec lesquelles on nous bandait les yeux, à Hadji et à moi.

Je n'étais pas du tout à mon aise pendant le premier temps de trot que nous fîmes, les yeux bandés et les rênes de mon cheval dans la main d'un cavalier qui trottait à côté de moi, et Timour n'était pas content non plus de se sentir en sandwich entre le cavalier conducteur et le lieutenant qui marchait à ma droite. Les pur-sang n'aiment pas un contact aussi intime, de sorte que nous ne marchions pas, nous roulions comme un bateau. Néanmoins, je poussais. Je poussais, parce qu'avec tout cela le temps avait passé, et je me demandais déjà, au cas où l'on ne nous ferait pas filer tout de suite vers l'intérieur, comment nous pourrions rentrer chez nous.

Nous mîmes pied à terre à une grand'garde d'infanterie et nous fûmes introduits dans une coquette petite tente carrée. Bientôt notre demeure fut envahie par une foule de jeunes et de vieux officiers qui venaient et s'en allaient par fournées. Presque tous parlaient le français. Ce fut un va-et-vient incessant : de tous les côtés on venait voir les Turcs.

Un appétissant samovar nickelé et tout battant neuf avait été planté dans un coin et fumait comme une petite locomotive. Mon compagnon et moi, nous faisions grand honneur à l'incomparable thé russe et à ce biscuit excellent dont mon palais de gourmand n'a jamais su trouver l'égal ailleurs. A la seconde tasse, un cliquetis de sabre au dehors, et l'entrée soudaine dans la tente du général Prokhoroff. Après les salutations et les présentations, le général me demande de lui remettre la lettre qui le concernait, comme commandant des avant-postes. Je répondis que tous ces papiers se trouvaient dans la sacoche de campagne attachée à ma selle. Folle jeunesse ! au lieu de passer la sacoche à mon ceinturon, je l'avais fixée à la selle. On vint dire au général que sur ma selle il n'y avait rien de ce genre. Têtes générales ! Je demande la selle : on me la présente et je vois effectivement qu'elle est veuve de l'objet en question. Nouvelles têtes ! surtout la mienne ! Quoi ! nous allions passer pour des espions ou des déserteurs ? Le général Prokhoroff n'avait pas l'air content du tout. Même il le marqua un peu par quelques paroles d'impatience. Heureusement, il y a un dieu pour les jeunes parlementaires étourdis : je venais de m'apercevoir que les deux anneaux de la selle, auxquels j'avais passé les courroies de la maudite sacoche, avaient disparu. Tout s'expliquait : le frottement des deux cavaliers avait détaché le système. Le général fut assez bon pour envoyer un homme au galop sur la route parcourue par notre petite troupe, et dix minutes après je prenais une longue respiration en voyant pénétrer, par l'ouverture de la tente, la sacoche !

Le général russe, après avoir parcouru la lettre le concernant, me dit :

— Mon cher monsieur, tout cela, c'est fort bien, mais je ne peux pas vous expédier au quartier-général sans en avoir préalablement l'ordre de monseigneur le Grand-Duc, à qui je vais télégraphier votre présence parmi nous et l'objet de votre mission.

— Dans ce cas, mon général, vous nous permettrez de rentrer chez nous ; nous reviendrons demain, demain matin à l'aube.

— Pas du tout ! me répond le général. Cela demande également l'autorisation de Son Altesse Impériale.

Et sur ces paroles le général me dit : « Bonjour », et sortit de la tente. J'aurais bien pu insister encore, mais d'une part c'était inutile et, d'autre part, en insistant davantage, j'aurais pu faire deviner au général les projets de notre généralissime qui devait, le lendemain « attaquer sur toute la ligne ».

Il fallut donc se résigner : mais ce fut l'un des moments les plus pénibles de ma vie. Là ou ailleurs, le danger, c'est toujours le danger ; mais être exposé à mourir de nos propres balles ou d'un éclat des obus tirés par nos canons à nous... Cette pensée nous fit passer, à ce pauvre Hadji et à moi, une nuit atroce... une nuit qui n'en finissait plus, malgré les nombreuses visites que nous recevions, malgré les tasses de thé qui remplaçaient d'autres tasses de thé, malgré les anecdotes qui suivaient d'autres anecdotes racontées fort peu par moi, il est vrai, car je n'avais pas la tête à ça, mais par tous ces gais jeunes officiers russes.

Hadji, qui ne savait pas un mot de français ni de russe, me faisait tout le temps un œil interrogateur et répétait, en bon Hadji et dévot qu'il était, des prières, qui sans doute avaient pour objet que les nôtres revinssent sur l'idée d' « attaquer le lendemain sur toute la ligne ».

Vers minuit, je sortis un moment de la tente. Pendant de longues minutes mes yeux se fixèrent sur ce pays que nous avions quitté dans la journée, tout vert, tout ensoleillé, tout gai des rumeurs de nos vaillantes troupes, tout reluisant de nos baïonnettes... Et maintenant, sous la pâle clarté de la lune, seule la silhouette blanche des tentes, la voix lointaine des vedettes arrêtant des patrouilles, et le cri goulu de quelques corbeaux se disputant les restes d'un nouveau plat du jour... Et, dans ce coin du monde, où peut-être quelques heures plus tard devaient s'entremêler les corps inanimés de milliers de braves, les armées dormaient d'un sommeil insouciant, du sommeil des héros anonymes !

Lorsque je rentrai dans la tente, je n'y trouvai que le pauvre Hadji dont le sommeil avait fini par vaincre les nom-

breuses inquiétudes, et moi-même, m'étendant sur une copieuse botte de foin qui sentait bon, je demandai au prince Sommeil le calme auquel j'avais acquis des droits incontestables. Mais il y avait à peine une heure que je dormais, que je sentis quelque chose comme un crabe qui se cramponnait à ma jambe. Moi, qui ai horreur de toutes les bêtes, de tout ce qui n'est pas cheval ou chien, je fis un bond à percer la toile de la tente... mais la cause de ma terreur, c'était la maigre et hideuse petite main nerveuse de Hadji. Il me réveillait pour me dire qu'il faisait jour déjà et qu'il lui avait vaguement semblé entendre quelques coups de canon lointains. Furieux, je me recouche en accablant ce pauvre garçon de toutes sortes de sottises; mais à peine m'étais-je abandonné aux nouvelles et douces caresses de Morphée..., que toute une volée de coups de canon et d'obus nous passent par-dessus la tête...

Bientôt la canonnade devint générale : le maréchal tenait parole. Sur toute la ligne, depuis Roustchouk jusqu'à Osman-Bazar, notre artillerie faisait un vacarme à tout casser. Et cela dura longtemps. Et la fusillade suivit de près la canonnade, qui, à son tour, allait être suivie de l'attaque à la baïonnette. Hadji, qui était Albanais d'origine, me disait tout le temps en essuyant les sueurs froides qui perlaient de son front basané :

— Ah ! voyez-vous, je n'en reviens pas ! Comment trouvez-vous cette idée du maréchal de nous expédier en parlementaires la veille d'une attaque ? Lui, pourtant si bon, si généreux pour nous ! Et avec tout cela, voici que les Russes nous oublient tout à fait... et je vais avoir tout à l'heure les boyaux éventrés par les sabres-baïonnettes des bataillons albanais qui font partie de la division Salih-Sarim ! Un Albanais éventré, décousu par un autre Albanais, et par erreur encore ! Ah ! être décousu par un pays... *bogâmi !* c'est impossible.

La bataille engagée sur une si grande étendue avait donné de la besogne aux commandants russes ; on nous avait tout bonnement oubliés sous cette petite tente, aux quatre coins de laquelle on avait planté des sentinelles. Je commençais à distinguer, pas bien loin de nous, la rumeur qui précède

Imp. Maulde, Doumenc et Cie, rue de Rivoli, 144.

toujours les attaques. Évidemment les Russes, très à découvert, et voulant attirer notre armée sur des points d'une meilleure valeur tactique pour eux, se retireraient sans résistance et la plaine serait balayée par les nôtres... et nous avec.

Déjà notre abri en toile avait été percé de plusieurs projectiles et l'une des sentinelles était tombée frappée de plusieurs balles; en tombant, elle avait écrasé à moitié mon camarade et démoli notre tente aux trois quarts. Alors je n'y tins plus. Je pris une carte de visite sur laquelle je crayonnai quelques mots. A force de signes et de prières, l'une des sentinelles voulut bien s'en charger, et une demi-heure après — une demi-heure qui nous parut une demi-éternité, — nous entendîmes le roulement d'un carrosse, et bientôt un très sympathique officier de hussards me prit par la main et me fit monter dans la voiture que le général Prokhoroff m'avait envoyée en recevant mon petit mot. Pendant que le carrosse partait au galop de ses trois chevaux attelés de front, l'officier se mit à me bander les yeux, avant même que j'eusse eu le loisir de lui demander ce qu'allaient devenir mon excellent camarade et mon cher cheval.

Cette voiture était une britchka russe aux portières en cuir et elle filait comme le vent. L'officier me déclina son nom et ses qualités que j'ai parfaitement retenus : il s'appelait Hachim-Bey, Géorgien et musulman de naissance et officier d'ordonnance du général Hann. Taille moyenne. Moustaches d'un noir d'ébène. Des yeux de chamois. L'air franc et bon. Prévenant, agréable. Uniforme : dolman bleu foncé, brandebourgs d'argent. Toque en astrakan.

Hachim parlait le turc et le français comme... moi; mais hélas! il ne put me dire dans aucune langue ce qu'étaient devenus mon ami Hadji et mon cheval Timour. On lui avait donné l'ordre de me prendre et de me conduire au village de Covacia, où se trouvait le quartier général du général commandant la 16e division, si ma mémoire ne me fait pas défaut. Après une petite heure de voyage le véhicule, poursuivi par le bruit infernal de deux armées qui se battent, et suivi d'un petit détachement de Cosaques du Don, s'arrêtait tout à coup, et deux personnes me tenant chacune par chacun de mes bras m'en faisaient descendre. Après avoir fait quelques pas,

mes conducteurs s'arrêtèrent et m'enlevèrent le bandeau parlementaire, et je me trouvai comme par un coup de théâtre devant tout un corps chamarré d'officiers en grande tenue.

Un vrai décor d'opéra : à droite un village blanc, blanc, blanc, au milieu d'arbres verts, verts, verts. Dans le fond, un cimetière aux grands arbres séculaires et majestueux. A gauche, une table longue, longue, longue, attendant de nombreux convives, entourée de maîtres d'hôtels et de valets de pied vêtus et stylés à l'anglaise. Du premier plan au dernier, vaste pelouse où sont rangées des quantités de voitures formant un vrai parc de corps d'armée. Sentinelles; officiers d'ordonnance; chevaux de main attendant leurs maîtres.

Un vieux général se détache du groupe et se présente à moi : général Hann ! et me fait signe qu'il n'entend pas facilement; je crois même qu'il tenait un cornet. Un autre me tend la main et me dit se nommer le prince Manuéloff, commandant la division de cavalerie ; très grand air celui-là. Et d'autres, et d'autres encore, tous aimables, tous charmants, tous hommes du monde et militaires distingués...

Aussitôt les principales présentations terminées, on se mit à table. Il en était temps : car, quoique la canonnade continuât, il faisait grand'faim, et si j'ai oublié les noms de mes aimables hôtes, en revanche, j'ai très bien gardé le souvenir et le détail de l'excellent menu qui m'a été servi. Le voici :

Omelette aux tomates.
Côtelettes de mouton.
Pommes soufflées et petits pois.
Filet de bœuf à la Bagration.
Salade russe.
Macédoine de fruits au marasquin.
Bordeaux — Champagne.

Et la canonnade, mêlée du crépitement de la fusillade, se mêlait aux sons d'une excellente musique qui jouait dans le fond de cette militaire mise en scène. Rien ne vous met en appétit comme une belle matinée de bataille, surtout quand, comme je l'étais ce jour-là, on se trouve dans la zone aimable.

Mais il sembla que les choses prenaient une tournure grave,

car, pendant le repas, les estafettes ne faisaient que se suivre et, chaque fois qu'il en venait une, on lisait le bout de papier qu'elle avait apporté et quelqu'un se levait, saluait, sautait en selle et filait au galop, tellement qu'avant la fin du repas, il n'y avait plus à table que le très aimable général Hann, son aide de camp Hachim-Bey et moi : tous les autres étaient partis pour le champ de bataille. Mais la canonnade ne semblait produire aucun effet sur notre conversation pour la très bonne raison que mon hôte ne l'entendait pas du tout! De sorte que rien ne dérangea notre festin.

Cependant Son Altesse Impériale le grand-duc Nicolas, averti par la télégraphie militaire, m'attendait. Il fallut donc partir. Hachim me fit monter dans un nouveau véhicule, qui était la propre voiture du général Hann : on ne peut pas être plus aimable; mais si le général avait pu permettre à son aide de camp de ne pas me bander les yeux après un si bon déjeuner et par une si vilaine chaleur, comme il eût été plus généreux!

La voiture marchait son train-train, et Hachim et moi nous nous racontions des tas de choses, lorsqu'à un tournant de route, je ne sais pas comment ça s'est fait, nous allâmes précipitamment dans un large fossé et la voiture fit panache. « C'est que voyez-vous, disais-je à Hachim, en essuyant le sang qui me coulait de la tête, ces attelages à la russe de trois chevaux de front ne valent rien sur ces routes bulgares! » Il fallut rebrousser chemin et trouver des chevaux. On me fit grimper sur un cheval de l'escorte. Grimper est bien le mot : avec ces diables de selles des Cosaques, les étriers sont fixés tellement court et tellement en arrière, que si l'on n'en a pas l'habitude, c'est le diable à confesser. Une fois en selle nous fîmes des kilomètres et des kilomètres aux allures vives sans presque nous arrêter. Vers la tombée du jour nous mîmes pied à terre, et, comme à cet endroit il n'y avait ni troupes à voir, ni mouvements à juger, mon aimable guide me permit d'enlever le fameux bandeau.

Le soleil avait disparu, laissant toutefois à l'horizon assez de clarté rose pour que les lignes de crêtes pussent y dessiner leur fine silhouette et, quand mes yeux, qui mirent cinq minutes à pouvoir distinguer les objets et les choses,

sondèrent l'horizon, ils s'arrêtèrent sur [illegible]larité assez fréquente dans ce pays de Bulgarie : les tumulus. Ceux que je voyais devant moi formaient un groupe à notre droite, et pas bien loin. Je regarde encore, et j'observe qu'à côté des tumulus, il y a des cyprès d'une certaine hauteur. Plus de doute : ce sont les hauteurs qui dominent Biéla. Donc nous descendons vers la Yantra que nous devons sans doute dépasser. Il devient évident que le grand-duc Nicolas se trouve à l'ouest ; donc il est toujours devant Plewna. On nous avait pourtant affirmé qu'Osman-Pacha avait quitté cette position. Voici un très précieux point à retenir et à communiquer au retour.

Cependant, je ne tique pas en faisant cette découverte, je fais semblant de n'avoir rien reconnu, et mon aimable guide me laisse jouir de l'air frais jusqu'au moment où nous arrivons en bas de la côte. Là, à cheval, et un bon temps de trot encore avant de nous arrêter pour dîner et faire la grande halte. Quelques minutes nous suffirent pour arriver au gîte. On m'introduisit dans une maison très confortable avec, pour hôte, le plus charmant des colonels.

Voilà encore un nom qui m'échappe... mais ce qui ne m'échappe pas, ce sont les tas de photographies de tas de connaissances que j'ai vues sur sa table, à côté de son lit, partout, partout, et toutes des célébrités artistiques : Sarah-Bernhardt et tout le Théâtre-Français ; et puis Hortense Schneider, Judic, Granier, Marguerite Ugalde, Léonide Leblanc, Blanche d'Antigny, etc., enfin toute la gamme majeure et mineure. C'est que le colonel russe était un vieux Parisien de la bonne époque et connaissait son Offenbach sur le bout des lèvres, tout autant que moi, et, ses fonctions de commandant d'étape l'obligeant à rester souvent chez lui, il avait ouvert le dossier des bons souvenirs et s'était entouré de tous les objets, de tous les bibelots qui pouvaient adoucir la monotonie du stationnement prolongé en lui rappelant le boulevard et le reste... Nous taillâmes une longue bavette, le colonel et moi, en mangeant du bon petit raisin et en buvant d'un champagne qui, sans être précisément frappé, n'était vraiment pas mauvais.

Hachim m'arracha à la plus charmante des causeries pour

me faire monter dans une voiture qu'il s'était procurée afin de pouvoir marcher, tout en dormant, une bonne partie de la nuit. Il devenait de plus en plus évident pour moi que nous allions vers Plewna, car nous venions de traverser le grand pont de la Yantra, et comme, en débouchant, nous n'avions fait aucun changement de direction, nous marchions perpendiculairement à la rivière, c'est-à-dire vers Plewna. La route était bonne et la cariole large : nous dormîmes jusqu'au moment où, le lendemain, nous commençâmes à entendre le murmure d'un grand camp. Il paraît même que nous avions pénétré dans la zone de ce camp, car, de droite et de gauche, on distinguait le son de plusieurs musiques militaires qui répétaient des airs d'Offenbach et des marches connues.

Hachim me dit alors :

— Nous voici au quartier général de monseigneur le grand-duc Nicolas ; préparons-nous.

Effectivement, bientôt les voix, les cliquetis des sabres devinrent plus nombreux, et plus nombreux aussi les à-coups, les arrêts et les « bonjour » à Hachim. Moi, j'étais comme l'aveugle du pont des Arts. Les yeux de tout un brillant état-major étaient braqués sur moi : tout le quartier général me regardait et moi, je ne voyais personne ! Je sentais qu'il y avait là des quantités d'officiers de toutes armes et de tous grades, brillants et chamarrés ; que même des correspondants de journaux étaient en train de me dessiner (je l'ai su plus tard en me voyant dans les illustrés de tous les pays). Comme à Covacia on me conduisit par les bras ; comme à Covacia, quand j'eus réintégré la vue, je me crus un instant dans un décor de grande féerie, d'une féerie vivante.

J'étais au seuil d'une tente. Mais comment lui donner le nom de tente, à cette demeure du grand-duc ? C'était un grand hall d'une douzaine de mètres de diamètre ; beaucoup d'élévation ; beaucoup de jour ; quadruple, quintuple tenture empêchant, à volonté, l'air, le soleil ou le froid de pénétrer. Tente de Kirghize perfectionnée pouvant servir l'hiver avec autant de charmes et d'avantages que l'été, doubles fenêtres, persiennes, abat-jour. Rien ne doit être plus précieux en guerre que le repos du chef. Un général, déjà sur le retour,

qui se refroidit, ou qui dort mal, fait de la mauvaise besogne, et la bataille du lendemain peut dépendre d'une nuit de rhumatisme ou d'un coryza. Le luxe, d'ailleurs, était absolument banni de l'habitation du Grand-Duc. Une simplicité d'ameublement... à n'y pas croire : une grande table au milieu avec des tas de cartes et de croquis ; quelques chaises pliantes ; un lit de camp, un modeste lit de camp ; un poêle ; un samovar. C'est tout !

Un général d'une taille superbe, et de la tournure la plus militaire qu'on pût imaginer, était appuyé d'une main à la table et regardait vers la porte au moment où le bandeau me fut enlevé ; il fit signe qu'on m'introduisît dans la tente. Vraiment, si l'on m'avait dit, avant de l'avoir vue, de dessiner une figure de grand-duc, noble et militaire à la fois, j'aurais, sans nulle hésitation, cherché à peindre celle que j'avais, en ce moment-là, devant moi. Son Altesse Impériale, entourée d'un état-major fort restreint, me reçut avec une bienveillance et un sourire qui me charmèrent au delà de toute idée. Le contact d'un si haut personnage et la timidité inhérente à l'âge ne me troublèrent pas longtemps ; car, sans compter l'aise que donnait l'accueil du prince, je me trouvais en pays de connaissance, rencontrant, aux côtés de Son Altesse Impériale, M. de Nélidow qui fut avant et après la guerre ambassadeur à Constantinople, et MM. Makiew et Basile, qui avaient occupé longtemps les postes de drogman et de chancelier à l'ambassade de Russie.

La conversation roula d'abord sur le sujet de ma mission et ensuite sur les choses de la guerre. Tout à coup, le grand-duc Nicolas, que des réflexions muettes avaient interrompu un instant, me dit :

— Dites-moi, est-il vrai que vous ayez avec Osman-Pacha à Plewna, l'ancien maréchal Bazaine comme chef d'état-major? Voilà ce que l'on nous a affirmé, à ma grande surprise, il est vrai.

— La surprise de Votre Altesse Impériale, répondis-je, est d'autant plus naturelle qu'Osman-Pacha — d'après ce que m'en disait tantôt Votre Altesse Impériale — a su s'attirer l'admiration des illustres chefs de l'armée russe, tandis que le maréchal Bazaine, suivant ce que nous savons de ses actes

autour de Metz, n'aurait pu que lui donner de mauvais conseils, lui qui n'a su tirer aucun profit de la si admirable et si vaillante conduite de son armée les 16, 17 et 18 août 1870...

Comme à ce moment-là un maître d'hôtel venait annoncer que Son Altesse était servie, le prince se leva et, s'excusant d'une indisposition, m'invita à déjeuner avec son chef d'état-major et les personnes de sa chancellerie civile. Le déjeuner fut exquis et la conversation charmante; mais comme, à une distance qui n'était pas éloignée, on entendait une vive canonnade, qui devait être celle de Plewna, je me levai de table pour ne gêner personne.

Quelques instants après, j'avais pris congé du grand-duc Nicolas, et reprenais, en la compagnie de Hachim, le chemin de chez nous. Même route, mêmes arrêts et presque mêmes figures qu'à l'aller. Il est probable que j'ai traversé des localités parmi lesquelles se trouvait sans doute le quartier général de Son Altesse Impériale le Tsarevitch, qui commandait l'armée de l'est; mais je n'ai osé rien en demander et je n'en ai rien su, et la seule chose que j'aie pu retenir, malgré ma cécité passagère, c'est que dans toutes ces zones-là il n'y avait pas beaucoup de troupes en profondeur, ce qui était encore un bon point à communiquer en rentrant.

Durant mon séjour chez les Russes, les positions s'étaient un peu modifiées. Après notre attaque, nos adversaires avaient — comme je l'avais pensé — quitté complètement la vallée du Lom; nous avions eu de brillants succès de Carahassan-Keuy et de Cavélévo; mais, malheureusement, tout cela c'étaient des succès tactiques, sans aucune utilité pour la suite de nos affaires. Et pourtant, le maréchal Mehemmed-Ali-Pacha était un commandant de valeur, d'un courage personnel incontestable; mais il était d'un caractère faible et, ce qui est une déveine noire à la guerre, le malheureux avait un état-major très divisé dans ses opinions. De sorte que l'on avait tapé dans le vide, et les creux que l'on avait faits chez l'adversaire s'étaient remplis de nouveau, et cette ligne, d'une souplesse prodigieuse, grâce à la cavalerie couvrante, avait cédé momentanément pour se redresser, et on était, à mon retour, gros Jean comme devant.

Au dernier village dominant la vallée du Lom, je mis pied à terre dans la cour d'une maison bulgare, et, en m'ouvrant les yeux, Hachim me dit :

— Vous voici en pays de connaissance.

Je croyais, en entendant ces paroles, me rencontrer avec l'excellent Hadji; mais ce n'était pas ce pauvre garçon que j'avais en face de moi; non, c'était mon cheval Timour. La noble bête, en entendant ma voix, la reconnut comme tous les pur-sang reconnaissent celle de leurs maîtres, tourna sa tête fine et intelligente vers moi, me regarda de son grand œil bleu de roi et m'envoya une caresse du bout de son nez rose. Quant à Hadji, personne, ni sur la route, ni aux avant-postes, ne sut me dire ce qu'il était devenu.

Hachim devait me quitter là. Avant de me séparer de lui, je dois rendre hommage au tact et à la délicatesse des commandants russes qui m'avaient donné pour guide un officier musulman, comme aussi au noble caractère de ce charmant compagnon.

Je repris la route de notre camp, précédé de deux cavaliers russes — porte-fanion et trompette — et accompagné de deux officiers de cavalerie. L'un, capitaine, ne savait pas le français, l'autre, colonel, le parlait admirablement. C'était un charmant homme qui, comme moi, aimait Paris. Sur ma parole de ne pas regarder en arrière, il me permit de retirer l'abominable bandeau. Le bleu, l'infini bleu, après les heures noires du bandeau parlementaire, m'envahissait d'un bien-être inexprimable : c'était la sortie d'un tunnel d'une longueur infinie ! Cependant, il nous fallait deux heures de marche pour nous trouver sur nos avant-postes. Ces deux heures, nous les employâmes à parler d'amis communs et de sensations communes, car nous nous trouvions avoir presque les mêmes attaches et les mêmes goûts. La causerie battait son plein et Timour marchait de son pas allongé, quand tout à coup le second officier — le capitaine de dragons — poussa cette exclamation : « Tcherkesses ! » en me montrant du doigt des gens à cheval qui venaient vers nous, en battant l'estrade, bride abattue. C'était une dizaine de Circassiens qui, ne connaissant pas l'usage du drapeau parlementaire, et voyant cinq cavaliers isolés, avaient pensé que le morceau était bon.

Il n'y avait pas une minute à perdre; je priai mes compagnons de me suivre au pas et me dirigeai, au galop, dans la direction des Tcherkesses. Arrivé à cent pas d'eux, je me mis à les hêler en turc et à leur faire des signes désespérés. Ils ne s'arrêtèrent que quand ils eurent reconnu mon uniforme. Et leurs paroles m'inquiétèrent : ils disaient qu'il n'était pas possible qu'un seul officier turc se trouvât en la compagnie de quatre ennemis. Cela leur paraissait louche! Et comme mes compagnons russes me rejoignaient, je tremblais de tout mon être : quelle honte c'eût été pour moi si ces officiers et leurs soldats avaient été touchés par ces maraudeurs. Or le Circassien est grand amateur du cheval de son adversaire. Quand il vient faire la guerre, il arrive avec une selle sur le dos — sur son dos à lui — et n'a pas assez d'argent pour se payer une monture. Les bêtes qu'avaient ce jour-là mes Circassiens étaient de vraies rossinantes sans corps ni jambes. Or, les Russes étaient admirablement montés, et les yeux des Tcherkesses brillaient à cette vue comme des boules d'onyx!

Alors, je pris à part celui qui me parut être le chef de la bande et lui dis tout bas à l'oreille : « Ici, près de moi, vous ne pouvez pas les attaquer; du reste, je me mettrais avec eux : nous serions cinq, nous avons des revolvers, et vous n'avez que vos sabres. Suivez-nous jusqu'aux avant-postes, et là, quand je serai parti pour l'intérieur et que les Russes retourneront chez eux, vous les suivrez, et vous en ferez ce que vous voudrez. »

Le chef des maraudeurs me comprit, accepta le marché et nous suivit à une petite distance. Nous arrivâmes devant une grand'garde. Les hommes étaient à pied. Je fis signe à leur officier de mettre la moitié de son monde sur un rang, face aux Tcherkesses... et maintenant, au premier qui bouge : feu! Le reste du poste s'avança, sur mon ordre, et fit mettre pied à terre à messieurs les récalcitrants qui furent solidement garottés et dirigés sur la prison de Razgrad[1].

1. Je les fis relaxer le soir même, car le danger avait disparu, et au fond ces Tcherkesses sont une excellente troupe auxiliaire — si l'on sait s'en servir — et ce qu'ils avaient fait ce jour-là, c'était dans l'ignorance complète de l'inviolabilité du drapeau blanc.

mécanisme. Comment des œuvres nées aux froides régions de l'intelligence et de la mémoire auraient-elles offert l'unité, la forte vie organique de ce qui doit germer au fond mystérieux de l'être? Profanes ou sacrées, les tragédies d'école nous semblent aujourd'hui des ombres qui vont s'évanouir, et la place matérielle qu'elles occupent encore ne saurait faire illusion sur leur insignifiance.

Pour ne citer que ces deux exemples, la gesticulation forcenée des sicaires qui assassinent un César, non plus que l'adroit agencement des groupes qui foisonnent dans l'*Assaut de Saint-Quentin*, ne sauveront de l'indifférence les toiles de Rochegrosse et de Tattegrain, ces candidats perpétuels au musée de Versailles. L'illustration de l'histoire, dénuée de la grande imagination qui fait surgir des âges lointains le drame éternel de la changeante humanité, est une forme d'art inférieure. Il faut avoir pris conscience en soi-même des forces de vie et de mort qui se heurtent en nous et hors de nous pour projeter dans le passé cette émotion personnelle qui nous le rend présent. On ne peut ressusciter autrefois que par le sentiment d'aujourd'hui.

Ce n'est donc pas l'histoire que j'attaque. Comme la mythologie qui prête une vie individuelle aux immuables instincts, elle peut s'illuminer au reflet d'une âme passionnée et nous transmettre le frémissement de l'heure présente. Le néant, c'est l'anecdote historique ou religieuse, la froide érudition de curiosité et de bizarrerie. J'y vois une duperie qui entraîne des hommes de talent hors d'eux-mêmes, les condamne à tournoyer dans le vide, en quête d'effets extérieurs, à solliciter l'intérêt pour des épisodes dépourvus de sens général. L'artiste qui se quitte lui-même, en quelque sorte, et renonce à puiser les éléments de sa création dans le sentiment des rapports qui le lient aux autres hommes erre sur la lande stérile et ne voit que des mirages.

Je ne m'étonne pas qu'une élite peu nombreuse échappe à la superstition du passé, et reprenne un contact direct avec la nature vivante. Dans nos civilisations vieillies, l'esprit succombe sous le faix d'une science imposée ou rapidement acquise; il en est accablé ou gonflé. Tous, plus ou moins, nous ressemblons à Mascarille qui se bombe et fait le beau

LES SALONS DE 1899

Il y a des années favorisées de soleil où les bourgeons pointent plus vivaces et promettent d'heureuses récoltes. Les Salons de 1899 nous offrent un de ces jolis printemps d'art. On y voit se dégager nettement de ce qui se dessèche et meurt ce qui se meut et tend vers l'avenir. Leur caractéristique est un retour à la vie, à la nature, une meilleure entente des conditions vraies de l'art, et l'évolution normale de jeunes talents qui prouvent par la justesse de l'observation visuelle leur fraîche et vive faculté de sentir. Une allégresse robuste a gagné de proche en proche, grâce aux esprits indépendants, qui ne sont pas tous ici, mais dont la parole d'affranchissement paraît avoir été comprise. Le goût de la vérité directe et de la sensation personnelle ne saurait prévaloir sans que reculent dans le passé et vieillissent soudainement les œuvres qui se traînent en des routines d'esprit.

L'art académique se plaçait hors de la vie, dans un domaine de combinaisons factices où rien ne pénétrait de ce qui nous trouble, nous émeut et nous fait vivre. Il ressassait sénilement de vieux thèmes, ou croyait les renouveler par des particularités bizarres, maintenant une séparation funeste entre l'homme et l'artiste, entre la vie et l'œuvre. Ainsi la création artistique, où doit s'exalter le sens intime, tournait au pur

mécanisme. Comment des œuvres nées aux froides régions de l'intelligence et de la mémoire auraient-elles offert l'unité, la forte vie organique de ce qui doit germer au fond mystérieux de l'être? Profanes ou sacrées, les tragédies d'école nous semblent aujourd'hui des ombres qui vont s'évanouir, et la place matérielle qu'elles occupent encore ne saurait faire illusion sur leur insignifiance.

Pour ne citer que ces deux exemples, la gesticulation forcenée des sicaires qui assassinent un César, non plus que l'adroit agencement des groupes qui foisonnent dans l'*Assaut de Saint-Quentin*, ne sauveront de l'indifférence les toiles de Rochegrosse et de Tattegrain, ces candidats perpétuels au musée de Versailles. L'illustration de l'histoire, dénuée de la grande imagination qui fait surgir des âges lointains le drame éternel de la changeante humanité, est une forme d'art inférieure. Il faut avoir pris conscience en soi-même des forces de vie et de mort qui se heurtent en nous et hors de nous pour projeter dans le passé cette émotion personnelle qui nous le rend présent. On ne peut ressusciter autrefois que par le sentiment d'aujourd'hui.

Ce n'est donc pas l'histoire que j'attaque. Comme la mythologie qui prête une vie individuelle aux immuables instincts, elle peut s'illuminer au reflet d'une âme passionnée et nous transmettre le frémissement de l'heure présente. Le néant, c'est l'anecdote historique ou religieuse, la froide érudition de curiosité et de bizarrerie. J'y vois une duperie qui entraîne des hommes de talent hors d'eux-mêmes, les condamne à tournoyer dans le vide, en quête d'effets extérieurs, à solliciter l'intérêt pour des épisodes dépourvus de sens général. L'artiste qui se quitte lui-même, en quelque sorte, et renonce à puiser les éléments de sa création dans le sentiment des rapports qui le lient aux autres hommes erre sur la lande stérile et ne voit que des mirages.

Je ne m'étonne pas qu'une élite peu nombreuse échappe à la superstition du passé, et reprenne un contact direct avec la nature vivante. Dans nos civilisations vieillies, l'esprit succombe sous le faix d'une science imposée ou rapidement acquise; il en est accablé ou gonflé. Tous, plus ou moins, nous ressemblons à Mascarille qui se bombe et fait le beau

sous des gilets superposés. Il est bon que la nécessité nous arrache l'aveu de ce que nous sommes et nous dépouille, serait-ce un peu brusquement. L'homme sort de cette épaisse livrée d'importance plus svelte qu'il ne l'aurait pensé ; et mieux vaut un maraud dégagé qu'un faux marquis étoffé de parures étrangères : celui-là, du moins, a la sincérité de ses gestes et ne parle que d'après lui même. De là vient sans doute que tant de jeunes gens paraissent vieux et que, par compensation, certains vieux retrouvent la jeunesse. Rien n'alourdit comme de porter le poids des préjugés, rien ne rafraîchit le sang comme de revenir à la sincérité native. Il ne peut y avoir d'art esclave ; et, de nos jours, combien l'artiste trouve de raisons en lui, hors de lui, pour aliéner, par prudence, une liberté dangereuse qui ferait son salut dans l'avenir ! Aussi la simple affirmation de l'indépendance prend-elle des airs de révolte. On reconnaîtra un jour que ces prétendus révoltés avaient tranquillement raison.

***

Déjà, malgré les négations et les chicanes, les ironies et les colères, Rodin, par la seule force des choses, a conquis sa place dans la tradition vivante de Barye et de Carpeaux. Il faudrait, mais l'espace ici me ferait défaut, pour comprendre la logique de ses hardiesses, juger dans son ensemble une œuvre où tout se tient. L'*Ève* qu'il expose cette année en est un admirable fragment. Ramassée sur elle-même dans un geste farouche, de ses bras croisés elle se voile la face et les seins, et l'on sent passer dans tout son corps puissant et misérable le frisson des châtiments pressentis. Ce bronze vivant et pathétique porte témoignage du réalisme passionné qui exalte la nature en restant fidèle à sa logique sévère, du lyrisme précis qui domine la réalité sans la trahir. Il semble que Rodin se soit rendu maître des forces élémentaires qui animent toute chair frémissante et douloureuse. Embrassant la nature d'un amour profond et sans restrictions, il pénètre à la source des énergies instinctives et poursuit la forme en ses grâces les plus délicates. Il est le poète du désir et du tourment. Partout, dans ses douloureux

d'une beauté intellectuelle. Dans un groupe de l'*Age mûr*, mademoiselle Claudel égale les hardis statuaires du XVe siècle par l'éloquence de son réalisme tragique. Une femme jetée en avant de tout son désir tend les bras vers l'homme que la Mort a déjà marqué de sa flétrissure et qu'elle entraîne loin des joies de la vie. Une *Clotho* de marbre n'est pas moins belle d'exécution : ce corps de vieille femme, d'un aplomb original et d'un accent énergique, se dérobe malheureusement sous un écheveau embrouillé. Le buste d'un contemporain en costume Henri II est un marbre fièrement travaillé, vigoureux et d'expression tranchante : le talent viril de l'artiste n'a pas toujours le charme qui s'ajoute à la force quand elle est pleinement maîtresse d'elle-même.

Le *Débardeur* de Constantin Meunier se présente avec une grandeur calme dans une attitude héroïque. Un autre sculpteur belge, Jef Lambeaux, de tradition toute flamande, modèle fougueusement des figures pleines de sève, dresse, comme une jeune guerrière au profil dédaigneux, aux seins altiers, le buste d'*Imperia*. Injalbert expose un très beau portrait de femme, ferme de plans, fin d'expression, aussi large que serré. La *Passion* de Saint-Marceaux, d'un style archaïque et sec, contient une belle figure de saint Jean. Le *Saint François d'Assise* de madame Besnard lève au ciel une face extatique, ouvre ses mains stigmatisées, dans une tension bien marquée de tout son être vers le Dieu dont il revit les douleurs. Le *Monument du général Sherman*, par le statuaire américain Saint-Gaudens, procède du réalisme de Rauch, et son élan fier s'accompagne heureusement d'une Victoire. Les jolis enfants de Schnegg, un buste de jeune fille de Marcel Jacques, la *Vieille Femme* du Belge Dewreese, la *Fontaine* de Rouzaud, *la Vague et le Rocher* de Grégoire, le *Maître ferronnier*, de Baffier, et ses admirables étains, deux gracieuses figures de madame Cazin, les danseuses de cire et de bronze de Carabin, ces vives Füllers et ces capricieuses Oteros si bien jetées dans leur mouvement, sont des œuvres intéressantes et d'accent personnel. Ce sont encore des merveilles d'art, fines et solides, ces trois statuettes de Dejean, deux femmes assises et une autre qui danse, en costume de nos jours, ces figurines naturelles et pimpantes, d'un modelé savoureux et gras, d'une

de combattant et de penseur, l'élan inspiré du Balzac qui portait si allègrement sa lourde enveloppe charnelle, il est difficile de prendre intérêt à ce gros homme bonnasse, assis sur un banc, le genou dans sa main, qui n'agit ni ne pense, ni ne rêve, mais se repose béatement. Quel rapport de ce bloc invertébré et veule au génie passionné qui fut toute sa vie en mal de pensée, d'invention et de création? Je ne vois ici ni architecture de formes, ni rythme de lignes, ni équilibre de volumes, rien enfin de ce qui passa inaperçu dans l'œuvre de Rodin et de ce qui faisait sa solide beauté. L'unique mérite du sculpteur adroit et fécond qui remplaça au pied levé un grand et profond artiste, serait donc d'avoir imposé le calme au grand homme de peine qui ne connut pas de répit.

L'avenir dira mieux que nous la place définitive qui appartient à Rodin dans l'évolution de l'art français. Dès maintenant nous pouvons constater la vive impulsion qu'a donnée autour de lui son exemple. Un grand artiste ne communique pas son génie, qui est le secret de sa personnalité, mais il stimule les énergies dormantes, il rajeunit les éternelles vérités en les colorant de sa passion actuelle.

Il me semble que les sculpteurs d'aujourd'hui se partagent entre deux tendances différentes. La nature est l'objet commun. Les uns l'étudient avec un amour attentif et qui serre de près la forme, ce qui est fort bien, à condition de ne pas tomber à l'odieux moulage. Les autres lui imposent l'exagération logique qui seule peut exprimer la passion. Ces derniers se groupent autour de Rodin, et plusieurs sont ses élèves directs. Leur sculpture est vivante, synthétique, colorée : elle traduit l'indépendance de la pensée et l'ardeur de la vie. Elle trouve le style dans l'unité du sentiment qui emporte les parties d'un mouvement continu. Cette force a parfois quelque chose d'excessif et de tendu, paraît insuffisamment disciplinée par le goût : en cela les disciples sont inférieurs au maître dont la puissance s'enveloppe de douceur. Ainsi Bourdelle a modelé fièrement, avec un beau sens de la coloration, les visages hurlants et douloureux qui feront partie d'un *Monument de la guerre*. Il a pétri d'ombre et de lumière une tête admirable qu'il appelle la *Pensée active* et qui est bien un être supérieur,

en général dans les groupes, dont les parties se juxtaposent et ne se fondent pas : on cherche un ensemble organique où les formes s'appellent et s'engendrent dans une harmonieuse continuité. Une exception est à faire pour le vivant groupe de M. Décatoire *Pan et Psyché*. Peu d'œuvres sont d'une plus belle venue, d'une poésie plus naturelle. Le chèvre-pieds bien épais, limoneux et lourd, embrasse et contemple avec une ardeur mêlée de pitié la pudique et fluette Psyché qui s'abandonne à ses genoux : le contraste de la matière féconde et rude avec l'âme douce, confuse et ravie d'être aimée, a été très délicatement senti par l'artiste. Je ne retrouve pas cette unité de conception dans l'*Éternelle Idole*, de M. Seysses, quoique la silhouette décorative ait une fine élégance. Le jeune homme agenouillé est un vigoureux, un souple morceau de sculpture, mais il se relie mal à la figure de femme étriquée et menue qui le domine. Je fais un même reproche à M. Guilloux pour son *Ève retrouvant le corps d'Abel* : prises à part, ces deux figures sont exécutées avec verve et souplesse ; mais de quel autre élan la mère eût embrassé le corps de son fils ! Et cette mère, d'ailleurs, a tout le caractère d'une amoureuse. C'est Écho et Narcisse, non pas Ève et Abel.

Et même à supposer que les convenances morales soient observées, il ne suffit pas, pour grouper réellement des figures, de concevoir juste et d'exécuter fortement, si les parties restent isolées. J'apprécie dans l'œuvre de Captier, *la Force hypocrite terrassant la Vérité*, des beautés de premier ordre. L'idée s'exprime clairement. Assise, le torse droit, une Mégère aux traits durs, aux lèvres rentrées, Fatalité sans merci, d'un bras rigide pèse sur la nuque de la jeune, de la tendre Vérité qu'elle bâillonne, le pied posé sur le miroir révélateur. Examinez chaque partie : le torse, le ventre, les cuisses arquées et puissantes de la femme assise, le corps infléchi de la victime, tout est d'un fort et pur dessin ; les dos surtout sont admirables : celui de la Force, musclé, solide et nerveux ; celui de la Vérité, exquis de grâce pliante. De face, pourtant, le groupe se désunit, semble sec et dispersé. C'est qu'avec tout son talent, le statuaire n'a pas su mettre autour des figures, par une heureuse disposition des masses, des

forme pleine et souple, exquises de grâce et d'esprit, vrais Tanagras modernes sans ombre de pastiche.

A côté de cette sculpture passionnée de vie et de libres recherches, et qui n'a pas encore fait toutes ses preuves en des œuvres définitives, persiste une tradition plus calme, forte encore quand elle ne s'alanguit pas de mollesse et de facilité routinières. Le goût et la mesure y dominent ; la passion n'est pas toujours présente. Trop souvent la transposition fait défaut, et la forme conçue pauvrement se dessine par les lignes plus qu'elle ne se modèle par les volumes. Là aussi, d'ailleurs, un renouveau s'annonce.

Le noble talent de Paul Dubois s'exprime dans sa force tranquille par le beau groupe harmonieux et ferme du *Souvenir ;* par le buste d'Ernest Legouvé, qui est un admirable portrait de la vieillesse. Mais il faut bien constater que les maîtres du chœur sommeillent pour la plupart et ne se mettent pas en frais. Car vraiment je ne puis prendre plaisir à l'effigie sèche et lourde du poète-cordonnier Vestrepain dont Mercié a rendu si pauvrement la rondeur populaire, non plus qu'au monument élevé par Barrias à la gloire d'un philanthrope. La pauvre fille anémique, assise au pied du socle et levant des yeux plaintifs, fait un contraste douloureux et choquant avec la figure épanouie du bienfaiteur, et l'on se demande si cet hommage n'est pas une satire. Le bon dessinateur Henri Pille, qui eut un si joli sentiment des décors du passé, méritait mieux aussi que la triste architecture dont M. Gauquié encadre son buste, et ce buste au clignotement grimaçant ne me rappelle pas sa laideur spirituelle. Du moins, si le colossal monument élevé par Carlus à la mémoire de trois instituteurs fusillés en 1870 pèche par les proportions ; si les figures juchées trop haut, plus agitées qu'émouvantes, ne sont pas à l'échelle voulue, on a l'agréable surprise d'un groupe d'enfants jolis et naïfs qui apportent des couronnes et des branches de chêne, encore que parmi les festons et les feuillages ces gracieuses figures d'idylle évoquent une fête champêtre plus qu'une scène héroïque.

Le manque de synthèse et de vue d'ensemble est sensible

Désolation, de Gaspary, et l'*Aube*, de Vidal, la première, vigoureuse et un peu sèche, la seconde, délicate, mais trop uniforme. Ce goût de simplicité expressive plaît encore dans la statue de l'amiral Verninac, par le statuaire Boverie, qui expose aussi un fort beau portrait de femme. Très simplement posée, la figure souriante et fine offre une bonhomie bien rare dans la représentation des guerriers contemporains, auxquels une rhétorique spéciale prête d'ordinaire des attitudes renfrognées ou provocantes.

***

L'art viril par excellence a repris, grâce à Rodin, toute sa valeur d'expression, et c'est encore grâce à lui qu'il s'est remis dans un juste et fraternel rapport avec l'art de la peinture. Ces deux modes de traduction, tout en gardant leurs moyens propres, ne sont pas et ne doivent pas être isolés l'un de l'autre ; et s'il arrive que la peinture tende un peu trop à s'évanouir en agrément superficiel, il est bon que la statuaire avec ses réalisations solides lui rappelle la nécessité des volumes denses et des dessous consistants. Pour le sculpteur comme pour le peintre, le problème n'est pas tant de dessiner par des lignes que de modeler par des masses, la ligne n'étant qu'une fiction et n'ayant de beauté qu'autant qu'elle résume des contenus substantiels. La besogne loyale du sculpteur est donc de bon conseil pour un art qui vit d'illusion et risque de s'évaporer en quintessences. Il n'est point question de revenir aux erreurs de David et de peupler les tableaux de statues. Mais plus d'un peintre pourrait sans dommage emprunter à ses camarades plus rudes le sens des formes pleines et des modelés profonds ; une transfusion de vigueur ne nuirait pas aux anémies distinguées.

Peinture et sculpture ont de tout temps réagi l'une sur l'autre. Selon les époques, les aptitudes de races, les conditions de mœurs et de climat, c'est tantôt l'une et tantôt l'autre qui a pris le pas et donné le ton. Mais à l'avantage de toutes deux la communication doit rester ouverte de l'une à l'autre. Ainsi en fut-il dans les périodes heureuses où l'unité de l'art était comprise. Au nord, où la sensation est surtout pittoresque, la peinture des Van Eyck donne l'essor à toute une

saillies et des rentrants, cette magie de coloration qui doit revêtir l'œuvre sculptée d'un charme lumineux. Aux belles époques d'art, tout se tient dans l'unité d'une conception d'ensemble, et l'agrément du détail n'est que la fleur de la logique. Mérite rare de nos jours où l'absence de style est, pour l'ordinaire, défaillance de pensée synthétique. Je vois, posé sur un cippe d'occasion, le buste charmant où M. Cros a si bien rendu la beauté généreuse et la bonté épanouie de la tragédienne Agar; mais pourquoi ce masque en pâte de verre, d'un art trop rudimentaire, est-il plaqué au-dessous comme au hasard? Buste, attributs et cippe semblent tout étonnés de se voir réunis; eût-il coûté beaucoup à l'artiste de les mettre d'accord?

Il faut donc se rabattre sur des figures isolées où la nature est étudiée amoureusement, où les attitudes libres des corps sont finement senties. Là on trouvera un goût de vérité et de simplicité très rassurants pour l'avenir. La jeune sculpture semble décidée à rompre avec les idées compliquées et les logogriphes de marbre. Grâces lui soient rendues pour le repos d'esprit qu'elle nous donne. Ce n'est pas son esprit inventif et ingénieux que le sculpteur doit montrer, c'est l'esprit de la forme, c'est le sens puissant ou gracieux des courbes de nature qui parlent un si mâle ou si doux langage. L'artiste vaut par le sentiment soudain et synthétique qu'il a des choses; s'il l'affaiblit et le disperse en arguties, il perd son avantage et lutte à armes inégales avec les moralistes et les philosophes.

Ce sont des œuvres simples et fortes que la *Source*, de Levasseur, aux formes amples, longues et enveloppées, d'un charme pur et d'une science qui ne s'affiche pas; que la fine et amoureuse *Psyché*, de Greber, que la *sainte Cécile*, de Sudre, touchant sa harpe céleste dans un gracieux et chaste mouvement de danse; que les *Fleurs de sommeil*, de Hannaux; que l'*Ève*, de Brou, d'un modelé puissant un peu trop égal; que le très vigoureux *Marsyas*, de Villeneuve. Et je citerai encore l'*Automne*, de Langrand, d'une poésie subtile, la *Bacchante couchée*, de mademoiselle Jeanne Itasse, et la *Bacchante* bondissante de Peyre, la *Salammbô* de Ferrary, d'un mouvement heureux et d'un goût raffiné dans sa polychromie; la

Il fait renaître du passé les heures d'ivresse heureuse, il évoque l'énergie farouche et tendre, la grâce animale des êtres restés proches de la nature. Dans cette œuvre généreuse la vie bat son plein, déborde comme une féconde source, se communique aux esprits. D'accord avec les maîtres pathétiques et méditatifs, il rétablit l'art dans son vrai rôle, qui est d'écarter doucement les conventions déformantes et de ramener l'homme aux vérités naturelles. Par Rembrandt et par Dürer, le fécond et libre esprit germanique a bien fortement marqué ce caractère d'animalité qui ne rabaisse pas l'homme, mais le replace au sein de la nature et fait circuler dans ses veines la sève ardente du monde. Ce vigoureux panthéisme, cette intuition de l'unité et de la solidarité des êtres au sein de la vie universelle, soutient et nourrit aussi les belles créations du peintre moderne. On y sent passer un chaud courant d'énergie qui unit et rapproche les âmes dans le profond amour et la charité sociale. Gonflés de vie, avides de tendresse, les êtres s'appellent et se cherchent. A demi sommeillante encore, la fillette se blottit d'instinct sur le sein maternel, d'un bras enlace le cou de la protectrice, appuie tendrement et douloureusement ses lèvres à la place aimée, tandis qu'avec une nuance d'envie la plus petite réclame sa part de caresses. La mère, avec la grâce heureuse et libre des gestes naturels, se penche sur la couvée, laisse glisser le baiser de l'enfant jusqu'à son cou ; groupe vivant aux contacts appuyés, aux courbes sinueuses comme la lente ondulation des houles.

L'*Etude*, une autre toile d'Eugène Carrière, me saisit plus encore par un accent de nouveauté et de vérité directe qui rappelle l'art si simple et si profond de la Grèce. J'ai pensé devant elle aux calmes groupes antiques où la familière douceur et le sentiment pur de la vie s'exhalent comme des parfums. Je crois avoir vu ce groupe depuis toujours et pourtant il me surprend comme une révélation. L'art vrai fait jaillir en nous des réminiscences latentes. C'est qu'il arrête dans une forme qui restera la passagère beauté des choses, cette beauté qui n'a fait qu'effleurer nos esprits distraits, non sans y laisser pourtant une insensible trace. Ainsi l'intuition des grands moralistes appuie aux points sensibles de nos consciences ; et

sculpture naturaliste, celle de Rubens engendre la statuaire des Flandres et des Pays-Bas. En Italie c'est la beauté des fragments antiques qui donne l'essor au génie moderne. La Renaissance unit les deux arts fraternellement. Michel-Ange et Vinci modèlent sur la toile comme dans le marbre. Figures et paysages ont, dans le mystère de Rembrandt, la solidité plastique, et l'on imagine aisément ce qu'aurait pu être la sculpture véhémente et colorée du plus peintre des peintres. Dürer en Allemagne, Poussin chez nous, peuvent quitter le pinceau pour l'ébauchoir, et d'ailleurs ces maîtres de la forme donnent à toutes leurs créations la plus ferme densité. En un mot, si le peintre nous ment par l'artifice du clair-obscur, il poursuit sous l'ambiance la même vérité que le sculpteur, et le grand statuaire évoque autour des masses un frémissement d'atmosphère colorée qui les isole du réel.

Cette parenté des deux arts apparaît bien clairement dans l'œuvre d'un artiste qui donne à son modelé de plus en plus la puissance et la largeur des plans sculpturaux. Dès longtemps ceux qui regardent ont pu lire dans les toiles d'Eugène Carrière, à travers la pénombre où le vrai s'idéalise, la solide précision qui supporte la beauté du sentiment. Malgré toutes les différences qui le séparent de Rodin, cet artiste suit pourtant une route parallèle. Son art d'intuition et de synthèse s'inspire des instincts primitifs, rappelle fraternellement à l'homme sa raison d'être, et fait passer en de pathétiques figures la douceur et l'angoisse de la vie. La réalité pénétrée par l'ardeur de la pensée s'empreint de grave tendresse et de sentiment religieux. Et cette conception si humaine et si entière se traduit en un style fier qui préfère l'esprit à la lettre et tend vers la tranquille grandeur de l'antique. Autour des réalités l'ambiance intervient comme un choix intelligent et ému qui met chaque chose à sa valeur d'intérêt, l'approche ou la recule, alterne savamment les sonorités et les silences. La forme intègre et poursuivie dans ses modulations essentielles vit d'une vie souple, et, bien que fixée par l'art, se meut dans le mystère qui l'enclôt.

Carrière me rappelle encore Rodin par sa façon hardie d'aller au fond des choses, par le réalisme aigu d'un regard qui sonde la vie, par la sympathie ardente qui exalte sa beauté.

catesse de coloris, on sent la richesse cachée d'une palette qui obtient des effets raffinés avec des éléments simples, par des valeurs de blancs, de noirs, de gris violacés, de bruns et de grenats sourds. Il n'en fallait pas plus au Greco ni à Velasquez pour faire œuvre de grands coloristes.

Cet art de vérité et de beauté ne me rend pas injuste pour les œuvres brillantes et les jolis caprices d'une imagination amoureuse. Je ne crois pas que Besnard ait jamais été mieux inspiré que cette année. Ses essais de réalisme pittoresque ne me ralliaient qu'à demi. Il revient avec une palette enrichie et tout égayée de tons neufs à son originalité propre, à ce beau sentiment du savoureux décor où son talent librement traditionnel se meut à l'aise. Son originale fantaisie allège et délivre l'esprit, et le plaisir de l'artiste fait notre plaisir. Dans le grand panneau des *Idées*, l'arabesque imprévue et facile, le jet heureux de la composition nous emporte aux régions charmantes où les corps libérés se jouent au gré de leurs désirs. Ces Idées sont des femmes, sœurs des corolles et des palmes, envolées dans le ciel où des étoiles brillent parmi des retombées de sombres feuillages. Elles sont écloses dans la joie, ces belles Idées, elles sont nées d'une pensée affranchie et qui jouit de sa maîtrise. J'aime aussi le clair et charmant symbolisme de ces autres panneaux : *la Rêverie*, *la Pensée*, *les Fruits*, *les Fleurs*, d'un arrangement gracieux et d'un frais coloris, parfois seulement un peu mince ; j'aime surtout *le Jour*, où la lumière chante sur les masses bien silhouettées des futaies et sur la surface claire des eaux, où l'ardeur de l'été anime la fougue de deux danseuses, voluptueusement rythmée par la double flûte. A cet art délicat et qui s'épanouit en joie, il ne manque à mon sens qu'un peu d'enveloppe et de profondeur. On craint parfois que le charme subtil ne s'évapore et ne laisse apercevoir la baguette dans le scintillement des fusées.

Un autre plaisir d'esprit nous est venu cette année par l'exposition de Cazin. Avec les paysages en sourdine qu'il répète sans nous lasser parce qu'ils expriment les nuances d'une sensibilité très fine, avec ces pays du Nord spongieux et sourds, ces sables pâles et ces verdures grises, ces routes mélancoliques

de nous savoir si bien connus, nous jette dans une angoisse brusque et joyeuse. La découverte des gestes vrais et des attitudes éternelles nous communique cette même surprise heureuse à laquelle je reconnais l'accent de nature, la beauté durable. Comme paraît vaine dès qu'on est remis en présence de ces pures vérités la recherche haletante du bizarre et les inventions saugrenues des imaginations en mal d'inédit!

L'art antique a vécu sur quelques thèmes simples, nuancés par l'émotion personnelle de chaque artiste. Rien ne défend à l'art moderne de l'imiter en cela et je sais un gré infini à l'artiste qui m'en donne la vivante preuve. Des mêmes choses toujours l'humanité sera émue, de ce qui fait sa vie, sa force et sa joie. Carrière le sait bien, qui disait dans une préface où s'énonce le principe de son art : « Je vois les autres hommes en moi et je me retrouve en eux ; ce qui me passionne leur est cher. » Car c'est vraiment une chose toute simple que cette chose émouvante : une belle jeune fille qui a l'air sage et réfléchi d'une Minerve, d'une main tient la palette, de l'autre, posée sur le front de sa sœur, avec une insistance caressante, donne à son jeune modèle l'inclinaison voulue. Celle-ci se prête de bonne grâce, fière de son rôle, avec pourtant la légère résistance musculaire qu'oppose d'instinct tout être à une pression. Elle aussi est sérieuse, mais d'un sérieux où veille de la bonne humeur, et le contraste entre les deux natures, l'une plus épanouie en force, l'autre plus délicate et plus grave, est admirablement saisi. L'impression qui demeure est celle d'un religieux silence comme devant tout acte accompli en simplicité de cœur et d'esprit. On y sent la présence invisible d'une muse, et je ne sais pas de plus bel hommage rendu par un artiste au caractère sacré de l'art.

Je veux remarquer encore comme les plans qui passent insensiblement l'un dans l'autre accueillent doucement la lumière, et que ces vivantes statues sont séparées de nous par la vibration légère de l'atmosphère. Cette tête du jeune modèle, de construction si large et si souple, avec le renflement de la joue qui amène logiquement la moue des lèvres, comme elle est humide et moite sous la lueur caressante qui la fleurit! On découvre encore dans ce modé sobre une déli-

sans cesse elle met dans l'œuvre de Cazin sa note pâle et son contour sinueux.

Parmi ces dessins de Cazin, je ne saurais oublier les figures. Elles ont mêmes qualités de finesse et de touchant naturel ; groupes de mères et d'enfants, femmes agenouillées, gestes parlants et simples, attitudes surprises et résumées par un modelé furtif et caressant ; on y sent passer quelque chose de la douceur de Corot et de la familiarité de Rembrandt. Elles me rappellent tous ceux qui ont surpris le charme intime de la vie, mais plus particulièrement ce qu'il y a de plus délicat dans la tradition française, Chardin, Corot : elles ont la noblesse et l'innocence. Comment un tel artiste n'a-t-il pas eu l'occasion de prêter à nos monuments si bizarrement décorés parfois la parure de sa fine poésie? L'œuvre de Cazin est sûre de durer. Par cela même qu'elle n'a pas voulu enfler la voix, sa prose ailée et chantante aux modulations nuancées le désigne comme un des meilleurs interprètes de notre nature modérée. Après le lyrisme robuste de 1830, tandis que l'impressionnisme disait plus hardiment la splendeur des choses, il a repris avec sa tendresse rêveuse les thèmes éternels et murmuré la bonne chanson qui berce et qui rassure.

C'est aussi dans l'intimité que s'est mûri le noble talent et la forte conscience de Fantin-Latour. Son œuvre de charme austère est nourrie de méditation, s'inspire d'une religion d'art âpre et puritaine. Le peintre de l'*Hommage à Delacroix* et de l'*Atelier* détend volontiers sa manière en des mythologies aux sonorités complexes où passent les héroïnes de Berlioz et de Wagner, les nymphes de la Grèce et les ondines du Rhin. Ces belles figures, mystiques ou païennes, qu'elles attendent le cygne de Léda ou celui de de Lohengrin, apparaissent en d'harmonieux décors, baignées d'une magie errante et du pressentiment de l'au delà. Telles ces chastes baigneuses que l'on prendrait pour des Muses; telle cette ondine couchée dans l'ombre violette et qu'effleurent les feux orangés du soir.

Le peintre comme le poète est souverain d'une région idéale où son esprit se meut en liberté. Ainsi le grand artiste qui terminait l'an dernier une existence pleine d'œuvres et de gloire avait transposé dans une atmosphère sereine les élé-

et ces fermes noyées de brumes, Cazin nous apporte un choix de dessins et nous initie aux premières démarches de son art. Il le peut faire sans risques. Tous ces crayonnages portent la marque d'une sincérité charmante, d'une conscience réfléchie qui se juge et garde sa mesure. L'intimité est le domaine propre de Cazin. Il a une manière douce, fine et tendre de dire les choses, jamais en force, jamais en excès. Il parle à la nature aux heures recueillies, aux doux matins, aux soirs rêveurs ; elle lui répond, et ce sont ses confidences à mi-voix qu'il nous répète. Ainsi a-t-il dérobé aux plus humbles aspects de nos campagnes, aux collines basses, aux pauvres cabanes, aux champs fuyant sous la nue, le charme discret et l'humaine mélancolie qu'ils renferment. Charmants dessins, ils nous disent l'émotion et la surprise première que l'artiste a ressenties devant la nature ; ce qui l'a accueilli et retenu le long de la vie. Légers, attentifs et fins, retenant de la nature moins sa force que sa délicatesse, non ses aspects grandioses, mais sa douceur maternelle et sa familière élégance, ils ont une simplicité exquise, un accent pénétrant et doucement plaintif. C'est la svelte silhouette des arbres en bordure, c'est le frisson hérissé des pins, c'est l'agreste physionomie des maisons basses, des meules et des pignons aigus. La vie humble se tapit tout près du sol pour ne pas donner prise à l'orage, aux ruissellements des nues, aux passages des bourrasques. Tout est sourd, voilé, un peu traînant comme une mélopée paysanne, tout s'imprègne d'une tendresse inquiète qui fait penser au vers de Hugo :

Ne frappe pas, tonnerre : ils sont petits, ceux-là...

Cazin, lui aussi, dit son hymne à la Terre et fait passer dans ses plus simples décors la piété d'une âme religieuse.

Et comme il a bien senti, mieux que tout autre depuis Ruysdael, la poésie de la route ! La route forestière ou rurale, qui court parmi les cultures, s'enfonce entre deux murailles vertes ou les alignements d'arbres, la route où cahote la bâche du roulier, où trottine la carriole du paysan, où peine le cheminau musard et le piéton affairé, la route incertaine qui évoque les étapes du tour de France, la surprise des tournants, la rencontre imprévue, les arrivées, les départs ;

L'art délicat et nuancé d'Humbert n [illegible] e rude. Sa manière longtemps hésitante admet des sensations plus complexes, évolue vers la distinction plus que vers la puissance, mais s'enrichit de termes expressifs et tente les grands sujets. Humbert raconte dans un triptyque la vie de la pécheresse Madeleine. Courtisane ironique et sensuelle, parmi les rouges fleurs du désir, elle provoque l'amour des hommes; au brûlant désert, elle jette vers le ci l l'appel de son repentir; réconciliée avec elle-même par la douceur du divin Maître, elle pleure échevelée sur les restes du Christ. Toute l'œuvre est empreinte d'une tristesse pénétrante, et s'il est vrai que le thème central, traité dans un style indécis, n'atteint pas au pathétique intense, du moins la pénitente épuisée de douleur sèche, avec ses yeux ardents qui implorent le rafraîchissement, est-elle une belle et touchante figure. Le coloris savamment rompu laisse une impression de mélancolique tendresse.

Il n'y a qu'un mot à dire d'une grande toile tapageuse où la froide exagération du dessin et la vulgarité de la couleur ne peut pas plus se comparer à la verve lyrique, aux généreuses licences d'un Rubens ou d'un Delacroix, que le bagoût à l'éloquence. La *Bataille* de M. Anquetin ressort de l'art forain plus que de l'art sans épithètes.

***

Il est une classe d'esprits qui me séduit et m'inquiète. Je goûte vivement leur charme sans pouvoir accepter complètement leurs partis pris. Je veux parler de vrais artistes, délicats et sensitifs, qui cherchent la poésie dans l'harmonieux effacement plus que dans l'exaltation du réel. Ils se refusent aux brutalités et je les en loue; ils fuient les contacts vulgaires, et ce serait fort bien si la beauté qu'ils suivent aux sentiers détournés n'était exténuée de langueur. Il y a quelque chose de maladif dans ce raffinement qui dédaigne la matière, et la maladie n'est une grâce qu'à la condition de ne pas devenir un système. Ces œuvres fines, mais un peu froides et d'un goût quintessencié, n'ont pas toujours la saine vigueur de la vie.

ments, les termes sobres et vrais que son choix empruntait au réel. Il avait fait de son émotion grave la régulatrice d'un univers simplifié qui était sa création et sa joie. Puvis de Chavannes est encore présent, cette année, par une œuvre intime qui nous rappelle à la fois l'homme et l'artiste. Portrait de la Dame en noir, image de la compagne dévouée qu'il a suivie de si près dans la tombe, fait revivre une âme délicate par la délicatesse choisie de la forme. La beauté de l'œuvre de Puvis réside en cette élection émue et savante qui, résumant la nature en un style héroïque et familier, détermine ses rythmes avec une netteté supérieure. Ce peintre longtemps peu compris fut avant tout un esprit amoureux de clarté.

La peinture murale n'a de sens que si elle dégage des contingences la ligne d'une pensée simple et l'expression d'une vérité éternelle. Cette haute généralité, qui est la poésie de l'art plastique, est-elle bien sensible dans l'art viril et sincère de Jean-Paul Laurens? L'invention lyrique manque à sa robuste prose; mais il a le sens des choses rudes et des époques barbares. Le grand plafond destiné au Capitole et qui célèbre la victoire de *Toulouse contre Montfort* est d'allure héroïque et plaît par une arabesque hardie et bizarre. L'agneau toulousain triomphe sur les nuées au-dessus du lion de Montfort, précipité dans le vide, la poitrine traversée par la hampe d'une bannière. Des figures volantes, d'un jet puissant, d'un ferme et ligneux dessin, portent sur leurs épaules, accompagnent du chant de la lyre un personnage assis sur une civière. Ce groupe monte vers le ciel où les nuages entr'ouverts laissent voir les bienheureux protecteurs de la cité, trônant par étages. Au-dessous, le haut d'une tour de briques roses apparaît couronné de défenseurs et de machines de guerre. Tout cela est plein de fierté, de bonhomie âpre et de chaleur sans éclat, un peu trahi par un coloris sec et sans rayonnement. On dirait une page agrandie de maître enlumineur. La signification aussi reste obscure. La clarté est bien dans la disposition des masses, non dans l'idée trop particulière pour être bien comprise en dehors d'un cercle restreint. La poésie générale et la portée humaine du sujet restent indécises, et le caractère qui domine est héraldique plus que décoratif.

lontaires, et l'énergique synthèse de leur dessin dépasse la nature, loin de rester en deçà. Tous sont des esprits en avant et en conquête, jamais en retrait. L'archaïsme au contraire sent toujours l'artifice, et le balbutiement de l'enfant choque chez l'homme mûr. Faut-il donc revenir à l'enfance pour exprimer le sentiment religieux? N'est-ce pas un sentiment fort, qui accepte et résume la philosophie d'une époque, non un sentiment faible, qui se réfugie dans la puérilité? Une dévotion bégayante n'est pas la piété large qui communie avec la nature et l'humanité. Je ne puis croire, d'ailleurs, que science et naïveté soient deux termes exclusifs. La vraie science, qui s'acquiert par l'amour attentif et passionné de ce qui est, soutient l'originalité, loin de la compromettre. L'art s'appauvrit quand il se refuse à la sensation pleine et forte que nous avons de l'univers. Cette indigence volontaire me gâte l'harmonieuse décoration de Maurice Denis. Je goûte la simplicité heureuse de l'arrangement, la tendresse des lumières et des ombres largement réparties, et l'agrément doucement puéril de certaines figures, non l'accent de religiosité douceâtre et la candeur trop étudiée.

Parmi les lyriques délicats, attentifs à la douceur des rythmes et des accords, je n'oublierai pas Ridel qui groupe harmonieusement ses modernes *Sirènes*, trois jeunes filles enlacées qui dominent une perspective de mer, non plus que Guinier avec son *Retour du travail en Toscane* et son *Harmonie du soir*, deux œuvres d'une fine architecture et d'un sentiment profond; encore moins le goût hardi et la vision délicate de mademoiselle Dufau, qui dans son panneau décoratif de *Tolède*, lumineux et chantant, expose le nu le plus poétique et le plus savoureux des deux Salons.

Le lyrisme de Desvallières et de René Piot est plus véhément. Tous deux subissent encore l'influence de leur maître Gustave Moreau ; mais le second s'en dégage et montre une force bien personnelle dans un groupe d'*Adam et Ève*, où la nature et l'humanité sont pénétrées d'une même ardeur voluptueuse. Le peintre Henri de Groux a, lui, sa volonté et sa vision tout originale : ses poèmes sur Napoléon sont des créations sans précédents, quelque chose comme des odes satiri-

Parmi ces précieux artistes qui sont tous plus ou moins des artistes précieux, Aman Jean est le plus subtil, le plus maître de son vouloir et de sa formule. Il emprunte à la nature ses inflexions les plus sinueuses et ses plus gracieuses faiblesses : ses Jocondes frêles ont une vie intérieure, un fin sourire de compréhension ou d'ironie. L'effluve nerveux parcourt réellement leurs corps graciles. Et quel artiste aurait su mieux évoquer la beauté morbide et l'agonie lente de Venise? Cette fille svelte et déhanchée, dont la peau brune est en accord exquis avec le rose cru de sa robe et le noir d'un châle, dans l'atmosphère brouillée des canaux où se gonflent des voiles, de quelle grâce mélancolique et surannée elle embellit sa détresse de petite reine déchue!

La grande toile décorative d'Henri Martin, *Sérénité*, appelle des réflexions analogues. C'est une œuvre d'art très pure et d'une belle expression calme. De nobles pensées s'envolent dans un tendre ciel de printemps, suivies du regard par des jeunes hommes et des vieillards qui pensent, aiment et rêvent à l'ombre des pins droits, sur l'heureuse prairie où court le frisson bleuâtre d'un ruisseau. Par un procédé de touches juxtaposées qui se fondent à distance, l'artiste obtient une enveloppe aérienne et laiteuse. La perspective s'ouvre profonde en ce doux rayonnement. Les habitants de ce bois sacré, vieux époux accotés qui se souviennent et espèrent, jeunes gens mollement couchés ou menant des rondes légères, ont un charme grave; les ombres violettes et le reflet des feuillages fleurissent délicatement les robes blanches. La douceur méditative de l'expression, la maigreur ascétique des formes, éveillent des réminiscences de philosophie platonicienne et de christianisme primitif, et l'on serait convaincu si une certaine affectation de pauvreté ne rappelait par moments, des Champs-Élysées de Virgile, aux Petits Ménages d'Auteuil.

L'excès de suavité confine au dilettantisme et la douceur continue devient fade. On parle sans cesse des Primitifs. Mais ces Primitifs tant invoqués n'atténuaient pas la réalité. Ils peignaient avec toute la science de leur temps, ou plutôt ils recréaient la science avec une ardeur passionnée. Leur style a plutôt quelque chose de tendu dans ses gaucheries invo-

semblée des lourds paysans et des femmes bariolées de velours sombres et de galons clairs, coiffés du *bigouden* éclatant et barbare, qui font cercle autour des lutteurs. Il a noté la raideur des corps épais durement projetés l'un contre l'autre et l'immobilité passive des spectateurs qui s'harmonisent bien au paysage de pierre. La vérité est prise sur le vif et transcrite sans périphrases.

Du même peintre, une réunion d'amis qui causent dans l'abandon de l'intimité a l'imprévu et le négligé de la vie réelle. Les physionomies sont lestement touchées plutôt qu'approfondies. Si l'on pense à des œuvres analogues, maintenant classiques, à l'*Atelier*, au *Coin de table*, de Fantin, on estimera sans doute que la vie intérieure et l'union des esprits dans une pensée commune sont ici moins fortement senties que chez le maître austère. Aussi l'enthousiasme de l'un des causeurs fait-il un contraste un peu aigre avec l'aimable laisser aller des autres. La forme, décidée pourtant, laisse l'esprit indécis, parce que l'artiste semble hésiter lui-même entre deux manières de comprendre l'art, l'une plus facile et plus élégante, l'autre plus grave et plus intime.

Rien n'est isolé dans la nature et ses effets les plus délicats sont liés à la structure logique, à la puissante continuité des choses. S'il veut lutter avec elle, l'artiste doit nous amener à la beauté des surfaces par la sûre intelligence de ce qui les soutient. L'expression sentimentale, chez Cottet, dépasse le pouvoir du peintre ; la forme reste courte, le modelé peu substantiel. L'émotion qu'il ressent et veut communiquer ne trouve à ses ordres qu'un style rude et sommaire, qui peut saisir d'abord, mais ne résiste pas à l'analyse. De là des disproportions, des traits cassants, personnages mal reliés l'un à l'autre, figures inorganiques, vides, cernées durement. La modulation de la forme ne se poursuit pas dans l'ambiance qui la dérobe. Il y a plus d'effet extérieur que de vérité, plus de paraître que d'être. Et pourtant, l'atmosphère tragique du pays d'Ouessant enveloppe ces groupes d'orphelines et de veuves, et tous ces deuils faits par la mer ; la couleur forte et grave accompagne bien la poésie douloureuse des thèmes préférés par l'artiste. Il y a des gestes directs, pathétiques et vrais de femmes désolées, dans cette œuvre inégale, où l'on

ques. C'est une manière exaltée, hardiment métaphorique et comme furieuse, où le dessin s'enfièvre pour traduire l'enthousiasme et l'horreur tragique de la guerre, où la couleur exaspérée reste pourtant harmonieuse. *Austerlitz* fait flamboyer autour d'un minuscule Empereur, tache blanche et grise au sommet du Pratzen, un éclatant carrousel d'étendards, et roule une marée de casques et de cuirasses, de vaincus et de vainqueurs. *Sainte-Hélène*, avec son ciel sanglant, avec un Napoléon vêtu en planteur et qui s'est effondré parmi les aloès, est le finale tragique et gouailleur d'une épopée macabre. Cet art raffiné et barbare a plus d'étrangeté que de charme.

* * *

Plus près de la nature, tout un groupe d'artistes étudie le réel dans un mode affectueux et fin, ou dans un sentiment de philosophie ironique. Wéry, un jeune peintre dont le talent s'est déjà signalé par des œuvres délicates, encore qu'un peu théâtrales, fait un grand pas vers le naturel. Sa palette s'égaie de colorations lumineuses et franches. Dans son *Retour de l'École*, de petites Bretonnes courent sur la lande fleurie et baignée d'or rose, vraies enfants futées et sérieuses, aux menus visages mélancoliques ou soudainement épanouis d'un rire frais, et qui portent bien le type de la race. Cela est amoureusement et finement senti et dénote, avec un rare esprit d'observation, un sens délicat d'humanité.

L'intelligence curieuse de Lucien Simon saisit vivement le caractère propre des êtres, et sa verve nuancée d'humour le fixe en traits justes et rapides. Avec un talent alerte de conteur, il poursuit une œuvre où se reflètent parallèlement sa vie intime et les impressions qui lui viennent du dehors. Esprit ouvert et cultivé, il trouve son repos et son plaisir aux aspects sauvages, aux scènes de vie rude et primitive qu'offre cette fin de la terre française qui a l'étrangeté lointaine d'une Laponie. Sans ajouter de poésie conventionnelle à la bizarrerie des êtres et des choses, il raconte le pays de Penmarch, ses vastes espaces nus, ses églises trapues et guerrières, ses habitants massifs qui font tête aux assauts, aux capricieuses colères de la mer variable. Là, sur la lande, il a vu l'as-

ne semble pas de même facture que les autres figures et se relie mal à ses entours.

Raffaelli, qui fut un humoriste un peu amer, est aujourd'hui un humoriste gai, qui surprend bien finement la physionomie de nos rues et de nos places, sous des ciels légers de printemps. Il est aussi un peintre amoureux des harmonies claires, et fait chanter sur un fond blanc les nuances chinées et la chair soyeuse de ses œillets, qui ont un charme individuel et vivant. Avec des eaux-fortes en couleur, précises et souples, il renouvelle un métier et atteste la curiosité féconde de son esprit.

Cette année aura mis aussi en évidence le très remarquable dessinateur Louis Legrand. Quelques peintures hardies et d'un caractère très moderne, parfois trop pathologique, nous ramènent à ses dessins, à ses eaux-fortes d'un goût hardi, d'une observation souvent cruelle et d'une âpre imagination ; à cette ravissante toilette de danseuses, à cet étrange poème champêtre, l'*Heure de la Chauve-Souris*. Deux pastels d'un modelé gras et fondu ont une qualité supérieure.

Ce sont encore des œuvres enlevées de verve, avec une justesse de termes qui fait songer à Menzel, que la *Sortie de la messe aux Invalides*, et la *Chambre des Députés*, où le fécond dessinateur Renouard a mis toute sa bonhomie et toute sa malice. Les dessins et les eaux-fortes d'Heidbrinck, cet humoristique mélancolique dont j'aime le talent sincère, nous montrent que sa fantaisie s'appuie sur une science robuste. Ses études de nu plaisent par leur plénitude et leur fermeté. Une *Tête de vieillard* et de vivantes aquarelles de Vierge ont le mouvement passionné que ce grand et original illustrateur communique à tout ce qu'il touche. Les eaux-fortes, les bois en couleur de Lepère sont aussi des merveilles d'invention agile et de forte précision. Un autre spirituel dessinateur, Jean Veber, nous amuse par ses imaginations hardies et plaisantes, en deux petites toiles de couleur hoffmannesque : les *Maisons ont des visages* et le *Mariage de raison*. Je ne veux pas oublier non plus les eaux-fortes de Piet qui raconte ailleurs avec une joyeuse verve de couleur les marchés de Zélande et de Bretagne ; les fines esquisses de Guiguet ni les remarquables dessins de mademoiselle Bloomfield ; les fort beaux pastels de

passe d'une émouvante simplicité à des mises en scène puérilement bizarres. J'admire chez Cottet un esprit intuitif, une sympathie chaleureuse, mais ses résumés trop arbitraires me semblent d'un homme qui croit plus à son émotion qu'au charme supérieur de la vérité.

La grande toile de Roll, l'*Inauguration du pont Alexandre*, vaut surtout par les qualités rares du métier. L'artiste a heureusement esquivé la partie officielle de la scène pour concentrer l'attention sur la théorie des jeunes filles en blanc, groupées sur le vaste escalier. Les blanches robes finement nuancées de gris, les fleurs qui retombent d'un vase, se modèlent légèrement par des valeurs claires dans la lumière diffuse. Mais le sens de la composition est un peu flottant, faute d'un centre et d'un parti pris qui s'impose. Du même artiste, un portrait d'homme est vivant et hardiment campé.

Les procédés n'ont qu'un intérêt secondaire; c'est la valeur d'expression qui compte. L'innovation se justifie alors que, seule, elle peut traduire l'ardeur d'un sentiment neuf et personnel : les néologismes légitimes sont les néologismes de passion : on peut peindre très fortement sans employer de termes inédits. Ainsi fait Sabatté qui, dans une matière riche et solide, nous intéresse par la seule force de la vérité aux vieilles pierres usées et ambrées d'une église, discrètement y fait passer un humble convoi, ou bien, dans l'atmosphère froide et grise du porche, évoque le monde spécial d'affligées et de pauvres qui s'agite à son ombre. Avec une égale sincérité et sans addition sentimentale, H. de Beaumont pose au creux de l'oreiller le visage rose et fiévreux d'une jeune malade; d'un pinceau attentif et caressant, il fait vivre la blancheur des rideaux et des draps et le silence inquiet qui veille. Dans ce genre qui ne vaut que par un sentiment vrai, rien de plus simplement et largement peint que les deux toiles du Belge Dierkx, *Rêverie* et *Lessiveuses*. Je citerai aussi l'*Intérieur*, de Saglio, la *Marchande de tableaux* de Darling, le *Soir de Pâques* de Marie Duhem, le *Terrassier* de mademoiselle Delasalle, les *Tisseurs*, d'Armbruster. Le *Fardeau*, de Besson, une femme du peuple accablée sous le faix, est une œuvre ambitieuse et inégale, de tonalité lourde et déplaisante. Le personnage principal, dont le mouvement a de la grandeur,

d'un ruisseau encaissé, ces rais vibrants de soleil, ces notes vives et ces bleus sombres et violacés unis dans une douce harmonie, cette petite toile riche et profonde qui s'encadre merveilleusement dans l'or : tout cela est tendre, subtil, et d'un charmant naturel.

L'art n'est pas toujours où on le cherche ; mais quel plaisir de l'épier à son réveil, d'entendre l'accent ému d'une jeune voix ! Les fleurs de mademoiselle Lisbeth Carrière donnent cette douce impression. De fraîches anémones qui vivent leur vie délicate de fleurs et se doublent d'un reflet, un verre de Venise dont les spirales ont leur élégance fragile, ces choses gracieuses sont évoquées d'une touche ferme et légère. Je cite trop rapidement de jeunes peintres passionnés à la recherche du vrai et dont le talent en formation ou déjà sûr est riche de promesses pour un prochain avenir : Borgex et ses intérieurs paysans, Godien et son beau *Théâtre*, Briandeau, Garrido, Gilsoul, Souillet, Laprade, Arsénius, Agard, Braut, Whytsman et Ranft qui tous ont une vision fine et poétique des choses de nature : Duchemin, Canals, Leigh, Koopman, Huklenbrok et leurs scènes de mœurs, mademoiselle Azar du Marest et son *Harmonie du Soir*, bien délicatement imaginée. Il y a là une réserve de forces vivaces et prêtes à l'action.

***

Le portrait se confond de plus en plus avec la peinture de la vie intime. Nous aimons à voir l'homme, non pas en représentation, mais dans son habitude ; et le mode de présentation directe a si bien prévalu que beaucoup de portraits sont des scènes de vie privée et que beaucoup de scènes de mœurs sont des portraits. Mademoiselle Breslau a l'intelligence la plus fine des caractères et cette sympathie active qui les pénètre à fond. En psychologue incisive et tendre, elle scrute ses modèles, découvre la raison de leur charme et les aime pour les avoir si bien compris. Enfants et jeunes filles, figures rieuses et pensives, se parent d'une grâce spirituelle. Le scintillement clair des yeux enfantins, la vibration aiguë des regards se fixent dans l'esprit. On dirait qu'elle saisit le magnétisme et le courant électrique par où la pensée et le

Prins, ni ceux de Fromuth. Léveillé, dans ses bois d'après Rodin, est le consciencieux et savant graveur que l'on sait. Waltner et Focillon ont reproduit avec une intelligence pénétrante de leurs modèles, l'un le *Victor Hugo* de Puvis, l'autre l'admirable *Toilette* de Corot. Duchemin s'est attaqué bravement et non sans bonheur au *Balzac* de Rodin.

Plusieurs jeunes peintres qui se rapprochent avec une ardente sincérité de la nature et de la vie font apprécier la force d'une observation toute personnelle et la délicatesse de leur métier. Ainsi, dans ses dessins de femmes et de marins d'Ouessant, dans ses compositions expressives pour le *Pays d'Ouest* de Gustave Geffroy, Milcendeau dégage énergiquement la rude et vierge grandeur de la race, interprète avec acuité les passions et les caractères. Le Pan de Ligny fait chanter sous l'ombre fraîche d'un verger breton les costumes éclatants de ses couturières. La vigueur est lourde encore dans les portraits, les scènes d'intérieur et les natures mortes de Jules Flandrin ; mais de justes valeurs s'indiquent dans un coloris un peu boueux, et j'aime ce sentiment exact des volumes qui donne à un corps de femme sa robuste plénitude. Charles Guérin pose exactement les rapports du ciel, de l'eau, des ombrages, dans son *Jardin du Luxembourg*, où des couples d'étudiants et d'étudiantes promènent leur flânerie juvénile et leur grâce amoureuse.

Dans cet ordre, je ne vois rien au Salon qui atteste une intelligence plus affinée, une plus jolie qualité de peinture, que les toiles d'Evenepoel : scènes de rue et de théâtre, traitées avec un humour discret, dans un exquis papotage de couleur. Dans ses portraits des peintres Milcendeau et Bussy, le jeune artiste se révèle comme un physionomiste étonnamment individuel, tant il a bien saisi, de l'un, la mine décidée et les yeux fouilleurs, de l'autre, l'air inquiet et réfléchi.

Quelle jolie promesse encore dans ces toiles de Lebasque, où s'annonce la gentillesse d'un esprit, où la nature s'ouvre, respire et chante dans une atmosphère légère et poudroyante ! Cette *Maternité*, — une jeune femme tenant sur ses genoux l'enfant émerveillé des fleurs que sa sœur lui apporte, — a le caractère noble et fin d'une fresque. J'aime plus encore une baignade de jeunes corps sains et drus dans l'ombre fraîche

la partie la plus solide. Je ne puis qu'énumérer les toiles de Lerolle d'Hémery, de Burdy, de Lee-Robbins ; parmi les dessins, les définitions délicates de Bellery-Desfontaines, et de madame Simon. Je goûte tout spécialement le portrait de femme de M. Duvent, aussi original de sentiment que de couleur, et l'œuvre forte où la touche vibrante d'un jeune peintre, d'Estienne, a fait vivre une figure de grand'mère lisant.

On me pardonnera de passer rapidement cette année sur le paysage, qui n'apporte pas ici de révélation soudaine. Je me contenterai donc de grouper nos paysagistes selon leurs affinités. Je noterai l'agreste poésie de Pointelin et de Harpignies, le fin sentiment rural de Barau, qui expose un bien délicat effet d'automne jaune et gris, la pénétrante rêverie de Gosselin et de Moullé, les sensations fraîches et vives de Lebourg, de Moreau-Nélaton, de Garnot ; la fantaisie gracieuse de Morlot et de Foreau ; l'invention hardiment décorative d'Auburtin, dans un grand paysage maritime, et celle plus discrète de Dauchez, en des pages harmonieuses et grises, enfin les mythologies nobles, graves, un peu trop voilées de Ménard ; chez les étrangers, les humides colorations des Anglais, Inness, Lindner, Brown, Gihon ; les délicieuses impressions du Canadien Morrice ; chez les Belges, la finesse robuste de Willaert et de Claus. Une œuvre entre toutes me retient par un charme inédit de noblesse et de beauté, je veux parler du très original *Clair de lune* où l'artiste belge Frédéric a peint, dans un sentiment si grave, avec la pieuse exactitude des anciens maîtres, les grands pays muets longuement étendus sous un ciel nocturne. J'y reconnais cette précision de détail chère à l'auteur des « Ages de l'ouvrier », mais ici elle ne nuit pas à la grandeur de l'ensemble, et la molle ondulation des guérets, la montée du village, la petite église endormie sous la nuit claire, ont à la fois une réalité intense, une large poésie.

***

Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter, et, malgré des pertes trop sensibles, l'art prouve aujourd'hui sa vitalité par le nombre et l'ardeur des recrues qui prennent rang à leur tour. De nouvelles directions s'indiquent : toutes semblent tendre

sentiment jaillissent des yeux purs, étonnés ou amoureux. La *Couseuse* et le *Miroir* sont deux merveilles de puérile et fraîche innocence.

Jacques Blanche a fréquenté les grands portraitistes anglais; à leur exemple il veut donner un tour familier à ce genre qui chez nous tend aisément à se guinder. Le *Portrait de Chéret* est vivant et d'un jet hardi. L'auteur des sémillantes affiches qui égayent nos rues est représenté dans le feu de l'action; le vif artiste monte à l'assaut de la toile où sa verve facile évoquera des Folies: son regard cherche dans le vide l'image entrevue. Dans une manière plus coulante, Jacques Blanche n'a pas rendu moins sûrement la physionomie spirituelle, offensive et gouailleuse du critique Willy, assis sur un banc de jardin avec sa femme — c'est parfait de naturel et d'évidente ressemblance. D'autres toiles d'une saveur plus acide rappellent les attaches du peintre avec l'art d'outremer — expliquent l'évolution d'un talent qui devient tous les jours plus libre et plus aisé. Je retrouve ces mêmes qualités de naturel dans un grand *Portrait de famille* de Baschet, qui contient de bien jolies parties de couleur, des physionomies gracieuses et fines, des minois éveillés d'enfants. Peut-être l'artiste n'a-t-il été prudent qu'à demi en rappelant Velasquez et ses Menines; mais l'œuvre, dans sa mesure, est d'un talent aimable et distingué. Le *Portrait de madame D...*, par Bonnat, a la fermeté et la franchise un peu rudes qui recommandent un artiste épris de vérité et peu soucieux de périphrases. Celui d'un officier, par Maxence, est d'une fort belle allure, martiale et simple. Rosset-Granger, avec un portrait de fillette parisienne, éveillée et nerveuse, avec deux liseuses, d'un sentiment très purement français, expose aussi une étude de nu souple et vivante, où l'on sent un goût fervent d'art et de vérité.

Zuloaga se rattache aux fortes traditions d'un art passionné de nature en peignant avec une verve fougueuse et précise deux Espagnoles animalement vivantes et représentatives de la race. Je citerai ici l'étude décorative d'Agache qui est à la fois le portrait d'une femme et l'image de l'idée fixe; et l'Hommage de Dubufe à Puvis de Chavannes, parce que l'effigie du maître, absorbé dans sa rêverie lointaine, en est

L'art délicat et nuancé d'Humbert n'a pas cette force rude. Sa manière longtemps hésitante admet des sensations plus complexes, évolue vers la distinction plus que vers la puissance, mais s'enrichit de termes expressifs et tente les grands sujets. Humbert raconte dans un triptyque la vie de la pécheresse Madeleine. Courtisane ironique et sensuelle, parmi les rouges fleurs du désir, elle provoque l'amour des hommes; au brûlant désert, elle jette vers le ciel l'appel de son repentir; réconciliée avec elle-même par la douceur du divin Maître, elle pleure échevelée sur les restes du Christ. Toute l'œuvre est empreinte d'une tristesse pénétrante, et s'il est vrai que le thème central, traité dans un style indécis, n'atteint pas au pathétique intense, du moins la pénitente épuisée de douleur sèche, avec ses yeux ardents qui implorent le rafraîchissement, est-elle une belle et touchante figure. Le coloris savamment rompu laisse une impression de mélancolique tendresse.

Il n'y a qu'un mot à dire d'une grande toile tapageuse où la froide exagération du dessin et la vulgarité de la couleur ne peut pas plus se comparer à la verve lyrique, aux généreuses licences d'un Rubens ou d'un Delacroix, que le bagoût à l'éloquence. La *Bataille* de M. Anquetin ressort de l'art forain plus que de l'art sans épithètes.

***

Il est une classe d'esprits qui me séduit et m'inquiète. Je goûte vivement leur charme sans pouvoir accepter complètement leurs partis pris. Je veux parler de vrais artistes, délicats et sensitifs, qui cherchent la poésie dans l'harmonieux effacement plus que dans l'exaltation du réel. Ils se refusent aux brutalités et je les en loue; ils fuient les contacts vulgaires, et ce serait fort bien si la beauté qu'ils suivent aux sentiers détournés n'était exténuée de langueur. Il y a quelque chose de maladif dans ce raffinement qui dédaigne la matière, et la maladie n'est une grâce qu'à la condition de ne pas devenir un système. Ces œuvres fines, mais un peu froides et d'un goût quintessencié, n'ont pas toujours la saine vigueur de la vie.

à dépouiller l'art de la morgue pédante où il se renfermait. Cela n'est pas un mal s'il a, comme je le pense, tout intérêt à se rapprocher de nous par une familiarité émouvante, à nous parler de nos propres angoisses et de nos propres douleurs. L'artiste doit être une des consciences vivantes du temps présent. Car il serait vraiment étrange que les hommes qui se jugent qualifiés pour communiquer publiquement leur pensée se désintéressent de ce qui fait vivre les autres hommes et n'aient rien à leur raconter que de menues distractions et des impressions de voyage. Du moins, ce n'est pas ainsi que l'entendaient un Vinci, un Durer, ces grands esprits qui furent énergiquement mêlés aux plus beaux mouvements de la pensée humaine et qui, sous une forme indirecte, en ont fait passer dans leur œuvre les mystérieux et puissants reflets. J'entends bien qu'il importe d'abord de bien peindre, mais l'art serait chose trop vaine s'il ne nous offrait que la volupté des beaux tons, s'il ne renfermait une philosophie. Je ne parle pas de doctrine abstraite. L'art ne doit ni prêcher ni enseigner; toutes les fois qu'il l'a voulu faire, il s'est diminué. Mais il doit nous révéler le sens de la vie et nous faire sentir sa profonde et sérieuse beauté. L'intuition de l'artiste ressuscite dans sa fraîcheur éternelle et dans sa divine inconscience le monde que la critique et l'analyse émiettent assez à nos esprits. Par la « délectation », pour emprunter un mot à Poussin, il nous communique la légère et délicieuse ivresse qui, affinant ses sens, lui a révélé la grâce de tout.

C'est par une sensibilité plus fine et plus frémissante que celle de nos âmes faibles, qu'il communie avec l'univers. Dès que l'artiste se durcit, il peut bien garder sa maîtrise technique, il perd le meilleur de lui-même et ce qui, à vrai dire, était sa raison d'être. L'ardeur toujours renouvelée de vivre et le besoin profond de tendresse ont soutenu jusqu'au bout les immortels amants de la vie, ceux qui l'ont chantée avec la plus communicative ivresse, Titien, Rembrandt, Rubens. Si tant de jeunes gens bien doués s'arrêtent en chemin, c'est qu'ils n'ont pas su se donner la seconde éducation que l'École ne leur doit pas, celle de la sensibilité. L'amour n'a pas fécondé les notions qui restent

lontaires, et l'énergique synthèse de leur dessin dépasse la nature, loin de rester en deçà. Tous sont des esprits en avant et en conquête, jamais en retrait. L'archaïsme au contraire sent toujours l'artifice, et le balbutiement de l'enfant choque chez l'homme mûr. Faut-il donc revenir à l'enfance pour exprimer le sentiment religieux? N'est-ce pas un sentiment fort, qui accepte et résume la philosophie d'une époque, non un sentiment faible, qui se réfugie dans la puérilité? Une dévotion bégayante n'est pas la piété large qui communie avec la nature et l'humanité. Je ne puis croire, d'ailleurs, que science et naïveté soient deux termes exclusifs. La vraie science, qui s'acquiert par l'amour attentif et passionné de ce qui est, soutient l'originalité, loin de la compromettre. L'art s'appauvrit quand il se refuse à la sensation pleine et forte que nous avons de l'univers. Cette indigence volontaire me gâte l'harmonieuse décoration de Maurice Denis. Je goûte la simplicité heureuse de l'arrangement, la tendresse des lumières et des ombres largement réparties, et l'agrément doucement puéril de certaines figures, non l'accent de religiosité douceâtre et la candeur trop étudiée.

Parmi les lyriques délicats, attentifs à la douceur des rythmes et des accords, je n'oublierai pas Ridel qui groupe harmonieusement ses modernes *Sirènes*, trois jeunes filles enlacées qui dominent une perspective de mer, non plus que Guinier avec son *Retour du travail en Toscane* et son *Harmonie du soir*, deux œuvres d'une fine architecture et d'un sentiment profond; encore moins le goût hardi et la vision délicate de mademoiselle Dufau, qui dans son panneau décoratif de *Tolède*, lumineux et chantant, expose le nu le plus poétique et le plus savoureux des deux Salons.

Le lyrisme de Desvallières et de René Piot est plus véhément. Tous deux subissent encore l'influence de leur maître Gustave Moreau ; mais le second s'en dégage et montre une force bien personnelle dans un groupe d'*Adam et Ève*, où la nature et l'humanité sont pénétrées d'une même ardeur voluptueuse. Le peintre Henri de Groux a, lui, sa volonté et sa vision tout originale : ses poèmes sur Napoléon sont des créations sans précédents, quelque chose comme des odes satiri-

LIVRES NOUVEAUX

LES MORTS QUI PARLENT, par E. M. de Vogüé.

Sous la forme attachante de romans, c'est toute l'histoire de la France contemporaine que M. E.-M. de Vogüé se propose d'écrire. Il jette ses personnages imaginaires dans les événements auxquels nous avons été les témoins ; et, bien particuliers, ayant d'une vie propre, ses héros m[illegible] ment en eux ces passions de troupeau ou ces [illegible] politiques, ces ardentes idées générales qui [illegible] entre elles pour la vie, presque chaque [illegible] sur la tribune, et parfois se déchaînent dans [illegible]. Les *Morts qui parlent*, c'est tout le passé, [illegible] c'est tout ce qu'il enseigne aux âmes m[illegible] et les attentives de ceux qui l'écoutent. Le [illegible] passé proche de jeune, lui aussi, riche d'[illegible] et d'amour. Mais le grand mérite de ce [illegible] c'est qu'il ne contient pas seulement les [illegible] et les faits : M. E.-M. de Vogüé a su [illegible] ses moindres personnages. Il a vu [illegible] naire, et il y a de l'émoi, [illegible] ces [illegible] perdu dans l'horreur [illegible]

LE 1er RÉGIMENT DE TIRAILLEURS ALGÉRIENS, HISTOIRE ET CAMPAGNES, par le Lieutenant Victor Dubois

Sa[illegible] [illegible] Régiments [illegible] [illegible] [illegible]

semblée des lourds paysans et des femmes bariolées de velours sombres et de galons clairs, coiffés du *bigouden* éclatant et barbare, qui font cercle autour des lutteurs. Il a noté la raideur des corps épais durement projetés l'un contre l'autre et l'immobilité passive des spectateurs qui s'harmonisent bien au paysage de pierre. La vérité est prise sur le vif et transcrite sans périphrases.

Du même peintre, une réunion d'amis qui causent dans l'abandon de l'intimité a l'imprévu et le négligé de la vie réelle. Les physionomies sont lestement touchées plutôt qu'approfondies. Si l'on pense à des œuvres analogues, maintenant classiques, à l'*Atelier*, au *Coin de table*, de Fantin, on estimera sans doute que la vie intérieure et l'union des esprits dans une pensée commune sont ici moins fortement senties que chez le maître austère. Aussi l'enthousiasme de l'un des causeurs fait-il un contraste un peu aigre avec l'aimable laisser aller des autres. La forme, décidée pourtant, laisse l'esprit indécis, parce que l'artiste semble hésiter lui-même entre deux manières de comprendre l'art, l'une plus facile et plus élégante, l'autre plus grave et plus intime.

Rien n'est isolé dans la nature et ses effets les plus délicats sont liés à la structure logique, à la puissante continuité des choses. S'il veut lutter avec elle, l'artiste doit nous amener à la beauté des surfaces par la sûre intelligence de ce qui les soutient. L'expression sentimentale, chez Cottet, dépasse le pouvoir du peintre ; la forme reste courte, le modelé peu substantiel. L'émotion qu'il ressent et veut communiquer ne trouve à ses ordres qu'un style rude et sommaire, qui peut saisir d'abord, mais ne résiste pas à l'analyse. De là des disproportions, des traits cassants, personnages mal reliés l'un à l'autre, figures inorganiques, vides, cernées durement. La modulation de la forme ne se poursuit pas dans l'ambiance qui la dérobe. Il y a plus d'effet extérieur que de vérité, plus de paraître que d'être. Et pourtant, l'atmosphère tragique du pays d'Ouessant enveloppe ces groupes d'orphelines et de veuves, et tous ces deuils faits par la mer ; la couleur forte et grave accompagne bien la poésie douloureuse des thèmes préférés par l'artiste. Il y a des gestes directs, pathétiques et vrais de femmes désolées, dans cette œuvre inégale, où l'on

6e Année. N° 12. 15 Juin 1899.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
Ernest Lavisse	*Une Méthode coloniale*	681
Marcelle Tinayre	*Hellé* (2e partie)	699
Frédéric Masson	*Le Royaume d'Italie* (1805)	737
Romain Rolland	*Richard Strauss*	769
Victor Berard	*L'Angleterre pacifique*	799
Paul et Victor Glachant	*Les Manuscrits de Victor Hugo*	830
Rudyard Kipling	*Nouvelles Aventures de Mme Deas* — III	855
Pierre Quillard	*Diplomatie secrète du XVIe*	881

PRIX DE LA LIVRAISON : 2 fr. 50

PARIS

85, FAUBOURG SAINT-HONORE, 85

1899

LIVRES NOUVEAUX

PAYSAGES HISTORIQUES, par **Ary Renan.**

A Ischia, à Torcello, à Kairouan, à Tlemcen, jusque dans les montagnes du Liban, M. Ary Renan a regardé autour de lui les paysages, et, en lui, tous les souvenirs qu'ils évoquent. Il a su pour nous dans ce livre, avec un art égal, décrire les paysages et conter les souvenirs. Les livres des peintres ont souvent un grand charme : les choses y apparaissent avec une incomparable netteté. Il semble que les mots acquièrent sous leur plume une sorte de pouvoir mystérieux : ils sont comme trempés de couleurs; un peu de lumière vit autour d'eux. Mais M. Ary Renan n'est pas seulement un peintre ; il est un philosophe et un rêveur, et, quand il nous a décrit toutes les merveilles d'un décor, il s'attarde à se définir la douceur ou la tristesse de ses impressions. Minutieusement, il les analyse, et toujours en grand écrivain.

AU CONGO BELGE, par **Pierre Mille.**

Une préface de M. Paul Bourde nous explique très bien comment ce livre d'impressions et d'étude est « un coup de lumière » : il marque le moment de laisser là les dissertations académiques sur les méthodes coloniales, et montre qu'il est temps de passer à l'action, d'ouvrir les voies toutes grandes à la colonisation industrielle et libre, de consentir les concessions étendues, à monopoles temporaires, d'organiser enfin l'immense empire colonial acquis par la France. L'exemple du Congo belge est une excellente leçon. M. Pierre Mille a vu inaugurer le nouveau chemin de fer de Matadi à Léopoldville. Il a profité de ce voyage pour mener à bien une enquête rapide et avisée : c'est l'histoire et les résultats de cette enquête qu'il livre aujourd'hui à nos méditations, dans cet ouvrage vivant, spirituel, pittoresque et précis.

PAYSANS ET OUVRIERS DEPUIS SEPT CENTS ANS
par le **vicomte G. d'Avenel.**

Aucune contrainte légale, aucune entente privée n'est parvenue à régler dans le passé les prix du travail, de l'argent, de la terre, non plus que ceux de toutes les denrées et marchandises. M. le vicomte G. d'Avenel nous l'avait montré pour « l'Argent » et pour « la Terre » dans les deux parties d'un précédent volume. Il nous fait voir aujourd'hui que « le prix du travail n'a eu aucune corrélation ni avec le coût de la vie, ni avec le progrès agricole, que la prétendue loi dite *d'airain* était une erreur grossière, que les salaires s'étaient proportionnés, jusqu'à notre siècle, au mouvement de la population et à l'étendue de terre disponible. » D'après les calculs de l'auteur, le travailleur jouit actuellement d'un bien-être moitié plus grand que celui de ses aïeux immédiats. C'est beaucoup s'avancer. Mais du moins trouve-t-on dans ce livre d'intéressants détails.

UNE RENCONTRE, par **Pierre Valdagne.**

Aujourd'hui paraît en volume cette originale nouvelle que nos lecteurs connaissent déjà : les héros se rencontrent, se plaisent, et se le disent, puis se prennent, s'adorent, et se quittent, après quelques mois de bonheur, un peu tristes de se séparer, mais depuis longtemps résignés d'avance, même dans les heures les plus douces, à ce qu'elles n'aient pas beaucoup de lendemains. *Elle* ne devait passer que peu de temps à Paris : c'est une étrangère, et elle est mariée. *Lui* avait quitté une maîtresse : quand sa nouvelle amie retourne en Russie, il revient à l'ancienne liaison, et sa vie d'habitudes reprend peu à peu, comme si rien ne l'avait interrompue. Et c'est là une histoire très douce et très triste, l'histoire éternelle de tous les caprices, qui est celle de bien des amours.

DU DAHOMÉ AU SAHARA, LA NATURE ET L'HOMME,
par le **commandant G. Toutée.**

Les questions que tout le monde se pose à la suite des récents traités qui ont fixé nos droits dans cette partie de l'Afrique se ramènent à deux : que sont les populations qui viennent d'être placées sous notre domination, et quelle est la valeur des pays qui viennent d'entrer dans notre domaine colonial? Ce livre y répond d'une façon complète. M. le commandant Toutée, dans un précédent volume, *Dahomé, Niger, Touareg*, nous avait raconté avec un grand charme de gaieté tous les incidents pittoresques de son exploration : son livre était une suite d'aventures intéressantes et de vivantes descriptions. Le volume qui paraît aujourd'hui est d'un ordre tout différent : c'est une étude grave, riche d'informations et d'idées, qui permettra au public français d'apprécier l'avenir économique du Soudan, en le renseignant sur le degré de civilisation des indigènes, sur la qualité du sol et la nature de ses productions.

AU FOND DU GOUFFRE, par **Georges Ohnet.**

Le héros de ce livre a été condamné pour un crime qu'il n'a pas commis. Les vrais coupables ont égaré les juges par de faux témoignages, et ceux mêmes qui croient à l'innocence du malheureux garçon, ses meilleurs amis et jusqu'à ses parents reconnaissent que tout l'accusait, qu'on ne pouvait pas le sauver, sans avoir en lui la foi ardente qu'ils lui gardent. Il faut un hasard providentiel pour que le mystère s'éclaircisse, et au prix de quels efforts ! De tels romans ne se racontent pas : l'intrigue en est si habilement enchevêtrée que les moindres détails seraient nécessaires pour l'exposer clairement. Mais on connaît le talent si particulier de M. Georges Ohnet : son sujet est toujours nettement posé, l'œuvre solidement établie. C'est un de nos plus habiles et vigoureux romanciers.

UNE MÉTHODE COLONIALE

— L'ARMÉE ET LA COLONISATION —

Le 28 septembre 1896, le général Galliéni prenait à Madagascar les fonctions de résident général. La situation de la grande île était critique. De tous côtés, les rebelles investissaient Tananarive : au nord, bandes de Ramenamaso, de Rabezavana et de Rafanenitra ; à l'est, bandes de Rabozaka ; au sud, bandes de Rainibetsimisaraka ; à l'ouest, enfin, toute la population soulevée suivait le chef d'Ambohipaniry, qu'elle venait de faire roi ; en tout, dix mille fusils. Aguerries par de nombreux coups de main, ces bandes harcelaient nos troupes, coupaient nos convois et massacraient nos colons et nos soldats isolés. Elles attaquaient même nos postes et nous forçaient à en évacuer quelques-uns. Elles venaient jusque dans les faubourgs mettre le feu aux maisons et prendre contact avec les alliés publics et secrets qu'elles comptaient dans Tananarive. Car elles avaient des alliés fidèles dans la caste dite « vieux parti hova », véritable inspiratrice de la rébellion. Cette caste, qui, depuis le règne de Ranavalo I, avait voulu toutes les mesures hostiles à notre influence, n'avait pas désarmé après la reconnaissance de notre protectorat. Pour défendre ses privilèges et ses intérets menacés, elle se croyait sûre d'un appui de l'Angleterre ; elle espérait user notre patience et nous acculer à

l'évacuation. Les mesures pourtant énergiques de M. Laroche, — exil du premier ministre, déportations successives du ministre des lois, de l'oncle de la reine, du chef des castes nobles de l'Avandrano, etc. — n'avaient pas convaincu les « vieux Hovas » de notre ferme intention de nous établir à demeure. Dans le Palais, sous notre drapeau, l'oncle de la Reine, le ministre de l'intérieur et d'autres personnages correspondaient avec les rebelles. La Reine elle-même envoyait les ordres insurrectionnels; elle avait signé les lettres au chef Rabezavana et les avait marquées du grand sceau dont elle seule avait la garde.

Les cultures étaient abandonnées, soit à l'instigation des rebelles, soit par impossibilité matérielle de subsister au milieu des coups de fusil et des incendies. La récolte des rizières s'annonçait comme à peu près nulle; c'était la disette certaine pour les Malgaches comme pour nos troupes indigènes, qui s'alimentent de riz. Le ravitaillement des Européens eux-mêmes était compromis; la route de Tamatave, la seule voie d'accès vers Tananarive, était souvent attaquée, le recrutement des porteurs tari par l'insurrection, la piste rendue impraticable aux mulets que la morve décimait par surcroît. Dans les magasins de Tananarive, il ne restait plus qu'un mois de vivres pour nos effectifs. Toute idée d'exploitation était écartée. On avait dû renoncer même aux anciennes entreprises, qu'avaient ruinées aussitôt l'insécurité du pays, la disparition de la main-d'œuvre agricole ou commerciale et la suspension de tout le trafic. L'île soulevée attendait notre départ pour reprendre sa vie.

Aujourd'hui le général Galliéni rentre en France après trois années de travail, — c'est le seul mot qui convienne à cette œuvre d'un soldat pacificateur. On peut dire que ce retour clôt une période dans l'histoire de notre établissement à Madagascar. Non seulement l'action politique et militaire semble terminée, mais encore une méthode nouvelle d'organisation coloniale a donné déjà des résultats ; de plus et surtout, elle laisse deviner les grandes lignes de l'édifice futur. Car l'œuvre de ces trente mois paraît avoir été poursuivie sur un plan décidé. Elle est une par la continuité des vues et la fixité des principes comme par une souplesse des moyens et une liberté

dans l'application qui ne se rencontrent pas toujours dans nos entreprises coloniales. Enfin a été inaugurée aussi une méthode militaire nouvelle ; elle a réussi avec éclat, grâce à une énergique volonté de tous les jours, éclairée et soutenue par tout un ensemble de doctrines.

Dès aujourd'hui, on peut dégager les principes qui ont dirigé cette œuvre. Nous les trouverons dans une série de documents et d'instructions, publiés au jour le jour par le *Journal Officiel* de la Colonie, et réunis en ce magistral *Rapport d'ensemble sur la Pacification, l'Organisation et la Colonisation de Madagascar*, que vient de nous donner le *Journal Officiel* de la métropole. Il faut que le public français connaisse ces idées. Elles seront nouvelles pour le plus grand nombre ; l'avenir seul en peut éprouver la valeur, mais elles méritent à coup sûr la sympathie et le respect, tant elles sont vraiment françaises, de bonne et authentique tradition française, par leur claire logique et par leur générosité humaine. Je laisserai la parole le plus souvent possible au *Rapport* lui-même, en y prenant mots et phrases, même en dehors des citations textuelles.

***

Le général Galliéni avait donc reçu le gouvernement civil de Madagascar : le caractère original de son gouvernement va être, après les opérations de guerre, l'utilisation civile de l'armée. C'est l'armée en effet qui est son instrument, mais c'est la paix et l'administration, c'est la civilisation du pays qui toujours est son but. L'action militaire, dans sa pensée, n'est pas la chose principale, l'affaire importante, que cette action doit préparer est l'organisation politique et économique, et, pour cette organisation, c'est encore l'armée qui doit fournir les hommes et les méthodes, les règlements et le personnel. L'armée déblaiera le terrain des obstacles accumulés par les hommes ou par la nature, nettoiera le pays des rebelles et des marais, puis le façonnera par le dressage des [illegible] ment du sol. Le soldat doit tout [illegible] champs, routes, fermes [illegible] doit être lui-même le [illegible]

Les officiers devront se pénétrer de l'esprit de ma circulaire. Il importe que chacun se rende bien compte que la conquête commencée par nos armes ne peut devenir définitive que par l'arrivée de colons français ; que le rôle du soldat, et plus particulièrement de l'officier, ne doit pas se borner seulement à l'action militaire, mais qu'il a une mission plus étendue et plus élevée au début de nos nouvelles colonies et qu'il lui appartient de commencer l'organisation et la mise en valeur des territoires que sa bravoure a donnés à la France[1].

L'idée maîtresse de tout le système est cette « mission » pacifique et coloniale de l'armée. L'histoire de ces trois années de résidence a été suivant le désir du général « la collaboration la plus active de tous, officiers et soldats, pour passer le plus rapidement possible du domaine de la théorie à celui de la pratique ».

Au point de vue militaire, d'abord, les moyens employés contre l'insurrection n'avaient eu, avant octobre 1896, aucun résultat appréciable. La faute en était, non pas certes aux officiers ni aux soldats, qui se prodiguaient sans compter, mais à un vice d'organisation : l'action militaire n'était pas accompagnée de l'action politique. Les commandants de colonnes et de postes disposaient des moyens matériels pour combattre les bandes et les chasser de leurs positions ; mais ils n'avaient aucun pouvoir, aucune instruction, pour réorganiser et repeupler le pays conquis : le lendemain de leur départ, l'insurrection reparaissait. Comme le général Galliéni réunissait en ses mains le pouvoir militaire et le pouvoir civil, il put déléguer à ses subalternes l'un et l'autre pouvoir et substituer, pour la conduite même des opérations militaires, une nouvelle méthode à celle d'autrefois.

Cette méthode d'autrefois a longtemps été la seule en pratique et en honneur dans nos guerres coloniales. C'est la méthode de la colonne militaire toujours en marche vers un ennemi toujours en fuite. Il semble bien qu'elle mérite le reproche qu'on lui a souvent adressé, d'être un travail de Pénélope, une toile sans fin, prétexte à des broderies. Et même, quelques-uns disent que, parfois, on a laissé un peu défaire ou même on a défait la toile, pour avoir le plaisir et

1. Circulaire du 20 juillet 1897.

l'honneur d'une réparation ou d'un nouveau travail. Telles de ces toiles coloniales ont été tissues dix années et plus, comme celle de la légende. Pour parler clair, les « colonnes » ne sont le plus souvent que des « coups de sonde dans le vide ». Leur but étant la destruction, leur résultat est la ruine du pays qu'elles traversent, ruine parfois irrémédiable, désastreuse pour ceux qui l'opèrent tout aussi bien que pour ceux qui la subissent. L'ennemi n'en devient que plus insaisissable, n'offrant plus aucune prise et n'ayant plus rien à ménager. L'assaillant y use ses forces, ses ressources, la santé et le moral de ses hommes ; car rien n'est énervant et démoralisant à la longue comme cette besogne toujours à recommencer.

Il est bien d'avoir compris et d'avoir fait comprendre que l'humanité est de bonne politique dans les entreprises coloniales, que les inutiles rigueurs se payent très cher, et qu'il faut se refuser autant que possible, par exemple, l'émotion de voir brûler un village. Des notes comme celle-ci (note circulaire du 22 octobre 1896, au sujet des troubles de villages), sont agréables à lire :

Il résulte de l'examen des rapports établis par les commandants de cercle, de poste ou de reconnaissance qu'il a été fait un usage souvent excessif et injustifié des incendies de villages, comme moyen de répression à l'égard de leurs habitants.

Le Général commandant supérieur des troupes et des territoires militaires invite MM. les commandants de cercle à donner des ordres formels pour mettre fin à de tels procédés, qui ruinent inutilement le pays et ne peuvent qu'accroître le nombre de ceux qui vont rejoindre les bandes rebelles.

En principe, on devra plutôt faire connaître aux indigènes que les biens de ceux qui auraient ainsi abandonné leurs demeures pour prendre part à l'insurrection et qui ne seraient pas rentrés à une date fixée par les commandants de cercle seront confisqués et distribués entre les habitants fidèles.

Ce n'est que dans des cas absolument exceptionnels que certains villages pourront être incendiés à titre de châtiment ; une telle mesure ne sera jamais prise que sur l'ordre et la responsabilité personnelle des commandants de cercle, et il sera toujours rendu compte d'une manière détaillée des circonstances qui l'auraient motivée.

La méthode nouvelle appliquée à Madagascar peut se définir *une organisation qui marche* : « Tout mouvement de troupes en

avant doit avoir pour sanction l'occupation effective du terrain conquis. Le principe est absolu[1]. » Ce système avait réussi déjà au Tonkin. En quelques années, toute la haute région qui avait résisté à dix ans de colonnes avait été pacifiée : l'administration des *territoires*, des *cercles* et des *secteurs* avait remplacé la tyrannie des pirates. Le secteur, c'est l'unité élémentaire, et comme la cellule organisatrice ; il est commandé par un officier subalterne. Le cercle, premier groupement de ces cellules, est commandé par un officier supérieur. Le territoire, composé de plusieurs cercles, obéit à un officier de grade élevé, véritable lieutenant du gouverneur général.

Voici comment, à Madagascar, marcha cette organisation. Tout autour de Tananarive, on commença par établir une enceinte de secteurs, dont chacun était couvert par son front de blockhaus fortifiés, postes de défense et de surveillance. On obtint ainsi une première région pacifiée. Puis lentement on s'avança, vers le nord surtout, afin de rencontrer le plus tôt possible nos troupes qui, parties de la côte, arrivaient en organisant le pays. Étapes par étapes, le nord fut ainsi pacifié. Les secteurs groupés en cercles et les cercles groupés en territoires laissaient derrière eux un pays soumis, repeuplé et administré. A la fin, un filet gigantesque noué maille par maille a recouvert et enserré le pays. Les rebelles, après avoir été écartés de la capitale, ont été chassés des champs et des villages qui les nourrissaient. La continuité de cette marche les a convaincus enfin de notre volonté de demeurer toujours. Les bandes se disloquent. Les cultivateurs reviennent à leurs champs et forment de-ci de-là des noyaux d'attraction pacifique, qui retirent à l'insurrection ses hommes découragés ou affamés. Le pays se reprend à la vie normale, et les chefs rebelles, désertés, viennent enfin à genoux présenter leur soumission : Rabezavana et Rafanenitra le 7 juin 1897, Rainibetsimisaraka le 9 juin, Ramenamora le 3 juillet, Rabozaka en février 1898.

Dans toute cette campagne, à dessein, peu d'actions brillantes, peu de grands coups d'éclat, beaucoup de petits actes

1. Instruction du 22 mai 1898.

consciencieux ; unité de direction, mais aussi multiplicité d'action ; volonté centrale, mais aussi activité et responsabilité de tous. Ce système fait appel surtout aux forces morales du soldat et de l'officier, à la patience, à l'énergie, à l'intelligence, à la bonne humeur : en cela il est bien français. Il suppose un chef assez sûr et conscient de son courage et de son autorité pour n'avoir pas besoin de faire montre de sa bravoure, pour n'avoir pas de plaisir à limiter l'initiative de ses subordonnés : le système en cela est moderne. Il suppose chez les subordonnés une notion du devoir, une compréhension et un respect de l'intérêt commun, une soumission raisonnée de l'individu au bien général et à l'utilité commune, qui en font quelque chose de vraiment démocratique. C'est — différences gardées — comme un renouveau de la conception « révolutionnaire », qui donnait aux armées une « mission » d'affranchissement, créait au cœur du soldat l'admiration et l'amour de l'œuvre entreprise. Dans son *blockhaus*, commandant à son poste de quelques hommes souvent indigènes, le sergent, le caporal, le soldat de première classe doit être le maître, l'administrateur, le créateur du pays. C'est à lui qu'il appartient d'en étudier les conditions et les ressources et de découvrir l'utilisation *maximum* de sa propre activité personnelle et de sa force.

* * *

Si l'on veut mesurer la hauteur et la nouveauté de cette méthode, qu'on lise toute l'*Instruction du 22 mai 1898 sur les principes de pacification et d'organisation*. Voici en quelques passages essentiels, quelques « principes » directeurs, car, à la française, on cherche là-bas à dégager les principes de l'expérience journalière :

Le meilleur moyen pour arriver à la pacification dans notre nouvelle et immense colonie, avec les ressources restreintes dont nous disposons, est d'employer l'action combinée de la force et de la politique. Il faut vous rappeler que, dans les luttes coloniales, nous ne devons détruire qu'à la dernière extrémité, et, dans ce cas encore, ne détruire que pour mieux bâtir. Toujours nous devons ménager le pays et ses habitants, puisque celui-là est destiné à recevoir nos entre-

prises de colonisation futures et que ceux-ci seront nos principaux agents et collaborateurs pour mener à bien ces entreprises. Chaque fois que les incidents de guerre obligent l'un de nos officiers coloniaux à agir contre un village ou un centre habité, il ne doit pas perdre de vue que son premier soin, la soumission des habitants obtenue, sera de reconstruire le village, d'y créer un marché, d'y établir une école. C'est de l'action combinée de la politique et de la force que doit résulter la pacification du pays et l'organisation à lui donner tout d'abord. *L'action politique est de beaucoup la plus importante ;* elle tire sa plus grande force de la connaissance du pays et de ses habitants... Au fur et à mesure que la pacification s'affirme, que le pays se cultive, que les marchés se rouvrent et que le commerce reprend, le rôle de soldat passe au second plan, celui de l'administrateur commence.

Il faut, d'une part, étudier et satisfaire les besoins sociaux des populations soumises, et favoriser, d'autre part, l'extension de la colonisation qui va mettre en valeur les richesses naturelles du sol, ouvrir les débouchés au commerce européen. Ces fonctions administratives semblent incompatibles, au premier abord, avec l'idée que l'on se fait du militaire dans certains milieux. C'est là, cependant, le véritable rôle de l'officier colonial et de ses dévoués et intelligents collaborateurs, les sous-officiers et soldats qu'il commande. C'est aussi le plus délicat, celui qui exige le plus d'application et d'efforts, celui où il peut révéler ses qualités personnelles, car détruire n'est rien, reconstruire est plus difficile. D'ailleurs, les circonstances imposent inéluctablement ces obligations. Un pays n'est pas conquis et pacifié quand une opération militaire y a décimé les habitants et courbé toutes les têtes sous la terreur qu'inspirent les procédés qu'elle est obligée d'employer ; le premier effroi calmé, il germera dans la masse des ferments de révolte, que les rancunes accumulées par l'action brutale de la force multiplieraient et feraient croître encore. Tout au moins, il restera dans les esprits une méfiance instinctive qu'il faut à tout prix calmer. L'organisation des territoires militaires, avec sa surveillance étroite, est seule capable de pénétrer assez profondément dans le pays, pour y détruire les germes de rébellion qui pourraient y subsister. Pendant cette période, les troupes n'ont plus qu'un rôle de police.

C'est le moment de mettre à profit les inépuisables qualités de dévouement et d'ingéniosité du soldat français. Comme surveillant de travaux, comme instituteur, comme ouvrier d'art, comme chef de petit poste, partout où l'on fait appel à son initiative, à son amour-propre et à son intelligence, il se montre à la hauteur de sa tâche. Et il ne faudrait pas croire que cet abandon momentané du champ de manœuvre soit préjudiciable à l'esprit de discipline ou aux sentiments de devoir militaire. Le soldat des troupes coloniales est assez vieux, en général, pour avoir maintes fois parcouru le cycle des exercices et ne plus avoir grand

chose à apprendre dans les théories et assouplissements auxquels on exerce les recrues de France. Les services qu'on réclame de lui, au contraire, entretiennent une activité morale et physique qui est décuplée par l'intérêt de la besogne qui lui est confiée.

En outre, en intéressant ainsi le soldat à notre œuvre dans le pays, on finit par l'intéresser au pays lui-même. Il observe, il retient, il calcule même et, souvent, au moment de sa libération, il sera décidé à mettre en valeur quelque coin de terre, à utiliser dans la colonie les ressources de son art, à la faire bénéficier, en un mot, de son dévouement et de sa bonne volonté. Il devient un des plus précieux éléments de la petite colonisation, complément indispensable de la grande.

Un mot résume toute cette *Instruction :*

Les commandants territoriaux devront comprendre leur rôle administratif de la façon la moins formaliste. Des règlements, surtout aux colonies et en matière économique, ne posent jamais que des formules générales prévues pour un ensemble de cas, mais inapplicables souvent au cas particulier. *Nos administrateurs et officiers doivent défendre, au nom du bon sens, les intérêts qui leur sont confiés et non les combattre au nom du règlement.*

***

Après la théorie, considérons la pratique. J'ai sous les yeux une série de photographies que je voudrais décrire sans presque un mot de commentaire.

Voici la masse circulaire d'un gros blockhaus, aux murs de brique crue crépits d'un enduit épais et imperméable, coiffé d'un double toit de chaume avec l'interruption d'une meurtrière, semblable à celle des coupoles cuirassées de nos navires de guerre. Voici, vêtus de blanc, en chemises ou en pantalons, en chapeaux ou en casquettes, sans uniforme, vingt indigènes de la milice qui écoutent un soldat de l'infanterie de marine, sans galons, n'ayant d'autres insignes que le casque de liège et les boutons en cuivre de sa veste. Et puis un village, reconstruit avec ses maisons de brique et ses arbres : et la façade à deux étages d'un hôpital : des chemises blanches se promènent dans l'herbe ou sont couchées à l'ombre. Et voici « l'école officielle » annoncée par son titre, en lettres noires sur une bande de calicot suspendue à

règles, la dictée au tableau, le système métrique n'ont plus de secrets pour les garçons ; les filles, en outre, apprennent un peu de couture, de broderie et de cuisine, sous une répétitrice indigène. Une cloche qui servait aux Fahavalos du village pour appeler à l'aide les rebelles voisins, a été transportée à l'école, et plantée dans le terrain de jeux : elle donne aujourd'hui le signal de la récréation. Pour les garçons, jeux français, barres, cheval fondu, gymnastique militaire, boxe et bâton, portique, etc., les filles chantent et dansent

Récréation des filles.

des rondes. — J'ai voulu donner ici au moins deux images, représentant la récréation à Madagascar. — Peut-être l'école, où l'on joue si bien, transformera-t-elle nos Malgaches même au physique, elle donnera des muscles et du biceps à cette race alanguie par l'hérédité paludéenne... Remarquez bien que tout ceci est l'œuvre et le domaine d'un simple soldat.

Ce soldat a fait venir de France son jeune frère, un paysan, pour le mettre à la tête d'une ferme : étables et greniers ont été bâtis avec les ressources locales, sommairement, mais solidement et proprement Au prochain congé, il a l'intention d'aller chercher femme au pays et, libéré, de s'installer à demeure dans son village. Car, dans le village il

est maintenant chez lui. Il y est entré sous les coups de fusil, il y a deux ans à peine. De par le suffrage des indigènes, il siège aujourd'hui dans le conseil des notables ; ses avis sont écoutés et ses désirs prévenus ; il est l'arbitre entre les indigènes, et le représentant efficace de l'autorité supérieure. Ce petit *marsouin* a fait ici un village de la France nouvelle, et, comme il est montagnard et qu'avant la conscription il était premier piston dans la musique de sa commune, il a organisé un orphéon, qui tous les soirs chante *Les Montagnards sont là !* et une fanfare pour faire danser ce peuple d'enfants. Une photographie le montre, toujours sous son casque, le bâton d'orchestre en main, devant une grosse caisse, deux tambours, huit clarinettes, six pistons et deux contrebasses : c'est samedi ; la récolte approche ; le peuple dansera toute la nuit. Admiré de son peuple, le petit soldat pense que la ferme de son frère leur a rapporté net trois mille francs l'an dernier, et qu'avant dix ans il sera riche, considéré, père de famille et grand propriétaire dans son village... Et le grand vent fait claquer le drapeau tricolore en haut du mât.

Ailleurs, on a créé des ateliers professionnels. Dans chaque atelier, un soldat forgeron, menuisier, ferblantier, cordonnier ou tailleur, forme une équipe qui, en quelques mois — cette race est prodigieuse d'intelligence imitative, — en sait aussi long que son maître. L'équipe se disperse ensuite dans le pays, où pas une de ces industries n'existait autrefois, et ces élèves deviennent à leur tour chefs d'ateliers moins importants. Tel de ces ateliers professionnels gagne plusieurs milliers de francs par an de bénéfice net à fournir de la ferblanterie et de la chaudronnerie.

Ailleurs encore une ferme-école a été ouverte. Un sous-officier marié a fait venir sa femme de France ; c'est elle qui dirige la laiterie, surveille le beurre et les fromages ; un soldat, ancien cultivateur, a la charge du labour et des récoltes ; un autre, du bétail. Dans cette ferme-école, vingt indigènes choisis parmi les plus intelligents des villages voisins viennent séjourner et travailler pendant deux ou trois mois à tour de rôle. Avant un an, deux ou trois cents sauvages auront appris nos méthodes de culture, de labourage et de semailles ; la charrue, que ce peuple ignorait entière-

ment, deviendra populaire. L'élevage surtout, qui sur ces hauts plateaux peut donner de si beaux résultats et trouver un marché rémunérateur à Tananarive, — l'élevage et le travail du lait seront perfectionnés. Grains, outils et méthodes du paysan de France ont été transportés et essayés ici. Des champs d'expériences, créés sur les mamelons d'alentour, montreront ce que l'on doit adopter des uns et des autres et ce qu'il y faudra changer pour une acclimatation durable.

Je ne puis m'empêcher de me souvenir qu'à un siècle de distance, ces procédés d'enseignement rapide avec roulement d'élèves est renouvelé de la Convention : les écoles normales révolutionnaires, en quelques mois, prenaient un serf intellectuel et en faisaient un homme. La Convention, pour cette œuvre d'éducation, avait sous la main tous les cadres d'une nation civilisée ; ici ce sont les cadres de l'armée et le peuple de l'armée lui-même qui se transforment en instituteurs, en ouvriers d'art, en agriculteurs et en constructeurs.

Si l'on avait espéré que cette adaptation de l'armée à une œuvre pacifique se serait faite sans résistance ou sans mauvaise humeur, on aurait méconnu la faiblesse humaine et la puissance de la lettre dans sa lutte éternelle contre l'esprit. Car cette besogne n'avait nullement été prévue par la lettre des règlements, et, bien qu'à ce travail « l'activité morale et physique » de nos troupes, comme le prévoyait le général Galliéni, ait été autrement sauvegardée que par l'oisiveté du service de place et du maniement d'armes, le caporalisme n'en a pas moins fait de vigoureux retours offensifs. Tels et tels incidents prouvent l'urgente nécessité de réformer l'organisation et les règlements de nos troupes coloniales ; il faut débarrasser le commandement territorial de certaines entraves qui peut-être ont leur utilité dans la vie métropolitaine ou dans les vieilles colonies organisées, mais qui retardent ou empêchent toute action dans les colonies nouvelles.

Sans doute, l'avenir seul jugera définitivement l'expérience faite à Madagascar. Mais quelques résultats semblent prouver déjà l'efficacité de la méthode. Grâce à cette « organisation qui marche », la plus grande partie de l'île est aujourd'hui placée sous notre autorité. Nos troupes, après avoir achevé

leur œuvre dans les régions orientale et centrale, ont commencé leur mouvement de pénétration vers l'ouest, le nord et le sud, à travers d'immenses territoires à peu près inconnus. Jusque-là quelques explorateurs seuls y avaient pénétré, et les peuplades sauvages qui les habitent n'avaient guère d'autre occupation avant notre arrivée que le pillage et le vol des esclaves et des bœufs, au détriment des voisins plus civilisés. Pour cette pénétration, c'est l'armée encore, les cadres inférieurs et les soldats, qui, transformés en piqueurs, contremaîtres, ingénieurs ou surveillants, ont réparé les pistes, construit les ponts et passerelles de bois. Eux seuls ont achevé et mis en état la voie de Majunga à Tananarive, qui peut-être n'a pas la régulière beauté d'une route nationale mais où les plus lourds convois peuvent circuler. Il faudra refaire ces chemins et ces ponts rudimentaires, mais, tels quels, ils ont servi et servent à la stratégie de pacification, aux marches des troupes, comme à l'avancement progressif des secteurs et des cercles. L'île est prise. Il ne reste plus aujourd'hui comme groupes réfractaires que quelques tribus sakalaves, dans l'Ambougo vers le cap Saint-André, dans les vallées du Manambolo, de la Tsiribihina et du Mangoky, et au sud-est quelques peuplades aux confins de la région des Baras et du cercle de Fort-Dauphin. Si, dans l'extrême sud, le pays des Mahafalys est encore entièrement impénétré, l'action automatique du système exposé ci-dessus en viendra vraisemblablement à bout à bref délai.

***

Mais ici se pose un problème : la *pénétration* est-elle nécessaire ? est-elle opportune ? Elle a toujours été sévèrement critiquée par les adversaires de la politique coloniale. — Pourquoi, disent-ils, ne pas se borner à occuper les régions peuplées et d'une exploitation facile, les débouchés côtiers, les voies de communication ? Qu'aller faire à grands frais d'hommes et d'argent à travers des régions désertes, chez des peuplades inutilisables et rebelles à la civilisation ? — Théoriquement, ils ont raison. La pénétration des *hinterlands*, à cause de l'insalubrité du climat, du défaut de communica-

tions, et des immenses espaces déserts à parcourir, est une opération rude et périlleuse, et les dangers et les privations ne semblent pas en rapport avec les résultats obtenus. Mais, dans la pratique, chaque fois que nous nous sommes installés dans un pays neuf, nous avons été fatalement conduits, pour en protéger les parties *utiles*, à n'en laisser aucune partie sinon inoccupée, du moins impénétrée. Dans les zones vagues et les coins insoumis, se groupent peu à peu tous les réfractaires, qui s'y fortifient, s'y développent et un jour s'abattent sur vous comme en nuées de sauterelles.

En Algérie, nous avons dû finalement nous porter jusqu'aux confins du désert. Au Sénégal et au Soudan, nos gouverneurs ont dû s'étendre peu à peu vers l'intérieur, pour mettre nos comptoirs et nos voies de navigation et de commerce à l'abri des conquérants-prophètes. Plus récemment, au Tonkin, nous avons longtemps borné notre occupation au Delta. Peu à peu, entre le Delta et la frontière de Chine, se sont constitués de véritables États pirates, qui ont attiré tous les mécontents, et sont devenus un danger pour le Delta même. Dix ans après la première conquête, il a fallu procéder à une seconde, qu'ont poussée sans relâche nos gouverneurs généraux, MM. de Lanessan et Rousseau. Maintenant qu'elle est achevée, nous sommes tranquilles dans notre Indo-Chine, et nous allons pousser nos chemins de fer vers l'empire chinois.

A Madagascar, si, par timidité, pour éviter les affaires, pour ménager la nervosité métropolitaine, nous avions hésité à « pénétrer », les débris des bandes insurgées, rejetés du plateau central, les rois et chefs sakalaves de l'ouest, qui avaient repoussé nos ouvertures pacifiques, ne seraient pas restés longtemps tranquilles. Les régions centrales, les établissements côtiers et les voies de communication n'auraient pas tardé à souffrir de leur voisinage.

A lire les *Instructions*, il semble que les exemples historiques aient déterminé la décision du général Galliéni, qui d'ailleurs avait « vécu » l'exemple du Tonkin. La pénétration n'a pas été une concession à la méthode des colonnes et des razzias. Elle a été la condition nécessaire d'une organisation pacifique durable. On ne s'est pas proposé d'ailleurs d'occuper effectivement ces régions ; ni nos troupes, ni notre

personnel, ni nos ressources n'y suffiraient. Mais il faut, sans laisser aucune région impénétrée, « tendre les fils » du centre dans toutes les directions. Le programme se ramène en somme à deux termes : jalonner les lignes de communication naturelles par des postes assez forts et assez rapprochés pour assurer la sécurité des voyageurs et la liberté des transactions ; occuper les centres d'influence. On évacuera tout ce qui ne répond pas à l'un ou à l'autre de ces objets. Et ce programme s'exécutera lentement. Un par un, des secteurs et des blockhaus nouveaux chemineront en avant. Dans les anciens secteurs et les anciens blockhaus, la présence du soldat ne sera plus utile, la pacification et l'organisation étant terminées ; on pourra confier les blockhaus à la milice indigène. Quant aux écoles, ateliers, fermes, etc., l'administration en sera confiée aux répétiteurs indigènes formés par nos soins. Il est possible et même probable, au reste, que bien des soldats libérés demeureront dans leur ancien secteur et, colons militaires, continueront leur service dans leurs petites vice-royautés.

***

Car cette colonisation militaire apparaît dans les *Instructions* comme l'achèvement de l'édifice. Les raisons politiques, tout autant que les nécessités naturelles, en font la condition vitale de notre colonie future.

Les régions centrales de l'île, que nous occupons effectivement et que nous occuperons toujours sans fatigues et sans risques, conviennent à la petite colonisation. La nature du sol, l'altitude, les conditions atmosphériques en excluent les riches cultures tropicales et appellent toutes nos cultures européennes ; en même temps la salubrité et la douceur du climat permettent l'établissement et le travail personnel de l'Européen. Le plateau de Tananarive convient donc au petit colon paysan. Mais l'éloignement de la colonie et les frais énormes du voyage, puis, dans la colonie elle-même, les difficultés actuelles de transports, d'approvisionnement et de trafic, empêchent qu'on ne crée ou qu'on n'active à l'heure présente, un courant d'immigration du petit colon civil. Mais

la petite colonisation peut être entreprise par le soldat libéré. C'est un colon déjà tout transporté ; il est acclimaté ; il connaît généralement la langue, le pays, ses ressources ; souvent il a eu l'expérience d'autres colonies et il est capable d'introduire des cultures et des procédés qu'il a vus au Tonkin ou en Nouvelle-Calédonie. Il peut, aux frais de l'État, sans grever pourtant le budget, traverser la période si critique des tâtonnements et des débuts. Si on lui donne une concession dans son secteur durant sa dernière année de service, l'État pourvoit encore à ses besoins jusqu'à sa libération, qui coïncide avec la première récolte, avec le premier rendement utile de l'exploitation. Il existe déjà dans l'Émyrne une trentaine de ces installations en plein rapport. Tel de ces soldats concessionnaires a vendu pour quatre mille francs de pommes de terre en 1898. Tel autre s'est fait un bénéfice égal en alimentant de vivres frais l'une de nos grandes routes d'étape. Tel autre encore, que sa carrière avait conduit précédemment en Calédonie, a acclimaté les jardins et les cultures maraîchères aux portes de Tananarive. Il en est qui ont fait venir leurs femmes ou leurs parents. Des étrangers, des Anglais, admirent la réussite de cette colonisation nouvelle ; ils vantent, et ils ont raison, les facultés d'assimilation et d'endurance, de souplesse et de belle humeur, qui, sur tous les points du globe, font de l'individu français un objet d'étonnement et de sympathie pour l'observateur impartial.

En échange des avantages faits à ces soldats concessionnaires, on exige simplement d'eux qu'ils concourent pendant trois ans à la sécurité du pays : ils forment, avec leurs miliciens, de petits corps de partisans qui peuvent prêter main-forte à l'autorité. Ils sont en outre agents de surveillance dans un rayon déterminé autour de leur exploitation. Cette institution permettra de restreindre peu à peu l'occupation militaire dans les régions centrales et de diminuer d'autant les charges de la métropole. C'est, on le voit, la reprise de l'idée du maréchal Bugeaud, mais sensiblement modifiée. Il s'agit ici non plus de soldats laboureurs restant enrégimentés, soumis au travail en commun et demeurés sous la discipline militaire, mais de soldats libérés ou bientôt libérables, ayant le stimulant de l'intérêt individuel, de l'initiative et de la responsabilité

personnelles. L'obéissance passive ar la collaboration consciente. Le chef n'intervient pas dans tous les actes, à toutes les minutes. Son rôle est avant tout de concevoir le plan, et son talent de choisir les meilleurs agents d'exécution. L'agent choisi mène l'affaire selon sa conscience et selon ses aptitudes. Le chef se borne à surveiller et à redresser en cas de méprise, à aider en cas de malheur et à punir ou à récompenser. De tous ses soldats, le grand chef devient vraiment le frère d'armes; aussi le dévouement et le respect vont à sa personne autant qu'à son grade.

L'utilisation civile de l'armée est, avons-nous dit, un des caractères essentiels de l'œuvre du gouverneur militaire et civil de Madagascar. Il fallait à celui qui l'a entreprise une confiance hardie en la valeur intellectuelle et en la valeur morale de ses officiers et de ses hommes. Cette confiance n'a pas été trompée, et ce premier succès de notre armée colonisatrice permet de belles espérances. Mais il nous reste, avant de conclure, à étudier quelques autres applications de cette nouvelle méthode, et les résultats politiques ou économiques acquis déjà ou qui se laissent entrevoir.

ERNEST LAVISSE

REVUE GÉNÉRALE DES SCIENCES PURES & APPLIQUÉES
34, RUE DE PROVENCE, PARIS
Directeur : Louis OLIVIER Docteur ès sciences

En Crimée et au Caucase

CONSTANTINOPLE — MER NOIRE
CIRCAUCASIE — TRANSCAUCASIE
MER CASPIENNE

IXe CROISIÈRE DE LA *REVUE GÉNÉRALE DES SCIENCES*
Organisée avec le concours de la Cie DES MESSAGERIES MARITIMES

[illegible] (Photographie de M. [illegible])

Départ de MARSEILLE le 26 Août. Retour le 28 Septembre 1899
à bord du PAQUEBOT **"Le Sénégal"** spécialement aménagé pour cette Croisière ; ou d'un autre bateau du même type.

COMITÉ DE PATRONAGE

Des Voyages d'Étude de la "Revue Générale des Sciences"

Président : **M. O. GRÉARD**, Vice-Recteur de l'Académie de Paris. — *Vice-Président* : **M. A. MILNE EDWARDS**, Directeur du Muséum. — *Membres du Comité* : **MM. BOUQUET de la GRYE**, Ingénieur en chef de la Marine ; **E. BOURGEOIS**, Maître de Conférences à l'École Normale Supérieure ; **P. BROUARDEL**, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris ; **E. CHABRIER**, Administrateur de la Cie Générale Transatlantique ; **L. GRANDEAU**, Inspecteur général des Stations Agronomiques ; **A. GRANDIDIER**, Président du Comité de Madagascar ; **S. HALPON**, Administrateur de la Cie Générale Transatlantique ; **E. HAMY**, Professeur au Muséum ; **T. HOMOLLE**, Directeur de l'École Française d'Athènes ; **E. LEVASSEUR**, Professeur au Collège de France ; **G. MONOD**, Président de l'École Pratique des Hautes Études ; **A. MUSNIER**, Administrateur de la Cie des Messageries Maritimes ; **NOBLEMAIRE**, Directeur de la Cie Paris-Lyon-Méditerranée ; **O. NOEL**, Administrateur de la Cie des Messageries Maritimes ; **H. LEONARDON**, Archiviste-Photographe, *Secrétaire du Comité* ; **L. OLIVIER**, Directeur de la *Revue Générale des Sciences*.

CONDITIONS DU VOYAGE : Pages suivantes.

A BORD. — Afin d'assurer à tous les touristes leur installation dans des conditions aussi confortables que possible, il ne sera inscrit que : 2 personnes dans les cabines à 3 couchettes ; 3 personnes dans les cabines à 4 couchettes de l'avant ; 4 personnes dans les cabines à 6 et 8 couchettes de l'avant.

PRIX DES PLACES DE MARSEILLE A MARSEILLE

Cabines à 1 et 2 couchettes. . . . . } **900 *francs par personne.***
— de famille à l'arrière, à 4 couchettes . . . }
— à 3 couchettes (pour 2 personnes). . . . }

Cabines de l'avant à 4 couchettes (pour 3 personnes). } **750 *francs par personne.***
— — à 6 et 8 couchettes pour 4 — . }

Il n'y a qu'une classe : la première classe. La table, vin compris, est la même pour tous les passagers.

PRIX DES EXCURSIONS

Pour les débarquements et embarquements, ainsi que pour tous les frais des excursions indiquées dans l'itinéraire (voitures, hôtels, chemins de fer) :

Prix 650 francs à payer en sus

Les principales Compagnies de chemins de fer français accorderont, sur leur réseau, aux adhérents à ce voyage, la *réduction de moitié* à l'aller et au retour.

Le service de la Revue générale des Sciences sera fait pendant un an aux touristes qui auront pris part à ce voyage.

Les personnes inscrites à la Croisière pourront consulter aux Bureaux de la Revue, 34 rue de Provence à Paris, divers ouvrages relatifs aux contrées à visiter.

Les inscriptions sont reçues :

A PARIS. Au bureau des passages de la Compagnie des Messageries maritimes, 1, rue Vignon.

Aux bureaux de la Revue générale des Sciences (s'adresser à M. AMPHOUX), 34 rue de Provence.

Et à MARSEILLE, BORDEAUX, LYON, LE HAVRE, LONDRES, BRUXELLES, GENÈVE, à l'Agence de la Compagnie des Messageries maritimes.

Le nombre des places étant limité, la liste d'inscription sera close aussitôt ce nombre atteint.

Les touristes ont à verser un droit d'inscription de 20 francs, qui est défalqué du prix du passage au moment du règlement définitif, mais qui n'est pas rendu en cas de désistement. Ils devront ensuite verser le montant total du passage et des excursions, à la Compagnie des Messageries maritimes, à Paris, 1 rue Vignon, dans la première quinzaine du mois d'Août, tous les jours non fériés, de 1 heure à 5 heures.

Dans le cas où, pour un motif quelconque, le voyage n'aurait pas lieu, les personnes inscrites ayant versé le droit d'inscription ou le prix de leur place, ne pourront prétendre qu'au remboursement de la somme versée.

Cette croisière sera dirigée par un slaviste versé dans la connaissance des régions à visiter. Ses conférences auront lieu à bord ; aux endroits les plus intéressants du voyage, il donnera de courtes explications.

AVIS AUX PASSAGERS

Une chambre noire est installée à bord pour permettre aux amateurs de photographie de changer les plaques de leur appareil.

Des atlas de Géographie et des ouvrages relatifs aux contrées visitées seront mis dans les salons à la disposition des touristes.

Passeport. — Le passeport est absolument de rigueur pour la Turquie et la Russie. Il est délivré par la Préfecture, sur certificat du commissaire de police ; on l'enverra ensuite par la poste à la Chancellerie du Ministère des Affaires Etrangères à Paris, qui le retournera visé (gratuitement). Enfin, le passeport doit être visé au Consulat de Turquie (4 fr. 60 à payer), et au Consulat de Russie (6 francs à payer), à Paris, ou dans toute autre ville de France où résident des consuls de ces deux pays.

Bagages. — Chaque passager a droit à bord à 100 kilos de bagages. L'accès de la soute aux bagages sera rendu aussi aisé que possible. Dans les cabines, les passagers peuvent garder une valise ; sous une des couchettes peut trouver place une malle plate « malle de paquebot », dont les dimensions ne doivent pas dépasser les suivantes : hauteur 0m40, longueur 0m80, largeur 0m40.

Pour les 11 jours de séjour dans le Caucase, c'est-à-dire de *Novorossisk* à *Batoum*, les touristes devront réduire leur bagage à 30 kilos au plus.

Chaque touriste est tenu de s'occuper lui-même de son bagage, en toute occasion. La Direction décline toute responsabilité au sujet des bagages, comme du reste au sujet de toute circonstance ou incident indépendant de sa volonté.

Escales et Excursions — La visite des villes est laissée à la libre initiative des touristes. Avant chaque escale, une note sera affichée indiquant les heures exactes d'arrivée et de départ, les rendez-vous que le Directeur de la Croisière donnera pour la visite des monuments principaux, ainsi que les heures des repas et, en général, toutes les indications relatives à l'excursion.

En dehors du bord, où les soins d'un médecin sont assurés à tous, une caisse de médicaments suivra à terre les excursionnistes. La Direction de la croisière prend, d'autre part, toutes les mesures qu'elle juge utiles pour la santé et le bien-être des touristes, d'une façon générale, toutes les précautions qui lui paraissent propres à éviter les accidents. Mais, quant à ces accidents, de quelque nature qu'ils soient et en quelque lieu qu'ils se produisent, elle décline toute responsabilité.

N. B. — La Direction, soucieuse de conserver à ses Croisières leur [illegible] se réserve le droit de refuser toute inscription, sans avoir à donner aucun mo

Elle se réserve en outre le droit de débarquer, en cours de route, tou[illegible] la tenue ou les propos nuisibles au bon ordre. Dans ce cas, le touriste débarqué le prix total du voyage, sous déduction des f[illegible]

ITINÉ

ALL

Samedi 26
Dimanche 27
Lundi 28
Mardi 29
Mercredi 30
Jeudi 31
Vendredi 1er
Samedi 2
Dimanche 3
Dimanche 3
Lundi 4
Mardi 5
Mercredi 6
Jeudi 7
Vendredi 8
Samedi 9
11 jours de
Samedi 9
Dimanche 10
Lundi 11
Mardi 12
Mercredi 13
Jeudi 14
Vendredi 15
Samedi 16
Dimanche 17
Lundi 18

RET

Mardi 19
Mercredi 20
Jeudi 21
Vendredi 22
Samedi 23
Dimanche 24
Lundi 25
Mardi 26
Mercredi
Jeudi

SOMMAIRE

(Voir la Carte ci-contre)

...de Marseille, à 2 h. soir.
... à Ajaccio vers 6 h. mat.
... de Ajaccio, à midi
...mer.
...à La Canée, vers 7 h. m.
...ursion en voiture de ...Canée à La Sude.
... de La Sude, à midi
... aux Dardanelles, vers midi
... des Dardanelles, à 5 h soir
à Constantinople, vers 6 h. matin.
...mer à Constantinople.
...de Constantinople, à 4 h. s.
à Varna, vers 6 h. m
... de Varna, à 11 h. m.
à Odessa, vers 6 h. m.
... d'Odessa, à 6 h. soir.
...Sébastopol, vers 7 h. m.
...sion en voiture de ...topol à Ialta 88 kilo... (vingt-six verstes).
... de Ialta, à 7 h. matin
à Théodosia, vers midi.
... de Théodosia, à 9 h. soir
...Novorossisk, vers 6 h. m.

CAUCASE

... de Novorossisk, vers ...soir, par train spécial.
à Kislovodsk (Hôtel), vers midi
...rsion en voiture au ...mmyt, à 2,012 mètres ...magnifique de l'El... et retour.
... de Kislovodsk, vers ... mat., par train spécial.
... à Vladikavkaz (Hôtel), vers 1 h. soir.
...route du Caucase en voi... de Vladikavkaz à Tiflis ...hil ou 201 verstes) en ...gure (coucher en route)
à Tiflis (Hôtel) dans ...soirée.
... de Tiflis vers 6 h. soir, ... train spécial.
à Bakou, vers 9 h. ...tin (Hôtel). Excursion ...akhané.
...ur à Bakou et excursion ...Suburny-Gorod.
... de Bakou, vers 4 h ...ir, par train spécial
à Koutais vers midi
... de Koutais, vers 6 h. s.
à Batoum, vers 10 h. s
...embarquement

...de Batoum, vers 7 h. s.
à Trébizonde, vers ... h. matin
... de Trébizonde à ...
à Sinope vers 6 h. mat
... de Sinope à 6 h. mat
à Constantinople, vers 9 h. matin
...Constantinople, à 5 h. s.
...ne.

à Messine, vers 8 h. m.
...ille Messine, à 6 h. s.
...Marseille, vers 2 h. s.

PROGRAMME

Samedi 26 Août. — Départ de *Marseille* à 2 heures précises de l'après-midi.

Ajaccio.

Dimanche 27 Août. — Arrivée à *Ajaccio* vers 6 heures du matin. — Voir : le Marché. Visiter : la Cathédrale, l'Hôtel-de-Ville (Musée Napoléonien), la maison où naquit Napoléon, la grotte de Napoléon. En 2 heures on peut faire en voiture de jolies promenades dans les environs : à la fontaine de *Salario*, ou à la *Serra* de *Castelli* ou à *Barbicaja*.

Départ à midi. Vers 4 heures, le paquebot passera les *Bouches de Bonifacio*.

Ile de Crête.

Lundi 28 Août et Mardi 29 Août. — En mer. — Le 28 août le bateau passera devant le *Stromboli* vers 4 heures du soir et traversera le *Détroit de Messine* vers 7 heures du soir.

Mercredi 30 Août. — Arrivée à *la Canée* vers 7 heures du matin. Débarquement et visite de la ville. Vers 10 heures, pendant que le paquebot, contournant la presqu'île, ira mouiller dans la baie de *La Sude*, des voitures et des montures conduiront les touristes à travers la campagne au port de la Sude. Rembarquement et départ à midi.

Les Dardanelles.

Jeudi 31 Août. — Arrivée aux *Dardanelles* (Tchanak-Kalessi), vers midi, débarquement et visite de la ville; rembarquement et départ à 5 heures du soir.

Constantinople.

Vendredi 1er Septembre. — Au lever du soleil le paquebot sera en vue de *Constantinople* où il arrivera vers 6 heures du matin. Nous conseillons aux touristes de visiter dans la matinée le quartier de Galata et de monter à la tour de Galata; assister ensuite, vers midi, au *Sélamlik*. (La Direction tâchera d'obtenir des places réservées pour les touristes.) Voir les *Derviches tourneurs* à Péra et aller par la Corne d'Or aux *Eaux Douces d'Europe*. (Promenade très fréquentée le vendredi.)

Samedi 2 Septembre. — Nous conseillons de consacrer spécialement cette journée à visiter le matin le quartier de *Stamboul* et les mosquées : Sainte-Sophie, Yeni-Validé, Ahmedié, Bajazidie, Suleimanié, etc., l'après-midi *Scutari* et le Cimetière.

Dimanche 3 Septembre. — Faire le *tour des murs*, voir *Eyoub*, le *Bazar*, le *Musée*, etc. *Départ à 4 heures du soir*, afin de longer le *Bosphore* et entrer dans la *Mer Noire* avant le coucher du soleil.

Varna.

Lundi 4 Septembre — Arrivée vers 6 heures du matin à *Varna*, sur la côte de Bulgarie, où débarquèrent les armées françaises en 1854. A voir dans la campagne : la petite maison bulgare et le costume du pays.

Départ à 11 heures du matin.

Odessa.

Mardi 5 Septembre. — Arrivée vers 6 heures du matin à *Odessa*. Visite de la ville. Voir : le *Boulevard*, l'*Hôtel de Ville*, l'*Université*, la *Bibliothèque*, le *Musée*, le *Théâtre*, la *Cathédrale*, l'*Eglise de Novo-Bazar*. Promenade recommandée : aux *Limans d'Odessa*, ou bains de boues. Départ à 6 heures du soir.

La Crimée.

Mercredi 6 Septembre — Arrivée à **Sébastopol** vers 7 heures du matin. Voir : le *Musée Militaire*; les églises : *Saint-Vladimir*, *Saint-Pierre et Saint Paul*; le *Boulevard Maritime*, le *Boulevard Historique*. Dans les environs de Sébastopol, promenades recommandées : Aux ruines de l'ancienne ville de *Chersonèse*, à la colline de *Malakhov*, à *Balaklava*, au *Couvent Saint-Georges*, au *Cimetière Russe*, au *Cimetière Français*, à *Inkermann*.

Jeudi 7 Septembre. — Excursion organisée en voiture, de **Sébastopol à Ialta** (88 kilomètres, ou 84 verstes; la verste = 1067 mètres en s'arrêtant pour déjeuner à la porte de Baidar, à mi-chemin environ. La corniche, surtout depuis la porte de Baidar, est d'une incomparable beauté.

Avant d'arriver à Ialta on passe à Livadia (visite du château impérial, si possible).

Arrivée dans la soirée à Ialta, où les touristes rejoindront leur bateau-hôtel, vers la fin de la journée de Sébastopol.

Novorossisk.

Vendredi 8 Septembre — Le bateau quittera *Ialta* vers 7 heures du matin, passera devant *Gourzouf* et longera la côte sud de la Crimée, jusqu'à la petite ville de **Feodosia**, où il fera escale pour permettre aux touristes de visiter le *Musée d'Antiquités* et de voir les célèbres tableaux de marine du peintre *Aivazovsky*. Le bateau repartira dans la soirée pour Novorossisk.

Samedi 9 Septembre — Arrivée vers 6 heures du matin à *Novorossisk*, port de commerce très important. Visite de cette ville, vaste construction où l'énergie électrique accumule d'énormes quantités de blé, pour les transporter ensuite sur les navires qui reçoivent ainsi leur chargement en quelques heures. (*Elevateur* unique en Europe.)

Départ le soir à 6 heures par train spécial pour **Kislovodsk**.

Kislovodsk.

Dimanche 10 Septembre. — Arrivée à *Kislovodsk* dans la matinée, les touristes logeront à l'hôtel.

Lundi 11 Septembre. — *Cette journée sera consacrée à l'excursion organisée en voiture (80 verstes aller et retour), au Beshmount (2,013 mètres d'altitude), belle station admirablement située. Dans l'on découvre l'imposante masse de l'Elbrouz dans toute sa hauteur, depuis l'altitude de 1,000 mètres jusqu'au sommet (5,629 mètres). Le Beshmount, nommé dans le pays Mingh-Tau, est la cime la plus élevée de la chaîne du Caucase.*

Vladikavkaz.

Mardi 12 Septembre. — Départ de Kislovodsk par train spécial. On contemple à droite, tout le long de la route la chaîne centrale du Caucase, avec ses sommets couverts de neige. Repas à Pétrovsk (buffet) et à Kasbek.

Arrivée vers midi à *Vladikavkaz*, où les touristes logeront à l'hôtel.

Dans l'après-midi, visite de la ville : *la perspective Alexandre, les Bazars, le jardin de la ville*.

Traversée du Caucase.

Mercredi 13 et Jeudi 14 Septembre. — Départ le 13 septembre, en voiture : *traversée du Caucase en deux jours de Vladikavkaz à Tiflis* (201 verstes) *par la célèbre et grandiose route militaire de Géorgie* (coucher à mi-chemin).

A quelques heures de Vladikavkaz, la route entre dans la *gorge de Dariel*, puis passe au pied du *glacier de Dariel*; on admire dans toute sa splendeur la cime neigeuse du *Kasbek* (5,044 m...

... on passe ... *Krestovaia Gora* (montagne de la Croix, ... des cimes les plus pittoresques, sur *Tiflis*, où l'on arrivera ... dîner à l'hôtel.

Tiflis. **Vendredi 15 Septembre** — Visite de *la Capitale de la Géorgie*, bâtie sur les rives de la *Koura*. — *Quartier russe* : le *Gouvernement général*, le *Musée du Caucase*, le *jardin Alexandre*, le *Gostiny Dvor* (grand bazar).

Quartiers indigènes : les *bazars arméniens* et *persans*, la *citadelle*, le *jardin botanique* ; monter pour la vue au *Couvent de Saint-David*. *Quartiers géorgiens*. — Départ de Tiflis dans la soirée par train spécial pour *Bakou*, sur la *mer Caspienne*.

Bakou. **Samedi 16 Septembre.** — Arrivée à Bakou dans la matinée ; les touristes logeront à l'hôtel. — Visite de la ville : la *rue Chémakha*, l'*ancienne forteresse* avec le *vieux palais des Khans*, la *tour de la vierge* (*Kiskalé*).

L'après-midi excursion organisée à *Balakhané* pour visiter la région pétrolifère, le forage des puits et l'exploitation du naphte.

Retour à Bakou.

Les personnes désireuses de constater ce qui reste de l'*ancien temple des Guèbres*, adorateurs du feu, pourront aller jusqu'à *Sourakhany*, au delà de *Sabountchi*, et revenir ensuite à Bakou.

Dans la soirée, promenade recommandée en barque vers *Bibi-Eybat*, à la source sous-marine de pétrole, le naphte s'étend sur l'eau et, une fois allumé, continue à brûler.

Dimanche 17 Septembre.— Dans la matinée, excursion organisée à *Tchorny-Gorod* ; visite des raffineries de pétrole.

Départ de Bakou vers la fin de l'après-midi, par train spécial, pour *Koutais* et *Batoum*.

Koutais. **Lundi 18 Septembre.** — Arrivée vers midi à *Koutais*, l'ancienne capitale de la Colchide, bâtie dans un site magnifique sur le *Rion*. Visiter : les ruines de *la citadelle*, construction ancienne attribuée aux Génois, le *jardin du Gouvernement*, *les bazars*.

Départ de Koutais vers la fin de l'après-midi, pour arriver vers 10 heures du soir à *Batoum*, où les touristes retrouveront leur bateau-hôtel.

Batoum. **Mardi 19 Septembre.** — Visite de la ville : *le boulevard*, *le parc Alexandre*, *les bazars*. — Promenades recommandées : aux ruines du château de Tumara (3 verstes), au *Khakhaber* (3 verstes, pour la vue, dans la *vallée de Tchakva*, 12 verstes), pour voir les cultures de thé, dans la *vallée de Tchorokh*, sur la route d'Artvine.

Départ de Batoum dans la soirée, par bateau, pour *Trébizonde*.

Trébizonde. **Mercredi 20 Septembre.** — Arrivée à *Trébizonde* vers 6 heures du matin. — Voir : *la citadelle*, *l'enceinte terrassée*, *les mosquées*, *les églises grecques*, *le temple antique d'Apollon*, *les bazars*.

Départ à midi.

Sinope. **Jeudi 21 Septembre.** — Arrivée à Sinope vers 6 heures du matin. Voir : la ville Grecque et la ville Turque, enfermée dans la vieille enceinte byzantine. Départ à 10 heures du matin.

Constantinople. **Vendredi 22 Septembre.** — Arrivée à Constantinople vers 9 heures du matin.

Les touristes pourront compléter la visite de cette grande cité pendant ce deuxième séjour.

Samedi 23 Septembre. — Départ de Constantinople à 5 heures du soir.

Dimanche 24 et Lundi 25 Septembre. — En mer.

Messine. **Mardi 26 Septembre.** — Arrivée à Messine vers 8 heures du matin. — Visite de la ville : le *Corso Vittorio Emanuele*, la *rue Garibaldi*, le *Corso Cavour*, l'*église dei Catalani*, le *Dôme*, l'*église San Francesco di Paola*.

Promenades recommandées : Au *fort Castellaccio*, au *Camposanto*, au *cap Faro*.

Les touristes qui préféreraient consacrer cette journée à aller à *Taormina* pour voir le célèbre *théâtre antique* et jouir de la vue merveilleuse qu'on y a de l'*Etna*, en auront le temps, en partant par un train dans la matinée, pour pouvoir rentrer à Messine dans l'après-midi.

Départ de Messine à 6 heures du soir.

Mercredi 27 Septembre. — En mer

Jeudi 28 Septembre. — Retour à Marseille vers 2 heures de l'après-midi.

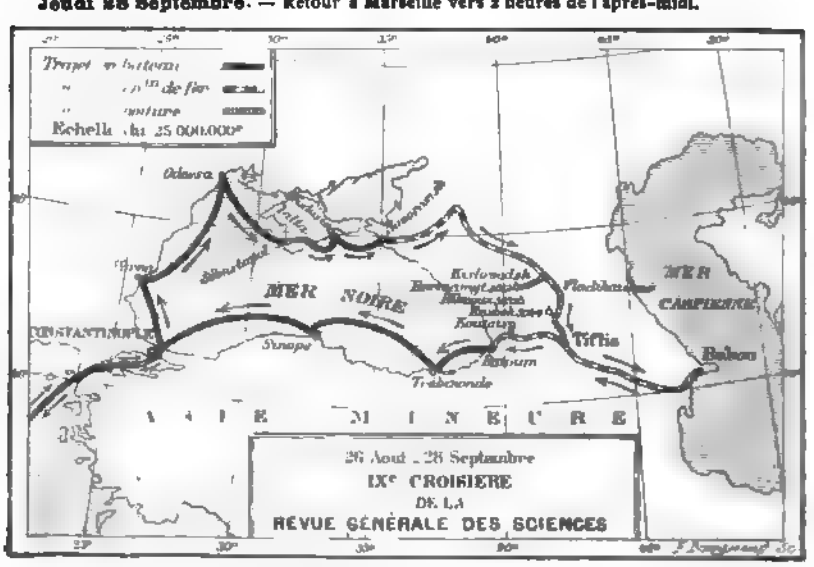

Pour les Inscriptions et les Renseignements :
S'adresser à M. AMPHOUX, à la direction de la **Revue Générale des Sciences**, 34, rue de Provence, à Paris.

Imprimerie Chaix
15, rue Sainte-Anne, Paris

HELLÉ[1]

XIII

Octobre nous ramena à Paris et la vie de l'année précédente recommença. Je reparus aux soirées des Gérard ; je renouai des relations affectueuses avec madame Marboy ; je préparai, chaque mercredi, le thé et le whist pour les vieux amis de mon oncle. Karl Walter était parti, mais Antoine Genesvrier avait pris sa place et venait chez nous régulièrement.

L'oncle Sylvain avait réussi à vendre, dans d'excellentes conditions, les quelques volumes dont M. Genesvrier voulait se défaire. Genesvrier avait témoigné sa reconnaissance du service rendu : mais, en pénétrant dans notre intimité, il gardait une extrême réserve qui arrêtait net l'expansion. Cette rudesse et cette gravité ne déplaisaient point à mon oncle. Pour moi, j'accordais à notre nouvel ami la dignité, le courage, une hauteur d'âme propre à susciter l'estime, mais je lui reprochais de ne point encourager les sympathies qui s'offraient.

— Voudrais-tu qu'il te chantât des romances ? criait mon oncle, avec une amusante indignation. Tu railles les jolis messieurs qui te courtisent chez madame Gérard, et, quand tu

[1] Voir la *Revue* du 1er juin.

rencontres un homme, tu lui fais un crime de ne point ressembler à ces valseurs. Parbleu ! Genesvrier n'est pas galant. Il ne porte ni moustache en croc, ni col carcan, ni cravate de romantique, ni redingote à longue jupe, ni monocle au bout d'un ruban de moire. Il ne plaît point aux dames. Il ne s'adosse pas à la cheminée, sur le coup de onze heures, pour réciter des vers tendres et plats... Et c'est justement pourquoi je l'aime... Deviendrais-tu sotte, ma chère Hellé ? Quelque néo-idéaliste t'aurait-il rendue amoureuse ? Un monsieur pommadé, lauréat des grandes écoles, va-t-il me demander ta main ?

Je riais en répondant :

— Mon oncle, parce que vous m'avez élevée virilement, oubliez-vous mon sexe et mon âge ? Je vous jure que j'estime infiniment M. Genesvrier. Sans connaître ses œuvres, je veux croire qu'il a du talent, du génie même, le génie sombre, abrupt, indigné, d'un des premiers Pères de l'Église. Oui, M. Genesvrier me fait penser à Saint Jérôme. Est-ce ma faute, si je préfère les artistes délicats, les âmes fines et gracieuses ?

— Au fait, peut-être les hommes tels que Genesvrier demeurent-ils incompréhensibles aux femmes, ce qui ne fait point l'éloge de ton sexe, Hellé ! Ces hommes sont les grands solitaires qui vivent assis sur la montagne, dans l'air sublime que vous ne pouvez respirer sans mourir. Et peut-être aussi n'ont-ils pas besoin de vous, de votre frivolité, de votre grâce. Leur solitude fait leur force... Toi, Hellé, le beau te fascine ; j'entends le beau sensible, qui s'exprime par la forme, le son, le rythme, la couleur. Et là je te reconnais femme. Tu préfères l'œuvre d'art à l'idée toute pure. Je ne t'en blâme point. Toutes les femmes sentent ainsi, et c'est pourquoi elles désertent la philosophie et chérissent les religions, qui leur présentent les idées sous des symboles. La femme est par nature idolâtre et mystique ; idéaliste jamais. Elle se donne au Dieu chrétien parce que ce Dieu s'est fait homme, parce qu'elle a vu, dans les églises, le type humain qu'il emprunta et qu'on lui rendit familier. La femme est tout amour. Les martyres mouraient au Colisée, non pour le triomphe de la morale nouvelle, mais pour l'amour du Dieu nouveau.

M. Gérard avait invité Genesvrier à ses réceptions, mais le neveu de madame Marboy avait répondu par un refus poli, alléguant ses travaux, quelque fatigue, une humeur bizarre qui l'obligeait à fuir le monde. Je l'avais secrètement approuvé. Il me semblait que Genesvrier, devenu mondain, eût perdu sa hautaine dignité, sans gagner aucune grâce. Madame Gérard fut irritée de cette abstention. Elle avait entendu conter l'histoire de notre nouvel ami et elle avait annoncé à ses intimes la visite d'un personnage extraordinaire, le marquis de Genesvrier. Un incident me révéla l'idée singulière qu'elle en avait conçue.

Parmi l'élite des jeunes rénovateurs qui péroraient chez madame Gérard, j'avais remarqué un garçon assez beau, fort content de soi et à qui l'ambition sortait par les yeux et la bouche, dès qu'il se trouvait en présence d'un homme influent. Ce monsieur s'était fait présenter à l'oncle Sylvain, et lui avait envoyé, avec les dédicaces les plus flatteuses, deux volumes de critique générale qu'il venait de publier. Entre temps, il m'avait honorée de ses confidences. Je savais que la plus brillante carrière était ouverte à M. Lancelot; que les lettres, par un chemin de fleurs, le conduiraient à l'arène politique, et qu'il ferait une rapide fortune tout en moralisant la nation. Des gens en place s'intéressaient à lui. A plusieurs reprises, il avait ému la presse. Mais la dignité de son rôle et l'intérêt de son génie lui déconseillaient de mener l'existence errante d'un célibataire. Il rêvait une femme capable de le comprendre, de le servir, de s'associer à son destin et de manœuvrer habilement dans le monde parlementaire. Avant dix ans, lui, Lancelot, serait de l'Académie, et sa femme aurait le plus beau salon littéraire et politique. Bien qu'il ne fût point riche, elle n'aurait pas à se repentir de l'avoir épousé : car il fonderait peut-être un grand journal, à moins qu'il ne devînt ministre. Mais il fallait que cette femme appartînt à la meilleure société, possédât quelque fortune, de la beauté et l'intelligence du monde.

Après quatre ou cinq entretiens de ce genre, je n'ignorai plus rien de l'âme et des projets de M. Lancelot. Évidemment, je lui apparaissais comme l'élue capable d'aider au triomphe de ses ambitions, et ces discours, cet empressement annonçaient une proche demande en mariage.

Je gardai une contenance na , d'étudier sur le vif ce type du moderne nbitieux, futur héros de parlement, tout gonflé déjà d'éloq nce creuse. Je lus les deux livres où je trouvai d'adroites mosaïques d'idées dans le mastic d'un style parfaitement npersonnel. Tout ignorante que j'étais, je me rendis compte que M. Lançelot ne m'avait point menti, sa souple médiocrité lui assurant une belle carrière dans une société que toute forte individualité épouvante.

Ce fut madame Gérard qui, d'un air de mystère, se chargea de sonder mon cœur virginal. Elle vint me voir en particulier et commença l'attaque par un long préambule. Mon oncle prenait de l'âge; il pouvait disparaître : que deviendrais-je alors, si jeune, isolée dans un monde plein d'embûches et que je ne connaissais point? La raison me commandait de penser à l'avenir et d'assurer mon bonheur par un mariage bien assorti. J'étais riche; j'étais belle; je ne manquerais point d'épouseurs.

Je répondis à madame Gérard que j'étais fort touchée de l'intérêt qu'elle me témoignait ; que mon oncle jouissait d'une santé excellente, mais que si j'avais le malheur de le perdre, je trouverais en moi-même des ressources et des défenses contre les entreprises du monde. Assurément, le mariage ne m'inspirait aucune répugnance; mais j'étais exigeante, difficile, singulière, et, parmi tant de gens de mérite, aucun n'avait fixé mon choix.

Madame Gérard se réjouit de savoir que j'avais le cœur libre. Avec son expérience de femme du monde, elle pouvait affirmer que la passion est inutile, dangereuse même pour le bonheur conjugal : il était certain que la sympathie, avant, assure l'amour, après. D'ailleurs, j'étais une intellectuelle, fort au-dessus des puérilités du sentiment et je devais choisir un mari intelligent, hardi, un garçon d'avenir qui ferait vite son chemin.

Mon silence lui paraissant de bon augure, madame Gérard lâcha brusquement le nom de M. Lancelot qui réalisait toutes les vertus requises pour « arriver ». Je répondis avec simplicité que M. Lancelot me faisait beaucoup d'honneur, mais que je me sentais incapable de lui apporter une aide

efficace et qu'il risquerait, en m'épousant, une grosse déception. Après tout, M. Lancelot ne manquerait point de bons partis et le néo-idéalisme n'avait nul besoin de prendre le deuil.

Comme toutes les marieuses, madame Gérard considérait qu'en refusant un fiancé de sa main, je lui faisais une injure personnelle. Avec des lèvres pincées et un mouvement des sourcils, elle répliqua que j'étais libre, que je connaîtrais un jour tout le mérite de M. Lancelot et que je regretterais de ne pas avoir accordé un crédit de quelques mois à ce jeune homme.

— Mais, chère madame, m'écriai-je en lui prenant la main, car je ne voulais point lui causer de peine — je vous suis très reconnaissante de votre bonne intention. Malheureusement, je n'aime pas M. Lancelot, et ma liberté ne me pesant point, je ne l'échangerais que contre les réelles joies d'un amour partagé. Je ne suis nullement ambitieuse, et la perspective de préparer toute ma vie les élections de mon époux ne me semble pas très séduisante.

Madame Gérard se dérida un peu, poussa quelques soupirs et, me regardant dans les yeux :

— Écoutez, Helle, vous feriez mieux de me dire la vérité. On vous a monté la tête.

— *On*, madame? Quel est cet *on*, s'il vous plaît?

— Je sais, je sais.

— Mais je ne comprends plus du tout.

Elle hésita et tout à coup avec la volubilité du ressentiment qui ne se contient plus :

— C'est ce M. Geneuvrier. Il est amoureux de vous. Tout le monde le dit. Il est toujours chez votre oncle lui qui ne va chez personne et c'est un scandale de voir que M. de Ruveyrac se laisse circonvenir par un individu qui fréquente la crapule — oui, Helle, la crapule! — et écrit des livres subversifs. Parbleu, avec ses trente-cinq ans qui en paraissent quarante, avec ses cheveux gris, sa mauvaise humeur et les quatre sous qui lui restent d'une belle fortune mangée on ne sait comment, il serait trop heureux de vous épouser pour se ménager une rentrée dans le monde, dans *son monde* où l'on ne veut plus le recevoir.

— Madame, dis-je avec une émotion extraordinaire, vous oubliez que M. Genesvrier est notre ami, qu'il est le neveu de madame Marboy et que personne n'a le droit de suspecter ses intentions.

— Vous voyez bien que vous le défendez.

— Je défendrai quiconque sera injustement attaqué devant moi, à propos de moi. M. Genesvrier est un homme de talent, un honnête homme que je n'aime point, madame, mais que j'estime un peu plus que M. Lancelot. Je sais qu'il a disposé de sa fortune, de quelle façon et dans quel dessein. Madame Marboy m'a tout raconté. M. Genesvrier ne songe point à m'épouser et, bien loin de prétendre aux bonnes grâces de son monde, il vit dans la retraite et ne s'inquiète que de ses travaux.

— Vous en parlez bien chaudement, Hellé, et si M. Genesvrier vous demandait en mariage...

— Je ne sais ce que je répondrais, madame, et ceci ne regarde que moi ; mais je puis vous affirmer qu'entre l'amitié de M. Genesvrier et l'amour de M. Lancelot, mon choix ne serait point douteux... Après tout, que vous importe? Pourquoi me chercher une querelle en attaquant à cause de moi, un homme qui ne vous a fait aucun mal? J'en suis étrangement surprise et affligée.

Il y eut un silence. Madame Gérard fondit en larmes. Elle déclara qu'elle était malheureuse et bien sotte de s'occuper ainsi des autres, pour leur bonheur; qu'on ne l'y reprendrait plus ; que peut-être la colère l'avait emportée un peu loin et qu'elle regrettait ses paroles.

Je me prêtai à son désir de réconciliation et je promis de ne rien conter à mon oncle. Madame Gérard, aussitôt consolée, partit en s'essuyant les yeux.

XIV

« Cette bonne dame est parfaitement folle, pensais-je après la sortie de madame Gérard. Elle ne peut pardonner à Genesvrier de n'avoir point étalé chez elle, son génie et

son marquisat. Il est certain qu'il préfère la société de mon oncle... Les médisants expliquent son assiduité par l'amour, car partout où un homme et une femme sont en présence, on cherche la petite aventure sentimentale. Quelle ridicule idée ! Genesvrier amoureux !... »

Je songeai que la colère de madame Gérard était significative et que la « grosse pie », si odieuse à l'oncle Sylvain, avait dû s'épancher déjà dans le sein de plusieurs confidentes. Peut-être la moitié des gens que je rencontrais chez les Gérard étaient-ils informés de la prétendue passion de Genesvrier — peut-être la crainte d'être devancé par « le marquis » avait-elle précipité la déclaration de Lancelot... Je prévis de sots commérages.

Si j'avais été seule en cause et tout à fait libre, je n'y aurais attaché aucune importance, mais je savais qu'une vieille affection unissait mon oncle et M. Gérard. Je voulais empêcher la rupture. L'idée me vint de me confier à madame Marboy qui pourrait au besoin prévenir les imprudences de son amie.

Il était cinq heures. Mon oncle ne devait pas rentrer avant le dîner. Je pris une voiture et je me fis conduire rue Pergolèse.

Madame Marboy était seule, par bonheur. Je lui racontai la visite de madame Gérard, la proposition faite au nom de M. Lancelot, et les sentiments invraisemblables qu'on prêtait à Genesvrier.

Madame Marboy commença par rire, puis elle devint grave.

— J'imagine, me dit-elle, que vous ne croyez pas un mot des sottes calomnies qu'on vous a débitées à propos de mon neveu. J'en aurais un extrême chagrin.

— Vous pouvez vous rassurer, bonne chère amie. Je crois M. Genesvrier incapable d'un sentiment bas... de même que je le sais incapable d'amour.

— Mon Dieu ! dit madame Marboy avec un sourire, on ne sait jamais, ma chère enfant, si un homme supérieur est incapable d'amour. Il me paraît, au contraire, beaucoup plus exposé à la passion qu'un médiocre.

— Comment ! m'écriai-je, M. Genesvrier aurait aimé !

— Je n'en sais rien. C'est le secret d'Antoine et je vous affirme que personne n'a jamais pénétré ses secrets. Je ne pense

point qu'il soit amoureux et je ne lui souhaite pas de le devenir. Il a autre chose à faire que de soupirer près d'une brune ou d'une blonde, et l'immense majorité des femmes le renverrait à ses travaux. La compagne qu'il rêve — s'il rêve — n'existe nulle part. Vous-même, Hellé, dont il admire la haute intelligence, vous-même n'auriez pas le goût, ni le courage d'associer votre vie à la vie de Genesvrier. J'avoue que, si j'étais une fille de vingt ans, Antoine, tout admirable qu'il est, ne me séduirait guère. Je n'en ferais pas mon fiancé, mais je serais fière et heureuse qu'il voulût bien être mon ami.

— C'est ce que j'aurais souhaité, madame. Mon oncle aime infiniment M. Genesvrier. Pour moi, je l'estime et... c'est étrange... je dirais presque, je le crains... Oui, je redoute le sentiment défavorable que mes idées et mes paroles pourraient lui inspirer. Je suis mal à l'aise avec lui, et son regard pèse sur moi d'une manière presque insupportable.

— C'est étrange, en effet, car vous n'êtes pas nerveuse et le regard d'Antoine n'a rien de malveillant.

— Je me suis demandé parfois si je ne lui paraissais pas ridicule, parce que je ne ressemble point aux autres jeunes filles.

— Cette dissemblance serait au contraire un élément de sympathie, fit madame Marboy, pensivement... Non, Hellé, Antoine ne vous trouve point ridicule. Il n'éprouve aucun sentiment qui vous soit défavorable... mais... c'est un homme singulier. Il possède un don tout spécial de pénétrer les âmes et peut-être vous connaît-il plus profondément que vous ne vous connaissez vous-même. Je vous ai parlé de lui sur un ton plaisant; je l'ai nommé l'*ours* et le *sauvage*... Mais sans partager ses idées ni ses opinions, sans approuver son mépris du monde et l'isolement où il se complaît, je lui rends justice. Antoine avait sous la main un bonheur tout fait — ou du moins ce qu'on appelle le bonheur. Il pouvait employer sa fortune, son intelligence, au service de ses passions... Que s'est-il passé dans son cœur? Il a voulu, dit-il, réaliser la justice autant qu'il dépendait de lui, dans la sphère bornée de son action. Il a jugé qu'il n'avait point de droit sur son immense fortune et il l'a partagée entre ceux qu'elle pouvait le mieux servir. Il a donné à quelques artistes inconnus le

moyen de se révéler par des œuvres que leur pauvreté leur défendait d'exécuter. Il a permis un repos salutaire à un écrivain pauvre et malade, qui est glorieux aujourd'hui. Il a recherché dans le peuple, des êtres condamnés à la routine d'un travail stérile et il leur a enseigné l'art d'utiliser leur énergie et leur initiative... Cette abnégation est peut-être folle, peut-être inutile. On ne saurait la proposer en exemple, mais elle a sa grandeur.

— Je vous remercie de m'avoir donné ces détails, répondis-je. Ils éclairent le caractère de M. Genesvrier.

— Remarquez bien, dit vivement madame Marboy, que je ne partage point les idées de mon neveu. Je suis, comme il le dit, une vieille aristocrate qui a peur des grands mots, du bruit, des secousses, et qui oppose au mal non pas la révolte, mais la résignation. C'est une vertu qu'on ne pratique guère aujourd'hui et que Genesvrier, dans ses écrits, semble méconnaître. C'est un grand révolté.

Elle jeta un coup d'œil machinal sur la petite table qui supportait des livres, des journaux, des papiers, mêlés aux écheveaux soyeux et aux broderies.

— Quelle différence avec l'aimable, le raffiné Maurice Clairmont! dit-elle. Celui-ci ne se révolte point. J'ai là une lettre de lui où il me raconte qu'il fait le coup de feu en Macédoine, qu'il est charmé, que des brigands l'ont pris, qu'il leur a payé rançon et qu'il a failli les enrôler contre les Turcs... Enfin, il est l'homme le plus heureux du monde. Il trouve que tout est bien, que tout est beau.

— Oui, il paraît être un de ces hommes que la fortune favorise. J'ai lu ses vers, je pressens en lui un grand poète.

— Soyez sûre qu'il est de votre avis! dit madame Marboy avec un coup d'œil malicieux. Maurice marche vers la gloire avec une superbe confiance. Il est aimé, il est gâté, il est admiré. Je m'étonne qu'il ne soit point devenu détestable. Il a seulement besoin que la vie le mûrisse et l'éprouve un peu...

— Et... il reviendra...

— Dieu sait quand!... Jamais Maurice n'a su calculer une date. Il est parti pour deux ans. Nous le reverrons au printemps prochain, à moins qu'une belle Grecque ne l'enlève.

Je soupirai malgré moi :

— Heureux les hommes ! Ils peuvent courir le monde impunément. Ah ! si j'étais M. Clairmont...

— Vous n'avez pas à vous plaindre, Hellé. Allons, embrassez-moi. Votre retard inquiéterait votre oncle. Je verrai cette perruche de Gérard et je lui clorai le bec. A bientôt, chère enfant.

XV

— D'où viens-tu ? s'écria mon oncle quand j'entrai dans la salle à manger. Babette m'a dit que madame Gérard était venue et qu'elle était repartie avec un air bouleversé...

— Je suis allée voir madame Marboy, répondis-je en ôtant mon chapeau... Oui, madame Gérard est venue et vous saurez pourquoi.

— Tu ris ?

— Comme vous allez rire... Imaginez-vous, mon oncle, que cette bonne dame allait vous demander ma main...

— Vraiment et pour qui donc ?

— Pour un monsieur qui sera ministre, académicien, etc.

— Lancelot ?

— Lui-même.

— Et... tu as dit non ?

— Si j'avais dit oui, mon oncle, vous seriez bien étonné.

Je racontai à l'oncle Sylvain les projets et les ambitions de M. Lancelot et la fuite éperdue de madame Gérard après l'échec de son candidat. Avec de grands éclats de rire et avant que j'eusse deviné son intention :

— Genesvrier ! cria-t-il en poussant la porte entr'ouverte du salon, Genesvrier, ma nièce est revenue. Elle ne s'est point fait écraser par les voitures, comme vous en aviez peur, mais elle l'a échappé belle : la mère Gérard a voulu la marier à un futur ministre, à un futur académicien !

— Oncle Sylvain, taisez-vous, je vous en prie ! dis-je en apercevant Antoine Genesvrier assis dans le salon.

— Bah ! il faut bien nous divertir un peu aux dépens des barbares ! répliqua l'oncle qui ne pouvait manifester assez la

joie que lui causait ma résolution, Hellé épouser le petit Lancelot ! Hellé devenue la « dame » du ministre ! Hellé préparant des élections ! Hein ! Genesvrier, voyez-vous cela ? Il n'est pas bête, le jeune Lancelot, il n'est pas bête !

— Monsieur, fis-je en riant malgré moi, je n'aurais pas divulgué le secret de M. Lancelot, mais mon oncle est impitoyable. Il voudrait me donner pour femme à Phébus Apollon.

Genesvrier sourit :

— Je ne répandrai point le bruit de l'échec de M. Lancelot, dit-il, mais je connais les livres de ce jeune homme et serais fort étonné qu'une personne de votre caractère se laissât prendre au piège de cette littérature.

— L'œuvre fait juger l'auteur. Mais soyons charitables, mon oncle. Cessez d'accabler M. Lancelot, puisqu'il ne vous prendra point votre trésor !

— Certes, tu es mon trésor, dit l'oncle Sylvain, posant d'un geste affectueux sa main sur ma chevelure... Je ne t'ai point couvée précieusement pour un Lancelot. N'est-ce pas, Genesvrier, que j'ai le devoir d'être difficile et le droit d'être fier ? N'est-elle pas deux fois ma fille ?

— Vous faites beaucoup d'envieux, dit Genesvrier.

Il nous regardait, l'oncle et moi, appuyés l'un à l'autre, et pour la première fois, sur ce grand visage sombre, passait une étrange douceur.

— Venez, mon oncle, venez à table, et vous, monsieur, pardonnez-moi : j'ai oublié l'heure auprès de votre tante ; écoutez Babette qui grogne toute seule parce que le potage refroidit.

L'oncle Sylvain m'expliqua qu'il avait eu l'idée d'aller chercher son ami. Il ne se passait guère de semaine sans qu'il l'amenât ainsi, à l'improviste, et ces visites fréquentes avaient fort intrigué madame Gérard.

Le repas fut plus gai que de coutume. Je sentais, dans les manières de Genesvrier je ne sais quelle mystérieuse détente. Lui qui parlait peu et rarement se laissa aller à raconter quelques détails de sa vie, et l'origine de ce livre du *Paurre* auquel il travaillait depuis si longtemps. C'était, sous une forme très simple, accessible à tous, l'histoire de la misère telle que l'ont faite les conditions économiques contempo-

raines, misère du corps et de l'âme, misère de l'artiste et de l'ouvrier, misère de l'homme et de la femme, — et la sinistre épopée aux innombrables figures réelles et symboliques se déroulait de l'hôpital où l'on naît à l'hôpital où l'on meurt, à travers les écoles, les ateliers, les asiles, les bouges et les prisons. Genesvrier avait observé d'après nature tous les types du « pauvre » contemporain. Il avait montré les forces perdues, les intelligences inutilisées, tous ces éléments de haine et de mort avec quoi on pourrait faire de la vie, du bonheur et de la beauté.

Je le regardais en l'écoutant. Il n'avait point ces qualités de conversation qui charment les mondains et les femmes, la grâce alerte, l'abondance des images, l'esprit, l'ingéniosité. Il semblait arracher du fond de son âme, comme avec un pic, l'expression fruste, forte et vivante. Parfois son discours bref, haché, atteignait à l'éloquence par des raccourcis de phrase qui concentraient la pensée, vigoureusement. Alors les yeux enfoncés sous de saillantes arcades, la bouche aux grands plis tristes, le vaste front martelé, s'illuminaient d'un flamboiement intérieur.

Après dîner, mon oncle passa dans la bibliothèque pour écrire quelques lettres.

Genesvrier continua pour moi le récit commencé... Soudain il s'arrêta comme saisi d'une gêne singulière.

Je l'interrogeai des yeux.

— Je crains de vous fatiguer, mademoiselle Hellé, dit-il pendant que je lui tendais une tasse de café. Votre oncle veut bien s'intéresser à mes travaux, mais vous !... Pour vous les choses dont je vous parle sont plus lointaines, plus inconnues que l'Amérique... et tout aussi indifférentes.

— Me supposez-vous incapable de m'intéresser à ce que j'ignore ? dis-je d'un ton piqué. Vous partagez la commune opinion sur la médiocrité intellectuelle des femmes.

— Vous vous trompez, répondit-il gravement. J'ai vu des femmes très intelligentes, y compris ma tante Marboy et vous-même qui représentez deux types opposés ; mais l'éducation de la femme la rend indifférente à toute question générale. Oui, la femme s'émeut pour ce qui la touche, l'offense, ou la flatte directement. Elle ne déborde pas sa propre vie.

— C'est moins un défaut de nature qu'un vice d'éducation. On concentre sur le foyer familial toutes les énergies de l'âme féminine, et c'est pourquoi elle ne voit rien au delà. Cependant, il y a des femmes plus riches en énergie et qui, sans frustrer leur famille, se dépensent dans les arts, les affaires, la charité.

— Sans frustrer leur famille? Il n'est point de famille qui ne se croie frustrée si la femme ne s'asservit à elle, uniquement. C'est la tare du sentiment familial, cet égoïsme à plusieurs, ces affections jalouses de propriétaires. Aussi, les femmes riches d'énergie, comme vous dites, sont-elles le plus souvent exclues des petits groupes humains, obligées d'appartenir à tous et à personne. J'en ai connu quelques-unes, véritables sœurs de charité dont j'ai admiré le zèle apostolique. Celles-là n'avaient, pour la plupart, ni mari ni enfants. L'homme, lâche, avait eu peur de ne point les réduire à son seul service. Elles vivaient et mouraient isolées, comme vivent et meurent les grands artistes, les penseurs, les saints... Et, pourtant, que ne ferait point la pensée soutenue par l'amour, le génie de l'homme uni au sublime instinct de la femme! Mais ceux qui pourraient s'associer ainsi ne se rencontrent jamais... ou s'ils se rencontrent, ils ne se reconnaissent point.

Il rêva un instant et reprit :

— Je vous parle franchement, d'abord parce que je ne sais point flatter, ensuite parce que je vous estime.

— Je vous en remercie.

— Eh bien, — il hésitait — je dois vous le dire : si je me suis laissé entraîner à parler comme j'ai parlé, ce soir, c'est parce que j'espérais éveiller en vous une curiosité... des aspirations...

— Comment cela?

— Vous êtes très intelligente, mademoiselle, et l'éducation que vous avez reçue a développé en vous d'extraordinaires facultés... Pourtant, j'ai des raisons de croire que ces facultés seront stériles et que vous les emploierez seulement à votre plaisir intellectuel... C'est le vice unique de votre éducation.

Je rougis un peu :

— Expliquez-vous, monsieur Genesvrier.

— M. de Riveyrac, que la Grèce a fasciné, a tenté d'incarner en vous l'âme antique. Je crois qu'il y a presque réussi. Mais, pour arriver à ce résultat, il a dû vous cloîtrer dans une forteresse idéale, et vous vous êtes trouvée si bien que vous n'en savez plus sortir. Je le regrette, malgré moi, parce que je devine ce que vous êtes, ce que vous valez, ce que vous pourriez faire... Vous avez vécu avec les morts ; ils ont gardé votre âme, cette âme que vous devez aux vivants. Permettez-moi de dire toute ma pensée : pour que l'œuvre de votre oncle portât des fruits, pour que votre éducation ne fût pas stérile, il vous faudrait, dès maintenant, entrer dans la vie... il faudrait...

Il se leva.

— Non, oubliez ce que j'ai dit. Vous ne pouvez savoir... Il n'est pas temps encore... Je vous parais étrange et importun; n'est-ce pas ?

— Je crois que vous voulez me convertir à une religion inconnue, dis-je en souriant. Vous parlez comme un apôtre qui veut faire des prosélytes.

— Peut-être me suis-je fort maladroitement exprimé... Mais nous recauserons de cela, plus tard... à moins qu'un courant d'événements imprévus ne vous entraîne...

— Vous êtes donc bien timide, monsieur ?

— Je crains de vous blesser par ma brutale franchise.

— Nullement. Je ne me crois point parfaite, et tout à l'heure vous m'avez fait plaisir en disant que vous m'estimiez.

Il fixa sur moi ses yeux dont jamais je n'avais discerné la couleur, car ils variaient par l'éclat, non par la nuance, prunelles d'ombre le plus souvent et parfois prunelles de lumière. A cette minute, ils rayonnaient, et c'était, comme dans un éclair aussitôt évanoui, la brève, la magique transfiguration de tout ce visage,

— Puisque vous ne me gardez point rancune de ma sincérité, dit-il, laissez-moi vous présenter une requête.

— En faveur de qui ?

— Il ne s'agit pas de moi, mais d'une femme.

— Une femme... que vous connaissez ?

Il parut surpris de ma sotte question et je me sentis rougir sans savoir pourquoi.

— Cette jeune femme, dit-il, a vécu longtemps avec un de mes amis, un typographe, un ouvrier intelligent et bon. Il est mort, la laissant enceinte, malade, sans ressources. Elle vient d'accoucher à la Maternité. C'est une femme du peuple, courageuse et simple, très habile ouvrière. Elle va sortir de l'hôpital avec son enfant. Il faut lui procurer du travail. J'ai pensé que vous pourriez vous intéresser à elle.

— Très volontiers. Il suffit qu'elle soit recommandée par vous.

— Je vous remercie. J'avais songé à vous faire parler par ma tante Marboy, mais... toute bonne qu'elle est, madame Marboy n'a pu se défaire de certaines superstitions... Elle ne refuserait pas d'aider une fille-mère, mais elle refuserait de vous mettre en rapport direct avec elle, vous, une jeune fille, une jeune fille honnête, pure, bien élevée et qui devez ignorer le mal.

— Vous croyez que...

— J'en suis sûr, mademoiselle. Ma tante me blâmerait fort de vous avoir parlé de ceci franchement, sans pruderie. Mais c'est à vous, à vous particulièrement, que je voulais m'adresser. Je sais que vous n'avez aucun préjugé, que vous saurez, d'instinct, discerner celle qu'il faut plaindre de celles qu'on peut mépriser... si l'on a le droit de mépriser quelqu'un, ce dont je doute. La jeune femme dont je vous parle est une vaillante créature, et malgré l'abominable préjugé qui la marque d'infamie, elle a doublement droit au respect, par la maternité et par son infortune.

— Eh bien, dis-je, comptez sur moi. Pourrai-je voir votre protégée?

— Elle est encore à l'hôpital.

— Qui s'occupe d'elle?

— Personne.

— Excepté vous.

— Je ne compte pas. Vous ne soupçonnez point ce que peut souffrir une femme isolée parmi les mercenaires de l'Assistance, une femme qui a été aimée, qui a été heureuse... Assurément, mes visites la consolent un peu : elle ne se sent pas complètement abandonnée, mais que puis-je lui dire? Je ne sais pas lui parler de son enfant... Il faudrait la présence,

la bienveillante compassion d'une femme... Dans ces circonstances délicates, tout homme est un peu maladroit.

— Si j'osais... je vous accompagnerais bien.

— Et pourquoi n'oseriez-vous pas? Parce que vous êtes une jeune fille? parce que vous craignez le spectacle de la douleur?

— Alors, emmenez-moi.

— Si votre oncle l'autorise...

— Mon oncle me laisse entièrement libre, et, de plus, il a une extrême amitié pour vous.

— Vous savez que ce ne sera point gai.

— Peu importe.

— Je viendrai vous chercher demain.

J'attendais quelques paroles d'éloge et de remerciement, mais Genesvrier ne me dit rien de tel.

Mon oncle, en rentrant, interrompit notre causerie. Nous lui racontâmes notre projet, qu'il approuva.

« Et c'est l'homme que madame Gérard croit amoureux! me disais-je après le départ de Genesvrier. Quelle sottise! Sa passion dépasse la femme; elle se hausse et s'élargit pour embrasser l'humanité. Pourtant, il s'intéresse à moi. Sa sollicitude, sa sévérité tendent à m'entraîner par une voie mystérieuse vers un but qu'il connaît seul. « *Vous avez vécu avec les morts; ils ont gardé votre âme, cette âme que vous devez aux vivants.* » Et n'a-t-il pas dit : « Que ne ferait le génie de l'homme aidé par le sublime instinct de la femme? » Je vous ai bien compris, monsieur Genesvrier. Parce que j'ai refusé d'épouser Lancelot, vous espérez me conquérir à vos théories!

» Mais je n'aime pas l'humanité, moi, j'aime des choses et des gens... Je ne suis pas faite pour le sacrifice et le dévouement perpétuel. J'ai, trop violemment, le goût de la vie heureuse... Pourquoi ai-je promis à Genesvrier de l'accompagner demain à cet hôpital? En réalité, cela n'émeut que ma curiosité, non mon cœur. Peut-être ne suis-je pas très bonne! J'aurais préféré envoyer des secours à la malade, lui procurer du travail plus tard. Que dirai-je à cette femme que je ne connais pas? Et cet enfant? Jamais je n'ai touché un enfant.

» Voilà mon crime, selon Genesvrier. Voilà le vice de mon éducation. Je me plais dans mes livres, dans mes rêves, dans l'illusion d'un univers sans souffrances et sans laideurs. Il veut m'arracher à cet asile idéal où je vis « avec les morts ». Et je lui ai cédé, j'ai subi, malgré moi, l'ascendant inexplicable qu'il exerce sur l'oncle Sylvain.

» Pourquoi ? Si j'aimais Genesvrier, ce serait naturel et tout simple. Aimer, c'est l'épanouissement joyeux de l'âme. Je n'aime pas cet homme, — mais, tout à l'heure, je l'ai presque admiré. »

XVI

— Ces bâtiments que vous voyez composaient l'abbaye de Port-Royal de Paris, me dit Genesvrier comme nous entrions dans la cour de la Maternité. Ici vécurent la mère Angélique, Jacqueline Pascal, et cette duchesse de Roannez que Pascal aima, dit-on. Ces deux pavillons garnis de treillage vert, adossés au mur du boulevard, reçoivent les enfants débiles... Regardez ces gens qui traversent la cour : ce sont les parents, les amis qui viennent visiter leurs malades. Ils apportent les friandises autorisées par le règlement : des oranges, du chocolat, et aussi des fleurs. Vous avez vu les marchandes, sous le porche, avec leurs paniers de violettes à deux sous ? Les femmes de toute classe, les convalescentes surtout, ont la passion des fleurs. Les fleurs, c'est un peu de nature, c'est l'œuvre de la terre et du soleil, le symbole charmant de la vie...

— Vous avez raison ! dis-je, frappée d'une idée imprévue. Attendez-moi une minute. Je vais chercher des violettes pour votre protégée

— Ne vous en préoccupez donc pas, répondit-il gaiement. Je n'ai pas oublié le petit bouquet du jeudi. Je l'ai mis en sûreté dans les vastes profondeurs de ma poche. Cela vous étonne ? Mais, mademoiselle, ces petits plaisirs sont de grands bonheurs pour les malades. Songez que Marie Lamirault est ici depuis trois mois, qu'elle a failli mourir, et qu'on la garde pour protéger sa convalescence.

— Pauvre femme !

— Louis Lamirault, dont je vous ai parlé déjà, m'a fourni un des types les plus curieux de mon livre. C'était un ouvrier à demi cultivé, fier, ombrageux, sensible, qui souffrait de son infériorité intellectuelle au contact des gens plus instruits, et de sa supériorité morale au contact des gens plus grossiers que lui-même. Il sentait la médiocrité de sa vie et s'en irritait. Il voulait étudier, comprendre... Pauvre diable ! La mort a déçu ses ambitions. Celui-là fut une force dévoyée et stérile... Comme il avait peu d'amis, étant morose et hautain, malgré sa réelle bonté de cœur, sa femme est demeurée seule, sans ressources... et l'enfant allait venir ! J'ai pu faire admettre ici cette malheureuse et je voudrais la sauver de la misère, du désespoir, des tentations qui l'attendent. Elle est jolie, elle a vingt ans. C'est terrible.

— Vous la sauverez.

— Avec votre aide. Vous pourrez pour elle beaucoup plus que je ne peux. Je serais bien surpris qu'elle ne vous fît pas une impression favorable.

La découpure des vieux toits couverts de tuiles se dessinait sur l'azur acide d'un ciel de mars. Les bourgeons éclataient dans l'air tiède. C'était une de ces journées qui sentent le printemps proche, où l'âme et le corps semblent s'épanouir.

M. Genesvrier gravit quelques marches et nous nous trouvâmes dans le cloître qui ferme sur trois côtés la cour intérieure de l'hôpital.

Une galerie régnait au-dessus des arcades et j'apercevais des blancheurs de rideaux, des silhouettes d'infirmières, des nourrices riant au soleil avec leurs poupons. Par moments, des relents de cuisine et de pharmacie se répandaient par les couloirs. Des filles de service passaient, emportant des plats dans des paniers, du lait dans des vases de fer battu qui s'entrechoquaient bruyamment sous la galerie sonore.

Près de la cuisine, une grande porte ouvrait sur le jardin aux charmilles taillées dans le goût du XVIIe siècle. Nous montâmes un escalier majestueux dont les marches usées avaient vu passer les processions des religieuses jansénistes, et nous parvînmes sur un palier devant une porte surmontée de cette inscription : *Salle Baudelocque*.

M. Genesvrier me précéda.

La salle où je pénétrai à sa suite ne ressemblait pas aux salles des hôpitaux neufs. Formée par les anciennes cellules dont on avait abattu la cloison, elle présentait une sorte de couloir entre une double série de logettes opposées, peintes d'une couleur vert tendre. Chaque logette, éclairée d'une large fenêtre, contenait un lit et un berceau.

Dans chaque lit il y avait une femme; dans chaque berceau, un nouveau-né. L'atmosphère était douce, lourde, saturée de l'odeur des antiseptiques. Parfois, parmi les chuchotements des visiteurs et les appels des infirmières, parmi les tintements clairs de la porcelaine et du cristal, un vagissement grêle montait et, tout au fond de la longue salle, répondait un vagissement pareil. Une lumière crue tombait des hautes vitres sur les figures pâles et les linges blancs.

Assises sur leur lit, quelques femmes causaient avec des visiteurs qui roulaient entre leurs mains l'humble cadeau traditionnel, les oranges enveloppées de papier de soie. C'étaient des femmes d'ouvriers ou de petits employés, de placides ménagères qui étaient venues là, en habituées, pour la cinquième ou sixième fois. Elles faisaient soupeser leur mioche dont on ne voyait qu'un peu de chair rouge dans un lange crémeux, et les aînés, rangés derrière le père, contemplaient, stupides de surprise, les yeux agrandis et ronds.

D'autres étaient seules dans leur logette et celles-là semblaient n'attendre personne. Il y en avait de très jeunes aux yeux naïfs de madones campagnardes, toutes hâlées encore par l'air des champs. Il y en avait de presque vieilles dont les bandeaux gris, les rides d'aïeules, le sein flétri affligeaient mon regard. Il y en avait de farouches, allongées sur le flanc, le poing dans leur chevelure, de résignées qui fermaient les yeux comme des bêtes malades; et d'autres, dont les belles dents avaient trop aimé à rire, et d'autres dont les yeux tragiques avaient dû beaucoup pleurer. Chacune me regardait au passage, d'un air d'envie, de curiosité, d'indifférence, et je songeais à la destinée qui les avait rassemblées là, lamentable troupeau maternel, épaves de la misère, épaves de l'amour, par qui se perpétuent la vie et la souffrance.

Au bout du dortoir, Genesvrier s'arrêta :

— Bonjour, Marie! dit-il. Je vous amène une visiteuse.

Une tête inclinée se leva, pâle et charmante. Je vis une jeune femme de mon âge, brune, délicate, vêtue d'une camisole de toile largement ouverte. Elle allaitait son enfant et je compris qu'elle devait souffrir, à la contraction de sa bouche.

Elle ne dit rien, peut-être par timidité, peut-être parce qu'elle était toute à sa belle tâche douloureuse, toute à l'enfant dont la bouche vorace suçait son sein en le blessant.

— Vous souffrez toujours, Marie? demanda Antoine, avec un accent de douceur qui me surprit.

— Toujours, monsieur Genesvrier,... C'est cette crevasse qui ne guérit pas... J'ai très mal. Mais le petit pousse bien, n'est-ce pas?

— A merveille.

Il se tourna vers moi :

— Cette jeune fille, Marie, est une de mes amies, mademoiselle de Riveyrac. Elle a voulu vous voir parce que vous êtes malheureuse. Elle vous donnera du travail. Qu'avez-vous, Marie? Ne pleurez pas. C'est très mauvais pour votre enfant. Une femme ne devrait jamais pleurer quand elle est nourrice. Il faut avoir du courage. On ne vous abandonnera pas.

— Je sais... je sais... Mais ça me fait de la peine quand je vous vois, monsieur Genesvrier, du plaisir et de la peine... Je pense à l'ancien temps, à mon pauvre Louis... Ah!

Elle baissait la tête et je voyais avec une émotion inconnue des larmes glisser sur la joue et tomber sur la tête fragile du nourrisson. Bien qu'elle ne m'eût point parlé, qu'elle m'eût regardée à peine, sa jeunesse, son malheur m'attiraient. Je souhaitais la consoler et je ne savais que lui dire.

— Savez-vous, Marie, que mademoiselle de Riveyrac est très curieuse de voir votre petit enfant. Elle n'a jamais vu un nouveau-né. Cela vous paraît drôle?... Oh! il ne faut pas le lui donner. Elle le laisserait tomber. Les jeunes filles sont maladroites.

— Mais non, dis-je, vous me calomniez. Je saurai tenir ce bébé. Il faut bien que je le connaisse, puisque nous l'adoptons, vous et moi. Donnez-le-moi, madame. Oh! qu'il est lourd, qu'il est beau!

— N'est-ce pas? fit-elle,

Et un éclair d'orgueil passa dans son doux œil noir tout humide.

Il me paraissait bien léger, le pauvre petit, et parfaitement horrible avec sa peau cramoisie, ses traits tuméfiés, la dépression molle de son crâne. Cependant, d'instinct, j'avais trouvé le mot qui réjouit les mères, le double hommage à leur vertu de créatrices : « Oh! qu'il est lourd! qu'il est beau! »

Je le tenais gauchement sur mes genoux, et des limbes obscurs de mon âme émergeait pour la première fois une pensée, si vague : « Un jour, peut-être, moi aussi... » Jamais je n'avais désiré, imaginé, rêvé cela... J'en ressentais un malaise intérieur, une gêne, comme le travail secret d'une éclosion. Et pourtant cela n'avait rien de singulier, puisque j'étais une femme, puisque j'avais un cœur et des entrailles et que l'espoir de la maternité ne m'était pas interdit. A force de contempler ce petit être, cette larve qui d'abord m'avait émue de dégoût, je ne sais quelle douceur me venait à l'âme, de la pitié, de la peur et le respect tendre qu'inspire un objet sacré. Elle ne me semblait plus si laide, maintenant, la frêle fleur humaine, et, soulevant l'enfant avec maladresse, je baisai le bout de ses petits doigts.

Il bougea et j'en fus si effrayée que Genesvrier se hâta de le prendre et de le replacer dans son berceau.

La mère, accoudée, nous regardait, oubliant son sein nu dont la pointe blessée dardait une rougeur sanglante. Ses yeux, fixés sur Antoine et sur moi, trahissaient les pensées vagues qui flottaient en elle, déférence, stupeur, curiosité, prescience obscure.

Je lui adressai encore quelques mots d'encouragement auxquels elle répondit par des monosyllabes et par l'éloquence de ses grands yeux. Quand nous nous retirâmes, je remarquai que Genesvrier avait tiré des oranges de sa poche et les avait posées sur le lit, avec les violettes, comme faisaient les pauvres gens. Cette délicatesse me toucha.

Dehors, sous les platanes du boulevard, dans le clair soleil, je respirai avec délices. Mon compagnon marchait près de moi, la tête inclinée. Il parla enfin :

— Regrettez-vous votre visite?

— Non certes. Tout ce que j'ai vu est émouvant et instructif, quoique bien pénible... Cette jeune femme me plaît. Elle a un air de candeur et de grâce.

— Et si elle était laide? dit Genesvrier en souriant. Vous eût-elle intéressée au même point?

— Pas tout de suite! répondis-je en rougissant, — car je sentais l'injustice de mon sentiment et ne savais point mentir.

— Eh bien, mademoiselle Hellé, il faudra vaincre cette espèce de sensualité de l'esprit qui est le vice de beaucoup d'artistes. Vous n'aimez que ce qui est beau, c'est-à-dire agréable à vos yeux. Il y a des infortunes dignes de pitié sous une forme hideuse. Il y a des laideurs sacrées.

— Vous parlez comme un chrétien.

— Je parle comme un homme de mon temps. Croyez-vous qu'on puisse supprimer dix-neuf siècles d'histoire, mademoiselle Hellé? Je ne suis pas chrétien, mais je n'ai pas oublié l'Évangile. Ah! si vous vouliez!...

— Vous me convertiriez?

— A l'éternelle religion qui subsiste sous toutes les religions et que ne détruit pas la chute des temples: à la religion de la justice... non pas la froide Thémis de l'antiquité, mais la justice éclairée par l'amour... J'ai bien vu que vous vous êtes attendrie sur cette jeune mère et sur ce petit enfant. Si je vous montrais, dans des endroits que je sais, des misères moins poétiques et plus terribles, ne détourneriez-vous pas les yeux? Hellé, si vous pouviez surmonter certaines répugnances, quelles émotions j'offrirais à votre cœur!

— Essayez.

— Ce qui me plaît en vous, c'est que l'éducation qui ne vous a point achevée, à mon sens, ne vous a pas gâtée irrémédiablement. Vous n'êtes ni romanesque, ni sentimentale, tant mieux! Sans fausse sensiblerie, sans préjugés, vous n'invoquerez pas contre moi cette pudeur bourgeoise des jeunes filles qui répugne à certaines révélations. J'ai vu les femmes du monde, de votre monde qui fut le mien. Elles sont élégiaques et charitables pour les pauvres d'opéra-comique, les bons pauvres bien propres et bien polis, pour les filles qui se conduisent bien et les ouvriers point ivrognes. Ces attendrissements faciles ne suffisent plus. Il y a — et vous devez le

savoir — des pauvres qui ne nous pardonnent point leur misère, des ivrognes à qui la dure vie n'a laissé d'autre joie que l'alcool, des enfants martyrisés, des aïeules qui après soixante ans de labeur, d'abrutissement, de maternités animales, de deuils et de déchéances, n'ont pas un grabat où mourir. Il y a des mères qui se suicident avec leurs petits. Il y a des femmes jeunes comme vous, aussi belles, qui... Nos éclatantes civilisations ont un envers effroyable.

— On ne m'avait pas dit cela...

— Il est convenu que les jeunes filles de votre monde doivent ignorer ces choses. Et les gens qui, comme moi, crient la vérité dans leurs journaux, dans leurs livres, on les appelle trouble-fête et perturbateurs.

Nous traversions le Luxembourg. Genesvrier toujours impassible, moi songeuse et frémissante. Il m'accompagna jusqu'à la maison et se retira.

J'étais un peu étonnée qu'il ne m'eût pas remercié davantage, mais je commençais à comprendre cet homme singulier. Je sentais, par un obscur instinct, qu'il ne me prodiguerait jamais des éloges inutiles, mais que pas une de mes actions ne lui serait indifférente. Je lui devrais de connaître des aspects de la vie que ni mon oncle, ni madame Marboy, ni des savants comme Lampérier, ni des artistes comme Clairmont, n'auraient pu me révéler. Il m'avait intrigué d'abord, par son caractère, par ses idées, par son existence exceptionnelle; il m'intéressait maintenant plus directement, comme un initiateur. En acceptant de le suivre auprès de sa protégée, j'avais tacitement promis de m'associer à ce que j'appelais encore une œuvre charitable, et c'était un lien — le premier — entre nous.

Le soir de ce même jour, je ne fus pas étonnée de le voir reparaître, sous un prétexte assez peu justifié. Une bizarre intuition m'avait avertie qu'il ne pourrait rester longtemps sans me revoir.

Notre vieil ami Lampérier l'avait précédé de quelques minutes à peine, et, pendant qu'il causait avec mon oncle, je me rapprochai du fauteuil de Genesvrier. Je lui exprimai encore mon désir d'être bienfaisante à la malade qu'il protégeait.

— Que ce ne soit point à cause de moi, dit-il. Marie Lamirault est, par elle-même, digne de votre estime et de vos secours.

— Soyez tranquille, ce n'est pas seulement à cause de vous. La charité...

— Voilà un mot qui me surprend dans votre bouche. Je ne nie point la charité : mais en procurant du travail à une femme, en l'aidant à ne pas mourir, vous faites œuvre de justice, mademoiselle Hellé. C'est pourquoi je ne vous ai point louée aujourd'hui. Votre raison s'est révoltée devant la misère d'un être faible et innocent : c'est bien ; mais cela prouve seulement que vous n'êtes pas un monstre. Beaucoup de gens se rendent à eux-mêmes le témoignage du pharisien quand ils ont réparé, en quelque mesure, l'injustice naturelle ou sociale. Il n'y a là rien d'héroïque, ni même de vraiment méritoire. Un homme n'a pas à s'enorgueillir parce qu'il est humain, fût-ce au milieu d'inconscientes brutes. On confond étrangement le devoir de justice et la charité.

— Mais dans un monde où la justice serait parfaitement réalisée, la charité ne serait plus nécessaire.

— Croyez-vous? La justice n'est que la loi d'ordre et d'équilibre ; la charité, c'est le miracle de l'amour. Et si l'œuvre de justice appartient à l'homme, à la femme surtout appartient l'amour.

— Je connais votre théorie d'association idéale, dis-je en souriant. Vous me l'avez expliquée hier. Je vous parais une créature inutile, égoïste, un être de luxe, n'est-ce pas ? Et vous avez voulu, aujourd'hui, me donner une leçon pratique.

Il sourit à son tour :

— Merci d'avoir deviné juste. Cela me prouve que j'ai réussi. Si vous étiez demeurée réfractaire à l'indignation...

— Qu'auriez-vous fait ?

— Je me serais désintéressé de vous, autant que possible. C'est une manie que j'ai d'éprouver mes amis. Je vous savais supérieurement intelligente. Je ne savais pas si vous étiez bonne.

— Suis-je bonne ?

— Je commence à l'espérer.

— Vous espérez seulement?

— L'expérience montrera ce dont vous êtes capable... Mais non, — fit-il, comme cédant à une impulsion irrésistible, — il n'est plus besoin d'épreuves. Je vous ai entrevue, aujourd'hui, telle que vous serez un jour...

Il hésita une seconde, et ajouta :

— Cette vision m'a été douce.

Je le tins sous mon regard, et, dans le clair-obscur que répandait la lointaine lampe, il me sembla voir trembler cet intrépide. Au même moment, j'entendis mon oncle appeler :

— Hellé !

— Que voulez-vous, oncle Sylvain?

— Lampérier me dit qu'il a reçu une lettre de Walter. Celui-ci a rencontré M. Clairmont, à Delphes, comme ils en étaient convenus.

Je me tournai vers M. Lampérier :

— Est-ce que M. Clairmont lui a raconté ses aventures? demandai-je.

— Oui, mademoiselle. Le jeune poète (il prononçait : *poouète*, le jeune *poouète* a été enlevé par des brigands, et il les a subjugués en leur récitant des chœurs de Sophocle. Ces braves gens, qui font partie de l'*Hétairia Ethnikè*, ont voulu le prendre comme chef pour rançonner les Turcs. Sorti sain et sauf d'entre leurs mains, le *poouète* est allé se reposer en visitant les Cyclades, après un voyage dans le Péloponèse et la Morée. Il a chargé Walter de mettre ses hommages à vos pieds.

— Doit-il bientôt revenir?

Lampérier fit un geste d'ignorance.

— Je savais cela, dis-je, par une lettre que m'a lue madame Marboy. J'avais oublié de vous en faire part, mon oncle.

Antoine Genesvrier, d'un brusque mouvement, avait reculé son fauteuil dans l'angle de la cheminée. Il tournait à demi la tête, et je ne distinguais pas ses traits.

— Nous avons passé une soirée charmante en compagnie de ce *poouète*! reprit Lampérier. Il m'a envoyé ses vers avant de partir. C'est fort beau. Il y a, dans le premier volume, un joli sentiment de l'antiquité et la marque d'excellentes études. Je serai fort heureux de revoir M. Clairmont.

— Oui, dis-je. Il a beaucoup de talent. Nous le verrons souvent quand il sera de retour.

— A propos de M. Clairmont, je pense à cette belle page musicale dont vous l'aviez enchanté, mademoiselle Hellé.

— *Le Ballet des Ombres* ?

— Pourquoi le jouez-vous si rarement ?

— Parce que c'est toute une affaire que de décider mon oncle à m'accompagner.

— Je crains de manquer de souffle, répondit l'oncle Sylvain.

— Bah ! bah ! essayez tout de même. Vous nous ferez plaisir, Riveyrac.

J'ouvris le clavecin, et j'allumai les bougies. Mes doigts, mal exercés depuis quelques mois, tremblaient un peu, et la plainte délicieuse de la flûte me troublait comme un énervant souvenir. Un an, déjà un an depuis qu'elle avait évoqué, pour Clairmont et pour moi, le rêve errant des ombres heureuses dans le crépuscule élyséen. Mais ce n'était plus le décor idéal des bois de myrtes et des champs d'asphodèles qui surgissait en ma pensée. C'était le jardin clos entre les murailles grises, la masse grise des hautes tours, la nuit argentée et vaporeuse et deux ombres enlacées sur le sable, et, sous la noire charmille, la statue mutilée de l'Amour... Nuit de silence mystérieux, nuit d'enchantements et de présages !

J'avais cessé de jouer. Mon oncle replaçait la flûte dans son étui, et je demeurais pensive, mes mains oubliées sur le clavier. Soudain je me levai, et, avant qu'il pût tourner la tête, j'aperçus Genesvrier muet dans l'ombre comme un grand sphinx douloureux. La clarté de ses yeux s'était éteinte, mais j'y sentais une ardeur sombre, un foyer noir et brûlant. Il se leva aussi et passa sa main sur son front creusé tout à coup d'une ride profonde.

Nous ne nous parlâmes plus, ce soir-là.

XVII

Un mois plus tard, j'entrai dans la bibliothèque, où Genesvrier et mon oncle s'étaient réfugiés pour causer.

— Oncle, dis-je, prêtez-moi M. Genesvrier pour cinq minutes. Je veux lui montrer quelque chose.

— Allez, Antoine, dit mon oncle en souriant. Je sais ce dont il s'agit.

Genesvrier, surpris, me suivit jusqu'au premier étage. Trois portes donnaient sur le palier : celles des chambres et celle du vaste cabinet de toilette qui les séparait. J'ouvris cette porte.

— Regardez.

C'était une pièce un peu longue, tendue d'une grosse toile dont le bleu tendre, le doux bleu lavé seyait à mon teint de blonde.

Près de la fenêtre, une femme cousait, les pieds appuyés à une chaise qui supportait une corbeille remplie de linge. Tout à côté d'elle, dans un berceau d'osier très bas, dormait un petit enfant.

Genesvrier eut une exclamation :

— Marie !... Et l'enfant !...

— Préféreriez-vous qu'il fût à la crèche ? Mon filleul, notre filleul, est vraiment trop jeune pour qu'on puisse le séparer de sa mère. Je vous assure qu'il est très bien ici, et que Marie peut l'allaiter sans presque quitter son ouvrage. Trois fois par semaine, nous avons le plaisir de le recevoir.

Marie Lamirault s'était levée.

— Ah ! fit-elle, mademoiselle Hellé et vous, monsieur Antoine, vous nous avez sauvés tous les deux. J'ai du travail chez moi quand je ne viens pas ici. Je puis me nourrir comme il faut, et c'est tout profit pour le petit Pierre... Voyez, monsieur, est-il beau !

Elle écarta le rideau d'étamine, et Genesvrier admira le bébé qui dormait serrant ses menottes roses, tout frais dans sa robe de piqué blanc.

— Vous osez le toucher, maintenant ? dit-il — et ses yeux me couvraient d'une douceur de caresse. — Il ne vous fait plus peur ? J'avais remarqué votre répugnance, la première fois.

— Répugnance faite d'ignorance et de surprise. J'ai l'habitude de manier ce petit être, maintenant. D'ailleurs, il n'a plus sa mine renfrognée. Il prend un aspect humain.

— Mademoiselle Hellé s'en amuse beaucoup, dit Marie.

— Vous commencez à l'aimer, peut-être? fit Genesvrier.

— Il me serait difficile de ne pas m'y attacher, mais surtout il m'intéresse. Sa lente éclosion me rappelle mes curiosités de petite fille. J'observais passionnément les fleurs... et, bien que je ne sois pas une âme tendre...

— Qu'en savez-vous? Cette émotion de tendresse que vous subissez, c'est le prime éveil de l'instinct maternel... Un jour...

Il se tut. Je secouai la tête.

— Ne me jugez pas meilleure que je ne suis. Autrefois je n'aimais pas les enfants, par ignorance. Si j'aime celui-ci, je n'en éprouve pas davantage ce désir, ce besoin de la maternité, si vif chez certaines jeunes filles de mon âge.

— Votre heure viendra, dit Genesvrier.

Nous redescendîmes en silence. Sur le palier du rez-de-chaussée, mon compagnon s'arrêta.

— Vous avez fait plus que je n'espérais, dit-il. Je ne saurais vous dire la joie que j'éprouve en voyant Marie Lamirault heureuse, bien portante, conciliant grâce à vous ses devoirs, ses droits de mère, et la nécessité du travail. J'ai vu tant d'abominations et d'injustices, depuis quelques années, que ce spectacle m'a réconforté comme un verre d'eau pure par un midi brûlant... Ah! Hellé, que de miracles on accomplit avec un peu de bonne volonté! J'ai connu d'amers découragements, en comparant mon impuissance à l'immensité du mal, mais chaque grain de blé contribue à la future moisson. Je sais que toute semence ne lève pas, qu'une grande part en est perdue... Mais il n'est pas de terre si aride qu'elle ne donne au moins un épi.

— Et l'on vous croit pessimiste! dis-je, frappée par l'exaltation de ses yeux.

— Pessimiste, moi? Je ne crois pas que tout soit mal ni bien nécessairement. Nous devons créer le bien, sans cesse, à mesure que les fatalités naturelles, les vices des sociétés et des individus le détruisent. J'ai beaucoup souffert, Hellé; oui, j'ai souffert du doute et du désespoir. . Mais j'en suis arrivé, par un ferme propos, à ne plus m'interroger sur la valeur et l'effet de mon effort. On m'a dit : « Pourquoi ne pas vivre

paisible, inoffensif, bienveillant même, mais paisible?... » Paisible!... Je pourrais vivre paisible, après ce que j'ai vu, entendu, senti! Je pourrais oublier!... Jamais. Certains me prennent pour un fou. Je suis un révolté, seulement, poussé par une force que je subis en l'adorant, une surhumaine, une torturante aspiration vers la Justice. J'ai la foi, Hellé, j'ai l'espoir; eux seuls me soutiennent. Oui, après les heures de lassitude et d'inertie, je me sens soulevé par un espoir insondable, immense, fort comme l'Océan.

La lumière de ses yeux flamboya et s'éteignit sous un voile. Il murmura :

— Quelle femme se fût livrée à ce courant formidable? J'ai vécu, je vivrai seul.

Ainsi peu à peu s'ouvrait à moi l'âme de cet homme. De la région sereine où je me complaisais à vivre, je me penchais sur elle, invinciblement attirée par la flamme, l'ombre, la lave de ce volcan dont les étrangers, les amis eux-mêmes, n'apercevaient que les parois de granit. Ce n'était plus de l'effroi qu'il m'inspirait, ce n'était pas encore de l'affection. C'était plus et moins : une vénération bientôt craintive, des attractions et des répulsions singulières, des sentiments obscurs et confus où, parfois, à la lueur d'un éclair, je sentais s'ébaucher quelque chose de divin et de terrible. Je me rejetais dans le clair passé, dans le doux présent, toute frémissante, épouvantée par le mystère à venir.

Déjà je ne me refusais plus à l'influence de Genesvrier. Il me mettait en face de la misère, de la maladie, de la mort. Il suscitait des êtres qui étaient les vivants témoignages du mal sans cesse perpétué autour de ma vie heureuse, autour de ma vie close comme un palais enchanté. Et pour échapper à cette obsession poignante, je me réfugiais vainement dans la poésie, dans l'art. L'assaut de la réalité avait brisé les portes d'ivoire de ma citadelle. Moi non plus, je ne pouvais oublier.

Désormais, je ne goûtai de repos réel et de vrai rafraîchissement qu'auprès de Marie Lamirault et de son fils. L'enfant me représentait la nature innocente, réjouie, qui ne soupçonne ni la douleur ni le mal. — et j'aimais la simplicité, la résí-

gnation de la mère. J'écoutais parfois cette humble femme que la vie avait façonnée et qui, presque aussi jeune que moi, savait déjà l'amour, la souffrance, la maternité. L'enseignement qu'elle me donnait à son insu complétait les enseignements que j'avais reçus de mon oncle et de Genesvrier.

Quand le moment fut venu de partir pour la Châtaigneraie, je persuadai mon oncle d'emmener Marie Lamirault : Babette vieillissait, Marie lui serait d'une aide efficace, car son fils, robuste et bien réglé, lui laissait quelques loisirs. L'oncle Sylvain ne refusa pas. Souvent il m'observait dans un étrange silence, gros de pensées et d'espoirs inconnus.

Autant que l'année précédente, le séjour à la Châtaigneraie me parut délicieux. Je saluai le vieux figuier, le puits où la mousse s'épaississait sur la margelle disjointe, les fleurs éclatantes, les premiers fruits des espaliers. L'enfant de Marie dormait dans une couchette rustique abritée du soleil par une mousseline d'azur que tachetait l'ombre des feuilles flottantes. La mère, redevenue forte, étendait les toiles blanches des lessives sur des ficelles tendues au-dessus du potager. Babette régnait sur les cuivres somptueux et les faïences fleuries de la cuisine. Mon oncle lisait ou rêvait. Alors, je m'évadais vers la forêt chérie, vers la source où, par une incantation mystérieuse, j'avais cru éveiller une nymphe jeune et vierge comme moi.

J'étais heureuse. Pourtant je ne retrouvais pas cette sensation d'épanouissement et de plénitude que m'avaient donnée les derniers étés. Au fond de ma gaieté passait parfois une obscure nostalgie. Ni la naïade du bois ni la Cérès féconde ne me suffisaient plus. Il y avait en moi des regrets, des aspirations indéfinissables.

Août s'achevait. L'oncle Sylvain eut un jour la curiosité d'aller à quelques kilomètres de Castillon, à Gillac, visiter un tumulus celtique récemment découvert et presque intact. Les journaux annonçaient d'autres fouilles dirigées par un savant de Paris. Tout le pays était en rumeur.

La route était longue. Babette loua un cheval pour l'oncle Sylvain. Il partit dès l'aube. La journée s'annonçait radieuse, un peu trop chaude, sans doute, mais pourvu qu'il eût des habits légers, M. de Riveyrac ne redoutait pas le bon soleil.

A midi, le ciel parut s'embraser; l'azur devint blanc comme le métal à l'extrême ardeur des fournaises. Vers quatre heures, sur les champs moissonnés, sur les troupeaux et les hommes haletants, pesa la menace de l'orage.

J'étais à la fenêtre de ma chambre, qu'agrandissait un balconnet de bois. Mon peignoir de batiste collait à mes épaules trempées de sueur. J'entendais, au rez-de-chaussée, crier l'enfant de Marie Lamirault, énervé par cette atmosphère saturée d'électricité. L'espace immense que je découvrais était vide, car bêtes et gens s'étaient enfuis vers les fermes ou cachés en des abris de hasard. Les oiseaux même et les insectes se taisaient, et l'effrayant silence régnait, précurseur de cataclysmes.

Bientôt, tout un côté du ciel sembla noircir; la ténèbre gagna de place en place. Un grondement de tonnerre roula très loin, puis se propagea, s'accrut en se rapprochant pendant que de vastes éclairs ouvraient et refermaient des perspectives phosphorescentes. Un fracas terrible éclata soudain: un zigzag de feu zébra l'espace, tomba sur un châtaignier isolé dont la cime s'enflamma. Puis, les cataractes de l'averse croulèrent.

— Ah! le pauvre monsieur! Pourvu qu'il soit rentré à Gillac! s'écria Babette qui se cachait la face dans son tablier.

— Mon oncle a dû prévoir l'orage, Babette. S'il n'est pas à Gillac, il s'est mis à l'abri dans quelque maison.

— C'est le déluge, c'est le jugement dernier! gémissait la paysanne, prise d'un effroi superstitieux. Ah! si j'avais un cierge et un buis bénit, ça protégerait la maison.

Pendant plus d'une heure, la pluie et le vent firent rage. Clouée derrière les vitres, le cœur étreint d'angoisse, je regardais la plaine disparue dans un brouillard d'eau. A six heures, l'averse cessa presque aussi brusquement qu'elle était venue. J'aperçus le jardin ravagé, des rigoles d'eau jaunâtres dévalant par les allées et noyant dans un limon sale des pétales de fleurs, des brindilles, de petits fruits verts, et les ailes souillées d'un grand papillon blanc que le matin même j'avais vu frémir au cœur des roses. A l'horizon, des gazes grises s'élevaient lentement, découvrant la ligne violette des coteaux.

Un tronçon d'arc-en-ciel émergeait, comme l'arche mutilée d'un pont céleste, détruit par la foudre.

Je descendis sur la route. Une fraîcheur montait de la terre humide, et je frissonnai sous mon léger peignoir. Babette m'apporta un châle. Anxieuse, je regardais du côté de Gillac, souhaitant presque que mon attente fût trompée et que l'oncle Sylvain ne revînt pas avant la nuit. Mais bientôt je vis paraître un cavalier que je n'avais pas entendu venir, car le sol mouillé amortissait le trot de sa monture. Mon oncle mit pied à terre. Ses vêtements ruisselaient; ses dents claquaient. Il était livide.

— Vite, du feu, dit-il, des habits secs, du linge. Qu'on prépare un verre de vin chaud.

J'avais fait mettre dans la chambre de mon oncle un fagot qui s'enflamma rapidement. Pendant que M. de Riveyrac changeait de costume, je fis chauffer le vin sucré, avec un brin de cannelle et une tranche de citron.

— Merci, dit l'oncle Sylvain. Je suis glacé. L'averse m'a saisi en pleins champs et je n'ai pas voulu me réfugier sous les arbres comme certain berger imbécile que j'ai vu foudroyer avec ses moutons... Ma bête tremblait de peur et avançait tant bien que mal... Bref, je suis revenu trempé jusqu'aux os. Heureusement, je suis solide, Hellé. J'en serai quitte pour une courbature.

— Il faut vous coucher, mon oncle. Vous frissonnez. Je vais faire bassiner votre lit.

— Me coucher, moi, en plein jour? Me prends-tu pour une femmelette? Laisse, Hellé... Dans un instant, je serai tout à fait réchauffé.

— Mon oncle, vous êtes pâle. Vos dents claquent. Je vous en prie, couchez-vous une heure ou deux.

— Ça va passer. Ne t'inquiète pas, ma bonne petite.

Ne pouvant vaincre son obstination, je remis un fagot dans la cheminée et je jetai une couverture sur les genoux de mon oncle. Peu après, je vis qu'il frissonnait encore, tandis qu'une rougeur ardente couvrait ses pommettes. Je pris sa main. Elle était sèche et brûlante; le pouls montait avec rapidité.

— Oncle, dis-je, vous avez la fièvre... Si vous m'aimez,

obéissez-moi. Vous allez vous mettre au lit, et Babette ira chercher le médecin.

— Soit, je me coucherai, puisque tu l'exiges et puisque j'ai la fièvre — mais pas de médecin, Hellé! Si tu m'amènes cet âne, je le flanque à la porte... Que j'aie bien chaud, que je dorme une bonne nuit, et demain il n'y paraîtra plus.

Le lendemain, mon oncle délirait, et le médecin, appelé à son insu, diagnostiquait une pleurésie.

Bien que ce mot seul m'épouvantât, je ne perdis point l'espérance. Assistée de Babette et de Marie Lamirault, je suivis les prescriptions du docteur avec une ponctualité qui impatientait parfois mon oncle. La maladie ne l'effrayait pas, ni la mort, — mais se sentir immobile, impuissant, livré à cet âne de médicastre qu'il invectivait dès que le pauvre homme avait quitté sa chambre, — cela mettait en rage l'oncle Sylvain. Il m'aimait trop pour se refuser à mes soins, à mes prières, mais quand, vers le milieu du jour, la fièvre lui laissait un peu de lucidité et de répit, il s'affligeait de ma pâleur, de ma fatigue.

Une semaine passa, sans apporter aucune amélioration, et, vers le neuvième jour, comme le médecin me quittait en hochant la tête, mon oncle me fit appeler. C'était dans un de ces intervalles entre les accès de fièvre où, malgré le bienfait d'un repos relatif, l'extraordinaire faiblesse du malade apparaissait. Mon cœur se serra quand je remarquai la maigreur du beau visage romain enfoncé dans les oreillers, le sifflement qui interrompait les paroles de mon oncle. Je sentis trembler mes lèvres et des sanglots me monter à la gorge. Mais il fallait réprimer ces signes d'une inquiétude que je n'osais me formuler à moi-même. Avec un effort d'énergie, je me domptai.

— Hellé.... balbutia l'oncle Sylvain. Écoute... je suis très malade .. Tu vas... écrire...

Une quinte de toux l'arrêta. Il étouffait. Je le soulevai, je le soutins dans mes bras, contre ma poitrine.

— Mon oncle, je vous en conjure. Ne parlez plus. Cela vous fait mal.

— Il faut... écrire...

— Dites un nom seulement. Vous désirez voir quelqu'un?

Vous craignez que je ne suffise pas à vous soigner? C'est cela, n'est-ce pas?...

Il fit un signe d'assentiment, et un souffle passa entre ses lèvres :

— Genesvrier.

— Vous voulez que j'écrive à M. Genesvrier?...

— Genesvrier, reprit l'oncle... notre ami...

— Je vais écrire tout de suite, je vais même télégraphier, parce que je n'ai pas le temps d'expliquer, par lettre, ce qui vous est arrivé. Soyez sûr que M. Genesvrier viendra.

Il sourit faiblement et, fermant les paupières, plus calme, il parut s'assoupir.

Babette courut au télégraphe. La réponse de Genesvrier arriva bientôt. Il annonçait son départ.

Quand il entra dans la maison, le lendemain, je descendis le recevoir, toute pâle et brisée d'une nuit épouvantable, oubliant ma robe froissée, mes cheveux dont la longue natte, à demi dénouée, tombait sur mon dos. A voir ce ferme visage, ces yeux où je lisais clairement une anxiété presque égale à la mienne, je sentis l'espoir et la faiblesse m'envahir à la fois. Je fondis en pleurs.

— Oh! merci, merci d'être venu... Il est bien mal...

— Ne pleurez pas, chère Hellé! Nous ferons l'impossible. Pourquoi ne pas m'avoir prévenu plus tôt?

— Je n'osais pas... C'est lui qui vous a demandé...

— Et vous n'avez pas songé que je serais heureux de partager vos fatigues! murmura-t-il d'un ton de reproche.

— Venez, dis-je. Il nous attend.

Nous montâmes au premier. Une joie éclaira les yeux de mon oncle lorsque Genesvrier serra doucement la main qu'il n'avait plus la force de soulever. D'un mouvement de tête, il me fit signe de me retirer. Je les laissai seuls ensemble.

— Babette reste auprès de M. de Riveyrac, me dit Antoine Genesvrier quand il sortit de la chambre. Votre oncle repose. Il souhaite que vous me fassiez visiter le jardin et la maison. Feignons d'accéder à son désir.

— Comment le trouvez-vous?

Il hésita :

— Pas bien... Ne vous désolez pas, Hellé. Son état est

grave, mais il n'est pas désespéré... Venez. Racontez-moi en détail les phases de sa maladie.

Tout en parcourant le jardin, je fis à mon compagnon le récit qu'il me demandait. Bien qu'il se composât un visage impénétrable, je devinai qu'il était profondément inquiet.

Ensemble, au chevet de mon oncle, nous veillâmes de longues nuits, et, quand mes forces défaillaient, il suffisait d'un mot de Genesvrier pour me rendre, sinon l'espoir, du moins le courage. A peine nous parlions-nous : dans le silence de la chambre, où parfois je sentais passer la mort, nous avions appris à nous comprendre par le geste et le regard.

A travers la première léthargie qui précède le sommeil, entre mes cils lourds, je voyais Antoine, immobile au pied du lit, dans le tremblant reflet de la veilleuse : je sentais la douceur de ses yeux graves qui ne se détournaient du malade que pour se reposer sur moi.

Un matin, à l'éveil blanchissant du jour, mon oncle parut soulagé. La fièvre avait presque disparu; l'oppression diminuait, la respiration était moins sifflante.

Tandis que Genesvrier, penché sur lui, prenait sa température, je respirai, envahie d'un joyeux espoir.

— M. de Riveyrac s'assoupit, dit Antoine en se relevant. Appelez Babette ou Marie pour nous remplacer un instant. Je voudrais vous parler, Hellé.

Marie Lamirault s'assit dans mon fauteuil. Genesvrier lui dit quelques mots, puis il m'emmena.

Nous entrâmes dans l'ancienne chambre de tante Angélie, que j'avais attribuée à notre hôte.

— Eh bien! dis-je, il est mieux, il va guérir?

— Hellé, murmura Genesvrier, il est temps de vous avertir... l'heure approche où vous aurez besoin de tout votre courage...

— Mon oncle!

— Il est très mal... Cette accalmie m'inquiète plus que les crises d'hier... Soyez forte, Hellé.

Il me sembla que la maison croulait. Je ne criai pas, je ne pleurai pas. Muette, je regardais Antoine avec des yeux qui voulaient l'interroger encore.

Il me prit la main.

— Hellé, ma pauvre chère Hellé, que j'ai pitié de vous!

— Mon oncle... mourir...

J'éclatai en sanglots déchirants.

— Il va mourir... lui qui était tout pour moi, mon père, mon maître, mon ami... lui que je chérissais, lui que je vénérais... Oh! faites quelque chose, Antoine, tentez l'impossible, je vous en prie, sauvez-le!

Il posa sa main sur mon épaule, et je me trouvai appuyée contre sa poitrine, comme dans le seul refuge où l'instinct pût me jeter. Et pendant que mes larmes coulaient, j'entendis sa voix près de mon oreille :

— Pleurez maintenant, Hellé, pleurez sans contrainte, car il ne faudra pas pleurer devant lui. Je ne vous donnerai pas de consolations banales, mais au moins vous sentirez que vous n'êtes pas seule, qu'un ami vous reste et qu'il partage votre deuil... Chère Hellé, je souffre de l'amitié qui va se briser, mais je souffre aussi de votre souffrance.

— Vous êtes bon... balbutiai-je sans savoir ce que je disais.

Nous demeurâmes ainsi un long moment, lui silencieux, moi gémissante, presque dans les bras l'un de l'autre. Soudain je m'écartai, j'essuyai mes yeux.

— Puisqu'il le faut, je serai forte. Je veux que mon cher oncle finisse en paix comme il a vécu... Moi seule...

Les larmes, encore une fois, m'étouffèrent.

— Je ne pleurerai pas devant lui... je vous obéirai... Mais, Antoine, quelle douleur!

Le jour s'écoula, puis la nuit. Si je n'avais cru aveuglément Genesvrier, j'aurais confondu, dans mon inexpérience, le répit annonciateur de la mort avec l'apaisement qui promet une proche convalescence. La fièvre avait brisé les ressorts de la vie : mon oncle mourait de faiblesse, calme, affranchi des souffrances, presque gai parfois : et sans que ni Genesvrier ni moi eussions laissé percer notre inquiétude, il comprit que c'était la fin.

Toute la nuit je veillai, sortant quelquefois sur le palier, pour appuyer mon front aux murailles et sangloter à cœur perdu. Au matin, je n'avais plus de larmes. J'entrais peu à peu

dans ce demi-songe qui succède aux crises extrêmes de l'angoisse, où la sensation de la réalité s'amortit, où le désespoir épuisé s'ennoblit de silence grave. J'étais debout au chevet de l'oncle Sylvain. Genesvrier se tenait de l'autre côté du lit, et le malade, abandonnant ses mains à l'étreinte des nôtres, parla tout à coup, d'une voix distincte, avec un accent inexprimable :

— Hellé, mon enfant bien-aimée, je vais mourir. Je bénis la nature de me laisser ferme et lucide pendant les derniers instants que je passerai près de toi... J'aurais beaucoup de choses à te dire : il faut les résumer en peu de mots. J'ai une prière à t'adresser, Hellé : reste fidèle à mon rêve; réalise en toi la femme que j'ai tenté de former. Fuis le médiocre, ne déchois point, redoute la passion avec ses sophismes et ses mirages, et donne le trésor de ton âme à celui seul qui le méritera.

— Ah ! m'écriai-je en baisant son front déjà perlé de moiteur froide, qui me consolera de vous perdre, où retrouverai-je un maître tel que vous?

— Un maître, Hellé? Tu n'as plus besoin de maître. Il te faut un guide et un ami. Tu le trouveras, je le sais, et cette certitude m'est douce... Ne pleure pas, chère petite. Tu as été la couronne de ma vieillesse, ma joie, ma lumière, mon rêve vivant... Et je ne te laisse pas seule et abandonnée...

Ses yeux désignèrent Genesvrier :

— Un ami... Antoine, je vous la confie... Remplacez-moi auprès d'elle... Soyez...

Il suffoqua. Genesvrier lui fit boire un cordial. Par un effort de volonté, il parut rappeler à lui la vie déjà fuyante.

— Hellé sera ma sœur, dit Antoine en se redressant.

Un éclair avait brillé dans ses yeux. Les yeux du moribond reflétèrent cette flamme. Comme fortifié soudain, allégé, soulagé, il nous fit signe de rehausser sa tête affaissée dans les coussins. Sa voix vibra plus clair, ses lèvres s'essayèrent à sourire.

— Pensez-vous, dit-il à Antoine, que je pourrai vivre jusqu'au jour? J'aimerais à revoir la lumière : je suis un vieux, vieux païen, cher ami, et il me plaît que mon âme s'unisse à l'âme universelle sous les beaux auspices du soleil. Étei-

gnez la lampe. Ouvrez la fenêtre. Il me semble que le ciel blanchit.

L'aube allait naître. Vénus déclinait dans une brume déjà tout imprégnée de lumière. Une fraîcheur délicieuse, comme l'odeur même de la rosée évaporée sur les fleurs, montait du jardin invisible.

— Enfin, dit mon oncle, je vais savoir le mot de la grande énigme... à moins que je n'aille de planète en planète et de mystère en mystère, découvrir la vérité. J'aime à me rappeler le grand rêve des anciens sages et je veux croire que je franchis un des degrés de l'échelle infinie par laquelle l'animalité arrive à l'humanité et l'humanité au divin... Voyez comme cette étoile est blanche et belle! Je ne l'ai jamais contemplée sans penser qu'elle doit être le séjour des poètes, des sages, qui y satisfont leur amour de la Beauté... C'est là que je serai demain, peut-être, et, fausse ou vraie, cette rêverie enchantera ma mort.

Il se tut, à bout d'haleine, mais ses yeux souriants ne se voilaient pas. Je sentis sous mes doigts, peu à peu, son pouls décroître, son poignet se refroidir... Cependant je ne pleurais plus, et Genesvrier, qui tenait l'autre main du malade, semblait participer comme moi à l'admirable sérénité de cette agonie qui nous pénétrait de respect.

Le disque glorieux dépassa les crêtes des collines. Mon oncle fit un mouvement. Je vis ses traits se figer dans une extase suprême. Antoine incliné lui ferma les yeux.

La mort était venue avec le jour, et l'aube, ouvrant les portes d'or d'un mystérieux Olympe, accueillait l'Esprit triomphant.

MARCELLE TINAYRE

(A suivre.)

LE ROYAUME D'ITALIE[1]

— 1805 —

Lors de la constitution du Consulat à vie, lors de l'établissement de l'Empire, l'une des questions majeures, celle qui peut-être a le plus vivement occupé Napoléon et dont il semble que jusqu'ici l'histoire ait été le moins informé, a été le règlement de l'hérédité. J'ai dit ailleurs par quels efforts il avait, par trois fois, tenté de se soustraire à l'obligation que prétendait lui imposer sa famille de désigner son frère aîné pour son successeur, et par quels moyens il avait cru tourner la difficulté, d'une part en réservant son droit de désignation et d'adoption seul compatible avec les institutions qu'il rétablissait, d'autre part en attribuant à Joseph et à Louis l'éventualité d'un droit successoral au défaut d'une désignation. Ainsi a-t-il obtenu, de la part de Joseph, une sorte de trêve; les cérémonies du Couronnement ont pu s'accomplir sans scandale, sans que cette famille, si nouvellement souveraine, donnât l'exemple de l'universalité de ses membres insurgés contre

1. Les faits qui se trouvent énoncés dans cette étude pouvant à cause de leur nouveauté paraître reposer sur des données conjecturales, j'ai cru devoir publier in extenso les pièces principales, demeurées jusqu'ici inédites, d'après lesquelles j'ai formé ma conviction.

celui seul qui les avait faits ce qu'ils étaient. Déjà, de quatre frères, deux étaient en pleine révolte, qu'eût-on dit, si les deux autres les avaient rejoints?

Mais ce serait mal connaître Napoléon qu'imaginer qu'il eût renoncé à ses projets. S'obstiner aux desseins, c'est une partie de l'homme de génie; vouloir fermement, tendre constamment à son but et, après chaque échec, sans se décourager, fournir, sous une forme différente, une attaque nouvelle, c'est le propre de l'homme de guerre. Que Napoléon soit tel, rien qui étonne: ce qui plutôt devrait surprendre, c'est qu'au lieu d'imposer à son frère sa volonté, ce soit de Joseph qu'il attende, qu'il espère, qu'il essaie de surprendre un acquiescement. L'idée familiale reste si influente sur son esprit, il s'en est encore si peu libéré qu'il se tient obligé vis-à-vis de son aîné; il ne lui reconnaît pas formellement des droits actuels sur le pouvoir dont il sait l'écarter, mais il lui en attribue sur sa succession, et il considère que, de cette succession, il ne peut disposer sans l'agrément de celui-là qui se croit et se dit héritier. Il n'éprouve pas ce sentiment, au moins à un tel degré, vis-à-vis de ses cadets: avec ceux-là, il agit comme il lui convient, partage à sa guise, donne et retient. Mais, avec Joseph, il est comme embarrassé d'occuper, lui puîné, un rang supérieur. L'atavisme, l'éducation, l'habitude, cette sorte de grossissement qui, dans l'enfance, établit une prédominance acceptée entre deux frères d'âge légèrement distant, en sorte que, à travers la vie, l'élévation du second semble pour le premier une injustice du sort, le désir confus de faire excuser sa fortune comme s'il l'avait prise à l'aîné de sa race, au chef de la famille, tout à la fois agit sur l'esprit de Napoléon et, alors même qu'il est le plus convaincu que Joseph ne peut pas, ne doit pas être son héritier, l'amène à le reconnaître pour tel. Il prétend se retrancher derrière des déclarations qu'il fait en particulier à des intermédiaires qu'il charge de les reporter à son frère, mais, face à face avec lui, il n'aborde jamais nettement la question; il ne nie point qu'il lui ait conféré l'hérédité; il n'affirme point qu'il veut la lui reprendre; il s'ingénie seulement à chercher des moyens de le déterminer à y renoncer; il s'efforce de trouver quelque compensation qui le tente et à laquelle il succombe.

Après quatre années de lutte, la question est encore pendante. Malgré le Sénatus-consulte et le Plébiscite qui ont semblé lui donner gain de cause, Joseph ne tient encore qu'une apparence : il n'est appelé à l'hérédité que dans une éventualité que Napoléon semble décidé à ne pas se laisser produire. Sans doute, il a obtenu que l'adopté devra être pris dans la famille et ne pourra avoir moins de dix-huit ans ; pendant quinze ans encore, il jouira donc des droits d'héritier présomptif et, en quinze ans, que de choses on peut voir et combien de destinées peuvent s'accomplir. Justement pour cela, Napoléon est plus pressé, plus désireux d'en finir, de liquider cette affaire, de régler sa succession à sa guise ; mais, obsédé par cette sorte d'enfantillage familial, il ne se tiendra quitte vis-à-vis de son frère que lorsque celui-ci, placé ailleurs, se sera déclaré satisfait, qu'il aura signé une authentique et solennelle cession de ses droits.

Aussi, dès la veille du Sacre, l'Empereur prépare une attaque qu'il poussera énergiquement après les fêtes du Couronnement.

* * *

Aussitôt qu'il s'est agi de la reconnaissance du nouvel Empire par les États européens en paix avec la France, une question préalable a été posée : Que deviendra l'Italie ? Dans quelles conditions Napoléon y conservera-t-il son pouvoir ? Sous quel titre et de quelle façon l'exercera-t-il ? Le titre d'empereur des Français est certainement incompatible avec celui de président de la République italienne : un titre nouveau s'impose, mais n'est-ce qu'un titre ?

Si la Constitution de Lyon pouvait subsister dans ses grandes lignes en Italie, comme, en France, subsistait, malgré l'Empire, la Constitution du 16 thermidor an X, la formule nouvelle devait, en Italie, correspondre à une modification profonde du personnel. L'effort nécessaire pour gouverner dépassait évidemment les forces de Melzi. Il lui eût fallu plus que du génie pour faire vivre côte à côte en une harmonie apparente, les Italiens désireux d'unité, d'indépendance et de

pouvoir, et les Français enivrés par la victoire et regardant toujours l'Italie comme une proie. Nul Italien, fût-il d'entière bonne foi, ne pouvait y réussir, car le dernier des commis français employés en Italie se tenait pour le supérieur du Vice-président et c'était bien pis de la part des officiers. Le Premier Consul était parvenu, il est vrai, à *italianiser* l'administration départementale et financière, mais restaient les soldats et, pour protéger le nouvel État contre les ennemis extérieurs et contre les factions intimes, Napoléon jugeait nécessaire d'y faire stationner plusieurs corps d'armée dont l'entretien, à la charge du pays, déchargeait d'autant le budget français. Mettre ces soldats sous les ordres d'un Italien, il n'y avait pas à y songer ; laisser, en présence du chef civil italien du pouvoir exécutif, un général en chef français, c'était renouveler toutes les querelles, provoquer des difficultés que la guerre pouvait rendre singulièrement graves. Une seule solution : placer au gouvernement un Français qui parlât en maître, qui se prévalût de l'autorité de l'Empereur, qui, procédant de lui, fût son représentant et son *alter ego* et qui, en cas qu'il ne commandât pas personnellement les troupes françaises, ne laissât point méconnaître son nom comme celui de Melzi l'avait été par Murat.

Au point de vue français comme au point de vue italien, c'était là une nécessité de la situation. Si la République italienne devait acquérir plus d'indépendance, ce ne pouvait être qu'avec un gouvernant français d'origine, car il était inadmissible que la France lâchât si tôt la bride à un État qu'elle avait constitué et qu'elle voulait continuer à entraîner dans son orbite : bien plus encore, si la République italienne voulait acquérir plus de forces, s'étendre en territoire, s'accroître en populations, marcher à la réalisation de ce rêve d'unité qui, depuis Dante, hantait dans la Péninsule toutes les âmes généreuses et hautes. Des remaniements s'imposeraient tôt ou tard : sans parler du Piémont, dont le sort paraissait fixé, quelles seraient les destinées de la République ligurienne ? En Toscane était-il possible de laisser le gouvernement aux mains de la Reine régente ? Parme et Plaisance n'étaient-ils pas sans maîtres ? Ignorait-on en France ce que valait l'amitié de la cour de Naples ? Dans les États pontifi-

caux ne voyait-on pas des changements se préparer, et pouvait-on douter que l'Empereur ne rêvât le pape établi à Paris, apportant à la puissance temporelle le concours et l'appui de la puissance spirituelle et se contentant d'être le pontife suprême du nouvel Empire? Soit donc que la République italienne profitât immédiatement de cette transformation pour réunir sous le même gouvernement les frères dispersés de la grande famille, soit que le principe prévalût d'une sorte de fédération qui groupât, sans les absorber, et assimilât, sans les confondre, des éléments autonomes auxquels une longue période historique semblait avoir conféré un droit à une existence propre, la responsabilité de la direction incomberait toujours, comme l'hégémonie, au gouvernement établi à Milan — que son action fût positive sur des sujets ou persuasive sur des alliés. Il fallait donc que ce gouvernement fût français, qu'il émanât de l'Empereur, qu'il obéît à sa direction et n'essayât point de se soustraire à son influence.

Tel est le premier terme du problème — car les desseins de Napoléon sur l'Italie ne se dévoileront que peu à peu : — faire accepter par l'Europe un régime français pour la Lombardie à laquelle on a donné le nom d'Italie.

Que cette Lombardie fasse partie du régime napoléonien, l'Autriche, la plus intéressée des puissances européennes, n'y contredit pas formellement. Elle est patiente et elle sait ce que durent en France, avec les hommes d'État français, les systèmes d'alliances politiques. Or, un système d'alliance, si resserré qu'on l'imagine par des liens de famille, est mort-né s'il n'a pas pour base les intérêts propres et permanents des nations associées. Combien de temps a-t-il fallu à l'Autriche pour avoir raison du système de Louis XIV? Combien — plus récemment — pour mettre à néant le Pacte de famille? Malgré le sentiment, malgré les unions princières, malgré les effusions momentanées, les nations retournent toujours aux alliances logiques, celles que leur situation, leur commerce, leurs jalousies, leur naturel développement leur imposent.

L'Autriche sait cela : elle consent donc à ce que l'Italie lombarde se trouve reliée à l'Empereur et même à l'Empire par l'origine de son gouvernement et par le sang de son gouvernant : mais elle entend que la nation italienne acquierre

une vie propre, qu'elle ne soit pas directement soumise à Napoléon, qu'elle ne reste pas une annexe de l'Empire.

C'est là aussi le but des hommes éclairés de la Péninsule. Ils ne cachent point qu'ils désirent « que la Lombardie soit entièrement séparée de la France, gouvernée par un prince indépendant, garantie contre son souverain par une constitution mixte et, contre la France, par un traité qui fixe d'une manière extrêmement libérale la subvention temporaire et très modérée que le pays aura à payer à la France pendant la guerre actuelle ». Ils vont plus loin : ils sentent que « les circonstances doivent donner un prince français à la Lombardie et déjà même ils désignent ce prince ».

Ainsi l'Empereur trouve un champ tout préparé : il ne peut songer à renouveler si tôt la guerre sur le continent, alors surtout que toutes ses forces sont tendues pour la descente en Angleterre. Il estime, au contraire des hommes d'État autrichiens, que les seuls liens solides sont formés par les liens de famille ; tout de suite il fait une concession : si, après son avènement à l'Empire, il a eu quelque idée de se faire décerner le titre de roi des Lombards, il y renonce sans discussion et il s'arrête à un projet qui donne à la fois satisfaction à l'Autriche, à l'Italie et à lui-même ; c'est de transférer cette couronne à Joseph. Ainsi tout se trouvera réglé et lui-même reprendra en France son entière liberté d'action.

A la vérité, c'est ici le renouvellement de la tentative qui a échoué lors des Comices de Lyon ; mais, cette fois, la dignité royale n'est-elle pas pour faire pencher la balance ? L'Italie, après deux années pleines d'un gouvernement ferme et intelligent, n'a-t-elle pas entièrement changé d'aspect ? Afin de déterminer son frère, l'Empereur paraît disposé à exiger du Roi d'Italie bien moins qu'il ne demandait au Président de la République italienne. Enfin, si Rœderer a fidèlement rapporté à Joseph les déclarations très nettes de l'Empereur qu'il ne le prendra jamais pour son héritier, un tel établissement n'est-il pas préférable à la fallacieuse éventualité d'une succession que Napoléon s'est réservé le droit de retirer, que l'âge respectif des deux frères rend improbable, qui, en l'espèce, ne peut être dévolue à Joseph que si Napoléon meurt

intestat, et qui, règlement de famille à part, peut encore sembler singulièrement incertaine?

Dès le mois de fructidor an XII (septembre 1804), sans encore en parler à Joseph, Napoléon a fait faire des ouvertures au gouvernement autrichien. « Il a annoncé son intention de séparer entièrement cette partie de l'Italie de la couronne de France et d'en faire un royaume destiné à son frère, à condition que celui-ci, en l'acceptant, renonçât au droit de succéder au trône impérial. » La proposition a été bien accueillie à Vienne et il ne reste qu'à l'exécuter.

L'Empereur attend que les fêtes du Couronnement soient terminées et, tout de suite après, il entreprend Joseph. « Il me proposa, a écrit celui-ci, de placer la couronne d'Italie sur ma tête à la condition de payer à la France un subside de trente millions qui eussent été consacrés à l'entretien de trente mille hommes. M. Melzi vint m'en parler à Morfontaine. A mon retour à Paris, c'était un dimanche, aux Tuileries, l'Archi-chancelier m'en parla comme d'une chose convenue qui lui avait donné quelque peine, mais enfin qu'il était parvenu à déterrer l'original de la renonciation de Philippe V, et qu'il l'apportait à l'Empereur. Celui-ci, sortant à ce moment de son cabinet, me parla du projet de la Lombardie. Éclairé par l'indiscrétion de Cambacérès, je me montrai récalcitrant, appuyé sur ce que je croyais de mon devoir en restant attaché à la France, d'autant plus que le vote populaire ne s'étant porté que sur moi et sur mon frère Louis, dont la santé était assez chancelante, je ne pensai pas qu'il fût convenable d'éluder le vœu populaire, car enfin, sans héritiers, il n'y a pas d'hérédité. »

Telle est la version de Joseph qu'on a acceptée jusqu'ici sans contrôle : soit défaut de mémoire, soit volonté de présenter les faits sous un certain angle, elle est étrangement inexacte, mais, par ses affirmations comme par ses omissions, elle est singulièrement précieuse, et par son caractère apparent de sincérité et de bonne foi, par la médiocre importance que Joseph attache « à ce léger dissentiment », elle serait de nature à impressionner si tout n'était controuvé dans ce récit, aussi bien la thèse qu'il est destiné à appuyer que les démarches qui s'y trouvent relatées.

Par qui, au début, a été engagée la négociation, par l'Empereur lui-même, par Melzi, ou par quelqu'un des intermédiaires dont Napoléon aimait à se servir près de son frère? on ne sait. En tout cas, dans les premiers jours de nivôse (fin décembre 1804), lorsque Melzi fit le voyage de Morfontaine pour « offrir ses services à Son Altesse Impériale en tout ce qui pourrait lui convenir », Joseph avait formellement accepté la combinaison, et tout le monde paraissait d'accord. Le 11 nivôse (1er janvier 1805), l'Empereur écrit à l'empereur d'Allemagne : « De concert avec le gouvernement de la République italienne, *j'ai cédé* tous mes droits sur le pays que j'avais depuis la Consulte de Lyon à mon frère Joseph que *j'ai proclamé* roi héréditaire de cette contrée avec la clause de renonciation à la couronne de France, comme cela fut fait au commencement du siècle dernier pour Philippe V, de manière que les deux couronnes ne puissent être réunies sur la même tête. »

Cet accord n'est point momentané, il n'est point immédiatement rompu par Joseph, car, le 24 nivôse (14 janvier), Napoléon dicte un projet de lettre à l'empereur de Russie, où, énumérant les mesures qu'il a prises « pour consolider la tranquillité de l'Europe », il place celle-ci en première ligne : « Sous le titre de président, dit-il, je suis vraiment roi d'Italie; les peuples de ces contrées me pressent d'en accepter le titre; je fais le sacrifice de ma grandeur et je renonce à mes droits en faveur d'un prince de ma Maison; mais si cette modération a l'approbation de Votre Majesté, je serai content, quelque diminution de pouvoir et de puissance que la France en éprouve. »

Donc le fait est acquis; et voici la pièce qui après discussion, semble avoir été arrêtée d'un commun accord[1] :

PRAGMATIQUE

S. M. l'Empereur des Français, ayant à cœur de donner une nouvelle marque de son affection aux peuples qu'elle a jusqu'à présent gouvernés sous le nom de président de la République Italienne, et

1. Dans l'original que j'ai sous les yeux les noms sont restés en blanc.

voulant prévenir par des dispositions définitives toute cause d'inquiétude et de méfiance entre l'Italie et les États voisins, après avoir, dans cette double vue, agréé le vœu qui lui a été apporté par la Consulta le ....., a délégué pour discuter et statuer en son nom MM. ....., lesquels, après avoir délibéré avec MM. ....., délégués de S. A. I. le prince ....., à ce autorisé par S. M. l'Empereur, et avec MM. ....., membres du gouvernement de la République Italienne, ont arrêté ce qui suit :

TITRE PREMIER

INSTITUTION SALIQUE

ARTICLE PREMIER. — Les pays qui ont jusqu'à ce jour formé la République Italienne et auxquels S. M. l'Empereur des Français, par une disposition signalée de sa munificence, daigne incorporer les duchés de Parme, de Guastalla et de Plaisance, sont constitués en monarchie portant le nom de Royaume de Lombardie.

ARTICLE 2. — La succession au trône de Lombardie est nécessairement héréditaire en ligne directe et masculine.

ARTICLE 3. — S. M. l'Empereur ayant déclaré qu'elle n'acceptait la couronne de Lombardie que pour la substituer à un prince de sa Maison, il est établi en loi fondamentale que les couronnes de France et de Lombardie ne peuvent jamais être réunies sur la même tête ni sur la même branche de la famille impériale.

ARTICLE 4. — Pour concilier à l'égard de la succession collatérale des deux couronnes la règle établie par les deux articles précédents et celles prescrites par les articles 4, 5, 6, 7, titre II, du Sénatus-consulte organique français du 28 floréal an XII, il est convenu que, à défaut du cas de successibilité prévu par l'article 4 dudit Sénatus-consulte, la couronne de Lombardie pouvant vaquer par l'accession de la famille royale au trône de France, la branche impériale qui la suit dans l'ordre de successibilité lui sera immédiatement substituée pour régner en Lombardie.

Tels sont les termes présentés à Joseph et que, sans nul doute, il a acceptés; mais il reste à régler, par un Pacte de famille, les droits résultant de l'article 4, car l'Empereur, s'il s'y tenait, ne gagnerait rien quant à la disponibilité de sa succession. On affirme une fois de plus son droit d'adopter « les enfants ou petits-enfants de ses frères, pourvu qu'ils aient

l'âge de dix-huit ans accomplis » (article 4 du Sénatus-consulte du 28 floréal), mais cela est-il assez pour un tel don ?

Il y a une longue conférence à ce sujet entre Joseph et Talleyrand, car Napoléon n'en veut plus en entendre parler, il en est excédé : « Ma mort ! Toujours ma mort ! s'est-il écrié, c'est une triste idée à me mettre toujours sous les yeux !... Ma mort !... ma mort !... toujours ma mort !... Eh ! après moi, périsse l'univers, si je dois toujours avoir ma mort devant les yeux ! »

Talleyrand, pressé par Napoléon de finir, rédige une sorte d'ultimatum dont, par les amis de Joseph, l'on a deux rédactions, mais différant seulement sur des points de détail. Les articles litigieux sont ceux-ci :

Article 7. — En acceptant la couronne de Lombardie, le prince Joseph renonce, pour lui et ses descendants, à la couronne de France.

Article 8. — Cependant, les droits qui résultent pour l'Empereur du Sénatus-consulte du 28 floréal an XII ne pouvant souffrir d'atteinte, il est statué que, si l'Empereur vient à mourir sans fils de sa ligne, sans fils adoptif, sans avoir désigné le prince Louis pour lui succéder, ou le prince Louis n'ayant que des fils en minorité, il sera constant que la volonté de l'Empereur a été d'avoir le prince Joseph pour successeur au trône impérial et le prince y montera.

Article 9. — Le prince Joseph montant au trône impérial, le prince Louis et sa descendance sont appelés au trône de Lombardie.

Dans l'article 8, se trouve évidemment une nouveauté qui porte atteinte à ce que Joseph considère comme ses droits : déjà, par la faculté d'adoption dévolue à l'Empereur, il s'en est vu enlever une partie, mais l'adoption n'a été admise qu'avec la restriction que l'adopté sera majeur de dix-huit ans. A présent, la faculté de *désignation*, même sans adoption, infirme les droits de priorité que Joseph dit tenir du Sénatus-consulte et du vote populaire. Or, s'il consent à accepter une couronne en Italie, c'est à condition de ne rien perdre en France.

Dans la matinée du 26 nivôse (16 janvier), Talleyrand communique à Joseph le texte des articles, lesquels forment

l'extrême concession que Napoléon peut faire. Dans la soirée, il revient chercher une réponse qui est évasive. Joseph désire consulter ses amis : Rœderer, Miot, Girardin. Il les a convoqués et on délibère. Rœderer, pour ménager une entente, surtout pour profiter de l'occasion, essaie toutes sortes de rédactions qui, uniformément, abrogent la faculté de désignation réclamée par Napoléon, et insidieusement glissent des droits nouveaux pour Joseph. De ces rédactions, le texte importe moins que l'esprit; on y suit la montée de la discussion et le progrès des ambitions; mais Rœderer a beau tourner et retourner les articles 7 et 8 qui constituent l'ultimatum de l'Empereur, les modifications de forme qu'il y introduit ne peuvent atteindre le fond qui reste immuable. Il faut pourtant prendre un parti : « Acceptez, disent à Joseph ses familiers. Dans l'ordre naturel des choses, l'Empereur doit vous survivre. Vous n'avez pas d'enfants mâles et votre frère n'en ayant pas non plus et ne pouvant en avoir de l'Impératrice, vous pouvez être certain que, tôt ou tard, il s'en séparera pour se donner un héritier direct, ou du moins usera de la faculté que lui concède le Sénatus-consulte pour adopter le fils du prince Louis. Vos droits au trône de France et l'espoir d'y monter un jour sont donc plus imaginaires que réels, et une éventualité — celle de la mort prématurée de l'Empereur — qui seule leur donnerait quelque consistance est trop peu probable pour contre-balancer les avantages qui vous sont offerts en ce moment. Vous iriez, en les acceptant, régner sur un très beau pays dont vous parlez la langue et où il vous serait facile de faire beaucoup de bien. Votre sort serait ainsi fixé et un avenir brillant et solide s'ouvrirait devant vous. »

Joseph délibère plus de dix jours. Pour mieux laisser son frère dans la conviction qu'il est décidé à accepter, il accorde à Melzi plusieurs conférences où sont abordées des questions de détail de gouvernement; puis, lorsqu'il croit Napoléon engagé avec l'Europe au point qu'il ne puisse se dédire, il déclare qu'il n'ira point en Italie, à moins qu'on ne cesse d'exiger de lui la renonciation aux droits « que les autorités et près de quatre millions de Français lui ont donnés ».

Cette réponse est portée le 9 pluviôse (27 janvier) à l'Em-

pereur qui s'en montre extrêmement irrité. Depuis un mois, Joseph le tient en suspens. Une gratification de deux cent mille francs qu'il lui a donnée le 10 nivôse (31 décembre 1804) a marqué la conclusion de l'accord, affirmé dès le lendemain par la lettre à l'empereur d'Allemagne; nul doute que, en esquivant une réponse positive, en le laissant dans la confiance de son acceptation, Joseph n'ait, de dessein prémédité, allongé la courroie, afin de ne rien céder et d'obtenir même une reconnaissance plus formelle de ses prétentions.

***

L'Empereur était joué une fois de plus; il prétendait pourtant, sans céder à Joseph, tenir les promesses qu'il avait faites à l'Europe; dès qu'il tint cette réponse, il se retourna vers Louis. Ici les combinaisons eussent été plus compliquées. C'eût été le fils aîné de Louis qui eût reçu la couronne de Lombardie; Louis aurait eu le gouvernement durant la minorité et, ce temps de minorité, le petit prince l'eût passé à Paris sous les yeux de son oncle, de son grand-père et de sa mère. C'était le moyen de régler, en même temps que la question politique, une situation familiale dont il devenait impossible de dissimuler les difficultés. Mais l'Empereur, après examen, craignit que la régence de Louis ne lui causât d'autres embarras, et, après mûre délibération, il s'arrêta à un projet de constitution étudié jusqu'aux moindres détails par la Consulte italienne après discussions contradictoires avec Talleyrand. Cette constitution débutait ainsi :

TITRE PREMIER

DE LA COURONNE

ARTICLE PREMIER. — L'empereur Napoléon est roi d'Italie.

ARTICLE 2. — L'empereur Napoléon adopte le prince Napoléon, fils du prince Louis Bonaparte, son frère, et cède à ce prince tous ses droits au royaume d'Italie.

ARTICLE 3. — Le prince Napoléon régnera en Italie sous le titre de Napoléon II.

ARTICLE 4. — L'empereur Napoléon se réserve la régence du royaume d'Italie jusqu'au temps où le roi d'Italie sera majeur. Il se réserve également la tutelle et la garde de ce prince.

ARTICLE 5. — Il sera statué dans un titre spécial sur tout ce qui est relatif à la régence du royaume d'Italie ainsi qu'à la garde et à la tutelle des rois mineurs.

ARTICLE 6. — En vertu de l'adoption du prince Napoléon, et de la substitution que l'empereur Napoléon lui fait de tous ses droits à la couronne d'Italie, cette couronne devient héréditaire dans la descendance directe, naturelle et légitime du roi Napoléon II en suivant l'ordre de primogéniture et à l'exclusion des femmes et de leur descendance.

Les articles suivants règlent d'abord le cas où le roi Napoléon II sera appelé au trône de France et désignent, pour régner en Italie, le prince de la famille impériale qui suivra immédiatement le roi Napoléon II dans l'ordre de la succession au trône impérial; ils prévoient l'extinction de la descendance de Napoléon II et nomment, pour régner en Italie, le prince de la descendance naturelle ou adoptive de l'empereur Napoléon qui suivra immédiatement le prince impérial; à défaut de descendance de l'Empereur, la descendance de Louis, puis celle de Joseph.

Mais Louis se refuse à toute proposition. « Tant que j'existerai, dit-il à l'Empereur, je ne consentirai ni à l'adoption de mon fils avant qu'il ait atteint l'âge fixé par le Sénatus-consulte, ni à aucune disposition qui, en le plaçant à mon préjudice sur le trône de Lombardie, donnerait, par une faveur aussi marquée, une nouvelle vie aux bruits répandus dans le temps au sujet de cet enfant. Je consens, si vous le voulez, à aller en Italie, mais à la condition que j'y emmène ma femme et mes enfants. »

L'Empereur, exaspéré du ton que prend Louis, le jette à la porte de son cabinet, et déterminé, semble-t-il, à passer outre sur certains points aux menaces que lui a faites son frère, il s'occupe d'une nouvelle rédaction du statut organique dont, dès le 10 pluviôse (30 janvier), il envoie le projet à Cambacérès.

***

Cet échec qu'il a subi, cette mauvaise volonté que ses frères lui ont derechef témoignée ont pour effet immédiat de le rejeter vers les Beauharnais. Eugène vient de quitter Paris dans une sorte de demi-disgrâce occasionnée, dit-on, par une rivalité d'amour entre son beau-père et lui. Il est en route pour Milan, à la tête des détachements de cavalerie de la Garde qui doivent assister au couronnement. Est-ce bien le fait d'un colonel-général des chasseurs, grand-officier de l'Empire, de s'en aller ainsi, par étapes, à travers la France, avec moins d'un millier d'hommes — 328 chasseurs à cheval, 321 grenadiers, 161 gendarmes, 91 mamelucks, 55 artilleurs? N'y-a-il pas de quoi justifier les bruits de défaveur?

Or, tandis qu'Eugène, tout occupé de son monde, de deux grenadiers qui se sont battus au fourrage, des mamelucks qui blessent leurs chevaux et qui, « quand il pleut, font réellement pitié », marche sur Roanne en bon chef de détachement « souffrant seulement quelquefois de son incertitude sur le sort de son excellente mère », le 12 pluviôse (1er février), l'Empereur annonce au Sénat qu'il a pourvu à la vacance de la dignité d'archichancelier d'État en y nommant Eugène. « De tous les actes de notre pouvoir, dit-il, il n'en est aucun qui soit plus doux à notre cœur. Élevé par nos soins et sous nos yeux depuis son enfance Beauharnais] s'est rendu digne d'imiter, et, avec la grâce de Dieu, de surpasser un jour les exemples et les leçons que nous lui avons données. Quoique jeune encore, nous le considérons, par l'expérience que nous en avons faite dans les plus grandes circonstances, comme un des soutiens de notre trône et un des plus habiles défenseurs de la patrie.

» Au milieu des sollicitudes et des amertumes inséparables du haut rang où nous sommes placé, notre cœur a eu besoin de trouver des affections douces dans la tendresse et la consolante amitié de cet enfant de notre adoption, consolation nécessaire sans doute à tous les hommes, mais plus éminemment à nous, dont tous les instants sont dévoués aux affaires des peuples.

» Notre bénédiction paternelle accompagnera ce jeune prince dans toute sa carrière, et, secondé par la Providence, il sera un jour digne de l'approbation de la postérité. »

La magnificence de l'éloge dépasse sans doute les mérites d'Eugène ; mais l'espèce de parallèle que, mentalement, l'Empereur a établi en justifie l'exagération ; c'est à ses frères qu'il s'adresse ; c'est une revanche qu'il prend contre eux ; c'est un rival qu'il leur suscite : il a prononcé, dans un document solennel, le mot d'*adoption*, il a affirmé sa *paternité* ; il place Eugène, Altesse Sérénissime et grand dignitaire, sur le même rang que le grand électeur, le connétable, l'archichancelier, l'architrésorier, ne lui laissant plus qu'un degré à gravir pour être égalé aux héritiers désignés de son trône.

Ce dernier échelon, Napoléon va-t-il le faire franchir à Eugène? L'esprit de famille sera-t-il ici vaincu par la politique? On peut presque le penser.

Dans la préparation des mesures propres à assurer le sort de l'Italie, l'Empereur se trouve comprendre une série d'actes dont la portée eût été immense, si, après les avoir longuement étudiés, en avoir arrêté la forme et jusqu'aux détails de protocole, il n'avait brusquement sursis. La suite des mesures projetées se développait dans l'ordre suivant :

1° Sénatus-consulte d'adoption du prince Eugène ;

2° Séance de conseil privé pour y faire l'exposition du premier plan de Sa Majesté sur la République italienne à l'égard du prince Joseph ;

3° Sénatus-consulte de transmission de la couronne ducale de Parme au prince Eugène ;

4° Sénatus-consulte de concession, avec réserves, de la principauté de Piombino à la princesse Élisa et à sa descendance ;

5° Couronnement de S. M. l'Empereur à Milan sous le titre de roi d'Italie avec la clause de réversion au prince qu'elle choisira ; et chez et la réversion renvoyée à l'époque de la paix ;

6° Couronnement du prince Eugène à Parme sous le titre de prince régnant de Parme, Plaisance et Guastalla.

Ce projet est du 22 pluviôse (11 février)[1]. On ne saurait dire exactement quels droits l'adoption eût conférés en ces conditions à Eugène. « L'adoption du Prince, est-il dit dans une note spéciale, ne suivra ni le Sénatus-consulte du 28 floréal an XII, ni le titre 8 de la loi du 2 germinal an XI, mais la même autorité et les mêmes motifs de haute politique qui ont suggéré la loi fondamentale de l'an XII peuvent autoriser un second Sénatus-consulte destiné à donner un nouveau développement au système d'hérédité. » On peut en inférer que, par l'adoption, Eugène n'eût été ni rendu successible à l'Empire, ni rendu successible aux biens personnels de l'adoptant (art. 350 du code Napoléon. Titre 8 de la loi du 2 germinal an XI) ; mais, quant à l'effet vis-à-vis de l'Italie, il était assez indiqué par l'établissement souverain qui lui était fourni et par la solennité dont on comptait entourer son couronnement. L'avenir est réservé. Est-ce à un fils de Louis, est-ce à Eugène lui-même que l'Italie est destinée ? Eugène la doit-il gouverner en attendant que la paix avec l'Angleterre permette d'y installer son neveu ? Est-il promis aux fonctions de régent ? Nulle pièce qu'on retrouve, bien que tout eût été prévu, car tout est prêt, tout va s'accomplir, tout est réglé par l'Empereur même, jusqu'au moindre détail de cérémonial : et l'ordre du jour de la séance du Sénat, et le discours que l'Empereur prononcera, et les cérémonies dont il sera entouré à Milan, le costume qu'il aura, les armoiries qu'on peindra sur les voitures ! « On portera à Milan tous les honneurs de Charlemagne et tous les honneurs français de l'Empereur. L'ancienne couronne des rois de Lombardie doit être à Milan : l'Empereur la mettra par-dessus la couronne impériale. Il faut aussi une main de justice et un sceptre. Quant à l'épée, porter le sabre de l'Empereur à la première campagne d'Italie. Il sera déposé à Milan. Il faut faire écrire sur la lame et sur le fourreau : *Batailles de Lodi, Castiglione*,

1. S'il n'est point daté, il y est fait allusion à une note relative au cérémonial à observer pour l'investiture d'Eugène, et cette note porte la date du 22 pluviôse. Cette note n'étant point jugée suffisante, le ministre des Relations extérieures écrit, le 25 (14) à Moreau de Saint-Mery, conseiller d'État, chargé de l'administration de Parme et Plaisance, lequel fournit, le 10 ventôse (1er mars), un travail du conseiller Francesco Ferrari, gouverneur de la Cité et État de Plaisance sur les précédents et en particulier sur l'avènement de l'Infant don Carlos.

Rivoli, *Arcole*, etc. On pourrait aussi porter comme ornement le drapeau de la première armée d'Italie, qui est aux Invalides, et sur lequel se trouvent les batailles du général Bonaparte. Il fut porté au Directoire par le général Joubert. Il faut le porter à Milan. »

Par ce simple fragment de dictée, on voit la minutie et jusqu'où elle est poussée.

Brusquement, tout change : lorsque, le 27 ventôse (18 mars), Napoléon se rend au Sénat pour y tenir la séance solennelle où il fixera les destinées de l'Italie, il n'est plus question ni de l'adoption d'Eugène, ni de l'investiture à son profit de Parme et de Plaisance. Il subsiste seulement la donation de Piombino à la princesse Elisa, et, dans le Statut constitutionnel du royaume, cet article 3 : « Au moment où les armées étrangères auront évacué l'État de Naples, les îles Ioniennes et l'île de Malte, l'empereur Napoléon transmettra la couronne héréditaire à un de ses enfants légitimes mâles, soit naturel, soit adoptif. »

L'Empereur sent bien que c'est là, vis-à-vis de l'Autriche, un manque de parole et il comprend qu'il doit s'en excuser : « Le statut de la consulte d'État et des députations de la République italienne que j'ai proclamé, écrit-il à l'empereur François, n'est pas en tout conforme à ce que j'avais espéré, puisque j'avais le désir bien naturel de me décharger d'un fardeau aussi pesant pour moi... J'ai voulu aujourd'hui réitérer moi-même à Votre Majesté, que mon désir étant d'éviter de nouveaux sujets de guerre, je suis prêt à proclamer la séparation des couronnes de France et d'Italie, aussitôt qu'il sera possible d'espérer l'évacuation des îles de Corfou et de Malte et que, dans aucun cas, je n'ai le projet ni l'intention de réunir à la couronne de France celle d'Italie. »

Mais quoi qu'il écrive ici, quelque motif qu'il invoque, quelque prétexte qu'il donne, ce n'est point là la raison de sa conduite. La situation politique n'a point été modifiée. Lorsqu'il offrait la royauté de Lombardie à Joseph, lorsqu'il offrait la régence à Louis, lorsqu'il désignait Napoléon II pour roi d'Italie, les Anglais occupaient Corfou et Malte, les positions prises étaient pareilles, les éventualités semblables,

et ce n'est pas le message du roi d'Angleterre au Parlement qui les a modifiées. En ce qui touche Eugène, la suppression des avantages qui lui étaient virtuellement accordés est plus inexplicable encore, car si l'on peut admettre qu'une intervention de Louis ait enlevé à Napoléon la possibilité de disposer de son neveu, en quoi Eugène, éloigné de deux cents lieues, a-t-il pu démériter? Un incident nouveau s'est évidemment produit, et ce n'est pas dans le domaine politique, mais dans le domaine familial : ce qu'il retire à Eugène, l'Empereur compte le donner à Lucien.

***

Le 10 ventôse (1er mars), Lucien a adressé à l'Empereur une lettre qui a dû parvenir du 16 au 17 ventôse (6 ou 7 mars). Lucien est à Milan, où il s'est rendu de Rome, vers le milieu de brumaire (novembre 1804), sous prétexte de la peste de Livourne, en réalité pour se rapprocher de France et se tenir prêt si Napoléon l'appelait à participer aux fêtes du Couronnement. Il n'a pas été appelé et est resté pour les couches de sa femme. Le 10 frimaire (1er décembre), la veille du sacre, madame Lucien a mis au monde, à Milan, une fille qui, par sa grand'mère paternelle, a été appelée Lætitia. Puis, Lucien a encore prolongé ; mais, voici qu'on annonce la prochaine arrivée de l'Empereur à Milan : sur les indications qu'il n'a point manqué de recevoir de sa mère et de ses frères et sœurs, il saisit ce prétexte et il écrit à Napoléon : « Je m'empresse de rendre compte à Votre Majesté de mon départ pour Pesaro, où je porterai les mêmes sentiments d'un dévouement inaltérable et à l'épreuve des contrariétés qui me poursuivent. Toute marque de votre bienveillance, Sire, me serait bien précieuse, car si les événements m'ont exclu de la famille politique des princes français, je ne crois pas avoir mérité et je vous prie de m'épargner les apparences de votre haine. »

L'avance est formelle; il est impossible que la démarche de Lucien n'ait point été concertée ; et Napoléon doit penser que, les conditions qu'il a posées pour se réconcilier avec son

frère et l'admettre dans la Famille impériale étant incommutables, ces conditions ayant été officiellement et formellement signifiées, Lucien se résigne à les accepter. Il ne reste plus qu'à trouver les moyens de ménager son amour-propre et de régler sa situation.

Comme l'Empereur n'a rien manifesté encore de ses projets sur l'Italie, ses desseins s'en trouvent profondément modifiés : il ne proclame plus Napoléon II, il ne prononce plus le nom d'Eugène, il garde Parme et Plaisance; car, avec la confiance qu'il met dans les talents de son frère, ce n'est pas trop pour lui du gouvernement de l'Italie, et les duchés peuvent être, pour madame Lucien, un établissement agréable. Dès ce moment, il ne dissimule point à sa mère que, si Lucien achève sa soumission, le sort le plus brillant lui est réservé; au reste, il réglera tout sur place, car il part pour Milan.

« Tu as été informé du succès de ta lettre à l'Empereur, écrit Madame à Lucien le 17 germinal (7 avril.) La veille de son départ, nous nous sommes entretenus sur ton compte et j'ai été extrêmement contente de toutes les bonnes dispositions qu'il m'a manifestées à ton égard. Cet espoir d'un prochain rapprochement entre mes enfants verse le baume de la consolation dans mon âme; tu sais que je n'aurai pas de paix tant que je ne serai pas parvenue à l'obtenir; mais pour cela, j'ai besoin de votre concours. Tu m'as toujours donné de grandes preuves de déférence, c'est le cas de me donner la plus grande de toutes. Campi doit t'écrire ce qu'il convient de faire; suis ce qu'il te dit, c'est ta mère qui t'en prie. Ce n'est pas tout d'avoir commencé, il faut finir l'ouvrage. Profite du moment favorable; ne laisse pas échapper cette belle occasion de te réunir avec ton frère, de faire mon bonheur, celui de ta famille et le tien. Si tu le négligeais, j'aurais tout à craindre que ce ne fût la dernière qui se présente et je serais condamnée à traîner mes jours dans la tristesse. Mais je me flatte du contraire et, dans l'espoir consolant de recevoir bientôt la nouvelle que tu as embrassé l'Empereur, je t'embrasse de cœur ainsi que toute ta famille. »

Le même jour, Joseph rend compte à Lucien de l'entretien qu'il a eu à son sujet avec l'Empereur : L'Empereur a été satisfait de sa lettre; il a témoigné qu'il le verrait avec

plaisir à Milan. Il a demandé des explications, a approuvé que Lucien ait établi sa femme dans une de ses terres; puis, il a ainsi posé ses conditions : « Quant à sa femme, je ne la verrai pas, mais, si je suis content de Lucien, je ferai tout ce qui sera conciliable avec la ferme résolution où je suis de ne jamais reconnaître une belle-sœur dans sa femme. Au reste, Lucien a de l'esprit : qu'il s'en serve pour tirer le meilleur parti possible de la position dans laquelle il s'est mis. Ce point excepté, je veux faire pour lui tout ce qu'il demandera. »

Cette lettre doit mettre fin au quiproquo : tandis que Napoléon est convaincu que Lucien, par l'avance qu'il a faite, accepte les conditions posées à la réconciliation, Lucien s'est imaginé que cette sorte de soumission, concertée avec la famille, suffira amplement, que Napoléon ne lui en demandera point davantage et que, moyennant des mots qui ne l'engageront point, qui ne rétracteront, ne regretteront, n'atténueront rien, son frère lui restituera — non seulement à lui, mais à son fils — la place qu'il croit lui appartenir dans la dynastie et le rang auquel il se tient appelé dans l'État.

Il est sur le point de partir pour Milan, lorsqu'il reçoit la lettre de Joseph où l'Empereur maintient strictement les termes qui ont occasionné la rupture de l'an XII. Il répond aussitôt et s'adresse directement à l'Empereur : « Je ne dois pas cacher à Votre Majesté que, jusqu'à ce jour, je n'avais pas cessé d'espérer qu'Elle finirait par me rendre ses bonnes grâces, ainsi qu'à ma femme et à mes enfants. Tant de prospérités croissantes et le retour de notre mère à Paris avaient, dans ces derniers temps, redoublé mon espérance. La lettre que je reçois du prince Joseph détruit cette illusion : il m'annonce que Votre Majesté fera pour moi tout ce qui est compatible avec la ferme résolution où Elle est de ne pas reconnaître ma femme. Cette résolution, Sire, m'afflige profondément, parce qu'elle m'exclut pour toujours de la carrière publique où j'espérais que Votre Majesté allait me placer avec honneur. En effet, Sire, une dignité qui mettrait en évidence la défaveur qui pèse sur la plus chère *moitié de* moi-même m'avilirait à mes propres yeux; un titre que je ne

pourrais pas partager avec la mère de mes enfants serait un don funeste qui empoisonnerait tous mes jours. »

Cette lettre, Lucien la fait peut-être passer par le canal de Talleyrand ; en tout cas, c'est Talleyrand qui répond (Milan, 5 prairial — 25 mai) : « L'Empereur vous laisse la faculté de venir reprendre près de lui la place à laquelle vous avez le droit de prétendre. Mais, dans ce qu'il exige, je crois sa résolution irrévocablement arrêtée. Il veut que, de concert avec madame Jouberthou, vous annuliez le contrat qui vous unit. Il ne vous demande pas le sacrifice de l'attachement que vous avez pour elle ; il vous permet de la faire venir en France, de conserver même vos relations avec elle, en y mettant la décence et la réserve que votre rang vous commandera. Il ne s'oppose pas à ce que vous reconnaissiez comme enfants naturels les deux enfants que vous avez de madame Jouberthou, et il vous sera facile d'assurer leur existence et même leur bonheur, car l'Empereur vous en donnera tous les moyens. Sa disposition est de vous combler. Il n'est point d'honneurs ni de grâce que vous n'obteniez de lui. »

L'ultimatum est posé et Napoléon a eu soin de le faire notifier par un tiers qui, étranger à la famille, n'a pas pour habitude de mêler la sentimentalité aux affaires. Désormais, Lucien n'a qu'à se soumettre ou à renoncer. Il ne se décide point sans avoir essayé, par un échange des plus vifs de correspondances avec Talleyrand et avec Fesch, tous les moyens d'attendrir son frère. Fesch s'emploie de toute son ardeur à le faire réussir en cherchant un terrain de conciliation : il propose, de son chef, à l'Empereur, d'obtenir de Lucien que madame Jouberthou, restant sa femme, ne porte pas son nom [1]. « Si j'étais un simple particulier, lui répond l'Empe-

1. Lucien, même dans ses dernières concessions, ne va pas jusque-là : tout ce qu'il accorde dans une suprême lettre qu'il écrit à l'Empereur, le voici : « ... Ainsi donc, Sire, en respectueux résumé avec Votre Majesté, j'établis pour base inébranlable que ma femme peut et doit porter mon nom, quoique non reconnue dynastiquement par Votre Majesté. Puisque mon nom est le mien et le sien, mes enfants ne peuvent pas en porter un autre puisqu'ils sont mes enfants légitimes. Ce nom suffit à ma femme et à mes enfants puisqu'il consacre et constate leur état-civil, et leur assure une existence certaine et définie. Charles,

reur en branlant la tête, un arrangement quelconque de cette espèce pourrait me convenir..., mais il n'en est pas ainsi et la politique a des droits qui sont immuables; le seul avantage de l'hérédité pour les nations consiste à ce que le droit au trône ne soit jamais contesté, car le plus absurde des gouvernements, comme le plus terrible des fléaux, c'est la Rose blanche et la Rose rouge d'Angleterre. J'ai appelé deux seuls de mes frères; j'y appellerai le quatrième par un Sénatus-consulte, aujourd'hui que la raison qui me l'a fait exclure est détruite, et je confirmerai l'exclusion entière et absolue de celui de mes frères qui reste sourd aux sentiments de la destinée de ma famille et au bien de mon peuple. Lucien ne peut vivre en Europe qu'appelé, après Joseph, au trône; il ne peut y vivre qu'en annulant son mariage illégal et qui est frappé de la plus grande des illégalités puisqu'il est contraire au bien du peuple... Pour éviter ce risque, il n'y a qu'un moyen, c'est qu'il n'y ait jamais eu de mariage ou que Lucien vive dans des continents étrangers ou dans un coin de l'Europe, qu'il porte toute sa vie des signes de malédiction qui soient aux yeux de mon peuple des préservatifs qui empêcheront à jamais ceux de sa race qui voudraient agiter et chanceler mon trône, de pouvoir faire de ce fait un moyen qui serve de ralliement aux mécontents. Ma politique sera constamment dirigée à s'opposer à tout ce qui pourrait rattacher la France à une fausse branche, qui aura ma mémoire en horreur parce que ma vie entière sera employée à l'écarter de tout par de simples raisons d'État... Si Lucien ne comprend pas cela, si la malheureuse qui le domine ne le sent pas, si tous ses parents n'ont pas assez d'éloquence et d'énergie pour le lui faire comprendre, que puis-je faire? Méconnaître la voix de cette Providence qui se plaît à m'ins-

Lætitia Bonaparte, Alexandrine Bonaparte, leur mère et ma femme, ne peuvent être autres que ce qu'ils sont, mais votre reconnaissance formelle peut et doit seule leur donner le titre d'Altesse. Aussi ma femme ne le porterait pas et ce ne serait pas un chagrin pour elle, car son estime et sa tendresse pour moi lui font attacher un grand prix au simple titre de madame Bonaparte. Mes enfants n'auraient d'autre titre que celui de leur mère; seulement, les deux filles issues de mon premier mariage, qui ont l'avantage d'être reconnues par Votre Majesté, feraient partie de la Famille impériale. » Pour lui, il remplirait toutes les fonctions qu'on voudrait lui confier, mais il s'abstiendrait, hors des cérémonies officielles, de se montrer à la cour, et sa femme n'y paraîtrait pas.

pirer des plus grandes choses pour faire réussir avec plus d'éclat tout ce que je fais et tout ce que je ferai pour ma patrie et ma Maison... »

Les courriers vont et viennent entre Pesaro et Milan, mais, au milieu de leurs allées et venues, le temps passe et Napoléon est pressé de donner une solution aux questions italiennes. Le 6 prairial (26 mai) le Couronnement a eu lieu ; l'Europe attend l'organisation que va recevoir le nouveau royaume. Pour gagner quelques jours, l'Empereur-Roi a ajourné le Corps législatif au 18 prairial (17 juin); d'ici là, il faut que Lucien se décide : « Vous avez le temps de réfléchir jusqu'à jeudi prochain, lui fait-il écrire par Fesch le 5 prairial (25 mai). Dimanche, 2 juin (13 prairial) jour de la Pentecôte, on prendra un parti. »

Lucien ne se soumet pas ; mais, en même temps, il ne prétend renoncer ni à l'hérédité impériale qu'il convoite, ni à l'établissement souverain qu'il entrevoit. Il se débat comme un homme qui se noie, qui se sent entraîné à l'abîme par les êtres chers qu'il voudrait sauver. Il aspire à être, lui aussi, prince, altesse impériale, vice-roi, roi même, à employer ses talents, à satisfaire ses ambitions, mais, même pour cela, il ne consent pas à abandonner la femme qu'il a choisie et le fils qu'il a eu d'elle. Le sentiment qu'il éprouve est, cette fois, sincère et profond et il l'exprime avec une éloquence qui coule de son cœur. Il est père ; il défend le nom et l'honneur de ses enfants ; il crie pour ne les point sacrifier ; il crie, ne pouvant se déchirer de cette femme qu'il aime. Autour de lui, chacun de la famille insiste et supplie, mère, frères, sœurs, car il s'agit de barrer la route aux Beauharnais, de faire rentrer dans la ligne d'hérédité l'homme qu'on se plaît toujours à regarder comme le plus éminent de la race. D'autres intrigues s'agitent près de lui. « Acceptez[1], lui disent plusieurs

1. Introduction inédite rédigée par la princesse de Canino pour les Mémoires de Lucien dont elle projetait la publication. Il est difficile de dire si cette intrigue s'applique exactement à l'année 1805 ou aux années 1807 et 1809 où, comme on le verra, les négociations ont été reprises entre l'Empereur et Lucien ; mais cette extraordinaire déclaration marque dans quel esprit étaient les anciens amis de Lucien et comment il eût été amené à gouverner. La princesse de Canino termine ainsi : « Tels étaient ces discours dont Lucien sentait aussi bien et mieux que ces

illustres généraux français aux yeux desquels l'empereur Napoléon n'est plus aussi précieux pour la France que l'avait été le général Bonaparte, insistez seulement pour garder le Piémont, car, sans le Piémont, c'est comme la France sans la Savoie. Mettez-nous avec cent mille Italiens sur les Alpes; paix avec l'Autriche qui, loin de prétendre à l'Italie, tremble pour ses propres États héréditaires; paix avec le pape qui est votre ami personnel; traité d'alliance offensive et défensive avec les Anglais qui vous recherchent; acceptez ainsi, et la belle Italie est réunie sous votre sceptre glorieux et paternel, et nous le sauverons, celui qui ne fait plus que d'impériales sottises et perdra peut-être avec lui la France qu'il entraîne glorieusement à sa perte. »

Près de l'Empereur, nul effort que la famille ne tente; mais c'est en vain : « Tout ce que vous pourrez me dire, écrit-il, ne peut influer en rien sur ma décision. Lucien préfère une femme déshonorée, qui lui a donné un enfant avant qu'il fût marié avec elle, qui a été sa maîtresse lorsque son mari était à Saint-Domingue, à l'honneur de son nom et de sa famille. Je ne puis que gémir d'un si grand égarement d'un homme que la nature a fait naître avec des talents et qu'un égoïsme sans exemple a arraché à de belles destinées et a entraîné loin de la route du devoir et de l'honneur. »

***

Le terme fatal expire : Le 12 prairial (1er juin) Napoléon prononce son arrêt et le signifie à Fesch, chargé de le reporter à Lucien : « Ce n'est pas moi, dit-il, qu'il faut qu'il implore, c'est lui-même. J'ai fait ce que je devais; je n'ai aucun ressentiment à son égard; je suis donc impartial et prêt à lui restituer toute mon amitié autant qu'il est compatible avec la raison et la politique de mon peuple. Les sentiments changent et les passions augmentent et diminuent; la froide raison, les causes dictées par la politique générale ne

généraux l'importance et la vérité, mais auxquels il répondait que cette belle perspective et même sa réalité ne valait pas la réputation de traître et ne lui ferait jamais supporter l'horreur de la guerre fraternelle, même défensive. »

» Notre bénédiction paternelle accompagnera ce jeune prince dans toute sa carrière, et, secondé par la Providence, il sera un jour digne de l'approbation de la postérité. »

La magnificence de l'éloge dépasse sans doute les mérites d'Eugène : mais l'espèce de parallèle que, mentalement, l'Empereur a établi en justifie l'exagération ; c'est à ses frères qu'il s'adresse ; c'est une revanche qu'il prend contre eux ; c'est un rival qu'il leur suscite : il a prononcé, dans un document solennel, le mot d'*adoption*, il a affirmé sa *paternité* ; il place Eugène, Altesse Sérénissime et grand dignitaire, sur le même rang que le grand électeur, le connétable, l'archichancelier, l'architrésorier, ne lui laissant plus qu'un degré à gravir pour être égalé aux héritiers désignés de son trône.

Ce dernier échelon, Napoléon va-t-il le faire franchir à Eugène? L'esprit de famille sera-t-il ici vaincu par la politique? On peut presque le penser.

Dans la préparation des mesures propres à assurer le sort de l'Italie, l'Empereur se trouve comprendre une série d'actes dont la portée eût été immense, si, après les avoir longuement étudiés, en avoir arrêté la forme et jusqu'aux détails de protocole, il n'avait brusquement sursis. La suite des mesures projetées se développait dans l'ordre suivant :

1° Sénatus-consulte d'adoption du prince Eugène ;

2° Séance de conseil privé pour y faire l'exposition du premier plan de Sa Majesté sur la République italienne à l'égard du prince Joseph ;

3° Sénatus-consulte de transmission de la couronne ducale de Parme au prince Eugène ;

4° Sénatus-consulte de concession, avec réserves, de la principauté de Piombino à la princesse Élisa et à sa descendance ;

5° Couronnement de S. M. l'Empereur à Milan sous le titre de roi d'Italie avec la clause de réversion au prince qu'elle choisira ; et chez et la réversion renvoyée à l'époque de la paix ;

6° Couronnement du prince Eugène à Parme sous le titre de prince régnant de Parme, Plaisance et Guastalla.

de vue, le pas qu'il va franchir n'est-il pas redoutable? Pas un de ses frères n'a accepté la couronne de Lombardie aux conditions qu'il y a mises; l'ancien vice-président, Melzi, est usé, fatigué, goutteux, découragé, incapable de tenir entre les Italiens et les Français, suspect à ceux-ci qui l'accusent de conspirer contre la France, suspect à ceux-là qui l'accusent de trahir l'Italie. De Murat, il n'y a point à parler: il a laissé à Milan de trop fâcheux souvenirs; il a inspiré à Napoléon de trop justes soupçons. Les deux autres beaux-frères, impossible! Des grands dignitaires, Cambacérès est nécessaire à Paris, que d'ailleurs il prétend bien ne pas quitter; Lebrun, très amoindri, ne saurait faire figure à Milan. Et puis, pour quantité de raisons, il y faut un soldat et l'on ne voit point Cambacérès ou Lebrun général d'armée. De quelque côté qu'il se retourne, Napoléon ne voit, ne trouve qu'Eugène. Mais, quoi! Eugène a vingt-quatre ans: c'est un agréable garçon, aimant la table et les belles, bon soldat, joli cavalier, plein d'entrain et chantant d'instinct la chansonnette, mais, jusqu'ici il n'a été mêlé à rien de l'administration et a été entièrement tenu hors de la politique. De quoi est-il capable? A quoi est-il bon? Nul ne le sait et quoique, comme par menace, pour faire réfléchir et penser les autres, Napoléon vienne tout juste de le mettre hors de pair, de le traiter presque en fils d'adoption, de l'élever à la dignité princière, c'est dangereux de confier à un colonel des guides un royaume à gouverner; c'est plus grave encore, au point de vue dynastique, de l'établir, sous quelque nom que ce soit, dans une place qui devrait être réservée à quelqu'un du sang. Certes, Napoléon l'aime fort, ce garçon, mais il n'a pas sur lui les illusions dont il pare les siens; il le voit tel qu'il est, et, à ce fils d'Alexandre de Beauharnais, il n'accorde point dès sa naissance une portion de génie.

Jusqu'au dernier moment, il laisse tout en suspens; il ne marque en rien que son choix puisse tomber sur Eugène tant il souhaite que Lucien capitule. Si, comme le seul présent des grands dignitaires impériaux, Eugène a, dans le cortège du Sacre, immédiatement précédé l'Empereur-Roi, à la visite à Saint-Ambroise, il n'a commandé les troupes d'escorte que

Rivoli, *Arcole*, etc. On pourrait aussi porter comme ornement le drapeau de la première armée d'Italie, qui est aux Invalides, et sur lequel se trouvent les batailles du général Bonaparte. Il fut porté au Directoire par le général Joubert. Il faut le porter à Milan. »

Par ce simple fragment de dictée, on voit la minutie et jusqu'où elle est poussée.

Brusquement, tout change : lorsque, le 27 ventôse (18 mars), Napoléon se rend au Sénat pour y tenir la séance solennelle où il fixera les destinées de l'Italie, il n'est plus question ni de l'adoption d'Eugène, ni de l'investiture à son profit de Parme et de Plaisance. Il subsiste seulement la donation de Piombino à la princesse Elisa, et, dans le Statut constitutionnel du royaume, cet article 3 : « Au moment où les armées étrangères auront évacué l'État de Naples, les îles Ioniennes et l'île de Malte, l'empereur Napoléon transmettra la couronne héréditaire à un de ses enfants légitimes mâles, soit naturel, soit adoptif. »

L'Empereur sent bien que c'est là, vis-à-vis de l'Autriche, un manque de parole et il comprend qu'il doit s'en excuser : « Le statut de la consulte d'État et des députations de la République italienne que j'ai proclamé, écrit-il à l'empereur François, n'est pas en tout conforme à ce que j'avais espéré, puisque j'avais le désir bien naturel de me décharger d'un fardeau aussi pesant pour moi... J'ai voulu aujourd'hui réitérer moi-même à Votre Majesté, que mon désir étant d'éviter de nouveaux sujets de guerre, je suis prêt à proclamer la séparation des couronnes de France et d'Italie, aussitôt qu'il sera possible d'espérer l'évacuation des îles de Corfou et de Malte et que, dans aucun cas, je n'ai le projet ni l'intention de réunir à la couronne de France celle d'Italie. »

Mais quoi qu'il écrive ici, quelque motif qu'il invoque, quelque prétexte qu'il donne, ce n'est point là la raison de sa conduite. La situation politique n'a point été modifiée. Lorsqu'il offrait la royauté de Lombardie à Joseph, lorsqu'il offrait la régence à Louis, lorsqu'il désignait Napoléon II pour roi d'Italie, les Anglais occupaient Corfou et Malte, les positions prises étaient pareilles, les éventualités semblables,

emplacements des troupes ; rien ne se fera réellement que par lui. Jusqu'à quel détail il descend, il convient de le regarder en un décret longuement étudié, repris, annoté, discuté par lui-même, par lequel est réglée l'étiquette spéciale au vice-roi : le vice-roi portera le titre d'Altesse sérénissime ; il se placera, découvert, sur le trône, sous le dais duquel sera le portrait du Roi ; s'il n'y a pas de portrait, il se placera à côté du trône ; sur une table, près de son siège, seront posés les insignes de la royauté. Et la prééminence, et les honneurs dans les églises et les palais ; et les visites à recevoir des frères et sœurs de l'Empereur ; et le protocole à l'égard des têtes couronnées et non couronnées, des princes héréditaires, des altesses impériales ou royales, des princes de l'Empire et des grands-officiers ; et les sièges, et les réceptions, et le service de la dame d'honneur et des dames du palais, tout est prévu, non d'après les précédents français, car le titre et la dignité semblent ignorés en France, mais d'après les précédents espagnols renforcés de ceux du Saint-Empire.

Donc, représentation éclatante et pouvoirs presque nuls, au moins tant que l'éducation d'Eugène ne sera pas faite : car l'Empereur n'entend pas lui lâcher la bride avant qu'il ait jugé ses forces, ses moyens et sa fidélité. On n'a qu'à lire les instructions qu'il lui laisse à son départ et l'immense correspondance qu'il entretient alors avec lui, pour juger à quel degré il pousse sa surveillance, à quel point il porte sa minutie. Il veut tout savoir, il se fait rendre compte de tout ; rarement il approuve, constamment il reprend ; jamais il ne loue. C'est un cheval qu'il a mis aux piliers et qu'il dresse : il y emploie toutes les aides et ne le ménage point.

Simple essai d'ailleurs. Si, cette place, Eugène ne réussit point à la tenir, ou si quelqu'un de la famille consent à la remplir, l'Empereur en sera quitte pour un décret. Nulle promesse, nulle garantie d'inamovibilité. Le vice-roi n'est point un vassal, mais un délégué : à genoux devant l'Empereur, la main sur le livre des évangiles, il a juré fidélité au Roi et à la Constitution, obéissance aux lois ; il a fait serment d'abandonner ses fonctions aussitôt que le Roi le lui ordonnera. Donc, il est révocable *ad nutum*, il ne tient rien de sûr, de

stable et de certain ; nulle parité entre sa place d'où il peut demain retomber au néant et le trône offert à Joseph ou la régence déférée à Louis.

***

Par cela même, Napoléon se trouve arrêté en un de ses projets familiers. Il y a moins d'un an, dans le *Moniteur*, par un article qui porte sa griffe[1], il a démenti qu'il pensât à constituer une Confédération italienne, « à réunir, sous son gouvernement, la république italienne, la république ligurienne, la république de Lucques, le royaume d'Étrurie, les États du Saint-Père et, par une suite nécessaire, Naples et la Sicile ». Il a affirmé que « les républiques italienne et ligurienne et le royaume d'Étrurie ne cesseraient point d'exister comme États indépendants », que les domaines du Saint-Père seraient plutôt augmentés que diminués, que, si le royaume des Deux-Siciles avait été respecté lorsque la France avait tant de griefs légitimes à faire valoir contre M. Acton, ce n'était pas pour le réunir à présent à l'Empire français. Mais parce qu'il a ainsi parlé dans le *Moniteur*, est-ce une raison pour que, en l'obscur travail de son cerveau, le projet n'ait point mûri? Sans doute, ce n'est point sans motif qu'au nom de Lombardie, d'abord adopté, il a substitué celui d'Italie. Or est-ce l'Italie, ces trois millions et demi d'habitants, ces cinq ou six provinces groupées sous son sceptre, Milanais, Mantouan, Modenais et Ferrarais, Légations, et débris de la république de Venise, de quoi faire neuf départements?

A Milan même, il a esquissé un plan bien autrement grandiose. Autour du roi d'Italie, président de la Confédération italienne, portant le titre fédéral de grand chancelier, il grouperait le doge de Gênes, grand trésorier, avec [illegible] sujets; le prince de Piombino et de Lucques, grand maréchal, avec 126 000 sujets; le prince de Parme, grand sénéchal, avec 130 000 sujets; le prince de Plaisance, avec 227 000 sujets; le prince de Bardi, avec 76 000 sujets; il créerait ainsi, au centre de l'Italie, une confédération de plus

1 *Moniteur* du 21 messidor XII, n° 191.

de cinq millions d'habitants, entretenant, au moyen d'une contribution fédérale, des troupes, des vétérans, des écoles militaires et qui, peu à peu, s'agrègerait de gré ou de force tous les États de l'Italie centrale et méridionale.

Les princes de Parme, de Plaisance, de Bardi seraient nommés par l'Empereur, comme l'avait été le prince de Piombino, et cette nomination emporterait la survivance de la souveraineté dans la ligne directe et masculine de celui qui aurait été choisi, chaque transmission subordonnée, toutefois, à une investiture de l'Empereur en séance du Sénat, et chacun des princes relevant à perpétuité pour ses États de la couronne de France.

Longuement étudié, accompagné de rapports qui en font ressortir les avantages au point de vue surtout des établissements qui pourraient ainsi être procurés aux membres de la Famille impériale, rédigé en forme de décret, prêt à être signé, le projet est brusquement abandonné, et l'on ne saurait douter que ce ne soit à cause d'Eugène; ce n'est plus, en effet, au Royaume d'Italie, mais directement à l'Empire français que Napoléon prétend rattacher la Confédération italienne. C'est à l'Empire qu'il réunit la République ligurienne; mais des trois départements qu'il en forme (Gênes, Montenotte, Apennins), il compose un gouvernement général auquel il prépose l'architrésorier. Se souvenant que Louis, en sa qualité de connétable, est président du Collège électoral de Turin, imaginant que le climat du Piémont lui conviendra mieux que celui de Paris, espérant peut-être aussi prévenir ainsi des scandales intimes, il a, par décret du 24 floréal (14 mai), nommé son frère cadet gouverneur général des départements au delà des Alpes formés de l'ancien Piémont (Pô, Doire, Marengo, Sesia et Stura); il a poussé les précautions jusqu'à charger expressément le ministre de l'Intérieur de « chercher, à proximité de Casal, une campagne d'un particulier ayant cent mille livres de rente, telle qu'il pût l'acheter pour en faire présent au prince Louis en lui adjoignant des fonds pour composer ses revenus ».

Le sort de Lucques est réglé en faveur de Madame Bacciochi, créée déjà princesse de Piombino (4 messidor, 23 juin), et, par ce nouvel État, la Toscane, le royaume d'Étrurie, mo-

mentanément conservé après un sévère avertissement donné à la reine-régente, se trouvera constamment et jalousement surveillé.

Parme et Plaisance sont réservés : c'est l'appât tendu à Lucien, la monnaie de troc. En attendant, ces duchés continueront, sous un administrateur général français, leur apprentissage d'assimilation.

*
* *

Ainsi, au moins dans l'Italie septentrionale, Napoléon constitue une fédération dont sa personne est le lien et qui prépare l'unité. Qu'importent les gouverneurs différents, si le chef suprême imprime à tous une même direction? Qu'importent les vocables différents, si tous les petits États ont reçu la même organisation administrative, judiciaire, financière, les mêmes lois, la même monnaie, le même système de poids et mesures ? Uniformiser les institutions et les mœurs, abolir l'esprit de localité, créer un esprit national; refondre, dans le creuset d'où est sortie la puissance romaine, qu'a retrouvé la Constituante, que Napoléon même a restauré et mis au point, cette Italie toute pleine encore des survivances du moyen âge; rendre à ce peuple les formes de gouvernement qu'il a lui-même introduites jadis dans l'Occident subjugué et lui restituer la véritable tradition latine, c'est, bien plutôt que s'il avait établi prématurément une précaire unité, promettre à des destinées grandioses et certaines la nation qui fut l'éducatrice et l'heureuse régente du monde antique.

En même temps, par la pondération et la rivalité des gouvernements qu'il établit, Napoléon assure sa sécurité et garantit l'intégrité de son pouvoir, sans qu'il en résulte une déperdition de forces — plutôt un accroissement par une émulation à les servir. Ici, Eugène ; là, Louis; plus bas, Lebrun, à côté, Elisa ; puis, le morceau qui restera comme un poste d'observation sous sa direction immédiate. Ainsi, chacun surveillera son voisin avec la naturelle jalousie qu'il lui porte ; chacun sera intéressé à le renseigner sur ce que fera l'autre et, de ces rivalités, résultera, en même temps

qu'une connaissance plus certaine des hommes et des choses, un de ces balancements où se plaît son esprit de domination et par qui il accélère la marche des affaires.

Ce qui reste étranger et ennemi, toscan, papalin, autrichien, Sicilien, sera contenu et neutralisé jusqu'au jour — prochain peut-être — où ces éléments se trouveront eux aussi absorbés, seront versés à leur tour à la machine broyeuse et, de principautés sans valeur, formes vieillies d'une civilisation hors d'usage, sortiront rajeunis, coulés en un moule nouveau, assimilables à un grand État moderne, susceptibles d'y rendre d'immédiats services et d'y prendre aussitôt leur place.

Et par lui, lui seul, sous les trois couleurs du drapeau, qu'il lui aura donné, et où le vert qu'il a adopté pour lui-même le rappellera à jamais, elle sortira du sépulcre fermé depuis douze siècles la Dame, la Beatrix de Dante :

Sovra candido *vel, cinta d'olivo*
Donna m'apparve sotto verde *manto*
Vestita di color di fiamma viva.

FRÉDÉRIC MASSON

RICHARD STRAUSS

Il y a quinze jours, après l'exécution de *Heldenleben*, la dernière Symphonie de M. Richard Strauss, au festival rhénan de Düsseldorf, la salle tout entière s'est levée, en proie à un enthousiasme indescriptible : mouchoirs et chapeaux s'agitaient; les femmes, arrachant les bouquets de leur corsage, lançaient une pluie de fleurs sur le jeune musicien, et les trompettes de l'orchestre, dominant les *hoch!* et les applaudissements, ont sonné en l'honneur du triomphateur. Je voudrais faire connaître ici, autant que je le puis, l'étrange et dominatrice figure de celui que l'on considère en Allemagne comme l'héritier du génie de Wagner, — celui qui vient d'avoir la double audace de récrire, après Beethoven, une Symphonie héroïque, et de s'en représenter comme le héros.

*
* *

L'auteur de *Zarathustrà* n'est plus tout à fait un inconnu pour les Parisiens, Les habitués du Cirque d'Été se souviennent de cette silhouette haute et maigre, aux gestes saccadés et impérieux, de cette figure pâle, un peu fiévreuse, les yeux singulièrement clairs, vagues et fixes à la fois, une bouche d'enfant, la moustache d'un blond presque blanc, des cheveux frisottants plantés haut, le front dégarni et assez

beau, l'air moins d'un artiste que d'un très jeune officier allemand, maladif, volontaire et rêveur. Les étrangetés d'harmonies et de pensées, la maîtrise orchestrale de son *Zarathustrâ*, ont frappé nos jeunes musiciens et scandalisé les anciens. On a aussi remarqué — critiqué en général — la façon dont il dirigea la Symphonie en *la* de Beethoven : cette âpre et fantasque puissance, que je crois, pour ma part, plus près de l'âme de Beethoven que les interprétations pseudo-olympiennes du classique Weingärtner. Mais je ne pense pas qu'on ait encore cherché à pénétrer plus avant dans l'énigme de cette personnalité; et l'ensemble de l'œuvre de Richard Strauss est resté inconnu du grand public français. Je vais essayer de donner un aperçu de cette œuvre. Elle est déjà considérable par le nombre : quarante numéros, dont un drame lyrique, neuf ou dix grands poèmes symphoniques, des symphonies, des chœurs à seize voix, une quantité de *Lieder* et de musique instrumentale. Elle l'est aussi par l'originalité du style et la grandeur de la pensée. Enfin, comme l'œuvre de tout grand artiste, celle de Richard Strauss reflète à son insu son pays et son temps, et nous aurons peut-être l'intérêt d'y trouver certains traits curieux, rarement mis en lumière, de l'âme allemande d'aujourd'hui.

***

Richard Strauss a trente-cinq ans. Il est né à Munich, le 11 juin 1864. Son père, virtuose renommé, était premier cor à l'orchestre royal. Sa mère était fille du brasseur Pschorr. Il fut élevé au milieu de la musique ; dès quatre ans, il jouait du piano, et, dès six, il composait de petites danses, des *Lieder*, des sonates, et même des ouvertures pour orchestre. Il se peut que cette extrême précocité artistique n'ait pas été sans influence sur le caractère fiévreux de son talent, qu'elle ait tendu ses nerfs à l'excès, donné à son esprit une surexcitation un peu morbide. Depuis lors, il n'a cessé de produire. Au gymnase, il composait des chœurs pour des tragédies de Sophocle. En 1881, Hermann Lévi fait exécuter à son orchestre une symphonie du jeune collégien. A l'Université, il passe son temps à écrire de la musique instrumentale.

Bülow et Radecke le font jouer à Berlin, et Bülow, qui se prend d'affection pour lui, l'appelle, en 1885, à Meiningen comme *Musikdirector*. De 1886 à 1889, il passe, avec le même titre, au *Hoftheater* de Munich. De 1889 à 1894, il est *Kapellmeister* au *Hoftheater* de Weimar. Il revient à Munich en 1894, comme *Hofkapellmeister*, et y succède, en 1897, à Hermann Lévi. Enfin, tout récemment, il vient de laisser Munich pour Berlin, où il dirige l'orchestre de l'Opéra royal.

Deux faits sont particulièrement à retenir dans cette vie : l'influence d'un homme à qui il a témoigné une reconnaissance profonde : Alexandre Ritter ; et ses voyages dans le Midi. — C'est en 1885 qu'il fit la connaissance de Ritter. Ce musicien, inconnu en France, et mort depuis quelques années, était neveu de Wagner; il a écrit deux opéras renommés : *Fauler Hans*, et *Wem die Krone*? et il est le premier, d'après Strauss, qui ait introduit dans le *Lied* le système wagnérien. Il est souvent question de lui dans la correspondance de Bülow et de Liszt. « Avant de l'avoir vu, dit Strauss, j'avais été élevé dans une discipline strictement classique; je m'étais nourri exclusivement de Haydn, Mozart et Beethoven, et je venais de passer par Mendelssohn, Chopin, Schumann et Brahms. C'est à Ritter seul que je dois d'avoir compris Liszt et Wagner ; c'est lui qui m'a montré l'importance, dans l'histoire de l'art, des écrits et des œuvres de ces deux maîtres[1]. C'est lui qui, par des années de leçons et d'affectueux conseils, a fait de moi un musicien de l'avenir *(Zukunftsmusiker)*, et m'a mis sur le chemin, où je puis maintenant marcher indépendant et seul. C'est encore lui qui m'initia aux pensées de Schopenhauer. »

La seconde influence, celle du Midi, qui semble avoir laissé en lui une trace ineffaçable, date d'avril 1886. Alors il visita Rome et Naples pour la première fois, et en revint avec une fantaisie symphonique, intitulée : *Aus Italien*. Au printemps de 1892, à la suite d'une grave maladie, d'une pneumonie aiguë, il fit un long voyage d'un an et demi, en Grèce, en Égypte et en Sicile. La sérénité de ces pays bienheureux l'a rempli d'un éternel regret. Depuis, le Nord lui pèse, « l'hor-

1. Qu'on remarque l'importance exagérée que Strauss, comme tant d'Allemands, attribue à Liszt.

rible gris sur gris du nord, les idées fantômes sans soleil[1]. » Quand je le vis à Charlottenburg, un jour d'avril glacé, il me dit en soupirant qu'il ne pouvait rien composer en hiver; il a la nostalgie de la lumière italienne. Cette nostalgie a pénétré sa musique, où se sent à la fois une des âmes les plus tourmentées de la profonde Allemagne, et une aspiration continuelle vers les couleurs, les rythmes, le rire, la joie du Midi. Comme le musicien rêvé par Nietzsche[2], il semble « qu'il ait dans les oreilles le prélude d'une musique plus profonde, plus puissante, peut-être plus méchante et plus mystérieuse, d'une musique supra-allemande, qui à l'aspect de la mer bleue et voluptueuse, et de la clarté du ciel méditerranéen, ne s'évanouisse, ne pâlisse et ne se ternisse point, — d'une musique supra-européenne qui garderait son droit à vivre, même devant les bruns couchers de soleil au désert, dont l'âme serait parente des palmiers, et qui saurait demeurer et se mouvoir parmi les grands fauves, beaux et solitaires; — une musique dont le charme singulier consisterait à ne rien savoir ni du bien ni du mal. De temps en temps seulement passerait sur elle une nostalgie de matelot, des ombres dorées et de molles faiblesses; elle verrait fuir vers elle, venues des grands lointains, les mille teintes du couchant d'un monde moral devenu presque incompréhensible, et serait assez hospitalière et assez profonde pour recevoir ces fugitifs attardés. » — Mais toujours le Nord, la mélancolie du Nord, et « toutes les tristesses de la populace », les angoisses morales, la pensée de la mort, la tyrannie de la vie, viennent peser de nouveau sur cette âme affamée de lumière, et l'obliger aux méditations fiévreuses, et aux âpres combats. Et, sans doute, il est mieux qu'il en soit ainsi.

***

Richard Strauss est à la fois un poète et un musicien. Ces deux natures coexistent en lui, et chacune tend à dominer l'autre. L'équilibre est souvent rompu; mais quand la volonté

1. Nietzsche.

2. Nietzsche. — *Par de là le bien et le mal*, 1886 — XVI, 255. Trad. H. Albert. — Que l'on m'excuse de commenter cette étude avec la pensée de Nietzsche, qui s'est reflétée constamment chez Strauss, et jette une lumière si aiguë sur l'âme de l'Allemand moderne.

réussit à le maintenir, l'union de ces deux forces puissantes, lancées vers le même but, produit des effets d'une intensité qu'on ne connaissait plus depuis Wagner. L'une et l'autre ont leur source dans une pensée héroïque, que j'estime plus rare encore que le talent poétique ou musical. Il y a d'autres grands musiciens en Europe; mais celui-ci est de plus un créateur de héros.

Qui dit héros, dit drame. Le drame est partout chez Strauss, même dans celles de ses œuvres qui semblent le moins faites pour le contenir : dans ses *Lieder*, dans sa musique pure. Il éclate dans ses poèmes symphoniques, qui sont la partie la plus importante de son œuvre. Ces poèmes sont : *Wanderers Sturmlied* (1885), *Aus Italien* (1886), *Macbeth* (1887), *Don Juan* (1888), *Tod und Verklärung* (1889), *Guntram* (1892-93), *Till Eulenspiegel* (1894), *Also sprach Zarathustrâ* (1895), *Don Quixote* (1897), et *Heldenleben* (1898).

Je n'insisterai pas sur les quatre premiers, où se forme l'esprit et la manière de l'artiste. *Wanderers Sturmlied* (Chant du voyageur pendant la tempête, op. 14), est un sextuor vocal avec orchestre, sur un poème de Gœthe. Écrit avant que Strauss connût Ritter, il est construit à la façon de Brahms, avec une science et un recueillement un peu convenus. *Aus Italien* (op. 16) peint avec exubérance les impressions faites par la campagne romaine, par les ruines de Rome, par les rivages de Sorrente, et par la vie populaire en Italie. *Macbeth* (op. 23) inaugure, sans beaucoup d'éclat, la série des transpositions musicales de sujets poétiques. *Don Juan* (op. 20), très supérieur, traduit avec une ardeur un peu boursouflée, le poème de Lenau, et la romantique folie du héros qui rêve d'étreindre toute la jouissance humaine, et meurt vaincu et désespéré.

Tod und Verklärung (Mort et Transfiguration, op. 24[1]) marque un progrès considérable dans la pensée et dans le style. C'est encore aujourd'hui une des œuvres les plus émouvantes de Strauss, et c'est celle qui est construite avec la plus noble unité. Elle est précédée d'un poème d'Alexandre Ritter, que je résume librement.

1. Composé en 1889, exécuté pour la première fois à Eisenach, en 1890.

Dans une misérable chambre, éclairée par une veilleuse, un malade gît sur son lit. La mort approche au milieu du silence plein d'épouvante. Le malheureux rêve de temps en temps, et s'apaise dans ses souvenirs. Sa vie repasse devant ses yeux : son enfance innocente, sa jeunesse heureuse, les combats de l'âge mûr, ses efforts pour atteindre le but sublime de ses désirs, qui lui échappe toujours. Il continue de le poursuivre et croit enfin l'étreindre ; mais la mort l'arrête d'un : « Halte ! » de tonnerre. Il lutte désespérément et s'acharne, même dans l'agonie, à réaliser son rêve ; mais le marteau de la mort brise son corps, et la nuit s'étend sur ses yeux. Alors résonne dans le ciel la parole de salut à laquelle il aspirait vainement sur la terre : Rédemption, Transfiguration.

Les amis de Richard Strauss ont vivement protesté contre l'orthodoxie de ce dénouement, et Seidl [1], Jorissenne [2], Wilhelm Mauke [3], prétendent que le sujet est plus haut : c'est l'éternelle souffrance de l'âme combattant contre ses démons intérieurs, et sa délivrance dans l'art sacré. Je n'entrerai pas dans la querelle, tout en croyant que ce symbolisme banal et glacé a beaucoup moins d'intérêt que la lutte contre la mort, que l'on sent à toutes les lignes de l'œuvre. Œuvre relativement classique, et d'un sentiment large et majestueux, presque beethovénien. Le réalisme du sujet : les hallucinations du mourant, les tremblements de la fièvre, le battement du sang dans les artères, l'agonie désespérée, sont transfigurés par la beauté et la pureté de la forme. C'est du réalisme à la façon de la Symphonie en *ut* mineur, et des dialogues de Beethoven avec le Destin. Supprimez tout programme, et la symphonie reste claire et poignante, par la force et l'unité de son émotion intérieure. Pour beaucoup de musiciens en Allemagne, *Tod und Verklärung* est resté le sommet de l'œuvre de Strauss. Je suis loin de le croire. L'art du musicien a pris, par la suite, un développement prodigieux. Mais il est vrai que *Tod* marque le sommet d'une époque de sa vie, l'œuvre la plus parfaite où se résume une période. *Helden-*

1. *Richard Strauss, eine Charakterskizze.* 1896. Prague.
2. *R. Strauss. Essai critique et biologique.* 1898. Bruxelles.
3. *Der Musikführer* : *Tod und Verklärung.* Francfort.

leben sera la seconde étape, la seconde et plus haute cime de la période suivante. Combien ont grandi, depuis, la force et la richesse des sentiments! Mais jamais il n'a retrouvé cette pureté délicate et mélodieuse de l'âme, cette grâce juvénile, qui brille encore dans l'œuvre suivante: *Guntram*, et semble s'effacer ensuite.

***

Depuis 1889, Strauss dirigeait à Weimar les drames wagnériens. Sous leur obsession, il se tourna vers le théâtre, et écrivit le poème d'un opéra: *Guntram*. La maladie vint interrompre ce travail, qu'il continua en Égypte. La musique du premier acte fut écrite de décembre 1892 à février 1893, du Caire à Louqsor. Le second acte fut terminé en juin 1893, en Sicile. Enfin il acheva le troisième acte en Bavière, au commencement de septembre 1893. Il n'y a pourtant pas trace de sentiment oriental dans cette musique, mais parfois des mélodies italiennes, une molle lumière, un calme un peu morne. J'y sens surtout une âme convalescente, alanguie, une âme un peu petite fille, qui rêve avec un sourire attendri, et des larmes toujours prêtes à couler. C'est sans doute à ces impressions indéfinissables de convalescence que Strauss doit d'avoir conservé pour cette œuvre une affection secrète, à ce qu'il m'a semblé. Sa fièvre s'y est endormie. Certaines pages sont imprégnées d'un sentiment caressant de la nature, qui rappelle *les Troyens* de Berlioz. Mais, trop souvent, la musique est vide, conventionnelle; et la tyrannie de Wagner s'y fait sentir, — ce qui est rare dans les autres œuvres de Strauss. Le poème me paraît supérieur à la musique. Strauss y a mis beaucoup de sa pensée, et l'on assiste à la crise qui bouleversa cette pensée généreuse, tourmentée et orgueilleuse.

Strauss venait de lire une étude historique sur un ordre de *Minnesänger* mystiques, qui se fonda en Autriche, au moyen âge, pour combattre la corruption de l'art et sauver les âmes par la beauté du chant : ils se nommaient *Streiter der Liebe*, combattants de l'amour. Strauss, tout plein lui-même à cette époque d'aspirations néo-chrétiennes, et sous l'influence de

Wagner et de Tolstoï, s'enflamma pour cette idée ; et d'un de ces *Streiter der Liebe*, il fit son héros : Guntram.

L'action se passe au XIIIe siècle, en Allemagne. Le premier acte représente une clairière, près d'un petit lac. Le peuple des campagnes s'est révolté contre les seigneurs et vient d'être écrasé. Guntram et son maître Friedhold lui distribuent des aumônes. La troupe des vaincus s'enfuit à travers les bois. Resté seul, Guntram s'abandonne à sa rêverie dans la joie du printemps, l'innocent réveil de la nature. Mais la pensée de la misère cachée sous cette beauté l'étreint. Il songe à l'homme pécheur, à la souffrance humaine, à la guerre civile. Il remercie le Christ de l'avoir conduit dans ce malheureux pays, embrasse la croix, et décide d'aller au cœur du Péché, à la cour du tyran, pour lui porter la révélation divine. A ce moment paraît Freihild, l'épouse du duc Robert le plus cruel des seigneurs. Elle a horreur de ceux qui l'entourent : la vie lui est odieuse, et elle veut se noyer. Guntram l'en empêche. La pitié que lui inspirent sa douleur et sa beauté se change à son insu en un profond amour, quand il reconnaît en elle la princesse aimée du peuple, l'unique bienfaitrice des malheureux. Il lui dit que Dieu l'a envoyé pour son salut ; et il se rend au château, où il se croit appelé par la double mission de sauver le peuple — et Freihild.

Au second acte, les princes célèbrent leur victoire dans le château du duc. Après les emphatiques flagorneries des *Minnesänger* officiels, Guntram est invité à chanter. Découragé d'avance par la bassesse de ces hommes, sentant qu'il parlera en vain, il hésite, il est près de partir ; mais la tristesse de Freihild le retient, et c'est pour elle qu'il chante. Sa voix, d'abord calme et mesurée, dit la mélancolie qu'il éprouve au milieu de cette fête de la force triomphante. Il se réfugie dans ses rêves ; il y voit briller la douce figure de la paix. Il la décrit amoureusement, avec une tendresse juvénile, qui devient de plus en plus enivrée, quand il fait le tableau de la vie idéale, de l'humanité libre. Puis il peint la guerre, la mort, le désert et la nuit qui s'étendent sur le monde. Il s'adresse directement au prince ; il lui montre son devoir et l'amour du peuple qui serait sa récompense ; il le menace de la haine des malheureux que l'on pousse au désespoir ; enfin il presse

les seigneurs de rebâtir les villes, de délivrer les prisonniers, de venir au secours de leurs sujets. Il termine au milieu de l'émotion profonde de l'assistance. Seul, le duc Robert, qui sent le danger de ces libres paroles, ordonne à ses gens de saisir le chanteur ; mais les vassaux prennent parti pour Guntram. Au milieu de cette lutte, on apprend que les paysans se sont de nouveau révoltés. Robert appelle ses hommes aux armes. Guntram, qui se sent soutenu par ceux qui l'entourent, fait arrêter Robert. Le duc se défend ; Guntram le tue. Alors se produit dans son esprit un revirement complet, dont nous aurons l'explication seulement au troisième acte. Dans les scènes qui suivent, il ne dit plus un mot ; il laisse tomber son épée ; il laisse ses ennemis reprendre leur autorité sur la foule ; il se laisse enchaîner et conduire en prison, tandis que la troupe des seigneurs part bruyamment, allant au combat contre les rebelles. Mais Freihild, pleine d'une joie cruelle et naïve, Freihild, délivrée par l'épée de Guntram, s'abandonne à son amour pour lui et veut le sauver.

Le troisième acte, qui se passe dans la prison du château, est inattendu, incertain et très intéressant. Il n'est pas la suite logique de l'action. On y sent un bouleversement dans la pensée du poète, une crise morale qui l'agitait encore au moment où il écrivait, un trouble d'où il n'était pas parvenu à sortir ; mais la lumière nouvelle, vers laquelle s'orientera désormais sa vie, transparaît nettement. Strauss était trop avancé dans la composition de son œuvre pour échapper au renoncement néo-chrétien qui devait conclure le drame ; il n'aurait pu l'éviter qu'en remaniant complètement les caractères. Aussi Guntram repousse-t-il l'amour de Freihild. Il s'aperçoit qu'il est tombé, comme les autres, sous la malédiction du péché. Il prêchait aux autres la charité, et il était en proie à l'égoïsme ; quand il a tué Robert, c'était bien moins pour délivrer le peuple d'un tyran, que pour satisfaire une instinctive et bestiale jalousie. Il renonce donc à tous ses désirs, et il expie dans la retraite le péché de vivre. Mais l'intérêt de l'acte n'est pas dans ce dénouement prévu, et devenu un peu commun depuis *Parsifal*. Il est dans une scène évidemment intercalée au dernier moment et qui détonne brusquement dans l'action, mais avec une singulière gran-

deur : le dialogue de Guntram et de son ancien compagnon, Friedhold[1]. Friedhold, son ami, son initiateur, vient lui reprocher son crime et le chercher pour comparaître devant l'ordre qui le jugera. Dans la version primitive, Guntram s'inclinait et sacrifiait sa passion à son vœu. Mais pendant son voyage en Orient, Strauss conçut soudain l'horreur de cette annihilation chrétienne de la volonté, et Guntram, avec lui, se révolta. Il refuse de se soumettre aux lois de son ordre. Il brise son luth, symbole d'espérance mensongère dans la rédemption de l'humanité par la foi. Il rejette les rêves nobles mais vains, auxquels il a cru, et qui se sont dissipés à la lumière de la vie. Il ne renie pas ses serments d'autrefois; mais il n'est plus le même homme que celui qui les jura. Quand il était sans expérience, il a pu croire que l'homme devait être soumis à des règles, que la vie devait être maîtrisée par des lois. Une heure l'a éclairé. Maintenant il est libre et seul, seul avec lui-même. « Seul je puis apaiser ma souffrance. Seul je puis expier mon crime. Seule ma loi intérieure peut diriger ma vie. Par moi seul, mon Dieu me parle. A moi seul, mon Dieu parle. *Ewig einsam.* » C'est le réveil orgueilleux de l'individualisme, le pessimisme puissant de l'*Uebermensch*. Un tel sentiment donne à la négation même, au renoncement, un caractère d'action : c'est encore là une affirmation violente de la volonté.

J'ai insisté un peu longuement sur ce drame, à cause de sa réelle valeur de pensée, et surtout de son intérêt en quelque sorte autobiographique. Désormais l'esprit de Strauss est formé. Les circonstances de la vie le développeront, mais sans y apporter de changement capital. — *Guntram* fut la cause d'amères déceptions pour son auteur. Il ne parvint pas à le faire représenter à Munich. L'orchestre et les chanteurs se révoltèrent contre une musique qu'ils déclaraient injouable. On dit même qu'ils se firent donner par un critique éminent, et qu'ils apportèrent à Strauss, un certificat en règle attestant que *Guntram* n'était pas fait pour être chanté. La principale difficulté était l'étendue du rôle principal, qui remplit à lui seul de ses rêveries et de ses dis-

1. On a voulu voir dans Friedhold la pensée d'Alexandre Ritter, comme dans Guntram celle de Strauss.

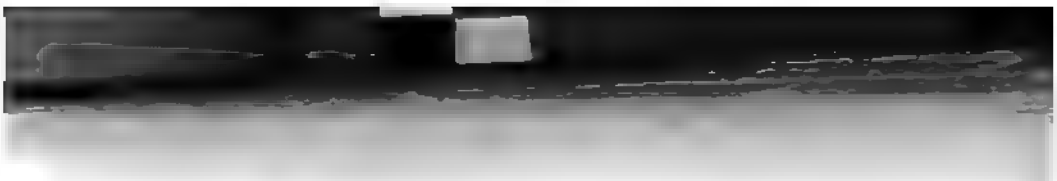

cours la valeur d'un acte et demi. Tel de ses monologues, comme le chant du second acte, dure une demi-heure de suite. — *Guntram* n'en fut pas moins représenté à Weimar, le 16 mai 1894 ; — et peu après, Strauss épousait sa charmante Freihild, Pauline de Ahna, qui a créé Élisabeth — de *Tannhäuser* — à Bayreuth, et qui s'est depuis consacrée à l'interprétation des *Lieder* de son mari.

***

Mais Strauss garda au cœur la rancune de son insuccès au théâtre, et il revint au poème symphonique, où il montra des tendances dramatiques de plus en plus marquées, et une âme de jour en jour plus orgueilleuse et méprisante. Il faut l'entendre parler, avec quel froid dédain ! du public des théâtres, « ramassis de banquiers et de commerçants bassement jouisseurs », pour sentir la blessure cachée de cet artiste victorieux, à qui le théâtre est fermé, et qui, par une ironie de plus, est obligé de diriger à l'Opéra de Berlin les pauvretés musicales que lui impose un mauvais goût — vraiment royal.

La première grande symphonie de la nouvelle période est *Till Eulenspiegel's lustige Streiche, nach alter Schelmenweise, in Rondeauform* (Plaisantes farces de Till l'Espiègle, d'après l'ancienne légende, — en forme de rondeau), *op.* 28[1]. Ici le dédain ne s'exprime encore que par un spirituel persiflage, qui bafoue les conventions du monde. — On connaît peu chez nous la figure de Till, le railleur endiablé, le héros légendaire d'Allemagne et des Flandres. Aussi la musique de Strauss perd beaucoup de son sens pour nous, car elle prétend nous rappeler une suite d'épisodes dont nous n'avons pas entendu parler : Till à travers le marché, fouaillant les bonnes femmes ; Till en habit de prêtre, faisant une capucinade ; Till courtisant une jeune femme qui le rebuffe ; Till bernant des pédants ; Till jugé et pendu. La tendance de Strauss à représenter avec quelques dessins musicaux, tantôt un caractère, antôt un dialogue, tantôt une situation, ou un paysage, ou

1. Composé en 1894-95, exécuté, pour la première fois, à Cologne, en 1895.

une idée, c'est-à-dire les impressions les plus diverses et les plus variables de son esprit capricieux, est très marquée ici. Il est vrai qu'il s'appuie sur quelques thèmes populaires, dont le sens doit être facilement saisi en Allemagne; et qu'il les développe, non pas tout à fait, comme il le prétend, en stricte forme de rondeau, mais avec une certaine logique : en sorte qu'à part quelques boutades, indéchiffrables sans programme, l'ensemble a malgré tout de l'unité musicale. La symphonie, très goûtée en Allemagne, me semble moins originale que les autres. On dirait d'un Mendelssohn très raffiné, avec de curieuses harmonies et l'instrumentation la plus compliquée.

Il y a beaucoup plus de grandeur et d'originalité dans le poème suivant : *Also sprach Zarathustrâ, Tondichtung frei, nach Nietzsche.* (Ainsi parla Zarathustrâ, composition libre, d'après Nietzsche), *op.* 30[1]. Les sentiments sont plus largement humains, et le programme que s'est imposé Strauss ne se perd point en de minuscules détails pittoresques ou anecdotiques, mais est dessiné en quelques traits expressifs et majestueux. Strauss proteste de sa liberté vis-à-vis de Nietzsche. Il a voulu représenter les différentes étapes du développement que traverse un esprit libre pour arriver à *l'Uebermensch.* Ce sont là des idées purement humaines, et qui ne sont point la propriété d'un système de philosophie. Les sous-titres de l'œuvre sont : *Von den Hinterweltlern* (Des Idées religieuses), *Von der grossen Sehnsucht* (De l'Aspiration suprême), *Von den Freuden und Leidenschaften* (Des Joies et des Passions), *Das Grablied* (Le Chant des tombeaux), *Von der Wissenschaft* (De la Science), *Der Genesende* (Le Convalescent, l'Ame délivrée de ses désirs), *Das Tanzlied* (le Chant de la danse), *Nachtlied* (le Chant de la nuit). On y voit l'homme, d'abord écrasé par l'énigme de la nature, chercher un refuge dans la foi, puis se révolter contre les pensées ascétiques, se lancer follement dans les passions, bientôt rassasié, écœuré, las jusqu'à la mort, essayant de la science, puis la rejetant, et parvenant à s'affranchir de l'inquiétude de la connaissance ; trouvant enfin sa délivrance dans le rire, maître du monde, la danse bienheureuse, la ronde de l'univers, où entrent tous les sentiments

1. Composé en 1894-95, exécutée, pour la première fois, à Francfort-sur-le-Mein, en novembre 1895.

tous venant enfin se briser et s'écrouler aux pieds de la croix du Christ ». — Que ce soit la Croix ou le Néant, tous ces héros abdiquent, succombent au dégoût, au désespoir, ou à une résignation plus triste que le désespoir. Ce n'est pas ainsi que Beethoven refoulait ses tristesses. Les sombres adagios pleurent au milieu des Symphonies; mais la joie, le triomphe, sont au terme. Son œuvre est le triomphe du Héros vaincu. Celle de Strauss est la défaite du Héros vainqueur. — Cette incertitude de la volonté s'analyserait plus clairement encore dans la littérature allemande contemporaine, en particulier chez l'auteur de la *Cloche engloutie*. Mais elle est plus frappante chez Strauss, précisément parce qu'il est plus héroïque. Tout cet étalage de volonté surhumaine, pour aboutir au renoncement, au : « Je ne veux plus! »

C'est ici le ver rongeur de la pensée allemande. — je parle de l'élite qui éclaire le présent et devance l'avenir. Je vois un peuple héroïque, enivré de ses triomphes, de sa richesse immense, de son nombre, de sa force, qui étreint le monde avec ses grands bras, qui le dompte, et s'arrête, brisé par sa victoire, — se demandant : « Pourquoi ai-je vaincu? »

ROMAIN ROLLAND

stiques sur un thème de caractère chevaleresque), op. 35. Cette symphonie marque, je crois, le dernier point où peut arriver la musique à programme. Dans nulle autre œuvre, Strauss ne fait preuve de plus d'intelligence, d'esprit, et de prodigieuse habileté ; et il n'y en a pas, je le dis sincèrement, où tant de forces soient dépensées davantage en pure perte, pour un jeu, une plaisanterie musicale, qui dure quarante-cinq minutes, et oblige l'auteur, les exécutants et le public à un travail pénible. C'est de beaucoup le plus difficile à jouer de ces poèmes symphoniques, à cause de la complexité, de l'indépendance, et des fantasques caprices des parties. — Qu'on juge de ce que l'auteur exige de la musique par quelques extraits du programme.

L'introduction représente Don Quichotte enfoncé dans la lecture des romans de chevalerie ; et, ainsi que dans les vieux petits tableaux flamands ou hollandais, il nous faut non seulement voir dans la musique les traits de Don Quichotte, mais lire les livres qu'il lit. Ici, le roman d'un chevalier qui combat un géant. Ailleurs, les aventures d'un paladin qui se consacre au service d'une dame ; ou celles d'un gentilhomme qui a donné sa vie à l'accomplissement d'un vœu pour racheter ses péchés. L'intelligence de Don Quichotte s'embrouille, avec la nôtre, au milieu de ces lectures ; il devient fou. — Il part en compagnie de son écuyer. Les deux figures sont dessinées avec esprit : l'une raide, langoureuse, vieil Espagnol ombrageux et un peu troubadour, déviant dans ses idées, mais revenant toujours à sa marotte ; l'autre, ronde, joviale, paysan madré, au malin rabâchage, dont la musique traduit les proverbes goguenards par des phrases à courte haleine, qui retournent toujours au point de départ. — Leurs aventures commencent ; et voici les moulins à vent (trilles des violons et bois), et l'armée bêlante du grand empereur Alifanfaron (trémolos des bois). Et voici encore, dans la troisième variation, un dialogue entre le chevalier et son écuyer, où nous devons deviner que Sancho interroge son maître sur les avantages de la vie chevaleresque, qui lui semblent douteux. Don Quichotte lui parle de gloire et d'honneur ; mais Sancho n'en a cure. Et à ces grands mots il répond toujours par gain positif, grasses lippées, monnaie sonnante. — Puis

recommencent les aventures. Les deux compagnons traversent les airs sur le cheval de bois. Et les passages chromatiques des flûtes, les harpes, les timbales, et une « machine à vent » *Windmaschine*, expriment l'illusion du voyage vertigineux, « tandis que le trémolo des contrebasses sur le ton fondamental montre que le cheval n'a jamais quitté le sol [1]. »

Je m'arrête. C'est assez pour montrer le jeu auquel s'est livré l'auteur. Lorsqu'on entend l'œuvre, on ne peut s'empêcher d'admirer la virtuosité du style et de l'orchestration, et le sens comique de Strauss. D'autant plus est-on surpris qu'il s'astreigne à des illustrations de textes [2], quand il est si capable de créer de toutes pièces sa matière comique et dramatique. A mon avis, *Don Quichotte*, qui est un tour de force, un exercice étonnant où Strauss a assoupli et enrichi son style, marque un progrès seulement pour la technique du musicien, mais un pas en arrière pour son esprit, qui semble adopter là les conceptions décadentes de l'art-jouet, l'art-bibelot, fait pour une société futile et raffinée.

Avec *Heldenleben* (Vie de héros), op. 40 [3], il se relève d'un coup d'aile, et atteint jusqu'aux cimes. Ici, point de texte étranger, que la musique s'étudie à illustrer ou à transcrire. Une grande passion, une volonté héroïque qui se développe à travers toute l'œuvre, brisant tous les obstacles. Sans doute, Strauss s'est tracé un programme ; mais il me dit lui-même : « Vous n'avez pas besoin de le lire. Il suffit de savoir qu'il y a là un héros aux prises avec ses ennemis. » Je ne sais jusqu'à quel point cela est exact, et s'il ne resterait pas quelques obscurités pour celui qui suivrait sans texte ; mais ce mot de l'auteur semble prouver qu'il a compris les dangers de la symphonie littéraire, et qu'il se rapproche de la musique pure.

Heldenleben se divise en six chapitres : le héros, les adversaires du héros, la compagne du héros, le champ de bataille, les travaux pacifiques du héros, sa retraite, et l'achèvement

1. Arthur Hahn, *Der Musikführer*, *Don Quixote*. Francfort.

2. En tête de chaque variation, Strauss marque sur la partition le chapitre de *Don Quichotte* qu'il commente.

3. Terminé en décembre 1898. Exécuté, pour la première fois, le 3 mars dernier, à Francfort-sur-le-Mein. — Édité chez Leuckart, Leipzig.

idéal de son âme. C'est une œuvre extraordinaire, enivrée d'héroïsme, colossale, baroque, triviale, sublime, mélange de démence bouffonne et d'intelligente et surhumaine volonté. Un héros homérique s'y débat au milieu des ricanements de la foule stupide, troupeau d'oies criard et boiteux. Le violon solo exprime en une sorte de concerto les séductions, les coquetteries, les perversités décadentes de la femme. Les stridentes trompettes sonnent le combat; et comment rendre alors cette effroyable charge de cavalerie, qui fait trembler la terre et bondir les cœurs, ces remous de tempête, ces bourrasques, ces escalades de ville, ce grouillement tumultueux de foules, menées par une volonté de fer? — la plus admirable bataille qu'ait jamais peinte la musique !... J'ai vu des gens frémir en l'entendant, se lever brusquement, faire des gestes inconscients et violents. Moi-même, j'ai senti l'étrange ivresse, le vertige de cet océan soulevé; et j'ai pensé que, pour la première fois depuis trente ans, les Allemands avaient trouvé le poète de la Victoire. — *Heldenleben* serait de tous points un des chefs-d'œuvre de la musique, si un reste d'erreur littéraire ne venait couper net l'élan des pages les plus passionnées, à l'apogée du mouvement, pour suivre le programme. On peut trouver aussi un peu de froideur, de fatigue peut-être, à la fin. C'est en partie le fait de la conception très noble du poète. Le héros vainqueur s'aperçoit qu'il a vaincu en vain : la bassesse et la sottise des hommes sont restées les mêmes. Il dompte sa colère, et se résigne dédaigneusement. Il se retire dans le repos de la nature. Sa force créatrice se répand en des œuvres d'autre sorte; et j'ai dit que Richard Strauss, par une étrange audace (qu'autorise seul le génie de son *Heldenleben*), a représenté ces œuvres par des réminiscences de ses propres poèmes : *Don Juan*, *Macbeth*, *Tod und Verklärung*, *Till*, *Zarathustrâ*, *Don Quixote*, *Guntram*, ses *Lieder* même, s'assimilant ainsi au héros qu'il a chanté. — Parfois les tempêtes évoquent à son esprit le souvenir de ses combats; mais il se rappelle aussi ses heures d'amour et de joie; et son âme s'épure. La musique sereine, apaisée, monte ainsi dans son calme puissant, jusqu'à un accord triomphal.

Nul doute que la pensée de Beethoven n'ait souvent inspiré, stimulé, guidé celle de Strauss. On sent dans le ton

du premier morceau (en *mi* bémol), dans le mouvement général, je ne sais quel reflet de la première Héroïque et de l'Ode à la Joie ; et aussi, dans le dernier morceau, qui rappelle, de plus, certains *Lieder* de Beethoven. Mais la figure du héros est bien différente de ce qu'elle est chez Beethoven ; les traits antiques et révolutionnaires se sont effacés ; et comme le monde extérieur, les ennemis du héros, tiennent plus de place chez Strauss ! Le héros a bien plus de peine à se dégager et à vaincre. Il est vrai que son triomphe est plus violent et plus forcené. Si le bon Oulibicheff voyait dans un accord dissonant de la première Héroïque l'incendie de Moscou, que trouverait-il donc ici ? Que de villes brûlées ! Que de champs de bataille ! — Puis, il y a dans *Heldenleben* un mépris cinglant, un mauvais rire, qui n'est presque jamais chez Beethoven. Peu de bonté. C'est l'œuvre du dédain héroïque.

* * *

A considérer l'ensemble de cette musique, on est d'abord frappé par l'hétérogénéité apparente des styles. Le Nord et le Midi s'y mêlent ; on sent constamment dans la mélodie l'attraction du soleil. Il y avait déjà quelque chose d'italien dans *Tristan* ; combien plus dans l'œuvre de ce nietzschéen ! Constamment les phrases sont italiennes et les harmonies ultra-germaniques. Ce n'est pas un des moindres attraits de cet art que de voir, parmi les tempêtes de polyphonie allemande, se déchirer le voile des nuées lourdes, des sombres et épaisses pensées, et paraître la ligne souriante des purs rivages italiens et des rondes qui se déroulent au bord. Ce ne sont pas seulement des analogies générales. Il serait facile et oiseux de relever des réminiscences précises de France ou d'Italie, jusque dans les œuvres les plus avancées : dans *Zarathustra*, dans *Heldenleben*. Du reste, Mendelssohn, Gounod, Wagner, Rossini lui-même, s'y coudoient étrangement. Mais ces éléments disparates se fondent dans l'ensemble de l'œuvre, maîtrisés, assimilés par la pensée de l'auteur.

L'orchestre n'est pas moins composite. Ce n'est pas une masse compacte et serrée, la phalange macédonienne de Wagner. Il est morcelé, divisé à l'extrême. Chaque partie

vise à l'indépendance, et se livre à sa fantaisie, sans paraître se soucier des autres. Il semblerait parfois, comme en lisant Berlioz, que l'exécution doive produire un effet incohérent et brisé. Et pourtant, comme cela est plein ! « N'est-ce pas? cela sonne bien », dit en souriant Strauss, après qu'il vient de diriger *Heldenleben*[1].

C'est surtout dans les sujets que se montre le caprice apparent, la fantaisie déréglée, ennemie de toute logique. Ces poèmes n'ont-ils pas l'ambition, comme on a vu, d'exprimer tour à tour, presque simultanément, des textes littéraires, des images extérieures, des anecdotes, des idées philosophiques, des sentiments personnels de l'auteur? Quelle unité attendre du récit des aventures de Don Quichotte, ou de Till Eulenspiegel? Et pourtant, cette unité existe, non dans les sujets, mais dans l'esprit qui les traite. Ce qui sauve ces symphonies descriptives, c'est qu'avec leur vie littéraire, très diffuse, ils ont une vie musicale, plus logique et plus concentrée. Le musicien tient la bride aux caprices du poète. Le fantasque Till s'ébat « d'après l'ancienne forme du rondeau », et la folie de Don Quichotte s'exprime en « dix variations, avec introduction et finale, sur un thème chevaleresque ». C'est en quoi l'art de Strauss, l'un des plus littéraires et descriptifs qui soient, se distingue profondément des autres de même sorte : par la solidité du tissu musical, où l'on sent le musicien de race, nourri des maîtres, et classique malgré tout.

Ainsi, partout, dans cette musique, une forte unité s'impose à des éléments capricieux, désordonnés, souvent disparates. C'est le reflet, à ce qu'il me semble, de l'âme de l'auteur. L'unité n'est pas dans ce qu'il sent, mais dans ce qu'il veut. L'émotion est bien moins intéressante chez lui que la volonté,

1. Voici la composition ordinaire de cet orchestre dans les dernières œuvres de Strauss. Elle fera mieux sentir aux musiciens l'intensité sonore, et la chaleur du coloris.

Dans *Zarathustrâ :* 1 petite flûte, 3 grandes flûtes, 3 hautbois, 1 cor anglais, 1 clarinette en Es, 2 clarinettes en B, 1 clarinette-basse en B, 3 bassons, 1 contrebasson, 6 cors en F, 4 trompettes en C, 3 trombones, 2 bass-tuba, timbales, grosse caisse, cymbales, triangle, carillon, cloche en E, orgue, 2 harpes, cordes.

Dans *Heldenleben*, 8 cors au lieu de 6, 5 trompettes au lieu de 4 (2 en Es, 3 en B); plus, des tambours militaires.

Malgré la nature et malgré les hommes, le Lancashire se met à l'œuvre vers le milieu du XVIIIe siècle : en moins de cinquante années, un travail acharné le conduit à la fortune. L'industrie cotonnière en Angleterre et en Europe n'existait pas : l'Inde seule fabriquait ses calicots et ses madras. La filature et le tissage des autres étoffes étaient encore dans l'état rudimentaire où l'humanité les connaissait depuis des centaines de siècles peut-être. Pour des tissus mélangés, l'Angleterre importait de Turquie et des Antilles quelques milliers de balles de coton brut; jusqu'en 1748, le chiffre de deux millions de livres (en poids) ne fut jamais dépassé. Mais un tisseur de Bury, John Kay, invente en 1738 sa « navette volante », qui double le rendement des métiers. Cet effort individuel ne mène à rien tant que le travail commun ne veut pas suivre, tant que les tisseurs routiniers refusent ou ignorent la machine nouvelle, et tant que les fileurs ne font pas un effort parallèle. Les métiers nouveaux manquent de fil et le tisseur doit, le matin, de porte en porte, frapper chez quatre ou cinq fileurs avant d'avoir la matière de sa journée. Pourtant l'importation du coton brut monte un peu. Mais en 1764, un autre tisseur de Blackburn, J. Hargreaves, trouve dans sa *spinning Jenny* la fileuse nouvelle qui pourra suffire à la consommation des nouveaux métiers. D'autres travailleurs, J. Wyatt, R. Arkwright, perfectionnent cette fileuse; Crampton la transforme et donne enfin la *mule-jenny*, que complète bientôt le *water-frame* (1770-1780). Alors c'est le tissage qui n'est plus assez rapide pour le service de la filature et, une fois encore, il est démontré — et le Lancashire n'oubliera jamais cette leçon — que l'ingéniosité et l'effort des uns deviennent inutiles faute du travail de tous. Cartwright, inventant son *power-loom*, rétablit l'harmonie (1785). filature et tissage, également outillés, vont désormais du même pas. Puis l'eau et la vapeur viennent joindre leur travail au travail de l'homme. Une chimie et une mécanique nouvelles, avec les cylindres de Bell et les procédés de Berthollet, décuplent les forces des teinturiers et des imprimeurs. A la fin du XVIIIe siècle, l'industrie actuelle est fondée. Les deux millions de livres de coton importées en 1743 ont monté à cinq millions avec la *jenny* de Hargreaves,

sa propre joie. Celui de beaucoup d'artistes allemands contemporains est agressif; il a un caractère d'antagonisme destructeur. — L'idéaliste à qui appartient le monde est facilement sujet au vertige. Il était fait pour régner sur son monde intérieur. Le tourbillon des images extérieures qu'il est appelé à gouverner l'affole. Il en vient à divaguer comme un César. A peine parvenue à l'empire du monde, l'Allemagne a trouvé la voix de Nietzsche, et de ses artistes hallucinés et violents du *Deutsches Theater* et de la *Secession*. Voici maintenant la grandiose musique de Richard Strauss.

Où vont toutes ces fureurs? A quoi donc aspire cet héroïsme? — Cette volonté âpre et tendue, à peine arrivée au but, ou même avant, défaille. Elle ne sait que faire de sa victoire. Elle la dédaigne, n'y croit plus, ou s'en lasse[1].

Il y a à Florence, au Musée national, un groupe sublime de Michel-Ange. On le nomme : *Un guerriero che prostra un prigioniero*, la Force qui terrasse un prisonnier. Un jeune homme, robuste et svelte, se tient debout. Une sorte d'athlète à la longue barbe est tombé à ses pieds, les mains liées derrière le dos; ses yeux qui regardent dans le vide sont pleins d'une amère humiliation. Le vainqueur a posé son genou sur l'échine du captif; il semble près de l'achever. Brusquement, il s'arrête, il hésite, son bras gauche se replie contre sa poitrine dans un mouvement de recul; sa tête se détourne, regarde d'un autre côté, les yeux distraits, incertains, la bouche lasse et dégoûtée, saisi d'un morne ennui.

Ainsi m'apparaît jusqu'à présent l'œuvre de Richard Strauss. Guntram tue le duc Robert et laisse aussitôt tomber son épée. Le rire frénétique de Zarathustrâ se termine par un aveu d'impuissance découragée. La passion délirante de Don Juan sombre dans le néant. Don Quichotte, mourant, renie ses illusions. Et le Héros lui-même se résigne à l'inutilité de son œuvre, dans l'oubli que lui verse la Nature indifférente. — Nietzsche, parlant des artistes de notre temps, sourit de « ces Tantales de la volonté, ennemis des lois et révoltés,

1. « L'esprit allemand qui, il y a peu de temps encore, avait possédé la volonté de dominer l'Europe, la force de diriger l'Europe, en est arrivé, en guise de conclusion testamentaire, à l'abdication. » — Nietzsche, *Essai d'une critique de soi-même*. 1886.

tous venant enfin se briser et s'écrouler aux pieds de la croix du Christ ». — Que ce soit la Croix ou le Néant, tous ces héros abdiquent, succombent au dégoût, au désespoir, ou à une résignation plus triste que le désespoir. Ce n'est pas ainsi que Beethoven refoulait ses tristesses. Les sombres adagios pleurent au milieu des Symphonies; mais la joie, le triomphe, sont au terme. Son œuvre est le triomphe du Héros vaincu. Celle de Strauss est la défaite du Héros vainqueur. — Cette incertitude de la volonté s'analyserait plus clairement encore dans la littérature allemande contemporaine, en particulier chez l'auteur de la *Cloche engloutie*. Mais elle est plus frappante chez Strauss, précisément parce qu'il est plus héroïque. Tout cet étalage de volonté surhumaine, pour aboutir au renoncement, au : « Je ne veux plus ! »

C'est ici le ver rongeur de la pensée allemande, — je parle de l'élite qui éclaire le présent et devance l'avenir. Je vois un peuple héroïque, enivré de ses triomphes, de sa richesse immense, de son nombre, de sa force, qui étreint le monde avec ses grands bras, qui le dompte, et s'arrête, brisé par sa victoire, — se demandant : « Pourquoi ai-je vaincu ? »

ROMAIN ROLLAND

L'ANGLETERRE PACIFIQUE

I

Notre Chambre de commerce se tient en dehors des partis politiques; mais le régime du libre-échange, cette part glorieuse de l'héritage national, était aussi et doit être en dehors des discussions de parti. Liée par l'histoire au nom des grands hommes qui fondèrent ce régime, notre Chambre doit rester éternellement fidèle à leur mémoire. Mais ce devoir ne serait rien si, plus clairement que jamais, aujourd'hui encore, nous ne voyions dans le libre-échange une nécessité vitale, une nécessité impériale pour l'Angleterre et pour son empire large comme le monde.

Réunion annuelle de la Chambre de Manchester; discours du président, M. R. Barclay, 1er février 1899.

Manchester, six cent mille habitants; Salford, deux cent mille; Stockport, soixante ou soixante-dix mille; Bolton, cent trente mille; Oldham, cent quarante mille; Rochdale, quatre-vingt mille; Blackburn, cent vingt mille; Preston, cent mille; Huddersfield, quatre-vingt-dix mille; quinze autres cités encore, Warrington, Leigh, Worsley, Bury, Burnley, Accrington, Middleton, etc., de vingt, trente ou quarante mille âmes, couvrent le Lancashire d'une agglomération humaine que les entassements de Londres n'égalent pas tout à fait. Entre la plage de la mer d'Irlande et les monts tout voisins de la chaîne Pennine, un cercle de trente

kilomètres de rayon enfermerait quatre millions d'hommes sur ce coin de marécage mal asséché : — de Liverpool à Manchester, le *Chat Moss*, tourbière profonde de trente pieds et large de douze milles, faillit opposer aux locomotives un obstacle infranchissable. La tristesse et la noirceur de ce Lancashire dépassent encore l'horreur du Pays Noir. Le sol où vous marchez n'est qu'une boue de charbon et de rouille que hérissent, entre les alignements de briques entassées, des gravois de briques et de cokes, des monceaux de fer tordus, des ruines de cheminées et des carcasses de machines. Au loin, semés sur toute la surface du pays, cendres, scories, débris, rognures et laitiers s'éboulent dans les étangs saumâtres, dans les canaux étamés de graisses et d'écumes, dans les épaisses et lentes rivières. Sur les eaux et sur les terres confondues, l'air brouillé de suie et noyé de bruines étend son pesant rideau. Le ronflement des métiers ou l'appel des locomotives parviennent à peine à le secouer. En haut, seulement, les torches des hauts fourneaux percent l'ombre et vacillent sous la tombée continue des averses marines. « O sainte lumière du soleil, qui réjouis les mortels et les dieux ! »

C'est pour le service du coton que, depuis un siècle, ce marais tremble sous le poids des foules humaines et que ces millions d'hommes s'agitent dans la nuit. C'est pour le coton qu'ont été bâties ces centaines de villes et ces milliers d'usines. Ses broches et ses métiers occupent aujourd'hui quatre cent seize mille manœuvres. Ses étoffes mélangées lui donnent vingt mille autres serviteurs qui lui travaillent la laine et la soie. Le noyau de son armée est fait de ces quatre cent quarante mille tisseurs ou fileurs. Ajoutez vingt-trois mille fondeurs ou batteurs de métaux qui lui fabriquent ou lui réparent ses machines, quinze mille charpentiers et tourneurs de bois pour ses maisons, ses caisses et ses outils, dix-huit mille apprêteurs et chimistes, cinquante-trois mille imprimeurs et teinturiers, cent vingt-deux mille mécaniciens et chauffeurs. Ajoutez, sous terre, soixante-cinq mille mineurs, et, à la bouche des puits, quinze mille trieurs et chargeurs, pour fournir à ses chaudières et à ses hauts fourneaux le combustible et le minerai. Ajoutez, pour la nourriture de son peuple, vingt-trois mille vivandiers et, pour la taille, coupe et confection de ses étoffes, vingt-

quatre mille lingers [illegible] allage, son pliage et sa correspo[illegible]e, vingt-sept mille fabricants de papier. A ces deux mi[illegible] soixante usines, ateliers ou fabriques, à ces quatre c[illegible] soixante mines ou carrières et à leurs neuf cent quatre-vi[illegible] dix mille bêtes humaines, ajoutez encore, jusqu'à la m[illegible] au long des routes de terre et d'eau, quelque cent mille convoyeurs, et, sur les tabourets des agences, derrière les grilles des comptoirs, quelque soixante mille scribes. Au total, c'est une armée permanente, et toujours en marche, de douze à treize cent mille simples soldats, *rank and file*, sa[illegible] compter les états-majors de la tête et les cadres d'officiers.

Ce n'est pas tout. Le coton s'est encore asservi la soie et la laine et, débordant le Lancashire, il a annexé des provinces entières vers le nord et vers l'est. Au nord, la fourmillère d'hommes et de cheminées se pousse vers les cols de la Chaîne Pennine, qu'elle a forcée, et déboule sur la pente orientale, au bord de la grande plaine d'York : autour de Leeds, de Bradford et d'Halifax, plus de trois mille usines travaillant le coton et la laine occupent deux cent cinquante mille tisseurs et fileurs et demandent l'aide de quelque cent mille autres auxiliaires; la moitié du West-Riding et de ses deux millions cinq cent mille âmes vit des broches et des métiers. A l'est, la trouée moins large et moins continue s'est faite à travers le Cheshire et les Midlands, par Macclesfield, Hyde, Glossop et Derby, jusqu'au pays plat de Nottingham et de Leicester. Ici, c'est le coton et la soie qui ont fait alliance pour semer, entre la mer d'Irlande et la plaine du Trent, quatorze ou quinze cents usines et recruter cent ou cent vingt mille manœuvres [1]. Chaque corps de cette armée a son centre : Oldham mène les fileurs et Bolton les tisseurs de coton, Leeds et Bradford les lainiers, Macclesfield les soyeux, Nottingham les bonnetiers, etc. Mais Manchester a le commandement suprême et sa Chambre de commerce peut dire que l'*Exchange* (la Bourse) de Manchester représente, avec ses huit mille abonnés, les intérêts vitaux de plus de sept millions d'hommes [2]. Au-

1. Pour tous ces chiffres, voir *Blue Book*, C. — 8955 : *Annual Return of Factories and Workshops*.

2. Manchester Chamber of Commerce, *Monthly Report*, février 1899.

dessus des flaques du marais, au-dessus des cubes de brique et des cités ouvrières, dominant les collines de cendres, les mâts de navires et la forêt des cheminées, cet énorme *Exchange* élève son dôme de quatre-vingts pieds et son campanile comme le pilier central de ce ciel ténébreux.

Cet *Exchange* de Manchester est bien le cœur du Lancashire. Depuis un siècle, sans défaillance, le Lancashire est resté fidèle à la devise gravée sous ce dôme : *Bon nom vaut mieux que richesse; argent vaut moins que grâce* (Prov., XXII, 4). Il n'a pas négligé la richesse ni méprisé l'argent ; mais, pour les acquérir, il a toujours cru qu'il fallait d'abord se faire un nom, un grand et bon renom dans l'univers, puis faire sourdre la grâce, par la religion du libre-échange, aux cœurs des nations. Comme la cathédrale auprès de l'antique chapelle, cet *Exchange* est sorti, auprès du *Free Trade Hall (Salle du Libre Échange)*, du sol où les aristocrates de 1819, lançant contre le peuple la cavalerie des hussards et des vaillants *yeomen*, avaient fait le « massacre de Peterloo ». Sur ce champ des martyrs, Manchester réunit d'abord sa « Ligue contre les Lois des Blés » ; puis, victorieuse, elle dressa ce *Free Trade Hall*, vrai temple du nouveau culte, vaste salle de conférences et de libres débats, où six mille auditeurs peuvent trouver place. De là sortit pour notre siècle le nouvel évangile de travail, de paix et de liberté. Après la réaction blanche de 1815, Manchester reprenait et complétait l'une par l'autre l'éternelle protestation de l'Angleterre dissidente et la récente proclamation de la France révolutionnaire. Mais, apôtre de raison et non de dogme, elle ne faisait plus appel à l'imagination, à la crédulité ni aux passions de la foule. Elle ne parlait plus des pouvoirs ni des espoirs mystérieux, au nom desquels jusqu'ici on avait exploité la multitude. Elle ne versait pas non plus à l'humanité le vin capiteux des grands mots. Elle lui demandait seulement de calculer en commun ses intérêts vitaux, de réfléchir en commun, ne fût-ce qu'une minute, sur l'inestimable prix et sur les nécessités de la vie présente, et de ne plus se guider pour les affaires communes que par les principes et les lois, dont le profit commun démontre la légitimité. Qu'en son for intérieur, chacun mît sa confiance en un Dieu de bonté, et son espoir

en une autre vie d'éternité et de bonheur, Manchester chrétienne ne voyait à cela aucune objection. Mais, dissidente, elle voulait que chacun se fît à son gré cette confiance et cet espoir : la conduite de la communauté, la politique, disait-elle, ne doit avoir qu'un but, la vie présente de tous, et qu'une règle, le bonheur actuel du plus grand nombre. Or cette vie présente, Manchester savait par expérience que le travail de chacun peut seul la rendre possible à tous ; que, seule, la paix universelle la fait tolérable au plus grand nombre ; et que seule la liberté la rend profitable et bonne. C'est par l'union de ces trois biens, travail, paix et liberté, qu'un peuple vit humainement et heureusement : tous trois sont des biens égaux, les seuls biens véritables, et le travail n'est pas le moins efficace à faire la vie vraiment heureuse.

Pour Manchester et pour son École, ce n'étaient point là des vérités dogmatiques, héritées de la tradition et du Livre, ni des formules oratoires, sorties de la faconde des rhéteurs. A coup sûr, le rationalisme français et la charité évangélique avaient eu leur part dans la formation de cet évangile nouveau. Mais il était né surtout, — et c'est ce qui fit sa force de pénétration et de durée, — il était né, à la manière anglaise, de l'expérience journalière et prolongée de tout ce peuple : la vie du Lancashire, depuis un siècle, n'avait été que l'illustration de cette doctrine. Car Manchester n'avait pas oublié ce qu'était encore ce Lancashire au milieu du XVIIIe siècle. Ciel malsain, terre déshéritée, côte inhospitalière, aux extrémités de l'île, presque aux confins du monde et de la nuit, cette plage marécageuse entre la mer et la montagne n'avait guère servi de toute éternité qu'au passage des armées qui, depuis les Romains jusqu'aux Stuarts, s'étaient ruées du Sud et du Nord. A chaque étape, ce couloir de pillage et de guerre était marqué d'une forteresse ou d'un champ de bataille, celle-là datant de quelque camp romain, Lancaster, Manchester, etc., celle-ci datant parfois d'une génération à peine (Preston, 1648 et 1715). Dans les boues du marais, quelques huttes de pêcheurs ou de sauniers. A l'intérieur des forteresses, quelques maisons de bourgeois et de nobles. En tout, quelques milliers de pauvres gens. Voilà tout ce que la nature et les hommes avaient su, depuis des siècles, faire de ce pays misérable.

Malgré la nature et malgré les hommes, le Lancashire se met à l'œuvre vers le milieu du XVIIIe siècle : en moins de cinquante années, un travail acharné le conduit à la fortune. L'industrie cotonnière en Angleterre et en Europe n'existait pas : l'Inde seule fabriquait ses calicots et ses madras. La filature et le tissage des autres étoffes étaient encore dans l'état rudimentaire où l'humanité les connaissait depuis des centaines de siècles peut-être. Pour des tissus mélangés, l'Angleterre importait de Turquie et des Antilles quelques milliers de balles de coton brut; jusqu'en 1748, le chiffre de deux millions de livres (en poids) ne fut jamais dépassé. Mais un tisseur de Bury, John Kay, invente en 1738 sa « navette volante », qui double le rendement des métiers. Cet effort individuel ne mène à rien tant que le travail commun ne veut pas suivre, tant que les tisseurs routiniers refusent ou ignorent la machine nouvelle, et tant que les fileurs ne font pas un effort parallèle. Les métiers nouveaux manquent de fil et le tisseur doit, le matin, de porte en porte, frapper chez quatre ou cinq fileurs avant d'avoir la matière de sa journée. Pourtant l'importation du coton brut monte un peu. Mais en 1764, un autre tisseur de Blackburn, J. Hargreaves, trouve dans sa *spinning Jenny* la fileuse nouvelle qui pourra suffire à la consommation des nouveaux métiers. D'autres travailleurs, J. Wyatt, R. Arkwright, perfectionnent cette fileuse; Crampton la transforme et donne enfin la *mule-jenny*, que complète bientôt le *water-frame* (1770-1780). Alors c'est le tissage qui n'est plus assez rapide pour le service de la filature et, une fois encore, il est démontré — et le Lancashire n'oubliera jamais cette leçon — que l'ingéniosité et l'effort des uns deviennent inutiles faute du travail de tous. Cartwright, inventant son *power-loom*, rétablit l'harmonie (1785) : filature et tissage, également outillés, vont désormais du même pas. Puis l'eau et la vapeur viennent joindre leur travail au travail de l'homme. Une chimie et une mécanique nouvelles, avec les cylindres de Bell et les procédés de Berthollet, décuplent les forces des teinturiers et des imprimeurs. A la fin du XVIIIe siècle, l'industrie actuelle est fondée. Les deux millions de livres de coton importées en 1743 ont monté à cinq millions avec la *jenny* de Hargreaves,

à sept avec la *jenny* de Crampton, à dix-huit avec les perfectionnements incessants de R. Arkwright, à vingt-quatre avec le métier de Cartwright. La plaine du Mississipi s'est plantée. E. Witney invente sa machine à décortiquer. L'importation en 1800 dépasse cinquante millions de livres. Le Lancashire alors se couvre d'usines. Liverpool creuse ses *docks* de la Reine et du Roi. Manchester passe de dix mille habitants (1720) à quatre-vingt-quatorze mille (1800).

Et, dans ce *Far West* anglais, une société se dresse qui, pour l'Angleterre encore féodale du XVIIIe siècle, est un sujet d'étonnements pareils à nos étonnements bourgeois devant le *Far West* d'Amérique. Là, pour la première fois depuis le paradis de la légende, le travail manuel n'est pas maudit et l'artisan est honoré. Là, pour la première fois depuis la chute d'Athènes, tout un peuple, sans être irréligieux, se rend compte que, dans les choses humaines, le succès ne dépend que de la volonté et de l'effort des hommes, et non du hasard et des puissances occultes que l'humanité charge ordinairement de ses réussites et de ses malheurs. Ce peuple voit maintenant la sottise et le dommage des vieux préjugés religieux ou féodaux, qui faisaient de la rêverie et de l'oisiveté un signe de grandeur ou de vertu. Manchester ne dira plus ces mots que, depuis des siècles, répétait l'humanité chrétienne : « Voyez les lis des champs ; ils sont plus heureux et plus beaux que le grand roi David, et pourtant ils ne tissent ni ne filent » ; ce peuple sait maintenant qu'il faut tisser et filer pour vivre. Il ne dira plus, comme les lords du temps passé : « Cœur de lion et mains blanches » ; il sait maintenant que tout homme de proie et de loisir mange et flâne aux dépens de la communauté. Manchester proclame que ceux-là sont les meilleurs et les plus sages qui vivent comme Arkwright, debout dès cinq heures du matin et debout jusqu'au soir, attelé dès sa jeunesse aux machines pour gagner son pain et s'attelant, déjà vieux, aux livres pour améliorer son orthographe, conquérant le titre de baronnet par le travail de ses mains noires et, baronnet, continuant à perfectionner ses métiers, appliquant le premier la vapeur à son industrie. Le temps des saints et des nobles est passé : l'estime et le culte du Lancashire n'ira plus désor-

mais qu'aux travailleurs et aux novateurs, aux bienfaiteurs de la vie présente.

Mais alors paraît sur le Continent l'un de ces génies que l'admiration des foules proclame grands en raison directe des maux causés par eux : pendant vingt années, grâce à Napoléon, l'ouvrier du Lancashire meurt de faim près du métier sans ouvrage. L'*imperial quarter* de blé, le double hectolitre, qui valait 40 shellings en 1786 et 43 shellings en 1792, monte à 78 shellings en 1796, à 113 en 1800, à 119 en 1801, à 126 en 1812 : pendant vingt ans, la moyenne dépasse 87 shellings. Les fils et les tissus s'empilent aux dépôts sans clientèle : les marchés du Continent sont fermés par le blocus ; les marchés lointains ne sont pas encore ouverts ou sont trop éloignés ; les armements enlèvent au commerce ses navires et ses hommes ; pour la guerre, il y a chaque printemps « presse » de toutes les énergies et presse de toutes les ressources, comme il y a presse de matelots... La guerre ! jamais plus le Lancashire n'oubliera ce que ce mot renferme de calamités et de faim. En 1811, dans le royaume, quatorze cent mille indigents — un quinzième de la population — demandent à la mendicité le pain que le travail ne peut plus leur fournir. Traqués sur les terres des aristocrates, chassés des paroisses bourgeoises, méprisés de l'Église et redoutés des nobles lords, ces misérables sont poussés en tas vers la prison de bienfaisance, le *work-house*. Leurs enfants leur sont enlevés et donnés ou vendus comme apprentis aux exploiteurs de misère et de vices, ou jetés comme mousses à la corruption de la flotte. La guerre ! John Bull pourra conserver, avec ses instincts de brute, son amour des batailles et du sang chaud : pour Manchester, désormais, toute guerre n'est pas seulement un crime que les préceptes de l'évangile devraient interdire aux peuples chrétiens ; c'est encore une sottise que le simple calcul des intérêts vitaux devrait écarter des peuples sages, une folie dont les désastres matériels survivent longuement à la paix restaurée, et dont encore les pertes matérielles ne sont rien au regard des autres conséquences.[1]

Car ces querelles du dehors établissent toujours au dedans une dure et longue servitude. Contre le travail et les idées nouvelles, elles font toujours surgir les castes inutiles et les

vieux préjugés : « Ne sommes-nous pas tes chefs et tes défenseurs traditionnels? disent ceux-ci au peuple : et, pour se garer du loup, le troupeau ne doit-il pas obéir à ses pasteurs? » Avec de vieilles métaphores que le peuple ne comprend qu'à demi, au nom de vieilles traditions, d'autant plus chères à son cœur d'enfant qu'elles sont plus enfantines ou puériles même, ces pasteurs vivent du troupeau et le tondent et l'écorchent... Quand vingt années de luttes et de misères ont enfin jeté bas la force napoléonienne, quand la paix semble rouvrir au travail du Lancashire le chemin de la fortune, voici venir les nobles lords et les vaillants *yeomen*, les défenseurs de la « vieille joyeuse Angleterre » : trente années encore, ils vont barrer le chemin (1815-1846). Contre un retour possible des impiétés révolutionnaires et du péril étranger, l'Angleterre de 1815 pense qu'il faut conserver et entretenir ces champions de la tradition nationale. Or, ces féodaux ne vivent que du travail de leurs fermiers et de la rente de leurs terres; il faut donc leur garantir à jamais la possession de ces terres par le maintien des vieilles lois sur l'héritage et sur le droit d'aînesse, et il faut leur garantir le rendement constant de leurs fermages par la suppression de la concurrence étrangère. Sans jamais pouvoir morceler et acquérir le sol, le travail va payer indéfiniment de lourdes rentes à ces parasites. Pendant un siècle, le paysan pourra améliorer, transformer, « faire » sa maison et son champ, et l'ouvrier faire son usine et sa ville. Pendant un siècle, le lord inutile touchera sa part du travail commun ; au bout d'un siècle, tout lui reviendra, terres et bâtisses : des quartiers entiers, dans les villes nouvelles, à Londres et à Birmingham, avec leurs maisons et leurs fabriques, rentreront dans le domaine de tel ou tel de ces nobles fainéants. Et pour le *yeoman*, pour le hobereau qui fait valoir son *estate*, il faut encore, sur le pain quotidien, que l'ouvrier prélève un droit très fort : à seule fin que le blé national paie les fermages de l'aristocratie, la loi des blés interdit l'importation des grains, tant que l'*imperial quarter* n'est pas à cent shellings, — cinquante francs l'hectolitre.

La guerre finie, la disette continue donc et la faim : le blé coûte 96 shellings en 1817, 68 en 1825, 70 en 1839; pendant plus de trente années (1815-1846), le peuple ne mangera

cinquante mille en 1861, quatre cent quatre-vingt cinq mille en 1862, trois cent mille en 1863, cent trente mille en 1864 et plus de cent mille en 1865. Que l'on parle maintenant de guerre au Lancashire ; il sait exactement ce qu'une semaine de guerre coûte à ses ouvriers et à ses patrons. Ses ouvriers ont perdu en 1862 quatre millions et quart de francs par semaine, et quelque sept ou huit cents millions pendant ces quatre ou cinq ans. Quant aux patrons, c'est un milliard et demi pour le moins que cette famine leur a coûté[1]. Le monde peut être sûr désormais de leurs sentiments pacifiques.

Pour remplacer les arrivages d'Amérique, on chercha des cotons dans l'univers entier, en Turquie, dans l'Amérique du Sud, mais surtout en Égypte, où Méhémet-Ali avait planté les premières cotonnières, et dans l'Inde, où l'on développa la culture indigène. Le Lancashire dès lors ne fut plus aussi étroitement lié au sort des États-Unis. Mais, recevant du monde entier sa provision annuelle, il dépendit plus étroitement du monde entier : aujourd'hui une guerre maritime, quelle qu'elle soit, mettrait sur le pavé de ses villes des centaines de milliers d'ouvriers sans ouvrage. Il lui faut donc la paix universelle des mers : de la Méditerranée comme de l'Océan Indien, du Pacifique et de l'Atlantique, les flottes viennent à lui, amenant le coton brut pour ses machines, en même temps que le blé pour ses hommes, et remportant filés et tissus. Une semaine de guerre affamerait tout le pays.

Le coton retrouvé, le Lancashire ne retrouva pas aussitôt la prospérité des « jours alcyoniens », et il garda la manie de se plaindre toujours un peu, de regretter les énormes bénéfices d'autrefois. Devant la commission parlementaire de la *Depression of Trade*, en 1886, un des « lords du coton » faisait ainsi le bilan des années dernières :

La situation de notre commerce est très différente de ce qu'elle était jadis. Alors nos maisons de marque donnaient comme instructions à leurs vendeurs de vendre le fil quatre ou cinq pence la livre au-dessus du cours du coton brut, et les tissus quatre ou cinq pence au-dessus du cours du fil, et ces bénéfices s'obtenaient sans grande peine alors ; mais ils ont singulièrement diminué par la suite. La guerre d'Amérique n'intervint pas seulement dans le coût de la

1 Th. Ellison, *Cotton Trade*, p. 96.

tions utiles. La tyrannie la plus paternelle est plus onéreuse que la licence la plus effrénée. Pour qu'un garde-chasse, au nom de bonnes intentions et de parchemins rongés aux vers, n'arrête plus la trouée des locomotives entre Liverpool et Manchester, il faut qu'une réforme libératrice ou une révolution donne aux mains noires, qui mènent les autres machines pour nourrir le royaume, le « contrôle » de la machine parlementaire pour le gouverner. Au nom des droits naturels, le Lancashire réclame ce contrôle et, comme les privilèges lui barrent la route, il est enclin aux errements révolutionnaires. Volontiers, il répète les formules françaises, *Liberté ou la Mort ! Représentation égale ou la Mort !* Volontiers, il se coiffe du bonnet rouge. Ses ouvriers, avec une couverture, leur seul bien, sur le dos, se mettent en branle vers Londres. Pendant dix ans (1820-30), l'Angleterre est à la veille d'une révolution. Mais, en route, les politiques des Midlands arrêtent ces « Marcheurs à la Couverture » et enseignent au Lancashire le vrai chemin, la réforme pacifique et non la révolution.

Entre le Lancashire et les Midlands, l'Union politique noue alors une alliance, qui pendant plus d'un demi-siècle (1830-1885) restera inébranlable et qui « poussera » sans répit le programme radical de travail, de paix et de liberté. Manchester fournit la doctrine, et Birmingham les méthodes. Et bientôt, librement, tous travaillent et prospèrent. Et la « nouvelle riche Angleterre » triple sa fortune et sa population. Et chacun vit en paix, à l'ombre de son usine et de sa haute cheminée. Car, au premier choc, le passé s'est ébranlé, puis écroulé, pierre par pierre. Liberté de pensée et liberté de culte, liberté de commerce et liberté de vie, une Angleterre libérale remplace partout l'Angleterre de la conquête et de la féodalité. La Réforme électorale (1832) marque la première étape ; les lois des blés abolies (1846) marquent la seconde, plus importante encore. Et pendant quarante ans (1846-1885), ce régime de libre échange s'élargit et s'améliore, où, sans distinction de castes, de culte ou de nationalité, les travailleurs anglais échangent librement, entre eux et avec les travailleurs du monde, leurs paroles, leurs idées, leur travail et leurs marchandises.

alternance de satisfactions et de déboires, suivant l'état prospère ou malheureux de l'humanité tout entière.

La campagne commerciale de 1885, grâce à la chute de Khartoum, à la révolution rouméliote, à la guerre serbo-bulgare, etc., a été un désastre : à peine 55 millions de livres sterling ; « depuis la famine du coton, dit l'association des *Bleachers*, nous n'avions rien vu de tel[1] » ; les ouvriers sans travail se battent contre la police dans les rues de Manchester (mai 1886). La campagne de 1890, grâce à la retraite de ce grand auteur et parleur de guerres que fut le prince de Bismarck, grâce aussi aux trois années pacifiques que vient de connaître le monde, est un succès : 62 millions de livres. Puis les révolutions brésilienne, argentine et chilienne (novembre 1890-août 1892) et la famine russe (1891) amènent une chute constante de 1891 à 1893 : 60, 56 et 54,6 millions. Et depuis 1893, guerre sino-japonaise, expulsions juives de Russie, massacres arméniens, révoltes crétoise et arabe, affaires du Transvaal et d'Abyssinie, famines indienne et russe : les exportations tombent, 57 millions en 1894, 54,4 en 1895, 52 en 1896. L'année 1897 — l'année impériale où, pour le jubilé de la reine-impératrice, dans Londres capitale de l'empire, Sa Majesté promène un cortège de soldats et de premiers ministres venus du monde entier — est le plus grand désastre que le Lancashire ait encore vu depuis la guerre de Sécession : 54 millions de tissus et manufactures, 10 millions de fils, c'est, pour une population presque doublée, le même chiffre d'exportations qu'en 1868. Vive l'Empire ! En cette année 1897, l'ambition impérialiste a causé la guerre des Afridis et des Matabélés, et amené par contre-coup ou par l'exemple les empiètements russes en Chine, français à Madagascar, américains à Cuba, etc. L'égoïsme impérialiste, pour achever sans trouble sa lente digestion de l'Égypte, n'a pas entravé la guerre turco-grecque ni le renouveau de massacres en Arménie et en Crète. Et comme si tout voulait se mettre de la partie, famine russe, peste hindoue et disette argentine. Le Lancashire se souviendra du Jubilé.

Pourtant, à travers ces sautes de fortune, sans s'attarder

1. *Blue Book*, C. — 8021, p. 105.

toute nationalité est chez lui? Aussi, malgré la soif de colonies qui dévore l'Europe actuelle, voyez, quand une nation ne peut occuper elle-même un territoire, si elle ne préfère pas une occupation anglaise à toute autre occupation : elle sait que chez nous la porte est toujours ouverte. Personne ne niera que cette politique de « la porte ouverte » ait fait la grandeur de l'Angleterre et de ses possessions. Et sur l'imbécillité de la politique contraire, quelle leçon donne au monde, à cette heure même, l'exemple de l'Espagne et aussi de la France! Si la France voulait considérer seulement que, de toutes ses colonies, pas une ne peut se suffire, mais que toutes grèvent chaque année le budget métropolitain d'une somme plus forte peut-être que le montant du commerce total entre elles et la métropole ; si la France voulait méditer le sort de l'empire espagnol, peut-être entreverrait-elle le terme où doit forcément aboutir sa politique actuelle... Ce n'est pas l'heure de multiplier les arguments en faveur du libre-échange. Mais il fallait bien établir la situation de notre Chambre à cet égard. Quand par théories de Manchester on entend libre-échange et seulement libre-échange, nul ici ne songe à répudier ce titre et notre Chambre, en tant que Chambre, garde cette théorie. Le patriotisme des individus n'est nullement engagé par cette attitude. Tous, nous sommes fiers des gloires nationales et de cet empire sans rival dans l'histoire. Mais, tous, nous pensons aussi que les responsabilités en sont énormes et qu'il faudrait l'assurer et le consolider avant de rêver des extensions nouvelles [1]...

II

La concurrence donne le premier rang au plus habile, c'est-à-dire à la meilleure division du travail et à la plus stricte économie. Quand nos rivaux réussissent, nous les imitons, et nous gardons ainsi notre commerce. Depuis vingt ans nous avons transformé toutes nos affaires, non seulement pour la fabrication, mais surtout pour la distribution des marchandises. Le commerce change et il faut changer avec lui. La rapidité des communications a développé de nouveaux besoins, diversifié les produits et rendu plus nécessaire pour nous de suivre les goûts de nos clients. Nous nous sommes efforcés de modifier sans cesse nos méthodes. C'est cette constante entreprise individuelle qui a fait notre fortune et qui seule peut la maintenir.

Réponse de la Chambre de Manchester aux enquêteurs parlementaires de 1896, *Blue Book*, C — 4715. p. 476.

1. Manchester Chamber of Commerce, *Monthly Report*, février 1899.

Si, de 1891 à 1897, elle a fléchi, les causes passagères de cette baisse ne doivent pas être cherchées au dehors du royaume, dans la concurrence étrangère. — « la concurrence étrangère, dit le Lancashire, ne compte pas pour un dixième dans nos pertes[1] » : c'est le snobisme national qui cause cette perte. Dans l'Angleterre unioniste, où les lords donnent le ton, où sévit la morale du *select* et de la distinction des classes, le coton démocratique n'est plus de mise : les *gentlemen* ne doivent porter que des étoffes chères, lin, chanvre, laine et soie. C'est le contraire de la révolution qui se produisit vers le milieu du XVIIIe siècle, à l'arrivée des premières indiennes, quand Daniel de Foë stigmatisait « la folie générale pour les calicots, et les personnes de qualité s'habillant comme leurs femmes de chambre, et la reine elle-même portant les étoffes du vulgaire » : aujourd'hui, Jesse Collins et les bourgeois *brummagem* veulent être mis en personnes de qualité. Mais le Lancashire pense que ce *règne des lords* ne durera pas toujours. La crise présente n'est pas plus lourde que bien d'autres, et le Lancashire en sortira par le même chemin, avec les mêmes méthodes qui l'ont tiré des précédentes. Aujourd'hui, comme il y a un siècle, il ne veut pour être sauvé que la liberté de travailler à sa guise : il ne demande à ses gouvernants que la paix. Et quand les bonnes âmes du *Fair Trade* viennent lui proposer l'aide ou les conseils de l'État, ses réponses restent les mêmes :

Moins la législation interviendra dans notre commerce et plus solides seront les bases de notre prospérité. Il n'est pas douteux que parfois nous souffrons de surproduction. Mais ce n'est pas que nous produisions plus que le monde ne peut consommer : c'est que nous produisons plus que le monde ne peut réellement payer. L'important est donc de réduire au dernier degré possible nos prix et frais de production... La baisse n'a jamais atteint les manufactures qui avaient une spécialité, et toujours elle a été arrêtée par la création de nouveaux articles et par l'adaptation des vieux commerces aux nouvelles sources de demande, *the depression has been checked by the rapid adoption of new manufactures and the adaptation of old trades to new sources of demand*[2]

1. *Blue Book*, C. — 1715, p. 368. Cf. p. 106 : *there has been a greater falling off in the home trade and the home trade was more profitable, our competitors attacked the cream of the better class trade*

2. *Blue Books*, C. — 1621, pp. 105 et 89. C. — 1715, p. 126.

grâce enfin à la découverte de Bullough, atteint la même perfection avec le nouveau *power loom*, qui de 1841 à 1851 est partout adopté. Pour remplacer les marchés européens, le Lancashire se tourne vers l'Amérique, vers l'Inde et vers la Chine, qui deviennent ses grands consommateurs.

La paix rétablie dans la mer Noire et en Italie rend au Lancashire les marchés méditerranéens. Il se rouvre les autres marchés de l'Europe par l'expansion et le triomphe de ses idées, surtout par le traité de commerce franco-anglais de 1860, qu'il signe dans la personne de Cobden et qui pour vingt années (1860-1880) va mettre à la mode les théories libre-échangistes sur presque tout le continent. Aussi, de 1857 environ jusqu'en 1861, le Lancashire connaît une prospérité sans rivale : il est dans « les jours alcyoniens » dont les vieillards parlent encore. Brusquement la tempête arrive : la guerre de Sécession, de 1861 à 1864, crée « la famine du coton ». Depuis la fin du XVIIIe siècle, les États-Unis étaient les fournisseurs presque exclusifs de matière première. La Méditerranée levantine, qui au XVIIe siècle avait été pour l'Europe la source de tout le coton brut, avait cédé ce profit aux Antilles d'abord, qui quelque temps détinrent le monopole, puis aux États du Mississipi qui s'en emparèrent vers 1800. Ce monopole américain était allé s'affermissant jusqu'aux mauvaises récoltes de 1846 et 1847. Le Lancashire, manquant de matière première, avait alors demandé à la Compagnie des Indes et au Parlement de développer les cotonnières de l'Inde. Mais les bonnes récoltes des années suivantes firent oublier ces demandes... La « famine du coton » commence avec la guerre civile des États-Unis, à la fin de 1861, sévit durant toute l'année 1862, diminue en 1863 et 1864, mais ne se termine qu'à la fin de 1865. Si le Lancashire avait jamais pu oublier les leçons de 1800 à 1815, cette guerre de Sécession l'aurait à jamais guéri des idées belliqueuses. Dans le royaume, sur cinq cent trente mille fileurs ou tisseurs de coton, deux cent cinquante mille en 1862, deux cent mille en 1863, cent trente mille en 1864, cent mille encore en 1865 restent sans ouvrage. Les autres, réduits à la demi-journée et à la demi-semaine, ne peuvent plus vivre de leurs salaires : la charité publique en doit nourrir

***

Tout a changé, en effet, dans le commerce du Lancashire depuis une génération, les clients, les produits et les méthodes de distribution. En 1872, on peut dire que le monde entier dépendait encore de l'Angleterre pour les choses du coton. L'univers se disputait tissus et filés anglais et, parmi cette foule de clients, Manchester pouvait élire et servir à son gré et à son heure : la demande dépassait l'offre. Manchester prenait donc seulement la clientèle sérieuse, proche et avantageuse, sur laquelle elle pouvait avoir des renseignements avant la livraison et une prise légale ensuite. Elle avait élu le Continent, la Turquie, les États-Unis et l'Inde, c'est-à-dire les pays européens et les terres anglo-saxonnes ou sous la domination et l'influence anglaises. Sur les quatre-vingts millions de livres sterling que représentait l'exportation globale de 1872 (filés, tissus et manufactures), l'Europe et les pays méditerranéens prenaient plus de cinquante-deux millions.

Résultat du libre-échange européen (1860-1876), cet état commercial fut bouleversé par le retour offensif du protectionnisme. Quand la vieille forteresse de la réaction, l'Autriche, eut donné le signal par ses tarifs de 1877 et 1879, l'Allemagne et la Russie militaires suivirent aussitôt (1879 et 1887); puis « l'esprit nouveau » en France se mit à l'œuvre et bâtit la muraille de 1882; puis, sur tout le Continent, il ne fut pas un peuple grand ou petit, Italie, Espagne, Portugal, Suisse ou Grèce, qui ne voulût avoir aussi son mur de chinoiseries douanières. Les cotonnades anglaises furent chassées de l'Europe à seule fin d'enrichir quelques bandes de cotonniers, — qui d'ailleurs, en Italie comme en France, en Russie comme en Portugal, sont anglais. Car ne pouvant plus entrer ses marchandises sur le Continent à cause des tarifs protecteurs, le Lancashire entra ses capitaux, ses lanceurs d'affaires, ses ingénieurs et ses contre maîtres, et ce fut encore à lui, par cette voie détournée, que retournèrent les bénéfices les plus nets du protectionnisme. Les rapports consulaires anglais signalent partout ces entreprises des *Lancashire men*, en Allemagne, à Rouen, dans les Vosges, à Bar-

matière première : la fluctuation des cours découragea bien des esprits timorés et lança au contraire les aventureux dans les spéculations folles; fermeture de certaines usines, faillite d'autres, même après la guerre, durant les années 1867, 1868 et 1869, une crise très dure sévit. Mais, en 1869, les affaires du coton commencèrent à offrir moins de risques, et la guerre franco-allemande fut un coup de fortune : la matière première baissa de prix avec la baisse des demandes continentales; la concurrence continentale disparut pour un temps sur le marché anglais et dans le reste du monde. L'entreprise redevint à la mode, *enterprise became fashion*, et pendant quelques années les affaires reprirent avec des résultats très avantageux. Puis 1877, 1878 et 1879 furent de moins bonnes années : la concurrence étrangère se faisait plus active. L'automne de 1879 marqua une reprise et, en 1880, bien des gens espéraient le retour du bon temps. Mais après 1881, les affaires se sont gâtées de jour en jour, et 1885 a été l'année la plus ruineuse que nous ayons eue depuis la guerre américaine [1].

La concurrence étrangère n'a été que pour peu de chose dans ces mauvaises campagnes. Ce furent des révolutions, des guerres, des famines, des pestes ou des cyclones qui, de 1878 à 1885, ravageant les pays consommateurs, Turquie, Inde, Chine ou Japon, diminuèrent leurs facultés d'absorption et, par contre-coup, découragèrent aussi l'entreprise des *Lancashire men* : les deux années les plus mauvaises, 1878 et 1879, ont été la conséquence de la guerre russo-turque. Mais, dans l'intervalle de ces désastres, viennent pour le monde les années de paix et les bonnes récoltes, et tout aussitôt les exportations de tissus et de manufactures montent à des chiffres que jamais encore elles n'avaient atteints, près de 64 millions de livres sterling en 1880, près de 66 millions en 1881 (1 600 et 1 650 millions de francs). Jamais le Lancashire n'avait encore eu de pareilles commandes : même l'année 1872, dont la ruine franco-allemande avait fait un coup de fortune pour toute l'Angleterre, cette année 1872 que les Midlands regrettent toujours et n'ont jamais retrouvée, n'avait donné au Lancashire que 63 millions et demi de livres sterling (1 586 millions de francs). Et comme, de plus en plus, la prospérité du Lancashire dépend de la paix et de la prospérité universelles, ce sera de 1885 à 1895 la même

1. *Blue Book*, C.-4715.

Vers la France et les pays latins, baisse continue :

	1872	1887	1892	1897
France	3	1.9	1.3	1.1	0.8
Italie	2	1.8	1.9	0.7	0.3
Portugal . . .	1	0.6	0.7	0.3	0.3

Millions de livres sterling.

Le continent se ferme donc aux produits du Lancashire, et bientôt, les marchés indigènes ne leur suffisant plus, les cotonniers du Continent veulent étendre leur domaine réservé. Dans cette folie de guerres coloniales, qui s'empare de l'Europe presque entière, ce sont eux qui ont la plus grosse responsabilité. Quand ils ne peuvent mettre l'État au service de leurs affaires, ils ont encore pour eux, chez leurs compatriotes de l'étranger, l'appui des préjugés ou des goûts nationaux. D'Afrique et d'Amérique, les cotonnades anglaises sont repoussées par les colonies latines ou germaniques :

Les cotonnades portugaises, écrit le consul anglais de Loanda, ferment notre marché aux ballots de Manchester qui doivent acquitter un droit de 250 reis par kilogramme (1 fr. 25). La colonie existe pour le bénéfice de quelques manufacturiers de la métropole, qui fauchent tout le bénéfice. Depuis 1871, on peut estimer la diminution des cotonnades anglaises dans notre port à 1 700 000 kilogrammes, qui auraient eu à payer 51 000 livres sterling à la douane. — Les manufactures du royaume, écrit le consul de Lisbonne, ont travaillé nuit et jour, depuis un an, pour satisfaire les demandes africaines : les chemises des nègres, qui jadis venaient d'Angleterre, sont aujourd'hui fabriquées en Portugal [1].

Dans l'Amérique du Sud, écrivent le consul de Montevideo et de la Plata, l'émigration italienne et espagnole a transplanté les goûts et les habitudes de ces pays : on ne parlait pas de cotonnades italiennes il y a dix ans ; elles sont en train de conquérir les marchés, à cause de leurs couleurs voyantes et de leur conformité aux demandes des immigrants [2].

Privé de l'Europe et de ses colonies, le Lancashire se tourne vers les Amériques, et pendant plusieurs années, il y trouve des marchés rémunérateurs. Puis là aussi le protec-

1. *Annual series*, nos 1908 et 1839.

2. *Annual series*, nos 1919 et 1927.

comme les Midlands en récriminations inutiles sur la baisse de son commerce, le Lancashire continue sa vie de travail et sa poussée d'efforts. D'ailleurs, ce mot de *baisse*, dit le Lancashire, est tout à fait inexact pour les affaires du coton. « *depression* » *does not accurately describe the general course of the cotton trade*[1]. Et les chiffres sont là pour vérifier ce mot. Qu'on laisse même de côté, dans le calcul des bénéfices, l'énorme stock de cotonnades qui s'empilent aux dépôts du royaume ou que bon an mal an consomme le public des deux îles (aucun chiffre certain n'en peut être donné ; mais la consommation annuelle de ces quarante millions d'Anglais est certainement énorme). Que l'on prenne seulement la valeur des exportations en fils et tissus ; que l'on en dresse depuis trente ans les moyennes quinquennales, et que l'on mette en regard la valeur des importations de matière première, c'est-à-dire de coton brut : la différence nous donnera la plus grosse part, mais une part seulement des bénéfices bruts du Lancashire. Or il apparaît que ces bénéfices depuis trente ans n'ont pas baissé, tout au contraire :

Moyenne des années.	Valeur du coton brut : Importé.	Réexporté.	Consommé.	Valeur des exportations : Fils.	Colons.	Bénéfices bruts sur la seule exportat.
	—	—	—	—	—	
1860-1864. . .	48 000	13 690	34 310	8 500	39 120	13 310
1865-1869. . .	59 328	14 787	44 541	13 542	53 982	22 983
1870-1874. . .	53 596	8 482	45 114	15 370	59 832	30 088
1875-1879 . .	38 310	4 578	33 732	12 654	55 043	33 965
1880-1884. . .	44 558	5 493	39 065	12 850	62 878	36 663
1885-1889. . .	40 080	5 114	34 966	11 620	58 240	34 894
1890-1894. . .	38 074	4 470	33 604	10 140	58 110	34 246
1896	36 272	3 571	33 701	10 044	59 309	35 652
1897	32 195	4 316	27 879	9 939	54 043	36 103

(En millions de livres sterling.)

La consommation en coton brut du Lancashire, loin de diminuer, s'est maintenue et même, jusqu'en 1892, a monté :

Fonds de coton consommé.	1867	1872	1877	1882	1887	1892
	—	—	—	—	—	—
Millions de livres.	912	1 135	1 185	1 519	1 498	1 812

1. *Blue Book* C. — 4621, p. 101.

Si, de 1892 à 1897, elle a fléchi, les causes passagères de cette baisse ne doivent pas être cherchées au dehors du royaume, dans la concurrence étrangère, — « la concurrence étrangère, dit le Lancashire, ne compte pas pour un dixième dans nos pertes[1] » : c'est le snobisme national qui cause cette perte. Dans l'Angleterre unioniste, où les lords donnent le ton, où sévit la morale du *select* et de la distinction des classes, le coton démocratique n'est plus de mise : les *gentlemen* ne doivent porter que des étoffes chères, lin, chanvre, laine et soie. C'est le contraire de la révolution qui se produisit vers le milieu du XVIIe siècle, à l'arrivée des premières indiennes, quand Daniel de Foë stigmatisait « la folie générale pour les calicots, et les personnes de qualité s'habillant comme leurs femmes de chambre, et la reine elle-même portant les étoffes du vulgaire » : aujourd'hui, Jesse Collins et les bourgeois *brummagem* veulent être mis en personnes de qualité. Mais le Lancashire pense que ce *règne des lords* ne durera pas toujours. La crise présente n'est pas plus lourde que bien d'autres, et le Lancashire en sortira par le même chemin, avec les mêmes méthodes qui l'ont tiré des précédentes. Aujourd'hui, comme il y a un siècle, il ne veut pour être sauvé que la liberté de travailler à sa guise : il ne demande à ses gouvernants que la paix. Et quand les bonnes âmes du *Fair Trade* viennent lui proposer l'aide ou les conseils de l'État, ses réponses restent les mêmes :

Moins la législation interviendra dans notre commerce et plus solides seront les bases de notre prospérité. Il n'est pas douteux que parfois nous souffrons de surproduction. Mais ce n'est pas que nous produisions plus que le monde ne peut consommer : c'est que nous produisons plus que le monde ne peut réellement payer. L'important est donc de réduire au dernier degré possible nos prix et frais de production... La baisse n'a jamais atteint les manufactures qui avaient une spécialité, et toujours elle a été arrêtée par la création de nouveaux articles et par l'adaptation des vieux commerces aux nouvelles sources de demande, *the depression has been checked by the rapid adoption of new manufactures and the adaptation of old trades to new sources of demand*[2].

1. *Blue Book*, C. — 4715, p. 368. Cf. p. 166 : *there has been a greater falling of in the home trade and the home trade was more profitable ; our competitors attacked the cream of the better class trade.*

2. *Blue Books*, C. — 4621, pp. 105 et 89, C. — 4715, p. 426.

Rapide et incessante adoption de méthodes nouvelles, recherche constante d'innovations et de perfectionnements, adaptation sans trêve des vieux organismes aux nouveaux besoins, telle est bien la politique commerciale que, fidèle à ses traditions et toujours radical en affaires comme en politique, le Lancashire a suivie depuis vingt ans. Et il a gardé l'idéal aussi des radicaux d'autrefois : il ne met son espoir que dans le service de l'humanité, dans le bien-être et la satisfaction du plus grand nombre, sa force que dans sa condescendance aux besoins de tous : « Toute intervention législative dans le jeu des lois naturelles du commerce, dit-il encore aux enquêteurs parlementaires, est, en règle générale, à éviter. Si le gouvernement pourtant veut nous aider dans nos affaires, qu'il ouvre de nouveaux marchés et qu'il développe les marchés existants, surtout ceux de l'Inde, par la construction de chemins de fer et par l'exécution d'autres travaux aptes à promouvoir le bien-être des sujets de S. M. dans ces régions, *to promote the happiness of H. M's. subjects in that dependency*[1]. » Les Impérialistes vont répétant que le commerce suit le drapeau. Manchester sait que son commerce n'a suivi le drapeau britannique que quand ce drapeau était fidèle à son rôle : « Partout où flottent les couleurs anglaises, dit-elle, c'est le premier principe de notre gouvernement que toute vie humaine doit avoir son prix et que toute souffrance humaine doit être soulagée dans la mesure du possible[2]. » C'est par cette fidélité de tous les instants aux principes et aux méthodes du radicalisme que Manchester a conservé son commerce. Les Midlands ont perdu le leur pour être devenus unionistes en affaires comme en politique ; en politique, avec l'Église et avec la Bière, en affaires, avec les *Limited Societies*, ils se sont faits les serviteurs du « conservatisme insulaire[3] ».

1. *Blue Book*, C. — 4621, p. 997.

2. *Annual Meeting of Manchester Chamber of Commerce*, fév 1897, discours du Président : *our rulers had long determined that wherever the British flag flies, there human life should be valued and human sufferings as far as possible relieved.*

3 Voir la *Revue* du 15 janvier.

***

Tout a changé, en effet, dans le commerce du Lancashire depuis une génération, les clients, les produits et les méthodes de distribution. En 1872, on peut dire que le monde entier dépendait encore de l'Angleterre pour les choses du coton. L'univers se disputait tissus et filés anglais et, parmi cette foule de clients, Manchester pouvait élire et servir à son gré et à son heure : la demande dépassait l'offre. Manchester prenait donc seulement la clientèle sérieuse, proche et avantageuse, sur laquelle elle pouvait avoir des renseignements avant la livraison et une prise légale ensuite. Elle avait élu le Continent, la Turquie, les États-Unis et l'Inde, c'est-à-dire les pays européens et les terres anglo-saxonnes ou sous la domination et l'influence anglaises. Sur les quatre-vingts millions de livres sterling que représentait l'exportation globale de 1872 (filés, tissus et manufactures), l'Europe et les pays méditerranéens prenaient plus de cinquante-deux millions.

Résultat du libre-échange européen (1860-1876), cet état commercial fut bouleversé par le retour offensif du protectionnisme. Quand la vieille forteresse de la réaction, l'Autriche, eut donné le signal par ses tarifs de 1877 et 1879, l'Allemagne et la Russie militaires suivirent aussitôt (1879 et 1887); puis « l'esprit nouveau » en France se mit à l'œuvre et bâtit la muraille de 1882; puis, sur tout le Continent, il ne fut pas un peuple grand ou petit, Italie, Espagne, Portugal, Suisse ou Grèce, qui ne voulût avoir aussi son mur de chinoiseries douanières. Les cotonnades anglaises furent chassées de l'Europe à seule fin d'enrichir quelques bandes de cotonniers, — qui d'ailleurs, en Italie comme en France, en Russie comme en Portugal, sont anglais. Car ne pouvant plus entrer ses marchandises sur le Continent à cause des tarifs protecteurs, le Lancashire entra ses capitaux, ses lanceurs d'affaires, ses ingénieurs et ses contre maîtres, et ce fut encore à lui, par cette voie détournée, que retournèrent les bénéfices les plus nets du protectionnisme. Les rapports consulaires anglais signalent partout ces entreprises des *Lancashire men*, en Allemagne, à Rouen, dans les Vosges, à Bar-

celone, à Malaga, à Oporto, mais surtout en Italie, où la main-d'œuvre est abondante et bon marché et où le climat fait au coton une large clientèle. Dès 1885, les capitaux anglais, qui travaillaient à perte dans l'Italie du Nord (canal Cavour; travaux urbains de Milan, Florence et Turin), descendent au bord de la mer, à proximité des arrivages de houilles et de coton brut, et fondent autour de Gênes, de Pise et de Naples des centres cotonniers, sous la direction d'*experienced men from Lancashire*[1].

Mais dans le Lancashire, les résultats de ces tarifs et de cette émigration se font bientôt sentir. Vers l'Allemagne qui, en 1872, était le meilleur client, vers la Hollande, qui, par Rotterdam, était l'une des portes du marché germanique, baisse continue des cotonnades exportées de 1872 à 1892[2]:

	1872	1877	1882	1887	1892
Allemagne. .	6.2	4.4	3.3	2.9	2.4
Hollande . .	5.5	2.6	2.3	2.5	2.2

Millions de livres sterling.

En 1892, le commerce allemand se crée, et Hambourg offre, pour tous les ports du monde, des frets qui sont la moitié, parfois le tiers des prix exigés à Liverpool, Hull ou Londres. Car les grands armateurs anglais, les *lords* des docks, sont unionistes eux aussi à leur façon; ils se sont unis en *rings* (cercles) et exploitent durement l'industrie nationale. Manchester trouve donc son bénéfice à se passer d'eux et à accepter les services de Hambourg. L'Allemagne devient ainsi l'intermédiaire entre le Lancashire et le reste du monde, et les exportations de cotonnades vers Hambourg remontent aussitôt. La Hollande, qui n'importe plus que pour elle-même et ses colonies, maintient au contraire son chiffre de commandes:

	1892	1894	1896	1897
Allemagne. . . .	2.4	2.4	3.2	3.6
Hollande	2.2	2.5	2.1	2.3

Millions de livres sterling.

1. *Blue Books*, C. — 4621, p. 34, C. — 4715, pp. 140 et 154; *Annual series*, nos 1860, 1867, 1891, etc.

2. Pour ces chiffres et les suivants, voir *Annual Statements of the Trade*.

Japon, élève docile de l'Angleterre, ouvrait à Osaka sa première filature. L'entreprise indigène ou étrangère des particuliers fut stimulée par la protection gouvernementale, qui fonda des filatures modèle. Les charbons de Yeso, le coton souple et long des autres îles, une population d'artisans innombrable, active et sobre, un climat pluvieux tout pareil à celui de Lancashire, ont fait d'Osaka un véritable Manchester japonais : 4 962 fabriques ou ateliers y dressent leurs 1870 cheminées; 31 400 fileurs, 27 900 fileuses, 5 600 tisseurs et 40 000 tisseuses formaient en 1897 le noyau de cette armée cotonnière[1]. Dans l'Inde, c'est Bombay qui commence en 1851, mais dont l'œuvre grandit surtout depuis 1870, et que suivent de loin les autres capitales de la péninsule, Calcutta et Madras. Sur toute l'étendue du *regour* (terre à coton), se construisent des usines, qu'alimentent les houilles du Bérar et de la Vardha et que peuplent les foules anonymes de toutes races et de toutes couleurs. De 1887 à 1898, le nombre de ces usines et de ces travailleurs a presque doublé. Encore les chiffres sont-ils approximatifs; combien d'artisans isolés ou en famille, à la mode d'autrefois, filent et tissent pour leur consommation et celle du petit voisinage! Il est presque impossible de dénombrer ces irréguliers de l'armée cotonnière. Bombay demeure le centre de ce Lancashire, avec les 11 ½ usines répandues dans ses faubourgs ou sa présidence; Madras et Calcutta viennent bien loin derrière avec dix et onze établissements; le reste est disséminé dans le Décan et le Penjab[2].

Cette industrie de l'Extrême-Orient, au Japon comme dans l'Inde, est surtout fileuse. Sa main-d'œuvre grossière, ignorante et rebelle encore au dressage, ne semble pas apte aux opérations plus délicates du tissage en grand et de l'impression ou de la teinture mécaniques des étoffes. La consommation locale et environnante, d'ailleurs, lui demande surtout des filés pour satisfaire les préjugés ou les goûts de ces Orientaux : « Le Chinois, écrit le consul anglais de Shanghaï, est l'homme de l'économie extrême. Pour lui, l'économie avaricieuse est la science et le but de la vie : afin d'épargner un

1. *Miscellaneous Series*, n°s 49, 50 et 110. *Annual Series*, n° 2 109.

2. *Board of Trade Journal*, avril, 1899, p. 421.

tionnisme vient à sévir. Les États-Unis, les premiers, s'enclosent d'un tarif. Producteurs de coton brut, possesseurs de houillères, outillés d'hommes et de fer, ils pourraient être depuis un demi-siècle les rois de la cotonnade. Pourtant leur industrie cotonnière, dans le Massachusetts et les États du Nord, reste d'abord languissante : c'est qu'elle est entourée et un peu étouffée d'industries rivales, qui pour le pétrole et les métaux occupent une main-d'œuvre énorme et font monter le prix des salaires. Aussi les cotonnades anglaises, malgré le tarif, gardent d'abord la majeure partie de leur clientèle *yankee*. Mais quand le *rush* d'émigrants et d'entreprises, parti de l'Atlantique et poussant droit devant lui vers le *Far West* américain, a atteint les Montagnes rocheuses, il se produit comme un remous devant cet obstacle infranchissable, et la masse, revenant en arrière, descend du nord au sud, le long des fleuves et des Alleghanys, vers les houillères encore inexplorées, vers les chutes d'eau inexploitées, vers les réservoirs de richesses, de forces naturelles et de main-d'œuvre nègre, qui dormaient dans les plaines du Sud. Jadis, ce Sud agricole ne vivait que de la culture de la canne et du coton. Entre lui et le Nord, il était toujours resté depuis la guerre civile une sorte de zone militaire moins peuplée. C'est sur cette zone que la nouvelle industrie cotonnière s'installe, dans la Virginie, puis la Caroline. Car l'industrie gagne de proche en proche et déjà quelques Etats du Sud abandonnent un peu la culture du coton pour les métiers. La terre cotonnière, qui jadis bordait l'Atlantique et dont Charleston était le grand port, se déplace vers l'ouest, franchit le Mississipi, et conquiert le Texas qui devient le plus grand État cotonnier. Désormais la cotonnière a sa façade sur le golfe du Mexique, entre ses deux grands embarcadères, Mobile et Galveston. Les États atlantiques du Sud, par contre, se font industriels : coton brut et main-d'œuvre nègre, houillères et chutes d'eau, ports voisins et rivières navigables, ils ont tous les avantages.

Ce sont les *Lancashire men* qui viennent encore former les cadres supérieurs de cette armée. Quelque temps, elle manque de contremaîtres et de cadres inférieurs. Mais l'égoïsme des unionistes anglais lui fournit bientôt cet élément indispensable, pour le double dommage du Lan-

Lancashire fournissait à la Chine 11 millions de livres (en poids), 19 millions en 1880, 20 millions en 1885; le chiffre est tombé à 8 millions en 1892; la guerre sino-japonaise et la peste de l'Inde l'ont fait remonter à 9 millions en 1896, à 11 en 1897, à 13 en 1898; malgré cette reprise éphémère, on reste loin des moyennes de 1880 à 1885.

A l'autre bout de l'Asie, vers la Perse et vers le monde arabe, ce sont des raisons plus puissantes encore qui ont fait triompher les filés de l'Inde. De Bombay musulmane, ils se sont répandus sur toutes les terres du Khalife grâce à la touchante fraternité et aux habitudes de pèlerinage qui font de tout l'Islam une seule et même famille. Au long des routes maritimes et terrestres du *hadj* (pèlerinage vers la Mecque), les caravanes et les bateaux ont semé les ballots de Bombay : « l'Arabie est devenue une dépendance commerciale de Bombay, qui la nourrit de ses blés et l'habille de ses cotons », écrit le consul anglais de Djedda[1]. Marchandise khalifale, en quelque façon, le fil hindou a rayonné de la Mecque sur les terres du Prophète. Les consuls anglais signalent son arrivée dans les bazars des autres villes saintes, Damas, Bagdad, etc., dans les ports de l'Asie-Mineure et jusqu'au fond de la mer Noire. A mesure que la tuerie arménienne extirpait les courtiers chrétiens de Manchester, le fil musulman de Bombay a conquis l'Asie turque. Il a pénétré dans le golfe Persique, descendu la côte africaine et atteint Zanzibar. Il a pris la mousson pour guide et l'Arabe pour serviteur[2]. Son chiffre d'exportation a doublé depuis dix ans, alors que celui des tissus restait stationnaire. Avant peu, l'exportation des filés de l'Inde égalera celle de l'Angleterre elle-même : l'Inde vend au dehors 200 millions environ de livres de fils (en poids) et l'Angleterre 250 millions à peine.

Dans cet *estate* asiatique, jadis son domaine réservé, Manchester rencontre donc les mêmes rivalités qu'en Amérique et en Europe. Autrefois, elle était seule à filer le coton et ses moulins d'Oldham approvisionnaient l'univers. Aujourd'hui, le monde entier retentit du bruit des broches :

1. *Annual Series*, n° 2006.
2. *Annual Series*, nos 1961, 2008, etc.

de la Baltique l'un de ses domaines. De 1870 à 1890, le Danemark, les royaumes scandinaves et la Russie augmentent peu à peu leurs commandes. Le Danemark surtout trouve son bénéfice à ce commerce : car, en paiement des filés et tissus qu'elle lui fournit, Manchester lui prend ses lards, ses œufs et son beurre. L'agriculture danoise en est revivifiée : 2 700 000 livres sterling de lard, 6 800 000 livres de beurre, 600 000 livres d'œufs, en tout plus de 250 millions de francs pour l'année 1897, l'importation danoise fournit à Manchester son premier déjeuner, *eggs, butter and bacon*[1]. Le Danemark reste donc un fidèle client du Lancashire. Mais la consommation de ce petit peuple est limitée ; limitée aussi, la consommation des Scandinaves qui, d'ailleurs, n'ont qu'un peu de bois et de poisson à vendre sur les marchés anglais. Ce monde baltique, en outre, est convoité par l'industrie allemande, entamé par le commerce allemand qui vient y charger des minerais de fer pour les usines de la Ruhr. De ce côté, néanmoins, Manchester se défend et garde son bien[2].

Mais, depuis 1890, la Russie commence à lui échapper, Russie baltique et Russie noire et caspienne, plaines de l'ouest ou du sud et steppes de l'est et du nord. C'est qu'ici encore le protectionnisme a dressé un rempart derrière lequel, de toute l'Europe, de France, de Belgique, d'Allemagne et du Lancashire même, des capitaux et des ingénieurs sont venus travailler, assurés par avance d'énormes bénéfices[3]. Partout la main-d'œuvre était abondante. En deux points, des champs houillers, des Pays Noirs s'offraient sur les bords de fleuves ou de rivières navigables qui pouvaient amener le coton brut. Deux grands centres cotonniers se sont donc créés sans peine. Le coton américain, amené dans la Baltique et troqué contre les bois, sucres, alcools et grains de la plaine polonaise et russe, remonta par la Vistule jusqu'au Pays Noir polonais : Lodz, au cœur de cette Pologne, est aujourd'hui la capitale d'un Lancashire en formation qui

1. Cf *Statistical Abstract* et *Blue Book* C. — 8963, p. 68.

2. *Annual Series*, n° 2064 ; *Miscellaneous Series*, n° 434. Cf. *Annual Statement of the Trade*.

3. *Annual Series*, n° 1998.

d'Amérique, la filait, et vendait ces filés au monde qui les tissait à sa guise. Cette exportation de filés suffisait presque à sa vie ou du moins tenait une place notable dans son commerce :

	1857	1867	1872
Fils exportés. . .	8.7	9.8	14.8	16.6

Millions de livres sterling.

C'était l'Allemagne surtout qui prenait ces filés et qui achevait de les transformer en tissus : à elle seule, en 1872, l'Allemagne en achetait, directement ou par l'intermédiaire de Rotterdam, pour huit millions et demi de livres sterling (212 millions de francs); ses commandes, aujourd'hui, n'atteignent plus deux millions. L'Italie, l'Inde, la Chine et le Japon, qui étaient les autres grands consommateurs, se sont aussi outillés eux-mêmes ou fournis ailleurs. Manchester a dû abandonner un peu la vente des filés les plus gros : elle s'est spécialisée dans la production des filés très fins, qui, plus difficiles à obtenir, mais aussi plus coûteux, laissent un plus gros bénéfice avec un chiffre d'affaires apparemment moins considérable.

Dans l'ensemble pourtant, Manchester a délaissé un peu cette industrie rudimentaire de la filature que pouvaient sans peine acclimater chez elles les humanités moins savantes et moins civilisées. Depuis 1862, son exportation de filés n'augmenta presque plus en quantité et tomba de moitié pour les prix :

EXPORTATION DE FILÉS

	1872	1882	1892	1898
Millions de livres (en poids).	212	238	233	246
Millions de livres sterling	16.6	12.8	9.6	8.9

Mais ce déficit des filés fut comblé par le tissage :

EXPORTATION DE TISSUS

	1860	1870	1880
Millions de yards . . .	2 771	3 257	4 570
Millions de livres (sterling)	40	53	57

Grèce, Roumanie, Bulgarie, Perse, etc. ; au total, pour l'année 1887, plus d'un milliard de commandes sont venues de cet *estate* aux entrepôts du Lancashire. Cette année 1887 marque un maximum. C'est que durant les dix années qui séparent la guerre des Balkans et l'arrivée des Unionistes au pouvoir, l'*estate* a été sagement administré par la politique libérale. L'Angleterre alors soutient et réforme les vieux empires, Chine et Turquie, protège les jeunes nationalités, Bulgarie, Grèce et Roumanie, encourage les civilisations naissantes, Japon, Siam et Égypte, civilise les humanités rudimentaires, Arabie, Afghanistan et Birmanie, et secourt les sociétés misérables, Perse, Inde et Philippines. Le bien-être et la richesse de tous ses clients font alors la fortune de Manchester... Après 1887, nous avons vu déjà comment aux désastres de la nature viennent s'ajouter les méfaits de l'impérialisme. L'ambition et l'accaparement impérialistes secouent l'Europe de pareilles convoitises. Dix années de violences bouleversent ce monde oriental. Isolée dans son égoïsme et dans la haine des nations, menacée par les défiances ou par les rancunes de tous, l'Angleterre ne veut plus et ne peut plus songer qu'à elle-même : elle se confine dans cette *splendid isolation* dont un J Chamberlain osait la féliciter un jour, comme si, pour les petits-fils de Bentham, la haine du genre humain était maintenant un titre de gloire[1]. Abandon de la Crète et de l'Arménie aux fureurs du Sultan ; de la Grèce à la force turque ; de la Porte aux ordres de Berlin ; de la Perse et de la Chine aux perfidies de Saint-Pétersbourg ; de la Corée, de la Chine, du Siam et des Philippines aux empiètements japonais, russes, français et américains ; l'*estate* est entamé par tous les bouts et dévasté sur un quart ou un tiers de son étendue. Ce que la fureur des éléments et la sottise des hommes a épargné est lentement miné par un autre péril.

Car une troisième cause de ruine semble menacer l'avenir de Manchester dans ces régions : ses consommateurs les plus importants, l'Inde et le Japon, se sont mis eux aussi à filer et à tisser. Dans ces cotonnières pourvues surabondamment de houilles et de main-d'œuvre, des *Lancashire men* sont venus installer leurs broches et leurs métiers. Dès 1867, le

1. *Splendid isolation*, discours célèbre à Londres, 21 janvier 1896.

Et cette transformation de l'industrie n'est rien encore. Manchester, depuis vingt ans, a transformé tout son commerce, toute sa vie[1]. Autrefois elle n'était que fabricante : les peuples accouraient à ses entrepôts, se disputant filés et tissus et payant comptant, sans marchander. Elle n'avait donc pas à courir après la clientèle, ni même à tenir boutique et à étaler ses produits. Ses *lords* du coton, gros personnages, laissaient à d'autres mains le courtage et le marchandage. C'étaient des Allemands, des Grecs, des étrangers, qui leur servaient d'intermédiaires avec le reste du monde, de distributeurs. Manchester a pris en main cette besogne. Elle estime aujourd'hui à 250 millions de francs les capitaux qu'elle a mis dans ces agences de distribution. Expérimentalement, à sa mode ordinaire, elle a trouvé les meilleures méthodes pour se mettre en contact avec l'univers. Elle se contenta d'abord d'envoyer un peu partout, presque au hasard, sa marchandise en consignation. Mais l'expérience prouva bientôt les risques de ce système. Manchester enrôla alors toute une armée de commis-voyageurs qui se partagèrent le monde et qui partout, s'enquérant des besoins et des préférences de la clientèle, lui fournirent tout ce qu'elle demandait, non seulement les cotonnades et les filés, mais encore tous les produits anglais. Non contente de distribuer ses propres marchandises, Manchester y joignit les marchandises des Midlands. Les boutiquiers de Birmingham, devenus unionistes, dédaignaient un peu de servir leur clientèle ; le monde, trop honoré de les connaître, pensaient-ils, viendrait frapper à leur porte. Les lords de Manchester se firent revendeurs de quincaillerie et de coutellerie, de tous les articles de Birmingham et de Sheffield[2].

Pour cette vie nouvelle, Manchester a dû transformer ses hommes dans cette Angleterre nouvelle, où l'ignorance est de mode, où la science est méprisée, où la foi gouverne, où l'auteur des *Fondements de la Croyance* sera demain premier ministre. Manchester s'est peuplée d'écoles, de bibliothèques, de labora-

1. Pour tout ce commerce actuel du Lancashire, voir la curieuse déposition de M. G. Behrens à l'enquête de 1896, *Blue Book* C. — 8963, pp. 27 et suiv.

2. *Blue Book*, C. — 8963, p. 28. Many houses of Manchester distribute an enormous quantity of goods from the Midlands, both Sheffield and Birmingham metal goods, that business is as fully organised as are the textile trades.

sou, il ne regardera pas à un jour de travail. Aussi, comme il peut avec du fil tisser sa robe et fabriquer à domicile toutes les étoffes dont il a besoin, il préfère travailler et faire travailler les siens, une semaine ou un mois durant, plutôt que d'acheter une cotonnade qui lui coûterait quelque argent de plus [1]. » Le Chinois, en outre, est l'homme de la mode, et plus on s'enfonce dans l'intérieur, loin des côtes influencées par l'exemple de l'Européen, plus on trouve cette mode fantasquement capricieuse et rapidement changeante. Sans raison appréciable pour nos yeux et pour nos cerveaux européens, faits sans doute d'autre sorte, une étoffe, en quelques semaines, est réclamée par tous, brusquement abandonnée du jour au lendemain, puis reprise ou bannie à jamais et déshonorée dans l'estime publique. « Les négociants du Lancashire, écrit du fond du Siam le consul anglais de Chieng-Hai, m'envoient des échantillons de tissus. Je les ai montrés à nos marchands chinois qui, tous, les ont refusés. Ils disent qu'ils ne peuvent commander leurs tissus plus loin que Bangkok, à cause de leurs clients qui raffolent de variété et de nouveauté et qui refusent invariablement les étoffes fabriquées pour eux, sur leurs indications, quand elles n'arrivent pas aussitôt. En quelques semaines leurs goûts sont changés : les tissus commandés en Angleterre sont démodés avant d'être mis en route, même quand le fabricant et le commissionnaire se hâtent de livrer [2]. » Avec le fil importé, le tisseur indigène peut suivre les variations de la mode et fournir chaque jour une étoffe nouvelle. Or les fils de l'Inde et du Japon ont sur les fils du Lancashire les avantages énormes du voisinage immédiat, du fret bien moins coûteux, des intermédiaires moins nombreux, etc. : cette marchandise des filés, lourde, et peu coûteuse, et ne laissant que d'infimes bénéfices, a son prix de revient triplé par le double voyage que le coton doit faire sous forme de bourre vers le Lancashire et sous forme de filés vers l'Extrême-Orient. De la Corée à Ceylan, les filés hindous et japonais chassent donc les filés du Lancashire. Les chiffres d'importation en Chine peuvent servir d'étalon : en 1870, le

1. *Annual Series*, n° 1944.

2. *Annual Series*, n° 2009.

est aujourd'hui une sorte de parlement commercial où toutes les questions intéressant le Lancashire sont étudiées dans le détail. Comité de Correspondance et de Finances, Comité d'Intérêt général, Comité de l'Inde, Comité de la Chine, Comité de l'Afrique, Comité de Navigation, Comité d'Éducation, Comité des Produits chimiques, la Chambre s'est partagé le monde réel et le monde scientifique, et rien ne lui échappe de ce qui peut promouvoir ou entraver la prospérité commune. Pour son public d'abonnés, elle publie chaque mois, sous forme de *Rapport Mensuel*, *Monthly Report*, un résumé de toutes les questions traitées par elle, et l'on voit ces marchands discutant en toute connaissance de cause la question des douanes belges et celle des crues du Tigre, l'affaire siamoise et la crise levantine, les tarifs portugais et les codes bulgares, le budget de Sierra Leone et la faillite brésilienne. Ce *Monthly Report* n'a d'égal en sa précise et abondante information de toutes choses que le *Manchester Guardian*, journal quotidien le mieux fait du monde peut-être, le plus renseigné et le plus impartial, le plus honnête et le moins fanatique : si le monde ne connaissait l'Angleterre que par de tels répondants, bien des haines sans doute disparaîtraient de notre planète.

Car, fidèle à son passé, cette voix de Manchester a toujours défendu ses vieilles croyances de solidarité humaine, de liberté et de paix universelles. Jamais elle ne s'est encanaillée aux hurlements du jingoïsme ou de l'impérialisme. Forte de son expérience séculaire, Manchester a gardé sa foi en un monde de justice, où le travail est toujours récompensé, où la paix est toujours féconde, où la liberté seule grandit les hommes et les fortunes, où le bien-être de la communauté humaine, sans distinction de races, de couleurs, de langues et de cultes, est le seul fondement inébranlable de toute puissance et de toute prospérité. Manchester a fait ses affaires, elle veille sur ses intérêts ; mais elle sait que, pour les assurer, elle doit faire aussi les affaires matérielles et morales de ses clients. Elle sait par expérience qu'une Roumanie délivrée, où le paysan affranchi pousse chaque année plus avant et plus bas ses champs de blé et ses puits de pétrole, lui achète plus de marchandises que jadis les misérables Pro-

NOMBRE DE BROCHES DANS LE MONDE[1]

Pays	1895	1896	1898
Grande-Bretagne.	45 190 000	44 900 000	44 900 000
Continent. . . .	27 350 000	29 350 000	31 350 000
États-Unis . . .	15 841 000	16 841 000	17 570 000
Inde.	3 650 000	3 933 000	4 100 000
Japon	650 000	800 000	1 150 000

Manchester, en 1800, consommait à elle seule la presque totalité du coton produit dans le monde. Jusqu'en 1850, le reste de l'univers n'égalait pas sa demande incessante. De 1850 à 1870, il fallut encore l'Amérique et le Continent réunis pour atteindre à peu près à son niveau. Puis le Continent prit l'avance : à lui seul, vers 1880, il égala Manchester, et, vers 1890, il la dépassait. L'Amérique, à son tour, l'égalait en 1897 et la dépassait en 1898. Sans parler de l'Inde et du Japon, dont la consommation est énorme, mais impossible à chiffrer exactement, le Lancashire ne consomme plus aujourd'hui qu'un quart environ de la récolte universelle.

Mais cette concurrence du monde entier n'a pu entamer ni la fortune ni la confiance de Manchester. Quand les Midlands se plaignent de la surproduction universelle : « S'il y a surproduction, répond le Lancashire, ce n'est pas de matières produites, mais de matières non vendables, c'est-à-dire de produits non conformes aux besoins de l'humanité. Pour nous, surproduction est un mot vide de sens aussi longtemps qu'il reste sur la terre tant de foules errant toutes nues. Nous pensons qu'il faut arriver à ces foules et, sans cesse, leur offrir nos manufactures au gré de leur consommation. Après l'Inde et la Chine, il nous resterait encore l'Afrique et bien d'autres humanités. Le tout est de savoir adapter nos produits et de travailler sans cesse davantage et à meilleur marché[2]. » Manchester a donc redoublé de travail. Autrefois, elle ne faisait que la moitié de la besogne dans la transformation du coton brut en tissus : elle prenait la bourre

1. Pour ces chiffres et les suivants, Ellison and Co's *Annual Review of the Cotton Trade*.

2. *Blue Book*, C.- 1713, pp. 141 et suiv.

chester ne croit pas que cette opération impérialiste puisse être fréquemment renouvelée. Elle a mille autres raisons de se défier de l'impérialisme. Cette politique nouvelle, importée de l'Allemagne, lui semble réactionnaire et moyenâgeuse, embarrassante et inutile comme les cuirasses du bon vieux temps. Elle pense d'ailleurs que cet exemple de l'Allemagne a été singulièrement interprété par les *promoteurs* de l'Angleterre nouveau jeu. Elle est persuadée que c'est malgré, et non par le protectionnisme, que l'Allemagne a grandi[1]. Derrière la violence militaire et impériale, qui n'est que façade et uniforme, elle aperçoit les forces réelles qui ont soulevé cette Allemagne endormie et l'ont revivifiée. Or il lui semble que ces forces, sous un autre nom, sont les mêmes qu'elle reconnaît et qu'elle développe depuis un siècle, l'effort de chacun vers le bonheur de tous, la poursuite du nouveau et du mieux pour le bien-être du plus grand nombre... Le fondateur de l'unité allemande, sous son uniforme de cuirassier blanc, lui apparaît comme le plus fort ouvrier du radicalisme en cette fin de siècle. Ce n'est pas la latte du cuirassier, pense-t-elle, qui a fait la fortune allemande : la guerre même légitime, même victorieuse, n'a jamais produit que misère et fainéantise, et le militarisme des Hohenzollern n'aurait donné que la servitude et la faim, si le libéralisme et le travail de la nation pacifique n'en avaient pas contrecarré le pouvoir destructeur.

VICTOR BÉRARD

1. *Blue Book*, C.-4715, p. 155. — Far from benefiting Germany, the import duty is actually injurious to German interests.

Sur ces tissus, le bénéfice était beaucoup plus grand que sur les filés d'autrefois : Manchester gagna donc beaucoup plus d'argent sans augmenter apparemment son chiffre d'affaires. Développant encore son travail, elle prit l'habitude de ne plus livrer au public les tissus écrus ; elle se chargea de les blanchir, de les teindre et de les imprimer. L'Allemagne savante et les pays primitifs, Arabie, Inde ou Perse, étaient jadis les grands imprimeurs ou teinturiers de coton, grâce aux méthodes scientifiques découvertes par les laboratoires ou grâce aux recettes traditionnelles transmises de père en fils. Le Lancashire s'est instruit et outillé : quand J. Chamberlain lui propose de créer, à grands frais pour l'État, des musées commerciaux d'échantillons et de modèles, ou parle de réclamer aux consuls et officiers de Sa Majesté des plans, dessins et devis, des renseignements et des conseils, Manchester lui répond par sa Chambre de commerce : « Le premier venu de nos magasins est le meilleur des musées commerciaux et n'importe lequel de nos commissionnaires vous donnera des renseignements plus circonstanciés et plus utiles que tous vos consuls [1]. » C'est que travaillant, selon sa coutume, au bien-être du plus grand nombre, le Lancashire s'est enquis des besoins et des goûts de l'humanité tout entière. Il sait quel tissu et quelle couleur préfèrent le Chinois et l'Argentin ; il taille ses caleçons sur la longueur des jambes australiennes, car il a découvert que dans cette Océanie la jambe humaine s'allonge volontiers [2]. Et, vendant des marchandises plus ouvrées, il a vu grandir son bénéfice à mesure que grandissaient ses peines. Son exportation de cotonnades écrues ou seulement blanchies diminuait constamment de valeur. Mais les pièces teintes ou imprimées comblaient largement la différence :

Exportations de cotonnades	Ecrues	Blanchies	Teintes ou imprimées
1888	20.5	13.6	18.3
1892	17.5	12	19
1896	16.7	12.5	21.8
1898	16.7	11.8	19.4

Millions de livres sterling.

1. *Blue Book*, C — 8963, pp. 23 et suiv.
2. *Blue Book*, C. — 8963, p. 25.

images dans le cerveau du poète, et comment germe l'idée, comment elle se développe et se fortifie, au prix de quel effort elle se dilate ou se condense, elle se détermine et s'éclaire, et parvient à son expression adéquate ; on prend sur le fait, après le jet du métal en fusion, « les lenteurs de la lime », enfin tout ce que l'inspiration eut de spontané ou de volontaire; et devant l'observateur se lève peu à peu, « lentement, lentement, l'œuvre, ainsi qu'un soleil ! »

Avec une importante contribution à l'histoire des œuvres, il y a là une exceptionnelle leçon de psychologie littéraire. Et certes une pareille épreuve tourne à l'honneur du grand homme. Il reste bien le « maître du chœur ». Et non seulement il fut le plus inspiré des poètes, mais il a laissé là, pour ses rivaux à venir, pour ses admirateurs, pour l'humanité tout entière, un prodigieux exemple de labeur et de persévérance.

Victo Hugo, par son testament en date du 31 août 1881, a légué ses manuscrits originaux et autographes à la Bibliothèque nationale. Trente-quatre volumes y sont présentement déposés[1] ; d'autres, suivant la volonté du testateur, sont encore en des mains qui les gardent pieusement pour les joindre à ceux-là. *Hernani* jusqu'ici nous manque, et les *Odes et Ballades*, et *les Rayons et les Ombres* : les aurons-nous jamais? Aurons-nous jamais tout? Le malheur aussi, disons-le tout de suite, c'est que ces recueils ne sont pas complets. Le poète lui-même a égaré bien des pièces au cours de sa vie errante, malgré cette fameuse malle de fer dont il ne se séparait point. Beaucoup de ces volumes, enfin, pour être autographes, ne sont pas entièrement originaux, loin de là : ils se composent, en majeure partie, de vers corrigés ailleurs et mis au net; ce ne sont guère que des copies.

Tels quels, ces manuscrits peuvent se diviser en trois classes; on y distingue, dirons-nous, trois manières :

Première manière. — Cela pourrait s'appeller le « manuscrit de combat ». L'auteur jette ses idées sur la première feuille venue, en homme pressé, économe, qui ne veut rien laisser

1 On en trouvera la liste dans la brochure de M. Henri Omont : *Nouvelles acquisitions du Département des manuscrits pendant les années 1892-1893*.

toires, d'établissements scientifiques ; elle est devenue ville d'université ; par l'éducation de tout son peuple, elle s'est créé des ingénieurs et des chimistes qui lui découvrent chaque jour quelque nouveau secret, des interprètes qui lui parlent ou lui traduisent toutes les langues du monde, et une armée de représentants au dehors qui n'a pas d'égale en leur connaissance du métier et des langues étrangères[1]. Elle a dû transformer son pays : de ville continentale, elle s'est faite port maritime. Elle a exécuté jusqu'à la mer un gigantesque canal, ce *Ship Canal*, qu'en sept ans, 1887-1894, malgré les boues du marais, au prix de quatre cents millions de francs, elle a creusé sur cinquante-sept kilomètres de long, quarante mètres de large et huit mètres de profondeur. Elle achève de construire aux deux bouts de ce canal les *docks* et bassins nécessaires, et désormais elle se passera de l'intermédiaire de Liverpool. Elle trafiquera directement avec le monde : coton brut pour ses machines, provisions pour ses ouvriers, ce canal lui permet d'échapper pour sa vie quotidienne à la dure exploitation des compagnies des chemins de fer[2]. Elle songe à compléter cette indépendance en se faisant à elle-même une double voie ferrée jusqu'à la mer. Elle a fait son calcul : les frets exigés par les compagnies, qui la mettent en contact avec Liverpool, pourraient être diminués de 40 à 50 p. 100, sans risque pour les capitaux engagés dans la nouvelle entreprise. Elle va se décider à l'œuvre si les compagnies ne veulent pas faire la part de ses intérêts.

Par ces métamorphoses successives, elle s'est échappée peu à peu de la servitude du coton ; elle ne dépend plus aussi étroitement d'une mauvaise récolte américaine ou d'une famine hindoue. Elle a diversifié ses occupations et ses ressources. Sa Chambre de commerce s'est annexé de nouveaux comités à chaque annexion de nouveau travail. Cette Chambre

1. *Blue Book*, C. — 8963, p. 27.

2. Mouvement du port de Manchester (*Manchester Chamber of Commerce Monthly Report*, janvier 1899) :

1894	925	milliers de tonneaux.	
1896	1 896	—	—
1897	2 065	—	—
1898	2 595	—	—

de la feuille, réservée aux corrections. On sent le personnage qui destine un beau, un somptueux manuscrit aux lecteurs des siècles futurs. Telles sont les plus récentes pièces de la *Légende des Siècles*. Notons, d'ailleurs, qu'à la même époque les lettres familières sont toujours écrites suivant la deuxième manière : le manuscrit littéraire seul a continué de croître en dignité.

On nous permettra de choisir trois exemples, dont chacun représente un de ces trois types : le manuscrit des *Orientales*, celui des *Châtiments*, celui de la *Légende des Siècles*, — dont dont un seul tome jusqu'à présent figure à la Bibliothèque.

* * *

LES ORIENTALES (Ms. n° 1 ; 101 feuillets). — C'est le plus ancien des trente-quatre volumes. Il est tout entier de la première écriture. Il porte, sur la feuille de garde, la date du jour où il fut remis au Département des manuscrits : — 29 octobre 1892, — et, au folio 2, les passages traduits de Sadi, qui furent rétablis dans les notes de l'édition *ne varietur*. Chaque pièce est datée exactement, et ces dates ont été répétées dans ladite édition. Les deux préfaces paraissent avoir été mises au net. L'ouvrage se termine par une table soigneusement recopiée, avec le compte des vers. Le manuscrit est complet ou peu s'en faut; il manque seulement la pièce IV (*Enthousiasme*, les pièces VI *Cri de guerre du Mufti*, XIX *Sara la baigneuse*, XXIII *la Ville prise*, XXVIII *Fantômes*, XXXIV *Mazeppa*, et XXXV *(le Danube en colère)*. La pièce I *le Feu du ciel* est incomplète : — (tout ce qui précède la division 8 manque), — ainsi que la pièce XXII *Vœu*, dont les cinq premières strophes subsistent seules. A partir de *la Douleur du Pacha* (VII), le numérotage a été changé. La pièce qui porte le n° X dans les différentes éditions (*Clair de Lune* se trouve, sans doute par une erreur de collage, après le n° XI (*le Voile*. Les épigraphes manquent presque partout; il est probable qu'elles ont été ajoutées au dernier moment, par système. L'épigraphe et le commentaire étaient fort à la mode en 1829, et un peu après : on peut s'en convaincre en lisant *Gaspard de la Nuit*, d'Aloysius Bertrand,

vinces Danubiennes de l'Empire turc. Elle sait que le Bulgare, sauvé du massacre par son vieux *grand old* libéralisme, devient un meilleur consommateur à mesure qu'il se civilise. Elle a vu la richesse du Danemark, relevée par elle, servir ensuite à sa fortune personnelle. Et quand les gens des Midlands lui proposent de faire deux parts dans l'humanité, les Anglo-Saxons que l'on aimera pour les exploiter, et les autres que l'on combattra pour les ruiner, elle se souvient d'un résultat anticipé de cette politique impérialiste. Ce résultat typique, le voici.

Autrefois, Ceylan planté de café faisait de l'Angleterre un des marchés de café du monde. Bon an, mal an, Ceylan envoyait à la métropole pour 90 ou 100 millions de francs de café, et prenait en retour des produits métropolitains. La Chine alors était le grand fournisseur de thé : elle en vendait aux Anglais pour 275 millions de francs en 1872, pour 300 millions en 1875, et payait avec cette denrée les filés et les cotonnades de Manchester. Mais un bon Anglais ne consomme pas de café : pourquoi donc continuer à en faire dans une colonie anglaise ? Un bon Anglais par contre consomme du thé, et c'est une sottise de dépendre pour le thé national de ces Chinois menteurs, voleurs, qui trichent sur le poids et trompent sur la qualité... On arrache donc le café de Ceylan, et l'Angleterre perd le commerce du café qui passe à Hambourg. On plante Ceylan de thé, et l'Angleterre ne consomme plus que ce thé impérial. Alors, pour payer les fils et cotonnades anglaises, la Chine n'a plus que son argent, et le Chinois avare tient à son argent, et cet argent est sans valeur ou fortement déprécié sur les marchés à étalon d'or. La Chine restreint donc ses commandes et cherche d'autres relations. L'Américain se présente, qui a besoin de thé et qui offre en retour des produits ouvrés de toutes sortes : la Chine noue avec l'Amérique la fructueuse alliance commerciale qu'elle avait eue jadis avec le Lancashire pour le bénéfice de tous deux. Vivent l'Empire et les produits impériaux ! les centaines de millions de Chinois vont échapper à la clientèle anglaise, qui garde en compensation quelques milliers de Cinghalais...

Malgré le cri des Midlands : *l'Empire c'est le commerce*, Man-

images dans le cerveau du poète, et comment germe l'idée, comment elle se développe et se fortifie, au prix de quel effort elle se dilate ou se condense, elle se détermine et s'éclaire, et parvient à son expression adéquate ; on prend sur le fait, après le jet du métal en fusion, « les lenteurs de la lime », enfin tout ce que l'inspiration eut de spontané ou de volontaire; et devant l'observateur se lève peu à peu, « lentement, lentement, l'œuvre, ainsi qu'un soleil ! »

Avec une importante contribution à l'histoire des œuvres, il y a là une exceptionnelle leçon de psychologie littéraire. Et certes une pareille épreuve tourne à l'honneur du grand homme. Il reste bien le « maître du chœur ». Et non seulement il fut le plus inspiré des poètes, mais il a laissé là, pour ses rivaux à venir, pour ses admirateurs, pour l'humanité tout entière, un prodigieux exemple de labeur et de persévérance.

Victo Hugo, par son testament en date du 31 août 1881, a légué ses manuscrits originaux et autographes à la Bibliothèque nationale. Trente-quatre volumes y sont présentement déposés[1] ; d'autres, suivant la volonté du testateur, sont encore en des mains qui les gardent pieusement pour les joindre à ceux-là. *Hernani* jusqu'ici nous manque, et les *Odes et Ballades*, et *les Rayons et les Ombres* : les aurons-nous jamais? Aurons-nous jamais tout? Le malheur aussi, disons-le tout de suite, c'est que ces recueils ne sont pas complets. Le poète lui-même a égaré bien des pièces au cours de sa vie errante, malgré cette fameuse malle de fer dont il ne se séparait point. Beaucoup de ces volumes, enfin, pour être autographes, ne sont pas entièrement originaux, loin de là : ils se composent, en majeure partie, de vers corrigés ailleurs et mis au net; ce ne sont guère que des copies.

Tels quels, ces manuscrits peuvent se diviser en trois classes; on y distingue, dirons-nous, trois manières :

Première manière. — Cela pourrait s'appeller le « manuscrit de combat ». L'auteur jette ses idées sur la première feuille venue, en homme pressé, économe, qui ne veut rien laisser

1 On en trouvera la liste dans la brochure de M. Henri Omont : *Nouvelles acquisitions du Département des manuscrits pendant les années 1892-1893*.

LES

MANUSCRITS DE VICTOR HUGO

Les manuscrits originaux, quand l'auteur a contrôlé lui-même la publication de ses œuvres avec le soin minutieux qu'y mettait Victor Hugo, ne peuvent guère aider encore à la constitution du texte. Après l'édition *ne varietur*[1], achevée de son vivant et qu'il a surveillée de près, il est douteux qu'une édition critique de Victor Hugo voie jamais la lumière. Une tentative partielle a été faite par M. Maurice Souriau : il nous a donné la *Préface de Cromwell* avec les variantes collationnées scrupuleusement sur le manuscrit original. Il ne paraît pas que les résultats soient en rapport avec la peine exigée ; malgré toutes les incertitudes et tous les remaniements dont témoigne son écriture, le texte même établi finalement par l'auteur restera toujours le seul admissible.

Mais les papiers de Victor Hugo n'offrent-ils pas un autre genre d'intérêt? Par leur aspect graphique, par leurs annotations marginales, par les pièces qui s'y trouvent jointes, par les lettres inédites et les documents divers qui attirent l'œil au verso des feuillets, ces minutes forment un précieux répertoire de renseignements. En outre, elles révèlent maints procédés de composition ou de style ; on y voit la naissance des

1. Hetzel et Quantin, 1880-1885, quarante-six volumes in-8° (édition définitive).

de la feuille, réservée aux corrections. On sent le personnage qui destine un beau, un somptueux manuscrit aux lecteurs des siècles futurs. Telles sont les plus récentes pièces de la *Légende des Siècles*. Notons, d'ailleurs, qu'à la même époque les lettres familières sont toujours écrites suivant la deuxième manière : le manuscrit littéraire seul a continué de croître en dignité.

On nous permettra de choisir trois exemples, dont chacun représente un de ces trois types : le manuscrit des *Orientales*, celui des *Châtiments*, celui de la *Légende des Siècles*, — dont dont un seul tome jusqu'à présent figure à la Bibliothèque.

* * *

LES ORIENTALES (Ms. n° 1; 101 feuillets). — C'est le plus ancien des trente-quatre volumes. Il est tout entier de la première écriture. Il porte, sur la feuille de garde, la date du jour où il fut remis au Département des manuscrits : — 29 octobre 1892, — et, au folio 2, les passages traduits de Sadi, qui furent rétablis dans les notes de l'édition *ne varietur*. Chaque pièce est datée exactement, et ces dates ont été répétées dans ladite édition. Les deux préfaces paraissent avoir été mises au net. L'ouvrage se termine par une table soigneusement recopiée, avec le compte des vers. Le manuscrit est complet ou peu s'en faut; il manque seulement la pièce IV (*Enthousiasme*, les pièces VI *Cri de guerre du Mufti*, XIX *Sara la baigneuse*, XXIII *la Ville prise*, XXVIII *Fantômes*, XXXIV *Mazeppa*, et XXXV *(le Danube en colère)*. La pièce I *le Feu du ciel* est incomplète : — (tout ce qui précède la division 8 manque), — ainsi que la pièce XVII *Vers*, dont les cinq premières strophes subsistent seules. A partir de *la Douleur du Pacha* (VII), le numérotage a été changé. La pièce qui porte le n° X dans les différentes éditions (*Clair de Lune* se trouve, sans doute par une erreur de collage, après le n° XI (*le Voile*. Les épigraphes manquent presque partout; il est probable qu'elles ont été ajoutées au dernier moment, par système. L'épigraphe et le commentaire étaient fort à la mode en 1829, et un peu après : on peut s'en convaincre en lisant *Gaspard de la Nuit*, d'Aloysius Bertrand,

perdre : feuillets d'album arrachés, lettres reçues d'hier, tout lui est bon. C'est le moment des luttes héroïques : vêtu d'un tricot de laine, le champion s'enferme avec une bouteille d'encre ; il écrit *Notre-Dame de Paris* en quelques semaines, *Ruy Blas* en quelques jours, et, entre temps, nombre de poèmes inspirés d'un sentiment tendre ou généreux, où se reflète sa vie de famille ou la vie publique. — Tels sont les manuscrits des *Orientales*, de *Ruy Blas* (avec son dernier acte presque entièrement refait), de *Notre-Dame de Paris*. Ces manuscrits contemporains du cénacle ont un attrait particulier : ils conservent, à peu près intacte, l'histoire même du texte. L'écriture en est caractéristique : elle est essentiellement *cursive*. Victor Hugo, comme tant d'autres, a commencé par écrire, en caractères très fins, assez allongés, et fort petits. Une sorte de timidité physique se révèle en ces premiers essais. Il serait amusant, à ce propos, de consulter ces cahiers d'écolier qu'avait conservés sa mère, et d'y retrouver cette profession de foi : « Je veux être Chateaubriand, ou rien. »

Seconde manière. — La jeunesse passe, l'assurance vient, et l'œil se fatigue. Peut-être aussi a-t-on reconnu que l'encre jaunit vite et qu'une écriture trop menue se lit difficilement après quelques lustres. Alors apparaît, pour la correspondance et pour divers manuscrits, cet imposant papier bleu, que vénéreront plus tard les collectionneurs d'autographes. En même temps, Hugo, fidèle à la vieille plume d'oie, écrase son écriture : elle devient notablement plus grosse, elle reste pourtant allongée. Le manuscrit des *Châtiments* fournit un exemplaire typique de cette seconde manière ; de même, celui des *Travailleurs de la Mer*, où l'auteur a semé de nombreux croquis : tour à tour défilent sous nos yeux des paysages de mer, des effets d'ouragan, des vues du vieux Guernesey, des sites sauvages et des physionomies rébarbatives où le comique se mélange à l'horrible.

Troisième manière. — Enfin la presbytie est venue tout à fait, et, en même temps, la pleine conscience du génie. Sur un papier bleu épais, d'un vaste format in-folio, toujours le même, l'écriture s'enfle, se redresse : à un écrivain de premier ordre il faut une écriture de première grandeur. Haute, maintenant, sévère, presque hiératique, elle respecte la moitié

de la feuille, réservée aux corrections. On sent le personnage qui destine un beau, un somptueux manuscrit aux lecteurs des siècles futurs. Telles sont les plus récentes pièces de la *Légende des Siècles*. Notons, d'ailleurs, qu'à la même époque les lettres familières sont toujours écrites suivant la deuxième manière : le manuscrit littéraire seul a continué de croître en dignité.

On nous permettra de choisir trois exemples, dont chacun représente un de ces trois types : le manuscrit des *Orientales*, celui des *Châtiments*, celui de la *Légende des Siècles*, — dont dont un seul tome jusqu'à présent figure à la Bibliothèque.

* * *

LES ORIENTALES (Ms. n° 1 ; 101 feuillets). — C'est le plus ancien des trente-quatre volumes. Il est tout entier de la première écriture. Il porte, sur la feuille de garde, la date du jour où il fut remis au Département des manuscrits : — 29 octobre 1892, — et, au folio 2, les passages traduits de Sadi, qui furent rétablis dans les notes de l'édition *ne varietur*. Chaque pièce est datée exactement, et ces dates ont été répétées dans ladite édition. Les deux préfaces paraissent avoir été mises au net. L'ouvrage se termine par une table soigneusement recopiée, avec le compte des vers. Le manuscrit est complet ou peu s'en faut ; il manque seulement la pièce IV (*Enthousiasme*, les pièces VI *Cri de guerre du Mufti*, XIX *Sara la baigneuse*, XXIII *la Ville prise*, XXVIII *Fantômes*, XXXIV *Mazeppa*, et XXXV (*le Danube en colère*). La pièce I *le Feu du ciel* est incomplète : — (tout ce qui précède la division 8 manque), — ainsi que la pièce XVII *Vœu*, dont les cinq premières strophes subsistent seules. A partir de *la Douleur du Pacha* (VII), le numérotage a été changé. La pièce qui porte le n° X dans les différentes éditions (*Clair de Lune* se trouve, sans doute par une erreur de collage, après le n° XI (*le Voile*. Les épigraphes manquent presque partout ; il est probable qu'elles ont été ajoutées au dernier moment, par système. L'épigraphe et le commentaire étaient fort à la mode en 1829, et un peu après : on peut s'en convaincre en lisant *Gaspard de la Nuit*, d'Aloysius Bertrand,

les premières poésies de Théophile Gautier ou les *Méditations* de Lamartine.

Le manuscrit des *Orientales* a ceci de particulier que le verso même en est fort divertissant. *Le Voile* occupe le dos de deux lettres inédites, dont l'une est de Sainte-Beuve. Celui-ci raconte qu'il a enlevé un certain Galloix pour l'emmener à la maison de santé « où il est avec de quoi vivre et se substanter (*sic*) pour quinze jours... Ayant fait tout ce qui dépendait de nous, nous n'aurons plus rien à faire qu'à prier pour lui. »

Les quatorze stances de la pièce XVI *(la Bataille perdue)* sont recopiées, sans corrections importantes, au dos de quatre billets inégalement dignes d'attention :

1° Une invitation à souper, adressée à Victor Hugo par son cousin Leser : « Nous nous mettrons à table à cinq heures. » (6 mai 1828). — Autre temps, autres mœurs !

2° Une lettre signée Ravelin (?) : « Monsieur, vous êtes prévenu que la société... se réunira le premier mercredi de mai, 7 de ce mois, dans le lieu de ses séances, chez Prévost père, barrière Montparnasse, près le théâtre, pour se livrer à ses travaux ordinaires. J'ai l'honneur de vous saluer. » Est-ce une société secrète? On pourrait se le figurer, au ton mystérieux de la convocation. Mais sans doute il s'agit de quelque dîner littéraire, comme celui où fut proposé, peu d'années auparavant, le pari d'écrire *Bug-Jargal* en quinze jours.

3° Une lettre adressée au poète, le 22 avril 1828, par sa marraine. Le style en est bien conforme au goût du XVIIIe siècle. Madame Hugo y est qualifiée d' « aimable moitié ». Quant à l'orthographe, elle est plus qu'ancien régime ; elle est fantaisiste : « Je *plasses* mes espérances... Je *réussiré*... Vous *demendant* l'*heur* et le jour... etc. »

4° Un billet de M. de Beskow, qui sollicite l'honneur d' « être présenté au vicomte de Chateaubriant *(sic)* », et remercie son correspondant pour quelques lignes tracées sur un album. Sur la même lettre, Victor Hugo a esquissé trois petits dessins à la plume, au trait : trois seigneurs joliment campés : le premier, en costume Henri III ; les deux autres, en habit Louis XIII. — et peut-être ont-ils quelque rapport, ces mousquetaires, avec *Marion de Lorme*, qui occupait déjà la pensée du poète.

Le Ravin (XVII), sans corrections, est transcrit au revers d'un billet de faire-part qui annonce la mort du comte Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo, père du poète, décédé le 29 janvier 1828 : — il constitue un document sur la famille Hugo à cette date et sur les titres de ses membres, énumérés soigneusement : « Madame la comtesse Hugo ; M. le comte et madame la comtesse Abel Hugo ; M. le vicomte Eugène Hugo ; M. le baron et madame la baronne Victor Hugo, etc... »

Attente (XX) a été copiée au dos d'une lettre (30 mars 1828) qui a pour en-tête une reproduction de la Maison carrée de Nîmes, avec la mention : *Direction du Musée Marie-Thérèse de Nismes*. C'est une invitation à dîner « sous la foi du pot-au-feu », signée de madame Périé (?). Victor Hugo habite alors rue de Vaugirard, n° 90, *près la fontaine*.

Vers (XXII), manuscrit incomplet, comme on l'a vu plus haut, — a pour antipode un billet d'Abel Hugo : le frère aîné prie le cadet de lui servir de témoin pour une déclaration d'enfant. *Malédiction* (XXV) est recopiée sur une lettre où il n'est question que de *Mazeppa* ; une parente de madame Hugo désire connaître cette pièce, dont tout le monde parle : « Le *Journal des Débats* entre en lice contre lui ; je sais que cela est indifférent à Victor ; aussi ne m'en inquiété-je pas. »

Les Djinns (XXVIII). — Rappelant par son rythme varié les exercices de métrique auxquels le poète s'était rompu dans les *Ballades*, cette pièce produit à la lecture, on s'en souvient, un merveilleux effet de *crescendo* et de *decrescendo*. Ici, le manuscrit nous commande une remarque : Hugo n'est pas naturellement musicien. Il pourra composer, plus tard, un livret d'opéra ; il mettra une sérénade, une danse ou une chanson dans presque tous ses drames, il écrira des vers pour prouver « que la musique date du XVIe siècle (*les Rayons et les Ombres*, XXXV) ». N'importe : le sens principal, chez lui, c'est la vue ; sa vision est de qualité supérieure, et c'est par l'œil qu'il saisit l'univers[1]. Aussi ne conçoit-il point le passage des Djinns en imaginant un bruit qui naît, s'approche et s'éloigne. La marge du manuscrit est couverte de chiffres :

1 Voir Léopold Mabilleau, *Victor Hugo* (Collection des Grands Écrivains français, Hachette, 1893).

il s'agit de calculer le nombre de pieds que mesurent les vers de chaque stance ; et, dans une sorte de *schéma*, l'auteur en a rangé les différents types d'une façon qui parle à l'œil, comme des troupes sur le plan d'une revue :

Peu de chose à observer sur les pièces suivantes. *Sultan Achmet* (XXIX) est écrit sur un billet de faire-part qui annonce la mort de madame Foucher, née Asseline. *Romance mauresque* (XXX), griffonnée sur un morceau de fort papier déchiré, témoigne d'une certaine hâte : la strophe huitième a été annexée en marge. *Lui* (XL) nous intéresse par ses interversions de strophes.

Avec *Novembre* (XLI), Victor Hugo a terminé, comme il le dit lui-même, son « beau rêve d'Asie » fait dans sa chambre. Et lui qui d'ordinaire est plutôt sobre de commentaires sur ses œuvres, il se met en devoir de donner quelques explications au public. Le soleil dont il dore ses paysages, l'azur de ses mers et le rose ou l'or de ses minarets, il ne les a connus que par l'imagination. Sans doute, on le dira pour son excuse, « il a passé en Espagne une partie de son enfance, et l'Espagne, c'est déjà l'Orient ». Mais ce ne sont pas des souvenirs d'enfance qui lui ont suggéré les *Orientales* : c'est l'actualité politique et la faveur généreuse du public français pour tout ce qui touchait à la Grèce. On connaît la belle page de Théophile Gautier sur le village d'Ernani : n'empêche que Théophile Gautier lui-même, et, plus tard, bien d'autres reconstructeurs du passé lointain, surtout l'auteur de *Salammbô*, reprocheront à l'auteur des *Orientales* cette licence qu'il a prise de décrire des régions qu'il n'avait pas visitées.

Ce reproche, Hugo l'avait prévu. Les romantiques, et lui tout le premier, affirmaient la nécessité de la « couleur locale », dans la poésie lyrique aussi bien que dans le drame. Où donc le poète avait-il pris cette couleur pour ses *Orientales* ?

« Un jeune écrivain de savoir et d'imagination, M. Ernest Fouinet, qui peut mettre une érudition d'orientaliste au

service de son talent de poète... » Ainsi parle Victor Hugo lui-même, en sa note 11, à propos de *Nourmahal la Rousse*. Et le manuscrit des *Orientales* se termine par une série de lettres d'Ernest Fouinet. Ce qu'il fallait à Victor Hugo, pour rehausser ses croquis d'Orient, c'étaient quelques touches vraies et chaudes ; et, pour les justifier, quelques références : poète ou non, ce Fouinet, modeste employé, les lui fournit avec enthousiasme. La lettre où il traduit *Rencontre de Tribus* est écrite sur papier à en-tête : *Administration des Contributions indirectes* ; il a biffé cette rubrique rageusement. Et lui, Hugo, n'a même pas pris la peine de recopier pour l'imprimeur les morceaux qu'il voulait publier dans cette note considérable ; il les a marqués, tout simplement, et flanqués de cet avis : « N'imprimer que ce qui est entre parenthèses. » Ainsi, tous ces fragments de poèmes orientaux sont glanés à travers des lettres dont nous possédons le texte complet. Les premières sont d'un admirateur ; les dernières, presque d'un ami.

Fouinet professe pour la nouvelle école un respect qui tient du délire. Prôner la vérité, le naturel, la couleur, décocher quelques épigrammes aux anciens, voilà le rôle d'un bon néophyte ; et Fouinet ne s'en fait pas faute, tout en proclamant son culte pour la poésie orientale : « Voilà, s'écrie-t-il, de la poésie de tous les temps, de toutes les écoles : c'est celle de votre phalange, où je m'engage comme lieutenant ». Toujours naïf et quelquefois pédant, notre Fouinet crible de compliments l'œuvre du maître, *monumentum ære perennius*. Il admire surtout *Mazeppa*. A mesure qu'il pénètre davantage dans l'intimité de Hugo, sa ferveur s'échauffe, et son intolérance romantique s'accroît encore. Partisan des récentes doctrines, il ne craint pas de dénigrer la source antique d'où le classicisme est sorti. Seulement, en solide érudit qu'il est, il s'abrite derrière les thèses germaniques. Après mille éloges et remerciements pour « la bonne soirée » qu'il a passée chez le poète, il se retourne contre les faux dieux : « Quand je vois, quand je sens de pareilles compositions, je me fais gloire d'être de notre siècle et d'être à la suite de l'école qui les produit ; et si je jette mes regards en arrière... Mais je dirais des sottises des morts ou des classiques vivants, et j'ai recours à J.-J. Reiske, qui va être romantique pour moi... »

Fouinet, en somme, était une bibliothèque orientale, où les recherches se faisaient d'elles-mêmes. Il n'aurait pas mieux demandé que d'être un inspirateur. Il ne se lassait pas de découvrir pour autrui de miraculeux *sujets* de poèmes. Mais la personnalité de Hugo se défendait sans peine : il n'acceptait point de sujets, s'il acceptait volontiers la matière de ses notes. A peine en deux ou trois endroits convient-il d'avoir emprunté quelque image à ces fragments originaux. Après le témoignage rapide qu'il a rendu à son fournisseur, il paraît quitte envers lui. Voyez avec quelle désinvolture il conclut cette longue série de citations : « C'est une poignée de pierres précieuses que *nous* prenons *au hasard et à la hâte* dans la grande mine d'Orient. »

Mais les savants ont l'âme bien située ; Fouinet fait abandon de son travail entre les mains de son poète : « Regardez ce que je vous fait connaître comme votre propriété exclusive ; il serait beau pour moi de pouvoir vous enrichir. » Et il laisse Hugo s'approprier le *pantoum malais*, — « d'une délicieuse originalité », au dire de Hugo lui-même. — Cette forme de poème a fait fortune, depuis, chez les Parnassiens. Leconte de Lisle l'a employée avec bonheur ; et, parmi ceux qui ont félicité Hugo de l'avoir signalée, — à commencer par Banville dans son *Petit traité*, — combien savaient le nom du pauvre diable qui en eut vraiment la chance, sinon le mérite ? Fouinet ne paraît pas avoir souffert de son humble posture ; il se contenta de la petite place que lui accordait son grand ami : ses dernières lettres sont signées simplement « Ernest ». Il y a dans ses protestations affectueuses un orientalisme ingénu qui fait songer au turc du *Bourgeois gentilhomme*. Il ne souhaite pas au poète « la force du lion et la prudence du serpent », mais lui-même « écrira ainsi tant que la colombe prendra un collier ». Ailleurs : « Je finirai par une citation arabe : Je suis l'épée, si ce n'est que l'épée s'émousse et que les *coups* que je te porte ne s'émoussent jamais. — Au lieu de *coups*, mettez *amitié*, et tout sera vrai. »

Saluons ce brave homme d'érudit romantique, pâle collaborateur d'une œuvre illustre, qui se donna beaucoup de mal pour son seul plaisir et pour la gloire de l'école ! Ses lettres eussent disparu si le chef, dans le feu de la lutte, ne les eût

confiées telles quelles à l'imprimeur : les papiers ont leur destin ; ils ont parfois leur justice !

***

LES CHATIMENTS (Ms. n° 4 ; 252 feuillets). — Ce volume grand in-quarto, composé de pages inégales, — la plupart, qui sont aussi les plus nombreuses, mesurent extérieurement 31 centimètres de hauteur sur 24 de largeur, — a été déposé à la Bibliothèque le 31 octobre 1892. L'écriture, nerveuse, ferme, de dimension moyenne, couvre de lignes serrées un papier mince, généralement bleuté, quelquefois blanc. Peu de ratures, à l'ordinaire, et fort nettes. Les mots à remplacer sont biffés d'un trait unique, et non, comme dans certains ouvrages postérieurs, lourdement couverts par un placard d'encre. Les marges sont larges, égales au texte, et souvent garnies d'additions importantes : là comme ailleurs, le poète amplifie volontiers, supprime très peu. Le recueil est complet ou presque ; il y manque la première pièce : *Au moment de rentrer en France* ; on commence donc par *Nox*. Il y manque aussi la pièce 12 du livre IV : *A quatre prisonniers* ; la pièce 7 du livre VII : *Patria*. Plusieurs pièces et la table de chaque chaque livre sont transcrites au dos de placards imprimés : c'est la fameuse proclamation des proscrits démocrates-socialistes de France, résidant à Jersey, réunis en assemblée générale le 31 octobre 1852 ; chacun de ces placards porte le texte en double, sur deux colonnes identiques, en regard l'une de l'autre. Au dos du feuillet 182, on lit une adresse rédigée par une femme du peuple, paraît-il, et débitée par elle au grand banni. Si le style est quelque peu déclamatoire, l'écriture est nette et ferme, et l'orthographe parfaite, — comme seraient celles d'un instituteur ou d'un écrivain public :

« A Victor Hugo, l'illustre poète, brillant joyau de cette belle couronne française qu'on peut bien jalouser, mais non usurper.

» Admiration et gratitude, au nom de tout ce qui peut lire et penser en France !

» A Victor Hugo, le grand patriote, l'homme de parole aux jours des luttes parlementaires et d'action aux heures décisives de la Patrie.

» Sympathie et affection de tout ce qui a du cœur en France !

» A Victor Hugo, le malheureux exilé, ce fils aimé du Pays, qui subit l'horrible torture de se voir chassé de ses foyers, par le vil et infâme étranger !

» A Victor Hugo, notre poète, notre tribun, notre soldat proscrit!

» Un encouragement, une larme, une prière, et une fleur de France!

» UNE FEMME DU PEUPLE. »

Au dos du feuillet 218, c'est le programme, en anglais, d'un grand concert vocal et instrumental donné au *Music Hall*, Museum Street, à Jersey, le 26 avril 1853, par la permission de Sir Thomas Le Breton, bailli, au bénéfice des réfugiés politiques italiens.

Sur les feuilles de garde, en gros caractères écrasés, Victor Hugo a répété à plusieurs reprises : « *L'auteur se réserve le droit de traduction.* » Peu de ces menus souvenirs, notes autobiographiques et personnelles, mentions d'anniversaire, observations météorologiques, etc., qui parsèment d'habitude les papiers du poète. D'autre part, les retouches des *Châtiments* sont moins considérables que celles des œuvres composées à loisir ; — nous parlons des pièces mêmes qui présentent l'aspect d'un brouillon, d'un « premier jet » ; plusieurs, dans ce recueil comme dans les autres, ne sont que des copies. — Apparemment, une effusion de verve et de haine aussi véhémente que celle-là trouvait immédiatement sa forme définitive. Polir et repolir une diatribe à tête reposée, c'est risquer de l'adoucir et de la gâter. Aussi le manuscrit n'est-il pas quadrillé de ratures, surchargé d'amplifications marginales, comme tel volume de la collection, notamment celui de la *Pitié suprême*. La composition a été rapide ; l'impression, de même ! Admirez la fin de cette longue *Note pour l'imprimeur*, où l'auteur donne les indications les plus détaillées sur l'économie du livre, le compte des vers, la division des

pièces, le format du volume, qu'il veut *petit* avant tout, la typographie et la justification : « Afin d'éviter les allées et venues d'épreuves et de gagner du temps, le manuscrit a été revu avec grand soin ; il faudra corriger minutieusement et collationner les épreuves sur le manuscrit, de manière à n'envoyer à l'auteur que des épreuves déjà tellement correctes qu'il puisse, après les avoir revues, y mettre son *bon à tirer* et ne jamais demander deux épreuves de la même feuille. De cette façon, on ira vite. C'est ce qu'il faut. — Secret et célérité. — Toute l'affaire est là. » Suivent quelques recommandations pour l'édition *expurgée*. Le génie pratique, on le sait, ne manqua pas plus à Victor Hugo que le génie poétique. L'art de la mise en scène et de la mise en valeur ne lui manqua pas plus que l'art de la mise au point.

***

LA LÉGENDE DES SIÈCLES, première série (ms. 6; 545 feuillets). — Nous arrivons à l'ère des proportions gigantesques : 545 feuillets, grand in-folio, d'une écriture très haute. Le papier est bleu le plus souvent, parfois blanc, rarement mauve. Sur la feuille de garde, le titre a été tracé en capitales immenses par l'auteur lui-même, avec un bouchon de papier ou une estompe. Le second feuillet porte la dédicace : *A la France*, avec l'épigraphe et les initiales V. H. L'ordre des pièces est le même que nous voyons suivi dans les premières éditions ; rien qui nous explique l'ordre définitif, établi pourtant par le poète en personne. La préface de cette première série est datée de « Guernesey, 10 août 1859 ». Or, dans les premières éditions, nous voyons qu'elle est datée : « septembre 1859 », et, dans l'édition *ne varietur* : « septembre 1857 ». A qui la correction ou l'erreur est-elle imputable ? Cette préface n'a pas été écrite en une fois. Deux morceaux ont été ajoutés en marge, — depuis : « Un commencement peut-il être un tout ?... » jusqu'à : « Cet ensemble, que sera-t-il ? » et de : « On y trouvera quelque chose du passé... » jusqu'à « Plus tard, nous le croyons... » Cette préface offre, au demeurant, fort peu de surcharges.

Victor Hugo lui-même a séparé les différentes portions

du volume par de grandes feuilles blanches, sur lesquelles il a inscrit avec soin les titres des différentes pièces contenues dans chacune. La table générale est écrite sur deux longues bandes de papier, collées après coup. Ici et là, nous voyons le poète hésiter plus d'une fois sur un titre, et nous assistons, en quelque sorte, à son choix.

Dans la première partie, — *D'Ève à Jésus*, — la pièce intitulée *Dieu invisible au philosophe* s'appelait d'abord *l'Ane*: la *Première rencontre du Christ avec le tombeau* se nommait *les Prêtres*. *Le Sacre de la Femme* portait en sous-titre *Mater;* et *la Conscience*, *l'Œil*. — La quatrième partie s'intitulait d'abord, la table en fait foi : *le Cycle carlovingien; le Cycle héroïque chrétien*, cette variante a prévalu. Le titre de la première pièce, *Kanut*, est devenu *le Parricide*. *Bivar*, à la table, est divisé comme suit : *le Cid sous le roi Sanche; le Cid sous le roi Alphonse: le Mendiant*. A l'intérieur du manuscrit, la table partielle nous donne : *les Noces de Roland* (depuis, *le Mariage de Roland*); *Comment le Cid reçoit don Sanche* (biffé); *les Rois des Pyrénées* (depuis, *le Jour des Rois*); *Gäiffer Jorge, duc d'Aquitaine* (tranporté à la deuxième série). — La sixième partie, *les Trônes d'Orient*, s'intitulait d'abord, à la table, *Califes et Sultans; 1453* a commencé par s'appeler *Prédiction de 1453*. — Une septième partie était indiquée sous le nom de *Montfaucon* (transportée, elle aussi, à la deuxième série). — Une douzième partie, sous ce titre : *Hugo Dundas*. — *Rathert* s'appelait d'abord : *les Quatre Romances de Rathert* et se divisait ainsi : *le Conseil*, *Eleüs*, *Onfroy*, *Fabrice*. Nous voyons là, pour la première fois, le nom de cet Eleüs dont la parole énergique ne devait retentir que dans le tome complémentaire de la *Légende*, en 1883. Faut-il en conclure que Victor Hugo ne s'est pas vanté en affirmant que, dès le début, il portait dans sa tête l'immense variété de l'admirable poème?

La huitième partie, à l'intérieur du manuscrit, a reçu, l'un après l'autre, plusieurs titres : *Seizième siècle*: — *le Mythe* (puis *le Monde*, puis *le Poème*). — *Païen retrouvé*; puis, *Paganisme* tout seul. Et les indications, cette fois, sont bien contemporaines du manuscrit : elles sont écrites au verso d'une ébauche où nous reconnaissons les premiers

vers du *Satyre*. — Dans la treizième partie : *Maintenant*, la table finale donne *Paroles d'Exilé*, au lieu de *Paroles dans l'Épreuve* ; elle donne aussi *l'Océan*, qui fut réservé pour le second volume. — Enfin, dans la quinzième partie, *Hors des Temps, la Trompette du Jugement* a pour titre : *le Clairon*.

Ici, le plus souvent, nous avons affaire à une première copie, sinon à une copie définitive : quelques notes, quelques incertitudes, beaucoup de menues corrections ; mais plus de lettres, plus de billets de faire-part, plus de proclamations ni de programmes de concert. On devine l'homme qui écrit à loisir ; et la durée de l'exil dans la solitude, au milieu de la mer, a conféré à Victor Hugo une sérénité presque olympienne.

Quelques remarques seulement. *Le Sacre de la Femme*, très corrigé, est précédé de cette note : « Faudra-t-il conserver la division par chiffres ? — A examiner. » Il est suivi de cette mention : « 5-17 octobre 1858, en relevant de ma maladie ». — Le manuscrit de *la Conscience* est ancien ; il est encore de la première écriture ; la date *20 janvier* (sans l'année) nous renseigne médiocrement. Plusieurs pièces ont été ainsi incorporées à la *Légende*, qui furent composées bien avant : *Les Pauvres Gens* sont de 1854 ; la *Première rencontre du Christ avec le tombeau* est du 23 octobre 1853. D'autres sont encore plus vieilles, telles que *le Mariage de Roland*, *Aymerillot*, *La Chanson des Aventuriers de la mer* remonte même à 1840.

Puissance égale Bonté avait d'abord pour titre : *le Puissant et l'Impuissant*. Au-dessous, on lit ce commentaire ou cette ébauche de plan : « *Impuissance du mal et puissance du bien*. Le mal condamné à la petitesse. La puissance se mesure à la bonté » ; — toutes ces formules enfermées dans un rectangle à deux diagonales, où l'on distingue encore ces mots : « Allah, Brahma ». — En marge des *Lions* figure aussi comme un canevas de la pièce. Des essais de vers, d'une toute autre écriture, suffiraient à démontrer que le manuscrit est déjà une copie faite à main posée. La date : « Fini le 31 oct. 1854, anniversaire de mon départ de Jersey. » — Les quatre

vers du *Temple* sont copiés en double. — *Booz endormi* présente de curieuses corrections. — *L'Ane...* En sous-titre : *Dieu invisible au philosophe*, qui est devenu le titre définitif. L'écriture est très grosse et très droite, plus serrée que de coutume. Cette note, sur une petite fiche : « Balaam, devin de Phétor, près l'Euphrate. Balac, roi des Moabites. *Nombres* 21 et 22, etc.., » Déjà Victor Hugo avait-il conçu le poème qui paraîtra plus tard sous ce titre, alors rejeté : *l'Ane?*

La belle pièce intitulée : *Au Lion d'Androclès*, est d'une écriture magnifique : à peine un mot surchargé, et une variante au vers 18. C'est un superbe type de copie autographe. Une longue note y est jointe [1], qui nous met en présence d'un amusant problème psychologique. Victor Hugo spirite, quel beau sujet d'études pour les disciples d'Allan Kardec ! — Cette note est d'une écriture cursive, à l'encre carmin, sauf la première phrase ajoutée postérieurement, à l'encre noire :

« On trouvera dans les volumes dictés à mon fils Charles par la table une réponse du *lion d'Androclès* à cette pièce ; je mentionne ce fait ici en marge Simple constatation d'un phénomène étrange auquel j'ai assisté plusieurs fois. C'est le phénomène du trépied antique. Une table à trois pieds dicte des vers par des frappements, et des strophes sortent de l'ombre Il va sans dire que jamais je n'ai mêlé à mes vers un seul de ces vers venus du mystère, ni à mes idées une seule de ces idées : je les ai toujours religieusement laissés à l'Inconnu, qui en est l'unique auteur : je n'en ai pas même admis le reflet, j'en ai écarté jusqu'à l'influence. Le travail du cerveau humain doit rester à part et ne rien emprunter aux phénomènes. » — Ici, les initiales v. h. marquaient la fin de la note. Elle se continue de la même écriture et de la même encre : « Les manifestations extérieures de l'invisible sont un fait, et les créations intérieures de la pensée en sont un autre, la muraille qui sépare ces deux faits doit être maintenue, dans l'intérêt de *l'observation* et de la science. On ne lui doit faire aucune brèche, et un

1 Déjà citée par M. Edmond Bire

emprunt serait une brèche. A côté de la science qui le défend on sent aussi la religion, la grande, la vraie, l'obscure et la certaine, qui l'interdit. C'est donc, je le répète, autant par conscience religieuse que par conscience littéraire, c'est par respect pour ce phénomène même, que je m'en suis isolé, ayant pour loi de n'admettre aucun mélange dans mon inspiration et voulant maintenir mon œuvre, telle qu'elle est, absolument mienne et personnelle. — V. H. »

Le Lion d'Androclès porte une date : 28 février 1854 ; mais la note est postérieure. Publiera-t-on jamais la réponse du Lion et les livres « dictés par la table » ? Nous avons peine à croire que les « strophes sorties de l'ombre » vaillent les vers imaginés simplement par le poète.

Le Mariage de Roland, qui n'est point daté, est, à coup sûr, de la première écriture. Pour s'épargner d'en faire la copie, et l'adapter cependant au format in-folio du manuscrit, Hugo a collé les vieilles feuilles blanches sur son habituel papier bleu. — De même pour *Aymerillot*, l'une des pièces les plus retouchées. L'aspect désordonné du manuscrit est caractéristique. Une bonne part des termes familiers, des expressions comiques, voire un peu triviales, sont des additions.

Le Petit Roi de Galice fut écrit — une note en fait foi — en neuf jours, du 12 au 20 décembre 1858, « jour du départ d'Auguste Vacquerie ». — Dans *la Légende d'Eviradnus* (titre primitif), Joss s'appelait d'abord *Ernt*. En haut du feuillet 243, plusieurs noms monosyllabiques avaient été mis en réserve : *Karl, Marc, George, Joss*. Ce dernier a triomphé. — De même, dans *Ratbert*, vaste composition qui n'occupe pas moins de cinquante-six feuillets et qui fut achevée en quinze jours, les noms propres ont varié à plusieurs reprises. Ratbert est d'abord Foulques ; Isora s'appelle d'abord Omora, autant qu'on le peut deviner sous une épaisse rature.

Le Régiment du baron Madruce avait d'abord pour titre *les Hallebardiers de la Garde impériale suisse 1643*. D'après les dates, la pièce a été conçue en deux fois, ou, plutôt, elle devait fournir la matière de deux pièces. — Le célèbre poème *Après la Bataille*, est du 18 juin 1850, introduit dans le manuscrit par le procédé que nous avons signalé plus haut. — *Le Crapaud* s'appelait d'abord : *le Bon*

brutale description du supplice que les enfants infligent à l'animal ; *le Petit Roi de Galice* (railleries du robuste bandit Pacheco bafouant la complexion débile du jeune prince). Tous ces morceaux, dans le principe, étaient d'une touche plus sobre et plus nette, sans rien de diffus ni de superflu.

En revanche, les plus merveilleuses strophes peut-être de ce chef-d'œuvre si pur, *Booz endormi* (les strophes 7, 8, 12, 13, 18, 19), ont été annexées au dessein primitif.

La plupart des additions ne sont faites que pour insérer de nouvelles images, survenues dans le cerveau du poète : voyez *le Sacre de la Femme*, *Eviradnus*, et surtout *le Satyre*. — Quelquefois le poète ajoute, ici ou là, pour couper un développement qui, réflexion faite, lui paraît trop long (voyez encore *le Satyre*, *Aymerillot*, *Zim-Zizimi*, *Sultan Mourad*). Il veut ménager l'intérêt, intriguer son lecteur, retarder et faire désirer la fin, la préparer adroitement, par une série de moyens, qui en facilitent l'intelligence et en augmentent la valeur. Ainsi, *Aymerillot*, anecdote très simple en elle-même, séduit surtout par la variété des interpellations, insinuantes ou vives, que l'empereur adresse à ses preux fatigués de la guerre. Il s'agit de les décider à prendre Narbonne, cette belle fille au piquant corsage. Après s'être mis vainement en frais d'éloquence, enfin il se fâche ; et l'explosion de son courroux est formidable. Les tirades fragmentaires, destinées à reculer la conclusion le plus possible, abondent. La description de la place forte, au moins en partie, quelques-unes des paroles adressées au duc Naymes : « Oui, dussé-je rester quatorze ans dans ces plaines... » ; — une partie de sa réplique : « Nous voulons nos foyers, nos logis, nos amours... » ; — les vantardises de Hugo de Cotentin : « Moi, j'ai vaincu Tryphon, Thessalus, Gaïffer... » ; l'exhortation de Charles au comte de Gand : « Tu mis jadis à bas Maugiron le brigand... » et les douze vers suivants ; — la riposte vulgaire du Gantois ; — enfin, l'apparition et le portrait d'Aymeri ; — autant de morceaux intercalés pour donner un tour vif, alerte et dégagé à la narration.

Dans *Zim-Zizimi*, l'auteur ouvre en marge, une vaste parenthèse, pour y faire tenir l'incurable ennui du souverain que ni la musique, ni les femmes, ni les plus atroces passe-

trop prolongée. Mais de pareils retranchements sont rares, au prix des additions. Celles-ci abondent, les additions de rhétorique surtout. Telle harangue, étendue au delà des limites raisonnables, atteint à une exubérance sonore et creuse qui lasse le lecteur et qui épuise le récitant. Il faut, pour s'en convaincre, avoir lu à haute voix *Eviradnus* et *le Petit Roi de Galice*. Voyez, dans ce dernier poème (div. VI), le discours de Pacheco : « Mes frères, n'est-ce pas ? c'est mou, c'est grelottant... » ; — plus loin (div. VII), la réplique de don Ruy le Subtil : « Vous êtes dans un vrai coupe-gorge, etc. »), et les paroles de Ruy à Roland : « Seigneur, Nuño n'est pas possible... » On pourrait, dans ce fragment épique, prodigieusement accru, multiplier les exemples de refonte et d'augmentation.

Quand Eviradnus, tout à coup, se dresse devant Joss et Zéno éperdus, il leur adresse un discours où le poète a prodigué tour à tour les images splendides et triviales. C'est surtout dans les vers intercalés que fourmillent comme à plaisir les bizarreries.

Ces remarques, peu à peu, nous aident à déterminer la loi qui régit la composition d'un poème entier : on l'appellerait assez bien : loi de développement successif.

Malgré sa merveilleuse facilité, sa souplesse incomparable, Hugo juge utile d'établir, au préalable, une charpente, une ébauche de son poème. Il fixe, avec un lumineux relief, les divisions capitales, qu'il rend plus saillantes à ses propres yeux, par un vers imagé (voir, dans le manuscrit, *les Lions*, *le Jour des Rois*). Un jour, il confie au papier, tout d'un trait, sous la dictée de sa mémoire fidèle, la pièce qu'il a toute composée dans sa tête. Puis il y revient ; et c'est alors, trop souvent, parmi d'admirables descriptions accessoires, des violences, des étrangetés, où l'entraîne la poursuite calculée de l'antithèse. Pour preuves, citons *Puissance égale Bonté* (le travail du démon dans sa forge : « Il frappait du ciseau, du pilon, du maillet... »), *Bivar* (les paroles enthousiastes du cheik Jabias au Cid : « Vous regardiez ainsi que néants et fumées... ») ; *Un An de l'Hégire* (portrait et langage de Mahomet) ; *le Crapaud* (digression panthéiste sur le divin qui se reflète dans la plus immonde créature ; puis, longue et

brutale description du supplice que les enfants infligent à l'animal ; *le Petit Roi de Galice* (railleries du robuste bandit Pacheco bafouant la complexion débile du jeune prince). Tous ces morceaux, dans le principe, étaient d'une touche plus sobre et plus nette, sans rien de diffus ni de superflu.

En revanche, les plus merveilleuses strophes peut-être de ce chef-d'œuvre si pur, *Booz endormi* (les strophes 7, 8, 12, 13, 18, 19), ont été annexées au dessein primitif.

La plupart des additions ne sont faites que pour insérer de nouvelles images, survenues dans le cerveau du poète : voyez *le Sacre de la Femme*, *Eviradnus*, et surtout *le Satyre*. — Quelquefois le poète ajoute, ici ou là, pour couper un développement qui, réflexion faite, lui paraît trop long (voyez encore *le Satyre*, *Aymerillot*, *Zim-Zizimi*, *Sultan Mourad*). Il veut ménager l'intérêt, intriguer son lecteur, retarder et faire désirer la fin, la préparer adroitement, par une série de moyens, qui en facilitent l'intelligence et en augmentent la valeur. Ainsi, *Aymerillot*, anecdote très simple en elle-même, séduit surtout par la variété des interpellations, insinuantes ou vives, que l'empereur adresse à ses preux fatigués de la guerre. Il s'agit de les décider à prendre Narbonne, cette belle fille au piquant corsage. Après s'être mis vainement en frais d'éloquence, enfin il se fâche ; et l'explosion de son courroux est formidable. Les tirades fragmentaires, destinées à reculer la conclusion le plus possible, abondent. La description de la place forte, au moins en partie, quelques-unes des paroles adressées au duc Naymes : « Oui, dussé-je rester quatorze ans dans ces plaines... » ; — une partie de sa réplique : « Nous voulons nos foyers, nos logis, nos amours... » ; — les vantardises de Hugo de Cotentin : « Moi, j'ai vaincu Tryphon, Thessalus, Gaïffer... » ; l'exhortation de Charles au comte de Gand : « Tu mis jadis à bas Maugiron le brigand... » et les douze vers suivants ; — la riposte vulgaire du Gantois ; — enfin, l'apparition et le portrait d'Aymeri ; — autant de morceaux intercalés pour donner un tour vif, alerte et dégagé à la narration.

Dans *Zim-Zizimi*, l'auteur ouvre en marge, une vaste parenthèse, pour y faire tenir l'incurable ennui du souverain que ni la musique, ni les femmes, ni les plus atroces passe-

temps ne dérident ni n'empêchent de bâiller. — « Grandeur, bonheur, les biens par la foule enviés... », et les dix-sept vers suivants. — De même, quand il énumère les forfaits du *Sultan Mourad*, il ne se lasse pas d'en rapporter : ici, là, plus loin encore, le poème est remanié, surchargé à l'infini. — De même, une foule d'interpolations marginales ajoutent quelque détail au portrait du marquis Fabrice : « Tout homme auprès de lui jadis semblait petit... etc... », — quatorze vers !

Bien différent de George Sand et de Lamartine, qui n'aimaient pas remettre deux fois leur ouvrage sur le métier, Victor Hugo n'épargne ni son temps ni sa peine. On a vu combien le choix du titre l'inquiète : il balance parfois entre quatre ou cinq projets différents. L'ordre des développements et des mots le préoccupe : il tâche toujours de les ranger au mieux. Il intervertit fréquemment la suite des strophes (*Orientales*, V, VII, IX). Il hésite aussi sur la place que telle ou telle pièce doit occuper dans l'ensemble du recueil. Enfin, sur le brouillon, il superpose plusieurs termes, il couvre de variantes les interlignes. Il amplifie dans les marges les parties indigentes, c'est dans une marge d'*Eviradnus* que nous trouvons ces vers :

> Viens ! nos doux chevaux mensonges
> Frappent du pied tous les deux,
> Le mien au fond de mes songes,
> Et le tien au fond des cieux !

Un peu plus loin, nous voyons raturée une strophe qui débutait ainsi :

> Le bruit des feuilles se mêle
> Au son lointain du beffroi.

Hugo change arbitrairement les chiffres qui, pour lui, n'ont qu'une valeur indéterminée : il remplace « deux mille » par « dix mille » (*Châtiments — l'Expiation*), il remplace « vingt » par « cent » (*Orientales — Chanson de Pirates*) ; exagérations épiques. Il va quelquefois jusqu'à écrire le contraire de ce qu'il avait d'abord écrit. Dans *le Mariage de Roland*, texte

imprimé : « Ils luttent de si près, *avec de sourds murmures...* » Manuscrit : « Ils luttent de si près, *sans cris et sans murmures...* » Dans *Aymerillot*, texte imprimé : « Et je suis *le moins las, moi qui* suis le plus vieux. » Manuscrit : « Et je suis *le plus las, car je* suis le plus vieux. »

On voit l'auteur hésiter sur le choix des mots. Dans les *Châtiments (A Juvénal)* : « Aujourd'hui les *hiboux* (variantes : *vautours, corbeaux*) acclament Lacenaire. » Ou bien : « Adieu *la tente* (variantes : *la gloire, la guerre, les camps*)! » Faut-il dire les *gueules* ou les *bouches* des dauphins *(la Rose de l'Infante)*? L'herbe sera-t-elle pleine de *saphirs*, de *perles* ou de *rubis*? — Que le poète, à la fin, ait toujours fait le meilleur choix, on ne saurait l'affirmer. Au terme de ses embarras et de ses remaniements, il lui arrive de pécher par le goût. Dans *Aymerillot* et dans *Eviradnus*, par exemple, certaines trivialités sont de second jet. Mais il arrive aussi que de pareilles fautes soient réparées. Dans *Eviradnus* même, ce joli vers :

Mon frère, cette femme, absurdement marquise...

a remplacé heureusement celui-ci :

Cette femme que Dieu, ce vieillard, fait marquise...

Sur l'*œil* de Victor Hugo et sur ses images, « ces astres éblouissants qui flamboient dans son œuvre[1] », tout a été dit. On connaît ces alliances d'une simplicité biblique : « Vêtu de probité candide et de lin blanc... » Ces rapprochements inattendus et justes, il s'en trouve plus d'un qui ne s'est pas fait du premier coup ; dans *les Pauvres gens*, par exemple : « ... Et qu'ainsi que l'enfant l'aube pleure de naître. »

On sait à quel point Victor Hugo eut le souci, la science et le culte du mot. Plus et mieux que personne au monde il apprécia les sonorités, les consonances, les harmonies des syllabes. Maître du rythme et de la cadence, il sut à miracle accoupler, opposer, varier les termes. Entre tous, les adjectifs retiennent son attention la plus scrupuleuse. Il excelle à les graduer, à les grouper, à les heurter en d'heureux contrastes.

1. François Coppée.

Il abandonne souvent ceux que lui fournit le hasard du premier jet, pour un autre, ou plus propre, ou plus fort. Quelques-uns, comme *sombre* — rimant avec *ombre*, — *pensif*, *noir*, *mystérieux*, s'offrent trop souvent à son esprit. Il les emploie fréquemment, mais il les biffe plus fréquemment encore pour leur substituer des épithètes plus significatives et moins communes. Alors « mystérieux » devient « vertigineux » *le Sacre de la Femme*, *Eviradnus*, ou « religieux » *le Sacre de la Femme*, ou « séraphique ». Selon les cas, « sombre » est remplacé par « grave » *Puissance égale Bonté* ; « hideux », par « lugubre » *Châtiments*, III, 2) ; « ridicule », par « monstrueux » ; « rêveur », par « pensif » ; « brun », par « pâle » *Châtiments*, III, 6 ; « spectre pâle au blanc burnous » ; « tragique », par « fatale » ; « sinistre » ou « terrible », par « sévère » ; « inouïe », par « surprenant » ; « terrible » encore, par « féroce » ; « auguste », par « orageux » ; « fier », par « doux », etc. — « Gracieux essaim » *Orientales*, *les Adieux de l'Hôtesse arabe* se change en « tournoyant essaim ». La « sainte » liberté devient la « fière » liberté. Quelquefois l'épithète découverte est particulièrement rare : « Un cheval *effaré* qui hennit dans les cieux ! » *Châtiments*, VI, 5), il y avait d'abord : « Un cheval *frissonnant*... » Quand Victor Hugo est dans l'embarras, il superpose de bas en haut, entre les lignes, trois ou quatre épithètes ; il décidera plus tard. De même, à l'occasion, pour les substantifs et pour les verbes. Ici, telle épithète, de nature purement physique, cède la place à une épithète morale qui relève tout le vers ; là, tel substantif ou tel verbe disparate ou superflu cède la place à un autre, et la phrase y gagne plus encore.

Virgile et Racine faisaient-ils autrement ? Désiré Nisard, si violemment maltraité par Hugo, ne s'y est pas trompé : le romantique auteur de *Hernani* et de la *Légende* est, par plus d'un point, le pair de ces grands classiques dont il se croyait si différent.

Les noms propres et les termes géographiques foisonnent chez Victor Hugo, et les plus illustres comme les plus obscurs, ou les plus étranges. Il avait voyagé quelque peu, et vécu à l'étranger ; mais surtout il lisait avec passion et

emmagasinait dans sa prodigieuse mémoire les œuvres les plus variées, de toutes les époques et de tous les genres, faisant son profit de tout ; il avait acquis de très bonne heure une érudition touffue, indigeste, si l'on veut, et qu'il faut accuser de force bévues, en matière de critique littéraire, notamment *(Préface de Cromwell, William Shakespeare)*, ou d'affreux anachronismes *(les Burgraves)* ; mais, à coup sûr, une érudition énorme, inépuisable. Il montre, en général, peu de sûreté, peu de fixité, dans le choix des termes spéciaux qu'il dissémine à travers ses poèmes. Il les change, les bouleverse, les éparpille, un peu au hasard de sa fantaisie, ou pour des raisons de sonorité et d'harmonie tellement insaisissables qu'elles défient et déconcertent le commentaire : les préférences euphoniques ou les nécessités de la rime prononcent en dernier ressort. Il arrive aussi qu'il se détermine, de parti pris, pour les noms chatoyants, étincelants, les noms à panache, au détriment de ceux que chacun possède : noms propres de pays, de villes ou d'individus, la lecture de la *Légende* et des *Châtiments* suffirait à prouver de quelle façon arbitraire il les pique dans son œuvre.

Et pourtant, nul caprice, mais la raison la plus attentive, on ne saurait trop insister là-dessus, la raison la plus obstinée, lorsqu'il s'agit de corriger un détail de style ; et ces corrections, Hugo s'y applique jusque dans les scènes les plus tendues de ses drames, dans le dernier acte de *Ruy Blas !* Toujours et partout il poursuit le mot propre, sinon technique et rare. Et, presque toujours, en devenant plus précise, l'expression est aussi plus belle. Adjectif, substantif ou verbe, un terme banal est remplacé par un autre et que nul ne remplacerait. Dans *le Sacre de la Femme*, au troisième vers :

> Une *ardente* lueur de paix et de bonté,

nous voyons quatre épithètes en étages : *ardente, auguste, heureuse, sainte.*

Même poème (div. III) :

> Dans l'ombre, au bord d'un lac, *vertigineux* miroir...

Eviradnus (div. XI) :

> Et voici qu'à travers la grande forêt brune
> Qu'emplit la rêverie *immense* de la lune...

Vertigineux, *immense* ont chassé à bon droit *mystérieux*, *obscure*. Plus loin, nous lisons :

> Tu m'emmènes, je t'enlève.
> L'oiseau chante dans les bois.

On lisait d'abord :

> Viens, le vent du soir s'élève.
> J'entends chanter une voix.

Beaucoup d'antithèses — et l'on sait que Victor Hugo s'y connaît — sont des additions au texte primitif ; celles-ci, par exemple, dont il rehausse et ravive, pour l'insérer dans la *Légende*, sa *Chanson des Aventuriers de la mer*, écrite en 1840 :

> L'amour ouvrit la parenthèse,
> Le mariage la ferma...
> Sur ce, l'ange se mit en garde,
> Et jeta le diable dans l'eau.

Tel vers du *Petit Roi de Galice* :

> Cette collection de monstres se concerte,

nous en retrouvons trois versions antérieures avec la même rime :

> Ce tas de demi-rois raisonne et se concerte.
> Ce ramassis d'infants presque rois se concerte...
> Ce ramassis d'infants discute et se concerte...

Dans *Bivar*, un vers nombreux et hautain proscrit une platitude :

> Votre magnificence emplissait cette cour.

Premier jet :

> Votre cimier était le plus beau de la cour !

* *

Ces exemples, il serait facile de les multiplier à l'infini, mais nous ne prétendons pas donner ici le registre complet des observations que l'on peut faire sur les manuscrits de Victor Hugo. Souhaitons que notre essai inspire aux critiques le désir de consulter eux-mêmes la collection : ils y feront des trouvailles qui ne seront pas méprisables.

Dans les lignes que tracèrent jadis et retouchèrent les doigts mêmes du poète, il semble qu'il subsiste un peu de sa personne ; et ce je ne sais quoi d'animé s'évanouit dans les meilleures éditions. Ouvrez le volume écrit : c'est un mort qui ressuscite, un fantôme qui revêt pour nous, dans le tête-à-tête, une chair vivante. Hésitations, additions, corrections, idées qui s'éveillent, souvenirs qui se réveillent, deuils et joies, toute la vie morale de l'auteur se découvre, au jour le jour, avec les mots écrits par cette main qui ne bougera plus. On ressent une émotion particulière à scruter ces feuilles vénérables. Et de l'œuvre et de l'homme, en suivant les phases du travail, on acquiert une connaissance plus exacte, et l'admiration pour l'une et l'autre en est justifiée, fortifiée encore. L'une apparaît comme le fruit d'une longue patience unie à la plus prodigieuse imagination ; l'autre se révèle comme le mieux doué des inventeurs et le plus infatigable aussi des ouvriers de lettres, illustré par soixante-sept années de labeur surhumain.

PAUL ET VICTOR GLACHANT

NOUVELLES AVENTURES

DE

MOWGLI[1]

III

LES CHIENS ROUGES

Depuis la descente de la Jungle, la vie de Mowgli était fort agréable. Il avait cette paix de la conscience qui suit le règlement d'un juste compte ; et toute la Jungle lui était amie, car toute elle le craignait.

Cependant Père Loup et Mère Louve moururent : Mowgli roula une grosse pierre contre la bouche de la caverne et pleura sur eux le chant de mort. Baloo devint très vieux et tout raide, et Bagheera même, dont les nerfs étaient d'acier et les muscles de fer, semblait plus lente à tuer. Akela tourna du gris au blanc de lait par l'effet de l'âge, ses côtes saillaient, il marchait comme s'il eût été en bois, et Mowgli tuait pour lui. Mais les jeunes loups, les fils du clan débandé de Seeonee, croissaient et multipliaient, et lorsqu'ils atteignirent le chiffre d'une quarantaine, tous loups de cinq ans, au pied net, sans maître, Akela leur dit qu'ils devraient se réunir et suivre la loi, courir désormais sous un chef, comme il convenait au Peuple Libre.

Là-dessus Mowgli se garda bien de donner son avis : il

1. [illegible] mai et 1er juin.

avait, disait-il, mangé du fruit amer et il savait sur quel arbre il poussait ; mais lorsque Phao, fils de Phaona (son père avait nom le Traqueur Gris, au temps où Akela menait le clan) eut gagné par une série de combats le titre de chef, suivant la Loi de la Jungle, et lorsque les appels et les chansons d'autrefois se remirent à sonner sous les étoiles, Mowgli revint au Rocher du Conseil en souvenir de l'ancien temps. S'il lui plaisait de parler, le clan attendait qu'il eût fini, et sa place était sur le rocher, au-dessus de Phao, à côté d'Akela. Ce furent des jours de bonne chasse et de bon sommeil. Nul étranger ne se souciait de pénétrer dans les jungles qui appartenaient au peuple de Mowgli, comme on appelait le clan, et les jeunes loups devenaient gras et forts, et on apportait une foule de petits à l'examen. Mowgli ne manquait jamais une séance d'examen, car il se souvenait de la nuit où une panthère noire avait donné au clan un bébé brun tout nu; et le *cri* d'appel, le long cri : « Regardez, regardez bien, ô loups! » faisait battre son cœur d'un étrange émoi. Le reste du temps, il était au loin dans la jungle, à goûter, toucher, voir et sentir des choses toujours nouvelles.

Un jour, au crépuscule, il s'en allait tout doucement par les collines porter au vieil Akela la moitié d'un chevreuil fraîchement tué ; ses quatre loups trottinaient sur ses talons, se chamaillant un peu et se culbutant pour le seul *plaisir* de vivre ; tout à coup il entendit un cri qu'il n'avait pas entendu depuis les mauvais jours de Shere Khan. C'était ce qu'on appelle dans la jungle le *Pheeal* : une espèce de hurlement que pousse le chacal lorsqu'il chasse derrière un tigre ou lorsqu'il y a quelque riche curée en vue, Imaginez un mélange de haine, de triomphe, de peur et de désespoir, au travers duquel courrait une sorte de dissonance : vous aurez *quelque* idée du *Pheeal* qui s'éleva, retomba, ondula et vibra au loin, par delà la rivière. Les Quatre aussitôt se hérissèrent en grondant. La main de Mowgli se porta à son couteau, et lui aussi s'arrêta net, comme changé en pierre.

— Pas un Rayé n'oserait tuer ici ! dit-il enfin.

— Ce n'est pas le cri de l'Avant-Courrier, dit Frère Gris. Il s'agit d'une grande curée. Écoute !

Le cri retentit de nouveau, moitié sanglot, moitié rire, absolument comme si le chacal avait de flexibles lèvres humaines. Alors, Mowgli respira profondément, et prit sa course vers le Rocher du Conseil ; il rattrapa en route une bonne partie du clan, nombre de loups qui arrivaient en hâte. Phao et Akela se tenaient sur le Rocher ; au-dessous d'eux, chaque nerf tendu, étaient assis les autres. Les mères et les louveteaux regagnaient au petit galop leurs gîtes : quand le *Pheeal* résonne, ce n'est pas le moment, pour les faibles, de rester dehors.

Ils n'entendaient plus rien que le glouglou de la Waingunga dans les ténèbres et le vent du soir parmi les hautes branches, quand, tout à coup, de l'autre côté de la rivière, s'éleva l'appel d'un loup. Ce n'était pas un loup du clan : ceux-là étaient tous autour du Rocher. Bientôt cela devint un long aboiement désespéré : « Dhole ! » disait-il. « Dhole ! Dhole ! Dhole !... » Au bout de quelques minutes, ils entendirent un bruit de pas fatigués sur les pierres, et un loup décharné, tout dégouttant d'eau, les flancs zébrés de rouge, la patte droite de devant hors de service, les mâchoires blanches d'écume, se jeta au milieu de l'assemblée et vint se coucher, haletant, aux pieds de Mowgli.

— Bonne chasse ?... Sous quel chef ? demanda gravement Phao.

— Bonne Chasse ! Je suis Won-Tolla, — telle fut la réponse.

Il voulait dire qu'il était un solitaire, se battant pour lui-même, pour sa compagne et ses petits, dans quelque liteau isolé. *Won-Tolla* signifie « un indépendant », qui ne fait partie d'aucun clan. Tandis qu'il haletait, on pouvait suivre le va-et-vient de sa carcasse sous les grands coups de son cœur.

— Qui bouge ? demanda Phao.

C'est la question que pose toute la Jungle, après le *Pheeal*.

— Le dhole, le dhole du Dekkan... le chien rouge, le Tueur ! Il sont remontés du sud au nord, déclarant que le Dekkan était vide, et tuant tout sur leur passage... Quand cette lune était nouvelle, j'avais une famille : ma femelle et mes trois petits. Elle leur enseignait à tuer sur les plaines de gazon, à se cacher pour chasser le chevreuil, comme nous faisons, nous autres, en pays plat. A minuit, je les entendis

donner de la voix, tous les quatre, à pleine gorge, sur une piste. Et quand se leva le petit vent de l'aube, je les trouvai raides sur l'herbe... tous les quatre, ô Peuple Libre ! toute ma famille, quand cette lune était nouvelle ! Alors, j'ai requis mon droit de sang, et j'ai marché au dhole.

— Combien sont-ils? — demanda Mowgli.

Le clan grognait sourdement.

— Je n'en sais rien. Tout ce que je peux dire, c'est que trois d'entre eux ne tueront plus ; mais, à la fin, ils m'ont chassé comme un chevreuil, ils m'ont forcé de courir sur trois pattes. Regardez, ô Peuple Libre !

Il avança une patte meurtrie, toute noire de sang coagulé. Il portait, en outre, de cruelles morsures aux flancs, près du ventre, et des plaies dans le poil ravagé de sa gorge.

— Mange ! — dit Akela, en se levant de dessus la viande que Mowgli lui avait apportée.

Le solitaire se jeta dessus d'un air affamé.

— Ce ne sera pas perdu ! — dit-il humblement lorsqu'il eut amorti sa faim. — Qu'on me rende un peu de ma force, ô Peuple Libre, et moi aussi, je tuerai ! Mon liteau est vide, mon liteau plein quand cette lune était nouvelle, et la dette de sang n'est pas toute payée.

Phao entendit ses dents craquer sur l'os de la hanche, et poussa un grognement d'approbation.

— Nous aurons besoin de ces mâchoires-là. Le dhole a-t-il ses petits avec lui ?

— Non, non. Tous chasseurs rouges : les chiens adultes du clan, lourds et forts.

Tout cela signifiait que le dhole, le chien sauvage, le chien rouge du Dekkan, s'était mis en campagne, et les loups savaient bien que le tigre lui-même abandonne à ceux-là sa proie toute fraîche. Ils vont droit devant eux à travers la jungle, et, ce qu'ils rencontrent, ils l'abattent et le mettent en pièces. Ils ne sont pas aussi gros ni moitié aussi rusés que le loup, mais ils sont très forts et très nombreux. Les dholes, par exemple, ne prennent pas le nom de clan à moins d'être une centaine d'individus solides, au lieu qu'une quarantaine de loups font un fort joli clan. Les courses errantes de Mowgli l'avaient mené au bord des hauts plateaux

gazonnés du Dekkan, et il avait souvent vu les dholes dormir, jouer et se gratter sans crainte parmi les petits creux et les mottes qui leur servaient de liteaux. Il n'avait pour eux que haine et mépris, parce qu'au flair ils ne sentaient pas comme le Peuple Libre, parce qu'ils n'habitaient pas dans des cavernes, et surtout parce qu'ils avaient du poil entre les doigts de pied, tandis que lui et ses amis avaient le pied net. Mais il savait, car Hathi le lui avait dit, il savait quelle terrible chose est un clan de dholes en chasse. Hathi lui-même s'écarte de leur route. Et, jusqu'à ce qu'ils soient tous morts, ou que le gibier se fasse rare, ils vont de l'avant, et, chemin faisant, ils tuent.

Akela, lui aussi, savait quelque chose des dholes; il dit à Mowgli tranquillement :

— Il vaut mieux mourir dans les rangs du clan, que sans chef et tout seul. C'est une belle chasse... et, pour moi, c'est la dernière. Mais, d'après la durée de la vie humaine, tu as encore devant toi beaucoup de nuits et beaucoup de jours, petit frère. Va-t'en vers le nord, couche-toi et attends : s'il reste un loup vivant après que le dhole aura passé, il te portera des nouvelles de la bataille.

— Ah! — dit Mowgli avec une gravité parfaite, — faut-il que je m'en aille au marais attraper des petits poissons et puis dormir dans un arbre, ou dois-je demander secours aux *langur log* et croquer des noix dans les branches, tandis que le clan se bat au-dessous?

— C'est la guerre à mort, dit Akela. Tu n'as jamais rencontré le dhole... le Tueur Rouge. Le Rayé lui-même...

— *Aowa!* *Iowa!* dit Mowgli avec un geste d'humeur. J'en ai tué, un singe rayé, dans le temps!... Écoute un peu : j'ai eu un loup pour père et une louve pour mère; j'ai connu aussi un vieux loup gris, — pas trop sage : il est tout blanc, maintenant, — qui était pour moi comme père et mère. Donc je dis... (il élevait la voix) je dis que lorsque le dhole viendra, — si le dhole doit venir, — Mowgli et le Peuple Libre font peau commune, pour cette chasse-là; et je dis, par le taureau qui me racheta! — le taureau dont Bagheera me paya jadis, au vieux temps que vous autres du clan vous ne vous rappelez pas, — je dis, moi! — pour que les

arbres et la rivière l'entendent et s'en souviennent, si je l'oubliais ; — je dis. moi, que ce couteau-ci, le mien, fera la besogne d'un croc pour le clan, et il n'est pas trop émoussé, je pense!... J'ai dit... et c'est ma parole, ma parole qui ne m'appartient plus.

— Tu ne connais pas le dhole, homme à langue de loup! cria Won-Tolla. Je cherche seulement à leur payer ma dette de sang avant qu'ils me déchirent en mille morceaux. Ils vont lentement, tuant tout sur leur route. Mais, dans deux jours, j'aurai repris quelque force, et je ferai tête de nouveau, pour ma dette de sang!... Quant à vous, Peuple Libre, si j'ai un conseil à vous donner, gagnez le nord et contentez-vous de peu, pour quelque temps, jusqu'à ce que le dhole soit passé. C'est une chasse où l'on ne peut guère fermer l'œil.

— Écoutez l'étranger! — s'écria Mowgli en éclatant de rire. — Peuple Libre, il nous faut aller au nord vivre de lézards et de rats d'eau, de peur que par hasard, nous n'ayons affaire au dhole! Il faut qu'il ait licence de tuer tout sur nos terres, tandis que nous resterons cachés dans le nord, jusqu'à ce qu'il lui plaise de nous rendre notre bien. Ce n'est qu'un chien... un petit chien même... rouge, à ventre jaune, sans gîte, avec du poil entre les doigts de pied! Il a des portées de six et huit, comme Chikai, le petit rat sauteur... Sûrement, il faut nous sauver, Peuple Libre, et aller mendier chez les gens du nord des boyaux de bétail pourri! Vous connaissez le dicton : « Au nord, c'est la vermine; au sud, les pous. » Nous, nous sommes la Jungle. Choisissez, vous autres. Oui, choisissez. Il s'agit d'une belle chasse!... Au nom du clan... de tout le clan... au nom du liteau et de la portée... pour le gibier d'ici, pour le gibier d'ailleurs, pour le daim qui rabat sa femelle, et pour le petit, petit louveteau dans la caverne, c'est juré... juré... juré!

Le clan répondit par un aboiement profond dont le fracas retentit dans la nuit comme la chute d'un arbre.

— C'est juré ! crièrent-ils.

— Restez avec eux. — dit Mowgli à ses quatre loups. — Nous n'aurons pas une dent de trop. Que Phao et Akela préparent tout pour la bataille. Je m'en vais compter les chiens.

— Mais c'est la mort! — s'écria Won-Tolla en se levant à moitié. — Que peut celui-ci, tout nu, contre le chien rouge? Le Rayé lui-même, songes-y bien...

— Il faut que tu sois vraiment un étranger! — jeta Mowgli par dessus son épaule. — Mais nous causerons quand les dholes seront morts. Bonne chasse, tout le monde!

Il disparut en hâte dans l'obscurité, ivre d'excitation sauvage, regardant à peine où il mettait le pied, si bien qu'il trébucha et tomba tout de son long sur les grands anneaux de Kaa, dans un endroit où le python surveillait une coulée de cerfs, au bord de l'eau.

— *Ssshu*! — dit Kaa en colère. — Est-ce connaître sa jungle et savoir son métier que de piétiner, de sauter et de gâcher ainsi toute une nuit de chasse?... et quand le gibier donne si bien!

— C'est ma faute, — dit Mowgli, en se relevant. — Justement je te cherchais, Tête-Plate; mais, chaque fois que nous nous rencontrons, tu es plus long et plus large d'au moins deux coudées!... Il n'y a personne comme toi dans la jungle, ô sage, ô vénérable, ô fort, ô le plus beau des Kaa!

— Bonne piste!... où va-t-elle aboutir! — fit Kaa d'une voix radoucie. — Il n'y a pas une lune que certain petit homme, tout fier de son couteau, me jetait des pierres à la tête et me donnait de vilains petits noms de chat sauvage parce que je dormais en plaine.

— Oui, et que tu faisais tourner à tous les vents les cerfs mis sur pied, et que Mowgli était en chasse, et que ce même Tête-Plate avait l'oreille trop dure pour l'entendre siffler et pour s'ôter du chemin des cerfs! — repartit Mowgli avec calme, en s'installant au milieu des anneaux bigarrés.

— Et à l'heure qu'il est, ce même petit homme vient avec des paroles tendres et flatteuses vers ce même Tête-Plate, lui dit qu'il est sage, fort et beau... tant que ce vieux fou de Tête-Plate finit par le croire et se replie pour lui faire une place, comme ceci, à ce même petit homme qui jette des pierres!... Es-tu à ton aise maintenant? Est-ce Bagheera qui pourrait t'offrir un si bon lit de repos?

Kaa s'était, comme d'habitude, moulé en une sorte de demi

hamac qui cédait moelleusement sous le poids de Mowgli. A tâtons, dans l'ombre, le garçon se pelotonna dans la courbe souple du cou, semblable à un câble, jusqu'à ce que la tête de Kaa reposât sur son épaule ; et alors, il lui raconta tout ce qui était arrivé cette nuit-là dans la jungle.

— Il se peut que je sois sage, — dit Kaa, quand le récit fut terminé, — mais sourd, je le suis sans conteste. Autrement, j'aurais entendu le *Pheeal*. Je ne m'étonne plus que les mangeurs d'herbe soient si inquiets ! Combien sont les dholes ?

— Je n'ai pas vu encore. Je suis venu tout droit... Tu es plus vieux que Hathi. Mais... oh ! Kaa, — ici Mowgli frétilla de joie, — quelle belle chasse nous allons faire ! Peu d'entre nous verront une autre lune.

— Est-ce que tu vas donner, toi, dans cette affaire ? Rappelle-toi que tu es un homme, et quel clan t'a rejeté. Laisse le loup s'arranger avec le chien. Toi, tu es un homme.

— Les noix de l'an dernier sont du terreau cette année ! fit Mowgli. C'est vrai que je suis un homme, mais je crois bien avoir dit cette nuit que je suis un loup. J'ai pris à témoin les arbres et la rivière pour qu'ils se souviennent. Je suis du Peuple Libre, Kaa, jusqu'à ce que le dhole ait passé.

— Peuple Libre... voleurs libres, oui ! grogna le python. Et tu t'es lié, tu t'es fourré dans ce nœud de mort, en mémoire de loups qui ne sont plus... Non, ce n'est pas de bonne chasse !

— Il s'agit de ma parole que j'ai donnée. Les arbres savent, la rivière sait. Jusqu'à ce que le dhole ait passé, ma parole n'est plus à moi.

— *Ngssh !* Voilà qui change nos voies. J'avais pensé à t'emmener avec moi dans les marais du Nord, mais la parole donnée — même la parole d'un petit homme, tout nu, sans poil, — est la parole donnée. Donc, moi, Kaa, je dis...

— Réfléchis bien, Tête-Plate, avant de te lier, de te fourrer, toi aussi, dans ce nœud de mort !... Je n'ai pas besoin de ta parole, car je sais bien...

— Soit ! fit Kaa. Je n'engagerai pas ma parole... Mais que penses-tu faire quand le dhole va venir ?

— Il faut qu'ils traversent à la nage la Waingunga : j'ai

songé à les attendre, le couteau à la main, sur les hauts-fonds, tout le clan derrière moi ; et ainsi, frappant et poussant, nous pourrions leur faire tourner tête, et le courant les entraînerait... ou leur rafraîchirait un peu la gorge.

— Le dhole ne tourne pas tête ; il a toujours la gorge chaude, fit Kaa. Il n'y aura plus ni petit homme ni louveteau après cette chasse-là : rien que des os bien secs !

— Tralala ! on ne meurt qu'une fois !... Ce sera une trop belle chasse. Mais mon cœur est jeune, et je n'ai pas vu souvent la saison des pluies. Je ne suis ni sage ni fort. As-tu un meilleur plan, Kaa ?

— J'ai vu les saisons des pluies par centaines. Hathi n'avait pas perdu ses premières défenses, ses dents de lait, que ma trace était déjà large dans la poussière. Par le premier œuf ! je suis plus vieux que beaucoup d'arbres, et j'ai vu toute l'histoire de la Jungle.

— Mais on n'a jamais vu de chasse pareille ! dit Mowgli. Jamais encore le dhole n'a croisé notre piste.

— Ce qui est a déjà été. Ce qui sera, qu'est-ce donc ? Une année oubliée qui frappe en arrière... voilà tout ! Reste tranquille, pendant que je les compte, mes années.

Une longue heure durant, Mowgli resta étendu parmi les anneaux, jouant avec son couteau, pendant que le python, la tête immobile au ras du sol pensait à tout ce qu'il avait vu et connu depuis le jour où il était sorti de l'œuf. Ses yeux, d'où la lumière s'était évanouie, semblaient deux opales éteintes, et, de temps en temps, il faisait, avec la tête, de petites passes saccadées, à droite et à gauche, comme s'il chassait en rêve. Mowgli somnolait tranquillement : il savait que rien ne vaut un somme avant de se mettre en chasse et il pouvait, par entraînement, s'endormir à son gré quelle que fût l'heure du jour ou de la nuit.

Enfin il sentit Kaa s'allonger et s'enfler sous lui, comme si l'énorme corps peu à peu se soufflait à outrance ; et, tout à coup, le python siffla comme un sabre qu'on tire d'un fourreau d'acier.

— J'ai revu toutes les saisons mortes, — dit-il — et les grands arbres et les vieux éléphants, et les rochers dont les

pointes étaient nues avant que la mousse y vînt croître... Es-tu encore vivant, toi, petit homme?

— La lune se lève à peine! répondit Mowgli. Je ne comprends pas...

— *Issh!* Me voilà revenu, moi, Kaa... Je savais bien qu'il n'y avait pas longtemps... Maintenant, allons à la rivière, et je te montrerai ce qu'il y a à faire contre le dhole.

Il se dirigea, droit comme la flèche, vers le large courant de la Waingunga; il y plongea, un peu au-dessus de l'eau morte qui recouvrait le Roc de la Paix, et Mowgli avec lui.

— Non, ne nage pas. Je vais aller vite. Sur mon dos, petit frère!

Mowgli entoura de son bras gauche le cou de Kaa, laissa pendre son bras droit le long de son corps, et joignit ses pieds allongés. Alors, Kaa se mit à remonter le courant comme lui seul pouvait le faire; et les rides de l'eau refoulée se relevaient en fraise autour du cou de Mowgli, et ses pieds ondulaient de-ci de-là dans le remous que fouettaient les flancs du python. Un mille, à peu près, au-dessus du Rocher de la Paix, la Waingunga s'étrangle dans une gorge dont les parois de marbre ont quatre-vingts ou cent pieds de haut, et le courant file comme à l'approche d'un moulin par-dessus et parmi toute sorte de vilaines pierres. Mais Mowgli ne s'inquiétait guère de l'eau : aucune eau du monde n'aurait pu lui donner un moment de frayeur. Il examinait les parois de la gorge, et reniflait avec malaise : une odeur aigre et douceâtre était dans l'air, assez semblable à celle d'une grosse fourmilière par un jour de chaleur. Instinctivement, il se baissa, n'élevant que la tête hors de l'eau pour respirer; et Kaa vint jeter l'ancre, avec une double torsion de queue autour d'une roche, au fond de la rivière, tout en maintenant Mowgli au creux d'un anneau, tandis que l'eau se précipitait le long de leurs corps.

— C'est la demeure de la Mort! dit le garçon. Pourquoi venir ici?

— Elles dorment, répondit Kaa. Hathi ne changerait pas de route pour éviter le Rayé. Cependant, Hathi et le Rayé changent de route l'un et l'autre pour éviter le dhole, et rien, dit-on, ne décide le dhole à faire un détour... Cependant,

pour qui le Petit Peuple des Rochers ferait-il un détour? Dis-moi, maître de la Jungle, qui est le maître de la Jungle?

— Elles! murmura Mowgli. C'est ici la demeure de la Mort. Allons-nous-en.

— Non, regarde bien, car elles dorment. Rien n'est changé ici depuis le temps où je n'avais pas encore la longueur de ton bras.

Les rochers de cette gorge, fendus et rongés par les intempéries, servaient d'abri, depuis le commencement de la jungle, au Petit Peuple des Rochers, aux abeilles noires sauvages de l'Inde, toujours affairées et furieuses; et, comme Mowgli le savait bien, à un demi-mille au moins de leur canton, toutes les pistes s'en écartaient. Depuis des siècles, le Petit Peuple s'y était fixé, essaimant de fissure en fissure, essaimant toujours: des traînées de miel desséché tachaient le marbre blanc; les rayons hauts, profonds et noirs, s'étageaient dans l'obscurité des grottes. Ni homme ni bête, ni feu ni eau, n'y avaient jamais atteint. La gorge, dans toute sa longueur, semblait, sur les deux côtés, tendue de velours sombre à reflets miroitants, et Mowgli, en regardant, se laissa couler à fond: car c'étaient les millions d'abeilles agglomérées, qui dormaient. On voyait encore des blocs et des festons, et comme des souches en décomposition qui bossuaient la paroi: vieux rayons des années passées, ou nouvelles cités bâties dans l'ombre de la gorge, à l'abri du vent, et des masses de détritus spongieux et pourris avaient roulé d'en haut et restaient suspendus parmi les arbres et les lianes qui s'attachaient au rocher. En écoutant, il entendit maintes fois le bruissement et le glissement des rayons trop chargés qui versaient et s'en allaient tomber quelque part dans les galeries obscures; puis un grondement d'ailes irritées, et le monotone goutte-goutte-goutte du miel perdu s'écoulant jusqu'au moment où il débordait d'une saillie à l'air libre, et filtrait lourdement le long des petites branches. Il y avait une grève minuscule, large de cinq pieds à peine, d'un côté de la rivière, où s'étaient amoncelés très haut les déchets d'innombrables années. Là gisaient des abeilles mortes, des bourdons, des ordures, des rayons vides, des ailes de phalènes et de scarabées maraudeurs qui s'étaient égarés là en quête de miel, et tout cela ne for-

mait plus que des tas arrondis de fine poussière noire. L'âcre odeur qui s'en dégageait aurait suffi pour épouvanter tout ce qui n'avait pas d'ailes et savait ce qu'est le Petit Peuple des Rochers.

Kaa remonta le courant, de nouveau, jusqu'à un banc de sable, à l'entrée de la gorge.

— Voici ce qu'elles ont tué dans la saison, dit-il. Regarde!

Sur le bord de la rivière, gisaient trois squelettes : un couple de jeunes cerfs et un buffle. Mowgli voyait bien que ni loup ni chacal n'avaient touché aux os : ils avaient gardé leur disposition naturelle.

— Ils ont dépassé la ligne, ils ne savaient pas! — murmura Mowgli, — et le Petit Peuple les a tués... Allons-nous-en avant qu'elles s'éveillent.

— Elles ne s'éveillent pas avant l'aurore, fit Kaa. Maintenant, je vais te dire. Il y a de cela beaucoup, beaucoup de pluies, un chevreuil poursuivi vint du sud jusqu'ici, ne connaissant rien de la jungle, et tout un clan sur les talons. Aveuglé par la terreur, il sauta. Le clan chassait à vue, chaud sur la piste et sans voir ailleurs. Le soleil était haut, le Petit Peuple était nombreux et très en colère. Nombreux également furent ceux du clan qui sautèrent dans la Waingunga, mais ils étaient morts avant de toucher l'eau. Ceux qui ne sautèrent pas moururent aussi dans les rochers là-haut. Mais le chevreuil fut sauvé.

— Comment?

— Parce qu'il arriva le premier, courant pour la vie, parce qu'il sauta avant que le Petit Peuple fût en garde, et parce qu'il était déjà dans la rivière quand elles se rassemblèrent pour tuer. Mais le clan, qui venait ensuite, fut accablé tout entier sous le poids du Petit Peuple qu'avaient éveillé les pieds de ce chevreuil.

— Le chevreuil fut sauvé? répéta Mowgli d'une voix lente.

— Du moins, il ne mourut pas ce jour-là... Et cependant il n'avait personne pour épier sa chute et le maintenir, d'un effort vigoureux, contre le courant, comme un vieux serpent de ma connaissance, jaune, pesant et sourd, serait capable de faire pour un certain petit homme... oui, quand

il aurait sur sa trace tous les dholes du Dekkan!... Eh bien, qu'est-ce que tu en penses?

La tête de Kaa reposait sur l'épaule mouillée de Mowgli, et sa langue vibrait à l'oreille du garçon. Après un long silence, Mowgli murmura :

— C'est aller tirer la Mort par les moustaches! mais... Kaa, en vérité, tu es le plus sage de toute la Jungle...

— On l'a dit souvent... Tu comprends, n'est-ce pas, si les dholes te suivent...

— Comme sûrement ils me suivront!... Oh! oh! j'ai sur le bout de la langue de quoi leur piquer la peau!

— S'ils te mènent chaud et vite, à l'aveugle, sans yeux que pour tes épaules, ceux qui ne mourront pas là-haut prendront l'eau ici, ou plus bas, car le Petit Peuple se lèvera et les couvrira. Or, l'eau de la Waingunga a toujours faim, et ils n'auront pas de Kaa pour les maintenir à la surface : ils seront emportés, ceux du moins qui survivront, vers les hauts fonds qui avoisinent les liteaux de Seeonee, et là, ton clan peut les cueillir à la gorge.

— *Ubai! Eowaou!* Bonne affaire! il n'y a pas mieux, à moins que les pluies ne se mettent à tomber en temps de sécheresse!... Il n'y a plus maintenant que la bagatelle de la course et du saut. Je vais me faire connaître des dholes, de telle façon qu'ils me suivent de près.

— As-tu vu les rochers au-dessus de toi... du côté de la terre?

— Non, c'est vrai. Je n'y pensais pas.

— Va voir. C'est du terrain pourri, tout en crevasses et en trous. Un de tes malheureux pieds posé sans bien voir où, et ce serait fini de la chasse... Écoute, je te laisse ici, et, pour toi, rien que pour toi, je vais prévenir le clan... afin qu'ils sachent où attendre le dhole. Quant à moi, jamais je ne ferai peau commune avec un loup!

Quand le python n'aimait pas quelqu'un, il savait se montrer plus désagréable que personne dans la Jungle, sauf peut-être Bagheera. Il descendit le courant à la nage, et, en face du Roc, il tomba sur Phao et Akela qui écoutaient les bruits de la nuit.

— *Hssh!* chiens, — dit-il d'un air jovial. — le dhole des-

cendra le courant. Si vous n'avez pas peur, vous pourrez le tuer sur les hauts-fonds.

— Quand viendront-ils? demanda Kaa.

— Et où donc est mon petit d'homme? fit Akela.

— Ils viendront quand ils viendront, répondit Kaa. Attendez et guettez. Quant à ton petit d'homme, dont tu as accepté la parole et que tu livres ainsi à la mort, c'est avec moi qu'il est, ton petit d'homme; et s'il n'est pas déjà mort, ce n'est pas ta faute, chien Blanchi que tu es!... Attends le dhole ici et tiens-toi heureux que le petit d'homme et moi soyons de ton bord.

Là-dessus, il fila rapide comme l'éclair, à contre-courant, et revint s'amarrer au milieu de la gorge, les yeux fixés en l'air sur la ligne des falaises. Bientôt, il vit la tête de Mowgli se profiler sur les étoiles: un sifflement passa dans l'air... le *schloop* net et coupant d'un corps qui tombe les pieds en avant... et, l'instant d'après, le corps en question se retrouvait au repos dans la boucle de Kaa.

— Ce n'est rien à sauter la nuit! — dit tranquillement Mowgli. — J'ai sauté de deux fois plus haut pour mon plaisir. Mais le terrain est mauvais, là-haut : des buissons bas, des crevasses profondes... et tout cela plein de Petit Peuple. J'ai empilé de grosses pierres à côté de trois crevasses. Je les renverserai avec mes pieds, tout en courant, et le Petit Peuple en colère se lèvera derrière moi.

— Voilà des malices d'homme, fit Kaa. Tu n'es pas bête, mais le Petit Peuple est toujours en colère!

— Non, au crépuscule, toutes les ailes à la ronde se reposent pour un temps. Or, c'est au crépuscule que je m'amuserai avec le dhole, car c'est en plein jour qu'il chasse le mieux. En ce moment, il suit, au sang, la trace de Won-Tolla.

— Le dhole n'abandonne pas une trace de sang, pas plus que Chil un bœuf mort! dit Kaa.

— Eh bien, il faut que je lui donne à suivre une trace de sang toute fraîche..., du sien, si je peux! et je lui ferai manger de la poussière. Tu vas rester ici, Kaa, jusqu'à ce que j'arrive avec mes dholes?

— Bon! mais s'ils te tuent dans la jungle, ou si le Petit Peuple te tue avant que tu puisses sauter dans la rivière?

— Descends, avant que nous te fassions sortir de là par la famine, singe sans poil! hurla le clan.

C'était justement ce que Mowgli voulait. Il se coucha tout le long de la branche, la joue contre l'écorce, le bras droit libre, et pendant cinq minutes au moins, il raconta aux dholes ce qu'il pensait et savait d'eux, de leurs façons, de leurs coutumes, de leurs femelles et de leurs petits. Il n'est pas au monde de langage plus âcre et plus blessant que celui dont se sert le Peuple de la Jungle pour montrer son dédain et son mépris. Comme Mowgli l'avait dit à Kaa, il avait sur le bout de la langue de quoi leur piquer la peau, et peu à peu, posément, de ces dholes silencieux il tira des grognements, puis des hurlements, et, à la fin, des cris rauques de rage écumante. Ils essayèrent bien de riposter à ses sarcasmes, mais c'était comme si un nouveau-né eût essayé de répondre à Kaa en sa fureur; et, tout le temps, la main droite de Mowgli restait crispée à son côté, prête à l'action, ses deux pieds refermés autour de la branche.

Le gros chien bai, chef du clan, avait sauté plusieurs fois en l'air, mais Mowgli n'osait pas risquer un coup douteux. A la fin, la fureur décuplant ses forces, le dhole bondit à sept ou huit pieds au-dessus du sol. Alors, la main de Mowgli se détendit comme la tête du serpent grimpeur et l'agrippa par la peau du cou; la branche fléchit sous le choc, au retombé du corps, et peu s'en fallut que Mowgli ne fût précipité en bas. Mais, sans lâcher prise, pouce à pouce, il hissa jusqu'à la branche l'animal qui pendait à son poing comme un chacal noyé. De la main gauche, il chercha son couteau, trancha la rouge queue touffue, puis il rejeta le dhole à terre.

Il n'avait plus besoin d'autre chose: les dholes ne suivraient plus la trace de Won-Tolla, maintenant, avant d'avoir tué Mowgli, ou que Mowgli les eût tués. Il les vit s'installer en cercles, avec un frisson des hanches, qui signifiait revanche à mort. Là-dessus, il grimpa plus haut, à la fourche de deux branches, s'adossa confortablement, et s'endormit.

Au bout de trois ou quatre heures, il s'éveilla et compta de l'œil le clan. Ils étaient tous là, muets, durs, la gorge sèche, avec des yeux d'acier. Le soleil commençait à baisser. Dans

entendit une grêle de pattes sur la terre et sentit l'abominable odeur du dhole : tout le clan trottait, sans trêve ni merci, sur la trace de Won-Tolla. Vu d'en haut, le dhole rouge ne paraît pas moitié aussi gros qu'un loup; mais Mowgli savait de quelle force étaient ses pattes et ses mâchoires. Il guetta le museau pointu d'un chien bai qui, en tête du clan, flairait la piste, et lui cria :

— Bonne chasse !

L'animal leva la tête, et ses compagnons firent halte derrière lui : des chiens rouges, par vingtaines et par vingtaines, à queue bas attachée, à solide encolure, à faible arrière-train, à gueule sanglante. Les dholes sont d'ordinaire gens fort silencieux, et ils manquent de manières, même chez eux, dans leur Dekkan. Ils devaient être plus de deux cents rassemblés au-dessous de lui, mais Mowgli voyait que les chefs de file flairaient avidement la piste de Won-Tolla, et tâchaient d'entraîner le clan en avant. Il ne fallait pas de cela, ou bien ils seraient aux liteaux en plein jour encore, et Mowgli voulait les retenir sous son arbre jusqu'à la tombée de la nuit.

— Qui vous a donné la permission de venir ici? demanda Mowgli.

— Toutes les jungles sont à nous! telle fut la réponse.

Et le dhole qui la fit montra ses dents blanches. Mowgli, du haut de l'arbre, le regarda en souriant, et imita en perfection le pépiement aigu de Chikai, le rat sauteur du Dekkan, afin de signifier aux dholes qu'il n'avait pas pour eux plus de considération que pour Chikai. Le clan se referma autour du tronc, et le chef, dans un aboiement sauvage, traita Mowgli de singe grimpeur. Pour toute réponse, Mowgli allongea une de ses jambes nues et remua les doigts de son pied lisse juste au-dessus de la tête pointue. C'était assez et plus qu'il n'en fallait pour éveiller dans tout le clan une rage aveugle : les gens qui ont du poil entre les doigts de pied n'aiment pas qu'on le leur rappelle. Mowgli retira sa jambe au moment où le chef sautait, et dit avec douceur :

— Chien, chien rouge ! Retourne au Dekkan manger des lézards. Va retrouver Chikai ton frère, chien, chien, chien rouge ! Tu as du poil entre les doigts de pied !

Il agita ses doigts de pied encore une fois.

Ils poussèrent ensemble un hurlement profond et prirent, pour ne plus le quitter, ce petit galop, patient et régulier, qui met finalement aux abois n'importe quel être vivant. Leur allure, en bande, est beaucoup plus lente que celle des loups : Mowgli le savait bien ; autrement il n'eût jamais risqué une course de deux milles en terrain découvert. Ils étaient convaincus, eux, que le garçon finirait par leur appartenir ; et lui se sentait sûr de les avoir au gré de son caprice. Son unique souci était de les tenir assez échauffés sur sa piste pour les empêcher de faire demi-tour trop tôt. Il courait d'un pas net, égal, élastique, — le chef sans queue à cinq mètres de ses talons à peine, et, en arrière, le clan égrené sur une longueur d'un quart de mille peut-être, affolé, aveuglé par la furie du meurtre. Il conserva ainsi sa distance au juger, se fiant à son oreille, et réservant son dernier effort pour l'élan final à travers les Rochers aux Abeilles.

Le Petit Peuple était allé dormir tout au début du crépuscule : ce n'était pas la saison des fleurs qui s'épanouissent sur le tard. Mais aux premières foulées de Mowgli sur le sol creux et sonore, le garçon entendit comme un bourdonnement de la terre tout entière. Alors il courut comme il n'avait jamais couru de sa vie, renversa d'une ruade une, deux, trois piles de pierres dans les crevasses obscures d'où s'échappait une odeur douce ; il entendit un grondement pareil à celui de la mer dans une grotte, vit du coin de l'œil l'air s'assombrir derrière lui, aperçut le courant de la Waingunga tout au-dessous, et, dans l'eau, une tête plate en forme de diamant ; il sauta en avant, de toute sa force, — les dents du dhole sans queue claquèrent dans le vide contre son épaule, — et, les pieds les premiers, il tomba en sûreté dans la rivière, haletant et triomphant. Il n'avait pas une piqûre sur le corps : l'odeur de l'ail avait arrêté le Petit Peuple, juste pour l'instant qu'il avait mis à franchir les rochers.

Lorsqu'il reparut à la surface de l'eau, les anneaux de Kaa le maintenaient d'aplomb, et, là-haut, d'étranges choses ne cessaient pas de bondir par-dessus le bord de la falaise : — de gros blocs, semblait-il, d'abeilles en grappes, qui tombaient comme des plombs de sonde ; et dès que le bloc touchait l'eau, on voyait remonter un vol d'abeilles, et le corps

une [illegible] le Petit Peuple des [illegible] sa journée de travail [illegible] pas bien au crépuscule.

— Je [illegible] — [illegible] — [illegible] pas cela... [illegible] trop nombreux de [illegible] ne rendrai pas sa queue à ce [illegible] Es-tu content, chien rouge?

— C'est moi-même qui vais t'éventrer! [illegible] mordant le pied de l'arbre.

— Non, mais songe à ceci, toi, [illegible] du Dekkan! Il va naître maintenant, l'une après l'autre, des portées de petits chiens rouges sans queue, [illegible] moignons rouges à vif, qui piquent lorsque le sable est chaud. Va-t-en chez toi, chien rouge, et plains-toi qu'un singe t'a fait cela... Vous ne voulez pas vous en aller? Venez avec moi, alors: je veux faire de vous des sages!

Il gagna l'arbre voisin, à la façon des singes, continua de même, gagnant le prochain, puis l'autre, suivi du clan d'[illegible], se levaient des têtes affamées. Parfois il feignait de tomber, et les dholes se culbutaient les uns par dessus les autres, dans leur impatience d'être à l'hallali. C'était un spectacle étrange, le garçon dont le couteau luisait dans les rayons obliques du soleil filtrant par les hautes branches, et, au-dessous, la meute silencieuse, avec des reflets d'incendie sur les pelages roux, se pressant à sa poursuite. Arrivé au dernier arbre, il prit le bouquet d'ail et s'en frotta soigneusement tout le corps, tandis que les chiens poussaient des hurlements de dérision.

— Singe à langue de loup, penses-tu déguiser ton fumet? dirent-ils. Nous te suivrons à mort.

— Attrape ta queue! dit Mowgli, en la jetant sur le chemin derrière lui.

Le clan, naturellement, à l'odeur du sang, recula de quelques pas en désordre.

— Et suivez-moi maintenant... oui, à mort!

Il avait glissé jusqu'en bas de l'arbre, et filait comme le vent, sur ses pieds nus, vers les Rochers aux Abeilles, avant que les dholes se fussent aperçus de ses intentions.

aux hurlements et aux grognements de ceux que le Petit Peuple avait punis. Rester sur la rive, c'était la mort ; pas un dhole ne l'ignorait. Le clan fut balayé par le courant, de plus en plus bas, jusqu'à l'anse tranquille où s'élevait le Roc de la Paix ; mais le Petit Peuple en colère suivit les dholes et les força de se remettre à l'eau. Mowgli entendait la voix du chef sans queue exhortant son peuple à tenir bon jusqu'à ce qu'il ne restât plus un loup dans Seeonee. Mais il ne perdit pas de temps à écouter.

— Quelqu'un tue dans l'obscurité, derrière nous ! jappa un dhole. Voilà du sang dans l'eau !

Mowgli avait plongé de l'avant comme une loutre, saisi brusquement par en dessous, avant qu'il pût ouvrir la gueule, un dhole qui se débattait, et des cercles huileux et noirâtres montèrent à la surface ; puis le corps émergea en faisant *plop*, et versa sur le côté. Les dholes essayèrent de retourner, mais le courant les emportait encore, et le Petit Peuple criblait leurs têtes et leurs oreilles ; et, en avant, ils entendaient le défi du Clan de Seeonee s'élever plus haut et plus menaçant toujours, dans l'ombre où ils s'enfonçaient. Mowgli plongea de nouveau, et de nouveau un dhole disparut pour reparaître mort, et de nouveau une clameur monta de l'arrière-garde, les uns hurlant qu'il valait mieux gagner la rive, les autres sommant leur chef de les ramener au Dekkan, et d'autres enfin criant à Mowgli de se montrer pour qu'on le tuât.

— Ils arrivent au combat divisés de cœur et de paroles, dit Kaa. Le reste regarde tes frères, là-bas, en aval. Le Petit Peuple s'en va dormir ; je vais m'en retourner aussi. Je n'aide pas les loups.

Un loup s'en vint courant sur trois pattes le long de la berge, et tantôt on le voyait sauter, en haut, en bas, tantôt se coucher sur le flanc, ou bien debout, le dos arqué, ou dansant sur place, à deux pieds en l'air comme s'il jouait avec ses petits. C'était Won-Tolla, l'Étranger, qui, sans dire un mot, continuait son horrible jeu tout le long des dholes. Il y avait longtemps qu'ils étaient dans l'eau, et ils nageaient péniblement, avec le poids de leurs fourrures trempées,

d'un dhole tournoyer au fil du courant. Au-dessus de leurs têtes, ils entendaient de courts aboiements de fureur étouffés bientôt sous un grondement pareil à celui du tonnerre, — le grondement des ailes: tout le Petit Peuple des Rochers. — Quelques-uns des dholes étaient même tombés dans les crevasses communiquant avec les grottes souterraines, et là ils suffoquaient, luttaient et mordaient à vide parmi les rayons de miel écroulés; à la fin, leurs cadavres, emportés sur les vagues soulevées des abeilles, venaient jaillir de quelque trou donnant sur la rivière, et s'en allaient rouler sur le tas d'ordures noires. D'autres avaient sauté trop court, entre les arbres, sur la falaise, et déjà n'avaient plus de forme sous la masse des abeilles; mais la plupart, affolés par les piqûres, s'étaient jetés dans la rivière; et, comme l'avait dit Kaa, l'eau de cette rivière a toujours faim.

Kaa tint Mowgli bien ferme jusqu'à ce que le garçon eut repris haleine.

— Nous ne pouvons pas rester ici, dit-il. Le Petit Peuple est réveillé tout de bon. Viens!

Mowgli, son couteau à la main, descendit la rivière, nageant au ras de l'eau et plongeant aussi souvent qu'il pouvait.

— Doucement! doucement! fit Kaa. Un seul croc ne suffit pas à tuer une centaine de bêtes, à moins qu'on ne soit cobra... et beaucoup de dholes se sont jetés à l'eau bien vite en voyant le Petit Peuple se lever: ceux-là n'ont aucun mal.

— Un peu plus de besogne pour mon couteau... Hé là! comme le Petit Peuple suit!

Mowgli plongea de nouveau. La surface de l'eau était recouverte d'abeilles sauvages, bourdonnant de colère et piquant tout ce qu'elles trouvaient.

— Le silence n'a jamais rien gâté! — fit Kaa. (Nul aiguillon ne pouvait pénétrer ses écailles.) — Et tu as toute la nuit devant toi pour cette chasse. Écoute-les hurler!

La moitié presque du clan avait vu le piège où se précipitaient leurs camarades, et, tournant court, s'étaient jetés dans l'eau, à l'endroit où la gorge s'évasait en berges escarpées. Leurs cris de rage et leurs menaces contre le « singe grimpeur », qui les avait conduits au déshonneur, se mêlaient

rompue, dispersée, resserrée ou étalée, elle roulait à travers les sables rouges du rivage humide, les racines enchevêtrées des arbres, l'intervalle et l'épaisseur des buissons, les mottes gazonnées, car les dholes étaient encore deux contre un. Mais ils avaient devant eux des loups unis pour défendre tout ce qui faisait la vie du clan, et, non seulement les chasseurs à solide carrure, à long souffle et à crocs blancs, mais les *lahinis* aux yeux sauvages, — les louves des repaires, comme on dit, — luttant pour leurs portées, avec, par-ci par-là, quelque louveteau de l'année, son premier poil tout laineux encore, mordillant et luttant à leurs côtés. Un loup, on le sait, saute à la gorge ou happe au flanc, tandis qu'un dhole mord bas de préférence : aussi les dholes, obligés de relever la tête en grimpant hors de l'eau, donnèrent-ils d'abord l'avantage aux loups ; en terrain sec, les loups eurent à souffrir ; mais, sur terre comme dans l'eau, le couteau de Mowgli se levait et frappait de même. Les Quatre, accourus à la rescousse, s'étaient frayé un chemin jusqu'à lui. Frère Gris, tapi entre les genoux du garçon, lui protégeait le ventre, alors que les autres le gardaient par derrière et sur les côtés, ou le couvraient de leurs corps, si le choc d'un dhole hurlant, venu d'un bond s'enferrer sur la lame, le renversait. Pour le reste, ce n'était que pêle-mêle et confusion... Une cohue compacte et moutonnante qui oscillait de droite à gauche et de gauche à droite, le long de la berge, et tournait aussi comme une meule avec lenteur, autour de son propre centre. Ici s'élevait un tertre mouvant de corps qui s'enflait comme une bulle dans l'eau d'un tourbillon, puis, éclatait comme elle, en rejetant quatre ou cinq chiens mutilés, dont chacun s'efforçait de regagner le centre ; là, un loup isolé, renversé par deux ou trois dholes les traînait avec lui, cédant à mesure sous leur poids ; ailleurs, un louveteau de l'année se dressait, maintenu par la pression de la foule autour de son corps : il avait été tué au début de l'action et sa mère, folle de rage muette, fonçait en avant et roulait, mordant tout au passage. Au plus épais de la bataille, il arrivait qu'un loup et un dhole, oubliant tout le reste dans leurs manœuvres à qui planterait ses crocs le premier, se trouvaient soudain balayés par un flot hurlant de combattants. Une fois, Mowgli croisa le vieil Akela, un

leurs queues touffues traînant derrière eux, pareilles à des éponges, si las et si rompus qu'ils se taisaient aussi maintenant, les yeux sur la paire d'yeux qui flambaient par leur travers.

— Ah ! la mauvaise chasse, dit enfin l'un d'eux.

— Bonne chasse ! — dit Mowgli qui se leva sans peur à côté de la bête, et lui planta le long couteau juste au défaut de l'épaule, en poussant dur pour éviter le coup de dent de l'agonie.

— Est-ce toi, petit d'homme ? — fit Won-Tolla, de la rive.

— Demande aux morts, Étranger ! répondit Mowgli. N'en as-tu pas vu qui descendaient le courant ? J'ai fait manger de la poussière à ces chiens ; je les ai bafoués en plein jour, et leur chef n'a plus de queue ; mais il en reste quelques-uns pour toi. Où veux-tu que je les mène ?

— Je vais attendre, dit Won-Tolla. J'ai toute la nuit devant moi, et je verrai bien !

Les aboiements des loups de Seeonee se rapprochaient de plus en plus :

— Pour le clan, pour tout le clan, c'est juré !

Puis, en tournant un coude de la rivière, les dholes, parmi les sables et les hauts-fonds, échouèrent en face des liteaux de Seeonee.

Alors, ils s'aperçurent de leur erreur. Ils auraient dû aborder un demi-mille plus haut, et charger les loups sur un terrain sec. Maintenant, il était trop tard. Une ligne d'yeux de braise bordait la rive, et, sauf l'horrible cri du *Pheeal*, qui ne s'était pas arrêté depuis le coucher du soleil, on n'entendait aucun bruit dans la jungle. On eût dit que Won-Tolla leur faisait des grâces pour les attirer vers la berge. Soudain :

— Par le flanc, et d'attaque ! commanda le chef.

Le clan tout entier s'élança vers la rive ; barbotant, accroupis dans l'eau basse, ils fouettaient les vagues, et la surface de la Waingunga devint toute blanche d'écume, et de grandes rides s'en allèrent jusqu'aux deux bords, comme sous l'étrave d'un bateau. Mowgli suivit la charge, pointant et tranchant dans la masse des dholes, dont l'élan escaladait la grève comme un flot.

Alors commença la longue bataille. Oudulant, peinant,

Un dhole bondit au secours de son chef, mais, avant que ses crocs eussent touché le flanc de Won-Tolla, il avait le couteau de Mowgli dans la gorge, et Frère Gris se chargeait du reste.

— Et voilà comme nous sommes, dans la jungle! fit encore Mowgli.

Won-Tolla ne dit pas un mot; ses mâchoires se rejoignaient peu à peu sur l'échine, à mesure que la vie s'en allait. Le dhole tressaillit, sa tête retomba, il ne bougea plus, et Won-Tolla s'affaissa sur lui.

— Chut! La dette de sang est payée, — dit Mowgli. — Chante la chanson, Won-Tolla!

— Il ne chassera plus, — dit Frère Gris; — et Akela aussi se tait, depuis un bon moment!

— L'os est craqué! — tonna Phao, fils de Phaona. — Ils partent!... Tuez, tuez tout, chasseurs du Peuple Libre!

Les dholes s'esquivaient l'un après l'autre; ils fuyaient les sables noirs de sang et tâchaient de gagner la rivière, la jungle épaisse, en amont, en aval, selon qu'ils voyaient la route libre.

— La dette! la dette! cria Mowgli. Qu'ils paient la dette! Ils ont égorgé le Solitaire! n'en laissez pas échapper un!

Il volait vers la rivière, le couteau à la main prêt à clouer sur place le premier dhole qui eût osé prendre l'eau; mais, tout à coup, d'un monceau de neuf cadavres se dressa la tête d'Akela, puis son poitrail. Mowgli tomba sur les genoux à côté du Solitaire.

— Je l'avais bien dit, que ce serait mon dernier combat! — fit le loup haletant. — C'est une belle chasse... Et toi, Petit Frère?...

— Je vis encore, et j'en ai tué beaucoup.

— Moi aussi, mais je meurs, et je voudrais... je voudrais mourir près de toi, petit frère!

Mowgli prit sur ses genoux la terrible tête balafrée, et noua ses bras autour du cou déchiqueté.

— Où est-il, le temps de Shere Khan et du petit d'homme, qui se roulait tout nu dans la poussière? toussa le vieil Akela.

dhole à chaque flanc, ses mâchoires édentées, ou presque, refermées sur les reins d'un troisième ; une autre fois, il vit Phao, les crocs plantés dans la gorge d'un dhole, tirant la bête rétive pour l'abandonner enfin à des louveteaux qui l'achèveraient. Mais le gros du combat n'était que mêlée aveugle, étouffement dans les ténèbres, chaos de coups, et de culbutes, de glapissements, de plaintes et de cris : « Mords ! mords ! mords ! » autour de Mowgli, derrière et même au-dessus.

A mesure que la nuit avançait, le mouvement de rotation augmentait de vitesse. Les dholes fatigués n'osaient pas encore prendre la fuite, mais ils craignaient d'attaquer les loups plus vigoureux. Mowgli sentait bien que la fin de la lutte approchait : il se contentait maintenant de mettre hors de combat. Les louveteaux commençaient à s'enhardir ; on avait le temps de respirer ; et maintenant, le simple éclair du couteau suffisait quelquefois à écarter un dhole.

— La viande, à présent, est tout près de l'os ! haleta Frère Gris.

Le sang lui sortait par vingt blessures.

— Bon ! reste à faire craquer l'os ! — dit Mowgli. — *Aowawa !* Voilà comme nous sommes, dans la jungle !

La lame rouge courut comme une flamme au flanc d'un dhole, dont l'arrière-train disparaissait sous le poids d'un loup cramponné.

— Il est à moi ! — grogna le loup à travers ses narines froncées. — Laisse-le-moi !

— As-tu encore le ventre vide, étranger ? fit Mowgli.

Won-Tolla expiait cruellement sa victoire, mais son étreinte avait paralysé le dhole, qui ne pouvait se retourner pour l'atteindre.

— Par le taureau qui me racheta ! — s'écria Mowgli avec un rire amer, — c'est le sans-queue !

Et c'était bien le gros chef à poil bai.

— Ce n'est pas très malin d'aller tuer les petits et les *lahinis*, — continua Mowgli philosophiquement, tout en essuyant le sang qui avait rejailli dans ses yeux, — si l'on ne tue pas aussi le père de famille... et je crois bien que ce père de famille est en train de te tuer !

sa main, et Mowgli recula en désignant le corps décharné d'Akela.

— Bonne chasse! dit Phao, comme si Akela était encore en vie.

Et, s'adressant aux autres par-dessus son épaule en lambeaux :

— Hurlez, chiens! Un loup est mort, cette nuit.

Mais du clan tout entier, des deux cents dholes valides, chiens rouges du Dekkan, — qui se vantent que nul être vivant, dans la jungle, n'ose tenir devant eux, — pas un ne retourna au Dekkan pour porter la nouvelle.

RUDYARD KIPLING

Traduit par Louis Fabulet et Robert d'Humières.

La fin au prochain numéro.

— Non, non, je suis un loup. Je fais peau commune avec le Peuple Libre, pleura Mowgli. Ce n'est pas de mon plein gré que je suis un homme.

— Tu es un homme, petit frère, louveteau de mes soucis! Tu es un homme de pied en cap : autrement, le clan aurait fui devant le dhole. Ma vie, je te la dois, et aujourd'hui tu as sauvé le clan, comme une fois je t'ai sauvé toi-même. Tu t'en souviens?... Toutes les dettes sont payées maintenant. Retourne à ton peuple. Je te le répète, ô prunelle de mes yeux, cette chasse est finie. Retourne à ton peuple.

— Jamais ! Je chasserai seul dans la jungle. J'ai dit.

— Après l'été viennent les pluies; et après les pluies, arrive le printemps. Va-t'en avant d'être forcé de partir.

— Qui donc me chasserait?

— Mowgli chassera Mowgli. Retourne à ton peuple. Retourne vers l'homme.

— Quand Mowgli chassera Mowgli, j'irai.

— J'ai fini ce que j'avais à te dire, — reprit Akela. — Maintenant, je voudrais parler aux miens. Petit Frère, peux-tu me lever sur mes pattes ? Moi aussi, je suis le chef du Peuple Libre.

Avec une douceur infinie, Mowgli mit Akela sur ses pattes, noua les deux bras autour de lui, et le Solitaire aspira une longue gorgée d'air et commença le chant de mort, que le chef du clan doit chanter lorsqu'il va mourir. Sa voix prit peu à peu de la force, elle s'éleva de plus en plus haut, retentissant au loin par-dessus la rivière. Il cria une dernière fois : « Bonne Chasse ! » et puis, d'une secousse, il se dégagea de Mowgli, fit un bond vertical, et retomba en arrière mort, sur sa dernière et plus redoutable proie.

Mowgli s'assit, la tête sur les genoux, sans plus faire attention à rien, tandis que les derniers dholes, rejoints pas les impitoyables *lahinis*, succombaient sous leurs coups. Petit à petit, les cris s'éteignirent, et les loups revinrent en boitant, tout raides de leurs blessures, pour compter leurs morts.

Quinze loups du clan et une demi-douzaine de *lahinis* gisaient morts le long de la rivière. Des autres, pas un qui n'eût été touché. Mowgli ne bougea pas jusqu'au petit jour ; alors le museau humide et rouge de Phao vint se poser sur

que, « depuis les horribles événements des Sasounkh, une année entière s'était écoulée pendant laquelle les Arméniens avaient attendu une solution prompte et efficace émanant des puissances signataires du traité de Berlin ».

Le surlendemain, 30 septembre, les manifestants, au nombre de trois mille environ, furent repoussés avec une grande brutalité par la police, aidée dans son œuvre par une partie de la population musulmane, armée de bâtons. Les ambassadeurs, témoins impartiaux, constatèrent *Note du 2 octobre 1895*, *Blue Book Turkey n° 2, 1896* :

1° Que des particuliers ont frappé et assommé des prisonniers conduits par des agents de police, sans que ces derniers s'y opposassent.

2° Que des attaques de particuliers contre des gens absolument inoffensifs se sont produites.

3° Qu'on a achevé de sang-froid, dans les cours de la police et des prisons, les prisonniers blessés.

Là-dessus, les Arméniens se réfugièrent dans les églises tendues de noir ; beaucoup d'entre eux avaient des armes et étaient décidés à se défendre contre toute agression nouvelle. Spontanément ou d'ordre du comité révolutionnaire, les commerçants et les banquiers arméniens de Stamboul, de Galata et de Péra fermèrent leurs boutiques et leurs comptoirs ; et la vie publique se trouva ainsi suspendue pendant douze jours, avec la menace perpétuelle de collisions sanglantes. Le 12 octobre, les réfugiés évacuèrent les églises, mais y laissèrent leurs armes qu'ils refusèrent de livrer à la police. les ambassades leur délivrèrent des sauf-conduits non sans avoir négocié longuement avec eux pour obtenir leur exode : après quoi, le gouvernement turc opéra des arrestations en masse ; il se dédommageait d'avoir dû accepter par la force des choses le projet de réformes qui ne fut jamais exécuté.

Puis ce fut en Anatolie la période des grands massacres : trois cent mille hommes égorgés, pendus, brûlés, écorchés, dépecés, écartelés.

En août 1896, un autre comité révolutionnaire fit la tentative de la Banque ottomane, pendant qu'à Psammatia, quartier arménien de Stamboul, une famille exaspérée et héroïque jetait des bombes sur les troupes turques et, finalement,

DIPLOMATIE SECRÈTE

DU SULTAN

— NOVEMBRE 1897–OCTOBRE 1898 —

A la fin d'août 1895, MM. Vilbert, Shippley et Prjewalski, drogmans des ambassades de France, d'Angleterre et de Russie, déposèrent leur rapport sur l'enquête menée par eux dans la région des Sasounkh, où les Kurdes, la cavalerie irrégulière des Hamidiehs et l'armée régulière ottomane avaient brûlé mille quatre-vingt-huit maisons, détruit vingt-deux villages et massacré quelques milliers d'Arméniens. C'était la constatation officielle de faits niés ou dénaturés par les autorités turques. En même temps, les ambassadeurs des trois puissances discutaient et rédigeaient péniblement un projet de réformes pour les provinces d'Asie-Mineure.

Ce projet avait éveillé des espérances très légitimes et très naïves : le groupe révolutionnaire hentchakiste pensa opportun d'intervenir et avisa les ambassades, le 28 septembre 1895, qu'il était décidé à organiser « une manifestation tout à fait pacifique » pour faire connaître en haut lieu les « desiderata des Arméniens de Constantinople concernant les réformes à introduire ». Il s'agissait, en somme, de remettre à la Sublime-Porte une pétition très modérée énumérant les atrocités commises, indiquant les remèdes immédiats et rappelant

pour rechercher si et dans quelles conditions le comité central révolutionnaire consentirait à une entente. Le comité refusa d'entrer en conversation avec un émissaire officieux, mais déclara qu'il discuterait par esprit de conciliation avec un représentant officiel du sultan, puisque celui-ci prenait l'initiative d'un rapprochement. Munir Bey, ambassadeur ottoman à Paris, fut donc désigné et agréé.

Comme mesures préliminaires témoignant que les réformes promises tant de fois seraient exécutées et que la bonne volonté du souverain était réelle, le comité demanda :

a) L'amnistie générale ;

b) Le retour libre des émigrés qui avaient quitté le pays après les massacres ;

c) La cessation des mesures vexatoires contre les Arméniens ;

d) L'allocation de secours matériels à ceux des rapatriés qui ne pouvaient rentrer dans leurs foyers, faute de ressources.

Après six mois environ de négociations, un iradé du sultan, daté du 15 avril 1898, sembla donner satisfaction aux demandes du comité. Voici la teneur du résumé de cet acte initial, dans les termes où il fut communiqué par Munir Bey.

Iradé du Sultan (15 avril 1898).

Que le créateur de l'univers conserve pour toujours Sa Majesté notre auguste maître sur le trône des Ottomans

Au nom de Sa Majesté Impériale le Sultan, je déclare que, dans le désir de pouvoir rétablir le bon accord parmi les sujets impériaux et rétablir les relations amicales entre eux, l'amnistie générale est accordée à tous ceux des Arméniens qui, trompés par des intrigues, se sont écartés de la voie de la fidélité et qui ont pris part aux agitations ; amnistie générale est également accordée au comité arménien siégeant en Europe et qui fut l'auteur des mouvements révolutionnaires

Au fur et à mesure que la population arménienne prouvera de sa fidélité et que, par conséquent, les liens fraternels seront renoués entre elle et les musulmans au grand contentement de Sa Majesté impériale dont la confiance augmentera de jour en jour, le passé sera tout à fait oublié et couvert par la clémence et le pardon impérial ; les Arméniens participeront largement aux bienfaits dont jouissent les populations souveraines. Ceux parmi les amnistiés qui sont capables, seront appelés à des postes administratifs selon leurs aptitudes ; des facilités et des secours matériels seront donnés à ceux qui en ont besoin

Signé du sceau de Munir Bey, ambassadeur ottoman à Paris

s'empoisonnait pour ne pas tomber vivante entre les mains de l'ennemi.

Depuis lors, la famine et la misère continuent en Asie-Mineure l'œuvre du sabre et de l'incendie, et il semblerait que le sultan n'eût rien à craindre d'un peuple si terriblement écrasé. Cependant S. M. I. Abd-ul-Hamid, ombre de Dieu sur la terre, qui s'occupe en personne avec un souci un peu maladif de tout ce qui arrive en son empire, n'est pas tout à fait sûr peut-être de l'excellence des moyens de gouvernement qu'il emploie ; il lui advient de redouter quelques brusques représailles, et sitôt qu'il a un motif quelconque d'appréhension, il tâche à s'en libérer tantôt par la diplomatie, tantôt par la force. Il n'ignore pas qu'il y a encore en Europe des révolutionnaires arméniens qui ne pardonnent pas et attendent l'heure favorable pour attirer à nouveau l'attention du monde civilisé sur les malheurs de leur race ; et si, à certains moments, il les fait traiter de « polissons » et « d'anarchistes méprisables » dans la presse européenne, où il entretient dispendieusement des relations amicales, d'autres fois il ne néglige pas de traiter avec eux de puissance à puissance.

C'est ainsi qu'en octobre 1897, à l'époque où fut décidé le voyage en Orient de l'empereur Guillaume II, il prévit la nécessité de recevoir son hôte en public, et, pour s'éviter, au moment des fêtes futures, des inquiétudes trop vives peu compatibles avec la sérénité impériale, il jugea à propos d'entrer en pourparlers avec le comité de Paris.

Je ferai le récit de ces négociations entre un souverain absolu et omnipotent et quelques-uns de ses sujets, sans autres commentaires que les explications indispensables pour l'intelligence des documents, comme s'il s'agissait des préliminaires d'un traité ; et, à lire les pièces ci-dessous, on verra qu'en effet les parties en présence observent les formes et emploient les formules diplomatiques, avec la plus parfaite correction.

*
* *

Le 20 novembre 1897, le sultan Abd-ul-Hamid envoya spécialement à Paris Kevork Bulbulian, ancien procureur général d'Andrinople et ami d'Enver Bey, gouverneur de Péra,

Arméniens; il donnait notamment l'assurance que les Arméniens émigrés au cours des massacres pourraient rentrer dans leurs foyers sans être inquiétés aucunement par la police ni par les autorités.

Ces propositions furent acceptées par le comité.

Le projet d'entente, communiqué à Constantinople, fut sanctionné par un iradé impérial que Munir-bey transmit au comité authentiqué de son sceau.

Connaissant à fond les sentiments de la nation arménienne, le comité était assuré qu'après la promulgation officielle de l'iradé et son exécution tous les Arméniens contribueraient par leur concours loyal à l'œuvre d'apaisement.

Cependant, depuis la communication de cet iradé (dont Votre Excellence trouvera ci-joint le résumé), aucun acte n'est venu confirmer la sincérité effective des dispositions du Sultan, et l'iradé est demeuré lettre morte. Au contraire, de nouvelles et nombreuses arrestations d'Arméniens ont été opérées à Constantinople et dans les provinces.

Le comité central regrette que les négociations dues à l'initiative du Sultan aient abouti finalement à un résultat aussi infructueux, alors que les suites d'une entente auraient été aussi heureuses pour le Sultan que pour les Arméniens.

L'inexécution de l'iradé fera sur toute notre nation la plus douloureuse impression, et nous rejetons sur le gouvernement impérial la responsabilité des conséquences graves que pourrait provoquer sa conduite.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de notre profonde considération.

Le comité central révolutionnaire arménien.

Une copie de l'iradé était annexée à ce mémoire qui ne reçut pas de réponse.

Cependant les nouvelles venues lentement d'Anatolie et de Constantinople décelaient le mauvais vouloir ou la malfaisance effective du pouvoir central.

Quelques grâces partielles avaient été accordées. Mais la plupart des prisonniers demeuraient dans les affreuses geôles de Tripoli d'Afrique, d'Adana ou de Constantinople. Les personnes les plus tranquilles, qui rentraient sur la foi de l'iradé, étaient incarcérées en débarquant, et l'obligation de présenter des garants et de désigner ainsi à la police de véritables otages rendait illusoire la clause du rapatriement.

D'autre part, dans le courant de mai, trente-deux Arméniens étaient emprisonnés à Smyrne et cinquante-deux à

Constantinople, ces derniers, coupables d'avoir quêté pou les affamés du casa de Kighi, où neuf villages avaient é brûlés en octobre 1895.

Enfin, les petites tueries locales continuaient dans les pro vinces, et le comité était informé des meurtres et pillag du mois de mai, meurtres et pillages contemporains des nég ciations pacifiques : le 13 mai, à Sahak, district de Guze Déré, vilayet de Bitlis, onze morts du fait des Kurdes ; Beïhour, district de Khizan, égorgement du notable Adam ; Khargotz, meurtres de Vartan et d'Ohannès ; à Chamiram, quatre heures de Bitlis, éventrement d'un Arménien ; sur l route de Varténis, meurtre de deux Arméniens des village de Mozat et de Karkhoum qui allaient au marché ; à Ardouk plaine de Mouch, meurtre du frère du maire Bédros ; à Goul tik, à trois heures de Bitlis. Farso, fils de Mirza, réunit le notables, leur extorque soixante livres turques, puis les fai pendre la tête en bas et tue en leur compagnie une centain de personnes moins importantes.

Peu après le Sultan faisait communiquer un télégramm où il affirmait avoir tenu les promesses de l'iradé du 15 avril le Comité, par l'intermédiaire de Munir Bey, adressa Tahsin Bey, premier secrétaire du Palais, c'est-à-dire e réalité à S. M. I. Abd-ul-Hamid, une note responsive en dat du 27 juin :

Note adressée à Tahsin Bey, premier secrétaire du Sultan (27 juin 1898).

S. E. Munir Bey, ambassadeur ottoman, vient de communiqu au Comité central arménien un télégramme impérial.

Ce télégramme affirme que les promesses de l'iradé du 15 avril o été tenues, c'est-à-dire que l'amnistie a été complètement effectuée, que les réfugiés revenus à Constantinople n'ont été l'objet d'aucu mauvais traitement.

Nous nous croyons autorisés à douter de l'exécution complète d promesses contenues dans l'iradé du 15 avril.

Selon nos renseignements récents, il reste encore, à Constantinop et dans les provinces, un grand nombre d'exilés et de détenus, ent autres le nommé Mourad et ses compagnons à Tripoli d'Afriqu Haïgouni et ses compagnons à Adana, Guevdérélian à Adana, Vahra et Katchik à Constantinople, Hanimian et ses compagnons à Cons- tantinople.

Jusqu'à ce jour, le seul résultat positif de l'iradé impérial a été l'élargissement d'un certain nombre des prisonniers de Van et des personnes inculpées dans l'affaire de Mersnie. Nous enregistrons ce résultat partiel avec une certaine satisfaction.

Mais d'autre part, non seulement il n'a été accordé aux réfugiés aucune facilité pour leur retour, mais encore ceux qui sont rentrés à Constantinople ont été emprisonnés et traités avec toute rigueur. C'est ainsi que M. Dikran Arpiarian, homme connu pour son caractère paisible, a été emprisonné pendant un mois à son retour d'Alexandrie, et n'a été relaxé que sur la garantie personnelle du patriarche.

En outre, l'obligation rigoureuse pour les réfugiés de fournir des garants rend leur rentrée impossible : car leurs plus proches parents et amis n'osent se porter garants pour eux par crainte d'être à leur tour gravement molestés par la police.

De plus, nous apprenons que les Arméniens réfugiés en Russie, et qui ont exprimé le désir de rentrer en Turquie, en sont empêchés par les autorités locales, contrairement à l'iradé.

En présence de ces faits et vu l'insécurité absolue des Arméniens qui reviennent en Turquie, le Comité central de Paris ne croit pas pouvoir conseiller à ses compatriotes résidant à l'étranger ainsi qu'à Paris, de rentrer sur le territoire de l'empire ottoman.

Le Comité central révolutionnaire arménien de Paris.

Sur quoi Munir Bey fut mandé à Constantinople ; il laissait espérer que par son entremise directe les promesses impériales recevraient leur exécution. Il avait apparemment exagéré son crédit, à moins qu'il n'ait eu le tort de mal interpréter les paroles de son auguste Maître en leur attribuant leur sens vulgaire et littéral, comme si elles eussent émané d'un simple particulier, alors qu'il les fallait entendre au sens impérial.

Car, le 17 septembre, le Comité qui s'en tenait à l'interprétation stricte de l'acte du 15 avril, fort clair d'ailleurs, établit un relevé de ses griefs et envoya à l'intermédiaire officiel, revenu de Constantinople, une manière d'ultimatum où il menaçait de rompre un entretien inutile. Après avoir rappelé les négociations préliminaires et la communication de l'iradé, faite le 15 avril, il s'exprimait ainsi :

Plusieurs mois se sont écoulés depuis, sans que les engagements pris par le Sultan lui-même aient été pleinement et entièrement réalisés.

Constantinople, ces derniers, coupables d'avoir quêté pour les affamés du casa de Kighi, où neuf villages avaient été brûlés en octobre 1895.

Enfin, les petites tueries locales continuaient dans les provinces, et le comité était informé des meurtres et pillages du mois de mai, meurtres et pillages contemporains des négociations pacifiques : le 13 mai, à Sahak, district de Guzel-Déré, vilayet de Bitlis, onze morts du fait des Kurdes ; à Beïhour, district de Khizan, égorgement du notable Adam ; à Khargotz, meurtres de Vartan et d'Ohannès ; à Chamiram, à quatre heures de Bitlis, éventrement d'un Arménien ; sur la route de Varténis, meurtre de deux Arméniens des villages de Mozat et de Karkhoum qui allaient au marché ; à Ardouk, plaine de Mouch, meurtre du frère du maire Bédros ; à Goultik, à trois heures de Bitlis, Farso, fils de Mirza, réunit les notables, leur extorque soixante livres turques, puis les fait pendre la tête en bas et tue en leur compagnie une centaine de personnes moins importantes.

Peu après le Sultan faisait communiquer un télégramme où il affirmait avoir tenu les promesses de l'iradé du 15 avril : le Comité, par l'intermédiaire de Munir Bey, adressa à Tahsin Bey, premier secrétaire du Palais, c'est-à-dire en réalité à S. M. I. Abd-ul-Hamid, une note responsive en date du 27 juin :

Note adressée à Tahsin Bey, premier secrétaire du Sultan (27 juin 1898).

S. E. Munir Bey, ambassadeur ottoman, vient de communiquer au Comité central arménien un télégramme impérial.

Ce télégramme affirme que les promesses de l'iradé du 15 avril ont été tenues, c'est-à-dire que l'amnistie a été complètement effectuée, et que les réfugiés revenus à Constantinople n'ont été l'objet d'aucun mauvais traitement.

Nous nous croyons autorisés à douter de l'exécution complète des promesses contenues dans l'iradé du 15 avril.

Selon nos renseignements récents, il reste encore, à Constantinople et dans les provinces, un grand nombre d'exilés et de détenus, entre autres le nommé Mourad et ses compagnons à Tripoli d'Afrique, Haïgouni et ses compagnons à Adana, Guevdérélian à Adana, Vahran et Katchik à Constantinople, Hanimian et ses compagnons à Constantinople.

le Sultan de procéder au rétablissement de la sécurité et d'améliorer le sort de la nation arménienne. Ce signe de sincérité effective ne dénonçait de la part du Comité que de bien modestes exigences.

Qu'aurait perdu le Gouvernement à mettre en liberté un certain nombre d'Arméniens, quand il lui est facile d'en faire à nouveau emprisonner le double ou le décuple, s'il lui plaît?

En tenant sa parole et en respectant ses promesses, il aurait fait acte de sagesse et de bonne politique. En agissant au contraire, comme il vient de le faire, il a perdu une occasion d'entente telle qu'il n'avait pu jusqu'ici en saisir de semblable, malgré ses efforts maintes fois renouvelés. Cette occasion, c'est le consentement sans précédent des Comités à engager des relations avec lui. De là pouvait sortir pour le Gouvernement et pour le pays une période de bonheur et de tranquillité; et par la mauvaise foi et l'inexécution des promesses impériales, on aboutit à une rupture qui peut avoir les plus graves conséquences: nous en rejetons toute la responsabilité sur le Gouvernement et sur les conseillers intéressés d'Yildiz-Kiosk.

Cependant, vu les suites graves d'une rupture définitive, le Comité se fait un devoir de conscience d'assigner un délai dernier de douze jours pour l'exécution pleine et entière des engagements pris dans l'iradé du 15 avril.

Nous prions donc Votre Excellence de transmettre cette note à S. M. I. le Sultan et, si dans les douze jours qui suivront la remise de la présente, l'iradé n'est pas exécuté dans sa teneur, de considérer toutes relations comme rompues entre le Gouvernement Impérial et le Comité central qui désormais exclura de ses programmes le principe même de négociations quelconques avec le Gouvernement.

Le Comité central révolutionnaire arménien.

L'époque du voyage de Guillaume II approchait : aussi l'émoi fut grand au Palais, et, pour gagner du temps, Enver-Bey essaya de suggérer au Comité qu'il y avait eu *un malentendu*, tandis qu'un nouveau télégramme impérial, communiqué par Munir Bey, prétendait que l'on s'était mépris sur la portée de l'iradé et qu'il ne s'était jamais agi d'amnistie générale, mais de grâces individuelles.

Immédiatement une réponse très vive fut envoyée (28 septembre 1898) à Tahsin Bey, avec la copie de lettres échangées entre Kevork Bulbulian et Enver-Bey qui rendaient bien difficilement soutenable à l'avenir la théorie du malentendu :

Le télégramme impérial communiqué au Comité central arménien par l'ambassadeur ottoman de Paris nous a profondément stupéfiés.

A plusieurs reprises, le Comité central a rappelé à Votre Excellence la parole donnée et les assurances réitérées données par Elle au sujet de la prompte exécution des engagements pris au nom de S. M. Impériale le Sultan. Plus de dix fois, des délais ont été consentis par le Comité sur les sollicitations de Votre Excellence ; malgré ces délais, l'accomplissement des promesses contenues dans l'iradé est demeuré ineffectué.

Quand Votre Excellence fut récemment appelée en Turquie, Elle nous donna l'assurance la plus formelle que l'iradé allait être exécuté ; Elle nous garantit notamment la mise en liberté, avant son retour à Paris, de tous les prisonniers arméniens dont la liste lui était remise par le Comité.

Depuis lors plusieurs semaines se sont écoulées sans qu'il soit survenu dans la situation de changement appréciable.

Ainsi, malgré l'iradé, malgré les garanties qu'il semblait donner, malgré les promesses verbales tant de fois répétées, non seulement l'amnistie pleine et entière n'a pas été effectuée, mais les Arméniens retournés en Turquie sur la foi de l'iradé ont été mis en prison ; en outre, des arrestations nombreuses ont été opérées et sont encore opérées parmi les Arméniens tant à Constantinople que dans les provinces.

L'attitude du Comité pendant toutes les négociations a été parfaitement correcte, loyale et sincère. Mais d'une part l'ajournement indéfini des promesses contenues dans l'iradé et d'autre part les persécutions systématiques exercées contre nos nationaux ont obligé le Comité à mettre en doute la bonne foi du gouvernement impérial.

Comment en effet expliquer autrement des faits si étrangement contradictoires ? Ici, sur l'initiative du souverain, on entretient des négociations, on transmet un iradé de teneur conciliante ; là, on arrête, persécute et massacre les Arméniens sans aucun prétexte raisonnable...

Quand le Comité central a consenti à engager des négociations dues à l'initiative du Sultan, il n'avait nullement pour but l'élargissement d'une poignée de prisonniers. Peu nous importe le sort de quelques individus. Nous pouvons le cas échéant les sacrifier à une cause sainte, le bonheur de notre peuple. Aussi bien peut-on ajouter, s'il le faut, aux deux cent mille victimes des massacres une centaine de prisonniers retenus obstinément, on ne sait pourquoi, par le gouvernement, au mépris de la parole donnée.

L'amnistie générale, c'est peu, presque rien ; et la mise en liberté, ou le maintien en prison d'un certain nombre d'hommes ne changent guère le sort d'un peuple abominablement opprimé. Cependant en acceptant, au cours des négociations, la proposition du Gouvernement, le Comité ne voulut voir dans la libération des prisonniers que l'indice d'une bonne volonté réelle et des intentions où était S. M. Impériale

Extraits de la correspondance officielle de Kevork Bulbulian, envoyé spécial du Sultan à Paris, avec Enver Bey, gouverneur de Péra, et Tahsin-Bey, premier secrétaire du Sultan.

KEVORK BULBULIAN A ENVER BEY

20 mai 1898

. . . . . .

... Il est de toute nécessité que la promesse de l'amnistie générale faite par le gouvernement soit exécutée, ainsi que des facilités soient données pour le retour des Arméniens émigrés en Europe et ailleurs.

KEVORK BULBULIAN A TAHSIN BEY

7 juin 1898

. . . . . .

... Par conséquent, sans attacher d'importance aux bruits mensongers, je sollicite de Sa Majesté, notre Auguste Maître et Bienfaiteur, l'exécution sans retard de l'amnistie générale.

ENVER BEY A KEVORK BULBULIAN

17 juin 1898.

. . . . . .

Tous les Arméniens qui ont quitté le territoire impérial retournent dans leurs foyers, et chacun d'eux s'occupe comme précédemment de son métier et du commerce. Quant aux prisonniers, il n'en reste plus. L'amnistie générale avait déjà été promulguée, et l'exécution s'effectue devant les yeux du monde entier. Dans tout cela il n'y a aucune chose à ne pas être vue ou comprise. L'état des choses étant tel, que signifie l'amnistie générale dont on parle continuellement? Le but de l'amnistie n'est-il pas d'être mise à exécution?

De plus, bien qu'on ait exigé plus qu'il ne faut des garanties de quelques-uns de ceux qui retournent à Constantinople, depuis quelque temps la question des garanties est réglée d'une façon tout à fait simple.

ENVER BEY A KEVORK BULBULIAN

12 juillet 1898.

. . . . . .

... Amnistie générale a été accordée aux Arméniens. . . . . Amnistie a été accordée aussi aux Comités, et des ordres ont été donnés pour que des arrestations et des vexations ne soient plus exercées de la part de la police.

Presque à la même date, Kevork Bulbulian dégageait sa responsabilité personnelle dans une lettre à Enver Bey:

Il en ressortirait, à notre grande surprise, que le Comité, en engageant de si longues et si difficiles négociations, n'avait en vue que l'intérêt particulier de quelques personnes et ne concluait l'entente que pour obtenir la grâce de ces quelques personnes. Il est parfaitement inutile de rappeler à nouveau les conditions réelles de cette entente : il nous suffit d'affirmer que le fait de restreindre la question à certaines individualités constitue un audacieux mensonge.

Le Comité ne peut exprimer assez hautement tout son mépris pour les manœuvres déloyales qui n'ont cesser d'exister à aucune période dans toute cette affaire. Il est décidé à rétablir la vérité, pièces en main, et à mettre au jour toutes les promesses écrites et verbales, officielles et officieuses, qui ont été faites par l'ambassadeur ottoman de Paris devant des témoins, dont l'un, Véli Bey, consul général à Paris, se trouve actuellement à Constantinople et peut fournir à ce sujet des explications précises au gouvernement.

En outre, il exposera dans une note spéciale adressée aux puissances intéressées dans la question arménienne la teneur exacte des promesses faites au nom de S. M. le Sultan et le résultat négatif où elles ont abouti ; et le détail des négociations sera communiqué par ses soins à la presse européenne.

Si l'on a laissé croire que le Comité poursuivait uniquement des intérêts individuels et se contenterait de satisfactions dérisoires, on a cyniquement menti et odieusement trompé le Palais.

Les conditions de l'entente ne sont point celles dont fait mention le télégramme impérial, mais celles qui se trouvent formulées non seulement dans l'iradé impérial et dans diverses pièces authentiques à notre disposition, mais dans les passages ci-dessous de la correspondance officielle d'Enver Bey.

Cela seul suffit à montrer que l'on se fait au Palais une opinion singulièrement erronée des comités arméniens. Ceux-ci ne cherchent aucun but d'intérêt personnel. Il n'y a pas parmi leurs membres d'hommes capables de sacrifier la cause sublime de leur nation à des calculs mesquins et honteux, ni d'établir leur propre fortune sur la ruine de leur nation.

Les Comités, au contraire, ont fait d'avance le sacrifice de leurs intérêts et de leur vie à la sécurité et au bien-être de leurs compatriotes. Notre personne, notre liberté, notre avenir personnel ne comptent pas pour nous, et nous tiendrions pour la plus ignominieuse des lâchetés de nous en occuper au détriment de l'intérêt général et des réformes nécessaires au pays.

Nous pensons que désormais on cessera au Palais de dénaturer nos intentions et de les interpréter d'une façon ridicule et déshonorante pour nous.

Le Comité central révolutionnaire arménien.

loyauté requise pour rapporter textuellement en haut lieu nos *desiderata*.

Elle doit avoir des instructions très précises et une certaine latitude.

Elle devra arriver au plus tôt à Paris, car traiter à distance ou déléguer nous-mêmes quelqu'un à Constantinople est impossible.

Il est tout à fait inutile de nous faire parvenir *aucune* communication en cas de refus de la libération des prisonniers ci-dessous.

Veuillez agréer, etc.

Le Comité central révolutionnaire arménien.

Cette lettre ne présentait aucune ambiguïté. Cependant le Sultan, après avoir fait expédier par Enver Bey un télégramme où il acceptait en principe les propositions formulées, sans qu'aucun prisonnier eût été relâché et affectant d'oublier que l'idée d'une négociation quelconque à Constantinople était catégoriquement exclue, rendit et fit notifier un iradé qui invitait le représentant du Comité de Paris à se rendre à Constantinople :

Note envoyée par ordre d'Enver Bey au représentant du Comité central révolutionnaire arménien.

Péra, 12 octobre 1898

Faisant suite à mon dernier télégramme, je viens vous informer par ordre de S. Exc. Enver Bey, gouverneur de Péra, que par iradé impérial vous êtes invité à venir personnellement à Constantinople pour toute suite à donner aux négociations en cours.

Présumant les avantages considérables que vous retirerez sans doute en vous conformément à l'iradé de notre auguste Maître et en exposant vous-même vos sollicitations à qui de droit, je ne puis que vous engager vivement à venir sans perte de temps à Constantinople.

Veuillez bien aviser S. Exc. Enver Bey directement et par télégramme du jour de votre arrivée pour que toutes facilités vous soient accordées.

L'invitation, où il était facile de suspecter un piège assez maladroitement tendu, fut déclinée par un télégramme du 18 octobre 1898, comme « une insolente plaisanterie » à laquelle répondrait tôt ou tard l'action.

* * *

Jusqu'ici les révolutionnaires arméniens, par scrupule de donner prétexte à une répression violente, ont différé l'heure d'agir. Mais sans parler des sévices exercés contre leurs natio-

10 octobre 1898.

. . . . . Toutefois, pour n'avoir aucune responsabilité dans l'avenir, je me permets de vous faire part que les promesses faites au Comité, telles que :

1° L'amnistie générale ;

2° Le retour libre dans leurs foyers de tous les Arméniens se trouvant en Europe et à l'étranger ;

3° La cessation des arrestations et des vexations exercées à Constantinople par le ministère de la police, et dans les provinces par les autorités locales, sous le prétexte d'affiliation aux Comités ;

4° Les facilités pour le rapatriement des émigrés et les secours matériels ;

n'étant pas réalisées, contrairement au consentement de Sa Majesté, si au lieu de les exécuter on continue à faire cas des dires des Artin et Boghos, agents secrets de la police, tout le résultat de tant de fatigues et d'efforts sera détruit.

Munir Bey a répondu de la même manière au premier secrétaire de Sa Majesté aux questions et instructions à lui faites.

Pour nous dégager de toute responsabilité, je vous prierai de faire le nécessaire auprès de Sa Majesté.

P.-S. — Si vous hésitez à faire part du contenu de ma lettre à Sa Majesté le Sultan, je vous prierai, en me chargeant de la responsabilité, de transmettre ma présente lettre *in extenso* à Sa Majesté, notre Auguste Maître.

Enver Bey essaya de reprendre par une autre voie la conversation. Le Comité, qui désirait épuiser tous les moyens conciliants, indiqua ses exigences immédiates et irréductibles :

Paris, 2 octobre 1898.

. . . . . .

Le malentendu auquel on attribue l'inexécution de l'iradé impérial du 15 avril ne provient pas de nous, et nous exigeons que les personnes qui ont trempé dans ces misérables intrigues soient écartées des futurs pourparlers.

Du reste, nous refusons d'une manière irrévocable aucune négociation avant qu'on ait relâché les prisonniers arméniens, dont les noms suivent ci-bas. Nous voulons formellement que ce gage de bonne foi nous soit immédiatement donné ; car le Conseil du Comité quittera Paris dans une semaine et persistera dans ses résolutions de rupture, s'il n'est avisé *par télégramme* que cette demande préliminaire a été satisfaite, et que les prisonniers sont en liberté.

Dans le cas d'acceptation, la personne de toute confiance qui sera désignée pour entrer en rapports avec le Comité, devra posséder la

vérité, inscrivent deux mille huit cents morts. Malgré la notoriété particulière des événements d'Ourfa, nous devons rappeler que, du 26 octobre au 26 décembre 1895, le général Nazif-Pacha, qui se vantait de savoir par son expérience bulgare de 1876 « comment il faut traiter les raïas », investit le quartier chrétien et coupa les conduites d'eau comme pour un siège. Le 27 décembre, il commanda l'assaut contre des malheureux sans armes ; plusieurs milliers d'Arméniens campaient dans la cathédrale depuis longtemps ; les troupes, installées sur le maître-autel après l'envahissement de l'église, fusillèrent de là les hommes massés dans la nef ; puis, cette opération de police allant trop lentement, on arracha les nattes, on entassa la literie, et trente-deux bidons de pétrole versés par-dessus firent bientôt un vaste brasier où s'abîmèrent les femmes et les enfants réfugiés dans les galeries. Au-dehors, sur les exhortations de Nazif-Pacha à cheval, les soldats de S. M. I. Abd-ul-Hamid, aidés par des personnes pieuses de la population civile, tuèrent un grand nombre de jeunes gens enchaînés les uns aux autres, tout en récitant les prières rituelles de l'égorgement du mouton. Les rapports des consuls évaluent à plus de deux mille le nombre des morts du 27 décembre 1895 au 1er janvier 1896. (Cf. *Blue Book Turkey*, nº 2, 1896.)

VILLES OU IL N'A PAS ÉTÉ POSSIBLE D'OUVRIR DES ORPHELINATS

	Noms des villes	Nombre des orphelins	Nombre des orphelines
1	Eghin	1.219	360
2	Gurun	1.165	725
3	Erzindjan	975	315
4	Tokat	975	265
5	Amasia	550	230
6	Kighi	523	180
7	Divrig	362	142
8	Tchunkouch-adich	335	301
9	Adana	303	146
10	Segherd	145	70
11	Chabin Karahissar	117	55
12	Hadjin	65	32
13	Kilis	60	34
14	Kemagh	15	10

naux à Constantinople même, l'état des provinces asiatiques de l'Empire ottoman n'est pas pour les engager à une attitude passive : il y a là-bas, pour trente-sept districts seulement *trente-neuf mille orphelins* et *dix-huit mille veuves*. Les dernières statistiques reçues en font foi.

ORPHELINATS OUVERTS AUX FRAIS DU PATRIARCAT

	Nom des villes.	Nombre des orphelins.	Nom des orphelinats.	Nombre des veuves.	Date de l'ouverture des orphelinats.
1	Erzeroum . . .	256	Garnir-vank . .	132	juin 1896
2	Van	6.000	Varaka-vank . .	4.000	décembre 1897
3	—	»	Garnirvor-vank .	»	avril 1898
4	—	»	Salnabadi-vank .	»	septembre 1898
5	Aghtamar . . .	»	Naréga-vank . .	»	—
6	Bitlis	1.649	Khintragadari-v.	772	octobre 1897
7	Mouch	6.632	Arakeltz-vank. .	3.668	janvier 1898
8	Diarbékir . . .	2.344	Diarbékir . . .	1.288	janvier 1898
9	Kharpout . . .	2.021	Ghouléi-vank . .	624	décembre 1897
10	Arapkir	2.102	Arapkir	883	mars 1898
11	Aïn tab	536	Aïntab.	125	septembre 1898
12	Ourfa	4.128	Sourp Serkis-vank	1.257	octobre 1897
13	Marach	425	Marach	264	mars 1898
14	Constantinople .	?	Sourp-Pirgitch .	?	?
15	Armagh	?	Armagh. . . .	?	novembre 1897
16	Sivas	1.053	Au couvent. . .	650	?
17	Mnlatia	1.853	Sourp Loussavorich-vank.	837	?
18	Zeïtoun	445	Sourp Asdvadzatyin-vank.	325	?
19	Baïbourt. . . .	1.315	École de ville. .	450	avril 1898
20	Tchimick Guézek	280	— . .	110	septembre 1898
21	Tcharsandjak . .	220	— . .	170	août 1898
22	Darendé. . . .	50	— . .	18	juillet 1898
23	Husnimansour .	60	— . .	21	septembre 1898

Il faut observer que dans chaque ville le nombre des orphelins et des veuves est en proportion normale des massacres administratifs de ces dernières années. Par exemple, dans la région de Van et Bitlis, du 25 octobre au 10 novembre 1895, cent soixante villages furent entièrement saccagés. Kharpout et soixante villages aux environs furent également dévastés vers le 10 novembre 1895. A Arapkir, le massacre dura huit jours : les rapports consulaires, au-dessous de la

TABLE DU TROISIÈME VOLUME

Mai-Juin 1899

LIVRAISON DU 1er MAI

		Pages.
MATHILDE SERAO	Ou Giovannino ou la Mort !	[illegible]
★ ★ ★	Notre Marine de Guerre	[illegible]
H. DE BALZAC	Lettres à « l'Étrangère » 4e série. — Fin	[illegible]
EUGÈNE LE ROY	Jacquou le Croquant 4e partie	113
O.-G. DE HEIDENSTAM	Autour du Pôle	[illegible]
A. LE BRAZ	L'Île errante	[illegible]
FD. FUNCK-BRENTANO	Le Drame des Poisons. — II	[illegible]
XX	Le Dilemme de notre Politique extérieure	[illegible]

LIVRAISON DU 15 MAI

DUC DE CHOISEUL	Ma Liaison avec Madame de Pompadour	[illegible]
RUDYARD KIPLING	Nouvelles Aventures de Mowgli — I	[illegible]
ALBERT PINGAUD	Napoléon III et le Désarmement	[illegible]
BARON DE BARANTE	Après la Révolution de Février — I	[illegible]
ÉMILE VEDEL	Lumière d'Asie	[illegible]
JACQUES RICHEPIN	De Quinze à Vingt ans	[illegible]
EUGÈNE LE ROY	Jacquou le Croquant 5e	[illegible]
★ ★ ★	Notre Marine de Guerre. — II	[illegible]

ORPHELINATS OUVERTS AUX FRAIS DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Nombre des assistés inconnu.

1° Césarée ;
2° Erzeroum ;
3° Angora ;
4° Andrinople ;
5° Smyrne.

ORPHELINS RECUEILLIS CHEZ DES PARTICULIERS

Nombre. 729

TOTAL DES ORPHELINS	39 007
— — VEUVES.	18 670

Une effroyable misère a succédé nécessairement à la disparition de presque tous les hommes adultes en état de travailler ; la famine naturelle est aggravée par la famine artificielle savamment organisée : dans le seul vilayet de Van, près de *cent mille personnes* sont en voie de périr, faute de pain.

Avant dix ans, la race soumise à un tel régime serait exterminée.

Inévitablement les hommes énergiques et réfléchis qui la représentent au dehors, trop longtemps dupés par tout le monde, seront poussés à des représailles désespérées. Ils n'auront plus cure de mettre ou non en péril la sécurité et la paix des nations européennes qui ont assisté, impassibles, aux effroyables tueries de 1894, 1895, 1896, et à la détresse actuelle : à moins qu'un ministre, intelligent par aventure, n'intervienne très vite au nom de l'une des grandes puissances, et ne résolve la question pour l'Arménie comme pour la Crète, en économisant à temps plusieurs milliers de vies humaines.

PIERRE QUILLARD

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

MARIE - LOUISE

ED PINAUD

Vin Désiles

Cordial Régénérateur

KOLA — COCA — QUINQUINA

GLYCÉRO-PHOSPHATES

[illegible] force [illegible] vigueur [illegible] santé [illegible] digestif [illegible] fortifiant [illegible]

Exiger [illegible]

Formule du D. A. C., ex-médecin de la marine.

Prix du F[illegible] 5 [illegible]

[illegible], 18, Rue des Arts, à LEVALLOIS-PERRET (Seine). [illegible]

EXTRA-VIOLETTE Violet AMBRE ROYAL

SAVON ROYAL de THRIDACE et du SAVON VELOUTINE

LIVRAISON DU 1er JUIN

		Pages.
★ ★ ★	La Mission Marchand	417
MARCELLE TINAYRE	Hallé *(1re partie)*	457
BARON DE BAYANTE	Après la Révolution de Février. — II.	529
ÉMILE FAGUET	Deux Morts	560
RUDYARD KIPLING	Nouvelles Aventures de Mowgli. — II	587
FR. FUNCK-BRENTANO	Le Drame des Poisons (fin)	607
GÉNÉRAL IZZET-PACHA	Cinq jours à l'Armée russe	625
MAURICE HAMEL	Les Salons de 1899	634

LIVRAISON DU 15 JUIN

ERNEST LAVISSE	Une Méthode coloniale	667
MARCELLE TINAYRE	Hallé *(2e partie)*	690
FRÉDÉRIC MASSON	Le Royaume d'Italie (1805)	737
ROMAIN ROLLAND	Richard Strauss	760
VICTOR BÉRARD	L'Angleterre pacifique	790
PAUL ET VICTOR GLACHANT	Les Manuscrits de Victor Hugo	809
RUDYARD KIPLING	Nouvelles Aventures de Mowgli. — III	841
PIERRE QUILLARD	Diplomatie secrète du Sultan	863

iété " LA FRANÇAISE "

MARQUE DIAMANT

Avenue de la Grande Armée PARIS

Cadeau agréable et délicat

TES DE BISKRA, EXTRA
MUSCADES DES OASIS

60 ANNÉES DE SUCCÈS

RICQLÈS

seul Alcool de Menthe

DE RICQLÈS

Facilité de Paiement

VICTOR HUGO

ÉDITION
NATIONALE

Un Exemplaire Précieux
Prix CENT MILLE francs

cette ÉDITION D'ART

43 BEAUX VOLUMES IN-4 DE 500 PAGES

2 500 GRAVURES A L'EAU-FORTE

trois millions

Rayon d'honneur

250 collections complètes

PRIX DE L'ÉDITION ORDINAIRE

PRIX DE L'ÉDITION DE LUXE

Prime aux premiers Souscripteurs

BERNOUX & CUMIN

COURRIER de la PRESSE.

COURRIER de la PRESSE lit
6 000 Journaux par Jour.

LA WILLIAMS

The WOLFF AMERICA CYCLE

La MEILLEURE marque DU MON

Machine à Écrire
la plus simple
la plus pratique
Écriture visible
Plus de Ruban

La véritable Machir de grand luxe

Demandez les Catalogues

JAS. S. DUNCAN, 26, rue du 4 Septembre

DIE GRENZBOTEN

Zeitschrift für Politik, Litteratur und Kunst

58. ANNÉE

SOMMAIRE DU N° 21. — 25 mai 1899.

Eduard Bernstein und die deutsche Sozialdemokratie.

Herr Witt als Reformer Russlands. Von E. von der Brüggen.

Die Ungerechtigkeit unsrer Steuerverteilung.

Italien und die Italiener.

Aus den schwarzen Bergen. 2.

Vom litterarischen Jung-Elsasz.

Hein Wieck. Eine Stall- und Scheunengeschichte von Timm Kröger.

Massgebliches und Unmassgebliches : Unsre Rechtsprechung. — Mythos. — Was man in Russland liest. — Parität.

SOMMAIRE DU N° 22. — 1er juin 1899.

Sachsen Coburg und Gotha.

Heinrich Abeken. Von *Otto Kaemmel.*

Drei Revolutionen in der deutschen Litter Eine Studie.

Uber griechische und römische Verfluchungsta Von H. Blümner.

Die schöne Hälfte des Lebens. Von Wilh Brandes.

Hein Wieck. Eine Stall- und Scheunengeschich von Timm Kröger.

Massgebliches und Unmassgebliches : Religio unterricht.

Litteratur.

PRIX DU NUMÉRO *franco* à domicile (1 Mark). . . . . 1 fr. 25
PRIX DE L'ABONNEMENT POUR TROIS MOIS *franco* à domicile (11 Marks) . . 13 fr. 25

FR. WILH. GRUNOW, ÉDITEUR, LEIPZIG

PARIS PLACE DE L'OPÉRA
12, boulevard des Capucines, 12

LA PLUS MERVEILLEUSE [illegible] DE LA CAPITALE

GRAND-HOTEL

800 CHAMBRES ET SALONS RICHEMENT DÉCORÉS

PLAN TARIF [illegible]

GRAND-HOTEL TICKET-OFFICE
12 boulevard des Capucines Paris

DÉLIVRANCE DES BILLETS DE CHEMINS DE FER

[illegible]

LES CAVES DU GRAND-HOTEL
12 boulevard des Capucines

[illegible]

[illegible] Bordeaux, Bourgogne, Champagne et Liqueurs [illegible]

30 Fr 40 Fr 50 Fr 60 Fr

[illegible]

LONDRES [illegible] HOTEL CECIL [illegible]

L'ÉCONOMISTE FRANÇAIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI

[illegible] M. PAUL LEROY-BEAULIEU, [illegible]

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU SAMEDI 10 JUIN 1899

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF**

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules etc.

Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr. Dans les Ph.ies

SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER

DU NORD DE L'ESPAGNE

Le Conseil d'Administration de cette Compagnie a l'honneur d'informer MM. les Actionnaires que le nombre d'actions suffisant n'ayant pas été déposé dans le délai fixé par les Statuts, l'Assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 20 du présent mois de mai, aura lieu à Madrid le *4 juillet* prochain, à 3 heures de l'après-midi, 17, paseo de Recoletos.

Conformément aux dispositions des Statuts, les Actionnaires présents à cette seconde Assemblée délibéreront valablement, quels que soient leur nombre et celui des actions qu'ils représentent, sur les questions mises à l'ordre du jour de la première réunion.

MM. les Actionnaires qui désirent assister à l'Assemblée devront déposer leurs titres dix jours avant la date fixée pour la réunion.

Les dépôts seront reçus tous les jours non fériés, jusqu'au 25 juin inclus, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi.

A **Madrid** : Dans les bureaux de la Société générale de Crédit Mobilier Espagnol, 17, paseo de Recoletos.

A **Barcelone** : Au Crédit Mercantil.

A **Paris** : A la succursale du Crédit Mobilier Espagnol, 69, rue de la Victoire, ainsi qu'au Crédit Lyonnais et dans ses succursales.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER

DU NORD DE L'ESPAGNE

Le Conseil d'Administration de la Compagnie des Chemins de fer du Nord de l'Espagne a l'honneur d'informer MM. les Actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire pour le *4 juillet* prochain, à 4 heures 1/2 de relevée, au Siège Social à Madrid, 17, paseo de Recoletos.

Cette Assemblée aura pour objet l'examen et l'approbation, s'il y a lieu, d'un projet de proposition de Convention avec les porteurs d'obligations *payables* en francs.

Conformément aux prescriptions des Statuts, l'Assemblée doit se composer des Actionnaires possédant au moins cinquante actions.

Les Actionnaires qui désirent faire partie de l'Assemblée devront déposer leurs titres quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion de l'Assemblée.

A **Madrid** : Au Crédit Mobilier Espagnol, 17, paseo de Recoletos.

A **Barcelone** : Au Crédit Mercantil.

A **Paris** : A la succursale de la Société générale de Crédit Mobilier Espagnol, 69, rue de la Victoire, ainsi qu'au Crédit Lyonnais et dans ses succursales.

CRÉDIT LYON

Siège social à LYON — Siège cent

CAPITAL : 200 MILLIO

AGENCE DE BRU

DÉPOTS DE TITR

LOCATION DE COFFRE

CRÉDIT LYON

LOCATION DE COFFRE

Le **Crédit Lyonnais** met à l Public des Coffres-forts entiers o ments de Coffres-forts, pour la **leurs, Papiers, Bijoux, Arg telles, Objets d'Art,** etc.

Ces Coffres-forts sont situés sols du CRÉDIT LYONNAIS ; leur leur installation présentent les garanties contre les risques d' vol.

Chaque locataire reçoit une C dont il n'existe pas de double, varier les combinaisons de la serr

Il peut seul ouvrir le Coffre qu

Tarif de location très réduit, a par mois, suivant les di

Le **Crédit Lyonnais** accepte es **Coffrets, Cassettes, Cais** tous autres objets.

S'adresser : Au Siège Central, 19, B ou dans les Bureaux de qu

CRÉDIT LYON

Agence de Lon

Dépôt de Titres.

Opérations de Banqu

Ordres de Bour

Encaissement

CANAL DE SUEZ

ASSEMBLÉE DU 6 JUIN 1870

Extrait du Rapport du Conseil d'administration

Rapport entier est envoyé à toute personne qui le demande à la Compagnie, rue Charras, 9, à Paris.

Les recettes de l'année 1869 se sont élevées à [illegible] millions, dépassant celles de tous les exercices précédents, et en augmentation de [illegible] millions sur 1868. Les résultats des quatre mois de l'exercice en cours sont de nature à confirmer nos espérances de nouvelles [illegible] pour 1870.

C'est juste que la plus large part de l'augmentation des recettes vienne accroître le dividende, mais il importe aussi que la Compagnie ait les fonds [illegible] pour faire face aux travaux et dépenses spéciales. Nous avons donc mis à la charge de l'exercice [illegible] un prélèvement de [illegible] fr., qui a été réparti entre [illegible] actions nouvelles et les fondateurs, [illegible] à raison de [illegible] par action. Ce prélèvement a été [illegible] par [illegible] fr. 28 par action de jouissance.

Le dividende net a été ainsi de [illegible] fr. 17 pour les [illegible] actions, augmentée de l'intérêt [illegible] un revenu net de [illegible] francs par [illegible].

Les navires [illegible] ont [illegible] fait [illegible] de nuit à l'aide de la [illegible] électrique [illegible] par [illegible] du [illegible].

[illegible] du Canal, le sable et le cheval [illegible] contre [illegible] en [illegible]. Le [illegible] du Canal, de 22 à [illegible] a été [illegible] par suite de [illegible] [illegible] a été [illegible] [illegible] [illegible]

LES ASSURANCES EN CAS DE D

VIE ENTIÈRE

Ne sont-elles pas nombreuses les familles que la disparitio
chef a plongées dans la misère et qui en auraient été sauvées
avait connu et pratiqué l'assurance en cas de décès?

Cette assurance permet, en effet, à celui qui vit et fait vivr
du produit de son travail de leur laisser un capital liquide, payab
après son décès.

La prime à payer varie avec l'âge de l'assuré ; elle est de :

2,12 p. 100 à 25 ans ;
2,40 p. 100 à 30 ans ;
2,76 p. 100 à 35 ans ;
3,23 p. 100 à 40 ans.

C'est-à-dire qu'il suffit à un homme de 30 ans de verser
par an à une Compagnie d'assurances sur la Vie pour que celle-c
à payer un capital de 10 000 francs à ceux dont il a la charge
ment après son décès, ce décès se produisît-il le lendemain de la
du contrat

Mais le père de famille peut craindre que, s'il doit vivre l
la charge d'une prime à payer ne lui devienne insupportable,
quelque soit cette prime, il lui est loisible, s'il a cette crain
d'avance lui-même le nombre maximum des primes qu'il pour
verser les Compagnies consentent, en effet, moyennant une aug
des primes, à en limiter le nombre.

Pour un assuré de 30 ans, le montant de la prime annuelle
3 39 p. 100, si le nombre des primes est limité à 10
2,99 p. 100, s'il est limité à 25 ;
2,74 p. 100, s'il est limité à 30.

Ainsi, pour une assurance de 10 000 francs, si le nombre d
est limité à 30, il suffira de verser 274 francs par an, soit 34 fran
ment de plus que si le paiement des primes ne devait cesser qu'a
En augmentant de 34 francs seulement son sacrifice annuel un h
30 ans sera certain de n'avoir plus rien à payer quand il atteindra
60 ans qui pour beaucoup, est celui de la retraite.

LA NATIONALE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS, MIXTES ET A TERM

RENTES VIAGÈRES

ACHATS DE NUES PROPRIÉTÉS ET D'USUFRUIT

18 rue du Quatre Septembre et 13 rue de Grammont — P

LYMPHATISME, SCROFULE, RACHITISME

Affections pulmonaires chroniques. Maladies de l'enfance

FUCOGLYCINE DU Dr GRESSY

[illegible] fucus [illegible]

LE PERDRIEL et Cie

PARIS — 11 Rue Milton, 11 — PARIS

COMPRIMÉS DE VICHY

Aux Sels naturels de Vichy (État) extraits des Sources par la Compagnie Fermière

[illegible]

PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHARMACIES — COMPAGNIE FERMIÈRE DE VICHY, 6, BOULEVARD MONTMARTRE

VIN DE CHASSAING

[illegible]

Prescrit depuis 41 ans

[illegible] DIGESTIVES

[illegible]

La "PHOSPHATINE FALIÈRES" [illegible]

[illegible]

CONSTIPATION

Poudre Laxative de Vichy

[illegible]

Dentition

SIROP DELABARRE

[illegible]

[illegible] DELABARRE

[illegible] Timbre officiel [illegible]

[illegible]

Le meilleur Calmant

SIROP BERTHÉ

Souffrances [illegible]

PATE BERTHÉ [illegible]

[illegible] Timbre officiel [illegible]

[illegible]

PATE ÉPILATOIRE DUSSER

[illegible] PILIVORE — [illegible] PARIS

Maison réputée pour ses mélanges [illegible] et de Ceylan introduite en France depuis 1882

CHINE ◆ INDES ◆ CEYLAN

THÉ des 3 MARQUES

[illegible] PLACE DE ROME [illegible] St Lazare PARIS

Dans les cas de CHLOROSE et d'ANÉ[illegible]

rebelles aux moyens thérapeutiques ordinaires, les préparations à base

d'HÉMOGLOBINE SOLUBLE de V. Desch[illegible]

ont toujours donné les résultats les plus satisfaisant[illegible]

Se vend dans toutes les Pharmacies sous les formes suivantes :

ÉLIXIR — SIROP — VIN — DRAGÉ[illegible]

ET HÉMOGLOBINE GRANULÉE

SAVONS MOLLARD Paris, 5, Rue des Lombards, 5

[illegible] Pharmac[illegible]

Savon Phéniqué à 5 % de A. Mollard	[illegible] 12 »	Savon au Sublimé à 10 % de A. Mollard	[illegible]
Savon Boraté à 10 % de A. Mollard	» 12 »	Savon Iodé à 10 % de A. Mollard, la [illegible]	24 »
Savon au Thymol à 15 % de A. Mollard,	» 12 »	Savon Sulfureux hygiénique parfumé,	» 24 »
Savon au Ichthyol à 10 % de A. Mollard,	» 24 »	Savon au Goudron de Norwège Mollard,	» 12 »
Savon Boriqué à 5 % de A. Mollard,	» 12 »	Savon Glycérine de A. Mollard,	» 12 »
Savon au Salol à 5 % de A. Mollard,	» 18 »	*Se vendent en boîtes de 3 pains et de 6 pains.*	

FROID et GLACE

Compagnie Industrielle des Procédés RAOUL PICTET

16, rue de Grammont, Paris

Appareils industriels à produire le FROID et la GLACE

PRODUCTION GARANTIE

Même dans les pays les plus chauds (Envoi Franco, de Prospectus)

FRÈRES MARIS

SOLUTION DE BI-PHOSPHATE

Saint-Paul-Trois-Châteaux

29 Ans de Succès

Débilité, Ramollissement [illegible]

Maladies des Voies respiratoires

[illegible] Enfants-[illegible]

[illegible]

GRAINES POUR SEMENCES

A BERNARD DE JUSSIEU

PLANTES

[illegible]

Arbres et Arbustes

FRÉDÉRIC BROSSY

Marchand-Grainier

GRAINES

[illegible]

Outils et [illegible]

LYON — 6, Quai de la Guillotière, 6 LYON

La Maison est fermée les Dimanches et jours de Fêtes

Catalogues illustrés envoyés franco sur demande

Les meilleures conditions seront faites aux abonnés de *la Revue de Paris* qui [illegible] bien accompagner leur commande de la bande du journal

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Maison réputée pour ses mélanges de thés Indiens et de Ceylan introduits en France depuis 1889

CHINE ◆ INDES ◆ CEYLAN

THÉ des 3 MARQUES

14, PLACE DE ROME (Gare St-Lazare), PARIS

Qualité supér... depuis 3 fr. ... le 1 2 ... Envoi fra... du Prix co... illustré

Dans les cas de CHLOROSE et d'ANÉMIE

rebelles aux moyens thérapeutiques ordinaires, les préparations à base

d'HÉMOGLOBINE SOLUBLE de V. Deschiens

ont toujours donné les résultats les plus satisfaisants

Se vend dans toutes les Pharmacies sous les formes suivantes :

ÉLIXIR — SIROP — VIN — DRAGÉES

ET HÉMOGLOBINE GRANULÉE

SAVONS MOLLARD Paris, 5, Rue des Lombards, 5

35 % aux Pharmaciens et Médecins.

Savon Phéniqué à 5 % de A. Mollard, la douz.	12 »	Savon au Sublimé à 10 % de A. Mollard, la douz.	12 »
Savon Boraté à 10 % de A. Mollard, »	12 »	Savon Iodé (k.) 10 % de A. Mollard, la douz.	24 »
Savon au Thymol à 15 % de A. Mollard, »	12 »	Savon Sulfureux hygiénique parfumé, »	24 »
Savon à l'Ichthyol à 10 % de A. Mollard, »	24 »	Savon au Goudron de Norwège Mollard, »	12 »
Savon Boriqué à 5 % de A. Mollard, »	12 »	Savon Glycérine » A. Mollard, »	12 »
Savon au Salol à 5 % de A. Mollard, »	18 »	*Se vendent en boîtes de 3 pains et de 5 pains.*	

FROID et GLACE

Compagnie Industrielle des Procédés RAOUL PICTET

16, rue de Grammont, Paris

Appareils industriels à produire le FROID et la GLACE

PRODUCTION GARANTIE

(Même ... Envoi Franco, du Prospectus)

FRÈRES MARISTE

SOLUTION DE BI-PHOSPHATE DE CHA...

Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme).

29 *Ans de Succès* contre Scrofu... Débilité, Ramollissement, Carie des ... Maladies des Voies respiratoires — ... Enfants et Jeunes Fill... ... la digestion. *Notice franco*

GRAINES POUR SEMENCES

A BERNARD DE JUSSIEU

PLANTES ... Arbres et Arbustes

FRÉDÉRIC BROSSY

Marchand-Grainier

GRAINES ... Outils et Accessoires

LYON — 6, Quai de la Guillotière, 6 — LYON

La Maison est fermée les Dimanches et jours de Fêtes

Catalogues illustrés envoyés franco sur demande

Les meilleures conditions seront faites aux abonnés de *la Revue de Paris* qui voudront bien accompagner leur commande de la bande du journal

Succession de M. Ph. SICHEL

Objets d'Art & d'Ameublement

SCULPTURES EN MARBRE ET EN TERRE CUITE

Bronzes d'Art, Faïences

ANCIENNES PORCELAINES DE SÈVRES, DE SAXE, DE LA CHINE, DU JAPON ET AUTRES

[illegible]

[illegible]

Pendules, Cartels et Régulateurs

SUITE IMPORTANTE DE MEUBLES & SIÈGES

[illegible]

BRONZES D'AMEUBLEMENT DES MÊMES ÉPOQUES

TABLEAUX ANCIENS

Vente à Paris, Galerie Georges PETIT, 8, rue de Sèze

[illegible]

M. Paul CHEVALLIER — Mᵉ Georges DUCHESNE

[illegible]

MM. MANNHEIM — M. Henri HARO

[illegible]

EXPOSITIONS [illegible]

Em. TERQUEM, rue Scribe, 19, Paris.

BIBLIOTHÈQUES TOURNANTES

BREVETÉES S. G. D. G.

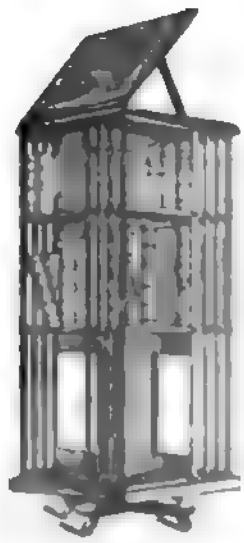

PORTE-DICTIONNAIRE

Chevalets

SCRAP-BOOK

APPUI-LIVRES

Reliure mobile

PRESSE-RELIEUR

Envoi franco du Catalogue sur demande.

CHEMIN DE FER DE L'OUEST

Augmentation de la durée de Valid

DES BILLETS D'ALLER & RETOUR

(Grandes lignes)

Faculté de Prolongation de ces Billets.

Depuis le 15 mars, la validité des billets Aller et Retour (grandes lignes) pour les parcours inférieurs à 31 kilomètres, de **Un à Deux jours**; ce qui [illegible] la durée fixée pour les coupures de 31 à 125 kilomètres.

Les coupures de 126 à 250 kilomètres sont valables			3	jours.
—	de 251 à 400	—	— 4	—
—	de 401 à 500	—	— 5	—
—	de 501 à 600	—	— 6	—
—	au-dessus de 600	—	— 7	—

Cette durée peut, en outre, être, à deux reprises, prolongée de moitié [illegible] paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 0/0 du [illegible] du billet.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 100 Millions de Francs

SIÉGE SOCIAL : 14, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Président : M. DENORMANDIE, ✠ ancien gouverneur de la Banque de France, vice-président de la Compagnie des Chemins de fer Paris-Lyon Méditerranée

Directeur général, M. Alexis ROSTAND, O. ✠.

Opérations du Comptoir :

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Comptes de Chèques, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Paiements de Coupons, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Garde de Titres, Prêts Maritimes, Garantie contre les risques de remboursement au pair.

BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS

A. 176, boul^d St-Germain,	**K.** 92, b^d Richard Lenoir;
B. 3, b^d St-Germain,	**L.** 36, avenue de Clichy,
C. 2, quai de la Rapée,	**M.** 87, avenue Kléber,
D. 11, rue Rambuteau,	**N.** 35, avenue Mac-Mahon,
E. 16, rue de Turbigo,	**O.** 71, b^d Montparnasse,
F. 21, pl. de la République,	**P.** 27, faub^g St-Antoine,
G. 24, rue de Londres,	**R.** 53, boul^d Saint-Michel;
H. 2, rue du 4 Septembre,	**S.** 2, rue Pascal
I. 84, boul^d Magenta,	**T.** 1, avenue de Villiers

BUREAUX DE BANLIEUE

Levallois-Perret 3, place de la République.
Enghien 47, Grande-Rue

AGENCES EN PROVI[illegible]

Abbeville, Agen, Aix-en-Provence, [illegible] Angoulême, Arles, Avignon, [illegible] Bagnols-sur-Sèze, Beaucaire, [illegible] Bordeaux, Caen, Calais, Carcassonne, [illegible] Cette, Chagny, Châlon-sur-Saône, [illegible] mont-Ferrand, Cognac, Condé-sur-N[illegible] Dijon, Dunkerque, Epinal, Firmigny, [illegible] Hazebrouck, Issoire, La Ferté-Macé, [illegible] Limoges, Lyon, Manosque, Marseille, [illegible] de-Marsan, Le Mont-Dore, Montpellier, [illegible] bonne, Nice, Nîmes, Orange, Périgueux, Pont-Levêque, Remiremont, Riversaltes, [illegible] baix, Rouen, Royat, Ruffec, Saint-Chamond, Saint-Étienne, Saint-Hippolyte-du-Fort, [illegible] louse, Tourcoing, Trouville-Deauville, [illegible] Villeneuve-sur-Lot, Vire

AGENCES DANS LES PAYS DE PR[illegible]

Tunis, Sfax, Sousse, Gabès, Tanger, [illegible] Tamatave, Tananarive.

AGENCES A L'ÉTRANG[illegible]

Londres, Liverpool, Manchester, [illegible] Chicago, San-Francisco, New-Orleans, Sydney.

Intérêts payés sur les somme[illegible]

A 4 ans. . .	4 %	A 1 an . .	[illegible]
A 3 ans . .	3 ½ %	A 6 mois .	[illegible]
A 2 ans. . .	3 %	A vue. .	[illegible]

Le Comptoir tient un [illegible] de coffres-forts à la disposition [illegible]

14, rue Bergère, 2, place de l'Opé[illegible] les principales Agences.

Compartiments depuis cinq francs [illegible]

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE

Vient de paraître :

THOMAS CARLYLE

Sartor Resartus

Vie et Opinions de Herr Teufelsdröckh

EDMOND BARTHELEMY

3 50

EDMOND BARTHELEMY

Thomas Carlyle

Essai biographique et critique

LAWRENCE

3 50

ESTHETIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

LA TOUR D'AMOUR

PAGES CHOISIES

AINSI PARLAIT ZARATHOUSTRA

PAR DELA LE BIEN ET LE MAL

LA POSSESSION

LE LIVRE DE LA JUNGLE

LA MACHINE A EXPLORER LE TEMPS

PORTRAITS IMAGINAIRES

CHEMIN DE FER DE L'OUEST

Augmentation de la durée de Validité

DES BILLETS D'ALLER & RETOUR

(Grandes lignes)

Faculté de Prolongation de ces Billets.

Depuis le 15 mars, la validité des billets Aller et Retour (grandes lignes) est portée pour les parcours inférieurs à 31 kilomètres, de **Un à Deux jours**; ce qui est également la durée fixée pour les coupures de 31 à 125 kilomètres.

Les coupures de 126 à 250 kilomètres sont valables 3 jours.

—	de 251 à 400	—	—	4 —
—	de 401 à 500	—	—	5 —
—	de 501 à 600	—	—	6 —
—	au-dessus de 600	—	—	7 —

Cette durée peut, en outre, être, à deux reprises, prolongée de moitié, moyennant paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix initial du billet.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 100 Millions de Francs

SIÈGE SOCIAL : 14, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Président : M. DENORMANDIE, ✱ ancien gouverneur de la Banque de France, vice-président de la Compagnie des Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée.

Directeur général : M. Alexis ROSTAND, O. ✱.

Opérations du Comptoir :

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Comptes de Chèques, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Paiements de Coupons, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Garde de Titres, Prêts Maritimes, Garantie contre les risques de remboursement au pair.

BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS

A. 176, boul[d] St-Germain;
B. 3, boul[d] St-Germain;
C. 2, quai de la Rapée;
D. 11, rue Rambuteau;
E. 16, rue de Furstemb.;
F. 21, pl. de la République, pas;
G. 24, rue de Londres;
H. 2, rue du 4 Septembre;
I. 84, boul[d] Magenta;
K. 92, b[d] Richard Lenoir;
L. 35, avenue de Clichy;
M. 87, avenue Kléber;
N. 35, avenue Malakoff;
O. 71, b[d] Montparnasse;
P. 27, boul[d] St-Antoine;
R. 53, boul[d] Saint-Marcel;
S. 2, rue Pascal.
T. 1, avenue de Villiers.

BUREAUX DE BANLIEUE

Levallois-Perret : 3, place de la République.
Enghien : 47, Grande Rue.

AGENCES EN PROVINCE

Abbeville, Agen, Aix-en-Provence, Alais, Amiens, Angoulême, Arles, Avignon, Bagnères-de-Luchon, Bagnols-sur-Seze, Beaucaire, Beaune, Bergerac, Béziers, Bordeaux, Caen, Calais, Carcassonne, Castres, Cavaillon, Cette, Chagny, Châlon-sur-Saône, Châteaurenard, Clermont-Ferrand, Cognac, Condé-sur-Noireau, Dax, Dieppe, Dijon, Dunkerque, Epinal, Firminy, Flers, le Havre, Hazebrouck, Issoire, La Ferté-Macé, Lesignan, Libourne, Limoges, Lyon, Manosque, Marseille, Mazamet, Mont-de-Marsan, Le Mont-Dore, Montpellier, Nantes, Narbonne, Nice, Nîmes, Orange, Périgueux, Perpignan, Pont-Lévêque, Remiremont, Rivesaltes, Roanne, Roubaix, Rouen, Royat, Ruffec, Saint-Chamond, Saint-Dié, Saint-Etienne, Saint-Hippolyte-du-Fort, Salon, Toulouse, Tourcoing, Trouville-Deauville, Vichy, Le Vigan, Villeneuve-sur-Lot, Vire.

AGENCES DANS LES PAYS DE PROTECTORAT

Tunis, Sfax, Sousse, Gabès, Tanger, Majunga, Tamatave, Tananarive.

AGENCES A L'ÉTRANGER

Londres, Liverpool, Manchester, Bombay, Calcutta, Chicago, San-Francisco, New-Orleans, Melbourne, Sydney.

Interêts payés sur les sommes déposées.

A 1 ans	4 %	A 1 an .	2 ½ %
A 3 ans	3 ½ %	A 6 mois .	1 ½ %
A 2 ans	3 %	A vue. .	1,2 %

Le Comptoir tient un service de coffres-forts a la disposition du public

14, rue Bergère, 2, place de l'Opéra et dans les principales Agences.

Compartiments depuis CINQ *francs :* — *mois*

ibrairie HACHETTE & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

UN ROMANCIER FRANÇAIS AU XVIIIe SIÈCLE

L'ABBÉ PREVOST

SA VIE — SES ROMANS

PAR

V. SCHRŒDER

[illegible]

[illegible] 3 50

JOSE-MARIA DE PEREDA

SOTILEZA

Roman traduit de l'Espagnol, avec l'autorisation de l'auteur

Par Jacques PORCHER

[illegible] 3

[illegible]

rnum [illegible] Tolstoï [illegible]

[illegible]

éal [illegible]

[illegible]

ckmann Chatrian

3

BIBLIOTHÈQUE DES MEILLEURS ROMANS ÉTRANGERS

NEERA

THÉRÈSE

[illegible]

Par HUDRY MENOS

[illegible]

Librairie **HACHETTE & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris**

A.-H. SAVAGE LANDOR

VOYAGE D'UN ANGLAIS AUX RÉGIONS INTERDITES

PAYS SACRÉ DES LAMAS.

Traduit et résumé par HENRI JACOTTET

Un volume in-8° jésus, contenant 129 grav. et 1 carte, br. 10 fr.

M. Savage-Landor, petit-fils d'un poète qui eut un nom dans la littérature romantique anglaise, et lui-même explorateur déjà connu par son séjour chez les Aïnos du Japon, a cherché après tant d'autres à atteindre Lhassa, la Rome du bouddhisme, la ville sainte interdite aux Européens. Il a échoué, lui aussi, malgré des prodiges de courage et d'endurance.

Parti de l'Inde, il fut obligé, aussitôt après avoir franchi la frontière, de quitter les routes frayées, et de se maintenir sur les crêtes des montagnes à plus de 5 000 mètres d'altitude ; pendant de longs jours il eut à subir toutes les souffrances du froid et de la faim.

Redescendue près des lieux habités, la petite caravane, diminuée par les désertions, dut repousser de constantes attaques, jusqu'au jour où M. Savage-Landor, entraîné dans un guet-apens, tomba, avec les deux compagnons qui lui restaient, entre les mains cruelles des Lamas.

Il n'a pu revenir dans l'Inde qu'après d'atroces tortures. Plusieurs jours de suite, il a été, sous les yeux d'une foule avide de sang, suspendu entre la vie et la mort. Attaché sur la selle à pointes d'un cheval au galop, les yeux brûlés par un fer rouge, à demi écartelé, voyant à trois reprises le glaive près de lui trancher la tête, il a dû surtout son salut à l'impression que son stoïcisme a faite sur ses bourreaux.

Le récit extraordinaire de son voyage, de sa captivité et de ses supplices est aussi palpitant qu'un roman d'aventures.

rairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

LES GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

ÉTUDES SUR LA VIE, LES ŒUVRES

L'INFLUENCE DES PRINCIPAUX AUTEURS DE NOTRE LITTÉRATURE

FLAUBERT

PAR

M. Émile FAGUET

[illegible]

[illegible]

TOR COUSIN [illegible]
DAME DE SÉVIGNÉ [illegible]
TESQUIEU [illegible]
RGE SAND [illegible]
GOT
HIERS
EMBERT
VENARGUES
DAME DE STAEL [illegible]
OPHILE GAUTIER [illegible]
NARDIN DE SAINT PIERRE
DAME DE LA FAYETTE
ABEAU
[illegible]
NDHAL
[illegible] DE VIGNY
[illegible]

CHATEAUBRIAND [illegible]
FÉNELON [illegible]
SAINT SIMON [illegible]
RABELAIS [illegible]
J. J. ROUSSEAU [illegible]
LESAGE [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
MONTAIGNE [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
MALHERBE
BEAUMARCHAIS
MARIVAUX
RACINE
MÉRIMÉE
CORNEILLE

BOSSUET. [illegible]

CALMANN LÉVY, Éditeur, rue Auber, 3, PARIS

Dernières Publications :

PIERRE LOTI
de l'Académie française.

Reflets sur la Sombre Route

Un volume grand in-18. Prix . . . . . 3 fr. 5

MYRIAM HARRY

Passage de Bédouins

Un volume grand in-18. Prix . . . . . 3 fr. 5

HENRI LAVEDAN
de l'Académie française

Nocturnes

Un volume grand in-18. Prix. . . . . 3 fr. 5

PAUL SAMY

Chagrin d'aimer

Un volume grand in-18. Prix. . . . . 3 fr. 5

RICHARD O'MONROY

Marcheurs et Marcheuses

Un volume grand in-18. Prix . . . . . 3 fr. 5

RENÉ BAZIN

La Terre qui meurt

Un volume grand in-18. Prix. . . . . 3 fr. 5

Envoi FRANCO contre mandat ou timbres-poste.

LIVRES NOUVEAUX

LA FAUVE, [illegible] J. H. Rosny.

[illegible]

ANNA, [illegible] Félix Depardieu

[illegible]

BONAPARTE ET LES BOURBONS [illegible] RELATIONS SECRÈTES DES AGENTS DE [illegible] A PARIS SOUS LE CONSULAT [illegible]

le Comte Remacle

[illegible]

[illegible]IERS VENITIENS [illegible] Paul Fiat

[illegible]

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE).	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède et la Norvège.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 11860-5-99. — (Encre Lorilleux).

ALFRED MAME ET FILS, ÉDITEURS A TOURS

78, rue des Saints-Pères, à Paris

particuliers [illegible] des XVII[illegible] XVIII[illegible] siècles, et fournir ainsi d'utiles enseignements d'études.

D'un a[illegible] donner [illegible] la monographie des châteaux et des parcs de Versailles et des [illegible] désirable [illegible] ts de vue artistique et historique, nous avons demandé à M. Philippe G[illegible] concours M. [illegible]ppe Gille, dont le nom fait autorité dans les lettres, non seulement [illegible] de litt[illegible] pour ainsi dire spécialisé dans l'étude de Versailles, de son passé [illegible] maints travaux sur le château. *Une promenade à Versailles et [illegible] du pa[illegible] ailles*, etc. C'est lui qui le premier, après la guerre, a attiré l'attention [illegible] état [illegible] on dans lequel étaient tombés et les palais et les parcs. Par ses articles [illegible] ersonnelles multipliées auprès des ministres, des directeurs des Beaux-A[illegible] les réparations indispensables fussent faites aux parties du palais, aux [illegible] ffert. A force de persistance, il a excité l'intérêt de tous, détermine un [illegible] et commence cette campagne dont le résultat est d'avoir sauvé le palais [illegible] en état de toutes ses parties. A ce titre, un remerciement est dû à M. Philippe Gille [illegible] cinq ans, sans autre intérêt que celui de l'art, à consacrer une partie de [illegible] contre les outrages de l'indifférence et du temps l'une des merveilles artistiques de [illegible] du monde entier.

Nous av[illegible] et artistique à Versailles avec toutes les ressources que la typographie [illegible] que ce palais éveille l'intérêt national, et le succès de ce livre d'art, la valeur [illegible] prendront avant la fin de la souscription ouverte aujourd'hui, nous pouvons [illegible] du sort que l'on a fait à tous les grands ouvrages que nous avons jusqu'ici marqués de [illegible] nous serons heureux de le devoir encore une fois à l'intelligence de ce grand public d'amateurs de [illegible] et patriotiques œuvres d'art.

LES ÉDITEURS.

Replaced with Commercial Microform

1993

réactions sont devenues aujourd'hui simples et faciles : elles ne l'étaient ni en théorie, ni en pratique à l'époque où elles ont été réalisées expérimentalement

M. BERTHELOT.
Secrétaire perpétuel
de l'Académie des Sciences.

LES FIACRES ÉLECTRIQUES
A PARIS.

Les fiacres électriques étaient attendus depuis longtemps à Paris; ils viennent enfin de commencer leur service. La Compagnie générale des voitures, dont le directeur M. Basio est bien connu des Parisiens, a entrepris depuis déjà quelques années l'étude complète des voitures automobiles. Ce n'est qu'après avoir minutieusement examiné les avantages et les inconvénients respectifs des divers modes de traction dans une ville comme Paris, qu'elle a fixé son choix sur la traction électrique.

FIG. 1. — VUE D'ENSEMBLE DU FIACRE ÉLECTROMOBILE.
Détail de la commande et des appareils de manœuvre.

M. A. de Clausonne, ingénieur en chef de la Compagnie, a bien voulu se mettre à notre disposition pour nous expliquer en détail le mécanisme des nouvelles voitures, nous faire visiter le dépôt de la rue Cardinet et nous conduire de là en automobile à la grande usine d'Asnières.

La figure 1 montre la disposition générale adoptée et nous en fait voir toutes les particularités. Le truck est en acier, monté sur quatre roues caoutchoutées; il reçoit le siége du conducteur, le moteur électrique, le combinateur et l'appareil de direction. Sur le truck se fixe la caisse proprement dite de la voiture : un coupé trois-quart, un vis-à-vis ou un landeulet; d'ailleurs les différentes caisses sont interchangeables. On n'a pas employé de pneumatiques pour éviter des accidents trop nombreux qui seraient certainement survenus en chemin en passant sur des clous, des pointes, du verre, du pavé, etc., etc.

beaucoup de galeries visitées par les guides. Le temps nous a fait défaut pour cette tâche, que nous comptons reprendre l'année prochaine, considérant comme assuré que la grande grotte de Han-sur-Lesse n'a pas livré ses derniers secrets.

E.-A. MARTEL.

LE CANON DE CAMPAGNE
A TIR RAPIDE NORDENFELT.

Le général von Gossler, ministre de la guerre, a fait récemment, à la Commission du budget du Reichstadt, des déclarations sur les mérites respectifs des artilleries française et allemande. Ce ministre a été des plus optimistes en ce qui concernait cette dernière et cela était bien naturel; pouvait-il faire autrement que de proclamer que le nouvel outil qu'il mettait entre les mains de l'armée allemande réalisait le comble de la perfection? Mais à nous, Français, il est loisible d'être d'un avis différent et d'estimer que le nouveau canon français est supérieur à celui de l'autre côté des Vosges.

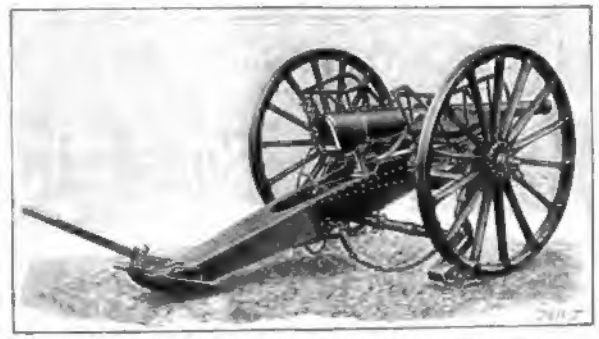

FIG. 1. — CANON A TIR RAPIDE DE 75 MILLIMÈTRES DE CAMPAGNE LÉGER.

Ces deux bouches à feu offrent, du reste, entre elles, de nombreux points de ressemblance, et cela provient de ce que l'une et l'autre ont eu pour précurseur le canon Nordenfelt, qui, dès 1892, avait fait son apparition.

Curieuse Compagnie que cette Société Nordenfelt! elle est française, ayant son siége social à Paris; son personnel d'ingénieurs est suédois, ses moyens d'action sont en Belgique, car elle utilise les ateliers de la maison John Cockerill, de Seraing; quoique, en quelque sorte, internationale, la Compagnie Nordenfelt n'en a pas moins des aspirations françaises et anti-allemandes, ainsi que son associée de Belgique.

Les nouveaux canons à tir rapide allemand et français se sont fortement inspirés tous deux, comme nous venons de le dire, du canon Nordenfelt, avec cette différence toutefois que la France a payé en beaux deniers la faculté d'employer certaines dispositions alors que l'Allemagne s'est adjugé le même droit sans bourse délier.

En parlant du canon Nordenfelt, nous donnerons, par cela même, une description très approchée des deux canons français et allemand. Le canon à tir rapide de campagne Nordenfelt est du calibre de 75 millimètres, et offre deux types appelés léger et lourd, dont les dispositions sont semblables; la longueur d'âme est de 28 ou 36 calibres, suivant le type; l'affût est muni d'un frein hydrau-

Réduction photographique de quatre pages de « La Nature. »

CHEMINS DE FER DE L'EST

I. — VOYAGES EN SUISSE

Deux trains rapides, composés de voitures de 1re et 2e classe à intercirculation, avec lavabos et water-closet, circulent journellement dans chaque sens entre **Paris (Est)** et **Bâle.**

Les trains de jour comportent un wagon-restaurant et ceux de nuit un sleeping-car de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits.

Le trajet de **Paris** à **Bâle** s'effectue en **9** heures, sans changement de voiture. — Ces trains sont en correspondance à **Delémont** ou à **Bâle** avec les trains suisses desservant : **Bienne, Berne, Lucerne, Baden, Zug, Glaris, Ragatz, Coire** et l'**Engadine, Winterthur, Schaffhouse, Constance, Romanshorn, Rorschach, Lindau** et **Saint-Gall.**

II. — VOYAGES EN ITALIE

Par le SAINT-GOTHARD

ROUTE LA PLUS COURTE ET LA PLUS PITTORESQUE

Les deux trains rapides qui circulent tous les jours dans chaque sens entre **Paris (Est)** et **Bâle** sont en correspondance directe dans cette dernière gare avec les trains rapides du Chemin de fer du Gothard (**Bâle, Lucerne, Milan** et l'**Italie**).

Les trains du Chemin de fer du Gothard sont formés de voitures spécialement disposées pour permettre d'admirer le panorama qui se déroule devant les yeux pendant le trajet de **Lucerne** à **Milan** (Lac des Quatre-Cantons, Fluelen, Amsteg, Wassen, Goeschenen, Airolo, Bellinzona, Lacs de la Haute-Italie (Lugano, Locarno, Côme).

Les trains de jour comprennent un wagon-restaurant et ceux de nuit un sleeping-car (de **Paris** à **Bâle**) de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits.

Pendant toute l'année, il est délivré, au départ de **Paris (Est)**, des billets directs pour les principales villes de l'Italie : **Milan, Vérone, Venise, Florence, Rome**, etc., et des billets d'aller et retour pour : **Milan** et **Venise**, valables **30** jours, aux prix suivants :

Milan.....	1re Classe :	**166** Fr. **90**	—	2e Classe :	**119** Fr. **45**
Venise.....	—	**219** Fr. **35**	—	—	**156** Fr. **15**

La durée du trajet de **Paris (Est)** à **Milan** est de **17** heures, à **Florence** de **27** heures, à **Venise** de **30** heures, à **Rome** de **33** heures 30.

Une voiture directe de 1re classe circule entre **Paris** et **Milan.**

Les principales gares de la ligne de **Paris** à **Belfort** délivrent, pendant toute l'année, des billets circulaires à prix très réduits qui permettent d'effectuer des excursions variées au **Nord des Alpes** (parcours suisses) et au **Sud des Alpes** (parcours italiens).

Nota. — Tous les renseignements qui peuvent intéresser les voyageurs sont réunis dans le *Livret des Voyages circulaires et Excursions* que la Compagnie des Chemins de fer de l'Est envoie gratuitement aux personnes qui en font la demande.

B — *A L'ÉTRANGER* (Suite)

4° L'EST de la SUISSE (y compris les GRISONS [HAUTE-ENGADINE]) et le SUD du GRAND-DUCHÉ de BADE

Prix des billets valables pendant **30 Jours** : 1re CL. **127** fr. **50**; 2e CL. **91** fr. (*)

5° La SUISSE ORIENTALE, l'ENGADINE, les ALPES (Cols du Splugen, du Bernardin et du Luckmanier) les Lacs de COME, de LUGANO, MAJEUR, des 4 CANTONS et le SAINT-GOTHARD

Prix des billets valables pendant **40 Jours** : 1re CL. **139** fr. **40**; 2e CL. **102** fr. **30** (*)

6° La SUISSE CENTRALE, l'OBERLAND BERNOIS, les ALPES et le LAC de GENÈVE

Prix des billets valables pendant
30 Jours : 1re CL. **135** fr.; 2e CL. **101** fr. (*)
60 Jours : 1re CL. **146** fr.; 2e CL. **109** fr. (**)

7° Le JURA BERNOIS, la SUISSE CENTRALE, l'OBERLAND BERNOIS et les ALPES

Prix des billets valables pendant **30 Jours** : 1re CL. **125** fr.; 2e CL. **94** fr. (*)

8° Le GRAND-DUCHÉ de BADE, le WURTEMBERG, la BAVIÈRE et la SUISSE

Prix des billets valables pendant **30 Jours** : 1re CL. **163** fr. **75**; 2e CL. **119** fr. **80** (*)

9° Le GRAND-DUCHÉ de BADE, le WURTEMBERG, la BAVIÈRE, l'AUTRICHE et la SUISSE

Prix des billets valables pendant **40 Jours** : 1re CL. **242** fr.; 2e CL. **167** fr. **95** (*)

10° Le GRAND-DUCHÉ de BADE, le WURTEMBERG, la BAVIÈRE, l'AUTRICHE-HONGRIE et la SUISSE

Prix des billets valables pendant **60 Jours** : 1re CL. **293** fr. **35**; 2e CL. **205** fr. **25** (*)

(*) Délivrance des billets : du 1er Mai au 30 Septembre.
(**) Délivrance des billets : du 1er Mai au 31 Août.

DEMANDES DE BILLETS

Les demandes de billets circulaires aux gares du réseau de l'Est (celles de Paris exceptées) doivent être faites au moins trois jours avant le jour du départ.

ARRÊTS

D'une manière générale, les voyageurs ont le droit de s'arrêter:

En France et à l'Étranger, à toutes les gares du parcours desservies par les trains, à la condition de faire apposer, à l'arrivée, le timbre à date de la gare d'arrêt.

BAGAGES

Les voyageurs ont droit au transport gratuit de 30 kilogrammes de bagages sur les parcours français seulement.

Exceptionnellement, les billets du § 3° (Bords du Rhin au départ de Paris) donnent droit au transport gratuit de 25 kilog. de bagages sur les parcours allemands ci-après : Francfort-sur-Mein, Mayence ou Wiesbaden, Bingerbrück ou Rüdesheim, Coblence ou Ems, Cologne, Aix-la-Chapelle, Herbesthal et Münster-am-Stein, Bingerbrück. — Les billets du § 3° (Bords du Rhin, au départ de Londres) donnent droit au transport gratuit de 25 kilog. de bagages sur tout le parcours.

NOTA. — Pour tous autres renseignements, consulter le Livret des Voyages circulaires et Excursions, que la Compagnie des Chemins de fer de l'Est envoie gratuitement aux personnes qui en font la demande.

Imp. MAULDE, DOUMENC et Cie, rue de Rivoli, 144. Bc 659

Avril 1899